TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41143

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIVe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR
7 RUE SAINT-BENOIT

LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIVe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CINQUANTE ET UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1864

TUFTS COLLEGE
LIBRARY,

41143

MAURICE DE SAXE

I.

LES ANNÉES DE JEUNESSE ET LE MARIAGE.

L'histoire n'a pas dit son dernier mot sur la tragique aventure qui ensanglanta le palais des électeurs de Hanovre par une nuit du mois de juillet 1694. Un brillant gentilhomme, le Bassompierre ou le Lauzun des cours du Nord, est invité à un rendez-vous chez Sophie-Dorothée, femme de ce prince voluptueux et indolent qui devait occuper le trône d'Angleterre sous le nom de George Ier. Philippe de Kœnigsmark (ainsi s'appelait le gentilhomme) ne se demande pas si l'invitation est une embûche; il aime, il est aimé : pourquoi hésiterait-il? Le danger même, bien loin d'effrayer des âmes comme celle-là, ne fait que les provoquer davantage. L'épée à la ceinture et le manteau sur les yeux, le hardi jeune homme se glisse à minuit dans le palais de l'électeur. Il vient d'y entrer, il n'en sortira plus. Ce n'est pas la princesse qui l'attend au fond de la royale demeure, ce sont des assassins embusqués dans l'ombre. On sait aujourd'hui qui a tendu le piége et dirigé les poignards, on sait que le meurtre a été préparé par la maîtresse en titre de l'électeur, l'altière et voluptueuse comtesse de Platen; on sait qu'elle aimait Kœnigsmark, qu'elle l'avait dominé longtemps, et qu'abandonnée ensuite pour Sophie-Dorothée, elle voulut accomplir sa vengeance sous les yeux mêmes de sa rivale éperdue et déshonorée. En quelques mots, tel est ce drame; quant aux péripéties qui ont amené la catastrophe, il y a encore, malgré les révélations du journal de Sophie-Dorothée,

bien des détails qui nous échappent. Depuis les recherches publiées il y a une quinzaine d'années sur la famille des Kœnigsmark en Suède, en Allemagne et en France, de nouveaux documens ont été mis au jour et vivement discutés par une critique attentive (1). Ce qu'il y a de certain au milieu de ces obscurités, ce sont les conséquences de la nuit mystérieuse où disparut le dernier des Kœnigsmark, et parmi ces conséquences si diverses la plus singulière assurément n'est-elle pas la naissance du personnage auquel est consacrée notre étude?

Pascal a dit : « Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus long, la face du monde aurait changé. » Philippe de Kœnigsmark n'a pas été mêlé, comme Cléopâtre, à des événemens qui pouvaient changer la face du monde; il est permis toutefois de se rappeler cette boutade du penseur chrétien, si l'on songe que, sans ce mystérieux drame du palais de Hanovre, la France du XVIIIe siècle n'eût pas eu le plus vaillant de ses capitaines, celui qui l'a couverte de gloire à Fontenoy, celui qui nous a tant manqué quelques années plus tard, et qui nous eût épargné sans doute les désastres de la guerre de sept ans.

Philippe avait une sœur, fille, comme lui, de haute race, et dont le cœur égalait la beauté. Aurore de Kœnigsmark jure de retrouver son frère, s'il est vivant, ou de le venger, s'il est mort. Un Kœnigsmark ne peut disparaître ainsi sans que l'Europe s'en émeuve; elle veut, l'intrépide jeune fille, que l'électeur de Hanovre soit obligé de rendre ses comptes et de sauver la victime. Après avoir inutilement intéressé à sa cause divers princes de l'empire, elle se rappelle que l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, a été l'ami de son frère : elle court à Dresde, elle pleure, elle supplie... Qu'elle est belle dans sa douleur! Frédéric-Auguste est un homme de plaisir, et de plus, comme tous les princes allemands de cette époque, un imitateur de Versailles : cette noble fille désolée qui redemande son frère à toutes les chancelleries européennes, il en fera bientôt une La Vallière ou une Fontanges. Pendant que l'électeur de Saxe donne des ordres pour débrouiller, s'il est possible, l'histoire de la disparition de Philippe, les fêtes se succèdent au château de Moritzbourg, et Aurore de Kœnigsmark y obtient des triomphes qu'elle aussi expiera un jour, sinon dans la pénitence du cloître, au moins dans l'abandon et la tristesse. Deux années après le meurtre de Philippe,

(1) Voyez ici même : *Sophie-Dorothée, femme de George Ier, drame-journal de sa vie*, 15 juillet 1845; — *la Comtesse Aurore de Kœnigsmark*, 15 octobre 1852; — *le Dernier des Kœnigsmark*, 15 mai 1853. — Les recherches les plus récentes sur les Kœnigsmark sont fort bien appréciées dans le douzième volume des *Geheime Geschichten und Räthselhafte Menschen*, par M. Frédéric Bulau. Leipzig, 1860.

Aurore de Kœnigsmark mettait au monde un fils qui fut baptisé dans l'église du petit village de Goslar, le 28 octobre 1696, sous le simple nom de Maurice, mais qui devait s'appeler un jour Maurice de Saxe, maréchal de France.

Au XVIIIe siècle et de nos jours, on a raconté souvent la vie du maréchal de Saxe. L'Académie française, en 1759, mettait son éloge au concours, ce dont Voltaire s'amusait un peu, et Thomas, qui remporta le prix, inaugurait par cette biographie d'apparat la série de ses panégyriques. Des travaux, je ne dirai pas toujours plus exacts, mais plus voisins pourtant de la réalité, succédèrent à cette première image, soit que, pour mieux connaître Maurice de Saxe, on interrogeât directement les pages signées de son nom, soit que des hommes du métier, essayant de lui marquer sa place dans l'histoire militaire, soumissent à un examen attentif les plans et les opérations qui ont immortalisé sa mémoire. On avait oublié cependant de consulter les documens saxons, comme si les papiers de Frédéric-Auguste ne devaient pas compléter ou rectifier sur bien des points les ébauches, nécessairement si défectueuses, des biographes contemporains. Un savant homme, M. Charles de Weber, directeur des archives de Dresde, vient de combler cette lacune. Occupé depuis plusieurs années à extraire du dépôt confié à sa garde toutes les pièces qui peuvent intéresser l'histoire des derniers siècles, M. de Weber a rencontré sous sa main des lettres fort curieuses qui permettent de fixer définitivement certains points indécis dans l'histoire du comte de Saxe (1). Ce sont ces découvertes qu'il nous a paru intéressant de communiquer à nos lecteurs. C'est le cadre de cette vie, si l'on peut ainsi parler, ce sont les dates, les circonstances, les influences matérielles ou morales, ce sont aussi certains épisodes moins connus chez nous que les guerres et les amours de Maurice, en un mot c'est l'ensemble de cette destinée singulière que nous voudrions retracer d'après les documens des archives de Saxe. Henri Heine a dit à la première page de l'un de ses poèmes : « Dans les galeries de tableaux du temps de la Pompadour, on voit souvent l'image d'un chevalier qui se dispose à partir pour le combat, armé de pied en cap, la lance à la main, le bouclier au bras; mais de petits amours lutins le provoquent, lui dérobent son bouclier et sa lance, et l'enlacent avec des chaînes de fleurs malgré sa résistance et ses murmures. » Tel n'est pas le maréchal de Saxe, quoiqu'il appartienne bien au temps de la Pompadour; ces amours énervans qui désarment le guerrier prêt à marcher au combat ne l'ont jamais

(1) *Moritz, Graf von Sachsen, Marschall von Frankreich. Nach archivalischen Quellen, von Dr Karl von Weber.* 1 vol. Leipzig, 1863.

empêché d'entendre l'appel du canon. Malade, mourant, porté au feu dans sa chaise, il a montré, comme dit Bossuet, qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Au milieu de la mollesse générale, il a été, toutes les fois que le devoir public a parlé, un modèle d'énergie et de constance. Dans les péripéties d'une lutte qui pouvait mettre la France en péril, il nous a sauvés à Fontenoy, et, grandissant de victoire en victoire, il nous a conquis cette paix appelée par tant de vœux, cette paix si nécessaire, si bienfaisante, que l'Europe nous refusait avec une défiance obstinée. Le jour où des documens nouveaux sur un tel personnage sont découverts dans les archives d'un royaume étranger, n'est-ce pas un devoir pour la critique française de s'y intéresser et de les mettre en lumière?

I.

Le registre de la paroisse de Goslar porte ces mots à la date du 28 octobre 1696 : « Aujourd'hui, dans la maison de Henri-Christophe Winkel, est né d'une haute et noble dame un enfant du sexe masculin qui a été baptisé sous le nom de Maurice. » Goslar est un hameau solitaire à quelque distance de Quedlinbourg; or il y avait à Quedlinbourg une célèbre abbaye luthérienne où la comtesse de Kœnigsmark sollicitait un titre de chanoinesse, et pendant les négociations auxquelles sa requête donna lieu, elle s'était d'avance établie dans la ville. Le hameau de Goslar, éloigné des bruits du monde, lui avait paru l'endroit le plus propice pour sa délivrance. Ce n'est pas que la comtesse fût disposée à rougir de la naissance de son enfant, car l'immoralité qu'on impute trop exclusivement au monde de la régence existait déjà dans la dernière période du XVIIe siècle, et l'ambitieuse maîtresse de l'électeur de Saxe ne regrettait pas l'événement qui devait, bon gré, mal gré, prolonger les rapports de la mère avec le volage souverain. Il semble toutefois qu'un reste de pudeur ait décidé la comtesse à rechercher une retraite ignorée de tous pour y donner le jour au rejeton de Frédéric-Auguste. Quoi qu'il en soit, le secret ne fut pas longtemps gardé. Au mois de novembre 1696, un gentilhomme bien informé, M. de Menken, écrivait de Wolfenbüttel à Dresde : « Un joli poupon, jeune aventurier de quinze jours, a commencé ses aventures en allant dans son berceau, en carrosse avec sa nourrice, de Goslar à Hambourg; on dit qu'il va commencer son roman pour mettre fin à celui de sa mère. » Mettre fin au roman de sa mère? Oui, à ses aventures romanesques, mais non pas à ses ambitions politiques; la chanoinesse de Quedlinbourg essaiera de ressaisir l'influence dans les in-

trigues de cour, et cet enfant qui vient de naître lui sera précisément un moyen de se rappeler au souvenir de l'électeur de Saxe.

L'enfant de Frédéric-Auguste et d'Aurore de Kœnigsmark ne resta pas longtemps à Hambourg; il fut conduit à Berlin, où il acheva ses mois de nourrice, et de là dans la capitale du nouveau royaume de son père. C'est en 1697 que l'électeur Frédéric-Auguste fut nommé roi de Pologne; c'est au commencement de l'année 1698 que le jeune Maurice est amené à Varsovie sous la direction d'un valet de chambre dévoué à la comtesse. En 1703, nos documens nous le montrent à Breslau, et un peu plus tard à Leipzig. L'année suivante, le roi de Pologne, lui ayant assigné pour son éducation une rente annuelle de 3,000 thalers, l'envoie en Hollande avec un gouverneur, M. Delorme, et un sous-gouverneur, M. d'Alençon, braves gens qui ne s'entendent guère et qui entravent plus qu'ils ne secondent l'instruction de leur élève. Heureusement, tout rebelle qu'il est à l'étude, l'enfant est doué de facultés précieuses. « M. le comte a toutes les inclinations belles, » écrit Delorme au roi de Pologne.

Au milieu de ces pérégrinations de l'enfant, il ne faut pas oublier les faits qui les expliquent. C'était l'époque où des événemens terribles bouleversaient les états du roi de Pologne. Ces années où le jeune Maurice est conduit de Breslau à Leipzig et de Leipzig en Hollande sont des années d'épreuves pour Frédéric-Auguste. Charles XII, vainqueur des Danois et des Russes, venait de tourner ses armes contre la Pologne, et, profitant de la situation de ce pays avec une habileté politique dont il ne paraissait pas se soucier jusque-là, épiant les intentions hostiles de la noblesse, fomentant les mauvaises dispositions du peuple et du clergé, il concevait le dessein de détrôner Frédéric-Auguste pour donner son royaume à un souverain de son choix. Voltaire a raconté le rôle d'Aurore de Kœnigsmark en ces conjonctures périlleuses. Elle se présenta un jour, la belle et brillante aventurière, au camp du farouche Charles XII, espérant le réconcilier avec le roi Auguste; mais en vain déploya-t-elle tous les agrémens de son esprit, en vain adressa-t-elle au vainqueur des vers spirituellement flatteurs qui eussent été pour tout autre prince de ce temps une sorte de provocation galante : le Suédois était invulnérable. Est-il vrai que la comtesse, « parmi les perfections qui la rendaient une des plus aimables personnes de l'Europe, eût le talent singulier de parler les langues de plusieurs pays qu'elle n'avait jamais vus avec autant de délicatesse que si elle y était née? » Est-il bien sûr que ses vers français, car elle en faisait quelquefois, eussent pu être attribués à quelque bel esprit de Versailles? Voltaire l'affirme, et je le croyais volontiers en me rappelant les vers, cités par lui, qui terminent le poétique placet d'Au-

rore au roi de Suède; j'en doute un peu maintenant que nous possédons, grâce à M. de Weber, tant de pages authentiques où brille l'ingénieux esprit de la comtesse, mais non pas son respect de la grammaire française et de l'orthographe. Voltaire la jugeait sur une jolie bagatelle qui s'était corrigée sans doute en passant de main en main. Ce qui est incontestable au moins et ce qui est bien à elle, c'est le dévouement dont elle fit preuve en ces heures difficiles, assistant le roi de ses conseils, essayant de désarmer l'ennemi et de sauver le trône menacé. Neuf ans plus tard, au bord du Pruth, au moment où l'armée ottomane sera sur le point de s'emparer du tsar, une femme sauvera le tsar sous les yeux de Charles XII frémissant de rage, et justifiera ainsi la fortune qui lui a donné le trône de Russie. Ce que Catherine fera si bien en 1711, Aurore de Kœnigsmark voulut le faire en 1702, espérant gagner, non pas le trône de Saxe, mais la confiance de Frédéric-Auguste, cette confiance qu'elle avait eue naguère et dont le général de Flemming l'avait dépossédée.

Trompée dans son espoir, Aurore de Kœnigsmark semble ne s'attacher désormais qu'à l'avenir de son fils. Tant qu'il avait habité Hambourg ou Berlin, Breslau ou Varsovie, elle le surveillait elle-même, quoique de loin, et plus d'une fois chaque année elle allait le visiter dans sa retraite; maintenant qu'il est en Hollande, elle a besoin d'être informée sans cesse de tout ce qui le concerne. Les lettres qu'elle reçoit comme celles qu'elle écrit attestent de sa part la sollicitude la plus tendre. Le *cher petit mystérieux*, comme elle l'appelle, n'est-il point malade? Est-il soigné comme il doit l'être? Est-il appliqué à l'étude? D'où vient que ses progrès sont aussi lents? Le gouverneur, M. Delorme, qui décidément ne peut s'entendre avec son collègue, est remplacé par un officier saxon, M. de Stötteroggen, qui s'attache à son élève avec une affection toute paternelle. M. de Stötteroggen est bien le représentant fidèle de la comtesse de Kœnigsmark lorsqu'il entretient dans l'esprit du roi de Pologne le souvenir du jeune comte, et que, vantant sa grâce, son esprit aimable, il réclame pour lui les honneurs dignes de sa haute naissance. Le 23 janvier 1706, il écrivait à un des ministres de Frédéric-Auguste : « Le cher petit comte Maurice se porte parfaitement bien et profite beaucoup en tout ce qu'il apprend. Il est admiré ici de tous les grands et on le voudrait avoir partout, tant il est aimable. Il va souvent chez Mme la princesse de West-Frise, qui est ici avec Mme la princesse de Radziwill, sa sœur. Nous sommes connus de plusieurs ministres publics, comme de M. de Gersdorff, de M. de Schmettau et de M. de Bothmar. Ils nous viennent voir, et nous allons dîner de temps en temps chez eux. J'espère qu'il soutiendra

parfaitement bien un jour le rang que sa haute naissance lui a donné. Sa majesté n'aura pas mal placé ses bienfaits, et vous aurez la bonté, monsieur, de nous en procurer la continuation. Selon la gazette, sa majesté a érigé un nouvel ordre de chevalerie. Ce serait une marque de son souvenir si le jeune comte en pouvait être honoré. Un seigneur comme lui ne devrait jamais être sans tel caractère. »

A ces renseignemens fournis par des lettres éparses viennent s'ajouter naturellement ici les mémoires où Maurice de Saxe raconte les premières années de sa vie, mémoires qui ne devaient jamais être publiés, et qui, après certaines aventures singulières dont le détail serait trop long, sont venus s'enfouir dans les archives de Dresde, où M. de Weber les a trouvés. « On dit que la fainéantise est la mère de tous les vices, et je ne me serais assurément jamais avisé d'écrire le journal de ma vie, si l'oisiveté ne m'en avait donné la démangeaison. Je me propose pourtant une apparence raisonnable (et il faut que je la dise pour faire amende honorable au lecteur), qui est qu'en pensant au passé on s'instruit pour l'avenir... » Ainsi débute Maurice de Saxe, qui écrivait sans doute ces pages dans les premiers temps de son séjour à Paris, avant sa vive campagne en Courlande, quand l'oisiveté lui pesait si lourdement sans toutefois le décourager pour l'avenir. Le *journal*, à vrai dire, ne s'ouvre qu'en 1709, au moment où le fils d'Aurore de Kœnigsmark va entrer au régiment et gagner ses éperons. C'est alors seulement que le narrateur rapporte ses propres aventures ou bien ses impressions, ce qu'il a fait et ce qu'il a vu. Je trouve pourtant dans les premières pages, et antérieurement à ses débuts de conscrit, quelques traits intéressans pour l'histoire. Maurice, tout jeune encore, mais déjà l'esprit curieux, attentif, surtout quand il s'agissait de la guerre et de ce terrible Charles XII, avait dû entendre raconter plus d'un fait mémorable par des témoins dignes de foi; il représente pour nous la tradition puisée à sa source même. Or une des anecdotes les plus étranges de la vie de Charles XII, c'est à coup sûr la visite qu'il eut la fantaisie de faire au roi Auguste, cette visite cavalière, téméraire, d'une témérité presque insolente, à un roi qu'il avait détrôné si lestement et si cruellement mortifié. On sait avec quelle précision charmante Voltaire a raconté la scène, on sait aussi qu'ayant été contredit du ton le plus tranchant par M. de La Motraye sur un grand nombre des singularités que renferme son tableau, il avait fini par se demander si tous les documens dont il s'était servi méritaient bien sa confiance. C'est le scrupule qu'il exprime au maréchal de Schulenbourg dans une lettre datée du 15 septembre 1740 : « Moi qui doute de tout, et surtout des anecdotes, je com-

mençais à me condamner moi-même sur beaucoup de faits que j'avais avancés. » Heureusement le journal d'un officier suédois, M. Adlerfeld, était venu le rassurer; il y avait trouvé la confirmation des points les plus curieux de son récit. « La visite extraordinaire que Charles XII rendit à Auguste, à Dresde, en quittant ses états, n'y est pas omise. » Je trouve le même témoignage dans les mémoires du comte de Saxe, et la chose vaut la peine d'être consignée en passant. Voltaire, qui s'est trompé si souvent dans l'histoire générale de l'humanité, Voltaire, qui ne pouvait comprendre le passé, puisque la mission de son génie était d'en détruire à jamais les abus, Voltaire est admirable d'intelligence, d'impartialité, d'exactitude, quand il raconte l'histoire de son temps ou de la génération qui le précède. Les grandes recherches accomplies de nos jours dans les archives de France ont confirmé tous les récits politiques du *Siècle de Louis XIV;* les révélations des archives du nord ont prouvé de même que cette *Histoire de Charles XII*, si vive, si fantasque en apparence, avait été composée par lui d'après les renseignemens les plus sûrs. Maurice de Saxe, en confirmant le récit de Voltaire, y ajoute quelques traits. D'abord il donne la date, ce qui n'est pas indifférent; l'historien français n'avait pu se la procurer sans doute, puisqu'il n'en parle pas. C'est le 5 septembre 1706 que Charles XII, se disposant à quitter la Saxe, qu'il occupait en maître, et passant à quelque distance de la capitale, s'élança tout à coup au galop loin de son état-major, accompagné seulement d'un officier, se dirigea vers Dresde, franchit la porte, gagna le palais, se présenta enfin au roi Auguste avant que personne ni dans l'armée suédoise, ni dans la ville, pût se douter seulement de cette escapade. Informé de l'aventure, le général comte de Flemming accourt au palais. C'était, comme on sait, le favori, le factotum du roi Auguste; Voltaire l'appelle spirituellement un ministre absolu. Quand il ouvrit la porte de la chambre où se trouvaient les deux souverains, Charles XII, placé en face du roi Frédéric-Auguste, tournait le dos au général. Flemming fait signe à son maître de ne pas laisser échapper une telle occasion et de se saisir du roi de Suède; mais Frédéric-Auguste, d'un mouvement de tête, rejette bien loin ce conseil. Charles XII n'avait pas entendu la porte s'ouvrir; averti par le mouvement du roi, il se retourne brusquement et aperçoit Flemming, à qui Frédéric-Auguste, pour écarter tout soupçon, ordonne aussitôt de faire seller son cheval, car il veut, dit-il, accompagner son hôte jusqu'au milieu des siens. « A quoi pensez-vous? » disait le lendemain Charles XII à son ministre, le comte Piper, qui semblait méditer profondément. « Je pense, répondit le ministre, que messieurs les Saxons doivent être terriblement aux

regrets de la sottise qu'ils ont commise hier. » C'était un blâme indirect de la témérité du roi. « Je me suis fié à ma bonne étoile, reprit Charles XII, et à la loyauté du roi Auguste. » Chez Voltaire, c'est au général Renschild et non au comte Piper que Charles XII fait cette réponse. A part ce détail insignifiant et quelques autres du même genre, le fond du récit est le même. Quant au rôle de Flemming, plus longuement développé dans les mémoires du maréchal, il explique très bien ces paroles que l'historien français attribue au roi de Suède : « J'ai vu un moment qui n'était pas bien net; Flemming n'avait nulle envie que je sortisse de Dresde si tôt. »

Mais ce sont surtout ses propres aventures que Maurice a déroulées à nos yeux. Il faut l'entendre conter ses premières joies militaires, où éclate déjà comme un rayon du soleil de la gloire. Malheureusement M. de Weber ne nous donne pas le texte même des mémoires de Maurice, il le traduit dans la langue de son pays, et c'est sa version allemande que nous sommes forcé de traduire à notre tour :

« J'étais revenu en Saxe à la fin de l'année 1708; le 5 janvier 1709, M. de Schulenbourg vint dans ma chambre et me dit, au nom du roi, que sa majesté voulait faire de moi un soldat, ce dont je lui devais une grande reconnaissance, et que nous partirions le lendemain matin; mon équipage était prêt, ajoutait-il, et je ne devais emmener qu'un seul de mes gens, mon valet de chambre. J'étais ivre de joie, surtout en pensant que je n'aurais plus de gouverneur. Schulenbourg m'avait fait faire un uniforme, je l'endossai, on m'attacha un grand ceinturon avec une longue épée; des bottes à la saxonne complétèrent mon équipement militaire, et je fus conduit auprès du roi pour lui baiser la main. Je dînai à sa table, et l'on me fit boire vigoureusement à sa santé. La conversation tomba sur mes études; il fut question de mes connaissances en géométrie, de mon habileté à dessiner, de ma promptitude à dresser des plans. Le roi dit à Schulenbourg : « J'entends que tous les plans que vous m'enverrez soient tracés de sa main. » Il ajouta : « Secouez-le-moi comme il faut et sans ménagement, cela l'endurcira. Pour commencer, faites-le marcher à pied jusqu'en Flandre. » Ce projet n'était pas de mon goût, mais je n'osai rien dire; Schulenbourg, répondant pour moi, en termes fort convenables sans doute, mais qui certainement n'exprimaient pas ma pensée, assura que mon seul désir était que mes forces ne trahissent pas mon zèle, et autres choses semblables. Aller à pied ne m'arrangeait pas du tout, j'aurais bien mieux aimé servir dans la cavalerie, et j'osai en faire la proposition; mais je fus rudement éconduit. Le roi dit encore à Schulenbourg : « Je ne veux pas qu'on le dispense de porter ses armes pendant les marches, ses épaules sont assez larges pour qu'il les porte lui-même. Et ne permettez pas surtout qu'il paie des remplaçans pour monter ses gardes, à moins qu'il ne soit malade et sérieusement malade. » Je dressai les oreilles, et je trouvai que le roi, d'habitude si bienveillant dans sa façon de me traiter, parlait ce jour-

là comme un Arabe; mais en pensant que je n'avais plus de gouverneur j'oubliai tout et me considérai comme le plus heureux des mortels. Le reste du jour fut employé à prendre congé, et le jour suivant je quittai Dresde dans la voiture de mon général. Après avoir passé la nuit à Selbitz, chez M. Benquoldorf (Benkendorf?), nous arrivâmes le lendemain à Leipzig, où nous fîmes un séjour d'une semaine. C'est là que je reçus mon équipage, dont le roi me faisait présent. Il se composait de quatre chevaux de selle, d'une berline avec douze mules, d'un nombre proportionné de serviteurs et d'un palefrenier en chef. Il y avait aussi (appendice qui n'était guère de mon goût) un gouverneur, sous le titre de « gentilhomme, » le frère de mon dernier gouverneur M. Desteste. Le 15 janvier 1709, Schulenbourg passa le corps en revue à Lützen; on me plaça dans le premier bataillon, on me donna un fusil, et je fus salué enseigne. Schulenbourg était appuyé contre le monument qui indique l'endroit où est tombé Gustave-Adolphe; il m'embrassa quand j'eus prêté serment et m'adressa ces paroles : « Je désire que ce lieu vous soit d'un bon augure. Puisse l'esprit du grand homme qui est mort ici reposer sur vous! puissent sa douceur, sa sévérité, sa justice, vous guider en toutes vos actions! Soyez aussi obéissant envers vos chefs que ferme dans le commandement; jamais de faiblesse, soit par amitié, soit par ménagemens, alors même qu'il ne s'agirait que de légères infractions. Soyez irréprochable dans vos mœurs, et vous dominerez les hommes. Tel est le fondement indestructible de notre pouvoir; les autres qualités dont notre carrière réclame le concours sont des présens de la nature ou des fruits de l'expérience. » Je lui répondis que j'acceptais avec joie ce favorable augure, et que je saurais mettre ses conseils à profit. Il m'embrassa une seconde fois, et je rentrai dans les rangs. Le soir, Schulenbourg me présenta au corps des officiers, et je donnai un souper de cent couverts. Le 16 janvier, le corps d'armée partit pour la Flandre. Je marchai constamment à pied. Mon colonel, M. de Preuss, quoique fort avancé en âge, me tenait compagnie avec quelques autres officiers. Pour me divertir, il fit placer à la tête du bataillon un joueur de cornemuse et plusieurs soldats qui excellaient à chanter des chansons bouffonnes. Les autres soldats apprirent bientôt le répertoire et faisaient chorus à chaque couplet; jamais, depuis ce jour-là, je n'ai vu marche si joyeuse. Aussi n'y eut-il pas un seul déserteur. Il gelait fort heureusement, et le froid avait séché les boues. A la longue pourtant, je ne pus supporter les fatigues de la marche; mes pieds étaient blessés en vingt endroits, mon lourd fusil avait marbré mes épaules de brun et de bleu; on fut obligé de me faire monter à cheval pendant quelques jours, mais les soldats se moquaient de moi, et aussitôt qu'il me fut possible de marcher je repris mon rang parmi les piétons. Schulenbourg était resté derrière nous pour régler quelques affaires; il nous rejoignit à Wolfenbüttel, et je dînai avec lui à la table du vieux duc Antoine-Ulric, qui me témoigna beaucoup d'amitié. De là nous nous rendîmes à Hanovre, où je fus très bien reçu malgré ce qui s'était passé avec mon oncle; le jour même de mon arrivée, je fus invité à souper chez le prince-électeur. »

On aime à voir dans ce récit naïf la noble figure du comte de

Schulenbourg. L'adversaire de Charles XII, le compagnon du prince Eugène, le libérateur de Venise, c'est-à-dire un des premiers capitaines de son époque, donnant des leçons au futur vainqueur de Fontenoy sur le terrain consacré par la mort de Gustave-Adolphe, assurément ce n'est point là une scène vulgaire. « Soyez irréprochable dans vos mœurs, et vous dominerez les hommes; » ces paroles avaient leur signification éloquente devant le monument du héros suédois : si le fils d'Aurore de Kœnigsmark s'était toujours souvenu de la scène de Lützen, il n'eût pas disposé de sa vie comme il l'a fait, il eût traversé sans s'amoindrir les heures funestes de l'inaction, et son nom aurait une place meilleure encore dans l'histoire.

Presque tous les biographes de Maurice de Saxe racontent qu'il accompagna ou plutôt qu'il suivit secrètement le roi son père dans un voyage que celui-ci fit en Flandre au mois de juillet 1808. Le 30 juillet, Frédéric-Auguste avait écrit à ses ministres qu'il projetait « un voyage de plaisir pour se désennuyer des chagrins qu'il avait eu à supporter depuis un certain temps. » Il ajoutait dans un billet au comte de Flemming : « Ne permettez pas que qui que ce soit me suive. » Le jeune Maurice avait-il donc enfreint les ordres de son père et dérouté la surveillance de ses gardiens? Une tradition singulière, répétée par tous les historiens, s'était accréditée à ce propos; on disait que l'enfant était parti à pied, qu'il avait suivi le roi de ville en ville sans que personne soupçonnât son escapade, et que, Frédéric-Auguste étant allé trouver le prince Eugène sous les murs de Lille, Maurice avait paru tout à coup, demandant à faire ses premières armes. Il s'était battu en effet, ajoute la tradition, et battu comme un héros. C'était commencer de bonne heure; Maurice n'avait pas encore atteint sa douzième année. Les mémoires que nous venons de traduire ne permettent malheureusement plus de répéter cette légende. La vérité est que le roi de Saxe partit de Pilnitz le 30 juillet 1708, accompagné seulement de deux amis, qu'il traversa les Flandres et alla visiter le duc de Marlborough et le prince Eugène, occupés alors au siége de Lille. N'était-ce donc que pour se désennuyer, comme il le dit? ou bien, méditant une reprise d'hostilités contre Charles XII, voulait-il consulter à ce sujet les deux plus illustres généraux de l'Europe? Là-dessus, point de renseignemens. Quant à Maurice, on a vu par son récit même qu'il débuta seulement l'année suivante dans la carrière des armes, et que la première de ses prouesses fut cette longue marche à pied de Lützen à Hanovre par le terrible hiver de 1709. Les panégyristes de Maurice en France et en Allemagne ont mêlé tant d'anecdotes suspectes au récit de ses aventures qu'il n'est pas inutile de rectifier les faits et les dates, fût-ce même sur des points secondaires. L'exactitude des détails, la critique corrigeant la légende, tel est l'intérêt

des documens exhumés par M. de Weber du fond des archives de Saxe.

Voilà donc Maurice sous-officier à douze ans sous le comte de Schulenbourg, et contre qui va-t-il déployer sa précoce ardeur? Contre ces soldats de la France qu'il mènera un jour à la victoire. C'était le moment où Louis XIV payait si cher son orgueil envers l'Europe et l'imprudent dédain qu'il avait témoigné naguère au fils de la comtesse de Soissons. Le prince Eugène tenait en échec la fortune du grand roi. L'heure sombre où nous étions si menacés est celle-là même où le jeune Maurice s'accoutuma gaîment aux premières émotions de la guerre. Il prit part au siége de Tournay, au siége de Mons, à la bataille de Malplaquet, non pas qu'il ait accompli tous les hauts faits et prononcé toutes les paroles que lui attribuent ses biographes : l'imagination s'est donné carrière en voyant cet enfant sous le harnais, à côté des Eugène et des Schulenbourg. Celui-ci nous le montre, au passage de l'Escaut, traversant le fleuve le premier et cassant la tête d'un coup de pistolet à un soldat français qui lui barre la route; celui-là veut qu'au siége de Mons il ait rempli des fonctions actives à la tête de l'état-major; un autre affirme qu'à Malplaquet, après avoir vaillamment payé de sa personne, il s'écria le soir de la bataille : « Je suis content de ma journée. » Il est impossible assurément qu'il n'y ait pas quelque chose de vrai dans ces traditions répétées de bouche en bouche: Maurice était brave, intrépide, impatient de se faire sa place dans le monde, et ses compagnons d'armes avaient gardé le souvenir de cette héroïque impatience; mais si l'impression générale est exacte, les détails ne le sont pas toujours. Le comte de Schulenbourg avait promis à la comtesse de Kœnigsmark de veiller sur son fils. Il suffisait d'exciter ou d'entretenir son ardeur, sans l'exposer inutilement. A Malplaquet par exemple, il est certain qu'on ne l'a pas vu s'essuyer le front, s'applaudir de la victoire comme si elle était son œuvre, et s'écrier d'un ton théâtral : « Je suis content de ma journée, » car Schulenbourg l'avait placé ce jour-là dans le corps de réserve, et l'impétueux enfant n'assista que de loin aux péripéties de la bataille. L'impatience du jeune soldat sous la main paternelle de Schulenbourg n'est-elle pas à la fois plus vraisemblable et plus touchante que les rodomontades des panégyristes?

Quand on vient de lire dans les mémoires du maréchal cette page naïve qui nous représente si bien ses débuts, quand on a pris une exacte idée de son rôle auprès du prince Eugène grâce aux documens révélés par M. de Weber, c'est vraiment un curieux contraste que de faire apparaître les rhéteurs académiques et leurs éloges officiels. Donnons-nous ce plaisir un instant. Or voici ce que Thomas écrivait dans cet *Éloge de Maurice, comte de Saxe*, qui remporta le

prix d'éloquence à l'Académie française en 1759 (1) : « Le plus sage des philosophes, Socrate, crut avoir un génie qui veillait auprès de lui. Ne pourrait-on pas dire que tous les grands hommes en ont un qui les guide dans la route que leur a tracée la nature, qui tourne de ce côté toutes leurs sensations, toutes leurs idées, tous leurs mouvemens, qui nourrit, échauffe, fait germer leurs talens, qui les entraîne, qui les subjugue, qui prend sur eux un ascendant invincible, qui est en un mot l'âme de leur âme? C'est ce qu'on peut reconnaître dans Maurice. Dès le berceau, cette âme fière et intrépide sembla s'élancer vers les combats. A peine sa main put-elle soutenir le poids d'une épée, qu'il renonça à tout autre amusement qu'à l'exercice des armes. Il dédaigna d'abaisser la hauteur de son âme à l'étude de ces sciences plus curieuses qu'utiles, dont la connaissance ingrate et frivole occupe l'oisiveté de l'enfance, et, semblable à ces anciens Romains, il parut d'abord mépriser tous les arts, excepté le grand art de vaincre. » Ces sciences plus curieuses qu'utiles, ces frivoles occupations de l'oisiveté enfantine dédaignées de si haut par ce vieux Romain du XVIIIe siècle, c'était tout simplement la grammaire et les humanités, les premiers élémens de cette instruction sans laquelle l'homme le mieux doué ne sera jamais que la moitié de lui-même. Schulenbourg, qui avait aussi étudié l'art de vaincre, n'était pas précisément de l'avis exprimé ici par le panégyriste, et quand il arrivait que son élève laissât éclater non pas le mépris d'un patricien de la vieille Rome, mais l'aversion d'un mauvais écolier pour les exercices virils de l'intelligence, il intervenait aussitôt avec sa vigilante et sympathique autorité.

Schulenbourg en effet ne cessa de témoigner à Maurice l'affection la plus tendre. Il ne le considérait pas seulement comme son élève; on eût dit un père surveillant l'éducation de son enfant. Attaché à la comtesse de Kœnigsmark par une sympathie chevaleresque, il avait promis de la remplacer auprès de son fils : ses dispositions, si favorables d'avance, devinrent presque de l'enthousiasme quand il vit le jeune enseigne déployer tant de qualités brillantes et promettre un grand capitaine. Entre la campagne de 1709 et celle qui devait commencer l'année suivante, Maurice ne retourna pas à Dresde, comme l'ont dit tous ses biographes : il resta sur le théâtre des événemens, en Flandre, à Bruxelles, où Schulenbourg voulait qu'il employât ses quartiers d'hiver à la continuation de ses études. Homme de guerre et d'aventures, Schulenbourg était un digne compagnon du prince Eugène; il savait que la culture littéraire et

(1) *Éloge de Maurice, comte de Saxe, duc de Sémigalle et de Courlande, maréchal-général des armées de sa majesté très chrétienne*, par M. Thomas, professeur en l'université de Paris au collége de Beauvais. Paris 1759, page 4.

morale est aussi indispensable à un chef d'armée que les connaissances techniques et l'exercice du métier. Il faut être un homme pour commander des hommes; si nos facultés grandissent au feu de l'action par une sorte de fécondation subite et merveilleuse, il est d'autant plus nécessaire de les préparer avant l'épreuve, car l'action ne développe en nous que ce qu'elle y trouve. Il y avait alors à Bruxelles un collége de jésuites : Schulenbourg pensa-t-il que l'instruction donnée à Maurice par ses précepteurs était vraiment insuffisante? Avait-il quelque raison particulière pour recommander les jésuites de Bruxelles? On l'ignore; nous savons seulement qu'il eut le dessein d'y faire entrer le jeune soldat, et que ce projet alarma fort la comtesse de Kœnigsmark. Il y avait un fonds d'idées sérieuses chez la noble pécheresse; elle était protestante et tenait à sa religion. La lettre qu'elle écrivit sur ce point au comte de Schulenbourg, et que M. de Weber a retrouvée dans les archives de Dresde, éclaire d'un jour assez nouveau cette femme extraordinaire. Plus tard, en plein XVIIIe siècle, les Aurore de Kœnigsmark pourront bien, selon les circonstances, passer indifféremment d'une communion à l'autre; la mère de Maurice éprouve de véritables scrupules de conscience à l'idée de livrer son fils aux jésuites, et, tout en se soumettant d'avance à ce que décidera plus tard le roi de Saxe, elle supplie Schulenbourg de ne pas exposer son fils à des influences qu'elle redoute. C'est le 29 octobre 1709 qu'elle lui écrit ces mots dans une lettre en français datée de Hambourg : « Obligée en conscience d'éloigner le changement de religion autant qu'il sera en mon pouvoir, j'ose vous supplier, monsieur, de songer à un autre expédient. Le roi ne s'est jamais encore expliqué sur le point de la religion du comte de Saxe. Je crois qu'il a voulu voir premièrement comment iraient les conjonctures et en quel pays il pourrait l'établir. Il a souffert, en attendant, que je l'élève dans la religion luthérienne, où il a été baptisé. »

Pour comprendre ces derniers mots, il faut se rappeler que l'électeur de Saxe avait dû se faire catholique en 1696, lorsqu'il disputait le trône de Pologne au prince de Conti et à son habile chargé d'affaires, le cardinal de Polignac. La comtesse avait tort pourtant de se préoccuper de l'avenir à ce point de vue. Frédéric-Auguste est trop complétement étranger à de telles questions, le XVIIIe siècle sera trop dégagé de scrupules pour qu'un changement de religion puisse être nécessaire à la carrière de Maurice. Le fils d'Aurore de Kœnigsmark restera luthérien, non par foi, mais par indifférence. Mme de Pompadour elle-même, nous le verrons plus tard, était étonnée de son incrédulité; ce n'était pas scepticisme et inquiétude, c'était un néant absolu de croyances religieuses et une parfaite tranquillité dans ce néant. Tel était d'ailleurs l'esprit des cours euro-

péennes même avant la mort de Louis XIV, avant la chute de Mme de Maintenon, et Leibnitz, qui signale en traits si énergiques, dès 1704, l'irréligion des hautes classes par toute l'Europe, y trouve l'annonce d'une révolution immense d'où sortira un ordre nouveau. Ce n'est donc pas sans une certaine surprise qu'on voit Aurore de Kœnigsmark éprouver de tels scrupules pour la religion de son fils et trembler à la pensée que les jésuites de Bruxelles pourront détruire ou affaiblir chez lui la croyance à la justification par la grâce. Où la foi va-t-elle se nicher? dirait Molière. Jésuites ou pasteurs luthériens, d'un bout du siècle à l'autre, ne feront que des élèves sceptiques; un esprit plus fort les domine tous, la révolution a commencé dans l'ombre; il faut qu'elle accomplisse son œuvre et que le christianisme, pour porter de nouveaux fruits, soit débarrassé à jamais des liens de l'ancien régime.

Maurice de Saxe n'ira pas chez les jésuites de Bruxelles; il continuera ses études jusqu'à la prochaine campagne sous la direction de son gouverneur, M. de Stötterrogen, et la haute surveillance du comte de Schulenbourg. L'inconvénient de ces éducations princières, c'est ordinairement l'absence de règles; ici, rien de semblable : une instruction très précise est envoyée à M. de Stötterrogen, et il devra s'y conformer scrupuleusement. A six heures du matin, réveil du jeune comte; une demi-heure lui est accordée pour sa toilette. A six heures et demie, la prière, puis le déjeuner, c'est-à-dire quelques tasses de thé, ensuite le travail jusqu'à une heure de l'après-midi. A une heure, repas, leçon de danse, leçon d'escrime, et dans l'après-midi encore deux heures de travail consacrées à l'arithmétique et à l'orthographe. « Pendant le travail sédentaire, disait le règlement, il y aura sur la table une horloge de sable, afin que le temps ne se passe pas en inutilités. » On lit encore dans le même programme : « Le comte ayant appris pendant cette campagne plusieurs belles sentences morales, soit latines, soit françaises, les ayant même dans plusieurs rencontres appliquées avec discernement, il les répétera tous les jours, et en augmentera le nombre au moins de trois ou quatre par semaine. » Si l'esprit général de ce règlement ne trahissait l'inspiration de Schulenbourg, on le reconnaîtrait sans peine à ces dernières lignes. Qui donc, si ce n'est lui, a pu apprendre à Maurice ces belles maximes, ces nobles sentences, en français et en latin? Qui donc a pu le voir presque aussitôt en faire des applications si heureuses?

Maurice retourna au camp des alliés dès le commencement de la campagne de 1710; il assista au siége de Douai, de Béthune, d'Aire, et, plus libre cette fois de s'abandonner à son impétuosité naturelle, il paraît bien qu'il déploya une éclatante bravoure : prouesses d'enseigne et de sous-lieutenant. « Jeune homme, lui dit un soir le

prince Eugène, apprenez à ne pas confondre la témérité avec la valeur. » La campagne finie, il se rendit à Utrecht, mais bientôt après il fut rappelé en Saxe par un ordre du comte de Flemming; le 26 janvier 1711, il arrivait à Leipzig auprès de sa mère, et le comte de Schulenbourg, au moment de se séparer de son élève, lui adressait de paternelles admonitions pour l'avenir.

Schulenbourg est une des grandes figures de cette époque. Général au service du roi de Saxe ou de la république de Venise, il appartient à la famille de ces soldats allemands du XVIIe et du XVIIIe siècle, qui acceptaient un pays pour client et lui prêtaient leur épée, cherchant moins les profits que les occasions de gloire. Condottieri de quelque grande cause, ils ne ressemblaient pas plus aux mercenaires des temps passés que la civilisation du XVIIe siècle ne ressemblait à celle du moyen âge. Gustave-Adolphe n'était-il pas leur modèle? N'ont-ils pas à citer encore ce comte de Schauenbourg-Lippe, qui devint en 1761 généralissime de l'armée portugaise? ou ce vaillant Steuben, qui fut le digne auxiliaire de Washington et de La Fayette dans la guerre de l'indépendance américaine? Le comte de Schulenbourg a sa place marquée dans ce noble groupe. C'était un chef vigilant, intrépide, plein de ressources, admiré de Charles XII, qui recula devant lui, estimé de Villars autant que du prince Eugène, soldat austère et qui ne craignait que Dieu. On ne lira pas sans intérêt les conseils si graves, si touchans, qu'il adressait à Maurice de Saxe au moment de quitter le service du roi son père.

« 13 octobre 1710.

« J'espère que vous tâcherez d'employer bien votre temps; le principal sera d'entrer en vous-même et de considérer que vous serez misérable toute votre vie, si vous ne vous rendez pas habile et que vous ne tâchiez d'avoir bien plus de mérite qu'une infinité d'autres hommes. Vous en savez les raisons aussi bien que moi, et vous comprenez bien que je vous parle en ami et sans aucune vue d'intérêt... Il vous faut deux choses : la première est d'être honnête homme, ce qu'on ne saura jamais être si on ne craint Dieu, qui est la base de tout; alors vous avez le cœur bon et bien placé, vous êtes sincère en tout ce que vous dites et faites, et vous n'avez garde de rendre jamais de mauvais services à personne. La seconde est d'être habile; vous avez déjà vu le monde, et vous n'ignorez pas combien de choses il faut pour être habile et homme de mérite. Commencez donc dès aujourd'hui à bien employer le temps et à vous proposer fermement de ne pas perdre un quart d'heure sans profiter et sans apprendre quelque chose; il n'y a rien de si horrible que d'être ignorant. On a honte de soi-même et on enrage cent fois par jour, aussi souvent que l'on se trouve parmi le monde. Quel plaisir ou profit avez-vous de perdre à cette heure le temps sans rien apprendre? Suivez mes bons avis et les conseils de vos bons amis, et vous vous en trouverez bien. Il est encore temps. »

Et quelques mois plus tard, à la date du 24 mars 1710 :

« J'apprendrai avec bien du plaisir que vous soyez bien dans l'esprit du roi; tout le reste se donnera, pourvu que vous songiez à former votre esprit et à régler votre cœur, de manière que l'un soit sans visions ni chimères, et l'autre rempli de vérité et de probité, à quoi il faudra ajouter l'application, sans laquelle on ne saurait bien réussir en tout ce que l'on entreprend... Il faut tant de choses pour réussir dans le monde! et rien n'est plus horrible que d'être ignorant dans sa profession. Entrez donc en vous-même et profitez du temps. A quoi sert-il de s'amuser avec des bagatelles?... Évitez surtout les mauvaises compagnies, qui ne font que gâter tous ceux qui donnent là dedans, et cela pour le reste de leurs jours. Fréquentez les gens d'honneur et ceux qui sont habiles, et contractez des sentimens dignes d'un homme d'honneur. Tout cela doit être fondé sur la vraie crainte de Dieu... »

Nous avons tenu à citer ces paroles du général parce qu'elles n'ont été publiées que de nos jours. Parmi les écrivains qui se sont occupés de Maurice de Saxe, aucun ne les donne, aucun même n'a senti l'intérêt du rôle que remplit Schulenbourg auprès de cet enfant si bien doué, mais si insouciant du travail et des vertus austères. Il y a trente ans qu'un héritier du nom de Schulenbourg, compulsant les archives de sa maison, en a extrait les documens les plus précieux pour l'histoire européenne à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle (1). Il convenait d'en détacher ici cette page. L'idée du devoir, l'idée de Dieu apparaîtra trop rarement dans l'histoire du maréchal de Saxe pour qu'on ne saisisse pas l'occasion de la faire briller au début de cette existence marquée par tant de journées glorieuses, mais agitée aussi par tant de passions sans frein.

II.

Les succès du jeune enseigne sous les drapeaux du prince Eugène avaient retenti à la cour de Dresde; le roi, si brave lui-même, reconnut bien sa race. Toutefois, au moment même où il lui préparait le meilleur accueil, il hésitait encore à lui donner un nom et un rang dans le monde. Un nom et un rang, la reconnaissance et l'établissement de l'enfant par le père, voilà ce que la comtesse de Kœnigsmark ne cessait de demander à Frédéric-Auguste. Le roi finit par céder. Le 10 mai 1711, après un voyage à Dresde, la comtesse écrivait à Schulenbourg : « Le roi a enfin reconnu le comte de Saxe par une recognition signée de sa main à tous les colléges de Dresde, et communiquée au conseil privé, au conseil du cabinet

(1) *Leben und Denkwürdigkeiten Johann Mathias Reichsgrafen von der Schulenburg. Aus Original-Quellen bearbeitet.* 2 vol. Leipzig, 1834.

et à la régence. Il lui donne avec cela un comté de 10,000 écus de revenus. Jugez, monsieur, combien j'ai eu de bonheur cette fois dans mon voyage à Dresde. »

Le budget de Maurice de Saxe était en effet une des grandes préoccupations de la comtesse de Kœnigsmark. La comtesse n'était pas riche : les affaires fort embrouillées de son frère Philippe n'avaient pu être mises en ordre après sa tragique disparition. Si le roi n'était venu au secours de son fils, quelle pouvait être dans l'avenir la situation de Maurice? Sa joie ne fut pas de longue durée. Soit que la pension de 10,000 écus ne fût pas payée régulièrement, soit que la somme fût insuffisante pour un jeune prince libéral et prodigue, la comtesse, durant deux ou trois ans, va être occupée sans relâche à implorer pour Maurice la générosité du roi ou de ses ministres. Sa tendresse maternelle devient si importune au roi qu'il lui interdit sur ce point toute nouvelle demande : elle se tourne alors vers le premier ministre, ce comte de Flemming qui a tant de fois combattu son influence, qu'elle a poursuivi elle-même si vivement d'une haine féminine, et devant lequel aujourd'hui la mère désolée consent à humilier son orgueil. Elle lui écrit le 1er août 1712 : « Votre excellence trouvera une occasion de s'employer en faveur du comte de Saxe par le décès de Ramsdorf, touchant les biens qui en reviendront au roi. Sa majesté m'a fait défendre de me mêler de ces affaires; mais il me sera permis de vous solliciter, monsieur, sans y paraître en aucune manière. Vous aurez la bonté de me ménager et de prendre à cœur une malheureuse destinée, si longtemps traversée. » Ce Ramsdorf était un haut et puissant dignitaire de la Saxe, emprisonné pour un pamphlet intitulé *Portrait de la cour de Pologne*, et qui venait de mourir sous les verrous. On croyait que ses titres et ses biens, confisqués pour crime de lèse-majesté, allaient faire retour à la couronne, et la comtesse, dans l'impatience de sa sollicitude, voyait là une occasion toute naturelle d'assurer l'avenir de son fils. Le roi fut d'un autre avis. « J'ai recommandé au roi les intérêts du comte de Saxe, écrit Flemming le 4 août : sa majesté fait paraître beaucoup de bonne volonté; mais à l'égard de l'héritage de Ramsdorf le roi a trouvé la chose trop douteuse pour en disposer en faveur du comte de Saxe. » La comtesse revient à la charge : si cette voie est mauvaise, qu'on en suive une autre. Pourquoi le ministre ne prendrait-il pas l'initiative de quelque mesure favorable au fils du roi? Le roi, qui a reconnu Maurice comme son enfant, attend sans doute du ministère l'accomplissement des devoirs que cette reconnaissance lui impose. « Votre excellence, ajoute-t-elle, aura la bonté de représenter à sa majesté que ces sortes d'enfans ont besoin d'être soutenus et poussés par la faveur des grands. »

Pendant ces négociations, Maurice plaidait sa cause à sa manière.

En 1711, il avait suivi le roi en Poméranie; en 1712, il prit part au siége de Stralsund, où Charles XII était attaqué à la fois par les rois de Prusse, de Danemark et de Pologne. Impatient de voir ce Charles XII qui remplissait le monde du bruit de son nom, et qui, sept années auparavant, avait détrôné Frédéric-Auguste, il se jetait au fort de la mêlée, persuadé qu'il le trouverait à coup sûr là où le danger était le plus grand. L'année suivante, Frédéric-Auguste lui donnait un régiment de cuirassiers, et bientôt après, voulant assurer une fois pour toutes la fortune du jeune colonel, il le mariait à la plus riche héritière de ses états.

On sait les scandales et le triste dénoûment de cette union; mais nul n'en connaissait les étranges préliminaires avant les révélations des archives de Dresde. L'aventure est curieuse. Ce n'est pas le tableau d'un mariage royal comme celui qui a été tracé d'une main si ferme et d'une plume si vive par un illustre historien de nos jours (1); nous n'y trouverons pas, comme dans ce beau récit, des renseignemens intimes sur les trois plus grandes cours de l'Europe et sur les personnages qui y jouaient un rôle au début d'une époque mémorable : j'oserai dire pourtant que ce mariage semi-bourgeois, semi-royal, ce mariage d'un fils naturel du roi de Pologne avec une riche héritière de la Saxe est une page qu'il faut restituer à l'histoire. Il peint en traits ineffaçables et le caractère du maréchal de Saxe et les mœurs du XVIIIe siècle.

Il y avait en Saxe au commencement du XVIIIe siècle un gentilhomme nommé Ferdinand-Adolphe de Loeben, qui possédait d'immenses domaines sur tous les points de la contrée, et n'avait d'autre héritier qu'une fille unique, Johanna-Victoria. Cette dot énorme était convoitée par les plus grands personnages. Dès l'âge de huit ans, Johanna-Victoria avait été demandée en mariage par un des premiers seigneurs de la cour de l'électeur palatin, le comte Henri-Frédéric de Friesen, fils du maréchal comte de Friesen et de la marquise de Montbrun. Le 26 avril 1706, M. de Loeben souscrivit à un contrat par lequel il s'engageait à donner sa fille en mariage au comte de Friesen, pourvu toutefois que ledit comte sût gagner l'affection de l'enfant et la conserver jusqu'à l'époque où elle deviendrait nubile. Peu de temps après, M. de Loeben mourut, et sa veuve épousa en secondes noces un lieutenant-colonel au service de l'électeur de Saxe, M. de Gersdorff. Ce M. de Gersdorff était un habile homme. Peut-être avait-il épousé la mère pour accaparer au profit des siens la fortune de la fille. En tout cas, cette opération hardie, soit qu'elle fût préméditée de longue main, soit qu'elle ait été inspirée subitement par les circonstances, ne tarda point à s'accom-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet, du 1er août et du 1er octobre 1862.

plir. M. de Gersdorff obtint de sa femme que l'immense héritage de Mlle de Loeben ne sortît pas de sa nouvelle famille. Pourquoi livrer tant de trésors à des mains étrangères? N'avait-il pas un neveu tout prêt à les recueillir? En faire profiter un des siens, n'était-ce pas en quelque sorte les confier à un dépositaire? N'était-ce pas du moins une manière de ne pas s'en séparer tout à fait? La mère consentit, on déchira sans plus de façon le contrat passé avec M. de Friesen, et la jeune fille, trop jeune encore pour avoir une volonté, fut fiancée en 1707 à M. de Gersdorff, lieutenant de cavalerie, comme elle avait été promise en 1706, promise solennellement et par traité authentique, à M. le comte de Friesen, colonel et chambellan de l'électeur palatin. Le comte de Friesen allait-il se résigner à cette violation du contrat? Pour écarter d'avance ses protestations, on joue une comédie singulière. Le lieutenant Gersdorff enlève l'enfant, avec autorisation préalable, l'emmène en Silésie, fait célébrer son mariage à Neuendorf par un ecclésiastique dont le dévouement lui est acquis, et vient réintégrer sa femme, car il l'appelle de ce nom, entre les mains de sa mère. Le comte de Friesen, informé de l'aventure, jette les hauts cris, dénonce au gouvernement saxon la fourberie dont il est victime, et se déclare résolu à obtenir de l'église l'annulation d'un mariage célébré contre toutes les lois divines et humaines. Or, depuis quelques années déjà, Frédéric-Auguste avait des vues sur l'avenir de la jeune héritière; il la destinait au comte Maurice. Les plaintes de M. de Friesen lui furent une occasion toute naturelle de s'ingérer arbitrairement dans les affaires de la famille de Loeben. Le 19 mars 1708, il écrit de sa main à l'un de ses chambellans, M. de Ziegler, pour lui donner l'ordre de diriger l'éducation de Mlle de Loeben, de la préparer à tenir son rang dans le monde, et de veiller surtout à ce qu'elle ne contracte point avant l'âge une alliance précipitée, indigne de sa fortune et de son rang. M. de Ziegler répond au souverain qu'il accepterait cette tutelle sans hésiter, si son influence ne devait être combattue par la mère et le beau-père de sa pupille. Aussitôt ordre est donné au nom du roi d'amener à Dresde Mme de Gersdorff et Johanna-Victoria; on les sépare, on les met au secret, on les interroge, comme s'il y avait là un crime à punir et une victime à venger. Enfin quand l'enquête est terminée, quand il est bien établi que Mme de Gersdorff a laissé enlever sa fille âgée de neuf ans par un neveu de son mari, et que celui-ci, pour confisquer d'avance la fortune de l'enfant, s'est fait unir à elle devant un autel profané, ce mariage, déféré au consistoire supérieur, est déclaré nul et de nul effet. La mère a beau protester en versant des flots de larmes, elle ne reverra plus sa fille. Johanna-Victoria est confiée à une personne de la cour, Mme de Trützschler, afin que, désormais soustraite aux

influences coupables, elle puisse grandir librement et se choisir elle-même un époux, quand le moment sera venu. Cruelle punition pour la mère imprudente! En vérité, comédie pour comédie, on ne sait laquelle vaut le mieux. La première avait du moins le mérite de la franchise; la cupidité de M. de Gersdorff, en se servant de moyens si blâmables, n'invoquait pas hypocritement l'intérêt de la moralité publique. Quant aux influences tyranniques dont on voulait préserver le libre choix de la jeune fille, elles n'avaient fait que changer de nature; au lieu de la volonté impérieuse d'une mère, c'étaient les caresses intéressées des agens de Frédéric-Auguste. Mlle de Loeben était une âme frivole; on l'amena sans peine à remercier le roi de sa délivrance et à exprimer son aversion pour M. de Gersdorff. Frédéric-Auguste manda le jeune lieutenant en son palais, et après lui avoir adressé les plus sévères reproches, après avoir en quelque sorte suspendu sur sa tête le châtiment de son indignité, il ajouta qu'il daignait lui faire grâce, s'il prenait l'engagement de renoncer pour toujours à Mlle de Loeben. En même temps une négociation fut ouverte avec M. le comte de Friesen pour déchirer le contrat de 1706: ce fiancé à longue échéance, si bizarrement accepté, si bizarrement éconduit, reçut une indemnité en bonne monnaie d'or. Telle était la dignité de ces gentilshommes, telles étaient les nobles mœurs d'un pays que les chroniqueurs du temps nommaient *la Saxe galante.*

Sur un terrain préparé de la sorte, le jeune héros de Stralsund n'eut pas de peine à supplanter ses rivaux. On dit que la riche héritière lui plaisait médiocrement, et que s'il consentit à lui faire sa cour, ce fut le nom de la jeune fille qui le décida. « Soit! aurait-il dit, épousons la victoire! » Quant à Johanna-Victoria, la position quasi royale de Maurice, encore plus que sa gloire naissante, éblouit tout d'abord sa vanité enfantine. Il y a une lettre de sa main, en date du 30 juillet 1711, où nous lisons ces mots : « Je vous assure, en ce qui me concerne, que je vous serai éternellement attachée; dussé-je être privée longtemps de votre conversation, jamais je ne renoncerai à vous. Je vous prie de me conserver aussi un peu d'affection, et j'ose dire que je n'en doute pas. Enfin je me recommande à votre constante amitié, et je reste, monsieur le comte, votre très fidèle Johanna-Victoria de Loeben. » Elle ajoutait en *post-scriptum* des vers français que voici :

Que notre sort est déplorable
Et que nous souffrons de tourment
Pour nous aimer trop constamment!
Mais c'est en vain qu'on nous accable :
Malgré nos cruels ennemis,
Nos cœurs seront toujours unis.

Pourquoi ce couplet d'opéra-comique? Quels sont ces ennemis cruels? Se croyait-elle encore poursuivie par M. de Gersdorff ou le comte de Friesen? Était-ce l'impatience de devenir enfin une dame et la crainte de voir le fils du roi lui échapper? Mauvais enfantillage, si je l'ose dire, enfantillage d'une imagination surexcitée de bonne heure, et qui ne fait que trop pressentir les futurs désordres de la jeune femme.

Trois années plus tard, le 1er mars 1714, Maurice n'ayant encore que seize ans et sa fiancée quinze ans à peine, un édit royal les déclara majeurs tous les deux, « en considération, disait le souverain, de leur bonne conduite, qui nous est personnellement connue : *Wegen ihrer Beiden Uns Selbst bekannten guten Aufführung.* » Le 10 du même mois, les deux fiancés, les deux enfans signèrent leur contrat de mariage, où ils s'engageaient « par une solennelle et irrévocable promesse à s'aimer l'un l'autre comme mari et femme, en tout honneur et toute affection, jusqu'à la fin de leurs jours : *Versprachen Kraftig und unwiderruflich, dass sie sich einander Zeit ihres Lebens ehelich, ehrlich, und herzlich lieben wollten.* » La cérémonie nuptiale eut lieu le 12 mars au château de Moritzbourg, et ce fut le signal d'une série de fêtes dans la royale demeure.

Ne semble-t-il pas que ces promesses solennelles, irrévocables, ces recommandations impérieuses et multipliées, aient eu ce jour-là une signification particulière dans la pensée de ceux qui les dictaient? Elles offrent du moins un singulier contraste avec les événemens qui vont suivre. Maurice était une de ces natures de feu à qui l'action est nécessaire et qui se dévorent, qui se détruisent elles-mêmes dans l'oisiveté. Les archives de Dresde nous apprennent que la jeune comtesse de Saxe, étant devenue enceinte peu de temps après son mariage, supplia le roi de ne pas lui enlever son mari, de ne pas le laisser partir pour l'armée, au moins jusqu'à l'époque de sa délivrance. Elle eût mieux fait de l'envoyer elle-même aux combats. Élevé dans la cour la plus dissolue, le comte Maurice n'avait pas en lui assez de ressources pour échapper aux piéges d'une existence princière; c'est sous le harnais que de tels caractères se déploient tout entiers. Il leur faut la lutte matérielle pour qu'ils fassent éclater leurs qualités morales; trop peu préparés aux combats intérieurs, ils cèdent au premier choc, si l'action ne les soutient pas. Maurice, au milieu des camps, n'est pas seulement un capitaine de génie, un inventeur de manœuvres, un tacticien original, c'est un homme, un cœur aux inspirations généreuses; dans le train de la vie commune, ce n'est plus qu'un débauché dont Voltaire lui-même ne pourra parler sans dédain. Ce caractère se dévoile à nous dès ces premières années. On raconte que le 21 janvier 1715,

le jour où la comtesse de Saxe mit au monde son enfant (c'était un fils qui vécut seulement quelques jours), Maurice commit une témérité qu'il faillit payer de sa vie. Il avait organisé une partie de traîneau sur l'Elbe. Or le dégel avait commencé, bien qu'une couche de glace couvrît encore les eaux du fleuve, et c'était vraiment folie que de s'exposer à un tel péril. Malgré toutes les remontrances, il tint bon, emmenant avec lui deux compagnons qui sans doute, en présence de ses bravades, n'avaient pas eu le courage de se montrer plus prudens. C'étaient le prince Henri II de Reuss et un *cavalier* dont on n'a pas dit le nom. Maurice tient les rênes, ils partent, ils volent; mais soudain la glace se rompt, et cheval et traîneau disparaissent sous les ondes. Un instant après, on voit apparaître à fleur d'eau la tête du comte de Saxe; il s'accroche aux glaçons et finit par aborder au rivage. Le *cavalier* se sauve aussi; quant au prince de Reuss, il faillit ne pas sortir vivant de cet abîme, et ce fut à grand'peine que ses deux compagnons purent lui tendre une main secourable. Folles équipées de l'homme d'action qui se perdra dans les témérités inutiles ou les dissipations vulgaires, s'il ne lui est pas permis d'aspirer à la gloire!

Maurice obtint la permission de retourner à l'armée à la tête de son régiment, et il prit part aux guerres que l'électeur de Saxe soutenait alors pour reconquérir son royaume de Pologne. Un jour qu'il allait rejoindre l'armée saxonne à Sandomir, ayant cru sur un faux bruit qu'un armistice venait d'être signé entre les Saxons et les Polonais, il se mit en route accompagné seulement de cinq officiers et d'une douzaine de serviteurs. Arrivé au petit village de Krosniec, il se mettait à table avec ses officiers dans une salle d'auberge, quand on lui annonça que les ennemis accouraient. C'était une troupe d'environ huit cents cavaliers. Sans hésiter une seconde, Maurice se décide à la lutte et prend ses dispositions avec autant de sang-froid que de vigueur. Il a trop peu de monde avec lui pour défendre la cour de l'auberge et les murailles qui l'environnent; il se retranche dans la maison, résolu à s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de se rendre. C'est Charles XII à Bender. Quelques-uns des soldats de Maurice gardent le rez-de-chaussée de la maison, tandis que les autres, déchargeant leurs mousquets par les fenêtres du premier étage, déciment les assaillans. Les postes d'en bas vont céder au nombre; Maurice les rappelle, détruit l'escalier, barricade les portes, et la lutte recommence avec acharnement. L'ardeur du chef et sa présence d'esprit se communiquent aux soldats. Vingt contre mille, ils comprennent qu'ils doivent frapper à coup sûr. Ceux-ci tirent par les croisées converties en meurtrières; ceux-là, faisant des trouées dans le plancher, mitraillent du haut en bas l'ennemi entassé dans les salles. Le combat dura plus de cinq heures;

les Polonais, dont les rangs venaient tomber tour à tour devant cette redoute si bravement défendue, se décident enfin à battre en retraite, laissant seulement quelques sentinelles pour investir la place. Maurice avait perdu trois hommes, et presque tous les autres étaient blessés; lui-même avait reçu un coup de feu à la cuisse. Pouvait-on compter le lendemain sur une résistance aussi solide de la part d'une poignée d'hommes mutilés? Il faut ici un coup de main exécuté avec la promptitude de la foudre. La nuit venue, quand on les croit endormis, quand les gardes eux-mêmes commencent à céder à la fatigue, le comte et les siens, armés jusqu'aux dents, s'élancent hors de la maison, massacrent les sentinelles, s'emparent des chevaux, leur mettent l'éperon dans les flancs, et, gagnant la forêt prochaine, sont bientôt à l'abri des poursuites.

Au milieu de ces actes d'héroïsme, Maurice de Saxe devait se livrer par instans à de singuliers excès, car nous voyons par les archives de Dresde que les accusations les plus graves pesèrent sur lui en différentes rencontres. Aussitôt la guerre finie, il se jetait dans les aventures de toute sorte, et de là bien des choses qui pouvaient scandaliser même la cour de Frédéric-Auguste. La femme du maréchal de Loewendal ayant essayé de le défendre contre je ne sais quel grief dont se plaignait amèrement le chef du cabinet saxon, M. le comte de Flemming, celui-ci répondait : « Je crains que, par une flatteuse complaisance pour lui, vous ne le gâtiez et ne détruisiez ce qu'il y a encore de bon en son naturel. » Ce qu'il y a encore de bon en son naturel! Voilà un langage bien dur, si l'on se rappelle surtout ce qu'étaient les mœurs publiques dans ces cours de Saxe et de Pologne. Et ce n'était pas seulement le comte de Flemming qui parlait ainsi, c'était le roi lui-même, puisque la comtesse de Kœnigsmark, précisément à cette époque (mars 1716), était obligée de justifier son fils auprès du roi et lui adressait la lettre que voici : « Depuis l'enfance du comte, je me suis étudiée à connaître son cœur; je n'ai jamais remarqué aucune mauvaise inclination, ni entendu dire de ma vie qu'il eût fait une mauvaise action... Si j'en dois croire plusieurs rapports de l'armée, il a fait son devoir au possible pendant cette campagne (1). » Malgré les éclatans souvenirs invoqués ici par la comtesse, le comte de Saxe eut la douleur de perdre son régiment, et comment ne pas voir là une preuve nouvelle du mécontentement excité par ses désordres? Le comte Flemming ayant décidé le roi à opérer une réduction dans l'armée saxonne, on tira au sort entre plusieurs régimens pour savoir lesquels seraient licenciés; ne pouvait-on mettre à part celui que le fils

(1) Nous citons le texte même de la comtesse de Kœnigsmark, qui écrivait ses lettres en français.

du roi avait commandé d'une manière si brillante? Une scène très vive, assurent les chroniqueurs du temps, eut lieu à ce sujet entre le roi et le comte de Saxe; le fils se serait plaint à son père avec une violence extrême, et, menacé d'un emprisonnement dans une forteresse, il serait sorti du palais en toute hâte, aurait fait seller son cheval, et serait allé se cacher au loin dans une des propriétés de sa femme. Nos documens des archives de Dresde ne contiennent, il est vrai, aucun détail à ce sujet. Il est impossible pourtant de révoquer en doute l'espèce de défaveur qui pesait alors sur Maurice de Saxe, et puisque la dissipation des mœurs dans une pareille cour ne devait pas être jugée bien sévèrement, que faut-il penser des incartades de toute sorte auxquelles s'abandonnait le jeune colonel?

Thomas affirme dans son *Éloge du Maréchal de Saxe*, et tous les historiens ont répété après lui, que Maurice prit part à la mémorable expédition du prince Eugène contre les Turcs en 1717. « Passionné pour la gloire, — s'écrie l'orateur, — avide de s'instruire, partout où il peut vaincre, c'est là sa patrie. Il devient encore une fois le disciple d'Eugène. Ce grand homme affermissait les barrières de l'empire contre ce peuple obscur dans sa source, mais redoutable dans ses progrès, ennemi des chrétiens par religion comme par politique, qui, sorti des marais de la Scythie, a inondé l'Asie et l'Afrique, subjugué la Grèce, fait trembler l'Italie et l'Allemagne, mis le siége devant la capitale de l'Autriche, et dont les débordemens peut-être auraient dès longtemps englouti l'Europe, si la discipline et l'art de la guerre ne devaient avoir nécessairement l'avantage sur la férocité courageuse. Maurice étudia contre ces nouveaux ennemis l'art de prendre les villes et de gagner les batailles. » Traduisez dans la langue de l'histoire ces périodes académiques, il restera ceci : Maurice de Saxe, en 1717, se rendit en Hongrie, où l'empereur d'Allemagne avait réuni sous les ordres du prince Eugène une armée de cent cinquante mille hommes destinée à refouler les Turcs au-delà du Danube. Il assista au siége et à la bataille de Belgrade. Là-dessus, Thomas s'exalte; il aperçoit en imagination son jeune héros écoutant les leçons du prince Eugène; il les répète, il les commente, rien ne manque à l'amplification oratoire, et après ce morceau à la Bossuet, où le double reflet de Turenne et de Condé illumine le front du jeune colonel, il termine ainsi pour couronner l'œuvre : « Telles étaient les leçons sublimes qu'Eugène donnait à Maurice. L'un méritait la gloire de les donner, l'autre celle de les recevoir, et ces deux hommes étaient également dignes l'un de l'autre. » Par malheur, rien de tout cela n'est exact. Maurice n'est pas allé en Hongrie, quoiqu'il ait sollicité avec ardeur un régiment pour le conduire à Belgrade. Nous savons au contraire, par les ar-

chives de Dresde, qu'il poussa des cris de colère contre le comte de Flemming, s'imaginant que l'obstacle venait de son mauvais vouloir. Un savant viennois, M. Alfred Arneth, qui a publié récemment une biographie très complète du prince Eugène avec les documens inédits des archives d'Autriche, nomme tous les officiers étrangers qui vinrent prendre part à cette expédition (1). Hommes du nord et hommes du midi s'étaient donné rendez-vous à cette espèce de croisade dont le chef venait d'être solennellement béni et armé par le pape. On y voyait le jeune prince Emmanuel, frère du roi de Portugal Jean V, qui, après une querelle déplorable où le roi s'était oublié jusqu'à le frapper au visage, avait quitté à jamais son pays natal, et, admis dans l'intimité du prince Eugène, effaçait en héros la tache imprimée à son honneur. On y voyait tout un groupe de princes et de gentilshommes venus de la cour de France : le comte de Charolais, de la maison de Condé; le prince de Dombes, fils du duc du Maine, et par conséquent petit-fils de Louis XIV; le prince de Pons et le chevalier de Lorraine. Aurait-on pu oublier le fils du roi de Pologne parmi ces hôtes illustres? Les registres de la campagne de 1717, conservés aux archives de Vienne, ne mentionnent pas son nom une seule fois. C'est en vain sans doute que le colonel sans régiment avait demandé à son père l'autorisation d'aller se battre sous les drapeaux du prince Eugène; c'est en vain, nous le savons, qu'il renouvela sa demande l'année suivante. La comtesse de Doenhof ayant transmis au comte de Flemming les plaintes que Maurice ne cessait de proférer contre lui à l'occasion de ce refus, le ministre répondit le 30 mars 1718 : « M. le comte de Saxe se plaint à tort de moi sur ce qu'il ne va pas en Hongrie, puisque je lui ai dit à lui-même que j'en serais fort content, et qu'il n'avait qu'à en parler au roi. Il souhaite d'y aller à la tête d'un régiment; mais en a-t-il un, et puis-je de droit en ôter un à un autre colonel pour le lui donner? Enfin, quand cela se pourrait par droit, cela dépend-il de moi, et ne faut-il pas que le roi, à qui je lui ai dit de s'adresser, me l'ordonne?... Je vous prie, madame, de considérer encore si, tout fils de roi qu'il est, étant soldat et dépendant des articles de guerre, quoiqu'il n'ait pas de régiment, il fait bien de se plaindre légèrement de son supérieur, comme je le suis par l'ordre de sa majesté?... En manquant ainsi au point le plus essentiel, qui est de savoir obéir pour apprendre à commander, quel progrès pourrait-il faire dans le métier qu'il a embrassé, et qu'il veut continuer? »

Que faisait-il donc pendant ces longs mois d'inaction forcée? Une

(1) *Prinz Eugen von Savoyen. Nach den handschriftlichen Quellen der Kayserlichen Archive,* von Alfred Arneth. 3 vol. Vienne, 1858. Voyez tome II, pages 424-426.

lettre de la comtesse de Kœnigsmark, tirée aussi des archives de Dresde, jette une triste lumière sur les *juvenilia* du futur vainqueur de Fontenoy. C'est encore à Flemming, au maréchal de cour, que s'adresse la pauvre mère, et elle lui écrit ces mots : « L'oisiveté du comte de Saxe est un état qui le perdra de réputation et de mœurs; il est impossible qu'il puisse rester sur ce pied sans blesser même la gloire du roi. C'est à sa majesté de prononcer ce qu'elle veut faire de lui, s'il doit partir pour les pays étrangers, ou si elle veut l'employer dans son service... » Elle écrivait au roi vers le même temps, à propos des embarras pécuniaires de son fils : « Ne pouvant vivre que par emprunts, l'indigence l'expose tous les jours à des choses indignes de lui, dont la fin ne peut être que le désespoir. »

Indignité, désespoir, voilà des mots bien tragiques. Et pourquoi craint-elle qu'il ne soit bientôt perdu de réputation? pourquoi cette pensée de lui ouvrir une autre carrière dans les pays étrangers? C'est que nous touchons ici à une crise funeste de sa vie, à une crise aussi mystérieuse que douloureuse : je dis mystérieuse, car ce drame domestique était assez mal connu jusqu'à présent, et les documens nouveaux ne l'ont pas encore dégagé de bien des parties obscures. Que Maurice de Saxe, avec sa nature fougueuse, son impatience de l'inaction et le peu d'attachement qu'il avait montré à sa femme dès le premier jour, ait donné à la comtesse les plus légitimes sujets de plainte, c'est ce qu'on n'a jamais ignoré. Quant à la jeune femme, on semble croire aujourd'hui qu'elle lui infligea la peine du talion, se vengeant du désordre par le désordre, et descendant aussi bas qu'il descendait lui-même. Voilà ce qu'il y a de plus clair dans ces ténébreuses anecdotes, et il faut y ajouter maintenant quelques détails nouveaux.

A la fin de l'année 1718, la comtesse de Saxe, privée de ses revenus par les dissipations du comte, va demander asile à Aurore de Kœnigsmark dans l'abbaye de Quedlinbourg. « Pour Mme la comtesse, écrit au roi la mère de Maurice (février 1719), il y a déjà près de quatre mois qu'elle s'est réfugiée chez moi dans l'abbaye, tous ses revenus étant pour les créanciers. Je lui dois trop d'amitié pour ne pas partager avec elle le peu que j'ai. » La démarche de la jeune femme, la lettre d'Aurore de Kœnigsmark à Frédéric-Auguste, tout semble prouver que la belle-mère et la bru sont parfaitement d'accord. Quelques mois se passent, et tout est changé. La comtesse de Saxe a quitté l'abbaye de Quedlinbourg, elle est revenue dans une de ses terres; c'est de là qu'elle écrit au roi une lettre suppliante où éclatent à la fois et la douleur d'avoir perdu l'affection de son mari et la défiance que lui inspire désormais Mme de Kœnigsmark. Que le père de Maurice lui vienne en aide; elle ne peut plus

s'adresser à sa mère. Elle conjure donc Frédéric-Auguste de lui ramener le comte de Saxe; mais pas d'imprudence, pas de paroles indiscrètes! Maurice et sa mère doivent ignorer toujours que la comtesse de Saxe a osé porter ses plaintes aux pieds du roi. « Votre majesté, ajoute-t-elle, connaît l'esprit de la comtesse de Kœnigsmark, qui est capable de démêler les secrets les plus mystérieux; ainsi elle peut juger dans quelle situation je suis, craignant à tout moment d'être découverte. » Elle revient plusieurs fois sur cette idée; le roi ne saurait mener l'affaire avec trop de circonspection. Si le roi se montrait irrité contre Maurice, celui-ci se douterait bien que sa femme a élevé des plaintes, et alors elle serait perdue. Elle ajoute ces paroles touchantes : « Étant unis par un lien si fort, je souhaiterais ardemment de vivre en bonne intelligence avec lui, s'il avait seulement un peu de complaisance pour moi. Je serai toujours contente, s'il me témoigne quelque peu d'estime et ne me brusque pas à chaque instant dès que je parle à quelqu'un. Au reste, je fais serment à votre majesté que je me conduirai de telle manière que personne n'aura rien à me reprocher. » Cette lettre est du 26 août 1719; le 28, elle annonce au roi que Maurice l'a mandée auprès de lui ce jour-là même et lui a dit : « Je sais, madame, que vous vous plaignez de moi au monde entier. S'il vous plaît que nous nous séparions, j'y consens; mais si vous voulez rester avec moi, je vous préviens que vous serez obligée de vous régler selon ma volonté. Votre conduite ne m'agrée en aucune façon, et je saurai bien la faire changer. Vous avez jusqu'à demain pour prendre une résolution. » Après avoir raconté cette scène inattendue, — je dis inattendue pour nous, qui ne sommes pas encore dans le secret, — après avoir montré ainsi l'accusé devenant tout à coup l'accusateur, elle invoque de nouveau la protection de Frédéric-Auguste et accuse Aurore de Kœnigsmark d'être la seule cause de ses malheurs. Aurore de Kœnigsmark, à l'entendre, est l'arbitre unique de sa destinée; « mais plutôt que de me rendre son esclave, s'écrie-t-elle avec une irritation singulière, j'aimerais mieux me résigner au pain et à l'eau. »

Que s'était-il donc passé entre la comtesse de Saxe et la comtesse de Kœnigsmark? La mère de Maurice avait-elle essayé en vain de réprimer les désordres de sa bru? Avait-elle compris que tous ses efforts seraient vains, que la jeune femme, à la fois altière et dissimulée, vindicative et voluptueuse, ne renoncerait jamais à ses représailles, que l'honneur de son fils en recevrait de mortelles atteintes, que sa situation serait d'autant plus intolérable qu'il aurait moins le droit de s'en plaindre, qu'il serait ridicule s'il paraissait tout ignorer, odieux s'il prétendait sévir, et que ce mariage, tant désiré par elle comme un point d'appui pour l'avenir du comte de

Saxe, allait devenir au contraire l'écueil de sa fortune? Est-ce pour cela que nous la verrons impitoyable dans ses rapports avec Johanna-Victoria, elle qui s'est montrée toute sa vie si indulgente et si bonne? Est-ce pour cela qu'elle poussera la haine jusqu'à désirer, bien plus, jusqu'à favoriser l'avilissement de la jeune femme, décidée qu'elle est à la perdre pour sauver Maurice? Nos documens des archives de Dresde nous font deviner cette situation plutôt qu'ils ne l'établissent avec netteté; mais de quelque manière qu'on explique ces fureurs, ces dénonciations, ces intrigues meurtrières, au travers desquelles la vérité a tant de peine à se faire jour, il faut reconnaître qu'il y a là une tragédie épouvantable.

Un des biographes d'Aurore de Kœnigsmark, l'Allemand Cramer, et le savant directeur des archives de Dresde, M. de Weber, affirment tous deux que la comtesse de Saxe, pendant son séjour à l'abbaye de Quedlinbourg, sous les yeux mêmes de sa belle-mère, avait déjà commencé à mener une vie de débauches. Suivant l'exemple de son mari, elle prenait ses amans tour à tour, ou plutôt à la fois, en bas comme en haut. Pourquoi la comtesse de Kœnigsmark, si vigilante plus tard, se montra-t-elle en ce moment si indifférente aux aventures de Johanna-Victoria? pourquoi attend-elle une année entière avant de se plaindre? pourquoi, se décidant enfin à intervenir, s'adresse-t-elle au roi par une dénonciation secrète, et non directement à la jeune femme? Les questions se succèdent sans réponse. A ces incertitudes d'un procès mal instruit ajoutez des aventures scandaleuses où le faux et le vrai sont mêlés d'une façon inextricable. Parmi les personnes qui composaient la maison de la comtesse de Kœnigsmark, se trouvait une jeune femme élégante et jolie, Mme Rosenacker. Elle suivit sa maîtresse à Dresde en 1720, quand celle-ci, sur l'ordre du roi, vint y tenter, en apparence du moins, la réconciliation des deux époux, et ne fit que les séparer davantage. La comtesse de Saxe, qui recevait sa belle-mère avec une attitude si résolûment hostile, adressait au contraire mille avances à la Rosenacker, et finit par contracter avec elle une étroite intimité. Elle lui dit un jour très confidentiellement : « Savez-vous qu'un grand prince vous a remarquée? Il vous aime et m'a ordonné de vous amener à lui, à la promenade. » Ce grand prince, elle le donna clairement à entendre, c'était le roi. Assez troublée de cette nouvelle, la Rosenacker demande conseil à sa maîtresse, qui lui répond sans hésiter : « Il faut faire plaisir à ce grand prince sans se mettre en peine du reste. » On voit que les deux femmes se valaient; le conseil donné par la comtesse de Kœnigsmark est digne de la mission remplie par la comtesse de Saxe. Au reste, l'aventure n'eut pas de suites : le roi ne parut pas au rendez-vous de la pro-

menade. Il est à peu près certain que la comtesse de Saxe avait imaginé ce roman pour éveiller l'ambition de la Rosenacker et l'attacher à ses intérêts; elle voulait avoir un espion auprès d'Aurore de Kœnigsmark. Celle-ci écrivait plus tard en parlant d'elle : « Son esprit étant naturellement porté aux intrigues, les laquais, les servantes, les sorcières, tout y fut employé. » Cette fois du moins l'intrigue ne réussit pas; la comtesse de Saxe, dans l'impatience de sa haine, avait manqué d'adresse, et, démasquant ses projets avant d'avoir tout à fait perverti sa complice, elle l'avait effrayée. Elle lui montra un jour deux petites boîtes contenant deux paquets d'une poudre blanche préparée par un Italien qui demeurait à Vienne : « Voilà le seul moyen, dit-elle, qui puisse me rendre ma liberté. » En même temps elle pria la Rosenacker de verser une de ces poudres à Maurice dans une tasse de café, — non pas dans une tasse de thé, car l'effet serait nul, — dans une tasse de café pur, et les choses suivraient leur cours lentement, mais infailliblement, sans que personne pût rien soupçonner. Le comte serait malade pendant quelque temps et mourrait au bout de quatre mois. Alors, sa mère tombant dans le désespoir, ce serait le moment de lui faire avaler l'autre paquet de poudre, et chacun attribuerait la mort de Mme de Kœnigsmark à l'excès de sa douleur. La Rosenacker, si dévouée qu'elle pût être à la comtesse de Saxe, ne put s'empêcher de frémir en face de ce plan effroyable où les douleurs prévues d'une mère entraient dans les combinaisons de l'assassin; elle répondit en pâlissant que le comte ne lui avait jamais fait aucun mal, qu'elle exposait sa vie en commettant un tel crime... A ces mots, et sans la laisser achever, la comtesse de Saxe entra dans une colère horrible, menaçant de lui faire prendre cette poudre à elle-même, si elle osait trahir sa confiance. Tel est du moins le récit de la Rosenacker, qui, malgré les menaces de la comtesse, s'empressa d'aller se jeter aux pieds de Mme de Kœnigsmark et de lui révéler ces horreurs. Peu de jours après, la jeune femme du comte Maurice allait trouver sa belle-mère, lui peignait la Rosenacker comme une vile intrigante, une créature scélérate, et l'engageait à se défier de ses calomnies. Entre sa belle-fille et sa suivante, Aurore de Kœnigsmark fut-elle embarrassée? Ce ne fut pas sa belle-fille qui l'emporta auprès d'elle en cette lutte honteuse : elle dut la croire capable des derniers forfaits après de telles révélations, car, ayant occasion d'écrire au comte de Saxe au sujet de ses affaires domestiques, c'est alors qu'elle lui donna le conseil « de lâcher entièrement la bride à la comtesse, qui se perdrait infailliblement. »

Quelle que soit d'ailleurs la vérité sur l'histoire que nous venons de transcrire, ce sont là de tristes paroles, et qui jettent bien des

doutes sur ces intrigues. Comment savoir d'ailleurs si la Rosenacker est bien digne de foi, si elle n'est pas l'instrument de quelque machination ténébreuse, si ce n'est point elle qui a servi à précipiter dans le déshonneur Johanna-Victoria? Ce qui est incontestable, c'est l'acharnement d'Aurore de Kœnigsmark contre la comtesse de Saxe. « Il faut lui lâcher la bride, avait-elle dit; elle se perdra infailliblement. » Quelque temps après, soit que la bride en effet ait été lâchée, soit que la calomnie s'en mêlât, elle adressait au roi ce rapport de police, conservé aux archives de Dresde. Il est rédigé en français; nous demandons la permission, en le transcrivant ici, de rectifier, pour la commodité du lecteur, les incorrections de langage et les fautes d'orthographe dont il fourmille.

« Sire,

« On se croit obligé de donner un avis à votre majesté en vue de l'intêrêt qu'elle y pourrait prendre, dût-il ne lui servir qu'à titre d'information fidèle. Mme la comtesse de Saxe, après le départ du comte son mari, continuant son train de vie avec d'autant moins de précaution qu'elle espérait ne pas le voir revenir de plusieurs années, fit un voyage *incognito* à Leipzig à la dernière foire de Pâques, où elle retrouva le page déserteur du comte son mari, nommé Iago, qui déserta mal à propos de chez le comte l'année passée, sans qu'on ait pu en pénétrer la raison. Ce page parut à Leipzig dans un équipage de prince très magnifique, en habits et en livrée, avec plusieurs chevaux de main, les uns plus beaux que les autres. Mme la comtesse lui permit accès auprès d'elle dans son incognito; elle consentit même à ce qu'il la suivît à sa terre de Schœnbrunn, en Lusace, où il fut reçu avec beaucoup de distinction, mangeant et jouant avec elle, honneur qu'il ne pouvait mériter ni comme page déserteur, ni comme servant au régiment d'Hammerstein des troupes prussiennes. Ces plaisirs et faveurs, dont les domestiques se scandalisèrent beaucoup, continuèrent pendant près de six semaines, jusqu'à ce que la nouvelle du prochain retour du comte arriva, qui leur causa une grande épouvante. Iago se sauva le plus tôt qu'il lui fut possible, et Mme la comtesse plia sa toilette peu de jours après, sous prétexte d'aller voir un de ses cousins en Silésie; mais, comme le page l'attendait à Liegnitz, où il lui avait fait arrêter des appartemens, on craint avec raison qu'ils ne poussent le voyage ensemble jusqu'à Breslau. Ce jeune homme marche dans une chaise à six chevaux, environné de fusils et de pistolets pour tirer plus de vingt coups de sa chaise : marque évidente qu'il craint d'être attrapé. Un voyage si scabreux pour l'honneur du comte ne peut qu'avoir des suites très fâcheuses... »

Cette dénonciation dut être communiquée par ordre du roi à la comtesse de Saxe, car nous voyons qu'elle y répondit dans un long mémoire adressé à Frédéric-Auguste : elle affirme que tous les faits qu'on lui reproche ont été inventés ou falsifiés par ses ennemis. Elle

a passé une partie de l'hiver dans son château de Schœnbrunn, près de Gorlitz; mais « c'est un lieu qui dans cette saison ressemble plus à un désert qu'à un endroit habitable. » Elle a fait un voyage en Silésie, mais c'était pour voir un vieil oncle auprès de qui elle a demeuré quatre semaines, et qui pourra lui rendre témoignage. Elle n'avait d'autre compagnie qu'une suivante. Si l'ancien page du comte, le déserteur Iago, est venu la trouver, c'était seulement pour la prier d'intercéder en sa faveur auprès du comte de Saxe. Bref, sa conscience est tranquille et défie toutes les accusations. Dans une lettre au général de Flemming, très mêlé aussi à ces affaires comme ministre absolu du roi, la comtesse Victoria semble disposée à faire quelques aveux. « Une jeune personne, — écrit-elle, et je cite sans traduire, car elle se sert ici de la langue française, — une jeune personne peut bien faire une faute, pourvu qu'elle se repente et se corrige. »

Se repentir! se corriger! on voit que la jeune femme ne demandait pas mieux que de se préparer un meilleur avenir. Supposé qu'elle fût coupable, elle l'était moins que le comte de Saxe, et en tout cas ce n'est pas elle qui a voulu le divorce. Pendant qu'elle songe à recommencer une existence nouvelle, Maurice ne cesse d'agir auprès d'elle par la prière ou par la menace, afin de la décider à rompre volontairement le lien qui les enchaîne. Il lui adresse un long mémoire tout rempli de ses reproches, lui promettant « de cacher ses désordres au public et de prendre sur lui la faute, si elle consent à se désister de bonne grâce. » Se désister, dans la pensée de Maurice, cela signifie renoncer au désir qu'elle a de rester comtesse de Saxe. Soit que la jeune femme, pressée de telles menaces, redoutât les scandales d'un procès, soit qu'elle désespérât de ramener jamais à elle l'homme qui la traitait si rudement, elle consentit à se désister, c'est-à-dire à demander son divorce avec le comte de Saxe, en invoquant les griefs que le comte lui fournissait si volontiers. Un des plus anciens biographes du maréchal a raconté fort en détail que le jeune comte s'était arrangé pour être surpris en flagrant délit d'adultère avec une femme de chambre de la comtesse, qu'une instruction judiciaire avait eu lieu à la suite de cet éclat, que le coupable avait été jugé et condamné à mort, mais que le soir même de sa condamnation, invité à la table du roi son père, il avait trouvé sous sa serviette le décret qui lui accordait sa grâce. On s'étonne que de telles histoires puissent s'accréditer sur la foi d'un chroniqueur suspect; on s'étonne surtout de les retrouver de nos jours en des livres estimables, après que la critique en a démontré l'invraisemblance. Maurice condamné à mort pour ses aventures! la galanterie punie de mort sous le règne de Frédéric-Au-

guste! Ceux qui ont répété ces niaiseries avaient oublié le vers de Frédéric le Grand :

Quand Auguste buvait, la Pologne était ivre.

Les choses se passèrent d'une façon plus conforme aux mœurs de l'époque; il n'y a dans cette histoire ni surprise, ni coup de théâtre, ni condamnation à mort, ni intervention du roi. Le 21 mars 1721, la comtesse de Saxe adresse au consistoire supérieur de l'église réformée une requête où elle demande l'annulation de son mariage, le comte ayant manqué à ses sermens et violé la foi conjugale. Le 26, la plaignante est mandée devant le consistoire; le président l'invite, comme c'est son devoir, à se réconcilier avec son mari, mais elle persiste dans son dessein, affirmant que tout espoir est perdu, et que le comte ne s'amendera jamais. Si elle n'a cité dans sa plainte qu'une seule des complices de son mari, c'est pour éviter le scandale; elle aurait pu en signaler beaucoup d'autres. Bref, elle a vécu de telle façon jusque-là que les dissipations du comte ont absorbé non-seulement ses revenus, dont elle n'a pu jouir, mais une partie même de sa fortune. Alors la comtesse se retire, et Maurice est mandé à son tour devant le tribunal. Le président, après avoir fait lire la plainte qui le concerne, lui demande s'il n'a rien à dire pour sa défense. « Absolument rien, » répond-il, et il avoue sans le moindre embarras tout ce que lui reproche l'accusation. Le président insiste encore, il exprime les regrets et les doutes du consistoire; n'y aurait-il pas quelque animosité de la part de la comtesse? Les faits imputés à Maurice ne seraient-ils pas envenimés par le ressentiment? « J'avoue, répond Maurice, que notre affection mutuelle n'a jamais été bien vive; mais la comtesse n'a rien exagéré : les faits dont elle se plaint sont parfaitement exacts. » Le consistoire n'avait plus qu'à prononcer la sentence : il déclara le mariage de Maurice de Saxe et de Johanna-Victoria de Loeben légalement et religieusement dissous, et autorisa la femme, comme innocente en ce procès, à contracter une nouvelle union selon les lois de l'église chrétienne. Le lendemain, Maurice écrivait au roi : « Un grand homme l'a dit, *on n'a que deux bons jours, l'entrée et la sortie;* mais cet honnête homme voulait faire des vers, et il fallait trouver un jeu et une cadence, car il m'a paru que la sortie est infiniment meilleure que l'entrée. J'ai été hier au consistoire, c'est-à-dire dans la maison de M. Leibziger, et après que le président eut prononcé, avec toute la politesse du monde, une sentence qui d'ordinaire n'est guère polie, le surintendant voulut me régaler d'un plat de son métier, car les prêtres veulent toujours se mêler de tout; mais j'abrégeai la harangue en disant : « Monsieur, je sais

ce que vous voulez dire. Nous sommes tous de grands pécheurs, cela est vrai, la preuve en est faite. » Je fis la révérence, et je laissai ce qu'on appelle le consistoire suprême dans la méditation de la grande vérité que je venais de lui dire. »

C'est par cette saillie impertinente, par cette pirouette d'un talon rouge en face d'un conseil si paternel et si grave, que se termine un épisode dont les péripéties avaient failli tourner au tragique. Nous devons ajouter en historien fidèle que l'épouse divorcée de Maurice de Saxe se maria trois ans après avec un gentilhomme entouré de l'estime générale, M. de Runkel. Il faut croire qu'elle s'était relevée par le repentir, car ce second mariage la consola du premier. M. de Runkel, par une gestion habile, put sauver les débris de l'immense fortune que le comte de Saxe avait si gravement compromise. Plusieurs enfans, nés de cette union, vinrent honorer et bénir l'ancienne comtesse de Saxe. Elle mourut en 1747. On dit que Maurice, une fois le divorce prononcé, lui montra beaucoup d'égards et même une sorte d'amitié en diverses circonstances. Que le fait soit exact ou non, il est certain que Johanna-Victoria se trouve comme réhabilitée par la seconde moitié de sa vie. Je ne sais si de nouveaux documens nous feront jamais connaître les vrais motifs du rôle si singulier qu'Aurore de Kœnigsmark joua auprès de sa belle-fille; en attendant, il paraît difficile d'ajouter foi à tous ses rapports, et quant aux accusations de la Rosenacker, il faut sans doute les mettre sur le compte d'une imagination exaltée. Ajoutons encore un trait singulier de cette singulière histoire. Si le comte de Saxe ne cessa de lui montrer du respect pendant tout le temps qu'il séjourna en Allemagne, il évita de parler d'elle aussitôt qu'il fut établi en France. Voulait-il écarter le souvenir d'un épisode qui lui faisait peu d'honneur? Avait-il, à défaut de scrupule, quelque autre raison de garder le secret? Était-ce simplement indifférence et oubli? Je ne sais; ce qui est certain, c'est qu'à la cour de France on ignorait absolument l'histoire de son mariage. Mme de Pompadour, écrivant à la duchesse d'Estrées quelque temps après la mort du maréchal de Saxe, lui disait : « A propos de ce pauvre Saxe, il avait quelquefois des idées singulières. Je lui demandais un jour pourquoi *il ne s'était jamais marié.* — Madame, dit-il, comme le monde va à présent, il y a peu d'hommes dont je voulusse être le père, et peu de femmes dont je voulusse être l'époux. — Cette réponse n'était pas galante, mais pourtant il y a quelque apparence de raison. Il disait aussi qu'une femme n'était pas un meuble propre à un soldat. »

Ces derniers mots, qui résument si bien la période dont nous venons de tracer l'histoire, expliqueront toute la vie de Maurice de

Saxe. Maurice est un soldat et un soldat d'une espèce particulière, le soldat qui a besoin de courir les hasards et de poursuivre les aventures. On a remarqué avec raison que les hommes entrés dans le monde d'une façon irrégulière avaient ordinairement quelque chose de hardi, de provocateur, comme s'ils se croyaient obligés de lutter contre l'ordre social et de s'y faire une place l'épée haute. Ce sentiment, assure-t-on, se retrouve chez les plus humbles; que sera-ce donc chez un bâtard de roi! Maurice était le fils illégitime d'un souverain qui, par ses qualités personnelles, mélangées de beaucoup de vices, par son courage, sa présence d'esprit, son jugement politique, avait joué un rôle considérable parmi les princes de son temps, un rôle bien plus grand à coup sûr que ne le comportait l'étendue de ses états. Il avait vu de près cette grandeur royale; il touchait le trône, si l'on peut dire, et il en était séparé par un abîme : de là peut-être l'usage ardent, mais fiévreux, des rares qualités qu'il avait reçues, de là ses ambitions et ses désordres. A travers la noblesse de son esprit et la générosité de son cœur, on sent percer en mainte occasion le signe que nous venons de décrire. Pourquoi l'a-t-on marié encore enfant à une enfant comme lui, qui, vertueuse ou légère, jalouse ou indifférente, ne peut être qu'un embarras sur son chemin? Il est soldat et il cherche un royaume. Il le cherchera toute sa vie, en Courlande d'abord, plus tard dans l'île de Corse, plus tard enfin à Madagascar ou dans les terres vierges de l'Amérique. A l'époque même où il immortalise son nom au service de la France, quand il bat à Fontenoy, à Raucoux, à Lawfeld, les armées dans les rangs desquelles il avait appris les premières notions de la guerre, est-ce seulement l'amour de la gloire qui l'inspire? Non, il veut un trône dans quelque coin de l'univers, il rêve à ce que pourrait faire un homme habitué à commander les hommes, il rêve aux moyens de constituer quelque part, fût-ce dans l'autre hémisphère, une nation virile et façonnée comme les Romains au maniement des armes; il rêve... Ah! ce n'est pas un vain mot qu'il a tracé lorsque, composant dans ses loisirs le livre qui résume sa destinée, ce livre tout militaire, tout technique, où l'on n'a vu jusqu'à présent que le bréviaire du général en chef, il l'intitule hardiment : *Mes rêveries*. Maurice de Saxe, tel qu'il nous apparaît aujourd'hui d'après les révélations des archives de Dresde, est un chercheur d'aventures, mais d'aventures héroïques; c'est un rêveur de race royale.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES ORIGINES

DE

LA QUESTION D'ORIENT

I.

DÉCADENCE DES CROISADES.
COMMENCEMENS DE L'ESPRIT POLITIQUE ET COMMERCIAL.
UN BLOCUS CONTINENTAL DU XIVe SIÈCLE.

L'histoire de la question d'Orient n'est pas du tout la même chose que l'histoire de l'Orient. Étudier dans le passé la question d'Orient, c'est étudier quels sont dans les divers siècles les rapports entre l'Orient et l'Occident, quelle est la lutte qui s'établit entre les deux mondes, comment ils essaient de se conquérir et de s'absorber l'un l'autre, comment ils se repoussent et se bornent l'un par l'autre et dans quelles limites, — comment ces limites, selon les temps, avancent ou reculent, tantôt au profit d'un monde, tantôt au profit de l'autre, — comment entre ces deux mondes la nature et l'histoire ont placé des populations intermédiaires qui sont destinées à amortir le choc et à ménager la transition, — comment la paix de l'Orient et de l'Occident dépend du sort et de l'état de ces populations intermédiaires. Voilà ce que j'appelle l'histoire de la question d'Orient, et c'est cette question ainsi expliquée que je veux étudier depuis la fin des croisades jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, laissant de

côté tous les événemens qui n'ont pas un rapport direct avec ce sujet (1).

Je me suis souvent demandé pourquoi l'Occident au XVe siècle n'avait pas secouru l'Orient chrétien, pourquoi il avait laissé tomber Constantinople au pouvoir des Turcs. Plusieurs choses expliquent ce cruel et impolitique abandon. — En premier lieu, l'enthousiasme des croisades s'était amorti; l'esprit de conquête et d'établissement en Orient l'avait corrompu. Le zèle qui au XIIe siècle poussait les croisés vers le saint tombeau n'était plus qu'une tradition populaire et poétique. La tradition inspirait les poètes; elle ne créait plus d'armée. — Les principautés et les seigneuries que les Latins avaient conquises en Orient ne servaient point à défendre l'Orient contre les Turcs, elles l'affaiblissaient plutôt par deux causes : d'abord les princes et les seigneurs latins de l'Orient étaient sans cesse divisés et en guerre les uns contre les autres; de plus, ils avaient les Grecs pour ennemis. La prise de Constantinople en 1204 avait transformé en conquérans et en usurpateurs ces croisés que les populations chrétiennes avaient d'abord accueillis comme des alliés et des libérateurs. — Enfin le schisme qui séparait l'église grecque de l'église romaine faisait qu'entre les Latins et les Grecs les haines religieuses s'associaient aux antipathies de mœurs et d'idées. Les Grecs n'imploraient le secours des Latins que lorsqu'ils se sentaient réduits à la dernière nécessité; les Latins, de leur côté, faisaient payer leur secours en imposant l'union des deux églises, c'est-à-dire la domination de l'église romaine, ou en exigeant des cessions de territoire et des priviléges commerciaux qui affaiblissaient d'autant les Grecs. De là entre les Grecs et les Latins une haine vivace qui faisait que les malheurs des Grecs touchaient peu l'Occident, et que les secours des Latins inspiraient peu de reconnaissance aux Grecs. Il aurait fallu qu'à défaut de commisération pour l'Orient chrétien, l'Occident comprît quel danger il y avait pour lui à laisser les Turcs s'emparer de Constantinople. Ce danger ne fut compris qu'après l'expérience.

Si l'on veut reprendre dans l'histoire les trois causes que je viens d'indiquer, on verra bien vite comment, dès le milieu du XIIIe siècle, l'Europe ne retenait plus des croisades qu'un souvenir inefficace, cher au peuple et aux poètes, mais incapable de pousser encore l'Occident à Jérusalem, — comment l'esprit de conquête et d'aventure féodales avait remplacé la pieuse ferveur du XIIe siècle, — enfin comment les efforts que firent plusieurs fois les deux églises pour se rapprocher l'une de l'autre, échouant toujours, n'aboutirent qu'à les rendre plus ennemies l'une de l'autre.

(1) Voyez sur l'état de la question d'Orient de nos jours la *Revue* du 15 septembre et du 15 octobre 1862.

Quand en 1270 saint Louis voulut se croiser une seconde fois, il ne trouva plus chez ses barons l'enthousiasme de sa première croisade. Son compagnon et son historien, le sire de Joinville, s'excusa de prendre de nouveau la croix. A la messe pendant laquelle saint Louis déclara sa résolution, Joinville entendit deux chevaliers qui se disaient l'un à l'autre que, si le roi se croisait, ce serait « une des plus douloureuses journées qui oncques fût en France, car si nous nous croisons, nous perdrons le roi, et si nous ne nous croisons pas, nous perdrons Dieu, puisque nous ne nous croiserons pas pour lui. » Saint Louis essaya de décider Joinville à l'accompagner. « A cela je répondis que pendant que j'avais été au service de Dieu et du roi au-delà de la mer, et depuis que j'en étais revenu, les sergens du roi de France avaient détruit ma *gent* (mes serfs) et l'avaient *approvoyée* (appauvrie). Aussi, si je voulais faire œuvre au gré de Dieu, il me fallait demeurer ici pour mon peuple aider et défendre, car, si je portais mon corps au pèlerinage de la croix, voyant tout clair que ce serait au mal et au dommage de ma gent, j'agirais contre Dieu, qui mit son corps pour son peuple sauver. » Le bon chevalier, en raisonnant ainsi, ne montrait pas seulement son indifférence pour la croisade; il était un peu sophiste, ce qui achevait de prouver qu'il n'y avait plus en lui le moindre enthousiasme pour la guerre en terre sainte.

Après la mort de saint Louis sur les côtes de Tunis (1270), le découragement et l'insouciance achevèrent de remplacer dans presque tous les esprits la ferveur des premières croisades. Ce n'est pas qu'il n'y eût dès les premières croisades bien des froideurs et des retards. Beaucoup de gens se croisaient dans un premier moment d'enthousiasme, qui bientôt tâchaient de ne point partir. Dans un dialogue entre l'Amour et le troubadour Peyrols, l'Amour dissuade le troubadour d'aller à la croisade. « Peyrols, jamais ni Turcs ni Arabes, quoique vous vous armiez contre eux, n'abandonneront la tour de David... Quoi! vous irez outre mer quand les rois n'y vont pas! Voyez les guerres qu'ils font, et voyez comme les barons cherchent aussi des excuses (1)! » Peyrols cependant prit part à la troisième croisade (1188); mais il y eut après lui bien des troubadours, Blacas par exemple, qui ne voulurent pas quitter leurs dames. « Je ferai ma pénitence, dit Blacas, entre la mer et la Durance, près des lieux qu'habite ma dame (2). » Ce sont les poètes pourtant, troubadours et trouvères, qui restent le plus longtemps fidèles à la ferveur des croisades. Après la mort de saint Louis, Raymond Gaulcem de Béziers prêche encore la guerre sainte, et s'indigne des obstacles

(1) Voyez Fauriel, *Histoire de la Poésie provençale,* t. II, p. 118; Michaud, *Histoire des Croisades,* t. IV, p. 447.

(2) Michaud, *Histoire des Croisades,* t. IV, p. 458.

qu'oppose à son zèle l'insouciance générale. « Il y a maintenant trop de gens qui font semblant de vouloir s'armer pour la croix et qui n'en ont aucun désir. La plupart sauront s'en excuser et diront sans pudeur, les uns : J'irais outre-mer, si le roi me donnait une solde; d'autres : Je n'ai pas de santé, et ceux-ci : Si je n'avais des enfans, j'aurais bientôt franchi la mer; rien ne me retiendrait ici. »

Les papes continuaient à prêcher la croisade, et le clergé, qui à chaque nouvelle expédition payait un décime sur ses biens, se plaignait vivement de ces impôts. Il songeait plus à la défense de ses revenus qu'à la délivrance de la terre sainte. Les papes, les poètes, les femmes et le peuple gardaient la tradition de l'ancien zèle; mais la société ecclésiastique et féodale, c'est-à-dire la société puissante et active, ne voulait plus faire les frais ou supporter la fatigue de ces expéditions lointaines, ou si les aventuriers de la féodalité consentaient encore à aller au-delà des mers, c'était pour conquérir des royaumes et des principautés. L'ambition et non plus la foi les inspirait. « Dans un temps, dit Pétrarque, où il s'agissait entre les princes chrétiens de faire la guerre aux Sarrasins et de leur enlever une seconde fois la terre sainte, chose que nous entreprenons souvent et que nous n'exécutons jamais, on délibérait à Rome sur le choix de celui qu'on mettrait à la tête de cette entreprise. Don Sanche, fils d'Alphonse, roi de Castille, fut préféré aux autres princes de l'Europe à cause de sa bravoure et de son expérience dans la guerre. Il alla à Rome, invité par le pape, et fut admis dans un consistoire public où l'élection devait se faire. Comme il ignorait la langue latine, il fit entrer avec lui un de ses courtisans pour lui servir d'interprète. Don Sanche ayant été proclamé roi d'Égypte dans ce consistoire, tout le monde applaudit à ce choix. Le prince, au bruit de ces applaudissemens, demanda à son interprète de quoi il était question. — Le pape, lui dit l'interprète, vient de vous créer roi d'Égypte. — Il ne faut pas être ingrat, répondit don Sanche; lève-toi et proclame le saint-père calife de Bagdad. » Pétrarque prend le mot de don Sanche pour une plaisanterie. En échange d'un royaume idéal, le prince donnait au pape un pontificat chimérique. Je prendrais plutôt le mot pour l'expression de l'ambition qui inspirait alors les expéditions faites en Orient. On allait conquérir des royaumes et des empires; on n'allait plus délivrer le tombeau de Jésus-Christ.

Le mauvais succès des croisades au XIIIe siècle augmenta le discrédit de ces expéditions. Les guerres religieuses semblent celles qui peuvent le plus aisément se passer de succès: il n'en est pas au contraire qui en aient plus besoin. L'homme est ainsi fait qu'il ne regarde pas longtemps comme saintes les causes qu'il voit toujours malheureuses. Il veut croire à l'assistance de Dieu quand il croit

combattre pour Dieu, et le succès est pour lui le signe le plus manifeste de cette assistance. Toujours échouant, quoique toujours entreprises au nom de Dieu, les croisades n'étaient plus regardées comme des expéditions favorisées de Dieu. Si Dieu les voulait, pourquoi les laissait-il échouer? pourquoi n'apprenait-on jamais en Europe que les revers des croisés et les défaites des chrétiens d'Orient? Un templier provençal nous offre, dans une pièce qu'il est bon de citer, l'expression vive et douloureuse de ces sentimens :

« Nous succombons sous le poids de cette croix que nous avions prise en l'honneur de celui qui y fut attaché. Il n'y a plus ni croix ni loi qui nous vaillent contre ces maudits félons de Turcs. Il semble au contraire, et tout homme le peut bien voir, que Dieu les soutienne pour notre mal... Ils ont conquis Césarée et pris d'assaut le château-fort d'Arsouf (1). Ah! Seigneur Dieu! que sont devenus tant de chevaliers, tant de servans d'armes, tant de bourgeois qu'il y avait dans les murs d'Arsouf?...

« Et ne croyez pas qu'ils pensent en avoir fait assez, ces maudits Turcs! Ils ont juré tout haut de ne pas laisser dans ces lieux un seul homme croyant à Jésus-Christ. De l'église de Sainte-Marie, ils vont, disent-ils, faire une mahomerie. Eh bien! si Dieu, à qui tout cela devrait déplaire, y consent et le trouve bon, il faut nous en contenter aussi.

« Bien fou est-il donc celui qui cherche querelle aux Turcs, quand Jésus-Christ leur permet tout. Quoi d'étonnant qu'ils aient tout vaincu, Francs et Tartares, Arméniens et Persans, et qu'ils nous battent ici chaque jour, nous templiers? Dieu, qui veillait autrefois, dort aujourd'hui. Mahomet s'évertue de tout son pouvoir et fait travailler son serviteur Malek-Dahar (2). »

Dans ces vers, le dépit du croisé va presque jusqu'à l'impiété; mais cette impiété même témoigne du discrédit des croisades, puisqu'elles aboutissaient à servir d'argument contre la Providence divine. Dans cet état des esprits, elles ne pouvaient plus servir qu'à faire des martyrs comme saint Louis à Tunis; elles ne faisaient plus de conquérans enthousiastes. Peut-être même cette dernière croisade du saint roi, dirigée vers Tunis par l'inspiration et les conseils de son frère Charles d'Anjou, n'était-elle, à l'insu de saint Louis, qu'une expédition politique. Charles d'Anjou voulait assurer sa conquête de l'Italie par l'occupation d'une partie des côtes d'Afrique, et, comte de Provence et roi des Deux-Siciles, faire de la Méditerranée un lac provençal ou italien.

A la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, trois personnages de nature, de condition et de nation différentes expriment d'une manière curieuse cet affaiblissement de l'esprit des croisades, le poète Rutebeuf, le philosophe Raymond Lulle, le politique ou l'économiste Marino Sanuto. Ils témoignent de cet affaiblissement

(1) En 1266.

(2) Fauriel, *Histoire de la Poésie provençale*, t. II, p. 138.

sans le ressentir, car tous les trois essaient de réveiller l'enthousiasme des croisades et luttent contre l'indifférence du temps, Rutebeuf par ses vers, Raymond Lulle par ses plans de propagande et de prédication chrétiennes, Marino Sanuto par ses systèmes de commerce et de guerre.

I.

Rutebeuf est un pauvre trouvère parisien qui n'a souvent ni feu ni lieu. Il dit au roi qu'il tousse de froid et bâille de faim, qu'il n'a ni vêtemens ni lit :

Sire, je vous le fais savoir,
Je n'ai de quoi du pain avoir :
A Paris suis entre tous biens,
Et n'y en a pas qui soient miens (1).

Mais ce poète affamé garde en son âme le vieil enthousiasme des croisades; il reproche aux princes et aux seigneurs leur indifference: « Empereurs, rois et comtes, dit-il, qui aimez à vous faire lire les grands romans de ceux qui autrefois allaient combattre en terre sainte, dites-moi donc par quels services vous espérez gagner le paradis ! Ceux dont vous lisez l'histoire l'ont gagné autrefois par les peines et par le martyre qu'ils ont soufferts ici-bas. Voici le temps ! Dieu vous appelle, étendant vers vous ses bras teints de son sang, à l'aide duquel il éteindra pour vous les feux de l'enfer et du purgatoire, si vous lui venez en aide. » Il attaque les prélats et les abbés qui ne veulent pas contribuer de leurs biens aux frais de la croisade :

Hélas! grand clerc, grand prebendier,
Qui tant êtes grand viandier,
Qui faites Dieu de votre panse,
Dites-moi par quelle a cointance
Aurez part au règne de Dieu?
. . . . . .
S'il demande (ce que vous avez fait) de la terre,
Où pour vous voulut mort soufferre,
Que direz-vous?...

Voilà comment Rutebeuf gourmande la froideur des chrétiens de son temps. Il expose aussi pour les réfuter les argumens de ceux qui ne voulaient pas se croiser. C'est le sujet de sa pièce intitulée: *la Disputation du croisé et du décroisé*. Ce sont deux chevaliers, l'un qui a pris la croix et qui prêche à ses compagnons de la prendre, l'autre qui ne veut pas aller si loin :

(1) Rutebeuf, t. Ier, p. 3.

L'homme peut en ce pays-ci
Gagner son bien sans grand dommage.
Aller outre mer, loin d'ici,
A folie est prêter hommage.

En vain le croisé allègue au décroisé l'exemple de saint Louis. Le décroisé est un égoïste qui veut vivre doucement et ne pas risquer sa fortune et sa vie pour les chrétiens de là-bas.

Je veux entre mes voisins être
Et m'amuser et solacier (me réjouir);
Vous irez outre la mer paître,
Vous qui aimez grands soucis embracier (embrasser).
Dites au soudan votre maître
Que (je m'inquiète peu) de son menacer;
S'il vient ici, je l'en ferai mal être,
Mais là-bas ne l'irai chasser.

Je ne fais nul tort à nul homme;
Nul homme ne fait de moi clamour (ne réclame rien sur moi),
Je couche tôt et fais grand somme,
Et tiens mes voisins en amour.
Je crois, par Saint-Pierre de Rome,
Qu'il me vaut mieux que je demour (je demeure),
Que d'autrui emprunter grand' somme
Dont je serais en grand cremour (en grande gêne).

Dans Rutebeuf, le décroisé finit pourtant par se rendre aux exhortations du croisé, et il prend la croix. Ceci est le roman ou la poésie, et dans le roman la justice et la morale finissent toujours par l'emporter. Dans l'histoire au contraire, c'est le décroisé qui finit par prévaloir; l'indifférence remplace l'enthousiasme, et dès la fin du XIIIe siècle les croisades sont abandonnées. Elles restent dans la mémoire populaire comme un glorieux souvenir, elles parlent encore à l'imagination des chevaliers, et nous voyons dans la vie en vers de Duguesclin qu'il songeait à aller guerroyer en terre sainte après son expédition d'Espagne :

Puis irons en Grenade (dit-il) sur païens maleis (mauvais),
Et dedans bel marine (outre mer) dessus les Turcs maudits,
Et en Jérusalem où Dieu fut mort et vis (vécut);
Tout ce que Godefroi de Billon si hardis
Conquesta en son temps sera par moi repris...
(*La Chronique de Bertrand Duguesclin*, t. Ier, p. 350.)

Mais ces accès d'enthousiasme chevaleresque ne duraient guère. On ne pouvait pas songer à conquérir l'Orient sous Charles le Sage. C'était bien assez de reconquérir la France sur les Anglais et de procurer à notre pays, à travers les catastrophes de Jean le Bon et de Charles le Fou, un glorieux entr'acte de prospérité.

Parmi ceux même qui, comme Raymond Lulle (1), ressentaient encore la ferveur des croisades et qui disaient avec lui « que la chrétienté pleure parce que les infidèles possèdent le saint sépulcre qui devrait être le véritable camp des chrétiens (2), » de nouvelles idées se répandaient sur la manière de recouvrer la Palestine. On commençait à croire qu'on s'y était mal pris, que les expéditions guerrières n'étaient pas le seul et le meilleur moyen de reconquérir le saint sépulcre. La féodalité ou la chevalerie européenne, toute brave qu'elle était, n'avait pas réussi. La force n'était donc pas suffisante pour accomplir cette grande œuvre. Pourquoi ne songer jamais qu'à battre et à soumettre les infidèles par les armes? Pourquoi ne pas tâcher de les convertir? Pourquoi ne pas apprendre leur langue afin de pouvoir les instruire? Si notre religion est meilleure que la leur, et personne n'en doute, pourquoi ne pas s'efforcer de prouver aux infidèles cette supériorité? La propagande est la meilleure des conquêtes, et la conversion est la plus belle et la plus sûre des soumissions. Substituer les missionnaires aux soldats, avoir des prosélytes au lieu d'avoir des sujets, des frères au lieu d'esclaves, telles étaient les idées qui s'accréditaient peu à peu dans l'Occident, idées qui concouraient à ébranler le crédit de la féodalité, qui avait fait en Orient une mauvaise expérience de sa puissance, idées qui s'accordaient avec le mouvement des esprits au XIVe siècle.

Raymond Lulle est le grand apôtre de ce système de propagande substitué au système de la conquête. C'est à cette œuvre qu'il a consacré sa vie, et c'est pour cette œuvre qu'il a souffert le martyre. Il n'a inventé son *Ars magna*, ce traité de logique encyclopédique, que pour enseigner à ses contemporains à mieux démontrer la trinité, c'est-à-dire la grande différence et la grande supériorité de la religion chrétienne sur la religion mahométane. Il ne s'est fait logicien, missionnaire, arabisant, que pour prêcher et convertir les infidèles, et il a raison de dire à la fin de son livre des *Proverbes :* « J'ai fini à Rome ce livre pour la gloire et l'honneur de Notre-Seigneur, sous la garde de qui je place ce livre et tous ceux que j'ai faits pour l'amour de Dieu (3). »

Issu d'une famille noble de l'île de Majorque, il suivit d'abord la vie du monde; c'était un brave gentilhomme et un galant chevalier. Marié de bonne heure, il aimait une autre femme que la sienne, et

(1) Mort en 1315.

(2) « Fidelitas plorat quia infideles possident sanctum sepulchrum quod est suum castrum. » (*De Infidelitate*, Raymondi Lulli *Opera*, t. VI.)

(3) « Finivit Raymondus sua *Proverbia* in civitate romana, ad gloriam et laudem nostri Domini Dei, in cujus custodia commendat hunc tractatum et omnes alios quos fecit propter illius amorem. »

celle-là aussi était mariée. Elle résistait aux instances amoureuses de Lulle, et un jour, ne sachant comment le décourager, elle ouvrit sa robe et lui montra son sein ; elle avait un cancer. Il fallait beaucoup aimer la vertu pour se défendre de l'amour par la révélation de ce secret. Le chevalier prit ce témoignage de la vertu de sa dame pour un avertissement de Dieu; il changea de conduite, et, se vouant au service de Jésus-Christ, il se retira sur une montagne de l'île de Majorque pour y faire pénitence et y méditer sur les moyens de recouvrer l'Orient, que la chrétienté avait perdu.

En 1291, Saint-Jean-d'Acre, la dernière place que les Latins eussent conservée en Syrie, tombait au pouvoir des musulmans. En 1292, le pape Nicolas IV, qui tâchait de faire une croisade en Orient pour réparer cette grande perte, mourait sans avoir pu réussir, et le saint-siége, après sa mort, restait vacant plus de deux années à cause des divisions des cardinaux. Enfin en 1299 Othman fondait dans l'Asie-Mineure l'empire turc, et créait à la chrétienté un danger qui, plus ou moins pressant ou plus ou moins redoutable, dura près de cinq cents ans, et, le péril une fois cessé, l'embarras qui dure encore remplaça le danger.

Si j'avais à fixer la date exacte de l'ouverture de la question d'Orient, ce serait en 1299, à l'avénement du sultan Othman, que je placerais cette date. Chute de la domination des Latins en Syrie, fin des croisades, impuissance de la papauté, avénement des Turcs, faiblesse progressive de l'empire grec qui avait pu reconquérir Constantinople sur les Latins, mais qui ne pouvait qu'à grand'peine le défendre contre les Turcs, tout s'accordait pour montrer que l'Orient, qui avait jusque là été menacé et attaqué par l'Occident, allait à son tour menacer et attaquer l'Occident. Le pape Benoît XI ne se trompait pas sur les dangers qui se préparaient pour la chrétienté. « S'il arrivait, écrivait-il en 1304 à l'évêque de Senlis et aux autres prélats de France, s'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise! que les Turcs et les autres Sarrasins, qui attaquent continuellement l'empire de Constantinople, finissent par s'en rendre maîtres, il ne serait pas facile de le tirer de leurs mains. Et quel péril, quelle honte ce serait pour l'église romaine et pour toute la chrétienté (1) ! » Mais le pape Benoît XI croyait, comme l'Europe féodale, que le meilleur moyen de sauver Constantinople des mains des Turcs, c'était de le reconquérir sur les Grecs; il oubliait que l'empire latin, fondé en 1204 à Constantinople, avait été un grand affaiblissement pour l'Orient chrétien, sans être une force pour l'Occident, puisqu'il avait succombé sous les coups des Grecs après cinquante-sept ans de durée sans puissance (2). Restaurer cet em-

(1) *Histoire ecclésiastique* de Fleury, t. XIX, p. 80.
(2) En 1261.

pire en l'enlevant aux Grecs, ce n'était pas le rendre plus fort contre les Turcs, ce n'était pas affermir le boulevard qui défendait l'Europe. Le pape Benoît XI ne comprenait pas que l'Europe s'affaiblissait toutes les fois qu'elle attaquait ou qu'elle opprimait les populations chrétiennes de l'Orient, et que des schismatiques valaient mieux sur le Bosphore que des mahométans. Comme l'Europe de nos jours ne comprend pas encore cette vérité et cette charité politiques, comme elle ne fait presque rien pour relever et pour soutenir les chrétiens d'Orient, comme elle semble même préférer l'entretien de la décadence turque à l'avénement de la renaissance chrétienne, il faut pardonner au pape Benoît XI d'avoir favorisé les prétentions ambitieuses que le frère de Philippe le Bel, Charles de Valois, avait sur l'empire grec. L'Occident se préférait à l'Orient chrétien, c'est ce qu'il fait encore. Cet égoïsme du XIVe siècle a valu à l'Europe près de cinq siècles d'alarmes, et elle lui vaut aujourd'hui encore un redoutable embarras.

C'est l'honneur de Raymond Lulle d'avoir écarté de son plan toutes ces tentatives dangereuses et impuissantes. Il a une autre manière de soumettre les infidèles et les schismatiques, c'est de les convertir. Il veut employer l'instruction et le raisonnement au lieu de la force. Pendant sa retraite sur la montagne, à Majorque, il eut plusieurs apparitions. « Quand j'étais dans la force de la jeunesse, dit-il dans un de ses traités, je me sentais entraîné par les plaisirs du monde; je m'écartais de la bonne route et je me précipitais dans le péché. Oubliant le vrai Dieu, je m'abandonnais aux voluptés du corps; mais Jésus-Christ, dans sa bonté infinie, a bien voulu m'apparaître cinq fois attaché sur la croix, afin que je me souvinsse de lui et que je fisse en sorte que la connaissance de son nom se répandît par toute la terre. » La Vierge lui apparaît aussi avec l'enfant dans ses bras, et un pasteur mystérieux vient plusieurs fois le bénir. Telle est la mission de Raymond Lulle, et qu'il accomplit avec un dévouement et une persévérance admirables. Ce pénitent qui s'est retiré sur une montagne n'est ni un rêveur contemplatif ni un ermite solitaire. Il admire beaucoup la vie contemplative et semble d'abord la mettre au-dessus de la vie active. « La vie active est la servante de la vie contemplative, dit-il dans ses *Proverbes moraux*, un de ses plus curieux ouvrages, et la vie contemplative est la servante de Dieu (1). » Mais bientôt il assigne à la vie contemplative la place qu'il lui faut dans la condition de l'homme. « La vie contemplative, dit-il, doit précéder et guider la vie ac-

(1) « Vita activa est ancilla contemplativæ, et contemplativa est ancilla Dei. » (*De Proverbiis moralibus.*)

tive (1), » et, pour achever d'expliquer sa pensée, « aucun ermite, dit-il, ne fait autant de bien qu'un bon prédicateur qui a la vie contemplative en lui-même, et la vie active dans la prédication (2). » Je comprends et je reconnais ici le pénitent qui allait chercher la vie contemplative sur la montagne pour se préparer à la vie active; c'est la réflexion qui précède l'action.

Une fois qu'il est sûr de la mission qu'il tient de Dieu, il s'y livre avec une activité admirable. Il parcourt toute l'Europe, demandant aux papes et aux princes de créer des monastères où l'on enseignera les langues orientales; il veut créer partout des écoles de propagande. Son souverain, le roi de Majorque, fonde à Palma, sur ses instances, un couvent où treize frères étudient la langue arabe. Raymond Lulle a commencé lui-même par l'apprendre. Il a acheté un esclave arabe et l'a pris pour précepteur; mais un jour l'esclave, ayant su que son maître n'apprenait la langue arabe que pour convertir les infidèles, a essayé de le tuer à coups de poignard. Raymond Lulle l'a désarmé et lui a pardonné. Il a été plusieurs fois en Afrique, particulièment à Bougie, et là il a argumenté avec les docteurs mahométans sur la trinité, essayant de les convertir. Il y en avait parmi ces docteurs quelques-uns qui, ayant le génie arabe, aimaient ces controverses théologiques; mais d'autres, ayant l'esprit plus turc ou plus mahométan, s'en irritaient. Ils ameutèrent le peuple de Bougie contre Raymond Lulle, qui fut lapidé et laissé pour mort sur le rivage, où quelques marchands génois le recueillirent et le ramenèrent en Europe.

La prison et la lapidation parmi les infidèles n'étaient pas les plus pénibles épreuves de Raymond Lulle. Les princes et les papes rebutaient ses instances. Il resta pendant plus d'un an à Rome auprès du pape Boniface VIII, « non pas pour son intérêt et pour obtenir une prébende, mais suppliant sans cesse le pape pour la propagation de la foi parmi les infidèles (3). » Il n'obtint rien de Boniface VIII; il alla à Paris auprès de Philippe le Bel et n'obtint pas plus du roi que du pape. Espérant que les chrétiens d'Orient, étant plus près du mal, seraient mieux disposés à comprendre l'utilité du remède qu'il conseillait, il alla en Chypre et dans la Petite-Arménie. Les chrétiens d'Orient n'étaient occupés que de leurs divisions intestines. Il revint en Europe, continuant à prêcher son système de propagande, tantôt à Rome, tantôt à Gênes, à Mont-

(1) « Vita contemplativa est antecedens vitæ activæ. » (*De Proverbiis.*)

(2) « Nullus eremita facit tantum bonum sicut bonus prædicator qui habet vitam contemplativam in se ipso et activam in prædicando. » (*Ibid.*)

(3) « Non pro bono proprio vel pro præbenda, sed incessanter pro bono catholicæ fidei supplicans. » (*Bollandistes,* t. V du mois de juin, p. 646; *Vie de Raymond Lulle.*)

pellier, à Avignon, à Paris, peu écouté, peu accueilli, passant pour un visionnaire. Comment en effet ajouter quelque foi aux paroles d'un homme qui voulait qu'on apprît les langues orientales, qu'on instruisît les infidèles, qu'on les gagnât par de bons traitemens et par des bienfaits? C'étaient choses contraires aux habitudes violentes qu'avaient données les croisades. Raymond Lulle remarque lui-même dans ses *Proverbes* que « le fidèle dépouille l'infidèle pour le rendre chrétien, tandis que l'infidèle habille le chrétien qui se fait sarrasin (1). » La société européenne, au commencement du XIVe siècle, ne croyait plus par expérience à l'efficacité des croisades conquérantes, et ne pouvait pas encore concevoir un autre genre de propagation de la foi. Elle était dans cet état singulier où se trouvent souvent les sociétés quand les vieux systèmes emploient ce qui leur reste encore de force, non pas à vivre, ce qu'ils ne peuvent plus, mais à gêner la naissance des nouveaux systèmes, ce qui est plus facile.

Enfin en 1312, trois ans seulement avant la mort de Raymond Lulle, le concile de Vienne ordonna qu'à Rome, et dans les universités de Paris, d'Oxford, de Bologne, de Salamanque, il y aurait des maîtres qui enseigneraient les langues orientales, particulièrement l'hébreu et l'arabe. Je ne m'étonne pas qu'il ait fallu un concile pour que le système de propagande savante et lettrée de Raymond Lulle fût adopté. Les conciles, à titre d'assemblées et de portions du public, sont plus accessibles que les cours aux réformes et aux nouveautés. Clément V, le premier pape d'Avignon, ami des sciences et des lettres, fit du décret du concile une bulle dans laquelle il déclara que c'était un de ses principaux soucis de convertir à la vraie foi les infidèles et les idolâtres, et qu'à l'exemple de notre Seigneur Jésus-Christ, qui avait voulu que ses apôtres eussent la connaissance des langues pour se répandre dans le monde et y prêcher sa doctrine, il s'efforçait de faire en sorte qu'il y eût dans l'église un grand nombre de clercs qui, sachant les langues des infidèles, pussent les instruire des dogmes sacrés et les associer à l'église.

Enfin, après de longues fatigues, Raymond Lulle, à quatre-vingts ans environ et à la veille de sa mort, avait obtenu ce qu'il avait si longtemps sollicité. Il ne se plaignait pas, soyons-en sûrs, de sa longue attente, et il n'avait pas à s'en plaindre. Il avait, pendant son long pèlerinage à travers l'Europe, enseigné partout son *grand art*, cette logique universelle à l'aide de laquelle il croyait apprendre à tout le monde à démontrer la trinité chrétienne. Il s'était fait partout des disciples qu'il avait animés de son zèle et de sa

(1) « Fidelis spoliat infidelem ut fiat christianus, et infidelis vestit christianum qui fit saracenus. » (*De Proverbiis.*)

science; il ne lui restait plus qu'à rendre à sa doctrine le témoignage du martyre. Il repartit pour Bougie, disputa, comme la première fois, contre les docteurs mahométans, les trouva plus intolérans, ou l'était peut-être plus lui-même, méprisant d'autant plus la mort qu'il s'en sentait plus près par son âge. Le peuple de Bougie s'ameuta contre lui à l'instigation de ses docteurs, et de pieux marchands eurent peine cette fois encore à sauver le zélé missionnaire; ils le transportèrent sur leur vaisseau et l'emmenèrent à Majorque. Il n'eut pas le temps d'arriver à Palma; la tradition dit qu'il expira en découvrant Majorque et cette montagne de la Ronda où il avait fait sa retraite et pris sa vocation.

L'étude des langues pour servir à la propagation de la foi était la principale idée de Raymond Lulle. Il en avait une autre qu'il proposait aussi aux papes et aux princes, et dont Philippe le Bel adopta une partie en la pervertissant par sa tyrannie et par sa cupidité : c'était la réunion en un seul ordre des trois ordres religieux militaires, les templiers, les hospitaliers et les chevaliers teutoniques. Raymond Lulle pensait sans doute que la division et l'inimitié de ces trois ordres les affaiblissaient et les empêchaient d'atteindre le but de leur institution, c'est-à-dire de défendre la terre sainte. Réunis, ils devaient être la croisade perpétuelle qu'avaient voulu établir leurs fondateurs, et voilà pourquoi Raymond Lulle voulait leur réunion, car il n'était pas l'ennemi de ces grands ordres chevaleresques du moyen âge. Il avait en lui trop du gentilhomme et trop du moine pour ne pas aimer ces institutions qui avaient tâché de réaliser en elles le double idéal du moyen âge, le prêtre et le chevalier. « Le monde serait en bon état, dit quelque part Raymond Lulle dans ses *Proverbes*, si un bon clerc et un bon chevalier s'unissaient pour gouverner le monde (1). » Ancien chevalier, il n'abaisse donc pas le chevalier devant le prêtre; il les met sur le même rang; mais le chevalier n'est pas le capitaine robuste et grossier qui ne connaît que les arrêts de la force. « Le chevalier, dit Raymond Lulle, a le glaive à cause de la justice, et le cheval à cause de la souveraineté. » Ce signe de souveraineté, exprimé, selon Raymond Lulle, par le cheval, ne représente-t-il pas bien les mœurs et les idées de la chevalerie du moyen âge? La prédilection hiérarchique que Raymond Lulle a pour le cheval et le chevalier est vraiment curieuse. « Le paysan, dit-il, qui se fait chevalier fait injustice au cheval. » Et pour achever de montrer que, dans sa pensée, le cheval a un droit naturel à ne porter que des nobles de cœur et de race, « le chevalier lâche, dit-il, ne doit avoir qu'un âne pour monture. »

Cette préférence déclarée que Raymond Lulle a pour les cheva-

(1) *Proverbes*, t. VI.

liers et les prêtres ne lui fait pas pourtant méconnaître le mérite des autres états. « Le paysan et le marchand, dit-il, sont plus nécessaires à la vie de la société que les autres hommes, et pourtant il n'y a personne à qui on fasse plus d'injustices qu'au paysan et au marchand. » Le bon prêtre et le bon chevalier gouvernant le monde, le paysan et le marchand protégés et défendus, voilà l'idéal de la société du moyen âge, idéal qu'elle n'a jamais pu réaliser pas plus qu'aucune société ne réalise son idéal; le bonheur est de s'en rapprocher.

Je me suis arrêté avec quelque prédilection sur Raymond Lulle, parce qu'il marque un moment important dans l'histoire de la question d'Orient. Après le grand enthousiasme des croisades et leur déclin rapide, il y avait beaucoup de découragement dans les esprits. Quelques papes même croyaient qu'il n'y avait plus rien à faire en Orient. Quand il n'y a plus les mêmes choses à faire dans le gouvernement du monde, il y a aussitôt des gens qui se prennent à dire qu'il n'y a plus rien à faire du tout. Le dépit de la routine trompée aboutit au désespoir. Il faut bénir ceux qui croient au contraire qu'il y a toujours quelque chose de bon à faire, et qu'il n'y a pas de situation, si difficile qu'elle soit, qui n'ait son expédient. Raymond Lulle était un de ces hommes. Il y avait certes avant lui dans l'église des missions destinées à convertir les infidèles; les frères prêcheurs et les frères mineurs allaient déjà, poussés par le zèle de la foi, jusque dans l'extrême Orient. Leurs travaux répondaient à la vocation générale de l'église chrétienne, fondée pour évangéliser le monde; mais ils ne répondaient pas à la vocation particulière des croisades, c'est-à-dire à la défense et au maintien de la foi chrétienne dans l'Orient européen. Cet Orient européen, composé des côtes occidentales et septentrionales de l'Asie et de l'Afrique, était occupé par les Arabes et les Turcs. L'Europe féodale avait essayé de le soumettre par les croisades, et n'y avait pas réussi. Raymond Lulle demanda à l'Europe savante et lettrée de faire par la prédication ce que la conquête n'avait pas pu faire. Ce n'était pas dans le monde entier que Raymond Lulle voulait organiser son genre particulier de propagande; il se bornait à l'Orient européen, à l'Orient le plus rapproché et le plus menaçant pour l'Europe. Comme au temps des croisades, il allait où était l'ennemi le plus voisin, non plus pour le combattre, mais pour l'instruire, pour le convertir par le raisonnement, attendant de la raison plus que de la force des armes, car, s'il ne parvenait pas à convertir des peuples et des provinces, il convertirait au moins des âmes, et c'était déjà une récompense suffisante pour sa foi. Les individus convertis feraient peu à peu des peuples soumis. Il pouvait l'espérer, et cette ambition généreuse et toute chrétienne valait mieux que l'ambition des croisades, deve-

nues toutes politiques et toutes mondaines. Dans le système de propagande de Raymond Lulle, la question d'Orient, pour revenir au langage de nos jours, perdait sa forme violente et usurpatrice pour prendre une forme vraiment chrétienne et vraiment civilisatrice (1).

II.

Avec Marino Sanuto, cette question changeait encore de forme, et, cessant de plus en plus d'être religieuse, devenait toute politique et toute commerciale. Marino Sanuto inaugurait par son traité, *Secreta fidelium Crucis*, cette alliance du commerce et de la politique que l'Angleterre, depuis la fin du XVIe siècle, a pratiquée avec tant de hardiesse et tant de fortune.

Disons d'abord un mot de Marino Sanuto, de sa famille et de sa vie. Marino était d'une grande famille vénitienne. En 1207, le sénat de Venise, après la prise de Constantinople par les croisés, voulant ôter aux Grecs l'Archipel comme il leur avait déjà ôté le Bosphore, décréta qu'il était permis à tout Vénitien de s'armer et d'aller conquérir les îles de l'Archipel. Les Sanuto s'armèrent et s'emparèrent de Naxos, de Paros, de Melos et même, dit-on aussi, de l'île d'Égine : ils se firent ainsi une principauté qu'ils

(1) Je ne puis mieux prouver que Raymond Lulle n'est pas un visionnaire chimérique qu'en citant, à l'appui de sa doctrine, un passage de Fleury, l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique* et l'un des écrivains catholiques les plus fermes et les plus éclairés du XVIIe siècle. Je tire ce passage de son discours sur les croisades (*). « Les gens sensés, instruits par l'expérience du passé et par les raisons que j'ai touchées dans ce discours, voient bien qu'en ces entreprises (les croisades) il y avait plus à perdre qu'à gagner, et pour le temporel et pour le spirituel. Je m'arrête à cette dernière considération, qui est de mon sujet, et je dis que les chrétiens doivent s'appliquer à la conversion et non pas à la destruction des infidèles... La vraie religion doit se conserver et s'étendre par les mêmes moyens qui l'ont établie, la prédication accompagnée de discrétion et de prudence, la pratique de toutes les vertus et surtout d'une patience sans bornes... Ce n'est pas les infidèles qu'il faut détruire, mais l'infidélité, en conservant les hommes et les désabusant de leurs erreurs; en un mot, l'unique moyen est de persuader et de convertir. Je sais que l'on est ordinairement prévenu de l'impossibilité de convertir les musulmans, et que c'est ce qui engage les plus zélés missionnaires de passer au-delà pour prêcher l'Évangile aux Indes et à la Chine. » Fleury combat cette opinion, et il conclut en disant qu'il voudrait que « ceux qui entreprennent de prêcher la foi aux musulmans fussent premièrement bien instruits des langues qui ont cours chez eux, l'arabe, qui est la langue de leur religion, le turc et le persan, selon le pays, qu'ils eussent bien lu leurs livres et sussent bien leur doctrine, leurs histoires et leurs fables, en un mot qu'ils eussent les mêmes secours pour cette controverse que les pères de l'église avaient pour celle des anciens païens. » La doctrine de Fleury est exactement celle de Raymond Lulle : convertir les infidèles et non les détruire ou les conquérir, appliquer la propagande chrétienne aux musulmans, c'est-à-dire à l'Orient voisin, au lieu de l'appliquer seulement à l'Orient le plus éloigné.

(*) Tome XVIII de l'*Histoire ecclésiastique*.

gardèrent pendant près de cent vingt ans. Marino Sanuto n'était pas de la branche qui régnait à Naxos : il était né à Venise et simple citoyen ; mais il était parent des ducs de Naxos. Cette parenté et le penchant de son esprit le poussèrent à s'occuper particulièrement de la politique de l'Orient, des moyens de recouvrer la terre sainte, ce qui était resté le sentiment populaire de l'Europe, et d'assurer à l'Occident, surtout à l'Italie, et dans l'Italie à Venise, la prépondérance sur la Méditerranée et la Mer-Noire.

On s'étonnera sans doute de nos jours de ce décret du sénat de Venise qui permettait aux Vénitiens d'aller se faire princes et ducs, s'ils le pouvaient, dans l'Archipel et dans les pays qui appartenaient encore aux Grecs. Pourquoi, si le sénat voulait achever au profit des Latins la conquête de l'Europe orientale et de l'Europe occidentale, pourquoi ne pas faire au nom de l'état vénitien une grande expédition nationale? Pourquoi autoriser ces conquêtes individuelles, ces principautés particulières, ce morcellement de la souveraineté nationale? Que dirions-nous si, au lieu de faire la guerre au nom de la France au Mexique et en Cochinchine, l'empereur Napoléon III avait fait un décret qui permît aux Français d'aller se faire au Mexique et en Cochinchine des principautés, des duchés, des comtés? Y aurait-il eu beaucoup d'aventuriers hardis pour accepter cette permission d'aller se faire tuer ou d'aller se faire princes? Ce n'est cependant ni l'ambition, ni la hardiesse, ni le goût de risquer le tout pour le tout et de jouer sa vie sur un coup de dé qui manquent en France; mais chaque siècle a sa forme d'aventures. De nos jours, nous sommes prêts à courir toutes les aventures possibles et sous tous les climats, pourvu que ce soit au nom de l'état; tout le reste nous semble chose étrange et presque coupable. Je me souviens toujours de l'étonnement que causa à tout le monde l'expédition aventureuse du comte de Raousset-Boulbon en Californie. Qu'allait-il faire là-bas? Au nom de qui? Sous quel drapeau? Sous le sien? Est-ce qu'un particulier peut avoir un drapeau? Qu'est-ce que cela voulait dire? Un autre de nos compatriotes a, dit-on, été roi d'Araucanie; mais il a pris soin de nous expliquer qu'il avait été élu par la population du Chili. Comme il y avait là une élection, un acte du suffrage universel, peut-être une constitution, cela nous a rassurés, et nous avons trouvé que l'aventure, bonne ou mauvaise, heureuse ou malheureuse, était dans les règles.

Ce qui trouble et déconcerte nos imaginations d'aujourd'hui paraissait tout simple à celles du moyen âge. Un gentilhomme levait une bande, partait pour l'Orient, et quand il prenait congé de ses amis, et qu'ils lui demandaient ce qu'il allait faire là-bas, il répondait, sans les étonner, qu'il allait conquérir une principauté. Et pourquoi se seraient-ils émerveillés? Il y avait en Champagne, en

Picardie, en Poitou, en Flandre, de petits gentilshommes qui parlaient de leurs neveux ou de leurs cousins princes d'Achaïe, ducs d'Athènes, rois de Chypre ou empereurs de Byzance. Ce que nous lisons dans les romans de chevalerie des prouesses des chevaliers errans qui s'en vont lestement conquérir des états et des empires était l'histoire du jour au XIIIe et au XIVe siècle. La fiction se faisait d'après la réalité, seulement elle l'agrandissait; elle en était l'ombre magique. L'imagination, de nos jours, se prend dans les romans au mirage des millions. Le million nous enivre; le chiffre a une auréole qui nous éblouit. A ce moment du moyen âge, la principauté grisait les têtes.

Sept chevaliers français ont conquis la Sicile.

Voilà la vraie devise du XIIIe et du XIVe siècle.

Cet esprit d'aventure et de conquête était-il un bien? était-il un mal? A-t-il défendu l'Orient chrétien, qu'il avait conquis, partagé, morcelé? a-t-il préservé l'Occident des incursions et de l'invasion des Turcs? Non. Le moyen âge avait dans son sein deux principes contradictoires dont les effets se détruisaient réciproquement : il avait le goût des petits états, il en créait sans cesse, et c'est en cela que je l'aime; mais il avait le goût et la passion de la guerre. Or les petits états peuvent bien naître de la guerre, mais ils périssent aussi par la guerre. Les petits états ne durent que par la paix. Au moyen âge, la même ambition guerrière et aventureuse qui produisait de petits états voulait, à peine nés, les agrandir par la conquête des petits états plus anciens et déjà affaiblis. Saturne dévorait ses enfans. Il y avait une fermentation perpétuelle qui faisait et qui défaisait le monde féodal. Avec cette anarchie destructive, comment les petites principautés de l'Archipel, de la Grèce, de l'Asie-Mineure, de la Thrace, auraient-elles pu arrêter l'invasion ottomane? L'histoire de ces principautés est une collection de romans de chevalerie et de guerre fort curieuse, sans qu'il y ait dans aucun de ces romans un chevalier qui ait mérité d'entrer et de rester dans l'histoire.

Il y aurait à jeter un coup d'œil rapide sur cette pullulation impuissante du monde féodal : elle est un des momens singuliers de l'histoire de la question d'Orient. Aujourd'hui étudions le système que propose Sanuto pour reconquérir l'Orient chrétien et pour préserver l'Occident, car ces deux points se touchent au XIVe siècle, et il devient chaque jour plus évident que la chrétienté occidentale, qui n'a pas su conserver et défendre l'Orient chrétien, va bientôt être attaquée elle-même sur son territoire par l'Orient musulman.

Il y a dans Sanuto plusieurs personnages pour ainsi dire, et chacun de ces personnages divers a sa part dans son système. Il y a

le chrétien fervent qui même n'a jamais voulu se marier, afin de se consacrer entièrement, comme il le dit dans une de ses lettres, à la recouvrance de la terre sainte (1). Il y a l'Italien et le Vénitien; il y a le voyageur en Orient, il y a aussi le commerçant, il y a enfin le publiciste et le politique. Ces différens personnages s'unissent, se fondent ensemble et donnent à Sanuto une physionomie caractéristique.

C'était pour lui, comme chrétien, une douleur extrême de songer que les princes abandonnaient l'idée de reconquérir la terre sainte. Il avait en commençant mieux espéré de leur zèle ou de leur ambition. Allant, comme faisait de son côté Raymond Lulle, dans toutes les cours, s'adressant aux papes, aux rois, aux princes, aux grands seigneurs, il n'avait pas eu de peine à les convaincre que la seule manière de détourner les périls qui menaçaient l'Occident, c'était de reconquérir la terre sainte. Il leur avait proposé ses plans de guerre et de conquête, qu'ils avaient adoptés; c'était même lui, ils le lui disaient au moins, qui devait tout conduire et tout diriger dans cette guerre; c'était lui aussi qui devait gouverner l'Orient chrétien, une fois reconquis. Sanuto promettait à Philippe le Bel, s'il adoptait ses plans, d'avoir aisément *la seigneurie du monde et de gagner le paradis* (2). A qui lui faisait espérer le ciel et surtout l'empire de la terre en attendant, Philippe le Bel donnait volontiers l'administration de cet empire. Sanuto d'ailleurs comptait gouverner l'Orient chrétien en serviteur zélé de l'église : il y aurait des inquisiteurs qui disciplineraient le peuple aux bonnes mœurs, puniraient les hérétiques et empêcheraient les croisés de retomber dans les désordres qui avaient perdu leurs devanciers. Économiste en même temps que théologien, Sanuto voulait que dans cet état reconquis il y eût la liberté du commerce, et que le pape, en accordant la rémission des péchés, y fît venir des colons à qui on donnerait des terres : beaux plans de gouvernement et de société, quoique l'inquisition d'église et d'état que Sanuto voulait fonder dans sa viceroyauté m'eût détourné d'aller m'y établir! Quelles belles heures d'espérances ou de rêves dut avoir Sanuto quand il voyait ses projets accueillis au commencement par les papes et par les princes! Mais bientôt vinrent les embarras, les obstacles, les délais, les préférences données à d'autres pensées ou à d'autres passions. « Laissez-moi, disait Philippe le Bel, finir mes démêlés avec Boniface VIII.

(1) L'ouvrage de Sanuto est inséré dans le *Gesta Dei per Francos* de Bongars. Il y a aussi dans le même ouvrage une grande partie des lettres de Sanuto. Le *Secreta fidelium Crucis* a été le sujet d'une thèse fort intéressante et fort curieuse présentée à la Faculté des lettres de Paris en 1855 par M. Postansque, professeur d'histoire. J'avais moi-même en 1840, dans un de mes cours à la Sorbonne, étudié le livre de Marino Sanuto.

(2) *Secreta fidelium Crucis*, p. 5 et 6.

— Laissez-moi, disait le roi d'Angleterre, achever mes guerres avec l'Écosse. » L'Italie était livrée aux dissensions de ses républiques; les papes n'étaient plus à Rome, mais à Avignon, et là, mêlés de plus près aux agitations du continent, ils trouvaient que l'Europe occidentale avait autre chose à faire qu'à conquérir l'Orient. Le pape Jean XXII, en 1318 et 1319, écrivait aux rois de France et d'Angleterre pour les détourner d'un projet de croisade. Alors Sanuto s'affligeait et s'indignait dans ses lettres de voir les princes d'Occident oublier l'Orient. « O douleur! s'écriait-il, ils s'endorment au lieu de veiller à la grande et sainte affaire, ils s'endorment les yeux pleins de la poussière des possessions mondaines!... Depuis le plus grand jusqu'au plus petit, tous dorment contre cette sainte cause, préférant les choses temporelles aux choses célestes. » Enfin, découragé et désespéré, il se rabattit à demander aux princes d'Occident d'envoyer six ou sept vaisseaux pour défendre la Petite-Arménie (1), obtint à peine quelques secours, et mourut en 1329, laissant son livre comme une protestation contre l'égoïsme et l'imprévoyance des princes d'Occident.

C'est ce livre dont nous devons étudier rapidement l'esprit.

Le *Secreta fidelium Crucis* de Sanuto a ceci de curieux qu'à en prendre les principales propositions, il n'y a rien dans cet ouvrage qui ne date des temps antérieurs, et pourtant l'esprit qui l'anime est tout à fait nouveau. Avant Sanuto, il y avait eu des princes chrétiens, saint Louis par exemple, qui avaient voulu conquérir l'Égypte pour s'assurer la possession de la terre sainte. Avant Sanuto, il y avait eu des princes chrétiens qui avaient interdit à leurs sujets certains objets de commerce avec l'Égypte. Dès le xe siècle, les Vénitiens avaient défendu de porter aux infidèles du fer, du bois ou des armes. Godefroi de Bouillon, quand il fut roi de Jérusalem, avait renouvelé cette défense. Dans le concile de Latran, en 1179, Alexandre III avait déclaré que les chrétiens qui portaient aux Sarrasins des armes, du fer, des bois de marine, ou qui s'engageaient sur leurs navires comme pilotes, encouraient l'excommunication, et que leurs biens pouvaient être confisqués par les princes séculiers et leurs personnes réduites en esclavage. Il n'y avait pas là cependant une interdiction générale de commerce avec les infidèles, ou si cette interdiction était proclamée dans quelques circonstances, c'était au

(1) Sanuto comprenait admirablement l'importance de cette Arménie du Taurus, et il disait dans le *Secreta fidelium Crucis* : « Entre l'Asie-Mineure et les pays soumis au soudan d'Égypte se trouve l'Arménie. Si le soudan parvenait à la conquérir, l'empire du soudan et les principautés des Turcs et des autres Sarrasins qui sont dans l'Asie-Mineure seraient contiguës l'une à l'autre, se soutiendraient mutuellement, et alors pourraient aisément résister aux Tartares maîtres de la Perse et de la Chaldée. » C'est en 1325 seulement qu'Othman s'empara de Brousse. Avant cette époque, l'Asie-Mineure était morcelée entre plusieurs principautés musulmanes.

nom de la foi et pour rompre tout lien avec les ennemis du Christ. Jusqu'à Raymond Lulle et jusqu'à Sanuto, ce n'était point un système de guerre commerciale que l'Europe songeât à appliquer à l'Orient. Raymond Lulle est le premier qui prêcha le blocus continental contre l'Égypte, et qui voulut établir directement avec les Indes le commerce de l'Europe, comprenant que c'était le commerce de transit qui faisait la richesse de l'Égypte et la puissance du soudan. Sanuto reprit le plan de Raymond Lulle ou le conçut lui-même et en fit un système complet de conquête et de politique.

Tout le système de Sanuto roule sur la situation géographique de l'Égypte, et personne avant lui, au moyen âge, n'avait jeté un regard plus pénétrant sur cette situation. Les isthmes, qui font à la fois la séparation et la réunion des différentes parties du monde, ont toujours eu une grande importance dans l'histoire des nations. Or, comme le dit Leibnitz dans le projet de conquête de l'Égypte qu'il proposait à Louis XIV, l'Égypte renferme « l'isthme principal du monde qui sépare les plus grandes mers, l'Océan et la Méditerranée, et qu'on ne saurait éviter sans faire le tour des sinuosités de toute l'Afrique. C'est le lien, la barrière, la clé, la seule entrée possible de deux parties du monde, l'Asie et l'Afrique. C'est le point de contact, le marché commun de l'Inde d'une part, de l'Europe de l'autre. Je conviens que l'isthme de Panama, en Amérique, pourrait rivaliser avec lui, si cette partie du monde était aussi fertile et si les autres richesses lui étaient prodiguées avec la même abondance (1). » Leibnitz a raison de croire que l'importance politique des isthmes tient à la civilisation et à la richesse des contrées que séparent et que réunissent ces isthmes. Il y a peut-être dans le monde, si toutefois le monde renferme encore des pays que l'œil de l'homme n'ait pas visités, il y a peut-être des isthmes aussi importans, géographiquement parlant, que l'isthme de Suez et l'isthme de Panama; mais s'ils ne touchent pas à des pays riches et civilisés, s'ils unissent des contrées désertes ou barbares, ces isthmes ne sont rien aux yeux de la politique. Du temps de Leibnitz, l'Amérique était loin d'avoir la richesse et la civilisation qu'elle a de nos jours : aussi qu'était-ce alors que l'isthme de Panama? Songez à ce que les progrès de la Californie ont ajouté à l'importance de cet isthme. C'est l'homme, ce sont ses efforts et ses succès qui font la fortune des lieux. Le monde matériel ne vaut que par les progrès du monde moral, il en suit les vicissitudes. Voyez l'isthme de Corinthe : quand la civilisation était encore concentrée dans le bassin oriental de la Méditerranée et avait peine à s'étendre dans le bassin occidental,

(1) Voyez le tome V des œuvres de Leibnitz, édition de M. Foucher de Careil, *Projet de conquête de l'Égypte*, p. 47.

quand l'art de la navigation, faible encore, s'effrayait de doubler le Péloponèse, l'isthme de Corinthe, qui séparait ces deux bassins, avait une grande importance, et c'est là ce qui fit la puissance et la richesse de Corinthe. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un jeu pour la navigation de doubler le Péloponèse, et l'isthme de Corinthe n'est plus rien dans la politique du monde; c'est tout au plus un obstacle local à la rapidité des communications entre le golfe de Lépante et la Mer-Égée. Peut-être y aura-t-il un jour un canal qui coupera l'isthme de Corinthe; mais ce sera un travail municipal et, pour ainsi dire, un chemin de grande communication entre deux communes.

Il y a une autre circonstance qui sert ou nuit beaucoup à l'importance des isthmes considérés comme moyens de communication, c'est la constitution géographique elle-même des isthmes. Quand ces isthmes sont un peu larges, comme l'isthme de Suez et celui de Panama, il faut savoir s'ils se composent de déserts incultes et de montagnes inaccessibles, ou si ce sont des pays ayant des fleuves et des lacs, des pays riches et civilisés. Tout change selon l'état des milieux qu'il s'agit de traverser. Si ce sont des plaines incultes et des déserts sans eau, alors nous arrivons à la lenteur et aux périls des caravanes. Du golfe Persique aux côtes de la Méditerranée, on peut prendre l'Assyrie et la Syrie pour un grand et immense isthme qui sépare deux mers et deux parties du monde. Pendant longtemps, dans l'histoire ancienne du monde, ce grand isthme a été le siége de puissans états et de grandes capitales, Babylone, Ninive, l'Assyrie, la Phénicie, la Syrie. Il y a là de plus deux grands fleuves, le Tigre et l'Euphrate, qui, animés et aidés par la civilisation, servaient aux transports du commerce. Ayant de pareils milieux à traverser, le commerce était à l'aise. Il trouvait partout secours et protection. C'était un de ses grands chemins. Aujourd'hui Babylone et Ninive sont des ruines, Palmyre aussi; l'Assyrie et la Syrie méridionale sont des déserts. L'Euphrate est rendu à la solitude. Le commerce a déserté une de ses routes favorites, rebuté par les difficultés et les périls du milieu qu'il avait à traverser.

L'isthme de Panama a reçu de la nature de grands avantages. D'abord il est étroit et ne présente pas un trop grand milieu à traverser : premier avantage; de plus il y a dans ce milieu un lac et un fleuve. Le lac a cent vingt milles de long sur quarante à soixante milles de large: le fleuve, qui est le Saint-Jean, sert d'écoulement à ce lac dans le golfe du Mexique, avec un bon port à son ouverture. Du lac Nicaragua à l'Océan-Pacifique, il n'y a que neuf milles anglais, mais une montagne à percer. Cette simple description montre ce que les lieux attendent de l'homme. Ils offrent

beaucoup, mais ils n'ont pas tout fait, et l'homme, là comme ailleurs, a besoin de mettre la main pour achever l'œuvre de la nature. Le jour où un état puissant s'établira sur l'isthme de Panama, le jour où la science et l'industrie européennes perceront les neuf milles et la montagne qui séparent les deux mers, le jour enfin où l'isthme sera changé en bosphore, ce jour-là, en unissant les contrées que baigne le Pacifique avec celles que baigne l'Océan et des contrées diversement civilisées et diversement riches (ce qui est la meilleure condition pour multiplier les échanges), ce jour-là l'isthme, par son anéantissement même, qui sera son achèvement, aura donné à l'homme tout ce que l'homme avait droit d'en attendre, mais ce que l'homme peut seul lui donner.

L'isthme de Suez a eu de temps immémorial beaucoup des avantages qu'il pouvait attendre des hommes, sauf ce dernier perfectionnement qui consiste à détruire les isthmes pour les changer en bosphores. A prendre l'isthme de Peluse à Suez, c'est et ç'a toujours été un désert; mais à côté de ce désert, qui faisait de l'isthme une barrière plutôt qu'un lien entre les deux mers, la nature et l'homme avaient placé deux grandes compensations : la nature avait mis le Nil, qui, coulant du sud au nord, côtoyait l'isthme et lui servait pour ainsi dire de canal latéral. L'homme de son côté avait mis en Égypte un grand état avec une grande et singulière civilisation, de telle sorte que le commerce, en arrivant des Indes au fond de la Mer-Rouge, trouvait devant lui un isthme médiocrement large, un grand fleuve aboutissant à la Méditerranée, l'activité politique et sociale d'un grand empire. En retour des avantages qu'il trouvait en Égypte, le commerce donna dans l'antiquité la puissance et la richesse à ce pays, et même au moyen âge, quand les Sarrasins possédèrent l'Égypte, ce fut encore le commerce des Indes qui fit la force du sultan d'Égyte et qui le rendit redoutable aux chrétiens de l'Occident. C'est l'Égypte qui porta les grands coups aux croisés en Orient, et qui en 1187 s'empara de Jérusalem. Dès ce moment, l'Occident parut comprendre que la clé de l'Orient était en Égypte, et que le commerce des Indes était la cause de la grandeur de l'Égypte.

Que fallait-il donc pour ôter à l'Égypte cette prépondérance fatale aux croisades? La conquérir ou l'annuler?

On croit que saint Louis est le premier croisé qui s'est avisé d'attaquer l'Égypte. C'est une erreur. Un des historiens de la première croisade raconte (1) que dans une réunion des princes chrétiens qui délibéraient sur la direction à suivre, quelques-uns d'entre eux disaient : « N'allons pas encore vers Jérusalem; allons en Égypte et

(1) Voyez Bongars, *Gesta Dei per Francos*, t. Ier, p. 173.

vers Babylone (1), et si, avec la grâce de Dieu, nous pouvons vaincre le sultan d'Égypte, nous prendrons aisément Jérusalem, et de plus Babylone, Alexandrie et d'autres royaumes. » Avec la disposition des esprits en Occident à l'époque de la première croisade, aller en Égypte d'abord pour revenir prendre Jérusalem, c'était une stratégie lente et habile que le siècle ne pouvait pas comprendre. Un peu plus tard et à mesure que les croisés établis en Orient connurent mieux le pays et la subordination naturelle des diverses contrées de l'Orient les unes envers les autres, ils se persuadèrent que, sans la possession de l'Égypte, la possession de Jérusalem ne serait jamais que précaire. En 1168, Amaury Ier, roi de Jérusalem, profite des dissensions de l'Égypte pour l'attaquer; mais il échoue devant Damiette en 1169. Dans la quatrième croisade, celle qui fonda l'empire latin (1204), le pape Innocent III avait décidé que les croisés, laissant de côté la Syrie, iraient aborder en Égypte. Les Vénitiens, plus écoutés par les croisés, leur persuadèrent de s'emparer de Constantinople. Ce fut une grande altération de l'esprit des croisades, et ce ne fut pas un avantage pour l'Orient chrétien. Sanuto blâme énergiquement la préférence que les croisés de 1204 donnèrent à la conquête de Constantinople sur la conquête de l'Égypte. La conquête de l'Égypte donnait l'Orient aux chrétiens; la conquête de Constantinople ne donnait aux Latins qu'une possession impossible à conserver, ayant à combattre à la fois les Sarrasins et les Grecs. En 1218, le roi titulaire de Jérusalem, Jean de Brienne, dirige contre l'Égypte une croisade qu'avait d'abord commandée André II, roi de Hongrie. Il s'empare même de Damiette; mais en 1221 les croisés sont forcés de rendre Damiette et d'évacuer l'Égypte. La croisade de saint Louis en 1248 ne fut qu'une reprise en grand de la croisade de 1218 et l'accomplissement des pensées anciennes.

Il était naturel que les croisés, une fois qu'ils eurent compris l'importance de l'Égypte dans la question des croisades, tâchassent de conquérir ce pays. Il n'y avait pas pour les hommes du moyen âge d'autre manière de décider les questions que de les trancher par le fer. La guerre était le seul expédient qu'ils connussent. Les hommes même qui au XIVe siècle commençaient, comme Marino Sanuto, à avoir d'autres idées que celles de la guerre, ne pouvaient pas encore renoncer à la pensée favorite du XIIIe siècle, la conquête de l'Égypte. Aussi le *Secreta fidelium Crucis* de Sanuto se partage en deux parties, un plan belliqueux et un plan politique, un projet de conquête de l'Égypte et un projet de blocus continental.

(1) C'est le Caire que les croisés désignaient sous ce nom.

III.

Je ne dirai du plan de conquête proposé par Sanuto que ce qui témoigne des nouvelles idées qu'avait l'Occident dans les projets de croisade et qu'avaient surtout les Italiens et les Vénitiens.

Il n'y a aucune contrée de l'Europe qui ait plus profité des croisades que l'Italie. Les profits qu'elle en tira furent tout politiques et tout commerciaux. Où la plupart des croisés occidentaux cherchaient le salut de leurs âmes, les croisés italiens cherchaient de plus la prépondérance de leur commerce et de leur marine. Les événemens favorisèrent l'Italie. La première croisade avait pris sa route par terre. Dès la seconde croisade, la route par mer fut préférée comme la plus courte, la plus sûre, et celle où les croisés ne risquaient pas de perdre la moitié de leur armée avant d'arriver en Syrie. La marine italienne se trouva naturellement appelée à transporter les croisés, la marine provençale et catalane s'associait à cet emploi et à ce profit; mais l'Italie, Venise et Gênes surtout, qui avaient déjà leurs relations établies avec l'Orient, eurent la meilleure part. Les Italiens, devenus les grands voituriers des croisades, s'enrichirent à transporter l'Occident, et comme dans ces temps de féodalité et de guerre le commerce ne suffisait pas à l'ambition, ou plutôt comme, arrivé à un certain point de prospérité, le commerce est forcé de se faire guerrier et conquérant, témoin de nos jours l'Angleterre dans les Indes, les Italiens, une fois arrivés en Orient, se firent céder partout des places fortes et des provinces. Dans la quatrième croisade, les Vénitiens partagèrent l'empire grec avec les croisés; les Génois, leurs rivaux, s'étaient fait aussi une puissance en Orient : ils y luttaient contre les Vénitiens, et ils aidèrent les Grecs à reconquérir Constantinople en haine des Vénitiens.

Sanuto, fidèle à ces souvenirs de grandeur, veut que l'armée qui conquerra l'Égypte soit composée exclusivement de Vénitiens, afin, dit-il, d'éviter les querelles qui résultent de la diversité des nations dans les armées des croisés. Cette armée recevra une solde payée par le pape : grave nouveauté qu'une croisade soudoyée et qui eût scandalisé les premiers croisés. Comme les Vénitiens ont partout des ports sur les côtes de l'Archipel, cette expédition faite par Venise au nom et au compte de l'Europe aura partout des facilités de relâche. Arrivés en Égypte, les Vénitiens s'empareront d'une ville maritime qu'ils défendront aisément. Il y a entre les côtes de l'Égypte et celles de Venise une analogie que Sanuto ne manque pas de signaler : ce sont les lagunes, et les Vénitiens s'y croiront dans leur pays natal. Ils sont par là comme prédestinés à la possession de l'Égypte. Si l'on dit que le soudan d'Égypte, pour ôter sa force à la ville con-

quise par les Vénitiens, détournera les eaux du Nil qui l'entourent, Sanuto répond « qu'il ne pourra pas dessécher les lagunes et les marais qui forment les côtes d'Égypte, parce que, ces côtes étant basses, la mer vient sans cesse remplir ces lagunes, et qu'il sera facile, en construisant quelques écluses, de recevoir les eaux de la mer au flux, de les retenir au reflux, et d'assurer l'inondation qui défend la place. Les Vénitiens à Venise même ont fait cela, quand les Padouans voulurent, en détournant les branches du Pô, qui coule vers la mer, dessécher les lagunes et mettre Venise en terre ferme. »

Ainsi c'est une Venise nouvelle que Sanuto veut fonder en Égypte. Il ne peut pas pardonner à ses compatriotes de s'être trompés sur la vocation qui les appelait en Égypte, et d'avoir préféré Constantinople à Alexandrie et le Bosphore au Nil. C'est en Égypte que sont les clés de l'empire d'Orient. Quiconque a l'Égypte a le commerce des Indes et par là la richesse et la puissance. Tout est beau, tout est bon en Égypte, « ceux qui y arrivent, même de Crète, sentent que l'air est plus pur, la lumière plus vive, et on peut le croire semblable à la lumière céleste; l'eau du Nil est préférable à toutes les eaux du monde (1). » Que manque-t-il donc à ce bienheureux pays? Des possesseurs qui en connaissent les avantages et qui les fassent valoir. Voilà pourquoi Sanuto veut que l'Égypte appartienne aux Vénitiens. Ils sont dignes du pays, et le pays est digne d'eux. Ils sont faits l'un pour l'autre, puisque les lagunes mêmes de Venise ont enseigné l'usage qu'on peut faire des lagunes de l'Égypte, et que l'habileté commerciale des Vénitiens les a préparés à être les commissionnaires privilégiés du commerce des Indes, dont l'entrepôt naturel est en Égypte.

Que serait-il arrivé en effet si Venise avait pu conquérir l'Égypte, si le projet de Sanuto s'était accompli? Maîtresse du commerce des Indes, ayant dans ses lagunes d'Égypte et d'Italie deux abris imprenables, mieux défendue que l'Angleterre, qui n'est qu'une île abordable, tandis que les lagunes ne sont abordables ni par la marine, qu'elles éludent par leurs bas-fonds, ni par les armées de terre, qu'elles repoussent par leurs eaux, toute-puissante sur la Méditerranée, sur la Mer-Rouge et l'Océan-Indien, Venise avait dès le moyen âge la destinée de l'Angleterre moderne, c'est-à-dire qu'elle devenait un grand empire maritime créé et soutenu par le commerce et par la guerre.

A défaut de son plan de conquête, Sanuto appliquait à l'Égypte son projet de blocus continental, c'est-à-dire que si Venise ne pou-

(1) « Cognoscunt aerem meliorari, transmutari, lucidari et etiam clarefieri, cœlestem similitudinem deferentem. » — *Secreta fidelium Crucis*, page 69.

vait pas s'emparer de l'Égypte, cette position capitale dans le monde, il fallait qu'elle en annulât les avantages et que l'Égypte fût un empire vénitien ou un désert.

Quel est le moyen de faire de l'Égypte un désert ou plutôt de la rendre au désert, qui l'enveloppe et la presse de toutes parts? Il y en a deux : l'un, qui est de détourner le Nil et de le jeter dans la Mer-Rouge, c'était le plan du Portugais Albuquerque au XVIe siècle; l'autre, le blocus continental, que proposait Sanuto au XIVe siècle. Le plan d'Albuquerque était gigantesque, peut-être impossible; mais c'était surtout un attentat contre la nature et contre la civilisation. Albuquerque, pour assurer l'empire des Portugais dans l'Inde, ou plutôt pour assurer au cap de Bonne-Espérance le monopole de la route des Indes, détruisait hardiment l'Égypte. Comme le Nil est le seul fleuve qui vivifie et nourrisse l'Égypte et en fasse une terre habitable, il prenait ce fleuve quand il arrive à une certaine distance latérale de la Mer-Rouge et le jetait dans cette mer par un canal qui, à la différence des canaux ordinaires, servait à détruire une des grandes routes du commerce, au lieu d'en ouvrir une nouvelle. Privée de son Nil, l'Égypte rentrait dans le désert; l'isthme de Suez, livré à la stérilité et n'ayant plus à ses côtés l'appui d'une grande civilisation, redevenait entre les deux mers et les deux parties du monde un obstacle infranchissable, quelque chose de semblable à ce que sont aujourd'hui l'ancienne Assyrie et la Syrie méridionale. Le cap de Bonne-Espérance ou le cap Horn étaient les seuls passages ouverts pour aller aux Indes. Voilà la géographie telle que la faisait le projet d'Albuquerque, géographie destructive, contraire à la volonté de Dieu et aux fins de la civilisation.

Je ne veux certes pas essayer de justifier Albuquerque; je veux seulement me servir de son exemple pour montrer comment les hommes, quand ils se mêlent de faire de la géographie, la font malfaisante en général, la faisant selon leurs intérêts. J'ai lu je ne sais plus quelle fable qui raconte que Jupiter déclara un jour qu'il allait exaucer les vœux de tous les hommes. Un laboureur demandait-il de la pluie, Jupiter faisait pleuvoir; mais à l'instant même un autre laboureur demandait du soleil. Les campagnes voulaient que le blé fût cher et les villes que le pain fût bon marché. Jupiter reconnut qu'il était impossible d'exaucer les vœux de chacun, et il en revint aux lois générales pour gouverner le monde. La topographie de la terre ne serait pas moins troublée que la météorologie, si l'homme pouvait disposer de la topographie au gré de ses intérêts et de ses caprices. Dieu sait quels changemens il y ferait! Tantôt il supprimerait la fertilité d'un pays en détruisant le fleuve qui l'arrose, et cela pour favoriser tel ou tel autre pays; tantôt il voudrait ré-

tablir l'état des choses qu'il aurait détruit. Et ne croyez pas qu'il s'arrêterait par scrupule devant la volonté bienfaisante de la nature : ne croyez pas qu'il hésiterait à y substituer ses malveillances ambitieuses ou égoïstes. Je me souviens d'avoir lu dans les *Mémoires* de M. Guizot une conversation de lord Palmerston avec M. de Bourqueney en 1839, pendant la guerre entre le grand pacha d'Égypte Méhémet-Ali et le sultan Mahmoud. Cette conversation m'a vivement frappé par la hardiesse de lord Palmerston à disposer de la géographie au gré de la politique et contre les fins de la civilisation. Il s'agissait entre la France et l'Angleterre de savoir si on donnerait la Syrie au pacha d'Égypte, ou si on la rendrait à la Porte-Ottomane, c'est-à-dire à la barbarie impuissante et destructive. « Il faut, disait le ministre anglais, séparer le sultan de son vassal par le désert (1), » et il répétait encore ce mot dans un entretien avec M. Sébastiani : « Il faut le désert pour frontière entre le pacha et le sultan (2). » Ainsi, de cette Syrie qui fut dans l'antiquité un des plus beaux pays et des plus civilisés du monde, lord Palmerston faisait sans hésiter un désert, pour séparer efficacement le sultan et le pacha d'Égypte. Voilà comme la politique traite la géographie.

Ne pouvant pas conquérir l'Égypte pour Venise, ne pouvant pas non plus la stériliser comme Albuquerque, Sanuto se contente de tâcher de la ruiner par son système de blocus continental. Ce système dans le *Secreta fidelium Crucis* se compose de deux parties : — détourner de l'Égypte vers la Syrie le commerce des Indes, — interdire à l'Égypte tout commerce d'exportation et d'importation avec l'Occident, c'est-à-dire décréter contre elle le blocus continental, tel que Napoléon le décréta de nos jours contre l'Angleterre et avec le même luxe de mesures prohibitives et de visites inquisitoriales.

Sanuto, qui est un économiste anticipé, sait bien qu'on ne peut pas détruire à volonté le commerce des états entre eux, et que si on lui ferme une route, il faut à l'instant même lui en ouvrir une autre. Comme il veut fermer au commerce des Indes la route de l'Égypte afin de ruiner l'Égypte, il veut en même temps lui rouvrir l'ancienne route de la Syrie et transporter à l'Euphrate la fortune du Nil. Les réflexions que fait Sanuto sur ce point sont curieuses et dignes d'être citées. « Ce qui fait la richesse et la puissance du soudan, c'est le commerce de l'Inde. De la côte de Malabar, les épiceries et les marchandises de l'Inde sont apportées par le commerce dans quatre ports principaux pour arriver de là en Occident. Trois de ces ports dépendent des Tartares, qui sont maîtres de la

(1) Mémoires de M. Guizot, t. IV, p. 525.
(2) *Ibid.*, p. 562.

Perse. L'un de ces trois ports tartares est dans le lit du fleuve qui descend de Baldac (Bagdad). La plus grande partie des épices et des marchandises qui dans l'antiquité venaient en Occident passaient par Baldac, et de là, par Antioche et la Syrie, arrivaient à notre mer. Ces marchandises étaient alors en plus grande quantité et à meilleur marché qu'aujourd'hui. Le quatrième port est Aden (1), qui est presque dans une île sur les terres des Sarrasins. Les marchandises de l'Inde qui viennent là s'y chargent sur des chameaux, et en neuf jours de marche arrivent sur le Nil. Là, elles sont transportées sur des bateaux, et en quinze jours arrivent à Babylone (2). Au mois d'octobre, quand la crue du Nil est à son plus haut point, les marchandises descendent à Alexandrie. La facilité du transport par eau amène à Alexandrie la plus grande partie des marchandises de l'Orient, et ce commerce enrichit le soudan, qui perçoit de gros droits sur les épices, et enrichit aussi les marchands et le peuple de l'Égypte (3). » — « Aujourd'hui le commerce des épices et des marchandises de l'Inde, continue Sanuto, ne se dirige plus vers les ports des Tartares et vers Bagdad, quoique de là ils pourraient encore, par diverses voies, arriver aux ports de la Méditerranée. Il faut donc interdire le commerce par l'Égypte à tous les peuples de l'Europe, afin que le commerce des Indes se dirige vers les ports de la Perse. Il y a plus, les marchands chrétiens pourront, par l'empire des Tartares, pénétrer dans les Indes, et plusieurs l'ont déjà fait, tandis que le soudan d'Égypte ne permet à aucun chrétien de passer par ses terres pour aller naviguer vers les Indes. Quand le commerce trouve une route fermée, il s'inquiète et se démène jusqu'à ce qu'il en ait trouvé une autre pour amener la marchandise sur le marché où elle est demandée, car qui dit négocier dit nier l'oisiveté, *negotians, negans otium*. Il faut remarquer aussi qu'autrefois et de nos jours encore c'est des ports de la Perse qu'on conduit vers la Méditerranée toutes les denrées de peu de poids et de grand prix, tandis que les denrées de plus de poids et de moindre valeur prennent en plus grande quantité par Aden et par Alexandrie que par l'autre route. Et même parmi les denrées plus lourdes, celles qui viennent par la Chaldée et par la Perse sont meilleures en leur genre, quand il y a diverses qualités, que celles qui viennent par Alexandrie. En voici la raison : les denrées qui viennent par la Perse supportent de grands frais de transports, mais paient peu de droits, tandis que par l'Égypte le transport des denrées est moins coûteux à cause de la commodité du fleuve; mais elles paient de gros droits au soudan.

(1) Dont les Anglais se sont emparés, il y a près de vingt ans, en disant qu'ils y voulaient faire un dépôt de charbon de terre.

(2) C'est-à-dire le Caire.

(3) *Secreta fidelium Crucis*, p. 22.

Et voilà pourquoi les marchands dirigent les denrées les plus chères par la Perse, car quant au transport le prix est le même pour conduire de bonnes marchandises que des marchandises de qualité inférieure (1), et pour les droits ce serait tout différent, le soudan d'Égypte faisant payer sur la valeur des denrées. Ainsi la denrée chère, qui paie aisément son transport, échappe aux droits du soudan, et la denrée bon marché, passant par l'Égypte, paie moins de transports et est peu grevée, ne payant qu'*ad valorem.* »

J'ai voulu citer ce chapitre de Sanuto, qui a pour titre : *Comment on peut ôter au soudan le commerce de l'Inde*, afin de montrer quel est l'esprit de ce plan de recouvrance de la terre sainte. A le lire, on croirait plutôt lire un traité d'économie politique, ou même un rapport sur les douanes, qu'un projet de croisade. Tout se mêle dans l'esprit de Sanuto, la religion, la politique, le commerce, le patriotisme vénitien. Il n'est peut-être pas moins bon chrétien que les premiers croisés, seulement il entend d'une autre manière la question d'Orient.

De l'idée d'ôter le commerce des Indes au soudan d'Égypte, passons à l'idée du blocus continental. Ici nous allons encore retrouver l'économiste dans Sanuto, mais l'économiste de 1810 et de 1811, de l'école de Napoléon Ier. Si Sanuto se bornait à tâcher de détourner le commerce des Indes du Nil vers l'Euphrate, ce serait affaire de libre concurrence, et nous n'aurions qu'à le louer d'avoir voulu rouvrir une des anciennes routes du commerce (2); mais n'oublions pas que Sanuto, pour rappeler plus efficacement le commerce sur l'Euphrate, veut le supprimer sur le Nil. Il veut interdire absolument toute relation commerciale entre l'Égypte et l'Occident, afin de détruire toutes les sources de richesse du soudan. Il veut que l'Égypte ne puisse plus vendre à personne ni les denrées qu'elle reçoit ni celles qu'elle produit. C'est véritablement le blocus continental de Napoléon, inventé dès le XIVe siècle, pratiqué de la même manière, produisant les mêmes effets, si bien que les analogies avec le système napoléonien éclatent à chaque instant.

Le blocus continental de 1810 ne pouvait être efficace qu'à la condition d'être universel. Si une seule maille du filet était rompue quelque part, aussitôt les marchandises anglaises et les denrées coloniales dont l'Angleterre s'était attribué le transport exclusif entraient par la brèche, et le commerce anglais, respirant par cette ouverture, échappait à l'étouffement ruineux que Napoléon voulait

(1) « Nam tantum constat conductus bonorum mercimoniorum quantum minus bonorum. »

(2) Voyez le mémoire très curieux de M. Reynaud, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur les relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Orient indien.

lui appliquer. Sanuto veut aussi que l'interdiction du commerce avec l'Égypte soit générale, proclamée par toute la terre, applicable à tout peuple et à toute denrée. Il faut que cette interdiction soit exécutée sur terre et sur mer, à l'aide de mesures sévères et de peines rigoureuses (1). Une flotte sera chargée de veiller sur le maintien du blocus. Les prises qui seront faites appartiendront au capitaine et aux équipages, pour les intéresser à être vigilans (2). Cette flotte sera vénitienne et montée par des Vénitiens, « parce que les Vénitiens sont nourris à la mer (3), parce que des hommes de l'Occident ce sont ceux qui connaissent le mieux la navigation de l'Orient, parce qu'ils ont des ports nombreux dans l'Archipel, et qu'ils sont par cela même les surveillans naturels du blocus égyptien. » Ajoutez qu'en leur confiant cette surveillance, Sanuto fait des Vénitiens les maîtres et les arbitres souverains de tout le commerce européen.

M. Thiers raconte (4) que Napoléon en 1810 « voulut rendre plus sérieux que jamais le blocus continental, qui n'avait été exécuté avec vigueur que dans les ports de la vieille France, qui ne l'avait presque pas été dans ceux de la France nouvelle, comme la Belgique, et nullement dans les états parens ou alliés, comme la Hollande, le Hanovre, les villes anséatiques, le Danemark. Son ardeur pour ce genre de guerre n'était pas moindre que pour celui qu'il faisait si bien sur les champs de bataille. Ce n'étaient pas seulement les tissus de coton ou les divers produits de la métallurgie qu'il s'agissait d'écarter du continent, si on voulait porter un grand préjudice aux Anglais; c'étaient surtout leurs marchandises coloniales, telles que le sucre, le café, le coton, les teintures, les bois, etc., qui constituaient la monnaie dont on payait dans les Indes occidentales et orientales les produits manufacturés de Manchester et de Birmingham. Non-seulement leurs colonies, mais les colonies françaises et hollandaises, qu'ils avaient successivement conquises, mais les colonies espagnoles, qu'ils avaient réussi à s'ouvrir depuis la guerre d'Espagne, ne les payaient qu'en denrées coloniales, qu'ils étaient réduits à vendre ensuite en Europe pour réaliser le prix de leurs opérations industrielles et commerciales. Ils avaient imaginé, pour introduire ces denrées sur le continent, divers moyens fort ingénieux. Ainsi, outre le grand dépôt de Londres, où tous les neutres étaient obligés de venir toucher pour prendre

(1) *Secreta fidelium Crucis,* quatrième partie, chap. Ier, p. 27 et 28.

(2) « On avait accordé aux douaniers et aux soldats le cinquième des prises, et c'était assez pour leur inspirer autant de joie que de zèle. » (Thiers, *Histoire de l'empire,* t. XII, p. 191.)

(3) « Quia homines veneti nutriti sunt in aqua. » *Secreta,* etc., p. 35.

(4) Tome XII, p. 36.

une partie de leur cargaison, ils avaient établi d'autres dépôts aux Açores, à Malte, à Héligoland, où se trouvaient accumulées des masses énormes de marchandises, et où les contrebandiers allaient puiser la matière de leur trafic clandestin. »

Sanuto semblait avoir lu d'avance cette page de l'histoire de l'empire, quand il écrivait au XIVe siècle, prévoyant les effets que devait avoir son blocus continental : « Il faut interdire aux chrétiens d'acheter aucune des marchandises d'Égypte, car autrefois, quand il y avait prohibition de commerce entre quelques états européens et l'Égypte, comme cela est souvent arrivé, les contrebandiers portaient les marchandises de l'Égypte dans certaines îles, et c'était là qu'on allait les prendre, en y portant aussi les marchandises européennes (1). » Ces îles devenaient des entrepôts comme ceux qu'avaient établis les Anglais en 1811.

Sanuto ne voulait pas qu'on se bornât à poursuivre la contrebande dans les entrepôts que ne manquerait pas d'établir le commerce égyptien, il demandait que son blocus continental fût aussi appliqué par ceux même des états européens ou voisins de l'Europe qui avaient avec l'Égypte d'anciens rapports de commerce et même de religion. Les états mahométans de l'Espagne et de l'Afrique septentrionale devaient être contraints à se priver de tout commerce avec l'Égypte. Même obligation devait être imposée aux états de l'Asie-Mineure, en remontant de la Syrie vers le nord jusqu'à Scutari, sur le Bosphore. « C'est de ce côté, dit Sanuto, que partent les bâtimens qui font le commerce avec l'Égypte et lui portent les denrées de l'Europe. » Sans cette contrainte, le blocus est illusoire. J'ose ajouter qu'avec cette contrainte il devient impossible, car il l'a été même pour l'homme à qui il a été donné de pouvoir le plus sur la terre, c'est-à-dire pour Napoléon. Il avait imposé à toute l'Europe, même à celle qui ne lui appartenait pas, l'obligation d'exécuter le blocus continental. La Suède, la Russie, la Prusse, tout le monde avait promis d'obéir; mais, pour ces états, renoncer au commerce anglais, c'était renoncer, non pas à leur puissance, le sacrifice était fait, mais à la vie même de leurs sujets. « A cette époque, presque tous les peuples de la Baltique, riches en produits agricoles, en matières navales, telles que fers, bois, chanvres, goudrons, ne pouvaient se passer de l'Angleterre (2), » qui leur achetait leurs productions et les payait en denrées coloniales ou en marchandises anglaises. « Offensé de la domination que Napoléon prétendait exercer sur toutes les côtes du nord, depuis Amsterdam, Brême, Hambourg, jusqu'à Riga et même jusqu'à Saint-Pétersbourg, l'empe-

(1) *Secreta fidelium Crucis*, page 29.
(2) M. Thiers, *Histoire de l'empire*, tome XII, p. 52.

reur Alexandre s'y résignait toutefois... Mais il voulait que dans ses propres états Napoléon y mît quelque réserve; il le voulait par un sentiment de dignité... et par son intérêt agricole et commercial. » En Hollande, « il était venu de Boulogne, Dunkerque, Anvers, Clèves, Cologne, Mayence, des légions de douaniers français, ne parlant pas le hollandais, habitués à une rigueur de surveillance extrême, et apportant dans l'exercice de leurs fonctions une sorte de point d'honneur militaire qui les rendait brusques et peu corruptibles... Il fallait que les Hollandais souffrissent sur leurs côtes et dans leurs ports la présence de ces agens étrangers et subissent leur visite minutieuse, qui était insupportable pour un peuple presque exclusivement navigateur et habitué de tout temps à une grande liberté de commerce. » Ce sont ces contraintes et ces vexations qui ont amené la chute du blocus continental et en même temps de l'empire : qu'eût-ce été du blocus continental de Sanuto? Il était impraticable avant d'être établi.

Il me reste à signaler une dernière analogie entre le blocus de Sanuto et celui de Napoléon. Sanuto fait un chapitre pour montrer « comment les terres des chrétiens peuvent produire les denrées qui viennent en Égypte. Le sucre et la soie sont des productions de l'Égypte qui rapportent beaucoup au soudan; mais Chypre peut fournir beaucoup de sucre aux chrétiens. Le sucre vient à Rhodes, en Morée, à Malte, et il pourrait venir en Sicile et en d'autres pays chrétiens, si on le voulait bien. Le ver à soie vit dans la Pouille, en Sicile, en Crète, en Romanie, en Chypre. En interdisant le commerce du sucre et de la soie d'Égypte, la chrétienté n'en manquerait donc pas. La prohibition même ferait qu'on s'appliquerait plus à cette culture dans les pays chrétiens qui la comportent (1). » Voyons maintenant Napoléon en 1810 : « Les manufacturiers du continent qui cherchaient à filer, à tisser le coton, à extraire le sucre du raisin ou de la betterave, la soude du sel marin ou les teintures de diverses combinaisons chimiques, devaient trouver dans une différence de prix, qui était souvent de 50, 60 et même 80 pour 100, un encouragement suffisant pour leurs efforts. Aussi les manufactures du continent, surtout celles de la France, étaient-elles en grande activité. Il est vrai que le consommateur supportait la cherté de leur fabrication; mais il y était résigné comme à une condition de la guerre, et on atteignait par ce moyen un double but, celui de créer l'industrie française et celui de déprécier les valeurs sur lesquelles repose le crédit de l'Angleterre (2). »

(1) *Secreta fidelium Crucis*, chap. II, p. 24.
(2) M. Thiers, t. XII, p. 182.

J'ai voulu faire connaître le *Secreta fidelium Crucis* de Sanuto et le nouvel esprit des croisades au XIVe siècle. A la fin du XIe siècle et au commencement du XIIe, les croisades étaient toutes religieuses et chevaleresques. Elles deviennent bien vite ambitieuses et usurpatrices. La prise de Constantinople en 1204, au XIIIe siècle, est le signe du nouvel esprit; mais ce nouvel esprit, qui conquiert sur les faibles, c'est-à-dire sur les Grecs, ne peut pas défendre contre les forts, c'est-à-dire contre les Turcs, l'empire qu'il a usurpé. Tout le XIIIe siècle est employé en expéditions ambitieuses et romanesques, mais impuissantes, et qui ne servent ni à relever l'Orient chrétien des coups destructeurs que lui ont portés les Sarrasins d'Égypte, ni à défendre l'Occident des coups que lui préparent les Turcs de l'Asie-Mineure. Au XIVe siècle, un nouvel esprit se manifeste dans les rapports entre l'Orient et l'Occident. Ces origines de la question d'Orient, pour parler le langage de nos jours, nous la montrent plus pacifique que guerrière; elle est une question de propagande pacifique et savante avec Raymond Lulle et une question de commerce et d'économie politique avec Marino Sanuto. Cependant, quoique l'intérêt commercial et politique semble l'emporter sur la foi chrétienne, la pensée religieuse des croisades survit à toutes ces transformations; elle survit dans le peuple et dans les poètes; elle survit dans la papauté, qui jusqu'à la fin du XVIe siècle cherche à ranimer l'ardeur des expéditions en terre sainte ou contre les Turcs; elle survit même dans les économistes comme Sanuto, qui sont à la fois très pieux et très calculateurs, qui traitent des routes de commerce à fermer et à ouvrir, et qui en même temps, dans leurs exhortations aux princes chrétiens, s'écrient « qu'il faut reconquérir la terre sainte, parce que c'est dans la terre sainte qu'est la vallée de Josaphat, où Dieu doit venir juger les morts et où il a créé et racheté le genre humain : » tant il est vrai que dans cette question d'Orient, où l'on croit aujourd'hui qu'il n'y a en jeu que des intérêts de politique et d'ambition, il y a, et cela même encore de nos jours, un fonds de pensées religieuses que personne ne peut étouffer! Les lieux saints restent sacrés, et la fraternité que nous avons avec les chrétiens d'Orient en dépit des divisions et des répugnances ecclésiastiques, cette fraternité qui se ravive et s'échauffe par les souffrances et les persécutions qu'ils endurent, tout indique que la pensée religieuse ne peut pas ne point avoir sa place dans la question d'Orient, et qu'elle doit, mieux que la politique, aider à son dénoûment.

SAINT-MARC GIRARDIN.

L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE

EN FRANCE

SON HISTOIRE ET SON AVENIR

Entre les meilleurs symptômes de notre temps, il faut compter le goût général qui s'est manifesté depuis peu pour les exercices de l'esprit, l'éveil qui en est résulté dans le public éclairé ou avide de s'instruire, les facilités accordées par l'administration au développement de ces utiles essais. Un danger, comme il arrive toujours, s'est révélé à la suite des tentatives nouvelles. Beaucoup de personnes, et des plus sérieuses, ont cru remarquer que la démocratie, en mettant au premier rang l'intérêt des classes les plus nombreuses, en posant comme un principe que ce que tous paient doit être utile à tous, finirait par porter un grave préjudice aux grandes découvertes, à celles qui prennent naissance dans la pensée d'un petit nombre avant de devenir le bien commun de l'humanité. Il est certain en effet que la haute culture est, à quelques égards, une chose tout à fait aristocratique. Pour y prendre part, il faut des études spéciales, une vie entièrement vouée à la recherche et à la méditation. Pour en sentir le prix, il faut une étendue de connaissances, une philosophie, une vue d'ensemble sur l'avenir et le passé, dont très peu de personnes sont capables. Si un jour les contribuables, pour admettre l'utilité du cours de mathématiques transcendantes au Collége de France, devaient comprendre à quoi servent les spéculations qu'on y enseigne, cette chaire courrait de grands risques. Je crois cependant que ces inquiétudes reposent sur une idée inexacte des aspirations du peuple dans les temps modernes. Pas plus dans l'ordre des choses de l'esprit que dans l'ordre politique et social, le peuple n'est capable d'analyser ce qu'il veut; mais il veut avec justesse. Ce que

l'influence démocratique favorisera sera, j'imagine, très aristocratique. L'art que le peuple encouragera, ce sera le grand art et non les mièvreries où se complaisent les époques fatiguées. La littérature que le peuple inspirera sera une littérature noble s'adressant aux hauts sentimens, et non une littérature frivole, consistant en jeux d'esprit et en tours de force d'exécution. Le style que le peuple voudra sera le français de grand aloi, simple, naturel, non cette langue maniérée, variable à tout vent de doctrine, que la fantaisie individuelle essaie de créer. J'espère de même que la démocratie future, sans entrer dans le détail de la science, en saisira d'instinct l'esprit et la portée. Elle éprouvera devant les savans le même sentiment que les Barbares éprouvaient à l'égard des saints, un sentiment de respect et d'étonnement, comme devant un secret qu'on ne perce qu'à demi. Le peuple comprendra que le progrès de la recherche positive est la plus claire acquisition de l'humanité, et que cette acquisition importe avant tout à ceux qu'elle délivre et ennoblit. Un monde sans science, c'est l'esclavage, c'est l'homme tournant la meule, assujetti à la matière, assimilé à la bête de somme. Le monde amélioré par la science sera le royaume de l'esprit, le règne des fils de Dieu.

Le principal motif qui porte d'excellens juges à craindre pour la haute culture les influences de la démocratie, c'est l'opinion très répandue que, pour se faire accepter du grand nombre, la science est obligée de se rapetisser. La vérité est qu'il y a deux manières de rendre la science accessible à tous : c'est de la prendre par son très grand ou par son très petit côté. Le milieu, qui est l'ordre des déductions spéciales, échappe à quiconque n'a pas d'études préalables. Les hommes d'exposition commettent d'ordinaire la faute, pour se mettre au niveau de leur public, de se rabattre sur les anecdotes, les analogies superficielles, les expériences voyantes, les mesquines applications; mais on réussirait beaucoup mieux en attaquant les plus hauts sommets, où toutes les vérités convergent et deviennent en quelque sorte de droit commun. Dans l'ordre des vérités religieuses, morales, philosophiques, je ne suis pas d'avis qu'il faille initier la foule à nos distinctions, à nos subtilités; mais je maintiens qu'il n'y a pas de vérité, si fine, si délicate, que tous ne puissent comprendre. Le travail par lequel on rend populaires les résultats philosophiques n'est pas un amoindrissement, mais bien une traduction. C'est une erreur capitale de traiter le peuple comme un enfant : il faut le traiter comme une femme. Un discours tenu devant des femmes est meilleur que celui qu'on tient en leur absence, car il est assujetti à plus de règles, il obéit à des exigences plus sévères. Ce qu'on écrit pour le peuple doit aussi se distinguer du reste

en étant plus châtié. On peut lui tout dire, mais à la condition de ne rien dire qu'il ne comprenne, et surtout de ne rien dire qui puisse être mal compris.

I.

Rien de grand jusqu'ici, non-seulement en France, mais dans aucun pays du monde, ne s'est passé tout à fait en dehors de l'état. Notre temps est arrivé, pour la première fois, à concevoir une organisation sociale où, l'initiative individuelle ayant toute liberté, l'état, réduit à un simple rôle de police, ne s'occuperait ni de religion, ni d'éducation, ni de littérature, ni d'art, ni de morale, ni d'industrie. C'est là un idéal vers lequel il faut tendre, quand bien même il serait impossible de l'atteindre entièrement. Le premier article de notre foi politique, sociale, philosophique, religieuse, c'est la liberté, et la liberté signifie pour nous l'abstention de l'état en tout ce qui n'est pas intérêt social immédiat; mais un second point sur lequel je ne pense pas que deux hommes judicieux puissent différer, c'est qu'un tel idéal est fort éloigné encore, et que le moyen de l'ajourner indéfiniment serait justement une trop prompte abdication de l'état. Il est peu conforme à notre système que l'état s'occupe d'éducation, et pourtant je ne crois pas qu'un seul libéral réclame pour demain la suppression du ministère de l'instruction publique. L'essentiel est qu'en rien l'influence de l'état ne soit exclusive. Or, grâce à l'esprit d'individualisme qui a jeté dans le monde civilisé de si fortes racines, le bon ou le mauvais vouloir d'un gouvernement ou même de tous les gouvernemens pour les choses de l'esprit n'a plus qu'une importance assez secondaire. Le goût et les opinions personnelles de Louis XIV étaient la loi de son époque. Au XVIIIe siècle, les hommes qui tenaient à exercer une action sur leur temps étaient obligés de tenir grand compte d'un Frédéric, d'une Catherine. Le public européen est devenu de nos jours le véritable souverain intellectuel. Dans un si vaste monde, les intrigues et le charlatanisme sont de nulle conséquence. L'étendue fait le même effet que le temps; à cent ans de distance, tous les mérites sont remis à leur place : de même l'Europe éclairée ne se trompe pas longtemps sur la valeur des hommes et des idées. Ce juge incorruptible, insaisissable, est le vrai Mécène; on le gagne par de bonnes raisons, et non en lui faisant la cour.

Pour tout ce qui peut s'appeler art ou littérature, la question du patronage de l'état est d'une solution relativement facile. Une réforme qui supprimerait un tel patronage sur la poésie, les ouvrages d'imagination, la peinture, la musique, la sculpture, serait à l'heure

qu'il est presque mûre. Le véritable encouragement ici, c'est la liberté. L'art et la littérature véritables d'un temps sont ceux que ce temps fait vivre, car un temps n'encourage jamais que la littérature et l'art qui répondent à son sentiment et à ses besoins. Une telle littérature peut être fort mauvaise, si le siècle est mauvais; mais c'est la littérature du siècle. Maintenir artificiellement et bon gré, mal gré, en dehors du public, des genres qu'il ne demande pas, est assez stérile, car cela ne produit jamais d'œuvre franche et vraie. Il arrive d'ailleurs presque fatalement que ces encouragemens, n'étant pas réclamés par les vrais artistes, qui trouvent leur récompense dans leur entente avec le goût public, ne vont qu'à la médiocrité, et contribuent à jeter dans les carrières intellectuelles des personnes sans vocation qui n'y voient qu'un métier.

Quoi qu'il en soit de ce point, sur lequel il faudrait encore éviter les solutions hâtives et trop radicales, on ne saurait nier que la culture supérieure de l'esprit ne constitue un véritable intérêt d'état. L'état a un intérêt de premier ordre à posséder des savans dans les sciences physiques et mathématiques. Ces sciences ont amené et amèneront encore des révolutions capitales dans la guerre, l'industrie, le commerce, l'administration. A l'heure qu'il est, il y a au monde deux classes de nations : les unes qui ont des savans, les autres qui n'en ont pas. Ces dernières sont aussi abaissées sous le rapport politique que sous le rapport intellectuel. L'Orient musulman a tenu tête à l'Occident et même l'a vaincu jusqu'au XVIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'avénement de la science moderne. Le monde musulman s'est tué en étouffant dans son sein le germe de la science au XIIIe siècle. Ce que je viens de dire des sciences mathématiques et physiques, on peut le dire des sciences historiques. Ces sciences ne sont autre chose que la recherche des lois qui ont présidé jusqu'ici au développement de l'espèce humaine. Elles sont la base des sciences sociales. Sans elles, il n'y a que des esprits sans solidité, sans vivacité, sans pénétration. L'Oriental est inférieur à l'Européen, bien moins encore parce qu'il ne connaît pas la nature que parce qu'il ne connaît pas l'histoire. La grande cause de cette infériorité des États-Unis dont on a peine d'abord à se rendre compte, qui est réelle cependant, c'est l'absence de grandes institutions pour les choses de l'esprit, telles que les universités, les académies, les aristocraties intellectuelles de nos capitales européennes. Il n'est pas indifférent à l'état que les esprits soient universellement lourds et grossiers.

Ajoutons qu'en fait de science les objections qu'on peut opposer au rôle de l'état dans les choses de goût ne peuvent être reproduites. Il y a de graves inconvéniens à ce que l'état ait une opinion

en fait d'art, en fait de poésie. Il faut pour cela qu'il ait un dogme, qu'il soit classique ou romantique, qu'il prenne parti dans des choses absolument libres et relevant du choix de chacun. En patronnant la science, au contraire, l'état ne tranche aucune opinion controversée. Il s'agit de recherches positives, sujettes sans doute à mille discussions, mais où le goût individuel n'est pour rien. L'état n'est pas obligé de veiller à ce qu'il y ait toujours des gens s'occupant de faire des épopées ou des tragédies, mais il est obligé de veiller à ce qu'il y ait toujours des gens poursuivant l'investigation scientifique. En encourageant ces investigations, il ne prend parti pour aucune école, il sert seulement le mouvement général de l'esprit. Dans une société beaucoup plus perfectionnée et où la haute culture serait bien plus répandue, de tels encouragemens seraient inutiles; mais dans notre société ils sont indispensables. La science n'est le plus souvent cultivée que par des personnes obligées de vivre de leur travail. Or la science, source de tout progrès, est par elle-même improductive. Elle enrichit celui qui met en œuvre, mais non le véritable inventeur. Ni Newton ni Leibnitz n'ont tiré aucun avantage pécuniaire de leur invention du calcul différentiel. Les vrais créateurs de la chimie n'ont pas profité des immenses fortunes industrielles que leurs découvertes ont fait faire. Cela est juste, car ils ont eu la gloire. En tout cas, cela est inévitable. Il faut donc que la société intervienne pour réparer cette injustice nécessaire dont elle bénéficie, je dis mal, pour faire des avances en une entreprise dont elle touchera les fruits.

Le moyen âge, qui n'avait pas l'idée de l'état, procédait ici par de tout autres voies. Le développement intellectuel et moral appartenait en principe à l'église; mais la maîtrise des choses de l'esprit arriva bientôt à former dans le sein de l'église un ordre indépendant. Les universités, qui d'abord relevaient directement de l'autorité ecclésiastique, s'affranchirent peu à peu en s'appuyant sur la royauté, et formèrent une espèce de pouvoir, en partie ecclésiastique, en partie laïque, qui représenta la culture d'état. Le XIIe et le XIIIe siècle furent l'époque florissante de ce grand mouvement, qui rendit célèbres dans le monde entier la montagne Sainte-Geneviève, le clos de Garlande, les échoppes de la rue du Fouarre. Ce fut un mouvement fort original, surtout dans ses commencemens, une vraie renaissance, mais qui ne sut pas porter des fruits durables. Au XIVe et au XVe siècle, les universités sont en pleine décadence, envahies par le pédantisme, uniquement préoccupées de l'enseignement, ne faisant presque rien pour le progrès de l'esprit humain. La vraie et grande renaissance, celle que l'Italie a la gloire éternelle d'avoir fondée, se fait complétement en dehors des universi-

tés. Bien plus, elle compta dans les universités ses ennemis les plus acharnés; elle ameuta les docteurs de toute espèce. Elle fut l'œuvre de Florence, non de Padoue, des gens du monde, non des professeurs. Ni Pétrarque, ni Boccace, ni Bacon, ni Descartes, ne sont des hommes d'université. L'université de Paris en particulier, au XVIe siècle, atteignit le dernier degré du ridicule et de l'odieux par sa sottise, son intolérance, son parti-pris de repousser toutes les études nouvelles. Il fallut que la royauté, qui par sa puissante tutelle avait presque affranchi l'université de l'église, prît sous sa protection, contre l'université, le mouvement scientifique, et, par le Collége de France au XVIe siècle, par les académies au XVIIe, créât un contrepoids à ces habitudes de paresse, à cet esprit de négation malveillante dont les corps purement enseignans ont beaucoup de peine à se préserver.

Le mouvement scientifique en France a eu ainsi pour patron la royauté. Nous n'avons pas à rechercher si ce patronage fut toujours éclairé. Dans notre pensée, la royauté, par l'extermination du protestantisme, causa aux fortes études bien plus de dommage qu'elle ne leur fit de bien par ses faveurs. Le protestantisme français sous Henri IV et Louis XIII avait été une merveilleuse école de philologie et de critique historique. La France protestante était en train de faire dans la première moitié du XVIIe siècle ce que l'Allemagne protestante fit dans la seconde moitié du XVIIIe. Il en résultait pour tout le pays un admirable mouvement de discussion et de recherches. C'était le temps des Casaubon, des Scaliger, des Saumaise. La révocation de l'édit de Nantes brisa tout cela. Elle tua les études de critique historique en France. L'esprit littéraire étant seul encouragé, il en résulta une certaine frivolité. La Hollande et l'Allemagne, en partie grâce à nos exilés, eurent presque le monopole des études savantes. Il fut décidé dès lors que la France serait avant tout une nation de gens d'esprit, écrivant bien, causant à merveille, mais inférieure pour la connaissance des choses, et exposée à toutes les étourderies que l'on n'évite qu'avec l'étendue de l'instruction et la maturité du jugement.

Le régime des universités du moyen âge avait à peu près disparu en France au XVIIIe siècle. Ce régime se continuait en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Suède, et dans tous ces pays il est venu jusqu'à nos jours. On ne peut dire qu'en Angleterre un tel régime ait produit des résultats de premier ordre. Oxford et Cambridge ont eu au XVIIe et au XVIIIe siècle des hommes éminens, mais n'ont été le théâtre d'aucun grand mouvement. Ces vieilles institutions ont fini par s'endormir dans une routine, une ignorance, un oubli des grands intérêts de l'esprit, qu'on eût pu croire incura-

bles, si l'Angleterre ne possédait dans ses libertés, dans l'éveil et l'activité des individus, le remède à tous les maux. C'est en Allemagne que le régime des universités porta des fruits merveilleux. On peut dire que l'Allemagne a fait dans l'ordre des choses de l'esprit ce que l'Angleterre a fait dans l'ordre politique. L'Angleterre a tiré de la féodalité, ailleurs insupportable et tyrannique, la constitution la plus libérale qui ait jamais existé. L'Allemagne a tiré des universités, ailleurs aveugles et obstinées, le mouvement intellectuel le plus riche, le plus flexible, le plus varié, dont l'histoire de l'esprit humain ait gardé le souvenir. La division de l'Allemagne en petites principautés et l'esprit particulier du luthéranisme, plus doux, plus tolérant, plus dégagé que le calvinisme des symboles absolus, produisirent, en ce qui concerne la science libre, des résultats admirables et un mouvement intellectuel dont les renaissances du XIIe et du XVIe siècle n'approchèrent pas. Pendant que la France, avec ses gens du monde et ses gens d'esprit, créait la philosophie du XVIIIe siècle, expression dernière d'un bon sens superficiel, sans méthode, sans possibilité de progrès, l'Allemagne, avec ses docteurs, créait l'histoire, non l'histoire anecdotique, amusante, déclamatoire ou spirituelle, dont la France avait fort bien eu le secret, mais l'histoire envisagée comme le parallèle de la géologie, l'histoire recherchant le passé de l'humanité, de même que la géologie recherche les transformations de la planète. Il fallait d'abord reconstituer les textes anciens, dont les critiques du XVIe siècle, hommes admirables pour la plupart, mais condamnés à une œuvre trop hâtive, avaient supprimé les difficultés et souvent altéré les détails. Il fallait découvrir des sources nouvelles, principalement par l'étude de l'Orient; il fallait surtout interpréter les témoignages antiques, en peser la valeur, en discuter l'authenticité, se placer dans le milieu intellectuel où vivait l'écrivain et où se formèrent les traditions, pour les contrôler et les comprendre. Voilà ce que l'Allemagne fit ou refit dans vingt écoles savantes avec une suite, une persistance, une pénétration admirables. Certes la France y avait amplement contribué. D'abord, dans sa grande période scientifique, de François Ier à Louis XIII, elle avait, comme je l'ai déjà dit, préludé à ce que l'Allemagne réalisa plus tard. Même au XVIIIe siècle, l'Académie des inscriptions et belles-lettres compta cinq où six hommes vraiment éminens, qui fondaient la critique à leur manière, manière en un sens supérieure à celle de l'Allemagne; mais ils étaient isolés. En fait de critique, le plus spirituel des hommes ne sortait pas des contre-sens naïfs ou puérils de la vieille école. Voltaire ne comprenait ni la Bible, ni Homère, ni l'art grec, ni les religions antiques, ni le christianisme, ni le moyen âge. Il faisait une œuvre admira-

ble, il fondait la tolérance, la justice, le bon sens public : inclinons-nous devant lui, nous vivons de ce qu'il a fondé; mais dans l'ordre de la pensée il a peu de chose à nous apprendre. Il n'était pas dans la tradition de la grande culture; il n'est sorti de lui aucune série vraiment féconde de recherches et de travaux. Voltaire n'a pas fait d'école. Je vois ce qui est sorti de Descartes, de Newton, de Kant, de Niebuhr, des Humboldt, mais non ce qui est sorti de Voltaire.

De nos jours, bien qu'en décadence, le mouvement des universités allemandes est encore très brillant, et constitue la part principale des acquisitions positives de l'esprit humain. Dans les sciences physiques et mathématiques, ces grandes écoles ont peut-être des rivales; mais dans les sciences historiques et philologiques leur supériorité est telle que l'Allemagne, en ces études, peut être considérée comme rendant plus de services que tout le reste de l'Europe ensemble. La vaste reconstitution des textes grecs et latins qui s'est faite depuis cinquante ans est l'œuvre de l'Allemagne. La philologie comparée est la création de l'Allemagne. La critique historique lui doit, sinon sa création, du moins ses plus larges applications. Je ne vois que l'archéologie et les voyages scientifiques où sa gloire soit égalée. Une université allemande de dernier ordre, Giessen ou Greifswald, avec ses petites habitudes étroites, ses pauvres professeurs à la mine gauche et effarée, ses *privatdocent* hâves et faméliques, fait plus pour l'esprit humain que l'aristocratique université d'Oxford, avec ses millions de revenu, ses colléges splendides, ses riches traitemens, ses *fellows* paresseux. Dieu me garde de médire de l'Angleterre! Dans les sciences physiques et mathématiques, elle a des hommes de premier ordre. En toute chose, elle compense par la grandeur des efforts individuels la faiblesse des directions officielles; mais dans les sciences historiques et philologiques le peu de disposition de l'esprit anglais pour comprendre ce qui n'est pas lui, la pesanteur de son gros bon sens pratique, qui n'est guère de mise en ces études, lui créent une réelle infériorité. On dirait que l'aptitude pour les sciences dont nous parlons est en raison inverse de l'aptitude à la politique. Je voulus un jour lire Macaulay; ces partis-pris tranchés, cette façon de n'aimer pas ses ennemis, ces préjugés avoués, ce manque d'impartialité, cette absence de la faculté de comprendre les choses contraires, ce libéralisme qui n'est pas de la largeur d'esprit, ce christianisme si peu chrétien, me blessèrent. Telle est la pauvre espèce humaine qu'il y faut des esprits étroits. Peut-être l'impuissance politique de l'Allemagne est-elle la condition de sa supériorité intellectuelle. C'est parce que l'esprit français a le charmant privilége de s'élever mieux qu'aucun autre au-dessus des préjugés de caste, de secte, de métier, de spécialité,

qu'il étonne si souvent le monde par ses contradictions, ses défaillances, ses singuliers retours.

II.

La révolution française, en faisant table rase des institutions du passé, en ne laissant subsister en face l'un de l'autre que l'individu et l'état, se donna la tâche difficile de tout créer à nouveau sur le modèle de la pure logique. Tout ce que faisaient autrefois l'église, les universités, les ordres religieux, les villes, les provinces, les corporations, les classes diverses, l'état dut le faire. Il serait facile de montrer qu'en cela la révolution n'innova guère, qu'elle ne fit que suivre la voie ouverte par la royauté du XVIIe siècle. Quoi qu'il en soit, le principe fut appliqué avec beaucoup de rigueur dans l'ordre qui nous occupe. L'état nouveau accepta l'héritage de la vieille université; il enseigna. Il eut des écoles de tous les degrés, depuis l'école de village jusqu'à l'école scientifique de l'ordre le plus élevé. Un tel système, se combinant avec la nature particulière de l'esprit français, produisit des résultats singulièrement originaux, et qu'il est bon, à la distance où nous sommes, d'étudier dans leur ensemble. Je m'abstiendrai de tout jugement sur l'enseignement primaire et secondaire, non que j'en méconnaisse la capitale importance, mais parce que l'instruction supérieure a des intérêts à part, et qui suffisent pour le moment à nos réflexions.

L'enseignement supérieur, tel qu'il sortit de la révolution (sous ce mot, je renferme l'empire, suite et développement naturel du mouvement qui l'avait précédé), se composait de trois séries d'établissemens : 1° d'écoles spéciales chargées de transmettre certaines connaissances d'une nécessité absolue pour l'état (l'École polytechnique par exemple), 2° d'établissemens de science pure uniquement chargés d'augmenter le trésor des vérités acquises et de continuer la tradition de la recherche savante (Collége de France, Muséum, etc.), 3° des facultés des lettres et des sciences, chargées de répandre un enseignement plus élevé que celui des colléges, sans aucune vue d'application immédiate, sans autre but que la culture désintéressée de l'esprit.

L'admission dans les écoles spéciales étant assujettie à certaines conditions, ces écoles possédèrent tout d'abord un public déterminé. Leurs amphithéâtres, tout en s'ouvrant parfois avec beaucoup de libéralité à quiconque en exprimait le désir, eurent un auditoire fixe, compétent, ayant prouvé qu'il possédait les connaissances préalables. Il n'en fut pas de même des établissemens scientifiques et des facultés. Comme la gratuité absolue était et devait être la loi de tels

établissemens, on fut amené à adopter à cet égard le régime le plus singulier. Les portes furent ouvertes à deux battans. L'état, à certaines heures, tint salle ouverte pour des discours de science et de littérature. Deux fois par semaine, durant une heure, un professeur dut comparaître devant un auditoire formé par le hasard, composé souvent à deux leçons consécutives de personnes toutes différentes. Il dut parler sans s'inquiéter des besoins spéciaux de ses élèves, sans s'être enquis de ce qu'ils savent, de ce qu'il ne savent pas. Quel enseignement devait résulter de telles conditions? On l'entrevoit sans peine. Les longues déductions scientifiques, exigeant qu'on ait suivi toute une série de raisonnemens, durent être écartées. L'auditeur vient ou ne vient pas à de tels cours selon ses occupations ou son caprice. Faire une leçon qui suppose nécessairement que l'élève a assisté à la leçon précédente, qu'il s'est préparé avant de venir, c'est faire un calcul qui sera sûrement couronné de peu de succès. Que signifie en effet, dans un tel régime, ce mot terrible « avoir peu de succès? » C'est avoir peu d'élèves, c'est-à-dire que ce qui est le signe d'un enseignement vraiment supérieur devait devenir une sorte de reproche. Laplace, s'il eût professé, n'aurait certainement pas eu plus d'une douzaine d'auditeurs. Ouverts à tous, devenus le théâtre d'une sorte de concurrence dont le but est d'attirer et de retenir le public, que seront de tels cours? De brillantes expositions, des *récitations* à la manière des déclamateurs de la décadence romaine. Qu'en sortira-t-il? Des hommes véritablement instruits, des savans capables de faire avancer la science à leur tour? Il en sort des gens amusés durant une heure d'une manière distinguée, il est vrai, mais dont l'esprit n'a puisé dans cet enseignement aucune connaissance nouvelle.

Certes de nombreuses exceptions protesteront contre l'épidémie du bel esprit, conséquence obligée d'un tel système. Un Eugène Burnouf mettra sa gloire à avoir six ou huit élèves venus des quatre coins de l'Europe, et auxquels il enseigne les textes les plus difficiles, textes que lui seul sait comprendre et expliquer; mais pour cela il faudra être un héros de la science. Dans un grand nombre de cas, le savant solide portera envie à son confrère superficiel qui, par une parole aisée, par des aperçus faciles à saisir, par des leçons détachées dont chacune fait un tout, saura mieux attirer et retenir la foule. Une sorte de rivalité souverainement déplacée s'établira, rivalité où le savant sérieux, celui qui aspire à enseigner à ses auditeurs quelque chose de positif, aura nécessairement le dessous. Ce qu'il faut, c'est que l'oisif qui en passant s'est assis un quart d'heure sur les siéges d'une salle ouverte à tous les vents sorte content de ce qu'il a entendu. Quoi de plus humiliant pour le professeur, abaissé

ainsi au rang d'un amuseur public, constitué par cela seul l'inférieur de son auditoire, assimilé à l'acteur antique dont le but était atteint quand on pouvait dire de lui : *Saltavit et placuit* (1)?

La surprise de l'Allemand qui vient assister à ces cours est très grande. Il arrive de son université, où il a été habitué à entourer son professeur d'un grand respect. Ce professeur est un *Hofrath;* il voit le prince à certains jours! C'est un homme grave, ne disant que des paroles remarquables, se prenant fort au sérieux. Ici, tout est changé. Cette porte battante, qui durant tout le cours ne cesse de s'ouvrir et de se fermer, ce va-et-vient perpétuel, cet air désœuvré des auditeurs, le ton du professeur presque jamais didactique, parfois déclamatoire, cette habileté à rechercher les lieux communs sonores qui n'apprennent rien de nouveau, mais qui font infailliblement éclater les marques d'assentiment, tout cela lui paraît étrange et inoui. Les applaudissemens surtout excitent son plus haut étonnement. Un auditoire attentif n'a pas le temps d'applaudir. Cet usage bizarre lui montre de plus qu'il s'agit ici non d'instruire, mais de briller. Il s'aperçoit qu'il n'apprend rien, et se dit à lui-même qu'en Allemagne il ne souscrirait pas à ce cours. Dans un cours assujetti à une rétribution en effet, ce qu'on veut pour son argent, c'est de la science positive, ce sont des résultats précis. On ne paie pas pour écouter un homme qui n'a d'autre but que de vous prouver qu'il sait bien parler. Wilhelm Schlegel, m'a-t-on dit, voulut, à l'imitation de la manière française, faire à Bonn de ces cours oratoires; il n'eut aucun succès. Personne ne voulut payer pour entendre des récitations brillantes, dont le but principal était de montrer l'esprit du professeur, et dont le résultat le plus clair était qu'on se dît à la sortie : Il a du talent.

Le talent, tel fut en effet le but suprême de la culture nouvelle inaugurée sous le double régime de la publicité absolue et de la gratuité. Deux circonstances importantes donnèrent à cette direction un caractère encore plus tranché. La révolution, loin d'interrompre les traditions des sciences physiques et mathématiques, avait semblé leur donner un nouvel élan. Il n'en fut pas de même dans l'ordre qu'on appelle « des lettres, » et qu'on appellerait beaucoup mieux l'ordre des sciences historiques et philologiques. Dans cet ordre, la France, à la fin du XVIIIe siècle, était fort abaissée. La révolution acheva de la décapiter. Vers 1800, la France n'avait réellement que deux savans éminens dans les études dont nous parlons, Silvestre de Sacy et d'Ansse de Villoison; encore ces deux hommes, de premier ordre comme spécialistes, étaient-ils dénués

(1) Inscription d'Antibes.

de toute philosophie. Les études historiques et littéraires, tenant à des choses bien plus délicates que les sciences physiques et mathématiques, ne pouvaient se développer sous l'empire : elles ne prirent chez nous un essor brillant que sous la restauration; mais le pli était donné. L'interruption fâcheuse que la révolution avait amenée dans les études savantes devait porter ses fruits pendant plus d'un demi-siècle. Une certaine faiblesse dans les bases mêmes de l'enseignement des langues et de l'histoire fut la conséquence de cette interruption. A part quelques hommes éminens, peut-être supérieurs à tout ce que l'Europe produisait dans le même ordre, l'école française, en fait de lettres savantes, resta médiocre. Ce ne fut ni l'esprit, ni la pénétration, ni les habitudes laborieuses qui lui manquèrent, ce fut la tradition. Une quantité énorme de force se perdit faute de direction; des efforts surhumains furent dépensés pour acquérir ce que l'étudiant d'une bonne université allemande ou hollandaise apprend en quelques mois.

La nature particulière de l'esprit français contribua bien plus encore à faire pencher notre enseignement supérieur vers les exercices oratoires. La maîtrise de l'esprit français, au moins depuis Louis XIV, est bien plus dans la forme que dans le fond des choses. Nulle part on n'écrit si bien qu'en France ; nulle part on n'hérite d'un si précieux trésor de bon langage, de si excellentes règles de style ; formé par des générations d'incomparables artisans de la parole, notre idiome est comme un guide excellent de la pensée, la contenant, la mesurant, parfois la limitant, mais toujours lui donnant un relief, une clarté, qu'aucune langue n'égale. Les Italiens ont un privilége analogue, et sont après les Français la nation qui écrit le mieux. Certes je suis loin de dire que ce don de lucide exposition exclue la solidité des recherches : la perfection serait de réunir les deux qualités; mais la perfection est rare, et les dons des nations sont presque toujours exclusifs. Avec sa langue puriste à l'excès, l'Italie devait aboutir aux sonnets et à l'élégant radotage des académies du XVIIIe siècle. Le danger de la France dans l'ordre intellectuel est de devenir une nation de parleurs et de rédacteurs, sans souci du fond des choses et du progrès réel des connaissances. L'institution à laquelle la France a confié le recrutement de son corps enseignant dans l'ordre secondaire et supérieur, l'École normale, a surtout été, pour la division des lettres, une école de style, non une école où l'on apprend des choses. Elle a produit des publicistes exquis, des romanciers attachans, des esprits raffinés en des genres fort divers, tout enfin, excepté des hommes possédant une solide connaissance des langues et des littératures. L'enseignement grammatical en particulier, base de la philologie, y a toujours été

systématiquement abaissé. Sous prétexte de s'en tenir à des vérités générales de morale et de goût, on a enfermé les esprits dans le lieu commun. Les esprits, quand il s'en est trouvé, ont pris leur revanche, et sûrement aucun séminaire (1) d'Allemagne n'a produit d'hommes comme M. Prevost-Paradol, M. About, M. Taine. Telle est la France, compensant d'un bond son arriéré, sachant tout sans avoir rien appris, réalisant par les dons heureux et faciles de son génie ce que les autres obtiennent à force d'application et de travail.

Serait-il juste d'oublier en effet ce que le système d'instruction supérieure dont nous venons de critiquer les tendances exclusives eut par momens de brillant et de glorieux? Peut-on oublier ces professeurs illustres qui, dans la première moitié de ce siècle, donnèrent à la chaire profane un éclat sans égal? Ce fut là une manifestation tout à fait originale de l'esprit français, à laquelle aucune autre nation n'a rien à comparer. Mais les institutions doivent être combinées en vue de durer. Il faut que, dans un système embrassant des centaines de personnes, la médiocrité ait sa place et puisse produire des fruits. Un élève même secondaire de M. Bœckh, de M. Bopp, de M. Karl Ritter, rend des services, est un homme utile, qui compte dans le mouvement scientifique du temps, et travaille pour sa part à polir une des pierres qui entrent dans l'édifice du temple éternel; mais qu'est-ce qu'un élève médiocre de M. Cousin, de M. Guizot, de M. Villemain, de M. Michelet? Le genre d'enseignement inauguré par ces hommes supérieurs ne pouvait convenir qu'à eux. Il n'en pouvait sortir un mouvement fécond de recherches. De brillantes généralités, enseignées avec le plus rare talent, attirent un auditoire, mais ne forment pas d'élèves. Dans un pays comme la France, où la contagion du succès est dangereuse, la vogue de tels cours devait avoir de fâcheux résultats. Elle devait nuire aux enseignemens spéciaux. Des facultés où il était à sa place, l'enseignement oratoire devait gagner les établissemens scientifiques proprement dits. On dut être amené à mesurer l'excellence d'un cours au nombre de ses élèves. Tel savant de premier ordre, dont le nom sera attaché dans des siècles à des découvertes capitales, se vit préférer l'agrégé, formé par de longs exercices aux habiletés de la parole. Ce qu'on appela un sujet de grande espérance fut le jeune homme habile dans l'art de l'exposition, mais le plus souvent incapable de faire faire à la science un progrès, de travailler utilement sous une direction, ou même de se tenir au courant des connaissances acquises. La recherche pure en souffrit d'irréparables dommages. Il fut trop souvent de bon goût d'accueillir par une feinte

(1) *Séminaire* est en Allemagne à peu près synonyme d'*école normale*.

incrédulité les résultats nouveaux et les recherches de première main, qu'on qualifiait de témérités de la critique allemande. Par ce dédain superbe, on se donnait un air de supériorité, et du même coup on excusait sa paresse d'esprit. L'homme voué à l'exposition, en effet, n'aime pas qu'on change ses partis-pris et ses phrases toutes faites. Moins soucieux du vrai que de la forme, ce qu'il voudrait, ce seraient des thèses convenues à la façon de la Chine, où l'on enseigne, dit-on, une fausse astronomie en la sachant fausse, parce qu'elle est celle des bons auteurs. L'*Histoire universelle* de Bossuet n'a plus, dans l'état actuel des études historiques, aucune partie qui tienne debout; mais le livre est classique : tant pis pour l'histoire. Mommsen aura beau faire, il n'aura pas raison contre ce beau style et ces habitudes enracinées.

Je ne me plains pas qu'un tel esprit existe. Il est utile, nécessaire peut-être; mais, selon moi, il a beaucoup trop envahi l'enseignement supérieur. Il en est résulté un véritable abaissement pour les recherches de première main. Toute culture qui tourne sur elle-même sans se renouveler dégénère forcément en déclamations de rhétorique. Il ne faut pas croire qu'un corps enseignant puisse impunément n'être ni peu ni beaucoup un corps savant. On enseigne mal ce dont on n'a pas le sentiment vif et direct. Un exemple rendra ma pensée. Les textes de l'antiquité sont venus jusqu'à nous à travers mille accidens qui en ont rendu la reconstitution dans une foule de cas douteuse et toujours pleine de difficultés. Les premières éditions des classiques, faites au XVe siècle, se bornant presque toutes à reproduire lettre pour lettre un seul manuscrit, étaient illisibles. Les éditeurs savans du XVIe siècle, hommes de goût et surtout préoccupés de faire jouir les anciens de la vogue qu'ils méritaient, voulurent donner au public des éditions où l'on ne s'aheurtât pas à chaque ligne contre des non-sens. Ils corrigèrent, parfois avec bonheur, mais souvent avec une effrayante hardiesse, voulant à tout prix que le texte qu'ils offraient au public fût net et clair. La comparaison de tous les manuscrits était alors impossible, et puis on était pressé; il fallait répondre à la juste avidité que le public témoignait pour tant de chefs-d'œuvre. En réalité, pendant deux cents ans, les textes classiques que les écoles admirèrent et commentèrent furent des textes fort altérés, où les rhéteurs du bas-empire et les philologues de la renaissance avaient collaboré pour une bonne part. Quelle fut, dans le grand mouvement qui s'ouvrit en Allemagne vers la fin du dernier siècle, la méthode suivie par la critique? La même que celle qu'on observa dans la restauration de l'art antique. Une foule de statues antiques avaient été, au XVIe siècle, réparées et retouchées, car ce qu'on se proposait à cette épo-

que, ce n'était nullement de voir les œuvres de l'antiquité telles qu'elles étaient venues jusqu'à nous : c'était de montrer des œuvres belles, que rien ne déparât. Quand un goût plus exercé s'introduisit dans l'étude de l'art ancien, on se hâta d'enlever ces additions malencontreuses. On a fait de même pour les textes. Grâce aux facilités qu'offrent maintenant les grandes collections de manuscrits centralisées dans les capitales, on a institué un vaste travail de collation; au moyen de règles sûres, on est remonté au plus ancien texte qu'il soit possible d'atteindre; on a fait justice des corrections maladroites des éditeurs modernes. Or voici ce qu'il y a de bien remarquable. Le département des manuscrits de la Bibliothèque impériale est la plus précieuse collection que l'on possède pour les textes de l'antiquité latine. Sont-ce les professeurs de l'Université de France qui ont fait usage de tels trésors? Nullement. Ce sont des colonies d'Allemands et de Hollandais qui ont exploité ce vaste dépôt et en ont cueilli tout le fruit. Des collections de classiques, où rien n'était épargné sous le rapport de la typographie, se sont faites en France, sans qu'on se soit avisé d'aller rue Richelieu chercher les moyens d'améliorer les textes. Ce travail même, exécuté par l'Allemagne et la Hollande avec une si rare patience, l'école universitaire l'a presque vu de mauvais œil. Il a été de règle de dire que les Allemands « changent les textes, » quand en réalité ils ne font qu'essayer de les retrouver. Autant vaudrait prétendre qu'on change un beau tableau de maître en le dégageant de mauvais repeints. La routine du reste est toujours la même. Quand l'Aristote grec, l'Aristote véritable parut, il eut une longue lutte à soutenir contre l'Aristote apocryphe des universités. Les professeurs se plaignirent; habitués à s'en tenir à des cahiers d'écoles qui n'avaient pas cent ans et qui étaient en possession de présenter les vraies doctrines du philosophe, ils traitèrent celui-ci en intrus lorsqu'il osa se présenter avec le texte authentique de ses ouvrages. Combien de maîtres, s'ils revenaient, seraient ainsi fort mal reçus de ceux qui prétendent enseigner en leur nom!

Je sais que de nombreuses restrictions seraient ici nécessaires; mieux que personne j'ai pu apprécier ce que valent quelques-uns de nos maîtres, et je déclare bien haut qu'il n'est pas une seule des assertions précédentes qui ne fût fausse, si on la prenait dans un sens absolu; mais presque tous les vrais savans que compte dans son sein le corps enseignant seront eux-mêmes, j'imagine, d'accord avec moi pour regretter de voir la direction qu'ils représentent si peu suivie. L'enseignement de nos facultés des lettres, dans son ensemble, est moins celui de la science moderne que celui des rhéteurs du IVe ou du Ve siècle, et souvent je me figure que, si les

grammairiens contemporains d'Ausone entraient dans les salles de notre haut enseignement, ils croiraient entrer dans leur école. Paris est un centre si brillant qu'on ne s'aperçoit pas de cette lacune; mais si l'on passe à la province, quel désert! A part quelques honorables exceptions, il ne sort des facultés de province rien d'original, rien de première main. Une ou deux tentatives qui se sont produites pour former ou continuer des écoles provinciales, bien que révélant une activité louable, ont décelé un manque de sérieux, une puérilité, une fausseté de jugement, qui attristent. Strasbourg seul, par suite de ses institutions protestantes, a gardé une forte tradition d'études propres et de solides méthodes. A cela près, toute la production scientifique va de plus en plus se concentrant à Paris. On ne cherche, on ne trouve que là. Cette brillante Alexandrie sans succursales m'inquiète et m'effraie. Aucun atelier de travail intellectuel ne peut être comparé à Paris, on dirait une ville faite exprès pour l'usage des gens d'esprit; mais qu'il faut se défier de ces oasis au milieu d'un désert! Des dangers perpétuels les assiégent. Un coup de vent, une source tarie, quelques palmiers coupés, et le désert reprend ses droits.

N'hésitons donc pas à le dire: il y a là une infériorité dont il importe de se préoccuper. Dans les voies nouvelles où est entré l'esprit européen depuis cent ans, la France cesserait de garder son rang, si elle s'en tenait à ses vieilles traditions de spirituelle légèreté. Admettons que la France soit aujourd'hui aussi spirituelle qu'elle l'était autrefois; il est bien sûr au moins que son genre d'esprit n'est pas aussi goûté. Ce n'est plus cet esprit qui fait la loi en Europe. Le groupe nombreux d'hommes intelligens qui travaille avec ardeur et succès à tirer l'Angleterre de ses habitudes arriérées est tourné tout entier du côté de l'Allemagne. L'Italie, qui s'éveille, ne vient pas à l'école de la France; elle va à l'école de l'Allemagne. La Russie y est depuis cent ans et y reste. Or c'est justement le privilége de la France de savoir se plier à tout et d'exceller même en ce qu'elle emprunte. La France, à l'heure qu'il est, est assez ignorante: elle croit qu'on lui dit des choses hardies quand on lui parle de choses élémentaires; mais, qu'on ne s'y trompe pas, demain elle sera passée maîtresse. On dirait une femme qui d'abord vous écoute sans vous comprendre, puis tout à coup vous prouve par un mot juste, vif, profond, qu'elle a tout compris, et qu'en un moment elle a deviné ce qui vous a coûté de longs efforts. En une heure, la France peut ainsi réparer toutes ses fautes passées. Il y a dans le naïf étonnement que lui inspirent les nouvelles études quelque chose de si spirituel qu'un pédant même en serait désarmé. Seulement ne nous figurons pas que, pour soutenir notre réputation, nous soyons

obligés d'être superficiels. Nos pères ne l'étaient pas tant qu'on le dit; en tout cas, ils l'étaient sans effort. La légèreté a un premier charme; mais il n'y faut pas trop appuyer. Gardons-nous de ce que Mme de Staël a quelque part appelé le pédantisme de la légèreté.

III.

En soumettant ces réflexions aux personnes qui s'intéressent aux choses de l'esprit, on n'a nullement prétendu faire la critique d'aucune administration. Ce qui est arrivé est arrivé fort logiquement; personne n'en est responsable, et en tout cas ceux qui peuvent le plus justement s'en laver les mains sont ceux qui n'ont fait que recueillir l'héritage d'un long passé. Encore moins a-t-on voulu demander des réformes, ou même en indiquer. Je crois peu à l'efficacité des règlemens, non qu'ils soient indifférens; mais rarement le bien qui résulte des réformes compense l'inconvénient de changer ce qui est établi. Je conçois une administration idéale qui ne ferait pas un seul arrêté nouveau, et se bornerait à un choix de personnes. Les hommes sont tout; les règlemens, très peu de chose. Les conditions de notre enseignement supérieur tiennent d'ailleurs si profondément aux lois fondamentales de la société française sortie de la révolution qu'il ne faut songer à aucune modification radicale. Limiter la gratuité et la publicité absolues de cet enseignement semblerait illibéral. Le transporter hors de Paris, créer en France des villes d'étude, des Gœttingue, des Heidelberg, paraîtrait à plusieurs une pensée si folle qu'il est inutile de la discuter. Or toute la direction qu'a prise en France le système de l'enseignement supérieur est la suite de ces trois ou quatre conditions fondamentales. Faut-il donc renoncer à voir la France dotée de ces grands établissemens scientifiques qui font la gloire des pays étrangers? Non, sans doute. Les cadres existent; une administration éclairée, également attentive à toutes les parties de ses attributions, persuadée que le devoir de l'état est double, qu'il doit à la fois répandre les connaissances et les étendre, une telle administration, dis-je, saurait tirer un riche parti des ressources infinies que la France possède. Deux ou trois circonstances récentes me semblent de nature à faciliter cette tâche et à élever chez nous le niveau de l'enseignement supérieur.

Je mets sur la première ligne la liberté accordée en principe à un enseignement libre, d'un caractère à la fois attrayant et élevé, de se former à côté de celui de l'état. Si, comme on doit l'espérer, cette excellente institution est destinée à prendre des développemens, on en peut attendre les plus heureux effets. Tout éveil est

salutaire, et telle est la miraculeuse efficacité de la liberté qu'elle profite à tous, même à ceux dont elle semble blesser les priviléges. Dans mon opinion, personne ne retirera plus d'avantages de ces sortes de cours libres que l'enseignement de l'état. La charge d'amuser et d'instruire un public aimable et spirituel étant devenue ce qu'elle doit être, c'est-à-dire une industrie libre, permise, encouragée même, les titulaires des grandes chaires publiques seront plus à l'aise pour vaquer à leurs austères devoirs. L'état ne doit pas l'amusement au public. Il doit l'instruction élémentaire à tous; il doit de plus la haute instruction destinée à un petit nombre, mais dont les bienfaits retombent sur tous. On peut sérieusement espérer que les établissemens d'instruction supérieure gagneront à être ainsi débarrassés d'un public qui les faussait. Rendus à leur vraie destination, qui est de continuer la tradition de la haute culture, ils songeront moins à attirer la foule qu'à faire des élèves. L'idée de l'autorité scientifique, qui manque si profondément en France, s'étendra et se fortifiera.

Une distinction d'ailleurs s'établira de plus en plus. Que les chaires de facultés continuent à avoir pour but principal de répandre les vérités acquises, la science déjà faite, nous n'y voyons pas d'inconvénient; mais qu'on ne sacrifie pas à ce besoin légitime d'une exposition élégante et claire la science en voie de se faire, l'enseignement dont le but principal est de découvrir des résultats nouveaux. Que le Collége de France redevienne ce qu'il fut au XVIe siècle, ce qu'il a été depuis à plusieurs reprises, le grand chapitre scientifique, le laboratoire toujours ouvert où se préparent les découvertes, où le public est admis à voir comment on travaille, comment on découvre, comment on contrôle et vérifie ce qui est découvert. Les cours intéressans ou simplement instructifs n'y sont pas à leur place; il ne doit pas y être question de programmes complets et formant un ensemble. Les cadres mêmes du collége doivent varier sans cesse. A part un certain nombre de chaires, qui ont toujours leur raison d'être, car elles représentent de grandes divisions scientifiques où le travail se continue de siècle en siècle, les titres des chaires devraient être pour la plupart mobiles, correspondant à la tâche de chaque jour. Il ne faut pas s'obliger ici à des symétries imaginaires, ni tenir à ce que toutes les branches de l'enseignement soient représentées. Certes Dieu me garde d'indiquer une seule des chaires actuellement existantes dont on eût pu désirer la suppression, puisqu'il n'en est pas une qui ne soit occupée par un homme d'un rare mérite; n'est-il pas cependant regrettable qu'aucun vide ne se soit encore produit qui ait permis de créer une chaire de zend, une chaire de littérature védique, et surtout une chaire de langues

et de littératures celtiques? Ce dernier point est pour les amis des études savantes l'objet d'amères réflexions. Il n'y a pas en Allemagne, je ne dis pas une université, mais une école d'un ordre élevé qui n'ait sa chaire de langues et littératures germaniques anciennes. Serait-ce que les langues celtiques possèdent moins de monumens, qu'elles donnent lieu à des problèmes de critique moins intéressans et moins variés? Non certes. Les textes écrits dans les quatre dialectes celtiques forment une masse presque égale à celle des anciens textes germaniques; ils remontent presque aussi haut, et sous le rapport de l'intérêt historique et poétique ils sont, selon moi, supérieurs. Eh bien! ces trésors nationaux sont chez nous oubliés. Il a suffi de quelques exagérations niaises, des ridicules d'une ou deux académies celtiques au commencement de ce siècle pour jeter un discrédit complétement injuste sur ces études : nos vieilles langues indigènes ne jouissent pas du même honneur que le turc et le javanais; elles n'ont jamais été représentées dans notre haut enseignement.

Un riche Collége de France où rien ne soit donné à la frivolité, dont l'existence soit à peine connue du grand public, bien que personne n'en soit exclu, voilà donc le grand remède à cette infériorité dans les hautes études qu'un peuple jaloux d'être envié par les autres ne saurait patiemment souffrir. La raison qui fit créer le Collége de France au XVIe siècle est celle qui doit le faire durer. La renaissance avait créé une foule d'études et de méthodes auxquelles l'université refusait l'entrée dans ses établissemens. François Ier, au lieu de combattre directement par des mesures administratives l'esprit routinier de l'université, créa à côté d'elle un établissement rival, où les études nouvelles que l'on repoussait trouvèrent un asile. Ainsi se forma, comme par un concours de bannis, la grande école qui eut la gloire de représenter à son origine la plus haute culture de l'esprit humain. L'université, par exemple, fermait ses portes à l'étude du grec, parce que les bons docteurs n'avaient pas connu cette langue; le Collége royal eut la chaire de Danès. L'hébreu rencontrant des préventions plus graves encore, le Collége royal eut la chaire de Vatable. Les canonistes et les professeurs de droit romain s'obstinant à soutenir que le droit français n'existait pas et ne pouvait être enseigné, le Collége royal eut la première chaire de droit national, fondée pour de Launai. Ramus ayant vainement tenté d'introduire dans la philosophie universitaire un esprit plus libéral, le roi Henri II créa en sa faveur une chaire où il l'autorisait à poursuivre ses études selon le plan qu'il s'était tracé.

Loin de faire double emploi avec les établissemens de l'Université, comme on le suppose trop souvent, le Collége de France répond ainsi à des besoins d'un autre ordre. Son existence et sa pros-

périté sont si intimement liés au progrès de l'esprit humain que la manière plus ou moins fidèle dont il remplit sa mission peut être prise comme la mesure du développement scientifique à un moment donné. Les époques où le Collége de France a compté dans son sein les chefs du mouvement intellectuel ont été les époques fécondes en grands résultats; les momens où le Collége de France, transformé en succursale des établissemens universitaires, n'a fait que répéter les doctrines reçues sans poursuivre aucune méthode nouvelle, ont été des temps de décadence scientifique. Un corps comme l'université, — ai-je besoin de dire que je n'entends parler ici que de la tendance générale de l'institution et non des personnes distinguées qui peuvent en faire partie? — un corps, dis-je, comme l'université, chargé d'enseigner à tous les degrés les études réputées classiques, est nécessairement un peu exclusif. Les nouvelles études ne doivent pas être témérairement introduites dans le programme de l'instruction : il faut qu'un stage leur soit pour ainsi dire imposé, et il n'y a pas d'inconvénient à ce que l'enseignement commun ne suive qu'avec une certaine mesure le progrès de la science; autrement on s'exposerait à donner une sanction officielle à des hypothèses, et l'on s'obligerait à suivre les tâtonnemens qui se produisent toujours au début d'un ordre de travaux. Toute corporation d'ailleurs doit avoir ce qu'on appelle l'esprit de son état. Or l'esprit particulier de chaque état implique quelque chose qui n'est pas la libre allure de l'homme dégagé de tout lien. Un corps enseignant, quel que soit le nombre des hommes illustres qu'il renferme, est obligé de conserver un peu de ce bon petit esprit à la manière de Rollin, sage, honnête, ne péchant pas par trop de pénétration et de vivacité. La science a d'autres droits et d'autres devoirs; les utiles barrières que réclame l'austère fonction de l'enseignement seraient quelquefois pour elle des entraves; la première condition qu'elle exige pour porter ses fruits est la liberté. A côté des établissemens où se garde le dépôt des connaissances acquises, il est donc nécessaire qu'il y ait des chaires indépendantes où la grande originalité, qui dans l'enseignement proprement dit n'est pas une qualité indispensable, trouve sa juste place.

Que faire pour rendre le Collége de France à cette haute destination? Reprendre l'esprit de François Ier et de Henri II, y appeler les hommes qui dans les sciences physiques et mathématiques, ou dans les sciences historiques et philologiques, sont en voie de créer. Qu'aucune branche nouvelle d'études ne se manifeste en France sans qu'immédiatement elle soit représentée au collége par son fondateur. Il n'est nullement nécessaire que les chaires du Collége de France représentent le cadre encyclopédique de l'enseignement. Ce qui est essentiel, c'est qu'il représente l'état présent du mouvement

scientifique. Le but du Collége de France étant moins de fournir une série complète de cours que de maintenir la grande tradition des recherches de première main, les leçons du professeur, pour un grand nombre d'enseignemens, ne devraient constituer qu'une partie de ses devoirs. Le Collége de France n'a jamais été plus florissant qu'à l'époque où il n'avait pas de bâtiment à lui (1), et où chaque professeur réunissait à son domicile les disciples désireux de l'entendre. L'essentiel serait que l'homme voué à une série de recherches nouvelles formât autour de lui une école qui travaillât sous sa direction. Les laboratoires atteignent très bien ce but pour la chimie, la physique, les sciences naturelles. Peut-être pour l'enseignement philologique serait-il opportun de créer quelques bourses « d'auditeurs pensionnaires, » qui permettraient à des jeunes gens studieux de suivre durant un certain nombre d'années des études qui sont d'abord complétement improductives. La vie modeste du jeune savant étant devenue beaucoup plus difficile depuis les récentes transformations de la vie parisienne, il s'ensuivra un grand déchet pour la haute culture, si on n'y porte remède par des précautions sagement ménagées.

A plusieurs, de tels soucis pour des études en apparence humbles et obscures paraîtront superflus. Le grand danger de nos sociétés, ce sont les courtes vues. On ne songe qu'à un seul âge. « Depuis cinquante ans, a dit très bien M. Biot (2), les sciences physiques et chimiques ont rempli le monde de leurs merveilles. La navigation à vapeur, la télégraphie électrique, l'éclairage au gaz et celui qu'on obtient par la lumière éblouissante de l'électricité, les rayons solaires devenus des instrumens de dessin, d'impression, de gravure, cent autres miracles humains que j'oublie, ont frappé les peuples d'une immense et universelle admiration. Alors la foule irréfléchie, ignorante des causes, n'a plus vu des sciences que leur résultat, et, comme le sauvage, elle aurait volontiers trouvé bon qu'on coupât l'arbre pour avoir le fruit. Allez donc lui parler d'études antérieures, de théories physiques, chimiques, qui, longtemps élaborées dans le silence du cabinet, ont donné naissance à ces prodiges. Vantez-lui aussi les mathématiques, ces racines génératrices de toutes les sciences positives. Elle ne s'arrêtera pas à vous écouter. A quoi bon des théoriciens? Lagrange, Laplace, ont-ils créé des usines ou des industries? Voilà ce qu'il faut! Elle ne veut que jouir. Pour elle, le résultat est tout; elle ignore les antécédens et les dé-

(1) Il importe en effet d'observer que l'ancien « lecteur royal » était uniquement pensionné pour répandre et perfectionner de la façon qu'il jugeait la meilleure les études qu'il représentait. Le collége n'a commencé à avoir un local que sous Louis XIII.

(2) *Journal des Savans*, mars 1854, et *Mélanges scientifiques et littéraires*, t. Ier, p. 469-470.

daigne. Gardons-nous, tous tant que nous sommes qui cultivons les sciences, de nous laisser troubler à ce bruit des exigences populaires. Poursuivons avec une invariable persévérance notre patient travail d'exploration, sans les écouter. »

C'est moins la foule ignorante qu'une médiocrité prétentieuse et mesquine qui fait le raisonnement justement blâmé par M. Biot; mais il est très vrai que ce faux raisonnement est le véritable danger des sociétés modernes, surtout de la société française. Ce qui est brillant et actuel a chez nous trop d'avantages sur ce qui est à longue portée. La solidité en a beaucoup souffert. Certes nous savons plus de choses que le XVIIe et le XVIIIe siècle, le monde s'est pour nous infiniment élargi, l'histoire surtout, comme nous la concevons, n'a presque rien de commun avec ce qu'on appelait autrefois de ce nom; mais la discipline intellectuelle était plus forte alors. Quelle application! quel sérieux! et au milieu de singulières petitesses quel goût de la vérité! Les classes sociales étaient à quelques égards mieux ordonnées. La magistrature, le clergé, les institutions monastiques, fournissaient aux hommes laborieux d'excellentes formes d'existence. En s'obligeant à remplacer tout cela, le budget a accepté un lourd héritage. Qu'il n'y manque pas tout à fait; que l'état fasse pour la culture scientifique ce qu'il fait pour les choses indispensables qui seraient négligées, s'il ne s'en mêlait. Les forêts disparaîtraient, si on les abandonnait à la spéculation privée; il en faut cependant, et voilà pourquoi on les cultive comme choses d'état. Il en est de même de la haute science. Elle ne périrait pas sans doute, si l'état en France l'abandonnait : grâce à la division de l'Europe et aux bienfaisantes rivalités qu'elle porte en son sein, grâce surtout à l'initiative individuelle et aux grandes fortunes qui, en Angleterre particulièrement, sont venues en des mains intelligentes, l'avenir du libre développement de l'esprit est assuré; mais il y va de l'honneur de notre pays. L'intime persuasion que le monde nous admire ne suffit pas : il faut prouver par des effets qu'on tient sa place dans le genre de culture d'esprit que l'Europe a définitivement préféré.

Certes il serait fort puéril d'espérer que la France modifiera son caractère; il serait même téméraire de le souhaiter. Elle est charmante comme elle est. Aurait-on la baguette des fées, il faudrait trembler avant de toucher à ces choses complexes où tout se tient, où les qualités sortent des défauts, et où l'on ne peut rien changer sans faire crouler l'ensemble. Mais le moyen d'être vraiment soi-même n'est pas de cultiver ses défauts. La grandeur de la France est de renfermer les pôles opposés. La France est la patrie de Casaubon, de Descartes, de Saumaise, de Du Cange, de Fréret. La France a été une nation sérieuse aux époques où elle était le plus spirituelle; on pourrait même soutenir qu'elle était plus

spirituelle quand elle était plus sérieuse, et que ce qu'elle a perdu en solidité, elle ne l'a pas gagné en vrai charme. Gardons, je le veux bien, la tradition de l'esprit français, mais gardons-la tout entière. N'espérons pas surtout que nous exercerions désormais sur l'Europe l'action que nous avons exercée au XVIIe et au XVIIIe siècle en nous renfermant dans nos vieilles habitudes. La culture intellectuelle de l'Europe est un vaste échange où chacun donne et reçoit à son tour, où l'écolier d'hier devient le maître d'aujourd'hui. C'est un arbre où chaque branche participe à la vie des autres, où les seuls rameaux inféconds sont ceux qui s'isolent et se privent de la communion avec le tout.

La grande expérience que la France accomplit depuis la fin du siècle dernier se poursuit dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre politique. L'issue de cette expérience est tout à fait incertaine; mais il sera sûrement glorieux de l'avoir tentée. La démocratie à la manière française peut-elle constituer en politique une société forte et durable? Peut-elle constituer dans l'ordre intellectuel une société éclairée qui ne soit pas dominée par les charlatans, où le savoir, la raison, la supériorité d'esprit aient leur place, leur autorité légitime et leur prix? Voilà ce qu'on saura dans cent ans, et on le saura grâce à la France. Je suis de ceux qui croient à l'avenir de la démocratie; mais ces sortes de prévisions sont toujours sujettes à beaucoup de doutes, car les choses humaines sont trop compliquées pour qu'on puisse être sûr de tenir à la fois toutes les données du problème, et d'ailleurs la volonté des grands hommes vient de temps en temps déjouer les calculs. En tout cas, il faut continuer l'expérience. *Felix culpa!* Cette audace qui parfois nous enlève les avantages des gens sensés fait notre grandeur. Beaucoup d'excellens esprits, à la vue des crises périodiques suivies d'abattemens qui semblent le régime de notre pays, voudraient imiter ceux qui n'ont pas péché, ou bien user de remèdes capables de nous rendre le calme. Ce calme serait la mort. La France ne sait pas être médiocre. Si on veut travailler à la rendre telle, on n'y réussira pas; ce n'est pas médiocre, c'est nulle et inférieure à tous qu'on la rendrait. N'arrêtons donc pas cette fièvre glorieuse, qui est le signe de notre noblesse. Prenons garde seulement qu'un accès n'emporte le malade, ou ne le frappe d'une incurable débilité. La solide culture de l'esprit, une vigilante attention donnée aux intérêts permanens des sociétés, une perpétuelle appréhension de céder aux vues superficielles qui trop souvent surprennent les jugemens de la foule, sont les contre-poids au moyen desquels on préviendra quelques-unes des chances mauvaises d'une situation pleine de péril.

ERNEST RENAN.

DES PROGRÈS

DE LA MÉCANIQUE

M. LÉON FOUCAULT.

L'Évangile a dit : « Celui qui croit ne sera pas jugé. » Les savans devraient s'inspirer de cette maxime et dire à leur tour : Celui qui trouve ne sera pas jugé. Toute méthode qui fait trouver doit être accueillie avec reconnaissance, et quiconque apporte une vérité nouvelle doit toujours être bien reçu. Les voies de la science sont infinies, et le plus grand préjudice que l'on puisse lui porter est d'en proscrire quelques-unes en décourageant par un injuste dédain ceux qui les suivent ou les développent. Plus large et plus féconde sera la voie dans laquelle un grand homme aura engagé ses contemporains ou la postérité, plus méritans et plus utiles seront souvent les esprits rebelles qui, refusant le joug, persisteront dans les vieilles méthodes ou sauront s'en créer de nouvelles.

Deux puissans génies ont à des époques différentes changé la face de la géométrie et celle de la mécanique. Descartes et Lagrange, à deux siècles d'intervalle, ont créé, l'un la géométrie analytique, l'autre la mécanique analytique ; ils ont montré comment le calcul algébrique et l'analyse infinitésimale embrassent dans leurs combinaisons la solution de tous les problèmes de géométrie et de mécanique, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux raisonnemens faits sur la figure ou inspirés par l'étude profonde des mécanismes, comment on peut espérer d'obtenir la proportion des figures et des mouvemens au moyen de règles uniformes qui remplaceraient le génie du géomètre par la patience du calculateur.

La mécanique a été renfermée dans une seule formule, mais il est difficile de l'en faire sortir : cette haute vérité, qui contient toutes les autres, ne les montre facilement que lorsqu'on les connaît à l'avance. La raison soumise, avant d'être éclairée, y trouve rarement la vue distincte de chaque résultat particulier, et ce n'est pas par là que *ceux qui ne voient pas commenceront à voir*. Parce que Lagrange s'est élevé, par un admirable effort de génie, jusqu'à la source de toutes les vérités de la science, n'a-t-on plus qu'à se confier au courant en abandonnant le gouvernail pour se laisser doucement et paisiblement descendre? Ce n'est pas ainsi qu'il le faut entendre. Le fleuve n'est pas navigable, et il n'est pas donné à tous de le parcourir sans rencontrer bien des écueils. En présence de cette formule maîtresse qui contient tout, il reste beaucoup à chercher, et pour la transformer en vérités sensibles, il faut être doué d'un génie spécial qui n'est, à proprement parler, ni celui de la mécanique ni celui de la géométrie.

Lors même que les géomètres, réussissant dans cette grande entreprise, atteindraient le but vers lequel, depuis plus d'un demi-siècle, ils s'avancent incessamment, et qui dépasse peut-être la portée de l'esprit humain, la mécanique ne serait pas absorbée par l'analyse; les deux sciences, unies d'un lien de plus en plus étroit, n'en resteraient pas moins distinctes et grandiraient l'une par l'autre en se prêtant un mutuel secours. La perfection des méthodes, pas plus là qu'ailleurs, ne pourra jamais suppléer à la puissance du talent, et les grands génies, quoi qu'il arrive, conserveront la possibilité de faire de grandes découvertes.

« Toutes les grandes choses ont leur excès, » a dit un illustre écrivain; cela est vrai, même dans la science. Quoique l'on ne soit jamais allé jusqu'à rejeter l'étude directe des questions particulières, on s'est trop souvent élevé au-dessus d'elles; les belles méthodes générales de la mécanique analytique ont été, pendant quelque temps, suivies d'une manière trop exclusive, et en s'attachant à montrer ce que les divers problèmes ont d'identique, on s'est exposé à perdre de vue ce qui les distingue les uns des autres. Les géomètres purs, en embrassant avec une savante monotonie l'infinie variété des détails connus dans l'application des formules, en vantant l'élégance et l'uniformité de leurs méthodes, en y pliant peu à peu l'enseignement tout entier de la science dans tous les pays, ont acquis à leurs procédés préférés une autorité, je dirai presque une tyrannie, sous laquelle les méthodes opposées, plongées dans un sommeil que nul ne troublait plus, semblaient mourir faute d'alimens.

On raconte qu'il y a une trentaine d'années à peine, un profes-

seur, curieux des vieilles traditions, avait eu recours aux méthodes du géomètre grec Apollonius pour démontrer par la géométrie pure les propriétés principales des sections coniques; ses élèves, avancés déjà dans la science, mais habitués à rattacher toutes leurs recherches à la méthode de Descartes, exclusivement suivie jusque-là, furent charmés de l'élégance de ces idées nouvelles à leurs yeux et de la facilité inattendue avec laquelle, disaient-ils, l'application de l'*algèbre* à la géométrie pouvait se traiter sans *algèbre*.

Trois hommes supérieurs ont réagi surtout à notre époque contre cette exagération d'une idée grande et féconde et contre l'abandon des procédés les plus fins et les plus brillans de l'esprit humain : M. Poncelet dans son *Traité des propriétés projectives* et M. Chasles dans ses nombreux et admirables écrits ont gagné, vraisemblablement pour toujours, la cause des méthodes qui les ont conduits si haut, tandis que M. Poinsot, dans une série de mémoires qui resteront d'impérissables modèles d'élégance et de profondeur, montrait que, dans la mécanique, rien ne dispense de considérer les choses en elles-mêmes, sans jamais les perdre de vue dans le cours du raisonnement. L'étude des beaux travaux que je viens de citer serait intéressante et instructive à plus d'un titre; mais chaque jour voit augmenter le nombre des lecteurs sérieux qui les considèrent à bon droit comme classiques, et celui qui voudrait aujourd'hui chercher à les défendre contre une appréciation inintelligente et injuste arriverait une trentaine d'années trop tard. Les chefs-d'œuvre sont peu à peu, quoi qu'on fasse, acceptés comme ils doivent l'être; ils ne changent pas toujours les esprits, mais ils s'imposent à leur attention. Nul n'oserait par exemple aujourd'hui contester l'importance et la hauteur des travaux mécaniques de Poinsot : il semble évident déjà que la postérité doit placer l'illustre auteur de la *Statique* bien au-dessus des contemporains, jadis plus célèbres, qui l'ont si longtemps méconnu. Poisson disait, au sein même, je crois, du Bureau des longitudes : « Si Poinsot se présentait à l'École polytechnique, ma conscience ne me permettrait pas de l'y admettre. » La section de géométrie, en 1813, était moins sévère dans son jugement et consentait à l'inscrire au troisième rang sur la liste des candidats à la succession de Lagrange : l'Académie le nomma et fit bien. Une exposition de l'ensemble de ses travaux et des idées neuves qu'il a apportées dans la science aurait été alors une œuvre utile et méritante; sans avoir aujourd'hui la même raison d'à-propos, elle offrirait encore un intérêt sérieux.

Les travaux que je veux signaler aujourd'hui sont dus à un esprit fin et délicat dont l'analogie avec celui de Poinsot m'a souvent frappé. Les voies qu'ils suivent sont très différentes : la science de

l'un tend à la pratique, celle de l'autre à la contemplation; mais ils ont tous deux le même sentiment profond de la réalité; ils témoignent pour les routes battues le même éloignement, poussé parfois jusqu'à l'injustice; ils considèrent tous deux, avec un dédain que je ne partage pas, les travaux estimables qui, de près ou de loin, ressemblent au devoir d'un bon écolier, et pour ajouter enfin un dernier trait qui leur est commun, tout ce qui dans la science ne leur semble pas clair n'existe pas à leurs yeux. M. Léon Foucault se sent capable d'inventer; absorbé par l'exploitation de ses idées, qu'il creuse consciencieusement, sans se décourager jamais, il ne se croit pas toujours le temps d'amasser des vérités dont l'usage semble encore lointain, et pour combler les lacunes d'une instruction mathématique très solide, mais peu étendue, il attend systématiquement que le besoin s'en fasse impérieusement sentir.

On lit dans Galilée un passage très curieux où, après avoir énoncé le principe des vitesses virtuelles, il déclare, pour toute démonstration, que quiconque niera le théorème ou conservera seulement le plus léger doute prouvera qu'il ne comprend rien à la théorie des machines. M. Foucault prononce avec la même conviction des anathèmes du même genre contre ceux qui contestent l'exactitude de ses conceptions; il va tout droit où le conduit sa vue, et comme il est fort clairvoyant, il n'admet pas qu'on le soit moins que lui : ses contradicteurs sont pour lui rebelles à la vérité, et il les accuse de nier l'évidence. S'il se trompait souvent ou seulement quelquefois, on pourrait lui reprocher l'ignorance volontaire des formes classiques; mais ses assertions, qui ont tant occupé les géomètres, s'étant toujours trouvées exactes, je vois dans cette ignorance même la preuve d'un mérite original et très supérieur.

I.

La première invention mécanique de M. Foucault est l'éclatante démonstration qu'il a donnée du mouvement de la terre, en le rendant sensible à tous les yeux au moyen d'un pendule librement suspendu à un fil. L'influence que la rotation de la terre devrait exercer sur les phénomènes observables à sa surface a été l'une des premières objections adressées à Copernic. On énumérait des conséquences très dures à admettre, qu'il semblait impossible d'éviter après avoir accepté le principe; mais ses partisans ont facilement dissipé ces vaines et chimériques préoccupations, et fait triompher la vérité par des réponses complétement décisives. Ils ont montré que, malgré la rotation de la terre, les oiseaux peuvent s'élever au plus haut des airs et redescendre tranquillement vers leur nid sans

que chaque minute les en éloigne de plusieurs lieues, qu'une pierre lancée verticalement de bas en haut ne doit pas retomber à une centaine de pas vers l'ouest, et qu'une armée peut envoyer des balles et des boulets de canon, des flèches même et des javelots contre un ennemi situé à l'est, sans que la rotation de la terre le dérobe à ses coups. Galilée a répondu à ces objections, mais il a légèrement dépassé le but : suivant lui, tous ces phénomènes sont absolument illusoires, et le mouvement rapide qui nous emporte tous est rigoureusement et mathématiquement insensible.

Si la terre était entraînée par un mouvement de translation, quelque rapide qu'on voulût le supposer, pourvu qu'il fût uniforme, il n'exercerait aucune influence, petite ou grande, sur les phénomènes qui s'accomplissent autour de nous; mais la terre tournant autour de son axe, cette rotation doit produire de petites perturbations qui n'ont été analysées que plus tard et peu à peu, et dont M. Foucault a montré pour la première fois les effets avec une incontestable évidence.

Varignon paraît avoir signalé le premier, en 1707, la contradiction géométrique des lois de Galilée sur la chute des corps avec l'hypothèse de la rotation de la terre et celle d'une pesanteur constante; il se borne à montrer que la réunion de ces trois hypothèses implique contradiction sans oser décider celle qui doit être modifiée, et sans indiquer même ses conjectures : il est à croire d'ailleurs que s'il se fût prononcé, il n'eût pas bien choisi; son ouvrage sur la cause de la pesanteur le montre fort mal préparé à traiter de telles questions. On voit sur le frontispice une petite vignette fort élégante représentant deux personnages, un militaire et un religieux, auprès d'un canon braqué vers le zénith; ils regardent en l'air comme pour suivre le boulet qui vient d'être lancé. Sur la gravure même on lit ces mots : « Retombera-t-il? » Le religieux est le célèbre père Mersenne, et son compagnon est M. Petit, intendant des fortifications. Ils ont répété plusieurs fois cette dangereuse expérience, et comme ils ne furent pas assez adroits pour faire retomber le boulet sur leur tête, ils crurent pouvoir en conclure qu'il était resté en l'air, où sans doute il demeurerait longtemps. Varignon ne conteste pas le fait, mais il s'en étonne : « Un boulet suspendu au-dessus de nos têtes, en vérité, dit-il, cela doit surprendre! » Les deux expérimentateurs, s'il est permis de les nommer ainsi, firent part à Descartes de leurs essais et du résultat obtenu : on sait que l'intrépide philosophe ne demeurait jamais court; c'était un oracle toujours prêt qui répondait à tous et à tout. Il ne vit dans le fait supposé exact qu'une confirmation de ses subtiles rêveries sur la pesanteur. Plus d'un siècle après, d'Alembert, qui analysa très net-

tement le phénomène, calcula la déviation du boulet, en faisant abstraction de la résistance de l'air. Un projectile lancé verticalement de bas en haut avec une vitesse de 1,800 pieds par seconde, doit être dévié vers l'est et retomber à 600 pieds de son point de départ, et c'est, suivant lui, pour l'avoir cherché trop près que Mersenne et Petit n'ont pas retrouvé leur boulet; mais cette explication n'est pas même admissible : la résistance de l'air, négligée par d'Alembert, exerce une très grande influence. D'après les calculs de Poisson, une balle de fusil lancée avec une vitesse de 400 mètres par seconde, qui dans le vide retomberait à 50 mètres de son point de départ, ne serait déviée dans l'air que de quelques centimètres. L'expérience de Mersenne prouve donc seulement la difficulté de lancer un boulet dans une direction rigoureusement verticale : une balle de fusil serait plus facile à diriger, mais l'erreur de pointage, ajoutée à l'influence des courans d'air, produirait certainement des déviations plus considérables encore que celles qu'il faut mesurer. D'Alembert indiqua dans la même dissertation les effets du mouvement de la terre sur les projectiles lancés dans une direction quelconque et sur la chute verticale d'un corps pesant abandonné à lui-même. Laplace a repris la question dans la *Mécanique céleste*, et trouvé des résultats semblables. L'illustre Gauss s'en est également occupé. Poisson enfin y a consacré deux longs mémoires, dont la conclusion générale est que les déviations sont toujours fort petites et exigeraient pour être constatées des expériences minutieuses, presque toutes irréalisables.

Les plus célèbres et les plus exactes ont été faites, en 1833, dans les mines de Freyberg par M. le professeur Reech; il laissait tomber librement un poids et mesurait la déviation vers l'est; la hauteur de chute était de 158 mètres; la *moyenne* de cent six expériences a donné une déviation de 28 millimètres environ et trop faible pour être dégagée avec certitude de toutes les influences perturbatrices, en sorte que l'évidence du résultat n'est pas assez frappante pour fermer la bouche aux incrédules. C'est à l'occasion de faits de ce genre et des déductions logiques qui y conduisent que Laplace écrivait : « Quoique la rotation de la terre soit établie avec toute la certitude que les sciences physiques comportent, une preuve directe de ce phénomène doit intéresser les géomètres et les astronomes. » Cette preuve sans réplique, M. Foucault l'a apportée à l'Académie des sciences le 3 février 1851, et comme l'avait prévu Laplace, elle intéressa vivement les astronomes et les géomètres : elle n'apprit à personne que la terre tourne et que sa rotation peut modifier les phénomènes dynamiques à la surface, mais elle en montra un effet très net, très facile à observer, et qui, grandissant

avec le temps, ne pouvait être ni attribué à aucun autre principe, ni masqué par les perturbations accidentelles.

Nous croyons devoir reproduire les termes mêmes de la communication de M. Foucault :

« Les observations si importantes et si nombreuses dont le pendule a été jusqu'ici l'objet sont surtout relatives à la durée des oscillations; celles que je me propose de faire connaître à l'Académie ont principalement porté sur la direction du plan d'oscillation, qui, se déplaçant graduellement d'orient en occident, fournit un signe sensible de la rotation de la terre.

« Afin d'arriver à justifier cette interprétation d'un résultat constant, je ferai abstraction du mouvement de translation de la terre, qui est sans influence sur le phénomène que je veux mettre en évidence, et je supposerai que l'observateur se transporte au pôle pour y établir un pendule réduit à sa plus grande simplicité, c'est-à-dire un pendule composé d'une masse pesante homogène et sphérique, suspendue par un fil flexible à un point absolument fixe; je supposerai même tout d'abord que ce point de suspension est exactement sur le prolongement de l'axe de rotation du globe, et que les pièces solides qui le supportent ne participent pas au mouvement diurne. Si, dans ces circonstances, on éloigne de sa position d'équilibre la masse du pendule, et si on l'abandonne à l'action de la pesanteur sans lui communiquer aucune impulsion latérale, son centre de gravité repassera par la verticale, et, en vertu de la vitesse acquise, il s'élèvera de l'autre côté à une hauteur presque égale à celle d'où il est parti. Parvenu en ce point, sa vitesse expire, change de signe, et le ramène en le faisant passer encore par la verticale, un peu au-dessous de son point de départ. Ainsi l'on provoque un mouvement oscillatoire de la masse suivant un arc de cercle dont le plan est nettement déterminé, et auquel l'inertie de la matière assure une position invariable dans l'espace. Si donc ces oscillations se perpétuent pendant un certain temps, le mouvement de la terre, qui ne cesse de tourner d'occident en orient, deviendra sensible par le contraste de l'immobilité du plan d'oscillation dont la trace sur le sol semblera animée d'un mouvement conforme au mouvement apparent de la sphère céleste, et si les oscillations pouvaient se perpétuer pendant vingt-quatre heures, la trace de leur plan exécuterait dans le même temps une révolution entière autour de la projection verticale du point de suspension.

« Telles sont les conditions idéales dans lesquelles le mouvement de rotation du globe deviendrait évidemment accessible à l'observation; mais en réalité on est obligé de prendre un point d'appui sur un sol mouvant; les pièces rigides où s'attache l'extrémité supérieure du fil ne peuvent être soustraites au mouvement diurne, et l'on pouvait craindre à première vue que le mouvement communiqué au fil et à la masse pendulaire n'altérât la direction du plan d'oscillation. Toutefois la théorie ne montre pas là une difficulté sérieuse, et de son côté l'expérience m'a montré que, pourvu que le fil soit rond et homogène, on peut le faire tourner assez rapidement sur lui-même, dans un sens ou dans l'autre, sans influer sensiblement sur

la position du plan d'oscillation, de sorte que l'expérience, telle que je viens de la décrire, doit réussir au pôle dans toute sa pureté.

« Mais, quand on descend vers nos latitudes, le phénomène se complique d'un élément assez difficile à apprécier, et sur lequel je désire bien vivement d'attirer l'attention des géomètres. A mesure que l'on s'approche de l'équateur, le plan de l'horizon prend sur l'axe de la terre une position de plus en plus oblique, et la verticale, au lieu de tourner sur elle-même comme au pôle, décrit un cône de plus en plus ouvert; il en résulte un ralentissement dans le mouvement apparent du plan d'oscillation, mouvement qui s'annule à l'équateur pour changer de sens dans l'autre hémisphère. Pour déterminer la loi suivant laquelle varie ce mouvement sous les diverses latitudes, il faut recourir soit à l'analyse, soit à des considérations mécaniques et géométriques que ne comporte pas l'étendue restreinte de cette note. Je dois donc me borner à dire que les deux méthodes s'accordent, en négligeant certains phénomènes secondaires, à montrer le déplacement angulaire du plan d'oscillation comme égal au mouvement angulaire de la terre dans le même temps multiplié par le sinus de la latitude. »

M. Foucault décrit ensuite l'expérience dont, comme chacun sait, la réalisation est des plus faciles. Dès la séance suivante, un géomètre habile, membre de la section de géométrie, s'empressa de montrer « comment l'expérience importante de M. Foucault aurait pu être indiquée par les équations du mouvement interprétées sans inadvertance. » Les équations, qui auraient pu indiquer l'expérience de M. Foucault, avaient en effet été formées depuis longtemps : elles indiqueraient bien d'autres choses encore, si on savait les faire parler; mais, interrogées par le célèbre géomètre Poisson, elles lui avaient répondu que « la force perpendiculaire au plan d'oscillation est trop petite pour écarter sensiblement le pendule de son plan et avoir aucune influence appréciable sur son mouvement. » Dubuat, Clairault et Poléni avaient, avant Poisson, étudié mathématiquement l'influence du mouvement de la terre sur les oscillations du pendule. Le phénomène si simple et si concluant qui a tout d'abord frappé M. Foucault, à peine entrevu par Poléni, était resté complétement inaperçu de Clairault et de Poisson.

L'expérience attira l'attention des savans les plus illustres, autant et plus encore peut-être que celle des ignorans : la table des comptes-rendus de l'Académie porte, en 1851, vingt-six articles au mot pendule; il n'y en avait pas un seul en 1850. MM. Binet, Sturm, Poncelet, Plana, Bravais, Hansten, Quet, Dumas en ont fait successivement le sujet de leurs études analytiques. Leurs travaux sont de grande valeur sans doute, mais l'explication la plus nette et la plus élégante du phénomène reste encore celle que M. Foucault donnait à ses amis, en s'aidant, pour plus de clarté, d'une petite boule de bois sur laquelle il avait tracé les lignes qui l'ont aidé à trouver la loi du phénomène.

Si l'expérience pouvait se faire au pôle, il n'y aurait aucune difficulté; la question est purement géométrique : le plan d'oscillation est invariable; l'observateur, qui tourne avec la terre sans en avoir conscience, doit attribuer à ce plan fixe un mouvement égal et contraire, et le voir par conséquent exécuter en vingt-quatre heures une révolution complète, en tournant dans le même sens que les étoiles; mais à toute autre latitude la difficulté est plus grande; le plan d'oscillation ne reste pas immobile. On peut en effet regarder comme évident qu'il doit être constamment vertical, et comme la verticale change de direction, qu'elle décrit en vingt-quatre heures un cône plus ou moins ouvert, suivant qu'on est plus ou moins près de l'équateur, le plan qui la contient à chaque instant est nécessairement un plan mobile dans l'espace. Les apparences sont donc produites ici par la combinaison du mouvement de la terre avec le mouvement inconnu que va prendre le plan du pendule, et qu'il faut déterminer. Or, pour y parvenir, M. Foucault invoque un principe dont la démonstration rigoureuse n'a pas été donnée jusqu'ici, mais qui lui semble évident, comme à Galilée le principe des vitesses virtuelles, et comme à Huyghens les *postulata* sur lesquelles il a fondé la théorie du pendule. Le plan d'oscillation, tout en restant vertical, doit, selon M. Foucault, se placer à chaque instant de manière à faire le plus petit angle possible avec la position qu'il occupait dans l'instant qui précède. Si l'on se donne en un mot la position du plan d'oscillation à un certain moment, pour savoir ce qu'il est devenu après un temps très court, un millionième de seconde par exemple, il faut déterminer la position nouvelle qu'a prise la verticale par suite de la rotation terrestre, et chercher, parmi tous les plans qui passent par cette direction, celui qui forme avec le plan primitif le plus petit angle possible. Cette ingénieuse hypothèse conduit très simplement à la loi tant de fois confirmée : la rotation du plan d'oscillation est proportionnelle au *sinus* de la latitude.

La belle expérience fut rapidement répétée dans l'Europe entière. Les professeurs de Florence l'exécutèrent dès qu'ils en eurent communication, et, par une association bien naturelle d'admiration, opérèrent à côté même de la tribune de Galilée. Ils voulurent ensuite chercher dans les procès-verbaux inédits de l'académie *del Cimento* si, parmi les nombreuses observations faites sur le pendule, il ne s'en trouverait pas qui eussent trait à l'expérience nouvelle. Ils trouvèrent en effet les lignes suivantes, écrites par Viviani: *Osservammo che tutti i penduli da un sol filo deviano dal primo verticale e sempre per il medesimo verso.*

L'assertion est très claire. Il n'est pas supposable que les académiciens *del Cimento* n'aient pas cherché la cause d'un effet aussi extraordinaire; mais c'était une matière délicate, où il était dange-

reux de prendre parti : ils avaient connu Galilée, les aventures de leur illustre compatriote étaient encore récentes, et derrière la question du mouvement de la terre ils entrevoyaient le saint-office. On connaissait son aversion opiniâtre pour certaines vérités, et la critique moderne n'avait pas encore révélé toute sa bienveillante mansuétude. Tout en gardant le silence sur la cause présumée, l'académie a donné dans ses mémoires imprimés l'indication, moins précise, il est vrai, du même phénomène, et la déclaration d'une ignorance, peut-être volontaire, sur la nature des causes qui le produisent; elle propose de mesurer le temps en comptant directement les oscillations d'un pendule; mais elle conseille de le suspendre à deux fils, parce que le pendule à un seul fil, *quelle qu'en soit la cause*, s'écarte insensiblement de sa direction primitive, et son mouvement ne se fait plus bientôt dans un arc vertical, mais par une spirale allongée dans laquelle les vibrations ne se distinguent plus. Comme le remarque d'ailleurs avec équité le directeur de l'institut polytechnique de Florence, ces citations inédites ou obscures et oubliées n'enlèvent rien au mérite du nouvel inventeur, auquel elles étaient, comme à tous les physiciens, restées complétement inconnues.

Rien n'est plus ordinaire que de voir des inventeurs, persuadés qu'ils ont atteint le but aussitôt qu'ils en ont approché, s'arrêter en laissant à d'autres le soin de suivre les conséquences de leur idée et de perfectionner leur œuvre. Un premier succès éteint leur ardeur et satisfait leur curiosité. D'autres au contraire, plus persévérans et plus forts, regardent un premier résultat comme l'occasion d'un nouveau travail : ils marchent avec ardeur vers les vérités entrevues, en montrant incessamment, par l'heureuse abondance de leurs développemens et par des preuves continuelles d'habileté, que le hasard n'est pas leur guide.

C'est à cette seconde classe d'inventeurs qu'appartient l'auteur de l'expérience du pendule. Après avoir heureusement résolu un problème réputé si difficile, et mis dans une lumière éclatante une expérience inaperçue jadis, dont il ne restait que quelques traces obscures, il a cherché dans des combinaisons nouvelles des preuves plus sensibles encore du mouvement de la terre, et, par une exacte analyse des forces mises en jeu, il est parvenu à les diriger, en leur faisant produire des effets aussi brillans qu'inattendus. Un homme enfermé sans boussole dans une chambre, et n'apercevant pas le ciel, peut trouver la direction du nord et la latitude du lieu qu'il occupe. Tels sont les résultats extraordinaires démontrés et réalisés aujourd'hui, et que tous les savans, il y a vingt ans, auraient, sans hésiter, déclarés impossibles.

Frappé, comme tous les géomètres, par l'expérience du pendule,

M. Poinsot avait porté son attention sur le moyen de la rendre plus nette encore, en substituant au plan idéal dans lequel se meut le fil un objet matériel, dont la rotation de la terre déterminât le mouvement. La disposition qu'il proposa ne semble pas réalisable, mais elle fut peut-être l'occasion de l'invention du gyroscope. Le but primitif de cet instrument est de suspendre un corps de telle sorte qu'il reste indépendant de la rotation de la terre et que les supports, tout en entraînant son centre de gravité, ne changent nullement sa direction absolue dans l'espace. Il est clair que cette immobilité réelle contrastant avec la rotation terrestre, dont nous n'avons pas conscience, produira un mouvement relatif qui mettra celle-ci en évidence; mais il faut pour cela que le système de suspension, permettant au corps tous les mouvemens possibles autour de son centre, ne puisse par cela même lui en imposer aucun. Les moyens de réaliser cette condition sont connus depuis longtemps : la recherche n'en était d'ailleurs qu'un jeu pour un mécanicien aussi expérimenté que M. Foucault, et son gyroscope y satisfait avec un art parfait. Si l'on se borne cependant à suspendre une masse de cette manière, l'expérience ne donne aucun résultat : le mouvement relatif ne se produit pas, et c'est le frottement qui l'empêche. On ne peut en effet affranchir le corps de toute attache; si mobile que soit le support, il faut bien qu'il soit appuyé sur quelque chose, et malgré la finesse de l'exécution, le frottement intervient toujours dans le mouvement relatif des pièces en contact pour le ralentir ou pour l'arrêter. Pour éviter cet inconvénient, d'autant plus grave que les forces qu'il s'agit de mettre en évidence sont plus petites, M. Foucault, avant de suspendre son gyroscope, lui imprime une vitesse de deux à trois cents tours par seconde; cette rotation n'augmente pas la pression sur les supports et les frottemens restent les mêmes, mais elle accroît la résistance qui serait nécessaire pour empêcher le mouvement relatif que l'on veut observer, et l'axe du corps peut alors s'arrêter en semblant par là se mouvoir, puisque tout tourne autour de lui.

L'idée de faire tourner un corps pour affermir la stabilité de son orientation dans l'espace est extrêmement ingénieuse; elle repose sur un principe que l'auteur regarde comme évident, et qu'il justifie d'ailleurs par des expériences très faciles et très claires. Quelques explications semblent cependant nécessaires pour le mettre dans tout son jour.

Les géomètres anciens ont méconnu la loi d'inertie, c'est pour cela que la mécanique est une science toute moderne. Un point matériel isolé se meut en ligne droite et d'un mouvement uniforme tant qu'aucune cause étrangère ne vient le troubler. *Nego ullum*

motum perennem non rectum a Deo conditum esse, a dit Képler, et les géomètres ont fait de cet axiome la base solide de la science du mouvement; toutefois, en voulant appliquer ce principe, on rencontre dès les premiers pas bien des difficultés. Les points d'un même corps sont solidaires, leur distance doit rester invariable; si donc on les lance dans des directions différentes, ce qui a lieu lorsqu'on imprime au corps une rotation, il faut absolument qu'ils réagissent les uns sur les autres, en s'imposant en quelque sorte des concessions mutuelles, sinon le corps se brise et vole en éclats; c'est ce qui arrive, par exemple, lorsque dans une machine la roue du volant se trouve lancée avec une trop grande vitesse. Mais les corps solides des géomètres ne se brisent jamais; ils trouvent dans leur rigidité, inflexible par hypothèse, la force nécessaire pour écarter incessamment chaque point de la ligne droite qu'il tend à suivre et qui le séparerait des autres. Le mouvement général qui concilie tout est fort compliqué lorsqu'il s'agit d'un corps irrégulier, et l'on ne s'en fait tout d'abord qu'une idée fort obscure. Poinsot l'a beaucoup éclaircie; c'est là une des questions qui l'ont le plus occupé et, comme il le dit lui-même, une des choses qu'il a le plus désiré de savoir en mécanique. Dans le cas d'un corps régulier tournant autour de son axe de figure, le phénomène devient d'une extrême simplicité; la rotation persiste indéfiniment avec la même vitesse, et se fait toujours autour du même axe tant qu'aucune influence extérieure n'intervient. Pour changer la direction de l'axe, il faut changer celle de toutes les vitesses qui animent les différens points; l'effort nécessaire grandit avec ces vitesses, et l'on peut faire en sorte que, dans l'expérience du gyroscope, les frottemens qui restent les mêmes n'aient plus la puissance de le développer. Le corps, suspendu comme nous l'avons dit et animé d'un mouvement rapide de rotation, conservera donc la même direction dans l'espace; il est soustrait ainsi à la rotation de la terre, son centre seul y participe, mais selon notre façon de juger les choses, nous verrons son axe décrire un cône de révolution avec une vitesse telle que si l'expérience se prolongeait, il accomplirait un tour en vingt-quatre heures.

Le système de suspension, légèrement modifié, permet de retirer peu à peu à l'instrument la liberté absolue qu'on lui laisse dans la première expérience; on peut à volonté fixer l'axe du corps dans un plan horizontal ou vertical d'où il ne peut plus sortir, en restant toutefois absolument libre de s'y mouvoir en tout sens. Lorsque le plan choisi est horizontal, l'axe du gyroscope ne peut y rester en équilibre qu'en se dirigeant vers le nord, et c'est autour de cette direction qu'on le voit immédiatement osciller, formant ainsi une sorte de boussole mécanique dans laquelle le magnétisme ne joue

aucun rôle. En forçant l'axe du gyroscope à rester dans le plan méridien, on obtient un résultat non moins remarquable : on le voit se diriger parallèlement à l'axe du monde, et il donne la latitude approchée du lieu indépendamment de toute observation astronomique.

A ces curieux phénomènes qu'il a expliqués et prévus, M. Foucault en adjoint un grand nombre d'autres dont il serait malaisé de faire ici l'énumération et qui font de son instrument le moyen le plus élégant et le plus net d'étudier la rotation des corps; les lois suivant lesquelles les phénomènes se composent sont rendues visibles en quelque sorte, et l'autorité infaillible de l'expérience confirme, quelquefois même à l'avance, les déductions très assurées, mais souvent très cachées, de la géométrie la plus profonde.

II.

Tout en continuant ses travaux sur la rotation, M. Foucault poursuivait de belles recherches de physique entreprises depuis longtemps. Je ne veux parler ici que de ses inventions mécaniques; mais toutes les parties de la science sont étroitement unies : les vérités se prêtent une clarté mutuelle, et la connaissance profonde d'une théorie augmente sur tous les autres points la puissance et les ressources d'un esprit ingénieux.

M. Foucault avait appliqué son génie inventif à la construction des miroirs. Les lunettes dans lesquelles la lumière des astres est transmise à l'œil par réfraction étaient préférées depuis longtemps aux télescopes dans lesquels elle est réfléchie. La construction des miroirs présentait en effet de grandes difficultés : les moindres inégalités ont sur la netteté de l'image une influence bien plus grande que celle d'une incorrection semblable dans la construction de l'objectif de la lunette. La substitution du verre au métal dans la construction des lunettes a été un véritable événement, dont l'initiative appartient en grande partie à M. Foucault. Il a montré l'étonnante efficacité des retouches locales pour perfectionner indéfiniment, sans les recommencer, les surfaces de verre, qui ensuite, argentées chimiquement, fonctionnent à la manière des plus beaux miroirs et donnent à leur foyer d'excellentes images. Pour l'exploration du ciel, un télescope ainsi constitué peut lutter avec une lunette achromatique de même diamètre et coûte environ six fois moins. La matière du miroir est en verre commun, tandis que les cristaux de haut prix doivent former les élémens de l'objectif achromatique; le miroir, en outre, n'a qu'une surface et l'objectif en a quatre; la distance focale de la lunette étant enfin trois ou quatre fois plus grande que celle

du télescope, les frais de montage et d'abri sont augmentés par là dans une proportion qui rend l'achat de l'instrument inaccessible aux particuliers. Le télescope sera donc souvent préféré et tend chaque jour à l'être davantage.

Une fois construit cependant, il faut le diriger vers le ciel pour y contempler l'astre que l'on veut étudier, et comme le champ de la vision est malheureusement très borné, il faut lui imprimer un mouvement continu pour suivre les astres, qui, se déplaçant à chaque instant, ne seraient visibles dans un instrument fixe que pendant quelques secondes; le télescope doit donc tourner, comme les astres, d'orient en occident, en faisant un tour en vingt-quatre heures. Si l'on songe que le grand télescope construit récemment pour l'observatoire de Marseille pèse 1,000 kilogrammes, on comprend toute la difficulté d'un tel problème.

La solution obtenue par un mécanisme d'horlogerie serait complétement insuffisante; les impulsions successives, séparées nécessairement par des temps d'arrêt, donneraient à la lunette un tremblement continuel en faisant pour ainsi dire sautiller l'astre observé autour du fil auquel on doit rapporter son mouvement, et un tel instrument ne saurait suffire aux observations scrupuleuses et assidues de nos astronomes. Les systèmes les plus habituellement employés peuvent être comparés à des tournebroches plus ou moins perfectionnés et ne donnent aucune précision. Il faut citer néanmoins d'une manière spéciale l'élégant mécanisme appliqué par Gambey au petit équatorial qu'il a construit pour l'Observatoire de Paris; mais tout en admirant cette ingénieuse solution, les constructeurs l'ont trouvée généralement trop indirecte et trop dispendieuse pour chercher à l'imiter. A Greenwich le nouvel appareil est mis en mouvement par un mécanisme dont on dit beaucoup de bien, et qui cependant ne semble pas pouvoir être définitivement adopté : c'est une petite turbine à eau dont la valve est gouvernée par un pendule conique; mais la nécessité d'un cours d'eau et la possibilité de la gelée sont des inconvéniens graves devant lesquels la plupart des observatoires reculeront très certainement.

Peu satisfait de ces appareils et de quelques autres proposés ou essayés jusqu'ici, M. Foucault ne désespéra pas de pouvoir résoudre plus simplement ce problème difficile : il y est parvenu à l'aide d'un principe dont les applications doivent s'étendre dans toutes les branches de l'industrie. Tout le monde connaît les boules massives que l'on voit tourner dans toutes les machines à vapeur, et qui, s'écartant lorsque la rotation s'accélère, diminuent l'orifice d'admission de la vapeur en modérant la force dès qu'elle est devenue trop grande. L'efficacité de cette disposition est malheureusement

trop douteuse et trop lente : on corrige l'effet que l'on veut combattre en lui faisant produire un effet contraire; les deux causes opposées se choquent confusément, mais rien n'établit entre elles un équilibre rigoureux et ne balance exactement leur contrariété pour donner une solution précise. La vitesse d'ailleurs ne peut être modérée que par l'écartement des boules, qui en suppose l'accroissement préalable. L'inégalité est donc imparfaitement corrigée, et elle n'est pas prévenue. M. Foucault, profitant d'une idée déjà émise par l'habile constructeur M. Meyer de Mulhouse, s'est proposé de rendre la vitesse de rotation de l'appareil indépendante de l'angle d'écartement, et de diminuer pour cela le poids des boules par un contre-poids dont l'action augmente quand l'écart est plus grand; il a trouvé les conditions précises d'une compensation rigoureuse, et des dispositions diverses permettent de les réaliser mathématiquement avec une parfaite justesse : il suffirait par exemple de faire descendre le contre-poids sur la courbe tant de fois rencontrée depuis Huyghens par les mécaniciens géomètres, et que l'on nomme cycloïde. Cette disposition donnerait un instrument théoriquement parfait, comme le pendule cycloïdal d'Huyghens, mais il n'a pas plu à M. Foucault de l'adopter; c'est chez lui une maxime absolue, que dans un appareil durable et précis on ne doit employer ni chaînes, ni cordages, ni poulies, ni courbes, ni coulisses, ni galets, ni flotteurs, ni liquides, rien autre chose enfin que des contre-poids guidés par des droites articulées. C'est à ces pièces solides et inflexibles qu'il réduit ce que Fontenelle appelait *la matière machinale*. N'acceptant donc ni les courbes, ni les fils, il a remplacé la cycloïde par un système de leviers, préférant à la perfection théorique une disposition plus efficace et plus solide, qui, sans atteindre rigoureusement le même but, satisfait pleinement à toutes les convenances de la pratique.

L'organe principal du régulateur, étant mis en relation avec la machine, indiquera si la vitesse est plus grande ou plus petite que celle qui lui convient. Les boules seront *folles*, et la plus légère variation de vitesse les forcera à s'élever au plus haut ou à se rapprocher jusqu'à toucher la tige. On pourra dire alors, en un certain sens, que l'appareil est régulier par essence et capable d'une seule vitesse; mais comment lui donner la force nécessaire pour imposer cette vitesse toujours égale et toujours permanente, et communiquer son uniformité? M. Foucault y parvient en adaptant aux boules un levier qui, guidé par elles, ouvre ou ferme la communication d'un ventilateur avec l'air extérieur, en lui faisant consommer plus ou moins de travail. De là une résistance qui, croissant aussi rapidement que l'on veut, surveille pour ainsi dire la

vitesse avec une continuelle vigilance, la gouverne par des efforts toujours efficaces tant qu'ils ne sont pas poussés à l'extrême et témoigne de sa constance en conservant les boules entre les limites d'écartement arbitrairement fixées. Lorsque l'une des limites est atteinte, l'appareil abdique, et l'on est averti de son impuissance; mais jusque-là le remède précède le mal, la résistance n'attend pas pour s'accroître que le changement de vitesse se soit produit, et la machine, qui semble douée d'une prévoyance instinctive, se raidit ou se relâche avec une admirable souplesse pour soulager la puissance motrice ou la tenir en bride en lui mesurant la résistance avec la plus précise exactitude.

La fonderie de Fourchambault, l'usine de M. Sautters, constructeur de phares, et les ateliers de la maison Cail ont appliqué déjà le régulateur. Les conditions deviennent ici très différentes : la force motrice étant la vapeur et non un poids, il est facile de la réprimer directement en réglant l'admission à l'aide du système des boules sans recourir à l'emploi du ventilateur, qui ne serait d'aucune utilité. Le succès a été decisif; on peut arrêter tout à coup le travail, les boules sont agitées un instant, mais la machine, sans ressentir aucun trouble, continue à tourner tranquillement avec une inflexible régularité.

M. Foucault a transformé très heureusement son appareil en vue d'une application plus importante encore. Sur les bateaux à vapeur, les régulateurs ordinaires sont complétement inefficaces; l'action de la pesanteur, dérangee à chaque moment par les oscillations du navire, ne peut plus donner de résultat utile, et si, pour quelques instans seulement, la tempête soulève l'hélice au-dessus de l'eau, la puissante machine, qui conserve sa force tout entière, ne rencontre plus d'obstacles, et lance les ailes avec une violence tellement furieuse qu'elles se brisent parfois en retombant sur la mer. La disposition adoptée concilie l'exactitude avec la simplicité si nécessaire et si difficile à obtenir dans les appareils de ce genre. Le manchon auquel sont attachées les tiges qui portent les boules, au lieu d'être fixe, glisse librement le long de l'axe, et, par un renversement ingénieux, c'est le sommet opposé du parallélogramme articulé qui sert de point fixe. Ce système oblige les boules, quel que soit l'écartement des tiges, à rester dans un même plan horizontal; leur poids devient alors sans influence sur le mouvement, et l'effet de la pesanteur est annulé. Pour que le cercle décrit par elles soit toujours parcouru dans le même temps, on démontre alors très aisément que la force centripète qui les sollicite doit être proportionnelle au rayon de ce cercle, c'est-à-dire à la distance des boules à l'axe, et cette condition est très heureusement et très simplement

remplie à l'aide de ressorts dont l'énergie augmente avec l'écartement, et peut, dans les limites d'écart que permet la machine, lui être considérée comme proportionnelle. L'isochronisme une fois obtenu, on achève de résoudre le problème comme dans le cas des machines installées à terre.

III.

Pour connaître un écrivain, il suffit, a-t-on dit, d'en lire une page. Ce jugement, qui est fort juste, peut s'étendre à toutes les œuvres de l'esprit : la *faculté maîtresse*, comme dit M. Taine, apparaît dans toute production originale et personnelle, et pour la retrouver dans les autres travaux de même origine, il n'est nécessaire d'aucun parti-pris.

La physique a occupé M. Foucault plus longtemps que la mécanique et avec un succès presque égal. Ce n'est pas mon dessein de passer en revue ses recherches sur l'optique et sur l'électricité; dans des sujets divers on retrouve le même esprit, et j'aurais peu de traits nouveaux à signaler dans sa manière d'aborder les questions et de les résoudre. En physique comme en mécanique, il montre plus de sagacité que de profondeur : il ne fait pas de travaux d'ensemble, mais des inventions; il n'apporte pas de théories, mais des faits décisifs et inattendus qui éclairent et confirment les principes. Sans embrasser dans de vastes systèmes l'universalité des causes, il étudie la nature, moins pour en démêler les énigmes que pour en approprier à notre usage les forces les plus cachées, et il cherche moins curieusement enfin à contempler la lumière et à la montrer qu'à la suivre. Il est difficile aujourd'hui d'enseigner la physique sans le citer souvent avec honneur et sans manier les appareils qu'il a inventés et construits. Ses travaux sur la vitesse de la lumière ont eu un grand retentissement; il a cherché d'abord à faire réussir une expérience très importante, mais complétement irréalisable, imaginée par Arago. D'après le programme de l'illustre physicien, l'observation devait porter sur un rayon de lumière réfléchi par un miroir tournant avec une vitesse de mille tours par seconde et lancé par ce miroir à tout hasard pour aller rencontrer, s'il avait ce bonheur, un autre miroir dont la rotation n'était pas moins rapide; après ces deux réflexions, un observateur attentif et assidu pouvait, suivant un calcul de M. Babinet, nourrir l'espoir fondé d'apercevoir le rayon une fois en trois ans dans les conditions d'une bonne expérience. L'appareil avait été monté, mais ceux qui avaient regardé n'avaient rien vu, et douze ans s'étaient écoulés sans que les physiciens parvinssent à saisir les rayons fugitifs : on considé-

rait le projet d'Arago comme une ingénieuse et brillante chimère. M. Foucault l'a réalisé, il a renvoyé le rayon dans une direction fixe en rendant par là l'expérience très facile et très sûre. C'est à Arago que revient sans contredit l'honneur des belles conséquences qui s'en déduisent et qu'il avait prévues, mais sans M. Foucault nous les attendrions peut-être encore. Après avoir atteint le but et forcé l'admiration des plus difficiles, lui seul ne fut pas satisfait. « Il est douteux, disait-il, que les expériences faites à la surface de la terre puissent déterminer jamais la vitesse de la lumière avec la même exactitude que la discussion des observations astronomiques. » Ce doute l'a tourmenté pendant treize ans, et de perfectionnement en perfectionnement, il est parvenu enfin à assigner une vitesse de 72,500 lieues par seconde que les physiciens ne contestent pas, et que les astronomes les plus autorisés acceptent comme base de calculs importans, qui ne vont à rien moins qu'à diminuer de plus d'un million de lieues la distance présumée de la terre au soleil.

Citons encore, sans y insister, puisque la mécanique seule nous occupe, l'interruption des courans électriques obtenus en faisant plonger dans un bain de mercure, recouvert d'une couche d'alcool, le conducteur mû par un ressort métallique qui vibre sous l'influence d'un électro-aimant en fermant et rétablissant le courant avec une régularité parfaite une soixantaine de fois par seconde. La substitution de cet interrupteur aux pièces solides qui, dans les mêmes conditions, seraient hors de service en quelques minutes, est l'une des inventions qui ont permis au célèbre et habile M. Ruhmkorff la construction de ses beaux appareils d'induction. Il est impossible enfin de ne pas rappeler, en terminant, l'appareil régulateur de la lumière électrique qui, construit d'abord pour imiter le soleil dans le troisième acte du *Prophète*, a été trop souvent employé depuis pour que l'on songe encore à en citer l'inventeur. Ces travaux si divers montrent tous l'alliance heureuse et bien rare de deux qualités que M. Foucault possède excellemment : la pratique la plus délicate et la plus ingénieuse, unie aux vues théoriques les plus exactes et les plus sûres.

Les industriels ont profité de ses inventions; les géomètres les ont prises pour thème de calculs justement admirés; mais ses assertions premières ont été confirmées; elles subsistent dans toute leur étendue, et il serait injuste d'oublier ou de méconnaître les idées simples dont elles sont nées. Quoique la renommée de M. Foucault soit égale à son mérite, on n'a pas jusqu'ici rendu pleine justice à son esprit éminemment mathématique. Les mathématiques, considérées comme un pur exercice de l'intelligence, l'avaient d'abord peu attiré, et il n'est pas impossible que les vérités abstraites les plus

curieuses ne lui aient semblé autrefois que de vaines et stériles subtilités; mais il a bien vite reconnu le lien immédiat et sensible qui les unit aux applications; il a vu en elles la source d'une lumière supérieure et pure qui éclaire les principes de la physique sans en corrompre la simplicité. Il a demandé des conseils et des inspirations aux beaux travaux de Poinsot : le commerce de ce grand esprit a élargi les vues et grandi le cercle de ses méditations. Son goût très prononcé pour la logique naturelle subsiste toujours, mais il n'est plus exclusif : les procédés de pure intuition ne pouvaient suffire longtemps à un inventeur aussi actif et aussi bien doué. Il a compris que toutes les vérités s'éclairent mutuellement sans se gêner jamais, et que, comme l'a dit Fontenelle, « il est plus aisé d'apprendre les mathématiques que d'aller loin sans leur secours. » Nul peut-être ne saurait dire avec plus de précision jusqu'où peuvent conduire les chemins courts et faciles qu'il affectionne et comment les principes sûrs et infaillibles de la théorie éclairent un esprit bien fait, en lui servant de guide et de flambeau. Sans eux, le génie le plus heureux, conduit seulement par sa pénétration et par la logique naturelle, demeure suspendu dans une incertitude continuelle et trouve rapidement des bornes étroites auxquelles M. Foucault s'est heurté autrefois, mais qu'il a franchies depuis longtemps. On lui a reproché de manquer de rigueur, et sans rigueur, nul ne le conteste, il n'y a plus de géométrie; c'est là une fausse accusation. M. Foucault, on ne doit pas l'oublier, ne professe pas; il ignore l'art de présenter ses inventions selon les formes de l'école; il persuade contre les règles, et ne sait pas réduire démonstrativement ses contradicteurs au silence. Cependant, à prendre ses expressions dans la juste étendue de leur sens véritable, toutes ses assertions sont exactes dans les termes mêmes où il les énonce : il sait toutes les routes de la science du mouvement, il a pénétré au fond de ses théories les plus abstraites, et pour l'embrasser tout entière, il ne lui manque que la manière de savoir. La langue algébrique lui est peu familière, il la comprend, mais ne la parle pas, et ne sait trop que répondre quand on lui montre ses vérités nouvelles préexistant dans de vieilles formules, et découvertes une seconde fois, comme le disait Poinsot, par la méthode qu'on lui dit être la bonne et la véritable. C'est pour cela que, sans être plus modeste qu'il ne faut, il a, je crois, besoin qu'on lui répète très haut et très publiquement qu'il est dans une voie excellente et irréprochable, et qu'il serait bien fâcheux qu'il en changeât. Ses travaux n'empruntent rien aux découvertes récentes de la science analytique; la savante simplicité de ses méthodes aurait été accessible il y a deux cents ans : c'est là son originalité à notre époque et la

preuve décisive d'un rare mérite. Lorsque le terrain sur lequel on se place a été longtemps parcouru par des chercheurs aussi instruits qu'empressés, il faut beaucoup de bonheur pour y découvrir des voies nouvelles; si ce bonheur n'accompagne pas toujours le talent, on comprend que sans lui il serait impossible, et lorsqu'il est plusieurs fois renouvelé, le sentiment équitable des juges éclairés lui accorde un autre nom que l'avenir ne contestera pas, j'en ai la conviction, à l'ensemble des travaux de M. Foucault.

Faut-il pour cela le choisir pour guide, et conseiller aux jeunes gens qui cherchent leur voie de suivre son exemple et d'appliquer la méthode d'étude et de recherche qui lui a si bien réussi? Ce serait les engager dans une difficile entreprise et oublier qu'il a été dit : *qui aime le péril y périra*; l'étude du passé est le guide le plus sûr de l'avenir. A aucune époque peut-être l'instruction scientifique n'a été plus fortement organisée que de nos jours; nos grandes écoles, gardiennes des traditions les plus élevées, la répandent avec abondance et fortifient leurs élèves par des exercices continuels et savamment gradués; des cours publics, conduisant leurs auditeurs jusqu'aux dernières cimes de la science, leur permettent de satisfaire presque sans travail une légitime et nécessaire curiosité; les théories, exposées et discutées au moment même où elles viennent de prendre naissance, sont rendues claires et intelligibles à tous. On signale les progrès qui restent à accomplir, les calculs qu'il serait utile d'entreprendre, les expériences qui décideraient un point douteux, et chacun peut, selon ses goûts, ses forces et son degré d'instruction, choisir sa tâche et contribuer à l'œuvre commune. Tout travailleur de bonne volonté est accueilli avec bienveillance; on lui montre la trace de ceux qui l'ont devancé, en lui livrant, pour l'aider à la suivre, toutes les richesses qu'ils ont acquises : des méthodes sûres et longuement éprouvées lui donnent en quelque sorte la certitude du succès; il peut, s'il le veut, avec de tels soutiens, apporter au progrès son modeste contingent et faire les premiers pas dans la route où l'on devient célèbre. Un débutant doit profiter de ces précieux secours : c'est le seul conseil prudent que l'on puisse lui donner, en souhaitant peut-être tout bas qu'il se sente assez fort pour ne pas le suivre.

J. Bertrand.

PROGRÈS

DE L'ARCHÉOLOGIE

GRECQUE ET ROMAINE.

Je ne crois pas avoir à m'excuser d'entretenir le public de questions qui paraissent, au premier abord, ne devoir intéresser que quelques personnes; il me semble que je suis suffisamment justifié par l'importance que les études archéologiques ont prise depuis quelques années. Cette importance, que beaucoup de personnes trouvent inexplicable, s'explique cependant sans peine par les tendances générales de notre époque. Notre siècle appartient aux sciences; c'est une vérité que l'on ne conteste plus, et leur domination est si bien établie qu'elle se fait sentir même sur la littérature. Parmi les genres littéraires, ceux-là réussissent le mieux aujourd'hui qui ressemblent le plus aux sciences, et qui font, comme elles, plus d'usage du jugement que de l'imagination, par exemple la critique et l'histoire, et même il est visible, surtout depuis quelques années, que l'histoire et la critique cherchent à se développer de préférence du côté par où elles sont le plus scientifiques. Elles s'éloignent des grands développemens oratoires, des théories générales, dans lesquelles il entre toujours un peu d'arbitraire, et des considérations vagues d'esthétique, que chacun applique à sa fantaisie. Au contraire elles s'attachent de plus en plus aux textes, aux inscriptions, aux chartes, aux monumens de toute sorte; elles les publient, elles les analysent, elles les commentent avec ce soin minutieux que prennent les sciences physiques de multiplier les observations de détail, au lieu de perdre pied, du premier coup, dans des généralités douteuses. De là vient l'essor qu'ont pris sous nos yeux tous les genres d'érudition, l'étude des langues,

la critique des textes, l'interprétation des monumens, et surtout les recherches archéologiques, qui en ce moment sont à la mode. Ce qui semblerait assez prouver que ces sortes d'études sont la véritable vocation de notre siècle, c'est qu'il est là plus original, plus véritablement inventif que dans tout le reste. Certes nous avons eu de grands poètes et d'illustres orateurs; je crois pourtant que, si les lettres voulaient opposer quelque chose aux admirables découvertes que les sciences ont faites de nos jours, elles seraient bien obligées d'avoir recours aux travaux de Champollion sur l'Égypte et à ceux d'Eugène Burnouf sur les anciennes langues de l'Orient. De cette façon elles soutiendraient la lutte sans trop de désavantage, car il n'est guère plus beau d'être parvenu à décomposer la lumière et à trouver par ce moyen de nouveaux corps simples que de nous avoir révélé toute une grande civilisation ignorée. Quelque admiration que l'on éprouve pour Cuvier quand il reconstruit les créations primitives de la terre, on peut, je crois, sans faire tort à sa gloire, placer auprès de lui le savant qui, en nous donnant la clé de ces vieilles langues perdues, et en nous faisant connaître du même coup les peuples qui les parlaient, a reculé de plusieurs siècles les souvenirs de l'humanité.

Longtemps ces études se sont poursuivies au milieu de l'indifférence générale. Les lettrés de profession affectaient de les dédaigner, et le monde se vengeait de les ignorer en s'en moquant. Il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui, et nous avons assisté à un revirement fort inattendu. Après avoir longtemps vécu à l'ombre des écoles et des académies, elles se sont tout à coup imposées avec éclat à l'attention publique. L'archéologie s'est mêlée aux discussions politiques, et elle est en possession aujourd'hui de fournir des armes aux partis qui se combattent. La philologie a fait plus de bruit encore, car elle s'est trouvée engagée dans les querelles religieuses. Tant que Wolf et son école se contentaient de discuter l'authenticité des ouvrages de Platon ou de Cicéron, on ne s'en inquiétait guère dans le monde; tant que Creuzer et ses disciples ne se sont occupés que des mythologies profanes, les savans seuls admiraient cette sagacité merveilleuse qui retrouvait le sens des vieilles croyances et rendait la vie à des religions éteintes. Mais le jour où ces érudits audacieux, exercés à la critique des textes grecs et latins, se sont mis à étudier les livres sacrés, et où ils ont élevé des doutes effrayans sur l'authenticité de ces livres et créé des systèmes hardis sur les diverses époques de leur rédaction, quand, de leur côté, les mythologues, appliquant au christianisme des méthodes éprouvées ailleurs, ont prétendu traiter ses légendes comme celles de la Grèce et de l'Inde et les expliquer de la même façon,

l'émotion a été extrême, aussi bien que la surprise. Rien n'est plus curieux que de voir comment des gens qui se croyaient au courant du mouvement littéraire et philosophique parce qu'ils lisaient avec conscience les livres où nous refaisons tous les ans la biographie de Racine ou l'éloge de Descartes, et qui ne savaient rien, ou presque rien, de ce travail original et profond qui s'accomplissait au-delà du Rhin, ont été abasourdis quand on leur en a apporté les résultats. Il a bien fallu reconnaître alors l'importance de toutes ces études dont on se moquait. Ce ne sont point d'inutiles curiosités, comme on le croyait, des sciences vaines et mortes, sans application possible à la vie. Les voilà mêlées à ce qu'il y a de plus vivant au monde, aux questions politiques et religieuses. Elles leur ont fourni des élémens nouveaux, elles ont rafraîchi le fond d'idées sur lequel ces questions vivaient depuis trop longtemps, et du premier coup elles les ont renouvelées, en sorte qu'on peut prévoir aujourd'hui que, dans les crises prochaines de l'humanité, la critique et l'érudition tiendront la place qu'occupait la philosophie dans les révolutions du siècle dernier.

I.

De toutes les branches de l'archéologie ancienne, c'est l'épigraphie qui a été cultivée de nos jours avec le plus d'ardeur et de succès. L'étude des inscriptions, qui ne semblait pas devoir être très populaire, a attiré des hommes distingués et donné naissance à de très importans ouvrages. Il est en effet facile de prouver qu'elle est tout à fait appropriée à l'esprit de notre époque, et nous apprend des temps anciens ce qu'aujourd'hui nous souhaitons le plus en savoir. Assurément les inscriptions ne contiennent pas toute l'histoire du passé, comme quelques-uns semblent le croire ou affectent de le dire, et il faut quitter l'espérance qu'elles rendent jamais inutile Salluste ou Tacite; mais elles nous font savoir des choses que nous ne pouvons apprendre que d'elles, et dont les historiens n'ont pas songé à nous dire un mot. Si l'on veut connaître exactement la nature des services qu'on peut tirer d'elles, il suffit de jeter les yeux sur les premières pages du recueil d'Orelli, qui est une sorte de manuel épigraphique : on y voit tout de suite qu'il ne faut pas se fier aux inscriptions pour apprécier les faits ou pour connaître les hommes; la vérité y est à chaque instant outragée, les bons et les mauvais princes s'y succèdent avec les mêmes titres, ils sont tous invariablement *pères de la patrie* et *nés pour le bien de la république*. S'il y a quelque différence entre eux, c'est qu'en général les plus méchans sont aussi les plus loués. Tous ces misérables princes

qui précèdent Dioclétien, même les Valérien et les Galien, si souvent humiliés par les Germains et les Perses, n'y sont pas moins appelés *victores* ou *invicti*. Arcadius et Honorius, sous lesquels l'empire achève de se dissoudre, reçoivent le nom d'*invictissimi*. Quatre ans avant la prise de Rome par Alaric, on y voit gravement annoncé que la nation des Goths est détruite pour toujours, ce qui n'empêche pas le Goth Théodoric, lorsqu'il est maître de Rome, d'être appelé, comme les autres, *victorieux et toujours auguste*, et même, ce qui est plus surprenant, *défenseur de la liberté*. Il est vrai que Narsès, le lendemain du jour où il a chassé le roi des Goths, devient à son tour le *sauveur de la liberté de Rome et de l'Italie*. Il ne faut donc pas aller chercher dans les inscriptions la vérité exacte et complète sur les hommes et les faits. Les brusques reviremens que je viens de faire voir nous montrent qu'on ne l'y trouverait pas plus que dans ces journaux officiels qui, dans tous les pays, sont invariablement l'organe du parti qui triomphe, et qu'une révolution fait passer sans transition d'un gouvernement à l'autre. On peut dire même, à ce point de vue, que les inscriptions sont une sorte de *Moniteur* de l'empire romain. Puisque nous avons perdu les *Acta diurna*, qui étaient le véritable journal de Rome, sachons au moins profiter de ce journal de pierre et de marbre que nous possédons encore; demandons-lui ce qu'il est naturel qu'il contienne, non pas une appréciation fidèle des événemens, mais le tableau de l'organisation d'une société, la vie officielle d'un peuple, qui valent bien aussi la peine d'être étudiés. Voilà ce que nous apprennent surtout les inscriptions et ce qu'elles peuvent seules nous apprendre. C'est seulement par elles que nous pouvons refaire la série complète des magistrats romains depuis les consuls et les prêteurs jusqu'à ces humbles *magistri vicorum*, dont l'autorité ne s'etendait que sur quelques rues. C'est par elles que nous connaissons tout ce petit monde d'employés par lesquels l'administration centrale pénétrait des hauteurs du Palatin jusqu'aux dernières échoppes de Suburra : les historiens sont trop grands seigneurs pour descendre si bas; au-delà de l'édile et du questeur, ils ne connaissent presque plus personne. Si l'on souhaite en savoir davantage, si l'on veut connaître à fond le gouvernement de Rome et celui des provinces, refaire le tableau exact d'une légion ou d'un municipe, se rendre compte de cette immense machine, une des plus parfaites après tout qui aient jamais été construites, et qui comprenait tout l'univers dans ses rouages, il faut bien avoir recours aux inscriptions. C'est seulement avec leur aide qu'on peut prendre quelque idée de cette grande administration romaine qui a gouverné les nations antiques, et dans le moule de laquelle les nations modernes ont été jetées. Voilà le

caractère des renseignemens qu'il faut demander à l'épigraphie, et l'on voit bien que, comme je le disais tout à l'heure, ils sont tout à fait appropriés aux besoins et aux préférences de notre époque. Aujourd'hui qu'on étudie les questions par leurs côtés scientifiques, les statistiques sont en faveur. Les sciences économiques en font un fréquent usage, et l'histoire essaie d'en retrouver les élémens épars dans les monumens du passé. Or c'est précisément la statistique administrative de l'ancien monde que l'épigraphie promet de dresser pour nous.

Notre temps a l'honneur d'avoir compris le premier tous les services que l'on peut tirer de l'épigraphie pour l'histoire, et celui qui le lui a fait comprendre, c'est Borghesi. Aussi est-ce par lui que, dans cet examen des derniers ouvrages épigraphiques, il me semble juste de commencer.

Lorsqu'en 1860 Borghesi mourut sur le rocher de Saint-Marin, où il s'était retiré depuis quarante ans pour y trouver l'indépendance, on ne pouvait certes pas dire qu'il fût mort tout entier. Sa méthode lui survivait; son esprit animait encore ces études dont il s'était occupé toute sa vie; ses élèves continuaient son œuvre. Cependant il ne laissait aucun ouvrage important auquel son nom restât attaché. L'intérêt de la science l'avait toujours beaucoup plus touché que celui de sa renommée. Depuis 1792, où, à l'âge de onze ans, il avait publié son premier mémoire archéologique, il avait donné des articles à tous les recueils de l'Italie, entretenu une immense correspondance avec tous les savans du monde, et distribué libéralement tous les trésors de son érudition et de son expérience, car il ne refusait ses conseils à personne, et toutes les fois qu'on lui demandait un renseignement, il répondait par une dissertation. Parmi ces soins qu'il se donnait pour tout le monde, il n'avait oublié que de songer à lui-même. Son grand ouvrage sur les *Fastes consulaires* était achevé; mais il n'avait pu consentir à s'en séparer, et il le gardait pour le corriger encore. Ses autres mémoires de numismatique et d'épigraphie étaient disséminés, enfouis et perdus dans des journaux introuvables. On a donc pu dire avec raison qu'à sa mort son œuvre était partout et qu'elle n'était nulle part.

Cette œuvre cependant méritait d'être recueillie. Indépendamment du profit qu'on pouvait trouver à relire encore ces savans mémoires, il importait qu'on sût quels chemins avait suivis cet esprit inventeur, et qu'en ayant sous la main l'ensemble de ses ouvrages, on pût mieux saisir l'originalité de sa figure et le caractère de sa réforme, car il n'était pas un de ces savans ordinaires qui se contentent d'aller un peu plus loin dans la voie que d'autres ont ouverte : il a fait plus qu'éclairer quelques points de détail, il a créé

des méthodes et renouvelé une science. Depuis le xve siècle, on s'était beaucoup occupé de recueillir et d'expliquer les inscriptions latines, mais on l'avait fait généralement sans système. La routine suffisait pour se tirer des plus simples; quant aux plus difficiles, on arrivait quelquefois à les interpréter par d'heureux hasards ou des efforts de sagacité, mais rarement au moyen de règles certaines. Lorsqu'on marche à l'aventure, il est naturel qu'on n'avance guère. Aussi, après trois siècles de travail, de Scaliger jusqu'à Hagenbuch, la science était-elle à peu près restée stationnaire. On n'expliquait pas mieux les inscriptions qu'au premier jour, et l'on ne s'en servait pas davantage. Dans les jugemens qu'on portait sur leur authenticité, mêmes incertitudes; on passait sans transition de la plus naïve crédulité aux défiances les plus exagérées : tandis que Gruter ajoute foi aux supercheries les plus visibles, Maffei élève sans cesse des doutes, quand il n'y a aucune raison de douter. C'est Borghesi qui a porté le premier la critique dans ces études, c'est lui qui a fait de l'épigraphie, qui ne semblait destinée qu'à fournir quelques lumières aux archéologues et aux commentateurs embarrassés, une science à part, qui a ses principes, ses lois et son existence propre. Pour qu'on puisse mieux comprendre la nature des services qu'il a rendus, je demande la permission d'entrer dans quelques détails techniques. On sait qu'une des principales difficultés qu'on rencontre, lorsqu'on étudie les inscriptions, est d'expliquer d'une façon satisfaisante les abréviations ou *sigles* qui s'y trouvent. Ce qui cause l'embarras, c'est qu'un même sigle peut signifier quelquefois différentes choses. Par exemple, ces deux lettres PR. peuvent se traduire, selon les circonstances, par *proconsul*, *prætor*, *præfectus* ou *procurator*. Comment choisir entre des significations si diverses? En général on était fort embarrassé, et le plus souvent on finissait par se décider au hasard. Cependant il y avait un moyen assez simple d'arriver à fixer le sens de ces sigles d'une façon presque indubitable. Nous possédons un assez grand nombre de ces inscriptions qu'on appelle des *cursus honorum*, dans lesquelles sont énumérées toutes les fonctions occupées par un grand personnage. L'importance n'en avait échappé à personne; mais il y avait un genre de services qu'on n'avait pas songé à tirer d'elles. Borghesi, en les étudiant, se demanda tout d'abord s'il était possible que toutes ces dignités qu'elles contiennent y fussent placées au hasard. Se poser cette question, c'est la résoudre quand on connaît les Romains. Un peuple qui avait des habitudes si régulières, un génie aussi administratif pour ainsi dire, n'aurait jamais souffert des irrégularités de ce genre sur des monumens destinés à des personnages politiques et dans des listes presque officielles. C'est donc dans l'ordre même où elles ont été remplies que les fonctions y sont énumérées. Dès lors ces

pierres semblent prendre une sorte de vie pour nous. Elles ne contiennent plus, comme on l'avait pensé, une suite arbitraire de titres et de dignités que le graveur a groupés selon sa fantaisie : c'est le tableau exact et régulier de la vie politique d'un Romain, et en comparant ces inscriptions ensemble, en les rectifiant, en les complétant l'une par l'autre et par le témoignage des historiens, on doit arriver infailliblement à tracer les lois de la hiérarchie administrative et militaire des Romains. C'est ce qu'a fait Borghesi, et le résultat de son travail a été double : si les inscriptions lui ont permis de retrouver tous les degrés de la hiérarchie romaine, à son tour la hiérarchie mieux connue lui a fait mieux comprendre les inscriptions et expliquer tous les sigles qu'elles contiennent. En effet, du moment qu'on a la liste exacte de toutes les fonctions à chaque époque et l'ordre dans lequel elles se succèdent, il est évident qu'il suffit de connaître les dignités qui précèdent ou qui suivent un sigle douteux pour qu'il prenne aussitôt une signification précise. Cette méthode, qui nous donne confiance dans les inscriptions par la certitude où nous sommes de les bien interpréter, Borghesi ne l'a pas seulement appliquée à celles qui sont entières et dont la lecture est par conséquent plus facile, il s'en est surtout servi avec bonheur pour restituer celles qui sont frustes et incomplètes. On comprend qu'avec le nom seul d'une dignité, qu'on peut y déchiffrer avec certitude, il devienne facile de suppléer les autres à qui connaît bien la hiérarchie des fonctions romaines, et qu'on puisse ainsi rendre compte rigoureusement des fragmens de mots ou même des lettres isolées qu'autrefois on cherchait à deviner bien plus qu'on ne les expliquait. Voilà donc une immense quantité de matériaux nouveaux, indubitables, que l'épigraphie fournit à l'histoire, et non content de les avoir amassés pour elle, Borghesi lui a montré, dans une suite de savans mémoires, comment elle doit s'en servir et ce qu'ils peuvent lui apprendre.

Ce sont ces mémoires, devenus, comme je le disais, introuvables aujourd'hui, qu'il s'agit de publier. Le gouvernement français, répondant aux vœux du monde savant, s'en est généreusement chargé. A peine Borghesi venait-il de mourir qu'une commission fut formée pour recueillir et publier, aux frais de la liste civile, sa correspondance et ses ouvrages (1). Un membre de notre Institut, M. Léon Renier, fut placé à la tête de l'entreprise. S'inspirant des exemples de Borghesi, uniquement dévoué, comme lui, à la science, et s'oubliant lui-même, M. Renier a consenti à donner à l'édition des œuvres de son maître un temps qu'il pouvait employer plus utilement

(1) Cette commission se compose de MM. Mommsen, Henzen, de Rossi, Noël Desvergers, Ritschl, Cavedoni, Minervini et Rocchi. M. Léon Renier en est le président et M. E. Desjardins le secrétaire.

pour sa réputation. Autour de lui se sont groupés tous ceux qui en Europe s'occupent avec succès des mêmes études; ils sont tous les élèves et les continuateurs de Borghesi, tous ont eu recours à son obligeance. Réunis dans une pieuse collaboration, ils essaient aujourd'hui de lui rendre les services qu'ils en ont reçus, en revoyant ses ouvrages pour corriger les erreurs qui peuvent s'y trouver, ou les mettre au courant des découvertes nouvelles de la science. Grâce à leur activité et à leur dévouement, on a pu donner au public les œuvres numismatiques du savant italien. Le grand ouvrage des *Fastes* est sous presse, ainsi que les mémoires épigraphiques. Il convient d'attendre qu'ils aient paru pour revenir sur les travaux de Borghesi, pour essayer de mieux marquer la place qu'il tient dans l'érudition de notre temps, et, à l'aide de la biographie que M. Noël Desvergers, qui fut si longtemps son ami, se propose d'écrire, faire mieux connaître cette figure originale dont nous n'avons pu aujourd'hui esquisser que quelques traits.

Après les travaux de Borghesi, il restait un grand ouvrage à entreprendre. On savait, grâce à lui, que l'histoire avait beaucoup de profit à tirer des inscriptions; mais, pour qu'elle pût s'en servir, il fallait lui éviter la peine d'aller les chercher trop loin. La collection qu'en avait faite Gruter à la fin du XVIe siècle était regardée depuis longtemps comme insuffisante. Le nombre des inscriptions découvertes a plus que doublé depuis cette époque, et dans celles que Gruter avait publiées une critique plus sûre a fait voir d'innombrables erreurs. Le travail était donc à refaire; mais qui pouvait avoir le courage de l'entreprendre? La tâche était trop lourde pour un seul homme, et il fallait, pour en venir à bout, les efforts réunis de plusieurs personnes. L'académie de Berlin, qui venait d'achever la collection des inscriptions grecques, se chargea du même travail pour les inscriptions latines. Malheureusement, si une réunion de savans est nécessaire pour tenter des entreprises pareilles, elle présente aussi quelques inconvéniens. Entre des gens qui ont chacun leur système et leur méthode, et qui sont habitués à les défendre avec obstination, l'accord n'est pas toujours facile. Ici la discorde éclata parmi les collaborateurs avant même qu'ils se fussent mis à l'œuvre. Ils ne parvinrent pas à s'entendre sur la première de toutes les questions, c'est-à-dire sur la manière de classer les inscriptions dans le nouveau recueil. Ce ne fut qu'après une discussion de plusieurs années que l'opinion de M. Mommsen, qui voulait qu'on les distribuât par provinces, finit par l'emporter, et que l'ouvrage enfin commença (1).

C'étaient les savans les plus renommés de l'Allemagne qui s'en

(1) M. Saint-René Taillandier a déjà entretenu le public de cette discussion. — Voyez la *Revue* du 1er août 1856.

étaient chargés, M. Ritschl, l'éminent philologue de Bonn, M. Henzen, le continuateur d'Orelli, et surtout M. Mommsen. Il n'y a peut-être pas aujourd'hui en Allemagne de nom plus populaire que celui de M. Mommsen. Il n'y a pas non plus de figure plus curieuse et de personnage plus complexe. Sa science est immense; l'étude spéciale qu'il a faite des inscriptions et des médailles ne l'a pas empêché d'apprendre le droit romain. Il a éclairci les problèmes les plus obscurs de la chronologie et pénétré plus profondément que personne dans la connaissance des vieux dialectes italiques; il a publié à la fois des éditions estimables d'auteurs anciens, de savans travaux de jurisprudence, des traités de numismatique et des dissertations d'épigraphie. On ne sait pas, en vérité, s'il y a quelque recoin de l'histoire ou de l'archéologie antique que n'ait exploré et fouillé cette curiosité insatiable. Chez lui, la science se recommande par le caractère aussi bien que par l'étendue. Quoi qu'il entreprenne, il ne fait jamais rien froidement : il s'anime, il s'échauffe, et quelquefois il s'emporte à propos des sujets qui semblent le plus faits pour calmer l'esprit. Il prend tellement à cœur toutes les questions qu'il étudie, qu'on lui reproche de n'y pouvoir pas souffrir d'opposition. Ses adversaires, dit-on, deviennent vite ses ennemis, et il ne fait pas toujours bon de le contredire. Ce qui explique cette passion qu'il porte dans ses travaux, c'est qu'il est surtout frappé par le côté moderne des choses anciennes; l'antiquité n'est pas pour lui quelque chose de mort, et il voit toujours le passé à travers le présent qui le lui fait comprendre. Est-il possible de demander à un homme comme lui d'être indifférent, quand il retrouve, même à deux mille ans de distance, des hommes et des choses qu'il ne peut pas souffrir? De là quelques défauts sans doute, mais aussi de grandes qualités. A quelque mince objet qu'il l'applique, sa science, animée par la passion, a toujours un air vivant. Elle est plus pénétrante et plus nette, moins embarrassée dans sa marche, moins encombrée de vétilles qu'elle ne l'est d'ordinaire en son pays, et l'on peut dire que, quoiqu'il aime peu la France et ne s'en cache pas, il n'en est pas moins l'un des plus français parmi les savans de l'Allemagne. Toutes ces qualités, qui se faisaient jour chez lui même dans les travaux les plus érudits, il les a dégagées et mises à l'aise, quand, après avoir passé vingt ans de sa vie dans la science pure, il a subitement changé de public et de méthode en publiant sa belle *Histoire romaine*. Ce livre, qui a été accueilli avec tant de succès dans presque toute l'Europe, tout en faisant pénétrer le nom de l'auteur au-delà du petit monde des érudits, montre aux plus incrédules tout ce que l'archéologie bien étudiée peut donner à l'histoire qui la consulte.

Ce n'est pas une des moindres originalités de M. Mommsen d'être

surtout demeuré un savant, alors même qu'il devenait par occasion un littérateur. La popularité a bien des douceurs, et d'ordinaire elle dégoûte un peu de ces travaux sérieux qui sont condamnés à rester dans l'ombre. M. Mommsen a su pourtant lui résister; il s'est dérobé lui-même à ses succès. Au lieu de continuer cette histoire romaine qui lui promettait tant d'applaudissemens, il est revenu sans hésitation à ses travaux épigraphiques dès que l'académie de Berlin a fait appel à sa science, et il a bravement pris pour lui le fardeau le plus lourd. Il avait été convenu qu'avant d'entreprendre le classement des inscriptions par provinces, on réunirait et on publierait ensemble toutes celles qui étaient antérieures à Auguste. C'est M. Mommsen qui s'était chargé de ce travail : seulement M. Ritschl devait y joindre un volume de planches où celles de ces inscriptions qui existent encore seraient reproduites en *fac-simile*, et donner sur toutes un commentaire philologique et grammatical; mais M. Ritschl travaille à son aise, il n'a point l'ardeur et la fougue qui animent M. Mommsen, et jusqu'à présent le volume de planches seul a paru; on attend encore le commentaire promis. C'est sans doute un retard fâcheux, que M. Mommsen a peut-être reproché un peu trop amèrement à son collaborateur : lui du moins était prêt à l'époque fixée, et il a pu l'an dernier donner au public le premier volume du recueil des inscriptions latines (1).

Ce volume contient toutes les inscriptions que l'on connaît de la république. Ce qu'il a de curieux, c'est qu'il nous fait remonter aux origines mêmes de la langue et de la société romaines, et par là il a pour nous un intérêt particulier et répond à nos préférences. Aujourd'hui nous aimons en toute chose le primitif. Les peuples nous plaisent surtout quand nous les étudions dans leur jeunesse, parce que leur génie naturel s'y développe en liberté sans être gêné par des convenances étroites ou altéré par les influences étrangères. Nous trouvons aux langues naissantes les grâces de l'enfance, et nous pardonnons aux vieux écrivains leur rudesse en faveur de leur originalité. Ce goût est nouveau. Nos pères au contraire se plaisaient uniquement au spectacle d'une civilisation polie, et ils s'occupaient de préférence des temps où domine une culture savante; le reste leur semblait barbare. Quand ils étudiaient l'histoire, ils passaient les origines ou les dénaturaient. Cette disposition était aussi à peu près celle des Romains du siècle d'Auguste. Quoiqu'on parlât souvent alors, et avec un grand respect, de ce que Florus appelle la virile jeunesse de Rome, on n'en parlait pas toujours avec une grande intelligence. Les poètes seuls semblent avoir par momens deviné et reproduit le vrai caractère du passé. Virgile

(1) *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. I, Berlin, G. Reimer.

se faisait par l'imagination le contemporain des temps « où les bœufs mugissaient sur le Forum et dans le riche quartier des Carènes. » Personne n'a mieux représenté les sauvages compagnons de Romulus que ne l'a fait Properce en deux mots, lorsqu'il dit : « Cent pâtres dans un pré, c'était tout le sénat. » En revanche, les historiens ne comprenaient pas grand'chose à ces temps primitifs. Je ne parle pas de Denys d'Halicarnasse, qui fait si doctement disserter ce sénat de pâtres sur la meilleure forme de gouvernement, et suppose que Romulus y vient débiter, comme un roi constitutionnel, des discours qu'on lui a faits pour la circonstance; mais Tite-Live lui-même n'est pas tout à fait exempt de ce défaut. Quoiqu'il ait par patriotisme le goût du passé, quoiqu'il ne néglige pas d'étudier les vieux rituels et qu'il en reproduise pieusement les formules, on peut lui faire le reproche d'avoir donné trop souvent à l'antiquité les couleurs de son temps. Ce n'est donc pas chez lui ni chez les autres historiens qu'il faut aller chercher la vieille Rome. Elle est bien plutôt dans le volume de M. Mommsen, et on en aura une idée plus juste en jetant les yeux sur les inscriptions qu'il renferme : les gens qui, trompés par l'apparente uniformité des récits de Tite-Live, se laissent aller à croire que les Romains ont toujours parlé la langue de Cicéron, seront fort surpris s'ils lisent les plus anciennes. Encore faut-il remarquer qu'elles ne remontent pas aussi loin que nous le voudrions. Du temps de Romulus et de Numa, on ne songeait pas plus à écrire sur la pierre que sur le papier, et si plus tard les pontifes ont conservé sur des planches de bois le récit sommaire des événemens de l'année, ou si les consuls ont fait graver sur des plaques d'airain les lois votées par le peuple, l'invasion des Gaulois et l'incendie de Rome ont détruit ces vieilles archives. A l'exception du texte de la chanson des frères Arvales, qu'une pierre de l'empire nous a transmis sans le comprendre, les inscriptions les plus vieilles sont du temps de la guerre des Samnites ou de celle de Pyrrhus. C'est bien quelque chose, on l'avouera, que d'avoir quelques élémens de la langue que parlaient Papirius Cursor et Curius Dentatus.

Les monumens les plus curieux de cette époque reculée sont les tombeaux des Scipions. Ils étaient déjà très célèbres dans l'antiquité; Tite-Live et Cicéron en ont parlé plusieurs fois avec attendrissement. Heureusement pour eux et pour nous qu'ils restèrent cachés pendant tout le moyen âge. Un amas de décombres protecteurs les déroba aux barbares de toute sorte et de toute époque, goths ou papes, qui ont tant détruit à Rome, les uns pour détruire, les autres pour reconstruire (1). Le hasard les fit découvrir vers la

(1) Quand je dis que les tombeaux des Scipions ont échappé aux barbares, cela n'est pas tout à fait vrai. Il y a des barbares dans tous les temps, et lorsqu'on transporta, au siècle dernier, les plus importans de ces tombeaux au Vatican, ils furent ouverts et

fin du dernier siècle. Le coup de pioche d'un ouvrier qui creusait une cave donna l'accès dans une hypogée, et l'on y trouva rangés autour de la muraille, comme ils y furent mis il y a deux mille ans, tous les sarcophages des Scipions. Tous portent ces inscriptions que M. Mommsen a reproduites et éclairées par un savant commentaire. La plus ancienne est aussi la plus curieuse; c'est celle d'un des aïeux de l'Africain, de Scipion Barbatus, le vainqueur des Lucaniens et des Samnites. Elle est écrite en mètre saturnin, sorte de vers qu'Horace, qui n'aimait pas l'antiquité, appelle barbare. Il est certain que le rhythme n'en est pas fort sensible, et qu'au premier abord on la croirait écrite en prose. Cependant cette poésie, si rude et si primitive qu'elle soit, a été de son temps un progrès et une innovation grave, dont sans doute les esprits ombrageux ont pris l'alarme. C'est ce qu'un détail curieux de l'inscription permet de soupçonner. Sur la première ligne, on ne lit que le nom du défunt, et ce nom est peint au minium. Voilà quelles étaient les habitudes anciennes, et de quoi l'on se contentait avant qu'on eût appris à graver les lettres au lieu de les peindre, et à grouper les mots ensemble de manière à en former un mètre quelconque. Quand de nouveaux usages prévalurent, il fut de règle néanmoins qu'au-dessus de l'inscription nouvelle, gravée sur la pierre, on continuerait à peindre l'inscription antique, comme un dernier hommage à des traditions qu'on voulait paraître respecter, ou peut-être afin de désarmer les vieillards soupçonneux qui s'alarmaient de toutes les innovations. Ce respect du passé, ces timides aspirations vers l'avenir, ces efforts pour les accommoder ensemble, sont curieux à signaler dans ces temps reculés : on les retrouve à tous les âges de l'histoire de Rome, et ils sont le fond même du caractère romain. Quant à l'inscription de Scipion Barbatus, elle ne contient que l'énumération des victoires qu'il a remportées et des fonctions qu'il a remplies, rappelées dans des formules dont la simplicité ne manque pas de grandeur. Le passage le plus curieux est celui où il est dit expressément que la beauté de Scipion était égale à son courage, *forma virtuti parissuma fuit*. Ce passage cause d'abord quelque surprise, et il semble que ce souci de la beauté du corps conviendrait mieux à des Grecs qu'à des Romains de ce temps; mais il faut songer qu'il s'agit ici des Scipions, c'est-à-dire de la famille qui de toutes les familles romaines fut la plus accessible aux idées et aux usages de l'étranger, qui céda avant les autres aux charmes de la Grèce, qui se fit honneur de protéger Térence et de donner l'hos-

profanés. Les curieux se partagèrent ce qui restait des ossemens. C'est ainsi qu'un amateur vénitien parvint à se procurer le crâne de L. Scipion et à en orner son cabinet.

pitalité à Polybe. On voit que cette tendance se manifesta chez elle de fort bonne heure, et le vieux Scipion Barbatus, qui prend soin de nous apprendre que sa beauté répondait à son courage, nous fait souvenir de son petit-fils l'Africain, que Fabius, son rival jaloux, accusait de se promener en manteau long dans les gymnases, et de passer tout son temps à lutter ou à lire comme un Grec de Syracuse ou d'Athènes.

Je ne puis pas insister ici sur toutes les réflexions que peuvent nous suggérer les inscriptions recueillies par M. Mommsen. C'est au volume lui-même qu'il faut renvoyer les gens décidés à s'instruire. Tous, à quelque genre d'études qu'ils se soient adonnés de préférence, pourront en tirer quelque profit. Il servira aux historiens à contrôler les récits de Tite-Live, et, quand ils compareront par exemple le sénatus-consulte des bacchanales que nous avons conservé avec le résumé si exact qu'en donne l'historien, ils prendront plus de confiance dans sa véracité, tant de fois contestée. Les jurisconsultes y trouveront les textes des lois les plus anciennes dont on ait gardé des copies, surtout celui de la loi agraire attribuée à Sp. Thorius, et de la célèbre loi municipale de César, avec les explications les plus lumineuses de M. Mommsen. Les littérateurs et les simples curieux auront beaucoup à y apprendre sur les mœurs, les usages, les croyances et les caractères de ce temps, car le hasard, à côté des monumens les plus graves, nous en a conservé d'autres qui sont en apparence plus futiles, mais qui nous font pénétrer bien plus loin dans la vie intime et familière des Romains. Telles sont par exemple ces imprécations placées dans des tombeaux par des amoureux mécontens qui confient leur vengeance aux bons offices des morts, ou ces tablettes de marbre et d'airain qui contiennent la bonne aventure, ou même ces balles de plomb des soldats, sur lesquelles on inscrivait des plaisanteries amères ou obscènes contre les ennemis, pour les insulter en les frappant, et qu'on recueille en si grand nombre sur les anciens champs de bataille. Que de choses n'y trouvons-nous pas dont les historiens n'ont pas parlé, et qui nous rendent l'histoire plus vivante! Mais ceux qui feront dans le volume de M. Mommsen la plus abondante moisson de remarques utiles, ce sont encore les philologues. La vieille langue latine n'est plus que là. Les œuvres de Plaute et de Caton nous en ont bien conservé l'esprit, mais la forme a disparu. Leurs manuscrits, renouvelés de siècle en siècle par ceux qui s'en servaient et mis toujours à la dernière mode, n'ont pas gardé l'ancienne orthographe, le tour de la phrase, le véritable caractère de la langue qu'ils parlaient. Tout cela ne se retrouve que dans les inscriptions, témoins immuables du passé, et qui ne changent pas avec les modes nouvelles. Le

philologue et le littérateur qui les étudient peuvent donc se donner le plaisir de suivre pas à pas la marche lente et progressive d'une langue et d'un peuple qui se civilisent. C'est le spectacle auquel on assiste quand on compare entre elles les inscriptions qui peuvent être rapportées à une date certaine. Quelquefois les tombeaux d'une même famille, ceux des Oppius à Préneste et des Scipions à Rome, suffisent pour nous faire mesurer presque d'année en année les progrès du langage. Nous y voyons les formes des lettres, les temps des verbes, les terminaisons des mots qui changent, la grammaire qui se constitue, l'orthographe qui s'établit, la poésie qui se règle; nous y passons de la prose au vers saturnin, du vers saturnin à l'hexamètre et à l'iambe. C'est une véritable histoire de la langue romaine, histoire animée et vivante, dont aucun traité, si savant qu'il soit, n'égalera pour nous l'intérêt.

Je ne veux pas cependant quitter l'œuvre de M. Mommsen sans faire voir encore par un exemple combien les questions en apparence les plus arides peuvent prendre de l'intérêt et de l'importance avec lui. Une bonne partie du volume est consacrée à étudier les fastes, c'est-à-dire le calendrier romain. C'est une étude qui ne semblait d'abord destinée qu'à satisfaire la curiosité de quelques érudits; il a su la rendre pleine d'enseignemens pour l'histoire. Le calendrier, dont la connaissance importait à tout le monde, était ou bien gravé sur la pierre, pour être placé dans un lieu public, ou bien copié et répandu sous la forme d'un petit volume qui se distribuait à peu près comme nos almanachs du jour de l'an. Nous en avons conservé des deux façons. En étudiant les fragmens qui restent de ceux qui avaient été gravés sur la pierre, on est frappé de voir que certaines parties sont écrites en gros caractères, et d'autres en caractères plus petits. M. Mommsen a trouvé le premier la raison de cette différence, et il en a tiré les conséquences les plus curieuses. Les fastes, selon lui, contiennent véritablement deux calendriers. La partie gravée en gros caractères, c'est ce qu'on appelait le calendrier de Numa, celui dont les patriciens gardèrent si longtemps la connaissance exclusive et dont ils se firent un puissant moyen de domination, celui que Cn. Flavius, le scribe des pontifes, finit par révéler au peuple. M. Mommsen fait remarquer avec raison qu'il n'y a pas de document qui nous fasse remonter aussi loin dans l'histoire romaine. Les dieux qui y sont mentionnés sont les plus anciens que Rome ait adorés. C'est avec Jupiter, dieu commun de toutes les races italiques, le Latin Mars, le Sabin Quirinus, Janus, Consus, Robigo, Volturnus, etc., vieilles divinités d'une physionomie si originale, que l'invasion des dieux grecs a plus tard rejetées dans l'ombre. Les fêtes qui y sont indiquées sont

toutes plus anciennes que l'expulsion des rois. Champêtres ou guerrières, elles servent admirablement à nous faire connaître ce peuple de laboureurs et de soldats. Nous voilà donc ramenés par les fastes jusqu'aux temps les plus obscurs de l'histoire de Rome, et nous sommes sûrs, grâce à eux, d'avoir entre les mains un monument certain d'une époque qui a laissé si peu de traces d'elle-même, et que les historiens nous racontent à leur fantaisie. La partie écrite en petits caractères n'a guère moins d'intérêt : c'est le calendrier de l'empire. Que d'études de mœurs on peut y faire! et que penser d'un régime qui avait accoutumé les hommes à une pareille servilité? Le nom d'Auguste remplit les fastes de Préneste. On fête tous les événemens de sa vie privée comme ceux de sa vie publique, sa naissance et celle de ses enfans, l'anniversaire de son départ et de son retour, celui de ses triomphes et de la mort de ses ennemis. Dès lors la mode est prise. Plus l'empereur est méchant, plus les fastes sont serviles. « Nous les avons souillés, dit Tacite, par nos adulations. » Le calendrier devint alors lâche comme tout le monde. On y conservait avec soin le souvenir des massacres de Tibère et des actions de grâces que le sénat avait à ce propos rendues aux dieux. Une seule victoire de Néron devenait le prétexte d'une incroyable prodigalité de fêtes publiques. On fêtait le jour où elle avait été remportée, le jour où la nouvelle en était venue à Rome, le jour où le sénat s'était réuni pour en délibérer, et l'anniversaire même des jeux qu'on avait célébrés à cette occasion. C'est en vain que Marc-Aurèle voulut arrêter ce débordement de flatteries qui encombrait le calendrier de jours fériés. Il régla qu'il n'y aurait plus que cent trente-cinq jours de fête dans l'année, ce qui était déjà bien honnête; mais il ne corrigea pas les hommes d'être serviles, et après lui ce nombre augmenta encore. Il est facile de conclure de là quel intérêt peuvent avoir les fastes pour celui qui étudie l'histoire de Rome. Ils nous présentent un tableau fidèle de toute la vie de ce grand peuple; ils nous font redescendre à ses origines et nous rendent témoins de sa décadence. Les souvenirs de tous les temps y sont rassemblés. La même page y conserve les restes les plus authentiques du vieux culte de Numa et nous montre les premières lueurs du christianisme (1). C'est l'histoire romaine tout entière que nous embrassons d'un coup d'œil.

Voilà donc la grande collection des inscriptions latines commencée. C'est beaucoup, dans de pareilles entreprises, que d'avoir fait le premier pas. Un début heureux est un encouragement à pour-

(1) Dans le calendrier de Sylvius, la mention de la fête de saint Pierre et saint Paul se trouve à côté de celle des Lupercales.

suivre, et le succès du premier volume excitera le zèle de ceux qui travaillent aux autres. Je crois qu'on peut attendre autant d'activité que de talent des collaborateurs que M. Mommsen s'est choisis. Aussi le travail est-il prêt sur bien des points. On annonce que M. Mommsen, qui ne se repose pas, nous donnera bientôt les inscriptions latines de l'Asie. M. Hübner, un des plus jeunes et des plus distingués parmi ses disciples, est prêt, dit-on, à publier celles de l'Espagne. Tout indique enfin que l'académie de Berlin s'est mise sérieusement à l'œuvre, et qu'elle veut une seconde fois mériter la reconnaissance et les remercîmens du public.

Par une coïncidence heureuse, tandis que le premier volume du recueil des inscriptions romaines paraissait en Allemagne, M. de Rossi publiait à Rome le premier volume du recueil des inscriptions chrétiennes (1). Ces deux ouvrages étaient depuis longtemps attendus avec une égale impatience du public savant de l'Europe, et l'on peut dire dès aujourd'hui que l'attente qu'ils avaient fait naître n'a pas été trompée, et qu'ils feront le plus grand honneur l'un et l'autre à l'érudition de notre siècle.

Il y a longtemps qu'on avait signalé l'importance de l'étude des inscriptions chrétiennes pour l'histoire de l'église. Vers la fin du siècle dernier, Marini se chargea de les recueillir. Il y travailla pendant quarante ans, et mourut sans achever ce qu'il appelait son œuvre favorite. Après sa mort, ses notes furent confiées à Angelo Maï, qui s'occupa de les mettre en ordre et commença de les publier; mais quoique assurément celui qui, à force de persévérance et de sagacité, avait arraché aux palimpsestes la *République* de Cicéron et les lettres de Marc-Aurèle ne manquât pas de courage, il fut effrayé de la grandeur de l'entreprise, et remit le fardeau à des mains plus jeunes. M. de Rossi, qui s'était déjà fait un nom dans l'épigraphie, osa s'en charger, et se mit au travail avec une ardeur que vingt-deux ans d'études et de fatigues de tout genre n'ont pas rebutée. C'est grâce à lui que le public peut enfin jouir d'un monument auquel trois hommes d'une science profonde ont mis successivement la main, et dont les premières assises ont été posées il y a près d'un siècle. Si je parais faire avec quelque complaisance le calcul des années que coûtent des œuvres pareilles, ce n'est pas que je veuille apitoyer personne sur le sort de ceux qui les entreprennent. Ils ne sont pas à plaindre, quoi que puisse prétendre la légèreté des gens à qui de longs ouvrages font peur. Au contraire, si l'on connaissait bien l'intérêt que jettent dans une vie ces grandes entreprises, l'ordre et l'unité qu'elles y mettent, la

(1) *Inscriptiones christianæ*, t. Ier. Rome, imprimerie pontificale.

passion qu'elles font naître par le travail même qu'elles demandent, cette estime de soi que donne le sentiment qu'on a d'être utile et l'orgueil légitime qui vient du dédain d'une popularité frivole, enfin cette plénitude de contentement intérieur qu'on ressent à vivre dans son œuvre et qui fait que certains savans regardent avec plus d'effroi que de plaisir et diffèrent sans cesse le jour où elle sera terminée, je ne doute pas qu'on ne préférât de beaucoup ces existences obscures et solitaires à celles de nos écrivains en renom, uniquement occupés d'ouvrages de courte haleine, et qui n'ont d'autre souci que de chercher par des travaux de quelques semaines des succès de quelques jours.

L'ouvrage de M. de Rossi s'ouvre par une savante préface, dans laquelle il attaque courageusement la principale difficulté de son sujet. Si l'on ne s'est pas servi des inscriptions chrétiennes avec autant de succès que des autres, c'est qu'elles présentent un grave inconvénient. On en a trouvé à Rome plus de onze mille, et sur ce nombre il y en a quatorze cents à peine qui soient datées. Or des inscriptions sans dates ne peuvent pas être très utiles à un historien. Pour qu'il en tire quelques lumières, il faut qu'il puisse les rapporter à une époque certaine. M. de Rossi pense avoir trouvé le moyen d'y arriver. Nous saurons plus tard, quand il aura publié les autres volumes de son recueil, si ce moyen est aussi infaillible qu'il le suppose; en attendant, il nous fait part dans sa préface des principales règles de sa méthode, et nous pouvons les résumer après lui. Quand une inscription chrétienne ne porte pas sa date avec elle, c'est par conjecture qu'il faut l'établir. M. de Rossi veut qu'on cherche d'abord à savoir en quel lieu elle a été trouvée. Si elle vient des catacombes, ce qu'il est assez facile de reconnaître à certains signes particuliers, elle est antérieure au triomphe du christianisme. Jusqu'à Constantin, l'église cachait soigneusement ses morts, et c'est seulement sous son règne qu'elle commence à étaler ses sépultures. Elle prend alors si bien confiance en sa victoire que Julien lui-même ne réussit pas à l'intimider et à la faire rentrer dans ses souterrains. M. de Rossi a victorieusement établi, contrairement à l'opinion générale, que toutes les pierres qui viennent des catacombes sont antérieures au ve siècle. Voilà une première indication, mais encore bien incertaine, et qui laisse l'esprit flotter entre trois ou quatre siècles. Si l'on veut arriver à des résultats plus précis, il reste la ressource d'étudier l'inscription en elle-même. Bien des signes, quand on la regarde de près et avec un œil exercé par la comparaison, trahiront son âge. M. de Rossi montre comment les symboles qui y sont peints ou gravés, le nom des personnages qui, comme on sait, change avec chaque époque, enfin, à défaut

d'autres renseignemens, la façon dont elle est écrite, le style et le langage qui y sont employés pourront fournir de précieux indices. Les plus anciennes sont aussi les plus simples. Cachées dans les catacombes, elles n'etaient pas faites pour la vanité. On y écrivait tout juste ce qui suffisait aux parens pour reconnaître la tombe où ils voulaient venir prier. Elles ne contenaient guère que le nom du mort, point de titre officiel, rarement la mention de son âge et du jour de sa sépulture (1), quelques symboles que devaient seuls comprendre les initiés, le poisson, la branche de laurier, la colombe, signes d'une religion persécutée et qui se cache, et de temps en temps quelques paroles touchantes et courtes : « Vivez en paix, avec le Christ, avec les saints! — Que Dieu vous donne le rafraîchissement! — Priez pour nous, pour votre femme, pour vos enfans, etc. » Avec le triomphe de l'église, le style change, l'épitaphe prend un ton plus fier; on a souci des intérêts du siècle, les rangs se marquent parmi les morts. Aux noms se joignent les titres, exactement transcrits, comme sur un acte public. Le monogramme de l'empereur remplace le poisson et la colombe. On mentionne avec soin la durée de la vie et d'autres choses mondaines dont les premiers chrétiens se souciaient peu. On y joint même, ce qui les aurait fort scandalisés, des éloges pour le défunt; sans souci de l'humilité chrétienne, il y est quelquefois qualifié d'homme très innocent et très sage, *miræ innocentiæ, miræ sapientiæ*. Voilà bien le ton d'une église officielle et victorieuse, qui est en train de se gâter par sa victoire même!

C'est en tenant compte de toutes ces différences que M. de Rossi espère parvenir à fixer l'âge de toutes les inscriptions chrétiennes; mais, avant d'entrer dans la partie conjecturale de son sujet et de s'occuper de celles dont l'époque n'est pas connue, il a voulu d'abord publier les autres, qui, comme il le dit lui-même, doivent servir de point de départ à toutes ses recherches et de contrôle à tous ses résultats. Le volume qu'il vient de donner au public contient donc toutes les inscriptions chrétiennes qui sont datées. Ce ne sont pas toujours les plus curieuses. Beaucoup d'entre elles ne présentent d'autre intérêt que leur date même, c'est-à-dire les noms des consuls qu'elles portent. Grâce à elles, on peut établir une liste plus complète de ces magistrats jusqu'au VIIe siècle. Ce n'est pas un petit service quand on songe que ces noms des consuls servaient partout à désigner l'année, et que, dans l'empire romain, c'est-à-dire dans tout le monde civilisé, ils étaient placés en tête de toutes

(1) Suivant M. de Rossi, ce n'est qu'à partir du IIIe siècle que la mention du jour de la mort devient fréquente sur les sépultures chrétiennes. Dès lors cette mention sert à les distinguer des tombes des païens.

les transactions privées comme de tous les actes publics. Dans cette partie de son travail, M. de Rossi a rencontré les difficultés les plus graves. Tant que Rome reste la capitale unique du monde romain, la liste des consuls est assez facile à établir; les embarras commencent lorsque l'empire se divise. On sait quelles rivalités furent la suite de ce partage. Les consuls reconnus en Occident ne l'étaient pas toujours en Orient, et, à partir de Théodoric, Rome cesse de vouloir accepter ceux de Constantinople. Placées entre ces deux capitales, les provinces hésitent, et elles finissent par se décider suivant leurs relations naturelles ou leurs alliances du moment. De là des variations qui amènent de grandes obscurités dans la chronologie. En même temps les invasions de l'étranger se joignent aux dissensions intérieures; les relations deviennent de plus en plus difficiles entre les divers peuples qui composaient l'empire romain; les journaux ne vont plus porter, comme autrefois, jusqu'aux extrémités du monde les actes du sénat et les décrets du prince; les postes, si régulièrement organisées par Auguste, ne fonctionnent plus; on ne sait plus à Lyon ou à Arles qui est consul à Constantinople ou à Rome, et en attendant qu'on l'apprenne, comme il faut bien désigner de quelque façon l'année où l'on se trouve, on rappelle les noms des consuls précédens et l'on emploie ces formules singulières : « la première ou la seconde année après le consulat de Symmaque ou de Messala. » Ces formules, qu'on appelle ordinairement des *postconsulats*, non-seulement M. de Rossi les a expliquées, mais il en a tiré des conséquences très importantes et fort inattendues pour l'histoire si confuse de ce temps. En les étudiant avec soin, il a été amené à reconnaître que l'on avait eu pour les employer d'autres motifs encore que celui que je signalais tout à l'heure. Il a remarqué que les provinces y avaient recours toutes les fois qu'elles étaient en désaccord avec la métropole. Par exemple, lorsqu'en 509 Clovis est en guerre avec Théodoric, alors maître de Rome, les inscriptions de la Gaule ne mentionnent plus que les consuls de l'année précédente. Une fois la paix rétablie, le nom des consuls actuels reparaît jusqu'à de nouvelles difficultés. C'était donc une sorte de rupture diplomatique avec Rome et un acte d'hostilité que de ne pas reconnaître les consuls en exercice, et il devient ainsi possible, au moyen des inscriptions, de constater quelle était aux diverses époques la situation des différentes provinces et l'état de leurs relations avec la capitale de l'empire. C'est là un moyen curieux que nous fournit l'épigraphie de contrôler les récits de l'histoire, ou même, s'il en est besoin, de suppléer à son silence (1).

(1) M. de Rossi a développé la découverte qu'il a faite dans une note intéressante lue

Parmi les inscriptions publiées dans le premier volume de M. de Rossi, il n'y en a qu'une trentaine qui soient antérieures à Constantin, et de ces trente une seule présente un intérêt véritable. C'est celle de Prosénès, intendant des trésors et du domaine privé de Commode, qui semble avoir eu dans cette cour une certaine importance. Ses affranchis l'aimaient, et après sa mort ils lui élevèrent à leurs frais un somptueux tombeau qui existe encore dans la villa Borghèse. Au premier abord, rien ne le distingue des autres tombes païennes. Les mêmes formules y sont employées, et Commode y reçoit son surnom officiel de *divus;* mais, en regardant bien, on trouve au côté droit du sarcophage, en caractères modestes et qui semblent vouloir se cacher, une courte inscription qui parle d'un autre ton. Elle est l'œuvre d'un pieux affranchi de Prosénès qui nous apprend que, de retour à Rome d'une expédition, il a voulu écrire sur cette tombe la date du jour où son maître est *retourné à Dieu.* Ce soin de mentionner la date de la mort et surtout cette expression : *receptus ad Deum,* ne laissent plus de doute. Prosénès était chrétien, mais probablement un chrétien timide, qui tenait à ses fonctions et craignait de compromettre sa fortune. Aussi n'avait-il pas fait à ses serviteurs, à ses amis, la confidence de sa foi. Un d'entre eux pourtant la connaissait, et précisément celui-là se trouvait loin de Rome quand son patron mourut. A son retour, le pauvre affranchi, qui gémissait sans doute de ce que son maître avait été privé de la sépulture sacrée des catacombes, voulut au moins sanctifier d'un souvenir et d'un mot la tombe païenne qu'on lui avait élevée. Il y a donc là toute une histoire intime que nous font soupçonner ces quelques paroles.

Les inscriptions postérieures à Constantin sont loin d'avoir le même intérêt. Ce sont des épitaphes qui se succèdent d'une façon monotone avec des formules à peu près semblables. La seule différence qu'on puisse établir entre elles, c'est qu'à mesure qu'on avance, le latin se corrompt, les fautes deviennent plus graves et l'orthographe plus capricieuse. Tout à l'heure, avec M. Mommsen, nous assistions aux efforts d'un peuple qui se civilise et aux progrès d'une langue qui se polit. Partis du dialecte grossier des vainqueurs des Samnites, nous nous acheminions par degrés jusqu'à

à l'Académie des Inscriptions et qui a été reproduite par la *Revue archéologique,* recueil qui s'est fait chez nous l'organe de ces sortes d'études et jouit de beaucoup d'autorité à l'étranger. A cette occasion, M. de Rossi rend à un savant français, M. Le Blant, la part qui lui revient dans cette découverte : il dit qu'en travaillant chacun de son côté, ils sont arrivés tous les deux en même temps au même résultat. Cet aveu fait d'autant plus d'honneur à M. Le Blant qu'il n'expérimentait que sur les inscriptions chrétiennes de la Gaule, tandis que M. de Rossi avait à sa disposition celles du monde entier.

l'élégance des contemporains d'Auguste. C'est une marche contraire que nous fait suivre M. de Rossi. Avec lui, nous nous sentons enfoncer pas à pas dans la barbarie. L'année 410 semble être le dernier degré de cette décadence. C'est alors qu'Alaric s'empara de Rome et la mit au pillage. La désolation fut immense dans l'empire à cette terrible nouvelle. « La lumière du monde s'est éteinte, s'écriait saint Jérôme; l'empire est décapité, et la ruine d'une seule ville est celle du genre humain tout entier. » M. de Rossi nous fait remarquer qu'il ne nous reste aucune inscription funéraire de cette triste année. Ce n'étaient assurément pas les morts qui manquaient; mais les survivans étaient si découragés et tremblaient tellement pour eux-mêmes qu'ils ne s'occupaient guère de ceux qu'ils avaient perdus. Cependant Rome revint de cette épouvante. On se fait à tout, même aux pillages et aux massacres, et dans cette ville qu'un Barbare venait de prendre et que d'autres Barbares menaçaient, la vie bientôt se réveilla. Nous avons pour les années qui suivent un assez grand nombre d'inscriptions, et même, ce qui a surpris tout le monde, des inscriptions plus correctes, plus élégantes, et qui semblent l'œuvre d'une société plus lettrée. Que faut-il penser de ce changement inattendu, et de quelle façon convient-il de l'expliquer? Je ne crois pas que ce soit assez de dire que les familles affligées, au lieu d'exprimer leurs regrets elles-mêmes, comme elles le faisaient jusque-là, et avec plus de douleur véritable que de correction ou d'orthographe, faisaient composer ces inscriptions par des grammairiens de profession, et qu'ainsi la différence qu'on remarque entre les épitaphes de ce temps et celles de l'époque précédente vient de ce qu'auparavant elles étaient l'œuvre des parens même du mort, tandis que plus tard on se contenta de les commander à des gens dont c'était le métier. Il faut, je pense, aller plus loin; nous devons reconnaître qu'il y a eu à cette époque une sorte de courte renaissance, et que cette littérature, qui sentait qu'elle allait finir, a fait comme un effort suprême pour résister à la barbarie qui l'envahissait. C'est le temps où Théodoric, un Barbare qui avait l'instinct et le goût de la civilisation, donna à cette société tourmentée quelques années de repos; c'est l'époque de Boëce et de Cassiodore, et les inscriptions publiées par M. de Rossi rendent ce service à l'histoire littéraire de prouver que ces deux écrivains n'étaient pas seuls, et que leurs efforts pour rendre quelque éclat aux lettres romaines n'ont pas été tout à fait sans succès. On en trouve quelques-unes qui contiennent non-seulement une poésie correcte, souvent élégante, mais, ce qui est plus rare dans les temps de décadence, un sentiment vrai et beaucoup de goût et de mesure dans l'expression. Je n'en citerai qu'une, que l'anthologie

latin a précieusement recueillie, et dans laquelle le poète fait parler un père qui vient de perdre ses deux fils. La voici :

« Enfans, vous habitez aujourd'hui le royaume du ciel, après nous avoir été ravis si jeunes par une mort prématurée; mais moi, quel repos puis-je trouver dans cette vie qui me pèse et me retient, moi qui n'ai plus rien à attendre qu'une éternelle douleur? Pourquoi donc m'avez-vous donné ces joies trompeuses? Pourquoi ai-je connu cet amour qui devait faire mon tourment? Je me retrouvais dans vos jeunes visages, et il me semblait que ma vie écoulée allait renaître avec la vôtre. Je sens maintenant tous les chagrins que cause une espérance trompée. Ce qu'il y a de plus cruel dans les malheurs qu'on souffre, c'est l'amer souvenir des vœux qu'on avait autrefois formés. »

On ne croirait guère que ces vers aient été écrits au VIe siècle, dans le royaume des Ostrogoths, après Alaric et Attila; mais on n'en écrivit pas longtemps de pareils. Après la mort de Théodoric, les troubles recommencèrent. Les Barbares, un moment arrêtés, se remirent en marche pour l'Italie, et la victoire des Lombards rendit la barbarie complète. M. de Rossi s'était proposé, comme terme de son travail, le commencement du VIIe siècle; mais il est obligé de s'arrêter plus tôt. Dès 589, on ne trouve plus d'inscriptions.

Tel est le premier volume de M. de Rossi. Quelque intérêt qu'il présente, il ne me paraît pas douteux que les volumes suivans en offriront encore bien davantage. Ils doivent contenir un plus grand nombre d'inscriptions antérieures à Constantin, et celles-là sont de beaucoup les plus importantes. Aujourd'hui l'attention publique est fixée sur les origines du christianisme. On veut remonter le plus haut qu'on le peut dans l'histoire de son établissement, de ses luttes, de ses premières victoires. Or ce n'est que par les inscriptions qu'on peut le faire. Bien avant que Méliton, saint Justin ou Minucius Félix n'aient commencé à écrire, les chrétiens enterraient leurs morts dans les catacombes, et écrivaient sur ces sarcophages de pieuses épitaphes. Quelques-unes d'entre elles, surtout si M. de Rossi parvient à les rapporter à des dates certaines, nous donneront, il faut l'espérer, des renseignemens curieux sur la vie chrétienne en ces premiers temps, sur les croyances, sur les pratiques, sur la hiérarchie et le gouvernement de l'église naissante, et jetteront ainsi quelques lumières nouvelles sur le plus grand événement de l'histoire.

II.

Le lecteur aura remarqué, sans doute avec quelque regret, que les hommes éminens dont je viens de citer les noms, Borghesi,

Mommsen, de Rossi, n'appartiennent pas à la France. Il faut bien reconnaître que l'Italie et l'Allemagne se livrent avec plus d'ardeur que nous à l'étude de l'archéologie ancienne. L'Italie n'a jamais cessé de s'en occuper depuis la renaissance; c'est pour elle un culte de famille. L'Allemagne, qui ne l'a jamais négligée non plus, semble s'être tournée de ce côté avec plus de passion encore depuis quelques années. La France ne vient qu'au troisième rang. C'est une infériorité dont on ne se préoccupe guère chez nous, mais qui a cependant inquiété quelques esprits sérieux. Elle a surtout servi de prétexte, dans ces dernières années, pour attaquer notre enseignement public. On s'est demandé comment l'université et l'École normale, qui ont fourni tant d'hommes distingués à la philosophie, à l'histoire et aux lettres, ont si peu produit de véritables érudits, quand c'était, à ce qu'il semble, leur véritable mission d'en produire. Un événement dont le souvenir n'est pas oublié a mis ce fait étrange en pleine lumière. Lorsqu'en 1852 des rigueurs maladroites, en jetant hors de l'enseignement presque toute une génération de jeunes professeurs, leur rendirent la liberté de se livrer à leur vocation naturelle, ils se firent publicistes, critiques ou romanciers; mais parmi tant d'aptitudes diverses qu'ils révélèrent tout d'un coup il n'y eut que les travaux d'érudition, auxquels ils semblaient préparés par leurs études antérieures, qui ne tentèrent personne. C'est là une singularité que je ne prétends pas défendre, mais dont il est facile de rendre compte. Tout s'explique, si l'on réfléchit un moment au caractère de notre enseignement public, à la part qu'il fait à la littérature, aux conséquences qu'il a pour la science.

Les étrangers qui nous visitent sont d'ordinaire fort surpris quand ils examinent l'organisation de notre enseignement national. Il est certain qu'il ne ressemble pas à celui des autres pays; mais ce n'est pas un motif de le condamner, si l'on peut prouver qu'il est mieux accommodé qu'un autre au tempérament de la France. Tel qu'il est, il ne date pas d'hier; voilà plus de deux cents ans qu'il s'est constitué, et c'est assurément une des choses les plus anciennes qu'il y ait dans la France nouvelle. Dès le commencement du XVIIe siècle, toutes les corporations religieuses ou laïques qui se disputent ou se partagent chez nous le droit d'enseigner sont à peu près animées du même esprit. Elles s'éloignent de plus en plus des recherches érudites qui étaient à la mode au siècle précédent et n'étudient plus l'antiquité que par son côté littéraire et mondain. Si l'enseignement des jésuites a joui alors d'une si grande vogue, c'est qu'ils semblent être entrés plus résolûment que les autres dans cette voie, et le *Traité des études* de Rollin nous montre que l'université de Paris, quelque antipathie qu'elle éprouvât pour eux, ne tarda pas à les

suivre. Depuis cette époque, les tendances de l'enseignement public en France ont peu varié. Il ne serait pas difficile de faire voir que, malgré la différence des temps, l'esprit en est resté à peu près le même, et que la plupart de nos méthodes d'aujourd'hui sont celles qu'ont pratiquées tour à tour les oratoriens, les jésuites, les doctrinaires et la vieille université. Cet enseignement, qu'ont respecté cinq ou six révolutions, qui a survécu à la société qui l'avait fondé, présente surtout deux caractères qu'il importe de remarquer. Le premier, c'est qu'il est uniformément donné à tout le monde de la même façon. Il n'admet pas de diversité, il ne cherche pas à s'approprier à la situation sociale ou à la destination des élèves. Tandis qu'en Angleterre, par exemple, un petit nombre de jeunes gens que leur naissance appelle à la vie politique, ou que leur goût porte vers les carrières libérales, étudient seuls les littératures anciennes, et que le reste ne dépasse pas un fort enseignement primaire, chez nous on impose à tout le monde les études classiques; il n'y a pas d'éducation sérieuse sans elles, et tous ceux qui apprennent quelque chose apprennent la même chose. Le second caractère de notre enseignement, aussi remarquable et moins remarqué que le premier, c'est qu'il cherche avant tout à être pratique. Ce n'est pas la qualité qu'on lui accorde ordinairement, et tous ses ennemis semblent unanimes à lui reprocher le défaut contraire. Cependant il est certain que c'est cette préoccupation pratique qui distingue nos lycées des gymnases de l'Allemagne. Nous n'étudions pas les langues et les littératures antiques pour elles-mêmes, comme on le fait au-delà du Rhin, mais pour nous. Nous avons moins le désir de les connaître à fond que de nous servir d'elles comme d'un moyen de cultiver notre intelligence. Tout, dans les exercices de nos classes, est calculé pour ce résultat. On y explique moins de textes qu'en Allemagne, mais on y corrige plus de devoirs. Chaque jour l'élève est mis en demeure d'appliquer les observations qu'il a pu faire dans les auteurs qu'il a lus. On veut qu'il se pénètre d'eux en les imitant. On lui demande moins de les comprendre en philologue que de les analyser en littérateur. On lui en fait moins remarquer les curiosités érudites que les vérités générales. La grande affaire pour lui, c'est d'en tirer tout ce qui peut lui servir de quelque chose dans la pratique de la vie. Qui ne reconnaît, dans ces deux caractères de notre éducation publique, le caractère même et les instincts les plus profonds de la France? Cette uniformité dans l'enseignement, cette répugnance à créer des distinctions et des classes dans la culture intellectuelle de la nation n'est-elle pas une suite naturelle de ce désir d'égalité, la première et la plus violente de nos passions politiques? Et quant à cette façon d'étudier les au-

teurs antiques par leur côté moral et pour s'en approprier les vérités générales, ne répond-elle pas tout à fait aux tendances même de notre littérature, la plus pratique, et, pour parler comme les anciens, la plus *humaine* de toutes, celle qui semble avoir eu, plus que toutes les autres, le souci de s'appliquer à la vie, et le désir d'analyser finement les passions afin d'arriver à les conduire? Il n'est donc pas surprenant que la France, qui se retrouve dans cette éducation, l'ait jusqu'ici fidèlement conservée, et que, quoi qu'on dise, elle éprouve une grande répugnance à s'en défaire.

Je ne veux insister que sur un seul des services qu'elle nous a rendus. C'est elle surtout qui a fait de la France une nation lettrée. Chez presque tous les autres peuples, la littérature n'est que le divertissement de quelques esprits délicats. Nulle part elle n'entre aussi profondément que chez nous dans la vie de tout le monde; nulle part elle n'a pour tous, comme en France, une importance sociale. Cette importance, à quoi la doit-elle, sinon à la diffusion de l'éducation classique? Il faut descendre bien bas dans notre bourgeoisie pour trouver des gens qui n'aient pas fréquenté quelque temps nos colléges et expliqué au moins quelques pages de latin. Si peu qu'ils en connaissent, cela suffit pour éveiller dans leur esprit quelques instincts littéraires. Ce sont, je l'avoue, des instincts encore bien vagues et qui sommeillent confusément en eux, tant qu'on les laisse à eux-mêmes, à leur entourage vulgaire, à leurs affaires de tous les jours; mais qu'on les place en présence de quelque chef-d'œuvre, ou mieux encore qu'on les réunisse, aux heures de repos, pour entendre quelque pièce de théâtre, ces instincts se réveilleront alors, ils se fortifieront par cette sorte de communication réciproque qui, dans les grandes assemblées, s'établit confusément de l'un à l'autre, et l'on aura un public lettré. Le principal service que l'éducation classique ait rendu à notre littérature, c'est de lui faire un public capable de la comprendre. Les matelots et les maquignons ou, comme on disait alors, les *puants* (*stinkards*) de Black-Friars, qui sous la reine Élisabeth formaient l'auditoire ordinaire des théâtres de Londres, ne savaient pas lire. A Paris, le clerc qui allait pour quinze sous siffler l'*Attila* de Corneille avait fait ses classes, ou à peu près. Il fallait s'y prendre différemment pour le satisfaire. Encore aujourd'hui, malgré bien des déchéances, la France est peut-être le seul pays au monde où la littérature ait un véritable public; c'est le seul où, au-delà d'un cercle restreint d'esprits cultivés, on ait souci des qualités littéraires, le seul où il existe vraiment un théâtre. L'Europe le reconnaît bien. Aussi, malgré tous les motifs qu'elle a de nous en vouloir, elle continue de nous emprunter, non-seulement, comme disait Voltaire, nos tailleurs et nos cuisiniers,

mais, ce qui vaut mieux, nos romans et nos comédies, et quoique nous ne soyons plus aussi riches qu'autrefois, nous n'avons pas perdu le privilége que nous avions de la fournir de littérature.

Ainsi, grâce à la diffusion de notre éducation classique, la littérature a chez nous un public : c'est un grand avantage; mais, pour la même raison, la science n'en a pas. Dans les pays où l'on n'enseigne le grec et le latin qu'à peu de personnes, il est naturel qu'on leur en fasse apprendre davantage. Lorsqu'on distribue, comme chez nous, l'instruction classique à tout le monde, on est bien forcé de la donner à moins forte dose. Les connaissances qu'on acquiert de cette façon sont toujours un peu sommaires. Une fois qu'on a pris des littératures antiques ce qu'un commerce rapide avec elles peut donner d'élégance et de finesse à l'esprit, on se tient pour satisfait. Il est bien rare que nos jeunes gens aient la fantaisie ou la patience de pousser plus loin ces études. Aussi nos facultés de province, destinées à aider ceux qui souhaitent avoir un enseignement plus profond, ont-elles en général peu réussi malgré les sacrifices qu'on a faits pour elles. Tout le talent des excellens professeurs qu'on y envoie s'use à retenir auprès d'une chaire déserte quelques désœuvrés toujours disposés à s'enfuir. Il en est bien autrement dans les universités allemandes. Comme ceux-là seuls s'y rendent qui éprouvent un attrait véritable pour la science ou qui en feront un jour leur profession, les études les plus arides ne rebutent personne, et tous les cours faits sérieusement sont certains d'avoir des auditeurs. L'an dernier, le docteur Ritschl, la gloire de l'université de Bonn, enseignait la grammaire latine avec tant de détail qu'à la fin du premier semestre il en était encore à l'alphabet, et aucun des deux cents auditeurs qui entourent sa chaire n'a songé à s'en plaindre. C'est là que se forme le public savant de l'Allemagne. Plus tard, lorsque ces jeunes gens ont quitté l'université, lorsqu'ils se sont séparés pour devenir avocats ou médecins, professeurs de gymnases ou pasteurs de petite ville, ils continuent à s'intéresser aux sciences qu'ils ont étudiées pendant leur jeunesse. Ils lisent, suivant leur spécialité, les *Annales de Tübingue* ou le *Musée du Rhin*, qui les tiennent au courant de tous les progrès qu'elles font. C'est un public restreint, mais curieux et intelligent, devant lequel sont posées et débattues toutes les questions scientifiques. Il est assez important pour que son suffrage vaille la peine d'être conquis et qu'il puisse donner à ceux qui le méritent une sorte de réputation; il est assez exercé pour qu'on puisse aborder sans crainte devant lui les sujets les plus difficiles et les moins populaires. Quelque obscure que soit l'étude à laquelle vous les conviez, il se trouvera toujours parmi eux des personnes qui vous suivront avec courage. Ils ne vous de-

manderont pas d'être amusant, de dissimuler la science sous les agrémens de la forme, ils sont gens, comme parle Platon, à l'avaler toute pure. Surtout ils vous permettront de parler hardiment, quelque sujet que vous traitiez. Même les questions religieuses, si dangereuses en tout autre pays, y sont agitées sans scandale. Les luttes y sont très vives, mais elles gardent un caractère scientifique et sérieux, et d'ailleurs, comme elles restent circonscrites dans ce monde peu étendu et qu'elles n'ameutent jamais la foule, elles ne nécessitent pas l'intervention de l'autorité, toujours fatale aux libres discussions. La hauteur où s'élève d'abord le débat et le petit nombre de gens qui y prennent part font que personne ne songe à le gêner. C'est ainsi qu'au moins pour les choses de l'esprit la science a donné à l'Allemagne deux biens que d'autres nations n'ont pas su conquérir par plusieurs révolutions, la tolérance et la liberté.

Il n'y a rien de tout cela en France. Comme, par les conditions mêmes de notre éducation, ce public savant et restreint n'existe pas chez nous, les questions tombent tout de suite dans le domaine du grand public lettré dont j'ai parlé. Elles y sont posées avec plus d'éclat et débattues avec plus de bruit. C'est un grand malheur, car avec l'éclat et le bruit disparaissent le calme et la liberté des discussions scientifiques; mais il n'y a pas de milieu : il faut se faire lire de tout le monde ou se résigner à n'être lu de presque personne, et comme cette dernière alternative est la plus fâcheuse, on se trouve forcément entraîné vers l'autre. Voilà comment on déserte l'érudition pour les genres qui donnent des succès populaires, voilà comment nos jeunes professeurs, qui sont à l'âge où la vanité est exigeante, et où l'on ne se contente pas des applaudissemens de sa conscience, chez qui d'ailleurs on n'a pas assez développé le goût des études scientifiques, se tournent du premier coup vers la littérature, qu'ils voient plus honorée, et qui a plus de chances de trouver un libraire et des lecteurs. Quelque excuse qu'ils puissent avoir, ils n'en ont pas moins tort de céder si tôt à cette popularité séduisante. C'est d'abord un malheur pour eux-mêmes. Tout le monde n'est pas de taille à attaquer les sujets littéraires, et tel qui ne réussit qu'à répéter ce qu'on a dit sur Racine et sur Bossuet aurait pu, en choisissant des questions moins étendues et plus savantes, faire des travaux utiles et quelquefois originaux. C'est ensuite un grand malheur pour l'enseignement, non pas qu'on doive entretenir les élèves d'érudition et d'archéologie, mais parce qu'il faut que celui qui enseigne ait du texte qu'il explique une connaissance complète, pour en donner la pleine intelligence à ceux qui l'écoutent. C'est beaucoup pour des gens du monde que d'avoir en-

trevu Homère et Virgile à travers une lecture rapide; ce n'est rien pour un professeur. Il faut qu'il les connaisse à fond et par le détail, qu'il les ait pénétrés et épuisés, et qu'il n'y laisse aucune expression dont il ne puisse rendre compte. S'il est véritablement possédé de ce besoin de connaissances précises, on peut affirmer qu'il sera tôt ou tard entraîné à faire quelques études philologiques pour restituer son texte dans sa pureté, et que pour savoir la signification exacte des mots il voudra connaître l'organisation et les habitudes des sociétés antiques, c'est-à-dire qu'il ne pourra pas rester tout à fait étranger à l'archéologie. Son enseignement y gagnera sans qu'il ait besoin de faire parade de son savoir. Les élèves s'aperçoivent bien, dans les explications qu'on donne, si l'on reste à la surface du sujet ou si on le possède à fond, et ils ont bien plus confiance dans la science solide qui aborde résolûment une difficulté que dans le bavardage agréable qui essaie de la tourner avec grâce. Le discrédit de l'érudition signale partout l'affaiblissement des études classiques. C'est abandonner l'antiquité que de se contenter de la connaître à peu près et seulement par ses côtés littéraires. Les sociétés et les littératures anciennes ne redeviennent vivantes pour nous que lorsqu'on descend au détail, et cette prétendue critique qui s'amuse à discuter à propos des auteurs, qui, après un examen superficiel, fabrique des théories, qui recherche partout les idées générales afin de se dispenser d'avoir des idées précises, est la mort des véritables études.

C'est pour cela que nous voyons avec tant de plaisir que, depuis quelques années, le goût de l'érudition, au moins sous quelques-unes de ses formes les plus appropriées à notre génie national, semble vouloir se ranimer chez nous. Le mouvement qui, dans toute l'Europe, entraîne les esprits du côté des questions scientifiques s'est communiqué aussi à la France. L'importance de ces questions commence à y être mieux appréciée, et l'on n'est plus pour elles aussi dédaigneux qu'autrefois. La philologie est encore beaucoup trop négligée; mais l'archéologie au moins a repris quelque faveur. Si la France n'a pas vu naître, comme l'Allemagne et l'Italie, quelques-uns de ces grands ouvrages que j'analysais tout à l'heure, elle a cependant produit des travaux intéressans, et dont le résultat mérite d'être mis sous les yeux du public. Il convient de lui faire connaître ces hommes courageux qui savent résister aux séductions de la popularité, qui renoncent aux succès bruyans, qui se résignent d'eux-mêmes à l'obscurité, et que les austérités de la science et la solitude dans laquelle on laisse ceux qui la cultivent ne rebutent pas.

C'est d'abord à l'Académie des Inscriptions qu'il faut faire honneur de ce retour aux études sérieuses d'érudition. Elle n'a jamais

cessé de les encourager par les récompenses qu'elle décerne, par les questions qu'elle met au concours, et par les choix qu'elle fait pour se recruter; mais ses encouragemens les plus efficaces sont encore les exemples qu'elle donne. Le public sait bien dire que c'est une des classes de l'Institut où l'on travaille le mieux. Indépendamment des travaux personnels de ses membres, l'Académie s'est courageusement chargée du lourd héritage que laissaient les bénédictins. Grâce à elle, ces beaux ouvrages qui faisaient honneur à l'érudition française, et que la révolution avait interrompus, ont été repris, et, quelle que soit la juste réputation de ceux qui les avaient commencés, ils n'ont rien perdu à passer en d'autres mains. Il n'est plus permis d'insinuer aujourd'hui, comme le faisait Châteaubriand au commencement de ce siècle, que la science ne se relèvera pas de la destruction des ordres monastiques. L'érudition s'est faite laïque, comme tout le reste. Si l'on en doutait encore, il me suffirait de citer une publication récente, que les anciens travaux des bénédictins ne surpassent pas, le *Discours sur l'état des Lettres au quatorzième siècle*, couronnement d'une vie austère toute consacrée à la science, œuvre puissante d'un homme dont on admire l'active et vaillante vieillesse, et qui semble avoir attendu l'âge où tout le monde se repose pour élever le monument auquel son nom restera attaché.

Il est naturel que l'Académie des Inscriptions ne néglige pas l'épigraphie. Elle serait infidèle à ses traditions et au nom même qu'elle porte, si elle le faisait. Lorsqu'il y a quatre ans la mort de M. Ph. Le Bas, un de ses membres, interrompit la publication des inscriptions grecques et latines qu'il avait recueillies en Asie-Mineure, elle ne voulut pas laisser ce livre inachevé, et chargea un épigraphiste habile, M. Waddington, de le continuer. C'était la partie la plus délicate de l'ouvrage qui restait à faire. M. Le Bas avait publié les textes; il fallait les expliquer et les commenter. Dans ce travail difficile, M. Waddington s'est montré digne de la confiance que lui avait témoignée l'Académie par le talent et l'activité qu'il a déployés pour la satisfaire. L'œuvre a marché rapidement, ce qui n'est pas ordinaire aux travaux de ce genre, et elle sera bientôt complète. En attendant, M. Waddington a eu l'heureuse idée d'en détacher un long et curieux fragment, et de le répandre dans le public comme un spécimen de l'ouvrage : c'est le commentaire d'un édit de Dioclétien sur le prix des denrées. Peu de monumens épigraphiques sont aussi importans que celui-là, et peuvent rendre autant de services à l'histoire et à l'économie politique. Je vais me servir du commentaire lumineux dont M. Waddington l'accompagne pour en donner rapidement une idée.

L'édit de Dioclétien commence par un interminable préambule qui est tout à fait dans le style ordinaire des chancelleries despotiques : c'est une homélie embrouillée qui débute par de touchantes réprimandes et finit par des menaces terribles. L'empereur, qui se qualifie de père du genre humain (*parens generis humani*), se plaint d'abord assez doucement que ses enfans se laissent beaucoup trop entraîner à l'amour des gains illicites. L'avidité ne connaît plus de bornes, et tout le monde est d'accord que ce qui se vend sur les marchés et dans les boutiques a atteint des prix exorbitans. Cette cherté des denrées, Dioclétien prétend qu'elle est factice, et il en accuse, comme on le faisait chez nous en 93, les spéculateurs et les accapareurs. Pour ceux-là, il est sans pitié. Ce sont des misérables « qui s'affligent de l'abondance, qui se réjouissent de la disette, et font commerce de la misère publique. » Ne croirait-on pas entendre parler un démagogue de notre révolution? Non-seulement il parle, mais il agit comme eux. « J'ai résolu, dit-il, de fixer d'une manière invariable, non pas le prix des denrées, ce qui ne serait pas juste, parce qu'il y a des provinces plus favorisées que d'autres, et où elles se vendent moins cher, mais un *maximum* que nulle part on ne pourra dépasser. » Ce remède lui semble admirable, et il s'applaudit naïvement de l'avoir trouvé. C'est la félicité du genre humain qu'il assure, puisque, dans les temps d'abondance, toutes les denrées se vendront aussi bon marché qu'on voudra, et qu'elles ne pourront pas dépasser, dans les époques de disette, le taux fixé par l'empereur. Voilà donc des limites qu'on met pour jamais à la misère, tandis qu'il n'y en a point à la prospérité. Vient ensuite la sanction de l'édit. « Comme il a remarqué que la peur est le maître qui enseigne le mieux aux hommes leur devoir, » Dioclétien n'édicte qu'une peine contre tous ceux qui violeront ses ordres : la mort, — la mort pour les trafiquans qui essaieront de se faire payer plus cher qu'ils ne le doivent, la mort pour les accapareurs de toute sorte qui gardent chez eux plus de marchandise qu'il ne leur en faut, la mort pour tous ceux qui de quelque façon se seront faits leurs complices. A ce moment, le *père du genre humain* se demande si la sévérité de ces peines ne le fera pas accuser d'être un peu dur : cette considération ne l'arrête guère, et il se rassure par cette raison très naïve, qu'après tout il est facile d'éviter le châtiment en évitant la faute. — Mais il eut beau menacer, son édit eut le sort de toutes les lois semblables : il amena des soulèvemens terribles dans toute l'Asie, il fit couler le sang et augmenta la misère, qu'il devait à tout jamais conjurer; puis, lorsque l'empire, déjà si malade, se fut encore affaibli dans ces luttes intérieures, il fallut que l'empereur reconnût publiquement qu'il s'était trompé et

qu'il abrogeât cette loi, dont il s'était trop hâté de célébrer par avance les heureux résultats.

Après ce long préambule viennent les tarifs, qu'on n'a malheureusement pas tous conservés, mais qui se complètent tous les jours par les découvertes qu'on fait en Grèce et en Asie. Ce qui caractérise le *maximum* de Dioclétien, c'est qu'il n'était pas borné aux céréales et qu'il s'étendait à tout. Le prix de chaque objet est soigneusement fixé dans ces listes, et les chiffres qu'elles contiennent, quand on les étudie de près, nous donnent plus d'un renseignement précieux (1) : on y trouve le salaire des différens ouvriers qui travaillent aux champs ou à la ville, et même les appointemens des divers professeurs calculés d'après l'importance de leurs fonctions; le prix qu'on paie à chacun d'eux indique l'estime qu'on fait de la science qu'il enseigne. Les dépenses de la table y tiennent une grande place : les Romains ont toujours été très gourmands. On peut savoir ce que coûtaient les différens vins qu'on buvait alors, aussi bien le vin ordinaire (*vinum rusticum*) que les crus plus renommés que nos marchands appellent les grands vins (*vinum primi gustus*). Il y est question des huîtres et des coquillages de diverses qualités, des légumes frais ou secs, de la volaille et du gibier, du poisson, de la viande de bœuf ou de porc, avec ses diverses catégories, sans oublier ces comestibles renommés qui arrivaient jusque dans l'Orient et faisaient l'objet d'un grand commerce d'importation, par exemple les jambons qu'on préparait dans le pays des Ménapes, entre le Rhin et la Meuse, et ceux qui venaient du pays des Cerretaniens, au pied des Pyrénées, ou, comme on dirait aujourd'hui, les jambons de Mayence et de Bayonne. L'édit parcourt ensuite l'ameublement et le mobilier dans ses moindres détails; mais il est surtout prolixe sur l'article des vêtemens. On peut, avec les notes savantes de

(1) Voici comment M. Waddington évalue approximativement les prix des salaires et des denrées les plus usuelles tel qu'il est fixé dans l'édit de Dioclétien. Le prix du blé et de l'orge manquent.

	fr.	c.		fr.	c.
Seigle, l'hectolitre	21	55	A l'ouvrier de campagne, nourri, par jour	1	55
Avoine, —	10	75	Au maçon, charpentier, —	3	10
Vin ordinaire, le litre	»	92	Au peintre en bâtimens, —	4	65
Huile ordinaire, —	1	38	Au peintre décorateur, —	9	30
Viande de porc, le kilogramme	2	28	Au berger, —	1	24
— de bœuf, —	1	52	Au barbier, par personne	»	12
— de mouton, —	1	52	Au maître de lecture, par enfant et par mois	3	10
Une paire de poulets	3	72	— de calcul, —	4	65
— de canards	2	48	— d'écriture, —	3	10
Un lièvre	3	30	— de grammaire, —	12	40
Un lapin	2	48	Au rhéteur ou sophiste, —	15	50
Huîtres, le cent	6	20	A l'avocat pour une requête	12	40
Œufs, —	6	20	— pour l'obtention d'un jugement	62	»
			Au garçon de bain, par baigneur	»	12

M. Waddington fait remarquer que, dans leur ensemble, ces prix diffèrent peu des prix de nos jours dans les villes. La cherté du vin ordinaire s'explique peut-être par un droit élevé qu'il payait au fisc.

M. Waddington, prendre une idée juste de cette branche importante du commerce de l'antiquité; on peut refaire le trousseau d'une grande dame ou la garde-robe d'un élégant du IVe siècle après Jésus-Christ. Nous connaissons exactement la qualité ou la valeur des étoffes et le prix de la main-d'œuvre, nous savons ce que coûtaient alors les torchons, les toiles à matelas, les draps de lit, les bandelettes qu'on enroulait autour des jambes et qui remplissaient l'office de nos bas, et même les serre-tête, car les Romains aussi s'en servaient. Nous pouvons évaluer le prix des tapis de toute sorte, des pourpres de toute qualité, des vêtemens de toute étoffe et de toute façon, depuis les simples tuniques de laine portées par les pauvres gens jusqu'à ces tissus de soie, si transparens et si fins, que recherchaient avec tant de passion les femmes du monde, et dont Pline dit qu'ils les déshabillaient beaucoup plus qu'ils ne les habillaient (*denudat feminas vestis*). Quoique l'édit s'applique surtout à l'Orient, il y est souvent question des vêtemens fabriqués en Gaule, car, comme le fait très bien remarquer M. Waddington, les Gaulois exerçaient déjà sur les modes du monde romain la même influence qu'exercent leurs descendans sur celles de l'Europe moderne. Ils avaient introduit partout leurs *braccæ*, qui sont devenues notre pantalon, vêtement plus commode qu'élégant; le *sagum*, ample manteau dont les Romains avaient fait leur habit de guerre, et un peu plus tard le *caracalla*, sorte de robe longue avec un capuchon, dont le nom resta au fils de Septime-Sévère, qui le mit à la mode, et que les moines portent encore. Le dernier service que nous rend ce curieux édit, c'est de nous faire connaître la persistance de certaines industries dans certaines localités. Ainsi on travaille encore aujourd'hui à Mossoul et à Diarbekir ces étoffes transparentes dont la Syrie fournissait autrefois tout le monde romain, et dès le temps de l'empire, il y avait à Arras des fabriques de draps qui expédiaient leurs produits jusqu'au fond de l'Orient. J'ai tenu à faire connaître en quelques mots l'intérêt et l'importance du travail de M. Waddington. Ce commentaire sur l'édit de Dioclétien nous montre que le recueil commencé par M. Le Bas ne pouvait, après lui, tomber en de meilleures mains, et que la suite de cette publication utile sera tout à fait digne du savant qui l'avait commencée et de l'Académie qui la patronne.

A côté des œuvres importantes entreprises ou encouragées par l'Académie des Inscriptions, il faut placer les résultats déjà connus des voyages scientifiques exécutés en Grèce et en Asie par l'ordre du gouvernement français. Ces résultats ont dépassé toutes les espérances. Il semble que cette archéologie militante qui va conquérir ses trésors dans des pays étrangers et quelquefois inconnus, au

prix de beaucoup de fatigues et de quelques périls, qui campe à la belle étoile et court les aventures, convienne mieux à notre caractère que celle qui s'enferme dans les bibliothèques et ne voyage que dans de vieux livres. Aussi presque toutes ces explorations ont-elles été fécondes pour la science. Elles ont fait mieux connaître des pays qui ont tenu une grande place dans l'histoire du passé, résolu des questions douteuses, et rapporté des monumens épigraphiques du plus haut intérêt. M. Heuzey, l'habile explorateur du mont Olympe et de l'Acarnanie, a visité la Thrace et la Macédoine, et étudié avec soin les champs de bataille de Philippes et de Pharsale, où le gouvernement du monde a été changé. M. F. Lenormant a fouillé le sol sacré d'Éleusis, qui conserve tant de souvenirs de la religion et de la gloire d'Athènes. M. Guérin a parcouru la Tunisie. M. Renan a cherché les monumens phéniciens qui restent encore dans la Palestine. M. Perrot, pour son coup d'essai, a découvert une partie inédite du texte grec du testament d'Auguste, et rapporté une copie plus exacte du texte latin. Enfin MM. de Vogüé et Waddington ont pénétré dans des pays qu'on n'avait pas visités avant eux, et ils y ont fait d'importantes découvertes. Dans la partie la plus sauvage de la Syrie et dans le Haouran, ils ont trouvé, non pas des monumens isolés, mais des villes entières, telles qu'elles furent abandonnées, il y a douze siècles, à l'approche des Arabes. Près de trois cents de ces villes s'aperçoivent encore dans ces pays, habités par les Druses, et qui sont fermés aux Européens. On peut se promener dans leurs rues désertes, visiter leurs maisons effondrées et ces portiques où grimpe la vigne sauvage. On y reconnaît des monumens d'âges divers, depuis les temples grecs construits par les successeurs d'Hérode jusqu'aux basiliques chrétiennes, sur les murs desquelles on lit encore de pieuses inscriptions. Tout a été respecté, car les Arabes sont les plus conservateurs de tous les barbares. Comme ils ne se bâtissent pas de demeure, ils n'éprouvent pas le besoin de détruire les monumens anciens pour en prendre les pierres, ainsi qu'on a fait à Rome dans des siècles qui se disaient civilisés. Après avoir traversé en curieux ces villes d'où les chrétiens venaient de s'enfuir, ils se sont empressés de les abandonner pour aller dresser leurs tentes dans les plaines voisines. MM. de Vogüé et Waddington n'ont pas encore fait connaître au public le récit détaillé de leurs découvertes; la plupart des autres relations de voyage sont en voie de publication, et quelques-unes commencent à peine. Il sera temps, quand elles seront achevées, de les étudier chacune à part et avec le soin qu'elles méritent. Aujourd'hui je dois me borner à une énumération rapide, qui suffit à montrer que ces dernières années n'ont pas été perdues, chez nous, pour l'archéologie ancienne.

La mention que je viens de faire des missions scientifiques m'amène naturellement à parler de notre école d'Athènes. C'est de là que sortent la plupart des jeunes et hardis voyageurs dont j'ai cité les noms. Avant de partir pour ces expéditions savantes, ils avaient passé plusieurs années en Grèce; ils s'étaient familiarisés avec les monumens dont elle est pleine; ils avaient pris le sens et l'intelligence de l'antiquité grecque en étudiant les débris qui nous en restent. Ils étaient donc mieux préparés que personne à aller explorer l'Orient, et cette expérience des ruines qu'ils avaient acquise en vivant au milieu d'elles devait rendre leurs recherches fécondes. Voilà quel genre de services nous sommes surtout en droit d'attendre de l'école française d'Athènes; elle doit nous former des archéologues. Nous n'envoyons pas en Grèce des littérateurs oisifs qui se contentent d'admirer le spectacle dont on jouit du haut de l'Acropole ou d'aller rêver de Platon au cap Sunium; il ne nous suffit pas qu'on nous rapporte de si loin, pour toute conquête, quelques phrases sonores sur la transparence du ciel ou la découpure des côtes : le résultat serait petit pour un si long voyage. Il faut qu'on aille y chercher une science plus solide et qu'on en revienne avec des travaux plus sérieux. C'est du reste ce que l'école a vite compris. Après quelques tâtonnemens qu'expliquent les incertitudes du début, elle a trouvé sa véritable voie, et y est courageusement entrée. Dieu merci, nous ne sommes plus au temps où l'on songeait à instituer des cours de littérature française pour les belles dames d'Athènes, et où l'on disait, sans rire, qu'il nous fallait enseigner aux Grecs leur vieille langue qu'ils ne savent plus. Le retentissement qu'eurent par toute l'Europe les belles découvertes de M. Beulé montrèrent à l'école de quel côté était son avenir, et depuis ce moment elle est devenue pour la France une sorte de séminaire archéologique. Si les travaux de ses élèves recevaient la publicité qu'ils méritent, on verrait avec quelle ardeur et quelle intelligence ces jeunes gens parcourent et fouillent la Grèce et l'Orient, et l'on comprendrait quels services ils sont appelés à rendre à l'archéologie, à l'histoire et à la géographie anciennes.

Le plus récent de ces travaux est peut-être aussi un des plus importans que l'école nous ait encore envoyés. Je veux parler des inscriptions trouvées à Delphes par MM. Wescher et Foucart. Il ne reste plus de ce temple fameux, qui se disait le centre religieux du monde, que les substructions immenses sur lesquelles il était assis. Elles supportent aujourd'hui tout un village, qui se presse sur la plate-forme de l'ancien temple. L'illustre Ottfried Müller s'occupa le premier à les déblayer. Il s'était mis avec ardeur à cet ouvrage, qui semblait lui promettre de riches découvertes, et il avait déjà

trouvé une cinquantaine d'inscriptions nouvelles; mais sa généreuse passion lui coûta la vie : c'est sur les ruines mêmes de Delphes qu'il prit le germe du mal qui l'enleva si prématurément à la science. Après sa mort, les fouilles étaient restées interrompues pendant plus de vingt ans, lorsqu'un membre de l'école d'Athènes, M. Foucart, eut la pensée de les reprendre, et comme il vit, dès le premier coup de pioche, que la moisson serait abondante, il appela à son aide son camarade, M. Wescher, déjà connu par ses travaux épigraphiques. Le résultat de leurs recherches fut la découverte de quatre cent quatre-vingts inscriptions qu'ils viennent de donner au public (1). Elles présentent toutes quelque intérêt : on n'inscrivait sur les murs d'un temple que des choses dont il importait de garder le souvenir. Les unes nous font mieux connaître ces corporations de comédiens dont les membres, sous le nom d'artistes dionysiaques, allaient de ville en ville et de fête en fête donner des représentations au nom de Bacchus et sous la présidence de l'un d'entre eux qu'ils avaient élu; en même temps, par l'énumération des exercices qu'elles mentionnent, elles nous donnent des renseignemens précieux sur l'état du théâtre grec au IIIe siècle avant Jésus-Christ. D'autres, en plus grand nombre, nous font mieux apprécier l'importance du sanctuaire de Delphes, dont la réputation s'étendait jusqu'aux pays les plus barbares. De toutes parts on venait consulter l'oracle, et l'on souhaitait être mis au rang des *proxènes* ou hôtes de la ville sacrée. MM. Wescher et Foucart ont retrouvé une liste de ces proxènes avec la mention de leur patrie. Il y en a véritablement de tous les coins du monde, depuis le fond du Pont-Euxin jusqu'à l'Égypte et à la Gaule. On y trouve aussi les noms de plusieurs Romains, et parmi eux celui du célèbre Quinctius Flamininus, le vainqueur de Philippe, qui, en proclamant aux jeux isthmiques la liberté de la Grèce, lui donna la dernière grande joie qu'elle ait éprouvée; mais la série la plus importante et la plus nouvelle comme aussi la plus nombreuse de ces inscriptions est celle qui contient les actes d'affranchissement sous forme de vente à une divinité. Cette manière d'affranchir les esclaves n'était sans doute pas tout à fait ignorée, mais on n'en connaissait encore ni les lois ni les conditions. Aujourd'hui toute obscurité a cessé, et l'on peut, avec les inscriptions de Delphes, ajouter un chapitre curieux et nouveau à l'histoire de l'esclavage antique.

C'est ce qu'a fait l'un des auteurs de la découverte, M. Foucart. Il a entrepris, dans un savant mémoire, d'interpréter tous ces do-

(1) *Inscriptions recueillies à Delphes par C. Wescher et P. Foucart.* Paris, Didot, 1863.

cumens qu'il venait de publier avec son ami, et il en a tiré tout ce qu'ils contiennent pour l'histoire de l'esclavage. C'est une question de droit grec entièrement nouvelle, et en même temps une étude très intéressante de la société de cette époque. Il était naturel que l'esclave qui, à force de privations, parvenait à ramasser l'argent nécessaire pour sa délivrance cherchât à entourer son affranchissement des garanties qui pouvaient le mieux en assurer le respect. Plus le bien qu'il voulait conquérir était précieux, plus il importait qu'il fût solide. L'idée vint donc d'assez bonne heure d'appeler ce qu'il y a de plus respectable au monde, la religion, à sanctionner le contrat que l'esclave faisait avec son maître. Ce contrat était dressé sous forme de vente à une divinité, et l'on choisissait de préférence la divinité la plus puissante et la plus honorée. C'est ainsi que l'usage s'établit d'amener à Delphes, de tous les pays voisins, l'esclave qu'on voulait affranchir. Le maître s'avançait avec lui jusqu'à l'entrée du temple, et là, en présence de témoins choisis parmi les premiers citoyens, en face du sanctuaire vénéré, au fond duquel on apercevait les statues des trois Parques et l'entrée du mystérieux oracle, il le vendait solennellement au prêtre d'Apollon. Cette vente était fictive : c'était l'esclave qui fournissait l'argent que le prêtre payait pour sa rançon, et il le fournissait pour être libre. Il y avait un grand avantage pour lui à devenir l'affranchi d'un dieu : il était désormais sous sa protection; il pouvait, en cas de malheur, se réclamer de lui; si quelqu'un contestait sa liberté, ce n'était plus à un homme, ou plutôt à moins qu'un homme, à un esclave, c'était à Apollon même qu'il faisait outrage. Voilà pourquoi on dressait avec tant de soin l'acte de vente. Cet acte était écrit par le *néocore* ou sacristain, signé par les témoins, les cautions et les prêtres, et gardé sans doute dans les archives; mais, pour le mettre à l'abri de toutes les chances de destruction auxquelles un simple papyrus est exposé, on en faisait un extrait qu'on gravait sur la muraille même du temple. Ce sont ces extraits que MM. Wescher et Foucart ont retrouvés; ils ont duré plus que le temple et que le dieu. Ils ont surtout une valeur, c'est de nous faire connaître à quelles conditions l'affranchi avait recouvré sa liberté. Rarement il était assez heureux pour sortir d'esclavage tout entier, et il lui arrivait d'y laisser une partie de lui-même. Tantôt c'est une jeune fille dont les vieux parens restent esclaves : ils ont conquis péniblement l'argent nécessaire pour la délivrer, et ils se sont oubliés pour songer à elle. Plus souvent c'est une pauvre mère qui n'a pas pu racheter avec elle ses enfans. Les enfans nés à la maison (*vernæ*) sont un revenu qui appartient au maître, un produit sur lequel il compte, comme sur le blé à l'été et le vin à l'automne; si la mère veut les avoir, il faut

qu'elle paie aussi pour eux. On se rachetait donc tout seul, et encore ne se rachetait-on que très imparfaitement. La liberté, quoiqu'on la payât cher, était rarement complète, et l'on n'arrivait guère à se reconquérir tout entier d'un seul coup. Rien ne prouve avec autant d'évidence combien le maître regarde l'esclave comme sa chose, combien il a le droit absolu de disposer de lui selon ses caprices, que ces restrictions sans nombre qu'il apporte comme il lui plaît à la liberté qu'il lui vend. D'ordinaire il stipule qu'il ne sera entièrement libre qu'après avoir continué de le servir un certain nombre d'années qui sont rigoureusement fixées, et s'il lui arrive d'être malade plus de deux mois, il doit rendre le temps de sa maladie. Souvent sa délivrance ne commence qu'à la mort du maître et de la femme du maître, et même à ce moment, après avoir cessé d'être leur esclave, il reste celui de leur tombeau, et l'on règle minutieusement le nombre des couronnes de rose et de laurier qu'il sera tenu d'y apporter toutes les semaines sous peine de perdre sa liberté. Ce n'est rien encore : le maître se réserve quelquefois d'être l'héritier de son ancien esclave et de ses enfans, prolongeant ainsi une partie de la servitude jusqu'à plusieurs générations. Il y en a même un, plus cruel que les autres, qui ordonne que les fils de l'affranchi, quoique nés dans la liberté, seront ses esclaves, et qu'ils viendront reprendre dans sa maison la place que leur père a laissée vide.

C'était donc une liberté fort restreinte, pleine de menaces et de gênes, qu'achetait l'esclave, ou plutôt ce n'était pas encore la liberté, ce n'en était que l'espérance; mais il avait au moins la certitude d'être libre un jour : une fois qu'il avait été vendu au dieu, il ne pouvait plus être vendu à personne. De plus, il est probable qu'à partir de ce moment il était traité avec plus d'égards. Nous voyons dans les inscriptions de Delphes que plusieurs fois, en vendant un esclave, on se réserve expressément le droit de le battre. Le soin qu'on prend ici de mentionner ce droit prouve qu'il avait ses limites, et qu'il fallait ménager un homme qui était devenu la propriété d'un dieu. Ce qui est plus important encore, c'est que, dans les discussions qui s'élèvent entre le maître et l'esclave au sujet de la vente et du contrat, ce n'est plus le maître qui décide seul : un tribunal d'arbitrage est institué, choisi par les deux parties, et devant lequel l'esclave plaidera sa cause; mais l'innovation la plus grave, c'est qu'au moment de la vente le maître et l'esclave doivent jurer tous les deux d'en respecter fidèlement les conditions. L'importance de ce serment, prêté devant les autels les plus respectés de la Grèce, en présence des prêtres et des magistrats, a été très bien montrée par M. Foucart. Il fait voir que l'exiger de l'esclave, c'était le relever de cet état dégradant où il comptait pour un instrument

et non pour un homme, que le croire capable de comprendre et de respecter la foi jurée, c'était lui supposer une âme, et avant de lui donner sa liberté définitive, lui rendre déjà sa dignité. Voilà donc une importante transformation qui s'opère dans l'esclavage au IIIe siècle, et, ce qui est plus grave, une transformation sous les auspices et par l'influence de la religion. N'est-il pas très remarquable que ce soit dans des actes auxquels la religion préside, qui sont accomplis dans un temple et par un prêtre, que l'esclave traite d'égal pour la première fois avec l'homme libre, qu'on lui reconnaît des droits, qu'on lui assure des garanties, et qu'enfin le nom d'Apollon devienne indissolublement lié pour lui à l'idée d'affranchissement et de liberté? Cependant il ne faut rien exagérer. La religion grecque, qui pouvait par accident venir en aide aux esclaves et les protéger, n'a jamais fait naître dans l'esprit du maître aucun doute sur la légitimité de son droit, et elle ne condamnait pas le principe de l'esclavage (1). Ce n'est donc pas à elle que pouvait être réservé l'honneur de le détruire. Pour faire sentir ce qui a manqué à ces actes d'affranchissement auxquels elle présidait, ce qui les a rendus stériles pour l'humanité, M. Foucart, à la fin de son mémoire, compare ces inscriptions de Delphes à un papyrus trouvé récemment dans la Haute-Égypte. C'est une lettre d'un chrétien à ses esclaves qui se termine par ces mots : « Je déclare volontairement, de mon plein gré et sans regret, que je vous rends la liberté, par piété envers le Dieu plein de miséricorde et par reconnaissance de la bonne volonté que vous m'avez toujours montrée, de votre affection et de vos services. » Il n'y a là pour l'esclave ni rançon à payer, ni dures restrictions, ni obligations onéreuses : la liberté lui est rendue gratuitement, complète et sur-le-champ; mais surtout que le ton de celui qui parle est changé! Que cette façon de parler tendre et touchante ressemble peu à ces sèches formules gravées sur la muraille de Delphes, par lesquelles le maître vendait au dieu « un corps mâle ou femelle, nommé Ménarche ou Sosia! » On sent qu'une révolution profonde s'est accomplie et qu'un souffle nouveau a passé sur le monde.

L'importance des travaux que je viens d'analyser n'échappera pas à ceux même qui ne sont pas familiers avec les études archéologiques. Ils ont été bien accueillis à l'étranger; ils montrent que, comme je le disais tout à l'heure, ces dernières années n'ont pas

(1) M. Foucart fait très bien remarquer à ce propos que Delphes, théâtre de ces affranchissemens solennels, était aussi un célèbre marché d'esclaves qui fournissait la Grèce et l'Asie. Le maître qui venait de vendre son esclave au dieu pouvait, à quelques pas de son temple, en acheter un autre, plus jeune et plus utile, avec l'argent même qu'il avait tiré du premier.

été stériles chez nous pour l'archéologie ancienne. Espérons que ce mouvement une fois donné ne s'arrêtera pas. La France a plus à gagner qu'elle ne le suppose à ne pas négliger l'érudition. La pente ordinaire de notre esprit est d'aller vite aux généralisations précoces. Nous avons plus le goût des aperçus brillans et des grandes théories que des recherches patientes. Quoi que nous entreprenions d'étudier, nous sommes toujours pressés de conclure, et une sorte d'impatience nous entraîne à des systèmes douteux. L'érudition, avec ses méthodes lentes et ses procédés réguliers, pourra servir de contre-poids à tous ces défauts, qui lui sont contraires. Si l'exemple des érudits et leur façon de travailler peuvent donner aux autres l'habitude d'aller plus au fond des sujets qu'ils traitent, s'ils leur apprennent à être moins superficiels dans leurs études et plus circonspects dans leurs conclusions, ce sera assurément un résultat qui ne manquera pas d'importance. D'un autre côté, l'érudition n'a pas moins à gagner à se faire française que la France à devenir plus érudite. Les Allemands eux-mêmes reconnaissent qu'elle est très souvent chez eux confuse et embarrassée, qu'elle néglige l'ensemble et se perd dans les détails, qu'elle est trop éprise de subtilités, et se soucie moins d'être vraie que nouvelle et piquante. Nous lui donnerons les qualités qui sont celles mêmes de notre esprit, l'ordre et la clarté. Nous la réglerons par le bon sens. Nous lui ferons prendre l'habitude de subordonner les questions entre elles, de les mettre chacune à son rang et de les traiter selon leur importance. Nous lui apprendrons enfin à ne pas faire avec la littérature un divorce qui serait fâcheux pour toutes les deux. L'exemple de Bayle, d'Henri Estienne et des autres grands érudits français montre que la finesse, l'élégance, la vivacité, le sentiment des beautés littéraires, un certain esprit caustique et malin, peuvent servir à quelque chose, même dans l'érudition. Ainsi tout nous indique que nous avons à prendre dans la science une place qui est vide depuis le XVIIe siècle, et que nous pouvons seuls occuper. Il faut donc espérer que le dédain de quelques esprits légers, chez qui la raillerie sert à déguiser l'impuissance, n'empêchera pas les gens sérieux d'encourager des travaux utiles, et qui nous feront honneur.

GASTON BOISSIER.

LA

COMMISSION SANITAIRE

DE LA GUERRE AUX ÉTATS-UNIS.

I. — *The United States Sanitary commission,* a sketch of its purposes and its work, compiled from documents and private papers. Boston, 1863. — II. *The Sanitary commission Bulletin,* New-York, 1863 et 1864. — III. *A Woman's example and a nation's work,* a tribute to Florence Nightingale, London, 1864. — IV. *The Philanthropic results of the war in America,* by Marcellus Hartley, New-York, 1864.

Le grand problème dont la science politique de notre siècle prépare la solution est évidemment de concilier l'initiative personnelle du citoyen avec les prérogatives de la société tout entière, représentée par son gouvernement. Cette conciliation, qui est en même temps l'harmonie des intérêts, s'accomplit partiellement tous les jours; mais elle ne peut être définitive tant que les droits de la nation et ceux de l'individu ne sont pas nettement distingués les uns des autres, et semblent flotter comme au hasard suivant les mille vicissitudes des guerres et des révolutions intérieures. Pendant les grandes époques de crise, alors que les peuples les plus libres confient le pouvoir suprême et la direction de l'œuvre commune à un petit nombre d'hommes, l'état, qui rassemble en un seul faisceau toutes les forces du pays, peut-il, en sa qualité de mandataire universel, empiéter sur les droits particuliers de chacun de ses nationaux? De son côté, l'individu peut-il, sans troubler l'œuvre collective, intervenir autrement que par ses vœux dans les entreprises dont dépend le salut public? Il est facile de répondre d'une manière

générale que, si l'individu abdique complétement, la nation elle-même est réduite à l'impuissance. On constate aussi que la centralisation la plus savante des ressources d'un peuple a pour résultat fatal l'amoindrissement et la déchéance du citoyen, lorsque celui-ci ne coopère pas de toutes ses forces à la grande œuvre, et s'en remet tranquillement à l'état du soin de sauver la patrie. Tout cela est vrai, mais ne peut servir en aucune façon à résoudre les questions délicates de droit individuel et de prérogative sociale autour desquelles oscillent les événemens de l'histoire. Une longue pratique de la liberté dans tous les pays du monde permettra seule d'indiquer la limite toujours changeante qui sépare le domaine du citoyen de celui de l'état. Il est donc très important d'étudier à ce point de vue les mœurs politiques des sociétés dont les membres se distinguent par un grand esprit d'initiative. La république américaine surtout nous offre les exemples les plus remarquables de la liberté que conservent les individus de se coaliser et de se constituer en associations indépendantes, soit pour donner leur appui au gouvernement, soit aussi pour le détourner d'une fausse voie, ou même pour le combattre. Un seul homme se lève, il crée une *agitation* en faveur d'une réforme ou d'une amélioration quelconque; si ses projets sont accueillis par un certain nombre de citoyens, ceux-ci en font leur propre cause, lui donnent des tribunes, des chaires, des journaux, et ne cessent de lutter jusqu'à ce qu'ils aient réussi dans leur œuvre, ou bien qu'un revirement de l'opinion publique ait modifié leurs vues.

Une des institutions les plus remarquables produites par le mouvement spontané du peuple américain depuis la guerre civile est la *commission sanitaire*, qui, sans attendre l'appel du gouvernement, s'est librement fondée pour s'occuper de la santé et des intérêts matériels des soldats, de la guérison des blessés, de l'entretien des invalides. Des citoyens, des femmes, des enfans, n'ayant pour agir d'autre titre que leur patriotisme, font surveiller la conduite de l'état dans la mission qu'il se réserve d'ordinaire avec le soin le plus jaloux, celle d'organiser les forces nationales. Sans craindre d'affaiblir la discipline militaire, ils ont leurs agens civils, leurs médecins, leurs inspecteurs même au milieu de toutes les armées; ils choisissent pour siége de leur libre institution ces camps où règne l'inflexible volonté du général envoyant ses soldats à la victoire ou à la mort. On le voit, l'œuvre de la commission sanitaire des États-Unis ne doit pas intéresser uniquement comme œuvre de charité patriotique; elle mérite aussi d'être étudiée avec attention comme un des produits les plus curieux de l'initiative individuelle.

L'honneur d'avoir donné la première impulsion à cette œuvre

nationale revient aux femmes américaines. La guerre avait à peine commencé que déjà des comités de dames se formaient spontanément dans toutes les parties de l'Union pour venir en aide aux soldats qui répondaient à l'appel du président. Émues à bon droit par le tumulte croissant de la révolution, les parentes et les amies des volontaires ne savaient trop de quelle manière elles devaient agir. Elles travaillaient un peu au hasard sans combiner systématiquement leurs efforts; dépourvues de l'expérience nécessaire, elles ne savaient pas agir de concert pour la défense de la patrie commune. Tel comité s'occupait de l'équipement des engagés, tel autre armait à ses frais un bataillon, une compagnie, ou recueillait des fonds pour envoyer aux soldats des provisions de bouche; la plupart se bornaient à faire de la charpie, à tricoter et à coudre des vêtemens. Chaque ville, chaque village de la Nouvelle-Angleterre, de New-York et des états de l'ouest, eut bientôt son association de femmes s'efforçant de coopérer par le travail manuel et par la propagande à l'œuvre que les soldats volontaires allaient entreprendre sur les champs de bataille. Quelques jours après la prise du fort Sumter par le général Beauregard, alors que la guerre civile, qui devait plus tard être si meurtrière, n'avait pas encore coûté une seule existence, les femmes américaines étaient déjà debout sur tous les points de l'Union, et prouvaient la sincérité de leur patriotisme par l'abondance de leurs présens. La plupart des hommes politiques du nord affectaient de voir dans la rébellion un mouvement sans portée. M. Seward lui-même comptait pouvoir la réprimer en quatre-vingt-dix jours; mais, comme si un instinct prophétique les eût averties, les femmes se préparaient patiemment à de longues années de luttes, de souffrances et d'angoisses.

Isolées, les diverses associations de secours rendirent, il est vrai, de grands services; mais le manque d'union dans leurs efforts eut naturellement pour conséquence un gaspillage énorme de richesses. On comprit bientôt qu'il serait inutile d'attendre de meilleurs résultats tant que les sociétés éparses dans les divers états de la république ne s'uniraient pas, comme les états eux-mêmes, au moyen d'un pacte fédéral, et ne se donneraient pas un comité central de direction. Quelques dames de New-York prirent l'initiative de ce mouvement de centralisation. Leur comité, constitué quelques jours après les événemens de Charleston, avait, dès les premiers jours d'alarme, recueilli une quantité considérable d'objets de toute espèce nécessaires aux malades et engagé pour le service des hôpitaux plus de cent femmes dévouées; mais le grand embarras était de savoir où les provisions et les infirmières devaient être envoyées. Dans leur perplexité, les dames patronesses demandèrent le concours

de plusieurs personnages considérables, tels que le révérend Bellows et le docteur Foster Jenkins, et les chargèrent de s'entendre avec le gouvernement au sujet de la répartition des dons patriotiques. La députation, entrant immédiatement en rapport avec les autorités militaires et les divers comités de secours organisés sur tous les points de la république, put facilement se rendre compte à la fois des besoins de l'armée et de l'importance des offres généreuses du peuple. Devenue ainsi par la force des choses la véritable délégation des patriotes américains, elle donna graduellement une plus grande extension à ses projets de réforme, et réclama du gouvernement l'autorisation de se constituer en commission sanitaire permanente. Appuyés par le chirurgien-major de l'armée, qui ne pouvait suffire à son énorme besogne, les pétitionnaires offraient de faire eux-mêmes des recherches théoriques et pratiques au sujet de toutes les questions relatives à la santé, au comfort et à la police matérielle des troupes, ils proposaient aux chefs militaires de les aider dans l'organisation du commissariat et du service hospitalier; en un mot, ils demandaient à devenir les inspecteurs officieux de l'armée, et cela sans perdre leur caractère d'agens libres, responsables seulement envers le peuple américain.

Certes il y avait beaucoup à faire. Le nouveau gouvernement héritait d'un cabinet dont les principaux membres avaient pris à tâche de désorganiser l'administration fédérale; il devait, sous peine d'effroyables désastres, renouveler, créer pour ainsi dire, tous les services de l'état. Il n'existait qu'un petit nombre de chirurgiens militaires attachés à quelques milliers d'hommes épars dans la Californie, dans l'Orégon, sur les confins du Mexique. Il n'y avait pas même d'hôpitaux; les régimens qui se formaient à la hâte pour courir à la défense de la capitale ne possédaient ni ambulances, ni le matériel indispensable au soin des malades et des blessés. Il est vrai qu'avec de l'argent l'administration militaire pouvait construire des hôpitaux, acheter de la charpie, des cordiaux et des remèdes; mais il lui était impossible d'improviser un corps médical assez nombreux pour les armées considérables qu'elle mettait en campagne. L'expérience nécessaire lui faisait d'ailleurs également défaut. Les opérations actives se trouvaient ainsi retardées jusqu'à une époque indéfinie, car il eût été vraiment criminel d'envoyer des troupes du nord dans les régions chaudes et marécageuses du sud sans avoir organisé le service sanitaire de la manière la plus conforme aux exigences de la science moderne. A peine enrôlés, les régimens étaient décimés par la maladie; l'un d'eux perdit 20 pour 100 de son effectif avant de voir les séparatistes, et 35 pour 100 avant d'avoir tiré un seul coup de fusil. Le chaos était complet lorsque les médecins

envoyés par les dames de New-York et ceux qui s'étaient adjoints à la députation vinrent proposer au gouvernement de l'aider dans sa pénible tâche. Le président Lincoln ne vit tout d'abord dans l'offre de ces hommes de cœur que le vain témoignage d'une philanthropie surexcitée par les prédications des pasteurs et les excitations de femmes sensibles; il pensa que l'œuvre proposée ne présentait absolument rien de pratique, et n'aurait d'autre résultat que d'introduire un nouvel élément de désordre dans une situation déjà si compliquée. Se laissant dominer par les préjugés du pouvoir, le premier magistrat de la république américaine fit ce que tout autre chef de gouvernement eût sans aucun doute fait à sa place : il manqua de confiance dans le patriotisme du peuple. Toutefois il dut céder aux vœux de l'opinion. Par un décret daté du 13 juin 1861, il autorisa la commission sanitaire des États-Unis à commencer ses travaux; mais, dans le décret même il eut soin de prévoir ironiquement le cas où l'association, pénétrée de son impuissance, se dissoudrait d'elle-même, et pour toute faveur il lui offrit l'usage d'un appartement dans l'un des nombreux édifices publics de Washington. Les autorités militaires donnèrent aussi leur assentiment d'assez mauvaise grâce, et ne cachèrent pas aux membres de la commission que, dans l'intérêt même de l'armée, elles souhaitaient à l'intervention des inspecteurs civils l'insuccès le plus complet.

Les soupçons jaloux dont ils étaient l'objet de la part des officiers-généraux et de la plupart des médecins de l'armée n'effrayèrent pas les réformateurs. Ils se mirent immédiatement à l'œuvre sans se laisser arrêter par aucune expression de mauvais vouloir, et si la rancune des gens officiels les poursuivit longtemps, du moins surent-ils bientôt gagner la confiance des troupes par la sincérité de leur patriotisme et le désintéressement de leurs efforts. Peu à peu la commission devint tout à fait indispensable à l'armée, et dès la fin de 1861 elle pouvait s'adresser au secrétaire de la guerre dans les termes suivans : « Nous sommes fermement et simplement résolus à procurer aux hommes qui combattent pour la patrie les soins qui sont leur droit, et que la nation a la volonté et le devoir de leur assurer. Que le gouvernement s'en mêle ou qu'il s'abstienne, nous leur donnerons ces soins envers ou contre tous (*let who will stand in the way*). » Du reste les agens de la commission s'interdirent tout empiétement sur les droits de l'autorité militaire, et se bornèrent tout d'abord « à instituer des recherches et à donner des avis. » Les inspecteurs médicaux envoyés à la suite de toutes les armées reçurent la recommandation expresse de ne léser en aucune manière la discipline, et de la considérer même comme la première de toutes les conditions *sanitaires* dans la vie des camps; il leur fut

également enjoint de se conformer rigoureusement aux nombreuses formalités de l'étiquette militaire.

Il ne faudrait pas croire toutefois que la position simplement officieuse des inspecteurs sanitaires les amoindrisse aux yeux des soldats; peut-être même leur donne-t-elle une plus grande autorité morale. Restés en dehors de toute hiérarchie militaire, indépendans de l'armée, ces hommes, qui d'ailleurs ont droit au respect de tous à cause de leur zèle et de leurs connaissances, apparaissent comme les véritables délégués du peuple, comme les interprètes de la sollicitude nationale à l'égard des volontaires : ils sont l'image vivante de la patrie. Dès l'abord, leurs investigations embrassèrent tous les détails relatifs au recrutement, à l'hygiène des troupes, à l'administration des hôpitaux, à la police des camps. Usant largement du droit que se sont arrogé tous les *Yankees* de questionner à outrance, ils font subir aux officiers de chaque régiment des interrogatoires en règle, composés uniformément de plus de cent cinquante demandes; puis ils consignent le résultat de toutes ces réponses et de leurs propres observations dans un rapport adressé à la commission centrale de Washington. Grâce à cette enquête permanente, l'état sanitaire des divers régimens est toujours parfaitement connu; chaque maladie régnante est immédiatement attribuée à sa cause certaine, et les chirurgiens de l'armée, jugés par leur pratique médicale, peuvent être sérieusement classés par ordre de mérite. L'amélioration de l'hygiène militaire, tel est évidemment le but principal que veut atteindre la commission de Washington par la comparaison des innombrables renseignemens qu'elle recueille; mais elle contribue aussi d'une manière notable aux progrès de l'anthropologie et de la statistique en publiant des tableaux sur la fréquence relative des maladies, sur la taille, l'âge, la force des soldats de diverses races et nationalités qui composent l'armée de l'Union.

La mission de surveillance et d'examen que remplissent les inspecteurs sanitaires et les autres agens de la société est certainement d'une importance capitale; mais, étant purement préventive, elle n'est peut-être pas appréciée à sa juste valeur par la nation et par les soldats eux-mêmes. Ce qui rend le nom de la commission sanitaire si cher aux troupes, c'est qu'elle ne cesse de stimuler le zèle patriotique du peuple en faveur des volontaires malades ou blessés et consacre toutes ses ressources au soulagement de leurs maux. Trente mille comités de dames, fonctionnant sur tous les points de la république, correspondent avec le comité central de Washington, et recueillent pour lui les fonds et les objets qu'il réclame. Tous ces objets, articles de vêtement et de nourriture, stimulans, drogues

de pharmacie, bandages, béquilles, sont expédiés d'abord dans les grandes cités où se trouvent les bureaux de classement, puis répartis entre les diverses armées en proportion de leurs besoins. Les dons spécialement destinés aux volontaires de tel état ou de tel régiment sont refusés : la commission, embrassant l'Union tout entière dans son œuvre patriotique, ne veut connaître que des fédéraux dans l'armée, et tous les soldats qui souffrent lui semblent avoir un droit égal à la sympathie de la nation. Les agens accrédités par la commission de santé auprès de chaque corps de troupes sont tenus de ne faire aucune distinction entre les volontaires du Massachusetts et ceux de l'Illinois, entre les natifs de l'Amérique et les émigrans de l'ancien monde, entre les blancs et les noirs; les jours de bataille, ils doivent même ignorer si les blessés qu'ils recueillent et qu'ils soignent sont des unionistes ou des rebelles. De tous les infirmiers que les inspecteurs sanitaires dressent eux-mêmes à la garde des blessés, ceux qui comprennent le mieux cette mission de charité universelle et qui sont en même temps les plus dévoués, les plus consciencieux, les plus aimés des malades, sont certainement les femmes. Plusieurs d'entre elles, suivant l'exemple donné pendant la guerre de Crimée par l'excellente miss Nightingale, ont dit adieu à toutes les douceurs de la famille et d'une vie élégante pour se consacrer entièrement au service des hôpitaux militaires et des ambulances. Elles prouvent par leurs actes qu'il n'est pas indispensable de songer uniquement à faire son salut pour savoir respirer sans répugnance l'horrible atmosphère qui règne dans une infirmerie de blessés. L'ardent amour de la patrie, un sentiment profond de la fraternité humaine, suffisent à leur rendre le dévouement facile; modestes héroïnes de tendresse et de grâce, elles accomplissent leur mission avec un enthousiasme joyeux et une simplicité qui ravissent tous les cœurs. Lorsque la guerre aura cessé de désoler les États-Unis, des milliers de soldats des deux armées ennemies se souviendront avec émotion des soins que ces femmes leur ont prodigués.

Afin de ne porter aucune atteinte à la stricte discipline des camps, les délégués de la commission sanitaire attendent l'invitation des chirurgiens en titre de l'armée pour offrir les services de leurs infirmiers et l'usage de leurs pharmacies, de leurs dépôts d'approvisionnemens, de leurs ambulances. Ils s'abstiennent avec soin de toute vaine intervention tant que les hôpitaux sont abondamment pourvus des objets nécessaires au pansement des blessés et au traitement des malades; mais que le service médical de l'armée vienne à souffrir à la suite de quelque désastre ou d'un malentendu, et ils apparaissent aussitôt. Pendant la première année de la guerre, alors

que le commissariat des troupes était dans un véritable chaos, et que les chirurgiens militaires n'avaient pas encore l'habitude des camps, divers agens de la commission durent plus d'une fois se charger presque exclusivement de la direction médicale. Depuis cette époque, le service sanitaire de l'armée américaine a été complétement réorganisé par les soins de M. Hammond, jeune homme de l'intelligence la plus claire et de la plus grande énergie, que le président Lincoln a nommé chirurgien-général sur les instances de la commission naguère méprisée. Le commissariat des hôpitaux a été perfectionné d'une manière étonnante, et, si l'on en croit les rapports officiels, il ne serait inférieur à celui d'aucune autre armée. Les approvisionnemens de toute espèce sont distribués aux malades avec une profusion qui touche à la prodigalité, le personnel est nombreux et composé d'hommes habiles; mais souvent les hasards de la guerre, une surprise de l'ennemi, une retraite soudaine, une bataille perdue, ont privé les chirurgiens des ressources sur lesquelles ils comptaient, et les agens de la commission sanitaire ont dû leur venir généreusement en aide. Lors de la grande expédition tentée par Mac-Clellan contre Richmond, des milliers de malades et de blessés apportés des forêts marécageuses et des champs de bataille du Chickahominy reçurent les premiers soins sur les hôpitaux flottans que la commission avait expédiés à la rivière de York. Après le sanglant échec de Fredericksburg, la plupart des soldats blessés à l'assaut des hauteurs furent également recueillis et traités par les chirurgiens civils envoyés de Washington. A Sharpsburg, les fourgons et les ambulances du gouvernement n'arrivèrent sur le théâtre du combat que trois jours après la lutte, et pendant ces trois jours les quarante médecins envoyés par la commission eurent à panser plus de 8,000 blessés. A Gettysburg, ces agens dévoués firent avancer leurs pharmacies ambulantes jusque sous le feu de l'ennemi, afin de pouvoir secourir immédiatement tous les soldats qu'ils voyaient tomber, et plusieurs d'entre eux furent faits prisonniers sur le champ de bataille : pendant ce terrible conflit, plus de 14,000 hommes, dont 7,000 confédérés, furent soignés par les médecins de la commission. Durant le cours de la guerre, il ne s'est pas accompli un seul événement militaire de quelque importance qui ne leur ait procuré le privilége de rendre à l'armée de notables services. Récemment, lorsque les troupes de Rosecrans eurent été rejetées dans les murs de Chattanooga et privées de presque tous leurs moyens de communication avec le nord, les inspecteurs sanitaires réussirent à sauver des fourrageurs ennemis la plupart de leurs convois, et réorganisèrent complétement le service des hôpitaux. Vers la fin de 1863, quand la disette se fit sentir à Richmond et que les prisonniers fédéraux com-

mencèrent à manquer de nourriture, ce fut également la commission de santé qui se chargea de leur faire parvenir par envois réguliers les provisions de toute espèce expédiées à leur intention de New-York et de toutes les grandes villes du nord.

Les statistiques prouvent que la mortalité des soldats est beaucoup moins forte dans l'armée des États-Unis qu'elle ne l'est dans la plupart des armées européennes en temps de guerre. Du milieu de l'année 1861 à la fin de 1863, la moyenne annuelle des morts dans les régimens fédéraux a été de 65 pour 1,000, c'est-à-dire inférieure de 4 pour 1,000 environ à la mortalité de l'armée anglaise des Indes et à celle des soldats français qui font le service de garnison dans les Antilles. Aux États-Unis, le nombre des morts s'est élevé à 165 pour 1,000 pendant la désastreuse campagne du Chickahominy, alors que les troupes campaient sur un sol de vase fermentant au soleil de l'été (1). Cette mortalité est certainement formidable; mais elle paraît faible en comparaison de celle des Français dans la Dobrutscha et des Anglais en Crimée. Pendant les trois mois qui précédèrent l'arrivée des alliés sous les murs de Sébastopol, le nombre moyen des morts de l'armée anglaise, ramené à l'année entière, n'était pas moindre de 293 pour 1,000; les trois mois suivans, il s'élevait à 511 pour 1,000; en janvier 1855, il atteignait le taux annuel effrayant de 1,174 pour 1,000, c'est-à-dire que, si la mortalité avait continué dans les mêmes proportions, il eût fallu renouveler complétement l'armée tous les trois cents jours. Et cependant le climat de la Crimée et de la Turquie diffère beaucoup moins de celui de la Grande-Bretagne que le climat du Texas, de la Louisiane, de la Caroline du Sud, ne diffère de celui du Maine, du Minnesota, du Michigan. Chose étonnante, malgré le déplacement des soldats du nord vers les régions en grande partie basses et marécageuses des états du sud, malgré les nombreux fermens de maladie qui doivent nécessairement se dégager de toute agglomération d'hommes, les épidémies proprement dites ont été rares dans l'armée des États-Unis. La fièvre jaune, ce fléau que les confédérés invoquaient comme leur meilleur allié contre l'ennemi, n'a pas fait une seule fois son apparition à la Nouvelle-Orléans depuis que cette ville est occupée par des régimens venus de New-York et du Massachusetts. Les mesures sanitaires prises contre la terrible maladie en ont complétement prévenu l'éclosion pendant les deux dernières années : elle ne s'est montrée qu'à Wilmington, ville de la Caroline du Nord occupée par les séparatistes. Enfin, depuis la ba-

(1) Pendant la guerre du Mexique, les Américains perdaient sept fois plus de soldats pour cause de maladies que par suite de blessures : dans la guerre civile qui dure depuis 1861, les maladies sont encore quatre fois plus meurtrières que les batailles.

taille de Fredericksburg, on ne cite pas d'exemple d'un combat pendant lequel un seul blessé soit resté plus de deux heures sans secours sur le champ de bataille; dans l'île Morris, lors de la première attaque infructueuse du fort Wagner, on a même vu les infirmiers de la commission se mêler aux colonnes d'assaut pour relever les corps à mesure qu'ils tombaient. Ce sont là certainement des résultats de la plus haute importance, dont les comités de dames qui soutiennent l'œuvre de leur travail peuvent en grande partie s'attribuer l'honneur. Ce sont les fonds envoyés par ces groupes épars qui ont permis à la commission de préposer des inspecteurs sanitaires à la surveillance de tous les camps; ce sont des brochures payées par le labeur des femmes américaines que l'on distribue avec profusion dans l'armée pour éclairer les soldats sur toutes les maladies qui peuvent les atteindre, et les médecins sur tous les moyens de guérison dont ils disposent; c'est le torrent non interrompu des dons patriotiques qui remplit les hôpitaux et les ambulances; enfin c'est la sollicitude constante du public, incessamment manifestée par les agens de la commission, qui pousse les officiers médicaux de l'armée à s'occuper sans relâche de la santé des hommes qui leur sont confiés. Certes les humbles fileuses qui se réunissent le soir pour travailler en s'entretenant des exploits de leurs fils aident bien plus qu'elles ne le croient à maintenir l'action efficace des troupes. L'œuvre d'amélioration sanitaire s'étant toujours appliquée depuis deux ans à plus d'un demi-million de soldats, on peut dire sans exagération que l'initiative des femmes américaines a racheté de la mort un nombre de malades et de blessés assez considérable pour constituer une véritable armée.

Quand le volontaire est libéré du service ou congédié temporairement, la commission de santé ne cesse point pour cela de s'occuper de lui : au contraire elle saisit le moment où le gouvernement récuse sa responsabilité à l'égard du soldat pour en assumer elle-même une d'autant plus grande. A Washington, à Baltimore, à Cincinnati, à Nashville, à Memphis, à la Nouvelle-Orléans et dans chacune des villes importantes où passent incessamment de nombreux volontaires, la commission sanitaire a fait construire de vastes caravansérails désignés par le doux nom de *homes*. Là, les conscrits qui vont rejoindre le drapeau, les vétérans qui reviennent de l'armée, les mères et les autres parens qui accourent au-devant des leurs, les infirmiers fatigués qui demandent au repos le rétablissement de leur santé, sont accueillis à toute heure et traités aux frais de la commission sanitaire. Chaque jour, ces demeures donnent asile à 2,300 soldats en moyenne, ainsi qu'à plusieurs centaines d'autres personnes; depuis l'époque de leur fondation jusqu'à la fin de l'an-

née 1863, les divers *homes* n'ont pas distribué moins de 1,200,000 rations. Ce n'est pas tout : les directeurs et les autres employés de ces hôtels de l'armée se chargent également de défendre les intérêts matériels des volontaires. Ils tâchent d'écarter les filous de toute espèce qui suivent comme une proie le soldat sans expérience et flairent dans sa poche l'argent qu'il vient de recevoir; ils avancent à l'invalide la somme nécessaire pour son voyage; ils s'instituent les représentans de leurs hôtes auprès du gouvernement pour faire rectifier les états de service défectueux et réclamer l'arriéré de paie; parfois même ils demandent une enquête à l'autorité militaire sur des peines infligées aux soldats et font réhabiliter ceux qui ont été punis injustement; enfin ils s'entendent avec les diverses compagnies de chemins de fer pour que les soldats revenant de l'armée soient transportés à prix réduit ou même gratuitement. Il est vrai qu'afin d'éviter les graves abus qui pourraient facilement se produire dans les *homes* par le mouvement incessant de cette vaste population flottante, la commission sanitaire exerce une surveillance des plus rigoureuses et signale immédiatement aux autorités tous les déserteurs et les traînards qui demandent l'hospitalité dans l'espoir d'être pris pour de loyaux volontaires. Cette obligation que la commission s'est imposée lui est singulièrement facilitée par le soin qu'elle prend de tenir un registre exact des lieux de résidence ou de campement de tous les soldats des États-Unis. Grâce à ce registre, qui exige beaucoup de travail et de grandes dépenses, les agens sanitaires sont mieux renseignés que le gouvernement lui-même : c'est à eux que les parens privés d'informations directes s'adressent d'ordinaire pour avoir des nouvelles de leurs enfans.

On voit que la commission sanitaire est une institution essentiellement américaine. Il est hors de doute que les chefs des diverses armées d'Europe ne toléreraient à aucun prix la formation d'une société libre d'hospitaliers se donnant pour mission non-seulement de soigner les soldats malades et blessés, mais aussi d'opérer le recensement des militaires, de poursuivre les déserteurs, de signer les feuilles de route, de rechercher la cause des punitions infligées, de défendre les intérêts des volontaires contre certains spéculateurs et au besoin contre le gouvernement lui-même. En Angleterre non moins que sur le continent d'Europe, toute association d'individus qui émettrait de pareilles prétentions serait certainement accusée de folie ou de crime, tant il est vrai que les mœurs américaines ont pour raison d'être principale la jouissance presque séculaire d'institutions libres, et non l'origine anglo-saxonne des citoyens. Après ce terrible hiver de Crimée, durant lequel les forces anglaises perdirent près de la moitié de leur effectif, le gouvernement de la

Grande-Bretagne se décida, il est vrai, à nommer une commission de santé, afin de sauver les restes de son armée, qui menaçait de se fondre tout entière; mais cette commission dut se borner à réorganiser l'intendance militaire et à recommander l'application de mesures hygiéniques. L'œuvre européenne qui ressemble le plus à celle des patriotes américains est cette belle société internationale d'hospitaliers fondée à Genève par M. Henry Dunant. A certains égards, l'entreprise inaugurée par cet homme de cœur est peut-être plus grande et plus humaine que celle de la commission sanitaire d'Amérique, car elle s'élève au-dessus des considérations étroites d'un patriotisme local, et fait flotter le drapeau de la charité universelle au-dessus des armées qui s'entr'égorgent; mais, par l'étendue même du plan qu'elle se propose, la société internationale de secours n'est-elle pas d'avance condamnée à être méconnue? Les encouragemens officiels, les adhésions plus ou moins vagues de divers souverains ne lui ont pas manqué; malheureusement l'enthousiasme populaire ne lui a pas encore donné son tout-puissant concours.

Pour accomplir son œuvre immense, la commission sanitaire d'Amérique a besoin de ressources très considérables. Ces ressources, le patriotisme de la nation les lui procure. Depuis la fondation de la société jusqu'au 1er octobre 1863, la valeur des objets de toute espèce confectionnés ou achetés par les comités des dames et envoyés à l'armée par l'entremise des agens sanitaires a dépassé 38 millions de francs. Pendant le même espace de temps, les dons en argent se sont élevés à la somme de 5 millions, offerte pour les deux tiers par des Californiens, qui ne peuvent, à cause de la distance, expédier les mille articles de vêtement et d'alimentation nécessaires dans les *homes* et les hôpitaux. Ainsi les recettes de la commission sanitaire ont atteint le total de 43 millions pendant une période de vingt-sept mois; actuellement le chiffre de 50 millions est de beaucoup dépassé. Pour fixer dans son entier le budget de la société, il faudrait en outre évaluer les services gratuits des nombreuses compagnies de commerce et de transport. La plupart des administrations de chemins de fer se chargent d'expédier sans frais jusque dans les villes d'entrepôt les articles de messagerie estampillés par les agens sanitaires (1); les diverses agences de télégraphes accordent à la commission le libre usage de leur réseau; les entreprises d'assurance garantissent ses hôpitaux et ses autres édifices contre les risques du feu; les éditeurs font imprimer pour

(1) Les frais occasionnés par le transport gratuit des articles de la commission se sont élevés pour deux compagnies seulement à plus d'un million de francs.

rien ses livres et ses brochures. Le travail purement honorifique des membres de la commission supérieure et le dévouement des agens subordonnés, qui offrent leurs services en échange d'un salaire presque nominal, doivent être, sinon portés au chapitre des recettes, du moins défalqués de celui des dépenses. L'ensemble des frais de toute espèce, représentant le traitement des employés, les dépenses de loyer, de transport et de correspondance, la détérioration des articles et la perte de quelques fourgons capturés par l'ennemi, n'est pas même de 3 pour 100, comparé au chiffre total des recettes. Presque tous les fonds recueillis peuvent donc être appliqués directement à l'amélioration du sort des soldats.

En Amérique, personne ne l'ignore, l'art de captiver le public par des annonces est pratiqué de la manière la plus habile. La commission sanitaire, sachant que sa cause se recommande d'elle-même, n'a besoin d'aucun artifice de langage pour attirer les contributions volontaires; mais elle ne cesse d'exposer les faits et de faire appel à l'intérêt bien entendu et au patriotisme de tous, soit dans son propre journal, soit par l'entremise des centaines de feuilles qui lui ouvrent leurs colonnes. Dès l'abord, elle eut l'idée de s'adresser aux compagnies d'assurance en cas de décès, et démontra sans peine qu'elle sert leurs intérêts financiers en travaillant à prolonger l'existence des blessés et des malades. Elle se tourna ensuite vers chaque série d'institutions financières, industrielles et commerciales, et fit ainsi en détail la conquête de la nation. Les comités auxiliaires des grandes cités, les simples groupes de femmes chargés de recueillir les contributions des petites villes et des villages, ont également recours à une publicité des plus actives pour réchauffer le zèle des donateurs. Dans le grand *concile* des femmes américaines tenu à Washington le 15 janvier 1864, une dame de l'Illinois racontait plaisamment qu'afin d'augmenter l'abondance des présens, elle avait imaginé de remplacer les appels généraux par des circulaires spéciales demandant l'envoi de chaque article nécessaire au service des hôpitaux. Commençant par la circulaire des oignons, elle lançait ensuite avec le plus grand succès la circulaire des confitures, puis celle des fruits ou des pommes de terre : cette méthode d'annonces successives produisait et produit encore les meilleurs résultats.

Dès l'origine de l'œuvre, les dames américaines n'avaient pas négligé non plus de faire de temps en temps et en divers endroits des ventes de petits objets au profit de la commission sanitaire. Ces ventes sont devenues rapidement populaires, elles se sont multipliées, et l'importance s'en est graduellement accrue. Récemment on a eu l'idée de transformer ces ventes en de véritables expositions

générales de l'industrie et des arts. Les travailleurs de tout métier, maçons, charpentiers, serruriers, peintres, construisent et décorent gratuitement l'édifice. Les agriculteurs, les ouvriers, les fabricans, y envoient les produits de leur travail; les négocians offrent les denrées de leurs entrepôts; les artistes, les collectionneurs, ornent les salles de tableaux, de gravures, de livres choisis; les compagnies d'éclairage offrent le gaz nécessaire pour les illuminations. Chacun contribue de son mieux à embellir le local d'objets de toute espèce, les uns destinés à la vente, les autres prêtés aux dames patronesses pour attirer le public des acheteurs dans les galeries de l'exposition; on y voit de tout, depuis la fleur des champs et la gerbe de blé jusqu'aux amas de houille et aux énormes canons d'acier fondu. Plusieurs villes importantes du nord, Cincinnati, Boston, Chicago, Brooklyn, ont eu déjà de grandes foires de charité produisant ensemble plus de 5 millions de francs. Celle qui se tient aujourd'hui à New-York ajoutera probablement au budget de la commission une somme supérieure aux recettes de toutes les autres ventes réunies, car dès les six premiers jours elle a procuré aux agens sanitaires près de deux millions; mais aussi n'a-t-on rien négligé pour attirer le public. L'édifice et ses annexes offrent tout ce que l'esprit ingénieux des commissaires a cru de nature à intéresser les diverses classes de la société newyorkaise : inventions, modèles, trophées de guerre, tentures, livres, objets de mode. Un temple des fleurs s'élève au centre du palais de l'exposition; ailleurs s'ouvre un grand *wigwam*, où dix-neuf Indiens du *far-west* exécutent la danse du tomahawk, celle du buffle, de l'aigle ou de la grande plume. Plus loin, les visiteurs sont admis, moyennant 1 dollar par tête, à indiquer par leur vote à quel général de l'Union sera offerte une épée d'honneur. Dans une autre partie du bâtiment, un restaurant orné d'objets de prix d'origine flamande est disposé en forme de cuisine hollandaise, et des femmes portant le costume frison y servent des festins qui rappellent ceux des anciens *knickerbockers* de la ville de Nouvelle-Amsterdam, devenue plus tard celle de New-York. Enfin, chose plus importante, l'exposition comprend la plus belle collection de tableaux qui ait été faite jusqu'à présent en Amérique. L'inauguration de la foire a été célébrée comme une grande fête nationale : les banques et les cours de justice se sont fermées pendant le jour; le soir, les théâtres, les cirques et le fameux *puffiste* Barnum ont donné des représentations en faveur des blessés.

La foire de New-York et celles des autres grandes cités de l'Union accroissent d'autant plus les ressources de la commission qu'elles sont pour elle un moyen de publicité. La popularité de l'œuvre grandit tellement que ses fondateurs ne désespèrent pas de voir le budget

annuel de 20 millions s'élever au double pour l'année 1864. Et cependant, outre la commission sanitaire, il existe encore dans les États-Unis plusieurs autres sociétés qui s'occupent du bien-être du soldat et qui ont toutes leurs agens, leurs journaux, leur budget. Telle est la *Western Sanitary commission*, que le général Fremont fonda dès les premiers jours de la rébellion pour s'occuper spécialement des armées envoyées par les états de l'ouest. Telle est aussi la *Commission chrétienne*, qui travaille à la moralisation des troupes en répandant des livres et des brochures dans les camps, en ouvrant des cabinets de lecture gratuits dans toutes les villes de garnison, en abonnant les soldats aux journaux politiques et religieux. Enfin la *War-claim association*, présidée par le général Winfield Scott, se charge d'une manière toute spéciale de plaider auprès du gouvernement, ou même contre lui, la cause des soldats qui n'ont pas encore touché leur paie entière ou les primes d'enrôlement qui leur sont dues. Les contributions volontaires recueillies par les diverses sociétés charitables des États-Unis dépassent en importance les impôts perçus par le fisc dans plus d'un royaume de l'Europe. Les faits statistiques recueillis par M. Marcellus Hartley prouvent que du commencement de la guerre au 1er mars 1864 le total des contributions volontaires et des sommes votées en faveur des soldats par les conseils municipaux et les législatures spéciales s'élève à 212 millions de dollars, soit à 1 milliard 144 millions de francs. Est-il un pays au monde où les citoyens aient une générosité plus active et un sentiment plus fort de leur devoir envers la patrie ?

Indifférente aux rumeurs qui représentent souvent la confédération du sud comme entièrement vermoulue et sur le point de s'effondrer par son propre poids, la commission sanitaire continue son œuvre avec autant de zèle que si la guerre ne devait jamais finir; elle ne cesse de faire des appels au patriotisme des citoyens sans se laisser distraire par les alternatives de lassitude et d'espoir exagéré qui s'emparent successivement du peuple. D'ailleurs, quand même la conquête serait achevée dès aujourd'hui, quand même les volontaires licenciés seraient déjà renvoyés dans leurs foyers, la sollicitude de la commission trouverait encore à s'exercer de la manière la plus large. En effet, le retour de la vie militaire à la vie civile doit être facilité aux soldats; il faut surtout éviter que les invalides ou les membres de leur famille soient obligés de recourir à la pitié publique et déshonorent ainsi la nation. Il est vrai que le gouvernement sert à chaque invalide une pension d'au moins 43 francs par mois reversible sur sa veuve ou sur ses enfans mineurs; en outre il lui offre, comme à tout autre chef de famille, une propriété de 64 hectares prise sur le domaine national; mais la pension est

tout à fait insuffisante dans un grand nombre de cas, et seulement une faible minorité de soldats se trouvent en mesure d'accepter la terre qu'on leur offre dans les solitudes de l'ouest. Quant aux militaires valides, ils ne reçoivent pas de pensions de retraite, bien que la vie des camps ait pu diminuer considérablement leur aptitude au travail. La commission devra donc intervenir afin de procurer des occupations paisibles à tous les volontaires congédiés, et de les ramener, sans secousse trop douloureuse pour eux, dans le sein de la société civile. L'expérience que les membres de la commission acquièrent graduellement leur permettra d'agir de la manière la plus sage à cet égard; en tout cas, ils se sont déjà très fortement prononcés contre la création d'hospices imités des hôtels d'invalides fondés en Europe. Soutenus dans leur avis par l'opinion générale des Américains, ils prétendent, à tort ou à raison, que toute agglomération d'hommes oisifs devient fatalement un foyer de démoralisation, et qu'elle engendre des habitudes de paresse très fâcheuses dans un pays où tous les citoyens ont jusqu'à ce jour demandé leur subsistance au travail; ils conseillent au soldat mutilé de rentrer dans le sein de sa famille et d'employer à une tâche utile le reste de ses forces au lieu de consentir à mener dans quelque grande cité une vie de désœuvrement et d'ennui. Toutefois, si la commission sanitaire s'interdit de fonder des hospices, en revanche elle s'occupe d'autant plus de construire des hôpitaux et d'améliorer le service de ceux qui existent déjà. Récemment elle a fait bâtir un *home* sur la côte orientale de la Floride, dans la ville de Saint-Augustin, qui est le Cannes de l'Amérique; c'est là qu'elle envoie les soldats attaqués de maladies de poitrine, afin de les guérir, ou du moins de prolonger leur vie.

Ainsi l'œuvre entreprise par les patriotes dévoués qui ont institué la commission de santé doit se maintenir tant qu'il y aura, par suite de la guerre civile, des blessés et des malades à soigner, des misérables à secourir. Il faut qu'elle dure jusqu'à ce qu'elle ait fait disparaître toutes les traces matérielles de l'effroyable crise qui coûte à l'Amérique un si grand nombre de ses enfans. C'est là une œuvre immense; mais ce qu'il a été donné à la commission d'accomplir déjà est un gage certain du succès futur. Les faits que nous avons brièvement exposés ont par eux-mêmes une singulière éloquence, ils peuvent servir à rectifier bien des idées fausses, à renverser bien des assertions dépourvues de preuves. En présence de ces faits, est-il un homme de bonne foi qui puisse répéter naïvement que la guerre n'est pas sanctionnée par la grande masse de la nation américaine, et que l'armée du nord est composée de mercenaires? Non sans doute. Il serait déjà très étrange que dans un pays où le pou-

voir central tire son existence et sa force de l'assentiment des citoyens, le président eût pu conquérir soudain la toute-puissance nécessaire pour asservir complétement le peuple et le lancer dans l'une des guerres les plus sanglantes des temps modernes; mais il serait encore plus étonnant que les associations libres formées pour encourager le gouvernement, pour l'aider dans sa tâche et fortifier ses armées, eussent pris leur origine au milieu d'une nation d'esclaves. Loin d'être réprouvée par la masse du peuple, la guerre entreprise pour le rétablissement de l'Union est au contraire tellement nationale que les femmes, patriotes non moins zélées que les hommes, prennent indirectement part à la lutte en s'occupant de la santé des troupes. Ce sont elles qui pleurent le plus tristement les morts et qui souffrent le plus de tous les fléaux amenés par la guerre; mais si elles ne peuvent s'étourdir, comme les hommes, par l'excitation du combat, du moins peuvent-elles se consoler et s'affermir dans leur foi patriotique par le travail et le dévouement. Leur mission, toute de charité, n'éveille pas, comme l'histoire des batailles, l'attention du monde entier : elles n'ont pas songé, comme les soldats, à se couvrir de gloire; mais elles n'en ont pas moins accompli leur œuvre d'une manière admirable, ainsi que le prouvent les résultats immenses obtenus par cette commission sanitaire qu'elles ont fondée et qu'elles soutiennent de leurs présens. Qu'on ne s'y trompe pas : une des principales forces des États-Unis, c'est le patriotisme des femmes. L'opinion publique des Américains n'est pas, comme celle des Français, l'opinion d'un sexe seulement.

Ce même esprit d'initiative individuelle qui, en se manifestant sur tous les points du territoire à la fois, a pu consolider si fortement près d'un million de volontaires sous la main du gouvernement, aura tôt ou tard à remplir une mission tout opposée, celle de faire licencier les troupes et d'éviter ainsi à la république le fléau des armées permanentes. Ce fléau est à juste titre le plus redouté de tous ceux qui menacent la prospérité future de l'Amérique, et c'est précisément afin de le rendre impossible que les ardens patriotes poussent avec tant d'acharnement à la continuation de la guerre et à la conquête de tous les états séparés. En effet, les armées ne peuvent être licenciées avant que les populations de l'ancienne république aient reconnu les mêmes lois et que la société tout entière soit réorganisée sur la base du travail libre : deux nations, l'une démocratique, l'autre régie par une aristocratie patriarcale, ne sauraient se partager en paix une contrée qui est évidemment destinée par la nature à devenir la patrie d'un seul peuple, et la limite, s'il était possible d'en tracer une, se hérisserait immédiatement de forteresses et de redoutes, se peuplerait de douaniers, de soldats et de

gendarmes comme les frontières des états d'Europe. Afin de conjurer ce malheur, le peuple américain, représenté par le congrès et par les diverses législatures, confère au président des pouvoirs exceptionnels; il lui offre les immenses ressources que procurent un budget annuel de plusieurs milliards, une armée de plusieurs centaines de milliers d'hommes, une flotte de cinq cents navires. Entre des mains iniques, ce serait là une formidable puissance; même confiée à un homme honnête comme l'est le président Lincoln, elle pourrait devenir très dangereuse pour les libertés de la république en permettant à l'administration d'user de la force brutale. Heureusement l'armée, composée en grande majorité de soldats volontaires, ne s'est point séparée de la masse du peuple, et celui-ci de son côté n'a cessé de se rendre utile aux soldats et de leur témoigner sa sollicitude par l'entremise de la commission sanitaire. Les citoyens qui considèrent comme leur devoir de contrôler la gestion du gouvernement dans l'économie des armées, de le remplacer au besoin pour soigner les blessés, de faire la police des camps, de plaider contre lui pour l'obliger à rendre justice au soldat lésé dans ses droits, ne sont pas hommes à laisser attenter à leurs libertés par le pouvoir. En se faisant aimer par les volontaires comme les vrais représentans de la nation, en se constituant leurs défenseurs, ils rendent impossibles ces révolutions de prétoriens qui exercent une influence tellement fatale à la prospérité de quelques républiques hispano-américaines. L'initiative personnelle, même appliquée à consolider les forces nationales, tel est le remède souverain contre la prépondérance de l'élément militaire. Que le citoyen, tout en venant au secours de la constitution menacée par les rebelles, reste debout devant l'état, et avec lui se maintiendra la liberté.

ÉLISÉE RECLUS.

L'EXPÉDITION

DE COCHINCHINE

ET

LA POLITIQUE FRANÇAISE DANS L'EXTRÊME ORIENT

L'opinion publique dans ces dernières années s'est vivement prononcée contre les expéditions lointaines. Après notre intervention en Chine, notre guerre du Mexique, notre occupation de la Basse-Cochinchine, on s'est inquiété des charges que ces opérations imposaient à nos finances. On s'est demandé si elles étaient justifiées par un intérêt national, si elles étendraient notre influence dans le monde, si, le but une fois atteint, elles nous dédommageraient suffisamment des embarras et des difficultés qu'on aurait rencontrés dans l'exécution. Il appartient sans doute au gouvernement d'un grand état de concevoir de vastes desseins et de montrer qu'il sait et peut les accomplir : il étend ainsi son prestige et entretient la bonne opinion qu'on a dans le monde de son habileté et de ses ressources; mais, pour que cette initiative soit utile, il faut qu'elle soit opportune et qu'elle n'ait pas à craindre d'être entravée dans son action par des événemens qui viendraient impérieusement réclamer toute la sollicitude du pays. Si l'on en doutait, qu'on se reporte à une époque qui n'est pas encore bien éloignée. La conquête de l'Algérie fut un legs glorieux de la restauration au gouvernement de 1830. Ceux qui l'entreprirent ne soupçonnaient pas qu'à peine l'aurait-elle entamée, la France verrait éclater une révolution qui susciterait à son gouvernement toutes les difficultés intérieures et extérieures dont un établissement nouveau est toujours assailli.

Nous fûmes pendant plusieurs années obligés de pourvoir en même temps aux opérations militaires que la résistance des Arabes rendait nécessaires et au déploiement de forces que l'attitude malveillante des puissances européennes nous faisait un devoir de leur opposer. Nul ne saurait dire les embarras créés par une telle situation à notre politique générale, lorsque nous eûmes à fonder une Belgique indépendante, et plus tard, lorsqu'exclus du règlement de la question d'Orient, nous eûmes à reconquérir notre place dans le concert européen. Et cependant l'Algérie était à nos portes; une escadre nombreuse, que nous tenions constamment à la voile ou feux allumés, pouvait, comme un pont jeté d'une rive à l'autre de l'océan, servir à renforcer notre armée ou à la ramener sur le territoire français.

Par sa position de grande puissance européenne, la France a plus besoin de réunir ses forces que de les épandre au dehors. A moins de faillir à sa mission, elle doit se tenir prête à faire face à toutes les éventualités de la politique continentale. Manquer à ce devoir dans l'état présent de l'Europe serait une folie qui compromettrait non-seulement la renommée de nos hommes d'état, mais aussi, ce qui nous importe plus, la dignité et la puissance de notre pays. Que de raisons il faudrait ajouter à ces considérations d'un ordre supérieur, si l'on voulait entrer dans quelques détails sur les moyens de faire réussir ces expéditions lointaines! Elles demandent un plan fortement conçu, un esprit de suite, une prévoyance et une persévérance qu'aucun événement ne peut surprendre. Elles demandent plus encore, le concours de l'opinion publique, l'assistance d'une population animée de la même ambition que le gouvernement, prête à toujours associer son industrie, son commerce, ses capitaux, à la réalisation de ses projets. Ce concours, comment peut-il l'obtenir? En faisant appel au pays, en lui communiquant ses convictions au moyen de la presse, de la tribune et de la libre discussion. A qui contesterait l'efficacité des institutions libres en pareil cas, c'est encore l'exemple de l'Algérie qu'il y aurait à citer. L'entreprise commencée en 1830 sur le sol africain était grande et hérissée de difficultés; il y fallait de lourds sacrifices, beaucoup de temps, de longs et persévérans efforts. On sait à quelles conditions elle a réussi. Dès les premières opérations, le but a été loyalement signalé à la France : c'était la prise de possession et la colonisation d'un vaste territoire. Pendant plusieurs années, et sous l'influence d'événemens tour à tour favorables et contraires, l'entreprise a été soutenue et combattue en pleine liberté, et nous avons successivement entendu poser dans les délibérations parlementaires tantôt la question de l'abandon, tantôt celle de l'occupation restreinte, enfin celle de l'exten-

sion jusqu'au désert de notre domination. Le gouvernement, loin de s'effrayer de cette controverse, s'y mêlait résolûment. Ce labeur de tous les jours était rude pour les ministres, mais il n'était pas sans gloire; ils gagnaient ainsi à leurs convictions le sentiment public, rendaient l'œuvre populaire et bientôt tout à fait nationale. Ainsi l'une des plus belles pages du gouvernement de 1830 nous enseigne quel puissant concours les expéditions lointaines peuvent trouver dans la publicité et la libre discussion. Peut-être en sera-t-on mieux convaincu encore après avoir lu l'étude qui va suivre d'une entreprise tentée dans des conditions bien différentes, l'expédition de Cochinchine.

I.

En 1858, la guerre de Chine, où notre drapeau flottait à côté de celui de la Grande-Bretagne, accomplissait sa première phase. Les forts du Peï-ho tombaient au pouvoir des armées alliées, et le traité de Tien-tsin était signé. La paix avec le Céleste-Empire semblait assurée. On ne prévoyait pas que la mauvaise foi de la cour de Pékin provoquerait la reprise des hostilités quelques mois plus tard, et que nous serions conduits par d'impérieuses exigences jusque dans la capitale du gouvernement qu'il était devenu nécessaire de châtier. C'est entre les deux périodes de la guerre de Chine séparées par la signature du traité de Tien-tsin que le gouvernement français songea aux griefs qu'il avait contre le royaume d'Annam. La cour de Hué avait exercé la plus cruelle persécution non-seulement contre les indigènes qui avaient embrassé la religion chrétienne, mais aussi contre les missionnaires étrangers, sans aucun respect de leur nationalité. Mgr Diaz, évêque du Tonquin, après avoir subi un long emprisonnement, avait expiré le 20 juillet 1857 dans d'odieux supplices, martyr de son saint apostolat. Les missionnaires français et espagnols répandus en Cochinchine avaient adressé à Paris et à Madrid les plaintes les plus vives et réclamé la protection des deux gouvernemens catholiques bien plus pour la religion, dont ils étaient les soldats dévoués, que pour leur vie, qu'ils étaient prêts à sacrifier à l'exemple de leur glorieux évêque. Nous avions essayé à plusieurs reprises quelques démarches auprès du gouvernement d'Annam, nous lui avions demandé des réparations pour le passé et des garanties pour l'avenir; mais il avait refusé d'entrer en négociation avec nous et avait accueilli à coups de canon le navire qui portait le représentant de la France. C'est dans ces circonstances que l'ordre fut donné à l'amiral Rigault de Genouilly, qui commandait notre station navale en Chine, de diriger

ses vaisseaux contre les Annamites pour les obliger à nous accorder pleine satisfaction. L'Espagne joignit à notre expédition un contingent de troupes tiré de Manille.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter ici en détail les opérations militaires qui s'exécutèrent en Cochinchine (1) et se prolongèrent de 1858 à 1863. Il nous suffira de dire que nos soldats, sous la conduite des amiraux Rigault de Genouilly, Page, Charner et Bonard, qui les commandèrent successivement, furent, par leur courage, leur patience et leur fermeté, les dignes émules des vainqueurs de Sébastopol et de Solferino. Ce qu'il nous importe de savoir, ce n'est pas comment la guerre a été faite, mais quelle politique dirigeait nos mouvemens. L'amiral Rigault de Genouilly avait-il des instructions précises? Connaissait-il le but qu'il devait atteindre? Avait-on conçu à Paris la pensée de profiter de l'occasion qu'offrait l'insolente obstination du roi d'Annam pour s'emparer d'une partie de ses états et y fonder un établissement sous la souveraineté de la France? Et si cette résolution était prise, l'avait-on préparée par une étude des lieux, des difficultés et des obstacles que nous pouvions rencontrer? Avait-on mesuré à l'avance la portée des efforts et l'importance des sacrifices qu'exigeait une pareille entreprise?

Les documens que nous avons consultés diffèrent sur la réponse qu'il faudrait donner à ces questions. Les uns établissent qu'à l'origine nos forces navales ne se rendaient sur les côtes de Cochinchine que pour donner, par une démonstration militaire, un appui moral à la cause des missionnaires persécutés et amener le gouvernement d'Annam à quelque convention qui garantît la libre propagande de la religion catholique et les droits de l'humanité. D'autres documens au contraire feraient croire que les ordres donnés à l'amiral Rigault de Genouilly émanaient d'une laborieuse réflexion, et tendaient à réaliser un projet savamment conçu. — Prendre une position dans l'extrême Orient, c'était renouer la chaîne de nos traditions, rester fidèle à une politique nationale que s'étaient transmise à travers les révolutions les différens gouvernemens qui se sont succédé en France.

Quelle était donc cette politique nationale? et de quelles traditions s'agissait-il? On rappelait qu'en 1787 George Pigneau de Behaine, évêque d'Adras, après avoir recueilli, au milieu des guerres civiles, Gia-long, l'héritier légitime du trône d'Annam, était venu solliciter l'appui de la cour de Versaille pour son royal protégé, qu'en qualité de ministre de ce prétendant il avait signé avec M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères de Louis XVI, un traité

(1) On trouvera un récit de ces opérations dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1862.

par lequel le roi de Cochinchine, — en échange d'un corps auxiliaire français mis à sa disposition, — cédait à la France la péninsule de Tourane et l'île de Poulo-condor, et accordait à notre commerce et à notre marine marchande des immunités dont ne jouiraient pas dans ses états les autres nations. L'évêque d'Adras tira de ce traité une grande autorité, et, aidé de quelques Français dont les noms ne sont pas oubliés en Cochinchine, parvint, après bien des luttes suivies de vicissitudes diverses, à faire triompher la cause de son client Gia-long. Un tel précédent gardait-il quelque importance? Ce qui est certain, c'est qu'en 1857 le gouvernement avait soumis le traité signé par l'évêque d'Adras et M. de Montmorin à l'examen d'une commission (1) qui, après une longue et patiente investigation, s'était vue forcée de reconnaître que la France, détournée par les événemens de la révolution de 1789, n'avait pas exécuté les principales dispositions de ce traité, et qu'en conséquence l'on devait le considérer comme nul et non avenu. On rappelait aussi qu'en 1843 l'amiral Cécile, accompagnant la mission de M. de Lagrené, avait été chargé, de concert avec lui, de chercher dans l'extrême Orient un point où, à l'abri de notre pavillon, notre commerce et notre marine trouveraient une protection permanente. On citait les instructions de M. Guizot, alors ministre des affaires étrangères, qui disait : « Il ne convient pas à la France d'être absente dans une si grande partie du monde où déjà les autres nations de l'Europe ont pris pied. Il ne faut pas, en cas d'avaries, que nos bâtimens ne puissent se réparer que dans la colonie portugaise de Macao, dans le port anglais de Hong-kong ou à l'arsenal de Cavite, dans l'île espagnole de Luçon (2). » Ces instructions, empreintes d'une louable prudence, excluaient, dans le choix à faire, toute possession d'un territoire étendu et qui nous aurait entraînés à des luttes incessantes avec de nombreuses populations. Elles recommandaient la préférence pour une île où il nous serait facile de nous maintenir en paix, éloignés de tout voisinage hostile, dans des conditions favorables de salubrité et de ravitaillement. M. de Lagrené et l'amiral Cécile, pour l'exécution de ce programme, avaient jeté les yeux sur l'île de Basilan, située près de Mindanao, à l'extrémité de l'archipel de Soulou (3). Ils y débarquèrent même des forces et obtinrent un

(1) Cette commission était ainsi composée : le baron Brenier, ministre plénipotentiaire, président; M. Cintrat, directeur au département des affaires étrangères; le contre-amiral Fourichon, Fleury, directeur au ministère du commerce; Jaurès, capitaine de vaisseau; de Mofras, secrétaire.

(2) Ces instructions se trouvent *in extenso* dans l'introduction de l'ouvrage de M. Laurens Oliphant sur la mission du comte d'Elgin. Paris 1860.

(3) Voyez sur notre visite à Basilan un article de M. C. Lavollée dans la *Revue* du 1er août 1853.

traité de cession du sultan de Soulou; mais aussitôt le gouverneur des Philippines avait protesté contre cet acte en invoquant de prétendus droits de souveraineté de l'Espagne, et le cabinet de Madrid l'avait vivement appuyé. M. Guizot, occupé de la négociation si difficile et si délicate des mariages espagnols, crut bon de subordonner la petite politique à la grande, et se résigna pour le moment à laisser tomber ce sujet de contestation.

Telles sont les deux explications qu'on donne de nos premières opérations en Cochinchine. Sans se prononcer encore pour l'une ou pour l'autre, il est permis de croire, si l'on tient compte des actes de l'amiral Rigault de Genouilly, que tout d'abord nos visées n'étaient pas très ambitieuses. L'amiral dirige les forces qu'il commande sur la baie de Tourane, s'en empare, détruit les deux forts qui la défendent, et se rend maître de la presqu'île de Champ-Callao. Son intention est d'agir sur Hué, capitale de la Cochinchine, située à quinze lieues de Tourane et à six lieues de la mer, et à laquelle on arrive par une rivière obstruée de bancs de sable. Le brave amiral avait espéré conduire ses canonnières au moyen de cette rivière devant Hué, et contraindre le roi Tu-duc, sous le feu de ses canons, à traiter avec lui; mais la mousson du nord-est rendait cette opération hasardeuse, et une expédition par terre, avec le peu de soldats dont il disposait, n'était pas praticable. Bientôt il dut former un autre projet. Il était entouré de missionnaires européens qui, malgré un long séjour dans le pays, avaient sur l'esprit des habitans les plus étranges illusions. Ils lui disaient, avec une confiance qu'ils voulaient lui faire partager, que le peuple annamite était tellement fatigué du joug qui pesait sur lui qu'à notre apparition il se soulèverait et nous recevrait en libérateurs. Les combats que nous avions été obligés de livrer à Tourane ne devaient pas donner de crédit à ce langage; mais on assurait à l'amiral que, sur un autre point de la côte, nous rencontrerions un tout autre accueil. La population chrétienne répandue autour de Saïgon et dont nous aurions l'appui, la salubrité relative de la Basse-Cochinchine, les nombreux cours d'eau qui la sillonnent dans tous les sens favorables aux opérations militaires, la facilité que nous y trouverions d'affamer la capitale en interceptant les approvisionnemens de riz qu'elle tire de cette partie du royaume, enfin cette circonstance que la mousson de nord-est, contraire pour aller de Tourane à Hué, serait propice pour se rendre à Saïgon, ces diverses considérations déterminèrent l'amiral Rigault de Genouilly à abandonner Tourane et à se diriger vers la Basse-Cochinchine (1). Notre expédition ne suivait donc pas un plan arrêté à l'avance; elle subissait l'influence des événemens.

(1) Tourane fut évacué le 7 février 1859.

Nous ne trouvâmes pas aux approches de Saïgon les auxiliaires qu'on nous avait promis. La portion du peuple qui a embrassé le christianisme se compose de gens misérables, sans énergie et sans influence, engourdis dans leur abjection, et qui tremblent devant les mandarins. Quant aux Annamites non convertis, ils forment la grande majorité de la population; ils sont liés entre eux par les anneaux d'une forte hiérarchie qui, de degré en degré, anime de la même pensée et entraîne dans le même mouvement depuis le plus humble jusqu'au souverain. Attachés à leurs usages, façonnés à une discipline rigoureuse, rompus à une aveugle soumission, élevés dès leur enfance à considérer les Européens comme des barbares, ils se montrèrent tout d'abord hostiles et décidés à ne voir en nous que des envahisseurs.

Saïgon était défendue par deux forts et une citadelle formidable, construite à la fin du siècle dernier par les Français qui avaient accompagné l'évêque d'Adras. Les rives du fleuve qui conduit à cette ville étaient garnies de forts et d'estacades reliées par des barres de fer et armées de batteries. L'amiral n'hésita point à attaquer tous ces obstacles échelonnés, et sous son vigoureux commandement nos soldats, malgré une vive résistance, les eurent bientôt brisés. Cet événement s'accomplit sans causer la moindre émotion au gouvernement annamite. Son armée se replia et se concentra à 4 kilomètres de Saïgon, à Ki-hoa, dans une attitude qui prouvait que ses pertes ne l'avaient pas découragée. En même temps, du côté de Tourane, les troupes de Tu-duc faisaient un mouvement offensif et exécutaient à l'embouchure de la rivière, au sud de la baie, une série de travaux d'approche pour prévenir toute tentative de nos troupes contre cette position. L'amiral eut donc à livrer de nouveaux combats dans la province de Saïgon et devant Tourane pour forcer les Cochinchinois à battre définitivement en retraite sur leur capitale. Encore une fois cependant nous dûmes abandonner Tourane, une partie de nos forces ayant été rappelées à notre station de Chine pour exécuter la seconde campagne qui mena nos armes victorieuses à Pékin. Nous restâmes à Saïgon avec sept cents hommes.

Pendant deux ans, c'est-à-dire jusqu'à la conclusion de la paix avec le Céleste-Empire, cette poignée de Français tint en échec l'armée annamite, qui s'efforçait de l'enfermer dans la ville et de couper toutes les communications. Le contre-amiral Page, sur ces entrefaites, arriva de France pour succéder dans le commandement à l'amiral Rigault de Genouilly. Il connaissait la pensée du gouvernement français. Il ne s'agissait point de conquête alors, on ne voulait point fonder en Cochinchine un grand établissement. Quoi qu'on ait prétendu depuis, les instructions données à cet officier-général étaient plus modestes. Elles lui permettaient de proposer à

la cour de Hué un traité sans indemnité pécuniaire, sans cession de territoire, mais stipulant la liberté pour nos missionnaires d'enseigner leur religion à des conditions qui ne troubleraient pas l'administration annamite, stipulant aussi la résidence de consuls français dans trois ports de la Cochinchine et l'envoi tous les trois ans à Hué d'un chargé d'affaires de France.

Une négociation s'entama sur ces bases; mais le plénipotentiaire de Tu-duc ne s'étudia qu'à soulever toute sorte de difficultés pour ne pas signer un traité qui devait le compromettre aux yeux de son gouvernement, tant il le savait convaincu que nous serions trop heureux de reprendre la mer sans coup férir. Cette situation équivoque se prolongeait quand la paix avec la Chine permit à l'amiral Charner, qui commandait nos forces navales, d'en ramener une partie en Cochinchine. Il recommença les hostilités, débloqua Saïgon, s'empara de la province entière de Gia-dinh, dont cette ville est la capitale, et, peu de temps après, de la province de Mitho. Alors un second essai de négociation eut lieu, mais sans plus de succès que le premier, et l'amiral Bonard, qui vint prendre le commandement, continuant la guerre, poussa notre conquête, et l'étendit à une troisième province, celle de Bien-hoa. « Par la force des événemens, dit un rapport officiel, le but qu'on s'était proposé se trouvait donc singulièrement dépassé, et nous devenions des conquérans là où nous étions allés dans le principe pour redresser simplement des griefs. »

Ces coups répétés ébranlèrent enfin le roi Tu-duc : il se décide à demander la paix. L'amiral Bonard saisit cette occasion attendue depuis si longtemps; mais, défiant encore, il envoie à Hué le bateau à vapeur le *Forbin* pour s'assurer que les dispositions du gouvernement annamite sont sérieuses, ou sinon pour intercepter les arrivages de riz dans la capitale. Sommé de s'expliquer, le roi reconnaît qu'il n'est plus possible de continuer le jeu des précédentes négociations, et charge son ministre des rites et son ministre des armes d'aller à Saïgon, où le 5 juin 1862 ils signent un traité avec le représentant de l'empereur des Français. Il convient de rappeler les principales dispositions de ce traité :

« Les sujets des deux nations de France et d'Espagne pourront exercer le culte chrétien dans le royaume d'Annam, et les sujets de ce royaume, sans distinction, qui désireront embrasser la religion chrétienne, le pourront librement et sans contrainte; mais on ne forcera pas à se faire chrétiens ceux qui n'en auront pas le désir.

« Les trois provinces complètes de Bien-hoa, de Gia-dinh et de Dinh-tuong (Mitho), ainsi que l'île de Poulo-condor, sont entièrement cédées en toute souveraineté à l'empereur des Français.

« En outre les commerçans français pourront librement commercer et

circuler sur des bâtimens, quels qu'ils soient, dans le grand fleuve du Cambodge et dans tous les bras de ce fleuve; il en sera de même pour les bâtimens de guerre français envoyés en surveillance dans ce même fleuve ou dans ses affluens.

« Les sujets de l'empire de France et du royaume d'Espagne pourront librement commercer dans les trois ports de Tourane, de Balat et de Quang-an.

« La paix étant faite, s'il y a quelques affaires importantes à traiter, les trois souverains pourront envoyer des représentans pour traiter ces affaires dans une des trois capitales (1). »

Cet acte diplomatique nous créait un nouveau rôle en Cochinchine et nous imposait des obligations. Par notre souveraineté substituée à celle du roi d'Annam sur un territoire étendu, nous prenions envers nous-mêmes et nos nouveaux sujets l'engagement de les faire jouir des bienfaits d'une civilisation supérieure à celle qu'ils connaissaient, de développer leur bien-être, de garantir leur sécurité. Notre premier soin devait être d'inspirer aux Annamites une confiance absolue dans notre résolution de conserver à tout jamais à la couronne de France le territoire que nous avions conquis. Notre évacuation de Tourane les disposait à nous considérer comme installés passagèrement dans leur pays et prêts à l'abandonner au moindre revers ou embarras. Ils n'ignoraient pas que la cour de Hué, en signant le traité, avait cédé à nos menaces et qu'elle nourrissait l'arrière-pensée de saisir la première occasion qui se présenterait de reprendre le territoire dont elle nous avait fait la cession. Tant que cette éventualité s'offrirait à leur imagination, nous ne pouvions compter sur leur fidélité. Malgré la paix, les chrétiens, soupçonnés de nous avoir appelés en Cochinchine, étaient à leurs yeux coupables de rébellion envers leur souverain, et méritaient pour ce crime, le plus grand de tous, les châtimens les plus terribles. Les Annamites, qui avaient vu périr sur les bûchers des centaines de ces malheureux accusés de trahison, conservaient de ce spectacle une profonde impression de terreur, et ne voulaient point s'exposer à la vengeance de Tu-duc, qui leur apparaissait menaçante dans un avenir prochain. Cette situation présentait donc de grandes difficultés, les unes morales, les autres matérielles; mais, avant d'examiner ce qu'on a fait pour les résoudre, il importe de connaître le théâtre où la France avait à déployer son habileté et sa puissance.

(1) Dans les négociations qui amenèrent la signature de ce traité, les ministres de Tu-duc, en examinant les pleins pouvoirs de l'amiral Bonard, ne manquèrent pas de faire observer qu'il était au moins étrange qu'il exigeât une cession de territoire quand les instructions qui y étaient jointes ne demandaient que le redressement de nos griefs et la protection des missionnaires.

Les trois provinces que nous venions, à une si grande distance, d'englober dans l'empire français avaient une haute importance, tant sous le rapport topographique que sous le rapport de leur richesse territoriale. Elles composaient dans le royaume annamite une sorte de vice-royauté et prenaient ensemble le nom de Gia-dinh ou Basse-Cochinchine, appliqué plus tard spécialement à la province dont Saïgon était le chef-lieu. Des frontières naturelles encadrent et protégent tout ce territoire. Du côté de l'est et du nord, notre nouvelle possession est bornée par une chaîne de montagnes qui permet de la garantir de toute attaque. Le danger ne lui pourrait venir que du côté de la mer, où le pays est plat; mais le feu de nos canonnières aurait bientôt raison des assaillans. Les limites à l'ouest et au sud sont le Cambodge et la mer; mais, grâce aux rivières et aux affluens qui y facilitent la défense, les périls du dedans et du dehors ne sont guère à craindre.

La superficie totale de ce territoire peut être évaluée à seize cents lieues carrées; le chiffre de la population s'élève à près d'un million d'âmes. Deux fleuves, le Donnaï et le Cambodge, et des canaux creusés par l'homme ou la nature relient entre elles les trois provinces et y entretiennent la fertilité. Saïgon, la ville la plus importante de cette partie du royaume d'Annam, est le siége de notre gouvernement. On y arrive de l'extérieur par le cap Saint-Jacques, merveilleusement placé pour défendre le Donnaï, qui mène à notre établissement. La montagne de Gand-rai, à laquelle ce nom de Saint-Jacques a été donné, se découpe en un croissant dont les deux pointes, s'étendant au large dans la mer, forment une enceinte semi-circulaire où les flots viennent dormir. C'est la baie de Vimg-tan, où des flottes pourraient mouiller et trouveraient un excellent port; il n'y existe ni bancs de sable, ni écueils, ni roches, et les bâtimens y séjournent en toute saison sans redouter les coups de vent. De ce mouillage, on pénètre dans l'embouchure du Donnaï, très beau fleuve qui, sur un parcours de quatre-vingts milles, peut porter les navires du plus fort tonnage. Ses rives échancrées s'ouvrent çà et là pour donner issue à de nombreux cours d'eau (*arroyos*) qui se déversent dans son lit. Ce sont des routes naturelles au moyen desquelles on pénètre dans l'intérieur des terres. Saïgon est dans une position admirable. En communication avec la mer, dont elle n'est éloignée que d'une quinzaine de lieues, la ville est rattachée à Mitho et à Bienhoa, chefs-lieux des deux autres provinces acquises à la France, par deux bras du Donnaï, s'étendant l'un à l'est, l'autre à l'ouest. Elle se relie par un canal à l'embouchure du grand fleuve du Cambodge, qui déploie ses rameaux comme les doigts d'une main colossale ouverte pour le transport et l'échange des produits. Ainsi le siége

de notre établissement est dans des conditions excellentes pour devenir le centre d'un grand mouvement commercial avec l'intérieur du pays et entretenir des relations directes avec les états de l'Indo-Chine et de l'Europe.

Les habitans de la Basse-Cochinchine sont d'un caractère doux et timide: ils plient facilement sous la main qui les gouverne. Habitués à la dure discipline des mandarins, ils ont perdu jusqu'au sentiment de la servitude, et nul joug ne leur semble lourd. Deux élémens étrangers se mêlent à cette population et la modifient heureusement : l'un se compose de Chinois, l'autre de Malais. Les Chinois sont actifs et intelligens, avides d'accroître leur bien-être au prix des travaux les plus pénibles. Leurs défauts comme leurs qualités les portent au commerce, et ils s'y livrent avec une ardeur passionnée. Les Malais, d'un naturel violent, aiment les occupations où leur énergie se déploie; venus de contrées maritimes, ils conservent la vocation des insulaires pour la navigation. Ils retournent volontiers à leur premier métier de pirates plutôt que de rester dans l'oisiveté.

On se tromperait étrangement si on croyait que la Basse-Cochinchine est plongée dans la barbarie. Elle jouit au contraire d'une civilisation qui, sans répondre aux idées que ce mot fait naître dans l'esprit des Européens, n'en est pas moins réelle à un certain degré. Sous ce rapport, le royaume d'Annam se rapproche beaucoup de la Chine, avec laquelle ses relations de voisinage le mettent journellement en contact. Les Annamites sont sectateurs de Bouddha, mais ils n'ont en réalité aucune foi sérieuse, et ils ignorent pour la plupar les dogmes du bouddhisme. Ils sont superstitieux et invoquent la protection de génies dont ils se croient volontiers entourés. Leur imagination s'est créé un monde de fées auxquelles ils prêtent un pouvoir surhumain, et dont l'intervention sert de thème à une foule de légendes populaires qu'ils se transmettent de génération en génération. Les missionnaires européens qui ont porté leur apostolat à travers tant de périls dans cette contrée lointaine n'en affirment pas moins que les Annamites sont merveilleusement disposés à recevoir les salutaires enseignemens de la religion chrétienne.

Comme en Chine, l'instruction est le premier titre de distinction dans la société annamite. L'autorité appartient aux plus instruits. Tous les fonctionnaires civils et militaires sont gradués. L'avancement est subordonné à des concours littéraires pour les mandarins civils et à des exercices physiques pour les chefs militaires. Tout bachelier peut devenir fonctionnaire, tout licencié l'est de droit, sauf l'épreuve d'un examen préalable dans les bureaux de la haute administration. La société annamite est constituée d'après un cadre

hiérarchique dont toutes les parties sont solidement liées. Ainsi tous les emplois sont occupés par neuf catégories de gradués, chacune se dédoublant pour former deux classes. Les offices d'huissiers, de lettrés, d'écrivains, de fournisseurs du gouvernement, d'officiers militaires des contingens provinciaux, de chefs de canton, de maires, sont réservés aux gens du peuple, qui font partie des huitième et neuvième classes de gradués, quand par leurs services ils ont mérité quelque récompense. — Les ministres, les commandans militaires, les gouverneurs, les grands mandarins, sont pris dans les premier et deuxième degrés de gradués. Six ministres se partagent l'administration du royaume : ce sont les ministres de l'intérieur, des finances, des rites ou cultes, de l'armée, des peines et des travaux publics. Un tribunal suprême ou cour d'appel siége dans la capitale sous la présidence d'un haut personnage. Ce tribunal est un comice où sont convoqués les princes, ministres, grands mandarins civils et militaires, pour entendre les réclamations et les plaintes et y faire droit.

Le royaume d'Annam possède une armée régulière et permanente qui a son mode de recrutement, en outre une milice locale qu'on lève dans les provinces selon les besoins de l'état de guerre ou de paix, mais ordinairement pour les défendre des exactions des pirates ou des irruptions des gens des montagnes (*moï*). Son système financier se traduit en impôts de diverses sortes portant les uns sur les personnes, les autres sur les produits de la terre, en taxes sur quelques métiers et professions, et en contributions pour le service militaire. Cette organisation, on le voit, ne le cède en rien à celle de beaucoup d'états européens. La perception de ces impôts se fait en argent ou en nature : elle est confiée aux autorités locales, qui, par une combinaison ingénieuse, sont intéressées à lui faire produire le plus possible, parce que l'excédant de la quotité de recettes due au trésor royal reste à leur disposition et leur permet de pourvoir aux besoins de la localité.

La division territoriale de la province comprenait, avant l'occupation française, des centres de population de diverse importance, correspondant à nos départemens, à nos arrondissemens, à nos cantons et à nos communes. Chacune de ces circonscriptions avait à sa tête un fonctionnaire d'un grade proportionné à son étendue, et qui était chargé de l'administrer civilement et judiciairement (1). Le système communal est resté fortement constitué. La commune est régie par trois fonctionnaires, dont deux, élus par les notables,

(1) Le *phu* ou préfet avait sous ses ordres un *huyen* ou sous-préfet; chaque *phu* administre deux arrondissemens, dont l'un par lui-même directement, l'autre par l'entremise de son sous-préfet.

n'ont aucune responsabilité et sont de simples conseillers. Le troisième reçoit son investiture du roi, et remplit des fonctions analogues à celles d'un maire : il fait exécuter les ordres des mandarins, s'occupe de la rentrée de l'impôt, concourt au recrutement de l'armée et répond de la tranquillité publique. Les Annamites ont un cadastre. Il existe dans chaque commune un registre qui contient la division de son territoire, le nom des propriétaires, avec la désignation et l'espèce de terres qu'ils possèdent. Dans cette nomenclature, on classe d'une façon distincte les champs de riz, les jardins, les terrains bâtis ou d'agrément, ceux qui sont incultes ou destinés à un usage public, tels que les cimetières et les pagodes.

Les habitans de la Cochinchine sont particulièrement adonnés à l'agriculture. Le gouvernement les excite d'ailleurs au travail, et des inspecteurs veillent à ce que les champs ne soient pas laissés en jachère. Peu de soins suffisent pour obtenir d'abondantes récoltes. La plus importante est celle du riz. La Basse-Cochinchine en produit une telle quantité qu'elle est considérée comme le grenier du royaume. Les rizières sont favorisées par l'humidité qu'entretiennent les arroyos et les rivières qui coupent le pays en tout sens. Ces terres baignées par les eaux n'ont pas besoin d'être labourées, et rapportent 300 pour 1. Le commerce extérieur ayant été limité jusqu'à ce jour aux opérations de quelques marchands chinois, la production du sol n'a pas pris tout le développement dont elle est susceptible. De grands espaces encore incultes n'attendent que le travail de l'homme pour donner d'immenses richesses. Cette fertile contrée produit aussi la canne à sucre, les arachides, les épices, le tabac, l'indigo, la soie. Le tabac qu'on y récolte est semblable à celui de Manille. La guerre a fait abandonner la culture du mûrier; mais dans ce sol privilégié cet arbre se couvre si rapidement de ses feuilles qu'il fournit plusieurs récoltes successives. Dans les trois provinces que nous occupons, de nombreuses magnaneries témoignaient avant la guerre de l'importance qu'attachaient les Annamites à l'industrie sericicole. Toute maison de la moyenne classe ou de la classe riche possédait des métiers; le tissage de la soie était la principale occupation des femmes. Le tisserand de soie était très en faveur et jouissait de certains priviléges. Les ouvriers étaient organisés en corporations sous la direction de chefs habiles qui, par ordre du gouvernement, avaient passé quelques années à Hué à se perfectionner dans leur état. Le coton que produit la Basse-Cochinchine est de l'espèce dite à courte soie. Il est doux et soyeux, fin au toucher, et soutient la comparaison avec celui de la Louisiane. En 1860, même en pleine guerre, il s'en est fait plusieurs expéditions pour des marchés lointains. Le pays abonde aussi en essences forestières pré-

cieuses, parmi lesquelles il faut citer le teck, si recherché par les constructeurs de navires, et que les chantiers européens paient à des prix si élevés.

Tel est, dans ses traits généraux, l'aspect que présente la Basse-Cochinchine, considérée comme pays producteur. Ne nous étonnons pas qu'à la lecture des premiers rapports de nos officiers, le ministre le plus intéressé à cette entreprise lointaine, pris d'un bel enthousiasme, se soit écrié : « Ce n'est pas une colonie que nous venons d'acquérir à la France, c'est un royaume. »

II.

Le lendemain pourtant de la signature du traité du 5 juin 1862, une autre question surgit qui nous força d'ajourner la mise en valeur des fertiles territoires qu'on vient de décrire, et il fallut rentrer dans la voie diplomatique. Ordinairement la raison humaine s'étudie à dominer la force des choses; rien de pareil, on peut le dire, dans notre expédition en Cochinchine : c'est toujours la force des choses qui décide de notre conduite.

En possession des trois plus riches provinces du royaume d'Annam, nous reconnûmes bientôt qu'il nous serait difficile de les gouverner, d'assurer leurs frontières, de porter leur richesse agricole au degré d'importance qu'elles sont destinées à atteindre, si nous n'exerçions pas dans le Cambodge une influence prépondérante. On a vu quel lien étroit unit la partie du pays que nous occupons et le royaume du Cambodge. Le magnifique fleuve de ce nom, qu'alimentent trois grandes rivières, dont l'une, le Laos, a sa source dans les montagnes du Thibet, parcourt des espaces immenses qui le font considérer comme la seconde artère de l'extrême Orient (1). Il pénètre par un de ses bras jusqu'au Donnaï, qui baigne Saïgon, et par un autre se joint au canal d'Hatien, qui mène ses eaux à Mitho, chef-lieu d'une de nos provinces. Le royaume du Cambodge, après avoir joui d'une civilisation aussi complète que la Chine, est retombé dans la barbarie, et se trouve depuis deux cents ans livré à la plus affreuse anarchie. Il a tour à tour appelé sur son territoire les armées de ses voisins du royaume d'Annam et du royaume de Siam. Le gouvernement de Hué a tiré parti de ses fréquentes interventions pour prendre des sûretés, dans l'intérêt de ses provinces du sud de la Basse-Cochinchine, contre les invasions des populations du Cambodge. Il s'est fait attribuer un droit d'ingérence dans les affaires intérieures de ce malheureux pays et une suzeraineté qu'il

(1) On le compare au Yang-tse-kiang ou Fleuve-Bleu de la Chine.

exerce plus ou moins rigoureusement. Le roi du Cambodge reçoit l'investiture des mains du roi d'Annam et lui paie un tribut annuel.

Le royaume de Siam, limitrophe du Cambodge, a sur lui les mêmes prétentions, quoique son intervention ait été souvent repoussée par ses habitans. Depuis notre apparition en Cochinchine, la guerre des Annamites contre nous et plus tard les embarras de notre prise de possession ont paru de favorables circonstances aux Siamois, et ils en ont habilement profité pour annexer à leur territoire plusieurs provinces du Cambodge et s'arroger le droit de désigner seuls le souverain de ce pays. Le prince qui règne à Bang-kok n'a pas réussi, comme le roi Tu-duc, à faire reconnaître sa suzeraineté sur le Cambodge; mais il l'exerce en réalité et avec d'autant plus de vigilance qu'elle est pour lui le seul moyen de conserver les parties de ce royaume qu'il a réunies à ses états. Il entretient des agens auprès de son vassal le roi du Cambodge, qui ne fait aucun acte de souveraineté sans leur consentement.

Nous pourrions rester indifférens aux menées du gouvernement de Siam, car, livré à lui-même, il ne serait guère redoutable; mais c'est de Bang-kok que l'Angleterre surveille d'un œil jaloux les progrès de notre établissement en Cochinchine. Il n'a pas échappé à sa clairvoyance que, dans la presqu'île de l'Indo-Chine, la prépondérance appartiendrait à la nation qui commanderait les embouchures de l'un des plus admirables fleuves de l'Asie et le bassin de production le plus riche du monde. L'Angleterre s'est donc emparée du prince qui gouverne le royaume de Siam, prince de race indienne, de cette race faible qu'elle a l'habitude de manier, et elle en a fait l'instrument de son antagonisme contre nous. Aujourd'hui elle se contente de nous l'opposer pour combattre notre influence; mais dans l'avenir, si une guerre venait à éclater entre elle et nous, cette puissance ne pourrait-elle pas réunir dans le Haut-Cambodge des moyens d'attaque contre nos provinces de Mitho et de Gia-dinh? Deux démarches du gouvernement siamois nous firent bientôt un devoir d'examiner de plus près cette situation. Le représentant du roi de Siam à Houdon (1) écrivit en octobre 1862 à l'amiral Bonard pour lui demander quand il rendrait les bouches du Bassac, dans la Basse-Cochinchine, aux Cambodgiens, n'osant pas les revendiquer directement au nom de son souverain. Plus tard, le ministre des affaires étrangères de la cour de Bang-kok manifesta à l'amiral La Grandière, qui avait succédé à l'amiral Bonard, l'intention d'expédier de temps en temps à Saïgon quelques officiers siamois, et comme son gouvernement ne possédait qu'un petit nombre

(1) Capitale du Cambodge.

de bateaux à vapeur capables de doubler le cap du Cambodge, il demandait à les envoyer par les voies intérieures, par le canal d'Hatien. L'illusion n'était plus possible; il fallait aviser au moyen de déjouer ces manœuvres, dont l'habileté mal déguisée trahissait une influence européenne. Homme d'esprit et de résolution, dévoué de cœur à son œuvre, l'amiral La Grandière, entre différentes combinaisons qui pouvaient assurer l'avenir de notre établissement, adopta la suivante : reconnaître l'indépendance du Cambodge, rétablir son autonomie, le traiter en allié, et l'amener, par l'appui efficace que nous lui prêterions, à se placer de lui-même sous notre protection. L'occasion de pratiquer cette politique ne se fit pas attendre.

Un habitant du Cambodge qui avait commis un délit contre les autorités de ce royaume s'était réfugié sur notre territoire. Le ministre du roi de Siam, qui n'avait aucun droit de se mêler de cette affaire, réclama l'extradition du coupable : elle lui fut refusée par la raison que nous ne reconnaissions pas la tutelle sur le Cambodge que s'arrogeait le royaume de Siam. Loin de là, nous entendions que le Cambodge, touchant à nos frontières, restât indépendant et continuât à s'interposer entre notre propre territoire et celui de Siam; le gouvernement annamite, par la cession des trois provinces de la Basse-Cochinchine, nous avait transmis tous ses droits, parmi lesquels se trouvait celui de sa suzeraineté sur le Cambodge, exercé pendant des siècles, précisément pour la sécurité de ces trois provinces, et notre intérêt comme notre honneur nous faisaient une loi de n'y laisser porter aucune atteinte. En tenant ce langage énergique, l'amiral La Grandière avait un double but : réprimer l'ambition de la cour de Bang-kok et relever le roi du Cambodge de son état de sujétion en lui inspirant le désir d'une alliance intime avec la France. Son attente ne fut pas trompée.

Dès que le roi du Cambodge connut nos intentions amicales et qu'il entendit invoquer son indépendance, il envoya l'évêque du Cambodge, Mgr Miche (1), auprès de notre gouverneur, pour lui exprimer son désir de conférer avec lui, de voir flotter notre pavillon sur les eaux du Cambodge, afin d'en expulser la piraterie et de soustraire son autorité à la pression incessante qu'exerçaient tour à tour sur elle les Siamois et les Annamites. L'amiral de La Grandière s'empressa d'accueillir ces ouvertures, et se rendit à Houdon. Il y arrivait au moment même où un général annamite venait sommer le roi de payer le tribut accoutumé. Cette circonstance ne fit que fortifier les dispositions du roi à s'allier avec les Français. La négo-

(1) C'est le nom d'un des cinq missionnaires français que le capitaine de corvette Favin-Lévêque, commandant de l'*Héroïne*, arracha en 1843 aux tortures et à la mort par une sommation énergique adressée au roi d'Annam.

ciation ne fut pas longue; aidé de Mgr Miche, l'amiral signa une convention par laquelle il accepta l'offre du souverain du Cambodge de placer son royaume sous le protectorat de la France.

Cet acte peut être la source de graves difficultés; mais n'était-il pas nécessaire? n'était-il pas une conséquence inévitable de notre position? Le brave amiral qui s'est décidé à y attacher sa responsabilité ne s'est point fait illusion sur les complications qu'il pouvait engendrer, et s'il les a bravées, c'est que notre ascendant incontesté sur le Cambodge était la condition indispensable de notre établissement en Cochinchine. Il était en effet d'une impérieuse nécessité de couvrir notre nouvelle possession du côté du nord par un allié sûr, afin de disposer de nos moyens militaires pour surveiller nos autres frontières, tenir en respect les Annamites, plus contenus que soumis et toujours prêts à nous disputer les provinces conquises par nos armes. Le Cambodge nous fournit de 7 à 8,000 bœufs nécessaires à l'approvisionnement de nos troupes; c'est de son grand lac que se tirent des quantités considérables de poissons séchés et salés dont l'exportation peut prendre un grand développement; c'est sur les rives du fleuve que se récoltent les produits qui alimentent le commerce de Saïgon, et sans l'acte décisif de l'amiral La Grandière nous risquions de voir ce mouvement commercial se détourner de notre établissement par le canal d'Hatien ou par le bras de Bassac (1), et notre nouvelle possession était condamnée à périr faute d'air et d'espace.

A peine terminée, cette négociation souleva de la part du gouvernement de Siam les plus vives réclamations. Le ministre des affaires étrangères de Bang-kok écrivit à l'amiral La Grandière que le *vice-roi* du Cambodge l'informait (comme si le souverain de ce pays n'était qu'un fonctionnaire relevant du gouvernement siamois) qu'il venait de signer, sous la contrainte, une convention avec le gouverneur de Saïgon. Le ministre siamois se plaignait et s'étonnait de n'avoir pas été averti des intentions du représentant de la France, d'autant plus, disait-il, que cette conduite était en contradiction avec les paroles de l'empereur des Français et les assurances données par son ministre des affaires étrangères aux ambassadeurs siamois, paroles et assurances qui l'avaient autorisé à penser que la question des limites de la Basse-Cochinchine et du royaume de Siam serait traitée directement avec le gouvernement de Bang-kok. Sans entrer en explications sur les formes employées, notre gouverneur se contenta de répondre que, nonobstant ses obligations envers Siam d'une part, la France et la cour de Hué de l'autre,

(1) Une des embouchures du Cambodge.

le Cambodge est un royaume dont l'indépendance et l'autonomie ne pouvaient être légitimement contestées, et qu'en conséquence il avait eu le droit de traiter avec cet état sans prendre conseil du gouvernement de Siam. Quant à la contrainte qu'il aurait exercée sur le roi du Cambodge, l'amiral La Grandière repoussait avec force une pareille assertion. Son caractère honorable plus encore que les circonstances dans lesquelles la négociation s'était engagée et l'intervention de Mgr l'évêque du Cambodge garantissaient la parfaite loyauté de cette convention. L'amiral avait eu soin, en signant le traité, de n'engager que lui jusqu'à la ratification du gouvernement français; mais sa conduite fut approuvée, et au mois de novembre 1863 M. le ministre de la marine lui annonçait l'envoi par son collègue le ministre des affaires étrangères de pouvoirs réguliers et d'instructions spéciales pour donner un caractère définitif à la convention conclue avec le roi du Cambodge. En même temps et pour préparer l'exécution du traité, M. de Chasseloup-Laubat prescrivit au gouverneur d'établir, suivant le système anglais, un dépôt de charbons fortifié près de Nam-van ou les Quatre-Bras, position qui domine le cours du fleuve, et où se tient le plus grand marché du Cambodge.

Ce n'était pas assez cependant de compléter ainsi par la diplomatie l'œuvre commencée par les armes; il fallait encore recueillir les avantages de notre situation nouvelle. Nous avions à notre disposition deux leviers pour établir l'édifice de notre fortune dans cette contrée devenue française, l'administration et la colonisation, tous deux également puissans et nécessaires. Examinons d'abord comment a fonctionné le premier de ces instrumens, l'administration.

C'est par l'administration que se caractérise l'action de la France. Il est dans son génie de constituer et d'organiser, de porter partout avec elle son esprit d'ordre, de contrôle et de réglementation. Elle débrouille les élémens confondus, les range chacun en son lieu, les classe selon leur nature et leur importance, et les soumet à une direction intelligente. Nulle part peut-être nous n'avons révélé cette faculté d'une manière plus éclatante et plus prompte que dans notre établissement de Cochinchine. Les officiers de notre marine, avec une souplesse qui leur fait le plus grand honneur, ont rompu avec leurs habitudes militaires pour se plier au rôle de fonctionnaires civils que les circonstances leur imposaient. Animés par l'exemple du gouverneur, ils se sont pénétrés de ses vues administratives, et chacun, selon son rang et sa position, s'est appliqué avec une énergique patience à faire bien marcher le service qui lui était confié.

La prudence conseillait les plus grands ménagemens. Brusquer les changemens, fût-ce même pour le bien-être des habitans, c'était

risquer de froisser leurs usages et leurs mœurs, c'était les arracher à leurs traditions et les pousser dans une voie où ils sentiraient à chaque pas le poids de notre autorité. Les gouverneurs qui se sont succédé à Saïgon l'ont bien compris; aussi se sont-ils appliqués à conserver les formes administratives qu'ils ont trouvées établies dans le pays. Ils n'ont pas eu d'ailleurs à violenter leurs penchans et leurs opinions pour respecter les coutumes des Annamites. L'organisation de la Basse-Cochinchine se rapprochait en effet sous bien des rapports de celle qui fonctionne en France. C'était à peu de chose près le même cadre que le nôtre, et les agens dont il se composait avaient des attributions analogues à celles des fonctionnaires qui remplissent chez nous les emplois correspondans.

Nous avons évité un autre écueil, grâce à l'expérience acquise en Algérie. Nous avons renoncé à la prétention de placer exclusivement l'autorité dans des mains françaises; nous l'avons partagée avec ceux qui se sont ralliés sincèrement à nous, et dans notre organisation nous avons fait une large part à l'élément indigène. Ainsi le pouvoir du commandant-gouverneur, substitué au vice-roi, s'exerce par des administrateurs annamites qui ont conservé les titres et l'autorité qu'ils avaient sous le gouvernement de Tu-duc. Ils sont encore appelés *phu* et *huyen*, continuent à rendre la justice, à recouvrer les impôts et à maintenir la tranquillité publique dans leur circonscription. Ils fonctionnent sous la direction et le contrôle des commandans de province, tous officiers de notre armée, qui, suivant l'étendue du territoire confié à leur administration, ont le rang de préfet ou de sous-préfet. Ces fonctionnaires supérieurs sont assistés de deux inspecteurs : l'un qui est chargé des affaires indigènes, l'autre des affaires étrangères. Un système qui aurait exclu des fonctions publiques les indigènes, outre le ressentiment qu'il aurait éveillé dans la population, aurait eu l'inconvénient de nécessiter le concours d'un personnel considérable d'Européens, obligés d'agir avec promptitude dans un pays nouveau pour eux à l'aide d'interprètes et d'intermédiaires dont l'assistance aurait annihilé leur autorité.

On s'est sagement abstenu de toucher à la commune annamite. On lui a laissé ses franchises municipales qui permettent aux habitans de concourir à la gestion des intérêts locaux, ce qui les relève à leurs propres yeux, et leur épargne le sentiment d'une sujétion humiliante envers l'étranger. Cependant une modification a été introduite dans le régime qui existait avant notre occupation. Le maire, qui était élu, est maintenant désigné par le directeur des affaires indigènes et nommé par le gouverneur, mais présenté par les notables. Le maire tient, sous le contrôle des notables, un état qui comprend l'enregistrement des propriétaires de la commune

soumis à l'impôt de capitation (1). Les non inscrits sont exempts d'impôts ou plutôt s'acquittent en nature par des corvées. La commune, comme sous le régime annamite, répond de la présence sous les drapeaux des hommes levés sur son territoire, qui sont d'ailleurs saisissables dans leurs biens, puisque le recrutement ne s'opère que parmi les propriétaires inscrits. La quotité de l'impôt par individu, selon la qualité des terres cultivées, le nombre des soldats, la nature et la quantité des corvées, sont déterminés par l'autorité centrale; mais la commune en fait la répartition de plein droit et garantit la rentrée de tous ces impôts. Enfin elle est responsable des délits qui se commettent dans sa circonscription. Cette organisation, qui procède du système annamite, a le mérite d'alléger notre administration de mille soins et de mille détails dont les indigènes s'acquittent d'autant mieux qu'ils n'ont qu'à suivre leurs traditions.

Les indigènes et les Asiatiques de différentes nationalités sont soumis, pour leurs méfaits ou leurs litiges, à la juridiction de leurs pairs, qui appliquent leurs coutumes et leurs lois, avec droit de recours en révision auprès de l'autorité française. Un inspecteur des affaires asiatiques réside à Saïgon. Il est spécialement chargé de proposer au gouverneur les mesures propres à rétablir l'administration annamite sur ses anciennes bases, en la dégageant progressivement de ses abus. Il signale les tendances favorables ou contraires à notre établissement pour combattre les unes et encourager les autres et faire face aux nécessités de la situation.

C'est grâce à cette administration habilement maniée que nous avons réussi, avec un personnel restreint, à imprimer le caractère et la main de la France sur la Cochinchine. C'est principalement sous la direction de l'amiral La Grandière que ces résultats ont été obtenus. Cet officier-général n'a rien négligé pour se montrer digne de la mission qui lui était confiée. Un de ses premiers soins a été d'entourer la propriété annamite des garanties de la loi française en la consacrant par un titre français. Cette mesure a donné au propriétaire une sécurité qu'il n'avait pas sous le régime précédent, où il n'était que le tenancier du roi. Cependant, éclairé par l'exemple des Hollandais à Java, l'amiral, pour éviter un autre écueil, a conservé une sorte de tutelle sur les propriétés des indigènes, qui ne peuvent aliéner leurs terres à des Européens. Cette restriction a pour but d'empêcher que les Annamites ne soient victimes de spéculateurs étrangers peu scrupuleux dans leurs moyens d'acquérir. Il y a moins de conséquences fâcheuses à redouter, si par de faux calculs ils sont trompés par des individus de leur race.

(1) On paie l'impôt complet de 20 à 55 ans; on n'en paie plus que la moitié après cet âge.

Pour réprimer la piraterie, qui est une sorte de profession dans la Basse-Cochinchine, l'amiral La Grandière a, conformément à une loi annamite, soumis les barques et les jonques à un enregistrement général; de plus toute la population flottante est inscrite sur un registre, ce qui permet de la surveiller, de contrôler la police des villages et d'empêcher l'introduction d'une foule de vagabonds et de repris de justice venant des autres états de l'Indo-Chine. Cette mesure était d'autant plus opportune qu'après une guerre de quatre ans les populations, forcées d'abandonner leurs demeures et leurs cultures, se sont trouvées déshabituées de toute occupation sédentaire, et se sont organisées en bandes pour se livrer à toute sorte de déprédations. Près de 80,000 habitans, qui peuplaient les villages des environs de Saïgon, pouvaient entretenir ce désordre. Grâce aux dispositions prises par notre administration, grâce aussi à l'excellente organisation de la commune annamite, qui est tenue de recueillir les gens sans ressources et de repousser les pillards, ce danger a été conjuré.

Deux actes surtout doivent donner aux indigènes l'idée de la supériorité de notre civilisation. Les deux passions qui font le plus de ravages dans la population cochinchinoise, l'opium et le jeu, ont été combattues par d'énergiques mesures restrictives. Ne pouvant prohiber absolument ni les jeux, ni le trafic de l'opium, le gouvernement de Saïgon les a mis en ferme, afin de pouvoir les soumettre à une réglementation sévère. L'usage de l'opium est un mal invétéré qui jette dans un abrutissement stupide le peuple de la Basse-Cochinchine. Il aurait mieux valu extirper ce cancer dévorant; mais, puisqu'on n'osait tenter une opération si radicale, c'est un tempérament bienfaisant que de l'avoir circonscrit. Au moyen des conditions du fermage, le prix de l'opium est trop élevé pour qu'il puisse être d'une consommation générale. Les jeux, également adjugés à un fermier, seront désormais surveillés par la police, qui pourra prévenir les violences et les fraudes dont ils étaient l'occasion.

Parmi les travaux d'utilité publique exécutés pour asseoir notre établissement sur des bases solides, il en est quelques-uns dont une simple mention fera comprendre l'importance. L'arroyo de la Poste par exemple, qui réunit Mitho à Saïgon, en partie canal naturel, a été creusé et prolongé de main d'homme, afin d'assurer la communication entre ces deux villes, communication qui permettra aux produits du Cambodge d'atteindre par une voie plus courte et plus sûre le marché de la capitale des provinces. Un draguage habilement exécuté a donné à ce cours d'eau une profondeur d'un mètre cinquante sur tout son parcours, ce qui assure une navigation facile aux jonques et aux bateaux à vapeur d'une faible calaison. Des

casernes, des hôpitaux, des magasins d'approvisionnemens, ont été établis à Saïgon pour les troupes des différentes armes. Dès notre arrivée, un phare qui jette ses feux au loin sur la mer a été construit au cap Saint-Jacques pour diriger les bâtimens aux approches des côtes; un service de pilotage à l'embouchure du Donnaï conduit la navigation à travers les bancs de sable et les écueils; la poste aux lettres est organisée d'après les erremens français; la télégraphie lui prête son concours et dessert déjà une étendue de plus de 400 kilomètres dans les provinces conquises; un bassin de radoub avec tous les ateliers que comporte un pareil établissement sert à la réparation des navires de notre flotte mis à la disposition du gouverneur; un parc à charbons toujours largement approvisionné et muni d'*appontemens* pour faciliter l'embarquement du combustible pourvoit aux besoins de nos bateaux à vapeur. Enfin un corps d'ingénieurs hydrographes est sans cesse occupé à relever les sondages des fleuves et des rivières et à déterminer les plus sûrs mouillages dans les ports de notre possession.

Voulant montrer que la période militaire est à ses yeux décidément close, le gouverneur, M. de La Grandière, vient d'adresser au ministre de la marine le premier budget régulier de notre établissement. Ce budget repose sur les mêmes bases que ceux de nos autres colonies, c'est-à-dire qu'il n'embrasse que les dépenses de l'administration locale, celles du service militaire et de la division navale restant à la charge de la métropole. On constate avec satisfaction dans ce document que déjà les recettes équilibrent les dépenses : elles sont les unes et les autres d'un peu plus de 3 millions de francs. La progression des ressources est le symptôme le plus significatif des améliorations introduites dans l'intérieur du pays. C'est ainsi que la contribution personnelle, qui n'était que de 60,000 fr. en 1863, s'élèvera, pour l'exercice 1864, au chiffre de 438,000 fr., et l'impôt des villages, qui avait donné 130,000 francs en 1862 et 216,000 francs en 1863, est évalué à 700,000 francs pour l'année courante. Ces augmentations rapides sont le résultat du rétablissement de l'ordre. Ce début devrait nous faire envisager avec confiance l'avenir de notre nouvelle possession, surtout si l'on peut quelque jour, par un emploi prudent des milices locales, pratiquer le système qui a si parfaitement réussi aux Hollandais dans leurs possessions des Indes orientales. Il est dans l'intérieur de Java telle résidence dont la population indigène dépasse 500,000 âmes, et qui n'a pour la gouverner que deux Européens sûrs de voir leurs ordres exécutés avec une ponctuelle obéissance. Il peut en être de même en Basse-Cochinchine; le caractère des Annamites est pour le moins aussi docile que celui des Javanais. L'amiral La Grandière se dispose certainement à entrer dans cette voie, car dès à présent il affirme

que 6,000 Français lui suffiront pour assurer l'ordre à l'intérieur et défendre notre nouvelle possession contre tout danger extérieur.

Tout en rendant justice au zèle et à l'intelligence de notre administration, nous pensons cependant que son personnel ne peut pas rester ce qu'il est. Il doit se dépouiller du caractère militaire qu'il a eu jusqu'à présent pour revêtir le caractère civil. Loin de nous l'intention de demander que le gouvernement de la Cochinchine française soit confié à un personnage non militaire : longtemps encore le représentant de notre souveraineté devra être pris dans le cadre de nos officiers-généraux; mais il n'en est pas de même du personnel de la haute administration qui doit remplacer le mandarinat. Nous nous épargnerions de grands embarras, si, comme les Hollandais l'ont fait à Java, nous pouvions régner sur nos nouveaux sujets par l'entremise de leurs chefs. Malheureusement les mandarins sont restés attachés de cœur au gouvernement de Hué, et s'identifient complétement à sa politique. Quoi que nous fassions, nous ne parviendrons pas de sitôt à nous les rallier. Il faut donc que nous fassions occuper les emplois qu'ils laissent vacans par des agens à nous. Où les recruter, et quelles conditions d'aptitude devront-ils remplir?

On a proposé un système qui a le mérite d'être calqué sur l'organisation annamite : il consiste à faire venir de France des jeunes gens actifs et intelligens auxquels la carrière administrative serait ouverte après un stage plus ou moins long dans le pays, après les épreuves de plusieurs examens, à l'issue desquels ils seraient gradués comme l'étaient les mandarins. Ils seraient tenus d'apprendre la langue annamite, qui, réduite à sa forme vulgaire, est, assure-t-on, d'un mécanisme très simple, et dont l'enseignement sera facile quand on aura substitué les caractères latins à l'écriture locale. La connaissance de cette langue, indispensable pour les rapports avec les indigènes, serait exigée pour l'examen du premier degré. Ceux qui pousseraient leurs études plus loin, c'est-à-dire jusqu'à la langue chinoise, qui est celle des lois et des rites, acquerraient, après un second examen, un titre d'un degré supérieur, et seraient reconnus aptes à figurer dans les rangs les plus élevés de l'administration. Ces candidats auraient aussi à étudier, pour remplir les fonctions judiciaires, le code annamite, qui, pendant la transition de l'ordre ancien à l'ordre nouveau, devrait être appliqué aux indigènes avec les atténuations que commande l'humanité. Le code annamite est écrit en chinois, il est un objet d'étude constante pour les lettrés et les mandarins, qui, en fuyant devant nos armes, en ont pieusement emporté les exemplaires, pour qu'il ne fût pas souillé de notre contact; mais on l'a retrouvé, et nos gouverneurs l'ont soumis à une révision complète, en ont coordonné les diverses parties, en ont comblé les lacunes, et l'ont fait imprimer en français à Saïgon et en

chinois à Canton. On l'a même expliqué et commenté. Des exemples en rapport avec les prescriptions s'ajoutent au texte. Toutes ces explications, tous ces commentaires, sont empreints d'un remarquable esprit d'humanité (1). Le code annamite repose sur le principe le plus absolu du respect de l'autorité à tous les degrés. Au moyen d'une pareille initiation, la France s'assurerait en Cochinchine une pépinière de jeunes gens gradués en état de jouer dans notre nouvelle possession le rôle que jouent les magistrats et les juges anglais dans l'Inde (2).

L'introduction d'agens civils dans les hauts rangs de l'administration aurait d'ailleurs un autre avantage, et ne pourrait exercer qu'une heureuse influence politique. Si nous voulons effacer de l'esprit de la population l'idée de la conquête qui entretient en elle de sourds ressentimens, nous devons écarter de ses regards l'appareil belliqueux qui l'éveille. Les Annamites, d'un caractère si doux, n'ont pas besoin d'être intimidés par les représentans de la force militaire; faisons-leur oublier qu'ils ont été vaincus par nos armes, et leur soumission deviendra de la fidélité. Le même motif exige que, tout en laissant nos troupes veiller à la défense du pays, on leur adjoigne prudemment des troupes indigènes pour quelques services d'ordre intérieur. Malgré la plus sévère discipline, des soldats qui ont combattu pour occuper un pays se maintiennent longtemps à l'égard des populations dans une attitude assez hautaine; ils agissent en maîtres et ne ménagent guère ceux qu'ils ont vaincus.

Les croyances religieuses peuvent aussi rapprocher de nous les Annamites, qui semblent disposés, on l'a vu, à recevoir les doctrines chrétiennes; mais le soin de les répandre doit être confié à des mains aussi prudentes que pures. Nous savons que M. de La Grandière voudrait confier cette mission aux lazaristes, et qu'il appelle des frères de la doctrine chrétienne, des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, pour catéchiser et instruire la jeune génération. Il voudrait aussi qu'un évêché français fût érigé à Saïgon pour donner une direction à l'apostolat si actif et si dévoué de nos missionnaires. Ce sont là des idées inspirées par une connaissance exacte du pays, et qu'on s'empressera sans doute de réaliser.

III.

L'emploi de la seconde force, l'action colonisatrice, a-t-il été aussi énergique? Avons-nous pris de sages mesures, appelé des ca-

(1) La *Revue maritime et coloniale* a donné une analyse sommaire de ce code (janvier 1863).

(2) Nous empruntons cette proposition à un excellent travail de M. Aubaret, capitaine de frégate, sur l'organisation administrative de la Cochinchine.

pitaux et des travailleurs dans notre nouvelle possession pour y faire pénétrer avec eux notre commerce, nos arts et notre industrie, de manière à témoigner aux yeux de nos nouveaux sujets de la supériorité de notre puissance et de notre civilisation? C'est là un point qui mérite aussi de fixer notre attention.

Le mot de colonisation doit être entendu à notre époque autrement que dans les siècles qui l'ont précédée. Il n'implique plus les procédés violens et les actes plus utiles que justes auxquels on recourait autrefois pour rendre profitables le plus promptement possible à la mère-patrie les territoires achetés ou conquis au loin. Aucune nation européenne ne voudrait de nos jours employer la contrainte, même à l'égard de la population la plus barbare, pour l'éloigner du sol qu'elle occupe, encore moins user de coercition pour y transporter en son lieu et place des colons recrutés parmi ses condamnés et ses repris de justice, ou les superposer à l'ancienne population. Nous savons bien qu'on parle encore de déportation : la Guyane française reçoit tous les ans des chargemens de malfaiteurs tirés de nos bagnes, et nous entendons dire que de pareils envois sont destinés à la Nouvelle-Calédonie. Sans prétendre nous prononcer sur la valeur morale de ces expéditions, nous remarquons qu'elles sont indépendantes de toute vue de colonisation et pratiquées exclusivement comme mesures pénitentiaires.

Notre entreprise en Cochinchine doit réussir par des moyens économiques que ne répudient pas les principes de justice et d'humanité dont s'honore notre époque. Nous devons offrir des avantages tels aux capitaux et aux travailleurs qu'ils affluent d'eux-mêmes dans notre nouvelle possession, et y viennent, à leur profit comme dans l'intérêt de la France, mettre en valeur les élémens de richesse qui y sont enfouis. De ce point de vue, nous regrettons que notre administration, plus préoccupée de se créer des recettes que de préparer l'avenir de la colonie, ait mis en vente les terrains dont elle avait la libre disposition. Substituée à l'état annamite dans la possession d'un domaine public très considérable, elle l'a découpé en lots qu'elle a commencé d'aliéner à prix d'argent (1). Rien n'était plus nécessaire pour provoquer un grand mouvement d'immigration que d'affranchir de toute restriction ou de conditions pécuniaires l'acquisition des terres de notre nouvelle colonie, sauf à adopter plus tard le système des ventes. L'appât de la propriété est de tous celui qui agit le plus sur l'homme; l'individu qui n'a que ses bras et

(1) Règlement du 20 février 1862 sur la vente des terrains du territoire de Saïgon. En moyenne, les lots vendus l'ont été à raison de 5 piastres 1/2 par mètre carré; mais ce prix s'augmente d'une redevance annuelle et perpétuelle de 1 à 2 piastres mexicaines et de l'obligation de payer une indemnité au locataire ou sous-locataire des terrains, bâtisses ou établissemens situés sur le terrain en raison des dépenses faites par lui.

son intelligence est convaincu qu'il aura tous les biens qui lui manquent le jour où il possédera un lopin de terre. C'est ce qu'ont de notre temps compris deux puissances qui peuvent servir de modèles dans les entreprises de colonisation : nous voulons parler de la Hollande et des États-Unis. A l'origine de l'établissement de Java, tout Hollandais offrant des garanties de moralité et voulant consacrer à la colonie naissante son travail et son industrie recevait du gouvernement non-seulement une concession de terre pour vingt ans, mais encore des avances considérables qui le mettaient en position d'entreprendre des cultures sans capital à lui. En Californie, tout citoyen américain, tout étranger naturalisé ou ayant demandé à l'être avait droit à l'occupation d'un certain nombre d'acres de terre fixé par la loi; il pouvait aussi défricher pour son compte les forêts qui appartenaient à l'état (1).

Nous avons manqué, en adoptant un autre procédé, l'occasion d'appeler dans la Cochinchine des travailleurs qui lui auraient été plus utiles que les fonds produits par l'aliénation des terres. Quoique les prix de ces ventes aient été peu élevés, la gratuité n'était pas de trop pour secouer l'apathie française et vaincre sa répugnance à l'expatriation. Que notre administration ne l'oublie pas : si elle a l'ambition de créer quelque chose de grand en Cochinchine, elle doit s'inspirer des principes les plus libéraux. Il faut qu'elle admette dans les ports de notre nouvelle possession les pavillons étrangers affranchis de tous droits, qu'elle reçoive les travailleurs et les capitaux de quelque pays qu'ils viennent, qu'elle accorde à tous des terres sans distinction de nationalité, qu'elle voie dans tous ceux qui arrivent des auxiliaires précieux, et ne conteste à aucun le droit de coopérer à son œuvre. C'est à la franchise de leurs ports que Singapore et Aden doivent d'être devenus en peu d'années, l'un l'entrepôt du commerce de l'Indo-Chine, l'autre de la Mer-Rouge, et d'être le point central auquel aboutissent et d'où partent les flottes marchandes qui sillonnent ces mers.

Appliqué à Saïgon, ce régime de liberté produira les mêmes effets. Située à l'embouchure de deux fleuves, le Donnaï et le Cambodge, qui lui portent les produits de l'intérieur, placée à quinze lieues de la mer, qui ouvre un champ illimité à ses exportations, Saïgon est appelée à servir d'intermédiaire à un courant commercial immense et à disputer à Singapore la suprématie dans l'extrême Orient. Les Anglais, les Américains, les Hollandais et les Espagnols y accourront, portant avec eux l'activité et l'habileté de leur nation, et nous aideront à faire du chef-lieu de notre possession le marché principal de cette portion centrale et occidentale de la

(1) Voyez *la Californie en 1860* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1861.

Chine jusqu'à ce jour inexplorée par les Européens. La position géographique de la France, les habitudes sédentaires de ses habitans, ne lui permettent pas de se fier à ses seules ressources pour atteindre ce résultat. N'avons-nous point d'ailleurs les moyens de faire contre-poids à cette immigration étrangère de manière à empêcher qu'elle ne submerge dans ses flots notre nationalité? Nous les trouvons dans notre organisation administrative, qui est inconnue à la plupart des autres nations, qui est si habile à régler et à coordonner ces forces individuelles, dans les garnisons que nous serons obligés d'entretenir longtemps encore sur plusieurs points du pays, dans la présence de nos navires de guerre et l'arrivée régulière et périodique des paquebots des Messageries impériales qui viennent chaque mois réveiller en Cochinchine le souvenir de la puissance française (1).

Pour fortifier cette digue contre l'envahissement du flot étranger, il serait utile de constituer à Saïgon une compagnie de colonisation composée d'élémens français, et qui exercerait une influence prépondérante au milieu des personnes et des capitaux de toute origine auxquels nous aurions donné un libre accès. Nous avons des motifs d'une autre nature pour recommander cette institution. Notre administration, réduite à ses seules forces, est incapable de donner une vive impulsion au développement des richesses du pays : elle est obligée de restreindre son action dans les limites de ses ressources, que l'équilibre du budget force le gouvernement métropolitain de mesurer avec une rigoureuse parcimonie. Une compagnie au contraire dispose d'un fort capital qu'elle peut augmenter par son crédit suivant le besoin et l'utilité de ses opérations. Stimulée par son intérêt, elle multiplie ses efforts, recherche les dépenses productives et hâte les améliorations et les progrès de toute sorte qui sont le fondement de sa prospérité. Les exemples qui justifient les avantages d'une pareille combinaison sont nombreux. Il en est deux importans qu'il suffira de citer.

Jusqu'en 1839, la Nouvelle-Zélande, qui est devenue depuis la plus belle colonie de l'empire britannique, était occupée au nom de l'Angleterre par quelques missionnaires qui exerçaient sur les tribus une sorte de souveraineté féodale. Le *Colonial office* se déchargeait sur eux de la responsabilité de toute la colonisation du pays. Cet état de choses était sans avenir, lorsqu'une société puissante se forma sous l'initiative du célèbre financier sir Francis Baring. Son capital fut souscrit avec enthousiasme, et quelques mois

(1) En prévision des avantages commerciaux qui devaient résulter de notre établissement en Cochinchine, un service régulier est établi par les Messageries impériales de Suez à Saïgon, et de cette ligne principale deux lignes secondaires se détachent à Saïgon, l'une pour Manille, l'autre pour Shang-haï (loi du 3 juillet 1861).

plus tard elle expédiait dans la Nouvelle-Zélande cinq bâtimens chargés d'émigrans qui, à leur arrivée, trouvèrent des abris et des approvisionnemens préparés. Le gouvernement anglais, frappé des avantages qu'offrait une pareille association, lui concéda, le 4 décembre 1840, un privilége de quarante années; il lui remboursait ses premiers frais d'installation. En moins de trois ans, la compagnie avait fondé neuf établissemens, qui sont aujourd'hui de grands centres de population jouissant de l'activité, du luxe, de l'industrie, du commerce des villes les plus importantes et les plus riches de l'Europe. L'immigration, stimulée par cette société, se précipita à flots pressés vers la Nouvelle-Zélande. Exempte du fardeau de la déportation, disposant d'un grand capital, appliquant les meilleures méthodes de colonisation, la compagnie de Londres a fait, comme par enchantement, de cet archipel de l'Océanie le pendant de la Nouvelle-Galles du sud, et ces deux colonies sont aujourd'hui les deux plus riches fleurons de la couronne coloniale de la Grande-Bretagne.

C'est par le même système, poussé jusqu'à ses conséquences les plus absolues, que les Hollandais, dans les quarante dernières années, ont porté à un si haut degré la fortune de leurs possessions des Indes orientales. Ils ont donné à la société appelée *Maatschappy*, constituée en 1819 au capital de 97,000,000 de florins, non-seulement un privilége, mais un monopole qui lui réserve l'achat de tous les produits des terrains concédés. Le roi Frédéric-Guillaume, pour encourager les capitalistes à concourir à la formation de cette compagnie, souscrivit pour 20,000,000 de florins et garantit à ses associés un intérêt de 4 1/12 pour 100 (1). Nous écartons de ce dernier exemple le monopole, qui nous paraît plutôt un vice qu'un perfectionnement du système; mais tout le monde connaît les brillans résultats obtenus par la société des Pays-Bas : ils ont largement répondu à l'ambition de son royal fondateur, et la Hollande, déchue de son importance continentale, doit à sa politique coloniale d'être encore placée au premier rang des nations maritimes.

Ces enseignemens doivent nous profiter. La société financière que la France pourrait former sur ces modèles serait chargée particulièrement de développer le travail agricole. Elle ferait des avances de fonds aux Annamites pour couvrir leurs frais de culture; elle appellerait de nouveaux travailleurs pour défoncer les espaces immenses encore en friche et leur fournirait les moyens de les mettre en rapport; elle établirait des usines centrales pour la fabrication du sucre, des moulins pour extraire l'huile des sésames, des appareils pour la décortication du riz. Au moyen de ces établissemens

(1) Pendant deux ans, le roi fut obligé de payer cet intérêt.

industriels, l'association serait toujours en mesure d'acheter les récoltes à un prix débattu ou de faire pour le compte des planteurs et des petits propriétaires des opérations qui nécessiteraient de leur part des dépenses et un travail au-dessus de leurs forces. Ainsi il y aurait un acheteur permanent des productions du sol, qui se chargerait de les diriger sur tous les points du globe où ils s'écouleraient aux conditions les plus avantageuses. Cette combinaison, tout à la fois financière, industrielle et commerciale, ferait circuler une séve toute nouvelle dans les provinces de la Basse-Cochinchine et les réveillerait de leur engourdissement.

D'après les lois annamites, les forêts font partie du domaine de l'état, sauf quelques priviléges concédés à des villages. Les forêts de l'Annam, qui abondent, on le sait, en essences précieuses, ne sauraient être livrées sans réserve à l'exploitation. Il faut qu'elles soient aménagées, que les coupes soient déterminées selon une certaine gradation; il importe aussi que les bois de teck et autres propres aux constructions navales ne soient point l'objet d'un stérile gaspillage. La société pourrait dans sa concession recevoir l'administration de cette partie du domaine public à des conditions fixées dans un cahier de charges. Elle installerait des scieries, pour rendre plus facile l'emploi sur les lieux de ces richesses forestières, et expédierait sur les chantiers de l'Europe les bois durs qui y sont vivement demandés.

On pourrait encore, parmi les travaux utiles à entreprendre, indiquer la création de bassins de radoub et de chantiers de réparation avec les machines et appareils nécessaires à cette destination. L'établissement de ce genre fait par l'administration locale est à peine suffisant pour les navires de l'état. Aujourd'hui un bâtiment qui arrive en Cochinchine avec des avaries se voit dans l'alternative ou de se faire condamner pour *innavigabilité*, ou de se rendre à l'un des bassins de Whampoa, de Hong-kong, de Shang-haï et de Singapore, constamment occupés, et dont les prix sont d'une cherté ruineuse.

Ces vues sont exposées dans plusieurs projets qui ont été soumis au gouvernement pour la formation d'une compagnie à laquelle serait confiée la mise en valeur de notre riche possession (1). Le pouvoir se déchargerait ainsi d'une lourde tâche et verrait se rapprocher de lui les brillantes perspectives qui l'ont attiré dans cette contrée lointaine. Malheureusement il ne s'agit pas pour le moment de réaliser un tel programme : la question qui absorbe les esprits

(1) Parmi ces projets, nous remarquons celui de MM. Eymond et Delphin Henri, armateurs à Bordeaux. Les moyens pratiques qu'ils proposent témoignent d'une connaissance exacte du pays et ne provoquent qu'un seul regret : c'est que leur plan n'ait pas été plus largement conçu.

est d'une tout autre portée, puisque, si elle était résolue dans un certain sens, il faudrait renoncer à tous ces rêves d'avenir. En terminant, nous devons faire connaître la transformation soudaine que vient encore de subir notre politique en Cochinchine.

Il faut rappeler d'abord que ce n'est pas avec bonne grâce que le roi d'Annam a signé le traité du 5 juin 1863. Après une première réponse qui ne lui paraissait pas satisfaisante, l'amiral Bonard avait été obligé d'envoyer le *Forbin* devant Hué signifier au roi Tu-duc que, s'il voulait sérieusement la paix, il devait s'empresser de la demander et de verser une somme de 100,000 *ligatures* (environ 100,000 francs) comme à-compte sur l'indemnité de guerre; sinon, les hostilités recommenceraient avec une vigueur sans égale. Cette menace n'aurait pas suffi pour amener à composition le souverain annamite, si, avec la lutte qu'il aurait dû soutenir contre nous au sud de son empire, il n'avait pas eu à comprimer en même temps, au nord, la révolte du Tonquin. Malgré la dissimulation habituelle des mandarins, qui s'efforçaient de cacher leurs véritables sentimens sous les dehors les plus concilians, toutes les personnes qui accompagnaient l'amiral Bonard à la cour de Hué pour l'échange des ratifications revinrent avec l'impression qu'aux yeux des Annamites le traité n'était qu'un acte éphémère bon à leur assurer une trêve, et dont ils se dégageraient à la première occasion. L'insistance avec laquelle Tu-duc manifesta le désir d'envoyer une ambassade auprès de l'empereur des Français ne fit que confirmer ce soupçon, et dès lors on parla de la possibilité pour le gouvernement annamite d'obtenir la restitution des provinces cédées moyennant indemnité (1).

Quelques mois après la signature du traité, une ambassade annamite arrivait à Paris. Elle ne s'y présentait pas avec la pompe orientale; elle était modeste dans son attitude, et semblait humiliée plutôt qu'enorgueillie de sa mission. Pendant son séjour dans la capitale, ses chefs se montraient obsédés par de graves préoccupations, et regardaient d'un œil impassible nos monumens, nos richesses, notre armée, tout ce qu'on étalait devant eux pour constater la puissance de la France. Silencieux, réservés jusqu'à la froideur, il était visible qu'ils avaient un autre but que celui de venir rendre hommage à l'empereur des Français, et de lui renouveler au nom de leur souverain les engagemens d'amitié et de paix consignés dans le traité de Hué. Ils eurent des entretiens confidentiels avec l'empereur et le ministre des affaires étrangères. Que proposèrent-ils? quelles assurances reçurent-ils en réponse à leurs ouvertures? Nous n'avons pas la prétention de le savoir; mais dès ce

(1) Voyez le rapport de l'amiral Bonard (*Revue maritime et coloniale*, septembre 1863).

moment le bruit se répandit dans le public que les ambassadeurs annamites avaient ouvert une négociation pour la rétrocession des trois provinces de la Basse-Cochinchine que nous occupons. Ceux qui répétaient ce bruit n'y croyaient pas, tant il paraissait invraisemblable. Les ambassadeurs annamites partirent, et l'on resta persuadé que s'ils avaient fait la tentative qu'on leur prêtait, c'était pour obéir à un sentiment de nationalité honorable chez des vaincus plutôt qu'avec l'espoir de réussir.

A la fin de l'année 1863 cependant, quelques jours après l'ouverture de la session législative (1), un officier de marine (2), M. Aubaret, capitaine de frégate, partait pour Hué, et des nouvelles arrivées de Saïgon lui attribueraient une mission assez délicate. Il aurait porté au roi Tu-duc un nouveau traité rédigé suivant des bases arrêtées à Paris avec les ambassadeurs annamites. Rien ne devrait y être changé; il n'y aurait pour le compléter qu'à y ajouter quelques dispositions accessoires relatives à des limitations de localités. Ce traité stipulerait que les trois provinces de Gia-dinh, de Bien-hoa et de Dinh-tuong seraient restituées au roi Tu-duc, à l'exception de la ville de Saïgon, des ports de Thu-daomot et de la citadelle de Mitho. En retour de cette rétrocession, le gouvernement annamite reconnaîtrait le protectorat de la France sur les six provinces de la Basse-Cochinchine, et lui paierait en sus de l'indemnité déjà convenue par le traité de Saïgon (3), pendant chacune des trois premières années, un tribut de 3 millions, et de 2 millions pour chacune des années suivantes.

Les bruits qui s'étaient répandus à Saïgon relativement à la mission du capitaine Aubaret y avaient causé une émotion profonde. Le mécontentement et l'alarme s'y étaient manifestés d'une manière générale. Les industriels et les négocians établis en Cochinchine, qui ont engagé leurs capitaux dans des constructions, des entreprises de culture ou des opérations de commerce, découragés, menacés dans leur fortune, se faisaient remarquer dans ce concert de plaintes. Admettons que cette nouvelle situation existe, et tâchons de l'examiner avec plus de calme que n'en montrent nos émigrans. La combinaison qui leur cause tant d'inquiétudes aurait, dit-on, le mérite de nous affranchir de l'obligation d'administrer un territoire étendu, de gouverner loin de la France des populations qui

(1) On sait que le discours impérial au sujet de notre nouvelle possession s'exprimait ainsi : « Nous avons conquis en Cochinchine une position qui, sans nous astreindre aux difficultés du gouvernement local, nous permettra d'exploiter les ressources immenses de cette contrée et de la civiliser par le commerce. »

(2) Le même officier avait été chargé d'accompagner les ambassadeurs annamites pendant leur séjour en France.

(3) Le traité de Saïgon stipule une indemnité, pour frais de guerre, de 4 millions de dollars payable dans un laps de dix ans (art. 8).

ont des mœurs et des intérêts si différens des nôtres. Cette partie si difficile et si délicate de notre tâche nous serait épargnée. Il ne nous resterait que la partie lucrative ; nous n'aurions qu'à recueillir les avantages que peuvent offrir à notre commerce et à notre marine les conditions doublement favorables que présente la Cochinchine. Tout d'abord nous recevrions du gouvernement annamite une somme qui diminuerait les dépenses que nous avons déjà faites, et ce serait une première satisfaction donnée à ceux qui supputent le chiffre des frais de notre entreprise.

Mais il faut voir les inconvéniens de cette combinaison que nous signalent les correspondances de Saïgon. Que peut être le protectorat de la France sur une contrée qui rentrera sous l'administration du roi d'Annam, sous une administration si fortement organisée, qui lie tous les sujets à la pensée du souverain, et les met en mouvement comme un mécanisme d'une seule pièce? Avec les deux postes que nous conserverons, serons-nous en mesure d'exercer la moindre influence sur les villes et les campagnes replacées sous la domination de leurs anciens mandarins? Nous serons comme campés dans un pays qui ne sera plus à nous. Ou nous serons obligés, pour éviter les conflits, de demeurer passifs devant le gouvernement de Hué exerçant ses droits de souveraineté, quelles que soient la nature et la portée de ses actes, ou nous serons amenés à les discuter, à les contrôler, à les limiter, sous le prétexte vague du protectorat qui nous aura été accordé. Dans le premier cas, nous sommes exposés à couvrir du nom de la France des mesures qui peuvent répugner à nos idées, à notre esprit de justice, être manifestement hostiles à nos intérêts; dans le second, nous sommes conduits à la nécessité de protester, lorsque, désarmés de nos propres mains, nous serons hors d'état de nous faire écouter et encore moins de nous faire craindre.

Si Tu-duc cherche avec tant d'opiniâtreté à recouvrer les provinces qu'il nous avait cédées, peut-on croire que ce soit avec l'intention loyale de les administrer selon nos vues? Ce serait bien mal connaître l'esprit de la cour de Hué. Cette revendication lui est inspirée par deux mobiles : le premier, la crainte de voir l'intérieur du royaume livré à la famine par l'exportation du riz qu'il puisait dans le territoire de la Basse-Cochinchine; le second, de retrouver les plus belles recettes de son trésor, qui aujourd'hui sont absorbées par les besoins de notre administration. Si donc Tu-duc reprend son ancienne autorité, ce sera pour faire refluer les produits des provinces vers l'intérieur des terres, pour empêcher, comme il l'a fait sous l'empire de ses préjugés, l'écoulement de ces produits au dehors et pressurer le pays par des impôts d'autant plus lourds qu'il aura pour prétexte le besoin de satisfaire à ses engagemens pécuniaires vis-à-vis de nous. Il ne mettra aucune réserve dans

l'exercice de son pouvoir. Nous sommes toujours à ses yeux des barbares, et par conviction non moins que par patriotisme tous ses efforts tendront à paralyser notre action; sa politique, d'abord latente, puis ouverte au fur et à mesure qu'il nous verra plus affaiblis, aura pour but de nous contraindre à quitter définitivement ses états.

Les Annamites sont rusés, et s'ils ont chance de nous dégoûter de notre position sur leur territoire, ils se dispenseront de recourir aux moyens violens. Ils comprendront que le plan nouveau, pour donner les bénéfices attendus, doit avoir pour conséquence la réduction de l'effectif de nos troupes, le rappel en France d'une grande partie de notre personnel administratif, le renvoi d'une portion importante de notre matériel militaire, la cessation des travaux de défense que nous y avons commencés. Tu-duc, après la signature du nouveau traité, observera une attitude amicale et pacifique pour laisser à ces faits le temps de s'accomplir, puis il démasquera son hostilité, nous cernera dans les petits postes que nous aurons conservés, et nous y attaquera, s'il n'est pas certain de nous y voir mourir dans l'impuissance.

On doit certainement attacher quelque importance à la rentrée immédiate d'une somme de 15 millions et au paiement d'un tribut annuel de 2 millions de francs. Est-on bien sûr cependant que cette indemnité nous soit payée? N'est-il pas plus probable que notre débiteur s'efforcera de trouver des prétextes pour échapper à ses engagemens? Tantôt il arguera du déficit des récoltes qui aura empêché le recouvrement de l'impôt, tantôt d'une guerre avec un voisin qui aura absorbé ses ressources, enfin des rapines des pirates qui auront ruiné ses finances. Ces cas de force majeure ne lui manqueront pas pour implorer notre longanimité, et nous serons placés dans l'alternative d'accepter ses raisons dilatoires sans y croire, ou d'aller les armes à la main faire respecter notre titre de créance.

Conserver Saïgon pour en faire un simple comptoir, n'est-ce pas encore une illusion? Pour que Saïgon ait les destinées qu'on a pu lui assigner à une autre époque, il faut que cette ville soit aussi libre dans ses rapports avec l'intérieur que libre dans ses rapports avec l'extérieur. Que lui servirait d'avoir la faculté d'exporter, si elle n'a pas celle d'acheter et de recueillir dans son entrepôt les récoltes des provinces, si elle ne peut échanger avec les produits locaux les marchandises et les objets manufacturés qui lui viendront du dehors? Or avec la nouvelle combinaison, Tu-duc sera maître de laisser à Saïgon ou de lui retirer ces deux moyens d'existence; notre commerce sera en quelque sorte à sa discrétion et dépendra de sa bonne volonté. Rien ne lui sera plus facile que de nous prouver que ce comptoir est stérile en résultats et ruineux pour nos finances.

Nous l'avons déjà dit, le peuple annamite est le plus soumis de la terre; il est toujours prêt à exécuter, au préjudice même de ses goûts et de ses intérêts, les ordres qu'il reçoit. La cour de Hué n'aura qu'à répandre ses agens dans les provinces, qu'à faire savoir à leurs habitans que le roi voit avec mécontentement le commerce avec les Européens, et aussitôt les relations des Annamites avec nous cesseront; ils laisseront périr leurs récoltes plutôt que d'enfreindre la volonté royale. Le vide se fera autour de Saïgon, et cet entrepôt qui devait rivaliser avec Singapore périra d'inanition. Quels moyens avons-nous de conjurer un si fâcheux avortement de nos projets? Irons-nous porter nos griefs à Hué, nous plaindre qu'on nous tienne à Saïgon dans une sorte de blocus, sans communication avec le territoire placé sous notre protectorat? On peut prévoir la réponse qu'on nous fera. « Pouvez-vous, nous dira-t-on, forcer les Annamites à commercer avec vous? Pouvez-vous leur donner le goût de votre industrie et de vos arts? » Ce serait se tromper étrangement que de croire qu'il dépend de nous d'établir à Saïgon un comptoir comme les Anglais en ont fondé un à Shang-haï. La Chine est un vaste empire déchiré par des dissensions intestines; les ordres de Pékin sont sans autorité dans les parties éloignées de la capitale; les populations d'ailleurs sont tellement adonnées au commerce, que l'appât du gain leur ferait braver les interdictions les plus formelles de l'empereur. Les Annamites, agriculteurs et disciplinés, ne se prêteront pas de même à nos vues; retenus par la cour de Hué, ils nous laisseront dans l'isolement (1).

(1) Voici comment s'exprime, au sujet de cette situation nouvelle, un des habitans les plus considérables de Saïgon : « Je ne suis que le fidèle interprète du chagrin qu'éprouvent tous les cœurs français à la nouvelle du changement qui se prépare. Il est dur de voir abandonner une œuvre au moment où elle allait, par ses résultats, récompenser tous nos efforts et tous nos sacrifices; il est dur de voir notre avenir dans l'extrême Orient compromis au moment même où les puissances maritimes travaillent avec tant de zèle et de persévérance à s'y créer une influence prépondérante; il est dur, en présence du succès de nos rivaux, de faire constater un échec aussi fâcheux de la politique française, échec que nous devons imputer à notre défaut de constance bien plus qu'aux obstacles que nous avons rencontrés. Nous sommes tous persuadés ici que M. le ministre de la marine doit ressentir une grande douleur de voir ainsi avorter son œuvre de prédilection. Nous avions conquis à la France une grande possession rivale des Philippines, des Indes anglaises et des Indes néerlandaises, et notre gouvernement, par des raisons que nous ne pouvons pas pénétrer, semble répudier ce don glorieux de nos armes... Je ne vous donnerai aucune nouvelle locale.. De nos bassins qui se creusaient, des maisons qui s'édifiaient comme par enchantement, des opérations industrielles et commerciales qui se préparaient, des entreprises de toute sorte que, depuis sa nomination définitive de gouverneur, l'amiral La Grandière faisait surgir de toutes parts, de tout cela que dire, si ce n'est que personne ne s'en soucie plus? On n'a plus de confiance, on n'a plus de goût à rien. Notre sort est entre les mains de Tu-duc, et l'on prie Dieu de l'aveugler assez pour lui faire repousser l'arrangement que nous allons lui proposer dans sa capitale. »

Telles sont les objections que soulève la politique nouvelle que l'on serait au moment d'adopter, et des correspondances venues de Saïgon même, ainsi qu'on l'a vu plus haut, les signalent avec une chaleureuse conviction. Pour nous, elles ne font que fortifier notre opinion sur les entreprises lointaines, puisque celle même qui nous occupe, malgré tous les avantages matériels et moraux qu'elle promettait à la France, semble trop lourde pour être poursuivie jusqu'à son entier achèvement. Après cinq années de patiens et pénibles efforts, nous en sommes arrivés à ce point que de bons esprits se demandent s'il ne vaut pas mieux renoncer aux vastes projets que nous avions conçus que de nous attacher obstinément à les réaliser en continuant les sacrifices qu'ils nous ont déjà coûtés.

Les phases par lesquelles a passé depuis six ans notre expédition de Cochinchine peuvent se résumer en peu de mots. C'est en 1858 qu'elle commençait par une démonstration contre le royaume d'Annam, où nos missionnaires n'étaient plus suffisamment protégés. Presque aussitôt cette expédition s'est transformée en une suite d'opérations militaires dans l'intérieur du pays, puis en une guerre de conquête qui nous a donné un vaste territoire et d'une fertilité admirable, des ports sûrs et des rades propres à recueillir les flottes les plus nombreuses, avec une position exceptionnellement favorable pour concentrer le commerce de l'extrême Orient. Le spectacle merveilleux d'une possession qui recèle tant d'élémens de grandeur et de richesse fait entrevoir pour elle les plus brillantes destinées; mais cet enivrement ne dure qu'un jour. On se met le lendemain à supputer ce que coûtera d'efforts et de soins, de patience et d'argent, la réalisation de cet avenir; on compte avec tristesse les millions déjà dépensés, les troupes et les bâtimens de guerre que cette entreprise tient éloignés de la mère-patrie dans un moment où des intérêts plus considérables et les nécessités de la politique générale exigent la libre disposition de toutes les forces du pays. Ces calculs tardifs nous refroidissent; craignant d'avoir trop cédé aux mirages de l'imagination, nous voulons revenir à une conduite plus prudente et plus positive, et, pressés de nous retirer d'une voie qui nous paraît dangereuse, nous opérons un mouvement de retraite, sans nous douter que nous abandonnons tout le terrain que nous avions conquis. Dans ces périodes diverses qu'a traversées notre expédition en Cochinchine, n'y a-t-il pas un utile enseignement?

HENRI GALOS.

LA POLOGNE

ET LES UKASES DU 2 MARS 1864.

Quiconque a suivi avec un peu d'attention les mesures édictées pour l'émancipation des serfs de Russie n'a pas eu de peine à démêler, sous cette grande et heureuse transformation sociale, une intention politique qui ne mérite pas tout à fait les mêmes éloges. Les ukases ne se bornent pas à donner aux serfs la liberté personnelle, ils entrent encore dans des questions de propriété qu'ils tranchent arbitrairement; en attribuant aux paysans une grande partie des terres, le gouvernement russe a voulu gagner à l'autocratie impériale l'appui de la reconnaissance populaire. Nous espérons bien que le suffrage universel ne sera pas incompatible en France avec la liberté politique; mais dans un pays comme la Russie, où le paysan était esclave hier, la création d'une grande démocratie rurale, qui devra son existence même à la volonté du tsar, doit être dans la pensée du gouvernement une arme de despotisme. Il compte s'en servir, et il s'en sert déjà pour combattre les aspirations des classes éclairées vers la liberté.

Une mesure du même genre vient d'être appliquée à la Pologne avec des aggravations qui ne permettent plus de se tromper sur l'intention. Cette fois l'amélioration du sort des paysans n'est bien évidemment que le prétexte; le véritable but est de mettre toutes les existences et toutes les fortunes entre les mains des chefs militaires, de ruiner les propriétaires sans profit réel pour les cultivateurs, et de joindre aux calamités qui accablent les vaincus le fléau d'une guerre sociale. L'Europe civilisée ne peut laisser passer une pareille entreprise sans protester.

En Russie, la mesure était justifiée, sinon dans tous ses détails,

du moins dans son principe et ses dispositions fondamentales, par la condition réelle des paysans. Il ne peut entrer dans notre pensée de défendre l'ancien état social et politique de la Pologne; c'est cette constitution même, mélange d'anarchie et de servitude, qui a perdu ce malheureux pays. Il importe cependant de faire remarquer que la condition du paysan polonais différait de celle du paysan russe. La Pologne a son histoire distincte, et au moment où le servage personnel s'est introduit en Russie, les deux peuples formaient des états séparés. Dès la fin du XVIIIe siècle, le servage du paysan polonais était plus réel que personnel. Les seigneurs conservaient le tiers ou la moitié de leurs terres pour leur propre exploitation, et abandonnaient le reste aux paysans à titre d'usufruit et à charge de diverses redevances, soit en nature, soit en travail. Par la force des choses, cet usufruit était devenu héréditaire de fait. Là où la population était rare et le sol fertile, comme en Podolie et en Ukraine, les paysans ne devaient ordinairement que douze journées de travail par an ou une redevance pécuniaire très faible. Dans les autres provinces, leur condition était moins bonne; mais en général, dans toute la Pologne, leurs obligations étaient devenues fixes par la coutume. Ces obligations résultaient d'*inventaires* ou *terriers* homologués par les diètes.

Déjà, avant les derniers partages, quelques hommes éminens songeaient à une amélioration légale du sort des paysans. Le comte André Zamoyski, chancelier de la couronne et grand-père des comtes Zamoyski d'aujourd'hui, le comte Chreptowicz, chancelier du grand-duché de Lithuanie, d'autres grands propriétaires encore, avaient remplacé la corvée dans leurs domaines par un cens fixe. La mémorable constitution du 3 mai 1791, qui restera dans l'histoire comme le testament de l'ancienne Pologne et la réparation malheureusement trop tardive de ses erreurs politiques, avait fait un grand pas vers l'émancipation des classes rurales. Par son article 4, elle mettait les paysans sous la sauvegarde de la loi, et leur reconnaissait le droit de conclure avec leurs seigneurs des conventions obligatoires pour les deux parties. Les paysans devenaient par là citoyens, et si la constitution de 1791 avait pu être exécutée, elle aurait certainement amené avec le temps leur complet affranchissement. Survinrent les derniers partages, cette loi salutaire périt avec le reste; les puissances copartageantes, qui conservaient encore le servage chez elles, ne firent rien pour le faire disparaître du sol polonais.

En 1807, Napoléon, en érigeant le duché de Varsovie, abolit formellement le servage, et introduisit dans cette partie de l'ancienne Pologne, devenue en 1815 le royaume actuel, le code qui porte son

nom. Les paysans devinrent alors libres de droit, sujets immédiats de l'état, citoyens égaux à tous les autres. Que ces dispositions légales aient reçu une exécution complète, c'est ce que nous ne voudrions pas affirmer en présence de la domination qui a succédé en 1815 à la domination française; mais telle est la loi qui régit depuis plus de cinquante ans le royaume de Pologne. Les paysans polonais sont libres en droit depuis 1807, le code français n'a jamais été aboli. Le mot d'*émancipation* était vrai il y a trois ans pour les paysans russes, il ne l'est pas aujourd'hui pour les paysans polonais. Les mots de *nobles* et de *seigneurs*, qu'on emploie encore pour désigner les propriétaires, ne sont pas plus applicables; il n'y a plus de nobles d'après la loi, et par le fait un quart au moins des propriétés est passé depuis cinquante ans entre les mains de non-nobles d'origine.

Il s'était fait avec le temps entre les anciennes habitudes nationales et les prescriptions du code français un mélange assez bizarre sans doute, mais qui valait mieux que la servitude russe. Les paysans rendus personnellement libres avaient pu traiter avec les propriétaires et passer des baux. Dans ces contrées exclusivement agricoles, l'argent étant très rare, les prestations en nature ou en travail se présentaient comme le moyen le plus naturel pour le paiement des fermages. L'équivalent de la corvée s'est donc maintenu dans une partie considérable du pays; ce n'était plus la corvée proprement dite en ce sens que ce n'était pas une charge légale, mais une convention. Le véritable mot pour la désigner n'est pas celui de *corvée*, mais celui de *faisance*, encore usité chez nous. Malgré ce changement au fond, toutes les formes de l'ancien régime subsistaient. Les rapports entre les propriétaires et les cultivateurs n'étaient ni clairs ni bien définis. Comme la corvée ne s'accordait pas avec le code, on se contentait, pour l'établir, de conventions verbales ou même tacites, tant il est difficile de substituer brusquement un régime social à un autre. Nous avons en France quelque chose d'analogue dans le *métayage*, dont les formes ne sont pas réglées par la loi, et qui se prête à une grande variété de combinaisons, même à des prestations en travail. Il faut bien que cette organisation rurale n'eût pas de grands inconvéniens pratiques, puisque la valeur des terres a triplé dans le royaume de Pologne de 1815 à 1860, et que la condition de toutes les classes s'est améliorée en proportion. Il aurait été difficile et même dangereux pour l'agriculture de faire immédiatement de tous les paysans de petits propriétaires. La condition de *censitaires* leur convenait beaucoup mieux, et à un cens en argent ils préféraient eux-mêmes la prestation en travail.

Pendant la révolution de 1831, la diète nationale discuta plusieurs projets relatifs à la question des paysans; mais le temps n'était pas propice aux réformes de ce genre. L'insurrection vaincue, un des premiers actes du gouvernement russe fut un rescrit menaçant de peines sévères les paysans qui tenteraient de se soustraire à la corvée. L'empereur Nicolas espérait alors se rattacher les grands propriétaires polonais en se montrant le défenseur de leurs intérêts. Telle fut sa politique jusqu'en 1846. Pendant ces quinze ans du despotisme le plus absolu, il ne fit rien pour les paysans et maintint rigoureusement le *statu quo*. Il n'abolit la corvée que dans les domaines de l'état et dans ceux provenant des confiscations, qu'il avait attribués aux généraux russes et érigés en majorats. En 1846, à la suite de l'insurrection de Galicie, il changea de politique. Il publia un ukase où il défendait aux propriétaires d'évincer les paysans qui occupaient des terrains d'une contenance de plus de 3 *morgens* (1 hect. 80 ares), et de réunir à leur domaine propre les parcelles devenues vacantes. Dans les années qui suivirent, rien n'eût été plus facile qu'un concert entre le gouvernement et les propriétaires pour résoudre la question, si on l'avait sincèrement voulu; mais l'administration russe aimait mieux tenir tout en suspens, laissant entrevoir aux paysans des espérances vagues et illimitées.

En 1858, l'empereur Alexandre II, s'étant décidé à procéder à l'émancipation des serfs russes, voulut faire aussi quelque chose pour les paysans polonais. Il rendit un ukase sur l'*accensement* volontaire, c'est-à-dire sur la transformation de la corvée en rente fixe; tout y était laissé à l'initiative personnelle et à l'entente libre des deux parties. C'est sans comparaison la meilleure loi rendue sur cette matière; elle témoigne des bonnes intentions de ce prince, qu'on entraîne aujourd'hui à des mesures violentes et coupables. Vers le même temps, le gouvernement russe permettait la fondation de la *Société agricole*. Cette société, présidée par M. le comte André Zamoyski, compta bientôt plus de 4,000 membres, presque tous propriétaires fonciers, car il s'y trouvait aussi de grands fermiers, des banquiers, de grands industriels. Elle favorisa de toutes ses forces l'œuvre de l'accensement. En somme, de 1825 à 1860, les paysans sont devenus censitaires dans les biens de la plupart des grands propriétaires; la prestation en travail ne s'est maintenue que chez les propriétaires du second et du troisième ordre et dans les parties les moins peuplées du territoire.

D'après des renseignemens que nous avons tout lieu de croire exacts, voici quelle était, au commencement de 1861, la condition des paysans dans le royaume de Pologne. Il y avait en tout, tant dans les domaines de l'état que dans les propriétés patrimoniales,

330,000 fermiers possédant de temps immémorial de petites fermes de 3 à 30 *morgens* (de 1 hectare 80 ares à 18 hectares); sur ce nombre, 185,000 environ étaient déjà en possession de contrats écrits et ne payaient qu'un cens fixe en argent; les 145,000 autres devaient par semaine deux ou trois journées de travail, ou s'acquittaient par des redevances en nature. La Société agricole proposa de substituer partout un cens en argent au travail obligatoire et de créer une institution de crédit ayant pour but de racheter le cens. Le paysan serait devenu propriétaire de sa ferme à l'instant même, à la condition de payer à l'institution de crédit pendant 28 ans le même cens qu'il payait à son propriétaire; ce terme passé, il n'aurait plus rien dû. De son côté, l'institution aurait désintéressé le propriétaire en lui remettant des lettres de gage rapportant 4 pour 100 d'intérêt et remboursables en 28 ans par voie d'amortissement. Ces combinaisons, émanant de la volonté spontanée des propriétaires, prennent par ce seul fait un caractère inattaquable; nous devons croire qu'elles répondaient à un besoin social. Considérées en elles-mêmes, elles nous paraîtraient plutôt excessives, et le système des conventions libres nous aurait semblé préférable, soit au point de vue de l'intérêt agricole, soit au point de vue du droit de propriété.

Quoi qu'il en soit, la Société agricole fut dissoute en 1861 par le gouvernement russe, et son illustre président exilé. Sous l'administration du marquis Wielopolski, un nouvel ukase fut rendu, abolissant la prestation en travail partout où elle existait encore et la remplaçant par une redevance pécuniaire. Le gouvernement russe s'appropriait ainsi la première partie du programme de la Société agricole; il n'acceptait pas la seconde, celle qui concernait le rachat du cens. L'insurrection éclata bientôt après, tentative héroïque, mais désespérée, inutile suicide de toute une génération, car il n'était que trop facile de prévoir ce qui est arrivé. Tout appel à la force est un appel à la barbarie, c'est la barbarie qui a répondu. En prenant les armes, quoique odieusement provoqués, les Polonais ont attiré sur eux les déportations et les massacres. Ce n'est pas tout; ils ont été eux-mêmes au-devant de l'expropriation. Le comité occulte qui a pris le titre de gouvernement national a lancé un décret, le 22 janvier 1863, déclarant tous les fermiers propriétraires de leurs fermes, les libérant de toute obligation de rachat et promettant que les propriétaires actuels seraient indemnisés par le trésor de l'état après le rétablissement de l'indépendance. C'est sur cet acte révolutionnaire que le gouvernement russe a voulu renchérir par les ukases du 2 mars 1864.

Ces ukases sont au nombre de quatre. Le premier débute ainsi : « Les terres dont les paysans en [illegible] seulement l'usufruit *rentrent*

dans la propriété pleine et entière des détenteurs. Ceux-ci sont affranchis à tout jamais de toutes les redevances sans exception dont ils avaient jusqu'ici été grevés au profit des propriétaires, savoir, de la corvée, des redevances pécuniaires, des prestations en céréales et des autres contributions de toute dénomination. *Les procédures au sujet des arriérés desdites redevances aujourd'hui abolies sont annulées sans pouvoir être reprises à l'avenir.* » Il est difficile d'exprimer plus naïvement cette prétention ordinaire des autocraties à ne reconnaître d'autres droits que leur volonté. Le tsar s'arroge le pouvoir de retirer et de donner la propriété, d'annuler les dettes, d'abolir les conventions. L'exemple du gouvernement national ne saurait être une excuse, car les gouvernemens établis ont pour premier devoir de respecter un peu plus les principes du droit que les comités insurrectionnels. Et ce n'est plus seulement des fermiers qu'il s'agit, mais de tous les ouvriers ruraux sans exception, des métayers, des jardiniers, des garçons de ferme, des journaliers, des simples locataires ou sous-locataires, sans distinction de titres. Cette jouissance héréditaire, qui pouvait jusqu'à un certain point expliquer la transmission de propriété, n'est plus exigée; la possession la plus temporaire suffit (art. 5 et 14). Le gouvernement national, qui n'avait songé qu'aux 330,000 fermiers, est dépassé. En acquérant la propriété du sol sans bourse délier, le paysan acquiert aussi celle des bâtimens, des bestiaux, des semences, etc. Seulement, par un reste de considération, l'empereur veut bien décider que les maisons où sont logés les gens de service, les bergers, les jardiniers, les forestiers, n'appartiendront à leurs habitans qu'autant qu'elles seront situées dans le village et non attenantes à l'habitation ou à la ferme du propriétaire.

Le droit régalien sur les mines n'a jamais existé en Pologne, et les anciens seigneurs avaient toujours eu la jouissance absolue du sous-sol comme de la superficie. En conséquence de ce droit, il y a des mines, des minières, des carrières, actuellement en exploitation. L'article 15 du premier ukase confère aussi aux paysans la propriété du fonds, et si, sous le terrain qui leur est concédé, le propriétaire a commencé l'exploitation d'une carrière, il doit suspendre tout travail et ne peut le reprendre qu'après avoir *indemnisé* le nouveau possesseur. C'est ainsi que l'ukase traite les droits acquis. Et les droits des tiers, les droits des créanciers? On ne les respecte pas davantage. Les terrains donnés aux paysans sont affranchis de toute hypothèque et de toute autre charge envers les tiers. C'est décréter la ruine de milliers de familles et probablement aussi celle de la *Société de crédit foncier*, qui prêtait par hypothèque sur des terres dont la moitié restera désormais pour toute garantie de la dette.

L'ukase va plus loin encore. Les terrains délaissés et vacans, même appartenant à des particuliers, seront répartis entre ceux qui se présenteront pour les acquérir. La préférence sera donnée à ceux qui n'auront pas encore de terres et qui demanderont les plus petites portions (articles 20 et 21). Le prix sera versé dans le trésor public. La proclamation adressée aux paysans par le comte de Berg annonce en ces termes cette nouvelle loi agraire : « Sa majesté l'empereur et roi, dans sa sollicitude inexprimable pour tous ses sujets sans exception, a daigné gracieusement ordonner aux autorités du royaume de prendre en considération spéciale le sort des paysans qui ne possèdent actuellement aucune terre, mais qui, par leur bonne conduite, leur sobriété, leur économie et leur obéissance à l'autorité légale, *se seront acquis des droits à la faveur impériale.* Les autorités pourront en conséquence donner à ces paysans, *selon qu'elles le jugeront convenable*, soit en usufruit moyennant un prix modéré, soit en toute propriété, de petits lots *pris* sur les parties inoccupées des domaines de l'état, *ainsi que sur les terres délaissées et devenues vacantes dans les propriétés particulières.* » Un pareil texte n'a pas besoin de commentaires.

Les autres dispositions de l'ukase ont pour but évident d'établir un antagonisme permanent entre les anciens et les nouveaux propriétaires, de semer entre eux la discorde, d'ouvrir la porte à une quantité innombrable de procès et de contestations dont les autorités russes se feront naturellement les arbitres. Pour en venir à ses fins, le législateur emploie les moyens suivans : il maintient les terrains respectifs dans un état d'enchevêtrement, et empêche toute séparation et toute délimitation rationnelle; il introduit la rétroactivité dans le règlement des partages et perpétue au profit des paysans des servitudes sur les terres qu'il ne leur donne pas en propriété. Ainsi les paysans ont le droit de *revendiquer* les terrains qu'ils cultivaient au moment de la promulgation de l'ukase de 1846, quand même ces terrains auraient été délaissés par eux et replacés sous l'administration immédiate du propriétaire. Il s'est écoulé dix-huit ans depuis 1846, et tout ce qui s'est passé dans ces dix-huit ans se trouve effacé d'un trait de plume. Même quand il y a eu échange volontaire de terrains, le paysan peut *refuser* ceux qu'il a reçus et revendiquer ceux qu'il possédait primitivement, si cet échange s'est fait sans contrat écrit dûment légalisé.

Pour comprendre la portée de cette mesure, il faut se rappeler que plusieurs grands propriétaires fonciers ont remplacé dans leurs biens, depuis 1846, les prestations en nature ou en travail par un cens fixe. Dans la prévision que la condition de censitaires serait pour les paysans une transition vers la propriété, on s'est attaché à séparer les terrains concédés de ceux que se réservait le proprié-

taire. De là de nombreux échanges faits à l'amiable. L'opération de l'accensement a été partout, ou presque partout, accompagnée d'une nouvelle répartition du sol, et il est facile de comprendre que beaucoup d'échanges de ce genre, précisément à cause de leur peu d'importance, ont dû s'accomplir sans contrat écrit dans un pays où les rapports entre maîtres et cultivateurs sont surtout réglés par la coutume et la convention verbale. Que les paysans aient été quelquefois lésés par ces mutations de parcelles, que le propriétaire ait quelquefois abusé de son ancienne autorité, c'est possible; mais en règle générale la division s'est faite de bonne foi, dans l'intérêt commun, et quelques abus de détail ne sont pas une raison suffisante pour annuler en bloc d'innombrables contrats. Tout le travail fait depuis 1846 est perdu; il faudra que le grand propriétaire subisse à tout jamais, s'il plaît aux paysans, les enclaves placées au milieu de ses champs, et dont il a voulu s'affranchir. On assure même qu'il y a dans le texte russe une disposition qui ne se trouve pas dans la version française (1), et qui serait ainsi conçue : « Les terres et maisons acquises par les paysans en vertu du présent ukase ne pourront être ni données en gage ni aliénées *qu'à des paysans.* » Voilà une classe particulière de terres et une caste privilégiée de propriétaires instituées par la loi.

Le dernier coup, et le plus sensible, est porté à la grande propriété et à la grande culture par les articles 11 et 12, qui perpétuent ce qu'on appelle les servitudes foncières. Sous le régime des prestations en nature et en travail, les paysans avaient généralement la faculté de faire paître leur bétail sur les champs de la grande ferme, et de prendre gratis du bois de chauffage et de construction dans les forêts, moyennant une permission spéciale. Ce n'était pas, à proprement parler, un droit d'affouage ou de pâturage, puisqu'il était compensé par la corvée. L'extinction de toute redevance devait entraîner la suppression de ces usages, qui en étaient les corollaires. Il n'en est rien. L'article 11 les maintient formellement, et non-seulement il consacre les servitudes existantes, mais il les fait revivre là où elles étaient éteintes, et revient encore, sur ce point, à l'état antérieur à 1846. L'article 12 promet seulement une loi subséquente qui déterminera quand et comment le propriétaire pourra s'en délivrer, à la condition de payer aux paysans une indemnité *pour l'abandon de leur droit.* Partout en Europe on travaille à faire cesser ces jouissances en commun, à débarrasser la propriété individuelle de toutes les charges qui la gênent; partout on s'occupe de la conservation, de l'exploitation régulière des forêts

(1) In-8° de 44 pages, publié à Saint-Pétersbourg à la librairie de la cour.

d'après les règles de la science, et voilà un gouvernement qui ramène tout un peuple à la barbarie du communisme!

De toutes les prescriptions de l'ukase, celle-là serait la plus funeste, si elle n'était pas inexécutable. Toute culture devient impossible avec les abus de la dépaissance, quand on n'a aucun moyen de les prévenir ou de les réprimer. L'exportation des céréales, qui répand seule quelque richesse dans le pays, était entièrement due à la grande culture; elle va s'arrêter. Les forêts avaient acquis, par l'exportation des bois de construction et par l'établissement de nombreuses fabriques de sucre de betterave, qui exigent beaucoup de combustible, une plus-value considérable. On les livre à la dévastation. Le gouvernement russe reculera devant ces conséquences, à moins qu'il ne veuille absolument faire le désert autour de lui. Dans un pays comme la France, où la petite propriété et la petite culture existent de temps immémorial, elles peuvent rendre et elles rendent en effet de grands services; dans un pays comme la Pologne, où la population est clair-semée (1) et le débouché lointain, la petite culture ne peut prendre que de très faibles développemens. On commence à sentir chez nous les dangers du déboisement; que faut-il en attendre sous ce climat rigoureux?

La moitié des terres arables, le tiers environ du sol total, va passer entre les mains de la petite propriété. Cette révolution serait moins à regretter, si elle améliorait réellement la condition des cultivateurs; mais, en arrêtant les progrès commencés de la grande culture, on va rendre en somme la condition des classes agricoles plus mauvaise. Quelques-uns de ces petits fermiers, plus habiles que d'autres, commençaient à exploiter de grandes fermes; ils avaient ainsi devant eux un avenir de richesse qui va leur échapper. L'esprit de l'ukase est de les parquer à jamais dans leurs petites propriétés. En leur donnant en apparence l'indépendance, on leur impose une nouvelle sorte de servitude beaucoup plus étroite, car le gouvernement russe a intérêt à les maintenir dans leur pauvreté, pour en être plus maître, tandis que les propriétaires étaient intéressés à leur confier de plus en plus de grandes fermes. Que sont les riches fermiers d'Angleterre, sinon d'anciens paysans qui ont préféré d'eux-mêmes la grande culture à la petite propriété comme plus lucrative (2)?

(1) Le royaume de Pologne compte 4,800,000 habitans sur 12,600,000 hectares, ou 38 habitans par 100 hectares, tandis que la moyenne de la France est de 68; la répartition de cette population est fort inégale, et il y a des contrées qui n'ont pas 20 habitans par 100 hectares.

(2) Les journaux russes font grand bruit en ce moment d'une lettre écrite par M. le comte André Zamoyski en réponse à un projet de partage des terres, et trouvée dans le

Le second ukase établit une nouvelle organisation des communes dans les campagnes; il paraît au premier abord moins révolutionnaire que le premier, mais au fond il ne l'est pas moins. Le régime des communes rurales dans le royaume de Pologne répondait à la condition sociale et économique du pays. Il y avait en tout de 2,000 à 3,000 communes rurales appelées *gminas* et distinctes des municipalités des villes, comme les paroisses d'Angleterre se distinguent des bourgs. La *gmina* (étymologiquement le même mot que l'allemand *gemeinde* et le français *commune*) ressemblait beaucoup plus pour l'étendue à notre canton qu'à notre commune proprement dite. Chaque *gmina* se composait habituellement de plusieurs villages ou hameaux, mais il y avait aussi de grands villages qui constituaient à eux seul une *gmina*. L'ancien seigneur, propriétaire actuel du terrain, exerçait les fonctions de maire (*woyt*, en allemand *vogt*); ce n'était pas précisément un pouvoir possédé à titre de propriété privée, héréditaire et aliénable comme au moyen âge, mais à titre de fonction publique. Le gouvernement confirmait à chaque mutation le maire dans ses fonctions et pouvait, dans certains cas, les lui ôter; mais en fait, le titre de *woyt* accompagnait la propriété et se transmettait avec elle. Cette organisation ressemblait beaucoup à celle des *juges de paix* d'Angleterre, qui sont héréditaires de fait et non de droit, de même que les fermiers ressemblaient beau-

sac de la maison Zamoyski à Varsovie. Cette lettre, qu'on présente comme la défense du régime féodal, nous paraît exprimer une grande vérité en économie rurale; la voici :

« J'ai l'honneur de vous renvoyer votre écrit parfaitement clair et convaincant, car c'est une méthode connue et applicable dans certaines localités. Elle pourrait, entre autres, trouver son application dans une contrée commerçante, sillonnée de routes, possédant des villes en assez grand nombre et peuplée de petits rentiers, etc., car dans cette contrée la *petite culture*, la culture maraîchère trouverait des débouchés pour ses produits. Or dans notre pauvre pays nous manquons encore des raisons d'être et des conditions de la petite culture, et par conséquent de la petite propriété, qui tend bien vite à se morceler. Nous avons dans le pays des villages de petits propriétaires, — ils sont misérables sous tous rapports, — à tel point que je n'échangerais pas un de mes paysans, accensés depuis trente-cinq ans, contre dix de ces petits propriétaires. Mes paysans sont de petits fermiers. Ils ont de trente à cinquante arpens de terre et sont propriétaires de leurs maisons, etc. L'agriculture chez nous ne peut encore être lucrativement exploitée que par le moyen de la *grande culture*. Sous le point de vue social et local, il y aurait encore beaucoup à dire... Bref, à mon avis, il nous faut laisser arriver à la propriété ceux qui par leur travail et leurs économies, — ce qui est un genre d'éducation nécessaire, — amasseront un capital à cet effet, et le temps, qui est un agent avec lequel il est bon de compter, aidant, nous arriverons au but. Il n'est ni prudent ni sage de faire marcher la civilisation par bonds et soubresauts. Nos paysans petits propriétaires pourraient facilement être évincés par les Allemands.

« J'ai l'honneur, etc. ANDRÉ ZAMOYSKI.

« 22 décembre 1859. »

coup à ces fermiers *at will* qui n'ont point de baux, et qui se succèdent cependant de père en fils.

Les pouvoirs de ces *woyts* avaient pu être abusifs dans d'autres temps, mais ils étaient devenus à peu près ceux de nos propres maires. Le *woyt* n'avait pas de juridiction proprement dite sur les habitans de la commune, il n'avait que la police judiciaire. Les paysans, comme tous les autres citoyens, étaient justiciables au civil, au correctionnel et au criminel des tribunaux du pays, en commençant par les juges de paix, car l'organisation judiciaire du royaume de Pologne date du duché de Varsovie et a été calquée sur la nôtre, surtout dans les degrés inférieurs. Les paysans de chaque village de la *gmina* choisissaient parmi eux un *soltys* (en allemand *schultheiss*), les grands villages en choisissaient un plus grand nombre. Ces *soltys* ou adjoints faisaient office de *constables* ruraux, et servaient d'intermédiaire entre le maire et les paysans.

Le propriétaire-maire qui ne voulait pas exercer ses fonctions en personne avait le droit de se choisir un remplaçant et de le présenter au gouvernement, qui l'acceptait ou le refusait suivant ses convenances, et qui pouvait le destituer. L'administration de ces délégués, assez analogues à nos anciens *baillis*, donnait lieu à des reproches fondés. Il était d'ailleurs bien clair que, les rapports entre les paysans et les propriétaires venant à changer, le régime de la commune rurale devait changer aussi. Il fallait faire participer les nouveaux propriétaires à la gestion des affaires communales. Il fallait réformer l'institution des *woyts* en l'adaptant à l'état de choses nouveau. La Société agricole avait discuté plusieurs projets de réforme, conçus dans un sens sagement libéral. Le gouvernement russe aurait pu trouver dans ses travaux, s'il l'avait voulu, les élémens d'une bonne loi organique. Il a fait tout le contraire. Il a détruit de fond en comble l'organisation existante et, à la place d'un état social séculaire, érigé l'œuvre d'un radicalisme sans précédent.

L'administration de la *gmina* sera composée à l'avenir de l'assemblée générale, d'un maire ou *woyt*, d'un adjoint ou *soltys* et d'un tribunal. L'assemblée générale sera formée de tous les habitans majeurs possédant au moins trois *morgens* de terre; mais l'ukase en exclut formellement les juges de paix, c'est-à-dire les propriétaires nommés par le gouvernement à ces fonctions gratuites, ainsi que les *curés* et *desservans*. Un autre article exclut en outre toutes les personnes placées sous la surveillance de la police. Or il faut savoir qu'en Pologne la surveillance de la police n'est pas, comme en France, la conséquence d'une condamnation judiciaire, mais une mesure purement administrative, prise arbitrairement. On peut se trouver sous la surveillance de la police sans même s'en

douter. On l'apprend le plus souvent tout à coup, quand on veut faire un voyage ou changer de domicile. Dans les circonstances actuelles, quand presque tous les propriétaires fonciers, même les plus petits, et les nombreux employés des grands propriétaires ont été accusés de prendre part directement ou indirectement à l'insurrection, des milliers de personnes se trouvent sous la surveillance de la police. On peut donc juger de l'énorme portée de cet article, si inoffensif en apparence.

Dans sa proclamation déjà citée, le comte de Berg explique et commente ces exclusions. « Les juges de paix, dit-il, les juges de district, et en général les membres du clergé séculier et régulier, de même que toutes les personnes qui n'ont pas de terres dans la commune, n'ont pas le droit d'assister aux assemblées communales, ni de se mêler des élections et des affaires des paysans. De même tous les propriétaires qui jusqu'à présent ont fait fonctions de maires de communes, leurs adjoints et leurs délégués, n'ont pas le droit d'assister aux premières assemblées qui auront lieu pour l'élection des nouveaux maires. »

L'intention manifeste du gouvernement russe est de composer les assemblées de *gminas* de paysans seuls et d'en exclure tout ce qui a quelque richesse et quelques lumières. L'assemblée ainsi constituée aura dans ses attributions l'élection des maires et autres fonctionnaires communaux, la gestion des biens de la commune, l'administration de ses écoles et de ses établissemens de charité, enfin, et ceci est l'important, la fixation et la répartition des impositions communales. Cette répartition se fera donc, dans la plupart des cas, sans la participation des plus imposés, car il arrivera bien rarement qu'ils ne soient pas compris dans les catégories d'exclusion. Si tel ou tel propriétaire un peu plus riche ou un peu plus éclairé échappe à l'ostracisme, il sera impuissant dans une assemblée qui prendra ses décisions à la majorité des voix. L'ukase est tellement jaloux de concentrer tous les pouvoirs aux mains des paysans, qu'il défend, sous la menace de peines sévères, aux personnes privées du droit de voter, d'assister aux délibérations de l'assemblée.

Tout habitant de la *gmina* possédant six *morgens* de terre (3 hectares 60 ares) est éligible aux fonctions de maire et aux autres fonctions municipales. Sont déclarées cependant non éligibles les personnes n'appartenant pas à la religion chrétienne, c'est-à-dire les Juifs, très nombreux en Pologne, et qui comptent beaucoup d'hommes riches, industrieux et instruits, ainsi que les personnes placées sous la surveillance de la police et par conséquent qui l'on voudra. En même temps toute autre fonction est déclarée incom-

patible avec celle de maire, ce qui a pour effet d'exclure à peu près quiconque sait lire et écrire, car il y a dans ces campagnes bien peu d'hommes ayant quelques connaissances qui n'exercent une fonction à un titre quelconque. Supposons enfin qu'un propriétaire foncier, voulant être maire, trouve le moyen d'échapper à toutes ces exclusions, l'ukase l'atteint encore dans ce dernier retranchement; s'il est élu par l'assemblée de la *gmina*, le chef du district a le droit d'annuler l'élection et d'en ordonner une nouvelle. Si pour la seconde fois l'élection donne le même résultat, le chef du district peut en appeler au gouverneur de la province, qui a encore le droit d'annulation, et en s'y reprenant ainsi à plusieurs reprises on ne manquera certainement pas de moyens pour persuader aux paysans de faire un choix plus agréable à l'autorité. Ainsi l'homme éclairé, l'ancien propriétaire, est impitoyablement traqué, d'article en article, d'un bout à l'autre de l'ukase, partout humilié devant le paysan et mis à sa merci.

Les fonctions de maire étaient gratuites, elles deviennent salariées; les appointemens de tous les fonctionnaires municipaux doivent être fixés par le comité central chargé de l'organisation rurale. Le pouvoir de ces nouveaux maires s'étend, sans restriction de personnes, sur *tous* les habitans demeurant dans les limites de la *gmina* et domiciliés soit dans les villages, soit dans les fermes et châteaux des propriétaires. Au nombre de leurs devoirs se trouve celui d'arrêter la propagation des bruits malveillans. Ils doivent faire connaître immédiatement à l'autorité les personnes qui s'absentent de la commune. Ils ont le droit de condamner à deux jours de prison et à 1 rouble d'amende pour contravention de police. Ils peuvent citer devant eux toute personne demeurant dans la *gmina* et faire avec leurs adjoints des visites domiciliaires dans toutes les maisons. Si pour une cause ou pour une autre l'assemblée générale ne vote pas à temps la répartition des impôts communaux, ils ont le droit de la faire eux-mêmes et de la mettre à exécution. Le tribunal de la *gmina* a des attributions non moins exorbitantes. Il est composé du maire, président, et de deux assesseurs, élus par l'assemblée générale. Au civil, il juge sans appel jusqu'à concurrence de 120 francs (30 roubles), et en cas de dissentiment sur la valeur du litige il la fixe lui-même, après avoir consulté, s'il le juge nécessaire, des experts pris parmi les paysans. Pour les délits, il peut condamner à cinq jours de prison et à 12 francs d'amende, sans appel. On comprend à qui s'adresse cette menace de la prison au moindre soupçon.

Ces fonctionnaires communaux investis de pouvoirs si étendus sont soumis eux-mêmes à l'arbitraire des chefs de districts, des gou-

verneurs de provinces, et, tant que durera l'état de siége, des chefs militaires. Ils peuvent être destitués pour *abus* ou *négligence*. Les autorités qui les surveillent peuvent leur infliger un emprisonnement de sept jours. Les chefs de districts ont le même pouvoir sur les assemblées générales; ceux qui les composent peuvent être mis en jugement suivant des instructions spéciales qui seront données ultérieurement. Enfin, si les tribunaux ont prononcé une peine contre un fonctionnaire communal, les chefs de districts ou sous-préfets sont libres d'exécuter ou de ne pas exécuter le jugement.

L'ukase crée une seconde catégorie de communes rurales, appelée *gromada*, sur le modèle de la première. Le *soltys* ou adjoint y exercera le même pouvoir que le maire dans la *gmina*, et il y aura aussi une assemblée générale d'où seront exclus les anciens propriétaires, même des plus petits.

Pour les terres concédées aux paysans, le gouvernement russe promet aux propriétaires dépossédés une indemnité qu'il appelle une *compensation équivalente*. C'est le troisième ukase qui règle le mode d'indemnité. Le moindre examen suffit pour montrer combien cette promesse est illusoire. Les considérans contiennent d'abord un passage de très mauvais augure : « il dépendra désormais des propriétaires eux-mêmes d'accélérer l'émission des titres d'indemnité et d'en consolider la valeur. Ce but sera certainement atteint par eux, si, profitant des pénibles enseignemens de l'expérience, ils s'efforcent d'apaiser les esprits et de mettre un terme à des troubles incompatibles avec le maintien non-seulement du crédit public, mais aussi du crédit privé. En prêtant un concours intelligent aux vues du gouvernement, *ils se rendront à eux-mêmes le plus utile des services.* » C'est assez dire quel esprit va présider à la répartition : ceux qui se seront rendus dignes de la faveur impériale recevront une indemnité, les autres ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes, si l'expédition de leurs *titres* est suspendue.

Le mécanisme du règlement a quelque rapport en apparence avec celui qu'avait proposé la Société d'agriculture, mais il en diffère profondément dans l'exécution. Le gouvernement russe fait perdre d'abord sans indemnité tous les revenus accessoires et éventuels, même quand ils résultent de contrats formels dont le terme n'est pas échu, les revenus attachés au droit de vente des boissons, la propriété des mines et carrières, la jouissance exclusive des champs et forêts soumis aux servitudes foncières, etc.; puis, pour l'évaluation des corvées et redevances, il fixe un tarif tout à fait arbitraire. La valeur de la journée de travail est estimée de 30 à 48 centimes (de 7 kopecks et demi à 12 kopecks) suivant certaines zones, quand il est de notoriété publique qu'elle s'élève à près du double. Le re-

venu annuel d'un *morgen* de terre (60 ares) est fixé de 3 fr. 60 à 4 fr. 80 (de 90 kopecks à 1 rouble 20 kopecks), quand il est également fort supérieur, surtout aux environs de Varsovie et dans toute la vallée de la Vistule. Sur la somme telle quelle que donneront ces évaluations, on retranche encore un tiers quand il s'agit de corvées et un cinquième quand il s'agit du cens en argent; on capitalise ce qui reste à raison de 6 pour 100, et on délivre le montant en lettres de gage rapportant 4 pour 100 d'intérêt et remboursables en quarante-deux ans. Pour peu que ces lettres de gage perdent sur le marché, et elles perdront nécessairement, les propriétaires auront à peine le cinquième de ce qu'on leur prend.

Ici encore on nous signale dans le texte russe un article qui ne se trouve pas dans la version française; c'est l'article 22, qui serait ainsi conçu : « le comité principal, chargé de l'organisation rurale du royaume, est autorisé à réduire les bases déterminées par l'article précédent *jusqu'à quarante pour cent* dans les cas où, vu les circonstances locales, l'application de ces bases aurait produit une indemnité trop forte comparativement à la valeur réelle de la terre. » On comprend en effet qu'on se soit peu soucié de faire connaître à l'Europe un pareil article; l'indemnité, dans ce dernier cas, sera tout au plus du dixième.

En revanche, ce qui est beaucoup plus sûr que le paiement des lettres de gage, c'est l'acquittement des charges destinées à y parer. Autant le gouvernement russe se montre économe à l'égard des propriétaires dépossédés, autant il prend soin d'assurer les rentrées qui doivent payer ces indemnités dérisoires. D'abord il soumet les paysans à un impôt foncier égal aux *deux tiers* de leurs anciennes redevances, ce qui diminuera beaucoup à leurs yeux la valeur du présent qui leur est fait; puis il se substitue aux anciens seigneurs pour le droit sur les boissons. A ces deux ressources extraordinaires, il ajoute le produit éventuel de la vente des parcelles vacantes et délaissées, et enfin un impôt additionnel perçu sur tous les biens immeubles du royaume autres que ceux des paysans, c'est-à-dire sur les terres qui restent aux anciens propriétaires. Ceux-ci se paieront de la sorte à eux-mêmes une partie de leur indemnité; ce qu'on semble leur donner d'une main, on le retire de l'autre : à quoi il faut ajouter que l'indemnité sera remboursée en quarante-deux ans, et que l'impôt additionnel probablement restera toujours. Le gouvernement russe n'aura pas voulu laisser échapper l'occasion de faire une bonne affaire : c'est lui qui touchera, sous prétexte d'indemnité, la plus grande partie de ce qu'auront à payer les propriétaires anciens et nouveaux.

Il n'y a que peu de chose à dire du quatrième ukase, qui concerne

les mesures d'exécution; on peut aisément, d'après ce qui précède, prévoir ce qu'il renferme. L'exécution est confiée à un comité principal et à des commissions provinciales. Le comité sera présidé par le lieutenant de l'empereur (*namiestnik*). Il sera composé de membres permanens et d'autres qui pourront prendre part extraordinairement à ses délibérations; en tête figure le général grand-maître de la police, personnage très important, le premier après le namiestnik, et qui personnifie le régime de police militaire actuellement en vigueur. Le comité principal est déjà nommé, il vient d'entrer en fonction. Tous ses membres sont des fonctionnaires russes, on n'y compte pas un seul Polonais. Il y a dans chacun des ukases une quantité d'articles qui renvoient à des règlemens futurs. C'est le comité qui est chargé de les faire. Il aura ensuite à décider sur toutes les plaintes, à juger tous les différends, à surveiller les administrations rurales nouvellement organisées; on lui confie la détermination définitive du montant de l'indemnité due aux propriétaires, ce qui met toutes les fortunes à sa discrétion. Ses décisions seront exécutées par les commissions provinciales et par les *chefs militaires*. Les commissions provinciales se composent d'un président, d'un adjoint et de quatre à huit commissaires. Le comité principal nommera, déplacera et destituera les uns et les autres à volonté. Pourront être nommés présidens et membres des commissions provinciales les personnes de toute condition, *même les étrangers*. Ce mot ne se rapporte pas aux Russes, qui ne se considèrent pas comme étrangers en Pologne, mais aux Allemands qui viendront offrir leurs services, et qui, n'ayant aucun lien avec le sol, seront plus complétement entre les mains du gouvernement.

Cette œuvre de spoliation a été, comme on voit, savamment combinée dans toutes ses parties. Quelle que soit cependant notre sympathie pour un peuple malheureux, ce n'est pas devant le tribunal des armes, mais devant un autre tribunal, dont les arrêts deviennent tous les jours plus puissans et plus sûrs, celui de l'opinion universelle, que nous voulons citer les ukases du 2 mars. Les propriétaires russes, à qui on peut être tenté d'appliquer les mêmes lois, ont les premiers un grand intérêt à y prendre garde. L'insurrection polonaise a eu cette fâcheuse conséquence, qu'elle a arrêté les mouvemens commencés en Russie vers la liberté politique; l'orgueil national, exalté jusqu'à la frénésie par la résistance obstinée d'un *petit peuple*, comme a dit le métropolitain de Moscou, a voulu avant tout écarter cet obstacle. Les ukases du 2 mars doivent ouvrir les yeux des plus aveugles. Jamais le grand principe *ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît* n'aura été invoqué plus à propos. Nous ne pouvons croire, dans tous les cas, qu'une pareille

législation puisse être exécutée bien longtemps. Il y a des bornes aux bouleversemens révolutionnaires, même quand ils émanent d'un pouvoir absolu, disposant d'une force militaire immense. Les mœurs nationales résistent et résisteront, un cri public s'élèvera dans l'Europe entière. La force des choses, qui se rit des empereurs et de leurs ukases aussi bien que des comités de salut public, maintiendra ses droits. L'Autriche a donné en Galicie, en 1847, un spectacle non moins odieux, et la Galicie n'en est pas devenue plus autrichienne. Le gouvernement russe échouera de même en Pologne, si habile et si raffiné qu'il se soit montré dans l'invention de cette nouvelle machine de guerre.

Les préambules des ukases parlent beaucoup de pacification, d'apaisement des esprits : excellent langage assurément, mais à la condition que les actes s'accordent avec les paroles. Ce n'est pas ainsi qu'on pacifie un pays, c'est ainsi au contraire qu'on perpétue les haines et les vengeances. On ne se contente plus de frapper des insurgés qui, en prenant les armes, avaient accepté d'avance le cruel droit de la guerre; on ruine des classes entières et on les pousse au désespoir. Les paysans polonais reçoivent, dit-on, avec froideur et défiance les avances des Russes, et en effet ces promesses extraordinaires de la part d'anciens ennemis doivent leur être suspectes; mais, même en admettant qu'on parvienne à organiser la jacquerie légale, le gouvernement provocateur ne peut s'en promettre aucun profit durable. Il y avait déjà en Pologne un corps de petits propriétaires formant ce qu'on appelait autrefois *la petite noblesse;* c'est précisément la classe qui s'est montrée de tout temps la plus hostile à la domination russe. Il en sera de même tôt ou tard des nouveaux propriétaires, et on aura en outre devant le monde entier la responsabilité des désastres sans nombre qu'une si violente convulsion aura entraînés.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LES CONFESSIONS

DU PÈRE LACORDAIRE

I. *Correspondance du révérend père Lacordaire avec madame Swetchine*, publiées par M. de Falloux; 1 vol. in-8°. 1864. — II. *Lettres du révérend père Lacordaire à des jeunes gens*, publiées par M. l'abbé Perreyve; 1 vol. in-8°. 1863. — III. *Le révérend père Lacordaire*, par M. de Montalembert, etc.

A mesure que le siècle vieillit, les hommes qui ont vécu de sa vie s'en vont avec les années. L'arbre se dépouille de ses premières et vigoureuses feuilles. Les générations passent, et les règnes d'idées comme les règnes de dynasties se succèdent. Le combattant de la veille retombant sur ses armes brisées se voit enlevé aux luttes qu'il aimait, et va se reposer dans la mort. Ceux qui restent debout s'arrêtent quelquefois étonnés de n'être plus les jeunes, les vaillans et les hardis, et voient déjà grandir après eux une autre jeunesse agitée de nouvelles ardeurs, marchant à un but encore indistinct. Le monde ne s'arrête pas, mais il change, et au milieu même de cette évolution qui s'accomplit, on n'a qu'à tourner son regard un peu en arrière pour voir se relever par degrés à l'horizon tout ce passé d'hier, ce mouvement d'idées, de doctrines, de passions ardentes, de polémiques intellectuelles et religieuses, qui a ses épisodes et ses personnifications, qui se dessine déjà comme un spectacle de l'histoire.

Qui ne se souvient, — et ici ce n'est pas notre génération qui peut se souvenir, ce sont ceux de ce temps qui le racontent pour l'avoir vu, — qui ne se souvient de ce groupe de quelques jeunes

hommes rassemblés au lendemain d'une révolution, il y a trente-trois ans, autour d'un prêtre de violent génie, pour relever la religion catholique par la liberté, pour la dégager de toutes les solidarités absolutistes? Un de ces jeunes athlètes avait vingt-huit ans à peine, et il était déjà prêtre lui-même après avoir vécu de la vie du siècle. Inconnu la veille, il n'était pas seulement devenu du soir au lendemain un brûlant polémiste; il allait avec ses compagnons ou avec son maître rendre témoignage de sa foi devant les tribunaux, jusque devant la cour des pairs. Au magistrat qui disait que les prêtres étaient les ministres d'un pouvoir étranger, il répondait avec impétuosité : « Nous sommes les ministres de quelqu'un qui n'est étranger nulle part, de Dieu! » Il harcelait, au nom de la liberté religieuse, un malheureux sous-préfet qui avait employé la force des armes pour ouvrir la porte d'une église à un mort impénitent, et allant résolûment jusqu'au bout de ses idées, appelant dès ce temps la séparation entière de l'église et du pouvoir civil, il conseillait aux prêtres ses frères de prendre leur Dieu déshonoré et de le porter dans quelque hutte faite avec des planches de sapin pour le préserver des insultes auxquelles il était exposé dans les temples de l'état. C'était un tribun catholique aussi audacieux dans la lutte que prompt à se soumettre bientôt devant un mot venu de Rome. Franchissez maintenant quelques années. Qui de nous ne se souvient d'avoir vu un jour, vers 1844, ce jeune prêtre de 1830, transformé en moine, monter dans la chaire de Notre-Dame de Paris avec ce froc blanc du dominicain qui ne s'était pas vu en France depuis la révolution de la fin du dernier siècle? Il faisait un visible effort pour se contenir, et il restait toujours en lui quelque chose du jeune tribun de *l'Avenir*. Sa tête, à demi rasée et délicatement austère, rayonnait d'intelligence, son regard avait une ardeur pénétrante et sympathique. Toute sa personne laissait voir sous le froc une distinction naturelle et comme une élégante fierté. Sa parole, hardie, imagée et vibrante, semblait courir au-dessus des abîmes et se complaire à cette gymnastique audacieuse. Ce n'était peut-être pas la simplicité sévère et sobre des anciens prédicateurs; mais cette parole d'une originale nouveauté avait le don de remuer une jeunesse étonnée de trouver tant de chaleur et de large sympathie sous la robe d'un moine. Laissez encore s'écouler quatre années : voici tout à coup, au lendemain d'une révolution nouvelle, ce froc blanc du dominicain entrant dans une assemblée souveraine par la toute-puissance du suffrage universel, après s'être montré dans les clubs. Il ne resta pas longtemps, il est vrai, sur cette scène troublée, et ce fut peut-être une habileté de celui qui le portait de s'éclipser avant les épreuves où sa conscience eût souffert. Il ne paraît un instant dans

cette assemblée de 1848 que pour rentrer aussitôt dans l'obscurité de la vie religieuse. Et si vous voulez achever cette histoire, ne vous souvenez-vous pas enfin de ce jour où pour la première fois une robe de moine fait son entrée à l'Académie française, comme pour attester le chemin parcouru en trente années et la puissance du talent? C'est lui, c'est toujours le même homme mêlé à tout en paraissant se retirer de tout, vivant à la fois de la vie du religieux et de la vie du siècle, occupé de prédication ou d'enseignement, cénobite et académicien, polémiste et *maître d'école*, comme il s'était appelé un jour; c'est l'abbé, le père Henri Lacordaire, un type de la vie religieuse et morale contemporaine, le prédicateur aimé de la jeunesse, le réorganisateur de l'ordre de saint Dominique dans un pays et à une époque sceptiques pour ces résurrections, — le prêtre le mieux fait en un mot pour rapprocher, dans un esprit sincère, indépendant et hardi, la religion et les libérales aspirations des sociétés nouvelles.

Une partie de la vie et du caractère du prêtre est en pleine lumière: c'est ce côté extérieur, cette action sensible et palpable de l'orateur de Notre-Dame, de l'homme qui un jour dans ses méditations ardentes cherche un moyen de saisir plus directement son siècle par une image visible, qui mêle à sa propagande de prédicateur et de moine des apparitions à l'assemblée constituante ou à l'Académie pour finir par se réfugier dans une école du midi, en face de la *Montagne-Noire*, au milieu d'une jeunesse attirée par son nom. Une autre partie de la vie et du caractère de Lacordaire est restée plongée dans l'ombre, et c'est justement ce côté plus intime que dévoilent ses lettres, celles que publiait il y a peu de temps M. l'abbé Perreyve, son disciple de prédilection, et celles que publie aujourd'hui M. de Falloux, qui est encore plus, si je ne me trompe, l'exécuteur testamentaire de Mme Swetchine que de Lacordaire. Ces lettres comblent les intervalles d'une carrière un peu abrupte et quelquefois violemment entrecoupée en apparence; elles font pénétrer dans une âme qui a vécu par la prière, par la lutte et par la parole, qui a connu évidemment les anxiétés du combat intérieur, et qui commençait, il y a trente-trois ans, après la campagne de *l'Avenir*, par la première, la plus douloureuse des épreuves, la rupture avec un ami, un maître qui était un homme de génie, et la soumission à la parole de Rome. Tout cela est le passé aujourd'hui; la mort est venue, et les souvenirs s'échappent de tous côtés. Je ne sais, à vrai dire, si tout est bien profit pour Lacordaire dans quelques-unes de ces divulgations, et si on ne le fait pas disparaître un peu notamment dans l'ombre grise de Mme Swetchine. Une fortune singulière et capricieuse avait rapproché ces deux âmes au lendemain

des déceptions de 1831, et ce ne pouvait être assurément une personne vulgaire celle à qui Lacordaire écrivait comme à une mère : « Nul depuis dix ans n'avait dirigé ma vie que moi seul avec mon esprit encore mal formé, enthousiaste, hardi, aventureux, quelquefois bizarre... Vous êtes la première qui m'ayez guidé, vous m'avez pris au moment où mes catastrophes m'avaient averti de la difficulté de la vie et de l'orgueil de mon temps passé. Cela est *inoubliable*... » Tout compte fait cependant, M. de Falloux finit par abuser de cette mère de l'église venue du Nord; il la prodigue, il épuise ses manuscrits. Il la mêle à tout et ramène tout à elle; il veut qu'elle soit le modèle de nos spirituelles compatriotes, un modèle à qui on pourrait souhaiter un peu plus d'humeur française et de rayonnement dans la piété. Je ne sais trop non plus si, en étendant l'ombre grisâtre de Mme Swetchine sur le père Lacordaire, M. de Falloux ne met pas aussi la main sur lui pour son propre compte, quand il ouvre ces *lettres* par une introduction qui ressemble à un manifeste, et où il place ses propres vues sur le temps présent à l'abri du nom de l'ardent et libéral dominicain. M. de Falloux a pu être le frère de Lacordaire en Mme Swetchine; il ne l'a été sûrement qu'en cela. Par leur nature et par leurs tendances, ces deux esprits étaient peu faits pour marcher longtemps ensemble et même peut-être pour se comprendre autrement qu'en apparence. Je me demande enfin jusqu'à quel point Lacordaire peut gagner à la divulgation de quelques détails intimes qui reviennent assez souvent dans ces *lettres*. Qu'il y ait, même pour les orateurs de la chaire comme pour tous les autres, un certain arrangement, une certaine mise en scène, ce sont de petits secrets qu'on peut soupçonner sans les approfondir. Est-il bien utile néanmoins d'entrer trop avant dans le mystère de cette stratégie et de se retrouver trop fréquemment en face de ces questions : — Aurons-nous Notre-Dame cette année? Comment conquérir Paris? Faut-il l'emporter d'assaut, ou ne vaut-il pas mieux le circonvenir par le respect et l'admiration qui naissent des succès de province? Quels sont les procédés pour que la sténographie ne prenne pas trop l'improvisation dans son négligé? — C'est après tout la faute de l'éditeur encore plus que de ce mort, qui n'écrivait pas pour des curiosités indiscrètes, et dont on surprend aujourd'hui les confidences familières. Ces menus détails s'effacent; il reste dans ces lettres tirées des archives intimes une nature sincère et robuste qui se relève dans sa vivante attitude, une nature droite, virile, simple comme on l'est quelquefois dans ce siècle, avec un air de singularité, indépendante jusque dans ses soumissions, ayant de la grâce dans l'austérité, et dépassant de tous côtés par ses saillies le cadre artificiel où on voudrait l'enfermer, où l'homme même

croyait parfois pouvoir s'enfermer en solitaire bornant les élans de son esprit et de son âme.

Cette correspondance, qui littérairement est une œuvre négligée et n'a peut-être pas le provoquant attrait de bien d'autres correspondances, est donc avant tout une biographie morale où Lacordaire se raconte lui-même avec plus d'ingénuité que d'art, et c'est ce qui faisait dire à ses amis qu'on ne le connaîtrait bien que par ses lettres. Il se peint tout entier quand il se montre recherchant Paris, non pour y passer sa vie, mais pour s'y faire « une physionomie propre à ce temps, » et aller ensuite parler « à tous ces hommes désabusés dont la France est peuplée... » Il y a des momens heureux où les âmes sont à l'abri des luttes intimes; elles n'ont pas en quelque sorte à conquérir péniblement leurs convictions à travers l'incertitude universelle. Les croyances, les traditions règnent paisiblement. Les esprits sont sans révoltes, les caractères gardent je ne sais quelle candeur native que rien ne vient altérer. Tout est simple et droit dans la vie morale comme dans la vie extérieure. Il est d'autres momens moins heureux, où aucun chemin n'est frayé parce que tout est à recommencer, où les révolutions, en remuant jusqu'au fond les institutions, les mœurs, les croyances, laissent dans les âmes un ébranlement qui se prolonge à l'infini. Alors la vie morale se remplit de complications mystérieuses, les esprits, flottant entre leurs souvenirs et leurs espérances, se débattent dans les chocs intérieurs, et la personnalité visible des hommes se ressent elle-même de ce tumulte de contradictions. Que les traditions d'une famille aristocratique luttent avec l'instinct victorieux des temps nouveaux, on aura un Tocqueville, une des intelligences les plus compliquées dans sa fermeté et dans sa droiture même. Que les tourmens d'une jeunesse agitée de rêves et de scepticisme luttent avec le sentiment religieux renaissant dans sa puissance, on aura un Lacordaire. Qu'on se représente un esprit sincère et impétueux enivré dès l'adolescence de toutes les séductions libérales, emporté bientôt par un coup de la grâce, comme il le dit, dans le sacerdoce, attiré par l'éclat du génie de Lamennais, passant dans le camp religieux et démocratique de *l'Avenir*, s'arrêtant tout à coup au premier mot de Rome, et retenant quelque chose de toutes ces crises, de ces influences multiples : c'est Lacordaire, c'est la formation morale de cette nature singulière que le religieux auteur décrit lui-même dans une de ses lettres du sein de la sécurité qu'il croit avoir trouvée. « J'ai trente-quatre ans, écrit-il, et il est vrai de dire que mon éducation n'est achevée sous aucun rapport. Je sens une foule de pensées qui attendent de nouvelles lumières... Né dans un siècle troublé

jusqu'au fond par l'erreur, j'avais reçu de Dieu une grâce abondante dont j'ai ressenti dès l'enfance la plus tendre des mouvemens ineffables; mais le siècle prévalut contre ce don d'en haut, et toutes ses illusions me devinrent personnelles à un degré que je ne puis dire, comme si la nature, jalouse de la grâce, avait voulu la surpasser. Quand la grâce vainquit contre toute apparence il y a douze ans, elle me jeta au séminaire sans avoir pris le temps de me désabuser de mille fausses notions, et je me trouvai tout ensemble vivant du siècle et vivant de la foi, homme de deux mondes, avec le même enthousiasme pour l'un et pour l'autre, mélange incompréhensible d'une nature aussi forte que la grâce et d'une grâce aussi forte que la nature... » De là ce quelque chose d'étrange qui se manifeste à tout instant chez Lacordaire, ce je ne sais quoi de primitivement sain qui éclate à travers tout, qui tient à l'influence toujours survivante de cette sévère et douce éducation du foyer maternel dont il parle dans un *fragment de mémoires* publié par M. l'abbé Perreyve, et ce je ne sais quoi d'inquiet, de complexe, qui vient du temps. De là cet ensemble où on retrouve le jeune homme agité, le disciple fasciné de Lamennais, le combattant de *l'Avenir*, le prêtre soumis dans sa foi, où il y a de la hardiesse, de la crainte, des mirages d'imagination, des incertitudes d'esprit, une multitude d'élémens enfin dont le résultat est une organisation que nul ne décrit avec plus de candeur que Lacordaire lui-même, et qu'il caractérise quelque part en l'appelant un problème.

Ce qui est certain, c'est que dans ces luttes, au sein même de ces contradictions, il y a un homme d'abord, et le talent n'est que l'expression fidèle de l'homme. Il a cette allure vive, militante, tourmentée, qu'il avait devant le tribunal correctionnel ou devant la cour des pairs dès 1831, et qu'il a gardée jusque dans la chaire, jusque dans la prédication, et dans cette paix de conscience qu'il s'était faite par l'habitude de la soumission à l'autorité librement acceptée. Ce qui restera de Lacordaire comme apologiste, comme penseur développant un système coordonné d'interprétation religieuse, je ne le sais. C'était évidemment bien moins un écrivain qu'un orateur, un homme agissant sur les hommes, ayant sans doute pour premier mobile son inspiration religieuse, mais entraîné aussi, peut-être à son insu, par ce besoin plus humain de répandre une nature généreuse, et, comme tous ceux qui ont le secret des magies de la parole, nullement insensible aux moyens extérieurs de l'éloquence, témoin ce qu'il écrivait un jour d'Italie : « Je viens de voir la cathédrale de Sienne, qui est magnifique, surtout une chambre attenante, où la vie d'Æneas Piccolomini, depuis Pie II, a été peinte par Raphaël, et la chaire, qui est un marbre octogone élevé

sur des colonnes, avec des bas-reliefs d'une grande beauté et une ampleur tout à fait superbe. Je l'ai transportée par la pensée à Notre-Dame. Ces choses-là ne sont pas indifférentes à l'éloquence, il s'en faut. J'ai appris en chemin un mot de Cicéron qui m'a fait plaisir : *non est magnus orator sine multitudine audiente.* » Lacordaire a été cet orateur tenant des multitudes captives, à Paris, à Bordeaux, à Metz, à Nancy, partout où il a passé. Un coup de la grâce tombant sur sa jeunesse, comme il le dit, avait fait de lui un prêtre sous la restauration; le coup de foudre d'une révolution le transforme en polémiste d'une démocratie religieuse et libérale; un mot de Rome, en brisant sa plume, en le rejetant un moment dans l'obscurité, fit de lui cet orateur qui s'essayait d'abord dans une petite chapelle du collége Stanislas, qui échouait un instant à Saint-Roch, pour se relever bientôt dans cette chaire de Notre-Dame, sur laquelle est resté le reflet de sa parole, et où nul ne l'a éclipsé.

A quoi donc a tenu le succès de Lacordaire? Au talent sans doute, à cette éloquence qui par ses défauts mêmes, par ses exubérances et ses hardiesses, était faite pour étonner et pour séduire; mais il y avait une autre raison qui tenait à la nature du mouvement religieux contemporain, au caractère de l'homme qui en a été un des promoteurs : c'est que dans la chaire comme dans le journal, sous la simple robe noire du prêtre comme plus tard sous le froc blanc du dominicain, et même quand il semblait revenir vers le passé, Lacordaire a toujours été au fond un homme des temps nouveaux. Il connaissait par expérience cette vie publique et civile d'où il était sorti sans la maudire, dont il n'avait abdiqué ni les sentimens ni les devoirs. Sa parole jaillissait d'une âme émue des anxiétés, des aspirations de notre âge. Il aimait son siècle, il aimait sa patrie et la liberté. « J'ose dire, écrit-il un jour, que j'ai reçu de Dieu la grâce d'entendre ce siècle que j'ai tant aimé et de donner à la vérité une couleur qui aille à un assez grand nombre d'esprits. » C'était là effectivement le secret de sa puissance. Il n'avait pas, cela est bien certain, une méthode d'une correction sévère, une grande rigueur de logique et de principes dans ses démonstrations : il n'avait pas une science étendue et une infaillible sûreté de jugement; mais, prenant l'imagination et le sentiment pour complices de la foi, il renouvelait ce cadre de l'éloquence chrétienne, et il y faisait entrer tout ce qui peut intéresser et remuer, l'histoire, l'étude morale, la psychologie, le souvenir des catastrophes publiques, le cri des peuples, l'angoisse des âmes. S'il rencontrait sur son chemin quelque revers de la France, on sentait qu'il en était lui-même ému, qu'il n'en parlait qu'avec une dignité fière, et même, quand il publiait sa *Vie de saint*

Dominique, c'est au *pays* qu'il s'adressait en commençant par un acte de foi en ses destinées, à ce pays qui n'était pas un vain mot pour son intelligence, à qui il souhaitait de ne jamais désespérer de sa cause, de garder toujours son *office éminent* dans le monde, et qui pouvait, ajoutait-il, avoir de meilleurs serviteurs que lui, mais non de plus dévoués. S'il parlait de liberté, c'était en homme qui en acceptait les conditions, les responsabilités, en même temps qu'il en revendiquait les droits, et qui répudiait pour tous les secours ou les médiations de la force. S'il s'adressait à la jeunesse particulièrement, il ne cherchait pas à la courber sous l'inflexibilité d'une théologie sèche et abstraite; il savait trouver de ces accens qui remuent jusqu'au fond les jeunes cœurs en leur parlant de leurs plus secrètes faiblesses, de leurs plus mystérieuses aspirations. Il mêlait à l'exposé du dogme les observations fines, les images touchantes; il représentait un jour la charité comme un don fait par Dieu à l'église pour aller sécher les larmes, « car, disait-il, il y a des larmes dans tout l'univers, et elles nous sont si naturelles qu'encore qu'elles n'eussent pas de cause, elles couleraient sans cause, par le seul charme de cette indéfinissable tristesse dont notre âme est le puits profond et mystérieux... » Lacordaire a toujours eu de ces élans de sensibilité, de ces mélancolies chrétiennes qui l'ont fait ressembler à un René catholique parlant à la jeunesse de la soif de l'infini et des vagues ardeurs. C'était assurément une parole d'un genre nouveau, qui n'avait rien de la prédication ancienne, et qui devenait d'autant plus puissante qu'elle avait l'accent, la couleur de l'esprit moderne. Cet étrange homme d'église prenait au siècle ses armes pour combattre quelquefois contre lui, mais le plus souvent pour lui et pour ses espérances.

Il est surtout un sentiment qui est plus particulièrement le propre de l'homme moderne, et qui était aussi sincère qu'énergique dans l'âme de Lacordaire : c'est le sentiment de la liberté, de la justice, la haine des despotismes persécuteurs. Ce que Lacordaire était dès l'origine sous ce rapport, il l'a été toute sa vie, et il l'a été dans ses effusions les plus intimes comme dans son langage public, dans le secret de sa conscience comme dans les manifestations extérieures de sa pensée. Ses lettres peuvent laisser voir des illusions, des contradictions, des combinaisons naïves d'idées; elles témoignent au fond de l'inviolable énergie de ce sentiment libéral à travers les péripéties de l'histoire contemporaine. Pour d'autres, cet appel à la liberté, qui fut, il y a vingt ans, le mot d'ordre des croisades religieuses, était visiblement une tactique, un coup de diplomatie qui leur semblait habile; c'était un euphémisme heureusement imaginé pour arriver à la domination, et beaucoup de ceux qui

réclamaient si ardemment l'air de la liberté n'étaient pas incapables de vivre et même de se plaire dans une atmosphère bien différente. Pour Lacordaire, ce n'était nullement un rôle, c'était l'inclination franche et ingénue de son esprit. La liberté religieuse qu'il revendiquait n'excluait dans sa pensée ni les libertés civiles ni les libertés politiques : elle les complétait au contraire, elle n'avait rien d'égoïste, d'exclusif ou de secrètement hostile. « Quiconque, dit-il un jour d'un accent hardi et généreux, quiconque excepte un seul homme dans la réclamation du droit, quiconque consent à la servitude d'un seul homme, blanc ou noir, ne fût-ce même que par un cheveu de sa tête injustement lié, celui-là n'est pas un homme sincère et ne mérite pas de combattre pour la cause sacrée du genre humain. La conscience publique repoussera toujours l'homme qui demande une liberté exclusive, ou même insouciante du droit d'autrui, car la liberté exclusive n'est qu'un privilége, et la liberté insouciante des autres n'est plus qu'une trahison... Oui, catholiques, entendez-le bien, si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la demandez que pour vous, on ne vous l'accordera jamais. Donnez-la où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne où vous êtes les esclaves. » Là où d'autres s'efforcent de mettre à nu les plaies et les misères du temps présent, pour maudire la civilisation elle-même, lui, il se plaît à montrer le côté ascendant et providentiel du siècle, le progrès visible et incessant. Là où certains esprits mettent tout leur zèle à resserrer le cercle de l'orthodoxie, à proscrire la moindre indépendance, et consentiraient à voir l'océan devenir un filet d'eau, « pourvu qu'il fût pur, » selon un mot de Mme Schwetchine, lui, il veut élargir le cercle. L'océan, à ses yeux, n'est l'océan que parce qu'il « reçoit toutes les eaux qui se penchent vers lui. » La pureté de la doctrine ne s'achète pas au prix de l'immolation de toutes les pensées. « Le mouvement du vrai chrétien, écrit-il à Mme Swetchine en la réfutant, est de chercher la vérité et non l'erreur dans une doctrine, et de faire tous ses efforts pour l'y trouver, tous ses efforts jusqu'au sang, comme on cueille une rose à travers les épines. Celui qui fait bon marché de la pensée d'un homme, d'un homme sincère, celui-là est un pharisien, la seule race d'hommes qui ait été maudite par Jésus-Christ. Celui qui dit d'un homme travaillant, à ce qu'il croit, pour la gloire de Dieu : « Qu'importe un homme? Est-ce que Dieu a besoin de gens d'esprit? » celui-là est un pharisien : il enlève la clé de la science, dit Jésus-Christ, il n'entre pas, et il empêche les autres d'entrer... » Et, comme pour compléter sa pensée par une application personnelle, il écrit un autre jour à Mme Schwetchine : « Si j'ai repoussé constamment M..., c'est parce qu'il a été et qu'il est le persécuteur à outrance de tous les

hommes de mérite que j'ai connus. Je me sens porté à un pardon presque envers tout, excepté envers ce crime... Ma colère contre vous est de voir vos entrailles muettes à l'encontre de semblables méfaits. Il vous manque, chère amie, la sainte colère, Dieu n'a pas dit la sainte haine, cela était impossible, mais la sainte, l'adorable colère du juste contre l'envie persécutrice et tous les bas endroits du cœur humain... » Ainsi la colère sainte du juste contre l'envie étroite et persécutrice, l'équité tolérante pour le travail multiple des âmes, l'amour de la liberté pour tous, c'est là l'essence et le fond de cette nature, qui peut avoir ses inconséquences et ses fluctuations, mais qui se maintient par le sentiment de l'honneur, par le ressort du caractère, et reste instinctivement libérale.

C'est le sévère attrait de cette correspondance singulière nouée entre deux personnes en apparence si peu faites pour s'entendre et où l'instinct persistant s'échappe à chaque page. Qu'on veuille persuader à Lacordaire que la religion est universelle, qu'elle peut vivre sous tous les régimes et avec tous les pouvoirs : — Oui, sans doute, dira-t-il dès 1846, la religion peut vivre sous tous les régimes; « mais il y a un régime qui lui est tout naturel... Quand je jette les yeux sur l'histoire, je suis frappé d'une chose que je veux vous dire, c'est que partout où le despotisme civil a fermement prévalu, le christianisme véritable s'est à peu près éteint... On dira que la liberté de la foi peut exister sans la liberté civile et politique; quelques jours peut-être, mais longtemps, y en a-t-il des exemples? La servitude civile et politique ronge les âmes, elle les affaiblit jusque dans l'ordre religieux, elle donne le vertige de l'idolâtrie à Bossuet lui-même. Il se forme un épiscopat lâche et adorateur du pouvoir qui transmet au reste du clergé une timidité mêlée d'ambition, double poison d'où sort la bassesse et bientôt l'apostasie... » Qu'il jette d'un autre côté son regard sur l'Europe absolutiste, et il laisse échapper dans une lettre ces accens de tribun qui n'ont pas perdu leur à-propos : « Les maux de notre liberté présente sont grands; mais en voyant les crimes publics du pouvoir là où il s'est conservé intact, on comprend que le genre humain s'en soit retiré par un mouvement d'irréconciliable horreur. Aujourd'hui l'autocratie en est à son 1793; son cœur, si l'on peut dire qu'elle en a un, s'est mis à nu devant la terre entière, et si épouvantable que soit cette révélation, elle est une promesse et une récompense pour les générations affranchies de tels monstres... » J'imagine que Mme Swetchine, en mère de l'église prudente, devait quelque peu frémir de ces impétueuses saillies d'esprit chrétien, et que dans son affectueuse admiration pour l'homme elle eût voulu retenir le vol de cette indignation.

Mais l'Italie, direz-vous, cette Italie que Lacordaire vit à l'aube

de son rajeunissement, dans ses désastres de 1848 et dans ses dernières crises de transformation, qu'en a-t-il pensé définitivement? M. de Montalembert, dans la vive et émouvante biographie qu'il a retracée avec une fraternelle éloquence, n'hésite pas à noter sur ce point une déviation de jugement, une illusion du père Lacordaire au début et un plein retour à la fin, en présence des révolutions d'où est sortie l'unité italienne par le démembrement des états du saint-siége. M. de Falloux, dans l'introduction qui ouvre la *Correspondance avec Mme Swetchine*, substitue à peu près tout simplement ses opinions à celles du généreux dominicain. L'un et l'autre se croient tenus d'effacer, d'éteindre la pensée du père Lacordaire et de s'armer de ses scrupules de la fin contre ses sympathies du commencement. Il faut s'entendre. La vérité est que, pour Lacordaire, l'idéal primitif eût été sans doute une Italie affranchie où la papauté eût gardé une puissance indépendante et régénérée, et qu'à l'heure des dernières épreuves il s'est senti retenu par son dévouement au saint-père, par une intime fidélité. Il y a un jour où, mettant la main sur son cœur, il écrit ce mot d'une délicatesse supérieure : « Pie IX est maintenant trop près de Pie VII par ses malheurs comme il l'a été par ses généreux desseins pour que la piété filiale ne domine pas mes pensées et mes paroles. » Et cependant c'est réellement une présomption étrange et une précaution bien peu sérieuse de chercher à absoudre Lacordaire d'une sympathie qu'il ne cachait pas, de paraître l'associer à cette pensée exprimée par M. de Falloux, que l'instinct national et l'instinct libéral en France s'élevaient également contre la guerre qui a conduit à l'indépendance de l'Italie. C'est une idée parfaitement propre à M. de Falloux, qui a besoin de l'éclaircir encore, même après son introduction. Le père Lacordaire ne pensait pas du tout cela, il a dit à peu près le contraire. Cette crise qui est venue un jour fondre sur l'Italie et sur la papauté temporelle, il avait tout fait pour la détourner, il la voyait venir, et ce n'est pas la preuve d'un jugement si peu sûr, à moins que la sûreté de jugement ne consiste à être libéral en France et à ne plus l'être en Italie, à prétendre soutenir par un artifice de la force une situation ruinée par tous les abus.

C'est Lacordaire qui, dès 1846, montrait ces hommes entêtés d'absolutisme travaillant déjà à la perte future de la papauté temporelle; c'est lui qui, après 1848, en présence de la catastrophe précipitée par les passions révolutionnaires, mais préparée par les passions absolutistes, écrit avec une clairvoyance navrée : « Voilà où nous ont amenés ceux qui ont refusé leur concours à Pie IX pour les réformes que toute l'Europe réclamait! Pie IX était le salut de Rome, on l'a méconnu, on l'a laissé vaincre par la démagogie, et

maintenant la démagogie vaincue laisse voir derrière elle des difficultés que l'avenir ne diminuera certainement pas. Bien des esprits vont s'accoutumer à la pensée que le gouvernement clérical, selon l'expression du général Oudinot, est désormais impossible à Rome, et Dieu sait ce qui résultera un peu plus tôt ou un peu plus tard de cette persuasion... » C'est lui encore qui écrit en 1856 : « Oui, le chef de la chrétienté doit être souverain; mais il faut qu'il soit un souverain capable, administrant bien son état et sachant s'y créer une force morale qui puisse le soutenir. » C'est lui qui, le jour où la catastrophe prévue s'accomplit, dit dans une lettre à M. l'abbé Perreyve : « Si l'Italie brise définitivement le joug de l'Autriche, si elle obtient un gouvernement conforme à ses vœux légitimes, et si en même temps Rome est sauvegardée, j'en rendrai grâces à Dieu. Si au contraire l'une ou l'autre de ces causes périt par la faute des hommes, je le regretterai, je le déplorerai; mais je n'en serai pas comptable, parce que j'aurai fait dans ma position tout ce que je pouvais faire pour la justice et pour la vérité... » Il n'entrevoit plus dès lors qu'une Italie pacifiée, où le pape « recouvrera une partie suffisante de ses états, » et à ce prix encore « l'avenir vaudra mieux que le passé au temporel et au spirituel. » Qu'il croie à la nécessité du domaine temporel, ou en d'autres termes de l'indépendance, qu'il compatisse aux douleurs d'un pape qu'il aime, oui sans doute; mais, d'un autre côté, comme il l'écrit à M. de Montalembert lui-même, il « désire l'affranchissement de l'Italie, des modifications sérieuses dans le gouvernement des états romains, et un changement plus grave encore dans la direction morale résumée en ces derniers temps par *l'Univers* et la *Civilta cattolica*. » Arrangez tout cela, voyez-y, si vous voulez, des inconséquences ou plutôt des perplexités : vous en ferez sortir des regrets, de saintes colères contre ceux qui ont fait le mal et qui en ont l'orgueil, — une confiance sereine dans les destinées spirituelles de la papauté, — des doutes sur l'unité italienne, non une protestation contre l'affranchissement d'un peuple. C'est qu'en définitive le libéralisme l'emportait dans l'âme de Lacordaire et se mêlait à la foi elle-même, non pour l'altérer, mais pour l'élargir et l'animer. Il était libéral en Italie comme en France, comme partout où il voyait un droit souffrant et attendant son heure.

C'est le secret de sa force, de l'action pénétrante, retentissante de sa parole, et c'est aussi ce qui, dès le lendemain des crises de 1831, lui faisait, entre l'église officielle et le siècle, cette situation épineuse qui est un des plus curieux côtés de cette carrière, dont il ne triompha que par sa droite sincérité, et que ses lettres éclairent à demi aujourd'hui. Lorsqu'après la campagne de *l'Avenir*,

Lacordaire s'était soumis à la décision de Rome et avait accepté sans murmure la condamnation d'une œuvre qu'il croyait juste, au lieu de suivre Lamennais dans ses révoltes, il avait accompli un acte de renoncement qui n'était point vulgaire : il s'était mis en règle; mais en même temps pour les chefs de l'église, pour ceux qui entourent les chefs de l'église, il restait le jeune prêtre qui avait beaucoup osé, qui avait aspiré l'air révolutionnaire, et qui ne cessait d'inquiéter par sa hardiesse, de troubler par sa précoce renommée; il était l'objet des soupçons, des défiances. Rejeté pour le moment dans l'aumônerie d'un petit couvent de la Visitation, vivant avec sa mère au pied de la Montagne Sainte-Geneviève, voyant peu de monde, il se recueillait dans l'obscurité, la solitude et le travail. C'est à peine s'il put être admis à faire ses premières conférences au collége Stanislas en 1834, et l'éclat soudain de sa parole réveillait contre lui les petites hostilités. « Ici, écrivait-il, on me traite de républicain forcené, d'homme incorrigible, relaps, et mille autres douceurs... Il y a des ecclésiastiques qui m'accusent non pas d'être athée, mais de n'avoir pas prononcé une seule fois le nom de Jésus-Christ... » L'archevêque de Paris, M. de Quélen, homme d'un autre temps, bienveillant d'ailleurs, était tout à la fois attiré par le talent et retenu par la crainte de fournir des prétextes aux divisions de son clergé, de « donner du mouvement aux esprits toujours prêts à s'entre-choquer. » Il autorisait d'abord les conférences de Stanislas, puis il exigeait que Lacordaire soumît à la censure ecclésiastique chacun de ses discours. Bientôt, repris de goût pour lui, il le faisait monter pour la première fois dans la chaire de Notre-Dame, puis il l'arrêtait par des tracasseries nouvelles. Je ne sais si rien peut mieux peindre le caractère de Lacordaire que son attitude au milieu de ces médiocres et obscures péripéties. Il résiste sans se révolter, il obéit sans s'abaisser, en gardant au contraire sa dignité et même la supériorité morale sur le prélat. Il parle de M. de Quélen librement dans ses lettres et d'un ton où se révèle la différence des deux natures. « Il est certain, écrit-il après une de ces bourrasques, que la prudence la plus naturelle exigeait que je me maintinsse dans les bonnes grâces de M. l'archevêque; mais M. de Quélen représente l'ancienne église de France, et il n'a jamais aspiré qu'à la rétablir avec ses anciennes traditions. Voilà le fond de sa vie et de ses espérances. Comment accepterait-il un homme qui croit à beaucoup de nouveautés?... Qu'est-ce qui a blessé M. l'archevêque dans mon écrit? Est-il un enfant qui ne le verrait? Que je me fusse conformé aux idées de M. l'archevêque, et j'aurais pu, je le sais, parvenir à tout; au lieu de cela, je serai abreuvé de dégoûts, à moitié banni, incertain de ma vie et de ma réputation jusqu'au

tombeau. Entre ces deux alternatives, vous aimiez mieux la première, vous espériez qu'avec le temps et les événemens je donnerais assez de gages pour obtenir confiance. Avec un autre caractère que le mien, cela eût été possible en effet; mais, étant ce que je suis, il vaut mieux me poser seul à la face de tous, recevant au corps les flèches de la haine, vivant et mourant comme je pourrai. Ce sort me plaît, parce qu'il est de mon devoir de l'accepter, et aussi parce qu'il m'est impossible de ne pas préférer, voluptueusement parlant, la sincérité à tout. Ma force est dans le vrai aussi bien que mon devoir, aussi bien que mon orgueil et mon plaisir. M. l'archevêque a cru me dominer par le besoin que j'avais de lui et par le côté docile de mon être; il aurait fallu pour cela me respecter davantage et connaître davantage le prix des hommes. »

Lacordaire était suspect et il devait l'être, car s'il n'avait rien du révolté, du sectaire, de l'homme ayant le goût, mais non le courage du schisme, il avait la fierté, l'indépendance, l'intrépidité de l'esprit, toutes ces qualités natives d'où il a tenu de bonne heure « ce grand air sacerdotal » dont il parle quelque part. Il sentait l'embarras de sa situation. « Est-il sage, écrit-il, de rester toujours sous les yeux du public et des fidèles comme un problème? Peut-on acquérir une autorité vraie, l'autorité nécessaire au prêtre, lorsque des gens de bien se demandent si vous êtes ou non orthodoxe? Et ne vaudrait-il pas mieux vivre dans la retraite, écrire et se taire? » Plus d'une fois dans ces années, avant même d'être arrêté dans sa carrière d'orateur, il avait senti naître ce goût de renoncement. Il lui était arrivé d'aspirer à être un simple curé de campagne. Les épreuves qui l'assaillaient de jour en jour ne faisaient que réveiller ces idées de retraite. Ce fut là peut-être la première origine d'une détermination imprévue en apparence, à laquelle il se livrait tout entier. Il alla à Rome en 1837, après ses mésintelligences avec M. de Quélen; il y revint l'année suivante, et c'est alors qu'il conçut la pensée de rétablir en France l'ordre des frères prêcheurs, de revêtir la robe du dominicain. Si agréable que pût être cette idée à Rome, ce n'est pas sans difficulté que Lacordaire la réalisa. Il faut avouer qu'il a été toujours quelque peu suspect à Rome après l'avoir été longtemps à Paris. « On peut faire du bien en France, disait un jour le cardinal Lambruschini; mais un malheur déplorable pour ce pays, c'est le parti des jeunes gens qui s'y est formé et dont Lacordaire est le chef. Ces gens-là n'ont d'autre idée que la séparation de l'église et de l'état... Voyez-vous, Lacordaire et l'abbé de Lamennais, c'est tout un. » Lacordaire réussit néanmoins. Après avoir rassemblé en France quelques compagnons dévoués, il prit l'habit à Rome; il fut envoyé, pour passer son no-

viciat, dans un couvent près de Viterbe, et, par une rencontre étrange, ce couvent portait le nom de la demeure où pour la dernière fois Lacordaire avait vu Lamennais en Bretagne, — *La Quercia* ou La Chesnaie. — « *La Quercia* est un couvent magnifique, écrit-il dès son arrivée... Les environs sont délicieux. Au midi s'élève la tête du mont Cimino, au nord la ville de Montefiascone sur la colline, à l'orient les Apennins, à l'occident les hauteurs abaissées qui descendent jusqu'à la mer... Entre cet encadrement s'étend une riche vallée dont les riantes plantations reçoivent un nouveau prix des belles forêts qui couvrent la pente du Cimino. C'est un vrai paradis, nous y voilà pour un an..... » C'est là qu'il se retirait au mois d'avril 1839, pour en sortir moine mendiant et *prêcheur*. Bien des élémens entraient peut-être dans cette résolution. Le premier était le mobile religieux, la pensée de constituer un organe permanent de prédication. Il y avait aussi le sentiment des difficultés qui avaient assailli le jeune prêtre, l'idée hardie de montrer le froc blanc à la France nouvelle réconciliée avec les ordres monastiques. Ce n'est pas la paix du cloître qu'allait chercher Lacordaire; c'était une carrière nouvelle qu'il s'ouvrait et qui répondait au double instinct de sa nature, le goût de silence et de solitude qui le saisissait par instans, et le besoin de se répandre par l'action spirituelle qui le ramenait sans cesse au combat.

Je n'ai nullement le dessein de rechercher ici ce que peuvent être les ordres monastiques sur ce sol tourmenté de la France, où ils ont péri il y a près de quatre-vingts ans, ni ce qu'ils peuvent avoir d'avenir. L'ordre de saint Dominique jusqu'ici, c'est Lacordaire; c'est de l'initiative du jeune et énergique athlète qu'il est né, c'est par lui qu'il a vécu, par lui aussi que la robe blanche a pu paraître dans toutes les chaires, de même que la compagnie de Jésus s'est résumée tout entière un jour dans cette figure austère et douce du père Ravignan. Les deux émules, je ne veux pas dire les deux rivaux, ont vaincu personnellement par l'autorité du talent et du caractère; il reste le problème des destinées des ordres monastiques. Ce qu'il faut remarquer, c'est que, seul peut-être, Lacordaire pouvait se permettre cette hardiesse, tenter cette aventure en pleine société contemporaine, parce que seul il pouvait placer la question sur un terrain où elle avait une chance favorable, unique, le terrain de la liberté. Ce fut la première pensée de Lacordaire de chercher à laver devant le siècle son ancêtre saint Dominique du reproche d'avoir été le fondateur, l'instrument de l'inquisition. C'était un prêtre sans doute, un prêtre faisant une expérience hardie, venant plaider une cause compromise; mais c'était un prêtre qui, sous cette tunique blanche, devenue une grâce originale de plus et comme un

piquant contraste, ne déguisait pas son caractère d'homme moderne, et je ne sais s'il y a un spectacle plus curieux véritablement que celui de ce moine rentrant, par un discours sur *la vocation de la nation française*, dans cette carrière où il a pu paisiblement montrer sa robe de dominicain, et où il ne s'est arrêté qu'en 1853. Un mot a trompé sur Lacordaire, c'est ce mot d'ultramontain qui a couru toutes les polémiques. Ultramontain, Lacordaire l'était en ce sens qu'il poursuivait le vieux gallicanisme comme une forme usée et tyrannique de l'indépendance civile, comme la main-mise incessante du pouvoir sur la conscience; il ne l'était pas au sens de ceux qui ne font que déplacer l'absolutisme et qui dépouillent le caractère du citoyen pour ne dépendre que de l'omnipotence de Rome. A ses yeux, la liberté était la forme moderne, légitime, de l'indépendance civile, le gallicanisme nouveau et vivant. « Le gallicanisme ancien, écrit-il à M. de Montalembert, est une vieillerie qui n'a plus que le souffle et à peine; mais le gallicanisme instinctif, qui consiste à redouter un pouvoir qu'on lui présente comme sans limites et s'étendant par tout l'univers sur deux cent millions d'individus, est un gallicanisme très vivant et très redoutable, parce qu'il est fondé sur un instinct naturel et même chrétien... » Il y a des gens qui aiment encore mieux l'autre gallicanisme, royal et administratif, avec lequel il y a des accommodemens.

Ainsi s'est produit à la pleine lumière du siècle, dans la mêlée des mouvemens religieux de notre temps, un phénomène curieux. Tandis que de cette crise — qui s'est un instant résumée dans le nom de Lamennais — est sortie toute une école qui, en répudiant ce qu'il y avait de hardi et de rajeunissant dans ces doctrines, n'a accepté que ce qu'il y avait d'absolutisme caché, et a arboré l'idée ultramontaine comme un drapeau de guerre contre la société civile, il s'est formé une autre école qui, en restant fidèle à l'autorité religieuse, a gardé je ne sais quelle séve généreuse et libérale des premiers jours, dont Lacordaire a été une des plus brillantes, une des plus originales personnifications. C'est le nœud même de toutes les luttes religieuses contemporaines, et ici surgit une question qui est celle de tous les jours : quel progrès a fait véritablement cette idée du libéralisme catholique que Lacordaire a nourrie dans son âme, qu'il a répandue avec le feu de son éloquence? De ces deux écoles, qui se sont trouvées, qui se trouvent encore en présence, quelle est celle qui a gagné le plus de terrain? Les doctrines absolutistes règnent visiblement; ce sont elles qui disposent du gouvernement des choses religieuses, qui deviennent provoquantes, qui ne craignent plus de soulever toutes ces polémiques au bout desquelles

serait la défaite de l'esprit moderne, de la liberté sous toutes les formes, si elles triomphaient, de telle sorte que Lacordaire et ceux qui ont marché avec lui apparaissent quelquefois comme une décoration brillante à l'abri de laquelle des idées tout opposées ont fait leur chemin. On a laissé au libéralisme catholique le rôle éclatant et populaire: les hommes de ce camp ont des victoires personnelles de talent, de caractère, ils ont gagné dans l'opinion, et pendant ce temps l'absolutisme religieux poursuit sa marche, s'avance et menace ceux-là mêmes dont la popularité a fait sa fortune nouvelle. M. de Montalembert est suspect, tout près d'être condamné, et Lacordaire l'eût été il y a longtemps, si l'on eût osé. Voilà où l'on en vient, et les libéraux catholiques se sont trouvés conduits à une alternative singulière : ils n'ont que le choix d'être inconséquens comme libéraux ou inconséquens comme catholiques, de se réhabiliter par l'apostasie en proclamant le pouvoir comme en Russie après avoir demandé la liberté comme en Belgique, ou de se débattre dans une orthodoxie suspecte, d'avouer devant l'opinion qu'ils ont promis ce qu'ils ne pouvaient tenir ou de paraître en rébellion devant Rome, d'être honnêtement et sincèrement impuissans ou d'accepter la liberté avec ses périls. Lacordaire avait l'anxiété de cette situation, qu'il dominait par son caractère encore plus que par son esprit, et il avait pour ces étranges sauveurs de la religion et de la société de vigoureuses indignations qu'on lui rendait en acrimonies, en défiances sournoisement propagées à Rome et en France. Il avait une extrême pitié de « cette grande misère morale; » il ne voulait plus même donner à des hommes qui font le mal au nom de Dieu la banale qualification de *mon cher ami*, « sous prétexte qu'on les connaît depuis longtemps et qu'ils communient d'ailleurs tous les huit jours. » Il ne haïssait pas, il se séparait et ne connaissait plus. Cette apostasie — c'était son expression — d'hommes qui avaient tant demandé la liberté autrefois et qui, se démasquant plus tard, ne rêvaient plus qu'absolutisme au profit de leurs idées et de leurs instincts, cette apostasie, outre qu'elle révoltait sa droiture, lui semblait une véritable trahison des intérêts de la foi, et ce n'est pas sans une juste fierté qu'il pouvait écrire à M. de Montalembert : « Nous n'avons pas été de ceux qui, après avoir demandé la liberté pour tous, la liberté civile, politique et religieuse, ont arboré le drapeau de l'inquisition et de Philippe II, renié sans pudeur tout ce qu'ils ont écrit, outragé leurs anciens compagnons d'armes à cause de leur constance et de leur fidélité, déshonoré l'église, salué César d'une acclamation qui eût excité le mépris de Tibère, et qui aujourd'hui, malgré la leçon des événemens, se drapent encore dans leur chute du mal qu'ils ont fait et de la honte dont ils sont couverts.

Séparés d'eux dès le premier jour, nous ne fûmes jamais des leurs. A mon dernier souffle et dans mon tombeau, ce sera là un doux et pur souvenir... » On lui a payé cela sur son tombeau, et son âme a été accompagnée dans l'éternité d'une oraison funèbre de ses pieux adversaires telle qu'il la souhaitait de son vivant lorsqu'il écrivait : « J'espère bien qu'ils me traîneront sur leur claie avant que je meure. »

Après avoir partagé une vie à la fois errante et recueillie entre la prédication toujours renaissante et l'organisation de maisons de son ordre, le jour où il s'était senti mal à l'aise pour faire entendre une parole libre, accoutumée aux hardiesses, dans le silence universel, il s'était réfugié dans le midi, dans cette école de Sorèze qu'il avait restaurée auprès de la Montagne-Noire, et où il trouvait la retraite animée qu'il cherchait toujours. Il s'était fait *maître d'école* comme au temps de *l'Avenir*, mais sans avoir affaire cette fois au commissaire de police. Il aimait toute cette jeunesse accourue de tout le midi autour de lui, et qui avait l'orgueil d'un tel chef. Je crois même que les mères partageaient cet orgueil. Par une direction douce et ferme, il avait résolu un bien singulier problème, celui d'inspirer l'amour du collége à des écoliers, au point que ceux qui avaient achevé leurs études revenaient quelquefois à Sorèze passer une année de plus. C'est là que l'Académie allait le chercher, et c'est là aussi que la mort venait le surprendre, brisé par un mal qui l'avait envahi depuis deux ans, affaibli par l'austérité, ayant parfois, comme il le disait, « le poignant chagrin des hommes et des choses, » mais non vaincu, et gardant encore dans son regard lumineux et franc comme un dernier reflet de ce grand feu qui l'avait porté à tous les combats de la parole.

La mort emporte beaucoup de l'orateur; il n'y a plus ni le geste ni la flamme. Dans le travail de prédication par lequel Lacordaire a marqué son passage, et où manquent aujourd'hui et la flamme et le geste, on peut remarquer des excès d'imagination, une philosophie insuffisante, des faiblesses de logique et de démonstration, de la subtilité, de l'emphase. Un homme, après tout, vaut mieux qu'une démonstration abstraite, et une âme véritable est une plus belle œuvre qu'une philosophie. Lacordaire a offert dans notre temps ce spectacle d'un homme vrai, sorti des mains d'une mère pieuse et forte, gardant toujours ce cachet de l'honneur et de la virilité, d'une âme où la religion habitait sans y allumer les fanatismes vulgaires, où à côté de la religion la liberté avait trouvé un asile d'où elle n'a jamais été bannie. « Catholique pénitent et libéral impénitent, » c'est le dernier mot par lequel il se résumait lui-même en parlant à des jeunes gens qui étaient allés le voir après sa

réception à l'Académie française. Ce fut un homme chimérique et maladroit, diront les habiles; il aurait dû voir que ce qu'on lui demandait, c'était sa popularité pour la restauration des ordres religieux, non ses idées et ses conseils, — que la religion a le droit de se servir de tout, même de la liberté, pour dominer, pour s'imposer, sauf à jeter de côté l'arme qui l'a aidée à vaincre. Ce genre d'habileté, qui n'était pas à l'usage de Lacordaire, n'est peut-être pas de l'habileté autant qu'on le croit, et la carrière même de ce prêtre énergique et sincère en est la vivante démonstration. Lorsque Lacordaire parut au grand jour des luttes publiques, où en était la religion en France? Elle avait la veille encore la puissance, les faveurs, la domination par l'alliance avec l'esprit d'absolutisme, et le lendemain les églises étaient saccagées, les croix étaient bannies des places publiques, la robe du prêtre ne pouvait se montrer dans la rue. Quinze ans s'écoulent; les églises sont respectées, la robe du prêtre peut paraître partout, et même le froc du moine peut monter dans la chaire. Qu'est-ce qui a produit ce résultat? La liberté et rien que la liberté, l'apparence d'une adhésion de l'église aux principes de la société moderne, le libéralisme décidé et sincère d'hommes tels que Lacordaire. Laissez passer encore quinze ans : le vent a tourné et n'est plus pour la liberté, la réaction triomphe dans les conseils de ceux qui mènent la religion, de ceux qui ont la prétention de la mener; les libéraux sont bafoués, et l'impopularité recommence, les esprits s'aigrissent, les polémiques s'enveniment, les hostilités renaissent. Voilà donc le résultat de cette grande habileté. Admettez une autre hypothèse, supposez qu'au lieu de suivre la politique qu'elle a suivie, la cour de Rome se fût inspirée un peu plus des pensées que Lacordaire dans sa liberté a plus d'une fois exprimées. D'abord elle ne serait jamais arrivée assurément à un plus grand désastre. Qui peut dire, d'un autre côté, que le saint-siége n'eût point détourné ainsi la crise suprême dans laquelle il se débat, et à laquelle il ne manque que le dénoûment? Dans le drame des destinées religieuses de notre temps, Lacordaire a été, je l'accorde, peu écouté, il a même été sans doute toujours suspect; il n'a eu raison que devant l'opinion, il est justifié par les événemens, et il reste pour tous, en dehors de toutes les contradictions de l'esprit, l'homme qui a réuni avec le plus d'éclat, avec une séduisante et fière originalité, l'honneur du prêtre et le sentiment viril de l'enfant de notre siècle.

CH. DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1864.

La session du corps législatif est prorogée jusqu'au 19 mai. La session cette année aura duré six mois et demi. Si la durée du temps pendant lequel la chambre est réunie peut être prise à un point de vue quelconque comme une mesure de l'importance croissante de notre assemblée représentative, nous ne nous plaindrons point de la durée de la session de 1864. Il y a pourtant quelques observations à présenter en passant sur la façon dont a été divisé cette année le travail de la chambre. La session a été partagée en quatre périodes. Dans la première, on a vérifié les pouvoirs; dans la seconde, on a discuté l'adresse; dans la troisième, qui a été la plus longue, qui s'est étendue du mois de janvier au milieu d'avril, le travail extérieur et public de la chambre a été complétement suspendu. La chambre s'est pour ainsi dire repliée sur elle-même, blottie dans ses bureaux, confinée dans ses commissions. La quatrième période, celle dans laquelle nous sommes, durera un peu plus d'un mois. C'est vraiment celle du travail législatif publiquement accompli; on y aura voté la loi des retraites, la loi des sucres, la loi des coalitions et le budget. Un mois aura suffi à l'œuvre véritablement législative d'une session qui aura duré six mois et demi! Ce contraste vaut la peine d'être remarqué. L'empereur, en recevant l'adresse du corps législatif, semblait, par une allusion à la durée du débat, regretter que tant de temps eût été perdu pour les affaires. Au terme de la session, en songeant à la période silencieuse de la session, qui a rempli deux mois et demi, n'avons-nous pas le droit d'exprimer, nous aussi, un semblable regret?

Ces observations sur un côté de notre régime représentatif, sur la façon dont sont expédiées les affaires législatives, ne seront peut-être pas considérées comme oiseuses par ceux qui regardent comme transitoire le système auquel sont actuellement soumis les rapports du gouvernement avec les chambres. Il est évident pour tous qu'au point de vue de la logique et

de la prompte expédition des affaires, ce système est loin d'être irréprochable et d'atteindre à la perfection. Il n'est pas naturel que l'assemblée représentative n'ait d'autre occasion que la discussion de l'adresse pour faire parvenir au gouvernement ses appréciations sur la politique générale. Il n'est pas naturel qu'un corps siégeant pendant la moitié de l'année ne puisse aborder que durant un mois les questions générales, et soit ainsi contraint de les discuter toutes à la fois. Cette concentration arbitraire de la discussion n'est d'ailleurs accompagnée d'aucune sanction pratique. La discussion de l'adresse a donc tous les inconvéniens d'une œuvre artificielle; le moindre de ces inconvéniens n'est point de laisser après soi, comme tout effort stérile, au sein de l'assemblée, du public et du gouvernement lui-même, une sorte de lassitude et de langueur. Les procédés suivant lesquels les projets de loi sont présentés au corps législatif et y sont examinés ne sont point faits pour nous guérir de cette *morbidezza*. Il y a dans tout cela quelque chose de froid, de routinier, de machinal. Les projets arrivent escortés d'un exposé des motifs écrit par un conseiller d'état. Ce n'est pas le ministre qui a eu la conception de la loi, qui en a étudié les motifs, qui en a imaginé les combinaisons, ce n'est pas le créateur, l'inventeur, l'initiateur qui vient expliquer lui-même avec chaleur, avec vivacité, avec force, la nécessité et le mérite d'une mesure à laquelle il attache l'honneur de son nom : c'est un fondé de pouvoir qui, la plume à la main, en style formaliste, d'un esprit stérile et sec, vient rendre compte de l'œuvre d'un autre. Qu'est-ce que l'exposé des motifs rédigé par un conseiller d'état? C'est un rapport. Le projet de loi ne paraît sous la tutelle d'un rapport que pour tomber sous le contrôle d'un nouveau rapport, celui de la commission du corps législatif, autre document non moins formaliste et non moins réfrigérant. On gaspille ainsi le temps, et, ce qui n'est pas moins précieux que le temps, on gaspille aussi les forces vives du gouvernement et des assemblées. Qu'on nous délivre, au nom du ciel, des rouages inutiles, et que l'on mette directement en présence les uns des autres les responsabilités et les talens! Supprimez vos rapports et vos commissions. M. de Morny, nous aimons à le reconnaître, a plusieurs bons instincts parlementaires. Parmi ces instincts, un de ceux qui nous plaisent le mieux est son antipathie pour les discours écrits. Vos rapports ne sont pas autre chose que d'inutiles discours écrits; les meilleurs, résultant d'une rédaction concertée, feraient tout au plus de médiocres articles de *revue* de la plus ennuyeuse catégorie. Ils ne servent à rien ni à personne. Le ministre à qui sont réservés, dans le système actuel, le privilége et l'honneur de l'éloquence, M. Rouher, a-t-il quelque chose à apprendre dans ces encombrans résumés. Des orateurs tels que M. Thiers, M. Favre, M. Ollivier, ont-ils besoin d'aller puiser des faits ou des inspirations dans ces dissertations redondantes? Abolissons les rouages inutiles, affranchissons-nous des stériles routines, rendons en France le gouvernement représentatif expé-

ditif et pratique. Le gouvernement n'aurait pas moins à gagner que le pays à l'adoption des procédés les plus simples et les plus directs.

L'on arrive en effet, avec le système actuel, à d'étranges anomalies. Le droit d'interpellation n'appartenant point à la chambre, la chambre ne pouvant poser des questions au gouvernement qu'une fois par an à propos de l'adresse, un fait bizarre s'est produit cette année. Depuis quatre mois, une affaire extérieure préoccupe gravement et exclusivement les esprits : nous voulons parler de la question danoise. Une guerre a éclaté sur le continent européen. L'intégrité d'un petit état, vieil allié de la France, a été attaquée par les armes. Les agresseurs, la Prusse et l'Autriche, sont des puissances de premier ordre. Le Danemark a été envahi, ses positions fortifiées ont été enlevées par l'ennemi, son armée est déjà décimée. L'Angleterre s'est livrée, à propos de cette affaire, à une agitation diplomatique inouie : nous connaissons les cent soixante-dix dépêches écrites par lord Russell sur la question danoise; les chambres anglaises se sont occupées à plusieurs reprises de cette question, et ont témoigné l'émotion qu'elles en ressentaient. Une conférence s'est enfin réunie à Londres afin de travailler au rétablissement de la paix. Eh bien! de tous ces faits, qui ont, depuis quatre mois, excité dans toutes les parties de l'Europe la surprise, l'agitation, l'anxiété, pas un mot n'a été dit dans les chambres françaises. Les incidens de la question danoise n'avaient pas encore éclaté au moment de la discussion de l'adresse, et, le temps de cette discussion s'étant écoulé, le gouvernement et le pays n'ont pu, par l'intermédiaire des assemblées, échanger une seule pensée, une seule parole, au sujet de la question danoise. Grâce au système qui régit les rapports du gouvernement avec nos chambres, une crise extérieure d'une extrême importance n'est pour l'opinion française qu'un sous-entendu prodigieux. Voilà pour les affaires du dehors. Dans le cercle des affaires intérieures, les inconvéniens sont peut-être moins apparens, et cependant ils ne sont pas moins réels. Certains tiraillemens ministériels, résultat inévitable d'un système qui sépare l'action de la parole, pour ne point parvenir d'une façon officielle à la connaissance du public, ne demeurent cependant pas tout à fait ignorés de lui. Nous n'avons pas à nous occuper de ces froissemens intérieurs dont le bruit discret nous arrive à peine de temps en temps comme par des bouffées de chuchotemens. Ce qui est visible, c'est que l'action gouvernementale ne gagne point à être éloignée de l'action législative par des rouages trop compliqués. Cet éloignement rend parfois l'action ministérielle moins vigilante, moins avisée qu'on ne devrait le désirer. Une certaine somnolence, entrecoupée de réveils en sursaut, amène des omissions, des contradictions, des boutades tant soit peu étourdies, sur lesquelles on est bientôt obligé de revenir. On a eu de récens exemples de ces curieux oublis. Comment avait-on songé, en ayant l'heureuse inspiration d'abolir le second décime de guerre, à modifier par une simple disposition budgétaire

une loi comme celle de l'enregistrement, qui touche à des intérêts si divers et si complexes? Comment s'est-on obstiné à perdre de vue, à propos d'une vente de propriétés domaniales, le principe qui veut qu'aucune aliénation du domaine n'ait lieu sans la sanction d'une loi spéciale? Dans un autre ordre d'idées, comment comprendre que le gouvernement, qui favorisait, il y a deux mois, les lectures publiques, n'ait pas laissé célébrer à Paris le *tercentenary festival* de Shakspeare?

Quant au corps législatif, s'il ne lui est point donné encore de distribuer ses travaux de la façon la plus raisonnable et la plus utile, on doit convenir qu'il a fait bonne figure depuis la reprise de ses séances et qu'il gagne en importance aux yeux du pays. Ses discussions viennent à plus d'une reprise d'influer sur les résolutions gouvernementales. C'est ainsi qu'à propos de la loi des sucres le corps législatif a fait prévaloir son sentiment favorable aux colonies. Il s'agissait de la détaxe demandée pour le sucre colonial. Le gouvernement pensait d'abord à limiter à deux ans et demi la faveur de la détaxe de 5 francs; la chambre a voulu prolonger cette faveur jusqu'en 1870. L'opinion dominante dans la chambre avait été combattue par les commissaires du gouvernement; mais l'habile *leader* du gouvernement vis-à-vis du corps législatif, M. Rouher, a cédé de bonne grâce au vœu de la majorité. Nous croyons pouvoir, sans commettre le délit de compte-rendu illicite, rendre hommage à l'esprit patriotique et au talent déployés par M. Thiers dans la discussion de cette loi. Dans l'intérêt colonial, M. Thiers plaide surtout la cause de l'intérêt politique du recrutement de notre marine. La situation de nos colonies était d'ailleurs bien faite pour exciter les sympathies de la chambre. La légère protection qui vient d'être accordée, pour une certaine période, à leur production sucrière aura principalement sur elles l'influence opportune d'un encouragement moral. La détresse de nos colonies était très grande depuis quelque temps; les colons désespérés subissaient d'énormes dépréciations dans le capital représenté par leurs plantations. Il eût été peu généreux de les abandonner sans transition aux chances exclusives de la liberté coloniale et de leur rendre plus difficile l'accès de la métropole, en les invitant à chercher autour d'elles, comme les colonies anglaises, le débouché naturel de leurs produits; il eût été ironique et barbare, par exemple, de dire à Bourbon d'envoyer ses sucres dans l'Inde, ce qui serait, suivant le mot vulgaire, porter de l'eau à la rivière. Encouragées par le vote du corps législatif, nos colonies tenteront de nouveaux efforts, obtiendront du crédit et se mettront en mesure d'affronter en 1870 la concurrence.

Après la loi des sucres, le corps législatif vient d'aborder la réforme de la loi sur les coalitions d'ouvriers. Ce qui nous plaît dans cette tentative de réforme, ce n'est pas le résultat incomplet que l'on poursuit en ce moment, c'est l'inauguration d'une discussion vigilante et équitable sur la situation du travail en France. On commence enfin à étudier les besoins et les aspi-

rations des classes ouvrières : c'est par là que l'on associera réellement à la vie politique du pays la portion de la population qui fournit à la production nationale le puissant et fécond élément de la main d'œuvre. La plus utile des enquêtes s'ouvre ainsi, celle qui répandra dans tous les rangs de la société les saines idées économiques, et qui doit faire oublier un jour les divisions, les préjugés, les hostilités de classes, qui ont été perpétués chez nous par de fausses doctrines économiques et sociales. Un intérêt politique de premier ordre est aussi engagé dans ces questions. Il serait absurde d'espérer que la liberté pût s'établir en France, si les masses populaires ne comprenaient point que leurs droits et leurs intérêts légitimes n'ont pas de plus efficace garantie que la liberté politique. Leur éducation politique, aussi bien que leur éducation économique et leur amélioration matérielle et morale, est donc en jeu dans les discussions qui s'ouvrent au corps législatif. Au début même, c'est le droit des hommes de travail à la liberté que l'on rencontre et que l'on est forcé de proclamer. Ce que l'on appelle aujourd'hui la liberté de coalition, c'est la reconnaissance légale du droit qu'ont ceux qui représentent le travail à se concerter et à se réunir pour débattre en certaines circonstances le prix de la main-d'œuvre dans le marché de la production. L'exercice de ce droit, tout le monde l'admet, est redoutable pour ceux qui en veulent faire usage. Ce n'est pas gratuitement et impunément que le travail peut entreprendre d'imposer ses conditions ou de se refuser. Dans les tentatives de coalition, les ouvriers sont exposés à commettre des erreurs dont les conséquences les plus cruelles doivent retomber sur eux-mêmes. L'obstacle à leurs réclamations d'élévation de salaire peut se rencontrer bien plus dans l'état du marché des capitaux et dans la loi de la concurrence intérieure et étrangère que dans les calculs intéressés ou le mauvais vouloir des chefs d'industrie. Les masses qui dans la production représentent la main-d'œuvre devront apprendre, peut-être à leurs dépens, que la presque totalité des produits du travail se répartit entre elles, et que le surplus, qui forme la richesse de quelques-uns, est bien peu de chose, comparé à l'ensemble des salaires que les travailleurs se partagent. Il y a là un équilibre délicat dans lequel des coalitions peuvent porter une perturbation funeste, surtout aux ouvriers; toute coalition suivie de chômage équivaut à une destruction de capital, et diminue par conséquent la réserve sur laquelle se prélève la subsistance des travailleurs : toute coalition est donc exposée à aller directement contre la fin qu'elle poursuit, car, pour que le salaire augmente, il faut que la réserve de capitaux où le salaire s'alimente soit accrue par un travail incessant, au lieu d'être diminuée par un chômage aveugle et arbitraire. — Voilà les sévères vérités que les ouvriers devront apprendre dans l'exercice du droit de coalition ; mais la liberté avec ses périls est préférable à une législation restrictive du droit des ouvriers, et que la conscience de notre temps ne pouvait plus supporter. Sait-on quel était le vice de cette législation? Elle

pouvait paraître aux hommes de main-d'œuvre inspirée par des intérêts de classes opposés à leurs propres intérêts. Or rien à notre époque n'est plus odieux et plus intolérable qu'une législation de classes qui semble armer certains groupes d'intérêts contre d'autres groupes, qui retire aux uns la liberté légale, lorsqu'elle ne peut enlever aux autres la liberté de fait. De là naissent des inégalités qui révoltent le sentiment moral, des malentendus terribles et d'abominables haines sociales dont on a vu de nos jours encore les conséquences désastreuses.

Plus de législation de classes! telle est la devise au bruit de laquelle il faut, suivant nous, saluer la réforme de la loi sur les coalitions. La réforme qui se discute aujourd'hui, nous ne nous le dissimulons point, est fort incomplète encore. On donne aux ouvriers une liberté dénuée des libertés corrélatives qui pourraient seules la rendre efficace. Dans la discussion du corps législatif, tout le monde, les adversaires comme les partisans du projet de loi, a été frappé de cette inconséquence, de cette contradiction, de cette lacune. Le projet de loi maintient encore une spécialité de délit et de pénalité pour les faits reprochables dont les coalitions peuvent être l'occasion, au lieu d'abandonner la répression de ces faits au droit commun. Quant à nous, jamais nous ne nous associerons à cette manie, pour ainsi dire scolastique, qui porte l'esprit français, en matière de législation, à diviser et subdiviser en classifications arbitraires des faits semblables, qui se rangent naturellement et logiquement sous les prévisions générales de la loi commune. C'est avec cet esprit de classification subtile que l'on embrouille tout, qu'on envenime tout dans notre législation politique, et qu'on en est venu dans la pratique à nous ravir ou à nous chicaner les droits naturels proclamés par la révolution française. Mais, sans nous arrêter à cette inconséquence, la liberté de coalition peut-elle sérieusement exister sans la liberté de réunion et la liberté d'association? Comprend-on que des masses d'ouvriers puissent se coaliser sans se réunir, et puissent donner à leur coalition la sanction du refus de travail, s'ils ne se sont pas mis en mesure, par des associations organisées d'avance, de fournir aux voies et moyens du chômage? On a beaucoup parlé, à propos du présent projet de loi, de la liberté qu'ont les ouvriers anglais de se coaliser. Cette liberté est bien réelle pour les ouvriers anglais, mais c'est parce qu'ils trouvent, comme tous les citoyens, dans les libertés de réunion et d'association le moyen de l'exercer. Il n'y aurait point de *strikes* en Angleterre sans l'existence préalable des *trade-unions*. Toute la force des *strikes* résulte des subsides que les ressources des *trade-unions* leur permettent de fournir aux ouvriers coalisés. Voilà les libertés et les moyens d'organisation qui feront défaut en France aux ouvriers, et qui rendront pour eux illusoire la loi actuelle. Nous ne sommes cependant point de ceux qui voudraient voir échouer ce projet de loi sous prétexte qu'il est incomplet. Une fois cette loi en vigueur, si les ouvriers n'en peuvent tirer les avantages

qu'on leur a fait espérer, ils pourront au moins découvrir directement et vite les lacunes de la nouvelle législation; ils sentiront en fait que, s'ils ne sont point affranchis d'une législation de classes, c'est que les libertés de réunion et d'association manquent encore à l'organisation politique. Ils seront alors aux prises avec les sycophantes de la démagogie absolutiste. Ils comprendront que la liberté seule, la liberté politique complète, peut leur donner les garanties que d'autres leur ont vainement promises pour leur dignité sociale et pour leur bien-être matériel. Ce sera pour les masses populaires et pour ceux qui obtiennent leur confiance le commencement d'une éducation expérimentale qui devra tourner au profit des idées libérales; mais, si nous ne sommes pas de ceux qui souhaitent l'avortement de la présente loi, notre enthousiasme ne nous emporte point jusqu'aux hauteurs où l'honorable rapporteur de la commission, M. Émile Ollivier, s'est élevé dans la brillante péroraison de son discours. On peut très consciencieusement, et sans tomber dans le pessimisme décrit par Mallet-Dupan, éprouver un goût médiocre pour un progrès qui, sous des apparences fastueuses, n'apporterait que des résultats insignifians. A ce sujet, parler des fautes prétendues, en tout cas anciennes, du parti libéral, évoquer contre ceux qui ne trouvent point la loi des coalitions suffisante le souvenir des émigrés, déplorer l'aveuglement de ceux qui ont sacrifié le développement successif des institutions à la satisfaction implacable de leurs rancunes personnelles, c'est fort éloquent sans contredit; mais est-ce bien opportun? N'est-ce point prendre une attitude trop solennelle pour l'occasion et se draper dans un costume trop large et trop flottant pour la circonstance? Ceux qui dans l'enceinte de la constitution opposent à une politique restrictive les conseils d'un libéralisme modéré, mais ferme, font tout justement le contraire des émigrés et des pessimistes de Mallet-Dupan : ils sont les plus intelligens amis des institutions existantes, puisqu'ils font d'incessans efforts pour les améliorer. Ce ne sont point ceux-là qui contribuent par une abstention hostile au renversement des Roland et des Martignac. A propos, si nous avions l'honneur d'être le collègue de l'aimable et éloquent rapporteur de la commission, si nous avions le droit de l'interpeller, nous serions curieux de savoir quel est le Roland mystérieux ou le fantastique Martignac qu'il entrevoit à travers les obscurités vaporeuses de la loi des coalitions.

La discussion du budget va s'ouvrir enfin, et nous espérons que cette année la controverse sur la situation financière sera plus étendue, plus approfondie et plus instructive qu'elle ne l'était autrefois. Au surplus, le débat s'engagera sous de favorables auspices, grâce à la lettre écrite par l'empereur au ministre des finances. Nous avions toujours pensé que l'acceptation du trône du Mexique par l'archiduc Maximilien serait pour nos finances un joyeux événement. L'aubaine a été plus belle encore qu'on ne s'y attendait. Nous n'avons pas seulement l'espoir de recouvrer les dé-

penses de l'entreprise du Mexique grâce à un règlement de comptes parfaitement dressé et approuvé par le nouvel empereur. Nous savions qu'une portion des sommes qui nous sont dues par le Mexique nous serait immédiatement payée en un titre de 6 millions de rente : c'était quelque chose sans doute; mais ce n'était pas de l'argent comptant, et quand pouvions-nous espérer que le crédit mexicain serait assez bien fondé pour qu'il nous fût possible de négocier avantageusement cette rente? Une fée a tout arrangé. Tandis que le nouvel empereur du Mexique, partant pour sa glorieuse aventure, jetait un dernier et mélancolique regard sur son château de Trieste qui s'effaçait à l'horizon, notre trésorerie entrait en liesse : elle voyait tomber tout à coup 60 millions dans ses caisses. L'opération de l'emprunt mexicain prenait soudainement des proportions plus larges : la maison Glyn, après un premier refus, obtenait enfin le patronage du Crédit mobilier pour la souscription de cet emprunt. Nous ne savons si ce patronage rendra le fonds mexicain plus populaire en France; mais peu importe : de la conjonction de la maison Glyn et du Crédit mobilier est résultée la réalisation immédiate des 6 millions de rentes attribuées au trésor français. Ces 6 millions ont été compris dans l'emprunt, et doivent avoir été l'objet d'une souscription à forfait, puisque la somme de 60 millions qui en est le produit en capital a été immédiatement portée parmi les ressources du trésor. L'empereur a eu l'heureuse idée d'appliquer tout de suite ce premier recouvrement des frais de guerre au dégrèvement des droits d'enregistrement en supprimant le second décime. Évidemment cette réalisation soudaine des premières ressources de l'indemnité mexicaine, qui permet de faire une gracieuseté aux intérêts de la propriété foncière, apporte au trésor un notable allégement. Il y a là un succès actuel, imprévu, qui détend la situation financière, et qui doit rendre plus facile dans ses applications présentes la discussion du budget.

La lettre impériale touchait un autre point qui n'avait pas moins d'importance pour la prospérité publique. L'empereur parlait « des espérances de paix qui deviennent de jour en jour plus certaines. » Ceux qui, comme nous, n'ont aucune influence sur les événemens ne pourraient se permettre une alliance de mots aussi heureuse et n'auraient pas le droit d'attribuer à leurs espérances le caractère de la certitude; mais le chef de la France est de l'aveu de tous autorisé à considérer comme certaine la paix qu'il espère. Après une pareille parole, nous devrions tenir notre sécurité pour parfaite. Cependant, puisque la discussion du budget en fournit l'occasion naturelle, M. Rouher voudra bien sans doute illustrer de quelques détails la déclaration impériale. La prise de Düppel, la réunion de la conférence, la proposition d'armistice et l'attitude prise par l'Autriche et la Prusse devant cette proposition sont des incidens nouveaux qui appellent quelques éclaircissemens. Pour notre compte, quelque douloureuse que soit la situation du Danemark, quelque pénible que soit pour l'amour-propre de

l'Angleterre et de la France la situation créée par l'agression de la Prusse et de l'Autriche, nous nous refusons à croire que la paix générale puisse être compromise. Nous prévoyons que les membres de la conférence passeront beaucoup de temps et discuteront beaucoup avant de se mettre d'accord; mais nous avons aussi des motifs sérieux d'espérer qu'on arrivera à une entente finale.

La première garantie du succès de la conférence et du maintien de la paix est l'union de la France et de l'Angleterre. Que cette union existe enfin aujourd'hui, il semble que l'on doit le supposer depuis l'excursion de lord Clarendon à Paris. On était généralement d'avis de l'autre côté de la Manche que le gouvernement anglais devait au gouvernement français quelques avances et était tenu de prendre l'initiative d'une démarche conciliatrice. Lord Clarendon entrant dans le cabinet, l'homme et le moment ne pouvaient être mieux choisis. Lord Clarendon avait été le ministre des affaires étrangères du temps de l'alliance intime des deux cours et de la guerre de Crimée. Il avait été le plénipotentiaire anglais du congrès de Paris, et y avait aidé le ministre français et M. de Cavour à poser les bases de la future question italienne. Il avait porté le petit chapeau, la veste et le ceinturon des chasses de Compiègne. Aucun visiteur anglais ne pouvait être plus agréable, et il faut noter que c'est après avoir causé avec lui que l'empereur nous a parlé des espérances de paix devenant de jour en jour plus certaines. Si, dans la conférence, la France et l'Angleterre sont réellement unies, bien que l'accord soit tardif, nous ne doutons point qu'il ne parvienne à dominer dans ce qu'elles auraient d'excessif les prétentions de la Prusse et de l'Autriche. Nous reconnaissons que les puissances allemandes et la confédération ont fait leur entrée dans la conférence d'une façon fort peu gracieuse. L'habile représentant de la diète germanique, M. de Beust, qui joue enfin un grand rôle, et qui mérite de le jouer, n'a point été exact au rendez-vous du 20 avril, et n'est arrivé que trois jours après. Les envoyés de Prusse et d'Autriche ont voulu faire à leur compatriote allemand la politesse de l'attendre, et pendant ce temps-là les Prussiens prenaient Düppel. On s'est enfin réuni, on a parlé d'armistice, et les trois Allemands, agissant comme un seul homme, ont allégué des instructions insuffisantes. La conférence est ajournée jusqu'aux réponses des cabinets germaniques. Nous ne savons pourquoi le spirituel caricaturiste du *Punch* a figuré la conférence sous la forme d'une porte fermée sur laquelle est écrit : « Ici l'on parle français, » et au bas de laquelle s'endort dans sa collerette le chien accroupi de Polichinelle. Jusqu'à présent, ce nous semble, ce n'est pas le français qu'on a parlé dans la conférence, mais bien l'allemand. On prétend que le formalisme tudesque, avec ses lenteurs préméditées, commence à impatienter lord Russell. Quoi qu'il en puisse être, nous ne pensons point que ces simagrées aboutissent à un éclat. Au fond, l'accord des Allemands n'est pas sérieux, et ne peut durer. Les états secon-

daires se défient toujours de la Prusse, et craignent que M. de Bismark, excité par l'accueil que le roi Guillaume a reçu dans les duchés, ne songe à reprendre ses idées d'annexion. Si les craintes des états secondaires étaient fondées, l'Autriche ne tarderait point à se séparer de la Prusse. A travers ces divisions, la politique de la France et de l'Angleterre doit trouver une issue. Quoique l'Angleterre, qui n'a pas l'habitude de modérer son langage, ait fort durement traité les Allemands à propos de l'affaire du Danemark, le gouvernement anglais, on en peut être sûr, n'a aucun goût à pousser les choses à l'extrême vis-à-vis de l'Allemagne. L'Angleterre a une grande sympathie pour le Danemark, mais elle a une répugnance non moins grande à se brouiller avec l'Allemagne. Quant à la France, elle ne soutiendrait pas sa réputation d'habileté et de vigueur, si elle ne savait pas profiter de ces défiances, de ces velléités, de ces divisions, de ces antipathies, qui s'entre-croisent et se neutralisent, pour conduire cet imbroglio à une conclusion pacifique. Nous sommes arrivés à la période ennuyeuse de la question danoise; mais c'est pour cela même que nous nous confirmons davantage dans la certitude de nos espérances de paix.

Les Anglais sont mieux préparés que nous à braver l'ennui de cet épisode diplomatique, car la politique leur apporte de piquantes surprises et des fêtes véritablement amusantes. Ce n'est pas dans leurs scènes parlementaires qu'ils trouvent pour le moment des distractions. M. Disraeli a bien essayé d'appeler l'attention sur la chambre des communes par un bizarre intermède. De vieilles lois qui datent du temps de la reine Anne ou de Burke ont décidé qu'il ne pourrait siéger à la chambre des communes un nombre de sous-secrétaires d'état supérieur à quatre. Or depuis quelque temps cinq sous-secrétaires d'état faisaient partie de la chambre des communes sans qu'on eût pris garde à cette violation flagrante de la légalité littérale. Ni le ministère ni l'opposition n'avaient soupçonné jusqu'à ces derniers jours l'infraction qui mettait ainsi la constitution en danger. Occuper sans droit une place à la chambre des communes, quel crime abominable frappé des peines les plus sévères! Des votes ne passent parfois qu'à une voix de majorité; quel vice introduit à la naissance d'une loi qui n'aura obtenu la majorité que par un vote inconstitutionnel! Comment faire pour réparer ce désordre? Le sous-secrétaire qui doit sortir de la chambre est le dernier nommé, pensent certains légistes; tous les sous-secrétaires d'état qui ont concouru à former le nombre fatal et coupable de cinq, suivant des jurisconsultes plus sévères, ont entaché leur mandat et leur titre de député! M. Disraeli a entamé ce curieux débat avec une solennité archaïque, avec la bonne foi jouée d'un scrupuleux antiquaire, avec des airs superstitieux et des façons d'ancien régime qui ne sont de mise qu'en Angleterre et sont un des traits de ce bizarre pays. Le discours du chef tory, portant dans la politique le raffinement d'un amateur de curiosités, formait sur le fond de la politique contemporaine une dispa-

rate à la fois aussi respectable et aussi comique que la perruque du chancelier auprès de la mode du jour. Et au moment où la chambre des communes, se rejetant un siècle et demi en arrière, jouait cette pièce du temps de la reine Anne, Garibaldi recevait ses prodigieuses ovations, et l'on se préparait au jubilé de Shakspeare. Y a-t-il rien en vérité de plus intéressant que ce capricieux séjour que Garibaldi vient de faire en Angleterre? Le succès de l'héroïque condottiere a été complet, absolu. Jamais un homme, un étranger, n'a reçu d'une nation entière un pareil accueil. Depuis cette prodigieuse entrée de Garibaldi dans Londres au milieu d'un peuple en délire jusqu'à la visite du prince de Galles, rien n'a manqué à la manifestation garibaldienne. C'est bien là la nation anglaise, n'ayant qu'une pensée, qu'une préoccupation à la fois, se précipitant tout entière, peuple, aristocratie, royauté, d'un seul côté, entraînant tout et s'entraînant elle-même comme un torrent. Et l'on ne peut dire quelle est la classe qui la première a donné le branle à cet enthousiasme. L'empressement de l'aristocratie auprès de l'illustre Italien n'a fait que suivre, dit-on, l'empressement de la foule des rues; mais avant même son arrivée à Londres Garibaldi n'était-il point l'invité du duc de Sutherland, et le curieux hôte de Stafford-House n'était-il pas désigné d'avance à la sympathique curiosité de l'aristocratie? Au surplus, c'est, si l'on veut, l'habileté de la noblesse et du gouvernement anglais de suivre le courant de l'opinion en s'efforçant de le dominer. Cette habileté ne leur a point fait défaut en cette circonstance; elle a contribué peut-être à donner au triomphe garibaldien une mesure qui l'a empêché de se compromettre en un dénoûment vulgaire. Il serait injuste de ne pas faire honneur à Garibaldi du tact qu'il a lui-même montré dans cette circonstance. La brusque fin de son voyage n'en est pas l'incident le moins adroitement amené. Que pouvait obtenir de plus Garibaldi en prolongeant son séjour en Angleterre et en visitant les villes de province? De la part des populations, c'eût été la répétition des mêmes hommages, et pour lui un surcroît d'inutiles fatigues. Il faut croire que la santé de Garibaldi n'eût pu supporter la durée de ces agitations, puisque des hommes tels que le duc de Sutherland, lord Shaftesbury et M. Gladstone en ont donné leur parole. Mais lors même que l'on eût conseillé à Garibaldi, dans l'intérêt de l'influence politique que doit avoir la grande démonstration dont il a été l'objet, de ne point se prêter plus longtemps à la représentation du même spectacle, le conseil eût été sage, et Garibaldi, en le suivant, aurait fait preuve de bon sens. L'avis personnel de Garibaldi est que les conseils de ceux qui ont hâté son départ n'ont point été peut-être tout à fait désintéressés, mais que, quant à lui, il emporte dans toute sa fleur un succès auquel rien ne se peut comparer.

Il y a de curieuses rencontres de sentimens s'exhalant des cœurs qui paraissent les moins faits pour obéir aux mêmes émotions. Garibaldi profitait, il y a quelques jours, de sa popularité auprès des Anglais pour leur recom-

mander la Pologne, envers laquelle ils ont été bien froids. Voici qu'aujourd'hui de Rome même, de la bouche du pape part, sous le coup d'une indignation qui ne peut plus se contenir, un saint anathème contre les cruautés que le gouvernement russe commet en Pologne. Le gouvernement russe ferait bien d'y prendre garde : quand, venant d'extrémités si opposées, deux voix, celle de Garibaldi et celle du pape, s'unissent pour maudire les mêmes persécutions, c'est un grand cri de la conscience humaine qui se fait entendre, et ce cri, le gouvernement russe ne pourra pas le braver toujours impunément.

E. FORCADE.

***SILVES*, par M. Auguste BARBIER** (1).

La renommée de l'auteur des *Iambes* comme poète satirique était faite, et glorieusement faite, depuis 1830; mais M. Auguste Barbier, reconnaissons-le aujourd'hui, n'avait pas mis son âme tout entière dans la satire : d'autres cordes vibraient en lui. M. Barbier, dans quelques pièces des *Silves*, nous montre le côté rêveur de son imagination. Les morceaux de pure fantaisie qu'il nous apporte aujourd'hui sont, dit-il, de simples essais, œuvres de sa jeunesse. Ils n'en méritent pas moins une lecture attentive, car on peut y saisir, grâce à l'ordre des dates, la série des évolutions accomplies discrètement et comme à l'écart par cette seconde vertu poétique, nourrie en lui de caprice et de rêverie.

En dehors de certaines poésies à fleur d'âme, intimes et de circonstance, rangées au nombre des *Silves*, il y a dans ce recueil un fond solide de méditation sur lequel il faut s'arrêter; c'est ce que l'on pourrait appeler la troisième manière de M. Barbier. M. Barbier est vraiment un poète penseur; les regards qu'il jette mélancoliquement à droite et à gauche sur l'arbre et l'insecte, la fleur et l'onde, découvrent des choses vivaces et intéressantes. Ne craignez pas de vous égarer avec lui aux régions de brumes et de fumée; n'ayez pas peur de sentir jamais se dérober sous vos pieds le terrain de la vérité et du sens commun; s'il module une méditation sur les êtres divers de la création, son recueillement demeure tout viril. L'âme domine et plane sur le tout, et le mensonge prestigieux de la cadence n'essaie pas de vous donner le change traîtreusement sur une creuse apparence d'idée ou de sentiment. Certes, pour qui revient, tout meurtri et tout effaré, de ces régions indécises où vous entraînent de nos jours tant de prétendus poètes fantaisistes, il est doux de pouvoir cheminer à l'aise, en face d'horizons réels, sur une chaussée résistante et bien cimentée. En somme, M. Barbier n'est point de ceux à qui le respect et l'attention des contemporains manqueront jamais. S'il abandonne le

(1) 1 vol. in-18, chez Dentu.

fouet de Juvénal pour se retirer dans le sanctuaire le plus intime de son être et devenir un penseur robuste et mélodieux, nous ne savons où l'on prendrait lieu d'être inquiet et comment le public s'effraierait des métamorphoses du poète.

Nous ne voudrions point quitter les *Silves* sans constater la variété charmante que ce volume offre au lecteur; on s'avance à travers le livre comme dans une région pittoresque où chaque pas change le paysage. C'est là un genre d'attrait qu'on demanderait vainement aux recueils des poètes du jour; presque tous ont ce caractère de monotonie, d'uniformité, qui est encore une marque certaine d'impuissance. Une seule pièce lue vous donne le compte des idées contenues dans le volume; continuez-vous à tourner les pages, vous vous heurtez aux répétitions. C'est le même thème invariable, habillé de rimes plus ou moins sonores :

Et ce n'est que du bruit que tout ce qu'on écoute.

La recherche des atours trahit à la vérité une peine infinie; hélas! cela ne veut pas être creusé; le moindre attouchement dérangerait peut-être cette mise coquette et raffinée.

« Tout poète véritable, écrivait en 1840 M. Victor Hugo, indépendamment des pensées qui lui viennent de son organisation propre et des pensées qui lui viennent de la vérité éternelle, doit contenir la somme des idées de son temps. » Ce mot peut être appliqué à bon droit aux époques qui, selon l'expression de Térence, sont *pleines de rimes,* et où la poésie coule de source; mais ce courant général d'idées et d'impressions dans lequel flotte le monde présent n'entre guère, il faut bien l'avouer, dans la poésie que ce monde produit. Peut-être, après tout, l'élan lyrique, tel que le passé nous apprend à le concevoir, ne résumerait-il pas avec une netteté parfaite notre mouvement intellectuel si pratique et si positif. Ce qui est certain aujourd'hui, c'est que la fantaisie individuelle refoule peu à peu la haute inspiration et tend à se substituer à ce fond général d'idées et d'impressions qui féconde seul les œuvres intellectuelles. C'est là une tendance que nous signalons, tout en reconnaissant qu'en d'autres domaines la pensée gagne au contraire en largeur et en fermeté. Espérons que l'équilibre ne sera point détruit, que les facultés imaginatives et poétiques maintiendront leur autorité, et que les *Silves* de M. Barbier sont comme l'annonce d'une conciliation heureuse que de nouvelles tentatives littéraires ne tarderont pas à mieux accuser.

JULES GOURDAULT.

V. DE MARS.

LETTRE

D'UN VOYAGEUR

A M. ALEXANDRE MANCEAU.

Tu veux savoir l'emploi de mes quatre journées de voyage. Ce n'est pas long, le récit d'un voyageur qui ne voyage plus, et le mien pourrait se résumer en quatre mots : j'ai fait douze lieues en lisant, j'ai écouté chanter un oiseau, j'ai vu couler la Creuse. J'ai dormi à Gargilesse, j'ai herborisé un peu, je suis revenu par le même chemin, lisant le même livre. J'ai fait halte sous le même arbre où chantait le même oiseau. Voilà les grandes aventures de mon excursion, et ce n'est guère la peine de les écrire; mais tu veux une causerie et un voyage. Tout est voyage dans le voyage de la vie, tout est sujet de causerie entre vieux amis.

Je suis donc parti ce matin, mercredi, par un temps magnifique, dans la petite voiture ouverte que traînent les deux petits chevaux blancs conduits par le pacifique Sylvain, — et j'ai ouvert le livre.

Quel livre? Ni roman, ni drame, ni poème; un livre que je ne sais comment classer. Est-ce critique ou philosophie? Mais la mission de la critique, c'est de chercher le pour et le contre, et ceci est une affirmation. Philosophie? Peut-être : philosophie de la critique, à un point de vue très absolu sans doute, mais très hardi et très grand.

Chose singulière, tout en lisant, je n'étais pas absorbé dans un autre. Je vivais pour mon compte, je voyais le ciel, je sentais le beau temps et les parfums du mois d'avril. Je comptais les changemens d'horizon, comme quand on va devant soi pour soi. Tout était bien-

être et satisfaction. Le livre ne dérangeait rien en moi et ne diminuait rien autour de moi. C'est le propre des belles choses de vous faire vivre doublement. Cela tenait aussi à la nature du livre. Les récits d'événemens, les luttes de passions, emportent l'esprit sur un point donné de l'agitation humaine. Tu sais que certains romans anglais, dont je n'ai certes pas envie de médire, *Jane Eyre*, *Copperfield*, *la Femme en blanc*, etc., nous ont fait faire parfois cent lieues en chemin de fer, côte à côte, sans nous rien dire, sans rien voir devant nous, sans rien entendre autour de nous. Séduction et habileté de l'art! Mais ce grand livre que je tiens aujourd'hui appartient à de plus hautes régions de la pensée. Il vous appelle à la recherche des choses du ciel. C'est le génie humain déifié. C'est un hommage rendu à *William Shakspeare* et signé *Victor Hugo*.

Les poètes ne sont pas toujours des penseurs; mais celui-ci ne semble admettre au rang des poètes vraiment grands que ceux qui pensent profondément. Il établit une sorte de pléiade de morts illustres, et si l'on peut souhaiter de la voir plus complète, du moins on n'est tenté d'exclure aucun de ses élus. Mais là n'est pas le but de sa recherche : il soulève une question bien plus grande, une question qui, tu vas t'en souvenir, nous a bien souvent préoccupés, toi et moi. La science, disions-nous, marche toujours. Le moindre écolier d'aujourd'hui surpasse, dément et annule les plus illustres savans du passé. Ceux de ce matin redressent déjà ceux d'hier soir. La science passe sa vie à trouver.

Et pourtant nul poète, nul artiste des époques civilisées ne peut se vanter de surpasser ceux des âges primitifs et des époques barbares. Orphée sera toujours Orphée. Dante ne détrône pas Eschyle; Shakspeare n'est pas dépassé par Corneille; le Parthénon reste sublime modèle en face de la renaissance, réminiscence sublime. Les moyens de l'art progressent, le génie de l'art ne progresse pas. On sait mieux orchestrer un opéra qu'au temps de Haendel ou de Pergolèse; l'harmonie des vieux maîtres n'a pourtant pas besoin d'être complétée ou rafraîchie. Augmenter la puissance du son n'ajoute rien à l'idée. Il est bon qu'on puisse faire apparaître de véritables spectres sur la scène, mais cela n'ajoute rien à la terreur morale de l'apparition de Banquo.

Tu en concluais quelquefois que l'homme n'est pas *perfectible*. Mon cher enfant, tu vas être bien fier : tu avais raison; mais j'avais raison aussi de m'obstiner à voir le progrès dans l'homme. Écoutons Victor Hugo.

Il nous démontre admirablement, et sans réplique, que, par un côté de son être, l'homme acquiert toujours, tandis que par un autre côté tout lui a été acquis dès le premier jour de son apparition sur

la terre. L'expérience, le calcul et l'observation sont dans l'homme à l'heure de son avénement tout aussi bien qu'à l'heure de sa maturité, et ces grandes facultés sont perfectibles en ce sens qu'elles ont un champ illimité de développement à parcourir. De là les progrès toujours relatifs de la science, mais toujours nécessaires, toujours possibles, toujours respectables. Long tâtonnement, *monceau fourmillant de rêves engendrant le réel! O erreurs sacrées, mères lentes, aveugles et saintes de la vérité!* Je cite, peut-on mieux dire?

« Rien de pareil dans l'art, ajoute-t-il. L'art n'est pas successif, tout l'art est ensemble. »

C'est qu'en effet l'art, c'est le résultat du sentiment et de l'imagination, et qu'en ce sens il est quelque chose d'absolu, de non perfectible par conséquent. Il n'a pas été nécessaire à l'homme de savoir la distance de la terre au soleil pour sentir et pour exprimer l'éclat du soleil. Avant d'être une planète, la lune a pu apparaître comme une déesse. Le pâtre inculte qui le premier a été vivement ému de la splendeur des étoiles a été aussi près des étoiles par l'élan de son âme que Galilée par ses calculs. L'idéal de l'art n'a pas besoin des certitudes de la science. La science peut agrandir les horizons du poète, elle n'ajoute rien à l'énergie de ses organes. Ouvrez l'espace à l'aigle, vous ne ferez pas pour cela pousser ses ailes; elles avaient poussé dans le nid, dans l'œuf. Dieu a donné des ailes à la pensée de l'homme, elle a toujours su planer au plus haut de l'idéal.

C'est une admirable loi. L'espèce est créée dans toute sa puissance et telle qu'elle doit exister à jamais. Sans cette puissance de l'art, qui est le témoignage de la virtualité humaine, la science ne serait pas progressive. Elle se serait arrêtée dès ses premiers pas. La loi religieuse voulant enchaîner l'expérience au nom de l'idéal, la loi scientifique voulant enchaîner l'idéal au nom de l'expérience, erreurs profondes, tentatives insensées!

L'homme peut conquérir la science, parce que l'art et la poésie lui ont révélé de tout temps la possibilité d'atteindre l'inaccessible, et voilà qu'aujourd'hui de grands esprits qui se croient peut-être matérialistes ou que l'on veut croire tels, Renan, Taine, etc., nous disent qu'un jour la science s'arrêtera, parce qu'elle aura absorbé l'univers dans sa lumière. Elle sera donc entrée comme l'idéal dans le domaine de l'absolu? Les deux faces de la virtualité humaine seront donc complètes?

Alors voici la question éclaircie, la querelle terminée. Comme toujours, c'était affaire de mots. Quiconque lira de bonne foi ce que je viens de lire se sentira calme et content, content de l'homme et de Dieu. Renvoyons les objections à ce magnifique livre *l'Art et la*

Science, qui fait partie du livre sur Shakspeare, et qui se termine par ces mots profonds : *telle est la loi peu connue de l'art.*

Cela est vrai. Cette loi était mal connue, parce que la route était mal explorée. Les historiens nous disaient : Le progrès a des faces diverses, ou, si l'on veut, des racines dans tous les sens; l'une croît et pousse, l'autre s'étiole et s'enfouit. A telle époque, la politique est en bonne voie et l'art s'endort. L'industrie devient florissante à une autre époque, la métaphysique alors est étouffée. Raison et poésie, expérience et sentiment viennent tour à tour prendre les rênes de l'esprit humain. C'était proclamer que les deux grandes forces du genre humain sont irrévocablement ennemies, et que l'une des deux doit toujours tenir l'autre sous ses pieds. Constatation d'un fait, mais triste loi! Je crois davantage désormais au poète qui me dit : Toutes les lois sont belles. Ce qui est triste et fatal est illégal devant Dieu.

Ce qui a créé la grande objection contre le progrès, la science toujours dépassée contre l'idéal *indépassable*, c'est au fond la grande lutte entre le savant et l'artiste. Chose étrange, tous les savans n'ont pas la certitude de la loi de progrès, qui cependant est le domaine inépuisable et indéfini de la science; par contre, la plupart des artistes croient au progrès, bien que pour l'art il n'y ait pas de progrès possible. Évidemment personne ne s'était compris jusqu'à présent. Au nom de la raison, le savant disait : N'allons pas vite, et doutons de tout ce qui n'est pas prouvé. Au nom du sentiment, l'artiste disait : Allons vite et toujours; il y a toujours plus et mieux que ce qui a fait sa preuve. Doute trop modeste du savant! Espoir trop enivré de l'artiste! L'un a déjà derrière lui tout ce qui peut être atteint; l'autre a encore devant lui tout ce que l'on pourra atteindre.

Et pourquoi, rentrant en lui-même, chacun de ces grands travailleurs serait-il attristé de reconnaître son erreur? Si la science n'est jamais finie et ne s'arrête à aucun homme, quelque prudent ou quelque audacieux qu'il soit, n'est-ce pas le côté éternellement fécond et sublime de la science? Cette découverte, qu'il est une force destinée à engendrer une plus grande force, n'est-elle pas la grande lettre de noblesse du savant? Noblesse à nulle autre pareille, puisqu'au lieu de dégénérer elle s'épure et s'élève d'une génération à l'autre.

Et si l'art est le domaine du fini, en ce sens qu'il a, en tous lieux et en tous temps, atteint sa perfection intrinsèque, n'est-ce pas pour l'artiste une magnifique grandeur que d'appartenir à cette race où chacun fait sa noblesse soi-même, sans espoir de dépasser ses aïeux, mais avec la certitude de n'être point dépassé par ses descendans?

Aucun grand poète, aucun grand artiste ne monte sur la tête d'un autre. Tous sont égaux dans la région où la grandeur existe. Bossuet ne dévore pas saint Paul, Molière n'anéantit pas Aristophane, Beethoven ne fait aucun tort à Mozart. L'idéal est l'idéal dans tous les milieux, dans toutes les langues. Là où il n'y eut pas d'idéal, il n'y eut pas de grandeur réelle. Là où l'idéal trouva l'expression digne de lui, il n'y eut pas d'hiérarchie pour ce poète. Il entra dans le cercle des égaux. Quiconque aura une grande somme de facultés équivalentes, quelque différentes qu'elles soient, peut y entrer à son tour.

Mais l'homme a une mission correspondante à ses facultés; il doit chercher à jamais le moyen d'être mieux, plus tranquille et plus heureux matériellement et moralement sur la terre. Il aura l'esprit de découverte, l'industrie, l'observation des faits, le génie de la déduction. Il voudra et saura lutter contre les forces ignorées de la matière, il pénétrera peu à peu et patiemment ses secrets. Ceux que le hasard daignera lui révéler, il en tirera un immense profit; il constatera les lois de l'univers, et pendant que dans la nuit du passé le prophète inspiré aura entrevu la face de Dieu et senti passer le souffle de l'infini, lui, le raisonneur, l'expérimentateur, il déclarera, après de longs siècles, qu'il sait pertinemment certains secrets de la Divinité pressentis vaguement par le poète.

Pour monter dans l'infini, il ne faut qu'un élan au poète. Ce qu'il y voit se confond souvent et se trouble; mais par le vol, par l'aile, par l'instrument, quel qu'il soit, littérature ou musique, sculpture ou peinture, l'action de s'élever, c'est l'art, et quiconque s'élève réellement fait tout ce que l'homme peut faire à lui seul.

Le savant monte autrement; il se méfie de ses ailes, il gravit des échelons, il mesure, il suppute, il observe, il ne peut se passer du vaste attirail construit par le concours de ses devanciers. Il est le dépositaire sacré des notions positives, il ne lui est pas permis d'en ajouter une nouvelle à la masse sans l'avoir éprouvée de toute sa force. Et sa force le trompe souvent! Et lui aussi, arrivé à une certaine région, il voit trouble! N'importe, il s'élève quand même, et par lui la connaissance humaine s'enrichit sans cesse. Tout n'est pas erreurs même dans la moins parfaite vision du savant sincère, et chacun dans cette voie fait tout ce que l'homme peut faire avec l'aide des autres.

Le poète peut dire *moi*, le savant doit dire *nous*. J'aime quelquefois le savant plus que le poète, je ne puis me passer de lui. Ce qui est à lui est à moi, il donne tout ce qu'il a. Le poète garde tout pour lui seul, il ne peut rien communiquer de sa force. Je le respecte autant, je l'admire davantage, je le redoute un peu. Tel il

m'apparaît du moins dans ce fier livre que je lis : Isaïe, Eschyle, Homère, Dante, Shakspeare, Goethe, sont de grands solitaires dont nous relevons tous, mais qui ne relèvent de personne. Ils sont nos souverains; les savans sont nos frères; ceux-ci peuvent nous rendre savans comme eux-mêmes, il ne s'agit que de les étudier. Vous étudierez en vain les grands artistes, vous pourrez les copier, vous ne leur prendrez rien pour cela.

L'artiste, c'est l'initiative; le savant, c'est l'initiateur. Celui-ci représente l'humanité, l'artiste ne représente que l'individu; mais, pour être initiés, il nous faut bien l'un et l'autre, celui qui voit et celui qui fait voir. Confondons-les dans notre culte, ces pères sacrés de l'intelligence; ne discutons plus leurs mérites respectifs, ne souffrons plus qu'ils se disputent; que l'un ne soit plus l'insensé, l'autre le pédant. Réservons avec Molière notre gaîté pour les faux poètes et les faux savans. Et surtout qu'on ne se serve plus des mânes illustres comme d'un argument contre le progrès!

Je résumais ainsi dans mon esprit, et dans la forme la plus vulgaire possible, afin de m'habituer à la face pratique de ces hautes vérités, ce livre dont l'incomparable expression ne peut être indiquée, — toujours l'impossible transvasement de l'individualité puissante, — lorsque Sylvain me tira de ma méditation en me disant : Nos bêtes ont faim, et voilà de l'ombre. — Nous avions fait six lieues en un instant.

L'ombre est encore rare : les chênes et les ormes n'ont que des feuilles bien jeunes, plus blondes que vertes; mais il y avait là un jeune pin qui servit d'ombrelle à la halte au bord du chemin. Je restai un moment à regarder ces petits chevaux qui se léchaient l'un l'autre assez bêtement. Ils mangèrent peu d'avoine, ils regardaient l'herbe de la lisière du bois, et tâchaient d'attraper quelques branches du taillis. Évidemment ils n'avaient aucune notion de la propriété. Je m'en allai explorer le bois. Grande différence de climat entre celui-ci et ceux que j'ai laissés à dix kilomètres derrière moi! Là-bas les anémones-sylvies étaient *passé fleur*, comme disent les bonnes gens (*après l'anthèse*, disent les botanistes); ici elles sont encore en boutons. Beaucoup de petites stellaires velues, beaucoup de grandes stellaires holostées, des houx étincelans au soleil, des nuées de moucherons blancs imperceptibles, une chaleur bénie ! qui ose médire de la chaleur? un geai amoureux qui tenait les plus absurdes propos à sa dame dans une langue gutturale, enrouée, grotesque : c'était le polichinelle de la forêt. Il me fit rire, j'étais de si bonne humeur! Le beau est un cordial. Je voulus voir le bout d'une avenue. Je la montai pour la redescendre, espérant découvrir le fond. Je marchai longtemps sous un

entre-croisement de branches de chêne, réseau d'ogives noueuses qui recommençait partout et ne se décidait à finir nulle part. C'était fort alléchant, mais j'avais trop écouté la farce du geai, l'heure était écoulée. Je retournai à la voiture, qui m'attendait, et je rouvris mon beau livre.

Je le refermai sur ces mots : *quant à moi, j'admire tout comme une brute! Admirer*, dit-il toujours à propos de Shakspeare, *être enthousiaste! il m'a paru que, dans notre siècle, cet exemple de bêtise était bon à donner...* Mais pourquoi dire *dans notre siècle?* Notre siècle est encore le meilleur de tous ceux que nous connaissons. Si Voltaire vivait encore, il serait modifié; il bénéficierait d'un siècle plus mâle que le sien et comprendrait probablement un peu Shakspeare. Il le respecterait du moins... Et puis ne dites-vous pas : « Convenons-en, le grand, le fort, le lumineux, sont à un certain point de vue des choses blessantes? Être dépassé n'est jamais agréable; se sentir inférieur, c'est être offensé. Le beau humilie en même temps qu'il enchante, on cherche à se venger du plaisir qu'il vous fait. Une poignée de main d'Hercule vous meurtrit. Le grand a des torts; il est naïf, mais encombrant. La tempête croit vous arroser, elle vous noie. L'astre croit vous éclairer, il vous éblouit et quelquefois vous aveugle. Le trop n'est pas commode. L'habitation de l'abîme est rude. L'infini est peu logeable. — Le génie est intolérant à force d'être lui-même. Quelle familiarité voulez-vous qu'on ait avec Eschyle, avec Ézéchiel, avec Dante? — Le moi, c'est le droit à l'égoïsme. Or la première chose que font ces êtres, c'est de rudoyer le moi de chacun. Exorbitans en tout, en pensées, en images, en convictions, en émotions, en passion, en foi, quel que soit le côté de votre moi auquel ils s'adressent, ils le gênent. Votre intelligence, ils la dépassent; votre conscience, ils la fouillent; vos entrailles, ils les tordent; votre cœur, ils le brisent; votre âme, ils l'emportent. »

Eh bien! oui, c'est vrai. Ne vous étonnez pas des souffrances de la médiocrité, vous qui savez si bien analyser et constater les antithèses de la nature. Autour du fort, il y aura toujours les faibles, et l'ombre des grands chênes gênera toujours les fleurettes de la forêt. Le genre humain n'est pas méchant parce qu'il souffre, et il ne souffre que parce qu'il a besoin de grandir. Vous lui montrez la grandeur terrible et farouche, vous la dépeignez comme il n'est donné qu'à la grandeur de se dépeindre elle-même. C'est beau et bien de la venger des petites injures; c'est une vigoureuse et salutaire leçon pour ouvrir l'entendement des sourds et l'œil des aveugles; mais il n'y a pas que des sourds et des aveugles dans ce monde. Et d'ailleurs personne n'est infirme pour le plaisir de l'être.

Il s'est fait précisément en ce siècle un énorme besoin d'air et de lumière. La raillerie est née de ce besoin. Raillerie, arme des faibles! a-t-on dit. C'est possible; mais tout être faible porte en lui sa force avortée ou latente. Je n'aime pas à voir écraser ce qui eût pu vivre. Je veux donc croire que les envieux sont quelques sots par trop malades, et non pas tous les hommes de moyenne taille, car, pour laisser une gloire si haute et si durable, il a bien fallu que les géans fussent compris et acceptés par une foule de gens qui ne prétendaient pas à leur grandeur.

L'apothéose de Shakspeare se résume chez Victor Hugo par cette strophe : « Le génie est une entité comme la nature, et veut, comme elle, être accepté purement et simplement. Une montagne est à prendre ou à laisser; son précipice est la condition de sa grandeur. Nous aimons plus ceci et moins cela; mais nous nous taisons là où nous sentons Dieu. Nous sommes dans la forêt; la torsion de l'arbre est son secret. La séve sait ce qu'elle fait. Nous prenons les choses comme elles sont, nous consentons aux chefs-d'œuvre, nous ne nous servons pas de celui-ci pour chercher noise à celui-là. Nous sommes bizarres à ce point que nous nous contentons que cela soit beau. Nous ne reprochons pas l'aiguillon à qui nous donne le miel,... et quant à moi, j'admire tout, *comme une brute!* »

J'aime cette audace d'enthousiasme, et pour mon compte je l'accepte de tout mon cœur. Il y a longtemps que je pense qu'il faut mettre au premier rang les œuvres qui ont le *plus de qualités,* et au dernier celles qui ont le *moins de défauts.* La critique sérieuse a, dans cette voie, un grand pas à faire, et qu'elle ne tardera certainement pas à faire. Elle respectera la cendre des morts illustres, elle la respecte déjà. La postérité ira de plus en plus effaçant de son contrôle les défauts des maîtres quand il s'agira d'enregistrer leurs qualités. Un temps viendra, un temps est proche, s'il n'est déjà venu, où les élèves de Raphaël admireront Michel-Ange, où vous-même nommerez Rubens à côté de Rembrandt, et n'oublierez pas le nom de Mozart dans votre divine pléiade; mais dès aujourd'hui voici un grand symptôme : où sont les critiques d'une valeur réelle qui les nient? Un esprit comme Voltaire aux prises avec ces grands noms n'est plus possible. Donc notre siècle n'est pas aveugle.

Il me fallut quitter Victor Hugo, avec qui je me permettais de causer, pour dire bonjour à notre ami Moreau, Moreau le pêcheur de truites, le guide des voyageurs, quand il y a des voyageurs dans les méandres du ravin, l'homme qui connaît les sentiers invisibles. Moreau est un homme fin et bon. Tu le trouves beau. Il l'a été; à présent il ressemble à un don Quichotte devenu paysan. Il ne sait pas ce que c'est que la pisciculture. Ce nom barbare l'épouvanterait;

mais il passe sa vie à empoissonner la Creuse et la Gargilesse. Il se fait donner tout le fretin des étangs, et il lance ses élèves dans les torrens qu'il aime. Il a, pour les faire prospérer, des secrets à lui. Ne le crois-tu pas un peu sorcier? En tout cas, c'est un bon sorcier qui pense à alimenter bien plus qu'à détruire. « Pour un poisson que je prends à la Creuse, dit-il, je lui en rends quinze mille. » Et il ajoute, quand on lui parle des idées administratives sur la pisciculture : « J'en sais aussi long que le gouvernement! » Malgré cette prétention offensante, le gouvernement devrait bien récompenser et encourager ce pauvre artiste qui fait de l'art pour l'art; mais le gouvernement ne connaît pas Moreau, et s'il s'occupe jamais de lui, ce sera pour lui faire payer l'amende, s'il s'avise de prendre un goujon au mois d'avril.

Edmond About, vous qui dites avec raison que celui qui plante un arbre a bien mérité de l'humanité, je vous avertis que Moreau, du Pin, travaille nuit et jour, *pour rien*, à repeupler la plus belle rivière de France. Il n'a pas l'ambition de servir le genre humain, dont il n'a guère entendu parler. Il aime la rivière, c'est son idée, il passe sa vie sur les gros blocs dont elle est semée, allant d'une rive à l'autre avec des finesses d'équilibre connues de lui seul, et Dieu sait qu'elle est large et profonde, cette Creuse mugissante, et méchante autant qu'elle est belle! Et quand il voit frétiller et bondir des millions de petites nageoires d'argent, il dit : « Voilà mes petits enfans qui s'amusent. » Moreau est un type; il vaut le voyage.

Ta maison de Gargilesse n'a souffert d'aucune avarie. Dans ce village d'Arcadie, éminemment gaulois cependant, elle a le mérite d'être toujours pareille à toutes les autres. Entre le rocher à pic et la ruelle en casse-cou, quatre gros murs de micaschiste dur comme du fer et rebelle à la taille, mais qui en revanche se fend en lames noires chargées de diorite et semées de paillettes d'amphibole : cela ressemble à de grosses ardoises de jayet. Tu aimes et j'aime aussi les revêtemens d'escalier et le carrelage qu'on fait avec cela. On en pourrait couvrir les toits, n'était la pesanteur. Dans cette bâtisse rustique, tu me livres deux chambres et quatre lits. J'y viens seul. J'ai quatre lits à mon service. J'ai envie d'y mettre les deux hommes et même les deux chevaux, car j'ignore s'il y aura une écurie, et d'aller dormir à la belle étoile. Il fait si beau! Le ciel est si pur, la lune si douce, et là-bas j'entends les rossignols qui chantent si bien avec la basse continue de la Creuse! Qu'on serait bien sous ces grands chênes qui surplombent le précipice! Mais on est vieux, les nuits d'avril sont froides, et on n'est ni Dante, ni Jean de Patmos, ni aucun père du désert. On est un pauvre bon-

homme de la Gaule, on aime son torrent, son chêne et son rocher; on a des enfans et des amis qui vous grondent, si on leur rapporte des rhumatismes. Réflexion faite, on envoie Sylvain à l'auberge, Moreau à ses pénates, les chevaux à l'écurie du voisin obligeant. On allume sa lampe, on fait son lit, on déballe son souper, le plat gaulois, la *fromentée* dans une écuelle. On le mange avec grand appétit; on cherche dans le vieux bahut; on y retrouve une page commencée autrefois, une plume de connaissance, un encrier qui n'a pas trop séché. On écrit ou on n'écrit pas. A minuit, on entr'ouvre le rideau, et par une lucarne assez claire on voit tout au beau milieu du ciel la lune qui vous regarde avec cette grosse bonne figure blanche où jamais personne n'a pu surprendre la moindre trace de mauvaise humeur. Et cependant l'a-t-on assez injuriée, assez calomniée, cette pauvre lune! L'a-t-on assez traitée de patronne des sorciers, de flambeau du crime, de reine des enfers! On l'a même égorgée. La science l'a déclarée morte parce que l'on n'a pu encore découvrir son atmosphère. Je parierais mon bonnet, si j'en avais un, pour l'atmosphère de la lune. Est-ce que nous la verrions, si elle était morte? Est-ce que quelqu'un a déjà vu la mort? Quand nous regardons quelque chose qui paraît mort, pendant combien de minutes, pendant combien de secondes et de millièmes de secondes pouvons-nous constater que cet état de mort subsiste? Il n'est pas dans la décomposition du temps de parcelles de temps assez petites pour mesurer les phases infinitésimales de décomposition par où passe ce cadavre déjà en voie de recomposition quelconque, et depuis que l'homme existe, il verrait ce grand cadavre de planète rebelle aux lois du travail de la vie, qui sont adéquates aux lois du travail de la mort! — Et quand on pense que les habitans de la lune sont peut-être aussi sceptiques que nous! Je les vois d'ici nous regardant avec leurs lunettes bleues, — elles doivent être bleues, — et, ne pouvant définir la nature de notre atmosphère différente de la leur, je les entends se dire les uns aux autres : Cette pauvre terre! est-elle assez étouffée sous sa couche de vapeurs et de nuages! Il est bien impossible que des créatures vivent dans ce liquide où elle barbote. C'est une planète noyée, c'est un astre mort. Paix à sa cendre détrempée!

Quant à moi, je ne puis croire à la mort. C'est une notion qui se refuse à entrer dans mon cerveau. S'il ne s'était servi de ce mot-là, *lui* qui ne risque rien à se proclamer naïf, je m'écrierais que je crois à la vie *comme une brute!*

Je lirai encore un chapitre ou deux avant de dormir. — Non, j'aime mieux penser à ceux que j'ai lus; puis le rideau reste ouvert, et la lune passe au-dessus du grand cerisier en fleur de notre ami

le menuisier. Elle éclaire le profil des ruines qui tantôt était dans l'ombre. Tout le tableau a changé d'aspect depuis que je suis là. Cette morte a deux fois enchanté le paysage. Sérénité, tu n'es pas le génie, tu n'es pas le soleil, mais tu n'es pas la mort!

Jeudi. — Le voici, le soleil d'avril, chaud comme un soleil de juin. Il a l'air de me traiter de paresseux. Il me reproche de ne m'être pas levé avec lui. Il méprise le soin vulgaire que je prends de faire mon lit, de balayer ma chambre et de brosser mes habits. Pourquoi, me diras-tu, n'avoir pas amené Marie avec moi? J'aurais été une heure plus tôt saluer sa majesté soleil. — Oui, mais Marie, qu'il faut bien laisser dormir le soir, si elle doit s'éveiller dès le matin, m'eût empêché de regarder la lune une heure plus tard. Axiome : quand on veut faire la cour à la lune, c'est-à-dire ouvrir son rideau à minuit et flaner aux étoiles à travers les vitres pendant des heures qu'on ne veut pas compter, il faut être seul en son logis.

Vivre seul, tout seul! — je ne dis pas dans la prison cellulaire, autant vaut se dire enterré, — seul sous un toit où l'on se retire le soir, comme un lièvre en son gîte, pour songer, c'est de temps en temps une bonne chose, si l'on a un but approprié à cette retraite volontaire; mais la solitude imposée par le sort ou acceptée par le cœur, le toit n'abritant qu'une tête, la privation systématique ou obligatoire de famille ou d'amitié, c'est crime, malédiction ou manie. A notre logis rustique est accolé ce logis que tu sais, logis tout pareil, mais misérable, un taudis. Il y a encore là un vieillard, un spectre à l'œil pâle, aux reins pliés comme le dos d'un livre, et il est tout seul. Il avait, l'année dernière, un autre spectre à ses côtés, sa vieille femme, qui toussait d'une manière si déchirante que je l'entendais à travers ma grosse muraille. Elle est morte, et le vieux, qui n'est point pauvre, n'a pas voulu quitter la maison où il avait toujours vécu. Aucun de ses enfans n'a pu demeurer là, chacun ayant sa famille, son établissement, sa nécessité d'être ailleurs, et aucun n'a pu le décider à prendre gîte chez lui. Le paysan est tout imagination sous son matérialisme apparent. C'est toujours l'imagination païenne, la personnification des choses qui l'entourent; sa maison, son champ, son arbre, son mur, deviennent pour lui des êtres, des dieux, qui sait?

Le père Pâques a refusé de vendre la maison qui tombe en ruine sur sa tête. Il a refusé de la faire réparer, disant qu'elle durerait bien autant que lui. Et puis il eût fallu la livrer durant quelques jours aux maçons et n'y plus dormir durant quelques nuits : résolution terrible, impossible à prendre. Il y reste, il y est, il y mourra. Il est content et ne veut être servi par personne. Levé avec le jour, couché avec lui, il fait lui-même sa maigre soupe; il lui faut si peu!

Il va voir son pré, son carré de légumes. Il les contemple, il n'a pas besoin de se baisser pour toucher sa terre, ses mains y adhèrent aussi facilement que ses pieds. Il ramasse une branche morte, il gratte le sol avec une vieille pioche ébréchée. Peut-être que ce vieil outil est un dieu aussi. Il rêve, il croit travailler. Il rentre et s'enferme. Dort-il, ou est-il mort? On n'entend pas un souffle s'échapper de cette demeure sombre. Aucune petite lueur ne tremblote à la fenêtre. Il n'a plus un chien, plus un chat, plus une poule, il est seul! Autant dire qu'il n'est plus.

Aimes-tu mieux le ravin vu d'en haut ou vu d'en bas? Moi, je ne sais pas encore. Quand, du carrefour de la croix des Chocats et du tournant de ce chemin, où, quoi qu'on fasse, on est saisi par le vertige, ma vue plonge dans cette scène riante et austère, je déclare que c'est de là qu'il faut la voir. De là la composition est vaste, le grand méandre de la Creuse, bleu comme le ciel et rayé de blanches cascades, prend une majesté singulière. Ces promontoires de verdure, ces moissons qui s'aventurent sur les terrasses de schiste noir et se penchent orgueilleuses sur l'abîme, ces dépressions imposantes de la falaise antédiluvienne, ces granits dentelés qui couronnent le nord et descendent comme des torrens pétrifiés jusqu'au lit de la rivière, ce mélange de choses terribles et de choses gracieuses, les roches nues et les veines fertiles, les arbres et les prairies côtoyant les blocs revêches, tout cela est d'un arrangement splendide, et la fantaisie n'y voudrait rien changer.

Mais quand j'ai laissé derrière moi le village enfoui dans la gorge et sa grande prairie encaissée, quand, du sentier qui longe le petit torrent de Gargilesse, j'arrive à sa jonction avec le grand gave, la Creuse, ce même pays vu d'en bas est un autre pays qui me semble plus beau que l'autre, et je dirais volontiers comme ce maître d'italien qui, me parlant de mes deux enfans, s'écriait : *Ils vont très bien, surtout la demoiselle et surtout le garçon :* L'endroit est admirable, surtout d'ici et surtout de là-haut.

En bas pourtant, le caractère d'austérité mystérieuse domine le caractère riche et varié. L'idylle tourne un peu au drame. La Creuse parle très haut, et ses blocs de diorite noire prennent leur véritable importance dans le fracas et dans l'écume. Il y a là ces ruines d'un vieux pont emporté par les trombes, que l'on ne distingue presque plus des rochers voisins, mais qui ont encore l'air de vaincus consternés. La gorge se resserre et tourne brusquement. L'effet du soleil incliné, si nécessaire à l'aspect des plus belles choses, se produit ici quand même, mais autrement, en plein midi. Le rayon vertical dore la mousse en lames veloutées sur la tête des masses rocheuses et fait ressortir leur riche couleur de fer rouillé, tandis

que les dessous de ces masses surplombantes restent plongés dans l'ombre noire et fraîche. Par là, il n'y a presque plus de culture sur les flancs du ravin, plus du tout sur les rives abruptes. Tout un côté ressemble à une forêt vierge, et l'autre à un chaos.

Mais, si l'ensemble est sévère, on retrouve bientôt le charme dans le détail. La nature est une reine aimable qui festoie toujours ses amis. Le côté forêt a des délices dans son âpreté, et nous ne l'avions jamais assez exploré. Comme il est le plus beau et qu'il nous plaisait de le regarder dans son ensemble, nous suivions plus souvent le sentier de l'autre rive, plus facile d'ailleurs, puisque c'est une espèce de chemin. Celui-ci est le vrai sentier de montagne, et cette montagne, qui, vue du plateau, n'est qu'une crevasse, reprend son petit air alpestre quand on essaie de la remonter. Il y a là, dans les brisures de la falaise, des retraites que l'on voudrait trouver accessibles, et que l'on regretterait pourtant de voir profaner, des masses admirablement composées, des lierres merveilleux, des arbres d'une altitude sereine, des fouillis impénétrables, des gazons qui se cachent dans les fentes, des ruisselets babillards qui jaillissent on ne sait d'où, et qui tombent dans des vasques invisibles. On les entend plus souvent qu'on ne les voit, et quand on les découvre après avoir laissé un peu de sa peau et beaucoup de ses vêtemens dans les ronces, on est un peu tremblant d'avoir osé violer des sanctuaires si bien gardés. Les aspérités du *schiste redressé* se prêtent peu à la curiosité, et depuis que le monde est monde, la civilisation n'a pas contrarié le sol dans ce coin sauvage. Pourtant cette année on y a abattu dans le bas beaucoup de beaux arbres, et l'endroit où nous déjeunions nous fournira de larges souches pour siéges et pour table, mais point d'ombrage. Gargilesse se rebâtit et fait des frais pour les peintres qu'il attend à l'automne. Dis cela à nos amis les paysagistes. L'ancien *hôtel* est remplacé, changé, les bâtimens voisins sont élevés d'un étage. Bonnet aussi a fait des chambres neuves, ou parle de faire des balcons! Au lieu d'une auberge, il y en aura trois. Gargilesse pourra loger proprement et nourrir à bon marché une vingtaine d'artistes et de touristes au petit pied.

Les pauvres arbres que nous aimions ont fait les frais des charpentes, et une trombe de vent a rasé un peu plus loin tout un pan verdoyant de la falaise; mais, si la nature est, malgré tout, une chose claire et gaie, la civilisation aussi a son côté lumineux. La falaise un peu dépouillée par en bas a gagné cela qu'elle n'est plus si cachée, et qu'on y découvre à présent des beautés dont nous ne nous doutions pas. C'est tout aussi pittoresque, et c'est plus frais que la forêt de Fontainebleau, car il y a la Creuse au pied, et la Creuse, c'est tout un poème, un poème à mouvement, une épopée

passant fière et bruyante, ou se résumant solennelle et recueillie à travers la mystérieuse genèse des terrains primitifs.

Un jour d'entomologie, — vous étiez trois, — vous avez découvert ici avec des cris de triomphe et des convulsions de surprise je ne sais quelle noctuelle africaine qui ne vit que sur les myrtes, et qui daigne vivre ici sur les buis. L'an passé, un jour de botanique, j'ai salué avec plaisir la jolie fleur *scilla bifolia* qui bleuissait à côté de la majestueuse primevère *elatior*. Cette année, en montant au-dessus des premières vasques cachées du ruisseau, j'ai découvert, sans convulsions de surprise, et avec une modestie de bon exemple dans le triomphe, *scilla italica*. Oui-da! vous ne m'écraserez plus sous la gloire de vos conquêtes! La scille de l'Apennin a daigné se montrer à moi en grandes touffes riantes et fraîches sur ce vieux terrain celtique, et j'ai été saisi d'un si grand respect que je n'en ai pris ni une fleur ni un caïeu. Quand la nature vous admet à ces fêtes secrètes, quand elle vous sert un mets exceptionnel, inattendu, invraisemblable, il faudrait bien ne pas commencer par le mettre dans sa poche comme un convive famélique qui dépouille son hôte. En revoyant la grande touffe de primevère que, l'année passée, j'ai laissé tourmenter par le trop de zèle de Moreau, j'ai éprouvé un remords. Tout ce petit jardin, qu'elle s'était fait sous le goutte à goutte du ruisseau, a souffert, et les hampes sont de moitié plus courtes. Si j'étais scille ou primevère, et qu'on m'arrachât ainsi mes enfans, je me plaindrais à Dieu.

J'ai redescendu la corniche tout honteux de ce dégat, et tout fier d'avoir respecté la grande scille.

De ce point du rivage, la Creuse tourne encore et s'enfonce dans cette haute coupure sans roches apparentes qui en elle-même n'est belle que de mouvement; mais tu sais comme elle s'embellit aux approches du soir, quand elle plonge tout entière dans une ombre vaporeuse d'un bleu suave. L'heure était venue, car, à compter les arbres et les fleurs de la corniche, j'avais été d'un train à faire une lieue à la journée. Les peupliers du moulin avec leurs jeunes feuilles se découpaient en nuages d'or sur cette ombre. Derrière moi, tout le paysage avait changé; toute la splendeur répandue en traînées de flammes sur les masses d'arbres et de rochers était devenue profil sur leurs flancs. Les nimbes de lumière s'étaient changés en flèches. L'eau était si transparente que l'on voyait au fond, sur le sable, la trace des griffes de la loutre et tout le plan de sa chasse aquatique. Le bateau était sur l'autre rive, et je ne voulus pas faire faire à mes hommes ce long détour pour l'aller chercher. D'ailleurs c'est un bateau neuf; ce n'est plus ce bon vieux bac si moussu et si vaseux que les gratioles et les boutons-d'or y fleurissaient en paix, et s'en allaient, voyageant avec ce terrain de leur choix, d'une rive à

l'autre. Notre ami est mort de vieillesse, ses flancs se sont ouverts, il s'en est allé avec sa végétation reposer à jamais au fond de la rivière. Honnête bateau, qui n'a pas voulu attendre que nous fussions sur ses planches, pour donner sa démission! Je le regrette; me voilà comme le père Pâques, qui attend que sa maison l'ensevelisse.

Et me voilà comme lui rentré seul sous mon toit de tuiles moussues. J'écoute le silence. J'adore le silence; j'adore aussi le bruit, mais le bruit formidable, la chute d'une cataracte, le passage d'une armée, le canon. J'ai souvent rêvé d'un orchestre de cent mille instrumens, d'un chœur de cent mille voix sur le faîte d'une montagne. Paris ne m'a jamais semblé bruyant, c'est son défaut. Quant au silence, s'il manque d'ampleur et de durée, il n'est que triste et sournois. Il est recommandable à Nohant; mais d'heure en heure un passant qui chante ou siffle, un chien qui aboie à la lune, un coq qui s'éveille, interrompent sa majesté. Je n'ai jamais rencontré le silence absolu comme ici, et j'en cherche la cause sans la trouver. Pourquoi dans ce village grouillant d'enfans et d'animaux n'y a-t-il plus un souffle vivant à partir de neuf heures? Ont-ils le sommeil plus profond qu'ailleurs? Le rêve ne les visite-t-il jamais? Leurs épaisses maisons de schiste ont-elles la propriété d'absorber tous les bruits de l'intérieur? Non, c'est comme une loi naturelle qui pèse sur ce mystérieux village tapi au fond de son ravin. Je vois à travers ma vitre un chien qui passe à mi-côte. Il aperçoit ma lumière. Cette impertinence le scandalise ou l'étonne. Il s'assied et regarde immobile. Il a l'air du chien noir de Faust. Il n'aboie pas. Je frappe un peu à ma vitre pour voir s'il parlera. Il ne dit mot, et vexé se retire lentement. Bien souvent j'ai veillé ici jusqu'au jour. Jamais je n'ai entendu un chat miauler, ni un coq chanter, ni un beuglement sortir des étables avant l'aube. Jamais un passant attardé, jamais les entraves sonnantes d'un cheval au pré, jamais une chouette dans les ruines qui pendent au-dessus de nous. Il n'y a que la Gargilesse qui parle ici tout près, d'une voix claire, et la Creuse au loin, d'une voix profonde. Il y avait autrefois, tu t'en souviens, un grillon chez nous. Je crois bien qu'il était de Nohant et qu'il nous avait suivis. Je ne l'entends plus. Les grillons de l'endroit lui auront dit qu'il était indiscret et malséant de chanter la nuit.

..... Ce livre que je lis est grand; il embrasse tout, car il se répond à lui-même, et nulle objection soulevée par cette page qui ne soit victorieusement résolue à la page suivante : colère et douceur, violence et caresse de la vérité, c'est une clé qui semble ouvrir tous les mondes de l'infini. C'est la glorification ardente de l'idéal, mais c'est aussi l'embrassement plein d'entrailles avec le réel. C'est la passion de la justice avec la pitié pour le mal. Évidemment l'auteur est ici à l'apogée de sa force, de sa lumière, de sa santé intel-

lectuelle et morale. Jamais son style n'a été plus ample, et, ne lui en déplaise, plus sobre. Il a les deux faces du talent en une seule, ses deux ailes sont d'égale longueur. Sa prose est aussi belle que ses plus beaux vers, son expression est immense sans être difforme, ses images sont éblouissantes sans être confuses. On l'aborde toujours avec un certain effroi, comme on aborde la mer; mais on se calme à mesure qu'on avance. Cet océan gronde toujours aussi haut, mais il est, d'un horizon à l'autre, harmonie et limpidité; il vous communique sa force, il remplit votre esprit de sa splendeur. Vous vous sentez tout à coup de force vous-même à vous confier à cette grande houle qui chante comme Amphion, et vous abordez à tous les rivages qu'elle bat ou caresse, sans craindre les monstres qui menacent, sans méconnaître les esprits célestes qui sourient.

Il a écrit ce livre pour dire que la poésie est aussi nécessaire à l'homme que le pain. Tout ce qu'il dit le prouve; mais ce qui le prouve plus que tout, la preuve des preuves, c'est la beauté du livre. On sent qu'avec lui on monte un échelon au-dessus de soi-même, et si l'on ne craignait l'orgueil, on oserait dire que sa puissance vous attire jusqu'à lui. Elle vous épure, elle vous allége. On est fier de penser comme lui sur les devoirs du poète envers les faibles; on est heureux d'entendre proclamer sa propre foi par cette bouche d'or. Il y a de l'archange dans le combat de cette âme inspirée contre les chimères qui rugissent encore sur les bords de l'abîme du passé, l'ignorance, la superstition, le mensonge, la folie, la cruauté, la barbarie. Quelle noble guerre à l'égoïsme, à la peur, à la faiblesse! quelle vigoureuse défense des opprimés, et quel élargissement offert au sentiment de l'idéal! Comme cette acceptation sans réserve et sans critique des grandes aspirations de la pensée est généreuse et jeune!

Pourtant il y aurait à dire. La critique est une législation ou un enseignement : législation, elle ne peut se passer de lois; enseignement, elle ne peut se passer de méthode. Sa mission est de former le goût. Peut-on *former* le goût? J'en doute; mais on peut, on doit faire naître le besoin de goûter, et en tirant les sens de leur apathie naturelle, on les force à s'aider du discernement. Je ne te parle pas ici seulement des écrivains critiques, je parle de toi et de moi, je parle de nous tous qui, à toute heure de notre vie, sommes appelés à exercer notre jugement sur toutes les choses de la nature et de la civilisation. Nous sommes bien forcés alors de distinguer un vice d'une vertu, une ombre d'un rayon, une tache d'une beauté. Sans cela, nous n'aurions pas de raison pour admirer et apprécier quoi que ce soit. Que nous nous trompions tous et sans cesse, que les plus grands se trompent, que Voltaire, le roi de la critique, se soit trompé, peu importe, le fait ne prouve rien; il faut que *la critique*

soit, et Dieu a prononcé cette parole aussitôt après avoir dit le *fiat lux* de la poésie.

Il y a donc dans tout une part pour le blâme, et si celle de l'indulgence doit se mesurer au mérite de l'homme, de l'œuvre ou de la chose, il n'en est pas moins vrai que tout ne doit pas être admiré sans discernement. Au reste, lorsque Victor Hugo dit : « *J'accepte* tout de la part de ceux qui sont grands, » le terme *accepter* n'est autre chose qu'une très délicate restriction. Que l'on ne parle pas avec mépris des obscurités de Beethoven; mais faut-il dire : J'admire les ténèbres, je les aime autant que le soleil? Si les ténèbres ont leur majesté, où il y a trop de ténèbres il y a un peu de néant. Nous aimons tous l'antithèse, et nous ne sommes pas fâchés de voir les génies dépasser la mesure, si c'est une condition de leur essor complet; mais ne devons-nous pas faire ce raisonnement : si le génie n'est pas une puissance *intrinsèquement perfectible*, c'est du moins une puissance que le progrès délie de ses entraves; c'est un Prométhée dont l'humanité brise les chaînes, et Prométhée doit profiter de sa délivrance pour voir plus clair et pour rendre des oracles profitables à toute l'humanité. Les grands inspirés des temps antiques sont pleins de mystères. Si nous sommes certains que ces nuages furent bien dans leur pensée et que ce n'est pas la distance qui nous empêche de voir à travers, — ce qui n'est pas absolument prouvé, — souhaitons que les grands inspirés des temps modernes n'aient pas trop de nuages pour nous, car le temps est passé où les plus forts doivent être les plus mystérieux. Ils n'y sont pas obligés : l'instrument n'est plus rebelle, la parole humaine s'est assouplie. Les mythes ne sont plus cachés dans les hypogées; le monde écoute et questionne, et il y a beaucoup plus d'intelligences à nourrir aujourd'hui que de résistances à fouetter.

N'importe, car ce que je dis là ne veut pas être une résistance à l'enthousiasme du poète pour Shakspeare. Devant les élans du sentiment, la raison a souvent mauvaise grâce à protester. Chacun pour soi dans la mesure de ses prédilections! L'amour n'a pas le sens critique, c'est pourquoi il est heureux et fait quelquefois des prodiges. Victor Hugo célèbre Shakspeare et les autres grands poètes de cette trempe avec les saintes exagérations de l'amour, et ces torrens de flamme emportent bien loin le petit balai de ma raison. J'en ris moi-même et je dis : Passez, volcan; ce n'est pas moi qui essaierai de balayer vos laves.

Ne trouves-tu pas que cette métaphore qui vient de tomber du bout de ma plume sied bien à la main qui a balayé sa chambre ce matin, et qui la balaiera encore demain? Antithèse des préoccupations humaines! ce soir, je tâche de nettoyer mon cerveau de ses

velléités raisonneuses; demain, je poursuivrai aux quatre coins de ta maison les bouts de cigarettes et les cassures des échantillons minéralogiques dont Moreau l'encombre. Ce bon Moreau, depuis qu'il vous a vus interroger avec un marteau les flancs de ses rochers, il croit que nous faisons provision de pierres quelconques, et il m'apporte des pavés de granit en me disant : Ce n'est pas celui de ce matin; c'est un autre que j'ai taillé pour vous. Comment le refuser? et que vais-je faire de tous ces pavés? Une barricade? Contre qui? contre les rossignols de Gargilesse?

Autre antithèse : du plus éloquent des chantres de la nature, je passe au plus muet de ses reptiles. D'où vient que l'année dernière, à pareille époque, nous trouvions sous toutes les pierres ces jolis petits serpens de bronze florentin, ces *orvets* inoffensifs que les dames romaines enlaçaient à leur cou et à leurs bras pour se procurer une sensation de fraîcheur? J'avais promis à ma fille de lui en rapporter plein un bocal : Moreau et Sylvain ont levé au moins trois kilomètres de rochers sans en apercevoir un seul. Que se passe-t-il dans ce monde-là? Une révolution? une migration? une transportation?

. . . . . .

Rubens et Mozart, pourquoi n'êtes-vous pas de la couronne d'étoiles tressée par le poète? Le poète n'a-t-il de véritable enthousiasme, de prédilection instinctive que pour les génies qui sont à la limite du ciel et de l'enfer? N'admet-il pas qu'un génie puisse être lumière et rien que lumière, comme Mozart? Et s'il faut, pour les nobles besoins de sa noble thèse, que les *surhumains* et les *contestés* soient seuls admis dans son panthéon, Rubens n'a-t-il pas le droit de s'asseoir à côté de Rembrandt? Qui donc a été, qui est encore plus contesté que lui par la petite critique? Et Mozart aussi, n'a-t-il pas le droit de demander vengeance contre l'école du petit ramage italien moderne qui le repousse encore comme l'introducteur du prétendu nuageux germanique en Italie? — Mozart nuageux! Mozart le fils du lac et du soleil! — Mozart! j'ai envie d'écrire ton nom cent fois sur les murailles blanches de ma petite chambre. Il me semble que j'entends la lune, le rossignol et le torrent chanter là-bas le *trio des masques*. C'est pour cela que les chiens de Gargilesse ne se permettent pas d'aboyer.

Vendredi. — Promenade en hauteur, ascension sans métaphore. J'ai été voir ce petit bois que Moreau veut vendre; il m'a invité à prendre connaissance de son domaine. Étendu à plat, ce serait de quoi faire une allée de jardin; mais c'est à pic et manque totalement de sentier. Le taillis est si serré qu'il a fallu monter à la sape. On coupait une branche, on creusait une entaille dans le gazon, on entassait en escalier informe quelques débris de roche, et je faisais

un pas. Chose malaisée, la verticale fait bosse au milieu. Personne ne prendra grand plaisir, par trente degrés de chaleur, à voir ainsi la Creuse sous ses pieds. Cette promenade fantasque a été gaie pourtant, comme tout ce qui est gageure, et l'on s'est donné des airs de pionniers américains. On a vainement espéré la rencontre de quelque monstre tapi sous les buis de la colline. Nous n'avons pas même aperçu une vipère, et Dieu sait pourtant si le pays s'en prive!

Shakspeare était resté en bas avec mon manteau, sur le sentier. Ici l'on ne vole pas; mais je voulais revenir par le bois Renaud, et comme je demandais pardon à Moreau de lui faire descendre et remonter ce précipice pour aller chercher mon bagage, il m'a dit avec une fierté candide : Bah! ce n'est rien, à présent que nous avons *une route!*

Ce soir, tumulte devant ma porte : tous les enfans du village veulent me faire voir comme ils ont grandi, et ceux qui ne parlaient pas encore l'année dernière sont orgueilleux de savoir dire bonjour à présent.

En un an, changement sur toute la ligne. Les fillettes qui étaient jolies sont devenues laides en grandissant, et celles qui étaient laides en grandissant sont redevenues jolies en achevant de grandir. Isabelle est charmante, elle ne jure plus, elle prend des airs timides, elle ne lance plus des pierres aux garçons qui passent, elle file sa quenouille et rougit. En revanche, les garçons qui bégayaient grimpent aux arbres comme des singes et jurent comme des charretiers. Notre ami, le joli petit meunier, est un beau jeune homme : gare la conscription!

Samedi. — Il n'est pas facile de partir d'ici. Barataria veut des consultations et vous prend au collet à chaque pas. « Mon petit est noué; si je l'envoyais aux eaux? — Tenez-le propre et nourrissez-le bien, vous le pouvez. — Comment faire pour plaider contre mon voisin sans dépenser trop d'argent? — Ne plaidez pas, arrangez-vous. — J'ai été malade, je ne retrouve pas mes forces? — Essayez-les. » Il me semble que Sancho ne s'en tirerait pas mieux.

Me voilà sur la route, achevant mon beau livre et l'aimant jusqu'à la dernière page, et l'aimant plus encore en méditant son ensemble. Tout à coup les petits chevaux blancs approchent du fossé et s'arrêtent : qu'ont-ils? Ils ont reconnu l'arbre que je ne reconnaissais pas. C'est sous ce jeune pin qu'ils ont fait halte l'autre jour. Sylvain est enchanté. — Voyez-vous qu'ils ne sont pas bêtes?

Non vraiment. Il n'y a pas de bêtes, et une tristesse me prend. Pourquoi ces êtres sont-ils nos esclaves? Pourquoi ces cordes, ce collier, ces rênes, ce fouet, cette longue course pour mon plaisir et nullement pour le leur? En vertu de quel devoir me traînent-ils, moi qui ai des jambes? Et plus tard? quand ils ne seront plus mé-

nagés et choyés, quand viendra le tombereau chargé de pierres du paysan, ou les sacs du meunier; quand viendront la vieillesse, les plaies, les coups, le jour où les jambes manquent et où, relevé de dessous le brancard, il n'y a plus qu'une étape à faire, celle qui mène à l'abattoir! — Sur combien de choses injustes et féroces nous fermons les yeux! A combien de cruautés la coutume, et aussi, hélas! la nécessité encore implacable, nous habituent! Ces pauvres êtres qui pensent cependant! ne croyez pas que ce soient des machines qui se meuvent, et qui remuent mécaniquement quatre jambes pour avancer n'importe dans quelle direction et arriver à n'importe quel gîte. Ces machines voient et observent, elles savent où elles sont et où elles vont. Ce pays que vous traversez et dont vous savez le nom, votre cheval le connaît mieux que vous. Il a des lassitudes morales à l'approche d'une rude montée dont il se souvient bien, des gaîtés soudaines et des gonflemens de naseaux expressifs au revers d'une colline d'où il découvre au loin un gîte connu. Il hennit à un clocher qu'il voit et que vous distinguez à peine à l'horizon. Il reconnaît dans une forêt, dans une rangée d'arbres monotones, l'arbre qui lui a donné une seule fois l'ombre et le repos. Il connaît si bien la figure, la couleur et la forme des choses et des êtres, qu'il retrouve son compagnon au milieu de mille autres. Rétif à certain cavalier maladroit et gênant, il le reconnaît avant d'être enfourché et s'efforce de lui échapper. A quoi le reconnaît-il? A son habit, à son chapeau? Non, à ses traits. Un de mes amis, mauvais écuyer, était toujours haï de sa monture, docile d'ailleurs. Il prit les habits de son domestique. L'animal ne fut pas trompé. Le maître avait gardé ses lunettes; on lui en fit l'observation: il mit les lunettes sur le nez de son domestique, et revint avec lui. Le cheval n'avait pas vu l'échange; mais il accueillit bien le domestique déguisé en maître, et résista au maître déguisé en valet.

Il y a des gens qui croient encore que les chiens ne connaissent les personnes que par l'odorat. Certes l'odorat joue un grand rôle dans la perspicacité cynégétique du chien; mais sa vue, sa faculté d'observation, sa mémoire et son sentiment le servent aussi bien que ses narines.

Le cheval, le bœuf, le chien pleurent. Ils ont des larmes de désespoir comme le cerf aux abois, mais ils ont aussi des pleurs de douleur et de tendresse. Mon frère a vu un cheval écraser par mégarde le pied de l'homme qui le soignait, et en le voyant s'évanouir, se pencher vers lui, le lécher et le couvrir de larmes. Le mot d'*instinct*, qui ne signifie absolument rien, m'a toujours indigné. Si l'animal n'est pas perfectible comme nous, c'est qu'il n'a pas besoin de l'être. Pour satisfaire ses passions, ses affections et ses besoins, il sait tout ce que nous savons, et plus encore, car un sens mysté-

rieux, des organes plus déliés, lui révèlent des choses que nous ignorons. Il s'oriente toujours à coup sûr. Un oiseau, un chien, parcourent des distances énormes au sortir d'une cage ou d'un wagon fermés qui les ont emportés loin de leur gîte ordinaire sans leur permettre d'observer les accidens du chemin. Aussi ce n'est pas par le même chemin qu'ils s'en retournent, ils vont en ligne directe et sans se tromper. Si c'est là ce qu'on appelle l'instinct, à la bonne heure, c'est une condition de supériorité; mais il ne faut pas dire qu'ils ont l'instinct à défaut de l'intelligence, de la mémoire, de l'observation et du raisonnement, car ils ont tout cela et l'instinct en plus.

D'ailleurs, je le vois et je le crois maintenant, l'homme n'est pas plus perfectible que l'animal. Aucune espèce d'être n'est *intrinsèquement* perfectible. Ce qui est perfectible, c'est la condition humaine par le fait du sens mystérieux qui, chez l'homme, remplace *l'instinct*. L'instinct de l'homme, c'est d'améliorer son existence et de faire servir le connu à la découverte de l'inconnu. L'instinct de l'homme, c'est la science éternellement progressive. Lui, l'homme, il est aussi bien doué du temps d'Homère que du temps de Molière. Il est apparu sur la terre en possession du sentiment de l'infini, et il n'est pas prouvé qu'il ait eu besoin de la parole pour posséder l'idéal dans son cerveau. Ce qu'il a su tard dans sa journée, il l'a pressenti dès son aurore. L'instinct ne lui a pas dit comme aux autres animaux : *Trouve ce qu'il te faut;* il lui a dit : *Cherche ce que tu rêves,* et l'homme a cherché, il cherchera toujours. Il a toujours été, il sera toujours aussi ardent, aussi actif, aussi inquiet, aussi tenace, aussi ingénieux dans sa recherche, et, sans se modifier en aucune façon lui-même, il modifiera sans cesse toutes choses autour de lui. L'instinct de l'homme, c'est le progrès. Il est plus qu'un être perfectible, il est un être *perfectionneur*.

Voilà ce que j'ai lu et compris. L'ai-je bien compris? Il me semble que oui. Le poète n'a pas voulu seulement déifier les poètes. Il n'a pas voulu dire que, dans cette race incapable d'avancer, Dieu a jeté de siècle en siècle quelques êtres d'exception destinés à lui crier : « Nous marchons sans toi. Nous sommes seuls élus; tu auras besoin, toi, pour exister, des lentes découvertes de la science. Nous venons de Dieu directement; tu es né, toi, du chêne ou du rocher.»

Non! il y a un chapitre magnifique sur *les âmes* qui prouve bien que, si Dieu verse plus de lumière sur une tête que sur une autre, c'est par de mystérieux desseins sur toutes. Pourquoi cet atome, pareil aux autres atomes, devient-il Homère ou Hésiode? C'est parce que le moment est venu où l'humanité, enceinte de ces génies, peut et veut les mettre au monde. Ils sont initiés au prodigieux, mais ils ne sont pas nés du prodige. Ils nous appartiennent, ils

sont notre chair et nos os. Virtuellement nous sommes tous Homère ou Mozart, ou Rubens. Tous les glands de la forêt ne donnent pas de beaux arbres, mais dans tous les glands il y a le germe d'une forêt de chênes. Donc tout homme en qui la séve divine n'a pas été étouffée ou détournée de sa fonction est un homme complet. Les grands poètes sont des hommes réussis, mais ils ne sont rien de plus que des hommes, et c'est pour cela que nous les aimons. S'ils étaient d'une autre nature, ils ne pourraient nous faire aucun bien, pas plus Jésus que les autres. Les chrétiens l'ont bien compris, car ils ont voulu qu'en lui la nature humaine fût complète et servît d'intermédiaire entre l'*esprit* et nous. Il n'y a pas tant à discuter là-dessus que l'on croit, car l'esprit est homme aussi, et un Dieu qui ne comprendrait pas en lui la nature humaine avec toutes les autres ne serait qu'une entité chimérique. Il n'y a donc pas d'*autre* nature que la nature, et ceci n'est pas du panthéisme comme on veut l'entendre quand on crie au panthéisme sans savoir ce que c'est.

Mais les chevaux ont fini de manger, et le geai de l'autre jour, le même, car je reconnais sa voix rauque et ses folles réflexions, est au-dessus de ma tête et semble rire aux éclats. C'est un bon geai au demeurant. En Berri, on l'appelle Jacques, comme partout on appelle la pie Margot, le corbeau Colas et la grive Guillaume. Il est moqueur, querelleur, bavard; mais il a de l'esprit comme un bossu et de la gaîté à remplir une forêt. Les chevaux ont dû l'entendre de loin et se dire : C'est là que nous étions.

J'apprends, en arrivant, qu'on a empêché les gens de lettres, les théâtres et les artistes de Paris de célébrer l'anniversaire de Shakspeare. Qui a fait cela? Pour plaire à qui? Par crainte de quoi? Qui en a eu l'idée? Qui l'a permis? Assurément ce n'est pas Jacques, l'Ésope grotesque de la forêt, qui aurait eu une pensée si étrange. Jamais Jacques n'a défendu aux aigles de planer ni aux rossignols de chanter. Est-ce parce que Shakspeare est protestant? Ce doit être cela. L'année prochaine, il sera défendu de fêter l'anniversaire de Molière : un comédien doit être excommunié; mais Napoléon aussi fut un grand homme. Il a bien parfois contrarié les ultramontains : on avisera à supprimer sa fête.

— Mais non, me dit-on; c'est autre chose. Vous ne devinez pas?

— Non, je ne devine pas le rapport qui peut exister entre Shakspeare et la police de sûreté. Moi qui défendais le XIXe siècle! Mon Dieu, mon Dieu, qu'elles sont longues, les racines du moyen âge! Mais que t'importe le banquet, ô divin Shakspeare? tu as le livre de Victor Hugo.

Moi, je reviens non d'un banquet fameux, mais d'un fameux banquet, la nature en fête, le mois d'avril dans une oasis, et j'en rap-

porte un grand bien-être, beaucoup de parfums dans la tête et d'harmonies dans les oreilles. Il n'y a pas jusqu'aux grelots rhythmiques de ces petits chevaux blancs qui ne m'aient bercé d'une riante chanson. Au fond de tout cela sans doute il y avait l'impression produite par le livre; je ne sais quoi de fort émane pour moi de ces grandes audaces de personnalité. Je ne les ai pas, tout le monde n'a pas le droit de les avoir; mais j'aime à regarder ces ouragans et à me sentir calme avec la compréhension de l'impétuosité. D'où vient? Je ne sais. Je ne suis plus dans l'âge où l'on se plaît à l'analyse de soi-même. Tu verras dans quinze ans que l'on se plaît davantage en dehors de soi quand le lointain se dessine. On devient presbyte, on ne saisit plus les choses de bien près; en s'éloignant, elles se massent et s'harmonisent. On est détaché de ce qui paraissait important, on apprécie ce qui effrayait. La rumeur de certaines choses s'assourdit beaucoup. Quelque chose qui est au-delà de la vie vous appelle d'une voix faible et douce qui vous donne envie d'avancer sans tant regarder à droite et à gauche.

Victor Hugo est resté le plus jeune de sa génération. Il est encore violemment ému des clameurs humaines, à ce point qu'il semble ne pas distinguer les petites des grandes. Un jardinier qui traite les rossignols de *vilaines bêtes* l'irrite autant que Saturne dévorant ses enfans; heureux privilége de cette jeunesse exubérante! il a au service de son indignation autant d'éloquence pour maudire l'un que pour railler l'autre. Il n'est pas de ceux dont on peut dire : Vous verrez qu'il se calmera! non; il se jouera toujours avec la foudre. C'est son élément. Il aura passé sa vie à foudroyer, frappant quelquefois à faux, mais toujours fort, oubliant Mozart aujourd'hui, ne pardonnant peut-être pas demain à Goethe. Mais que de vers sublimes, que de prose magnifique, que d'images éblouissantes, que de vigueur et d'abondance nous aurions perdus, s'il se fût laissé tout doucement vieillir!

La Creuse, notre grand torrent, ne se calme pas du tout. Il gronde aujourd'hui comme il y a vingt ans, et nous ne souhaitons pas du tout qu'il s'apaise. Nous ne saurions courir aussi vite que lui; mais nous aimons passionnément à le regarder passer. Il y a encore des gens qui n'aiment pas le bruit des gaves et qui se signent quand l'éclair brille. Ne leur cherchons point querelle; on n'impose pas l'admiration. Demandons seulement à ceux-là de nous laisser admirer ce qui nous plaît et de ne pas voir dans le torrent qui rugit ou dans l'orage qui flamboie de complot tendant à renverser le majestueux équilibre de la création, de la critique ou de la société.

GEORGE SAND.

Nohant, 25 avril 1864.

TÉHÉRAN

ET LA PERSE EN 1863.

I. *Journal of a Diplomate's three years' Residence in Persia*, by Edw. B. Eastwick, 2 vol. London, Smith, Elder and Cº. 1864. — II. *Persian Papers* (Dickens's *All the year round*), vol. VIII, IX et X.

Deux agens de la diplomatie anglaise nous communiquent aujourd'hui leurs souvenirs d'un récent séjour à Téhéran, où ils étaient chargés de représenter les intérêts de la Grande-Bretagne. L'un d'eux, M. Ed. B. Eastwick, a été un moment investi des fonctions de chargé d'affaires. Il se présente de face au public et décline résolûment ses qualités. Il a même dédié son livre, non sans quelque prétention solennelle, au sultan Murád-Mirza, « l'illustre fils de l'illustre Abbas-Mirza, vainqueur de Meshid, Merv et Hérat. » Murád, fils d'Abbas, est l'oncle du *shainshah* régnant, Nasser-ed-Din (Nasirud'-Din), qui a régulièrement succédé le 6 septembre 1848 à son père Mohammed, investi lui-même de la couronne en vertu de son droit d'aînesse (1). Sous un pareil patronage, les souvenirs

(1) Abbas-Mirza, père de Mohammed, était, sous Feth-Ali-Shah, l'héritier présomptif de la couronne. Sa mort, arrivée en 1833, quelques mois avant celle de son père, est encore regrettée comme un désastre national par tous les Persans que préoccupent à un degré quelconque les intérêts de leur pays. Le second de ses fils, Bahman-Mirza, dont on vante les talens, a longtemps vécu dans un exil rigoureux sous la protection de la Russie, et depuis lors, rentré en faveur, il a gouverné l'Azerbidján. Le troisième, Kharawan-Mirza, est mort à Tébriz, dont il était gouverneur. Le quatrième, Bahrám-Mirza, l'avait déjà remplacé quand M. Eastwick, en septembre 1860, mit le pied sur le territoire persan. Le cinquième est Murád-Mirza, le prince gouverneur du Khorassan. On peut se permettre de passer légèrement sur les six autres fils d'Abbas-Mirza. Rappelons seulement que l'un d'eux, Khanlar-Mirza, gouverneur de l'Arbistán et du Louristán, commandait à Muhammaráh l'armée envoyée contre les Anglais.

du chargé d'affaires se recommandent particulièrement à notre attention, et, sous certaines réserves, à notre confiance. L'autre narrateur, moins officiel, puisqu'il est protégé par l'anonyme, porte une responsabilité plus légère. On s'aperçoit tout de suite, à la familiarité spirituelle de ses confidences, qu'il entend bien user, sinon abuser, des libertés du masque, et, sans prendre toutes celles que tel voyageur français facile à nommer ne se refuserait certainement pas, il s'aventure, pour un diplomate, assez près des limites périlleuses.

Au reste, tout est relatif : on peut confier plus de paroles à l'écho, lorsqu'il les répète à plus longue distance. Le shah ne lit pas l'anglais : les *Mille et une Nuits*, avec nos journaux illustrés, suffisent à défrayer ses loisirs. Pourquoi craindrait-on de le blesser par quelques révélations indiscrètes dont personne autour de lui n'oserait, à coup sûr, rebattre ses oreilles? Allez donc bercer de propos désagréables un prince qui par un simple geste, — en élevant horizontalement à la hauteur de son menton sa main posée à plat, — vous ferait étrangler ou décapiter *ad libitum*, séance tenante (1)!

Ici, et au moment d'entrer en matière, un léger scrupule nous arrête encore. Nous avons parlé de deux narrateurs différens; mais après tout ce n'est là qu'une hypothèse. En compagnie diplomatique, il est défendu d'être naïf, et si par hasard nous avions affaire au même écrivain s'offrant à nous sous la double face de Janus, sérieux et circonspect dans les pages à *dédicace*, audacieux et humoristique lorsqu'il dépose son habit brodé, nous lui fournirions belle matière à plaisanterie. Pourtant cette identité nous étonnerait. Si grande que puisse être la différence entre le négligé de l'anonyme et l'apprêt de l'œuvre signée, nous avons ici, — autant qu'un étranger peut voir clair en ces délicates questions, — deux esprits très distincts, quoique de la même famille. Celui qui a confié au recueil hebdomadaire de Charles Dickens ses esquisses légèrement touchées nous paraît avoir plus de poétique abandon et de fantaisie en plein essor. L'auteur du *Journal* obéit à des tendances plus « utilitaires, » pour nous servir de l'un de ces mots qu'il déclare antipathiques à sa nature. Il va plus droit au fait, et, sans quitter le ton de la causerie, sans se refuser le trait d'observation comique ou la

(1) Une conversation curieuse entre sir John Malcolm et le shah de Perse prouve que ce glorieux privilége est celui auquel les monarques orientaux attachent le plus de prix. Après s'être fait expliquer les droits constitutionnels du roi d'Angleterre : « Peut-être un pareil pouvoir est-il durable, disait-il à l'envoyé britannique; mais il n'offre pas de grandes jouissances. Le mien n'a de limites que ma volonté... Je puis faire couper la tête à tous ces personnages, même aux plus éminens, continuait-il en désignant ses principaux officiers... N'est-ce pas vrai, ce que je dis là? » Et celui qu'il interrogeait répondit prosterné : « Idole du monde, rien de plus facile, si cela peut vous être agréable. »

saillie égayée que sa plume rencontre au passage, il prétend, on le voit, que son temps et sa peine ne soient pas absolument perdus. Il insiste où l'autre aurait glissé; il fond des balles au lieu de souffler des bulles de savon. Les géographes, les statisticiens, comme les hommes d'état, trouveraient çà et là de quoi glaner dans son livre, dont ils se méfieront peut-être sur l'étiquette du sac, et que leur feront dédaigner à tort certains détails plus ou moins futiles. Aucun lecteur sérieux n'en demandera tant aux esquisses de l'*All the year round*. On n'y cherchera autre chose qu'un passe-temps fugitif, une aimable diversion à des études plus substantielles. Notre tâche, à nous, est bien simple : elle consiste à recueillir, écoutant tour à tour les deux voyageurs, ce qu'ils ont à nous dire de plus curieux sur le moins connu des états musulmans, sur celui qui peut être appelé à jouer le plus grand rôle dans les complications de l'avenir, et à qui l'écroulement de l'empire turc léguerait infailliblement la haute direction de l'islamisme asiatique. Il y a là une population très intelligente et très corrompue sur qui pèsent les misères et l'avilissement du régime le plus absolu qui soit au monde; il y a là un fanatisme vivace qui semble destiné à paralyser longtemps encore les progrès de la civilisation; il y a là les élémens plus ou moins désagrégés d'une puissance militaire qui peut, à un jour donné, peser d'un poids quelconque sur la solution de fort grands problèmes, ceux que soulèvent la possession de l'Inde par les Anglais et le développement fatal de la Russie dans l'extrême Orient. Autant de motifs, ce nous semble, pour étudier avec un certain intérêt ce pays, dont l'importance présente n'est rien auprès de sa grandeur passée, mais que les événemens au seuil desquels nous sommes relèveront peut-être de sa déchéance, si elle n'est pas tout à fait irrémédiable.

I.

Pour aller dans le pays des *divs* et des *Mille et une Nuits*, nous aurions en quelque sorte le droit d'enfourcher la croupe ailée des chimères; mais, par respect pour notre époque si positive, et voulant conserver la confiance du lecteur, nous partirons tout simplement de Londres par une belle journée de juillet (1860) avec un aimable secrétaire de légation qui cite volontiers Alfred de Musset, voire *Madelon*, et, en attendant le *narghileh*, fume galamment sa cigarette au nez des orphéonistes français avec lesquels il s'embarque; le lendemain, il est à Paris chez l'ambassadeur d'Angleterre, prenant ses commissions pour Naples, Athènes, Constantinople. Le 5, nous le retrouvons à bord du *Vatican*, frété pour Messine, le 6 à Gênes, où un Doria, — autre agent de Downing-Street et son pré-

décesseur à la légation de Téhéran, — lui montre les palais Brignole et Spinola; le 8, il touche à Civita-Vecchia; le 9, il jette l'ancre dans la baie de Naples, où un officier de la marine britannique, mécontent de son équipage, constate la supériorité de nos matelots sur ceux que la vieille Angleterre peut mettre en ligne. Avant midi, le lendemain, il débarque à Messine, encore tout étourdi des chants et des clameurs enthousiastes qui saluaient à bord du *Vatican* les foudroyans succès de Garibaldi. Chez le consul anglais, on lui raconte l'attaque prochaine de la ville par ce merveilleux partisan, et avant de monter sur le *Borysthène*, qui va le transporter à Constantinople, il boit au succès du *libérateur* quelques verres de lacryma-christi. Le 12, il touche au Pirée, et deux rosses poudreuses le traînent péniblement au pied de l'Acropole. Athènes le désappointe, l'Ilissus lui semble un mauvais canal de touage; on ne pourrait pas faire circuler une barque sur son lit fangeux. C'est tout au plus si un *gentleman* voudrait de l'arc d'Adrien pour décorer l'entrée de son parc; le temple de Jupiter approche seul du grandiose. Décidément la cité de Pallas vaut à peine un coup d'œil. En revanche, l'entrée des Dardanelles, par un beau soleil couchant, dans la soirée du 13, et le magnifique panorama de Constantinople, si souvent décrit par des gens qui le déclarent indescriptible, dédommagèrent le voyageur de sa déception classique. Quinze jours de halte lui étaient accordés, et malgré la terreur causée par la nouvelle des massacres de Syrie, malgré les sinistres présages que les résidens russes se plaisaient à répandre dans un esprit d'ironique rancune, il commença philosophiquement, sur ce volcan près de s'ouvrir, l'étude de la langue turque. Restait à choisir sa route ultérieure. Se rendrait-il à Téhéran par Trébizonde, Erzeroum, sans quitter les états du sultan, ou bien, — ce qui semblait plus prudent en de pareilles circonstances, — aborderait-il la Perse par les frontières russes, c'est-à-dire par Poti et Tiflis? L'ambassadeur (prince Labanof) trancha la question en offrant au voyageur de le recommander à un aide-de-camp du prince Bariatinski, le vice-roi du Caucase, et ce fut sous la conduite de cet officier que le diplomate anglais prit passage à bord du *Mitidja*, bateau à vapeur français, qui, après avoir fait escale à Ineboli, à Sinope (le 1er août), et le lendemain à Samsoun, le déposait dans la soirée du 3 sur les quais de Trébizonde. De cette ville à Batoum et à Poti, la traversée se fit sur un *steamer* russe, l'*Empereur Alexandre*, qui transportait à Tiflis une troupe de chanteurs italiens. Les cavatines, les *duetti*, les chœurs se succédaient sans interruption. Les actrices, loin des regards du public, s'abandonnaient à toutes les vivacités de leur humeur, et la *prima donna*, taillée dans des proportions herculéennes, accablait de ses caprices tyranniques un malheureux *impresario*,

modèle de résignation, qu'elle rendait responsable de tous les désagrémens du voyage. Ce fut ainsi que le 6 août, vers cinq heures du soir, on arriva devant l'embouchure du Rhion. Là s'élève une assez misérable bourgade infestée de moustiques et d'autres insectes, ravagée par la fièvre, sur une plage basse où déferlent au moindre souffle du vent les flots d'une mer furieuse. Telle est Poti, dont l'unique hôtel était tenu par une de nos compatriotes, Mme Jacquot, arrivée de Tiflis et engagée pour trois ans par le gouvernement russe, qui sans doute subventionnait son industrie. La pauvre femme réclamait en vain la résiliation anticipée du contrat qui l'obligeait à rester dans cette jungle pestilentielle.

Le 8 août seulement, après trente-six heures de pluie consécutives, le petit bateau à vapeur qui remonte ordinairement le Rhion jusqu'à Marand put faire franchir au voyageur les vingt premières *verstes* de cette traversée, qui en compte quatre-vingt-quatre. L'état de la rivière ne lui permettait pas de pousser plus loin. Il fallait donc, ou s'embarquer, pêle-mêle avec la troupe italienne, sur une grande barge sans abri contre les ardeurs du soleil et contre les mortelles rosées de la nuit, ou profiter des chevaux cosaques et de l'escorte que le chef de la station avait offerts au *recommandé* du prince Labanof. Disposé tout d'abord à s'apitoyer sur le sort des pauvres artistes nomades qu'il laissait derrière lui, le diplomate eut bientôt à se préoccuper de sa propre infortune. La selle cosaque où l'on est à califourchon sur deux planches du bois le plus dur, entre deux pointes aiguës situées à l'avant et à l'arrière, lui faisait amèrement regretter de n'être pas né avec le cuir d'un rhinocéros. Il n'en fallut pas moins galoper et trotter dix-huit verstes durant jusqu'à la villa du prince Micadza (*fils de Michel*), où en l'absence du maître son compagnon et lui reçurent une hospitalité d'ordre composite. Sur des sofas recouverts de toile peinte, — et faute de lit, bien entendu, — on pouvait s'envelopper de magnifiques couvre-pieds brodés, beaucoup trop épais pour la saison, et qui n'en étaient pas moins des barrières insuffisantes contre les myriades d'insectes acharnés après les malheureux voyageurs. L'accueil était excellent, mais le vin pouvait à peine se boire. L'intendant, jeune Mingrélien de la plus belle figure et de la physionomie la plus imposante, avait ébloui ses hôtes par son air grave et son attitude patriarcale; ils s'aperçurent trop tard, après lui avoir donné double gratification, qu'il leur manquait un mouchoir de soie. Sur les bords du Rhion, qu'ils côtoyaient au galop, ils rencontrèrent un cortége équestre digne du temps d'*Ivanhoe :* deux princesses russes, dont l'une, montée sur un beau palefroi, vêtue de soie noire, couverte de bijoux et belle encore malgré ses trente-cinq ans sonnés, était suivie d'une jeune fille, à cheval comme elle, portant la queue de sa robe. Trente magnifiques

cavaliers mingréliens armés jusqu'aux dents lui servaient d'escorte, et l'un d'eux avait, passée à sa ceinture, une énorme cuiller dorée, insigne de ses fonctions, qu'il vint présenter pleine d'excellent vin de Gouriel aux deux voyageurs altérés. Une fois à Marand, où ils se séparèrent de leurs nouvelles connaissances, le plus grand danger était passé pour eux; ils semblaient du moins avoir impunément traversé la zone fiévreuse. Une *telega* les conduisit en poste jusqu'à Kutaïs. Après une selle cosaque, cette voiture ouverte, où de nombreux grelots remplacent les ressorts absens, gagne singulièrement à la comparaison. Dans la capitale de l'Imérétie, ils trouvèrent mieux encore : une antique *dormeuse*, d'un poids énorme et dont les roues prirent feu à la quatrième station. Il fallut s'installer alors au sommet d'une montagne de bagages empilés dans une misérable carriole. Suram, où ils arrivèrent ainsi, n'est qu'à vingt-sept verstes de Burján, et le vice-roi du Caucase habitait alors dans cette résidence d'été, située sur les bords de la rivière Kur (ou Cyrus), qui va se jeter dans la Mer-Caspienne. Pouvait-on passer, sans lui rendre hommage, si près d'un personnage qu'on peut regarder après le tsar comme la seconde tête de l'empire russe? Son aide-de-camp ne le pensait pas, et le diplomate anglais, soit complaisance, soit curiosité, finit par se rendre à cet avis. Il y gagna, familier avec les paysages indiens, de retrouver parmi les gorges du Caucase quelque chose comme les Ghats de l'Himalaya; il y gagna aussi de faire connaissance avec le vainqueur de Schamyl, qui lui fit un excellent accueil, lui parla beaucoup de Constantinople, et sembla se complaire à lui montrer le théâtre des divers combats où, pendant la campagne de Crimée, l'armée turque eut à subir de si rudes échecs. Akshur, Akhaltzick, Abbás-Túmán, furent ainsi successivement explorés, avec force chroniques militaires dont le prince Tarkanof, le Bayard de l'armée du Caucase, était presque toujours le héros. C'est lui qui dirigea naguère à Gounieb l'assaut à la suite duquel Schamyl tomba entre les mains des Russes, et les mauvaises langues qui contestent au prince Bariatinski les qualités du chef d'armée racontent que le vice-roi ne se doutait nullement de cette attaque audacieuse au moment où elle eut lieu. Un de ses officiers qui venait de voir, à l'aide de son télescope, les bataillons moscovites se précipiter sur la brèche, l'avertit de ce qui se passait, et le prince, bien qu'il eût fait aussitôt seller son cheval, n'arriva qu'après la reddition de la place.

Toutes ces excursions occupèrent une huitaine de jours (du 13 au 21 août), et le voyage de Burján à Tiflis, accompli moitié dans la *dormeuse*, moitié dans le fourgon d'un officier de cosaques, ne se fit ni très rapidement ni dans des conditions très favorables. Le secrétaire de légation y arriva le 22 août, et une fois là, payant d'un seul

coup ses imprudences passées, se trouva aux prises avec une fièvre qui faillit l'emporter. Le 19 septembre seulement, après avoir assisté la veille dans une salle de spectacle fort élégante à une représentation de *la Sonnambula*, il en repartit dans une vieille *tarantasse* qu'il avait dû acheter, son état de souffrance ne lui permettant pas de supporter les rudes allures de la *telega*. Sur la route d'Erivan, où il arriva le 23 septembre au soir, il trouva, semées au bord du lac Gokchah (qu'on appelle aussi le lac de Sivan), plusieurs colonies russes, Chabluki, Élénooka, Nijni, Akhtinski, Fontanken, Éliar, qui lui parurent en voie de grande prospérité agricole. Les deux Ararat étaient alors devant lui avec leurs flancs dépouillés et leurs cimes neigeuses, puis, au sommet du plus haut des deux pics, avec cette plate-forme ou terrasse qui semble disposée pour qu'après un second déluge une arche nouvelle vienne encore s'y arrêter. La physionomie des habitans, comme l'aspect des lieux, se prête à l'évocation des souvenirs bibliques. On rencontre, allant aux champs, des patriarches à longue barbe grise, de grands jeunes gens à la chevelure bouclée qui rappellent les types traditionnels de nos ancêtres les plus éloignés. Nakhshevan (mot à mot *la première halte*), ville autrefois populeuse, maintenant ruinée, porte ce nom parce que Núh (Noé) s'est arrêté là pour la première fois en descendant l'Ararat. Sa tombe plus ou moins apocryphe s'y voit encore dans un cimetière arménien dominé par une forteresse en ruine. A quelque vingt verstes plus loin commencent les gorges étroites bordées de rochers perpendiculaires qui, se prolongeant sur une étendue de plusieurs milles, vont déboucher au bord du large fleuve Aras. Ce défilé terrible, sur les pentes duquel le voyageur se laissait pour ainsi dire glisser, lui apparaissait, au clair de la lune, balayé par les bouffées d'un vent impétueux, dans la nuit du 25 au 26 septembre. Julfah, la station de quarantaine, ne le retint que très peu d'heures, et dans l'après-midi de ce dernier jour, l'Aras une fois traversé, il se trouva sur le territoire persan. Ce n'était pas sans quelque effort. La garde placée à la frontière se porta au-devant de lui; les anciens se rassemblèrent pour le complimenter et lui offrir des fruits, et dès qu'il eut répondu comme il le devait à ces marques de courtoisie, il se remit en route sur un cheval boiteux (car la *tarantasse* ne l'avait pas mené bien loin), affrontant les ardens rayons du soleil et les menaces d'un orage prochain.

II.

L'aspect général de la Perse, fidèlement décrit par certains voyageurs (1), contraste singulièrement avec les riantes idées que laisse

(1) Entre autres par James Baillie Fraser dans ses voyages au Khorassan (1825).

dans l'esprit le souvenir des poésies et des contes d'Orient. Où sont ces jardins de roses peuplés de rossignols, ces vignes fertiles célébrées par le poète Hafiz, ces frais bosquets, ces eaux courantes, ces palais d'été où, comme Horace à Tibur, il contemplait les pâles réalités de la vie à travers le prisme doré d'un flacon de Chiraz? A des montagnes arides et dénudées succèdent des plaines tantôt incrustées d'argile dure, tantôt revêtues d'un sable épais. Au début du printemps, au mois d'avril et de mai, sous l'influence bienfaisante des pluies qui tombent alors à torrens, le pays se colore de quelques teintes plus douces; l'herbe pointe çà et là parmi les granits et les graviers, mais aux premières chaleurs d'été tout se dessèche, le sol reprend sa livrée uniformément brune ou grise. L'eau manque à la culture, qui dans les meilleurs districts forme à peine quelques oasis dispersées. Autour des villages seulement, et le long des rares cours d'eau, se maintient une végétation insuffisante; dans le premier cas, ce sont des arbres à fruit, et dans le second ceux qui fournissent la petite quantité de bois de charpente que réclame la construction des bâtimens : le *shinar* (1) majestueux, le peuplier élancé, le noir cyprès qui, lorsqu'ils viennent à se grouper, ajoutent à la tristesse de ces immenses plaines grisâtres celle de leurs sombres massifs. Dans ces vastes espaces, quand l'œil les parcourt du sommet de quelque montagne, rien qui arrête ou repose le regard. Une fois le printemps passé, les champs cultivés se confondent avec ceux que la charrue a laissés en friche, les villages bâtis en argile avec la terre dont leurs murailles sont faites. Dans ces paysages d'ensemble, une ville, même considérable, trace à peine son relief confus parmi les ruines amoncelées au sein desquelles elle persiste à vivre, et dont l'étendue atteste sa décadence. C'est tout au plus si, en arrivant à la limite de ces plaines monotones, le voyageur les distingue des vastes déserts au seuil desquels elles l'ont peu à peu conduit. Il ne reconnaît ceux-ci qu'à l'éclat miroitant de leurs efflorescences salines qui s'étendent à perte de vue, et d'où jaillit çà et là brusquement quelque massif de roche noire, transformé par la réfraction solaire et prenant tour à tour les aspects les plus fantastiques.

Cette description, dans sa généralité, ne s'applique point à l'Azerbidján, que le diplomate anglais traversait, toujours en courrier, pour gagner Tébriz, où il arriva le dernier jour de septembre. Trois cent cinquante milles le séparaient encore de Téhéran. Il ne put entreprendre qu'après une halte de quinze jours cette dernière partie du trajet. « Moins affaibli par les fièvres, j'aurais, nous dit-il, franchi cette dernière étape *à la tartare*, en quatre ou cinq fois

(1) Le platane d'Orient.

vingt-quatre heures. » A la tartare veut dire au galop, sans bagages, et presque sans nourriture. Dans l'état où il était, sur des routes détestables et avec les chevaux souvent très vicieux que lui fournissait le *chappar-khánah* (le bureau de poste), il ne pouvait adopter cette méthode expéditive. Le repos qu'il prenait le soir dans quelque sale *kharavanseraï*, peuplé de mouches et d'insectes plus fâcheux encore, lui était enlevé dès quatre heures du matin par la nécessité de hâter lui-même le chargement du bagage et les préparatifs du départ. Selon qu'il faisait plus ou moins chaud, on allait plus ou moins vite, on fournissait des traites plus ou moins longues, chacune de trois à six *farsakh* (1). Ce fut ainsi qu'après beaucoup de fatigues, quelques inquiétudes (les routes n'étant pas absolument sûres), et sans avoir couru néanmoins aucun danger réel, sinon d'être mordu par les tarentules, les scorpions ou les punaises de Miyani (*argas persicus*), dont la piqûre passe pour mortelle, il arriva le 23 octobre à sa destination finale.

Sur une vaste plaine semée de cailloux, une muraille en terre, haute de vingt pieds, entoure un périmètre d'environ quatre milles où dans des « huttes de boue » fourmillent et pullulent cent mille habitans. Telle est la nouvelle capitale de la Perse, — un camp plutôt qu'une ville, — choisie par les souverains et préférée aux antiques splendeurs d'Ispahan, sans autres motifs que sa situation militaire au centre de la ligne où doivent être réunies les forces défensives du pays, et dans le voisinage des montagnes où peuvent se recruter parmi des tribus belliqueuses ses soldats les plus valeureux. Point de lacs, point de rivières, point de forêts; au nord-est de la cité, seulement la chaîne des monts Elburz, véritables murs de titans, remparts de dix mille pieds, et que domine à l'une de ses extrémités le pic du Démavend, portant sa cime deux fois plus haut. L'enceinte franchie, vous êtes dans des rues étroites et encombrées sur lesquelles empiètent les degrés des maisons et se projette l'ombre des toitures en relief. Là grouille et glapit un peuple tumultueux et bavard; la circulation y devient un véritable problème. Les bêtes de somme, aiguillonnées par d'insoucians conducteurs, renversent ou collent à la muraille l'imprudent qui se laisse aller à quelque rêverie. L'âne chargé de glace, la mule pliant sous son double faix de bûches et de fagots, le chameau bossu qui sert de base à toute une pyramide de bagages, passent sans s'occuper des obstacles que la foule peut offrir. Avec moins de cérémonie encore, les coureurs ou messagers du shah, signalés par leur livrée rouge, leurs pantalons courts, leurs guêtres brodées, leurs bonnets pailletés de clinquant, la dispersent à coups de canne. Ce cheval

(1) Le *farsakh* compte pour trois milles et demi, mesure anglaise.

qui va l'amble entre ses deux *cajouvas* (1) porte deux femmes équilibrées l'une par l'autre. Une troisième, en toilette bleu clair, encapuchonnée de calicot, se prélasse sur un âne blanc dont la crinière et la queue sont teintes avec du *henné*. Ce personnage coiffé d'un chapeau bizarre à glands de soie multicolore, et qui tient en main une longue javeline à pointe d'argent, c'est un des gardiens de la citadelle. Cet autre vêtu de blanc, dont les gestes violens vous inquiètent et qui vous assourdit de ses vociférations insolentes, c'est un fou à qui les mœurs du pays assurent une liberté, une impunité complètes. Les portes, parfois entr'ouvertes, encadrent alors quelques tableaux de la vie orientale : un mollah qui, le nez sur son livre et feignant de s'absorber en ses études, guette d'un œil avide le mouvement extérieur, un voyageur dévot qui prie agenouillé près d'une fontaine jaillissante. Ainsi à chaque pas, dans les plus insignifians détails, s'offrent à l'étranger des nouveautés imprévues. Un tailleur, par exemple, se sert d'une large faucille en guise de ciseaux pour couper l'étoffe enroulée autour d'un bloc de bois. Au coin des rues siégent les changeurs devant des tables mobiles pareilles à celles que renversa le Sauveur dans un transport de sainte colère. Un misérable caveau dans lequel, chez nous, un ramoneur se trouverait mal logé, représente ici l'hôtel des monnaies; le premier venu peut y voir fabriquer des *tomans* (2). Muni de son diplôme, que lui ont délivré les *murschids* ou guides spirituels, et que son premier soin est d'exhiber, un *afsungar* (un sorcier) va se livrer devant vous, lui et ses aides, à la morsure des vipères les plus venimeuses : il égouttera sur un couteau leur bave mortelle, il lèchera la lame empoisonnée, le tout pour la plus infime rétribution. Au milieu d'un groupe attentif, le conteur des rues répète pour la centième fois un récit pareil à ceux de la sultane Shéhérazade, et le pauvre diable qui vous demande l'aumône vous poursuit en chantant les versets du Coran. Le Coran se chante et ne se récite pas.

Dans la pénombre des bazars obscurs que vous rencontrez à chaque instant, vous pouvez entrevoir ces magasins où la poterie orientale varie à l'infini le caprice de ses formes élégantes; les selles brodées aux housses de velours, les beaux fusils de Bokhara incrustés d'ivoire, les armes de prix y forment d'éblouissans étalages. Les fleurs s'épanouissent dans des corbeilles de filigrane. L'orfévrerie

(1) Ce sont de véritables cacolets, pareils à ceux qu'on voit aux environs de Bayonne, mais avec un petit couvercle ou toit d'osier.

(2) Pour faire cette monnaie d'or, on emploie des *impériales* russes, qui, d'abord bien battues en lingots, sont ensuite jetées dans le creuset. Le *toman* vaut à peu près la moitié de la livre sterling.

étincelle et chatoie sous ce demi-jour favorable; les pierres fausses, les joyaux d'émail y jettent des feux trompeurs. A côté des oiseaux en cage et des perroquets criards, l'orange y baigne dans une eau qui semble limpide, les melons reposent sur un lit de glace. Il faut que tout brille et prenne l'œil, jusqu'aux viandes, bœuf ou mouton, que le boucher parsème de paillettes scintillantes, et signale ainsi à l'attention émoustillée des gourmets.

Ces dehors bariolés et dorés, cette fantasmagorie de richesses dissimulent mal des misères inouies. Si la curiosité vous emporte au-delà d'une certaine zone, et si vous vous aventurez dans les faubourgs où la populace pauvre est reléguée, vous voyez se vautrer dans la fange, au seuil d'habitations effondrées et disjointes, des enfans absolument nus. Le mendiant que la mort est venue frapper en pleine rue y reste à l'état de cadavre jusqu'à ce que l'un de ses pareils, le traînant par les pieds, aille charitablement le jeter à la voirie. En Orient, le contraste est partout. Partout les surfaces éclatantes, la réalité misérable; sous ces costumes splendides, des corps flétris et souillés; sous cette courtoisie obséquieuse qui vous excède de ses vaines formules, des calculs à coup sûr intéressés, parfois et souvent des trames hostiles. Les riches décors d'un palais masquent les fissures qui peuvent le faire crouler à l'improviste; une philosophie sentencieuse, des maximes austères, un sérieux de commande, servent à cacher la corruption la plus effrénée. L'enfance est grave comme l'âge mûr, la jeunesse a des rides au cœur, la vieillesse n'en a pas sur le visage. Au sortir d'un de ces bains d'eau malpropre où il va se plonger chaque jour, un Persan de haute volée ne laisse jamais paraître plus de trente ans. Quelques éclaircies dans sa barbe, soigneusement lustrée, quelques blancheurs suspectes à la racine de ses cheveux, certains plis inévitables que le progrès des ans et l'abus de la vie ont dessinés au coin de ses paupières peuvent seuls laisser deviner qu'il a passé la soixantaine. En Perse, du reste, la beauté physique, assez commune chez les hommes, très rare dans l'autre sexe, est évaluée à son plus haut prix. Un Adonis anglais, M. Strachey (les indigènes l'appelaient Istargi), chanté par l'empereur Feth-Ali-Shah dans une ode encore populaire, y a laissé des souvenirs qui paraissent ne pas devoir s'effacer de sitôt. Son portrait, — en costume de cour tel qu'on le portait vers la fin du siècle dernier, — décore le Kasr-i-Kajar (le Windsor-Castle des successeurs de Darius). Il est curieux de l'y voir en culottes courtes et l'épée en verrouil, à côté de Nadir-Shah et de ses *pahlavans* (1).

(1) *Pahlavan* veut dire héros. C'est probablement de là que vient notre mot *pala-*

Moyennant la nécessité absolue de ne sortir qu'avec une escorte et la distance absurde qui sépare l'une de l'autre les diverses missions européennes, les membres du corps diplomatique à Téhéran sont, à peu de chose près, des prisonniers d'état. L'été venu, ils s'enfuient dans leurs résidences rurales, les Anglais à Gulhek, les Russes à Zargandah; mais dans la capitale même ils n'ont d'autre passe-temps, en dehors des solennités officielles, qu'une promenade équestre aux environs de la ville. Il n'est pas jusqu'à la terrasse de leurs hôtels qui ne leur soit interdite par la jalousie des maris persans et le souvenir tragique de Griboédof (1). Un hiver passé dans ces conditions doit être quelque chose de sinistre, et les *Persian Papers*, aussi bien que le journal du secrétaire de légation, portent l'empreinte du découragement qu'éprouvent parfois ces brillans exilés de la diplomatie. En 1857, la mauvaise saison se montra plus rigoureuse encore que de coutume, et la neige, dans certains endroits du plat pays qui environne Téhéran, avait jusqu'à trente pieds d'épaisseur; les malles d'Europe et celles de l'Inde n'arrivaient plus qu'après d'interminables retards. Le charbon et le bois étaient hors de prix. Les « maisons de boue » se lézardaient peu à peu; les toits laissaient filtrer la neige fondue; aucunes portes, aucunes fenêtres ne fermaient complétement. Les domestiques, à moitié gelés et tapis dans les recoins de l'habitation, n'en bougeaient non plus que des marmottes. Les rues étaient à peu près impraticables dans ces pays où, faute de pavé, les voitures sont encore un luxe inconnu. Point de livres, aucun travail possible; le journal le plus récent avait deux mois de date. La colonie étrangère ne comptait pas en tout plus de vingt têtes; la mission anglaise, prise à part, se composait de cinq personnes, dont deux domestiques. Nulle autre ressource que de sortir à cheval en se faisant accompagner de deux grooms pour diriger et soutenir votre monture, toujours près de glisser en quelque fondrière. On allait ainsi, en désespoir de cause, fumer le *kalioun* (2) chez les indigènes sur l'hospitalité desquels on croyait pouvoir compter; mais le soir cette distraction n'était plus de mise. On retombait dans la somnolence du cercle intime, et quand les rideaux étaient tirés, les portes calfeutrées par tous les moyens disponibles, quand les lampes allumées avaient un peu réchauffé l'atmosphère, on s'engourdissait en prenant le thé dans une molle

dîn. De même *tâs* veut dire *coupe*, et nous en avons fait *tasse* : de même *tilisr* en langue persane signifie *charme* ou *sortilége*, et l'expression de *talisman* ne nous paraît pas avoir d'autre origine. Ces étymologies et bien d'autres nous reportent au temps des croisades.

(1) Diplomate et poète russe massacré à Téhéran (1829) avec toute sa suite pour avoir recélé quelques femmes géorgiennes qui s'étaient soustraites à la captivité du harem.

(2) *Kalioun*, le narghilé persan.

torpeur, au bruit du vent qui sifflait et des crieurs publics qui donnaient le signalement de quelque enfant perdu ou volé. En 1861, les circonstances prirent un caractère encore plus grave. La Perse était en proie au triple fléau de la peste, de la famine et de la guerre. Une armée de quarante mille hommes, étourdiment lancée contre les Turcomans-Taki et dirigée par un vizir imbécile, avait été battue à plate couture. La frontière nord-est se trouvait sans défense contre les incursions des maraudeurs qui saccageaient les villages et entraînaient avec eux des milliers de captifs désormais esclaves. Le choléra tuait trente ou quarante personnes par jour; la famine en moissonnait bien davantage.

Ce fut sur ces entrefaites qu'au retour d'une partie de chasse entreprise avec son chef hiérarchique dans le district de Viramin (1), et que la rigueur de la saison fit complétement avorter, le secrétaire de légation vit éclater à Téhéran une émeute formidable. Nous le laisserons raconter lui-même ce curieux incident, qui met en lumière les moyens de gouvernement à l'usage des monarques absolus, et montre comment ils entendent le grand principe de la responsabilité ministérielle.

« La détresse de la capitale était à son comble, et par suite de l'état des routes, où la circulation trouvait des obstacles presque infranchissables, les approvisionnemens de blé n'arrivaient plus. Autour des boutiques de boulanger, la populace criait pour avoir du pain. Dès qu'un Européen se montrait dans les rues, des femmes à qui la faim faisait oublier leurs propres scrupules et qu'elle rendait sourdes aux remontrances de leurs maris, entouraient « l'infidèle » avec des supplications larmoyantes. Les affaires prenaient évidemment une tournure fort sérieuse, et le 1er mars, au moment où nous passions en revue, M. Alison (2) et moi, les présens que nous destinions à nos serviteurs pour la fête du *nauroz*, alors prochaine, le principal secrétaire persan vint nous dire, tremblant et pâle, qu'une insurrection éclatait au moment même, que le *kalantàr* ou maire de la ville avait été mis à mort, et qu'on traînait dans les bazars son cadavre dépouillé de tout vêtement. Nous entendîmes aussitôt un grand tumulte, et, courant aux croisées, nous vîmes ces misérables restes, qu'une foule exaspérée tirait vers la place de l'exécution, où ils restèrent trois jours durant, suspendus par les talons et la tête en bas, dans cet état de nudité révoltante.

« Voici, d'après les renseignemens qui nous furent fournis, comment les choses s'étaient passées. Le 28 février, à son retour de la chasse, le shah s'était vu entourer par des milliers de femmes qui, lui demandant du pain à grands cris, pillèrent ensuite, sous les yeux mêmes de ce prince, plusieurs boutiques de boulangers. Leurs violences prenaient de telles proportions, qu'une fois rentré à grand'peine, il fit fermer sur ces forcenées les portes de son palais.

(1) Situé entre Téhéran et le grand désert salé.

(2) Le chargé d'affaires de la mission anglaise.

« Le lendemain 1er mars, les troubles se renouvelèrent, et, bien que les portes de la citadelle fussent fermées, plusieurs centaines de femmes, qui parvinrent à y pénétrer, commencèrent à jeter de grosses pierres sur la garnison, incitées en ceci par leurs proches de l'autre sexe, qui, à l'ombre de cette manifestation nécessairement impunie, guettaient l'occasion d'un soulèvement plus sérieux. Cependant le shah était monté dans la grande tour d'où Morier, dans son roman d'*Hajji-Baba*, fait précipiter la belle Zaïnab, et de là il examinait avec un télescope les progrès de la révolte. Le *kalantàr*, qu'on venait de voir entrer au palais revêtu d'un costume magnifique et suivi d'un long train de serviteurs, se rendit auprès du souverain, qui lui reprocha sévèrement d'avoir laissé naître et grandir un pareil tumulte. Le *kalantàr* se fit fort de l'apaiser aussitôt, et, redescendu au milieu de ces femmes, à la tête de ses domestiques, il frappa plusieurs d'entre elles avec un énorme bâton dont il s'était muni. L'une de celles qu'il avait blessées courut jusqu'aux portes de la mission anglaise, où, faisant parade de ses vêtemens ensanglantés, elle demandait du secours. Ses compagnes continuant à réclamer justice et à montrer partout la trace des coups qu'elles avaient reçus, le shah fit comparaître le *kalantàr*, et l'apostropha de ces mots : « Si devant mes yeux tu te permets envers mes sujets des cruautés pareilles, quels ne doivent pas être tes crimes cachés! » Puis, se tournant vers sa suite : « Bâtonnez cet homme, reprit le monarque, et rasez sa barbe! » Tandis qu'on exécutait cette sentence, le mot décisif tomba des lèvres royales : « *tanat* (la corde)! » c'est-à-dire « qu'on l'étrangle. » Une seconde après, le cordon fatal était passé au cou de la malheureuse victime, et les pieds de ses bourreaux, comprimant sa poitrine, en faisaient sortir le dernier souffle de vie. A la même heure, les *kadkhudas* ou magistrats municipaux de tous les quartiers de Téhéran recevaient une bastonnade publique, et devant ces châtimens, qui lui donnaient satisfaction tout en le frappant de terreur, le peuple s'apaisait comme par miracle. Dieu seul peut savoir combien il s'en fallut ce jour-là qu'une révolution complète ne vînt bouleverser la capitale et le royaume tout entier.

« Dans la matinée suivante, on vit le shah se montrer vêtu d'une robe rouge, indice des mesures sanglantes qu'il voulait adopter au besoin, et plusieurs autres personnes furent soumises à divers supplices, si bien que le populaire, malgré l'agitation qui subsistait encore et qui ne demandait qu'à se renouveler, fut définitivement tenu en respect. Il y eut néanmoins quelques réunions tumultueuses dans lesquelles l'*imam-jumah* ou grand-prêtre faillit être étouffé par la foule, du sein de laquelle on le retira complétement évanoui. Un des projets de la multitude consistait à partager en deux corps les femmes de Téhéran, qui se porteraient à la fois chez l'envoyé d'Angleterre et chez le ministre russe pour leur demander de faire auprès du shah une démarche collective dont le résultat devait être une distribution d'alimens. Il nous en vint effectivement un certain nombre, dont nous nous débarrassâmes avec toutes les peines du monde, et à qui l'agitation de ces heures critiques avait complétement fait oublier la « règle du voile. »

Le *nauroz* (nouveau jour), dont il est incidemment question ici, n'a rien de commun avec le culte de Mahomet. C'est une fête essen-

tiellement nationale, dont la tradition remonte peut-être à l'époque où le *Boundchesch* (1) fut écrit, autant vaut dire avant ce Ke-Kurous qu'Hérodote et Xénophon nous ont révélé sous le nom de Cyrus. C'est une grande journée pour les habitans de Téhéran. Le roi quitte de bonne heure sa capitale, suivi de ses ministres et de ses principaux courtisans, pour aller passer la revue de toutes les troupes qu'il a pu réunir. Le cortége royal ne manque pas d'une certaine majesté; mais les manœuvres en revanche laissent beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude et de la précision. L'auteur anonyme des *Persian Papers* se raille fort agréablement des efforts désespérés que font les instructeurs venus d'Europe pour mettre un peu d'ensemble dans les évolutions guerrières. Il les représente galopant tout en sueur sur le front des escadrons et criant à tue-tête des commandemens inintelligibles, puis se lassant de ces tentatives inutiles et venant exécuter sous les yeux du shah les prouesses d'équitation qu'ils apprirent jadis dans les manéges de Hongrie et de Bohême, « pour montrer, ajoute-t-il, ce que feraient les professeurs d'Allemagne, si seulement, — ce qui paraît impossible, — ils parvenaient à se faire comprendre. » Le shah cependant, balançant sa belle tête hautaine, semble marquer la mesure des musiques militaires qui lui déchirent les oreilles. Avec une magnanimité, une condescendance toutes royales, il envoie à chacun de ces merveilleux écuyers soit un message flatteur, soit un cheval de ses écuries, soit quelque autre présent approprié à la circonstance, et, malgré la poussière que les vents du mois de mars font voler de toutes parts (le nauroz n'a jamais lieu que pendant l'équinoxe de printemps), tout le monde a l'air fort heureux. La bonne humeur de sa majesté n'est pas difficile à expliquer : le moment est venu pour elle de recevoir le tribut annuel que lui paient ses sujets des frontières et les présens que chaque gouverneur de province est tenu d'apporter au pied du trône. Ces derniers mots ne sont point une métaphore. Le trône est placé, — comme il convient à celui d'un roi de Perse, — sous une tente magnifique dressée en rase campagne. Le prince demeure au camp plusieurs jours, pendant lesquels se succèdent toute sorte de divertissemens, courses de chevaux, luttes d'athlètes, tours de jongleurs, etc. Le « nouveau jour » est d'ailleurs l'époque où la libéralité d'un chacun se donne carrière. Le prince distribue à ses courtisans des robes d'honneur, ceux-ci des gratifications à leurs subalternes; les domestiques enfin reçoivent un supplément de gages qui équivaut, règle générale, à deux mois de service. On s'envoie du sucre, du thé, des confitures. Tout homme qui, dans la ma-

(1) Livre très ancien, mais qui n'existe plus qu'en pelhvi, et qui renferme la cosmogonie des Perses, leur système général du monde et leurs plus anciennes traditions historiques.

tinée du nauroz, vient à rencontrer un ami lui donne un de ces baisers que les Russes échangeaient naguère encore en l'honneur du jour de Pâques. Quant aux résidens européens, cette semaine de délices est pour eux une semaine de corvée. L'étiquette du pays leur impose des visites en grand uniforme, besogne assez rude quand elle dure plusieurs jours de suite, et qui se complique un peu plus tard des visites à recevoir en échange de celles qu'ils ont faites. L'éléphant blanc du monarque vient entre autres, avec son cornac, et à l'instar de notre *bœuf gras*, leur offrir des vœux de bonne année. Il en coûte gros, paraît-il, pour reconnaître une démarche si honorable; mais s'abstenir en pareil cas serait de la plus haute imprudence.

« Parmi les hôtes importuns que nous ramène le nauroz, il faut compter, dit l'auteur des *Persian Papers,* ces mendians vagabonds qui s'intitulent derviches, et dont la plupart, sous prétexte de folie ou de sainteté, s'attribuent le droit de venir s'installer chez « l'infidèle, » pour s'y livrer à toute sorte de tapages nocturnes jusqu'au moment où une contribution plus ou moins volontaire les détermine à quitter la partie. La loi sanctionne ces exorbitans procédés, et nos drôles en profitent pour élever des prétentions quelquefois ridicules. Elles montèrent si haut en certaine circonstance, que le ministre britannique, un de nos compatriotes du nord, — *gentleman* d'humeur narquoise et dont on ne venait pas facilement à bout,—forma le projet de se refuser à ce qu'il regardait très légitimement comme une extorsion des plus impudentes. Un derviche était venu planter sa tente au beau milieu du jardin de son excellence, précisément à l'endroit où l'envoyé faisait le plus volontiers sa promenade du soir. On lui avait offert, mais sans succès, une indemnité de déménagement que tout autre à sa place aurait certainement acceptée. Aussi notre Écossais résolut-il de déloger cet hôte incommode sans s'imposer pour cela le moindre sacrifice. L'emploi de la force eût tout simplifié; mais il ne fallait pas y songer, et le diplomate dut recourir aux subtilités qui caractérisent sa race. Il guetta le moment où le prétendu saint se retirait sous sa petite tente déguenillée pour se gorger outre mesure et dormir une fois repu. Ceci lui prenait (on s'en assura) douze heures environ sur vingt-quatre, et c'était ce long sommeil quotidien, précédé chaque matin d'un bon repas, qui le renvoyait frais et dispos à son travail de chaque nuit. Notre ministre réunit en conséquence les Européens de sa maison, prépara les matériaux nécessaires, et, dans un laps de temps incroyablement abrégé, se mit à élever un mur circulaire autour de la hutte de toile où nichait le derviche. Quand celui-ci s'éveilla, on posait déjà les charpentes de la toiture, et comme on n'avait ménagé ni portes ni fenêtres, il put craindre, il craignit un *emmurement* qui n'est pas sans exemple dans les fastes criminels du pays. Le pardon qu'il demandait à grands cris lui fut accordé en toute indulgence, sans autres conditions que celle d'une retraite immédiate, et en effet, à peine un passage ouvert, il disparut avec plus d'empressement que n'en comportait la dignité de son rôle. Toute l'affaire, ébruitée dès le lendemain, devint pour ses compatriotes un sujet de risées. Une bonne plaisanterie, un tour subtil,

même quand un derviche en est victime, seront toujours bien accueillis à Téhéran. »

Il faut revenir cependant à des sujets plus sérieux. Dès les premiers jours de mars 1861, le diplomate actif et résolu qu'on vient de voir à l'œuvre, et dont la santé se remettait à peine, reçut une mission sur le but de laquelle il a gardé le silence le plus complet, mais qui s'explique d'elle-même par l'itinéraire qu'il suivit. De la capitale, l'agent anglais se rendit à Kasvin, puis à Resht, d'où il repartit le 1er avril pour Enzelli. C'est le nom, assez peu connu, d'un port que possèdent les Persans sur une vaste lagune qu'un étroit goulot met en communication avec la Mer-Caspienne. Là, il prit passage (au grand regret du capitaine) sur un bateau russe, la *Vodka*, frété par l'entreprise fusionnée qui exploite la navigation de ces parages (*Kavkas and Mercurei company*). Mal manœuvré par un officier dont la paresse et l'ignorance ne sont malheureusement pas tout à fait exceptionnelles, le navire alla s'envaser à la côte en vue d'une vingtaine de barques de pêche montées par des Turcomans. Passer la nuit dans le voisinage de ces prétendus pêcheurs, qui se transforment volontiers en pirates, n'avait au fond rien de très rassurant; mais, avec l'insouciance qui les caractérise, les Russes ne chargèrent même pas leur unique pièce de canon. L'événement justifia leur sang-froid hors de saison, et la *Vodka*, dégagée le lendemain, transporta le voyageur sur le point qu'il lui importait d'explorer, c'est-à-dire dans le port d'Ashuradah. C'est seulement en 1841 que Hajji-Mirza-Aghassi, le premier ministre de Mohammed-Shah, laissa les Russes occuper amiablement deux îlots inhabités qui servaient jusqu'alors de retraite aux flibustiers turcomans. Ils constituent le seul port digne de ce nom qui se puisse trouver sur la Mer-Caspienne. Sa position en fait le point de départ et la base des opérations militaires les plus importantes. Apte à recevoir un nombre illimité de vaisseaux, il est de plus admirablement placé pour favoriser un débarquement sur les côtes voisines. Une armée russe, transportée dans ce havre parfaitement sûr, trouverait à l'est, presque parallèles à la ville d'Asterabad, des passes, praticables en toute saison, qui lui permettraient de déboucher sur le plateau persan. Maîtresse d'Asterabad, qui ne saurait lui offrir une résistance sérieuse, elle avancerait jusqu'à Shárhúd, et de là, suivant le but, l'*objectif* de l'expédition, marcherait soit à l'est, du côté de Hérat, soit à l'ouest, dans la direction de Téhéran. « Il est indubitable, dit l'écrivain anglais, que les Turcomans, en pareille occurrence, prêteraient secours aux Russes, car un de leurs principaux chefs, Kádir-Khan, a fait d'Ashuradah sa résidence habituelle, et chaque année voit grandir l'influence mos-

covite sur ces tribus nomades. La Russie exploite d'ailleurs en ce moment les circonstances qui ont semblé l'affaiblir. La ruine des ambitieux projets qu'elle avait sur la Mer-Noire et ses récens désastres en Crimée ont apaisé les soupçons et calmé les terreurs qu'elle inspirait à l'Angleterre; elle peut donc mûrir ses plans tout à l'aise, sans craindre qu'ils attirent l'attention, et l'heure venue, le monstre n'aura qu'à refermer ses mâchoires gigantesques pour faire de la Caspienne un lac russe. »

A un tout autre point de vue, l'occupation du port d'Ashuradah peut servir au développement commercial de l'empire des tsars. En jetant les yeux sur les cartes récemment dressées, on verra qu'une triple série de canaux unit maintenant la Caspienne à la Baltique. Ce sont ceux qui vont de la première de ces mers à Tver et au lac Ladoga : la Vyashnevolotskia, la Tiekvinskaya et la Mariinskaya. Le coton de la Perse, pour le moins égal à ceux d'Amérique (sauf toutefois le *sea-island*), pourrait donc arriver par voies navigables, — et, sans aucun transbordement onéreux, — d'Ashuradah, où il coûterait 3 *pence* 1/2 la livre (0,36,47) en Angleterre, où, tous frais payés, on réaliserait encore, en le vendant 1 *shilling*, des bénéfices notables.

Une des curiosités d'Asterabad, que le diplomate anglais visita tout à loisir avant de reprendre la route de Téhéran, est l'*ambar* (la prison) dans laquelle sont détenus les Turcomans capturés les armes à la main, en attendant que le bourreau vienne les réclamer. Il vit, formant un horrible tas au coin de cet affreux réduit, quarante et une têtes bourrées de paille et séchées au soleil. Entre le gouverneur persan d'Asterabad et les hardis brigands qui viennent sans cesse rôder autour de la ville existe un continuel échange d'attaques et de surprises; mais les Turcomans comptent beaucoup d'amis parmi les habitans, et sont presque toujours avertis en temps utile des expéditions projetées contre eux. Souvent même les troupes régulières qu'on leur oppose, trahies par leurs guides, arrivent harassées dans quelque embuscade où l'ennemi qui les attend a bon marché d'elles.

Sur cette terre, aujourd'hui maudite, on rencontre à chaque pas les traces de sa splendeur passée. Ashraf, par exemple (à deux ou trois journées d'Asterabad), germe, cité renaissante, à travers les débris de palais immenses habités, à l'heure qu'il est, par quelques centaines de mendians; le *Chasmah-Imarat* (palais des fontaines), le *Chihal-Situn* (palais des quarante colonnes), le *Sáhib-i-Záman* (seigneur du siècle). Il y a là des jardins dévastés, le *Bágh-i-Harím*, le *Bagh-i-Tappé*, dont les arbres, plantés, dit-on, par le grand Shah-Abbas, ont deux siècles et demi d'existence. On retrouve par endroits, sur les murs noircis de ce qui était un boudoir, des ta-

bleaux galans dans le style de Greuze ou de Watteau; mais les grenouilles ont envahi les pièces d'eau où se baignaient les sultanes, et le long des avenues de cyprès quelques pauvres paysannes courbées vers la terre cherchaient parmi les plantes que le hasard y avait semées un misérable équivalent au riz dont elles étaient dépourvues. La disette, les Turcomans, on ne parlait point d'autre chose au *sahib* en voyage. Les paysans accouraient vers lui comme vers un protecteur naturel; les agens du pouvoir se plaignaient presque à l'égal de leurs administrés : la dépopulation du pays le livre, selon eux, aux bêtes féroces, les tigres le disputent à l'homme. Le gouverneur d'Ashraf organisait un *chapäo* (une razzia) pour se venger de je ne sais quelle incursion récente. Les villageois de Farahábad, dix jours auparavant, s'étaient vu enlever leur *kadkhuda*, dont il fallait maintenant trouver la rançon. « Ayez pitié de nous! disaient-ils, et faites savoir au shah ce que nous souffrons. Il faudra bien, s'il ne nous protége, ou se laisser enlever par les Turcomans, ou passer la frontière et fuir chez les Russes. » Et comme le voyageur alléguait, pour s'abstenir, sa qualité d'étranger : « Vous êtes Anglais, lui disaient-ils; eh bien! nous serons Anglais quand vous voudrez... Nous serons à quiconque pourra nous défendre. »

Plus loin, à Sari, ce sont d'autres griefs : un prince du sang, remarquable par son intelligence, racontait que son frère, étant gouverneur d'Asterabad, avait demandé au ministère persan l'autorisation d'exploiter de vastes houillères signalées dans le voisinage de Shárúd, et dont le produit était acheté d'avance en totalité par le commodore russe d'Ashuradah; mais ce haut fonctionnaire n'aurait pu ni obtenir le droit de se livrer à cette spéculation, ni décider les autorités de Téhéran à la faire pour le compte de l'état. Kubad (dans le Mazanderan) possède, à ce qu'il paraît, des mines de cuivre et de plomb que des appréciateurs compétens regardent comme très importantes; la même incurie empêche d'en tirer parti. Sari, où ces discours se tenaient, nous est décrite comme une ville moderne, bâtie à peu de distance d'une grande cité du même nom où, s'il faut en croire les traditions du pays, le fabuleux Afrasiab, 3000 ans avant Jésus-Christ, avait rassemblé tous les nobles de la Perse pour les y garder prisonniers. Un ancien voyageur, Jonas Hanway, y signale quatre « temples du feu » qui subsistaient encore de son temps, bien que la construction en remontât évidemment à une époque très reculée. Sari, perdue en un vaste marécage, n'est renommée aujourd'hui que pour ses grenouilles et ses fièvres.

Pendant ce rapide et fatigant voyage de deux mois, le secrétaire de la légation britannique eut mainte occasion de souhaiter à la Perse un réformateur, un organisateur qui recommençât pour

elle une œuvre pareille à celle de Pierre Ier. Provisoirement il consignait avec soin parmi ses notes quotidiennes les besoins de chaque localité, les travaux d'utilité publique nécessaires pour ramener un peu de bien-être et de sécurité dans les provinces désolées qu'il venait de traverser. Il faut bien espérer, puisqu'il semble l'espérer lui-même, que ses peines n'auront pas été tout à fait perdues, et que le compte-rendu de son excursion dans les districts voisins de la Mer-Caspienne, remis au shah sur la demande formelle de ce prince, n'aura point passé inutilement sous ses yeux.

A partir des premiers jours de mai 1861, les affaires de la mission anglaise rentrèrent dans l'ordre habituel. On négociait patiemment, et sans avancer beaucoup, sur deux points d'importance fort différente : d'abord la construction d'un télégraphe électrique destiné à traverser la Perse, et faisant partie d'une grande ligne qui doit assurer les communications de l'Angleterre avec ses possessions indiennes, — puis l'indemnité réclamée depuis la paix dite de Paris (1857) au profit d'un très grand seigneur persan, dévoué partisan de la Grande-Bretagne, et qui, lors de la rupture des deux pays, avait vu son palais livré au pillage. Ces pertes, évaluées à 50,000 liv. sterl. (1,250,000 fr.), n'étaient pas de celles que le gouvernement persan devait tenir à compenser le plus vite. Aussi épuisait-il les voies dilatoires, et l'affaire de Mir-Ali-Naki-Khan, la partie lésée, était peu à peu devenue « l'opprobre de la mission. » — Ainsi du moins la qualifie celui même à qui l'honneur de la terminer était réservé par la providence diplomatique.

En attendant, sa patience était épuisée. Certaine divergence de vues à laquelle il fait de loin en loin des allusions discrètes, mais transparentes, certains procédés dont il se plaint en termes couverts, mais expressifs, l'avaient peu à peu dégoûté de son poste. Il demandait son changement avec insistance, et prenait soin d'indiquer la légation d'Athènes comme celle où il servirait le plus volontiers, quand, à la date déjà indiquée (fin juin 1862), arriva une nouvelle appelée à modifier tous ses projets. Dost-Mohammed, l'émir du Caboul, venait d'envahir le Khorassan et de mettre le siége devant Hérat, en même temps que ses deux fils, Amir-Khan et Mohammed-Sharif-Khan, investissaient Farah (1), dont la prise était imminente. Effectivement, Farah succomba dès le 8 juillet, et l'armée qui l'avait conquise put aller immédiatement rallier celle de l'émir lui-même, qui s'empara presque aussitôt de Sabzawar (2).

Les rapides succès obtenus coup sur coup par les Afghans et la

(1) Farah, si l'on ne compte que la distance à vol d'oiseau, est à cent quarante milles au sud d'Hérat.

(2) Sur la route d'Hérat à Farah, soixante-cinq milles au nord de cette dernière ville. Sabzawar fut prise le 22 juillet.

présence de Dost-Mohammed sur un territoire que la Perse regarde avec assez de raison comme une indispensable annexe de ses frontières consternèrent la cour de Téhéran. Les forces dont elle pouvait disposer depuis le rude échec que les Turcomans lui avaient infligé au mois d'octobre 1860, suffisantes à peine pour protéger les frontières du royaume lui-même, ne permettaient guère d'entreprendre une campagne au dehors, et cependant il était bien difficile de laisser à la merci d'une défaite éminemment probable le propre neveu du shah Nasser-ed-Din, ce même sultan Ahmed qu'une intrigue persane avait fait monter naguère sur le trône désormais compromis. L'appui de l'Angleterre dans de pareilles circonstances pouvait seul détourner le coup; aussi le shah demanda-t-il qu'un des membres de la légation britannique appuyât les démarches du grand-officier qui devait aller porter à l'émir des paroles conciliatrices. Le chargé d'affaires, M. Alison, assigna cette mission délicate à son premier secrétaire, et, au lieu de s'acheminer vers la Grèce, l'aventureux diplomate prit dans la première semaine d'août la route du Khorassan.

III.

Il pourrait sembler de prime abord que, pour ce voyage, entrepris à la requête et dans l'intérêt du monarque persan, l'agent anglais devait trouver toute sorte de facilités et de garanties; mais bien que l'*amînu'd-daulah* (1), Ferruck-Khan, le même que nous avons vu à Paris, le recommandât par lettre autographe, et comme un ami particulier, au prince-gouverneur du Khorassan, bien que ses secrétaires eussent enjoint en son nom à toutes les autorités des districts que les commissaires pacificateurs devaient traverser de traiter le *sahib* avec les plus grands égards et de lui fournir les escortes nécessaires, le hardi voyageur dut affronter encore beaucoup de périls. La fièvre l'attendait presque au départ, et aucun arrêté ministériel ne pouvait modérer l'ardeur du soleil, changer l'état des routes, ni même lui procurer d'autres moyens de transport que ceux dont le pays est pourvu. Ferruck-Khan ne pouvait le garantir davantage ni des scorpions et des serpens, que plus d'une fois le *sahib* trouva cachés au fond de la couche sur laquelle il allait s'étendre, ni des insectes de tout ordre, — entre autres la « punaise venimeuse, » — qui le harcelaient impitoyablement. Il faut se figurer maintenant un malheureux invalide dévoré de soif, tourmenté de souffrances névralgiques, assiégé par les fantômes qu'é-

(1) Titre équivalent à celui de « seigneur ou lord président. » Ne pas le confondre avec celui de *sadr-azim* ou grand-vizir, c'est-à-dire premier ministre. Ferruck-Khan remplissait les fonctions de ministre de l'intérieur.

voque la fièvre, et néanmoins obligé d'avancer, coûte que coûte, tantôt pour ne pas rester en plein désert, tantôt pour ne pas affamer son escorte, tantôt sous le coup des plus menaçans pronostics. Les *zawwar* ou pèlerins qui, tout le long de l'année, affluent vers Meshid, la ville sainte, jetaient d'étranges regards et parfois d'étranges imprécations au « Nazaréen, » qu'ils voyaient si bien entouré de *topchis* (artilleurs) et de *shamkhalchis* (carabiniers à pied), sans compter quatre-vingts cavaliers du shah, dont l'un portait l'étendard royal; mais en somme, trouvant leur compte à voyager en si sûre compagnie, ils venaient se joindre à la caravane, qui bientôt se trouva grossie de quatre ou cinq cents individus des deux sexes. Devant cette foule secrètement malveillante, ne fallait-il pas faire bonne contenance, masquer d'un front calme l'angoisse intérieure, dompter la plainte, forcer la fièvre à sourire, à écouter, à répondre? Il vint un moment, — entre Sháhrúd et Naishapore (1), — où le mal sembla devoir rester vainqueur. Frémissant de la tête aux pieds, la face et les mâchoires envahies par un tic convulsif, pris d'intolérables douleurs dans la région des reins, le voyageur sentait se former sur toutes les parois de sa bouche desséchée une espèce de voile qui menaçait de fermer passage à l'air. Il profita du peu de voix qui lui restait encore pour demander au chef de son escorte « de lui donner quelques gouttes d'eau et de le laisser ensuite mourir tranquille. » Mutallib-Khan, loin d'obtempérer à cette requête funèbre, commanda aux muletiers de presser le pas, et, mêlant les menaces aux prières, hâta de son mieux la marche, car il songeait avec terreur à la responsabilité qu'il encourrait, si le *sahib* venait à « passer » entre ses mains. Celui-ci finit par se jeter hors de sa litière et se fit porter à force d'instances dans l'enceinte ruinée d'un antique *imamzadah*, où il demeura plusieurs heures à peu près sans connaissance, étendu sur la terre nue. On parvint enfin à se procurer de l'eau, et le khan prépara du thé. Le malade en avala coup sur coup plusieurs tasses, et le soir même se remit en route, monté sur un cheval frais. Ceci se passait le 28 août, et il n'atteignit Naishapore que le 4 septembre. Un de ses compatriotes l'y attendait heureusement, le colonel Dolmage, un des principaux Européens au service du shah. Il était accouru de Meshid (cent vingt milles de distance) au secours du voyageur, qu'on lui avait à bon droit représenté comme moribond. Ses soins intelligens l'eurent bientôt remis en état de marcher en avant, et deux jours après ils repartirent ensemble pour Meshid, où ils firent une entrée presque solennelle dans un carrosse à six chevaux que le *mashiru'd-daulah* prit soin d'envoyer à leur rencontre.

(1) A la frontière du Khorassan, non loin du Pul-i-Abrishim ou Pont-de-Soie.

Ce grand personnage, élevé en Angleterre, enthousiaste de lord Palmerston, était pour l'agent anglais, qu'il avait connu à Téhéran, un protecteur naturel. Son grand âge, sa surdité presque complète l'éloignant des affaires actives, on venait de le nommer *mutawali*, ou gardien du temple de l'imam Riza, glorieuse sinécure à laquelle est attaché un revenu de 40,000 *tomans*, soit 500,000 francs environ. Si quelqu'un pouvait, par sa position et son influence, paralyser le mauvais vouloir que les habitans de Meshid, imbus des préjugés les plus exclusifs, portaient sans doute au voyageur survenu parmi eux (1), c'était bien certainement le *mashir*. La bonne volonté de ce dignitaire ecclésiastique devait néanmoins, et contrairement à toute prévision possible, attirer sur la tête du diplomate anglais un des plus grands périls que lui ait jamais fait courir son aventureuse carrière. Nous le laisserons raconter lui-même, en abrégeant toutefois quelques détails, cet épisode, un des plus saisissans de sa curieuse odyssée; mais auparavant, il importe de rappeler ici que dans cette ville de Meshid, peuplée de quatre-vingt à cent mille âmes, le fanatisme est poussé plus loin que dans le reste du pays. Les tombes des plus grands saints de l'islamisme y attirent, nous l'avons déjà dit, une foule de pèlerins, population flottante dont le trait caractéristique est un zèle passionné pour les intérêts de la religion musulmane; il domine chez eux toutes les notions de justice et d'humanité (2). N'oublions pas en second lieu que le Khorassan, dont l'état normal est une incessante agitation, se trouvait complétement bouleversé, au mois de septembre 1862, par la guerre d'invasion dont il était le théâtre. Dost-Mohammed devant Hérat, le prince gouverneur en campagne à la tête de toutes les forces disponibles et occupant avec quinze ou vingt mille hommes une espèce de camp d'observation à trois marches en avant de Meshid, cette ville elle-même livrée aux fauteurs de désordres, la désertion chez les chefs qui partaient l'un après l'autre pour le camp des Afghans, la méfiance, la panique et la colère au sein des foules, les pays adjacens ravagés par les razzias turcomanes, d'autant plus multipliées que la situation générale semblait les favoriser davan-

(1) Ils avaient contre lui des griefs de plus d'une espèce, car à leurs yeux il n'était pas seulement un infidèle, mais encore un représentant de l'Angleterre, de l'Angleterre qui payait un subside à Dost-Mohammed, et qu'ils regardaient comme soldant les troupes afghanes dont Hérat était entourée. Or le siége d'Hérat portait un grand préjudice aux Meshidis, qui font un commerce très actif avec cette ville.

(2) Un des imams de Meshid, « vrai *sayd* » ou descendant du prophète, à qui notre agent demandait si « la ville sainte » renfermait beaucoup de sectaires, lui répondit avec une parfaite naïveté : « Non, vraiment, nous ne connaissons rien de semblable. Il y avait bien quelques Juifs, mais nous les avons ramenés à la religion de Mahomet... Nous tuons, voyez-vous, ceux qui ne sont pas orthodoxes, et par conséquent l'hérésie n'existe pas chez nous. »

tage, tels sont les principaux traits du tableau. Voici, maintenant que nous les avons rassemblés, l'incident particulier auquel ils prêtent une partie essentielle de son intérêt :

« Le 16, vers onze heures du matin, le mashir m'envoya un serviteur de confiance pour me prier de l'aller voir et m'annoncer qu'il comptait me montrer le *haram* ou sanctuaire. Je supposai naturellement qu'il s'agissait, — ainsi qu'avait fait le fils de l'*imam-jumah* (1), — de me procurer à bonne distance l'occasion d'examiner les dehors de la mosquée; je savais en effet de quelle furieuse jalousie les Meshidis entourent le temple de l'imam Riza; elle va jusqu'à interdire l'accès des abords de cette mosquée à tous autres qu'aux vrais croyans : regardés comme faisant partie du *bast* ou saint des saints, ces abords mêmes sont un asile inviolable pour le criminel ou le débiteur qui s'y réfugie. Le chemin direct de ma résidence à la maison occupée par le *vakil* britannique traversant sur une longueur de quelques pas ce terrain sacré, j'étais obligé de prendre un détour assez long, car le vakil m'avait prévenu que, si je mettais le pied dans le *bast*, je risquais d'offusquer la population et de provoquer des troubles où ma vie pourrait se trouver compromise. Je n'imaginai donc pas que le mashir voulût nous exposer, lui et moi, aux plus imminens périls en me conduisant jusque dans le temple même.

« Ce fut dès lors sans aucune arrière-pensée que j'allai passer trois heures consécutives chez ce brave homme, la conversation roulant sur mille sujets divers dont aucun n'avait trait à la réalisation de sa promesse... Le jour baissait néanmoins, et je m'étonnais que le vieillard parût avoir si complétement oublié ce qui concernait la mosquée. — Peut-être, pensais-je, veut-il simplement me faire admirer de quelque fenêtre les illuminations du jeudi soir (2). Tout à coup le mashir se leva. — Voici, me dit-il, le moment venu de nous mettre en route... Au bas des degrés, je trouvai une foule de serviteurs et d'assistans, deux cents personnes, ou peu s'en faut. Nous traversâmes la cour, puis plusieurs couloirs, et, gravissant quelques marches, nous pénétrâmes dans une enfilade de pièces jadis décorées avec une certaine magnificence. Là mon guide fit halte un moment, et je pus remarquer que les gens de sa suite, parlant à voix basse, paraissaient fort agités, fort troublés. Riza particulièrement (3), homme de courage, mais d'une dévotion outrée, était devenu tout pâle. Cependant le mashir se remit en marche, un rideau s'écarta devant nous, et je me trouvai tout ébloui, au sortir de ces ténébreux corridors, par le vif éclat au sein duquel nous passâmes brusquement. — « Grand Dieu! m'écriai-je *in petto*, après le premier moment de stupéfaction, serait-il vraiment possible?... Nous voici dans la grande mosquée!... »

« Nous y étions en effet. Nous venions de nous glisser dans une espèce d'alcôve à dix pieds du sol, au centre d'une des quatre parois du temple magnifiquement illuminé par les ordres exprès du mashir. L'enceinte re-

(1) Le « grand-prêtre » de Meshid.

(2) Le jeudi soir ou plutôt le vendredi, suivant la manière de compter usitée en Orient, est le jour férié, le dimanche des sectateurs de Mahomet.

(3) Riza était le valet de chambre et le factotum du diplomate anglais.

gorgeait d'assistans, pour la plupart en prière; des centaines de curieux se pressaient en outre sous les hauts portiques voûtés : en tout, de sept à huit mille individus, parmi lesquels il se fit un profond silence au moment où cette foule vit pénétrer dans l'enceinte sacrée le gardien du sanctuaire ayant à ses côtés un Nazaréen maudit, un infidèle, vêtu de ce costume *féringi* qui soulève à lui seul mille passions haineuses. Ce fut, je l'affirme, un instant critique. Il me vint à la pensée, — sachant combien les autorités persanes en voulaient à l'Angleterre de ne pas être encore intervenue pour empêcher la prise d'Hérat, — qu'on m'avait attiré là dans le dessein prémédité d'exaspérer le peuple contre nous et de favoriser ainsi la proclamation d'une « guerre sainte. » Cependant, tout assuré que j'étais de me voir assailli au sortir de la mosquée, je ne jugeai pas convenable de manifester la moindre émotion. J'allai donc m'asseoir dans le fauteuil que le mashir m'indiquait du doigt, et je rassasiai mes yeux d'un spectacle féerique tout à fait digne des *Mille et une Nuits*.

« Au centre du quadrangle de la mosquée, pavée de larges dalles, s'élevait un beau kiosque ou pavillon doré qui recouvrait la citerne destinée à recevoir l'eau des ablutions. Ce pavillon a été construit par Nadir-Shah. Sur trois faces, au nord, à l'ouest, au sud, court à dix pieds de terre une rangée de niches pareilles à celle que nous occupions, mais remplies de mollahs enturbannés et vêtus de blanc. Les niches elles-mêmes sont blanches (pierre ou plâtre, je ne sais), mais les gigantesques arcades qui occupent le centre de chaque paroi sont en briques bleues ou recouvertes de vernis bleu: on y lit des inscriptions en beaux caractères blanc et or. Au-dessus du portique occidental, une cage blanche pour le *muezzin,* laquelle semble taillée dans l'ivoire, et à l'extérieur un minaret d'environ cent vingt pieds couronnée par un chapiteau sculpté de la manière la plus merveilleuse : une légère colonne le dépasse encore, haute de dix pieds et revêtue de lames d'or, ainsi que le chapiteau lui-même et toute la partie supérieure du minaret. Sur la façade orientale, deux grands portiques ouverts à la foule lui donnent accès dans l'*adytum* ou mosquée intérieure. C'est là qu'est la tombe de l'imam, entourée d'une grille d'argent à boulons d'or. On monte à ces portes par une série de degrés, et en dedans se trouvent deux autres plus petites incrustées de pierreries. Le mashir m'a dit, — car la distance m'empêchait de les voir, — que les rubis, en particulier, sont d'une beauté remarquable...

« Le vaste édifice, garni de lampes étincelantes, ruisselait de lumière, et parmi cette foule qui se pressait à nos pieds il n'y avait pas un être vivant dont les yeux ne fussent en ce moment fixés sur nous. Des groupes s'étaient formés où s'échangeaient sans doute des propos hostiles et qui nous envoyaient des regards chargés de menaces. Jusqu'au muezzin qui, perché sur le haut minaret à l'avant du portique occidental et immobile de surprise, me contemplait par-dessus la balustrade! Cependant le mashir s'amusait à me faire le compte de la dépense quotidienne de la mosquée. Il me signalait pour ce jour-là même l'arrivée de sept cent cinquante pèlerins; deux cents en revanche étaient partis, et depuis le commencement de l'année leur nombre dépassait déjà cinquante mille. Pour moi, j'avoue que je comptais les minutes, mais sans détourner les yeux d'un spectacle

aussi rare que splendide (1). Je m'attendais de seconde en seconde à entendre le cri : *mort aux infidèles!* et finis par me lever au bout d'un quart d'heure pour remercier le mashir de m'avoir procuré une satisfaction qui valait à elle seule le voyage de Perse; je lui demandai en même temps la permission de me retirer. La foule délibérait justement alors si on ne nous tuerait pas sur place le gardien et moi. Il est fort possible qu'une ou deux minutes plus tard nous ne fussions pas sortis vivans de l'enceinte profanée. Nous reprîmes cependant le chemin par lequel nous étions venus, et, après avoir fait mes adieux à mon guide (car je devais me rendre prochainement au camp de Murád-Mirza), je remontai à cheval pour rentrer chez moi. Une foule nombreuse assistait à mon départ, mais pas un mot ne fut prononcé. Le lendemain, ayant à sortir, je trouvai encombrée de monde la rue où je demeurais, ce qui me parut étrange, vu qu'elle était située dans un des quartiers les moins fréquentés. — Le samedi 18, je dormais du plus profond sommeil quand Riza, vers minuit, vint m'éveiller en frappant aux carreaux de ma fenêtre. Le colonel Dolmage désirait me parler à l'instant même. Je me précipitai à bas du lit pour lui ouvrir tout aussitôt. Dolmage est d'une bravoure éprouvée, et son sang-froid résiste ordinairement aux plus rudes épreuves; mais en ce moment il était, à ne pas s'y tromper, sous le coup d'une impression assez vive. — Le *vázir,* me dit-il, chez lequel j'ai dîné, m'a paru en proie à de singulières préoccupations : on avait peine à lui arracher quelques paroles. Quand il m'a vu me disposer à prendre congé, il m'a demandé en grâce de changer mon uniforme contre un costume persan qu'il s'offrait à me prêter, et comme je me refusais à cette mascarade, il m'a dénoncé l'exaspération qui règne, paraît-il, chez le populaire. Plus de trente lettres lui ont été adressées par les principaux employés de la mosquée : ils se plaignent qu'on ait souillé les reliques du saint imam par la présence d'un infidèle, et demandent que cette insulte soit vengée. Si le *vázir* ne fait pas droit à leur requête, ils déclarent nettement qu'ils se chargeront de suppléer à son inaction. Notre homme assure qu'il a veillé toute la nuit dernière et tenu son monde sous les armes; mais il ajoute qu'il lui serait impossible de réprimer une émeute provoquée par des ressentimens religieux dans une ville comme celle-ci. Enfin il m'a donné dix de ses *farrashes* (2) pour me ramener chez moi, et je suis accouru vous trouver sans perdre de temps... Vous voyez, ajoutait Dolmage, que nous avons grand'chance d'être massacrés... Si l'on vous attaque en effet, je viendrai me placer à vos côtés, et dans tous les cas nous ne nous laisserons pas tuer sans leur montrer de quoi nous sommes capables...

« J'avoue que j'étais fortement contrarié d'avoir mis mon compatriote et de m'être mis moi-même dans une pareille passe. Je lui fis part de l'idée

(1) « Je me crois le seul Européen qui ait jamais pénétré, du moins sous le costume de sa race, dans la mosquée de l'imam Riza. La description de M. Ferrier atteste implicitement qu'il n'en parle que par ouï-dire ou après y avoir jeté un simple coup d'œil en traversant l'avenue Khiyaban. »

(2) Le *farrash,* littéralement le « serviteur qui étend les tapis, » est aussi, par extension, un des agens subalternes de la police.

qui m'avait traversé la tête relativement aux intentions compromettantes dont le mashir pouvait être animé quand il m'embarquait à mon insu dans une démarche si complétement absurde. — Je serais peut-être de votre avis, répliqua Dolmage, s'il s'agissait de tout autre; mais cet homme-ci connaît trop bien l'Angleterre; il l'aime et la redoute à la fois. Telle n'a donc pas été sa pensée. Il aura voulu dompter de haute lutte les préjugés populaires, et aura saisi comme une bonne fortune cette occasion de vous introduire dans la mosquée. Je vous quitte maintenant; mais sortons de la ville le plus tôt possible, c'est-à-dire lundi, puisque l'escorte n'arrivera que ce jour-là...

« Nous partîmes en effet le lundi, et je profitai, pour ne pas me montrer dans la journée du dimanche, de ce que j'avais déjà dit adieu à mes principaux hôtes. Il est assez remarquable qu'au moment où je prenais congé du mashir, comme je lui manifestais l'espoir de le retrouver avant peu, il m'arrêta court par un geste négatif. — Vous ne me reverrez plus, disait-il, je mourrai ici, selon mes désirs : j'y suis venu pour cela, et je mourrai. — Prédiction qui se réalisa de point en point, car au bout de quelques semaines ce bon vieillard fut soudainement enlevé à ses proches. Il serait au fond très possible que l'affaire de la mosquée eût abrégé ses jours. »

En arrivant au camp de Kalandarábád, où il fut reçu par un *istikbál* (1) de cinq cents chevaux, l'agent anglais trouva le prince gouverneur persuadé que l'Angleterre allait intervenir entre le sultan d'Hérat et Dost-Mohammed. Ainsi l'annonçait le chargé d'affaires persan à Constantinople d'après un télégramme expédié par Mirza-Husain-Khan, lequel était alors à Londres en rapports directs avec lord John Russell. Le secrétaire de légation n'avait aucun motif de croire d'emblée à cette bonne nouvelle, mais il n'en avait aucun de la contredire expressément. Une rapide inspection lui suffit pour constater que Murád-Mirza, disposant à peine de dix-huit mille hommes, sur lesquels quatorze mille seulement se trouvaient à Kalandarábád, ne pouvait se mesurer avec l'émir du Caboul, dont les troupes étaient deux fois plus nombreuses (2). A sa troisième entrevue avec le prince, qui d'abord s'était tenu sur la réserve, mais qui se laissait aller peu à peu à plus de confiance et d'épanchement, celui-ci prit soin de lui expliquer par quelles raisons la possession d'Hérat et de son territoire, ou du moins une étroite alliance avec le chef de ce petit pays, est une des nécessités de la politique persane. « Hérat, lui disait-il dans un entretien dont nous résumons la

(1) L'*istikbál* ou *peshwaz* est un cortége d'honneur qui va au-devant des hôtes de distinction pour rendre plus solennel l'accueil auquel ils ont droit.

(2) Deux fois n'est pas assez dire, car Dost-Mohammed avait amené trente-deux mille hommes sous les murs d'Hérat. Il possédait en outre une nombreuse artillerie, et la petite armée persane, beaucoup moins bien partagée sous ce rapport, n'avait que deux cents artilleurs et six canons de campagne.

substance, Hérat ne rapporte pas de quoi suffire à sa défense. Les revenus peuvent être évalués à 80,000 de nos tomans (1). Sur cette somme, il faut prélever la paie des forces indispensables à la sécurité du district, pour le moins cinq régimens d'infanterie et quatre mille chevaux. Viennent ensuite les charges civiles, bref un déficit manifeste et notable que Yúr-Mohammed parvenait à combler au moyen des 36,000 tomans qu'il tirait du Sistan et du Ghurat. Vous voyez qu'il n'y a pas grand bénéfice à espérer d'une pareille conquête. Aussi les expéditions de la Perse contre Hérat n'ont-elles jamais eu pour but d'ajouter ce territoire à un pays déjà trop vaste pour être facilement gouvernable, et dont les populations insuffisantes ne fournissent pas assez de soldats pour résister aux agressions étrangères. Notre unique préoccupation est de rétablir le bon ordre et la paix dans le Khorassan, et pour cela il n'est qu'un moyen, c'est d'en fermer l'accès aux incursions continuelles des tribus turcomanes. Vérifiez par vous-même l'état du district où nous nous trouvons. De mon camp aux frontières du pays des Turcomans, il y a près de deux cents milles en ligne directe. Vous trouveriez partout, dans cette zone, des villages, même des villes, dont les forteresses, les mosquées, les bains, les habitations sont encore debout, mais qui restent complétement abandonnés, soit par suite d'exterminations, soit que leur population ait été peu à peu chassée vers le sud. De trois routes qui traversent la plaine où nous sommes, — sa largeur varie de quinze à trente milles, — il en est deux qui sont devenues complétement impraticables, et par lesquelles ne passe plus un seul des voyageurs circulant entre Hérat et Meshid. La troisième seule, qui longe le pied des hauteurs du sud, a pu être suffisamment protégée contre les brigandages des Turcomans. La Perse et le pays d'où viennent ces maraudeurs sont limitrophes sur une si grande étendue de frontière, qu'on ne saurait se garer de leurs incursions en se bornant à leur fermer les défilés de la montagne. Ils sont âpres au gain et trouvent de notables bénéfices dans le commerce des esclaves persans qu'ils vendent aux gens de Khiva et de Bockhara. On n'arrêtera donc leurs razzias, leurs chasses à l'homme, que si nous pouvons occuper sur leur territoire même une forte position, Merv par exemple, qui d'une part commande la rivière où les Turcomans-Taki viennent s'approvisionner d'eau, et de l'autre est assez près de Bockhara pour qu'en la voyant en notre pouvoir le maître de ce pays redoute un peu plus qu'il ne le fait maintenant de nous offenser en achetant des esclaves pris chez nous. La Perse peut revendiquer Merv aussi légitimement qu'aucune autre portion des domaines

(1) Il y a le *toman* d'Hérat et le *toman* de Téhéran, qui vaut 20 pour 100 de plus. La somme indiquée dans le texte cité représente en bloc de 38 à 40,000 livres sterling, soit près de 1 million de francs.

du shah; mais le vrai motif qui nous en fait désirer la possession, je viens de vous le faire connaître à l'instant même. Maintenant, pour nous établir dans cette place, il est indispensable que Hérat soit à nous ou dans les mains d'un allié fidèle, car la route directe par laquelle nous pouvons communiquer avec Merv, traversant un désert complétement aride, est à peu près impraticable pour nos troupes. Il existe d'ailleurs dans les montagnes voisines d'Hérat certains défilés par lesquels depuis des siècles les Turcomans sont venus piller sur notre territoire les districts de Tabbas, Kain, Turbat et tout le sud du Khorassan. Lorsque nous possédons Hérat, ou lorsque ce pays est entre des mains amies, nos garnisons-frontières sont prévenues de l'approche des maraudeurs, et les habitans des villages qu'elles sont appelées à protéger viennent s'y réfugier avec leurs troupeaux. Vous expliquez-vous maintenant cette tendance de la Perse à devenir maîtresse d'Hérat, ou du moins à lui donner un maître choisi par elle? Quant à moi, chargé de défendre une province qui devrait être le plus beau joyau de la couronne portée par mon neveu, je ne comprends rien à la conduite de l'Angleterre. Elle se targue d'être notre alliée et résiste obstinément aux mesures que la sûreté de nos frontières nous fait regarder comme indispensables. Elle se proclame l'ennemie de l'esclavage, elle a dépensé des sommes énormes pour y soustraire des races africaines auxquelles un simple lien d'humanité la rattache; il m'est donc permis de trouver inexplicable qu'elle n'ait jamais rien fait pour ces pauvres Persans que les Turcomans emmènent captifs, et de la liberté desquels ils trafiquent sans remords. Que dis-je, rien fait? elle gêne, elle paralyse tous les efforts de notre gouvernement quand il travaille à protéger ses propres sujets, et en nous expulsant d'Hérat, en faisant son possible pour empêcher une alliance intime entre nos deux pays, elle met obstacle à la pacification du Khorassan. »

Ce langage était-il rigoureusement sincère et devons-nous regarder comme irréfragables les raisonnemens par lesquels Murád-Mirza justifiait la politique de son pays? Bien que l'agent anglais les admette presque sans réserve, ce qui permet de les regarder comme assez plausibles, nous éviterons de nous prononcer à cet égard. La Russie, pour justifier ses entreprises sur la Géorgie et sur les plus belles portions des provinces arméniennes, se plaignait aussi, du temps de Catherine, que sa frontière fût constamment violée, que ses sujets fussent emmenés hors du pays et réduits à la plus dure captivité. Si les khans de Khiva et de Bockhara étaient appelés à justifier les incursions des tribus turcomanes sur le territoire persan, ils ne manqueraient certainement pas de griefs qui leur permettraient de faire envisager ces incursions comme les représailles les plus légitimes. Bien habile qui se démêlerait dans le conflit de

ces allégations et de ces argumentations par lesquelles la force tâche de s'assimiler au droit. Nous ne pouvons dégager de celles-ci que les traits généraux de la situation actuellement faite à la Perse. Placée entre la Russie, qui semble disposée à l'envahir lentement, les petits états turcomans qui dévastent ses frontières, et l'Angleterre, que les traités lui donnent pour protectrice, mais qui la protégera toujours dans la limite exacte de ses intérêts, on comprend qu'elle ait recherché l'appui de la France lorsqu'elle a cru pouvoir l'obtenir, c'est-à-dire lorsque Napoléon Ier, dans ses rêves ambitieux, dans sa haine passionnée contre la Grande-Bretagne, préméditait la ruine de l'empire anglo-indien. Aujourd'hui les circonstances ont changé. Sauf des catastrophes et des reviremens difficiles à prévoir, nous ne serons plus assez étroitement liés avec la Russie, nous n'aurions plus à lui offrir d'assez belles compensations pour lui imposer par notre seule influence le sacrifice de ses projets de conquête, et d'un autre côté nos bons rapports avec la Grande-Bretagne, si bien consolidés qu'ils puissent être, ne comportent guère une communauté d'action tellement étroite que nous soyons tenus d'aller guerroyer en Orient pour l'aider à maintenir debout les états dont elle essaie de faire autant d'ouvrages extérieurs appelés à protéger sa frontière indienne contre les progrès de l'invasion russe. Il résulte de là que, faute d'un intérêt direct et réel, nous n'avons pas de rôle à jouer dans les affaires persanes; une intervention officieuse dans certaines questions qu'on pourrait appeler d'ordre privé, des conseils quand on nous en demande, un concours purement administratif aux réformes que tel ou tel *sadr-azim* voudrait introduire dans le régime financier ou militaire, là se borne pour le moment toute la part que nous pouvons y prendre. Si les circonstances devenaient plus graves, notre situation particulière se prêterait merveilleusement à ce que nous fussions choisis comme médiateurs par des puissances moins désintéressées que nous; mais nous n'avons rien à prétendre au-delà.

Cette position, quelque peu subalterne, a au moins le mérite d'être simple. Celle de l'Angleterre, infiniment plus importante, est aussi beaucoup plus compliquée. Un moment peut venir où elle aurait à compter très sérieusement avec le bon vouloir de la Russie: supposons que celle-ci prenne ce moment pour régler à son profit, comme elle l'a déjà fait plusieurs fois, une question de frontières tout exprès laissée dans le vague par les traités antérieurs qui la lient vis-à-vis de la Perse, — que fera la Grande-Bretagne et que deviendra sa mission protectrice? Il est aisé de le deviner en se reportant à l'incident même qui nous a suggéré toutes ces réflexions. Le gouvernement persan, pour conjurer la prise d'Hérat, faisait valoir, on a pu s'en assurer, des motifs assez sérieux. Dost-Mohammed

était un protégé, un pensionné de l'Angleterre; elle n'avait en apparence qu'un mot à dire pour qu'il reprît le chemin du Caboul, et ce mot devait lui être dicté par le désir bien naturel de faire oublier à la Perse l'humiliation d'une défaite encore récente. Pourtant, et malgré cette puissante considération, malgré les tendances nettement dessinées de ses agens diplomatiques, l'Angleterre craignit ou sembla craindre de s'aliéner les belliqueux Afghans, et après quelque hésitation refusa définitivement d'intervenir, même comme arbitre-conciliatrice, dans la question soulevée par le siége d'Hérat.

Cette décision fut notifiée le 18 novembre 1862 au prince gouverneur du Khorassan par le secrétaire de légation, qui venait d'être promu aux fonctions de chargé d'affaires et qui repartit en cette qualité pour Téhéran, sans même avoir vu Dost-Mohammed (1). Ce trajet qu'il avait fait trois mois auparavant en butte à des chaleurs insupportables, il le recommença dans des conditions nouvelles, par un froid de Sibérie, sous des pluies torrentielles, ayant à ses trousses, outre le terrible fantôme des bandits turcomans, celui des « tempêtes de neige » (*burrán*) qui ont mainte et mainte fois englouti, sur ces routes funestes, le voyageur assez imprudent pour les affronter. Parti de Khalandarábad le 20 novembre, arrivé dans la capitale de la Perse le 9 du mois suivant, il avait du moins, pour tenir tête aux misères de ces vingt journées, les dédommagemens de l'ambition satisfaite. Tant de fatigues et de souffrances allaient être récompensées; aux travaux anonymes et méconnus d'un agent subalterne allait succéder l'action directe d'une influence bien établie et bien reconnue. Hélas ! ces flatteuses chimères lui masquaient une amère déconvenue. A peine installé dans ses hautes fonctions et lorsqu'il attendait de ses supérieurs les témoignages de satisfaction qu'il pensait avoir mérités en faisant régler coup sur coup les deux affaires les plus épineuses de la mission, — celle de la ligne télégraphique et celle de Mir-Ali-Naki-Khan, — il reçut, le 2 février 1863, l'ordre de quitter Téhéran. Ce rappel imprévu, dont il ne nous fait pas connaître les causes, arrêta court les travaux auxquels il se livrait déjà pour hâter la solution d'une question qui intéresse la paix de l'Orient. Il y a, paraît-il, sur les districts limitrophes de la Perse et de la Turquie, des tribus pastorales qui passent alternativement l'hiver dans les plaines turques, l'été dans les montagnes qui bordent l'Iran, et ne manquent pas de se dire tour à tour sujettes du sultan lorsqu'elles résident sur un territoire soumis au shah, sujettes du shah lorsqu'elles résident chez le sultan, excellent moyen pour elles de n'être gouvernées ni par l'un ni

(1) Une fois en route, il écrivit à ce prince (déjà frappé du mal qui allait l'emporter dès le lendemain de la prise d'Hérat) pour lui recommander de fermer aux Turcomans les *passes* dont sa conquête allait le rendre maître.

par l'autre, — excellent surtout en ce qu'il dispense de payer tribut à aucun des deux. Depuis bien des années, une commission mixte où figurent des officiers anglais et russes s'occupe à dresser une carte qui, en fixant définitivement les prétentions contradictoires des deux pays, détruise ainsi une cause perpétuelle de conflits et d'irritation.

Tandis qu'on cherche un remède à cet abus local, dont la destruction laisserait en pleine vigueur beaucoup d'autres élémens de discorde et de ruine, la politique de la Perse reste celle de tous les pays où la civilisation chrétienne vient entraver inévitablement, par ses exigences de plus en plus pressantes, le mécanisme élémentaire des gouvernemens orientaux. Ni les peuples dont nous voudrions améliorer la destinée, ni les gouvernemens auxquels il nous conviendrait d'assurer une certaine stabilité provisoire, ne comprennent nos mobiles et nos vues. Si quelque pacha turc ou quelque gouverneur persan s'avise d'y conformer l'exercice de son autorité, s'il supprime ce qu'elle a de plus antipathique à nos habitudes, — la bastonnade par exemple, — loin de lui en savoir gré, on le méprise; sa modération passe pour faiblesse, et il ne tarde pas à s'apercevoir que, dans un état où tel ministre en faveur porte encore à la plante des pieds la trace d'une correction infamante, il n'est pas permis de tenir pour inviolable l'épiderme du premier venu. Averti par l'insolence, l'indocilité toujours croissante des subordonnés qui l'entourent, il revient à regret, mais il revient infailliblement au seul procédé qui leur fasse reconnaître l'autorité dont il est investi. « Nous sommes habitués à être battus; si vous vous abstenez de nous battre, nous tirons de là cette conclusion que vous ne pouvez, que vous n'osez pas vous le permettre, et nous regardons dès lors comme assez humiliant qu'on ait placé au-dessus de nous un personnage de si mince valeur. » Ainsi parlait un vieillard à un fonctionnaire persan quelque peu entiché des idées européennes. Celui-ci, converti sur place et voulant lui témoigner combien sa logique l'avait touché, le fit immédiatement passer par les verges. Voilà du moins l'historiette que nous raconte, en la donnant comme très authentique, l'ingénieux auteur des *Persian Papers*. Le même écrivain a aussi consigné dans un dialogue imaginaire ce qu'il pense des *politiques* avec lesquels sa position le mettait en rapport. L'un des interlocuteurs, — un diplomate anglais qu'il désigne sous le nom générique de *sahib* Smith, — déplore avec amertume, devant je ne sais quel notable courtisan du shah, le malentendu qui depuis plusieurs années tend à aigrir les rapports de leurs deux gouvernemens. L'autre, — Boosey-Khan, — dans un accès de franchise inusitée, cherche à le lui faire comprendre.

« Nous ne connaissons ici-bas, dit Boosey-Khan, que deux valables raisons d'agir : c'est la crainte des coups et l'espoir du lucre. On peut nous contraindre, on peut nous acheter : hors de là, nulle influence. La force, vous ne l'emploierez pas contre nous; ce que vous appelez le parlement ne le permettra jamais. Vos journaux ont eu soin de nous apprendre combien notre alliance vous est nécessaire tant que vous conserverez votre grande vice-royauté d'Orient. Nous nous savons, par conséquent, garantis de toute hostilité sérieuse. Resterait l'autre alternative. Pourquoi ne nous achetez-vous point? Avec la moitié de l'argent que vous a coûté votre dernière guerre (1), si vous aviez su le distribuer à propos, vous nous auriez eus pour serviteurs très humbles pendant une centaine d'années. — Le moyen serait pratique, à supposer que vous fussiez seuls sur le marché, répond flegmatiquement le *sahib* Smith; mais, avec toutes ces richesses dont vous nous croyez pourvus, nous ne pouvons vous prendre à notre solde, et pensionner en outre le sultan d'Hérat, l'émir du Caboul, les Usbeks, les Turcomans, et tous les pays de l'Inde encore insoumis. Nous préférons par conséquent avoir l'œil sur vous, et, quand votre amitié nous manque, faire œuvre de notre supériorité militaire. — A quoi cela vous mène-t-il? réplique aussitôt Boosey-Khan... A jeter bas sur nos côtes quelques forteresses d'argile; mais vous vous garderiez bien de fournir des précédens à la Russie en nous prenant ne fût-ce qu'un pouce de territoire. Et alors qu'importent vos canonnades? — Nous pourrions marcher sur votre capitale et détrôner votre roi; nous pourrions le remplacer par quelqu'un des princes qui se reconnaissent nos feudataires. — Eh bien! après?... Nous prenez-vous pour des légitimistes, dans le sens que vous attachez à ce mot?... Un changement de roi, voire un changement de dynastie, rien de plus divertissant pour nous. Que d'intrigues à nouer! que de combinaisons subtiles pour tirer parti du nouveau pouvoir! Et la belle occasion de s'enrichir en s'amusant! — Il se peut que vous l'envisagiez ainsi, mais le shah lui-même... — Jamais le roi des rois ne croirait à pareille catastrophe. S'il pouvait s'estimer en danger, il transigerait immédiatement, heureux de vous avoir irrités d'abord, mystifiés ensuite. Sachez de plus que le tsar ne vous laisserait pas occuper ainsi par délégué le trône de Perse. Nous l'appellerions au secours, et fallût-il payer son appui d'une province, il accourrait aussitôt, n'en doutez pas. Plus tard, nous nous dédommagerions en occupant, de son aveu, soit Hérat, soit tout autre district à notre convenance... Remarquez en outre que nous pourrions invoquer la France, généralement un peu jalouse de votre suprématie orientale, et vous n'aimeriez point, j'imagine, à voir l'aigle impériale déployer ses ailes dans le Golfe-Persique. — Vaines espérances, je vous en préviens charitablement. La Russie a le Caucase sur les bras et de la besogne taillée pour un demi-siècle. Vos déserts salés, vos grands territoires incultes et peuplés de mendians, n'excitent nullement sa soif de conquête. Pour la France, animée envers nous de dispositions si fraternelles, par quelles tentations comptez-vous les lui faire oublier? En admettant qu'elle nous devînt hostile, de quelle utilité lui serait un établissement

(1) Celle de 1856, terminée le 14 mars 1857 par le traité de Paris.

chez vous? Nous tenons toutes les grandes routes qui mènent d'Europe en Asie; comment pourvoirait-elle, dans quelqu'une de vos provinces, à l'existence de la colonie la plus insignifiante? Et que serait une colonie française installée dans votre pays, sinon une source d'inquiétudes, un sujet de dépenses inutiles? Ne vous fiez pas non plus aux dispositions récalcitrantes de notre parlement; le langage de l'opposition vous abuse sur son influence. Soyez certain d'ailleurs qu'une fois la guerre entamée, nous serions tous du même avis, et alors... — Alors, interrompt Boosey-Khan avec une affabilité souriante, vous auriez affaire, non pas à un peuple uni par les liens de la solidarité patriotique, mais à une collection d'individus ayant chacun ses vues personnelles et son intérêt distinct. Moi qui vous parle, je me soucie fort médiocrement de l'issue que la guerre pourrait avoir. Si je tenais bien mes cartes, elle me rapporterait toujours quelque chose. J'aurais soin de ne pas me mettre à portée des balles; mes bijoux et mes tomans, logés dans quelque trou, défieraient vos recherches; je vous verrais sans émotion coucher par terre autant de nos soldats qu'il vous en faudrait pour donner satisfaction à vos belliqueux instincts, et ceci fait, lorsque vous auriez besoin de mes services, je vous les vendrais à beaux deniers comptans, sans le plus léger scrupule. Vous n'espérez certainement pas les obtenir à titre gratuit... Achetez-moi donc, *sahib* Smith, et laissons la vergogne aux imbéciles. »

Comme il s'agit ici d'un personnage haut placé, de l'un des hôtes habituels de l'*anderoon* impérial (1), nous ne rabattrons pas grand'-chose de cet exposé légèrement ironique; mais, en dehors des préoccupations égoïstes de « Boosey-Khan » et de ses pareils, il reste à compter avec d'autres entraînemens, d'autres passions qu'il faut bien reconnaître au peuple persan pris en masse. Rappelons-nous par exemple la dernière guerre avec la Russie, — celle de 1828, qui se termina par le traité de Turkumanchai, — entreprise à l'encontre de toute prudence et de tout calcul par un aveugle élan que suscitèrent les prédications du *syoud* (chef des mollahs), et nous nous convaincrons qu'il existe, en Perse comme ailleurs, autre chose qu'une bassesse sans remède, une vénalité absolue. Malheureusement, en Perse comme ailleurs, l'ignorance des classes inférieures fait équilibre à leurs plus généreux instincts, et les livre sans défense aux trahisons intéressées des gens qui ont su se ménager la possession du pouvoir; malheureusement aussi la grande majorité de ces « habiles » ressemble trait pour trait au personnage fictif que nous venons de voir mettre en scène.

E.-D. FORGUES.

(1) *Andiruni*, intérieur (de maison), par opposition à *biruni*, extérieur.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXIV.

MŒURS ET PAYSAGES DE LA CORNOUAILLE.

III. — L'INSTITUTION DES LIFE-BOATS ET LES CANOTS DE SAUVETAGE.

Le conseil du commerce (*Board of trade*) présente chaque année au parlement anglais une carte des naufrages (*wreck chart*) avec le champ des mers britanniques tout tacheté de points noirs. Chacun de ces points noirs représente un désastre, une tombe ouverte au fond de l'abîme, souvent pour des centaines de personnes. On dirait les étoiles de la mort. Cette carte proclame qu'en 1863 mille six cent-deux naufrages ont eu lieu sur les côtes du royaume-uni. Qui s'en étonnerait? La mer est la grande route des Anglais. Quatre cent mille vaisseaux par an s'éloignent des côtes ou entrent dans les ports des îles britanniques. Ces côtes sont dangereuses et souvent visitées par la tempête. Il faut y avoir vécu pour savoir quelle est la violence des vents déchaînés. Dans l'intérieur même de la contrée, on n'est point à l'abri de ces bourrasques. L'Angleterre, on l'a dit, est un grand vaisseau. Les rafales d'octobre et de décembre, les furieux coups de vent de l'équinoxe gémissent entre les cheminées des villes comme à travers les agrès d'un navire aux abois.

Il semble qu'on entende passer dans la nuit le soupir des mourans au milieu de la clameur des vagues. Les mères tremblent alors pour un fils, les jeunes filles pour un fiancé, presque tous pour un être cher et dont la vie est menacée, car quel est l'Anglais qui n'ait pas un des siens sur la mer? Après chacun de ces ouragans, un cri de désolation et d'effroi parcourt les côtes de la Grande-Bretagne. Combien de naufrages? combien d'existences perdues? Sombres questions auxquelles répondent bientôt les journaux. Les tragédies de la mer soulèvent ici un intérêt poignant dans toutes les classes de la société.

Du sein de ces catastrophes a surgi une noble institution qui n'existe absolument qu'en Angleterre, la société des *life-boats*. Nos voisins désignent par ce nom de *life-boat* un bateau spécialement construit pour sauver la vie des naufragés. L'orage et les mers les plus sinistres n'ont rien qui effraie un pareil bâtiment. Quels sont les caractères des *life-boats?* Comment s'est organisée l'institution qui les dirige? Quels services héroïques ont-ils rendus dans ces dernières années? Telles sont les questions auxquelles je voudrais répondre.

I.

C'est à Exmouth que j'étudiai pour la première fois le mécanisme d'un canot de sauvetage. Cette ville, située sur les côtes du Devon, s'élève, comme le nom même l'indique, à l'embouchure de la rivière Exe, où elle se divise en deux parties distinctes, l'ancienne et la nouvelle, qui se confondent d'ailleurs dans ce que l'on pourrait appeler l'harmonie des contrastes. L'ancienne ville, assise au fond d'une vallée sablonneuse, n'était guère, il y a cent cinquante ans, qu'un simple village de pêcheurs. Cet ancien quartier se compose même aujourd'hui de ruelles étroites, de cours et d'allées obscures où demeurent les bateliers et les marins. La ville nouvelle, quoique reliée à l'ancienne par des rues d'un caractère mixte qui servent en quelque sorte de transition, s'étage vers le nord-ouest sur les flancs d'une colline opposée à la mer; elle se compose de manoirs et d'élégantes habitations groupées les unes au-dessus des autres parmi des bouquets d'arbres. Ces joyeuses villas choisissent avec une liberté tout anglaise le point de vue, souvent même le climat qui leur conviennent le mieux. Un chemin raide et caillouteux me conduisit entre deux murs blancs vers le sommet de cette colline, où je fus surpris de trouver derrière la ville un paysage d'une fraîcheur extrême. La richesse de la végétation n'annonce nullement le voisinage de la mer. Des *lanes* ou sentiers ombreux s'ouvrent de

distance en distance entre deux haies vives festonnées de chèvrefeuilles, d'églantiers et de clématites sauvages. Dans l'une de ces avenues bordée de grands arbres, une jeune lady, un chapeau rond sur la tête, un arc détendu à la main et les poches de sa robe pleines de flèches dont on voyait passer les dards, s'avançait avec l'assurance et la démarche de la Diane chasseresse. Elle entra dans l'*archery ground*, verte pelouse entourée de barrières et consacrée aux exercices du tir à l'arc. Là, elle décocha successivement plusieurs flèches dirigées avec adresse vers une grande cible ronde au centre de laquelle se détachait vigoureusement un gros point noir pareil à la prunelle d'un œil de cyclope. Les habitans du Devon et de la Cornouaille étaient autrefois de vaillans archers; ils ont conservé l'habitude et la pratique de cette arme, non plus naturellement comme moyen de défense, mais comme manière de *sport*. Aussi forment-ils, réunis ensemble, une compagnie d'élite connue sous le nom de *Devon and Cornwall archery company*.

Du côté de la ville, un des versans de cette colline se précipite par une pente abrupte vers les sables dont l'embouchure de l'Exe se montre encombrée. On se trouve ainsi tout à coup en présence d'un grand fleuve ayant près d'un mille et demi de largeur et frayant avec difficulté son chemin vers l'Océan, qui le repousse. Sur l'un des points les plus avancés vers la mer s'élève à l'extrémité d'Exmouth un poste d'observation signalé par un grand mât au bout duquel flotte un drapeau, *flag staff*. Là, dans un cercle entouré d'une enceinte de pierre blanche et pavé avec les cailloux noirs de la mer, un homme revêtu d'une longue casaque imperméable et d'un chapeau rond veille jour et nuit, tenant à la main une lunette marine qu'il braque sur les divers points de l'horizon occupés par les grandes eaux. Son devoir est de s'assurer s'il ne découvre pas en mer quelque bâtiment donnant des signes de détresse. Derrière cette station maritime se groupent dix-sept maisons éclatantes de blancheur et habitées par vingt-trois gardes-côtes, *coast-guards*. Au centre de cette petite colonie s'élève le bâtiment commun dans lequel les gardes-côtes se rassemblent pour les affaires du service, et où ils conservent leurs armes dans une armoire vitrée portant cette inscription : « l'Angleterre compte que chacun fera son devoir! » Ce sont les paroles mêmes de Nelson avant la bataille de Trafalgar, et ce fut son dernier mot d'ordre. Des fenêtres de cette maison et de la plate-forme qui l'entoure, le regard s'étend sur une perspective aux lignes immenses et vigoureusement accusées. D'un côté se déploient la mer et la ceinture des côtes hérissées de hardis promontoires, parmi lesquels se dresse *Berry head*, un sombre géant qui a soutenu depuis des siècles un combat perpétuel contre les

vagues. De l'autre côté se prolonge à une distance infinie le cours sinueux de l'Exe, dominé tantôt par le relief des terres cultivées, tantôt par des bandes arides ou des collines revêtues d'une fauve végétation. Un des grands traits du paysage est la chaîne du Haldon, qui sert de fond au tableau avec ses crêtes montagneuses. Vers le soir, cet horizon semble plus frappant encore à cause des ombres qui s'allongent au penchant des falaises, tandis que la lumière rougeâtre du soleil couchant tombe sur la large et mélancolique surface du fleuve, envahie par des bancs de sable qui ralentissent et contrarient le cours solennel des eaux paresseuses. La station des gardes-côtes est aussi le point de vue le plus favorable pour se faire une idée de la physionomie générale de la ville, bâtie sur la dernière courbe de terrain que décrit l'Exe avant de se jeter décidément dans la mer. Cette situation naturelle était heureusement choisie, mais elle a été bien embellie par l'art. Les rives sur lesquelles s'élèvent aujourd'hui la parade et les autres quartiers élégans de la ville ont été en grande partie conquises sur les eaux au commencement de ce siècle. La jolie promenade du Beacon, sorte de jardin suspendu avec des arbres et des arbustes au feuillage verdoyant, a été découpée par l'ordre de lord Rolle dans les flancs arides d'une ancienne falaise. Un mur long de mille huit cents pieds, gigantesque ouvrage d'architecture maritime comme les Anglais savent en construire dans leurs villes favorites, a été élevé contre le cours inquiétant du fleuve, soumis aux caprices de la marée. Ce mur défie le retour des inondations qui ont plus d'une fois désolé les parties basses d'Exmouth. Cette dernière étant une ville de bains, *watering place*, le même contraste qu'on remarque entre les quartiers riches et les quartiers pauvres se reproduit sur la grève, où se rendent volontiers les habitans et les étrangers. De la ville haute descendent les baigneurs et les baigneuses, qui, revêtues de riches étoffes et de costumes excentriques, viennent livrer aux vagues leurs longues boucles de cheveux parfumés. La ville basse se trouve représentée au contraire par de pauvres femmes aux membres robustes qui, couvertes de grosses robes de laine bleue, les pieds nus sur le sable, le teint hâlé par la brise de mer, louent les petites voitures de bains et les poussent bravement dans les flots chargés d'écume.

Un peu au-dessus de la grève et tout près de la station des *coast-guards* s'élève la maison du bateau de sauvetage, *life-boat house*. C'est une sorte de hangar, mais construit en pierre avec des murs blanchis à la chaux et un toit en chêne verni tout reluisant de propreté. Le bateau occupe naturellement le milieu de la salle, revêtu d'une robe de grosse toile qui le protége contre la poussière. Les hommes de l'équipage président à sa toilette avec le même soin

qu'une femme de chambre anglaise met à habiller ou à déshabiller sa maîtresse. Le voile qui le couvrait ayant été enlevé, le *life-boat* apparut dans toute son élégance naturelle, vivement rehaussé de couleurs bleues et blanches avec quelques ornemens peints en rouge. Dryden a dit qu'une idée était incarnée dans chaque chose et que les objets inanimés nous inspiraient à première vue un sentiment de terreur ou de confiance selon la nature des services auxquels ils sont destinés. Un vaisseau de guerre par exemple, si beau qu'il soit, ne nous rassure que médiocrement; on devine que ses ornemens recouvrent des intentions douteuses, et devant ses canons, malgré les formes délicates que le bronze a prises entre les mains de l'artiste, on éprouve une sorte d'admiration maladive comme celle qu'exciterait la rencontre d'un magnifique serpent boa au milieu des forêts vierges. Le *life-boat* a au contraire un air de bienveillance; c'est l'ami des hommes, le sauveur des naufragés. Tout respire ici une pensée généreuse, et l'on ne s'étonne point du respect que témoignent les marins à ces utiles bâtimens. Le *life-boat* d'Exmouth est un présent de lady Rolle, et il a coûté 350 livres sterling. Le bail du terrain sur lequel la maison du *life-boat* a été construite fut acheté, il y a quelques années, par un comité local. Une souscription annuelle de 30 livres et quelques autres menues ressources suffisent à l'entretien du canot. Il est confié aux soins des gardes-côtes, qui se montrent fiers de ce dépôt sacré. L'un d'entre eux voulut bien m'expliquer le système du bateau de sauvetage; c'était un ancien marin qui avait presque fait le tour du monde. Il portait encore la jaquette de laine bleue si chère à l'orgueil national des Anglais, et sur cette jaquette un large col de chemise rabattu découvrait son cou nu, qui semblait défier la brise de mer.

Le passereau ne vole point seulement parce qu'il a des ailes; le cygne ne fend point les eaux avec la légèreté d'un flocon d'écume uniquement parce qu'il a des pattes en forme de nageoires. Les naturalistes ont reconnu qu'une autre circonstance organique contribuait à expliquer le vol du passereau et la natation du cygne : c'est que l'oiseau a la faculté de s'emplir d'air et de diminuer ainsi sa gravité spécifique. J'ignore si cette loi de la nature a été présente à l'esprit des inventeurs qui ont construit les premiers canots de sauvetage anglais; mais l'analogie ne manquera guère de frapper à première vue. Ce n'est point seulement à cause de sa forme ni du nombre de ses rames que le *life-boat* se montre plus léger et doué d'une vitesse plus grande que les autres bateaux ordinaires : c'est parce que, comme l'oiseau, il est, pour ainsi dire, gonflé d'air atmosphérique. Cette invention est nouvelle et ne remonte point encore à un siècle. A qui appartient du reste l'honneur de la décou-

verte? Me promenant un jour dans le cimetière de Hythe, je lus sur une tombe l'inscription suivante : « A la mémoire de Lionel Lukin, le premier qui ait construit un *life-boat;* il fut l'inventeur de ce principe de sauvetage par lequel tant de personnes ont échappé sur mer à une mort certaine; il reçut du roi un brevet d'invention en 1785. » Ce ne serait point la première fois qu'une épitaphe aurait menti, et je dois dire qu'en dépit de cette assertion si positive les titres de Lionel Lukin à la découverte des *life-boats* ne sont point du tout à l'abri de la discussion. Lukin était un carrossier de Londres qui mourut en 1834. Il avait bien trouvé le plan et fourni le modèle d'un canot avec des chambres à air; mais ce canot lui-même fut-il jamais soumis à l'épreuve de la tempête? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. On attribue avec plus de raison cette découverte à M. Greathead, constructeur de bateaux à Shields. Au mois de septembre 1789, un vaisseau de Newcastle, appelé l'*Aventure*, avait fait naufrage à l'embouchure de la rivière Tyne. Toute une multitude était accourue sur le rivage et vit le vaisseau sombrer sans que personne fût à même de lui porter secours. Cet événement donna lieu à une souscription dont le produit devait être dévolu à celui qui inventerait un canot de sauvetage capable de braver les mers les plus furieuses. Deux concurrens seulement se présentèrent, Wouldhave et Greathead : le comité décerna le prix à ce dernier, qui fut d'ailleurs largement récompensé, comme le sont en Angleterre tous les auteurs de découvertes utiles (1). Le canot de Greathead rendit des services et subit peu de modifications jusqu'en 1849. Au mois de décembre de cette année-là, un navire ayant échoué contre la barre de Tynemouth, vingt-quatre braves marins se jetèrent en toute hâte dans le *life-boat* pour venir en aide aux naufragés. Dans ses nobles efforts contre les houles courroucées, le bateau chavira, et vingt hommes de l'équipage périrent. La consternation fut grande; mais de telles calamités ont cela de consolant qu'elles fécondent le germe de nouveaux progrès. Le duc de Northumberland proposa un prix de 100 guinées à celui qui inventerait un bateau de sauvetage ayant, entre autres qualités indispensables, la puissance de se redresser de lui-même dans le cas où il viendrait à chavirer. Pour répondre à cet appel généreux, deux cent quatre-vingts plans et modèles furent

(1) La Société des Arts lui décerna une médaille d'or. *Trinity house*, sorte de succursale de l'amirauté, lui donna 100 livres sterling, *Lloyds*, vaste compagnie maritime, 100 livres sterling, et le parlement 1,200 livres sterling. J'ai vu un modèle du bateau Greathead à l'institution nationale des *life-boats*. Il diffère des canots dont on se sert aujourd'hui par plusieurs traits extérieurs, mais surtout par sa forme plate et par sa quille recourbée.

envoyés à Somerset-House, dans la ville de Londres, où un comité se livra pendant six mois à un examen minutieux des différens projets. Le prix fut enfin obtenu par M. James Beeching, constructeur de bateaux à Great-Yarmouth.

Aux 100 guinées qui avaient été promises, le duc de Northumberland en ajouta 100 autres pour mettre le projet à exécution. D'après les plans de M. Beeching fut ainsi construit dans ses chantiers le premier *self-righting life-boat*, c'est-à-dire le premier bateau de sauvetage possédant la faculté de se relever de lui-même, après avoir été culbuté par un coup de vent. Ce canot fut acheté ensuite par les commissaires du port de Ramsgate, et l'histoire de ses honorables services ranima plus d'une fois dans le cœur des Anglais la confiance un moment ébranlée par la catastrophe de Tynemouth. Dans l'espace de cinq années, de 1855 à 1860, il avait sauvé la vie de quatre-vingts personnes. Il suffira de raconter un de ses plus nobles exploits.

Le 2 février 1860, la nouvelle arriva sur les côtes de Margate qu'un brick espagnol, le *Samaritano*, assailli par une bourrasque de vent et de neige, avait été poussé contre les dangereux bancs de sable qui encombrent le détroit de la Manche vers l'embouchure de la Tamise. L'équipage avait essayé de se sauver dans la chaloupe; mais les rames s'étaient brisées, et la chaloupe elle-même s'était enfoncée sous le poids des vagues. Les deux bateaux de sauvetage appartenant au port de Margate furent lancés l'un après l'autre et mis successivement hors de combat par une mer indomptable. Il ne restait plus d'espérance que dans le *life-boat* de Ramsgate. Les services de ce dernier furent bientôt réclamés; un garde-côte arriva tout hors d'haleine, et apprit le triste résultat des premières tentatives de sauvetage. Cet insuccès ne découragea personne : c'était à qui s'élancerait dans le *life-boat* et y occuperait un poste d'honneur en face du danger. Il partit remorqué par un bateau à vapeur, l'*Aid*, qui, chauffé jour et nuit, attendait dans le port, depuis le mauvais temps, l'occasion d'être utile. Entre l'Océan et les deux embarcations, la lutte fut terrible; repoussé d'abord, soulevé, presque renversé, le bateau remorqueur (*steam-tug*) creusa pourtant un sillon à travers les eaux tempêtueuses. La position des hommes dans le canot de sauvetage n'était pas moins critique; de grosses vagues se précipitaient sur l'équipage et gelaient en tombant, de telle sorte que les malheureux étaient trempés et glacés jusqu'aux os. Quoiqu'il ne fût guère qu'une heure de l'après-midi, le ciel était si couvert que les deux bateaux s'avançaient dans une nuit sépulcrale; le *steamer* n'apercevait point le *life-boat*, et le *life-boat* ne pouvait distinguer le *steamer* qui l'entraînait. A travers

cette obscurité, comment découvrir le vaisseau perdu? Par bonheur, une éclaircie livide dans la tempête de neige permit d'entrevoir du côté du vent un drapeau de détresse flottant parmi des agrès. C'est naturellement vers ce signal que les deux équipages se dirigèrent; mais combien d'obstacles les séparaient encore du but de leur glorieux voyage! La neige tombait toujours; la force du vent semblait s'accroître de moment en moment, et la mer bondissait plus furieuse que jamais sur les sables. Cependant l'heure décisive avait sonné; le *life-boat* abandonna le bateau remorqueur, et, après avoir déployé sa voile, se porta par sa seule force à la délivrance des naufragés. Un fantôme de vaisseau paraissait, disparaissait, reparaissait à l'horizon, dans les horreurs du crépuscule qui couvrait la face orageuse des eaux. Ici un doute terrible s'empara de l'esprit des braves marins : ne venaient-ils point trop tard? N'était-ce point en vain qu'ils risquaient mille fois leur vie pour des hommes qui, selon toute vraisemblance, avaient déjà trouvé une tombe au sein des vagues? Et pourtant pas un seul d'entre eux n'hésita : « En avant! en avant! » Par instant le magique canot semblait enseveli sous les montagnes d'eau qui s'écroulaient en écume, il descendait jusqu'aux abîmes de l'Océan, puis il reparaissait bientôt à la cime des plus hautes vagues, comme s'il eût été soutenu par une force surnaturelle. A mesure qu'ils approchaient du théâtre du naufrage, les matelots du *life-boat* sentaient leur cœur frémir. La vue du brick submergé était bien faite pour inspirer un sentiment d'horreur : couché par la poupe sur le sable, le flanc troué, le grand mât emporté, il n'offrait plus qu'un amas de ruines. Avec quelle profonde anxiété les regards s'attachèrent sur la masse confuse des agrès balayés par les flots et par un nuage d'écume! Peu à peu on découvrit un homme, puis deux, puis trois, enfin tout l'équipage du brick. A travers d'immenses dangers, vingt-sept personnes furent recueillies dans le canot de sauvetage. Quelques-uns des naufragés, épuisés par huit heures de transes, n'avaient point même la force de descendre ni de sauter dans le bateau : il fallut les soulever et les porter à bord. Le dernier, qui restait engagé dans les agrès, était un tout jeune mousse qui ne pouvait plus faire usage de ses mains, à demi mortes de froid. Un bras vigoureux le saisit, et le *life-boat* s'éloigna, non sans peine, des débris du naufrage. Les Espagnols ne pouvaient croire encore à leur délivrance : ignorant les propriétés vraiment merveilleuses d'un *life-boat*, ils regardaient autour d'eux avec épouvante ces sombres vagues qui n'avaient rien perdu en fureur, et qui eussent inévitablement dévoré tout autre bateau. En revenant, le mât du canot de sauvetage fut brisé par un terrible coup de vent; il fallut le réparer à la hâte et au milieu des

convulsions de la mer. Malgré tous ces obstacles, le *life-boat* retrouva vers les côtes le bateau à vapeur, et, ainsi remorqué, il rentra, tout joyeux de sa victoire, dans le port de Ramsgate.

Depuis le sauvetage du *Samaritano*, d'autres services éclatans ont encore fortifié la confiance que les marins de Ramsgate placent dans le canot inventé par M. Beeching (1). Le système d'après lequel il est construit n'est pourtant point tout à fait celui qui a prévalu sur les côtes de l'Angleterre. Le comité chargea un de ses membres, M. Peake, constructeur de vaisseaux, *master shipwright*, au *dockyard* de Devonport, de fournir un dessin de *life-boat* combinant les diverses qualités des meilleurs modèles qui avaient été envoyés à Somerset-House. Un canot de sauvetage fut entrepris d'après ce dessin dans le *dockyard* de Woolwich sous la direction des lords de l'amirauté. Après avoir subi diverses épreuves et avoir été plusieurs fois modifié, ce canot fut enfin présenté au duc de Northumberland, qui en fit construire à ses frais trois autres tout pareils. Le bateau de sauvetage, proposé par Beeching et perfectionné par Peake, devint ainsi le prototype de presque tous les *life-boats* qui luttent maintenant sur les côtes orageuses de la Grande-Bretagne pour porter secours aux naufragés.

Cette histoire de l'invention me mit à même de mieux comprendre le bateau que j'avais sous les yeux à Exmouth. Il suffira d'indiquer ici les principaux traits qui distinguent un canot de sauvetage d'un canot ordinaire. Ce que les Anglais demandent à un *life-boat* est d'être insubmersible. La première condition pour atteindre ce but est que le bateau soit infiniment plus léger que le volume d'eau qu'il déplace. Nos voisins désignent sous le nom de *buoyancy* la propriété de flotter qu'ont certains corps plongés dans un liquide. Cette faculté est plus ou moins commune à toutes les formes d'embarcations; mais les canots de sauvetage la possèdent à un degré extraordinaire, c'est ce qu'on appelle *extra-buoyancy*. Pourquoi et comment en est-il ainsi? Le don de surnager envers et contre tout s'obtient en fixant dans l'intérieur du plat-bord un certain nombre de boîtes ou de chambres à air. La conséquence de ce mécanisme est que quand même le canot de sauvetage viendrait à s'emplir d'eau, il n'en continuerait pas moins de défier par son agilité le poids des vagues. La compression de l'air dans des compartimens dont quelques-uns s'étendent le long des flancs et jusque vers les deux extrémités du bateau, tel est donc le caractère essentiel sans lequel il n'y a point de *life-boat*. La seconde propriété de ces ca-

(1) Durant les terribles tempêtes d'octobre et de novembre 1863, ce même bateau sauva environ cent vingt personnes.

nots est de se relever d'eux-mêmes en vertu d'une puissance automatique. Pour bien apprécier cet avantage, il faut savoir que l'art nautique n'a point encore découvert de moyens victorieux pour empêcher qu'un vaisseau ne chavire par suite de certaines violences de la mer ou par toute autre cause. Jusqu'en 1852, ceux qui cherchaient à animer les bateaux d'une force en quelque sorte personnelle de redressement, ou, comme disent les Anglais, de *self-return*, étaient accusés de chasser aux fantômes. Et pourtant dans toute la Grande-Bretagne les enfans avaient depuis longtemps entre les mains un jouet, appelé *tumbler* (saltimbanque), qui, en quelque position qu'on le place, se relève obstinément. Les mêmes lois physiques appliquées à un bateau en mer ont donné le *self-righting-boat*. Ce dernier, après avoir été renversé sans dessus dessous se retourne de lui-même ainsi qu'un poisson vivant qu'on aurait posé sur le dos. Les hommes de l'équipage, culbutés dans la mer, regagnent alors le canot, qui, un instant humilié, mais indomptable, se retrouve tout prêt à continuer la lutte. Quel est le secret de cette propriété merveilleuse? Tandis que la proue et la poupe du *life-boat* surgissent en quelque sorte ballonnées d'air atmosphérique, une lourde quille de fer traverse toute la longueur du bateau et le fixe en le lestant sur son centre de gravité. Grâce à cette opposition entre la pesanteur de la quille et la légèreté des deux extrémités du canot, ce dernier revient opiniâtrément à sa position normale au milieu des mers les plus bouleversées. Le troisième caractère d'un *life-boat* est l'épuisement immédiat de toute l'eau tombant à bord, ce que les Anglais appellent *self-discharge of water*. Le mot *self* indique assez que le bateau fait tout cela par lui-même : il remplit cette fonction au moyen de divers appareils. Un des plus curieux est une série de tubes très courts placés dans le fond du bateau et bouchés par des valvules ou soupapes mobiles. Ces soupapes, fermées par le bas, résistent à l'eau inférieure de la mer sur laquelle pose le fond du canot; mais elles s'ouvrent au contraire avec une sorte de liberté d'action pour livrer passage aux *eaux supérieures* embarquées dans la carène. Tour à tour plein et vide, le bateau de sauvetage fournit ainsi une imitation heureuse du tonneau des Danaïdes.

Non content de visiter en quelque sorte le *life-boat* chez lui, je désirais beaucoup le voir lancer à la mer. Il me fallut attendre quelques jours. Le canot de sauvetage manœuvre une fois tous les trois mois afin d'exercer les hommes de l'équipage. Ces derniers se composent de deux patrons, *coxswains*, et de six rameurs, *oarsmen* (1).

(1) Le nombre des rameurs varie beaucoup, selon la taille et les dispositions du *life-boat;* il y a quelquefois dix, douze et même quatorze rames.

Le premier *coxswain* remplit les fonctions de capitaine et touche un traitement fixe de 8 livres sterling par an. Les rameurs reçoivent les jours d'exercice 3 shillings si le temps est beau, 5 shillings si la mer est mauvaise, et c'est le plus souvent une rude mer qu'on choisit pour éprouver leur courage. Ce service est très recherché. L'équipage d'un *life-boat* est formé, comme disent les Anglais, de « différentes mains; » on donne pourtant en général la préférence aux pêcheurs. Ces derniers sont mieux accoutumés aux périls de la mer, et ils ont risqué tant de fois leur propre vie, qu'ils ont en quelque sorte acquis le droit de sauver celle des autres.

Cependant le canot de sauvetage attendait impatient dans sa maison l'heure de s'élancer vers le rivage. Il était monté sur un chariot à quatre roues d'une forme particulière et si bien adapté à tous ses mouvemens qu'on l'eût pris volontiers pour un appareil naturel de locomotion. Ce chariot ne le quitte jamais, et c'est sur lui que le *life-boat* repose nuit et jour, ainsi qu'un canon sur son affût. Grâce à ce système, le bateau peut voyager aussi bien par terre que par mer, à la manière des amphibies, et quand ses services viennent à être réclamés, on est à même de le diriger vers le point de la côte le plus voisin du naufrage (1). Le chariot du *life-boat* d'Exmouth fut enfin traîné vers la grève. Là, il se retourna de telle sorte que son arrière-train faisait face à la mer. Les hommes de l'équipage prirent alors leurs places dans le canot, les rameurs à côté des doubles rangs d'avirons, les deux patrons ou *coxswains*, l'un à la poupe, l'autre à la proue. Des chapeaux ronds et des vestes imperméables les protégeaient contre les éclaboussures des vagues. Le bateau était d'ailleurs équipé comme s'il avait eu vraiment à opérer la délivrance d'un vaisseau naufragé : il y avait à bord un grappin de fer, une ancre, une hachette, une boussole et une bouée de sauvetage. Les marins étaient en outre revêtus de corselets de liége appelés *life-belts* (ceintures de vie), qui soutiennent dans la mer un homme tout habillé la poitrine et les épaules au-dessus de l'eau. Ces appareils ont remplacé avec avantage les anciennes ceintures à air : il y a quelques années, à Whitby, tout l'équipage d'un canot périt, à l'exception d'un seul marin, qui avait autour du corps le nouveau talisman contre la fureur des vagues. Le long du *life-boat* pendaient des lignes en forme de festons : c'étaient les cordes de sauvetage extérieures auxquelles les naufragés peuvent s'attacher jusqu'à ce qu'ils soient remontés à bord. Ces festons sont disposés de telle manière que les cordes servent au besoin d'étrier. Le cha-

(1) Tout officier public ou magistrat peut réclamer les chevaux pour mettre le *life-boat* à la mer dès qu'il juge le cas urgent. Telle est la promptitude de la marche de ce chariot que bien souvent le canot peut être lancé cinq minutes après l'ordre donné.

riot fut alors poussé à la fois par les hommes et les chevaux assez loin dans les vagues. Tout étant prêt, le *coxswain* donna le signal de départ, et le canot, roulant sur des roues de fer, courut se jeter éperdument dans la mer.

Par la forme et par la nature de la marche, un *life-boat* à flot diffère beaucoup des bateaux ordinaires. Svelte et élégant, la proue et la poupe vivement relevées, il vole, il effleure les vagues, il les ride à peine; on dirait un oiseau. C'est la colombe de l'arche qui va porter l'espérance à la surface de l'abîme. L'idée d'un canot qui ne puisse jamais couler à fond avait été longtemps considérée comme chimérique et reléguée avec dédain parmi d'autres inventions qui flottaient sur l'océan des utopies. Aujourd'hui pourtant ce canot *existe*, et quand j'emploie ce mot, je me sers de la métaphore anglaise, qui prête à ces sauveurs des mers une sorte de vie fantastique. Avec quelle souplesse et quelle élasticité il obéit à la vague tout en la dominant! Comme il semble dire à la mer : Je ne te crains point! Il joue avec les flots et l'écume ainsi qu'un nid d'alcyons bercé par l'ouragan. Cette confiance se communique bientôt aux hommes de l'équipage. Tantôt les rameurs battent en cadence les eaux qui s'ouvrent pour leur livrer passage, et le canot file alors avec la rapidité d'un trait; tantôt au contraire ils abandonnent les avirons, qui flottent autour des flancs du bateau comme les nageoires d'un poisson endormi. Quelques-uns d'entre eux sautent même par-dessus le bord et s'élancent volontairement dans la mer, pour montrer avec orgueil aux spectateurs l'efficacité des ceintures de sauvetage. Rien ne manquait à ces manœuvres que des naufragés secourus. Le *life-boat* d'Exmouth peut recevoir au besoin de trente à quarante personnes. Après deux ou trois heures d'exercice, l'équipage regagna la terre, salué par les hourrahs chaleureux de la foule. La vue d'un *life-boat* ne manque guère d'exciter dans le cœur des Anglais un frémissement de joie et d'enthousiasme. Ces expéditions trimestrielles sont aux canots de sauvetage ce qu'est la petite guerre aux bouches à feu, un simulacre et une exhibition de leur puissance. Seulement les foudres de l'artillerie ne réveillent guère dans la conscience du penseur que la sombre idée de maux nécessaires, tandis que le *life-boat* est une personnification de la paix et de la concorde. Il s'intitule lui-même l'ami de toutes les nations, *friend of all nations :* Anglais ou étrangers, riches ou pauvres, petits ou grands, tous les hommes sont égaux pour lui devant la tempête.

Je visitai beaucoup d'autres *life-boats* sur les côtes du Devonshire et de la Cornouaille; mais, comme ces canots ne diffèrent entre eux que par des nuances et des modifications de détails (1), il

(1) A Teignmouth par exemple, le *life-boat* est construit en fer. Il a encore cela de

serait inutile de s'y arrêter. Il existe sur certains points de la Cornouaille une ancienne croyance superstitieuse. Quelques vieillards se souviennent encore d'avoir vu apparaître dans leur jeunesse ce qu'ils appellent le vaisseau de mort (*death ship*). Cette sinistre vision était toujours le présage de quelque châtiment, ainsi que le prouve un fait raconté par des témoins oculaires. Dans un village près de la mer vivait, il y a plusieurs années, un homme qui s'était enrichi par des moyens ténébreux. Quelques-uns de ses voisins se promenaient un jour sur la pointe des falaises à une élévation de plusieurs centaines de pieds au-dessus du niveau de la mer. L'un d'eux s'écria : « Voyez-vous ce vaisseau près du rivage ? » Les autres regardèrent et aperçurent en effet, dans la brume qui couvrait alors la face des eaux, un grand navire sombre avec des voiles noires et gonflées par un souffle de brise, quoique le ciel fût parfaitement calme. Il n'y avait pas un être vivant sur le pont, personne au gouvernail, personne dans les cordages. La côte était dangereuse à cause des rochers ensevelis dans la mer; le vaisseau, dans sa marche sinueuse, semblait glisser sur ces écueils sans les toucher. Il disparut bientôt et s'évanouit dans le brouillard. Comme il n'y avait point de vent, en vertu de quel pouvoir se trouvait-il à même de naviguer? C'est la question que s'adressaient en silence les spectateurs inquiets. Ils se hâtèrent de regagner le village, où la première nouvelle qu'ils apprirent fut que M. ***, bien connu de tous à cause des mauvais bruits qui couraient sur son compte, venait de mourir. Le mystérieux vaisseau était sans doute venu chercher son âme. Soit que le monde en vieillissant devienne plus sceptique, soit toute autre raison que j'ignore, le *death-ship* ne s'est plus montré depuis longtemps sur les côtes de la Cornouaille. Parmi les habitans, les uns rient de cette tradition, les autres l'ont entièrement oubliée. A ce vaisseau de mort a succédé, sur ces mers toutes chargées de superstitions et d'horreurs, un canot qui paraît aussi se mouvoir en vertu d'une force surnaturelle. Il glisse comme une lumière dans les ténèbres de la tempête et passe entre les rochers à la manière d'une apparition. Son nom est au contraire le canot de vie (*life-boat*); il ne vient point emporter les méchans, il vient sauver les malheureux. Tandis que le premier s'éloigne dans les ombres fabuleuses du passé, le second se répand au contraire sur toutes les côtes où il peut rendre des services.

Les *life-boats* ne sont point particuliers à la Cornouaille, ils s'étendent au contraire comme une ceinture de protection sur toutes

remarquable qu'il a été fondé en 1862 par les donations d'Anglais résidant à Hong-kong et à Shanghaï. Par reconnaissance pour ces mêmes concitoyens qui, à une telle distance, se souvenaient si bien de la patrie absente, la société a donné au canot le nom de *China*.

les côtes de la Grande-Bretagne; mais c'est principalement durant un voyage en Cornouaille que j'ai pu les voir à l'œuvre. Ne se trouvent-ils point d'ailleurs convenablement placés au milieu de ces rochers ennemis des navires, dans une province qui, ne touchant à la terre que par le Devon et resserrée entre des mers farouches, forme en quelque sorte une presqu'île dans une île (1)?

La Cornouaille possède maintenant neuf canots de sauvetage (2). Cet avantage est d'autant plus fait pour réjouir le moraliste que les habitans de la Cornouaille avaient autrefois une réputation terrible et passaient pour maltraiter cruellement les naufragés. Sur les côtes de cette province vivait une dangereuse race de *wreckers;* c'est le nom qu'on donnait à des hommes s'enrichissant des dépouilles que rejette la mer après avoir détruit un vaisseau. Ces *wreckers* ont fourni plus d'un caractère et plus d'un épisode au mélodrame anglais. La chronique les représente habitant les cavernes creusées par les vagues au pied des falaises et se livrant à toute sorte de barbaries. Il y a sans doute beaucoup d'exagération dans ces légendes du crime dont se sont emparés à l'envi le roman et le théâtre. J'ai pourtant recueilli en Cornouaille certains faits qui prouvent bien que les anciens *wreckers* n'ont point tout à fait usurpé leur renommée. Une jeune femme naufragée avait été poussée vers le rivage par la force des vagues, et cherchait à s'accrocher avec les ongles aux saillies d'un rocher. Un *wrecker*, qui rôdait sur le bord de la mer comme l'oiseau de proie, aperçut cette femme et vit luire un anneau aux doigts crispés qu'elle attachait désespérément contre la pierre; il lui coupa la main pour avoir la bague. Le même homme, trouvant le métier bon et les naufragés trop rares à son gré, imagina d'en faire naître. Pour atteindre son but, il attacha durant la nuit un âne par la patte, lui mit une lanterne sur le dos et le conduisit ainsi lui-même le long du sommet des rochers qui hérissent la côte nord de la Cornouaille. La marche boiteuse de l'animal tiré à dessein par le maître imitait assez bien l'allure *plongeante* d'un vaisseau à voile. Cette lumière mouvante faisait croire aux navires qu'ils étaient encore à une certaine distance des côtes, et une telle illusion les attirait à toute vitesse vers les écueils où la destruction était certaine. Bien avant l'établissement des *life-boats*, de pareilles infamies avaient été réprimées en Cornouaille par la conscience publique. Il y a une cinquantaine d'années, une frégate, l'*Anton*, ayant heurté contre les rochers, ceux qui survivaient au naufrage

(1) Voyez, sur la Cornouaille, deux études déjà publiées dans la *Revue* du 15 novembre 1863 et du 1er mars 1864.

(2) Les stations de *life-boats* en Cornouaille sont Fowey, le Lizard, Porthleven, Penzance, Sennen-Cove, Saint-Yves, New-Quay, Padstow et Bude-Haven.

furent protégés et traités avec la plus grande bienveillance par les habitans de la côte. L'un de ces derniers, un humble maître d'école méthodiste, arrivait à cheval sur le théâtre du désastre. Il vit la frégate couchée sur le flanc et les vagues rouler sur elle, emportant les vivans et les morts vers le rivage, puis les remportant aussitôt vers les abîmes de l'Océan. Le seul moyen de venir au secours des vivans était de s'avancer aussi loin que possible dans le ressac et de saisir quelques-uns des malheureux qui se noyaient. Le nouveau venu n'hésita point : il se lança avec sa monture dans les terribles cascades qui s'écroulaient en écume sur le sable, et réussit à sauver deux des naufragés. Il se hasardait une troisième fois à travers les flots courroucés, et il était déjà sur le point d'accrocher par les cheveux un autre mourant, quand le maître d'école et son cheval furent balayés par une vague implacable. Personne n'a pu me dire comment il s'appelait; mais il a laissé plus qu'un nom, il a laissé un exemple. Cet exemple a été suivi, et je pourrais citer mille traits de bravoure qui honorent les marins et surtout les pêcheurs de la Cornouaille. Il est pourtant vrai de dire que l'institution des *life-boats* a encore rehaussé ici ce que les Anglais appellent le type, *standard*, de l'humanité; elle a créé sur les côtes l'émulation du dévouement et du sacrifice.

Le mal pourtant ne se guérit point en un jour. Il y avait deux façons bien distinctes de pratiquer le *wrecking*, comme on appelle cette prise de possession de la dépouille des naufragés. L'une, tout à fait criminelle, consistait à tuer et à torturer les passagers échappés à la tourmente pour tirer avantage de leur infortune. Si une telle coutume a jamais existé en Cornouaille (et malheureusement certains récits qui paraissent authentiques laissent peu de doute à cet égard), je puis affirmer qu'elle a cessé d'exister depuis longtemps. Une autre erreur beaucoup plus enracinée était que ce qui appartient à la mer appartient à tous, et que si elle veut bien rendre quelques débris après un naufrage, les richesses des morts reviennent de droit aux vivans qui se trouvent sur le rivage pour les recueillir. Cette croyance répondait si bien à l'intérêt des vivans qu'elle trouvait des partisans dans toutes les classes de la société. On raconte qu'un ministre de l'Évangile était en train de prêcher dans son église quand une voix cria du seuil de la porte : « Un naufrage! un naufrage! » A cette nouvelle, toute la congrégation bondit sur les bancs, animée par l'ardeur de la curée. Le pasteur trouva pourtant moyen, à force d'éloquence et de menaces, de réprimer pour un instant l'exaltation de ses paroissiens. Descendant alors de la chaire : « Maintenant, mes frères, s'écria-t-il, jouons franc jeu, et partons tous en même temps! » Depuis l'époque où

les pasteurs se montraient si tolérans pour le *wrecking*, la surveillance des gardes-côtes et de sages lois de police ont notablement contribué, avec le progrès de l'éducation, à extirper cet abus.

Les maisons des *life-boats* s'élèvent naturellement sur les points dangereux de la côte. On n'a eu sous ce rapport en Cornouaille que l'embarras du choix. Les naufrages dans ces mers hérissées d'écueils étaient non-seulement très nombreux il y a quelques années; mais ils avaient encore un caractère particulier de gravité. Un navire s'était brisé en heurtant contre les rochers ou contre les précipices; quel était ce navire? Demandez aux vents, à la mer, à quelques débris insignifians balancés sur l'immensité des vagues. Périr ignoré est, dit-on, périr deux fois; tel a été pourtant le sort de beaucoup de vaisseaux sur les rivages de la Cornouaille dont on n'a jamais su ni le nom, ni la contrée, ni le nombre des passagers à bord. Un jour, c'était un chien de Terre-Neuve qui survivait seul à tout un équipage englouti; une autre fois un nègre avait réussi à gagner le rivage, poussé qu'il était par le ressac, mais il mourut avant d'avoir pu dire à quel vaisseau il appartenait. La côte nord de la Cornouaille présente surtout à la navigation des obstacles gigantesques. Cette côte ardue se compose en grande partie de roches ardoisières entassées, brisées, submergées dans un sublime désordre. L'ardoise est une formation capricieuse; elle change de caractère et de couleur selon la nature des terrains. Je l'ai vue se développer sur les rivages sud-ouest du Devon avec toute la coquetterie d'une robe de soie glacée d'argent et légèrement ondulée par une fraîche brise. Il est par exemple près du château de Dartmouth, *Dartmouth-Castle*, une anse profonde et charmante creusée dans cette ardoise délicate. On y descend par des marches taillées dans l'épaisseur de la roche et en traversant un pont de bois jeté entre deux abîmes. Au fond s'étend un lit de sable doré et borné d'un côté par la mer, de l'autre par un cercle étroit de falaises. Au pied d'une de ces falaises, si élégamment coloriées et faisant face à l'Océan, se trouve une source qui filtre dans les veines schisteuses de l'ardoise. Je devrais plutôt dire une fontaine, car en tournant un robinet de cuivre on reçoit dans une coupe de fer fixée par une chaîne une eau fraîche et aussi limpide que le cristal. Cette fontaine est un grand bienfait pour les habitans du voisinage, qui, entourés de tous les côtés par la mer, se trouvent à peu près dans la position de Tantale au milieu des eaux. Aussi, pendant que j'étais couché sur le sable, je vis descendre de toute la hauteur du précipice une jeune fille d'une douzaine d'années qui venait remplir sa cruche à la source. Ceci fait, elle remonta escaladant d'un pied sûr les gros blocs raboteux, sautant de l'un à l'autre, paraissant et disparaissant tour à tour derrière les crêtes

inégales comme la fée des roches dans les légendes du pays. Bien différente est l'apparence de l'ardoise sur la côte nord de la Cornouaille. D'un gris noirâtre, semblable à l'écorce rugueuse d'un arbre centenaire, elle se montre bien souvent pénétrée par des coulées de granit qu'on prendrait pour des ruisseaux de métal échappés à travers un monceau de laves. L'ardoise, cette matière fragile qui s'effeuille sous la main, oppose à la mer des masses dont la solidité frappe en quelque sorte de stupeur; elle forme sur la ceinture des terres de sombres promontoires, des vallées de roches, des écueils, tout un champ de ruines. Comment des mers qui se heurtent à de pareils obstacles ne seraient-elles point signalées par des naufrages? La légende rapporte qu'un lord de Botreaux, seigneur de Boscastle, voulut un jour faire présent d'une joyeuse sonnerie de cloches à la tour solitaire de l'église de Forrabury. Les cloches furent fondues à Londres et envoyées par mer sur ces dangereuses côtes de la Cornouaille. Le capitaine du vaisseau était un habile marin qui avait seulement le tort, dit la chronique, de mettre sa confiance en lui-même et dans un bon vent, au lieu de se reposer sur la Providence. Le navire était en vue des terres; il avait devant lui le morne promontoire de Willapark et les noirs précipices de Black-Pit, dont le sommet était couronné par une multitude curieuse de saluer l'arrivée de la précieuse cargaison. Tout à coup de larges couches de nuages assombrirent le ciel; le vent s'éleva avec une sorte de rage, et le navire, ballotté entre les écueils, succomba renversé par les avalanches d'eau. Depuis cet événement, le clocher de l'église est resté triste et silencieux; mais à la veille d'une tempête, — et les tempêtes ne sont point rares dans l'anse de Boscastle, — beaucoup de marins déclarent avoir entendu distinctement sonner les cloches du seigneur de Boscastle au fond de la mer.

Des stations de *life-boat* ont été établies sur ces côtes sinistres, à Bude-Haven, à Padstow, à New-Quay et à Saint-Yves. De tels endroits, redoutés du marin, sont naturellement chers au paysagiste à cause du caractère grandiose des points de vue. Bude par exemple, un humble village composé d'un groupe de cottages, mais qui aspire, depuis quelques années, à devenir une ville de bains, s'élève près d'une baie romantique, célèbre surtout pour l'opposition des sables et des rochers. Ces sables, fins et dorés, composés en grande partie de fragmens de coquilles pulvérisées, ont été chassés et amoncelés vers la côte par les vents orageux du sud-ouest. Les rochers appartiennent à la formation carbonifère, et courent à angles droits vers le rivage avec des contorsions de titans foudroyés. De sévères promontoires, Compass-Point et Beacon-Hill, étendent de larges ombres sur les flots sévères de l'Atlantique. Par

un temps calme, cette baie est ravissante : la mer, à l'heure du flux, s'avance en décrivant des demi-cercles écumeux qui s'élargissent et s'apaisent à mesure qu'ils envahissent la grève; mais que les vents d'ouest viennent à souffler, et le spectacle change aussitôt : de même que les chevaux sauvages prennent la fuite devant une prairie en feu, ainsi les coursiers fougueux de l'Océan, disent les marins, se sauvent en présence de ces vents terribles avec des hennissemens, et se précipitent vers la barrière des falaises au risque de s'y briser. Au moment où j'arrivai à Bude-Haven, l'équipage du *life-boat* venait de remporter une victoire. Le 1er septembre 1863, un vaisseau, le *Conflict*, avait été vu en mer donnant des signaux de détresse. Il allait de Plymouth à Bristol, quand il se trouva saisi par une tourmente devant le promontoire de Trevose-Head. Les intrépides marins lancèrent aussitôt le canot de sauvetage et ramenèrent à bord le propriétaire du vaisseau. Ce *life-boat* a d'ailleurs rendu bien d'autres services. Sur toute cette côte, en même temps que de sombres histoires de naufrage, je recueillis des traits d'héroïsme qui honorent l'institution. Près de Padstow, petite ville de pêcheurs, la brigantine *Pandema* et la goëlette *Betsy*, l'une venant de Plymouth, l'autre de Brixham, assaillies toutes deux par d'affreux coups de vent et par ce que les Anglais appellent une lourde mer (*heavy sea*), avaient échoué le 18 mars 1862 contre un banc de sable connu sous le nom de *Doom-Bar-Sand*. Les sables sont les fléaux de ces parages : à terre, ils ensevelissent les églises; en mer, ils dévorent les navires. Le *life-boat* de Padstow, qui porte le nom du prince de Galles, *Albert-Édouard*, fut bravement mis à flot et revint tout fier : il avait sauvé treize hommes.

Aux différentes stations du *life-boat* est attaché un excellent baromètre; les indications journalières de l'instrument sont en outre consignées avec soin sur une carte, en sorte que les marins et les pêcheurs, avant de se mettre en mer, peuvent consulter les divers mouvemens du mercure depuis un certain temps. Ces baromètres sont soumis d'avance à M. Glaisher, savant astronome de l'observatoire de Greenwich. Dans plus d'un cas, de tels diagrammes ont averti les matelots de l'approche d'une tempête qui les eût probablement engloutis, si par ignorance du danger ils avaient eu le malheur de quitter le port. Convaincus d'ailleurs que les violentes perturbations de la mer entrent comme un élément d'ordre dans la constitution générale de notre planète, les Anglais ont, dans ces derniers temps, beaucoup cherché la loi de ces grands phénomènes météorologiques. Leur ambition a été, comme ils disent, de découvrir la charte des vents. L'un des plus intrépides dans cette voie d'observations a été sans contredit l'amiral Fitz-Roy. Son système

repose sur la direction des courans aériens. Je n'ai point l'intention d'exposer en détail un système qui a déjà été expliqué dans la *Revue* (1), je ne veux qu'en rappeler les principaux traits. Tantôt les courans d'air circulent côte à côte durant des centaines et des milliers de milles, mais en suivant des directions opposées, ainsi que des trains de wagons qui se croisent sur deux lignes de fer parallèles; tantôt au contraire ils se superposent les uns aux autres, souvent ils se traversent à angles inégaux; d'autres fois ils se combinent, et en associant leurs forces ils produisent ces variations de l'atmosphère si fréquentes quand le vent souffle de l'équateur ou du pôle le plus voisin. Tel est quelquefois l'antagonisme de ces courans dans leur collision angulaire qu'ils donnent lieu à de larges tourbillons, sorte de tempêtes tournoyantes qui sont les plus terribles de toutes dans le monde entier. Les calculs de l'amiral Fitz-Roy consistent à prédire l'arrivée d'un de ces courans atmosphériques à une station donnée. La nouvelle est alors communiquée par le télégraphe à tous les points menacés qui se trouvent sur la côte. Télégraphier la tempête, c'est une prétention qui rencontre encore, je dois le dire, plus d'un incrédule. Quoi qu'il en soit, des signaux d'alarme ou de précaution (*cautious signals*), bien connus aujourd'hui des marins, aussitôt sont arborés sur toutes les stations maritimes. Ces signaux consistent surtout en un cône et un tambour faits l'un et l'autre avec de la grosse toile, peints en noir et garnis à l'intérieur de cerceaux. Le tambour, appelé tambour de tempête (*storm-drum*), indique l'événement; le cône, qui est placé au-dessus du tambour, annonce la direction probable du vent qu'on doit attendre. Dans le cas où le danger est imminent, on ajoute un second cône. La nuit, on donne le signal au moyen de lumières placées en forme de triangles ou de carrés. L'amiral Fitz-Roy est en Angleterre une sorte de ministre de la météorologie : il a sous ses ordres un budget, un état-major, les fils électriques. Son système coûte à l'état 5,800 livres sterling par an. L'art de lire dans les élémens ne se prouve que par les faits, et ces faits sont assez nombreux pour avoir inspiré, du moins aux marins anglais, une véritable confiance. Dès qu'ils aperçoivent le tambour noir flottant dans le ciel, ceux d'entre eux qui étaient sur le point de lever l'ancre la laissent pesamment retomber sur le lit du port et attendent que le danger soit passé.

Les *life-boats* ne sont pas les seuls appareils de sauvetage qui existent en Angleterre. Certaines côtes de la Cornouaille par exemple sont tellement hérissées de rochers, entre lesquels se tourmente la mer, que le meilleur canot court les plus grands dangers et ne

(1) Voyez sur *les Prédictions météorologiques* la *Revue* du 1er septembre 1863.

peut rendre que peu de services. Le plus souvent d'ailleurs c'est près du littoral que les vaisseaux se perdent, au milieu des écueils qui en défendent les contours. On a recours dans ce dernier cas à ce qu'on appelle les cordes de sauvetage. Ces cordes sont lancées soit par un mortier, soit par une roquette. Le mortier est placé sur le rivage et chargé d'une bombe qu'on dirige sur les agrès du vaisseau donnant des signaux de détresse (1). Une corde fine, que les marins anglais appellent ligne, *line*, est placée en forme de spirale à la bouche du mortier, et suit, en se déroulant, le vol de la bombe comme un fil attaché à la patte d'un oiseau. Si c'est au contraire une roquette qui se trouve lancée, l'effet est absolument le même, et cette dernière peut atteindre à une distance de 300 mètres. L'équipage du vaisseau en danger se saisit de cette *ligne* engagée dans les agrès et y attache par le bout une corde plus grosse, *rope*, qui est ensuite tirée à terre par les hommes chargés de fournir assistance. De cette manière une communication s'établit entre le navire et le rivage. Cette corde ainsi tendue dans une position inclinée forme une sorte de pont sur l'abîme. On y suspend alors, au moyen d'une poulie ou d'un nœud coulant, une corbeille dans laquelle se placent successivement les naufragés, généralement trois par trois, et qui est ainsi conduite vers la terre par un mouvement naturel de gravitation et par les manœuvres de l'équipage ou des hommes groupés sur la côte. Un témoin oculaire de ce mode ingénieux de sauvetage me racontait un jour ses émotions à la vue d'une mère et de deux enfans lancés ainsi dans une corbeille à travers une tempête horrible. Comme une tourterelle effarée rassemblant sa couvée sous ses ailes, la malheureuse femme couvrait ses enfans avec les bras et les serrait contre son cœur : on eût dit qu'elle voulait les disputer aux vagues brutales et féroces qui se soulevaient avec des rugissemens de monstres sauvages autour de ce nid fragile. Trois cent vingt-neuf personnes ont été sauvées l'année dernière (1863) dans toute la Grande-Bretagne par les appareils des roquettes, *rocket-apparatus*.

Les stations de *life-boat* sont généralement administrées et soutenues par des comités locaux; mais la plupart de ces comités se trouvent placés sous le contrôle et le patronage de l'institution nationale des canots de sauvetage, *National life-boat Institution*, dont le siége est à Londres. Ailleurs on s'attendrait à trouver un tel service d'utilité publique organisé par la main de l'état. En Angle-

(1) Un vaisseau menacé a trois manières d'appeler au secours. Ces trois signaux consistent à renverser le pavillon la tête en bas, à tirer le canon ou à brûler une tonne de résine. Les deux derniers moyens sont naturellement employés de préférence quand le vaisseau est loin des côtes, ou quand la mer se trouve chargée de ténèbres.

terre, l'état s'est chargé de la défense matérielle des côtes; c'est lui qui élève des batteries, qui construit des forts, qui étend un cordon sanitaire de douaniers contre les maux de la contrebande. Il s'est réservé en quelque sorte la partie ingrate de la tâche, tandis qu'il abandonnait la partie généreuse à l'initiative individuelle. La *National life-boat Institution* ne reçoit rien du gouvernement et ne dépend que de la charité publique. C'est dans ses bureaux que nous serons mieux à même de saisir l'unité d'un système dont on n'a vu jusqu'ici fonctionner que les membres épars.

II.

Vers 1823, de terribles naufrages avaient désolé les côtes de l'Angleterre. Dans l'île de Man vivait alors un baronet, sir William Hillary, qui résolut de prévenir ou tout ou moins d'atténuer les conséquences des désastres sur mer. Il n'était point riche. Sa fortune s'était dissipée dans les Indes occidentales et aussi dans l'Essex, où il avait équipé à ses frais des régimens volontaires de fermiers, lorsque le premier Napoléon menaçait d'envahir la Grande-Bretagne. A défaut d'argent, il avait de nobles aspirations et une ferme intelligence. Son généreux appel en faveur des marins naufragés trouva de l'écho dans le cœur d'un riche marchand de Londres, M. Thomas Wilson, membre du parlement. Les plus riches négocians de la Cité entrèrent dans les vues de ce dernier, et déclarèrent qu'ils étaient prêts à ouvrir leur bourse. Lord Liverpool, premier ministre, encouragea M. Wilson; mais, fidèle aux traditions anglaises, il se garda bien d'engager l'état dans une œuvre qui devait s'appuyer tout entière sur de libres sympathies. Au commencement de 1824, un *meeting* public eut lieu à la Taverne de Londres (*London Tavern*). Le docteur Manners Sutton, archevêque de Canterbury, présida cette réunion, où l'on remarquait d'ailleurs Wilberforce et lord John Russell, qui entrait alors dans la vie publique. M. Wilson fut nommé président de la société (1), et les côtes du Northumberland ayant le triste honneur d'être célèbres pour le nombre et la gravité des naufrages, c'est là que l'institution établit surtout les premières stations de *life-boat*. Un canot stationnait aussi sur les côtes de l'île de Man. Sir William Hillary, qui avait inspiré l'idée-mère d'où sortit la société de sauvetage, se hasarda lui-même plusieurs fois dans ce canot et sauva plus d'un naufragé. Un jour il faillit périr; ayant été précipité hors du bateau par la

(1) Il mourut en 1852, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après avoir présidé la société des *life-boats* durant vingt-neuf années.

force de la tempête, il se brisa plusieurs côtes, et jamais il ne se remit complétement des suites de cet accident. Le pays était alors sous le coup d'une crise commerciale, l'intérêt qu'on avait pris d'abord au service des *life-boats* parut s'évanouir. Plusieurs des associations locales moururent, comme disent les Anglais, de mort naturelle. Faute de surveillance, les canots tombaient en ruine. Que pouvait d'ailleurs faire l'institution avec un revenu de 400 à 500 liv. sterling par an? Comme elle n'agissait guère, on l'oublia. C'est à peine s'il restait douze stations de *life-boat* dans tout le royaume, et pourtant les naufrages se multipliaient avec le nombre toujours croissant des navires.

Tel était l'état de décadence des *life-boats* quand d'un effroyable désastre sortit, vers 1849, la régénération de l'établissement. Vingt marins de Shields avaient péri en vue des côtes. Ce triste événement arracha la société à son long sommeil. L'année suivante, en 1850, le duc de Northumberland en fut nommé président: le comité se renouvela, et un avocat, M. Richard Lewis, entreprit de réorganiser, en sa qualité de secrétaire, un service qui manquait surtout de direction. Tout a changé depuis lors. Sans attenter en rien à la liberté des comités locaux, l'institution noua des rapports avec eux, et exerça par un de ses officiers une surveillance active sur toutes les stations de *life-boat* qui voulurent bien se réunir à un centre. Elle établit en outre une échelle fixe de salaires pour les patrons (*coxswains*), et pour les équipages des *life-boats* un système de rémunérations proportionnées à la nature des services. La conséquence de ces efforts fut de ramener vers l'institution les sympathies qui s'en étaient éloignées. Les Anglais n'aiment point à donner leur argent pour de bonnes actions mal faites; mais, dès qu'ils aperçoivent un but généreux et des moyens efficaces pour l'atteindre, ils ne marchandent point avec la charité. On calcule que près de 100 millions de francs tombent tous les ans de la main des particuliers dans la caisse des différentes sociétés de secours. Avec un pareil budget, la bienfaisance constitue chez nos voisins ce qu'on appellerait en France « un état dans l'état. »

L'institution possède aujourd'hui cent trente-deux *life-boats*, distribués sur toutes les côtes les plus dangereuses de l'Angleterre. Chacun de ces bateaux coûte avec les accessoires de 500 à 600 liv. sterling (1) : c'est donc, à n'envisager que le point de vue matériel, un capital déjà très considérable qui flotte sur l'abîme au milieu

(1) Le bateau lui-même revient à 300 livres sterling, ses frais de transport sont de 100 liv.; la maison pour loger le bateau, *boat-house*, coûte 150 livres.

des tempêtes. Sans doute la Grande-Bretagne peut s'enorgueillir de bâtimens beaucoup plus fiers et beaucoup plus coûteux, véritables cités de fer ou de bois qui balancent triomphalement leurs mâts à la surface des vagues comme des flèches d'église. Si admirable pourtant que soit la marine anglaise, il est un spectacle qui a aussi sa grandeur, celui de cette humble flotte bien équipée, toujours prête et animée en quelque sorte de l'amour de l'humanité. Plusieurs des bateaux de sauvetage ont été offerts à l'institution par des femmes généreuses. Une *lady* se présente un jour dans les bureaux de la société, et laisse l'argent nécessaire pour acheter un *life-boat*, tout en refusant de faire connaître son nom. Elle revient trois fois encore, et à chaque visite elle dépose le prix d'un nouveau canot de sauvetage. « Je serai amplement récompensée, dit-elle, si j'apprends jamais qu'un de ces quatre *life-boats* a sauvé la vie d'une seule personne. » Ses vœux furent exaucés. Durant l'hiver de 1862, une affreuse tempête éclata pendant la nuit dans la baie de Dundrum. A la pointe du jour, on aperçut en mer un malheureux attaché aux agrès d'un vaisseau qui avait sombré. Un bateau ordinaire, qui se trouvait sur la côte, s'avança bravement pour lui porter secours; mais il fut bientôt renversé par le ressac, et les six hommes qui le montaient ne se sauvèrent qu'à grand'peine. Heureusement dans la baie de Dundrum se trouvait un des *life-boats* donnés par la *dame sans nom*, ainsi qu'on avait fini par la désigner. Le canot mit à la mer, atteignit bientôt la scène du naufrage, et détacha d'entre les agrès un infortuné qui ne donnait plus aucun signe de vie, mais qui ne tarda point à revenir de son état d'insensibilité quand il eut regagné la terre. C'était le maître même du bâtiment, et il déclara que son équipage, composé de trois hommes, avait été jeté par-dessus le bord durant la tempête de la nuit.

Souvent ces donations volontaires de *life-boats* sont inspirées par un sentiment de reconnaissance. Il y a quatre années environ, le yacht d'une noble lady qui visitait les côtes de l'Irlande fut heurté pesamment et culbuté par un lougre de pêche. La dame fut sauvée par un de ses amis qui, plongeant et nageant, la ramena vers le rivage. En manière d'*ex-voto*, elle offrit à l'institution 300 livres sterling pour établir un nouveau *life-boat* sur les côtes de l'Irlande. Ce bateau fut placé à Carnsore, pauvre village qui s'élève près des écueils de Wexford. L'hiver suivant, une barque venant de toute la distance de Glasgow, la *Guyana*, fut mise en détresse devant Carnsore par une mer effroyable. Le *life-boat* donné à Carnsore fut lancé à travers la tempête, et dix-neuf naufragés, exposés depuis plus de cinq heures à toutes les injures de la mer et à toutes les an-

goisses d'une mort imminente, purent être reconduits sains et saufs vers le rivage.

D'autres fois c'est à un noble sentiment de piété domestique qu'un canot de sauvetage doit son origine. Il n'y a pas longtemps qu'un visiteur se présentait dans les bureaux de l'institution pour lui offrir un *life-boat* qu'il voulait entretenir par une dotation perpétuelle en souvenir de sa mère. J'ai vu à Bude-Haven, en Cornouaille, un monument de ce genre inspiré par la même pensée touchante. Sur une tablette de pierre fixée à la maison du bateau, *boat-house*, on lit l'inscription suivante :

En mémoire
d'Elisabeth Moore Garden,
femme bien-aimée de
Robert-Théophile Garden,
ce bateau de sauvetage
a été offert à
l'institution nationale des *life-boats*
par leurs enfans.

Le bateau fut lancé à la mer pour la première fois le 19 juin 1863, jour anniversaire de la naissance d'Élisabeth Moore Garden, dont ce *life-boat* doit perpétuer le souvenir. C'était la coutume au moyen âge d'élever des chapelles pour le repos de l'âme des morts. Les Anglais, depuis la réformation, ne croient plus à l'efficacité des prières pour les trépassés; mais si les âmes de ceux qui ont vécu s'intéressent encore aux choses de la terre, quelle joie plus pure saurait-on leur ménager, quel témoignage plus digne d'êtres immortels que d'attacher leur nom à ces libérateurs des mers? Le souffle divin de l'humanité ne gonfle-t-il point en quelque sorte la voile de tels bateaux, qui vont porter à travers les ténèbres et les éclairs la consolation au cœur de ceux qui désespèrent (1)?

L'efficacité des canots de sauvetage répond-elle entièrement aux nobles intentions des fondateurs? C'est une question qu'il est aisé d'éclairer par des chiffres. Depuis 1824, époque de l'origine de la société, jusqu'en 1863, les *life-boats* ont sauvé la vie de 13,568 personnes. L'année dernière (1863) a été surtout signalée par le nombre

(1) En général, on se divise le champ de la charité en ce qui regarde les moyens de sauvetage. Une personne fournit le bateau, une autre achète le terrain sur lequel il doit reposer, une troisième fait élever la maison destinée à lui servir d'abri. L'œuvre des *life-boats* est ainsi une œuvre collective à laquelle chacun concourt dans la limite de ses moyens. Souvent aussi ce sont les villes qui se cotisent pour subvenir aux frais de ces établissemens; en 1862, Ipswich recueillit 500 livres sterling qu'elle remit à la société des *life-boats*, et en 1863 la cité de Bath, qui n'est pourtant point un port de mer, offrit 248 livres sterling pour établir un canot de sauvetage sur les côtes du *channel* de Bristol.

des naufrages. Les rafales d'automne se sont montrées peut-être les plus destructives de toutes celles qui ont jamais désolé les côtes britanniques. Dans les villes d'Yarmouth et de Shields, on compte par centaines les veuves et les orphelins qu'a laissés derrière elle la tempête des premiers jours de décembre. Au milieu de tant de calamités, 4,565 personnes ont échappé aux vagues ouvertes pour les engloutir : 498 d'entre elles ont été secourues par les *life-boats*, 329 par les appareils de roquettes, *rocket-apparatus*, et 3,738 soit par le canot même du vaisseau naufragé, soit par les bateaux à vapeur, soit par les bateaux de pêche ou par tout autre moyen de sauvetage. Ce qu'il faut bien remarquer, c'est que les 498 délivrances accomplies par les *life-boats* constituaient ce qu'on appelle en médecine et en termes de marine des *cas désespérés*. Selon toutes les conjectures, ces naufragés n'auraient pu être sauvés par aucune autre intervention. Les *life-boats* forment dans l'armée de délivrance une sorte de corps de réserve ou de bataillon sacré qui donne sur les points les plus menacés de la bataille, et qui encourage par ses exploits l'ardeur des autres combattans.

Une autre considération qui milite puissamment en faveur des canots de sauvetage proprement dits est le petit nombre d'accidens arrivés aux hommes qui les gouvernent. Tout le monde sait cependant combien il est dangereux d'approcher du théâtre d'un naufrage à travers une mer agitée par toutes les fureurs de la tempête. En pareil cas, il n'y a point de bateau assuré contre le péril; il n'existe point d'inventions humaines qui puissent toujours résister à certaines révoltes des élémens. Les *life-boats* eux-mêmes, il faut le dire, ont fait l'expérience de cette vérité. Où serait d'ailleurs le mérite de l'équipage, si le dévouement des hommes n'était quelquefois soumis à de terribles épreuves? Ce qu'ils ont vu sur ces mers épouvantables, eux seuls pourraient le décrire. Les plus fortes organisations ne résistent pas toujours à ces spectacles funèbres, à ces violentes secousses de l'abîme. Quelques-uns en ont contracté des crises nerveuses qui les entraînent au tombeau. Au milieu de circonstances si terribles, l'institution n'a pourtant eu à déplorer dans sa flotte que de très rares catastrophes. Je me bornerai à raconter celle qui eut lieu le 3 novembre 1861. Entre quatre et cinq heures de l'après-midi, la goëlette *Coupland* se rendait, toute chargée de granit, d'Aberdeen à Scarborough; mais ce fut en vain qu'elle tenta d'entrer dans le port : les mâts désemparés, elle se trouva repoussée par les vagues se chassant les unes les autres comme un troupeau de buffles sauvages, et entraînée vers un banc de sable qui s'étend en face du Spa, une promenade de la ville. Cependant le *life-boat* était déjà en mer et volait au secours de

l'équipage de la goëlette, qui courait le plus grand danger. Le temps était affreux; la mer battait le mur du Spa avec une telle violence que les pierres du parapet en étaient disloquées. Le rebondissement des vagues produisait d'ailleurs un roulis que tout autre bateau qu'un canot de sauvetage anglais n'aurait pu supporter un instant. Du haut de la promenade, on pouvait suivre du regard les marins du *life-boat* et même leur parler. Un tumulte d'émotions et des cris d'angoisse couraient tout le long de la ligne des quais, lorsque les hommes de l'équipage parurent eux-mêmes frappés de terreur. Tantôt le bateau était lancé avec rage contre la barre de pierre, tantôt au contraire il se trouvait précipité dans les cataractes écumeuses. Une terrible convulsion du canot renversa dans la mer le chef de l'équipage, Thomas Clayburn, un brave vétéran qui, entraîné par le mouvement des vagues vers le mur du Spa, fut secouru au moyen d'une bouée de sauvetage. Trois autres hommes furent successivement démontés par des secousses et des soubresauts furieux. La violence des flots arracha les rames de la main des rameurs, qui se trouvèrent ainsi désarmés contre les colères de l'océan. Les malheureux lancèrent alors du bateau sur la promenade des cordes qui, saisies aussitôt par des mains vigoureuses, servirent à remorquer le bateau à travers la houle vers un endroit de débarquement situé à l'extrémité septentrionale du mur. Dès que le canot eut touché terre, les hommes sautèrent dehors avant que la vague se fût retirée. Voyant le danger qu'ils couraient, un grand nombre de personnes s'élancèrent pour leur porter secours. Ici commence une scène de confusion et de désastres où quelques habitans de la ville et deux marins de l'équipage perdirent la vie. L'un périt tué par le choc du canot, qui, se relevant soudain, fut violemment poussé contre le mur de pierre. Il tomba comme tombe un homme mort, la face en avant, et fut à jamais balayé par les flots. L'autre fut noyé : il était le seul qui eût négligé de revêtir sa ceinture de sauvetage. Le *life-boat*, n'ayant plus personne pour le gouverner, alla se jeter contre les falaises et s'y brisa. Était-ce une défaite? Oui sans doute, et les naufragés de la goëlette durent être secourus par un autre moyen de sauvetage, le *rocket-apparatus*. Il faut pourtant remarquer que, même dans ces circonstances malheureuses, le bateau étonna tout le monde par de rares qualités : il ne chavira point et résista aux chocs les plus impétueux. Les accidens semblent d'ailleurs épargner de plus en plus les équipages de *life-boat*; durant toute l'année dernière, si chargée de tempêtes et de naufrages, l'institution n'a point eu à déplorer la perte d'un seul homme, et l'on compte environ six mille marins attachés aux manœuvres de ces bâtimens.

Non contente d'équiper et de maintenir en bon ordre cette flotte de sauvetage, la société distribue des récompenses à tous ceux qui se sont distingués par leur noble conduite. Ces récompenses consistent en argent, en médailles et en brevets d'honneur. Après chaque expédition à la recherche des naufragés, les hommes de l'équipage du *life-boat* reçoivent une somme proportionnée à la nature des dangers qu'ils ont courus (1). Les médailles sont en or ou en argent : elles portent d'un côté la figure de la reine Victoria et sur le revers l'image d'un *life-boat* dans lequel trois marins sont en train de retirer des eaux un naufragé. Au-dessus de cette scène gravée par William Wyon, dont les beaux arts regrettent la mort, on lit ces mots en manière d'exergue : « ne laissez point l'abîme me dévorer! » Ces médailles ne sont décernées qu'aux personnes qui ont sérieusement risqué leur vie en sauvant celle des autres. Une enquête minutieuse a lieu avant que le comité ne prenne une décision, et toutes les circonstances du sauvetage sont en quelque sorte exposées devant ses yeux. Il en résulte que ces récompenses, la médaille d'or surtout, ne se délivrent que dans des cas extraordinaires et pour des services qui excitent vraiment l'admiration. L'année dernière (1863), l'institution a distribué quinze médailles d'argent, vingt-six brevets sur vélin ou sur parchemin, 1,297 livres sterling, pour des actes de courage auxquels 714 personnes avaient dû la vie. La société ne limite point ses dons et ses honneurs aux hommes employés par elle sur les *life-boats*. Elle a entrepris de faire en outre ce qu'on oserait appeler l'éducation du dévouement. On apprend à devenir brave, on apprend à se risquer pour ses semblables; du moins les Anglais l'ont cru, et ils ont ouvert ainsi une sorte d'école du sacrifice. De cette manière l'institution exerce une influence sur toute la marine de la Grande-Bretagne; elle est pour quelque chose dans la délivrance de ceux-là mêmes qu'elle ne sauve point directement au moyen de ses canots. Les pêcheurs qui ont lancé leurs barques au secours des naufragés, les intrépides nageurs qui ont saisi un mourant dans les eaux courroucées, tous ceux en un mot qui ont déployé un grand courage ont droit aux distinctions et aux bonnes grâces de ce jury impartial. Aucune classe de la société ne se considère dans la Grande-Bretagne comme étant au-dessus de telles récompenses. Après l'accident de Scarborough, lord Charles Beauclerck, M. Villiam Tindall, fils d'un banquier de la ville, et M. John Iles, ayant noblement péri pour avoir

(1) Chacun d'eux reçoit 10 shillings pendant le jour et 20 shillings pendant la nuit chaque fois qu'il va en mer pour sauver la vie des personnes menacées par la tempête; mais cette somme peut être de beaucoup augmentée quand les circonstances du sauvetage présentent un caractère exceptionnel.

cherché à secourir l'équipage du *life-boat*, le comité présenta une médaille d'argent à leur famille. D'autres fois ce sont de simples ouvriers qui reçoivent de pareils honneurs. J'étais à Campbelton, une petite ville du Kantyre, sur la côte sud de l'Écosse, quand un *meeting* public s'assembla pour présenter une médaille décernée par l'institution nationale des *life-boats* à James M' Millan, un pauvre artisan âgé de plus de soixante-dix ans, qui avait sauvé dans sa vie plusieurs naufragés. Il n'y avait pas longtemps encore qu'il avait ramené à terre un marin de la *Genova*, vaisseau marchand qu'une tempête avait brisé le 13 octobre 1862. Le *meeting* fut enthousiaste, et pour donner une idée de l'intérêt qui s'attache dans tout le royaume-uni à de tels actes de courage, je citerai quelques-unes des paroles du président, M. Stewart. « James, dit-il, j'ai connu votre père; il vivait sur la propriété de mon père et sur la mienne. Tout le monde le regardait comme un homme robuste et un homme brave. Il n'a jamais levé le bras dans sa propre cause; mais plus d'une fois il l'a levé pour le compte des autres, et surtout pour la défense du faible. Je dirai avec le poète : « Si son bras était fort pour frapper, il était fort aussi pour secourir. » Vous, James, son fils, vous avez hérité de lui cette disposition à risquer votre vie pour conserver celle des autres. Ce n'est point la première fois que vous vous êtes montré digne de votre père. Vous avez vu cet homme s'accrocher faiblement à un rocher, vous l'avez vu aussi lâcher prise. C'en était fait de lui, si une main héroïque ne fût venue à son secours; il eût été infailliblement emporté par le retour des vagues. Tandis que d'autres regardaient, et parmi eux des jeunes gens, vous vous êtes élancé dans les flots en démence, et avec votre bras robuste et votre noble courage vous l'avez ramené à terre sain et sauf. Dieu vous a aidé : il protége les braves! James, votre conscience vous a déjà dit quelle grande chose c'est que d'arracher la vie d'un frère aux dangers et aux horreurs de cette nuit, à la mort au milieu des vagues. Je n'en dirai point davantage. Prenez ce parchemin où l'institution nationale des *life-boats* a inscrit une appréciation de votre noble conduite. Un autre attachera la médaille sur votre poitrine. Longtemps après que vous serez couché dans la terre, vos fils verront cette médaille, elle leur rappellera ce que vous étiez, et elle les excitera, eux et leurs enfans, aux actes de compassion, de courage et de dévouement. »

Il est aisé de comprendre l'effet moral de pareilles séances sur la population des côtes. Les hommes ont fait un drapeau d'un haillon en y attachant l'idée de l'honneur : pourquoi la voile déchirée par la tempête ne deviendrait-elle point aussi un appel et un signal pour ceux qui aiment la gloire?

Vivant des libéralités publiques, l'institution a dû sans cesse ranimer dans le pays les sympathies en faveur des marins et des naufragés. Elle a recours à tout ce qui peut remuer le cœur et l'imagination, à la musique, la poésie, la gravure, la publicité (1). Grâce à cet heureux concours de la littérature et des beaux-arts, le *life-boat* est devenu dans l'esprit des masses un objet sacré, le palladium des mers. Je me souviens d'avoir suivi dans les rues mêmes de Londres, il y a deux ans, une procession qui conduisait en triomphe vers la Tamise un nouveau canot de sauvetage construit pour la ville de Tynemouth. Une cinquantaine de marins appartenant à la réserve, *Royal naval reserve*, ouvraient la marche, musique en tête. Le bateau était tiré sur son char par quatre magnifiques chevaux. Des volontaires en uniforme accompagnaient le cortége, et sur tout le parcours la foule témoignait une sorte de respect enthousiaste pour une institution qui offre ses services à tout le monde sans considérer le rang, la religion, ni la nationalité. Ce n'était pas, je l'avoue, l'entrée étourdissante de Garibaldi à Londres, mais c'était pourtant bien une ovation. Dans les villes maritimes où le *life-boat* apparaît pour la première fois, les cloches sonnent, le canon tonne, et les mouchoirs s'agitent. C'est cette force morale de l'opinion qui ouvre la source des dons volontaires et des souscriptions. L'ensemble des recettes de la société a été, en 1863, de 21,101 livres sterling 6 shillings 3 deniers (527,533 francs). Parmi ces dons, il en est qui se distinguent par une véritable munificence : une maison de Londres, celle de MM. Cama et C°, négocians hindous, *parsee merchants*, a envoyé à elle seule 2,000 livres sterling. Il en est d'autres qui ont un caractère touchant : — « 5 shillings provenant des économies d'un enfant, 20 livres sterling offerts par la fille d'un marin et le fruit de son travail à l'aiguille, 100 livres sterling donnés par un inconnu pour remercier Dieu de lui avoir sauvé la vie sur mer dans la tempête du 31 octobre 1863. » Les gouvernemens étrangers ont aussi plus d'une fois témoigné leur reconnaissance à la société pour les services rendus à leurs marins par les canots de sauvetage anglais. Le 20 octobre 1862, *Annie Hooper*, un grand vaisseau américain, faisant voile de Baltimore à Liverpool, cherchait à forcer l'entrée de la rivière Mersey, remorqué par un bateau à vapeur, quand le capitaine et le pilote, trouvant une résistance invincible, jugèrent prudent de rega-

(1) L'institution publie elle-même tous les trois mois un recueil intitulé le *Life-Boat*. Plusieurs chansons ont célébré les hauts faits du canot de sauvetage, et il en est une tout à fait populaire, commençant par ces mots : *Man the life-boat* (rassemblez dans le canot les hommes de l'équipage), que le chanteur anglais Henry Russell a répandue dans les concerts, et qui ne manque jamais de produire une grande émotion.

gner la pleine mer; mais le vaisseau était devenu ingouvernable : poussé par le vent et la marée, il fut jeté contre terre à Southport. Les montagnes d'eau et d'écume cachèrent quelque temps sa situation critique. Enfin des signaux de détresse furent aperçus de Southport et de Lytham, deux points de la côte où il y avait heureusement une station de *life-boat*. Les deux canots partirent pour faire leur devoir. Tel était pourtant l'état effroyable de la mer que ces bateaux, d'ordinaire si rapides, mirent quatre heures et demie à franchir un espace de quatre milles. Après d'incroyables efforts, tout l'équipage à bord du vaisseau américain, c'est-à-dire dix-huit personnes y compris le pilote, qui était de Liverpool, fut sauvé par les deux *life-boats*. Le président des États-Unis, M. Lincoln, ayant appris le danger que ses compatriotes avaient couru et la manière héroïque dont ils avaient été délivrés, envoya 100 liv. sterl. à l'institution et de 31 livres sterling aux hommes de l'équipage des deux canots. Les pilotes de Liverpool ne se montrèrent pas moins généreux : ils se cotisèrent et offrirent une somme de 14 liv. sterl. au *life-boat* de Lytham, en reconnaissance du service rendu à un de leurs camarades. On voit ainsi comment s'alimente la caisse de la société : d'une part, ceux qui lui doivent la vie, de l'autre ceux qu'anime un sentiment désintéressé de compassion pour les accidens de mer, contribuent à entretenir une institution regardée par tous comme une des gloires de la Grande-Bretagne.

Le siége de la société est à Londres dans *John-Street*, Adelphi, où elle occupe un local qui ne se distingue en rien à l'extérieur d'une habitation particulière. Les Anglais aiment assez à faire de grandes choses dans de petites maisons. L'administration se divise en deux branches bien distinctes : le comité, qui représente en quelque sorte le pouvoir législatif, et les bureaux, qui, sous la direction de M. Richard Lewis, le secrétaire de l'institution, remplissent dans une certaine mesure les fonctions de pouvoir exécutif. Le cabinet du secrétaire est une grande salle où l'on a réuni les modèles des principaux systèmes de *life-boats* depuis l'origine de l'invention. Les murs sont décorés de tableaux et de photographies représentant des stations de canots et des scènes de naufrage. Au-dessus de la cheminée se déploie la grande carte (*wreck chart*) publiée tous les ans par le *Board of trade*, et que l'institution reproduit aussi chaque année sur une moindre échelle; seulement à côté des sinistres points noirs qui signalent des désastres, elle place des croix rouges qui indiquent les stations des *life-boats*. Les fonctions du comité sont gratuites; celles des bureaux sont seules rétribuées, mais dans les limites d'une stricte économie. Les appointemens du secrétaire, des commis et de l'employé chargé

de vérifier les comptes ne s'élèvent guère au-dessus de 670 livres sterling par an. Les travaux de ces derniers consistent d'une part à recevoir l'argent versé par les souscripteurs, de l'autre à payer les dépenses qu'entraînent l'établissement et l'entretien des divers moyens de sauvetage. L'administration se trouve ainsi perpétuellement en rapport avec les comités de province, elle est un lien entre le centre et les succursales, elle contrôle leurs mouvemens sans les gêner en rien, de façon à établir l'unité dans la liberté. Le rayon où s'exerce la surveillance de l'administration est très étendu, puisqu'il embrasse l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande; mais un système ingénieux de correspondance simplifie de beaucoup les opérations des bureaux. Ces derniers envoient à toutes les stations de *life-boat* des feuilles volantes et imprimées contenant une série de questions relatives soit à l'état du matériel, soit au paiement des hommes de l'équipage, soit aux manœuvres des canots dans les jours de tempête; ces feuilles reviennent chargées de réponses, et servent ainsi de base aux travaux du secrétariat. L'administration a en outre sous ses ordres un inspecteur, homme de grande expérience et possédant des connaissances très étendues, le capitaine J. R. Ward, chargé de visiter sur les côtes les différentes branches du système de sauvetage. A l'aide de tous ces élémens rassemblés, le secrétaire présente tous les ans au comité, réuni dans London Tavern, un rapport général constatant la situation pécuniaire de la société, les services rendus, les récompenses décernées. Ce rapport reçoit par la voie des journaux la plus grande publicité. L'administration des *life-boats* est, selon l'expression d'un Anglais, un tronc de verre dans lequel l'œil éclairé de la charité peut suivre la marche du denier de la veuve et juger ainsi de la manière dont il se convertit en œuvres utiles.

Sur le total des recettes s'élevant, on l'a vu, à 21,101 liv. sterl. 6 sh. 3 d., la société a dépensé en 1863 16,672 liv. sterl. 6 sh. 8 d. C'est peu quand on considère ce que coûte à l'état une flotte de guerre. La flotte pacifique des *life-boats* a bien aussi ses victoires : c'est lorsque la tempête éclate, lorsque le tonnerre gronde, lorsque la nuit et le vent s'étendent sur la mer, qu'elle s'élance pleine d'ardeur au combat. Après les victoires remportées sur l'ennemi dans les champs de bataille, on compte les morts; après les victoires des *life-boats* sur les fureurs de l'abîme, on compte les vivans. Non contente de sauver par elle-même les naufragés, l'institution s'occupe encore depuis quelque temps de généraliser les moyens de secours. Usant pour cela de son influence sur la marine marchande, elle l'invite à remplacer les pesans canots de sauvetage attachés aux navires, et qui ne sauvent jamais rien, par de véritables *life-*

boats construits d'après les principes de la société. Dans les ports de mer et les villages de pêcheurs, elle se propose d'introduire un nouveau système de bateaux qui résisteraient en tout temps aux assauts des vagues les plus brutales, *rough*. Il sera facile de saisir l'importance de cette réforme quand on saura que les côtes du royaume-uni possèdent environ 40,000 barques de pêche gouvernées par à peu près 160,000 hommes, toujours prêts à se dévouer pour tendre la main aux naufragés. La vie de tous est sacrée; mais aux yeux des Anglais celle du marin et du pêcheur est deux fois précieuse, d'abord au point de vue de l'humanité, ensuite au point de vue de l'économie politique. Ces derniers rendent des services qui exigent un courage particulier, et la mort de chacun d'eux est une perte pour la société toute entière. Il faudrait des volumes pour raconter leurs exploits; ne convient-il pas cependant de signaler quelques-uns des traits d'héroïsme qui ont, dans ces dernières années, donné aux tentatives de sauvetage une sorte d'intérêt national?

III.

Le 5 septembre 1838, un bateau à vapeur, le *Forfarshire*, avait quitté Hull, se rendant à Dundee. Il emmenait plus de quarante passagers, et son équipage consistait en vingt-quatre hommes. La femme du capitaine l'accompagnait dans le voyage. Comme le vent soufflait avec grande force et que la mer était rude, les mouvemens du vaisseau déchirèrent en quelque sorte la chaudière, qui était déjà en mauvais état. L'eau, en s'échappant, éteignit le feu, et la machine s'arrêta. Il était alors neuf heures du soir, et le vaisseau se trouvait en face de Saint-Abb's-Head, un grand promontoire qui se dresse sur les côtes de l'Écosse. Le danger était de toucher la terre; on hissa donc toutes les voiles, et le navire s'éloigna, sous le vent, de la ligne menaçante du littoral. Un épais brouillard s'étendait sur la mer, de telle sorte qu'il était impossible de dire où l'on était. Soudain on aperçut des brisans et les lumières du phare de Ferne. Il n'y avait plus moyen de douter que le péril ne fût imminent. On essaya de louvoyer entre les îles Ferne; mais le vaisseau refusa d'obéir au gouvernail, et vers trois heures du matin il alla frapper avec une force épouvantable contre les récifs de l'île de Longstone. Au moment où eut lieu le choc, quelques-uns des passagers dormaient dans leur cabine. Réveillés en sursaut, ils se précipitèrent demi-nus sur le pont, qui présentait alors une scène de confusion et d'horreur. On mit la chaloupe à la mer, tout le monde voulut s'y précipiter; mais telle était la violence de la mer que le canot se sépara du navire et que plusieurs des passagers pé-

rirent dans un suprême effort pour se rattacher à la vie. Le canot lui-même n'échappa que par miracle. Il n'y avait qu'un goulot de mer dans lequel il pût s'engager sans être mis en pièces par les écueils dont il était environné. Les marins n'en savaient rien, ils s'étaient abandonnés au hasard, c'est-à-dire au vent, à la mer, aux ténèbres; mais la chaloupe, guidée par une sorte d'instinct, s'avança d'elle-même dans cet étroit passage. Après avoir essuyé toute la nuit les plus rudes assauts de la tempête, elle fut recueillie par un sloop qui la conduisit dans la ville de Shields. Cependant le sort de ceux qui restaient à bord du bateau à vapeur était déplorable. Cinq minutes après qu'il avait heurté le rivage, un second choc le divisa en deux parties. La proue seule du bâtiment demeurait ferme sur le roc, et c'est naturellement vers ce débris que se réfugièrent ceux des passagers qui respiraient encore. Suspendus à cette dernière planche de salut, ils s'attendaient d'ailleurs à partager d'un instant à l'autre le sort de leurs malheureux compagnons qu'ils avaient vus balayés par les vagues.

Heureusement en une de ces îles s'élève un phare appelé, à cause de sa position à l'extérieur des côtes, *Outer-Ferne*, et dans ce phare veillait cette nuit-là une fille du gardien, Grace Horsley Darling. Elle entendit, à travers les mugissemens confus de la tempête, un affreux choc, puis les cris des naufragés. Elle se leva et alla réveiller son père. « Mon père, lui dit-elle, entendez-vous ces bruits? — J'entends, répondit le vieillard, le vent qui siffle et la mer qui fait rage. — Moi, reprit-elle, j'entends des voix qui implorent du secours. » Lancer un bateau sur ces vagues orageuses semblait une entreprise folle. On était alors au point du jour; mais la faible lumière qui, à travers le brouillard, tombait à la surface de l'abîme ne servait guère qu'à mieux accuser les mouvemens sinistres de la houle et l'immensité du danger. Le brave gardien du phare était un homme d'expérience, et il hésitait. Une rame à la main, sa fille s'élança dans le bateau, qui n'avait d'ailleurs rien de commun avec les canots de sauvetage d'aujourd'hui. Le père ne pouvait plus résister; il suivit. Un vieillard et une jeune femme, quel mince équipage pour arracher aux puissantes vagues de la mer une proie déjà saisie et à moitié dévorée! Le dévouement fut plus fort que la tempête. Les regards fixés sur un point de l'horizon, ils découvrirent que des êtres vivans s'attachaient encore aux débris du naufrage. La furie du vent était toujours la même, et à chaque instant le frêle bateau semblait courir vers une perte certaine. Au moyen d'une manœuvre dangereuse et d'un effort désespéré, on atteignit enfin le roc contre lequel le navire s'était brisé. Le même sort menaçait le bateau, et il fallut toute l'adresse des deux pilotes pour l'empêcher d'être mis en

pièces. Neuf personnes, cinq hommes de l'équipage et quatre passagers, survivaient seules au désastre. Les autres, qui avaient cherché un refuge sur le rocher, avaient été successivement enlevées par les vagues lourdes et glacées qui l'escaladaient de moment en moment. Le capitaine et sa femme étaient morts, étroitement serrés dans les bras l'un de l'autre. Une mère tenait dans ses mains raides et crispées deux enfans, un garçon et une fille, l'un âgé de huit ans, l'autre de douze, tous les deux suffoqués depuis longtemps par l'étreinte des lames. Les neuf survivans furent reçus dans le canot. Pâles comme des ombres, ils regardaient dans une muette stupeur cette jeune femme intrépide, Grace Darling, qui les ramenait vers le rivage. Le temps était si mauvais qu'on ne put regagner la terre que dans la journée du dimanche. Grace Darling recueillit dans l'intérieur du phare (*light-house*) les neuf victimes qu'elle avait sauvées. Pendant trois jours et trois nuits, elle les soigna, les consola, et leur rendit l'espérance après leur avoir rendu la vie. Cette noble conduite excita dans toute la Grande-Bretagne un transport d'enthousiasme. La peinture, la musique, le théâtre, la poésie, célébrèrent à l'envi les horreurs de cette nuit funèbre et le courage de Grace Darling. Son exemple n'a point été étranger aux actes d'héroïsme qui se renouvellent en quelque sorte à chaque tempête. Il semble que toutes les femmes anglaises aient senti vibrer en elles comme un écho du cri généreux de Grace Darling : « mon père, ils se noient, et nous pourrions les secourir! » La station de Wicklow, une succursale de la société des *life-boats* de Londres, proposait, il y a un ou deux ans, à l'institution centrale de récompenser le dévouement d'Elisa Byrne, une Irlandaise, qui avait sauvé une jeune fille sur les côtes de son pays. La jeune fille se baignait quand tout à coup elle disparut sous les vagues. Elisa Byrne était à quelque distance sur le rivage; elle s'attacha autour de la taille une corde dont elle fit tenir le bout par une autre femme, puis, tout habillée, elle s'élança dans l'eau, plongea et saisit l'infortunée, qu'elle ramena ainsi à terre avant que la dernière étincelle de vie ne fût éteinte. C'était la troisième personne qu'elle sauvait depuis quelques années.

Un des plus célèbres naufrages en Angleterre est celui du *Royal-Charter*, qui eut lieu le 25 octobre 1859. Ce bateau à vapeur ramenait en Angleterre quatre cent quatre-vingt-dix personnes, lorsqu'il fut assailli durant la nuit par de terribles coups de vent sur la côte d'Anglesey. La mer se ruait avec une violence sans pareille contre les rochers. Un marin, Joseph Rogers, jugeant que le navire lui-même ne pourrait soutenir longtemps le poids des vagues qui l'accablaient, résolut de sauver les passagers. Pour exécuter ce plan,

il se jette à la mer et se met à nager vers le rivage, déroulant une longue corde dont il avait attaché l'un des bouts au vaisseau condamné. Pour bien comprendre tout ce que cette entreprise exigeait de courage, il faut savoir quelle est la résistance de ce que les Anglais appellent une mer brisée (*broken sea*). Quand même le fond serait composé de sable et de cailloux, la force des vagues *tombantes* est si grande et leur mouvement de retraite si impérieux que dans la plupart des cas elles défient le plus fort et le plus habile nageur. Combien plus terrible est le danger lorsque les lames s'élancent de toute leur fureur contre les angles aigus de rochers durs comme le diamant! Mille fois plus affreuse encore est la situation du nageur quand il n'a tout autour de lui que les ténèbres, quand des débris de naufrage encombrent la cime mouvante des vagues et quand la température des eaux est assez basse pour glacer le sang dans les veines de l'homme le plus brave. C'est pourtant contre tous ces obstacles réunis que Joseph Rogers eut à lutter : ces obstacles, il les avait prévus, et il n'avait point hésité un instant. Il est bien vrai qu'il sauvait sa vie en sauvant celle des autres; mais, s'il n'eût songé qu'à lui-même, se fût-il chargé d'une corde qui ajoutait tant aux embarras et aux difficultés de son périlleux voyage? Au moment où il avait quitté le vaisseau, il y avait d'ailleurs plus de chance pour lui d'être secouru à bord que de gagner le rivage dans des conditions si défavorables. Un généreux sentiment avait donc dominé chez Rogers l'instinct même de la conservation. Ses efforts furent couronnés de succès; il gagna la terre, et, une voie de communication étant établie au moyen de la corde entre le vaisseau et le rivage, vingt-cinq personnes furent sauvées dans des corbeilles. Les quatre cent quatre-vingt-dix passagers auraient ainsi tous échappé à la mort, si, pendant que se pratiquait cette manœuvre de sauvetage, le vaisseau ne se fût en quelque sorte dissous et abîmé pour jamais au fond de la mer. L'institution nationale des *life-boats* décerna la médaille d'or au brave marin Joseph Rogers. Il reçut en outre 5 livres sterling : bien faible gratification sans doute pour un tel service; mais de tels actes ont leur récompense dans le cœur même de ceux qui les accomplissent.

Plus que tout autre peut-être, l'Anglais possède le genre de courage qui convient à de telles entreprises : il a ce qu'il appelle le *pluck*, c'est-à-dire une valeur ferme, réfléchie, inébranlable, un sentiment de bravoure naturelle contre la mauvaise fortune et les élémens déchaînés. Si quelque chose pouvait encore développer en lui les ressources de cette mâle énergie, ce serait à coup sûr la compassion pour les souffrances inouies qu'endurent trop souvent les malheureux naufragés. Le 7 novembre 1859, une barque de pêcheurs

avait échoué en vue des côtes de Norfolk sur les sables d'Hasborough près de Bacton. Le bateau ayant sombré, les quatre hommes de l'équipage et un mousse, *boy*, se réfugièrent sur le mât. Depuis une nuit et un jour, ils n'avaient point d'autre soutien que cet arbre élevé d'environ huit pieds au-dessus de la mer en fureur. Ils étaient sans nourriture et presque sans vêtemens. L'un d'entre eux ôta sa chemise et l'agita dans l'air comme un signal de détresse; mais le vent l'arracha de ses mains affaiblies. Le mousse, juché aussi bien que les autres sur la cime du mât, tint bon jusqu'au second jour, quand, épuisé de fatigue, il lâcha prise et glissa lourdement dans la mer. Un des hommes vint à son secours, le saisit et le replaça dans la position qu'il avait perdue. On n'avait rien pour l'attacher au mât, il n'y avait plus de traverses pour se reposer : aussi la nuit suivante l'enfant, presque insensible de froid et ayant dépensé toutes ses forces, se laissa tomber de nouveau; cette fois il fut perdu dans l'abîme. Le lendemain, les naufragés eurent un rayon d'espoir. Un navire qui passait au loin aperçut leurs signaux, entendit leurs cris et envoya une chaloupe à leur secours. Après avoir lutté en vain contre le vent et la marée, la chaloupe abandonna la partie et retourna vers le vaisseau. Les quatre infortunés virent ainsi s'éloigner et s'évanouir toute chance de salut. Un sombre désespoir s'empara d'eux : ils dirent adieu à la vie. Cependant ils avaient résolu de mourir à leur poste, et ils embrassèrent le mât avec frénésie. Une ou deux heures après, ils entendirent tirer le canon. A ce bruit, ils reprirent courage : c'était peut-être un signal! Une yole avait été en effet lancée en mer pour les chercher; mais comme ils ne formaient qu'un point perdu sur le vaste océan et que la nuit descendait en ce moment même à la surface des eaux, on ne put les découvrir. La yole revint tristement vers le rivage, et les ténèbres s'épaissirent sur la mer. C'était la troisième nuit : ils la passèrent comme les deux autres cramponnés à la tête du mât et craignant de plus en plus que, la base venant à céder d'un instant à l'autre, ils ne fussent tous ensevelis dans les vagues. Le lendemain matin, le bateau de Bacton fit une nouvelle tentative, les atteignit vers dix heures et les débarqua plus morts que vifs à Palling. Dès qu'ils furent en état de supporter le voyage, on les transporta à l'asile des marins dans la ville d'Yarmouth, *Yarmouth sailors' home.* Leurs membres gonflés et engourdis, leur pâleur de spectre, leur morne silence, tout proclamait assez les terribles épreuves qu'ils avaient subies. Il fallut plusieurs semaines pour les remettre sur pieds. L'institution des *life-boats* vota une récompense de 18 livres sterling à l'équipage de la yole qui les avait tirés en quelque sorte du fond du sépulcre.

Ces divers exploits de sauvetage ont été accomplis par des bateaux ordinaires : il est curieux de leur opposer la conduite des *life-boats*. Tandis que les plus gros vaisseaux chancellent comme un homme ivre, ou tremblent comme une femme éperdue sous les coups du vent et de la mer, le *life-boat* semble à l'aise et pour ainsi dire chez lui au milieu des vagues les plus sinistres. Il est aux autres canots ce qu'est l'oiseau des tempêtes aux différentes tribus ornithologiques. Il ne faudrait pourtant pas croire que les hommes qui le gouvernent n'aient point aussi besoin d'un grand courage. Comme ces vrais canots de sauvetage sont requis le plus souvent dans des cas désespérés, la somme des dangers se trouve à peu près égale, et les circonstances dans lesquelles ils manœuvrent sont bien faites pour frapper de terreur l'imagination des plus intrépides. Durant un de ces tremblemens de mer que les Anglais désignent sous le nom de *ground swell*, une barque, la *Comtesse de Lisburne*, avait frappé contre la barre de Cardigan. Son mât et sa voilure venaient déjà d'être emportés par un coup de vent. Les vagues tombaient l'une après l'autre contre les planches du bâtiment avec le bruit profond et sépulcral d'un éboulement de terre contre un cercueil. A peine le danger que courait la barque fut-il connu sur la côte que le *life-boat* de Cardigan s'élança dans la mer. L'équipage du canot voyait palpiter à l'horizon sous le choc des vagues les débris du naufrage comme une chose vivante qui demande grâce. Ce jour-là, la mer était d'une violence à renverser un trois-mâts; à plus forte raison jouait-elle avec la faible barque ainsi qu'avec une coquille d'œuf. A mesure que le *life-boat* approchait des naufragés, le roulis se montrait si terrible qu'il eût fait pâlir l'homme le plus résolu. Les malheureux avaient perdu leur chaloupe; il ne leur restait donc plus d'espoir que dans le canot de sauvetage. Regardés en face par la mort, ainsi que disent les Anglais, ils poussaient des cris déchirans. Cependant les hommes du *life-boat* avaient juré de sacrifier leur vie ou de sauver celle de leurs frères. Ils réussirent enfin contre vents et marées à atteindre les trois marins composant l'équipage de la *Comtesse de Lisburne*, et les ramenèrent sains et saufs vers le rivage.

Des hommes qui luttent sans pâlir contre la mer et contre les élémens déchaînés avec la noble intention de secourir leurs semblables sont naturellement des hommes de cœur. Aussi les marins et les pêcheurs qui forment sur les côtes les équipages des *life-boats* se distinguent en général par une vie exemplaire. Qui ne devine l'action morale exercée sur de tels caractères par la nature auguste des services qu'ils sont appelés à rendre? La force du dévouement n'a-t-elle point même quelquefois calmé et dominé chez eux la ré-

volte des passions les plus difficiles à vaincre? Je serais tenté de le croire d'après ce qui m'a été raconté en Cornouaille. Un pêcheur du nom de Jim, si vous voulez, était dans sa jeunesse d'un caractère farouche et jaloux. Brave d'ailleurs, il s'était engagé dans l'équipage de l'un des *life-boats* qui protégent ces côtes dangereuses. Ses camarades l'avaient surnommé *le taciturne*. Il y avait à cette humeur sombre une cause bien simple : Jim aimait une jeune fille aimée par un autre pêcheur, et il avait bien reconnu qu'il n'était point le préféré. Il conçut contre son rival un cruel ressentiment. Un soir que ce dernier devait revenir de la pêche, Jim se rendit au bord de la mer. C'était une nuit chargée de ténèbres et d'électricité. Jim marchait à la dérobée le long des rochers, qu'il touchait de temps en temps pour retrouver sa route. La tempête était dans le ciel; un orage grondait dans son cœur. Enfin il s'arrêta dans un étroit sentier par lequel George, l'autre pêcheur, devait passer pour se rendre à son cottage. Les projets les plus sinistres contre son rival roulaient dans son cerveau, non moins agité que les vagues de la mer. Tout à coup le ciel, noir comme une tenture funèbre, se déchire; le tonnerre éclate sur les flots, et à la lueur de l'éclair l'œil exercé de Jim découvre une barque qui donnait des signaux de détresse. Le vent s'était élevé depuis une heure, et faisait bouillir les vagues comme l'eau dans une chaudière. Un second éclair permit à Jim de reconnaître distinctement la barque de George, qui courait le plus grand risque d'être brisée contre les récifs. Il eut un moment de joie féroce; le ciel se chargeait lui-même de servir ses vengeances; il n'avait qu'à laisser faire. Si c'était un crime, le secret en resterait à jamais enseveli entre lui-même et les élémens, devenus en quelque sorte ses complices. Cependant sa conscience lui disait que c'était une lâcheté, et il devint triste. Tout à coup il entendit à travers le vent et la pluie des voix sur la côte, dans la direction où se trouvait la maison du *life-boat*. Il ne douta plus que la nouvelle d'une barque perdue en mer et menacée de périr ne fût arrivée aux oreilles de ses camarades. Il les vit en esprit s'élancer dans le canot de sauvetage, car les braves marins mettent en pareil cas à risquer leur vie le même empressement que d'autres apportent à la conserver. Sa place allait être prise dans le bateau. La voix du devoir et de l'honneur venait de parler: il n'hésita plus, et courut vers la station du *life-boat*. Au moment où il arriva, le bateau était plein; un autre tenait la rame qui lui appartenait de droit; il la lui arracha des mains, en proie à une sorte de fureur. Le canot fut lancé; mais on ne découvrit aucune trace du naufrage. La barque avait sans doute chaviré ou avait été mise en pièces contre les rochers. Le *life-boat* revenait découragé, quand, à la lueur des éclairs qui ne cessaient

de frapper le sein de la mer comme avec un glaive rouge, Jim aperçut une forme humaine paraissant et disparaissant à la surface de l'abîme. C'était évidemment un des marins de la barque de pêche qui se débattait contre la mort. Jim saisit une des cordes du *life-boat*, se jeta dans la mer, et, prenant aux cheveux l'homme qui se noyait, le ramena à bord. Le malheureux était dans un état d'insensibilité complète; on le coucha tout de son long sur le dos, et quand le *life-boat* eut regagné le rivage, on essaya de le rappeler à la vie. Étant revenu à lui, George apprit par qui il avait été sauvé. Il voulut serrer la main de Jim, qui la retira durement. « Laisse-moi, dit-il : nous ne nous reverrons jamais! » Le lendemain, il prit un engagement de trois années à bord d'un vaisseau qui faisait voile pour les îles de l'Océan-Pacifique.

Le respect de la vie humaine, tel est un des caractères les plus honorables des civilisations modernes. Les sociétés anciennes vivaient appuyées sur un principe tout contraire, l'immolation, l'esclavage, la guerre. Elles se glorifiaient des victimes sacrifiées, tandis que de nos jours les nations s'enorgueillissent des victimes préservées. L'institution des *life-boats* marque un progrès dans cette voie : aux yeux de ses membres, tout homme vaut la peine qu'on se dévoue pour le sauver, et c'est de l'Angleterre, représentée si légèrement par quelques écrivains français comme la terre classique de l'égoïsme, qu'est parti ce grand exemple! On a beau dire, les nations libres sont forcées de se montrer généreuses. N'ayant point à se reposer sur le gouvernement du soin de venir en aide aux malheureux, elles doivent à leur conscience de faire le bien sans autorisation de l'état. La France possède à peine deux ou trois canots de sauvetage dignes de ce nom : elle a, je le sais, sur ses côtes une noble population de marins et de pêcheurs toujours prêts à rendre service; mais que peut le dévouement sans les moyens mécaniques qui résistent à la fureur des tempêtes? Pour construire sa flotte de *life-boats*, l'Angleterre a fait appel à tout ce qui peut élever l'âme d'un peuple, la poésie, l'éloquence, les croyances chrétiennes. En cela s'est-elle trompée? Je ne le crois point. La plus religieuse des sociétés serait celle qui pourrait dire à Dieu : « De tous ceux que tu m'avais donnés, aucun n'a péri par ma faute! »

ALPHONSE ESQUIROS.

ÉTUDES FORESTIÈRES

LES FORÊTS DE LA CORSE.

De tous les départemens français, la Corse est celui qui a provoqué le plus de rapports officiels et d'études diverses, et il est peut-être le moins connu. Deux causes expliquent notre ignorance au sujet de la Corse : d'abord bien peu de ces documens ont été livrés à la publicité, et le nombre des voyageurs qui visitent l'île est très restreint. Ce n'est pas d'ailleurs à de simples touristes qu'on peut demander des notions complètes sur un tel pays. Le parcours de l'intérieur est trop difficile et trop fatigant, le comfortable, une fois qu'on est sorti des villes, y fait trop absolument défaut pour qu'on puisse rien espérer de ceux qui ne voyagent que pour leur plaisir. C'est déjà beaucoup, à leurs yeux, de ne pas reculer devant une traversée de vingt-quatre heures pour voir une île qui, en somme, n'a rien de fort attrayant. Quant à y séjourner, ils n'y pensent même pas. Le plus souvent ils se contentent de débarquer à Ajaccio et de faire en diligence le trajet de cette ville à Bastia, où ils se rembarquent pour Livourne. Ils ont ainsi traversé la Corse en écharpe, d'un rivage à l'autre, surpris quelques traits de mœurs dans les villages situés sur la route, recueilli quelques renseignemens dans les auberges; c'en est assez pour avoir une idée du relief topographique, conserver dans un coin de leur mémoire un paysage qui les aura frappés, et emporter de cette course rapide une certaine impression vague où la peine tient autant de place que le plaisir.

Il en est cependant quelques-uns qui prennent les choses plus au sérieux, et qui, habitués à scruter les causes et les effets, tien-

nent à se rendre compte, autrement qu'en simples spectateurs, des scènes variées que les voyages déroulent devant eux. C'est ainsi que M. Blanqui, après avoir visité la Corse en 1838, a présenté à l'Académie des Sciences morales et politiques et ensuite publié, sur l'état économique et moral de cette île, un rapport qui, pour avoir vingt-cinq ans de date, n'en a pas moins conservé tout son à-propos. Aucun autre ouvrage ne met plus en lumière le contraste de la pauvreté des habitans avec les richesses naturelles qui les entourent, ne fait mieux saisir les causes d'une pareille situation, n'en signale les remèdes avec plus d'autorité. De temps à autre aussi, quelques Corses, désireux de voir enfin leur pays sortir de l'état d'infériorité où il se trouve, font appel par la publicité à l'opinion publique et à la sollicitude du gouvernement (1); mais c'est surtout aux documens officiels qu'il faut avoir recours, si l'on veut être exactement renseigné. Ces documens émanent d'ordinaire, les uns des fonctionnaires locaux qui, sentant l'impuissance de leurs efforts pour sauvegarder les premiers intérêts de la société, recherchent les moyens d'écarter les obstacles qu'ils rencontrent, les autres d'agens spéciaux, forestiers, ingénieurs de marine, etc., qui, envoyés en Corse pour étudier le pays au point de vue de leur service particulier, en énumèrent les ressources et indiquent le parti qu'on pourrait en tirer. Si la bonne volonté ne manque pas aux auteurs de ces rapports, on ne saurait toujours en approuver les tendances économiques. Ils ne se contentent point, pour la plupart, de demander que l'état veille à la sécurité, ouvre des routes, assainisse les marais; ils voudraient, ceux-ci, qu'il subventionnât certaines industries, ceux-là qu'il créât des fermes-écoles, quelques-uns même qu'il doublât la garnison, pour encourager la production agricole en accroissant le nombre des consommateurs. Au milieu de tous ces projets, l'exploitation des forêts a toujours tenu le premier rang, et c'est sur les richesses présumées qu'elles renferment qu'on a le plus souvent fait reposer le plan de la régénération de la Corse. Il semble, à entendre certains optimistes, que du jour où l'état voudra bien consentir à introduire la cognée dans ces massifs séculaires, le pays tout entier va se transformer, que l'aisance va se répandre par le travail au milieu des populations reconnaissantes, que des chantiers de construction vont s'établir dans tous les ports, et que du même coup le trésor public trouvera une source inépuisable de profits dans la vente des bois de l'île, qui jusqu'ici périssaient sur pied faute d'être exploités. Je voudrais, grâce à d'an-

(1) Pour donner une idée de ces publications, on peut citer *l'Opportunité et les avantages de créer à Ajaccio un arsenal maritime industriel*, par M. L. Roux; brochure in-4°, 1856; — *la Corse et son avenir*, par M. Jean de La Rocca; 1 vol. in-8°, Plon, 1857.

ciens souvenirs et à divers renseignemens que j'ai pu me procurer, donner ici une idée des forêts de la Corse, en faire connaître la difficile exploitation, montrer les résultats qu'on a déjà obtenus, et ceux qu'on peut en attendre encore; mais il faut avant tout dire un mot de la situation économique de cet étrange pays et des circonstances qui en ont jusqu'ici entravé le développement.

I.

Dans son ensemble, la Corse peut, ainsi que la Sardaigne, dont elle n'est séparée que par quelques kilomètres, être considérée comme la crête d'une chaîne de montagnes sous-marines dont les vallées sont recouvertes par les eaux, et dont les sommets les plus élevés surgissent seuls au-dessus des flots. Qu'on se figure le massif des Alpes transporté au milieu de la Méditerranée. L'île a la forme d'une ellipse dont le grand axe, dirigé du nord au sud, a, non compris l'appendice du Cap-Corse, environ 150 kilomètres de longueur. Sa superficie est de 8,747 kilomètres carrés. Dans un mémoire adressé en 1833 à la Société géologique, M. Jean Reynaud, qui était alors ingénieur des mines, signale dans la constitution de la Corse un double système de montagnes. La partie occidentale se compose d'une série de chaînes granitiques parallèles entre elles, se dirigeant du nord-est au sud-ouest, séparées par des vallées régulières peu étendues, et se terminant par des golfes profonds et d'un mouillage facile : tels sont les golfes de Porto, de Sagone, d'Ajaccio, de Valinco, etc. Les cours d'eau qui occupent le fond de ces vallées sont rapides et se rendent directement à la mer, presque sans recevoir aucun affluent. La partie orientale au contraire est une suite de chaînes irrégulières qui, allant du nord au sud, coupent transversalement le premier système, et forment par leur rencontre avec celui-ci une arête centrale comprenant les points les plus élevés de l'île. Le Monte-Doro (2,652 mèt.), le Monte-Rotondo (2,763 m.) et quelques autres se trouvent précisément sur cette ligne de séparation des deux systèmes. Dans la partie orientale, les vallées sont contournées et ramifiées, et les rivières qui recueillent les eaux des vallons latéraux ont un cours sinueux et un volume parfois considérable. Les montagnes, formées de schistes micacés et talqueux alternant avec des couches de grès, de calcaire et de serpentine, sont moins abruptes que les montagnes granitiques de l'ouest : elles s'abaissent peu à peu en s'approchant du rivage, et laissent entre elles et la mer une plaine de 10 kilomètres de large sur 80 kilomètres de long. Cette plaine, due à des alluvions anciennes, se prolonge

sous les eaux avec une déclivité si faible, qu'à 50 mètres du rivage on trouve à peine 3 mètres de profondeur. Elle est marécageuse par places, mais extrêmement fertile, et quand elle aura été assainie, elle sera une véritable terre promise pour l'agriculture. Quant à la partie montagneuse, elle est naturellement plus aride, et les vallées seules semblent pouvoir être cultivées avec avantage.

Les flancs de ces montagnes renferment de grandes richesses minérales. Outre des mines de cuivre, qui paraissent devoir être très productives, on y rencontre le porphyre, le granite orbiculaire, tous deux très recherchés dans les arts; l'*euphotide*, appelé aussi *vert de Corse* (*verde di Corsica*), roche très dure, particulière à ce pays et susceptible d'un très beau poli; des marbres richement nuancés, dont l'exploitation commence à peine. Enfin on trouve de tous côtés des sources minérales très variées, dont la réputation ne s'est guère étendue jusqu'ici au-delà des limites de l'île.

Sous le rapport du climat, la Corse n'a rien à envier à l'Italie. Pendant les deux tiers de l'année, le soleil y brille de tout son éclat, sans qu'aucun nuage vienne jamais interrompre l'impitoyable monotonie d'un ciel toujours bleu. La température est tropicale pendant l'été sur les rivages que baignent les flots indolens de la Méditerranée; mais elle est supportable dans l'intérieur, où l'élévation corrige l'effet de la latitude. En hiver, il est rare qu'elle descende au-dessous de zéro, et on ne connaît guère la neige que dans les montagnes. Grâce à cette variété de climats, la Corse est propre à toute espèce de cultures. Si les oliviers, les chênes-liéges, les orangers, les citronniers, les cactus se montrent sur les côtes, les céréales, le maïs, la vigne, le châtaignier se rencontrent dans les régions tempérées de l'intérieur. Des maquis ou des forêts de pins maritimes et *laricios* tapissent les flancs des montagnes, dont les froides sommités sont occupées par des hêtres, des sapins et des bouleaux.

Voilà le contingent de la nature, ce qu'on pourrait appeler la mise de fonds de la Providence à l'égard de la Corse. Quel parti les habitans ont-ils su en tirer? A peu près aucun. Sans agriculture, sans industrie, sans commerce, ils sont affectés d'une pauvreté chronique dont ils se croient incapables de s'affranchir par eux-mêmes. Les rades naturelles, si merveilleusement distribuées, sont vides de bâtimens et de marins; les cours d'eau, au lieu de faire marcher des usines et d'irriguer des prairies, coulent inutiles et dangereux; la terre se repose d'un travail qu'elle n'a pas fourni, et les hommes, drapés dans leur misère, usent en puériles querelles plus d'énergie qu'il ne leur en faudrait pour sortir de leur indigence. Aussi la population de la Corse n'est-elle que de 240,000 habitans, c'est-à-dire environ 27 par kilomètre carré, tandis que la

moyenne générale de la France est de 70. Il n'est pas difficile de démêler les causes de cette situation. D'un côté, la configuration du pays se prêtant peu au travail agricole, les habitans ont demandé de préférence leurs moyens d'existence à l'industrie pastorale; de l'autre, exposés pendant des siècles aux invasions et aux pillages des peuples riverains de la Méditerranée, ils ont dû, pour se mettre à l'abri des coups de main, abandonner les plaines et les vallées et grouper leurs habitations sur le sommet des montagnes, comme des aires d'aigles sur le haut des rochers. Là, isolés du monde entier, sans communication avec leurs voisins, ils vivaient de leurs troupeaux, dont ils confiaient la garde à des hommes armés. Il était impossible que, dans ces petites agglomérations, des jalousies ne surgissent pas entre les familles, et que les haines, une fois allumées, ne se perpétuassent pas de génération en génération, alimentées par l'isolement, entretenues par des préjugés que rien ne venait combattre. De là l'origine de la *vendetta* et du banditisme, qui en fut la suite. Quand les Génois se rendirent maîtres de l'île, bien loin de chercher à calmer ces inimitiés, ils firent tout pour les entretenir et les multiplier. C'était pour eux un moyen de gouvernement; comme ils ne quittaient pas les côtes, ils maîtrisaient le pays en favorisant tantôt une faction, tantôt une autre.

A la dissolvante domination des Génois succéda de 1728 à 1769, époque de la réunion à la France, une période insurrectionnelle pendant laquelle la Corse a été livrée aux luttes intestines des partis, qui ne firent qu'empirer le mal, et il a de si profondes racines que, bien que près d'un siècle se soit écoulé depuis la réunion, les mœurs des habitans sont encore à peu de chose près ce qu'elles étaient alors. Insulaires, éloignés du courant général de la civilisation, ne recevant les idées du continent que par de rares intermédiaires, imbus de préjugés superstitieux qu'entretient un clergé ignorant et avide de domination, les Corses, surtout dans la campagne, ont conservé une partie des défauts de leurs ancêtres. Comme eux, ils détestent le travail qui les enrichirait; comme eux, ils briguent le pouvoir et l'influence que donnent les fonctions publiques; comme eux, ils sont prompts à la vengeance et impitoyables pour leurs ennemis. Le banditisme sans doute est à peu près détruit; mais, pour être plus dissimulées, les haines n'en sont pas moins tenaces, et si elles ne se traduisent plus qu'exceptionnellement par des assassinats, elles cherchent à se satisfaire par des moyens qui ne sont guère plus avouables (1).

(1) L'extinction du banditisme est due à la loi de 1853, qui prohibe d'une manière absolue le port d'aucune arme. Jusqu'alors, personne ne sortait de chez soi sans avoir

Les Corses sont peu expansifs. Repliés sur eux-mêmes, peu confians dans l'empire de la justice, ils vivent les uns vis-à-vis des autres dans un état continuel de contrainte qui empêche toute manifestation spontanée. C'est sans doute à ce caractère soupçonneux et inquiet qu'il faut attribuer leur peu de goût pour les arts. Tandis que l'Italie a produit, ainsi que le fait justement remarquer M. Blanqui, les chefs-d'œuvre de la poésie et de l'éloquence, les merveilles de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de la musique, la Corse n'a pas donné le jour à un seul poète connu, à un seul peintre, à un seul musicien. Et cependant la langue qu'on y parle est celle de Dante, le soleil qui l'éclaire est celui de Raphaël et de Michel-Ange. Ses grands hommes à elle, les seuls qui vivent dans la mémoire du peuple, sont les Sampiero, les Gaffori, les Paoli, qui, pour une cause ou pour une autre, l'ont arrosée de sang et ravagée du nord au midi. Je ne parle pas de Napoléon, qui a quitté son pays dès l'enfance, et dont l'histoire en est absolument indépendante.

Maintenant que l'on connaît dans ses traits principaux la situation morale de la Corse, il sera facile d'en saisir la situation matérielle. Presque tous les villages sont perchés sur les hauteurs. Les maisons en pierres sèches, à peine cimentées entre elles, n'ont le plus souvent qu'un simple rez-de-chaussée et parfois même qu'une seule pièce, dans laquelle, sur la terre nue, grouillent pêle-mêle hommes, femmes, enfans et pourceaux. Quand on pénètre dans ces intérieurs, une fumée épaisse, qui n'a d'autre issue que la porte et des trous sans vitres servant de fenêtres, vous prend à la gorge, et, jointe aux odeurs nauséabondes d'une cuisine équivoque, achève de vous soulever le cœur. Éparpillées sans ordre autour d'une église délabrée, ces tristes masures sont entourées d'immondices que personne ne se donne la peine d'enlever, et qui font de quelques villages corses de véritables cloaques. C'est là que, réunis par groupes, couchés au soleil, parfois sans parler pendant des heures entières, les hommes passent la vie à fumer leur pipe ou à méditer quelque nouvelle intrigue contre leurs ennemis. Avec leur longue barbe, leur veste brune en drap non tondu, leur bonnet de coton rouge, ils ont un aspect étrange et peu rassurant. Il leur en coûterait bien peu de nettoyer leurs maisons et leurs rues; mais l'ha-

son fusil sur le dos. On s'en servait à la moindre altercation. Les gens du peuple l'appelaient leur *juge de paix,* parce qu'il mettait fin à leurs différends. Les effets de cette loi ne tardèrent pas à se faire sentir : en 1851, le nombre des accusés pour meurtre et assassinat était de 200; en 1855, il était déjà tombé à 78. Encore aujourd'hui il faut à la Corse 1,200 gendarmes. On voit cependant qu'il y a progrès, puisque Voltaire, dans son *Précis du règne de Louis XV,* prétend qu'on avait compté 1,700 assassinats en deux années.

bitude leur a fait perdre la conscience de leur malpropreté, et a presque détruit chez eux l'esprit d'initiative. Jamais l'idée ne leur viendrait d'associer leurs efforts pour déblayer une route ou pour exécuter le moindre travail d'utilité générale. Dans beaucoup de villages il n'y a pas d'autre cimetière qu'une fosse commune où l'on jette pêle-mêle, sans même les mettre dans un cercueil, les cadavres qui empoisonnent l'atmosphère de leurs émanations putrides. A Ajaccio même, l'eau est insuffisante pour les soins de la propreté la plus vulgaire; je ne crois pas qu'il y existe un seul établissement de bains.

Les châtaigniers sont pour ces populations désœuvrées une véritable providence, non seulement par les fruits qu'ils produisent et qui sont la base de leur nourriture, mais encore parce que, plantés autour des villages, ils les abritent de leur épais feuillage et leur donnent de l'ombre et de la fraîcheur. Ils sont si bien considérés comme un capital, qu'on évalue la richesse des familles au nombre de châtaigniers qu'elles possèdent, et qu'il n'est pas rare de voir figurer un ou plusieurs de ces arbres dans les contrats de mariage à titre d'apport. Les oliviers sont également pour la Corse une ressource importante; mais comme on ne prend la peine ni de les greffer ni de les tailler, comme on attend, pour récolter les fruits, que la maturité les ait fait naturellement tomber, l'huile qu'on en tire est d'assez mauvaise qualité. Dans la Balagne cependant, c'est-à-dire dans la partie septentrionale de l'île, comprise entre Bastia et Calvi, la culture de l'olivier est mieux entendue, et donne lieu à un commerce d'exportation assez considérable. La production totale est évaluée à 150,000 hectolitres. Si l'on excepte Talane dans l'arrondissement de Sartène, c'est aussi la Balagne qui produit les meilleurs vins, dont quelques-uns pourraient lutter sans désavantage avec ceux d'Espagne. Malheureusement les caves manquent, et les procédés de fabrication laissent tellement à désirer, que des négocians génois trouvent leur profit à venir en Corse acheter les raisins et à fabriquer le vin chez eux plutôt que de le prendre dans le pays. On estime à 300,000 hectolitres la production annuelle. Une autre culture plus lucrative encore, mais reléguée jusqu'ici aux alentours du Cap-Corse, est celle du cédratier, qui donne un revenu de 5 à 6,000 francs par hectare. Dans les environs des villes, la culture maraîchère commence à se développer depuis quelques années, grâce à la présence d'un certain nombre de fonctionnaires continentaux qui tiennent à avoir des fruits et des légumes. C'est même un spectacle assez curieux les jours de marché que de voir les paysans du voisinage apporter leurs provisions. Ils sont ordinairement par groupes de dix ou douze à cheval, ayant tous une

veste en drap corse, un bonnet phrygien sur la tête, une courge évidée et servant de gourde sur le dos, puis un sac de cuir, renfermant leurs provisions, en bandoulière. Récemment encore, la cartouchière et le fusil complétaient cet équipement. Chacun d'eux est accompagné de deux ou trois mulets portant les denrées qu'il vient offrir : ce sont des oignons, des pastèques ou quelques autres légumes, des fromages de chèvre ou de mouton (*bruccio*), du vin dans des outres, de l'huile dans des sacs de peau, ou même quelques bûches de bois de chauffage péniblement retenues par une corde, et qui suivent dans leurs balancemens réguliers les mouvemens paisibles de l'animal. Les femmes, souvent chargées elles-mêmes, accompagnent à pied leurs seigneurs et maîtres qui se prélassent sur leur monture; ce n'est que le soir, au retour, qu'il leur est permis de monter sur une des bêtes déchargées de leur fardeau.

Dès qu'on s'éloigne des villes, on s'aperçoit que l'agriculture de la Corse est tout à fait dans l'enfance. Le défaut de routes empêchant le transport des produits, chaque habitant ne cultive que ce qui est nécessaire à sa propre consommation, et il restreint celle-ci tant qu'il peut, puisque, ne voulant pas travailler lui-même, il est obligé de recourir à des ouvriers lucquois qu'il lui faut payer. Aussi le système de culture est-il des plus simples. Il consiste à mettre le feu au maquis, à remuer le sol avec l'ancien araire des Romains, et à semer dans les cendres de l'orge et de l'avoine. Comme les jungles de l'Inde, le maquis constitue la végétation spontanée du pays; il se compose d'arbrisseaux ligneux, tels que bruyères, lauriers, myrtes, lentisques, alaternes, cistes, etc., qui forment des fourrés impénétrables de 8 ou 10 mètres de hauteur; il fournit par la combustion une certaine quantité d'élémens fertilisans qui permettent de demander au même sol deux ou trois récoltes, sans lui donner aucun engrais. Lorsqu'il est épuisé, on abandonne une place que le maquis ne tarde pas à envahir de nouveau, et l'on recommence un peu plus loin la même opération.

L'éducation du bétail est fort négligée et repose sur la vaine pâture. La race bovine, qui, faute d'étables et de fourrages, vit en plein air et ne se nourrit que de plantes sauvages, est petite et ne produit pas de lait. Elle est d'ailleurs si peu nombreuse qu'on trouve de l'avantage à faire venir de Sardaigne les bœufs nécessaires à la consommation locale. Le mouton et la chèvre donnent plus de profits parce qu'ils se contentent de la nourriture peu substantielle qu'ils rencontrent dans les maquis et les forêts. Leur lait fournit un fromage assez estimé dans le pays, mais qui n'est pas du goût de tout le monde. Les chevaux, également très petits, robustes et sobres, ont quelque analogie avec les chevaux arabes; comme eux, ils

sont pleins de feu; comme eux, ils ont le pied assez sûr pour escalader sans broncher les passages les plus périlleux. C'est la race de montagne par excellence. L'élève de ces animaux, qui pourrait être très profitable, est malheureusement peu répandue et concentrée sur quelques points seulement.

Des tentatives sérieuses ont été faites pour introduire en Corse des procédés de culture moins rudimentaires : c'est la magnifique plaine qui s'étend au sud de Bastia, le long du rivage oriental, qui en a surtout été l'objet. Une compagnie financière puissante s'était constituée pour livrer à l'exploitation le vaste domaine du Migliacciaro, qui ne comprenait pas moins de 16,000 hectares de terres d'alluvion : elle dépensa en bâtimens, en bestiaux, en instrumens perfectionnés, des sommes considérables; mais dès les premières années elle dut renoncer à ses vastes projets. Je ne sais ce qu'elle est devenue depuis; mais lorsque je visitai cette ferme en 1851, elle était telle encore que M. Blanqui l'avait trouvée en 1838 : les bâtimens tombaient en ruine, les charrues traînaient inutiles dans les cours, les écuries ne renfermaient plus un cheval, les étables plus une vache. Sans parler des divers incidens judiciaires qui ont pu entraver cette entreprise, il est évident qu'elle ne pouvait réussir dans les conditions où elle était placée. La culture perfectionnée, ayant pour objet de demander à la terre la plus grande somme de produits possible, réclame une quantité considérable de travail et de capital; elle trouve donc son application dans les pays riches où le prix de la terre est relativement élevé, mais où la main-d'œuvre est abondante et le capital à bon marché. Or en Corse c'est précisément le contraire. De ces trois élémens de production, c'est la terre qui coûte le moins cher, et qui par conséquent a le moins besoin d'être ménagée. Il en résulte qu'une culture extensive doit, toutes choses égales d'ailleurs, donner plus de bénéfices que toute autre; mais jusqu'à l'époque où les connaissances économiques seront plus répandues, il faut s'attendre encore à bien des déceptions du même genre.

Deux autres obstacles s'opposaient en outre au succès de ces entreprises agricoles, c'était l'insalubrité de cette région et la vaine pâture. La déclivité de la plaine étant presque insensible, les eaux ne s'écoulent que difficilement. Les embouchures des rivières, obstruées par les terres enlevées de la montagne, forment le long du littoral des marais qui dégagent durant l'été des miasmes délétères, et qui promènent la fièvre et la mort sur toute la contrée. Il faut fuir devant le fléau et gagner au plus vite la montagne, car les constitutions même les plus robustes ne lui résistent pas. Le desséchement des marais, dont on s'occupe avec sollicitude, ne suffira point à lui

seul pour assainir la plaine. Comme dans toutes les terres vierges livrées à la culture, les débris végétaux longtemps accumulés laissent échapper, par chaque nouveau sillon, des émanations méphitiques qui rendront quelques années encore ce séjour insalubre.

Toutefois l'obstacle le plus sérieux peut-être qui ait entravé en Corse les progrès du travail agricole, c'est la vaine pâture. Chaque paysan possède quelques têtes de bétail, vaches, chèvres ou moutons. N'ayant ni étables ni fourrage, il en confie la garde à des bergers nomades qui se chargent de les nourrir moyennant l'abandon des petits. Pendant l'été, ces troupeaux errent dans la montagne, paissent dans les maquis communaux, et trop souvent s'aventurent jusque dans les forêts qu'ils ravagent. Chassés par la neige pendant l'hiver, ils descendent dans les plaines et les vallées, où ils vivent de tout ce qu'ils trouvent, sans respecter ni les terres cultivées, ni les murs en pierres sèches qui leur servent de clôture. Il faut voir ces bergers, au moment de leurs migrations bisannuelles, campés sur leurs petits chevaux, entourés de chiens au poil hérissé, conduisant leurs troupeaux de moutons noirs ou de vaches à demi sauvages qui courent à travers les rues en poussant d'interminables mugissemens. Comme ils ont l'air de mépriser tous ceux qui vivent sous des toits! Ignorans, maîtres d'une partie de la fortune des habitans, redoutés de tous, sans respect pour la propriété, incendiant les forêts pour avoir de l'herbe, prompts à tuer qui les gêne et à *prendre le maquis* (1), ce qui ne change rien à leur genre de vie, ils se considèrent comme les seigneurs du pays et forcent tout le monde à compter avec eux. Les conseils municipaux ne résistent point à leurs exigences, et jusqu'à ces derniers temps les tribunaux mêmes se montraient pour eux pleins d'indulgence. Que devenait l'agriculture quand la sécurité la plus vulgaire faisait défaut, quand on ne pouvait ni semer, ni bâtir, ni même habiter la campagne sans être de temps à autre rançonné par les bandits, ni voir ses champs dévastés par les bergers?

L'industrie n'est malheureusement guère plus prospère. Deux établissemens métallurgiques, l'un aux environs de Bastia, l'autre à Toga, quelques pressoirs d'huile dans la Balagne, une scierie de marbre aux environs de Corte (2), quelques métiers à tisser la laine

(1) *Prendre le maquis* est le synonyme de *se faire bandit*. Quand un individu en a tué un autre et qu'il est sous le coup de la loi, il se sauve dans la montagne, où, grâce au maquis, il parvient souvent à se soustraire aux recherches de la gendarmerie.

(2) Cette scierie a été construite par un Italien, M. Iliani, pour débiter en plaques le marbre qu'on extrait des carrières voisines, et qui est réellement très beau. Le sciage se fait au moyen de lames de fer non dentées, adaptées à un châssis horizontal, auquel une roue hydraulique imprime un mouvement de va-et-vient. A l'époque de mon séjour en Corse, le mètre cube de marbre rendu au chantier coûtait 45 francs et fournissait 36 plaques d'un mètre carré de surface et de 2 à 3 centimètres d'épaisseur. A

des moutons et produisant une étoffe grossière, à longs poils, connue sous le nom de *drap corse*, voilà pour le moment la seule manifestation du mouvement industriel. On ne rencontre ni usines, ni fabriques, ni magnaneries. Dans les villes même, il n'y a que fort peu d'artisans, et la plupart des objets usuels viennent du continent; ils sont achetés à la foire de Beaucaire par des marchands qui, ignorant le principe de la division du travail, tiennent magasin des articles les plus divers, depuis le tabac et les allumettes jusqu'aux outils et aux serrures, depuis les fers à cheval jusqu'aux modes et aux chapeaux.

La première cause de cette absence d'industrie est d'abord l'aversion des Corses pour le travail. Comment pourrait-on leur demander de se livrer à un travail de manufacture, quand ils refusent de s'adonner même à celui de la terre? C'est, on l'a vu, à des ouvriers lucquois qu'ils ont recours pour semer et moissonner leurs champs. Chaque année, en automne, ceux-ci arrivent en Corse au nombre de huit ou dix mille. Ce sont eux qui défrichent les maquis, exploitent les forêts, entretiennent les routes, bâtissent les maisons, et, grâce à leur excessive sobriété, ils s'en retournent chez eux au printemps suivant, emportant chacun 200 ou 300 francs, et enlevant ainsi au pays une somme annuelle de 2 ou 3 millions, qui est perdue pour lui sans compensation aucune.

Le second obstacle au développement industriel de la Corse est l'absence de voies de communication. Les villages, situés sur les hauteurs, ne sont reliés entre eux que par des sentiers abrupts, le plus souvent taillés dans le roc et pouvant à peine livrer passage à une bête de somme complétement chargée. Ils sont rarement pourvus de ponts, et quand on rencontre un torrent, c'est à gué qu'il faut le traverser, si la hauteur des eaux le permet. Ce sont, on le voit, des conditions peu favorables à l'échange des produits. Pendant longtemps, il n'a pour ainsi dire existé en Corse qu'une seule route qui fût digne de ce nom, celle d'Ajaccio à Bastia; plus récemment on a construit la route de ceinture, qui, faisant le tour de l'île en longeant le rivage, met les vallées en communication avec les ports d'embarquement; malheureusement, lorsque les cours d'eau qu'elle rencontre sont grossis par les pluies, ils emportent les ponts et interrompent toute circulation.

La première au contraire traverse l'île en écharpe, d'un rivage à l'autre, escaladant la chaîne centrale en un des points les plus éle-

Marseille, la plaque valait 12 fr. Le prix du transport étant de 3 fr., les 36 plaques valaient en magasin 324 fr., qui, déduction faite du mètre cube, des déchets, des frais divers, des salaires des ouvriers, laissaient encore un bénéfice net de plus de 150 fr. par mètre cube, et malgré cela l'usine ne prospérait pas.

vés. Elle est longue de 152 kilomètres, et le parcours en est très pittoresque. A partir d'Ajaccio, elle monte lentement, en suivant les sinuosités d'une vallée au fond de laquelle coule le Gravone, et dont les flancs dénudés ne présentent aucune trace de culture ni d'habitation. Quelques maquis se montrent çà et là, parsemant de taches vertes la roche grisâtre. Une forêt de pins *laricios* couronne le sommet, et s'étend sur les deux versans de la chaîne. Le col qui livre passage à la route, situé à 1,300 mètres au-dessus du niveau de la mer, est, pendant l'hiver, parfois si encombré par la neige, que le service de la voiture publique est interrompu, et qu'il faut ouvrir une tranchée de plusieurs mètres de hauteur pour permettre à un homme à cheval de transporter les dépêches. Un petit fort, habité par un sergent et une vingtaine d'hommes, sert de refuge aux voyageurs en attendant que le passage soit libre. Comme dans les Alpes, des poteaux de 4 à 5 mètres de haut leur indiquent la direction de la route et les empêchent de s'égarer dans les neiges. Le versant oriental présente un aspect moins triste que l'autre; l'horizon en est moins borné, les vallées plus ouvertes, les montagnes moins abruptes et moins désolées; les hommes eux-mêmes ont une physionomie moins farouche. Avant d'arriver à Bastia, la route traverse une plaine cultivée, et les jardins qui entourent cette ville rappellent les pays civilisés (1).

Si les obstacles matériels ont arrêté l'essor de l'industrie, la législation douanière n'était pas de nature à lui donner la moindre impulsion. La Corse en effet est soumise à un tarif spécial, et la plus grande partie de ses produits fabriqués sont, à leur entrée en France, assimilés à des produits étrangers et traités comme tels. Les produits naturels ou agricoles y sont, il est vrai, presque tous admis en franchise; mais n'est-il pas au moins étrange de voir nos fabricans de drap de Sedan et d'Elbeuf se protéger par la prohibition contre la concurrence des paysans du Niolo? Quels progrès un pays peut-il faire quand on commence par lui enlever tout débouché? On répondra sans doute que la Corse trouve une compensation dans la modération des droits qui pèsent sur les produits étrangers importés dans l'île, et qui sont bien inférieurs à ceux qu'on perçoit sur le continent; mais cet avantage est presque illusoire, puisque

(1) Bien que la route n'ait pas de parapet et qu'elle surplombe presque toujours le précipice, les voitures, attelées de mules ou de petits chevaux, vont presque toujours au galop, et je n'ai jamais entendu parler d'accidens. Voici un trait qui me paraît caractéristique. Un des cochers employés sur cette route, réfugié italien, avait donné au plus mauvais cheval de son relais le nom de *Metternich*. Obligé de le frapper sans cesse pour le faire avancer, il adressait en imagination ses coups de fouet au ministre autrichien, à qui sans doute il devait son exil.

le commerce qu'elle fait avec les pays limitrophes est loin d'avoir l'importance de celui qu'elle pourrait faire avec la mère-patrie, si ses produits y entraient librement. Si on ne veut pas assimiler la Corse à un département français, il faudrait au moins, pour être logique, l'affranchir de tous droits, et lui donner en matière commerciale une liberté absolue; mais le système de demi-mesures aujourd'hui en vigueur ne peut présenter que des inconvéniens. Nous retrouvons ici un de ces cercles vicieux dont notre législation coloniale nous offrait tant d'exemples. D'un côté, on voyait la mère-patrie faire des sacrifices considérables pour défend et admreinistrer ses colonies, et de l'autre leur appliquer un régime douanier dont l'effet le plus clair était d'y anéantir toute industrie, d'y ruiner toute entreprise. D'après le tableau publié par l'administration des douanes, le commerce de la Corse avec l'étranger s'est élevé en 1862 à 4,380,000 fr. pour les exportations et à 5,610,000 fr. pour les importations. Quant à son commerce avec la France, il n'est pas indiqué dans la publication officielle, mais il est hors de doute que les importations dépassent de beaucoup les exportations. L'explication de cette anomalie est fort simple. La Corse rapporte annuellement au trésor public, par les impôts, les douanes, les exploitations de forêts, etc., environ 2,500,000 fr. Par contre, elle lui coûte de 7 à 8 millions pour travaux de routes, frais d'administration, solde de troupes, etc. Il faut donc que la France lui envoie, pour payer ces dépenses, environ 5 millions de numéraire par an (1). Une partie de cette somme passe en Italie dans la poche des Lucquois, et le surplus retourne en France pour payer l'excédant des importations sur les exportations, car ce sont les militaires, les fonctionnaires, les ouvriers vivant en Corse de leur traitement et de leur salaire, qui consomment les produits expédiés du continent. Quant à l'île proprement dite, elle ne profite que fort peu des sommes qui s'y dépensent et ne s'enrichit pas des sacrifices qu'elle nous impose (2). On a dit et répété souvent que les forêts rembourseraient quelque jour toutes ces avances, et que, tout en assurant le bien-être des

(1) En réduisant ce chiffre à une moyenne de 3 millions, on voit que, depuis sa réunion à la France, la Corse ne lui aurait pas coûté beaucoup moins de 300 millions.

(2) Dans son ouvrage *la Corse et son avenir*, M. de La Rocca donne l'évaluation suivante, faite en 1858 par M. Conti, receveur-général :

Recettes :	Montant des exportations.....	3,147,000 fr.	9,565,000 fr.
	Contributions et recouvremens...	2,000,000	
	Subsides fournis par l'état.....	4,418,000	
Dépenses :	Importations	8,565,000 fr.	9,565,000 fr.
	Salaire des Lucquois.....	1,000,000	

Il ne reste donc rien dans l'île.

habitans, elles deviendraient une source importante de revenus pour le trésor. Voyons donc ce qu'on peut en espérer.

II.

Les principales essences qui peuplent les forêts de la Corse sont le pin laricio, le pin maritime, le sapin, le chêne vert, le chêne blanc, le hêtre, l'érable, le bouleau, etc. Elles sont distribuées d'une manière à peu près uniforme, chacune d'elles restant confinée dans les régions qui lui conviennent le mieux. Quand du fond de la vallée, où roule au milieu des roches un torrent en délire, on s'élève vers le sommet, on rencontre d'abord les pins maritimes et les pins laricios, les premiers sur le versant méridional, les seconds sur la pente exposée au nord; ils forment des massifs tantôt purs, tantôt mélangés de chênes verts et de chênes-liéges. Au-dessus des pins se montrent les hêtres, puis viennent les sapins et les bouleaux, seuls arbres qui puissent supporter la froide température des grandes hauteurs et résister aux neiges qui les couvrent pendant l'hiver. Au-delà, on n'aperçoit plus que quelques arbrisseaux, tels que l'aulne rampant et le genévrier des Alpes, qui eux-mêmes cèdent bientôt la place aux simples graminées. La crête est le plus souvent couronnée par la roche nue, dont la teinte d'un brun grisâtre reste terne même sous les feux d'un soleil presque perpendiculaire. Quand d'un point élevé vous promenez votre regard sur le paysage qui vous entoure, vous n'apercevez ni les vallées au fond desquelles gronde le torrent, ni les forêts qui en tapissent les flancs; aucune échappée ne réjouit votre œil arrêté par un horizon de rochers tachetés çà et là de noirs maquis. Et quand avec cela le ciel sans nuages déploie sur votre tête son implacable azur, vous vous sentez envahi par une tristesse invincible. Dans la partie orientale cependant, le paysage est moins désolé; la roche s'y colore parfois de teintes rosées, l'horizon s'élargit et laisse apercevoir dans le lointain la mer qui baigne les rivages de l'Ausonie, *Ausonia tellus*.

Les forêts ne sont peuplées que d'un très petit nombre d'animaux sauvages. Le loup y fait absolument défaut, car l'île est trop petite pour ses jarrets infatigables. Faisant soixante ou quatre-vingts lieues d'une seule traite, il n'est à l'aise que quand il a devant lui des espaces sans limites, et ne saurait se contenter d'un domaine dont il pourrait faire le tour en une seule nuit. En revanche, on rencontre quelques renards. Les herbivores ne sont guère représentés que par le lièvre et le moufflon. Le premier ne diffère en rien de celui de nos pays. Quant au second, il est parti-

culier à la Corse, et serait, au dire de nos naturalistes, la souche-mère du mouton domestique. Cette hypothèse toutefois me paraît très discutable; on ne peut guère admettre en effet que le mouton, qui était connu en Asie dès les temps les plus reculés, puisse descendre d'un animal qui n'existe plus aujourd'hui qu'en Corse et dans quelques îles voisines. Le moufflon d'ailleurs est extrêmement sauvage, et il est peu probable que nos ancêtres aient réussi à l'apprivoiser, alors que toutes les tentatives faites de nos jours ont absolument échoué. Il est à peu près de la taille de nos chevreuils; il a le pelage fauve mêlé de poils noirs et deux cornes grosses, ridées et courbées en arrière, qui garantissent la tête lorsqu'il se précipite du haut des rochers. Les moufflons vivent sur les sommets les plus élevés et se laissent très difficilement approcher. C'est pendant l'hiver seulement que, chassés par la neige, ils se décident à descendre dans les vallées et à chercher leur nourriture dans des lieux moins inaccessibles que ceux où ils se tiennent d'habitude, et c'est le moment qu'on choisit pour les tuer en se plaçant à l'affût sur leur passage. Les sangliers sont assez abondans; grâce aux maquis où ils s'abritent, ils s'approchent souvent des villages et s'accouplent fréquemment avec les animaux de leur espèce qui vaguent aux environs.

Le gibier à plumes est représenté par la caille, la perdrix et le merle. Ce dernier, qu'on considère généralement comme inférieur à la grive, se nourrit en Corse de baies de myrte, et acquiert par là une chair succulente qui donne un démenti au dicton populaire. Outre le sanglier et le renard, l'île ne renferme d'autres animaux nuisibles que le scorpion et une araignée connue sous le nom de *malmignate*. La piqûre du premier est peu dangereuse, mais celle de la malmignate entraîne la mort quand on ne parvient pas à rétablir promptement la circulation du sang, interrompue par l'action du venin.

Des diverses essences qui composent les forêts de la Corse, la plus précieuse est sans contredit le pin laricio. Particulier à cette île, il a été considéré parfois comme une variété du pin sylvestre, dont il rappelle l'aspect général, et sur lequel il est susceptible d'être greffé; mais tous les botanistes s'accordent aujourd'hui à voir en lui une espèce bien caractérisée. Il a une croissance rapide et un tempérament robuste. Il se plaît de préférence aux expositions du nord et de l'est et à l'altitude de 1,000 ou 1,200 mètres. Ses belles dimensions, la régularité de sa tige, la finesse et l'homogénéité de son grain, ont de tout temps attiré sur lui l'attention de la marine, qui à diverses époques, notamment de 1812 à 1822, l'a employé dans ses constructions. Tous les ingénieurs qui ont été

envoyés en Corse pour étudier les ressources que les forêts peuvent y présenter reconnaissent les qualités du pin laricio et le jugent très propre à la mâture, bien que quelques-uns donnent la préférence au pin de Riga, comme étant plus léger, moins chargé de résine et surtout moins pourvu d'aubier. Toujours est-il que les difficultés qu'on a rencontrées jusqu'ici dans l'exploitation des forêts de la Corse ont empêché la marine de s'y approvisionner d'une manière régulière. Le pin laricio, débité en planches et en madriers, peut également être utilisé comme bois de charpente et employé aux mêmes usages que le pin sylvestre ordinaire; mais il ne me paraît pas qu'on doive chercher à le substituer à ce dernier, comme on a essayé de le faire sur quelques points de la France, car la proportion de l'écorce et de l'aubier y est si considérable dans ses jeunes années, que, pour avoir des pièces de certaines dimensions, il faut le laisser sur pied jusqu'à un âge très avancé, ce qui en rend la culture peu avantageuse.

Le pin maritime est loin d'avoir la même valeur que son congénère. Quoique ayant un port régulier et atteignant d'assez grandes dimensions, il n'est pas employé dans la marine, ni même recherché pour les constructions civiles. D'une croissance rapide, il produit un bois mou et sans ténacité qui ne donne que des planches de seconde qualité et de la charpente de rebut. Depuis quelques années, on l'emploie avantageusement, après l'avoir injecté de sulfate de cuivre, pour la confection des poteaux télégraphiques; mais le meilleur parti qu'on puisse en tirer est la fabrication de la résine, dont on a pu lire dans la *Revue* une intéressante description (1). Cette industrie, récemment introduite en Corse, y prendra sans doute un certain développement, et contribuera à donner quelque valeur à une essence qui couvre une étendue considérable du pays.

Le chêne vert se rencontre tantôt mélangé avec les deux essences dont je viens de parler, tantôt à l'état pur, et formant parfois des massifs importans. Avec sa feuille petite, ovale, persistante, d'un vert sombre, il ressemble plus à l'olivier qu'au chêne de nos contrées, et n'étaient les glands qu'il produit, on ne s'expliquerait pas la place qu'il occupe dans la classification des botanistes. Le chêne vert croît très lentement et n'arrive jamais à une grande hauteur; il donne un bois très dense, propre au charronnage et remarquable par la finesse et l'homogénéité de son grain. Ce bois se conserve très bien dans l'eau et fournit d'excellens pilotis; quoiqu'il prenne bien le poli, il ne semble pas propre à être employé dans l'ébénis-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1863, *les Landes du Médoc et les Dunes de la côte*, par M. Élisée Reclus.

terie à cause d'une disposition fâcheuse à se fendre. En revanche, il est très recherché pour le chauffage; il brûle lentement, en donnant une flamme claire et en dégageant beaucoup de chaleur. Les chênes blancs, les hêtres, les sapins, et les autres essences que renferment encore les forêts de la Corse, ne diffèrent en rien de leurs congénères du continent. Le hêtre occupe de vastes surfaces; mais, bien qu'il se plie aux usages les plus divers, il ne sert jusqu'ici à alimenter aucune industrie.

Les forêts couvraient jadis la plus grande partie de l'île; elles descendaient des montagnes, tapissaient les vallées et déroulaient jusqu'aux rivages leur océan de verdure. Tous les anciens auteurs, tous les mémoires officiels depuis le XVIe siècle, parlent de la beauté de ces forêts et des inépuisables ressources qu'elles présentent; mais ils constatent en même temps, à mesure qu'on se rapproche de notre époque, les ravages dont elles deviennent l'objet. Ce sont d'abord les Génois, qui, pendant leur domination, abattent les arbres qu'ils trouvent à leur portée et détruisent les forêts de la plaine; ce sont ensuite les paysans, qui les défrichent autour de leurs villages; ce sont enfin les bergers, qui livrent à la dent de leurs troupeaux et aux incendies des massifs entiers, et qui maintenant encore continuent leur œuvre de dévastation. D'après tous les documens historiques, retrouvés dans les archives de Gênes par M. Béhic, aujourd'hui ministre de l'agriculture et du commerce, chargé en 1843 d'une enquête sur la situation forestière de la Corse, les grandes masses boisées de l'île ont toujours appartenu au domaine public; mais si l'état était propriétaire du fond, les habitans avaient la jouissance de la superficie. De tout temps ils avaient envoyé paître leurs troupeaux dans les forêts et y avaient puisé à volonté les bois nécessaires à la construction de leurs maisons; ils ne s'étaient jamais laissé imposer aucune restriction à cette jouissance sans frein, qui cependant n'était appuyée sur aucun titre authentique. Ils la confondaient si bien avec le droit de propriété, que bien souvent, surtout pendant la période insurrectionnelle, ils s'emparèrent des forêts, les défrichèrent, y plantèrent des châtaigniers, sans supposer que cela pût jamais donner lieu à la moindre contestation. Malgré de nombreux jugemens et arrêts, tous conformes aux prétentions de l'état, ils n'en continuèrent pas moins à revendiquer sans cesse le droit de parcours illimité et à crier à la spoliation chaque fois qu'on en voulait régler l'exercice. Cet usage, si pernicieux pour les forêts, l'est plus encore en Corse que partout ailleurs à raison des circonstances qui l'accompagnent. Le dommage ne s'y borne pas à celui que fait la dent du bétail, qui broute les jeunes arbres et détruit l'avenir; il est en outre bien aggravé par les abus que com-

mettent les bergers eux-mêmes. Quand ils s'installent sur un point, ils commencent par abattre les arbres dont ils ont besoin pour construire leurs cabanes; puis ils allument du feu au pied d'un pin pour en creuser la tige en forme de cheminée, et y accrochent leur marmite à faire bouillir le lait; parfois ils mettent le feu à la forêt, afin d'avoir l'année suivante un peu plus d'herbe. Ces incendies, qui s'étendent souvent sur des espaces considérables et durent plusieurs semaines, sont très fréquens, et il n'est personne qui, ayant séjourné en Corse pendant l'été, n'ait vu plusieurs fois le soir l'horizon éclairé d'une lueur sinistre (1). La flamme cependant ne dévore pas tout sur son passage : en général, elle ne brûle que les arbres les plus jeunes et les moins vigoureux, ainsi que les bruyères et autres arbustes; mais elle lèche sans les entamer, grâce à l'épaisseur de l'écorce, les pins d'une certaine dimension. C'est par le sol et les plantes qui le couvrent, et non par les branches, que l'incendie se propage, en sorte que, pour l'éteindre, il faut le circonscrire en retournant la terre à la pioche. On y arrive facilement quand le temps est calme; mais pour peu que le vent soit intense, les efforts des gardes forestiers et des troupes qu'on requiert sont impuissans; il faut attendre alors que le fléau s'éteigne faute d'alimens, ou que, poussé par le vent contre une barrière de rochers, il expire au pied sans pouvoir la franchir. Quant aux habitans, on ne doit pas compter sur leur aide; ils regardent brûler les forêts avec une stupide indifférence, ne se doutant guère que chaque hectare détruit rend leur pays de moins en moins habitable (2). C'est cependant un résultat qu'on peut dès aujourd'hui constater sur plusieurs points, et surtout dans le Niolo. La vallée qu'on désigne sous ce nom, située vers le centre de l'île et comprise entre deux rameaux élevés de la chaîne principale, est devenue une véritable Arabie-Pétrée. Les montagnes, jadis boisées, sont maintenant dépouillées de toute végétation; le sol, calciné par le soleil, est enlevé par les pluies et entraîné vers la mer. Les cours d'eau, à sec pendant l'été, sont des torrens furieux pendant l'hiver, et les habitans, ne trouvant plus à cultiver la terre ni à nourrir leurs troupeaux, vont chercher leur subsistance ailleurs. On ne sait comment expliquer cette rage de destruction, qui paraît commune à tous les peuples du midi. Nulle part cependant la présence des forêts n'est plus nécessaire : non-

(1) Sur 737 procès-verbaux dressés par les gardes forestiers en 1860, 515 étaient relatifs à des délits de pâturage, 21 à des incendies, et le surplus à des enlèvemens de bois.

(2) Ce qui prouve bien que ces incendies sont dus à la malveillance, c'est que, depuis l'arrêté préfectoral qui prohibe pendant cinq années le parcours dans les forêts incendiées, on n'en a plus constaté un seul de quelque importance.

seulement elles donnent une ombre salutaire qui tempère les ardeurs du soleil, mais elles entretiennent les sources, si précieuses pour l'agriculture. Si déboisée que soit la Corse, elle l'est peut-être moins encore que les autres pays riverains de la Méditerranée. La Sicile, Malte, la Grèce, les îles de l'Archipel, chantées par les poètes, autrefois séjours des dieux, ne sont plus que des rochers stériles, que les hommes même ne veulent plus habiter.

Attaquées par le fer, par le feu, par la dent du bétail, les forêts de la Corse ont à peu près disparu de la plaine, et n'occupent plus aujourd'hui que les vallées les plus reculées et les sommets les plus élevés, ce qui en rend la surveillance fort difficile et l'exploitation parfois impossible. De toutes celles que j'ai visitées, celle d'Asco est certainement la moins accessible. Située au fond d'une gorge étroite de 8 kilomètres de longueur et débouchant dans la vallée du Niolo, elle occupe un entonnoir formé par deux des plus hautes montagnes de l'île, le Monte-Cinto et le Monte-Padro. Le seul chemin pour y arriver est un sentier à mulets, bordé d'un côté par un torrent qui gronde au fond de l'abîme, de l'autre par une muraille de rochers dans laquelle il est parfois taillé en escalier. Au milieu de cette gorge, presque sans communication avec le reste du monde, se trouve le village d'Asco, dont les habitans ont conservé la sauvagerie et la défiance de leurs ancêtres, qui, à l'époque de la conquête romaine, avaient trouvé dans ces rochers une retraite inviolable. Ils s'étaient toujours considérés comme les maîtres absolus de la forêt, et n'avaient jamais souffert qu'on apportât à leur jouissance la moindre entrave. Leur fallait-il une planche, une pelle, un manche d'outil, ils abattaient un pin, y découpaient le bois nécessaire et laissaient le reste pourrir sur le sol. Quant aux troupeaux, ils les y avaient installés en permanence et auraient repoussé à coups de fusil quiconque aurait essayé de les en chasser. La forêt cependant appartenait à l'état, qui avait préposé deux gardes à sa surveillance; mais c'était peine inutile. Les habitans avaient bien permis à ces gardes de s'installer dans leur village et d'y manger leur traitement, mais ils leur avaient signifié de n'avoir jamais à mettre le pied en forêt, et ceux-ci se conformaient scrupuleusement à ces injonctions. Lorsqu'il leur fallut m'y accompagner, ils ne trouvèrent rien de mieux, pour ne pas nous exposer à quelque mauvais parti, que de nous mettre sous la protection d'un bandit du voisinage qui tenait lui-même tout le village en respect. Je dois ajouter que personnellement je n'eus qu'à me louer de ce singulier compagnon de voyage. Je passai sous sa protection la nuit en pleine forêt, couché près d'un feu qu'il avait allumé, la selle de mon cheval me servant d'oreiller. Toujours aux aguets, comme un homme dont la vie est sans cesse menacée, il ne quittait pas son fusil, et quand quelque

bruit lointain arrivait jusqu'à nous, je le voyais se lever précipitamment, et, le doigt sur la gâchette, se tenir prêt à faire feu sur quiconque serait venu nous déranger. Il ne fut heureusement pas obligé d'en venir à cette extrémité, et, grâce à lui, je pus accomplir ma mission sans être inquiété.

Cependant le gouvernement ne pouvait assister en spectateur indifférent à la ruine des forêts de la Corse, que tout lui faisait un devoir de mettre en valeur. Une délimitation générale, opérée de 1833 à 1839, avait porté la contenance totale du domaine forestier de l'état à 130,000 hectares environ, qui, déduction faite des rochers, crêtes et maquis, ne représentaient guère que 50,000 hectares boisés. A peine cette opération fut-elle terminée, que des contestations surgirent de toutes parts. Des communes ou des particuliers revendiquèrent, comme leur appartenant, les trois cinquièmes environ de l'étendue totale, et intentèrent à l'état des procès sans nombre qui empêchèrent toute exploitation. Bien que les droits de l'état fussent parfaitement établis, le gouvernement préféra en finir par une transaction. En 1843, il chargea M. Béhic, alors inspecteur des finances, d'une mission de ce genre, que firent échouer les exigences exagérées des communes. Dix années plus tard, M. Blondel, aujourd'hui conseiller d'état, réussit à mener à bien une nouvelle tentative de conciliation. Après avoir, pendant deux années, parcouru la Corse dans tous les sens, étudié sur les lieux toutes les réclamations, visité toutes les forêts en litige, il parvint, par l'abandon d'une partie d'entre elles, à satisfaire momentanément les habitans, et à les faire renoncer à toute revendication ultérieure sur celles qu'il réservait à l'état. Il s'attacha surtout à conserver à celui-ci les massifs les plus importans, ceux dont l'exploitation pourrait quelque jour lui être profitable, et à n'abandonner aux communes que ceux qui, plus à proximité des villages, étaient par cela même plus dévastés et moins riches en bois. Malheureusement, dans ces derniers, le pâturage fut autorisé, et depuis lors exercé presque sans mesure, si bien qu'aujourd'hui la plus grande partie de ces massifs a déjà disparu; mais il fallait bien faire la part du feu et sacrifier une partie pour sauver l'autre. Grâce à ce sacrifice, il reste actuellement à l'état 45,000 hectares de forêts presque toutes affranchies de la plaie du pâturage comme de toute autre servitude, et dont il s'attache maintenant à tirer parti (1).

(1) D'après les statistiques officielles, on compte en Corse :

47 forêts domaniales.....	45,824	hectares.
88 — communales.....	56,928	—
	102,752	hectares,

dont un tiers en vides et rochers.

De cette époque date pour la Corse une ère nouvelle. Les lois sur la prohibition du port d'armes et sur la vaine pâture y introduisirent une sécurité relative et mirent la propriété particulière à peu près à l'abri des déprédations des bergers. Le gouvernement toutefois ne s'en tint pas là, et montra par une série de mesures le prix qu'il attachait à la régénération de ce pays. Dans le rapport qu'il adressa à l'empereur pour faire sanctionner son projet de transaction, M. Blondel avait signalé l'ouverture de routes dans toutes les directions comme la mesure la plus efficace qu'on pût adopter. Ce n'était pas seulement pour mettre les forêts en valeur qu'il les croyait utiles, c'était surtout pour faire sortir les villages de leur isolement, pour y faciliter l'action administrative, pour amener la fusion des intérêts, développer le goût du commerce, diminuer les frais de transport et accroître la sécurité générale. Il rappelait que c'est par des routes qu'en 1746 l'Angleterre a fondé la prospérité de l'Écosse, que la Vendée n'a été pacifiée et que nos campagnes elles-mêmes ne se sont civilisées qu'en devenant plus accessibles. Son appel a été entendu : dès 1853, une somme de 5 millions fut votée pour l'établissement d'un réseau de routes qui ne comprenait pas moins de 561 kilomètres, et dont la plus grande partie est aujourd'hui livrée à la circulation. Bien que l'objet principal de cette création fût l'exploitation des forêts et que les frais en dussent être couverts par le produit des ventes de bois, il n'en est pas moins vrai que ce réseau, tout en desservant les principaux massifs et les reliant aux ports d'embarquement, sert en même temps de voie de communication entre les diverses localités et de trait d'union entre des villages qui n'avaient eu jusqu'ici aucun rapport.

Jusqu'alors toutes les tentatives pour exploiter les richesses forestières de la Corse avaient échoué, quoiqu'en 1840 on eût essayé d'adjuger en bloc les coupes à faire pendant un laps de temps de dix années dans un même bassin. On avait espéré que l'importance d'un pareil marché et la perspective de bénéfices considérables à réaliser attireraient quelque compagnie puissante qui pût à ses frais ouvrir des routes, construire des scieries, établir des barrages sur les cours d'eau, en un mot exécuter tous les travaux qu'exige une exploitation bien conduite; mais ces espérances furent déçues, et on ne vit aucun amateur sérieux se présenter à l'adjudication. On ne fit plus depuis dans les forêts que des coupes destinées à satisfaire les besoins locaux. De temps à autre, on vendait deux ou trois cents arbres, que l'acheteur faisait abattre et débiter en planches par des ouvriers lucquois, et qu'il faisait transporter à la ville dans cet état, soit sur le dos des mulets, soit même sur la tête des femmes, par des chemins impraticables à tout autre moyen de trans-

port. Ces coupes rapportaient environ 5,000 francs par an au trésor, et comme l'administration forestière lui en coûtait 58,000, il se trouvait de ce chef en déficit de 53,000 francs.

En même temps qu'on commençait en 1854 la construction des routes, on procédait activement à l'aménagement des principales forêts, c'est-à-dire à cette opération qui consiste à en déterminer exactement le rendement annuel, et qui permet d'en tirer tous les produits possibles sans anticiper sur l'avenir. Dès 1860, on avait aménagé quinze forêts domaniales, dont la production était évaluée ainsi : 14,500 mètres cubes de bois de service, 16,000 stères de bois propres à la carbonisation, et 15,000 stères de bois sans valeur. Les adjudications s'élevèrent cette année-là à 75,660 francs pour les forêts de l'état, et à 28,300 francs pour celles des communes. Depuis le progrès a été continu, et en 1863 les coupes ont été vendues 254,219 francs dans les premières, et 90,100 francs dans les secondes. A mesure que le réseau de routes se développera et mettra un plus grand nombre de bassins forestiers en communication avec la mer, les exploitations s'étendront de leur côté et donneront des bénéfices de plus en plus considérables; il n'est pas douteux qu'avant quelques années elles ne puissent fournir un revenu annuel d'un million. Dans ces exploitations, on n'utilise encore que les pins laricios et les pins maritimes, qu'on débite sur place en planches et en pièces de charpente; les autres essences, on les convertit en charbon quand elles sont propres à cet usage, et on laisse pourrir sur le sol les branchages et autres bois dont la valeur ne couvrirait pas les frais de transport. Ceux-ci en effet sont très considérables, même pour les forêts situées dans les meilleures conditions, et ne laissent après tout qu'un bénéfice assez médiocre aux adjudicataires. Ainsi, bien que la forêt de Vizzavone ne soit qu'à 40 kilomètres d'Ajaccio et qu'elle soit traversée par une route impériale, le transport à cette ville d'un mètre cube équarri de pin laricio ne coûte pas moins de 22 francs; les frais d'exploitation et le prix d'adjudication étant de 20 francs, c'est une somme de 42 francs qu'il en coûte au marchand pour chaque mètre cube amené sur le marché. Le prix courant de celui-ci étant de 45 francs, il ne lui reste que 3 francs de bénéfice, y compris les intérêts des capitaux engagés. Il est évident que le simple bois de feu ne pourrait supporter de pareils frais; aussi le laisse-t-on sur place quand on ne peut le carboniser.

Pour encourager les adjudicataires et leur permettre de faire face aux dépenses de premier établissement, qui absorbent toujours une bonne partie des bénéfices, l'administration consent quelquefois à vendre les coupes d'une même forêt pour une période de quatre

années: mais les acquéreurs ne doivent alors les exploiter que successivement et en fournissant au commencement de chaque année des traites au trésor pour le montant de la coupe correspondante. Dans la forêt de Valdoniello, l'une des plus importantes, puisqu'elle n'a pas moins de 4,600 hectares, on a adjugé en 1861 à un entrepreneur de Bordeaux, moyennant une somme de 100,000 francs, 20,000 pieds de pins laricios à exploiter dans un laps de temps de dix années, avec faculté de *gemmer* à mort ces 20,000 arbres, et d'en *gemmer* à vie 40,000 autres qui seront exploités plus tard.

Le gemmage a, comme on sait, pour objet l'extraction de la résine des pins au moyen d'incisions plus ou moins profondes, suivant que l'arbre doit être prochainement abattu ou qu'il doit continuer à végéter encore. La résine brute ainsi récoltée donne par la distillation de l'essence de térébenthine, et laisse comme résidu le *brai* ou goudron, qui a lui-même une certaine valeur. Introduit en Corse depuis peu d'années seulement, le gemmage n'y est pas encore pratiqué sur une bien grande échelle, car on n'en évalue pas la production totale à plus de 300,000 kilogrammes de résine. Si cette industrie n'a pas pris jusqu'ici plus de développement, il faut l'attribuer au manque d'ouvriers et au prix élevé du bois de feu employé pour la distillation. Quoique ce bois n'ait aucune valeur en forêt, la difficulté du transport est telle qu'il revient à 3 francs le stère, rendu par exemple à la distillerie de Vivario, qui n'est elle-même qu'à 2 kilomètres de la forêt de Vizzavone. Indépendamment de la concession de Valdoniello, dont je viens de parler, il y a eu trois autres adjudications de gemmage portant sur 55,000 arbres environ et ayant rapporté au trésor une somme de 57,845 francs; mais jusqu'ici les opérations sont à peine commencées.

On ne peut donc que se féliciter des résultats obtenus au point de vue forestier et financier par l'ouverture des routes récemment construites, et tout fait espérer qu'on ne s'en tiendra pas là; mais jusqu'à présent la situation matérielle des habitans en a été encore peu affectée. Bien que les exploitations de forêts aient nécessité l'emploi d'une main-d'œuvre considérable, ils s'en sont tenus à l'écart, et ont abandonné aux Lucquois le salaire élevé (1) qu'ils y auraient trouvé. Ils n'ont conservé pour eux que les charrois, qui leur procurent déjà d'assez beaux bénéfices. La plupart des entrepreneurs sont également Corses. Quelques-uns ont réussi, d'autres se sont ruinés pour avoir voulu aller trop vite, et faute de s'être rendu compte des conditions économiques au milieu desquelles ils se trou-

(1) La journée du Lucquois vaut actuellement 2 fr. 50 c., plus la nourriture, qui ne consiste d'ailleurs qu'en châtaignes séchées.

vaient. Les deux points à examiner tout d'abord, quand on veut se lancer dans une industrie nouvelle, sont les débouchés et les frais de production. Si les premiers sont restreints, et les seconds très élevés, la prudence exige qu'on ne procède qu'avec une extrême lenteur. C'est pour avoir méconnu ces principes, pour avoir fait de la culture perfectionnée dans un pays qui n'en comportait pas, que les compagnies agricoles dont j'ai parlé ont échoué; c'est pour un motif analogue que d'autres entreprises qui avaient pour objet l'exploitation des forêts n'ont pas donné de meilleurs résultats. Ainsi, en 1840 une compagnie normande s'était constituée pour exploiter sur une grande échelle une partie des forêts particulières de la Corse; elle vint s'y installer avec un matériel immense de chevaux, de chariots, de scieries, etc., dont elle ne put tirer aucun parti faute de routes. Rançonnée par les propriétaires, qui, profitant de ses embarras, lui faisaient payer leurs bois plus qu'ils ne valaient, elle dut liquider dès la première année. C'est dans les pays neufs surtout qu'il faut se défier des apparences. Quand on parcourt les sombres forêts de la Corse, où se pressent les pins de 40 ou 50 mètres de haut, quand on songe que, rendus à Toulon ou à Gênes, ces arbres vaudraient peut-être un millier de francs chacun, il semble que rien ne soit plus facile que de les tirer de là et qu'on n'ait qu'à le vouloir pour faire fortune; mais quand on se met à l'œuvre, on s'aperçoit bientôt des difficultés de l'opération, et pour peu qu'on n'ait pas tout prévu, les déceptions ne se font pas attendre. Il y a quelques années, un adjudicataire corse, trouvant que ses compatriotes lui faisaient payer trop cher le transport de ses bois, acheta en Italie, moyennant 20,000 fr., une douzaine d'attelages de mulets. Au bout de six mois, ses voitures s'étaient cassées sur les routes nouvellement empierrées, et ses mulets étaient morts de fatigue. Il fit alors venir une scierie mécanique qu'il installa sur un cours d'eau, pour débiter ses planches. Après quelques semaines, il reconnut que le transport des pièces jusqu'à la scierie lui coûtait plus cher que le sciage à bras sur le parterre même de la coupe. Hors d'état, après ces dépenses, de faire face à ses engagemens envers le trésor, il fut dépossédé de son adjudication et se trouva complétement ruiné. On ne saurait donc trop le répéter, ce n'est qu'en procédant avec la plus grande prudence qu'on pourra triompher en Corse des obstacles que rencontre au début toute industrie nouvelle. C'est en utilisant les ressources du pays, si minimes qu'elles puissent être, plutôt qu'en introduisant à grands frais des procédés perfectionnés, qu'on y parviendra le plus sûrement, car ce n'est pas en un jour qu'on peut changer les habitudes d'une population, ni transformer sa situation économique. Aussi de petites entreprises

locales paraissent-elles offrir plus de chances de réussite que les grandes compagnies financières qui sont toujours tentées de s'exagérer la puissance de leurs moyens d'action et de donner aux travaux une activité factice.

Voilà donc à quoi se réduisent les magnifiques espérances que les Corses fondaient sur l'exploitation de leurs forêts! A les entendre, elles devaient suffire à approvisionner de bois de marine tous les ports du continent et répandre en même temps dans l'île une richesse inconnue. Or il se trouve que les sapins de Norvége et les pins de Riga ne reviennent pas plus cher, rendus à Toulon, que les laricios de la Corse, et que les habitans, au lieu de demander au travail dans les forêts le bien-être qu'il pourrait leur donner, laissent une partie du profit aux Lucquois. Et quand même ces forêts rapporteraient un million au trésor et jetteraient dans la consommation 200,000 mètres cubes de bois équarris, qu'est-ce que cela sur un marché comme la France, qui fait chaque année venir pour 120 millions de bois de l'étranger? Et quel bénéfice la Corse elle-même en retirerait-elle? Les Corses, il est vrai, demandent instamment qu'on établisse un chantier de constructions navales et un arsenal militaire à Ajaccio ou à Saint-Florent, et le conseil-général prête à ce vœu l'appui de son autorité. Jusqu'ici, grâce à Dieu, le ministre a répondu que le port de Toulon suffisait aux exigences du service, et nous espérons qu'il en sera toujours de même; mais si par malheur la nécessité d'un nouveau port militaire se faisait jamais sentir, la Corse serait un des derniers points à choisir, car elle n'offre rien de ce qu'il faut pour la construction des bâtimens cuirassés, les seuls aujourd'hui qui méritent le nom de navires de guerre. Elle ne produit que peu de fer, et ses forêts ne fournissent ni membrures ni bordages, puisque le chêne y fait presque défaut. Les ressources maritimes qu'elle peut offrir se réduisent à fort peu de chose. Il résulte d'un rapport de M. Dorien, qui fut, comme ingénieur de la marine à Toulon, chargé en 1846 d'une reconnaissance générale des forêts de la Corse, qu'on pourrait y trouver 3,650 mâts de 50 centimètres d'équarrissage et au-dessus, 10,560 mâtereaux, 3,660 plançons, 940 baux et 28,630 espars. Et c'est pour cela qu'on voudrait créer un arsenal militaire! Ce qu'il y a de difficile d'ailleurs, c'est de transporter les bois du fond des forêts jusqu'aux ports d'embarquement. La création d'un chantier à Ajaccio ne serait donc, même à ce point de vue, que d'une utilité douteuse, puisque les bois n'y coûteraient pas beaucoup moins cher qu'ils ne coûtent en France; mais lors même qu'on se déciderait à créer cet arsenal militaire, qu'est-ce que la Corse en définitive pourrait y gagner? Si les Corses ne veulent que du travail, ils peuvent, dans les condi-

tions actuelles, trouver facilement à employer leurs bras, la besogne ne manque pas; s'ils doivent au contraire laisser envahir les chantiers par des ouvriers étrangers, quel avantage en pourront-ils retirer?

Mais si Ajaccio ne paraît pas pouvoir devenir jamais un port militaire, rien n'empêche qu'il ne devienne quelque jour un port de commerce important et un arsenal maritime industriel. Ce n'est pas là toutefois un genre d'établissement dont la création dépende d'un vœu du conseil-général, ni même de la bonne volonté du gouvernement. Un chantier de construction ne saurait s'improviser; il s'établit naturellement dans les villes où le commerce maritime est assez actif pour exiger de nombreux navires. Vouloir en créer un dans les ports qui n'ont pas de marchandises à transporter, c'est commettre une bévue semblable à celle de ce spéculateur anglais qui imagina un beau jour d'expédier une cargaison de patins au Mexique, où la glace est inconnue. Si la Corse veut un établissement de ce genre, ce n'est pas au gouvernement qu'elle doit le demander, mais au développement de son commerce et de son industrie. Malheureusement les habitans n'ont pas l'esprit des affaires, et la mer semble leur faire horreur. Bien peu d'entre eux y cherchent leurs moyens d'existence, et je ne crois pas que les cadres de l'inscription maritime comptent le dixième de ceux qui s'engagent volontairement dans l'armée de terre. La pêche du corail et le cabotage sont presque exclusivement entre les mains des Sardes; les Corses ne s'y adonnent qu'exceptionnellement et négligent ainsi une importante source de profits. Qu'ils surmontent leur répugnance, qu'ils prennent goût aux expéditions lointaines, qu'ils se familiarisent avec les opérations commerciales, et, sans que l'état ait besoin de s'en mêler, on verra bientôt des chantiers de construction s'élever à Ajaccio, car nulle ville n'est mieux située pour devenir un des centres importans du commerce méditerranéen. Son golfe magnifique, entouré d'un triple rang de montagnes qui l'abritent presque de tous côtés, assez vaste pour contenir toutes les marines de l'Europe, n'est aujourd'hui fréquenté que par quelques bateaux caboteurs qui viennent apporter de France et d'Italie du blé, du fourrage, des objets manufacturés, et qui emportent comme frêt de retour des peaux, des huiles et des châtaignes. Le mouvement du port n'est que de 20,000 tonneaux : c'est le chargement du *Great-Eastern*. On n'y voit quelque animation que le jour où le paquebot hebdomadaire de Marseille débarque son contingent de voyageurs appelés par leurs affaires sur le continent, ou lorsque la flotte d'évolution de la Méditerranée vient faire son apparition annuelle. Quand celle-ci prolonge son séjour pendant un mois ou deux, c'est une bonne for-

tune pour les habitans. Ils comptent si bien aujourd'hui sur cette visite périodique, qu'ils se croiraient lésés, si on les en privait, et qu'ils pétitionneraient pour s'en plaindre comme d'une injustice. S'ils entendaient mieux leurs intérêts, ils comprendraient qu'il y a beaucoup plus à gagner avec la marine marchande qu'avec la marine militaire, qui peut manquer d'un moment à l'autre, et ils travailleraient de concert à faire de leur ville l'entrepôt général des marchandises de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Afrique. Et ce ne serait pas chose bien difficile, car il suffirait, si je ne me trompe, de la faire déclarer port franc.

Tant que la douane subsistera (et malgré la guerre qu'on lui fait, il est à craindre qu'elle n'en ait encore pour longtemps), les ports francs, débarrassés de toutes les formalités onéreuses et vexatoires qui partout ailleurs paralysent les affaires, seront toujours plus fréquentés que les autres. Comme les anciennes foires, ils servent de lieu de rendez-vous aux négocians de tous les pays, qui trouvent du même coup à se défaire de leurs propres marchandises et à se procurer celles dont ils ont besoin. Rien ne favorise plus que cette facilité des transactions le développement commercial, et c'est ce qui explique la prospérité des anciens ports francs du moyen âge et du petit nombre de ceux qui ont subsisté jusqu'à nos jours. En Corse, les revenus de la douane sont insignifians; si on l'y supprimait complétement, on en verrait bientôt les effets. En tout cas, c'est une expérience peu coûteuse et qui vaut la peine d'être tentée.

Il n'y a pas de département pour lequel l'état ait plus fait que pour la Corse, et il n'y en a pas qui se plaigne davantage qu'on ne fasse rien pour lui. Sans parler des sommes dépensées pour les travaux publics, on a créé il y a trente ans, à 2 kilomètres d'Ajaccio, au bout d'une magnifique promenade d'orangers et de micocouliers, une pépinière de mûriers, de cotonniers et d'autres végétaux, dont la culture serait très productive. Bien qu'on distribue gratuitement des plants à qui en demande, fort peu de propriétaires ont eu recours à cette pépinière, et les résultats obtenus jusqu'ici sont insignifians. Pourquoi donc l'état ferait-il de nouveaux sacrifices, si, faute d'initiative, les habitans ne savent pas profiter de ceux qu'il a déjà faits? Il ne faut pas perdre de vue d'ailleurs que toute dépense publique est prélevée sur l'impôt, et qu'il est peu équitable de pressurer le paysan alsacien ou normand pour que les Corses aient le droit de vivre sans rien faire.

J'ai souvent entendu des Corses éclairés exprimer ouvertement le regret que leur pays ne soit pas resté sous la domination de l'Angleterre; ils pensaient que celle-ci leur eût donné la prospérité après laquelle ils soupirent si vivement. Peut-être n'ont-ils pas tort. L'An-

gleterre sans doute n'y eût pas, comme la France, dépensé improductivement des sommes considérables; mais elle y eût envoyé d'intrépides colons qui, s'ils n'avaient pu plier les indigènes au travail, les auraient peu à peu refoulés, auraient acquis toutes les terres propres à la culture, et régneraient en maîtres sur leur conquête. Au lieu des tristes maquis, des torrens impétueux, des rochers stériles, des troupeaux de moutons affamés que présente la Corse d'aujourd'hui, on y verrait sans doute de plantureuses prairies, bien irriguées, couvertes de vaches et de chevaux paissant en liberté, des fermes bien tenues, éparpillées dans la campagne et réunies entre elles par des chemins carrossables, des ruisseaux canalisés flottant les bois et mettant en mouvement des usines et des moulins, des plantations de mûriers alimentant des magnaneries importantes, des jardins de citronniers et d'orangers pourvoyant de leurs fruits d'or le continent tout entier. Voilà sans doute ce qu'eût produit en Corse la domination anglaise; mais les habitans, s'ils n'avaient pas voulu vaincre leur paresse, n'en eussent pas plus profité que les peaux-rouges n'ont profité de la richesse matérielle des États-Unis. Il n'y a en effet que deux moyens de civiliser un pays : en chasser brutalement les indigènes ou les aider à se développer et à se perfectionner eux-mêmes. Les Corses ne veulent sans doute pas du premier; il faut donc qu'ils consentent à se plier au second. S'ils ont assez d'énergie pour secouer leurs vieilles habitudes, ils n'ont besoin, pour s'enrichir et transformer leur île, que de routes et de sécurité intérieure. Ouvrir des routes pour faciliter la circulation des produits, assurer l'exécution rigoureuse de la loi qui garantit la propriété contre toute atteinte, c'est tout ce que l'état doit faire ici et tout ce qu'on peut raisonnablement lui demander.

J. Clavé.

WILLIAM PITT

PREMIER LORD DE LA TRÉSORERIE.

I.

LES FINANCES DE LA PAIX.

Ce que j'ambitionne, c'est la considération et non le pouvoir, disait un jour Pitt à Canning, — *my ambition is character, not office,* — et la plupart des hommes d'état anglais pourraient à bon droit répéter ces belles paroles, parce que la considération s'attache plus en Angleterre à la fidélité aux principes qu'à l'exercice de l'autorité. Dans l'opposition comme au pouvoir, leur situation est également grande : s'ils aspirent au gouvernement, c'est moins pour l'éclat du rang ou le crédit qu'il leur donne que pour le triomphe de leur opinion et de leur parti, et le jour où, pour l'obtenir ou le conserver, ils dévieraient de leur ligne politique, immédiatement s'éloignerait d'eux l'autorité morale qui fait leur force et leur honneur. Nul parti ne pouvant prétendre à gouverner sans l'assentiment de l'opinion, les hommes politiques cherchent à l'éclairer dans des débats dont le véritable caractère est trop respecté pour que jamais on ait cherché à leur infliger la dénomination de guerre de portefeuille : chacun y rivalise de patriotisme, de talent, d'éloquence, et de ces luttes sont sortis les Chatham, les Burke, les Fox, les Pitt, les Peel, c'est-à-dire les plus nobles gloires dont puisse s'enorgueillir un pays libre et intelligent.

Parmi ces hommes illustres, nul n'a exercé sur les destinées de son pays une influence plus considérable que Pitt. Lorsqu'il entra

au ministère en 1783, il trouva l'Angleterre épuisée par une longue et désastreuse guerre, et dix-sept ans après, quand il en sortit, il la laissa, malgré les charges d'une autre guerre, plus riche, plus prospère et plus puissante qu'elle n'avait jamais été. Sans aucun doute, ses grandes réformes administratives, l'ordre rétabli par lui dans les finances, le respect scrupuleux des engagemens de l'état, dont il fit un des principes essentiels du gouvernement de l'Angleterre, contribuèrent à produire ce résultat : il faut ajouter cependant que ni ses combinaisons ni ses opérations financières n'eussent eu le même succès, si la sanction du parlement ne leur eût pas assuré le concours du pays, et que la source des emprunts eût été bientôt tarie, si la fidélité aux contrats, au lieu d'avoir la garantie de la nation tout entière, n'eût reposé que sur la loyauté du souverain. En effet, il ne saurait y avoir de bonnes finances sans bonnes institutions, et par bonnes institutions l'on entend ici celles qui, au lieu de rendre une seule autorité l'arbitre suprême des destinées d'un état, y garantissent les droits, les libertés, les intérêts privés et publics par l'organisation de pouvoirs qui s'équilibrent entre eux. Lorsqu'il dépend de la volonté unique d'un souverain de jeter le pays dans les hasards de la guerre, de lui imposer telles charges ou dépenses qu'il lui convient, la confiance fait défaut; on ne veut s'engager avec lui qu'à des conditions dont l'avantage compense les risques du contrat. La Russie et l'Autriche sont là pour attester ce que sont les finances des empires régis par le pouvoir absolu. Si au contraire les actes du gouvernement sont soumis à un contrôle sérieux et efficace, alors la sécurité s'établit, et le cours des fonds anglais, celui des fonds français avant 1848 (1), témoignent de la vitalité du crédit dans les pays libres. Et ce n'est pas seulement au point de vue financier que cette opinion est vraie : un gouvernement qui est soutenu par les sympathies librement exprimées d'une nation est toujours d'autant plus fort pour agir et pour négocier. En 1783, la situation de l'Angleterre, sortie vaincue et humiliée de sa lutte avec l'Amérique, était à tous égards moins favorable que celle de la France, et cependant quelques années après, grâce à ses institutions, elle était en pleine prospérité, tandis que la France était en révolution. Plus tard encore, tandis que cette dernière suivait héroïquement, mais à regret, son chef dans les aventures où il l'entraînait, grâce encore à la force que leur donnaient ces mêmes institutions, les médiocres successeurs de M. Pitt finissaient par dicter à Vienne les conditions de la paix.

(1) L'emprunt de 150 millions 3 pour 100 contracté en 1841 l'a été au taux de 73 fr. 50 cent.; celui de 200 millions 3 pour 100 contracté en 1844 l'a été au taux de 84 fr. 15 centimes.

Notre projet n'est pas de faire l'histoire de Pitt, déjà si parfaitement racontée dans ce recueil (1), ni de le suivre dans toutes les circonstances de sa vie politique. C'est surtout au point de vue financier que nous avons voulu examiner son administration, qui se partage en deux périodes bien distinctes : l'une de paix, depuis 1783 jusqu'à la fin de 1792; l'autre de guerre, depuis 1793 jusqu'à 1801. La première est peu connue, parce qu'elle eut moins d'éclat au dehors, et cependant c'est alors que Pitt, créant les finances de l'Angleterre, constituant son crédit, se montra peut-être plus grand ministre qu'il ne le fut dans la seconde. Celle-ci est toute remplie par la lutte engagée contre la révolution française, les nécessités qui en furent la conséquence, les moyens auxquels il fallut recourir pour y pourvoir. Cette étude aura son utilité, si elle démontre ce que peuvent pour la prospérité d'une nation un régime de vraie liberté, un système de ferme politique en harmonie avec le sentiment du pays, et le crédit fondé sur la bonne foi publique.

I. — SITUATION DE L'ANGLETERRE A LA FIN DE 1783. — EMPRUNT. — BILL DE COMMUTATION. — RÉFORMES ADMINISTRATIVES (1784-1785).

Lorsqu'au mois de décembre 1783, à l'âge de vingt-quatre ans, Pitt fut appelé aux fonctions de premier lord de la trésorerie, il se trouva en présence des difficultés politiques et financières les plus graves, et ce ne fut qu'après avoir résolu les premières qu'il lui fut possible d'aborder utilement les secondes. Le célèbre ministère de coalition Fox-North venait d'être dissous à la suite du rejet par la chambre des lords du bill sur le gouvernement des Indes, proposé par Fox. La majorité qui l'avait soutenu dans la chambre des communes se retourna compacte contre ses successeurs, et pendant quatre mois Pitt lutta sans succès contre elle; mais le pays n'avait en général approuvé ni la coalition ni ses causes. Cette opposition systématique, en arrêtant la solution de questions importantes, mécontenta davantage encore, et chaque jour l'opinion publique se manifestait à cet égard d'une façon plus vive. Enfin, encouragé par les témoignages d'adhésion qu'il recevait de toutes parts, Pitt crut pouvoir recourir au moyen constitutionnel de la dissolution, et les élections, en modifiant la force des partis, lui donnèrent une majorité qui, à la première épreuve, fut de 282 voix contre 114. Assuré désormais du concours du parlement, il s'occupa de pourvoir aux nécessités d'une situation financière des plus critiques.

La guerre d'Amérique, qui venait de se terminer par le traité de

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, 1er mai, 1er et 15 juin 1845.

paix avec la France, avait augmenté le capital de la dette fondée de 90,000,000 livres sterling (1), et le chiffre annuel des intérêts de 4,120,000 livres sterling. D'un autre côté, pressé par des besoins incessans, lord North avait eu recours à des négociations et à des expédiens qui, en élevant la dette à terme ou dette flottante à plus de 33 millions de liv. sterl., avaient affaibli le crédit du trésor. Le prix des consolidés 3 pour 100 était tombé à 54, et le revenu public, atteint dans toutes ses branches, était encore diminué par une contrebande active qu'avaient développée les désordres de la guerre. Ainsi les taxes permanentes, c'est-à-dire celles qui n'étaient pas soumises au vote annuel du parlement, la douane, l'excise, le timbre, ne produisaient guère plus de 10 millions de liv. sterl., entièrement absorbés par l'intérêt de la dette fondée, qui était de 8 millions, par la dotation de la liste civile et d'autres dépenses dont ces taxes étaient le gage spécial. En sus de ces services, il fallait encore acquitter les dépenses annuelles de l'armée de terre, 4 millions de livres sterling, celles de la marine, 3 millions de livres sterling, celles de l'artillerie et des fortifications, 600,000 livres sterling, les services divers, les intérêts de la dette flottante, soit un total de 9 millions de livres sterling. Les seules ressources à y affecter étaient 2 millions 1/2 provenant des impôts sur la drèche, sur la terre, et de taxes additionnelles peu productives établies par lord North. L'insuffisance pour les services ordinaires seuls était donc de 6,500,000 liv. sterling. Il restait à payer sur les services antérieurs 1,500,000 livres sterling; le trésor devait en outre rembourser à la banque 2 millions de livres sterling que cet établissement lui avait avancés sans intérêts en 1781 comme condition du renouvellement de son privilége, et il fallait ainsi aviser au moyen de se procurer une somme de 10 millions de livres sterling pour assurer en 1784 la marche des services et faire honneur aux engagemens contractés.

Il n'y avait donc pas là seulement des embarras actuels et momentanés dont il eût toujours été possible de se dégager avec des expédiens plus ou moins habiles et des sacrifices plus ou moins onéreux. La tâche à remplir était autrement importante. Il s'agissait de relever le moral d'un pays abattu par les revers en lui faisant connaître l'étendue de ses ressources, de ranimer les transactions, de restaurer le crédit et de rétablir l'ordre dans l'administration de l'état. Dans la vie des peuples comme dans celle des individus, il ne suffit pas d'occasions propices pour sortir d'une situation fâcheuse; il faut surtout l'esprit de conduite, une direction intelligente, et dans cette circonstance Pitt fut le guide que l'Angleterre eut la

(1) Soit en valeurs françaises 2,250,000,000 francs.

bonne fortune de trouver. Comprenant la grandeur de sa mission, il résolut de l'accomplir par la réforme des abus, par l'ordre et l'honnêteté dans l'administration publique, la simplification des impôts, la régularité dans la perception des revenus et le paiement des dépenses, surtout par l'acquittement scrupuleux des dettes de l'état. Il se mit donc à l'œuvre avec le sentiment des services qu'il avait à rendre, avec l'énergie d'un esprit convaincu, et cette confiance de la jeunesse qui, lorsqu'elle n'est pas de la présomption, attire les sympathies et gagne les suffrages.

Il fallut d'abord aviser au plus pressé, c'est-à-dire aux moyens de se procurer les 10 millions de livres sterling nécessaires pour solder les dépenses courantes et les engagemens échus. La banque ayant consenti à ce que le remboursement de sa créance de 2 millions de livres sterl. fût différé d'une année, Pitt espéra, au moyen de quelques reliquats, de quelques excédans de revenus au-delà des prévisions, des ressources de l'ancien fonds d'amortissement, ramener les besoins à couvrir au chiffre de 6,000,000 de livres sterling, et, pour se procurer cette somme, il eut recours à un emprunt. Jusqu'alors, la négociation des emprunts avait eu lieu à l'amiable et aux conditions débattues et arrêtées entre le chancelier de l'échiquier et les souscripteurs. C'est dans cette forme que l'année précédente lord Cavendish en avait contracté un de 12 millions de livres sterling. 7,500,000 avaient été concédés directement à onze banquiers, et 4,500,000 liv. st. répartis entre divers capitalistes, quelques fonctionnaires et des amis particuliers du ministre. Ce mode de procéder était devenu pour le gouvernement un moyen de patronage et d'influence, et l'intérêt public était souvent sacrifié à celui du cabinet ou à des considérations privées. Pitt en avait alors vivement signalé les inconvéniens en démontrant que si, dans le dernier emprunt, la concession eût été faite avec publicité et concurrence, elle l'eût été à des conditions bien plus favorables pour l'état, reproche parfaitement fondé du reste, car la prime fut immédiatement de 8 pour 100, et la perte pour le trésor de 550,000 liv. sterl. Conséquent avec les vues qu'il avait exprimées avant son entrée au pouvoir, désireux de mettre un terme à des abus fâcheux, et croyant d'ailleurs qu'outre le mérite d'être plus sincère, le système de l'adjudication publique avait celui de mieux garantir les intérêts du trésor, Pitt résolut d'y recourir. Il fit donc annoncer que l'emprunt de 6 millions de livres sterling serait concédé sous cette forme, et, ainsi qu'il l'avait prévu, cette annonce amena une concurrence : deux compagnies s'organisèrent et déposèrent leurs propositions cachetées. L'ouverture en eut lieu devant le gouverneur de la banque; l'emprunt fut adjugé à celle qui offrit de prê-

ter au taux le moins élevé, et Pitt put certifier sur l'honneur au parlement que pas un seul shilling n'avait été retenu par lui pour être distribué entre les amis de l'administration. C'était là une importante innovation, dont le but, à la fois utile et honnête, était trop évident pour que la moindre critique pût être exprimée, et c'est dans cette forme qu'à une seule exception près, dont nous aurons occasion de parler, tous les emprunts furent concédés par la suite. Le même système, introduit plus tard en France, y a été appliqué jusqu'en 1852.

Après avoir ainsi pourvu aux besoins de l'année, Pitt s'occupa de liquider les charges léguées par le passé. La dette à terme, on vient de le voir, était de 33 millions de livres sterling, dont une partie, environ 11 millions 1/2, provenait d'emprunts successivement faits à la Banque d'Angleterre; 4 millions 1/2 étaient dus à la compagnie des Indes, et le surplus consistait en bons de la marine, de l'artillerie, des vivres, et en billets de l'échiquier, qui pesaient lourdement sur toutes les négociations du trésor. Pitt entreprit d'éteindre ces divers effets par deux consolidations, dont l'une, de 6,600,000 livres sterling, eut lieu en 1784, l'autre, de 11 millions, l'année suivante, et il profita de cette circonstance pour faire l'essai d'un fonds 5 pour 100 qu'il préférait aux 3 et 4, parce qu'une dette contractée dans un fonds supérieur, créant une marchandise moins abondante, lui paraissait devoir être d'une libération plus facile et plus prompte. « J'ai toujours cru, dit-il dans la discussion qui eut lieu à ce sujet à la chambre des communes, qu'un fonds élevé vaut mieux qu'un fonds inférieur, que le 4 pour 100 est préférable au 3 et le 5 au 4. La raison en est que, dans toutes les opérations de finances, il faut toujours avoir en vue les moyens de libération. Racheter et éteindre graduellement la dette doit être le but d'un gouvernement sage : toutes les opérations doivent être préparées et dirigées vers cette fin. »

De pareils principes se trouvaient en complète opposition avec ceux qui étaient admis et pratiqués à cette époque, et, malgré le désir qu'avait eu Pitt de contracter l'emprunt de 6 millions en 5 pour 100, il avait dû y renoncer en présence des répugnances exprimées par les banquiers. Ces répugnances étaient fondées sur ce que, le prix du 5 pour 100 étant plus voisin du pair que celui des fonds inférieurs et la possibilité du remboursement ou d'une réduction d'intérêt étant plus prochaine, le 5 offre moins d'avantage que le 3 pour 100. Néanmoins, convaincu de l'utilité de l'entreprise, Pitt voulut en faire l'essai. D'après le cours des fonds publics, le prix des rentes 5 pour 100 données en échange des effets retirés aurait dû être de 95; mais, pour faciliter l'opération, il ne les émit

qu'à 93, et préféra faire ce léger sacrifice sur les intérêts dans l'espoir d'un dédommagement avantageux par une libération plus prompte. De plus, pour mieux engager encore les porteurs de bons à accepter ses propositions, il déclara que le nouveau fonds ne pourrait être remboursé, et que l'intérêt ne pourrait en être réduit que lorsque 25 millions des rentes 3 et 4 pour 100 auraient été rachetés. Les porteurs d'effets, déterminés par les conditions qui leur étaient offertes et désireux de recouvrer la disposition de leur capital, déprécié sur la place sous la forme qu'il avait, acceptèrent ces diverses propositions, et le total des rentes provenant des deux consolidations s'éleva à 878,000 livres sterling. Les rentes créées par l'emprunt de 6 millions furent de 315,000 liv. sterl. Il y avait donc là une nouvelle charge annuelle et permanente de 1,193,000 livres sterling, à laquelle il fallait affecter des ressources spéciales pour en assurer l'acquittement régulier. Quelque obéré que fût le pays, Pitt n'hésita point à proposer au parlement la création de nouveaux impôts. « Ma tâche, lui dit-il, est ingrate. Je risque de soulever contre moi bien des mécontentemens; mais je suis trop pénétré des obligations que me crée la haute position qui m'a été confiée pour ne pas les remplir. D'ailleurs j'ai confiance dans le bon sens et le patriotisme du peuple anglais, et j'ai, comme ministre des finances, une règle dont je suis résolu à ne pas m'écarter, celle de ne jamais rien lui déguiser. Le trésor a contracté des engagemens, et il faut y faire honneur. Ce n'est qu'à cette condition que la confiance pourra renaître, et le crédit public se relever. Devant une pareille considération, il n'y a pas à hésiter, et à défaut de ressources disponibles il est indispensable de recourir à des taxes additionnelles pour s'en procurer. » S'associant aux sentimens du ministre, la chambre vota les taxes proposées sur les permis de chasse, les patentes de marchands vendeurs des objets soumis à l'excise, la soie écrue, la vaisselle d'or et d'argent, les chevaux de course, les domestiques des deux sexes, les prêteurs sur gages, les boutiques, les chapeaux, rubans, calicots, etc. Le produit probable en était évalué à 1,200,000 livres sterling, et ainsi se trouvèrent liquidées les dernières charges de la guerre d'Amérique.

Vaut-il mieux en effet, comme le disait Pitt, emprunter dans un fonds élevé que dans un fonds inférieur? Le remboursement du capital de la dette fondée n'étant pas exigible, peu en importe le chiffre pour l'état. La seule charge qui lui incombe est celle des arrérages, et son principal souci doit être dès lors de combiner ses négociations pour qu'ils soient le moins élevés possible. Ce que doit rechercher le prêteur au contraire, c'est la chance de voir augmenter le prix de sa rente pour en retirer un prix supérieur au capital

versé, s'il veut vendre, et la marge est d'autant plus grande pour le rentier que le taux auquel il prête est plus éloigné de celui auquel le trésor pourrait lui imposer une réduction d'intérêt par la menace d'un remboursement. Prenons pour exemple le dernier emprunt contracté en France. 315 millions de francs ont été empruntés à 3 pour 100 au taux de 66 fr. 30 c. Pour chaque 66 fr. 30 c. qu'il doit recevoir, le trésor s'est reconnu débiteur de 3 fr. de rente et de 100 fr. de capital, et par conséquent, pour 315 millions qui lui seront versés, le capital nominal de sa dette sera accru de 441,700,000 fr., et le chiffre de la rente annuelle de 13,253,000 fr. Sans doute le trésor pourra insensiblement se libérer par l'amortissement, en admettant que le fonds n'en soit pas employé à d'autres besoins; mais il ne pourra obliger les porteurs de rentes à opter entre un remboursement ou une réduction d'intérêt que lorsque les cours auront dépassé 100 fr. Il y a ainsi pour eux une marge à parcourir de 34 fr. avant que cette alternative puisse leur être imposée, et c'est l'avantage qu'ils paient en prêtant à un taux moins élevé. Si au contraire, en admettant que la situation l'eût permis, l'emprunt avait été contracté en 4 1/2 au taux de 95 fr., qui était celui de ce fonds au 10 janvier 1864, la rente annuelle créée eût été de 14,921,000 francs, et le capital reconnu par l'état de 331,570,000 fr.; mais quelle eût été la chance pour le trésor? C'est qu'avec le retour de circonstances favorables le prix du 4 1/2 pour 100, puis du 4 dépassant le pair, il y eût eu dès lors possibilité d'obtenir des réductions successives d'intérêts qui en auraient abaissé le chiffre bien au-dessous de celui stipulé dans le fonds 3 pour 100. Et tel est, il faut le dire, un des côtés les plus fâcheux de la conversion faite il y a deux ans du 4 1/2 en 3 : pour 157 millions qu'a touchés le trésor, il a aliéné la faculté de réduire dans des temps propices de 50 millions de francs l'intérêt annuel de sa dette, sans que l'unification de cette dernière ait produit les avantages annoncés. On disait que la concurrence du 4 1/2 empêchait le 3 de s'élever, et que, s'il n'y avait plus qu'une seule nature de dette, les cours prendraient leur essor. Le contraire est arrivé, et le 3 pour 100 est plus bas qu'il n'était alors, car le 4 1/2, fonds essentiellement paisible et presque immobilisé dans les portefeuilles, déclassé par la conversion, est venu s'ajouter aux valeurs qui encombrent la place, et la spéculation seule a profité de cette mesure.

Pour conclure sur ce point, nous croyons que dans un état financier prospère, au milieu de circonstances politiques heureuses, si un état a des emprunts à contracter, il doit préférer le fonds élevé pour rester maître de la position vis-à-vis de ses créanciers; mais

si la situation est chargée, si l'avenir est peu assuré, c'est dans le fonds inférieur qu'il doit traiter pour avoir moins d'arrérages à payer en laissant à ses prêteurs, en échange des sacrifices qu'ils font sur les intérêts, de larges chances d'augmentation de capital. Ce fut au reste la loi à laquelle dut se conformer Pitt, et si dans le temps de paix il put emprunter et consolider en 5, plus tard, au milieu de la guerre, il fut obligé de le faire en 3.

Il ne suffisait pas cependant d'avoir paré aux nécessités du présent et d'avoir liquidé les charges du passé. Il fallait aussi assurer et accroître les ressources de l'avenir en faisant produire aux impôts existans tout ce qu'ils étaient susceptibles de donner et en supprimant des abus onéreux qui, par la faveur, le temps ou la négligence, s'étaient introduits au sein de l'administration. Encouragé par le succès de ses premières mesures, Pitt entreprit résolûment cette double tâche, sans être arrêté ni par les difficultés de l'exécution ni par la crainte de blesser des intérêts puissans. On a dit quel préjudice causait la contrebande. Elle s'exerçait sur la plus grande échelle, et tous les efforts faits pour en arrêter le développement avaient échoué. Des capitaux considérables étaient engagés dans cette coupable et fructueuse industrie, qui trouvait des complices dans toutes les classes de la société. On évaluait à plus de quarante mille le nombre des agens qu'elle employait sur terre et sur mer. Les matelots de la marine royale désertaient pour y servir; les chaloupes côtières et les marins du cabotage étaient presque tous occupés au transport et au débarquement des marchandises qu'ils allaient prendre au large sur les bâtimens qui les apportaient des lieux de provenance ou des entrepôts. Les fermiers de la côte trouvaient plus avantageux de les transporter avec leurs chevaux que de se livrer aux travaux de culture. Les ouvriers des villes abandonnaient leurs ateliers pour participer aux profits de ce commerce illicite, et enfin les employés mêmes de la compagnie des Indes, au lieu d'envoyer en Angleterre leurs capitaux par les moyens ordinaires, les convertissaient en chargemens de thé qu'ils y faisaient introduire en contrebande par des sociétés étrangères organisées à cet effet. Il y avait donc là une perte considérable pour le trésor, un préjudice pour l'agriculture, et une cause de profonde démoralisation. Pitt crut qu'il fallait combattre un pareil fléau, non-seulement par la répression, mais aussi en détruisant dans leur source les profits qui en étaient l'aliment. Dans cette pensée, il proposa au parlement un ensemble de mesures sévères qui furent adoptées sans division. Tous les bâtimens soupçonnés de se livrer à la contrebande purent être saisis jusqu'à quatre lieues de la côte, et, en cas de culpabilité, durent être détruits, à moins qu'ils ne fussent propres au

service de la marine royale. Il fut défendu d'en construire de la dimension et du tonnage de ceux qui servaient habituellement à ce trafic, et les vaisseaux armés ne purent plus s'éloigner au-delà d'une certaine distance sans une permission de l'amirauté. Enfin toute attaque contre un bâtiment de l'état affecté au service de la douane ou de l'excise, ou contre tous officiers de la marine royale ou employés du trésor, et toutes personnes qui les assisteraient dans l'exercice de leurs fonctions, dut être punie comme un crime capital.

Mais de simples mesures répressives auraient été impuissantes à détruire le mal; il fallait encore l'attaquer par les tarifs, car il n'était pas douteux qu'aussi longtemps que les droits perçus sur les marchandises principaux objets de la contrebande resteraient au taux élevé où ils étaient, les fraudeurs feraient d'assez grands profits pour se résoudre à braver toutes les mauvaises chances qu'on leur opposait. Il importait donc de réduire les droits de telle façon que la contrebande n'offrît plus aucun bénéfice. C'étaient surtout les esprits et le thé qui en étaient l'objet. D'après les évaluations les plus approximatives, la consommation de cette dernière denrée s'élevait en Angleterre à 13 millions de livres sterling; 5 millions au plus étaient vendus par la compagnie des Indes, de telle sorte que 8 millions entraient en fraude. Des maisons de commerce s'étaient organisées sur le continent pour en fournir au fur et à mesure des besoins de la contrebande, et on supposait qu'il y avait à cette époque 5 millions de livres de thé à Hambourg, 3 millions à Ostende, et des quantités considérables dans d'autres lieux, destinées à être introduites frauduleusement en Angleterre. Les droits perçus sur ces articles étaient à la fois de douane et d'excise; ils étaient de 50 pour 100 sur la valeur, plus de 2 shillings 5 pence par chaque livre, et produisaient annuellement 700,000 livres sterling. Pitt proposa de les supprimer et de les remplacer par un droit de 12 1/2 pour 100 de la valeur, qui permettrait au négociant honnête de vendre cette denrée, introduite régulièrement, au prix le plus bas auquel pût la livrer le contrebandier. Ce droit, en ne tenant pas compte de l'accroissement, probable cependant, de la consommation, ne devait produire que 170,000 livres, et il y aurait eu dès lors une diminution de revenu de plus de 500,000 livres, dont la situation financière ne permettait pas de faire le sacrifice. Pour la compenser, le ministre proposa d'augmenter la taxe sur les fenêtres, et d'en exempter toutes les maisons non soumises à la taxe des pauvres et de l'église, de telle sorte que les personnes, pour la plupart indigentes, qui les habitaient devaient profiter de la réduction de droits sur le thé sans être obligées de rien payer à la place. Pitt évaluait à

900,000 livres le produit de la nouvelle taxe : il y avait donc à espérer de cette combinaison un surcroît de revenu de 200,000 liv., et en même temps la contrebande serait paralysée, le commerce régulier se développerait, la compagnie des Indes emploierait vingt bâtimens et deux mille marins de plus au transport du thé, et les profits de ce commerce, au lieu de passer presque tous entre les mains de négocians étrangers, rentreraient dans les voies légitimes et enrichiraient le pays.

Le plan de Pitt, accueilli avec faveur par l'opinion publique, fut cependant attaqué par Fox, qui soutint qu'il était injuste et vexatoire de faire payer, sous la forme d'un droit sur les fenêtres, un impôt sur le thé à des personnes qui n'en consommaient peut-être pas; mais il n'y avait pas une seule famille en Angleterre, riche ou pauvre, dans laquelle dès lors on ne fît chaque jour usage de thé, et le revenu supprimé devant être remplacé par un autre moins onéreux et plus considérable, il y avait tout profit pour le consommateur et le trésor dans l'échange proposé. Le projet ministériel fut adopté à une immense majorité, et le bill qui l'a consacré est connu sous le nom de « bill de commutation. » Toutefois la campagne contre la contrebande n'eût pas été complète, si on ne lui avait pas aussi enlevé le moyen de trafiquer sur les spiritueux. La distillation des esprits à l'intérieur donnait également lieu à de grandes fraudes, et celle des mélasses entre autres, qui, dans la ville de Londres, acquittait 32,000 livres de droits en 1778, n'en rendait plus que 1,098 en 1783. Pitt proposa en conséquence d'augmenter les droits sur les esprits indigènes, d'en mieux régler la perception, de diminuer ceux qui frappaient les esprits étrangers, et la motion qu'il fit à ce sujet fut adoptée sans opposition.

Les bons effets de ces diverses mesures ne tardèrent pas à se faire sentir. La contrebande, vivement attaquée, n'opéra plus qu'avec peine; le commerce, n'ayant presque plus d'intérêt à frauder, préféra acquitter les droits, la nouvelle taxe sur les fenêtres fut perçue sans soulever aucune réclamation, et au commencement de la session de 1785 Fox fut le premier à reconnaître ces heureux résultats. Cette session fut principalement consacrée à l'examen des résolutions préparées par Pitt afin de mettre un terme à des abus et priviléges préjudiciables pour le trésor et onéreux pour le public. Ainsi des agens supérieurs de l'administration étaient dépositaires de sommes de l'emploi desquelles ils ne rendaient aucun compte, et que souvent ils plaçaient à leur profit. Le chiffre s'en élevait à 2 millions de livres sterling. Pitt les fit rentrer au trésor, et, pour prévenir le retour de semblables irrégularités, le parlement institua, sur sa demande, une commission de cinq membres irrévocables aussi

longtemps qu'ils rempliraient fidèlement leur mandat, et chargés, avec les pouvoirs les plus étendus, d'apurer les comptes de tous les ministères.

Le service des trésoriers de la marine donnait lieu à un abus bien plus grave encore. En quittant leur emploi, ces fonctionnaires n'étaient pas tenus de restituer immédiatement les fonds souvent considérables qu'ils avaient entre les mains : l'un d'eux en était détenteur depuis quarante ans, et en 1785 il y avait quatre comptes de cette nature à apurer. Un état de choses aussi irrégulier ne pouvait être maintenu, et Pitt fit décider que désormais les fonds affectés au service de la marine seraient, en sortant de l'échiquier, déposés à la banque, que les trésoriers y prendraient seulement les sommes nécessaires pour acquitter les dépenses courantes de peu d'importance, et que les grosses seraient soldées au moyen de mandats tirés sur cet établissement. Enfin chaque année les trésoriers durent rendre leurs comptes, et en sortant de fonction remettre leur balance à leurs successeurs.

Les membres de la chambre des lords et ceux de la chambre des communes avaient le droit de franchise pour les lettres qu'ils recevaient et celles qu'ils écrivaient. Leur privilége était illimité quant au nombre et quant au lieu de destination, et la seule garantie requise était leur signature mise sur le dos de celles qu'ils étaient censés expédier. Plusieurs d'entre eux avaient trouvé le moyen d'en faire une source de profit. Ainsi ils cédaient, moyennant remise, des provisions d'enveloppes signées par eux à des maisons de banque et de commerce, ou bien encore des lettres leur étaient adressées en des lieux où ils ne résidaient pas, et d'autres personnes, qui étaient les véritables destinataires, les recevaient sous leur nom en franchise. On évaluait à 170,000 livres sterling la perte occasionnée annuellement au trésor par ce trafic déloyal, et Pitt, sans être arrêté par la crainte de mécontenter plusieurs de ses amis, proposa au parlement de décider que chaque membre de l'une ou l'autre chambre n'aurait droit à la franchise que pour dix lettres par jour, que celles expédiées par eux seraient revêtues de leur signature, qu'ils devraient, non-seulement en écrire de leur propre main l'adresse entière, mais encore y mettre le jour, le mois et l'année, et que celles qui leur seraient envoyées ne leur seraient délivrées gratuitement qu'au lieu où ils se trouveraient. Ces diverses mesures furent adoptées : le trésor en retira un profit important, et elles ont été appliquées jusqu'en 1839, époque à laquelle la franchise a été complétement supprimée.

D'autres plans de réformes non moins utiles n'obtinrent pas le même succès. Ainsi, dans les diverses branches de l'administration

publique, il y avait des sinécures concédées par brevets et qui procuraient de gros bénéfices à leurs possesseurs; il y avait aussi des emplois dont les titulaires touchaient les émolumens sans cependant les remplir eux-mêmes; il y en avait d'autres pour lesquels il était passé en usage que ceux qui les occupaient percevaient sur le public des rétributions dont le montant excédait de beaucoup leur traitement officiel. Pitt voyait là des économies à réaliser pour le trésor et des charges vexatoires à supprimer pour le public : déjà en 1783 il avait fait à ce sujet une motion que lord Cavendish avait combattue en alléguant qu'il était parfaitement inutile de saisir le parlement de la question, les ministres ayant le droit d'introduire dans leurs départemens respectifs les réformes qu'ils jugeaient convenables; mais les ministres changent : dans un même cabinet, ils peuvent ne pas avoir ni des vues semblables, ni la même résolution, et Pitt pensa que le meilleur moyen de rendre la mesure générale serait de la faire consacrer par la voie législative. Sur une nouvelle motion qu'il fit à cet effet, le parlement décida qu'il serait nommé une commission chargée de s'enquérir du montant des émolumens, gratifications, rétributions perçues dans les divers services publics, de rechercher les abus qui s'y pratiquaient, et de proposer les moyens propres à en assurer la marche d'une façon plus économique et plus satisfaisante. Son but était de supprimer la plupart des sinécures en dédommageant ceux qui les possédaient, d'obliger tous les titulaires d'emplois à les remplir eux-mêmes, et d'augmenter le traitement des fonctionnaires qui n'étaient pas suffisamment rétribués, afin de pouvoir retrancher ou du moins réduire de beaucoup la perception des gratifications; mais, pour arriver à ce résultat, il aurait fallu changer les conditions d'existence d'un grand nombre de personnes, froisser des intérêts que l'on considérait comme droits acquis : de tous côtés des réclamations s'élevèrent, la réforme fut ajournée, et ne commença à être sérieusement exécutée qu'à partir de 1820.

II. — AMORTISSEMENT, TRAITÉ DE COMMERCE AVEC LA FRANCE, BILL DE CONSOLIDATION (1786-1787).

Ce fut dans la session de 1786 que fut prise la plus importante de toutes les mesures qui signalèrent l'administration de Pitt, celle qui fonda définitivement le crédit public de l'Angleterre, la constitution de l'amortissement.

La dette perpétuelle et fondée date en Angleterre de 1695. Avant cette époque, les emprunts contractés par l'état étaient acquittés en capital et intérêts par annuités avec le produit d'impôts spéciale-

ment affectés à chacun d'eux, et qui étaient supprimés dès que le remboursement intégral avait eu lieu. Lorsque la dette eut atteint un chiffre élevé, on trouva plus commode et moins onéreux de la rendre perpétuelle, ainsi qu'on l'avait déjà fait en Hollande, et de n'avoir plus à payer que des intérêts. Des arrangemens furent pris avec les créanciers du trésor, les impôts créés pour garantir les sommes qu'ils avaient prêtées furent maintenus pour assurer le paiement des arrérages, et en 1716 il fut décidé que l'excédant du produit serait consacré à racheter le capital de la dette; mais cet excédant fut détourné de sa destination primitive pour être appliqué aux dépenses courantes ou au solde des intérêts de nouveaux emprunts, si bien qu'on finit par le classer chaque année au nombre des voies et moyens de l'exercice. Cela fut d'autant plus regrettable que, par suite des réductions successives de l'intérêt de la dette, en 1717 de 6 à 5 pour 100, en 1727 de 5 à 4, en 1750 de 4 à 3 1/2 et en 1755 de 3 1/2 à 3, le fonds d'amortissement, qui dans le principe était de 500,000 livres sterling, s'éleva au chiffre de 1 million , et qu'une pareille ressource affectée annuellement au rachat du capital aurait agi avec un puissant effet.

En 1786, lorsque toutes les dépenses occasionnées par la guerre d'Amérique eurent été liquidées, le capital de la dette fondée avait atteint le chiffre de 239 millions de livres sterling (1), et une situation aussi chargée excitait les craintes les plus vives. Les uns craignaient que, dans le cas d'une nouvelle guerre, il ne fût impossible de recourir au crédit, et que l'Angleterre se trouvât ainsi impuissante pour la soutenir; d'autres redoutaient une banqueroute prochaine, et tous s'accordaient pour demander, dans l'intérêt du bien-être et de la sécurité du pays, qu'on avisât le plus tôt possible au moyen de diminuer un pareil fardeau. Organe du sentiment général, la commission des comptes s'exprimait en ces termes : « La dette publique est devenue si considérable que les têtes les plus habiles et les cœurs les plus généreux doivent réunir leurs efforts pour chercher le mode le plus convenable et le plus efficace de la réduire; on est en paix, le moment est donc favorable, et on doit en profiter. Le mal est tel qu'il n'admet ni ajournemens, ni palliatifs, ni expédiens. Il faut l'attaquer avec vigueur et fermeté : le crédit public, qu'il est essentiel de maintenir, l'honneur, qu'il est de notre devoir de conserver, et la justice due aux créanciers de l'état exigent que ce qui peut être fait soit fait, *what can be done should be done.* »

Il y avait donc là tout à la fois un vœu public à satisfaire et un grand

(1) 5 milliards 975 millions.

résultat à obtenir: mais, pour libérer l'état, il fallait des ressources, et Pitt ne voulait pas les chercher dans une aggravation des impôts, déjà si lourds, et qu'il avait d'ailleurs considérablement augmentés. Ce fut seulement lorsqu'il crut être assuré que, par l'effet des réformes et des mesures adoptées sur sa proposition, le produit des taxes existantes laisserait un excédant disponible qu'il se détermina à proposer un plan d'amortissement. Et d'abord il voulut que le parlement constatât par lui-même le résultat de toutes les mesures prises depuis deux ans, et recherchât quel pourrait être à l'avenir le montant approximatif des dépenses et des revenus annuels du pays. Sur sa demande, une commission présidée par William Grenville fut nommée au commencement de la session pour se livrer à cet examen. Dans son rapport, elle établit que le revenu de l'année précédente avait été de 15,379,182 livres sterling, que celui de l'exercice courant serait de 15,397,171 livres sterling, et qu'il y avait lieu d'en espérer l'accroissement par suite du progrès de la richesse publique, du développement des affaires industrielles et commerciales, et des poursuites énergiques dirigées contre la contrebande. Elle croyait donc pouvoir l'évaluer pour l'avenir au minimum de 15,397,000 livres sterling. Quant aux dépenses, elle les portait à 14,478,000 livres sterling. On avait ainsi le droit de compter sur un excédant annuel de recettes de 919,000 livres sterling; mais pendant quelque temps encore, à raison des charges considérables léguées par la guerre, les dépenses devaient excéder le chiffre normal de 14,478,000 livres sterling. Il fallait achever des vaisseaux dont la construction était commencée, payer des traitemens de demi-solde aux officiers mis en disponibilité, donner des secours aux veuves de ceux qui avaient été tués, ainsi qu'aux réfugiés américains; le tout pouvait monter à 3 millions et être soldé en trois ou quatre années. Toutefois il y avait peu à s'en préoccuper, parce qu'on y affecterait les économies réalisables sur le budget de la guerre, le produit de la vente de quelques biens de la couronne et le montant d'avances à restituer par la compagnie des Indes, et l'excédant de 900,000 livres sterling resterait ainsi disponible.

Cet excédant, porté à 1 million par la création de taxes sur des objets de parfumerie et par une application plus sévère de celles qui pesaient déjà sur les esprits et les bois étrangers, devint la base du plan d'amortissement présenté par Pitt, et dont il suffira d'indiquer ici les principales dispositions. Un million de livres sterling devait être affecté chaque année au rachat des rentes sur la place au cours du jour. Les valeurs ainsi rachetées n'étaient pas éteintes. Le revenu devait en être ajouté au fonds d'amortissement, opérer avec lui, et on avait calculé qu'au bout de vingt-huit ans, par le

concours incessant des intérêts composés, en les supposant à 5 pour 100, la dotation de l'amortissement aurait atteint le chiffre de 4 millions de livres sterling et racheté un capital de 100 millions de rente, soit à peu près la moitié de la dette. Ce résultat toutefois ne pouvait être obtenu que si cette dotation n'était pas détournée de sa destination : il fallait donc la déclarer inaliénable. Pour plus de sûreté, l'emploi devait en être confié à des commissaires dont la haute position et le caractère personnel fussent une garantie de la résistance qu'ils opposeraient à toute tentative de détournement, et de la fidélité scrupuleuse avec laquelle ils accompliraient leur mandat. Les commissaires seraient le président de la chambre des communes, le chancelier de l'échiquier, le maître des rôles, le gouverneur et le sous-gouverneur de la Banque d'Angleterre, et enfin le chef de comptabilité de la haute cour de chancellerie. Les fonds leur seraient remis tous les trois mois, devraient être employés au rachat dans le courant du trimestre, et toute autre affectation deviendrait ainsi impossible.

Ce fut le 29 mars que Pitt développa sa proposition devant la chambre des communes dans un discours *elaborated and far extended*, ainsi que le qualifia Fox, et il put, avec un sentiment de satisfaction bien légitime, y exposer les avantages réalisés pendant deux années d'une administration aussi éclairée que laborieuse. De 18 millions, les dépenses annuelles avaient été réduites à 14 millions 1/2, malgré l'augmentation de 1,200,000 livres sterling de rentes pour acquitter les charges du passé. De 12 millions 1/2, le revenu s'était élevé à 15 millions 1/2, et le produit des nouveaux impôts n'entrait dans cet accroissement que pour 1,200,000 livres environ. Au lieu d'un déficit de 6 millions, un excédant de recettes d'un million paraissait désormais assuré, et le pays pouvait entreprendre avec confiance la libération de sa dette. Pitt devait donc être fier à juste titre, car ce succès était principalement dû à son habile initiative et à ses constans efforts, et en terminant son exposé il se borna à rappeler avec autant de modestie que de convenance la part qui pouvait lui en revenir. « Quand on songe, dit-il, que le pays sort d'une guerre qui l'a forcé d'ajouter des millions à des sommes déjà immenses, que toutes les nations et même la majeure partie d'entre nous croyaient que jamais nous ne pourrions soutenir le poids d'une charge aussi énorme, et qu'au lieu d'être épouvantés d'un tel aspect, nous osons considérer attentivement notre situation et former un plan solide et permanent pour en sortir, il est impossible que les nations qui nous entourent n'aient pas une haute idée de nos ressources et de notre énergie, et ne nous rendent pas dans leur estime cette prééminence que nous méritons

à tant de titres. A Dieu ne plaise que je veuille m'attribuer le moindre mérite en vous soumettant ces résolutions! Cependant je dois me trouver particulièrement heureux de remplir une tâche si différente de celle de mes prédécesseurs, et, au lieu de venir vous proposer des dépenses, d'avoir la bonne fortune de vous proposer la diminution de nos charges. Le plan que j'ai l'honneur de porter devant vous est depuis longtemps l'objet de tous les désirs et de toutes les espérances de ce pays, et je suis glorieux de penser que mon nom sera inscrit sur cette colonne qui va être élevée à la foi publique et à la prospérité nationale. »

Les évaluations des recettes et dépenses furent contestées par Sheridan et défendues par William Grenville, président du comité qui les avait vérifiées et approuvées; mais le principe et le système d'amortissement ne trouvèrent que des approbateurs. Fox demanda seulement que dans le cas où des emprunts seraient contractés par le trésor, les commissaires pussent y souscrire au lieu d'employer au rachat les fonds qu'ils auraient à leur disposition, et Pitt ayant adhéré à cette modification, le bill fut adopté à l'unanimité dans les deux chambres. Pour bien constater l'importance qu'il y attachait et le caractère tout particulier d'intérêt public qu'il lui paraissait avoir, le gouvernement crut devoir lui donner une consécration spéciale et solennelle, et en conséquence, contrairement aux usages, le roi se rendit à la chambre des lords pour le sanctionner.

Ainsi fut établi en Angleterre sur des bases certaines l'amortissement, qu'ont adopté depuis lors toutes les nations soucieuses de leur crédit. En procurant un acheteur à toutes les rentes portées sur le marché, l'amortissement en raffermit le prix; en assurant la libération de l'état dans un délai donné, il prévient la crainte que peut inspirer le poids d'une dette publique considérable et facilite les moyens de faire des empruns à des conditions avantageuses. De plus, à mesure que les fonds de l'état s'élèvent, le commerce et l'industrie se procurant plus aisément les capitaux qui leur sont nécessaires, il en résulte un accroissement de capital dans le pays, une activité plus grande dans les manufactures et une production de richesse qui compensent heureusement le prix plus élevé auquel la dette doit être rachetée; mais ces bons effets ne sauraient être obtenus, s'il n'y avait pas continuité dans le rachat, confiance dans la durée de cette opération, si le prêteur pouvait craindre un détournement du gage qui lui a été affecté, et c'est à la fidélité avec laquelle, au milieu des besoins les plus pressans, le principe de l'amortissement a été respecté en Angleterre que le royaume-uni a dû de pouvoir contracter ces énormes emprunts dont les ressources l'ont mis à même de lutter pendant vingt-trois ans contre la France.

Pitt fit là pour le crédit de son pays une œuvre essentielle, dont l'efficacité ne fut pas niée pendant le temps de crise que l'Angleterre eut à traverser, et qui permit en 1813 de rayer du capital de la dette une somme rachetée de 238,231,241 livres sterling, c'est-à-dire un chiffre égal au montant total de cette dette en 1786; mais, les fonds publics s'étant relevés avec la paix, peu à peu l'utilité de l'amortissement fut mise en doute, et de plus en plus contestée. On lui reprocha d'imposer une charge trop onéreuse au trésor par le rachat à des prix très élevés de rentes émises dans les bas cours, et lord Grenville lui-même, le président du comité de 1786, devint un de ses plus ardens adversaires. En 1828, il publia un écrit dans lequel, après avoir rappelé la part active qu'il avait prise à la mise en vigueur de l'amortissement, les avantages qu'en avait retirés le pays, il en signalait les inconvéniens actuels, et en 1829 il fut décidé que désormais il ne serait affecté au rachat de la dette que l'excédant annuel des recettes sur les dépenses. Avec un crédit aussi éprouvé que celui de l'Angleterre, des conditions de stabilité comme les siennes, un parlement dont le contrôle puissant permet d'espérer toutes les économies réalisables, une rente 3 pour 100 dont le prix approche du pair, le parti pris et le système adopté en 1829 sont assurément possibles; mais la situation de tous les états n'est pas semblable à celle de l'Angleterre, et pour eux, nous ne craignons pas de le dire, le respect de l'amortissement est une condition essentielle de crédit. Si en France l'amortissement eût continué de fonctionner, l'état aurait pu racheter avec grand profit, à des prix bien inférieurs à ceux de l'émission, une partie des rentes créées avant 1848, presque sans perte une partie de celles émises depuis lors, et il est probable que son action puissante, en maintenant les cours, eût donné le moyen de faire les récens emprunts à des conditions bien meilleures.

Tout en élaborant et faisant exécuter à l'intérieur les grandes mesures dont nous venons de parler, Pitt préparait et discutait avec le cabinet de Versailles les bases du traité de commerce et de navigation qui, d'après une des clauses du traité de paix de Paris, devait, dans le délai de deux années, être passé entre la France et l'Angleterre. Ce traité fut signé par M. Eden, plénipotentiaire anglais, et M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères de France, le 26 septembre 1786, et le 15 janvier suivant une convention additionnelle supprima de nombreuses prohibitions, réduisit nombre de tarifs et détermina les conditions auxquelles divers articles pourraient être réciproquement introduits dans les deux pays. Outre les avantages incontestables que devait en retirer le commerce anglais, le revenu public devait aussi en profiter. Ainsi on faisait grand usage

en Angleterre de batistes françaises introduites par la contrebande, parce que l'importation n'en était pas permise; les batistes purent désormais entrer moyennant un droit modéré. Ainsi encore l'importation régulière des eaux-de-vie n'était que de 30,000 livres, et il en entrait par fraude près de 1,800,000 livres; par suite de la réduction considérable du tarif qui les frappait, le commerce devait trouver à l'avenir plus de risques que de profits à s'y soustraire. Les vins français, soumis désormais aux mêmes droits que ceux de l'Espagne et du Portugal, purent, sans les écarter du marché anglais, remplacer avantageusement dans la consommation les vins indigènes, d'une fabrication pernicieuse. Il y avait donc tout lieu d'espérer une augmentation importante dans le chiffre des recettes de douane.

Le traité et la convention, soumis au parlement au commencement de la session de 1787, y furent vivement attaqués par Fox et ses amis, comme contraires aux principes qui avaient jusqu'alors dirigé la politique commerciale de l'Angleterre, dont l'intérêt traditionnel était de n'entretenir avec la France aucun rapport amical, et, ainsi que le raconte Macaulay, Pitt s'entendit accuser d'être un fils dégénéré et de faire frémir sous les pavés de l'abbaye de Westminster les os de son illustre père; mais toute critique de la part de Fox était d'autant plus inopportune que lui-même, étant secrétaire d'état, avait préparé le traité de paix de 1783, que la clause relative aux arrangemens commerciaux y avait été introduite avec son assentiment, et qu'il avait proclamé alors la nécessité d'établir et de fortifier les relations d'intérêt entre les deux pays. Pitt le lui rappela et insista sur les avantages de toute nature que l'Angleterre retirerait du nouveau régime commercial : développement de son industrie, progrès de sa marine marchande, débouché considérable pour les produits de ses manufactures, accroissement du revenu public, enfin garantie plus solide de paix avec la France.

« Je n'hésiterai pas, disait-il, à m'élever contre le principe trop fréquemment avancé, que la France est ou doit être l'implacable ennemie de l'Angleterre. Cette idée révoltante ne peut avoir de fondement : c'est une supposition radicale que n'autorise aucune preuve tirée de l'histoire des nations et des hommes, c'est aussi une insulte à la société politique, insulte qui ne peut être conçue que par l'esprit pervers de quelques hommes. Cependant elle a été propagée, cette idée : on a dit que ce traité jetait l'Angleterre dans les bras de son éternelle ennemie. On raisonne comme s'il ne devait pas seulement détruire toute espèce d'animosité, mais comme s'il devait nous enlever tous nos moyens de défense, comme si par ce traité nous abandonnions une partie de nos forces de terre ou de mer, comme si notre commerce devait être restreint, notre navigation gênée, nos colonies

abandonnées, et enfin comme si toutes les fonctions de l'état devaient tomber dans une apathie complète. Quels motifs y a-t-il à toutes ces suppositions? Croit-on que ce traité nous empêcherait de répondre aux attaques de la France avec moins de vigueur ou de courage? Au contraire, comme il doit nous procurer un accroissement de prospérité, il nous mettrait encore mieux en état de les repousser; mais il est vrai qu'il peut bien faire davantage, ce traité : en établissant plus particulièrement des rapports d'union et d'amitié entre les deux nations, il peut éloigner le moment où nous aurons besoin de rappeler toutes nos forces. Par suite de la bonne harmonie qui existera entre elles, leurs mœurs, leurs habitudes pourront se faire des emprunts réciproques au grand profit de l'une et de l'autre. . . . . .

« Qu'il me soit toutefois permis de le dire : il est étrange qu'on ose avancer, comme je sais que le bruit en a été propagé dans le public, que ce traité est mauvais pour nous parce qu'il sera avantageux pour la France. Il serait en effet bien singulier que ce pays consentît à ce qui nous serait utile sans y chercher de son côté une réciprocité. Ce que je ne crains pas d'avancer, c'est que ce traité est encore plus profitable à l'Angleterre qu'à la France. Les motifs en sont clairs et précis : cette dernière y gagne pour les vins et autres productions; nous gagnons de même pour nos produits et dans une proportion bien plus grande. Elle s'est acquis un marché de 8 millions d'habitans, et elle nous en a ouvert un de 24 millions. . . . .

« La France est peut-être de tous les pays de la terre celui qui jouit au plus haut degré de toutes les faveurs de la Providence : sol, climat, productions, elle possède tout. L'Angleterre au contraire n'est pas favorisée de la nature, mais elle jouit, grâce à Dieu, à son heureuse constitution et à ses lois, d'une énergie, d'une hardiesse d'entreprise et d'une industrie qui lui tiennent lieu de tout : ces motifs doivent suffire pour qu'il s'établisse entre les deux pays des rapports d'intimité profitables à tous les deux, et non pas cette inimitié nationale que l'on présente comme devant être la base de leur politique réciproque. »

Du reste la nation anglaise avait apprécié et reconnu toutes ces considérations et tous ces avantages : ni l'industrie ni le commerce n'avaient réclamé, nulle pétition n'avait été signée et colportée, nulle part on n'avait tenu de *meeting* pour y protester contre ce prétendu sacrifice des intérêts anglais aux intérêts français, et les deux chambres, en adoptant à une immense majorité le traité et la convention, ne firent que consacrer le sentiment de l'opinion publique. Elles crurent même devoir accompagner leur vote d'une adresse au roi pour le remercier d'avoir conclu avec le roi Louis XVI un traité de commerce et de navigation, « si propre à encourager entre la Grande-Bretagne et la France des rapports avantageux, en assurant la durée d'une paix bienfaisante. » En France, les sentimens furent partagés. L'industrie accueillit le traité par les clameurs les plus vives, et se plaignit d'être complétement sacrifiée. Parmi les consommateurs, tout au contraire l'anglomanie fut portée à l'ex-

trême. L'importation des produits de fabrique anglaise, qui en 1785 n'avait été que de 6 millions de francs, dépassa en 1787 18 millions, en 1788 19 millions, et dans cette dernière année la balance commerciale entre les deux nations fut, au profit de l'Angleterre, de 30 millions de francs; mais, sur 60 millions de francs qu'elle expédia en France, il y avait pour 19 millions de francs environ de houille ou de matières premières dont profitèrent les manufactures françaises, et il est probable que, les produits de ces dernières se perfectionnant et se vendant à meilleur compte par l'effet de la concurrence, et d'un autre côté l'engouement des premiers jours venant à passer, le niveau eût fini par s'établir. Du reste, la révolution française et la guerre qui en fut la suite survinrent trop tôt pour que, d'après ces premiers résultats, il soit permis de préjuger les conséquences économiques que le traité aurait pu avoir définitivement pour les deux nations. Nous croyons cependant avec Pitt que, si les relations pacifiques entre elles eussent été renouées plus tôt, il se serait établi une fréquentation et des rapports d'intérêts qui eussent amené une émulation salutaire, et que probablement elles ne se seraient pas bornées à se faire un emprunt réciproque de leurs goûts, de leurs mœurs, de leur esprit et de leurs arts industriels. L'exemple d'une vie politique alors dans tout l'éclat de son développement en Angleterre eût peut-être exercé une heureuse influence sur le choix et la pratique des institutions que cherchait à se donner la France, et la liberté eût pu y être fondée avec un concours de forces et des garanties qui lui ont manqué depuis lors.

Peu de jours après l'adoption du traité de commerce, Pitt proposa à la chambre des communes une mesure financière depuis longtemps réclamée, celle de la révision de la législation et des tarifs de douane, d'excise et de timbre. L'état existant donnait lieu aux plus légitimes réclamations : c'était un véritable chaos, source d'abus de perception aussi préjudiciables pour le trésor que pour le contribuable. Pitt résolut d'y mettre un terme, et, parmi toutes les réformes entreprises sous son administration, il n'en est pas qui ait été plus utile, mieux élaborée, accueillie avec une faveur plus générale et menée à meilleure fin. Le bill de consolidation est encore aujourd'hui une des bases principales du système financier de l'Angleterre.

Ainsi que l'on a déjà eu l'occasion de le dire, tous les emprunts contractés avaient été garantis par la création de taxes dont le produit leur était spécialement affecté, et d'autres avaient été aussi établies pour faire face à l'accroissement des dépenses publiques. Plusieurs d'entre ces taxes, bien que le mode d'assiette en fût différent, portaient sur les mêmes articles, qui se trouvaient ainsi im-

posés à la fois sur la valeur pour les besoins généraux, sur le poids pour tel emprunt, sur le volume pour tel autre, à tant pour cent de ce dont ils étaient déjà grevés pour un troisième. On comptait dans la douane seulement soixante-huit espèces de taxes, et nombre d'objets étaient assujettis à quatorze droits divers. Il était donc impossible ou du moins très difficile au commerce de s'y reconnaître, et, pour éviter des pertes de temps ou des discussions inutiles, il fallait s'en rapporter à la bonne foi des agens de l'administration, auxquels une longue pratique avait donné la clé de ce dédale. Il arrivait même souvent que ces derniers, au lieu de contrôler les déclarations et calculs présentés à leur bureau, se chargeaient, moyennant rétribution, de les faire, et de pareils procédés étaient absolument contraires aux règles d'une bonne administration. La même confusion et les mêmes irrégularités se retrouvaient dans le timbre et dans l'excise, quoique à un moindre degré. Les administrations précédentes avaient cherché les moyens d'y remédier, mais elles avaient reculé devant la crainte d'altérer le gage du créancier de l'état et devant les difficultés qui pourraient en être la conséquence. Pitt fut plus hardi : il se mit résolûment à l'œuvre, et, après avoir consulté les hommes les plus versés dans les questions d'impôts, après s'être renseigné auprès des représentans des principales branches d'industrie et de commerce, il pensa que le mode de solution le plus simple était de supprimer toutes les taxes de douane, d'excise et de timbre, et de les remplacer sur chaque article par un droit unique, dont le taux serait fixé de façon à donner le même produit que les précédens. L'ensemble de tous ces produits constituerait un fonds dit *consolidé*, qui serait affecté au service de la dette publique; l'excédant, s'il y en avait, serait employé à solder les dépenses de l'exercice courant, et en cas d'insuffisance il y serait pourvu au moyen de ressources votées à cet effet. Il soumit en conséquence à la chambre des communes plus de trois mille résolutions, et donna sur chacune les explications qui lui furent demandées avec un à-propos, une lucidité et une connaissance de la matière qui excitèrent l'admiration et les applaudissemens de ses adversaires eux-mêmes. « La mesure proposée, dit Burke, était évidemment si nécessaire, si désirable, si avantageuse, et elle avait été développée avec une clarté et une netteté si remarquables, qu'il croyait qu'il ne convenait ni à lui, ni à ceux de ses collègues dont le devoir était malheureusement de voter souvent contre l'administration, de se borner à y donner un assentiment tacite. Il trouvait donc plus digne de lui et de ses amis de se lever, de rendre justice au talent déployé par le premier lord de la trésorerie, et de le remercier en leur nom et au nom du pays de la façon habile et puis-

sante avec laquelle il avait conçu et exposé le projet de consolidation qui promettait au commerce aisance et facilité, et à l'état un accroissement de revenu. » Fox et d'autres membres de l'opposition vinrent confirmer la déclaration de Burke, et le bill de consolidation fut voté dans les deux chambres du parlement sans qu'aucune objection eût été faite contre le principe.

Les impôts dont le produit constituait le fonds consolidé et les dépenses auxquelles on l'affecta furent déclarés permanens et exemptés par conséquent du vote annuel du parlement. Les dépenses durent se composer des intérêts de la dette fondée, du budget de la liste civile, comprenant tout à la fois la dotation réservée au roi et à sa famille, et aussi la majeure partie des services civils, les frais de fabrication et d'entretien de la monnaie, une augmentation de traitement des membres de la judicature, des primes d'encouragement pour la culture du chanvre. Quant aux autres dépenses ordinaires ou extraordinaires, — celles de l'armée, de la marine, des fortifications, de l'artillerie, des services divers désignés sous le nom de *supplies*, — elles continuèrent à être votées annuellement ainsi que les voies et moyens (*ways and means*) destinés à y pourvoir, comprenant le *malt tax* (impôt sur la drèche), le *land tax* (impôt territorial) et d'autres, classés sous la dénomination de *taxes additionnelles*.

Il serait trop long d'examiner ici quelles sont, dans les états où les dépenses et les recettes sont consenties par les représentans élus de la nation, celles qui, sans inconvénient, peuvent ne pas être soumises à la formalité du vote annuel. On conçoit qu'en Angleterre on en ait exempté le fonds consolidé, qui, d'après des engagemens anciens sur la foi desquels les divers emprunts ont été contractés, en est la garantie spéciale et inaliénable; on conçoit que par suite la même exemption ait été étendue au service de la dette publique, charge non-seulement obligatoire, mais sacrée, que la nation anglaise, jalouse de son crédit, tient à honneur d'acquitter scrupuleusement; mais en France aucun gage n'est affecté à la dette, les intérêts en sont payés avec les ressources générales du trésor sans distinction d'origine, et il n'y aurait pas lieu de se départir du principe si salutaire du vote annuel des recettes et dépenses.

III. — ARMEMENS CONTRE LA HOLLANDE ET L'ESPAGNE. — IMPOT SUR LE TABAC. — PROGRÈS DE LA RICHESSE PUBLIQUE (1788-1791).

A peine la session de 1787 était-elle terminée qu'une guerre fut sur le point de s'engager entre la France et l'Angleterre. De graves désordres venaient d'éclater en Hollande : à la suite d'anciens et

vifs démêlés entre le parti aristocratique et le stathouder, ce dernier avait été dépouillé par les états-généraux de la majeure partie de ses droits et prérogatives; il avait dû quitter La Haye, et sa femme, une princesse prussienne, y avait été non-seulement insultée, mais même emprisonnée pendant plusieurs heures. Le roi de Prusse avait demandé pour sa sœur et son beau-frère des réparations complètes, ainsi que la punition sévère des coupables; mais les états-généraux s'étaient refusés de la façon la plus hautaine à donner toute satisfaction. Le roi de Prusse avait fait alors les préparatifs nécessaires pour entrer en Hollande, et le roi de France, qui favorisait les projets du parti aristocratique de ce pays, avait réuni quatorze mille hommes à Givet pour l'aider à repousser l'invasion prussienne. L'Angleterre ne pouvait rester neutre dans ce différend : elle ne pouvait pas laisser la Hollande passer sous l'influence absolue de la France et ses côtes devenir des côtes françaises. Le gouvernement anglais fit donc signifier dans le courant du mois de mai 1787 au cabinet de Versailles que, s'il venait au secours des états-généraux, l'Angleterre prendrait immédiatement parti pour le stathouder, et à cet effet il conclut avec le grand-duc de Hesse-Cassel un traité par lequel ce dernier, moyennant une subvention annuelle de 36,000 livres, mettait à sa disposition un corps d'armée de douze mille hommes. En même temps les armemens à l'intérieur étaient poussés avec vigueur, et ordre était expédié dans celles des possessions anglaises où un conflit était possible avec la France de se préparer à la lutte; mais le roi de Prusse ayant fait entrer dix-huit mille hommes de troupes en Hollande sous le commandement du duc de Brunswick, et la France, dont les embarras intérieurs commençaient à devenir très graves, n'ayant pas donné à l'insurrection le concours qu'elle lui avait promis, le stathouder rentra à La Haye au bout de huit jours. Nonobstant ce succès, les représentans de l'Angleterre à la cour de France, le comte Dorset et M. Eden, crurent devoir demander au cabinet français des explications sur ses projets : la réponse fut satisfaisante, et ils signèrent avec M. de Montmorin une convention d'après laquelle les deux gouvernemens s'engageaient à cesser réciproquement leurs armemens et à remettre leur marine sur le pied de paix où elle était le 1er janvier précédent.

L'attitude prompte et énergique prise par le gouvernement anglais dans cette circonstance releva l'Angleterre en Europe, causa une satisfaction générale dans le royaume et valut à Pitt même les éloges de ses adversaires politiques. « L'Angleterre, écrivait à sa cour le comte de Voronzof, ambassadeur de Russie, a joué un rôle ferme et brillant, et la conduite de M. Pitt ressemble fort en cette occasion à celle que son père a tenue, et qui n'était plus connue

ni pratiquée dans ce pays depuis sa retraite jusqu'à ce que son fils fût entré dans les affaires. J'ai eu tant d'attachement et de respect pour feu mylord Chatham que je prends un vif intérêt à la considération que son fils s'attire et qui aurait bien réjoui le père, s'il avait vécu jusqu'à ce temps-ci. »

Les armemens nécessités par les troubles de la Hollande avaient coûté 336,751 livres sterling, et il était dû au duc de Hesse-Cassel 36,000 livres, montant de la première annuité des subsides. Dès qu'il fut réuni au mois de décembre, le parlement sanctionna ces dépenses. A la fin de sa dernière session, il avait décidé, sur la motion de Pitt, et pour sauvegarder la dignité de la couronne, que les dettes du prince de Galles, s'élevant à 181,000 liv. sterl., seraient payées par le trésor public. Il y avait donc là des dépenses extraordinaires considérables à la charge du budget de 1787, et l'excédant de 168,000 livres de recettes ordinaires sur les dépenses de même nature ne suffisait pas pour les acquitter. Néanmoins Pitt ne demanda point la création de ressources spéciales, et la différence fut soldée avec des bons de l'échiquier. La crise par laquelle on venait de passer avait plus particulièrement attiré l'attention du gouvernement sur la situation militaire des colonies anglaises, et l'on avait reconnu que leurs moyens de défense étaient impuissans pour résister à une attaque imprévue. Un comité d'officiers-généraux avait émis l'avis qu'il était indispensable d'y entretenir un plus grand nombre de troupes et d'en fortifier les points les plus vulnérables. En conséquence, dans les premiers jours de la session de 1788, Pitt proposa d'augmenter l'armée de 3,068 hommes, d'affecter à leur entretien un crédit annuel de 80,000 liv. st., et de décider qu'une somme de 315,866 livres sterling, répartie sur plusieurs exercices, serait employée en travaux de fortifications à Gibraltar et dans les colonies. « Nul, dit-il, en fait de dépenses, n'est plus difficile que moi ; mais je soutiens que celles qui, restant dans des limites modérées, doivent avoir pour résultat de mieux assurer le maintien de la paix sont une véritable économie, et la meilleure que ce pays puisse faire. » Malgré l'opposition de Fox, qui en contesta l'opportunité, les propositions du ministre furent adoptées par 242 voix contre 80. Le budget allait donc être grevé à l'avenir de 150,000 livres sterling de dépenses nouvelles, qui furent pour la première fois inscrites dans celui de 1788; mais elles devaient être largement compensées par l'augmentation du revenu public, dont les craintes de guerre n'avaient pu, en 1787, arrêter la marche ascendante. La situation parut même assez favorable à Pitt pour qu'il crût pouvoir soumettre au parlement une mesure d'équité et de justice différée jusqu'alors par suite de toutes les difficultés auxquelles il avait fallu pourvoir immédiatement.

Nombre de personnes compromises par leur fidélité à la cause de l'Angleterre avaient pendant la guerre d'Amérique éprouvé des pertes considérables, soit dans leur revenu, soit dans leur propriété. Leurs intérêts avaient été recommandés, par une des clauses du traité de paix, à la sollicitude des législatures des divers états américains; mais cette recommandation n'avait été qu'une affaire de forme, et aucune de leurs demandes n'avait été accueillie. Les réclamans s'étaient donc adressés au gouvernement anglais, et leurs plaintes avaient été soumises à l'examen de plusieurs commissions d'enquête. En droit strict, ils n'avaient rien à prétendre; mais au point de vue de l'équité ils avaient des titres sérieux à la générosité de l'Angleterre, et déjà 500,000 livres sterling leur avaient été distribuées. Ces titres cependant n'étaient pas les mêmes pour tous : ils devaient varier suivant la position des pétitionnaires, la nature et l'étendue des pertes éprouvées. Il y avait encore une autre dette du même genre à liquider : il s'agissait des colons de la Floride orientale qui, à la suite de la cession de ce territoire par l'Angleterre à l'Espagne, avaient dû abandonner leurs habitations ou propriétés. Ils sollicitaient aussi des dédommagemens, et leur demande était d'autant plus légitime qu'ils étaient victimes d'un acte parfaitement volontaire du gouvernement anglais. Pitt fut d'avis de les indemniser complétement, d'allouer à cet effet une somme de 113,952 livres, et, quant aux loyalistes, il proposa de les diviser en trois catégories, et de répartir entre eux, indépendamment de ce qu'ils avaient déjà reçu, une somme de 1,228,239 livres sterl. Certes on ne pouvait qu'approuver le sentiment qui faisait reconnaître une pareille dette; mais Pitt dut se préoccuper de la situation du trésor et rechercher le moyen de rendre pour lui cette nouvelle charge moins onéreuse. En conséquence il proposa de l'acquitter par à-comptes avec des obligations portant intérêt à 3 1/2 pour 100, et remboursables successivement avec les bénéfices d'une loterie. Ce plan fut accepté par le parlement, et ainsi se trouva liquidée à la satisfaction de tous les intérêts une dette qui, sans être obligatoire, n'en était pas moins sacrée.

Il y avait une denrée qui, depuis l'application des nouvelles mesures relatives au thé, au vin et aux esprits, était devenue l'objet principal de la contrebande : c'était le tabac. Le prix d'achat au lieu de production ne dépassant pas 3 deniers par livre, et le tarif étant de 14 deniers, il y avait entre les deux chiffres une marge trop grande pour ne pas encourager la fraude. Ainsi sur 12 millions de livres de tabac consommés annuellement en Angleterre, 7 millions seulement acquittaient les droits, et il y avait pour le trésor une perte annuelle de 300,000 livres sterl. Pitt pensa que le meilleur moyen de mettre un terme à ce trafic préjudiciable était de con-

fier à l'excise la perception d'une partie de la taxe et de placer les manufactures de tabac sous la surveillance des employés de cette administration. Un bill fut proposé au parlement, où il souleva de nombreuses objections financières et politiques. Plusieurs membres prétendirent que le régime de l'excise était inapplicable au tabac, qu'il en paralyserait le commerce, diminuerait le revenu qu'en tirait le trésor au lieu de l'accroître, et n'aurait d'autre résultat que celui d'augmenter les frais de perception. Fox insista particulièrement sur cette extension dangereuse d'un régime fiscal menaçant pour la liberté et la constitution du pays, qui finiraient par être ainsi sacrifiées à l'accroissement du revenu public. « Quant à moi, dit-il, je maintiens que la proposition de ce bill démontre un oubli total du bienfait de notre constitution, de cette constitution dont il n'est pas un Anglais qui ne se glorifie. On dirait que la liberté et la constitution ne sont plus que de vains mots, que des sons qui n'ont aucun sens réel, et ne sont employés que pour orner les discours parlementaires, une théorie enfin dont la pratique est désormais impossible, et il est certain qu'en adoptant la mesure proposée nous préférerions l'accroissement du revenu à la constitution de notre pays. » Si nous citons ces paroles, c'est pour donner une idée de l'exagération de langage à laquelle l'esprit de parti peut entraîner les hommes les plus éminens et les plus honnêtes; mais, dans une nation aussi sensée que la nation anglaise, devant une assemblée aussi pratique que le sont les parlemens anglais, de pareilles déclamations devaient produire peu d'effet: aussi, en l'absence de Pitt, encore malade, il fut facile à Grenville et à Dundas de les réfuter, et vingt membres seulement votèrent contre le projet ministériel.

La question se présenta de nouveau l'année suivante à l'occasion de plaintes adressées par des fabricans et négocians de tabac. A l'appui de leurs réclamations, Fox et Sheridan reproduisirent les mêmes argumens, et cette fois ce fut Pitt qui se chargea de répondre. Traitant d'abord la question au point de vue financier, il démontra, en s'appuyant de documens officiels, que sous le régime de l'excise le commerce du thé et des esprits avait doublé, et que depuis six mois, sous l'empire du même régime appliqué au commerce du tabac, le droit perçu avait produit 130,000 livres sterling de plus qu'aux périodes correspondantes des années antérieures. On pouvait donc largement en conclure que le bénéfice annuel serait au moins de 300,000 livres sterling. Passant ensuite à la question politique, le premier ministre défendit énergiquement l'excise, et rappela tous les progrès obtenus par le commerce depuis l'emploi de ce mode de perception, non-seulement le plus favorable aux intérêts du trésor, mais encore le seul qu'on pût appliquer à nombre

d'objets imposables. « Je défie, dit-il, les honorables membres de prouver qu'il ait jamais causé le moindre préjudice, ni porté la moindre atteinte à la liberté ou à la constitution, et je ne pense pas qu'il puisse y avoir de plus grand ennemi de son pays que celui qui chercherait à exciter les passions populaires contre une branche d'impôts qui produit plus de 6 millions de livres sterling de revenu par an, et dont la suppression conduirait inévitablement l'Angleterre à la banqueroute publique et à cet état d'anarchie et de confusion où se trouve la France. »

Sans doute l'exercice, les inventaires et les conditions de surveillance mises à la circulation sont une gêne pour l'industrie et le commerce; mais par quels autres moyens les remplacer pour atteindre efficacement les diverses matières essentiellement imposables qui y sont en général assujetties, telles que la bière, les vins, les spiritueux, etc.? On pourrait, il est vrai, y substituer la déclaration; mais s'il est des fabricans ou commerçans auxquels la fraude répugnerait, combien d'autres qui, en lutte constante contre l'impôt, ne se feraient pas scrupule d'y échapper! La question serait donc plutôt d'examiner si en principe les impôts directs doivent être préférés aux impôts de consommation, autrement dit, si des taxes obligatoires sur la propriété et le revenu sont plus avantageuses que des taxes que chacun paie suivant ses goûts et ses besoins, et lorsqu'en 1835 la proposition fut faite à la chambre des communes de supprimer le *malt tax*, Robert Peel l'écarta en posant l'alternative inévitable du rétablissement du *property tax*. La convenance des impôts indirects étant donc reconnue, les formalités de l'excise, qui sont aussi celles appliquées en France pour le même genre de contributions, deviennent indispensables, et il ne reste qu'à les simplifier et à corriger ce qu'elles peuvent avoir de gênant et de vexatoire. Aussi, quelques-unes des plaintes relatives aux conditions imposées aux manufactures de tabac comme aux détails de recouvrement ayant paru fondées, Pitt proposa au parlement, pour y faire droit, diverses modifications qui furent adoptées.

Depuis six ans qu'il était au pouvoir, Pitt avait complétement modifié le régime et l'état financiers de l'Angleterre. Par la liquidation et l'acquittement scrupuleux de toutes ses dettes, par l'adoption de la nouvelle forme d'emprunt et la fondation de l'amortissement, il lui avait constitué un crédit supérieur à celui de toutes les autres nations de l'Europe. Par le bill de consolidation, il avait établi son budget, et par la suppression des abus, les mesures prises contre la fraude, la simplification des tarifs, la modification de quelques-uns, la suppression de ceux qui répugnaient trop aux populations, et la création d'impôts nouveaux, choisis de façon à n'être ni antipa-

thiques ni trop onéreux, il avait assuré l'accroissement de ses ressources.

Grâce à tant de soins et d'efforts, il eut enfin la satisfaction de présenter à la chambre des communes, le 19 avril 1790, un budget en parfait équilibre. « Les revenus, dit-il dans son exposé, avaient confirmé toutes ses espérances. En 1786, ils avaient été évalués à 15,500,000 livres sterling, et l'opposition avait trouvé ce chiffre exagéré. Cependant ils avaient atteint promptement celui de 15 millions 3/4, et dans le dernier exercice ils s'étaient élevés à 16 millions 1/4, laissant dans l'échiquier un excédant disponible de 621,000 livres sterling. Les documens déposés sur le bureau en faisaient foi, et les services de l'année étaient parfaitement assurés sans qu'il fût nécessaire de recourir ni à un emprunt ni à de nouvelles taxes. De plus, les commissaires de l'amortissement avaient dans les quatre dernières années racheté un capital de 5 millions de rentes 3 pour 100. Une pareille situation était donc des plus avantageuses, et le pays n'en avait jamais connu de semblable. Il la devait sans aucun doute à sa constitution, à son caractère national, et les progrès incessans de son commerce, de son industrie, de sa population, de la richesse publique, ne permettaient pas de douter qu'elle s'améliorerait encore. » Cet exposé fut accueilli avec acclamation par le parlement, et la supériorité de Pitt sur tous ses rivaux, comme orateur et homme d'état, ne pouvait plus être contestée. Lord Stanhope cite à ce sujet l'opinion d'un témoin oculaire, sir Charles Rigby, un des doyens du parlement à cette époque. « Je n'ai aucune partialité pour Pitt, écrivait-il, et cependant je dois dire qu'il est infiniment supérieur à tout ce que j'ai vu jusqu'à ce jour dans la chambre. Je déclare que Fox, Sheridan et tous leurs amis ensemble ne sont rien auprès de lui. Sans aucune aide, sans aucune assistance, il répond à tous avec une facilité merveilleuse, et ils sont devant lui ce qu'est une paille devant le vent : *they are just chaff before the wind to him.* »

De son côté, le roi, voulant reconnaître ses éminens services, lui offrit l'ordre de la Jarretière, distinction qui depuis 1688 n'avait été accordée à aucun membre de la chambre des communes. Aussi modeste que désintéressé, Pitt refusa cette haute récompense, déclinée plus tard, à son exemple, par Robert Peel. Ce n'est pas du reste seulement en Angleterre que sa situation était grande ; son nom était également honoré en Europe. A la suite d'une mauvaise récolte, le gouvernement français, craignant que les embarras d'une disette ne vinssent aggraver les périls dont il était déjà environné, s'adressa au gouvernement anglais pour lui demander la faculté d'exporter d'Angleterre vingt mille sacs de farine destinés à l'approvisionne-

ment de la ville de Paris. M. Necker écrivit à cette occasion la lettre suivante à Pitt : « J'éprouve en vous écrivant, monsieur, des sentimens bien différens, l'un de tristesse lorsque je réfléchis au sujet de cette lettre, l'autre excité par une plus douce émotion en pensant que je m'approche pour la première fois de ma vie d'un ministre dont les rares vertus, dont les sublimes talens fixent depuis longtemps mon admiration et celle de toute l'Europe. Recevez, monsieur, un hommage qui aura peut-être un léger prix à vos yeux, si vous pensez qu'il vous est rendu par une personne à qui l'expérience a fait connaître les difficultés des affaires publiques, la multitude infinie des combinaisons qu'elles présentent, et quelquefois l'inconstance du jugement des hommes. »

Le parlement dans lequel Pitt avait trouvé depuis six ans un si constant appui touchait à sa fin; mais avant sa dissolution arriva en Angleterre la nouvelle d'un incident qui faillit amener une guerre avec l'Espagne. Le capitaine Cook, dans un de ses voyages sur les côtes occidentales de l'Amérique du Nord, avait exploré à l'île de Vancouver une baie étendue, appelée Nootka, et signalé les avantages que trouverait le commerce à y faire des approvisionnemens de fourrures pour les transporter en Chine. En conséquence, quelques négocians anglais établis au Bengale y avaient envoyé en 1786 deux bâtimens avec l'assentiment du gouverneur-général des Indes, et le résultat de l'entreprise avait été si heureux que deux autres y avaient été expédiés en 1788. Des terrains avaient été achetés aux chefs indigènes, des constructions élevées, et le pavillon anglais y avait été hissé; mais le gouverneur du Mexique, prétendant qu'en vertu d'une bulle du pape tout le territoire de la côte occidentale d'Amérique, depuis le cap Horn jusqu'au 15e degré de latitude, appartenait au roi d'Espagne, avait envoyé à Nootka deux vaisseaux de ligne dont les équipages s'étaient emparés des terrains occupés par les Anglais, ainsi que de leurs établissemens, et avaient abattu leur pavillon pour le remplacer par le drapeau espagnol. Les navires chargés de marchandises qui se trouvaient dans la rade avaient été pris, emmenés dans les ports du Mexique, et les hommes qui les montaient faits prisonniers.

Au premier avis de ces événemens, Pitt avait adressé à la cour de Madrid des représentations énergiques. Il avait été répondu que les droits de l'Espagne sur le territoire de Nootka étaient positifs, que cependant, ces droits étant sans doute ignorés des négocians qui y avaient établi des comptoirs, le vice-roi du Mexique avait ordonné de relâcher les bâtimens saisis et leurs équipages; mais, loin d'offrir quelque indemnité ou satisfaction, le gouvernement espagnol revendiquait la reconnaissance de son droit exclusif de souve-

raineté, de commerce et de navigation sur les territoires, côtes et mers de cette partie du Nouveau-Monde. Cette prétention ayant été déclarée inadmissible par le cabinet anglais, les bâtimens de la marine espagnole avaient été réunis à Cadix et au Ferrol, et l'Espagne semblait se préparer à la guerre.

Aussi longtemps que Pitt avait pu espérer terminer le différend à l'amiable, la négociation était restée secrète; mais le mystère n'était plus possible : il fallait procéder à des armemens, et à cet effet obtenir des subsides. En conséquence, ordre fut donné par la presse d'embarquer les matelots sur les bâtimens de l'état, et le 5 mai un crédit de 1 million de livres fut demandé au parlement. Fox ne manqua pas de faire observer que lorsque le premier ministre, dans l'exposé du budget, avait quelques jours auparavant célébré la prospérité du pays, la bonne situation des finances et la probabilité d'une paix durable, il connaissait sans aucun doute les armemens de l'Espagne, et devait prévoir une rupture prochaine avec cette puissance. Il n'en approuva pas moins les mesures prises, et le crédit fut accordé à l'unanimité.

Bien que désireux de rester en paix avec l'Espagne, le gouvernement anglais dut cependant se préparer à la guerre, et dans cette circonstance l'énergie belliqueuse de Chatham parut revivre dans son fils. Des troupes furent rassemblées, une flotte puissante fut mise en état de prendre la mer, et on réclama de la Prusse et de la Hollande les secours que les traités d'alliance récemment conclus avec elles les obligeaient à fournir. Pendant qu'on poursuivait ces préparatifs avec autant de célérité que de vigueur, les négociations continuaient avec l'Espagne, qui, ayant cru jusqu'alors pouvoir compter sur la France, avait maintenu ses prétentions pleines et entières; mais les progrès que la révolution faisait dans ce dernier pays ne lui laissèrent bientôt plus d'espoir de ce côté. Aussi, en présence des armemens considérables faits par l'Angleterre, à la veille d'entreprendre seule une lutte inégale contre une coalition de trois puissances, la cour de Madrid se décida à accorder les satisfactions réclamées, et une convention fut signée le 28 octobre 1790.

C'était là un éclatant succès, et, ce qu'il y avait de mieux, un succès pacifique dû à l'habileté et à l'énergie du premier ministre. La nouvelle en fut reçue avec joie dans tout le royaume, et les principales villes s'empressèrent d'envoyer au roi des adresses de félicitation. L'effet fut grand aussi en Europe, et M. Eden, devenu lord Auckland, alors ambassadeur à La Haye, écrivait à ce propos : « Je suis convaincu que si nous eussions montré moins de fermeté et d'activité, ou que si même notre flotte ne s'était pas trouvée dans l'état

le plus parfait qui ait jamais été constaté dans les annales de la Grande-Bretagne, nous n'aurions pu obtenir une réparation complète. Bref, il n'y a jamais eu d'affaire mieux conduite ni mieux terminée, et jamais notre pays n'a eu une position aussi prédominante parmi les nations de l'Europe. »

Les préparatifs qu'il avait fallu faire avaient coûté 3,133,000 liv. sterl., et pour se procurer cette somme Pitt ne voulut pas recourir à un emprunt qui, en augmentant la dette perpétuelle, eût grevé le pays d'une charge annuelle et permanente. Confiant dans les progrès de la richesse publique, il préféra solder cette dépense, capital et intérêts, en quatre ans, avec le produit d'une contribution extraordinaire. « D'ailleurs, dit le docteur Tomline, son historien et son ami, quelque ingrate que fût la tâche de recouvrer par l'impôt une somme aussi importante dans un aussi court espace de temps, il l'assuma volontiers, dans le désir de donner au monde une preuve incontestable des ressources de son pays et de la facilité avec laquelle le peuple anglais accepte les fardeaux les plus lourds quand ils ont pour objet de maintenir l'honneur national. »

Aussitôt que le nouveau parlement fut réuni, Pitt lui soumit diverses résolutions ayant pour objet d'augmenter les droits sur les esprits indigènes et étrangers, sur le sucre, le malt, les permis de chasse et autres articles, les uns pour deux années, les autres pour quatre. Il ne lui paraissait pas douteux qu'avec le produit de ces surtaxes les dépenses de l'armement ne fussent soldées dans le délai fixé. Il imagina même un moyen d'en hâter l'acquittement : chaque trimestre, l'échiquier remettait à la banque le montant des intérêts à payer aux porteurs de rentes; mais, ces derniers n'étant pas tous également pressés de les toucher, il restait habituellement dans les caisses de la banque une somme disponible qu'elle employait à son plus grand profit. Ce reliquat n'avait cessé d'augmenter depuis quelques années. En 1784, il était de 292,000 livres sterling, en 1786 de 314,000 livres, en 1789 de 547,000, en 1790 de 703,000, et il était probable qu'il s'élèverait encore. Pitt pensa qu'aussi longtemps qu'il ne serait pas réclamé par les ayant-droit, le trésor, au lieu de le laisser à la disposition de la banque, pourrait l'appliquer à ses propres besoins. Il proposa donc au parlement d'en distraire 500,000 livres pour les affecter aux dépenses de l'armement, en donnant toutefois aux créanciers retardataires, pour plus de sécurité, la garantie du fonds consolidé; mais il fut objecté que cette somme pouvait être réclamée d'un moment à l'autre, que du jour où elle avait été déposée à la banque, elle était devenue la propriété des créanciers de l'état, que ce dernier n'avait plus le droit de l'en retirer et d'en disposer sans leur consentement, et qu'il était à craindre que le re-

trait proposé, en leur donnant lieu de croire que leur gage était diminué, ne portât atteinte au crédit public. Pour lever tous les scrupules, Pitt convint alors avec la banque qu'elle avancerait un demi-million sans intérêt aussi longtemps que le reliquat disponible dans ses caisses ne serait pas inférieur à cette somme. Le résultat était absolument le même, et les diverses mesures proposées par le cabinet au parlement furent dès lors adoptées sans opposition. Peu de jours après, le budget de 1791 fut voté en parfait équilibre de recettes et de dépenses, et aucune circonstance ne vint, dans le courant de l'année, en déranger les prévisions. Les espérances exprimées en 1786 se trouvèrent enfin complétement réalisées.

IV. — SESSION DE 1792. — DISCOURS DU ROI. — EXPOSÉ PAR PITT DE LA SITUATION. — RUPTURE AVEC LA FRANCE.

En ouvrant le nouveau parlement le 31 janvier 1792, après s'être félicité de ce que la situation générale des affaires en Europe donnait lieu de compter sur le maintien de la paix, le roi George III crut pouvoir annoncer que son gouvernement proposerait avant peu dans les dépenses de la marine et de l'armée des réductions qui, combinées avec la progression incessante des recettes publiques, permettraient au parlement de supprimer quelques-unes des taxes existantes et d'augmenter les ressources de l'amortissement. « J'ai le plaisir d'entrevoir, dit-il, que les réductions qui peuvent être faites et l'accroissement continuel du revenu vous mettront à même, après avoir pourvu aux diverses branches du service public, d'établir un système qui puisse décharger mes sujets d'une portion des taxes existantes tout en consolidant le plan de réduction de la dette nationale. » Nous citons ces paroles parce qu'elles provoquèrent dans le parlement une discussion tout à la fois financière et constitutionnelle. Fox et Grey signalèrent ce passage du discours royal comme une atteinte aux priviléges de la chambre des communes, à laquelle seule appartenait l'initiative de toutes les mesures ayant pour objet l'établissement ou la suppression des impôts : on ne pouvait, suivant eux, supposer que la constitution, en confiant aux représentans du pays la mission ingrate de voter les taxes ainsi que les lois nécessaires pour en assurer le recouvrement, eût en même temps donné à la couronne la prérogative populaire d'en proposer l'abrogation. Le bénéfice comme le désavantage devaient donc en revenir à la chambre des communes. Pitt, répondant à Fox, admit que le droit de créer et d'abroger les taxes appartenait exclusivement à la chambre des communes; mais il soutint aussi que de la couronne émanant en général la proposition de toutes les

mesures dont l'exécution entraînait le vote d'un crédit ou l'établissement d'un impôt, le roi, après avoir constaté la situation prospère du revenu, avait pu très constitutionnellement exprimer l'espoir que la chambre des communes profiterait d'une occasion aussi favorable pour diminuer les charges dont elle avait dû, dans des circonstances moins heureuses, grever le pays. « Sans doute, ajouta-t-il, si sa majesté avait spécifié les taxes qui pouvaient être supprimées, ou précisé la somme dont le revenu public pourrait être diminué, elle serait sortie de ses attributions; mais en se bornant, dans les termes les plus généraux et les plus irréprochables, à appeler l'attention de la chambre sur la possibilité, dans l'état présent de l'Europe et de l'Angleterre, de réduire jusqu'à un certain point le fardeau qui pesait sur ses sujets, elle n'a fait que remplir un devoir. »

L'incident n'eut aucune suite, et les sentimens de satisfaction et de confiance exprimés par le roi furent confirmés quelques jours après par Pitt dans l'exposé de la situation financière qu'il fit le 17 février 1792 à la chambre des communes. Le succès du ministre était complet, et les résultats de son habile administration ne pouvaient plus être contestés; le pays allait en profiter et être dégrevé d'une partie des charges qu'il avait dû s'imposer pour remplir les engagemens contractés pendant une période de revers.

Depuis 1783, toutes les branches de la fortune publique avaient prospéré. Par le retour de la sécurité, le chiffre des opérations commerciales du royaume avec l'étranger s'était élevé de 28 à 40 millions de livres sterling, et le nombre des bâtimens marchands avait presque doublé. Par toutes les garanties données au crédit, le prix des consolidés 3 pour 100 était monté de 54 à 97 liv., et d'un autre côté le revenu public avait augmenté de 4 millions de liv. sterl. Un million était le produit de nouvelles taxes, un autre le résultat de mesures prises contre la fraude, et deux millions étaient dus à l'accroissement de la richesse et de la prospérité nationales. En 1791, le revenu public était de 16,730,000 liv.; il avait dépassé de 300,000 celui de 1790 et d'un demi-million le revenu moyen des quatre années antérieures. On pouvait donc sans témérité évaluer en moyenne à 16,200,000 livres celui des années futures. Quant aux dépenses, par l'effet de sages économies et de l'ordre rétabli dans les diverses branches de l'administration, malgré l'accroissement de la dette publique, elles avaient été réduites de 1,200,000 livres, et pouvaient être évaluées pour l'avenir à 15,800,000 liv. Il devait donc y avoir désormais un excédant annuel de 400,000 livres. Pitt proposa d'en affecter 200,000 à l'augmentation du fonds d'amortissement et de réduire jusqu'à concurrence de pareille somme le produit des taxes les plus onéreuses pour les classes pauvres et industrielles,

telles que celles sur les servantes, les charrettes, les chariots, les maisons ayant moins de sept fenêtres, et le demi-penny par livre pour les chandelles. Le budget de 1791 ayant laissé un boni disponible de 500,000 liv., il proposa d'employer 400,000 liv. au rachat de la dette, 100,000 livres aux dépenses de l'armement occasionné par le différend avec l'Espagne, et de supprimer immédiatement la surtaxe mise l'année précédente sur le *malt*. Il exprima la confiance que d'autres réductions pourraient être faites successivement, si des circonstances imprévues ne venaient pas arrêter les progrès de la prospérité nationale en troublant une paix qui lui paraissait devoir être de longue durée. Il espérait aussi qu'il serait possible d'accroître la dotation de l'amortissement, et de ses calculs il résultait qu'elle atteindrait en 1808 le chiffre de 4 millions de livres. Il établit ensuite qu'on pourrait sans inconvénient réaliser une économie de 200,000 liv. sur les services de la marine et de l'armée en réduisant de 18,000 à 16,000 le personnel de la flotte, et en s'abstenant de renouveler le traité de subsides précédemment conclu avec la Hesse. Enfin, après avoir démontré que le progrès du revenu public avait été constamment en rapport avec celui de la richesse nationale, du commerce et des manufactures, Pitt expliquait à quelles causes il croyait pouvoir attribuer ces brillans résultats. Ces causes étaient d'abord le caractère énergique et industrieux de la nation anglaise, qui, secondé par l'invention et l'emploi des machines ainsi que par le crédit, assurait aux négocians anglais une supériorité incontestable sur les marchés étrangers; son esprit d'entreprise, qui s'était manifesté avec tant d'éclat par l'acquisition de nouveaux marchés dans les diverses parties du globe, et avait été favorisé aussi bien par le traité de commerce passé avec la France que par les troubles qui agitaient ce royaume; enfin son esprit d'économie, qui avait pour conséquence l'accumulation des capitaux, et par suite, comme l'avait si bien démontré le célèbre Adam Smith, l'augmentation de la richesse nationale. Telles étaient les causes immédiates de la prospérité de l'Angleterre; mais elle le devait aussi à d'autres non moins importantes.

« Ces causes (disait Pitt) sont évidemment et nécessairement liées avec la durée de la paix, dont le maintien sur des bases solides et permanentes doit être constamment l'objet principal de la politique étrangère de ce pays. Elles le sont plus particulièrement encore avec la conservation de la tranquillité intérieure et les effets naturels d'un gouvernement libéral et bien réglé. A quoi en effet attribuer ce progrès réalisé dans les cent dernières années avec une rapidité dont on ne trouve aucun exemple aux diverses époques de notre histoire, si ce n'est au calme qui a régné dans ce pays, d'une façon inconnue jusqu'alors, sous le gouvernement juste et modéré des princes illustres de la maison de Hanovre, et aussi à la jouissance

plus sincère et plus parfaite de cette constitution, dont les véritables principes ont été fixés et établis par les événemens mémorables de 1688? Ce sont là les grandes et les premières causes qui ont déterminé le développement de toutes celles que nous avons énumérées. C'est aussi l'union de la liberté avec la loi qui, en élevant une barrière également puissante contre les empiétemens du pouvoir et la violence des commotions populaires, assure à la propriété la sécurité dont elle a besoin, vient en aide aux efforts du génie et du travail, fortifie le crédit, lui permet de s'étendre, favorise la circulation et l'accroissement du capital. C'est elle enfin qui forme et élève le caractère national, donne l'impulsion à la grande masse de cette société dans les directions et combinaisons diverses où elle se trouve engagée. A la même source il faut également faire remonter l'industrie laborieuse de la classe si utile des cultivateurs et fermiers, l'habileté et le travail de l'ouvrier, les expériences et améliorations agricoles faites par le propriétaire, les spéculations hardies du riche marchand, les essais hardis du manufacturier entreprenant, et tous en retirent à la fois leur encouragement et leur récompense. Veillons donc sur ce bien essentiel, le premier de tous, conservons-le précieusement, et tous les autres seront à nous. Souvenons-nous que l'amour de la constitution, bien qu'il existe dans tous les cœurs anglais comme une sorte d'instinct naturel, y est cependant fortifié par la raison et la réflexion, et chaque jour confirmé par l'expérience, que nous n'admirons pas seulement notre constitution par un sentiment de respect traditionnel, que nous n'en sommes pas seulement fiers par préjugé ou habitude, mais que nous la chérissons et apprécions parce qu'elle assure le bien-être et la tranquillité des personnes aussi bien que de la nation, et que, mieux que toute autre forme de gouvernement, elle ouvre la voie vers ces fins utiles et pratiques, seul but sensé et raisonnable vers lequel doivent tendre toutes les sociétés politiques...

« Permettez-moi donc de me féliciter, de féliciter la chambre et le pays de cette situation et de cette perspective, heureuses au-delà de mes plus vives espérances. Permettez-moi aussi, avant de finir, de vous exprimer un vœu ardent, une prière fervente et pleine de sollicitude : qu'au milieu de la période de succès où nous nous trouvons, dans l'intérêt du présent et de l'avenir, le parlement ne cesse jamais de porter sur toutes les matières qui concernent le revenu, les ressources et le crédit de l'état, cette même attention vigilante qui nous a dirigés à travers toutes nos difficultés et nous a conduits à cette rapide et prodigieuse prospérité. Puisse le pays marcher toujours d'accord avec la législature! puissent aussi l'esprit, le génie, la loyauté et les vertus publiques de ce peuple grand et libre lui mériter et assurer pour longtemps, avec la faveur de la Providence, la durée de ce bien-être sans exemple! Puisse enfin la Grande-Bretagne rester pendant des siècles en possession de ces avantages essentiels sous la protection et la sauvegarde d'une constitution à laquelle elle en est surtout redevable, et qui est incontestablement la source et la meilleure garantie de tous les biens qui peuvent être chers et précieux à une nation! »

C'est aux institutions dont jouit l'Angleterre, c'est au concours qu'il avait trouvé dans le parlement et le pays que Pitt devait le

succès de son administration, et en le proclamant dans ce beau langage il provoqua même les applaudissemens de ses adversaires. Fox et Sheridan furent les premiers à rendre un éclatant hommage aux principes de gouvernement et d'économie politique qu'il venait d'exposer en termes si éloquens. Suivant Fox, le premier ministre avait énuméré avec autant de vérité que de splendeur les causes de la prospérité nationale, et s'il ne le suivait pas sur le même terrain, c'est qu'il ne pourrait que répéter ce qui avait été dit, et n'espérait pas le si bien faire. Il se borna donc à critiquer ses propositions comme prématurées, et il eût trouvé plus sage de ne les soumettre au parlement que lorsqu'une expérience plus longue aurait démontré que l'excédant acquis cette année était bien définitif. Toutefois il déclara ne pas s'opposer au rappel de taxes qu'il avait combattues lors de leur établissement.

Dans une conversation financière qui précéda le vote du budget, Sheridan exprima l'avis que l'excédant disponible des recettes devrait être plutôt employé à la réduction de la dette à terme qu'à celle de la dette fondée. Pitt répondit qu'il lui semblait préférable de racheter cette dernière, parce que, les circonstances devant permettre de diminuer prochainement l'intérêt du 4 pour 100, le fonds d'amortissement profiterait de la différence, et que, toutes ses ressources étant portées sur le 4, on arriverait ainsi plus vite à les appliquer au 5 pour 100, dont le rachat ne pouvait commencer que lorsque la dette antérieure aurait été diminuée de 25 millions de liv. Fox approuva Pitt de songer à réduire l'intérêt du 4 pour 100, et se déclara disposé à soutenir une mesure tout à la fois opportune et politique, dont le pays devait retirer un profit annuel de 260,000 livres.

Pitt avait eu d'abord le projet de proposer au parlement, dans la session de 1792, de réduire à 3 1/2 l'intérêt du 4; mais il crut préférable d'ajourner cette proposition à l'année suivante, dans l'espoir que la réduction à 3 pour 100 serait alors chose possible. Ce retard fut une erreur regrettable qui priva l'état d'une économie annuelle de 170,000 livres sterling, précieuse dans la période où allait entrer l'Angleterre : tant il est vrai que dans le gouvernement des affaires publiques, comme dans l'administration des intérêts privés, il faut saisir le bien quand il se présente, sans attendre le mieux. L'année suivante, la guerre éclata, et ce fut trente ans après seulement qu'il fut possible de réduire l'intérêt du 5 et du 4.

Il est curieux de constater cette croyance sincère de Pitt à une longue durée de la paix, quelque graves que fussent les événemens qui se passaient alors en France. Déjà dans plusieurs discours et dans divers écrits, Burke avait signalé les dangers de la propagande révolutionnaire et convié les souverains de l'Europe à la réprimer dans

son foyer par la force des armes. Pitt lui-même, en plein parlement, avait qualifié d'esclavage intolérable la liberté nominale dont on prétendait jouir en France; il avait cependant applaudi à une partie des réformes opérées, et espérait le triomphe des principes modérés. « A l'état de convulsion où se trouve actuellement la France, disait-il dans la séance du 9 février 1790, succéderont tôt ou tard un accord général et l'établissement d'un état de choses parfaitement régulier, et bien qu'une pareille situation puisse la rendre plus redoutable, elle peut aussi la rendre moins incommode pour ses voisins. Je désire donc le retour de la tranquillité dans ce pays, bien qu'il me paraisse encore éloigné. Lorsque son système de gouvernement sera définitivement constitué, si c'est la liberté bien comprise, la liberté résultant du bon ordre et de bonnes institutions, la France sera une des premières et des plus brillantes puissances de l'Europe. Et quant à moi je ne saurais voir d'un regard jaloux les états voisins s'approprier aussi ces sentimens qui caractérisent tous les membres de la nation anglaise. » Il évitait donc, et c'était là une règle absolue de sa politique, de s'immiscer dans les luttes intérieures de la France, et soit par la voie diplomatique, soit par des voies particulières, il échangeait des explications pacifiques avec les chefs du parti populaire. Il était décidé à maintenir aussi longtemps que possible une paix qu'il considérait comme essentielle au bien-être de l'Angleterre, et de laquelle dépendait le succès de toutes ses combinaisons financières.

Le budget et les propositions qui s'y rattachaient avaient été votés à l'unanimité par les deux chambres du parlement. Cependant, au milieu des témoignages de confiance qu'elles lui donnaient l'une et l'autre, Pitt fut sur le point de subir un échec dans celle des lords. En fixant en 1786 le chiffre de la dotation de l'amortissement, et en l'augmentant depuis cette époque, on n'avait eu en vue que le rachat de la dette existante; mais s'il devenait nécessaire de contracter de nouveaux emprunts, le fonds d'amortissement, opérant également sur ces derniers, perdait une partie de son efficacité. Pitt soumit donc au parlement un projet de bill ayant pour objet de décider qu'au fur et à mesure des nouvelles créations de rentes il serait remis chaque année aux commissaires de l'amortissement 1 pour 100 de leur capital pour être affecté au rachat suivant la règle établie par le bill de 1786. Chaque nouvel emprunt devait donc avoir son fonds propre d'amortissement, qui, opérant à intérêts composés, le rachèterait complétement dans une période de quarante-sept ans au plus, en supposant la rente 3 pour 100 au pair. Le bill fut adopté sans difficulté dans la chambre des communes; mais dans celle des lords il rencontra l'opposition inattendue et violente du lord chan-

celier Thurlow, qui se laissa aller aux invectives les plus inconvenantes contre son chef et collègue, dont la prétention de vouloir ainsi régler les contrats de l'avenir lui paraissait outrecuidante et inadmissible. « Ce projet, se permit-il de dire, est insensé et impraticable, et son impuissance est égale à la présomption de l'entreprise, *and its inaptness is equal to the vanity of the attempt.* » Néanmoins le bill passa, mais à une majorité de six voix seulement : la règle si sage qu'il avait pour objet de poser a été, malgré la prédiction du chancelier, suivie en Angleterre aussi longtemps que le système d'amortissement de 1786 y a fonctionné, et elle a été jusqu'à ce jour invariablement appliquée dans tous les pays où ce même système a été introduit. Pitt avait eu plus d'une fois à se plaindre du chancelier, dont le mauvais vouloir lui créait d'incessantes difficultés : il avait patienté autant qu'il avait pu ; mais l'injure était trop forte, et il dut exposer au roi les motifs qui ne lui permettaient plus de siéger dans le même cabinet que lord Thurlow. Malgré son affection pour le chancelier, George III n'hésita point, et le jour même il lui fit donner avis d'avoir à remettre le grand sceau.

Pitt était sans fortune. Cependant il avait refusé plusieurs positions lucratives compatibles avec les fonctions de premier ministre. A l'époque de la maladie du roi, lorsque tout donnait lieu de présumer que, si elle se prolongeait, le prince de Galles, en prenant la régence, ne le garderait pas dans ses conseils, il avait également refusé une souscription de 100,000 liv. st., ouverte pour lui dans la Cité et immédiatement remplie. Plus récemment encore, il avait décliné, ainsi que nous l'avons dit, l'ordre de la Jarretière, l'insigne honorifique le plus élevé auquel il soit permis à un sujet anglais d'aspirer. La place de gardien des cinq ports, d'un revenu de 3,000 livres, étant devenue vacante par la mort du comte de Guilford, l'ancien lord North, le roi, qui depuis longtemps voulait assurer à Pitt une situation indépendante, résolut de la lui donner, et lui écrivit de sa main pour lui faire savoir qu'un nouveau refus l'offenserait profondément. Pitt dut céder devant une pareille insistance, et dans aucun parti il ne s'éleva une seule voix pour critiquer une récompense si gracieusement donnée et si parfaitement méritée.

Pitt était parvenu alors au degré le plus élevé de considération, de crédit et de pouvoir qu'il soit permis à un citoyen d'ambitionner légitimement dans un état libre. Exerçant une influence supérieure dans le gouvernement, dans le parlement et le pays, il ne devait cette autorité ni à la faveur du souverain, ni à des manœuvres habilement pratiquées dans les chambres, ni à des complaisances pour

les préjugés populaires, mais à la dignité de son caractère, à sa probité, à son désintéressement, à la résolution et à l'énergie avec lesquelles il avait entrepris et opéré des réformes utiles, supprimé des abus invétérés et maintenu l'honneur du drapeau national. A la suite d'une guerre longue et désastreuse, il avait trouvé l'Angleterre appauvrie, sans crédit, et sous son habile administration elle était devenue plus riche et plus prospère qu'elle ne l'avait jamais été. Il l'avait trouvée abaissée et humiliée par ses revers, et il l'avait relevée dans l'estime de l'Europe. Elle pouvait donc à bon droit être fière du ministre qu'elle avait soutenu à son début contre l'opposition des hommes les plus éminens sans autre titre alors à sa confiance que le nom qu'il portait, et bientôt, grâce au concours dont elle l'avait entouré, elle allait éprouver combien il est sage pour une nation de mettre à profit les temps de paix pour se libérer de ses engagemens, diminuer ses charges improductives, améliorer ses institutions et préparer les ressources qui lui seront nécessaires quand les jours de lutte reviendront.

En effet, la paix dont l'Angleterre avait joui pendant neuf ans avec tant de profit touchait à son terme. Au mois de juillet, l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse déclarèrent la guerre à la France, et le trône y fut renversé dans la tragique journée du 10 août. A la suite de cette catastrophe, le gouvernement auprès duquel les diverses puissances avaient accrédité leurs ambassadeurs n'existant plus, celles qui avaient encore des agens à Paris s'empressèrent de les rappeler. L'Angleterre était de ce nombre, et ordre fut donné à lord Gower, son représentant, de revenir; mais le cabinet anglais ne voulait pas rompre avec la France, et la lettre de rappel que lord Gower fut autorisé à communiquer au ministre des affaires étrangères à Paris exprimait la nouvelle assurance d'une neutralité complète. D'un autre côté, M. de Chauvelin, l'ambassadeur français à Londres, ayant exprimé le désir d'y rester sans caractère officiel, lord Grenville, en l'y autorisant, lui fit connaître que, s'il avait quelque communication d'une nature pacifique à lui adresser, il ne rencontrerait aucun obstacle de forme.

Cependant Dumouriez avait fait la conquête de la Belgique. Custine s'était emparé de Worms et de Mayence, partout les Autrichiens et les Prussiens avaient été repoussés par les armées françaises, et la convention nationale avait, le 19 octobre, voté la célèbre proclamation par laquelle elle offrait assistance et fraternité à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté. Une certaine agitation, à laquelle M. de Chauvelin et son secrétaire, l'abbé de Talleyrand, étaient soupçonnés de ne pas être étrangers, commençait à se manifester en Angleterre, et dans plusieurs villes des troubles

avaient éclaté aux cris de *liberté! fraternité! plus de roi! plus d'excise!* En Écosse, à Dundee, Perth et Aberdeen, il y avait eu des mouvemens d'un caractère plus grave encore, et l'on avait cru y reconnaître l'effet de menées jacobines et aussi celui de menées jacobites dirigées par d'anciens partisans de la maison des Stuarts. Presque en même temps la convention nationale réclamait l'ouverture de la Meuse et de l'Escaut, et plusieurs bâtimens de guerre français remontaient ce dernier fleuve jusqu'à Anvers, malgré les protestations du capitaine de vaisseau hollandais stationné à son embouchure. Les deux rives de l'Escaut jusqu'à une certaine hauteur appartenaient en effet à la Hollande, et elle prétendait avoir seule le droit de naviguer dans cette partie du fleuve. Ce privilége, depuis 1648, lui avait été reconnu par plusieurs traités, et la France elle-même le lui avait garanti en 1785. De son côté, l'Angleterre était tenue vis-à-vis de la Hollande de venir à son secours, si elle était attaquée. Il y avait donc des motifs nombreux et sérieux pour une prompte convocation du parlement, et on le réunit le 13 octobre. Le roi, dans son discours d'ouverture, lui exposa qu'une partie de la nation avait été appelée sous les armes pour réprimer les désordres intérieurs, que son gouvernement s'était imposé la règle rigoureuse de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, mais que cependant il fallait se prémunir contre des entreprises possibles et se mettre en mesure de secourir un état allié qui, malgré son désir de rester neutre et contrairement à la foi des traités, était menacé d'une attaque prochaine. En conséquence, il fut décidé que le personnel de la marine serait porté de 16,000 à 25,000 hommes, que celui de l'armée de terre serait pour 1793 de 17,344 hommes, et le parlement vota à une immense majorité deux bills ayant pour objet de prohiber l'exportation du blé ainsi que celle des armes et munitions de guerre. Cependant la France devenait de plus en plus pressante au sujet de l'Escaut, et le ministre des affaires étrangères Lebrun chargea le 8 janvier le marquis de Chauvelin de faire connaître à lord Grenville la résolution prise par le gouvernement français d'obtenir de gré ou de force l'ouverture de ce fleuve. Peu de jours après, les troupes françaises reçurent l'ordre d'envahir la Hollande, et le ministre Monge, après avoir annoncé par une proclamation publiée dans tous les ports une prochaine descente en Angleterre, ordonna l'équipement de 30 nouveaux vaisseaux de ligne. On apprit en même temps à Londres l'exécution de Louis XVI, et immédiatement avis fut donné à M. de Chauvelin d'avoir à quitter l'Angleterre dans un délai de huit jours. Des lettres de rappel lui étaient aussi envoyées de France, et de part et d'autre la rupture paraissait inévitable et prochaine. Le 28 janvier, le roi adressa un message à la

chambre des communes pour lui faire connaître que vu l'état des affaires il croyait indispensable d'augmenter les forces de la marine et de l'armée, et il ajouta « qu'il comptait sur le concours du parlement pour assurer la sécurité du territoire, venir au secours de ses alliés et combattre les projets d'agrandissement de la France, dont l'ambition exigeait une surveillance plus rigoureuse que jamais *à cause de ses nouvelles doctrines politiques et gouvernementales.* »

Le lendemain, Pitt proposa à la chambre de voter une adresse au roi pour le remercier de sa communication et lui déclarer qu'elle s'associait complétement à ses vues. Cette motion fut combattue par Fox. Tout en déplorant l'acte odieux qui venait de s'accomplir en France, tout en le flétrissant dans le langage le plus noble et le plus énergique, le grand orateur insista néanmoins sur ce que, le crime ayant été commis dans un état indépendant, l'Angleterre n'avait à exprimer aucun blâme. « L'Angleterre même, dit Fox, n'avait-elle pas contracté des alliances avec le Portugal et l'Espagne? et cependant leurs gouvernemens étaient coupables des actes les plus atroces de superstition et de despotisme. En avons-nous pris prétexte pour leur déclarer la guerre? Avons-nous recherché comment leurs princes étaient arrivés au trône? Pourquoi donc voudrions-nous agir autrement dans cette circonstance? » Fox s'efforça d'établir ensuite que dans la lutte engagée entre la France et les puissances alliées l'agression avait été du côté de ces dernières. Leur but était le rétablissement du despotisme en France, et l'Angleterre ne saurait y coopérer, parce qu'il était de principe incontestable que la forme du gouvernement d'un état indépendant doit être fixée par ceux qui vivent sous ses lois et non par la force, et que la nation, étant souveraine dans chaque état, a le droit de renvoyer ceux qui la gouvernent quand ils ont abusé de leurs pouvoirs, comme cela s'était fait en 1688 pour Jacques II. Il était loin sans doute d'approuver la conduite des hommes qui exerçaient l'autorité en France, mais il devait rappeler et rétablir les principes. Un des adversaires les plus anciens et les plus importans du cabinet, Wyndham, crut devoir protester contre des théories suivant lui aussi fausses que dangereuses, et surtout contre cette doctrine funeste qui attribuait à la majorité du peuple le droit de faire et défaire les gouvernemens au gré de son caprice; mais ce n'était ni le cas ni le lieu de discuter à fond de pareilles questions. Il s'agissait pour le moment d'apprécier la nature des rapports de la France avec l'Angleterre. Or, d'après les dispositions avouées des hommes qui gouvernaient ce dernier pays, la guerre entre les deux nations semblait inévitable, et l'Angleterre devait l'entreprendre résolûment pour assurer sa sécurité et combattre les principes sub-

versifs qu'on voulait lui imposer par la force des armes. Wyndham conclut donc en déclarant qu'il donnait sans réserve son adhésion à la motion du premier ministre.

De ce jour date la scission définitive qui depuis quelque temps déjà se préparait dans les rangs de l'opposition. Une partie de ses membres, — parmi lesquels on comptait le duc de Portland, jusqu'alors chef du parti whig, les lords Spencer, Longhborough, Fitzwilliam à la chambre des lords, Burke, Wyndham dans celle des communes, — n'avaient cessé de voir avec inquiétude les événemens qui depuis quelques années s'étaient succédé en France, l'action des masses populaires, et le développement rapide des idées démagogiques. Ils redoutaient la propagation en Europe des passions révolutionnaires, auxquelles la convention nationale faisait incessamment appel, et les symptômes qui s'en étaient déjà manifestés dans quelques villes d'Angleterre leur causaient de sérieuses appréhensions. Sans renoncer plus que Pitt et la majorité de ses amis au culte qu'ils professaient pour les institutions libérales de leur pays, ils crurent que, parmi les principes qui étaient la base essentielle de la constitution anglaise, le principe d'autorité étant alors le plus menacé, il importait surtout de le fortifier et de le défendre. Ils craignaient également que l'esprit de conquête qui s'était emparé de la nation française ne détruisît, s'il n'était pas énergiquement combattu, un équilibre nécessaire à la sécurité de l'Europe, et que l'agrandissement de la France ne fût un péril pour l'indépendance et l'influence de l'Angleterre. Ils se rangèrent donc au parti du gouvernement et de la résistance par esprit de conservation. Fox, lord Shelburne, Sheridan, lord Grey, lord Lauderdale au contraire, tout en déplorant les excès de la révolution française, les considéraient comme la conséquence à peu près inévitable d'une grande crise. Cette révolution avait toutes leurs sympathies parce qu'ils espéraient qu'en donnant partout une impulsion puissante à l'opinion libérale, elle aurait pour résultat de substituer des gouvernemens libres aux pouvoirs absolus, et sous l'empire de ce sentiment ils continuèrent une lutte célèbre dans les annales parlementaires. Quelques jours après, le 1er février 1793, la France dénonçait les hostilités à l'Angleterre et à la Hollande. Après avoir vu comment Pitt mit à profit neuf années de paix pour restaurer les finances de son pays, il reste à examiner les moyens par lesquels il parvint à satisfaire aux nécessités d'une guerre générale, dont l'Angleterre eut presque seule à supporter tous les frais.

A. Calmon.

LE

PAYS SERBE

ET

LA PRINCIPAUTÉ DE SERBIE

SOUVENIRS DE VOYAGE.

I. *Servia and the Servians, the Christians in Turkey,* par le révérend William Denton, Londres 1862-1863. — II. *La Serbie après le bombardement de Belgrade,* etc., par un Serbe, Paris 1862. — III. *The Serbian nation and the eastern question,* par Wladimir Yovanovitch, Londres 1863. — IV. *The Debate on Turkey in the house of commons,* Londres 1863.

Le voyageur qui a parcouru la Turquie avant la guerre de Crimée et qui la revoit aujourd'hui est frappé d'un mouvement de plus en plus sensible parmi les populations qui l'habitent. Il est certain que les Osmanlis désertent les campagnes et les plaines ouvertes. Il ne faut plus guère les chercher que dans le triangle compris entre la Mer-Noire et le delta du Danube, ou aux abords des grandes villes et derrière l'enceinte des forteresses. En revanche, les populations chrétiennes ne cessent de s'accroître et de prospérer : telle bourgade qui, vers 1850, ne renfermait presque exclusivement que des musulmans, est devenue aux trois quarts chrétienne; tel village, où les chrétiens étaient déjà en majorité, n'a plus un Turc aujourd'hui. Partout les demeures des Osmanlis, mal construites, plus mal entretenues encore, contrastent par leur aspect misérable avec les maisons propres, commodes, bien approvisionnées, élégantes parfois, des raïas. Quant aux propriétaires fonciers turcs, il n'en reste qu'un petit nombre; — presque tous ont vendu leurs terres à des Francs et à des chrétiens. Ce n'est donc pas seulement la population, c'est aussi la richesse qui se déplace; les raïas sont en train

d'acheter leurs anciens maîtres en attendant qu'ils les dépossèdent. L'Osmanli s'étonne et s'attriste de ces changemens, contre lesquels il se sent impuissant à réagir. « Mach' Allah! » disait un vieil effendi à un négociant grec de Salonique, vous autres, *ghiaours*, vous êtes logés dans des palais, tandis que nous, musulmans, nous habitons des masures! Vous allez dans les rues parés de riches habits, tandis que nous portons des caftans rapiécés! Vous êtes des pachas, nous sommes des derviches! » Puis il murmurait tout bas : « Pourquoi non, *si Dieu le veut?* »

Cette résignation d'une philosophie indolente ne date pas d'hier. « *Efendum*, — disait le reiss-efendi Ismaël-Bey au baron de Tott, quelque temps après l'ouverture de la campagne de 1788, dont le début ne fut pas heureux pour les Turcs, — supposons un ou deux revers encore comme celui que nous venons d'éprouver : où pensez-vous que cela nous conduise? » Alors Tott, lui montrant par la fenêtre les minarets de Scutari, qui dominaient la côte d'Asie : « Là, vis-à-vis, » répondit-il. — « Eh bien! donc, mon ami, répartit le bey, il y a là des vallons délicieux; nous y bâtirons de jolis kiosques (1). »

Ainsi ce qui reste aujourd'hui des Turcs, ce n'est guère qu'un corps politique; ils sont ce qu'ils étaient en Égypte au temps des mamelouks, avant 1830 à Alger, un gouvernement, une administration, une armée : ils ne sont pas un peuple. Tôt ou tard cette anomalie doit cesser, car rien de contradictoire ne peut durer, et c'est là justement le nœud de ce qu'on appelle la question d'Orient. Mutilée, mais encore debout, convoitée par d'ambitieux voisins, ou battue sans relâche par le flot montant des nationalités, cette puissance, qui projette son ombre de l'Euxin à l'Adriatique, est un perpétuel sujet d'inquiétude pour l'Europe, dont elle menace l'équilibre. Qu'elle s'écroule subitement demain, elle laissera par sa disparition un vide profond et dangereux à l'extrémité sud-est de l'Occident. Il faut parer à ce double danger, mais par quels moyens? Les uns disent : Rien de plus simple, le malade agonise, prenons patience quelques jours, et en attendant avisons à nous partager au moment donné l'héritage. D'autres sont plus expéditifs : ils déclarent dès à présent l'ouverture de la succession et convient l'Europe au partage. Ces vues ne sont pas nouvelles. Moins d'un siècle après les premières capitulations, alors que le chancelier Bacon, dans son dialogue *de Bello sacro*, déployait toute sa dialectique pour prouver que les Turcs étaient hors la loi des nations, un diplomate français, le comte de Brèves, qui avait joué un rôle considérable dans le Levant, adressait au roi Louis XIII un mémoire où

(1) Mémoires du baron de Tott.

il proposait de rejeter en Asie ces mêmes Turcs. Cette intolérance était un reste de l'esprit des croisades : l'Europe chrétienne se croyait volontiers souillée par la présence des infidèles. Toutefois, si l'on parlait de déposséder les Ottomans, on ne songeait pas encore à se mettre en leur place. Cette dernière idée, dont on entrevoit le germe dans le *Consilium Ægyptiacum* de Leibnitz (1668), ne vint à maturité que plus tard, après le premier partage de la Pologne. On commence alors, à Vienne, à Paris et à Pétersbourg, à tourner autour de cette politique, que formule nettement en France, en 1788, le célèbre opuscule de Volney : *Considérations sur la guerre des Turcs;* mais le plan de Volney, qui consistait à démembrer la Turquie au profit exclusif des deux puissances alors en guerre avec elle, la Russie et l'Autriche (la France, par égard pour un ancien allié, se mettait hors de cause), ne peut recevoir son exécution, et la Turquie continue de vivre.

Plus tard, d'autres idées prévalurent. L'existence de l'empire ottoman, regardée longtemps comme une honte ou comme un péril pour l'Europe, parut au contraire un contre-poids indispensable à son équilibre. Il ne s'agit plus de renverser le vieil édifice, mais de l'étayer. Un sultan réformateur, Mahmoud, déblaya le terrain en se débarrassant des beys et des janissaires. Après lui, le *hatti-cherif* de Gulhané jeta les assises d'une nouvelle Turquie. Ceux qui visitèrent Constantinople vers ce temps (1839-1845) demeurèrent frappés et séduits; ils crurent que le vieil islam, malgré son immutabilité apparente, n'avait pas dit son dernier mot, et qu'il allait se régénérer par une plus large interprétation du Coran. Vingt ans se sont écoulés depuis ce moment. Le fils aîné de Mahmoud est mort, précédé au tombeau par la plupart des vieux conseillers de son père, Khosrew, Rechid-Pacha, Ahmed-Fethi; un nouveau sultan, Abdul-Aziz, a ceint le sabre d'Osman. Le *hatti-humaïoun* du 18 février 1856 a renouvelé les promesses du *hatti-cherif* du 3 novembre 1839, et les mandataires de l'Europe, réunis dans un congrès solennel, ont donné acte à la Porte de cette déclaration. Cependant la Turquie est encore à peu près ce qu'elle était à la veille de la guerre d'Orient. En dépit de quelques changemens, le progrès y est plus apparent que réel. A coup sûr, son gouvernement est animé de bonnes intentions, mais a-t-il les moyens d'y donner suite? Le pays a des tronçons de chemins de fer et point de routes; le gaz éclaire la nuit les rues de Péra, mais les malfaiteurs vous y détroussent en plein jour; la valeur des importations et des exportations a triplé, mais le commerce est tout entier dans les mains des étrangers. Depuis deux ans, le gouvernement publie un tableau des recettes et des dépenses, mais le trésor est toujours vide. Quant aux Turcs, ils ne sont devenus ni pires ni meilleurs;

ils n'ont ni avancé ni reculé depuis vingt années : ils ont vécu, voilà tout. Or, durant ce même temps, les populations sujettes de la Porte ne se sont pas contentées de vivre; elles ont grandi, elles ont prospéré au contact de l'Occident (1), et maintenant elles revendiquent hautement leur place au soleil. Longtemps isolées, parquées chacune sur son terrain, quand elles n'empiétaient pas sur celui du voisin, divisées entre elles par des préventions et des jalousies habilement entretenues, elles se rapprochent aujourd'hui, se comptent, se groupent, non plus pour s'absorber dans le panslavisme moscovite, mais pour se constituer à part, suivant leurs affinités ethnologiques ou géographiques. Ainsi s'évanouit ce mirage trompeur d'un nouvel empire ottoman compacte en son unité. La réforme turque n'ayant pas produit les effets qu'on en espérait, faut-il donc revenir à la politique de 1788, de 1807, ou même à celle de 1852, alors que l'empereur Nicolas confiait à sir Hamilton Seymour, dans ces épanchemens familiers dont l'Europe entière a retenti, ses vues sur Constantinople et l'Orient? Et, faute de pouvoir garder son intégrité, la Turquie doit-elle être démembrée? Non, il y a une autre conduite à tenir, plus conforme à l'équité et au sens pratique.

La politique la meilleure est celle, en définitive, qui observe les *signes des temps*, qui ne s'obstine pas à maintenir un passé ruineux, mais consulte les besoins nouveaux, les aspirations légitimes des peuples. Le rôle des puissances, celui de la France en particulier, nous semble donc tout tracé. C'est celui que définit si judicieusement M. Guizot dans ce passage de ses *Mémoires* : « Maintenir l'empire ottoman pour maintenir l'équilibre européen, et quand par la force des choses, par le cours naturel des faits, quelque démembrement s'opère, quelque province se détache de cet empire en décadence, favoriser la transformation de cette province en une souveraineté nouvelle et indépendante qui prenne place dans la famille des états et qui serve un jour au nouvel équilibre européen, voilà la politique qui convient à la France, à laquelle elle a été naturellement conduite et dans laquelle elle fera bien, je crois, de persévérer (2). » C'est la même politique que conseillaient M. Saint-Marc Girardin dans ses récens écrits (3) et M. Cobden dans un discours prononcé en 1863 devant la chambre des communes (4). Ces écrits, ce discours nous ramènent tantôt aux

(1) Après la paix de Sistov (1791), les Turcs, en reprenant possession de Belgrade, ne pouvaient assez s'étonner de retrouver les Serbes si différens de ce qu'ils les avaient laissés deux ans auparavant. « Voisins, dit le commissaire ottoman aux officiers autrichiens chargés de lui faire la remise de la place, *qu'avez-vous fait de nos raïas?* » (Ranke, *Histoire de Serbie.*)

(2) Guizot, *Mémoires*, t. V.

(3) Voyez la *Revue* du 15 mars 1862.

(4) *The Debate on Turkey*, p. 96.

origines, tantôt à l'avenir de la question d'Orient. M. Cobden montre l'Europe se disputant sur le cadavre de la Turquie (*quarrelling over the carcass of Turkey*); il adjure la France et l'Angleterre de s'unir pour empêcher une telle catastrophe. Que les puissances répudient, chacune pour son compte, toute idée de conquête ou d'agrandissement territorial en Orient, qu'elles reconnaissent du même coup le droit des nationalités et proclament le principe de non-intervention en Turquie comme elles ont fait en Italie, puis qu'elles se retirent de la lice et laissent la Porte et ses sujets grecs, slaves, roumains, vider entre eux leur querelle, en se contentant de surveiller la lutte dans un intérêt d'ordre européen, il arrivera de deux choses l'une : ou les Osmanlis, conservant une plus forte dose de vitalité qu'on ne croit, auront raison de leurs raïas, et alors la question d'Orient sera résolue à leur avantage, ou bien au contraire les raïas l'emporteront, et la solution sera toute différente. Mais que les Turcs restent en Europe ou qu'ils soient, un jour ou l'autre, rejetés au-delà du Bosphore, on ne saurait nier qu'un grand intérêt ne s'attache à ces nationalités militantes de l'Orient qui, dépossédées au xve siècle par les Turcs, demandent aujourd'hui à être réintégrées dans leurs droits de propriétaires. Ces populations, si variées d'origine, de type et de dialecte, peuvent néanmoins être ramenées à quatre *groupes* ethnographiques principaux : le groupe serbe, le groupe bulgare, le groupe hellénique, le groupe roumain ou moldo-valaque. Il y a également diversité dans leur condition politique : la Bulgarie est une simple province de l'empire ottoman; la Grèce, vers laquelle gravitent les populations helléniques de la péninsule, la Moldo-Valachie, la Serbie, sont des états indépendans ou à demi indépendans; la crise a commencé pour les Grecs et pour les Roumains; seules, la principauté de Serbie et les contrées serbes environnantes jouissent encore d'un calme relatif, qui permet de les observer plus à l'aise et de chercher quel rôle elles pourraient remplir dans la future reconstitution de l'Orient.

I.

L'histoire moderne de la Serbie s'ouvre en 1804 avec la prise d'armes de Kara-George, dix-huit ans avant la guerre de l'indépendance hellénique. Comme ils avaient précédé les Grecs dans la servitude, les Serbes les devancèrent dans la liberté. C'est le 29 mai 1453 que Constantinople tomba au pouvoir des Ottomans; la sanglante bataille de Kossovo, qui prépara l'asservissement de la Serbie, avait été livrée le 25 juin 1389. L'histoire de ces quatre siècles est remplie de ténèbres, ou plutôt ils n'ont pas d'histoire. Notre moyen âge, si lamentable, si confus, n'offre rien de tel. Muettes sur

le sort des multitudes, nos chroniques du moins ne tarissent pas sur les faits et gestes des princes et des seigneurs, et le genre de vie des grands suffit à nous éclairer sur la condition des petits; mais la Serbie semble enveloppée d'une nuit complète, et l'historien n'y peut distinguer ni les individus ni les époques. Les générations passent sans laisser de traces. A peine de loin en loin quelque événement et quelque figure font-ils saillie dans l'histoire, accidentant cette morne uniformité et fournissant au milieu des difficultés de la route un point de repère.

En 1804 enfin, la Serbie se lève pour reconquérir son indépendance. Qui donne le signal? Ces trois hommes qui se rassemblent une nuit, au milieu d'une clairière, et qui jurent d'affranchir leur pays, quels sont-ils? Sont-ce des lettrés, des hommes d'état, comme en Grèce, des chefs d'une association redoutable? Non, ce sont des hommes isolés, des paysans, des pâtres obscurs, des bannis. Le plus célèbre d'entre eux, qui donnera son nom au mouvement, Kara-George, ne sait pas lire. Son successeur, celui qui doit continuer son œuvre, et dont la dynastie règne aujourd'hui en Serbie, Miloch, ne le sait pas davantage. Kara-George! Miloch! l'histoire de la révolution serbe se résume dans ces deux noms. Ils en personnifient en quelque sorte les deux phases successives. Quand l'un disparaît de la scène, l'autre se montre tout à coup et reprend son rôle.

A trois ou quatre heures de Kragouiévatz, sur le chemin de Belgrade, on rencontre un village dont le nom, inconnu il y a un demi-siècle, est consacré aujourd'hui par l'histoire et par la légende : c'est le village de Topola, le lieu de naissance de Kara-George, le lieu où on l'a inhumé. Sur la dalle en marbre noir qui recouvre ses restes, on lit cette inscription en langue serbe : « Ici reposent les restes de George Pétrovitch le Noir (1), qui, le premier en 1804, donna le signal de la délivrance, et plus tard fut élu chef suprême de la nation serbe. En 1813, les intrigues des ennemis du pays le contraignirent de passer sur la terre d'Autriche, où il fut retenu prisonnier durant une année, après quoi, ayant émigré en Russie, il fut reçu avec la plus haute distinction et comblé d'honneurs par le tsar. Plus tard, par des motifs qu'on ignore, il quitta la Russie et rentra en Serbie, où, sur l'ordre du gouvernement turc, il eut la tête tranchée au mois de juillet 1817. » Cette épitaphe résume assez exactement, sauf quelques points laissés dans l'ombre à dessein, la vie du *libérateur*, vie héroïque, s'il en fut, non de cet héroïsme raffiné, idéal, des nations et des époques civilisées, mais de cet héroïsme des temps et des peuples barbares, où la grandeur des actions s'allie à la grossièreté des mœurs. J'ai vu à Belgrade un

(1) *Kara* (noir), en turc; en serbe, *czerni* ou *tcherni*, même signification.

des derniers représentans de cette forte génération : c'est un vieillard qui compte aujourd'hui plus de quatre-vingts ans, de haute taille, maigre, sec, à l'air grave et taciturne. Il se nomme Uzum-Mirko. Il assistait à la prise de Belgrade le jour de la Saint-André (30 novembre, v. s.) 1806, et plus tard il fit partie de la députation qui fut envoyée au congrès de Vienne pour solliciter l'intervention des puissances en faveur des Serbes. Comme je rappelais le souvenir de ces grands événemens en le complimentant sur la part qu'il y avait prise, il me répondit ces paroles dignes d'un Spartiate: « J'ai fait mon devoir. » De même, à Michar, les Serbes, au nombre de huit à neuf mille, avaient devant eux toute l'armée turque, commandée par le séraskier; celui-ci somma Kara-George de livrer ses armes : « Viens les prendre! » dit le guerrier serbe, répétant, sans le savoir, le mot de Léonidas.

Le nom et les exploits de Kara-George ont retenti dans l'Occident. Napoléon, dont l'attention était sans cesse ramenée sur l'Orient, songea en plus d'une occasion à nouer des rapports avec le hardi chef de partisans qui avait affranchi son pays, et dont les états touchaient presque ses nouvelles possessions. Il lui adressa, vers 1807, une lettre que mentionne seul M. Blanqui dans son *Voyage en Bulgarie*, et provoqua l'envoi d'une députation serbe à Paris; mais les idées de Napoléon sur l'Orient n'étaient pas nettement arrêtées et flottaient d'un extrême à l'autre : il accueillit les députés avec de grands égards, leur remit un sabre d'honneur pour Kara-George, et l'affaire en resta là.

Esprit mobile aussi, enthousiaste, enclin au mysticisme, le tsar Alexandre avait plus de fixité dans les vues, du moins en ce qui concerne l'Orient, à l'égard duquel il existe à Pétersbourg une tradition politique suivie sans interruption depuis Pierre le Grand. Kara-George, délaissé par la France, se tourna du côté du tsar, et telle fut l'origine de l'influence que la Russie a longtemps exercée en Serbie.

Quelques bataillons russes pénétrèrent dans la vallée de la Morava, et vinrent renforcer la petite armée de Kara-George. Réduite à ces faibles proportions, l'intervention russe en Serbie n'eut d'autre résultat que d'exaspérer les Turcs et de préparer les terribles représailles des années 1813 à 1815. Bientôt d'ailleurs la Russie eut besoin de toutes ses forces pour résister à Napoléon; elle traita avec la Turquie (paix de Bucharest, 1812), en abandonnant ses nouveaux alliés. C'est alors que, pour la première fois, Kara-George paraît douter de lui-même et de la réussite de ses projets; le découragement s'empare de lui; il semble que son génie l'ait abandonné; il se trouble, il hésite, et un jour, — date funeste! — pris d'une sorte de vertige, et non pas, comme le dit l'épitaphe, par l'effet des intri-

gues de ses ennemis, il saute dans une barque avec deux ou trois de ses compagnons et aborde à Semlin, sur le territoire autrichien (3 octobre 1813). C'est ce coup de tête soudain et inexplicable qui a pris place dans l'histoire sous le nom de *fuite de Kara-George*. L'impression qu'il produisit dans le pays fut immense, désastreuse, au témoignage de tous les écrivains nationaux. «Lorsque cette nouvelle, *Kara-George s'est enfui en Autriche*, passa comme un éclair dans toute la Serbie, un seul cri lui répondit : *Sois maudit!* » Une *pesma* (chanson populaire) contemporaine de l'événement, traduite par M. Dozon, consul de France à Mostar, fulmine les mêmes imprécations : « George Pétrovitch, où es-tu en ce jour? Puisses-tu n'être nulle part (être mort)! Si tu bois du vin à la *mehana* (cabaret), puisse ce vin s'écouler sur toi de tes blessures (se changer en sang qui coule de tes blessures)! Si tu es couché au lit près de ta femme, puisse ta femme rester veuve! » Plus loin le blâme est tempéré par l'espérance du retour prochain. « Ma sœur en Dieu, *vila* (fée) de la Save, répond George Pétrovitch, salue de ma part ma Choumadia et mon parrain le *knèze* Miloch. Qu'il poursuive les Turcs par les villages. Je lui enverrai de la poudre et du plomb et des pierres tranchantes de Silistrie. Pour moi, je m'en vais vers le tsar des Moscovites pour le servir pendant une année, et peut-être me renverra-t-il là-bas pour que je visite la terre de la Choumadia, et à Topola ma blanche maison. » Kara-George ne revint, hélas! que pour périr d'une mort misérable, sur laquelle plane encore une obscurité mystérieuse (1817). Heureusement un second chef, un autre libérateur, était là pour prendre la place de George le Noir; c'était Miloch.

Miloch survécut près d'un demi-siècle à son émule. Ses restes reposent aujourd'hui dans la cathédrale de Belgrade. Toutefois ce n'est pas dans cette ville qu'il est mort, mais dans une petite campagne qu'il possédait aux environs, à Topchidéré, et où il aimait à passer l'été. J'ai visité à Topchidéré la maison de Miloch. On m'a montré la chambre où il a rendu le dernier soupir, et qui garde encore la trace de son séjour. Il semble, tant cette trace est récente, tant les objets sont en harmonie avec le personnage tel que l'imagination se le représente, qu'on va le voir se lever du divan où il expira, et se dresser, comme autant de fantômes, les mille incidens de cette carrière si remplie et si agitée.

Ce n'est pourtant pas à Topchidéré qu'il faut chercher le vrai Miloch. Au moment où il franchit le seuil de cette demeure, il a cessé d'être lui-même. Replacé par une révolution inattendue sur le trône d'où il était tombé vingt ans auparavant, Miloch semble avoir compris que son rôle politique est fini. Ce n'est pas en vain que depuis longtemps il a dépassé le terme ordinaire de la vie humaine.

La vieillesse, l'exil, l'ont endurci plutôt que plié. Son esprit n'était pas de ceux qui s'ouvrent aux leçons de l'adversité. Au lieu de méditer sur les causes de sa disgrâce, il n'a cherché qu'à prendre sa revanche contre le sort; il a conspiré, il s'est enrichi. Lorsqu'il reparaît sur la scène, hommes et choses, tout s'est modifié; lui seul est resté le même, tout entier avec ses idées, ses passions d'autrefois, que l'âge n'a fait qu'aiguiser. Il est donc comme isolé de ce peuple dont l'âme vivait jadis dans la sienne; les regards se tournent d'un autre côté; il est le passé, un autre est l'avenir.

Pour retrouver dans toute son originalité cette figure historique, prenez-la non pas à Topchidéré et à Belgrade, mais à Kragouiévatz, dans ce konak où Miloch résida pendant toute la durée de son premier règne, et que la munificence de son fils a transformé en une sorte de caravanseraï où sont logés et hébergés les voyageurs de distinction. Le konak est un enclos assez spacieux, entouré de palissades à la manière serbe, et bordé d'une série de bâtimens dont la plupart servent aujourd'hui de magasins pour l'artillerie. A droite, quand on a dépassé le corps de garde, on aperçoit le palais habité anciennement par la princesse Lioubitza, mère du prince régnant. En face, de l'autre côté de la cour, s'élève un second bâtiment à un seul étage, en bois comme le premier : c'est le konak proprement dit, la résidence favorite de Miloch. A Belgrade, le voisinage des Turcs, la présence des consuls, lui imposaient une sorte de contrainte; ici il avait au contraire ses coudées franches; nulle autorité ne gênait la sienne; il était le maître et le faisait sentir. J'ai parcouru avec émotion ces lieux, témoins de la plupart des scènes de la révolution serbe. C'est là, dans cette vaste salle du premier étage, disposée en forme de *selamlek*, d'où le regard embrasse toute la vallée de la Lépénitza, que Miloch recevait ses visiteurs. C'est là que ce paysan illettré tenait tête aux plus rusés diplomates, témoin ce fameux entretien avec le prince Dolgorouki (1835), rapporté par M. Thouvenel dans son *Voyage en Hongrie* (1), et où, comme aurait dit Montaigne, les deux interlocuteurs se peignent *au vif*. Je croyais entendre le vieux Miloch, poussé à bout par d'insolentes menaces, répondre à l'envoyé du tsar : « Monsieur, que je doive mon titre à la Russie, à la Porte ou à moi-même, je ne reconnais à personne le droit de l'outrager. Si vous devez régner en Serbie, apportez-moi un firman, je me soumettrai. » A côté de cette même salle est un grand cabinet avec une table de bois grossier au milieu, et quelques chaises garnies de paille. C'était là que le prince avait établi sa chancellerie, que dirigea pendant de longues années l'historien Démètre Davidovitch, originaire du Sirmium (Serbie autri-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1839.

chienne), un des hommes les plus éclairés de ce temps. Tombé plus tard dans la disgrâce d'un maître ombrageux et violent, Démètre se retira à Sémendria, où il languit deux ans dans l'oubli et la misère, et mourut au mois d'avril 1838, âgé seulement de trente-huit ans.

La mort de Miloch clôt la première période de l'histoire moderne de la Serbie. Durant un demi-siècle (1804-56), la Serbie lutte, d'abord pour acquérir, puis pour asseoir son indépendance. L'ancien pachalik de Belgrade se transforme peu à peu en un état autonome qui ne se rattache plus à la Porte que par un lien nominal. A l'intérieur, le pouvoir, longtemps disputé entre les prétentions rivales des voïvodes et des autres chefs militaires, se concentre et se fixe dans une seule famille. De féodale, la Serbie tend à devenir monarchique, et, chose digne de remarque, ces événemens, ces transformations appelées à renouveler un jour la face de l'Orient, s'accomplissent sans la participation, presque à l'insu de l'Europe. Tandis que la France, l'Angleterre, la Russie, brûlent de concert la flotte turque à Navarin et fondent par le protocole de Londres le nouveau royaume de Grèce, elles assistent de loin, comme à un spectacle, à la lutte engagée sur le Bas-Danube. Seule la Russie intervient par momens en faveur des Serbes, comme des Moldo-Valaques, et profite adroitement de ses victoires sur les Turcs pour jeter l'assise de son double protectorat.

La deuxième période, celle qu'on pourrait appeler la période contemporaine, présente un autre caractère. Ici l'Europe n'est plus absente du débat; elle exerce sur les événemens une action toute prépondérante. Le protectorat a été aboli (traité de Paris de 1856); l'autonomie serbe n'est plus un fait isolé, dépourvu de sanction, un *accident* de la politique russe : son existence a été reconnue, garantie; elle fait partie du droit public européen. A l'intérieur, le principe monarchique et héréditaire a triomphé définitivement par le rappel des Obrénovitch et l'avénement du prince Michel. Dès lors une idée nouvelle, entrevue un instant sous Miloch (1835), le rétablissement des limites historiques de la Serbie, se fait jour dans la politique. La renaissance de la *principauté serbe* est accomplie; la renaissance du *pays serbe* commence. La première période est toute en Kara-George et en Miloch; la seconde est représentée par le prince Michel. Le prince Michel a aujourd'hui quarante ans; ce n'est plus ce « jeune homme pâle, timide, à la contenance embarrassée, » que M. Blanqui rencontra en 1842 à Belgrade; c'est un homme dans la force de l'âge, que l'adversité a trempé, dont tous les traits portent l'empreinte d'une volonté ferme. Les années d'exil n'ont pas été perdues pour lui comme pour Miloch; tandis que celui-ci, confiné dans ses terres en Valachie, s'absorbait de plus en plus

dans la contemplation de ses souvenirs ou de ses rêves, le prince Michel visitait les capitales, apprenait les langues de l'Europe, s'asseyait, simple étudiant, sur les bancs de l'université d'Heidelberg, méditait dans le silence du cabinet les ouvrages des historiens et des philosophes; il avait comme un pressentiment de la prochaine restauration de sa famille : *le temps et mon droit!* disait-il souvent. Lorsque le renversement subit d'Alexandre Karageorgevitch, l'âge avancé de son père, firent briller à ses yeux la perspective du trône, il ne fut point ébloui; il se sentait prêt pour sa nouvelle tâche. Les dix-huit mois qu'il passa en Serbie comme héritier présomptif (de février 1859 à septembre 1860) furent presque tous employés par lui à visiter l'intérieur d'un pays qu'il avait perdu de vue depuis quinze années; il échappait ainsi aux tristesses du séjour de Belgrade, où une lutte sourde s'était déclarée entre son père et lui. Une sorte d'abîme séparait ces deux hommes, Miloch et Michel. De l'un à l'autre, il y avait toute la distance du moyen âge aux temps modernes : Miloch était resté barbare et despote comme un chef de pallikares; Michel était un prince européen instruit, libéral, imbu des idées modernes sur les droits des peuples et la responsabilité des souverains. Il avait médité de bonne heure sur les devoirs d'un prince serbe, sur les principes qui doivent régir sa conduite, sur les périls qu'il doit éviter. En 1851, il publie à Vienne un écrit intéressant, *Miloch Obrénovitch, ou Coup d'œil sur l'histoire de Serbie, de* 1830 *à* 1840. S'il cherche à justifier son père, il sait aussi se convaincre que Miloch n'est pas uniquement tombé par l'effet des intrigues de ses ennemis ou d'un caprice de la fortune, mais que lui-même a été dans de certaines limites le complice de sa propre ruine.

Miloch expira le 26 septembre 1860, à huit heures du matin. Le même jour, une proclamation, adressée au peuple par le nouveau *kniaz*, annonçait que désormais « la loi serait la seule autorité en Serbie. » Une telle phrase dans la bouche du fils et de l'héritier de Miloch marquait la différence du règne qui venait de finir et du règne qui allait commencer. C'est le principe des monarchies constitutionnelles substitué librement et spontanément à celui des gouvernemens absolus. La proclamation était signée : *Michel Obrénovitch III, kniaz de Serbie.* Ainsi ce n'était pas seulement comme successeur de son père, c'était aussi comme successeur de son frère aîné, Milan, mort au moment même où Miloch partait pour l'exil (juillet 1839), que le prince Michel prenait possession du pouvoir; cette double filiation impliquait de droit et de fait l'hérédité dans la famille Obrénovitch. On s'attendait à une protestation de la Porte. Celle-ci se contenta d'envoyer à Belgrade, suivant l'usage, un offi-

cier porteur du bérat d'investiture. Tout le monde remarqua la réponse adressée par le prince à l'envoyé du sultan : « En recevant de vos mains le haut bérat impérial, je vous prie, monsieur le colonel, d'assurer sa majesté que, fidèle à la double tradition de ma *dynastie*, je ne cesserai pas de professer les sentimens de loyauté et de dévouement envers le haut suzerain de la Serbie, en même temps que je régnerai toujours en prince *jaloux de maintenir les institutions et les droits de ma nation.* »

Le prince se mit à l'œuvre sur-le-champ, secondé par un petit groupe d'hommes habiles et dévoués, qu'il avait étudiés et comme triés à l'avance. Il réclama de la Porte l'exécution du *hatti-cherif* de 1833 concernant le séjour des musulmans en Serbie, et fit en même temps élaborer par son ministère (que présidait M. Philippe Cristitch, aujourd'hui sénateur) le plan de réformes destiné à régénérer la Serbie par le changement de l'*oustav* ou constitution de 1838. Dans l'été de 1861, une *skouptchina* extraordinaire fut convoquée à Kragouiévatz, pour délibérer sur les propositions du gouvernement. Ouverte par le prince en personne, le 18/6 août, jour de la fête de la Sainte-Transfiguration, dont elle portera désormais le nom dans l'histoire, l'assemblée fut close le 1er septembre suivant. Moins de deux semaines avaient suffi aux députés pour voter une série de projets de lois qui, sanctionnés immédiatement par le prince, modifiaient complétement la situation politique et économique de la principauté. Une de ces lois réorganisait le sénat, dont les attributions et les prérogatives, plus clairement définies et maintenues dans les limites de l'autonomie nationale, rendaient impossible désormais le retour des conflits qui avaient troublé la Serbie depuis vingt années. Une autre loi réglait la succession au trône, et investissait le prince, à défaut d'héritier direct, de la faculté de choisir et de désigner son successeur. L'institution d'une milice nationale, dont tous les Serbes indistinctement devaient faire partie, était l'objet d'une troisième loi; une quatrième enfin abolissait l'ancienne capitation établie par l'*oustav*, et la remplaçait par une taxe proportionnelle et progressive sur le revenu, qui promettait au trésor un notable accroissement de ressources.

Ces innovations, dont la portée n'échappait à personne, furent très mal accueillies à Constantinople. Jusque-là, encouragé par la faiblesse du prince Alexandre, le divan s'était habitué à ne voir dans l'*oustav* qu'une sorte de pacte définitif immuable, un *khatem* (cachet), pour parler le langage des ulémas de Stamboul, auquel il ne pouvait être dérogé que du gré et avec le concours de la puissance suzeraine. Qu'une telle prétention fût ou non conciliable avec l'autonomie que ce même *oustav* garantissait à la Serbie, c'est ce dont nul ne s'embarrassait : le peu de souci qu'Alexandre avait

montré des droits et de la dignité de la nation, l'habitude qu'il avait prise d'en appeler à Constantinople dans une foule de cas qui auraient pu et auraient dû être résolus à Belgrade, la tolérance excessive qu'il avait témoignée pour les empiétemens des Turcs, et qui dérivait autant de la faiblesse de son caractère que de son désir d'obtenir l'hérédité princière pour sa famille, tout cela les avait amenés peu à peu à se considérer comme les maîtres absolus en Serbie. Le divan sentit donc se réveiller ses anciennes défiances, et il songea un instant à faire avancer une armée pour rétablir *l'ordre légal* en Serbie. A la réflexion, il se ravisa, et se contenta d'adresser des remontrances à Belgrade. M. Philippe Cristitch y répondit par une note envoyée au chargé d'affaires serbe à Constantinople, lequel en donna communication à Aali-Pacha, et les choses en restèrent là provisoirement.

C'est ainsi que le prince Michel, par une initiative hardie, conquit d'un seul coup une popularité que son père possédait à peine au lendemain de ses victoires sur les Turcs, et qui a fait de lui le représentant naturel de toute la race serbe, tant au dehors qu'au dedans de la principauté. La suite de son règne ne démentit point ces commencemens.

Le prince Michel exerce en Serbie une autorité qui appartient à peu de chefs d'états dans les pays libres. Il n'a devant lui ni prétendans redoutables ni partis hostiles. Le prince Karageorgevitch vit à l'écart à Pesth, et n'a point d'influence dans le pays. L'ancienne aristocratie des knèzes a disparu avec Voutchitch et Petroniévitch, ses derniers représentans; toutes les influences et toutes les capacités font partie du gouvernement ou de l'administration; le peuple est dévoué au prince, parce qu'il a foi dans son patriotisme, et lui obéit en toute occasion comme au premier serviteur de la loi. C'est là le fait dominant de la situation en Serbie, celui qui met le mieux en relief le caractère et les mœurs serbes. Tout fonctionnaire public, tout agent du pouvoir, est tenu pour inviolable; la loi est partout obéie sans difficulté, pourvu qu'elle ait été *acceptée* par ceux qui doivent s'y soumettre. Le peuple est docile, mais raisonneur. « Entendre, c'est obéir, » disait le Grec du Bas-Empire. Pour le Serbe, quand il a entendu, il veut comprendre. Ce n'est pas assez que la loi ait été votée par les *skouptchinas*, sanctionnée par le prince, promulguée par les autorités des districts, il faut encore que chaque individu, l'examinant à part soi, l'ait en quelque sorte approuvée dans son for intérieur. « Ah! monsieur, me disait mon conducteur au départ de Krouchévatz, vous ne sauriez vous figurer quelles gens sont ceux d'ici! Ils demandent des explications sur tout. L'an passé, vous savez, le gouvernement a décrété une taxe extraordinaire de 2 ducats par tête pour l'achat d'armes. N'a-t-il

pas fallu que dans chaque village le sous-préfet ou ses aides, chargés de donner lecture de l'ordonnance, expliquassent aux anciens pourquoi le gouvernement voulait acheter des armes, quel usage il comptait en faire, comme si le gouvernement pouvait vouloir une chose qui ne fût pas juste ou utile au pays! »

Ce qui contribue encore en Serbie à faciliter l'exécution de la loi, c'est qu'elle est la même pour tous. Ici point de classes privilégiées comme en Hongrie ou en Moldo-Valachie avant 1858, point d'aristocratie nobiliaire et territoriale. On demandait à un Serbe s'il y avait des nobles dans son pays : « Tout Serbe est noble, » répliqua-t-il. La propriété, très divisée, est accessible à tous. Le paysan serbe n'est point, comme le paysan roumain, un simple tenancier n'ayant que l'usufruit du champ qu'il cultive, et ne disposant pour lui-même que de la portion la plus minime de son travail : il est le maître absolu de sa terre et de ses bras; aussi est-il vif, alerte, dur aux fatigues et prompt à courir aux armes. L'expression de tristesse qui assombrit la physionomie du paysan roumain, cette apathie qu'on lui reproche, font place, chez le Serbe, à un air de franchise et de dignité naturelle qui frappe tous les voyageurs (1). Alors même que le hasard l'amène en présence du *kniaz*, il ne se sent embarrassé ni dans sa contenance ni dans son langage. Le *kniaz* n'est pas un maître devant qui l'on doive trembler; c'est le père de la nation, son autorité sur ses sujets est celle d'un chef de famille, d'un *staréchina*, sur les divers membres de la *zadrouga* (maison). Lorsqu'il s'adresse au peuple assemblé, il dit : « Mes frères! Que Dieu vous soit en aide, mes frères! » Telles sont les paroles par lesquelles le *kniaz* salue le premier la *skouptchina* réunie en plein air. Après la réponse unanime : « Que Dieu t'aide, *gospodar!* » le chef reprend : « Comment vous portez-vous, mes frères? Êtes-vous bien portans? — Dieu merci, bien, et toi, *gospodar*, comment te portes-tu? » Et le chef continue : « Comment se trouve le peuple? Et tout le monde se porte-t-il bien chez vous? »

Un des plus précieux auxiliaires du gouvernement en Serbie, c'est le clergé. Le révérend W. Denton cite un grand nombre de particularités relatives à l'église serbe. « En ma qualité d'ecclésiastique (*clergyman*), dit-il, il était naturel que je m'attachasse de préférence aux choses qui sont du domaine de l'église. » Aussi nous fait-il connaître avec beaucoup de soin non-seulement la constitution de l'église serbe, ses rapports avec le siége œcuménique de

(1) « La confiance, dit quelque part M. Guillaume Lejean, que le dernier de ces paysans a en lui-même et en sa race se trahit dans son allure, dans sa démarche preste et allègre, dans son langage à la fois coloré, harmonieux et viril. » Le révérend W. Denton résume son éloge par cette phrase : « Chaque Serbe est un *gentleman* (*every Servian is a gentleman*). »

Constantinople, les cérémonies, les rites, jusqu'à la disposition intérieure des édifices consacrés au culte, mais l'état moral et social du clergé, son genre de vie, la condition des prêtres de village, qui lui rappelle celle des ministres de paroisses en Angleterre. « Il y a une grande analogie entre notre clergé et le clergé serbe. Confondus avec le peuple au lieu de former une caste à part, les popes sont universellement respectés, et comme ils sont mariés et vivent au milieu de leurs ouailles, ils exercent une grande influence dans la paroisse. » Quant aux écrivains nationaux, voici comment ils définissent la mission et la vie des prêtres serbes : « Le prêtre prie Dieu avec le peuple, dans l'église ou sous les arbres saints, pour le salut des âmes et la prospérité des campagnes. Il lutte avec le peuple sur les champs de bataille, pour la religion, la liberté et la patrie. Aussi se réjouit-il avec le peuple et prend-il part à toutes ses fêtes. »

Le clergé, à l'exception du métropolitain et des évêques, ne reçoit aucun traitement de l'état ni de la commune. Les moines vivent des revenus de leurs terres, les popes du casuel. Ce casuel a été fixé par une ordonnance rendue sous le premier règne de Miloch (1836), de manière à prévenir ces abus et ces trafics qui déshonorent l'église grecque de Turquie. Quelques dons en nature, le produit d'un jardin, parfois celui d'un petit champ, achèvent d'assurer leur subsistance. Ils sont en général peu instruits, quoique, sous ce rapport, une amélioration notable se soit produite depuis la création à Belgrade d'un grand séminaire (*bogoslovia*) où tout aspirant aux fonctions ecclésiastiques est tenu de prendre ses degrés. Cet institut, qui compte actuellement environ deux cents élèves, fournit chaque année à la prêtrise un certain nombre de membres jeunes, suffisamment éclairés, qui se substituent peu à peu aux vieux popes contemporains de Kara-George et de Miloch, et c'est ainsi que ce qui était autrefois la règle tend à devenir l'exception. Ces mœurs simples, cet esprit patriotique ne sont pas le privilége du clergé inférieur; on les retrouve au même degré parmi les hauts dignitaires de l'église. Étant à Karanovatz, j'allai faire visite un matin à l'évêque d'Oujitzé, Mgr Joanice. Je trouvai un petit vieillard alerte, à l'œil vif, à la physionomie franche et ouverte, qui portait gaillardement le poids de ses seize ou dix-sept lustres. La pièce où il me reçut, et qui constituait son salon d'apparat, était meublée avec une simplicité presque rustique. C'était une grande chambre, disposée à la turque, sauf un canapé de provenance autrichienne et comme perdu dans l'immensité de la salle, avec un plafond peint et de grands panneaux de boiserie, à l'un desquels étaient appendus, en regard d'une croix en ébène, un fusil, deux paires de pistolets, des sabres, toute une panoplie. On eût dit de la salle d'armes

d'un baron du moyen âge plutôt que du salon d'un évêque. Comme je m'excusais sur l'heure matinale de notre visite, témoignant quelque crainte de l'avoir dérangé : « Point, dit-il; j'aime à me lever matin, et c'est moi qui éveille mes gens. — Quoi! en vérité? — Sans doute; ne faut-il pas que le berger soit levé avant le troupeau? — *Vigilantia pastoris, incolumitas pecoris*, repris-je, et, ajoutai-je en désignant du doigt les armes accrochées à la boiserie, je vois que cette vigilance s'étend à tout, et que votre grandeur ne se considère pas seulement comme ayant charge d'âmes. » Il sourit. « Que voulez-vous? nous autres habitans des frontières, nous sommes tous forcément un peu soldats. Si une bande de loups ravisseurs vient fondre sur mon troupeau, ne dois-je pas le défendre? » Dans la même matinée, l'évêque devait faire une visite pastorale au monastère de Jitcha; il nous proposa de l'accompagner. Jitcha, fondé par saint Sava, est un des plus anciens monastères de la Serbie et un des plus curieux sous le rapport historique. Je demandai à Mgr Joanice, pendant qu'il nous faisait visiter l'église, si le couvent possédait quelques archives. Il me répondit que non, les Turcs ayant tout détruit. Deux dames anglaises qui étaient venues en Serbie à la fin de 1862, et dont nous suivions pour ainsi dire la trace depuis notre départ de Belgrade, lui ayant adressé la même question, il les avait conduites dans une des nefs latérales, et, leur montrant les images des rois et des saints mutilées par la main des Turcs : « Voilà, répondit-il, nos archives! Et sachez qu'aussi longtemps que nous aurons sous les yeux ces monumens de la barbarie de nos oppresseurs, il n'y aura point de réconciliation entre nous et les Turcs! »

M. Denton constate, d'après je ne sais quelles données, que les moines serbes, qu'il appelle de « véritables *paysans en soutane* (*peasants in cassoks*), » sont de beaucoup inférieurs aux popes, qu'ils sont moins aimés, moins considérés par le peuple, et il attribue à cette circonstance la dépopulation graduelle des monastères en Serbie. La vérité est que les quarante-trois monastères que compte maintenant la Serbie ne renferment pas plus de cent vingt-cinq religieux, ce qui donne une moyenne de trois religieux, y compris le supérieur, pour chaque monastère. Le plus peuplé de tous ces couvens, Stoudénitza, dans le district de Tchatchak, était habité en 1863 par dix moines. En revanche, un grand nombre n'en renferment pas plus de deux, le supérieur et son acolyte. Il y a, je crois, une autre raison de cet abandon de la vie religieuse en Serbie. C'est qu'ici, comme partout ailleurs, le monachisme, du moins à l'état abstrait, n'a plus sa raison d'être, et que là où il s'est maintenu, il constitue un véritable anachronisme social. On sait ce que furent les cloîtres durant notre moyen âge, les asiles de la science

et de la liberté. En Serbie et dans tout l'Orient, ils servirent de remparts à la nationalité. Encore aujourd'hui, en contemplant un de ces cloîtres contemporains des premiers rois serbes, — Manassia, par exemple, assis à l'extrémité d'un mamelon qui s'avance en forme de promontoire au sein d'une gorge étroite, en voyant cette double enceinte crénelée, ces murs de vingt à vingt-cinq pieds d'épaisseur, ces tours percées de meurtrières, ces restes de fossés, de ponts-levis, de fortifications, on comprend le rôle que jouèrent les monastères avant et depuis la prise de possession des Turcs; ils offraient à la fois un lieu de refuge aux femmes et aux enfans et un centre de ralliement aux milices sans cesse occupées à guerroyer contre les Turcs. Mais de nos jours quelle peut être l'utilité de ces cloîtres? Je me souviens d'une conversation que j'eus à ce sujet avec l'higoumène de Ravanitza. Comme je lui demandais si le monastère était riche : « Il ne l'est que trop, répondit-il, puisque nos revenus excèdent nos besoins. Avec la moitié, le quart du produit actuel de nos terres (et encore la majeure partie reste-t-elle en friche, faute de bras pour la culture), nous pourrions subvenir à toutes nos dépenses, pourvoir à l'entretien de l'église, remplir les devoirs de l'hospitalité envers les voyageurs qui nous font l'honneur de nous visiter. Que n'emploie-t-on le surplus à la création d'une école, d'une imprimerie, d'une ferme-modèle, que sais-je? Nous trouverions là un fructueux emploi de notre temps et de nos connaissances. Nous deviendrions des membres utiles et actifs de la nation au lieu de demeurer des plantes parasites... » J'étais surpris du langage de ce moine. — « Pensez-vous sérieusement ce que vous dites? — Si sérieusement que j'ai proposé maintes fois au gouvernement de prendre non pas une partie, mais la totalité de nos revenus, et de les employer comme je viens de dire. — Le conseil était nouveau, mais bon à suivre. — Malheureusement, ajouta le moine, on ne l'a pas suivi, j'ignore pour quel motif; le jour où l'on se ravisera, peut-être rencontrera-t-on plus de difficultés : dans vingt ans, nos domaines, dont nous tirons aujourd'hui sept à huit cents ducats à grand'peine, nous en rapporteront trois mille pour le moins; plus riches, nous serons peut-être plus avares. Pour le moment, notre pauvreté nous permet encore d'être généreux. » Ce langage, si peu ordinaire dans la bouche d'un moine, m'étonnait de plus en plus. — « Plût à Dieu, lui dis-je, que nos prêtres vous ressemblassent! Vous vous plaignez d'être trop riches; eux se plaignent d'être trop pauvres. Vous offrez de remettre à l'état sans indemnité une portion de vos domaines; eux se regardent comme spoliés parce que, il y a quelque soixante-dix ans, dans une grande tourmente, la nation a supprimé les revenus ecclésiastiques et les a remplacés par un traitement fixe pareil à celui

que touchent vos évêques. » Je fus ainsi amené à lui parler de la constitution civile de notre église, de ses rapports avec l'état, du concordat, etc. Toutes ces choses parurent l'intéresser vivement. Il me pria de les lui expliquer, les mots de parti *clérical*, *ultramontain*, etc., n'éveillant pas de bien nettes idées dans son esprit. Il avait peine à comprendre une opposition par le clergé et au nom du clergé. En effet, dans un pays comme la Serbie, où le prêtre et le citoyen ont toujours été confondus, une église qui distingue sa cause de celle de la nation et affecte de prendre son mot d'ordre à l'étranger, paraît une chose anormale et monstrueuse. La conversation tomba ensuite sur les monastères *dédiés* de la Moldo-Valachie (1). L'archimandrite Dionysios (tel était le nom de mon interlocuteur) condamnait les prétentions des moines grecs, non comme injustes (la question légale le préoccupait médiocrement), mais comme contraires au bien de l'état, qu'il plaçait au-dessus de tout. Comment admettre, disait-il, que le cinquième ou le sixième du revenu territorial d'un pays aille à des communautés religieuses étrangères qui non-seulement ne sont d'aucune utilité à ce pays, mais qui le plus souvent, liguées avec ses ennemis, lui font la guerre avec ses propres deniers, et mordent dans l'ombre la main qui les nourrit?

Il est donc hors de doute que le gouvernement serbe n'a point eu à lutter contre les obstacles qui ont entravé à chaque pas la marche de l'administration en Moldo-Valachie, et c'est peut-être à l'organisation politique sortie des réformes de 1861 que la Serbie doit de si rapides progrès. Cette organisation mérite bien, on le voit, qu'on en dise quelques mots.

Le gouvernement de la principauté serbe est monarchique constitutionnel. Le prince, le *kniaz*, assisté de ministres responsables, a la plénitude du pouvoir exécutif. Il partage l'autorité législative avec un sénat (*soviet*) permanent et une assemblée nationale (*skouptchina*) qui se réunit tous les trois ans. Tout citoyen payant l'impôt est de droit électeur et éligible à la *skouptchina*. Une chambre spéciale, chargée du contrôle et de la vérification des comptes, est annexée au sénat. La principauté est divisée en 17 départemens (18 en y comprenant la ville de Belgrade, qui forme un district séparé assimilé aux départemens), subdivisés en 61 arrondissemens et 1,067 communes. La population totale était, à l'époque du dernier recensement (1859), de 1,102,128 habitans. Les départemens sont administrés par des préfets (*natchalniks*), les arrondissemens par des sous-préfets. Les communes gèrent elles-mêmes leurs affaires,

(1) Voyez, au sujet de cette grave question, qui vient d'être tranchée en fait par un décret du prince Couza en date du 25 décembre 1863, un article de M. A. d'Avril dans la *Revue* du 1er octobre 1862.

dans une complète indépendance de l'autorité administrative, par le moyen de leurs *kmètes*, assistés d'un conseil communal (*skoupe*) composé des anciens et des notables.

La hiérarchie judiciaire comprend une cour d'appel et de cassation à Belgrade, — 18 tribunaux de première instance, dont 1 pour la ville de Belgrade, les 17 autres siégeant aux chefs-lieux des départemens, — des tribunaux ou justices de paix en nombre à peu près égal à celui des communes, composés du *kmète* et de deux assesseurs. — La principauté forme quatre diocèses, divisés en autant de *protopopies* que le diocèse renferme de départemens. L'archevêque de Belgrade, chef suprême et unique de l'église serbe, prend le titre de « métropolitain de Belgrade et de tout le pays serbe. » Les revenus ordinaires de l'état sont, d'après le nouveau budget (1864), de 9,272,000 francs. Les dépenses prévues pour la même année s'élèvent à 10,307,000 fr. Le commerce extérieur a présenté en 1862, malgré la crise, un produit total de 33,200,000 fr. En 1846, il n'atteignait pas 20 millions. L'effectif de l'armée régulière est peu considérable, 4,000 hommes au plus; mais à côté de cette armée il y a ce qui constitue la véritable force militaire de la Serbie, une milice organisée sur le modèle de la troupe permanente, avec ses cinq grands commandemens (*voïvodies*), son état-major, ses cadres complets en officiers et son premier ban de 50,496 hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, armés, équipés, pourvus du matériel nécessaire et prêts à marcher au premier appel. Ces 50,000 hommes ne représentent d'ailleurs que le quart des miliciens inscrits, les trois autres quarts formant un arrière-ban qui peut être mobilisé en quelques semaines. Un tel chiffre, comparé à celui de la population, pourra paraître exorbitant. Il s'explique par les circonstances particulières où se trouva la Serbie après le triomphe de l'insurrection. La nation était sortie tout armée du sein de la révolution. Pendant la guerre de l'indépendance, tout le monde se fit soldat, tout le monde après la guerre resta soldat. En 1848, suivant le rapport des officiers français envoyés en mission à Belgrade par le général Aupick, ambassadeur de France à Constantinople, la Serbie était en état de mettre sur pied, dans l'espace de trois semaines, 100,000 combattans, et jusqu'à 150,000 dans un instant de péril suprême. La nation possédait en elle les élémens d'une forte organisation militaire; le gouvernement n'a eu qu'à les rassembler et à les coordonner.

L'instruction publique a fait de notables progrès. Les premières écoles en Serbie ne remontent pas, on l'a vu, au-delà de 1836. Or, d'après un rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes en date du 30 avril (12 mai) 1863, il existait dans la principauté, à la fin de l'année scolaire 1861-62, 321 écoles dans les-

quelles l'instruction est donnée *gratuitement à tous les degrés* et fréquentées par 12,666 élèves des deux sexes. En outre le gouvernement envoie chaque année un certain nombre de jeunes gens aux universités de Paris, Vienne, Heidelberg, etc. (1). Les écoles sont placées sous la surveillance d'une commission, ou conseil supérieur, formée de douze membres. A côté de cette commission, la Société littéraire serbe (*Droujtvo slovenesti serbske*), instituée en 1841, sous les auspices du prince Michel, « en vue du perfectionnement de la langue et de la diffusion des lumières au sein de la nation, » s'est assigné un but plus général et non moins patriotique. Association savante, mais avant tout politique, le *Droujtvo slovenesti* ne se borne pas à insérer chaque année dans ses mémoires (*Glasnik*), — publication excellente, trop peu connue en Europe, — d'importans travaux sur l'histoire, les antiquités, la philologie, la statistique nationales, faits pour plaire aux érudits et aux lettrés; il recherche activement tout ce qui peut contribuer à l'instruction et à l'éducation des masses, et s'occupe en ce moment même de rassembler les matériaux d'une *Encyclopédie populaire*. Presque toutes les notabilités politiques et littéraires de la Serbie font partie de cette société. J'ai connu à Belgrade quelques-uns de ces hommes qui honorent leur pays par leurs lumières autant que par leur patriotisme. Les uns, comme M. Marinovitch, M. Philippe Cristitch, M. Zukitch, M. Nicolas Cristitch, ministre de l'intérieur, M. Tchernobaratz, sénateur, docteur en droit de la faculté de Paris, MM. Ristitch et Magasinovitch, chargés d'affaires de la principauté à Constantinople et à Bucharest, occupent de hautes fonctions dans le gouvernement ou l'administration ; les autres sont des dignitaires de l'église, des professeurs émérites ou de purs savans, comme l'évêque de Chabatz, Mgr Gabriel, le révérend Sava, archimandrite, supérieur du monastère de Gorniak, M. Constantin Brankovitch, recteur du lycée, MM. Stamirovitch et Panchitch, professeurs, M. Matitch, M. Vladimir Jakchitch, M. Nénadovitch, M. Jean Chafarik, conservateur du musée et de la bibliothèque de Belgrade, neveu et émule de l'illustre historien et philologue tchèque Joseph Chafarik.

On ne pourrait toutefois, sans s'écarter du plan de cette étude, retracer en détail le mouvement intellectuel de la principauté serbe. Ce qui importe ici, c'est de montrer avec quelle sympathique atten-

(1) Presque tous les hommes placés aujourd'hui à la tête des affaires en Serbie, le président actuel du sénat, M. Marinovitch, M. Philippe Cristitch, sénateur, ancien ministre des affaires étrangères, M. Miloïé Lechianine, envoyé en mission à Paris à la suite du bombardement de Belgrade, ont fait ou complété leurs études en France. Les deux fils de M. Garachanine, après avoir été élevés à Sainte-Barbe, ont été admis à suivre comme externes les cours de l'École polytechnique.

tion ce mouvement remarquable est suivi non-seulement dans la principauté, mais autour d'elle, dans ce monde de plus en plus curieux et agité qu'on appelle la Iougo-Slavie, et dont Belgrade est le centre littéraire.

II.

Nous avons parlé de la Iougo-Slavie et des Iougo-Slaves en faisant allusion à ce qu'on pourrait appeler la *grande idée* des Serbes par opposition à la *grande idée* des Grecs. Que faut-il donc entendre par ces mots?

La Serbie ne finit pas aux frontières du petit état dont Belgrade est la capitale. Par-delà ces frontières s'étendent d'autres contrées entièrement serbes par la race et par l'histoire : au midi, la Vieille-Serbie (*Stara-Serbia*) et une portion de l'Albanie qui abondent en lieux et en souvenirs historiques, — le champ de bataille de Kossovo, Prizren, ancienne capitale de Douchan, Ipek, où résidait le patriarche serbe Prilip, qui donna naissance à Marko Kraliévitch (Marco, fils de roi), le Roland des chansons de gestes serbes; — à l'ouest, la Bosnie, l'Herzégovine, le Montenegro; au nord, séparé de la principauté par le cours de la Save et du Danube, l'ancien *Voïdsvotvo* serbe (Voïvodie), composé de la Sirmie, d'une partie de l'Esclavonie et du Banat. L'ensemble de ces contrées comprenant, selon l'historien Davidovitch, *onze* territoires distincts, forme ce qu'on nomme *Serbia*, la terre ou le pays serbe, *la Serbie*. Une moitié environ appartient à la Turquie, l'autre moitié à l'Autriche. La population se répartit de même par portions à peu près égales : 2,300,000 habitans pour la Turquie, 2,700,000 pour l'Autriche. L'unique langue parlée et écrite est le serbe. La religion est la religion grecque orthodoxe. Les Serbes autrichiens relèvent spirituellement du métropolitain de Karlovitz, qui prend le titre de patriarche. Les Serbes de Turquie, dont le lien religieux a été rompu depuis la suppression du patriarcat d'Ipek en 1768, sont compris dans la juridiction du patriarche œcuménique de Constantinople. L'église serbe proprement dite, l'église de la principauté, est indépendante ou autocéphale.

A l'ouest et à l'est du *pays serbe* s'étendent deux groupes compactes : — l'un *slave*, les Croates, au nombre d'un million, tous catholiques; — l'autre entièrement *slavisé*, les Bulgares, de trois à quatre millions, orthodoxes. Les Serbes, les Croates et les Bulgares composent la grande branche des Slaves méridionaux ou *Iougo-Slaves* (de *ioug*, sud), qui occupent tous les territoires situés au nord et au sud des Balkans, de l'Adriatique à la Mer-Noire. Jadis,

vers le milieu du XIVe siècle, ces territoires et quelques autres que les Slaves possèdent actuellement en commun avec les Grecs formèrent un unique et puissant état sur lequel régnait l'empereur serbe Étienne Douchan, surnommé *Silni*, le *Fort*. Douchan est le Charlemagne serbe; il est représenté sur les monnaies portant dans une main le globe surmonté de la croix. Législateur autant que conquérant, il promulgua un code de lois célèbre (1349), fonda l'indépendance de l'église serbe, institua un ordre de chevalerie, et remplit tout l'Orient de sa renommée; mais, comme Charlemagne, il put voir poindre de son vivant les germes de dissolution qui amenèrent le démembrement de son empire et préparèrent la conquête des Turcs (1389).

Chaque peuple a son idéal qu'il poursuit. Les Grecs rêvent le rétablissement de l'empire de Constantin : c'est la *grande idée* qui naît à la fin du XVIIe siècle, à l'avénement des Phanariotes. Les Serbes, à leur exemple, rêvent la reconstitution de l'empire de Douchan; mais ils ne comptent pas accomplir d'eux-mêmes et d'un seul coup cette grande entreprise. Isolés comme ils le sont, sans communication avec l'Occident, entourés de tous côtés par leurs ennemis, serrés et comme étouffés entre les deux empires qui se sont accrus de leurs dépouilles, ils sentent qu'ils ne peuvent échapper à cette double étreinte sans une forte secousse extérieure qui rompra le cercle qui les emprisonne. Ils savent aussi que les nationalités qui ont été entamées ou brisées par la conquête ne sauraient se reconstituer en un jour, et que le dur labeur de leur restauration ne se fera, en quelque façon, qu'à bâtons rompus et pièce à pièce. Voilà pourquoi les Serbes de la principauté, sans perdre de vue leur objectif définitif, savent ajourner et restreindre leurs espérances. Ils ne parlent pas de marcher sur Constantinople ou sur Vienne; ils ne méprisent pas l'Autrichien ni même le Turc, bien qu'ils ne l'aiment guère l'un et l'autre. Justes envers leurs ennemis, ils respectent les droits de leurs voisins, et ne songent pas à s'annexer de force les Croates ou les Bulgares. Laissant au temps le soin d'accomplir son œuvre, leur ambition ne va qu'à fonder, — et encore moyennant toute sorte de délais et de concessions, — l'unité serbe, certains que de l'unité *serbe* sortira à son tour l'unité *iougo-slave*.

Restreint dans ces limites, le programme des Serbes de la principauté n'a rien d'excessif. Il est clair que le petit état gouverné par le prince Michel exerce sur les contrées serbes limitrophes une action assez décisive. Il possède seul un gouvernement à lui, une administration à lui, une armée, des finances à lui; c'est donc un véritable état, tandis que la Bosnie, l'Herzégovine et la Voïvodie ne sont guère que des pachaliks turcs ou des provinces autri-

chiennes livrés au machiavélisme de la politique viennoise ou au fanatisme musulman. Dans ces conditions, la Serbie est le point de mire, le *kiblè*, comme disent les Arabes, de ces populations, qui, en proie à des malaises divers, aspirent à échapper à leurs dominateurs actuels. C'est chez elle que se réfugient, comme dans un lieu d'asile, les *raïas* opprimés de la vieille Serbie et de la Bosnie, les révoltés de l'Herzégovine, les Albanais persécutés, les Bulgares nécessiteux. Les Serbes d'Autriche, ballottés sans cesse entre Vienne et Pesth, se tournent vers Belgrade, et regardent le prince Michel comme le chef et le protecteur naturel de leur race. L'été dernier, la plupart des routes du nord-est de la Serbie étaient encombrées de piétons, hommes, femmes, enfans, qu'à leur costume, à leur attirail on reconnaissait aisément pour des émigrans. C'étaient des Serbes du Banat que la disette, amenée par la sécheresse, forçait à s'expatrier, et qui venaient demander du pain et un refuge à leurs frères transdanubiens (1).

Le Montenegro seul, par ses prétentions à l'hégémonie, pourrait retarder l'union de la race serbe; mais comment le chef de ce pays, emprisonné dans ses montagnes, livré à tant d'agitations intérieures, pourrait-il assumer un rôle que Miloch, maître absolu dans ses états, appelé par ses voisins, redouté des Turcs, avait jugé au-dessus de ses forces? Les temps, il est vrai, sont changés. Ce qui semblait alors impraticable peut être aujourd'hui tenté; mais la condition essentielle du succès, c'est que ces petites unités s'absorberont dans les grandes, que le Montenegro sera annexé à la Serbie et non la Serbie au Montenegro. Par le Montenegro, accru des bouches du Cattaro, territoire entièrement serbe, la Serbie touchera dès lors à l'Adriatique, et, communiquant librement avec l'Europe, sera sûre de son développement commercial et politique, car la mer, les ports, sont l'appareil respiratoire des nations : privées de ce débouché nécessaire, elles peuvent bien défendre leur liberté à l'abri des rochers et des montagnes, elles ne peuvent ni s'étendre ni prospérer; elles ne font que durer en demeurant stationnaires.

Comment donc se réalisera l'union serbo-monténégrine? C'est une question qu'il ne faut qu'indiquer, et il serait téméraire d'essayer d'y répondre. Le prince Michel n'a malheureusement pas d'enfans; on parle d'une adoption qui placerait après lui sur le trône de Serbie un prince de la famille de Niégoch. Ce qui est certain, c'est que l'adoption est bien dans les mœurs slaves, témoins les Obrénovitch eux-mêmes : cet Obren, dont la dynastie régnante a emprunté

(1) On évalue de 15 à 18,000 individus le nombre des Serbes autrichiens qui ont émigré dans la principauté pendant le cours de l'année 1863.

le nom, était le beau-père et non le père de Miloch. Du reste, la principauté ne pourra former le faisceau serbe qu'après s'être délivrée des Turcs; ce sera là évidemment sa première étape. Avant de revendiquer ses frontières historiques, il faut qu'elle soit rentrée en possession de son propre territoire; tant que le drapeau ottoman flottera à Belgrade, à Sémendria, à Chabatz, non-seulement la Serbie ne pourra prendre la tête du mouvement, mais elle aura un mal infini à se mouvoir dans le cercle restreint de son autonomie. Qu'on ne cherche pas d'autre preuve de cette situation pénible que le bombardement de Belgrade en juin 1862. Chacun a encore présent à l'esprit le souvenir de cet *accident*, comme l'appelle la diplomatie turque, accident qui, sans la prompte et énergique intervention de notre consul-général en Serbie, M. Eug. Tastu, eût anéanti en quelques heures une ville de près de 25,000 âmes. Plus d'un édifice à Belgrade, notamment le palais archiépiscopal, qui fait face à la métropole, porte encore la trace des boulets. Les Serbes gardent soigneusement ces stigmates qu'un peu de plâtre eût pu effacer; ils les montrent aux étrangers comme un témoignage de la barbarie des Turcs, et ils ont là un argument toujours prêt contre l'existence de la forteresse. « Vous voyez, me disait l'un d'eux, voilà ce que nous ont fait les Turcs! » Puis, étendant la main vers les murs blancs de la forteresse garnis d'une double rangée de canons : « Malheur! vivre avec une telle épée de Damoclès sans cesse suspendue au-dessus de sa tête, est-ce vivre? C'en est fait à jamais de notre industrie, de notre commerce (1), des embellissemens de notre cité! Qui voudrait risquer des capitaux dans une entreprise, bâtir de nouvelles maisons, dans une ville placée, comme celle-ci, à la bouche du canon ennemi? » A ces plaintes trop vives pour n'être pas un peu exagérées, je crus pouvoir répondre que la conférence de Constantinople venait de prescrire certaines mesures bien propres à garantir la sécurité de la ville, par exemple la démolition des anciennes portes, l'élargissement de l'esplanade, la réduction de l'effectif de la garnison, etc. « Ah! monsieur, reprit-il, vous croyez cela! Ne savez-vous pas, au contraire, que la garnison n'a jamais été aussi nombreuse, que la forteresse est armée jusqu'aux dents, qu'il arrive chaque jour une quantité de canons, de matériel de guerre, de munitions? Hier encore j'ai vu deux chalands venant de Semlin aborder à la nuit tombante près de la Neboïcha et débarquer des piles de boulets et d'obus. » Cet homme était-il de bonne foi dans ses discours? Je ne

(1) Les importations de Belgrade durant le second semestre de 1861 s'élevaient à 31 millions 1/2 de piastres turques; pendant la période correspondante de 1862, qui a suivi le bombardement, elles tombèrent à 16 millions. *The Debate*, etc., p. 15.

sais; mais c'est un bruit accrédité parmi le peuple, à Belgrade, que la forteresse arme sans discontinuer, avec l'assistance secrète de l'Autriche, et qu'elle n'attend qu'une occasion pour bombarder de nouveau la ville de manière à ne pas laisser pierre sur pierre. Les Turcs, à leur tour, quand on leur parle de ces armemens, les justifient par les préparatifs que les Serbes font à Kragouiévatz et dans toute la Serbie. Des deux côtés, on a l'air de ne songer qu'à se défendre, et l'on se ménage des moyens formidables d'attaque. Une anxiété et une activité fiévreuses, une vague et sinistre attente, la crainte, la défiance, règnent partout. Si le tambour bat dans la forteresse à une heure inaccoutumée, la ville aussitôt est en émoi. Si le clairon, dans la ville, sonne le rappel, si le prince passe une revue sans l'avoir annoncée à l'avance, la forteresse prend les armes. Aux deux extrémités de l'esplanade, les sentinelles turques et serbes s'observent d'un regard soupçonneux, prêtes à faire feu les unes sur les autres à la moindre apparence d'hostilité. Mon interlocuteur avait raison : un tel état de choses ne saurait durer. Quand deux populations vivant côte à côte en sont venues à ce degré d'animosité mutuelle, il faut que l'une expulse l'autre; telle est la portée réelle de l'événement de juin : il a creusé entre les Osmanlis et leurs anciens sujets un abîme que tous les artifices et les compromis de la diplomatie ne parviendront pas à combler, et l'on peut dire en définitive que le premier coup de canon tiré sur Belgrade par ordre d'Achir-Pacha, dans la matinée du 17 juin 1862, a tué la domination ottomane en Serbie.

Les Serbes, à vrai dire, ne se trouvent plus seuls en présence des Turcs. Constituée par le traité de Paris garante des priviléges de la principauté, l'Europe intervient forcément dans le débat, et il dépend d'elle en grande partie d'en hâter ou d'en retarder la solution. Or les principales puissances apportent, il ne faut pas l'oublier, dans le conflit serbo-turc des dispositions assez différentes. L'Autriche est, comme la Turquie, l'adversaire naturel et, suivant le mot de Napoléon, l'ennemi géographique de la Serbie, car celle-ci ne peut arriver à s'arrondir qu'au détriment de ses deux voisines. Le rôle de l'Autriche à Belgrade est donc un rôle tout fatal : en cherchant à entraver le développement de la nationalité serbe, elle combat en quelque façon *pro domo sua;* son tort est de ne pas toujours employer des armes loyales et courtoises. La Prusse n'a point d'intérêt direct en Serbie, et les affaires de ce pays, comme celles du Levant, ne la touchent que par leur rapport avec la politique générale de l'Europe. Sans système préconçu, sans parti pris ni pour ni contre les Turcs ou leurs adversaires, modifiant son attitude suivant ses vues ou ses alliances du moment, elle peut, en

somme, passer pour neutre. Restent l'Angleterre, la France, la Russie, l'Italie. De ces quatre puissances, les trois dernières sont favorables à la Serbie et en général aux nationalités orientales : seule l'Angleterre leur est ouvertement hostile.

Un préjugé très répandu et très faux, c'est que les Serbes nourrissent un attachement traditionnel et exclusif pour la Russie, tandis qu'ils sont animés d'un sentiment de défiance à l'égard des puissances occidentales. Sans doute, à une certaine heure, l'influence russe a prédominé à Belgrade; cette prédominance tenait à plusieurs causes, d'abord à une sympathie naturelle, produite par la communauté d'origine et de religion, ensuite au prestige que la Russie exerçait en Orient, au souvenir de ses victoires sur les Turcs, à l'indifférence que la France avait toujours témoignée à l'endroit des populations orthodoxes de la Turquie. Ce fut sous l'ancienne monarchie une constante et déplorable tradition de notre diplomatie à Constantinople de se préoccuper exclusivement des intérêts catholiques en Orient. A peine, dans les longs rapports de nos ambassadeurs, est-il fait mention des Serbes, des Bulgares, des Moldo-Valaques. On s'occupe un peu plus des Bosniaques et des Albanais, parce qu'il se trouve parmi eux quelques catholiques. En revanche, le Liban, les Maronites, les lieux-saints sont le sujet d'amples volumes : qu'une rixe éclate dans la montagne, qu'on dérange un tapis, un chandelier dans un de nos *sanctuaires*, la diplomatie française prend feu; mais qu'à la fin du XVIIe siècle quarante mille familles serbes, conduites par leur patriarche, émigrent en Hongrie, où l'empereur Léopold les dote de priviléges qui forment encore aujourd'hui la grande charte des Serbes autrichiens, c'est à peine si l'ambassadeur consignera ce fait dans sa correspondance. La révolution française, malgré la forte secousse qu'elle imprimait aux esprits en Orient, ne modifia pas beaucoup cet état de choses. Napoléon, nous l'avons vu, ne donna point suite au projet de se rapprocher de ces populations; seule la Russie s'occupa de bonne heure des Serbes, qui, déçus dans leurs espérances, acceptèrent l'appui de Pétersbourg.

Ce qu'il en advint, on le sait. Les Serbes n'étaient entre les mains russes qu'un instrument, une sorte de bélier pour battre en brèche Constantinople. Les habiles parmi eux, ceux qui conduisaient les affaires, ne s'y trompèrent pas, Miloch moins que tout autre, et ils mesurèrent exactement la reconnaissance au bienfait; mais le peuple, incapable de pénétrer les vues secrètes de la Russie, ne voyant que les résultats apparens, les concessions arrachées aux Turcs et stipulées dans les divers traités, depuis celui de Kaïnardji jusqu'à celui d'Andrinople, voyant surtout les monastères dotés, les églises

enrichies par la libéralité du tsar (1), continuait à tenir la Russie dans une haute estime et à considérer l'autocrate comme le protecteur naturel, le père des Serbes. La Russie était l'ennemie des Turcs; elle avait commencé la délivrance, elle seule pouvait l'achever. Telle était l'illusion de la Serbie il y a dix ans, au moment où éclata la guerre de Crimée (2). Il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui. Le Turc inspire toujours de l'antipathie et l'Autrichien de la défiance; l'Angleterre, mieux connue, est détestée presque à l'égal de la Turquie; on aime et estime la France, et l'on ne croit plus la Russie aussi invincible. La chute de Sébastopol a bien affaibli son prestige militaire; plus tard (1861), sa conduite à l'égard des colons bulgares, qu'elle avait attirés chez elle par de fausses promesses, en montrant ce qui se cachait sous cet étalage de sympathies, a commencé de percer à jour le mystère égoïste de sa politique. Au contraire, les victoires de nos soldats en Crimée et en Italie, la campagne diplomatique de 1857 et de 1858 sur le Danube et à Constantinople en faveur des Moldo-Valaques, la création du jeune état roumain, regardé à juste titre comme notre ouvrage, la belle conduite de notre consul-général à Belgrade, M. Tastu, pendant le bombardement, ont accru considérablement l'influence et la renommée de la France dans le Levant. Peut-être est-il opportun de rappeler ici, à titre d'argument, un incident de mon dernier voyage. Nous cheminions une après-midi sur la route de Tchatchak en compagnie du sous-préfet de N... et de son aide, qui avaient voulu, par courtoisie, nous escorter. Deux *pandours* (gendarmes) galopaient en éclaireurs en avant de notre voiture. C'était un dimanche. Les routes étaient remplies de miliciens qui, au retour de l'exercice, regagnaient leurs villages. Un peloton de cavaliers demanda la permission de se joindre à notre escorte, et nous accompagna en effet l'espace de trois lieues durant, en exécutant toute sorte de *fantasias*. Quand nous fûmes arrivés à la limite de l'arrondissement, où nous attendait le préfet de Tchatchak, prévenu par le télégraphe, ces cavaliers se rangèrent en bataille sur le bord de la route, à l'ombre d'un bois, et nous saluèrent par une décharge générale de leurs carabines, en criant : *Vive la France!* Ces acclamations spontanées ne laissèrent pas que de m'émouvoir. « Vous avez entendu? » me dit un jeune Serbe qui m'accompagnait, et il ajouta :

(1) Jusqu'en 1856, les rituels et autres livres en usage dans les églises étaient envoyés de Moscou.

(2) Un publiciste serbe exprimait ainsi à cette époque les sentimens que manifestaient ses compatriotes à l'égard des puissances étrangères : « Le peuple serbe s'étonne de la puissance russe, estime la gloire militaire des Français, sait seulement que l'Angleterre est sur la mer, n'a pas de confiance dans les Autrichiens, hait l'oppression des Turcs. »

« Il y a dix ans, le nom de la France était à peine connu de nos paysans. »

Quant aux Anglais, leur politique en Orient n'a point varié depuis le temps où lord Chatham faisait à la tribune du parlement cette déclaration fameuse : « Je ne discute pas avec celui qui ne reconnaît pas la nécessité du maintien de l'empire ottoman. » Aujourd'hui, comme il y a un demi-siècle, l'intégrité de la Turquie est aux yeux des hommes d'état britanniques la pierre angulaire de l'édifice européen, et quiconque menace cette intégrité est mis au ban de l'Europe. Le fils de Miloch, le prince qui depuis trois ans pratique cette belle maxime : « Le *kniaz* règne, la loi gouverne, » n'est aux yeux de M. Layard qu'un despote comme son père, conspirant avec l'étranger pour « asservir et démoraliser son peuple! » Lord John Russell emploie le même ton acerbe dans ses rapports avec le prince de Serbie (1), et il semblerait que l'Angleterre se montre plus turque dans certaines parties du Levant que les Turcs eux-mêmes. Ce qui autorise presque à le dire, c'est l'attitude des Osmanlis en présence de la situation si nouvelle que leur fait le développement de la principauté serbe et des nationalités qui se groupent autour d'elle.

A Belgrade, bien que les Turcs ne cessent d'accumuler des munitions dans la forteresse, on dirait qu'ils n'agissent que pour l'acquit de leur conscience, et que, dans leur for intérieur, ils estiment la principauté perdue pour eux. Déjà les trois ou quatre mille musulmans du Vieux-Belgrade ont émigré en grande partie dans les provinces turques limitrophes : ont-ils obéi à l'impulsion des autorités, ou bien ont-ils mieux aimé abandonner leurs demeures et leur lieu natal que de continuer à résider dans une ville soumise à la seule juridiction serbe? Qui peut le dire? Le reste habite dans l'intérieur de la forteresse, qui, outre la garnison d'environ trois mille hommes, renferme une population civile de deux à trois cents familles, familles de parias, vivant sur un perpétuel qui-vive, ressentant toutes les craintes qu'elles inspirent, et appelant sans doute de tous leurs vœux la fin d'une crise qui trouble leur existence. Le pacha lui-même, son entourage immédiat, le commissaire impérial, Ali-Bey, que j'avais connu premier secrétaire de l'ambassade turque à Paris et que je retrouvai là en proie à une véritable nostalgie, souffrent de cet isolement. Un jour de l'automne dernier, je dînais à la forteresse, où j'étais allé prendre congé d'Ali-Bey : « Ah! me dit-il, vous allez retourner à Paris; que vous êtes heureux, et que je voudrais pouvoir vous y suivre! Vivre ici, ce n'est pas vivre. Sa-

(1) *Correspondence relating to the bombardment of Belgrade*, p. 36 et 42.

vez-vous que voilà quatorze mois que dure mon exil, et quel exil! » Nous traitâmes ensuite la question politique à un point de vue général : ses paroles, où se trahissait un secret découragement mal dissimulé par la réserve du diplomate, annonçaient pourtant une certaine indépendance d'idées et un esprit de conciliation que j'aimais à rencontrer chez un Turc. La plupart des Serbes haut placés manifestent la même sagesse, la même tolérance. L'un d'eux me disait, quelques jours avant mon départ de Belgrade : « On nous juge mal en Europe, si l'on croit que nous voulons faire un mauvais parti aux Turcs; nous ne voulons pas même les chasser d'ici. Nous ne demandons pas à être *seuls*, mais à être *maîtres* chez nous. Nous demandons que la terre où nous sommes nés, que nous avons reconquise au prix de notre sang, nous appartienne en propre; que l'étranger ne possède pas les clés de notre maison. Après cela, s'il plaît aux Turcs de continuer à résider en Serbie, en restant, bien entendu, soumis à nos lois, nous n'y trouvons pas à redire; loin de là, nous tâcherons de leur rendre le séjour commode : nous leur bâtirons au besoin des mosquées, comme nous avons bâti des églises pour les catholiques, un temple pour les protestans, une synagogue pour les Juifs. Nous les voulons bien comme hôtes; nous les répudions comme dominateurs. »

Il est certain que les Serbes détestent moins la présence des Turcs que leurs prétentions, leurs empiétemens, leur persistance à ne voir dans la Serbie qu'un fief de l'empire, à se considérer comme les souverains d'un pays où ils ne peuvent pas même voyager sans un permis de l'autorité locale. Les préjugés religieux ont ici bien moins de force qu'on ne le suppose en Europe; musulmans et chrétiens vivraient, je pense, en bon accord, si la question politique était tranchée définitivement. La recrudescence d'animosité ne date que de la lutte dernière. Avant le bombardement de Belgrade, des liens de commerce, d'affaires, d'amitié, s'étaient formés à la longue entre les indigènes et les musulmans établis dans la ville, et dont quelques-uns même ne parlaient que la langue du pays. Un fait emprunté à l'enquête publiée en 1861 par ordre du gouvernement serbe prouve que, au moment même où le conflit allait s'engager, la force de ces liens suffisait parfois à dominer les excitations du fanatisme. L'attaque commença le dimanche 16 juin, veille du bombardement. « Le vendredi 14, un Turc, nommé Méhémed, qui faisait le commerce des tabacs, dit à son associé serbe, Constantin Blagoïévitch, en lui montrant deux caisses remplies de poudre : « Constantin, après-demain, demain peut-être, il y aura du sang. Tiens, voilà un fusil et de la poudre. Dès que l'affaire aura commencé, enfuis-toi. » Le 15, dans l'après-midi, il lui réitéra son avertissement, en ajoutant : « Notre religion nous défend de tuer

ceux qui nous servent. Sauve-toi; mais auparavant, passe à ma maison et dis au *harem* (aux femmes) de se retirer immédiatement chez mon gendre Moulla-Méhémed et d'emporter avec lui les objets qu'il sait. »

En visitant la forteresse de Sémendria, une des quatre, outre celle de Belgrade, qui demeurent entre les mains des Turcs, je fus frappé de la bonne harmonie qui régnait entre la garnison et les habitans. Le commandant était un brave Turc, peu versé, je crois, dans l'art militaire, encore moins dans la politique, et qui bornait sa diplomatie à vivre en paix avec ses voisins. A côté de lui était un grand vieillard, aux manières affables et distinguées, son ami. C'était l'ancien voïvode Méhémed-Aga, dont le père, ancien compagnon d'armes de Kara-George, avait fait la guerre avec lui contre les Daïs. Quand le préfet de Sémendria nous eut présentés suivant toutes les règles de l'étiquette orientale, ils se serrèrent tous les trois la main avec effusion, comme de bons voisins charmés de se retrouver ensemble. Le commandant, simple *bimbachi*, avait appris la veille qu'il venait d'être promu lieutenant-colonel. Le préfet et plusieurs notables de la ville, qui s'étaient joints à lui, le complimentèrent de l'air le plus sincère, et paraissaient heureux d'un avancement qu'on pouvait supposer un peu tardif, car les moustaches du nouveau *caïmacam* commençaient déjà à grisonner. « Qui sait? dit le voïvode, le *tchelebi* deviendra peut-être bientôt *liva* (général)! » Et toute l'assistance, Turcs et Serbes, de s'exclamer tout d'une voix : « *Inch Allah!* Plaise à Dieu! »

Il n'y a donc pas, au demeurant, incompatibilité radicale et absolue entre les Serbes et leurs adversaires. Un jour peut-être chrétiens et musulmans en viendront à une réconciliation et vivront pacifiquement sur le même terrain; mais il faut auparavant que les choses soient logiquement remises en leur place. Il faut que deux millions de musulmans cessent de commander dans la Turquie d'Europe à dix millions de chrétiens; il faut que la suprématie politique retourne à ceux qui l'ont jadis exercée, il faut que les peuples dépossédés au XIVe et au XVe siècle, puisque les Osmanlis n'ont pas réussi à se les assimiler, soient réintégrés dans leurs domaines. Ce n'est point là une question de dogme, c'est une question de droit et d'intérêt général, c'est-à-dire de tranquillité pour l'Europe, d'ordre et de prospérité pour l'Orient. On ne la résoudra bien qu'en évitant de réveiller les querelles religieuses et en se rappelant la belle parole attribuée au sultan Mahmoud : « Je veux qu'on ne reconnaisse les musulmans qu'à la mosquée, les chrétiens qu'à l'église, les Juifs qu'à la synagogue. »

A. Ubicini.

LA

TOILE D'ARAIGNÉE

Il faudrait placer en tête de ce simple récit cette maxime d'un fatalisme terrible, mais parfois bienfaisant : c'était écrit. Si jamais homme entra dans la vie avec une résolution fortement arrêtée et les moyens de réaliser ses rêves ambitieux, ce fut bien certainement Charles de Saverne, et lui aussi pourtant dut se courber sous le joug.

Son père, le marquis de Saverne, avait émigré pendant la révolution; au retour des Bourbons, il s'était établi à Évreux, sa ville natale, et avait jeté hardiment les débris de sa fortune dans des entreprises commerciales qui lui réussirent. Ses affaires étaient en pleine prospérité quand son fils arrivait à cet âge où nous prenons possession de nous-mêmes : — le jeune homme atteignait sa vingtième année. C'était une nature énergique et remuante. Une idée fixe le poursuivait depuis son enfance. Il avait rêvé la vie agitée de ces aventuriers normands qui, le fer au poing, tourmentés du besoin de batailler, avaient conquis la Sicile, l'Angleterre et dévasté la moitié de l'Europe. Charles de Saverne, à vrai dire, était de son siècle, et s'il songeait à parcourir le monde sur la trace de ses aïeux, c'était moins pour guerroyer que pour aller devant lui à la recherche de l'inconnu, — pour voir et savoir. Il s'était préparé de longue main à cette existence nomade. Il avait dévoré plutôt que lu toutes les relations des voyageurs, depuis les récits apocryphes de l'antiquité jusqu'au *Voyage autour du monde* de Bougainville. Il songeait à inaugurer ses courses lointaines par une exploration du pôle nord. Un de ses amis d'enfance, Henri de La Meilleraie, qui courait depuis dix ans les mers du Sud, devait faire avec lui ce voyage. Il

revenait en ce moment des cordillères de Patagonie, et il était difficile de prévoir au juste l'époque de son arrivée.

Charles de Saverne prit le parti d'aller l'attendre à Paris. Il se logea dans un petit hôtel de la rue de Seine, au centre d'un quartier dont la tranquillité semblait l'inviter à l'étude. Il travaillait toute la journée. Le soir venu, il montait vers le Luxembourg, où il se promenait solitairement, l'esprit préoccupé de ses chimères, parcourant en imagination les mers inexplorées et ces vastes solitudes où l'homme n'a pas encore marqué l'empreinte de ses pas.

Il était en plein rêve, lorsqu'un jour la réalité frappa brutalement à sa porte et l'éveilla par un coup terrible : son père était ruiné... Il demeura vingt-quatre heures dans une sorte d'anéantissement. Son domestique, George, un quarteron virginien, que le marquis avait acheté à Richmond lors de son séjour en Amérique, qu'il avait fait élever auprès de son fils et attaché à sa personne, allait et venait autour du malheureux comte de Saverne, tout aussi désespéré que lui et en apparence tout aussi indifférent. Ces deux hommes n'en formaient plus qu'un en réalité, et le serviteur vivait de l'âme de son maître.

Cependant, du caractère dont était Charles de Saverne, cette torpeur ne pouvait être de longue durée. Revenu à lui, il résolut d'agir. Il roula dans son esprit mille projets plus irréalisables les uns que les autres; mais c'est ici que l'implacable fatalité entre en scène. Quel a été au juste, dans le récit qu'on va lire, le rôle de cette mystérieuse puissance que les anciens plaçaient au-dessus même des dieux? Comment une âme pleine de séve et de violence a-t-elle pu être enlacée dans un réseau inextricable, comme le roitelet sous l'œil du basilic qui le fascine et l'attire? C'est là le point délicat de cette histoire, et le comte de Saverne va la raconter lui-même.

I.

.....Je me disais : Il n'y a qu'un mal sans remède, c'est la mort, et les lâches seuls désespèrent. En ce moment, George entr'ouvrit la porte de mon cabinet et annonça le baron de La Chaize. Maudit soit le baron! Quoique ce fût un vieil ami de ma famille, il m'était antipathique, et en le voyant j'eus le pressentiment de quelque nouveau désastre. Gentilhomme de la vieille cour, débauché avec des formes charmantes, railleur imperturbable, il avait l'étrange prétention de représenter ce qu'il appelait le bon sens, l'esprit pratique, la raison. Je n'étais pour lui qu'un idéologue, un rêveur fantasque. Il s'assit en face de moi, et me regarda quelques instans,

sans mot dire, de ses petits yeux clignotans et moqueurs. Lorsqu'il ouvrit la bouche, ce fut pour me peindre la situation de mon père sous les plus tristes couleurs. Je l'interrompis et lui demandai où il en voulait venir. Sans paraître se soucier de ma brusquerie, il me répondit qu'il avait en main de quoi tout accommoder, qu'il s'agissait simplement d'épouser une riche héritière qu'il tenait à ma disposition.

J'aurais été d'humeur à me marier, que je n'eusse certes pas accepté une femme de sa main.

— Depuis quand les riches héritières, lui dis-je en plaisantant, épousent-elles les comtes ruinés? Ce doit être quelque honnête laideron...

— Votre future, interrompit-il en se servant d'un terme qui marquait bien que ce mariage était déjà fait pour lui, votre future est une des plus jolies personnes de Paris.

— Alors c'est une sotte...

— Elle a de l'esprit et du cœur jusqu'au bout des ongles. Vous la verrez, mon cher.

— Il me semble, baron, que vous me mariez bien vite.

— Il le faut, répéta-t-il laconiquement.

Il y eut un moment de silence pendant lequel le baron et moi nous nous observâmes avec une sorte d'inquiétude hostile. Le baron était un de ces entêtés qui ne sont pas riches en idées, et qui, lorsqu'ils en ont une, s'y cramponnent avec une obstination désespérante. Quant à moi, je puis dire que jusqu'à ce jour j'avais considéré le mariage avec assez d'indifférence, comme une chose qui ne me concernait en rien; mais du moment que ce fantôme revêtait un corps et venait à moi avec la consistance de la réalité, j'étais pris de mouvemens d'impatience et de terreur. Je n'en voulais à aucun prix. Le baron riait intérieurement de mon supplice, et son calme m'effrayait.

— De plus grands hommes que vous, me dit-il ironiquement, ont passé par là sans se faire autant tirer la manche.

— On ne donne pas, lui dis-je avec un geste de mépris, une femme riche, aimable et charmante à un garçon dans ma situation. Il faut qu'il y ait un revers de médaille.

Sans se déconcerter, il me répondit qu'il y avait en effet un revers de médaille, et qu'il ne prétendait pas m'apporter, sans un peu d'alliage, la beauté, la fortune et la réhabilitation de mon père, compromis fatalement par une faillite.

— La jeune personne, poursuivit-il, a commis, je ne dirai pas une faute, mais une imprudence qui a jeté une ombre sur sa réputation...

Je crus qu'il plaisantait, mais il me répéta la chose d'un ton si sérieux que je bondis sur mon siége.

Il me regardait tranquillement. J'essayai de me calmer, et je lui dis enfin aussi froidement que je le pus :

— Je m'étonne, baron, qu'un homme de votre caractère et de votre âge m'ose faire une pareille proposition...

Le baron m'arrêta d'un geste.

— La personne que je vous propose, dit-il, possède en réalité toutes les vertus qui font l'épouse aimante et fidèle. Douée d'une sensibilité exquise, elle se donnera de toute son âme à l'homme qui la relèvera à ses propres yeux en lui accordant son nom et son affection; le passé, au lieu d'être une menace pour l'avenir, en sera la garantie : elle aura pour la sauvegarder la triste expérience qu'elle a déjà faite...

Je me pris à sourire.

— Le paradoxe est sentimental, baron; mais je ne pourrai jamais aimer ma femme, et si j'avais la lâcheté d'épouser votre jeune fille pour les brillantes qualités de sa dot, je vivrais avec elle comme avec une étrangère.

— Vous en deviendrez amoureux, mon cher comte, me dit-il en s'affermissant sur son fauteuil en homme qui se tient pour maître du terrain, et il paraissait si résolu à en user tout à son aise, qu'il me nomma, malgré mes protestations, la personne dont il s'agissait : c'était la fille du banquier Chantoux, Mlle Camille-Natalie Chantoux.

A ce nom, je demeurai confondu, tant la proposition du baron me parut extravagante. Il n'y avait certainement rien à dire sur la probité du banquier; mais c'était un banquier, un *parvenu*, comme je disais alors. De plus c'était un ancien révolutionnaire, et, ce qu'il y avait de pis à mes yeux, c'est qu'il possédait, dans les environs de Montfort, le château de Saverne, que mon grand-père avait dû aliéner autrefois, et qui, pendant la révolution, passant de main en main, avait fini par être vendu en dernier lieu à celui qu'on me proposait pour beau-père. J'éclatai de rire, et demandai au baron si, par hasard, le marquisat de Saverne n'entrait pas dans la dot de Mlle Camille, et si le banquier, par ce mariage si bien assorti, ne cherchait pas à mettre d'accord ses intérêts pécuniaires et ceux de sa conscience.

— Peut-être, reprit le baron d'un air insouciant. Dans tous les cas, le château de Saverne doit, ainsi que vous le dites, entrer dans la corbeille de noces. Je vous renvoie à quinze jours d'ici. Allez à Évreux, voyez votre père, et écrivez-moi pour que je puisse faire la demande en son nom. Quant à vous, si bon vous semble, vous

n'entrerez en scène qu'au dernier acte, où votre présence est au moins indispensable.

Ce flegmatique railleur parlait de cette affaire avec tant d'assurance que je le soupçonnais d'être déjà d'accord avec ma famille et d'avoir l'assentiment du marquis pour ce mariage. Ce qui me confirma dans cette idée, ce fut une lettre de ma mère que je reçus le jour même. Elle me priait de revenir en toute hâte : mon père, malgré son énergie, avait été brisé sous le coup de son malheur; on tremblait pour sa raison. Lorsque je le revis, il avait vieilli de dix ans, ce n'était plus qu'un débris, la lumière intérieure paraissait éteinte en lui. Il m'embrassa froidement et d'un air distrait; mon cœur se serra, et quand je me trouvai seul avec ma mère, j'éclatai en sanglots. J'écrivis alors au baron que rien ne me paraissait plus sensé, dans la position où je me trouvais, qu'un mariage avec Mlle Chantoux, et je lui donnais carte blanche. J'ajoutai que je serais à Paris sous peu de jours pour lui soumettre mes conditions, et, tout en le laissant dans l'incertitude sur la teneur de ces conditions, je lui avouai que très certainement elles lui paraîtraient bizarres, mais que, quoi qu'il en pût dire et penser, j'étais résolu à tout abandonner plutôt que d'en démordre.

Je suivis de près ma lettre, et le jour même de mon arrivée le baron vint chez moi. Il m'aborda avec cet air de haute satisfaction qui, dans la circonstance, me paraissait la plus cruelle des ironies. Tout en me serrant la main, il me demanda quand je voulais être présenté à la famille Chantoux.

— Quand il vous plaira, lui dis-je, mais le plus tôt sera le mieux. Abrégeons, s'il vous plaît, tous ces préliminaires irritans.

Le baron croisa les bras sur sa poitrine, rejeta sa tête de côté, et avec une indignation comique :

— Vous êtes vraiment bien à plaindre! et je n'ai jamais vu de garçon plus étrange que vous : on vous donne une fille charmante...

— Mais je la hais, interrompis-je; elle achète avec sa dot mon nom et mon titre. C'est bien! elle aura ce nom et ce titre de comtesse, puisqu'elle le paie, mais elle n'aura rien de plus, je vous le jure. Et ici entendons-nous bien, s'il vous plaît.

— Nous voici à ces conditions bizarres dont vous m'avez parlé dans votre lettre. Voyons, j'attends.

— C'est une affaire d'honnêteté, baron; je ne veux pas de surprise. Connaissez-vous l'histoire de la duchesse de Caulne?

— Cette vieille folle qui, enfermée dans un de ses châteaux près d'Évreux, passe sa vie à commenter Aristophane?

— Qu'elle passe sa vie à commenter Aristophane, peu nous importe. La duchesse épousa contre son gré un homme dont le carac-

tère et les antécédens lui répugnaient. Le jour même de ses noces, après la bénédiction nuptiale, elle déclara à son mari... Que déclara-t-elle? — C'est ici que la médisance est en défaut. Ce qu'il y a de certain, c'est que le soir même ces deux époux se séparaient d'un mutuel accord, et que depuis ils ne se sont plus revus, si ce n'est, je crois, lors de la dernière maladie du duc : sa femme l'assista dans ses derniers momens.

— Vous voulez nous donner une seconde édition de cette histoire, avec cette différence qu'ici ce sera l'homme qui abandonnera sa femme, et qu'il passera son temps à courir le monde, au lieu de commenter le comique grec. Est-ce cela?

— Précisément, baron. Vous direz à la jeune personne quelles sont mes intentions à ce sujet, car, je vous le répète, je ne veux pas de surprise...

— J'aime assez cette délicatesse, interrompit le baron d'un ton goguenard.

— Mon dessein, repris-je, est de me rendre au Chili avec un ingénieur de mes amis, Gaston de Vaubray. Gaston est chargé d'exploiter les mines d'argent de ce pays pour le compte d'une compagnie anglaise. Si cette entreprise donne les résultats qu'elle semble promettre, je suis riche, et l'avenir est à moi. Le soir même de mon mariage, je pars pour Évreux, afin d'y terminer les affaires de mon père; de là je vais à Londres, où je m'embarquerai avec Gaston.

Le baron s'attendait à quelque projet fantasque et irréalisable; mais cette détermination, qui n'avait rien que de sensé en elle-même, tous ces détails, prévus et arrangés d'avance, dans lesquels je pris plaisir à entrer, le déconcertèrent. Après avoir réfléchi quelques instans, il fit un mouvement de tête comme un homme qui a trouvé une solution à peu près satisfaisante, et me dit qu'il en parlerait à ma fiancée, que, si elle acceptait, je pouvais me marier et partir. — Je crois du reste qu'elle acceptera, ajouta-t-il d'un ton affirmatif qui me donna fort à penser.

Je soupçonnai cet entêté vieillard de machiner quelque trahison. Après avoir conclu ce mariage, il y allait de son honneur de faire de moi un véritable mari; mais cette fois il comptait sans une volonté inébranlable, soutenue par une horreur instinctive du mariage et par ma résolution de passer en Amérique.

Il s'agissait pour le moment de me présenter à la famille Chantoux. Cette première démarche me coûtait beaucoup, et je ne le dissimulai pas.

— Eh bien! me dit le baron avec une feinte bonhomie, vous arrivez à peine d'Évreux, et je ne veux pas vous prendre au débotté.

Nous irons chez les Chantoux demain seulement, et ce soir, si vous le voulez bien, je vous conduis à un grand bal qui se donne dans le parc d'Asnières au profit de je ne sais quelle œuvre charitable. Nous souperons là-bas, ce sera une fête charmante. Nous y verrons les plus jolies femmes du faubourg Saint-Germain... Tenez-vous prêt.

Sans me donner le temps de lui répondre, il gagna la porte en me répétant qu'il viendrait me prendre dans l'après-midi. Je n'étais guère d'humeur à danser; toutefois je ne pouvais sans impolitesse décliner son invitation. Je sonnai George. Celui-ci était déjà prévenu, ce qui me surprit, et il avait tout préparé en vue de cette soirée, à laquelle, je ne sais pourquoi, je ne me rendais qu'avec une extrême répugnance.

Lorsque le baron revint, j'étais prêt à le suivre. Il m'examina de la tête aux pieds avec un soin minutieux, me trouvant sans doute à son gré. — Attendez, dit-il, que vous ayez mon âge pour songer à être un savant. Vous êtes découplé de façon à faire tourner la tête aux femmes : large des épaules, la taille fine, l'œil noir et même un peu sauvage.

Là-dessus il soupira, peut-être au souvenir du beau temps passé, et nous partîmes pour Asnières. Il m'emmena souper chez Bernard, au fameux *Pavillon de Berry*, fort en vogue à cette époque, et je dois confesser que nous étions au dessert l'un et l'autre en assez belle humeur. Du cabinet où nous nous trouvions, on entendait la musique du bal qui se donnait dans cet immense parc, lequel s'étend de la rue d'Argenteuil à la route de Gennevilliers. On voyait la cime des arbres onduler comme une mer houleuse. L'air était tiède, la soirée magnifique. Je ne sais trop ce dont m'avait entretenu ce baron d'enfer, mais je me trouvais dans une disposition d'esprit singulière : exalté et mécontent, la tête pleine d'images folles et confuses, dévoré de l'envie d'agir, et cloué sur ma chaise, énervé, incapable de rien dire de sensé, de faire dix pas en avant. Si j'avais été livré à moi seul, au lieu de m'abandonner aux folles saillies de la conversation, je serais tombé dans la plus noire mélancolie; mais le baron, qui me vit sur le point de m'enfoncer dans ces ténèbres, me prit par le bras et m'entraîna au bal.

Le parc était éclairé *a giorno*. La musique allait grand train, et la musique a pour effet de donner à tous mes sentimens une intensité inouie. Ces lumières, ce mouvement, ces cris, cette atmosphère chargée de senteurs irritantes, les fumées du souper, tout contribuait à me jeter, malgré les efforts du baron, dans un violent accès de tristesse. Je me laissai tomber sur un banc avec la subite envie de me briser la tête contre un des piliers de bronze qui suppor-

taient des vases de fleurs et des arabesques de feu. Ma vie avait perdu tout ce qui lui donnait du prix et du charme. Je n'entendais rien, je ne voyais rien. Il fallut cependant sortir de ma torpeur : le baron venait d'être accosté par un personnage qui parlait en se rengorgeant, et par deux dames qui, à première vue, me parurent être deux sœurs.

Le baron me prit par la main; je me levai comme un automate. Il me présenta à ses amis; on me salua, je saluai. Il invita la plus âgée des deux dames, et me poussa vers la plus jeune en l'invitant pour moi. J'offris mon bras et me laissai conduire. Nous nous trouvâmes bientôt dans un tourbillon de danseurs, en face de l'orchestre. Je jetai un coup d'œil sur la personne suspendue à mon bras, et qui me paraissait agitée d'un léger frémissement. C'était une jeune fille pâle avec des yeux noirs et de grands cheveux retenus par un ruban de velours; elle était belle, mais elle avait dans l'ensemble de sa physionomie je ne sais quoi de tragique et de fatal. Lorsque je la regardai, elle baissa les yeux en rougissant. Je ne songeai pas à lui demander qui elle était. Que m'importait? Je lui dis machinalement : Où est le baron? Elle me répondit qu'il se trouvait avec sa mère.

— Cette jeune femme que j'ai vue avec vous est donc votre mère? Je la prenais pour votre sœur.

— Ma mère a l'air fort jeune en effet, répliqua-t-elle, ou plutôt j'ai moi-même l'air plus âgé que je ne suis.

Sa voix tremblait. L'orchestre interrompit notre dialogue. Je dansai sans entrain et d'un air maussade.

— Comment la trouvez-vous? me dit à l'oreille le baron, qui me faisait vis-à-vis sans que je l'eusse aperçu.

— Assez sotte, quoique très belle.

Le baron ne dut entendre que la première partie de ma phrase. Il fit la moue. Mes paroles allaient au hasard. Lorsque ma danseuse fut revenue à mon côté, je lui glissai un compliment sur son esprit. Elle crut sans doute que je me moquais, car elle ne daigna pas me répondre, et elle détourna la tête d'un air si triste que j'eus honte de moi-même. Je lui pris la main et la serrai doucement; son beau visage était toujours plus pâle, mais elle me regarda d'un œil si pénétrant et si doux que j'en fus ému malgré moi. Je lui demandai son nom.

— Ah! dit-elle d'un air surpris, mais je suis... — Elle hésita.

— Une fée, un bon génie, la plus adorable personne de ce bal. — Elle sourit.

— Je suis mademoiselle Chantoux.

— Mademoiselle Chantoux! m'écriai-je, et je fis un pas en ar-

rière; tous les regards se fixèrent sur moi; on dut me croire fou. — Le baron m'a joué, pensai-je, je me vengerai! — Je vis en ce moment le rusé vieillard en face de moi; il m'observait avec un sourire qui me parut diabolique. Quant à la jeune fille, qui un instant auparavant m'inspirait je ne sais quel vague sentiment d'affection, je fus pris pour elle d'un mouvement de haine instinctif. La contredanse finissait. Je lui offris mon bras d'un tel air qu'elle hésita presque à le prendre. Je ne savais comment renouer l'entretien. La situation devenait intolérable; heureusement le baron vint à nous, et, prenant Mlle Camille avec lui, me regarda d'un air de pitié comique : — Ce pauvre comte! dit-il. J'ai eu tort de l'amener ici ce soir; il a la fièvre.

Je les perdis de vue, et je courus me cacher au plus noir des charmilles. J'aurais donné beaucoup en ce moment pour avoir une querelle avec quelqu'un. Je marchai sur le pied d'un promeneur solitaire : il me demanda pardon et me salua profondément; c'était mon futur beau-père...

Le lendemain, le baron vint chez moi; il souriait agréablement.

— Mon cher comte, me dit-il, tout est au mieux. Mme Chantoux vous trouve l'air noble, et M. Chantoux une physionomie fort avenante. Quant à la jeune personne, ou je me trompe beaucoup, ou elle vous aime déjà. Ainsi vous voilà en bon chemin. Vos bans sont affichés à la mairie; dimanche, ils seront publiés à l'église, et d'ici à dix jours vous êtes un homme marié... Mais avant de conclure cette grave affaire, nous devons une visite à la famille; c'est indispensable.

Le baron me présenta quelques jours après à l'hôtel Chantoux. Je compris que je devais au moins sauver les apparences, et je me conduisis en homme du meilleur monde, c'est-à-dire avec un tact, une froideur, une convenance parfaite. Fidèle au rôle qu'il s'était imposé, le baron se tenait debout près de la cheminée dans l'attitude d'un général d'armée qui surveille les mouvemens des différens corps de bataille. C'était lui qui conduisait la conversation, conversation difficile, heurtée, montée sur des échasses. Mlle Chantoux osait à peine lever les yeux; quant à moi, si confiant et si ouvert d'habitude, je ne prononçai pas un mot, je ne fis pas un geste, je n'eus pas un sourire qui ne fût prémédité. J'étais si calme, quoique mal à l'aise, que je pus étudier Mlle Camille comme un modèle indifférent qui eût posé devant moi. Sa taille était belle, quoique un peu trop fine à mon sens et un peu courbée, comme une fleur qui a souffert. Ses cheveux, d'un châtain doré et très abondans, s'enroulaient en larges boucles qui descendaient sur ses tempes et sur ses joues. Son teint mat, son regard voilé, lui don-

naient un air de distinction mélancolique. Je me disais vaguement qu'il y avait dans cette jeune femme de la volonté, de l'intelligence, du cœur peut-être, et malgré cela je sentais que je ne pouvais l'aimer. A mon sens, cette belle éplorée eût fait l'admiration d'un artiste, mais non pas le bonheur d'un honnête homme. Et d'ailleurs l'amour a ses jours de floraison, et pour mon âme pleine de fantaisies aventureuses l'heure d'aimer n'était point encore venue. Je ne sais si la jeune fille assise en face de moi lisait mes pensées sur mon visage, mais je voyais ses joues et son front se colorer faiblement chaque fois que ses yeux rencontraient les miens.

Le banquier voulut nous retenir à dîner; mais le baron, qui prévoyait que j'allais refuser, prit les devans et s'excusa lui-même en parlant d'une affaire urgente. Je quittai enfin ce salon, où je respirais si péniblement, avec la triste conviction que je ne pourrais jamais vivre dans la même atmosphère que ma femme.

Je soupai le soir au Palais-Royal avec le baron. Vers la fin du repas, il me demanda comment je trouvais ma fiancée. — Elle a d'assez jolies mains, lui dis-je froidement. — Vous êtes bien modeste, répliqua-t-il; croyez-moi, je me connais en pierres précieuses, et je vous donne celle-ci pour un diamant de la plus belle eau. — Il parut réfléchir un instant, et reprit : — Cette charmante pécheresse a des délicatesses d'esprit que vous apprécierez, j'en suis certain; sentant très bien ce que sa position et la vôtre ont d'équivoque, elle veut, en vous donnant sa main, vous créer une existence indépendante. Elle a fait insérer dans le contrat une clause qui vous constitue en propre trente mille livres de rente. J'ai accepté pour vous d'après les pleins pouvoirs que vous m'avez conférés. Et maintenant, quelle que soit votre répugnance pour les questions d'argent, il faut que vous sachiez quelle va être votre situation. M. Chantoux a près de dix millions; en mariant sa fille unique, il lui donne le château de Saverne, estimé un million, huit cent mille francs placés sur le grand-livre, et trente mille francs de rente pour vous, hypothéqués sur les deux hôtels qu'il possède à Paris. Vous voilà, mon cher comte, bien à plaindre, et sans parler de ce qu'il fait pour votre père, dont les dettes...

Je l'arrêtai.

— Tout cela est fort beau, lui dis-je avec tristesse; mais il est fâcheux que je ne me sente aucune disposition pour le mariage, et que la personne que j'épouse ne soit pas faite pour modifier mes sentimens. Plus j'approche du moment fatal, et plus j'éprouve de répugnance pour le titre d'époux et le sacrement qui va me le conférer.

— Ce sacrement, mon très cher comte, a des effets miraculeux,

il n'en faut pas médire. Ce n'est pas une petite chose que d'avoir mis Dieu et le monde de complicité dans un pareil contrat. L'amour-propre, l'instinct de la propriété, le besoin d'être aimé, sont autant de fils qui vous attirent, vous pressent, vous enlacent. On les brise une fois, deux fois; mais, comme la trame ténue de l'araignée, les mailles de ce filet invisible se renouvellent toujours... On se lasse d'une lutte qui n'a pas de terme, et où l'on se trouve seul contre tous et contre soi-même.

— Baron, votre esprit me fait peur... Allons! à demain donc le contrat! Après-demain tout sera dit; la loi sociale et religieuse aura uni deux êtres qui ne sont pas faits pour s'aimer. A propos, avez-vous expliqué à la future mes conditions?

— Oui.

— Eh bien?

— Que vouliez-vous qu'elle fît? Elle a accepté, et vous pourrez partir le soir même de vos noces. Après la bénédiction nuptiale, on se rend au château de Saverne, où vous donnez un grand dîner et un bal. Pendant le tumulte de la fête, vous vous éloignerez sans que personne s'en aperçoive, et le lendemain la comtesse aura un prétexte tout prêt pour expliquer votre départ.

— C'est la comtesse elle-même qui se chargera de ce soin?

— Elle-même, mon cher; confessez au moins que c'est une femme charmante, et qui a pour vous des attentions...

— Je l'aimerais pour ce trait-là, si j'étais capable d'aimer ma femme...

La conversation dura quelque temps sur ce ton; mais cet entrain factice tomba comme par enchantement aussitôt que j'eus quitté le baron. Le contrat fut signé le lendemain, et je dînai le soir fort piteusement chez mon futur beau-père entre Mme Chantoux et Mlle Camille. La nuit, je ne pus fermer l'œil, j'avais la fièvre, et le matin, lorsque George entra dans ma chambre pour m'éveiller, il me trouva debout. — As-tu vu ma fiancée? lui dis-je.

— Vous savez bien qu'hier, dans la soirée, je lui portai de votre part un coffret de bois de rose que m'a fait remettre M. le baron, et qui contenait un magnifique collier de perles fines.

— De quel collier parles-tu? De quelles perles fines?

Je n'avais aucune idée de ce coffret et de ce collier. Le baron faisait des galanteries en mon nom. Je le donnai au diable. George ne comprenait rien à ma mauvaise humeur.

— Eh bien! comment trouves-tu Mlle Chantoux? Là, ton opinion franche?

George me regarda d'un air soupçonneux; mais comme ma physionomie ne laissait rien voir de ce qui se passait en moi : — Ma

foi! répondit-il, monsieur, il semble qu'on l'ait faite exprès pour vous. On ne peut rien voir de plus gracieux. Lorsque je lui ai remis le coffret de votre part, d'après les ordres de M. le baron, elle s'est troublée, elle a rougi. — Est-ce bien lui, m'a-t-elle demandé, qui vous a chargé de m'apporter ceci? — Eh! qui voulez-vous donc que ce soit, mademoiselle? — C'est juste, je ne sais à quoi je pense. — Et tout en parlant elle déroulait le collier, l'admirait, le mettait à son cou, et tandis que je tournais la tête, elle l'a porté doucement à ses lèvres.

— Collier malencontreux! murmurai-je; baron maudit, de quoi te mêles-tu? — Et j'ajoutai tout haut : — C'est ridicule! Mlle Chantoux ne se marie que pour porter des diamans!

George me regarda surpris. Je vis bien dans ses yeux qu'il n'était pas dupe de ma fausse manœuvre. Il sentait qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire; mais, ne pouvant rien deviner, il prit le parti de se taire et d'attendre.

— Aujourd'hui, lui dis-je, après la cérémonie, nous nous rendons au château de Saverne. Tu me précéderas; tu iras droit à Montfort, qui est peu éloigné du château. Là, tu feras préparer des chevaux de poste pour minuit, et tu m'attendras. Je vais à Évreux, entends-tu?

— Ah! fit-il, toujours plus étonné, nous achevons la noce à Évreux? C'est bien.

Triste noce! Tout cependant se passa dans l'ordre habituel. Aucun incident de nature à dévoiler le fond des choses ne troubla le discours du maire et le chant mélancolique de l'orgue. La fiancée était un peu pâle sous sa couronne d'oranger; quant à moi, je fus d'une gravité de sphinx dans ma cravate blanche. Enfin nous prîmes la route de Saverne, suivis par une longue file de voitures.

Le baron eut l'ingénieuse idée de se glisser dans le même coupé que ma femme et moi. Je lui sus gré de cette audace, qui fit beaucoup jaser les dames; il me sauva par là d'un tête-à-tête que je redoutais. Blottie au fond de la voiture, enveloppée dans un manteau de voyage, triste et morne, la comtesse sentait bien elle-même ce que notre situation respective avait d'embarrassant. J'eus presque pitié d'elle, et il me passa dans l'esprit l'étrange fantaisie de me rendre haïssable à ses yeux pour adoucir à tout hasard les regrets que mon départ pourrait lui causer. Je saisis l'occasion de quelques flatteries du baron à mon adresse pour me représenter du plus mauvais côté et me peindre comme un homme brutal, entêté, maussade, et si horriblement susceptible sur certains points que je ne pouvais vivre avec personne. Le baron, qui avait ses raisons pour me contredire, s'avisa de faire mon éloge. Je l'interrompis

d'un ton bourru, en l'engageant à prendre moins de souci de mes affaires.

— Voilà une réplique, reprit ce flegmatique plaisant, qui prouve contre moi que vous êtes réellement insupportable quand vous voulez en prendre la peine.

Cette boutade fit sourire la jeune femme, qui, le visage à demi caché dans les fourrures de son manteau, attachait sur moi ses grands yeux noirs, dont l'expression marquait plus de douceur encore que d'inquiétude. La conversation en resta là heureusement, et le voyage s'acheva dans le plus profond silence. Quand nous fûmes arrivés au château, le baron me prit par le bras, et, me tirant à l'écart :

— Quel singulier personnage prétendez-vous donc jouer? me dit-il; si c'est par égard pour la comtesse que vous cherchez à vous rendre détestable, épargnez-vous cette peine. Quand donc auriez-vous fait quelque impression sur son cœur? Partez sans regret. Tout succède ici au gré de vos plus fantasques caprices : vous êtes né coiffé, votre femme ne vous aime pas.

— Or çà, me dis-je en moi-même, de quoi diable cet homme se mêle-t-il? Qui lui demande son opinion, et que lui importe que la comtesse m'aime ou ne m'aime pas? Est-ce une raillerie ou une gageure? Je ne partirai pas sans avoir vu clair dans le cœur de cette femme.

— Allons! allons! reprit le baron en me frappant sur l'épaule, sachez, mon cher, vous mettre d'accord avec vous-même : vous seriez désolé, si la comtesse s'était éprise de vous, et voilà maintenant que son indifférence vous blesse...

— Baron, ce sont là mes affaires, entendez-vous!

Sans s'émouvoir de ma brusquerie, il me regarda avec un froid sourire. — Laissons ces sujets irritans, me dit-il; nous voici en face du château. Un antiquaire de votre force peut trouver là de quoi s'occuper plus d'un jour. C'est un assez curieux spécimen en son genre, quoiqu'il semble fait de pièces et de morceaux. Remarquez cette vieille barbacane dont on a fait un kiosque, ce belvédère au sommet du donjon coudoyant des échauguettes et protégé par des créneaux, cette courtine percée de larges ouvertures à meneaux; ne dirait-on pas une jeune pousse greffée sur un vieux tronc?

La comparaison était exacte. Le château dans ses plus anciennes parties datait certainement du XIIe ou du XIIIe siècle; mais il avait été demantelé lors des guerres de religion, et reconstruit presque en entier, sous le règne des derniers Valois, dans le goût ornementé et élégant de la renaissance. C'était alors moins une demeure féodale qu'un château princier avec ses colonnettes gréco-romaines,

ses balustres à double ventre, ses enroulemens, ses arabesques et ses fleurs.

Dans la disposition d'esprit où je me trouvais, je n'étais guère d'humeur à examiner tout cela en détail. Je jetai un rapide coup d'œil sur l'ensemble, et, me laissant entraîner par le baron, qui s'était mis en tête de me faire lui-même les honneurs de mon château, je pénétrai dans l'intérieur avec l'indifférence raide et muette d'un Anglais qui visite un monument curieux. Je n'écoutais rien de ce que me disait mon guide, je ne voyais rien de ce qu'il me montrait. Il me souvient seulement d'une vaste galerie où le banquier avait eu l'idée de placer tous les portraits de ma famille qu'il avait pu sauver pendant la révolution, et qu'il avait fait restaurer avec beaucoup de soin. En voyant tous ces nobles personnages, les uns la cuirasse au dos et le casque en tête, les autres en bonnet de velours et en justaucorps de satin, et ces hautes dames richement parées dans leurs robes à grands ramages, en voyant toutes ces ombres silencieuses dont pas une ne daigna tourner la tête au moment où nous entrâmes, il me vint à l'esprit une idée folle.

— Mon cher baron, dis-je, puisque vous me faites les honneurs de céans, présentez, je vous prie, à cette vénérable assemblée le dernier des Saverne; dites-leur bien que, quoique le dernier venu de leur race, je ne serai indigne d'aucun d'eux.

— Eh bien! soit, répliqua le baron, et, me prenant par la main, il me présenta à toutes ces figures impassibles avec le cérémonial d'usage dans les vieilles cours féodales. Tout cela se fit avec un grand sérieux. C'était dérisoire dans la forme et assez triste au fond.

La journée avait été rude; je saluai le baron, et je me retirai. J'avais besoin de quelques heures de solitude et de repos. Depuis quinze jours, je ne m'appartenais plus. Je vivais dans un tourbillon qui ne me permettait de m'arrêter à rien, et je n'en avais pas encore fini avec cette grande bataille du mariage. Il me restait une dernière escarmouche à livrer pour reconquérir entièrement cette indépendance que je venais d'aliéner par des paroles sacramentelles. Je voulais connaître au juste les dispositions de la comtesse à mon égard, et avant de quitter, peut-être pour la vie, celle qui maintenant portait mon nom, avoir avec elle une heure de conversation à cœur ouvert. Plus j'approchais de cet instant critique, moins je savais sur quel ton engager l'entretien. Je m'habillai à la hâte pour la soirée, et je me fis annoncer chez la comtesse. Je la trouvai dans son boudoir. Elle venait de terminer sa toilette. Dans ma vie plus active et plus studieuse que galante, je n'avais jamais eu avec les femmes que des rapports assez rares et de simple convenance. Brusque et insouciant, je n'avais rien pour leur plaire, et je

les aimais médiocrement. Ce qu'il y a de plus singulier dans tout cela, c'est qu'une grande toilette m'imposait, et lorsque je me trouvais en face de tant de riches chiffons, je ne savais réellement plus quel langage tenir. J'aurais voulu, en ce moment, être à dix pieds sous terre. La femme de chambre, qui sortait lorsque j'entrai, me regarda d'un air surpris, se demandant sans doute si les maris, dans leur premier tête-à-tête avec leur femme, apportaient un visage aussi décomposé et aussi sombre que le mien... La comtesse était debout, le dos tourné à sa psyché, dans une robe de satin, une couronne de perles entrelacée dans les cheveux, les mains jointes, immobile et les yeux fixés sur moi. Les larges plis de sa robe blanche, son attitude, sa pâleur, lui donnaient l'aspect d'une statue de marbre dont on aurait peint en noir les sourcils et les prunelles.

En présence d'une créature qui m'apparaissait sous un jour aussi fantastique, je n'étais rassuré qu'à demi, et je ne savais par où commencer. Je m'excusai tant bien que mal de la déranger en cet instant; je lui demandai si le baron lui avait appris mes projets d'avenir. Elle murmura je ne sais quoi que je pus prendre pour une réponse affirmative.

— Vous savez, lui dis-je en m'inclinant, que je pars ce soir même, et peut-être pour ne revoir jamais ce pays. Dieu m'est témoin que je souffre plus que vous de la situation qui nous est faite; mais je n'y vois pas de remède. Le hasard qui nous a rapprochés et nous a unis par des liens indissolubles ne nous a consultés ni l'un ni l'autre. Je vous ai donné mon nom, qui est une portion de mon honneur, et je vous le confie. Plaignez-moi, mais ne me regrettez pas. Je ne suis pas né pour les joies tranquilles du foyer et pour faire le bonheur d'une femme. En vous quittant, je vous laisse de moi tout ce que vous pouviez désirer...

J'aurais voulu qu'elle m'interrompît. Devant cette jeune femme immobile, dont les sentimens intérieurs étaient pour moi un mystère, j'avais trop de peine à parler plus longtemps sur un pareil thème. Je m'arrêtai comme pour provoquer une réponse. Je vis alors ce visage pâle et morne se colorer faiblement, sa bouche sourire.

— Vous êtes le maître, murmura-t-elle, et quoi que vous ordonniez, je ne me plaindrai jamais. Du reste, ce sont nos conventions : vous êtes libre. Quant à votre nom, quoi qu'il arrive, j'espère le remettre un jour sans tache entre les mains de Dieu.

Tout cela, quoique fort solennel au fond, était dit avec une indifférence si parfaite dans la forme que j'en fus surpris. Je dois l'avouer, je m'attendais un peu, dans mon égoïsme de jeune homme, à une scène de violence, ou tout au moins à des larmes : il me sem-

blait qu'il y allait de mon honneur. Rien de tout cela. Le marbre que j'avais devant moi restait marbre. C'est à peine si les veines des tempes se gonflèrent sous je ne sais quelle mystérieuse impulsion du sang; les yeux conservèrent leur fixité énigmatique, et la bouche son sourire indéfinissable. Je m'y perdais. Ma brusque franchise n'admettait pas qu'on pût garder sans se démentir un pareil masque. Je ne connaissais rien à l'art des sous-entendus et à toutes ces nuances oratoires qui modifient si profondément le vrai sens des mots. Enfin, sans trop me creuser l'esprit à ce sujet, je me dis qu'il était fort heureux qu'elle prît les choses avec ce calme, et je lui témoignai naïvement la joie que j'en éprouvais.

Étais-je bien sincère en ce moment? Je l'ignore; ce qui est certain, c'est que ma candeur ou mon hypocrisie la fit sourire de si étrange sorte qu'il me vint à l'esprit qu'elle lisait plus clairement que moi dans le fond de mon âme, et qu'elle se jouait d'un écolier qui récitait mal sa leçon.

— Ainsi, me dit-elle, vous n'éprouviez en me quittant d'autre ennui que celui de me briser le cœur, et, pour ce qui vous concernait, vous partiez l'esprit léger et l'âme satisfaite?

— Oui, répondis-je avec une intrépidité qui parut la terrifier.

Elle se retourna vers la pendule. — Nous avons une heure à nous, me dit-elle, asseyons-nous; nous serons plus à l'aise pour causer.

— Au fait, poursuivit-elle lorsque nous fûmes assis l'un près de l'autre, vous ne me connaissez pas, et vous ne sauriez m'aimer : c'est juste; mais qui a pu vous persuader que je vous connaissais mieux, et que j'avais eu assez de pénétration pour deviner vos qualités réelles sous ces formes un peu âpres qui effarouchent ceux qui ne vous voient qu'en passant? Vous me plaignez, et pourquoi me plaignez-vous? Y aura-t-il dans ma situation autre chose de changé que mon nom et ma responsabilité? Puis-je regretter ce que je n'aurai pas eu le temps d'apprécier?

Je fus surpris du ton ferme et presque ironique de ces paroles, et je me demandai si par hasard je ne jouais point dans cette circonstance le rôle d'un sot. Je ne pris pas garde à l'altération de sa physionomie et au mouvement nerveux de ses mains, qui, au moment où elle parlait sur ce ton incisif, déchiraient un gant. Je ne me rappelai tout cela que plus tard.

— Eh bien! vous ne répondez pas?

— Admettons, madame, que je sois un fat, je le veux bien. J'aime encore mieux cela que de laisser derrière moi une femme attristée dont la pensée empoisonnerait ma vie.

— Ainsi mes douleurs auraient trouvé un écho dans votre âme?

— Laissons ce sujet, madame, puisqu'il est bien entendu que

nous nous séparons sans rien briser. Et maintenant serais-je indiscret de vous demander ce que vous comptez faire pendant mon absence?

— Vous attendre, me répondit-elle.

Je la regardai stupéfait. L'accent pénétrant dont elle avait prononcé ces deux mots m'avait bouleversé. Je la vis sous mon regard frissonner de la tête aux pieds, tandis qu'une rougeur intense colorait jusqu'à ses épaules sous la gaze qui les recouvrait.

Que signifiaient ces changemens subits et extrêmes? Le calme et la raillerie tout à l'heure, et maintenant tous les signes d'une agitation violente!... Tout cela commençait à me donner le vertige. Je sentis que je me trouvais sur le bord d'un abîme. J'entrevis vaguement des complications que je n'avais point prévues. Je songeai malgré moi à ces fils d'araignée dont le baron m'avait si plaisamment menacé, et je me demandai avec terreur si par hasard les paroles sacramentelles du mariage ne renfermaient pas quelque puissance fatale et surnaturelle que la volonté humaine ne saurait conjurer.

Pour échapper à ce cercle terrible que je voyais se rétrécir peu à peu autour de moi, j'entrai sans plus tarder dans mes plans d'avenir, et aussi froidement que je le pus j'expliquai à la comtesse ce que j'allais faire au Chili, et par quelles combinaisons industrielles j'espérais me créer en quelques années une fortune et une indépendance qui ne devraient rien à personne. Tandis que je parlais, elle se leva, se mira de la tête aux pieds dans une glace, puis se plaça devant moi, ne m'écoutant plus, mais m'adressant du regard une question que je devinai aisément malgré mon peu de connaissance de ce langage muet. Sa pensée était pleine de choses désespérées. C'était la dernière prière et le dernier cri d'une femme blessée dans les fibres les plus profondes de son cœur. Son attitude penchée, ses bras pendans, ses yeux attendris, ses sourcils contractés, tout en elle semblait me dire : Je suis belle pourtant... Pourquoi ne m'aimerais-tu pas?... Il y avait aussi une tache invisible sur son front, une arrière-pensée dans son regard qui semblait plonger dans le passé pour lui remettre en mémoire une erreur que Dieu peut effacer, mais que les hommes ne pardonnent pas. Je compris alors que je n'avais qu'à dire un mot, à faire un geste, pour la voir s'agenouiller devant moi!... Oh! les fils d'araignée, je les sentis m'envelopper de toutes parts! La comtesse rayonnait en ce moment d'une beauté qui échappe à toute analyse; elle était superbe et presque terrible. Je sentis que j'étais perdu sans un effort violent; je me raidis, et je détournai la tête. Elle frappa le parquet du pied. Je levai les yeux sur elle, je vis son sein se soulever comme s'il allait éclater; ses

joues devinrent horriblement pâles, elle s'appuya au dossier d'un fauteuil, puis me tendit la main.

— Laissez-moi, me dit-elle, descendez au salon. J'irai vous rejoindre dans un instant.

Je baisai la main qu'elle me présentait, et je sortis aussi brisé que si je venais de subir la question. J'avais besoin du grand air de la liberté pour me retrouver tel que je m'étais connu jusque-là. Aussi, dès que le repas fut terminé, je jetais ur mes épaules un manteau de voyage, et, suivi d'un valet de ferme, je pris à cheval la route de Montfort.

La beauté de la nuit, la douceur de cette nature endormie, le silence mystérieux des bois que nous traversions, calmèrent bien vite l'effervescence de mes esprits, et je commençais à éprouver une satisfaction pleine et tranquille, celle d'un malade qui, revenu à la santé, respirerait pour la première fois l'air parfumé des champs. J'étais libre, tout était là pour moi.

Peu à peu cependant, comme un de ces petits nuages noirs qui, dans un ciel serein, présagent quelque horrible tempête, il se leva au plus profond de ma conscience un léger scrupule. Abandonner à la solitude une femme au moment de l'efflorescence des plus douces passions, ne lui laisser, pour la sauver d'elle-même et des autres, que le souvenir d'un époux que peut-être elle ne devait plus revoir! N'avais-je donc aucune obligation à remplir envers elle et envers moi? J'étais loin certes d'éprouver une vive sympathie pour ma femme; mais dès que je ne me sentais plus lié à elle, l'aversion première se transformait en indifférence, et, chemin faisant, cette indifférence devenait peu à peu de l'attendrissement. J'eus en quelque sorte pitié de cette jeune fille qu'une faiblesse, assez excusable au fond, avait entraînée hors de sa voie, et qui, maintenant qu'elle pouvait se croire sauvée, n'avait rien gagné à régulariser sa vie que l'abandon de son mari, et, qui sait? les railleries du monde.

J'arrivai à Montfort dans une singulière disposition d'esprit. George, qui avait fait préparer les chevaux de poste, me regarda d'un œil étonné en me voyant seul. Il ne dit rien pourtant; mais, au moment de monter en voiture, il eut un air de désappointement et de résignation si comique que je ne pus m'empêcher de rire. Je me jetai au fond de la berline, et nous partîmes au triple galop.

II.

Je passe sur mon séjour à Évreux : j'y réglai les affaires de mon père et je me rendis à Londres. Je trouvai Gaston de Vaubray dans d'excellentes dispositions, et nos projets sur le Chili en assez bonne

voie. Toutefois les choses traînaient un peu en longueur, et je dus prendre patience. J'avais cru trouver dans l'étude un moyen efficace de tuer le temps et de me distraire; mais le hasard, qui partout intervient pour tout régler à sa fantaisie, se chargea de m'occuper l'esprit, et cela de la façon la plus étrange pour un garçon de mon humeur.

Je m'étais logé dans un quartier presque désert à cette époque, à l'hôtel Chatham, près de Kensington-Gardens. Je ne comptais voir personne, bien que ma famille eût à Londres d'assez nombreuses relations. La comtesse, en réponse à une lettre que j'avais cru devoir lui adresser lors de mon arrivée dans cette ville, m'écrivit qu'elle avait à Greenwich une de ses amies d'enfance, miss Olympia Barton, qu'elle me priait d'aller voir, et elle appuyait tout particulièrement sur ce point; elle y revenait même à plusieurs reprises, avec une insistance qui me parut singulière. Je soupçonnai quelque piége, je mis la lettre de côté, et je n'y songeai plus.

Un matin que j'étais absorbé dans mes travaux préparatoires, George entra dans ma chambre, sur la pointe des pieds, d'un air important et discret. Je ne lui avais jamais vu une physionomie aussi singulière, et je redoutais, je ne sais pourquoi, quelque aventure fâcheuse. Il me demanda tout d'abord si j'avais des ennemis. Sur ma réponse négative, il secoua la tête. — C'est alors quelque histoire de femme, murmura-t-il, et je m'en doutais bien. — Là-dessus il prit un air mystérieux, et me raconta qu'on était venu à l'hôtel demander les renseignemens les plus minutieux sur l'emploi de mes journées, sur les personnes qui me visitaient, sur les heures où j'étais dans l'habitude de sortir et de rentrer; on était allé enfin jusqu'à s'informer de mon humeur. Il affirma qu'une Anglaise seule était capable de se livrer à une enquête aussi extravagante. Il n'en fallut pas davantage, dans la disposition d'esprit où je me trouvais, pour me jeter dans toute sorte de rêveries bizarres. J'avais le cœur vide et la tête malade; le spleen me gagnait. Je repassai dans mon esprit les lieux que j'avais visités et les personnes que le hasard m'y avait fait rencontrer. La seule figure qui se retraça assez nettement à ma mémoire fut celle d'une jeune fille que j'avais entrevue le soir à Kensington-Gardens, puis, chose plus étrange, à la table d'hôte où je prenais mes repas. Il est vrai qu'à Kensington elle ne m'était apparue qu'à la brune, passant sous les grands arbres dépouillés de feuilles; mais, sous son voile, ses yeux, attachés aux miens, avaient produit sur moi une impression que je ne puis définir. A la table d'hôte, elle arrivait toujours à l'heure où je me disposais à sortir, et cela même me confirma dans l'idée qu'elle y venait pour moi. — C'est elle, me dis-je, et j'aurai le mot de l'énigme.

Heureusement pour moi, Gaston vint me prendre dès le lendemain. Nous courûmes Londres ensemble pendant plusieurs jours, et les préoccupations de notre prochain voyage m'enlevèrent à mes folles rêveries. Pourtant j'y fus bientôt ramené malgré moi, car un jour que je m'étais embarqué sur la Tamise pour descendre à Greenwich, je trouvai sur le pont du bateau la jeune fille que j'avais rencontrée un soir à Kensington. Elle s'approcha de moi le sourire sur les lèvres, et, m'appelant par mon nom, elle m'adressa quelques questions insignifiantes d'un ton familier qui me parut étrange. Il y avait néanmoins dans ses yeux tant de limpidité, tant de candeur dans son sourire, malgré l'affectation qu'elle mettait à payer d'audace, elle paraissait si visiblement intimidée, que je revins sur le jugement que j'avais porté à son sujet, et que je lui rendis dans le fond de mon cœur cette auréole d'honnêteté sans laquelle les plus jolies femmes ne sont, à mon sens, que des êtres déclassés, sans prestige et sans nom. Toutefois je crus pouvoir lui offrir mon bras et risquer timidement quelques fadeurs. A cette entrée en matière, à laquelle certainement elle ne s'attendait pas, je la vis baisser les yeux et rougir, puis, joignant les mains, elle se prit à rire de si bon cœur que j'en demeurai confondu.

Quand cet accès de gaîté fut passé, elle tomba dans une rêverie dont j'essayai vainement de la distraire. A la voir maintenant si réservée, et je puis dire si prude, je ne pouvais imaginer que j'avais sous les yeux le lutin provoquant du bateau de Greenwich. Je la suppliai de s'expliquer, je lui demandai son nom; elle resta muette, et comme je la pressais, elle me répondit d'un air étonné : Je pensais que vous l'aviez deviné. C'est bien au comte de Saverne que j'ai l'honneur de parler?

— A lui-même.

— A cet homme qui jusqu'à ce jour n'a jamais regardé une femme en face, non point par timidité, mais par indifférence ou par mépris?

— Qui peut, madame, vous avoir si bien renseignée sur mon compte, et pourquoi refuser l'offre d'un cœur qui ne s'est jamais donné?

Elle m'interrompit par une observation qui me foudroya.

— Mais ce cœur, me dit-elle avec un léger accent de raillerie, ce cœur que vous m'offrez si généreusement, est-il libre, et pouvez-vous en disposer?

Parmi tous les inconvéniens du mariage, je n'avais pas prévu celui-là. Mon droit d'aimer était restreint à une seule femme; cette femme, je la fuyais; j'allais mettre l'Océan entre elle et moi, et voilà que je la retrouvais encore sur ma route! Le baron avait-il raison

par hasard? étais-je pris dans un réseau invisible et inextricable? Tandis que je me livrais à ces tristes réflexions, la cloche du bateau annonça la station de Greenwich. Je descendis à terre; mon inconnue en fit autant, et me salua de la main en me disant : *au revoir!*

Cette singulière rencontre me fit songer au grain de sable de Pascal qui détraque tout un monde. Je compris que cette jeune fille venait de me transformer, et que désormais j'entrais dans un courant d'idées et de sensations qui m'étaient demeurées inconnues jusqu'à ce jour. Je ne savais ce que je voulais, mais je souffrais; cela seul était clair pour moi.

J'étais à me débattre contre ces impressions nouvelles lorsque je reçus une lettre du baron, qui m'invitait à revenir au plus vite au château de Saverne. La commune de Montfort s'était avisée de m'intenter un procès à propos de quelques hectares de forêt. Ce n'était rien que quelques arbres de plus ou de moins; mais de cette partie du bois qu'on nous contestait jaillissait une source dont les eaux précieuses alimentaient les bassins et les viviers de Saverne, et arrosaient une immense étendue de prairies qui faisaient le tiers du revenu de tout le domaine. Le litige était donc des plus graves, et le baron prétendait qu'après avoir donné tant de soins aux affaires de mon père, il lui paraissait raisonnable de ne pas négliger entièrement les miennes, que le château était un fief de famille qui, remis entre mes mains, devait y demeurer intact. Il abordait ensuite quelques-uns des points du procès, confessait son incapacité absolue en matière de procédure, et m'engageait, comme plus jeune et plus intéressé que lui dans l'affaire, à retarder au besoin mon départ pour l'Amérique, afin d'examiner moi-même la contestation.

Dans tout cela, pas un mot de la comtesse si ce n'est pour me dire qu'elle se portait à merveille, que l'air de Saverne lui était favorable sous tous les rapports, et que ma venue au château lui causerait très certainement *une surprise agréable*. Une surprise agréable!... Eh! quoi! était-ce bien là cette jeune fille qu'un collier de perles faisait tressaillir d'émotion lorsqu'elle pouvait supposer qu'il venait de moi? Il est vrai que dans notre dernière entrevue elle était demeurée comme un beau marbre; mais par combien de signes imperceptibles le volcan intérieur ne se révélait-il pas? Le baron, derrière la tapisserie, lui soufflait son rôle, c'était une chose certaine pour moi. Une jeune femme n'est point ainsi, elle est plus calme ou plus emportée; dans des situations aussi décisives, elle se dessine plus nettement. Si elle ne m'aimait pas, elle devait trop me haïr pour rester indifférente à ce point.

Je ne sais pourquoi je m'obstinais à sonder ce mystère. Était-ce la force brutale du fait ou l'influence diabolique du baron qui me

ramenait sans cesse vers ce douloureux sujet? Quoi qu'il en soit, je résolus d'aller à Saverne; comme Coriolan, je me livrais sans défense à l'inévitable pouvoir qui nous emporte dans son tourbillon. Je touchais au nœud même de ma destinée. En me rendant à Saverne, il me fallait, ou briser sans retour et brusquement avec le monde et ma femme, ou demeurer pieds et poings liés à la merci du sort le plus vulgaire. Je ne voulus point choisir entre ces deux extrêmes; je laissai aux circonstances le soin de me donner une volonté.

Dans tous les cas, je me décidai à envoyer George en avant. Plusieurs raisons m'y déterminaient. D'abord il m'eût paru honteux de me rendre ainsi sur une première sommation. George devait sonder le terrain et voir par lui-même ce qu'il en était des allégations du baron par rapport au procès et surtout à la comtesse : mission délicate que je lui confiai à demi-mot. Un autre motif me poussait encore à retarder mon départ; mais celui-là, je le gardais pour moi seul : c'était le désir de revoir au moins encore une fois l'inconnue de Kensington, cette charmante fille qui semblait se jouer de moi, et à laquelle je prêtais je ne sais quelles intentions mystérieuses.

Aussitôt que George fut parti, je me rendis à Greenwich. Sur je ne sais quelles vagues indications, je supposais qu'elle demeurait en cette ville. Mes recherches, et Dieu sait si elles furent minutieuses et patientes, n'amenèrent aucun résultat. Je retournai tristement à Londres, que je n'aurais pas dû quitter. J'y trouvai une lettre de George, qui me parlait de mon procès comme d'une affaire très sérieuse. Quant à la comtesse, il n'osait rien conjecturer : il savait seulement par une femme de chambre que Mme de Saverne avait des chagrins secrets et pleurait parfois lorsqu'elle se croyait seule dans son appartement; mais en même temps il l'avait vue rire si fort de certaines histoires racontées par le baron, qu'il lui paraissait impossible qu'elle eût des peines de cœur bien profondes.

Il fallut me contenter de ces indications vagues, et je partis, disposé à me gouverner, comme les marins perdus en mer, au gré de la brise et des courans.

En arrivant à Montfort, je quittai la voiture. Il était de grand matin; j'avais deux heures de route à pied à travers les bois, et j'étais bien aise de marcher, car pour moi le mouvement éveille la pensée, et dans ma situation j'avais besoin de cet auxiliaire : l'heure décisive semblait venue. Mon imagination, qui prend volontiers le galop, ne se fait pas faute, dans les momens difficiles, d'arranger à son gré les événemens. Elle se trompe presque toujours; mais toujours je reviens à ce jeu décevant, qui me plaît. Qu'il me plaise ou non d'ailleurs, je ne suis pas le maître de l'éviter. Je m'irrite alors,

je m'attendris, je raille, j'aime et je hais avec un entraînement que je ne porte pas dans le domaine du réel. Dans cette circonstance délicate, je dialoguais en esprit, tantôt avec la comtesse et tantôt avec le baron. Tout à coup je les aperçus l'un et l'autre qui s'avançaient vers moi de l'extrémité d'une allée. Le baron s'en allait d'un pas assuré; la démarche de la comtesse trahissait le trouble de son esprit. Elle était enveloppée dans une pelisse fourrée qui dessinait sa taille et lui serrait les bras. Sa tête pâle, aux traits accentués, se détachait avec une grâce un peu fière sur son col de zibeline. Lorsque je l'abordai, mon embarras trop visible ne fit qu'augmenter le sien. C'est elle qui parla la première. L'entretien tomba naturellement sur mon voyage : je lui donnai quelques détails sur Londres et sur les Anglais, que dans mon émotion, faute de mieux, je déclarai insupportables.

— Et les Anglaises, qu'en pensez-vous? me dit-elle en souriant.

Je n'avais pas prévu cette question, et je crois que je rougis, car elle-même se troubla. J'allais répondre lorsqu'elle reprit la parole.

— A propos, êtes-vous allé voir miss Olympia, ma douce Olympia?

— Je n'y ai pas songé, madame, et vous me pardonnerez, ne fût-ce que pour ma franchise à confesser ma négligence.

— Vous avez eu tort; elle vous aurait réconcilié avec les femmes. C'est une autre moi-même, ma meilleure amie, ma seule amie, veux-je dire. Elle vous aurait plu, j'en suis sûre.

— En effet, me dis-je avec amertume, elle m'aurait plu, puisque c'est une autre comtesse de Saverne.

La jeune femme dut deviner ma pensée, car je sentis sa main trembler sur mon bras.

Je me mis à parler à l'aventure, mais d'un ton si brusque que mes moindres paroles devenaient blessantes. La comtesse ne me répondait pas; elle regardait à ses pieds, comprimant les violens soupirs qui l'étouffaient. Pauvre Camille! je vis des larmes dans ses yeux. Un mot du cœur, un seul mot, eût balayé tous ces nuages : ce mot, je ne le trouvai pas. Je restai muet. En présence de cette attitude implacable, la comtesse eut honte de sa faiblesse; elle se tourna vers moi, et, s'efforçant de sourire : — La nature, dit-elle, l'a emporté sur ma volonté; mais je vous jure, monsieur, que ce sont les dernières larmes que vous verrez couler de mes yeux. Je ne dois pas attrister votre séjour ici. Je serai gaie... Je suis naturellement gaie. Je me persuaderai que je suis heureuse. Et en effet ne le suis-je pas?... Mais j'ai la tête si faible : un rien m'amuse ou m'attriste. Je suis à la merci de toutes les choses extérieures; le parfum d'une fleur, un nuage qui passe, le vent qui se plaint, l'oi-

seau qui chante,... en voilà pour toute une journée. Il ne faut pas qu'un homme s'en préoccupe. Les hommes sont forts; nous autres femmes, nous n'avons de courage que contre nos propres douleurs...

— Et nous autres hommes, madame, nous ne supportons bravement que les douleurs d'autrui... Est-ce là votre pensée?

— Ai-je dit quelque chose qui pût vous blesser? Pardonnez-le-moi!... Vous n'avez aucune raison de m'en vouloir : je suis pour vous une inconnue que le hasard vous fait rencontrer... Vous êtes gentilhomme, je porte votre nom, et c'est tout. Quand vous serez loin, bien loin d'ici, si mon souvenir vient vous visiter, qu'il n'ait rien de triste. Vous ne me haïssez pas, n'est-il pas vrai?

J'avais le cœur pénétré de l'accent singulier dont elle me disait toutes ces choses incohérentes.

— Mais, madame, lui répliquai-je, je ne vous ai jamais haïe, vous; c'est ma destinée que je hais.

Lorsque nous arrivâmes en face du château, le baron, qui marchait à quelques pas derrière nous, s'approcha de moi, et, s'emparant de mon bras :

— Il faut, me dit-il, que je vous fasse encore les honneurs de Saverne... Et d'abord je vais vous montrer votre appartement.

Il me conduisit au premier étage par un magnifique escalier en fer à cheval entouré d'une balustrade de marbre aussi finement découpée qu'une dentelle en point d'Alençon.

— Vous êtes logé comme un roi, me dit-il en poussant les deux battans d'une large porte de chêne incrustée de ciselures en fer forgé; voici la cellule qu'on a préparée pour vous. Saluez, mon cher comte, ce seuil hospitalier.

Je saluai le seuil hospitalier, et j'entrai dans le salon, qui me parut fort beau. Les tentures étaient de brocart, les meubles de Boule. A quoi bon tout ce luxe? me dis-je. Argent mal employé! on a doré un reliquaire. — Ces sentimens se modifièrent un peu lorsque je pénétrai dans le cabinet de travail, dont l'ameublement me parut plus approprié à mes goûts. La bibliothèque se composait d'un millier de volumes reliés en maroquin aux armes de Saverne. J'en ouvris quelques-uns au hasard : c'étaient des livres de géographie, de voyage, de sciences naturelles, de chasse, d'archéologie. Au milieu de la pièce, sur un socle de marbre, une mappemonde en relief, entre les deux croisées une panoplie des plus riches, sur les murs quelques tableaux de maîtres représentant des vues de pays étrangers. Le baron me fit observer que la comtesse seule avait présidé à l'ameublement de ce charmant réduit, où tout semblait flatter ma passion pour les voyages. Elle avait ainsi joué avec ses

propres larmes pour m'arracher un sourire de satisfaction. Je commençais à me sentir réellement aimé, et j'en fus presque attristé.

Dans ma chambre à coucher, je trouvai la nappe mise, et George la serviette au bras. Je lui dis d'apporter un second couvert pour le baron. La promenade du matin nous avait mis en appétit. Tout en faisant honneur à la cuisine de Saverne, j'aperçus à la tête de mon lit, à demi masquée par les tentures, une porte au-dessus de laquelle était peint, sur un fond gris, un amour endormi, un doigt sur la bouche. J'examinai avec curiosité ce dessin allégorique, dont je ne comprenais pas le sens. Le baron, qui semblait s'amuser de mon embarras, me fit remarquer que cette porte conduisait aux appartemens de ma femme. Je secouai la tête d'un air indifférent. Le baron sourit et se contenta de me répondre, comme la Zulietta à Jean-Jacques : *Zanetto, lascia le donne, e studia la matematica.*

Le café bu, j'ordonnai à George de porter dans mon cabinet les papiers relatifs au procès, et de prévenir la comtesse que je dînerais le soir même avec elle et le baron. Celui-ci prit congé de moi, et je m'enfermai avec l'intention de travailler; mais, soit lassitude, soit dégoût pour tout ce qui concerne les affaires, je m'endormis sur mes dossiers. Je ne m'éveillai que lorsque George vint m'annoncer que j'étais servi et que la comtesse m'attendait. Je m'habillai à la hâte, et je descendis. Je trouvai au salon la comtesse en tête-à-tête avec le baron. Lorsque j'entrai, elle vint à moi en souriant. Je l'examinai avec complaisance; sa beauté avait un caractère singulier : avec sa robe de velours à manches plates et ses grands cheveux, dont les larges tresses descendaient jusqu'à la naissance du cou, elle ressemblait à une reine Berthe sculptée dans une niche de cathédrale. Cet ensemble chaste et presque mystique me plut, et je lui adressai un mot flatteur qui fit lever la tête au baron. A table, je fus vraiment de belle humeur; je m'avisai de faire l'éloge de la vie de famille. La comtesse, sous l'influence de je ne sais quel sentiment contraire, se mit à parler voyages et pays lointains avec le tact et l'assurance d'une personne qui aurait passé sa vie à courir le monde. Je la soupçonnai d'avoir lu tous les ouvrages qui formaient la bibliothèque qu'elle m'avait composée elle-même. Elle parut surtout se complaire dans la description des pays du nord. Je lui demandai en souriant si elle avait visité ces contrées; elle me répondit d'un ton très sérieux qu'elle avait fait tout récemment le voyage du pôle en rêve et à deux.

Après le dîner, la comtesse nous proposa de passer au salon. — Oh! non, lui dis-je. Cette vieille salle à manger a pour moi un charme que n'a pas votre salon Pompadour. Faites mettre un fagot dans cette cheminée de Bruges et passons la soirée ici. — Camille

fit jeter sur la braise du foyer une brassée de mélèze et de sapin, et bientôt la flamme illumina la vaste cheminée en répandant dans la pièce une forte odeur de résine. Nous nous étions rapprochés du feu, lorsque nous entendîmes rouler une voiture sur le sable de l'avenue. — Qui nous tombe du ciel à cette heure? s'écria le baron. La comtesse écoutait d'un air inquiet; après quelques minutes d'attente, la porte de la salle à manger s'ouvrit brusquement, et un personnage de haute taille, portant des bottes de voyage, enveloppé dans un long manteau, se présenta sur le seuil comme une apparition. En m'apercevant, il s'élança vers moi. C'était Henri de La Meilleraie, revenu de Patagonie... Nous nous embrassâmes fraternellement; puis, le prenant par la main, je le présentai à la comtesse et au baron. — La comtesse de Saverne, dis-je d'une voix hésitante en me tournant vers Camille.

Henri s'inclina, puis me regarda d'un air surpris. — Marié! murmura-t-il.

— Marié, repris-je tout bas.

Le jeu de ma physionomie ne put échapper à la comtesse, qui pâlit visiblement. Le baron offrit un siége au voyageur, qui s'assit entre Camille et moi. Il nous raconta qu'il était allé me chercher à Paris, à mon ancien domicile. Là on lui avait dit que j'étais à Saverne, et, se tournant vers la comtesse, il déclara qu'il était plus surpris que fâché de mon changement d'état, que, puisqu'il faut tôt ou tard mettre un terme aux folles visées de la jeunesse, je ne pouvais finir plus heureusement.

A cette flatterie, Camille s'inclina avec un sourire mélancolique.

— Si les longs voyages, poursuivit-il en s'adressant à moi, ont leur charme et leur ivresse, rien ne saurait remplacer l'affection d'une femme adorée : vivre à deux me semble le comble de la félicité. C'est la seule opinion bien arrêtée que j'aie rapportée de mes courses lointaines.

Il parlait d'un ton si brusque et si emphatique que j'en étais presque blessé. Je trouvais à son attitude et à sa physionomie je ne sais quoi de hautain et de compassé qui me jetait dans une surprise mêlée de dépit. Si dans sa vie errante et aventureuse il avait acquis certaines qualités viriles, en revanche il avait perdu, avec les manières délicates du monde, d'autres qualités nécessaires à l'homme qui vit en société. S'apercevant que je l'examinais : — Je ne suis plus, me dit-il, le La Meilleraie d'autrefois. — Et il entama le récit de ses voyages. C'était une sorte d'épopée où le merveilleux dominait. Tant qu'il resta sur ces hauteurs, le baron le laissa divaguer à l'aise; mais lorsque, changeant de ton, il aborda l'idylle et l'élégie, lorsqu'il nous raconta je ne sais quelle aventure romanesque qui

avait failli se terminer par un mariage : — Fi donc! s'écria le baron en me lançant un regard oblique, vous marier, vous, monsieur de La Meilleraie; mais c'eût été vous enterrer à tout jamais! Il est des natures prédestinées aux grandes choses, et une des marques auxquelles on les reconnaît, c'est précisément cette personnalité puissante qui leur fait rompre sans déchiremens trop douloureux les affections qui enchaînent les autres hommes.

Notre voyageur arrêta son œil méfiant sur le baron; mais le vieillard parlait si naturellement qu'il ne put deviner quel personnage on lui faisait jouer. Sa figure s'éclaira d'un sourire; il attacha ses regards sur la comtesse comme pour s'adresser à elle seule, et se mit à faire l'éloge le plus exagéré de la femme, de l'amour et de la vie conjugale. Le baron triomphait. J'étais sur les épines. La Meilleraie connaissait la comtesse depuis quelques instans à peine, et il semblait vouloir la prendre pour juge dans toutes les questions de sentiment qu'il soulevait comme à plaisir, et qui touchaient aux problèmes les plus délicats du cœur humain...

Je devenais jaloux. Cette découverte me terrifia : jaloux sans aimer, à froid, par amour-propre! Que s'était-il donc passé depuis quelques jours que La Meilleraie était au château? Je ne le savais au juste; mais je sentais que mon ami me trahissait. Chaque jour m'apportait un nouvel indice. J'avais la fièvre; aucune parole ne rendrait l'état de mon cœur. Je ne vivais plus. J'allais, je venais, j'épiais. Un matin, tourmenté plus que jamais par l'aveugle passion qui s'était glissée dans mon cœur, je jetai par hasard les yeux sur cette porte discrète au-dessus de laquelle était représenté l'amour endormi, un doigt sur la bouche; je la poussai brusquement, et j'entrai à l'improviste chez la comtesse. Debout, les cheveux à peine retenus par un ruban, la taille serrée dans un ample peignoir de soie qui laissait deviner des formes dignes des plus beaux marbres de la Grèce antique, elle me regardait avec une surprise mêlée d'embarras. Je ne savais comment entamer la conversation; elle-même n'osait rompre le silence. Enfin je pris un fauteuil, et lui proposai de m'accompagner à cheval jusqu'à Montfort, où j'avais à causer de mon procès avec le notaire. L'idée de cette promenade parut lui sourire; mais, lorsque j'ajoutai que La Meilleraie viendrait avec nous, elle changea de physionomie, et me pria de l'excuser, si elle préférait demeurer au château.

Nous touchions au nœud de la situation même, et j'avais résolu d'avoir une explication catégorique.

— Madame, lui dis-je avec gravité, quel est donc ce caprice? Mon ami La Meilleraie vous déplaît-il?

Elle me regarda un instant avec une sorte de fermeté qui me

surprit de sa part. — Je m'étonne, me dit-elle, de vous voir entrer dans tous ces détours pour me dire la chose la plus simple du monde.

— Simple! madame, c'est votre avis; mais, puisque vous lisez si bien au fond de mon âme, daignerez-vous écarter le nuage qui l'assombrit?

Elle baissa la tête, et je vis une larme au bord de sa paupière. — Si vous aviez eu, je ne dis pas de l'affection, mais seulement de l'estime pour moi, d'un regard j'aurais dissipé ce nuage et rendu inutile ce pénible entretien; mais peut-être ai-je perdu le droit de me plaindre. Que me voulez-vous, monsieur? Ne suis-je pas assez humiliée?

— Ces paroles, madame, sont injurieuses pour vous et pour moi; personne n'a le droit de manquer à la comtesse de Saverne...

Camille redressa la tête, son regard humide et incertain s'arrêta sur moi comme pour pénétrer au fond de mon cœur.

— Madame, lui dis-je, quiconque lève sur vous les yeux me blesse dans mon honneur.

A ce mot d'honneur, sa physionomie s'assombrit, et elle reprit avec tristesse : — Ce n'est donc entre nous qu'une simple question d'honneur?

Je me levai impatienté, elle joignit les mains et me regarda d'un air suppliant : — Tenez, mon ami, haïssez-moi, foulez-moi aux pieds, ou prenez-moi dans vos bras et emportez-moi dans quelque coin du monde où votre jalousie n'ait plus de querelles à me faire; je ne puis rester dans cette situation équivoque; de quelque côté que je me tourne, tout est opprobre ou danger pour moi. Je vois des devoirs, des tristesses sans fin, rien de plus!...

Je l'interrompis et la ramenai brusquement à la question. Elle hésita une seconde; puis, se redressant fièrement et me regardant en face :

— Eh bien! soit, me dit-elle d'une voix brève, et que Dieu soit pour le bon droit! S'il n'eût tenu qu'à votre ami, M. de La Meilleraie.....

Elle s'arrêta sur ces mots, mais son attitude et son regard complétèrent le sens de la phrase.

Je me sentis agité d'un frisson nerveux. — Mais, madame, lui dis-je en balbutiant, si je n'étais pas venu ce matin, que serait-il donc arrivé?

Elle me répondit avec calme : — L'incident regrettable auquel je viens de faire allusion s'est passé hier soir, et déjà le baron est prévenu; il devait lui-même vous prier de ma part d'éconduire votre ami.

En ce moment, on heurta doucement à la porte de la chambre.

J'avais les yeux sur l'entrée, et je ne puis songer qu'en frémissant à ce qui serait arrivé, si La Meilleraie, comme je le craignais, se fût présenté à nous. C'était le baron.

— Eh! morbleu! dit-il en venant à moi, je vous cherche, mon cher comte, depuis ce matin;... mais ce boudoir était bien la dernière cachette où je pensais vous trouver. — Et, se tournant vers Camille : Suis-je de trop ici, madame?

Sans dire un mot, je pris les deux mains de la comtesse, que je portai à mes lèvres. Elle tremblait. Je saisis le baron par le bras, et je l'entraînai dehors.

— Je vois, me dit celui-ci une fois dans le corridor, qu'il n'est pas nécessaire de vous instruire de ce que vous savez aussi bien que moi. Maintenant que comptez-vous faire?

— Baron, je vous ai entendu raconter un jour qu'un officier aux gardes françaises se permit de lorgner la baronne de La Chaize de trop près, et que le lendemain l'officier payait de sa vie cette impertinence...

Le baron secoua tristement la tête.

. . . . . .

Nous devions nous battre à l'épée, à une lieue de Saverne, au bord d'un ruisseau qui coule, entre des peupliers, au travers d'une prairie. Le paysage s'est gravé dans mon esprit, et c'est là l'épisode de ma vie qui se retrace le plus nettement à mon souvenir. Le ruisseau était glacé, l'herbe flétrie, les arbres dépouillés; la bise soufflait par rafales, secouant les branches chargées de givre; l'horizon, borné brusquement par des coteaux sillonnés de fondrières, offrait l'aspect de la désolation et de la mort. Le sol craquait sous les pieds; pas un oiseau dans cet air brumeux, si ce n'est quelques pies criardes. L'impression de tristesse profonde que je ressentis à cette vue me revient à la mémoire avec une incroyable puissance. Je vois encore le baron soucieux et droit comme un piquet, La Meilleraie en face de moi, la poitrine nue, l'épée à la main. Je me précipite sur lui,... puis tout s'efface dans mon cerveau. Je ressentis une vive douleur au côté droit : le fer avait pénétré entre les côtes; je poussai un cri, et je tombai sans connaissance sur le gazon. L'honneur était satisfait. La Meilleraie se retira avec une égratignure insignifiante, et je fus transporté au château sur un brancard dont les secousses, en me tirant de mon assoupissement, rendaient plus sensible la douleur aiguë que j'éprouvais.

On me déposa sur mon lit avec des précautions infinies. Le médecin sonda la plaie, hocha tristement la tête, et se contenta de recommander le repos le plus absolu. La comtesse fit retirer tout le monde, et déclara qu'elle voulait seule me soigner. Quant à moi,

j'avais perdu tout sentiment de l'existence. De temps à autre il me semblait voir un visage de femme se pencher sur moi, et je ressentais dans ces momens-là un bien-être indéfinissable. Parfois aussi, quand ma tête se dégageait, il me semblait entendre causer à voix basse dans la chambre. Était-ce hallucination ou réalité? Dans l'atmosphère fiévreuse qui m'entourait, j'ai cru voir le visage effaré de la jeune miss de Greenwich, j'ai revu ses yeux bleus, son sourire; j'ai respiré le parfum léger qui s'exhalait des boucles de ses cheveux, et cependant mon esprit n'était déjà plus à la poursuite de ce lutin qui m'avait révélé la femme; je me sentais attiré d'un autre côté avec une violence qui paraissait en raison directe de la faiblesse de mes organes. Je m'étais endormi indifférent, ou tout au moins croyant l'être, et je m'éveillais dans l'enivrement d'un amour dont aucun terme ne peut rendre la douceur.

Une nuit, le cercle de fer qui comprimait mes tempes se détend et se brise, ma poitrine se dilate; j'entends à mes côtés la respiration d'une femme. Je parviens à me soulever, et dans l'obscurité je reconnais la comtesse, qui de lassitude s'était endormie sur mon oreiller. Je contemple cette tête jeune et pâle, ces cheveux dénoués qui retombent sur son cou et ses épaules, ces grands yeux fermés, cette main qui s'avançait vers moi blanche et fine, et qui est demeurée sur le bord du lit. Je veux appeler Camille, mais ma voix trop faible me trahit. Je me penche sur la comtesse, je la baise au front, et je me rendors auprès d'elle d'un doux sommeil qui dura le reste de cette nuit et une partie de la matinée.

Lorsque je m'éveillai, le docteur me tâtait le pouls : — Vous l'avez sauvé, dit-il tout bas à Camille, qui l'interrogeait d'un regard inquiet. A ces mots, je la vis pâlir et tomber sur un siége; puis, ne pouvant contenir son émotion, elle se prit à pleurer. Je compris que ces larmes étaient des larmes de joie, et je savourai pour la première fois de ma vie le charme de me sentir aimé. Je fis signe à la comtesse d'approcher : — Camille, lui dis-je, allez prendre un peu de repos. Je me trouve bien. George me soignera pendant que vous réparerez vos forces. Elle obéit et se retira, après avoir jeté sur moi un de ces regards où les belles âmes semblent se donner tout entières.

A partir de ce moment, mon état s'améliora d'heure en heure, et quinze jours après j'étais sur pied. Je remarquai que, depuis ma convalescence, Camille montait moins souvent dans ma chambre, et dans les derniers jours elle ne parut plus. J'en éprouvais une vague inquiétude que j'avais peine à dissimuler. Je sentais que sa présence seule eût hâté ma guérison; mais je n'osais parler d'elle, je ne sais quelle mauvaise honte me fermait la bouche. Cependant

le désir d'avoir de ses nouvelles l'emporta. J'en dis quelques mots au baron d'un air assez indifférent : il me répondit que la comtesse était partie pour Paris afin d'assister au mariage d'une de ses amies, cette miss Olympia Barton à laquelle je n'avais pas voulu rendre visite à Greenwich, et qui épousait un attaché de l'ambassade anglaise, sir Edward Lowley. — Un charmant mariage, ajouta-t-il, entre gens qui s'aiment et qui sont faits pour se rendre heureux; miss Olympia est une jeune personne pleine de grâce et de distinction, quoiqu'un peu romanesque : si vous l'aviez vue, elle vous aurait réconcilié avec les femmes.

Je lui demandai étourdiment si la jeune miss était pour quelque chose dans la combinaison de ces maudites toiles d'araignée dont il m'avait tant menacé avant mon mariage. Il me répondit par un sourire mystérieux. Décidément il y avait là-dessous quelque chose que je ne pouvais démêler.

Lorqu'il m'eut quitté, je pris la plume pour écrire à la comtesse et lui demander la raison de son brusque départ. Qui le croira? je ne pouvais tracer sur le papier le nom de Camille sans un frémissement intérieur, et je recommençai trois fois ma lettre pour le seul plaisir de le récrire, ce nom si doux.

Comme j'éprouvais le plus vif désir de revoir cette jeune femme, qui m'était maintenant aussi chère qu'elle m'avait été d'abord odieuse, j'eus dans ma lettre des réticences, des choses voilées, des délicatesses de style infinies. J'espérais qu'elle m'entendrait à demi-mot, et pour toute réponse reviendrait bien vite à Saverne; mais je fus trompé dans mon attente, soit que le mariage de miss Olympia la retînt à Paris malgré elle, soit que quelque autre cause plus intime et toute personnelle, quelque mystérieuse pudeur, la détournât de se jeter ainsi dans les bras d'un homme qui l'avait si longtemps dédaignée. Les femmes sont presque toujours maîtresses de leurs sentimens, même les plus impétueux, ou, pour mieux dire, il y a chez elles tant de nuances diverses qu'elles vont rarement à leur but par la ligne la plus directe et la plus courte. La comtesse m'écrivit qu'elle ne pourrait être à Saverne que dans quelques jours, et qu'elle y reviendrait accompagnée de miss Olympia et de son mari. Il ne me restait plus qu'à me résigner.

La prochaine visite de lady Olympia et de son mari me suggéra une idée singulière : celle de m'offrir à moi-même une fête à l'occasion de la venue des nouveaux époux. Mes noces n'avaient été qu'un simple spectacle, une cérémonie vide de sens; il fallait cette fois que rien ne manquât pour les célébrer dignement. Le jour même, George partit pour Paris muni des instructions les plus détaillées.

Camille arriva le jour qu'elle avait marqué, précédant de quelques heures lady Olympia et son mari. Je la reçus sur le marchepied de la voiture, et après lui avoir demandé des nouvelles de son voyage et de sa santé, je la laissai se retirer dans son appartement. Dans l'après-midi, George, revenu de la veille, me signala sur la route l'arrivée des fourgons qui transportaient le matériel de la fête; je lui ordonnai d'avoir l'œil à tout, et tandis que le baron faisait les honneurs du château aux invités, je me fis annoncer à Camille, et je me présentai à elle avec l'émotion d'un amant qui va risquer un premier aveu.

Je m'assis auprès d'elle et lui demandai assez naïvement si elle ne s'ennuyait pas un peu de la vie monotone qu'elle menait à Saverne. Le ridicule qu'une telle question pouvait avoir dans ma bouche était singulièrement modifié par le ton de voix dont je la faisais. Il y avait dans mon regard et mon sourire comme une promesse d'amendement pour l'avenir, et je ne sais quoi qui fit rougir la comtesse.

Elle me répondit qu'elle m'avait épousé en sachant très bien ce qu'elle faisait, résignée d'avance à tout ce qui devait arriver.

— C'est de l'héroïsme, lui dis-je,

— Qui ne risque rien n'a rien, répliqua-t-elle en baissant les yeux et en sous-entendant la moitié de sa pensée.

Je lui pris la main.

— Le cœur a des inspirations secrètes, poursuivit-elle; vous aviez beau me fuir, je me disais : Il reviendra!

Elle parla sur ce ton avec une aisance parfaite. Sûre désormais d'elle-même et de moi, elle m'ouvrit les trésors de son esprit. Elle me fit l'histoire de mon cœur, éclairant les coins encore obscurs de ce passé plein de troubles et de contradictions. J'étais ravi, et je l'admirais. Je savais depuis longtemps qu'il y avait au fond de cette âme blessée un impérieux besoin d'affection et de dévouement; mais j'ignorais qu'il y eût à côté de cette âme une intelligence supérieure, une intuition aussi nette des nuances, une pénétration aussi délicate de ces choses que l'on peut sentir, mais que la parole ne rend pas. Le baron avait raison; je n'avais rien su voir : Camille était une femme incomparable.

Tout en parlant, elle fit allusion à mon aventure de Londres. Je compris qu'il lui en restait une pointe d'inquiétude. Je lui racontai alors en plaisantant toute la vérité.

— Amour de tête! dis-je. Il fallait bien que l'imagination fût prise une bonne fois pour que la passion pénétrât jusqu'à l'âme.

En ce moment, on apporta un carton qui fut remis à Camille. Elle enleva le couvercle et retira d'abord une robe de satin blanc bordée

de cygne. — Qu'est-ce donc? fit-elle étonnée en se tournant vers moi. Que signifie ceci?

Sans lui répondre, je tirai du carton un écrin incrusté d'argent; je fis jouer un ressort, et je déroulai un collier de perles à ses regards émerveillés. — Acceptez, lui dis-je, pour l'amour de moi. Les perles vous vont à ravir. Elle se souvint du collier que le baron lui avait offert en mon nom la veille de notre mariage, et elle sourit. — Ce soir, ajoutai-je, je donne un grand dîner et un bal. Parez-vous, Camille, soyez belle; voici nos véritables noces.

Tout à coup la porte du boudoir s'ouvrit et livra passage à une charmante jeune femme. Je poussai une exclamation de surprise : mon inconnue de Londres était là devant moi, dans une robe de gaze, des fleurs dans les cheveux, des fleurs à son corsage, souriant à la vue de mon trouble et de Camille, qui avait encore les yeux humides.

— Eh bien! ma chère, dit la jeune femme à Camille, ne me présentez-vous pas à votre mari?

Camille la prit par la main.

— Miss Olympia Barton, me dit-elle, aujourd'hui lady Lowley, mon excellente amie, dont je vous ai souvent parlé.

Lady Lowley me fit une révérence moqueuse. Je balbutiai quelques mots, et, saluant, je me sauvai du boudoir de ma femme comme un écolier pris en faute.

Dans le couloir, je rencontrai le baron.

— Comment se fait-il, lui dis-je, que lady Lowley ou miss Olympia, si vous l'aimez mieux, soit précisément mon inconnue de Londres?

— Mon ami, me répliqua froidement le baron, je ne connais pas encore lady Lowley; quant à votre inconnue de Londres, je ne sais ce que vous voulez dire. Si vous avez eu dans cette ville quelque intrigue galante, tant mieux pour vous; mais parlez-en le moins possible : personne ne trahira les secrets que vous garderez pour vous seul.

Sur cet aphorisme d'une incontestable justesse, il me fit un léger salut et se retira. Tout en réfléchissant à ce dernier incident, je me rendis dans ma chambre, où je m'habillai, et je descendis au salon.

Lady Olympia s'approcha de moi pour me présenter à sir Edward Lowley; puis elle m'offrit sa main. Je la portai à mes lèvres avec l'assurance d'un homme de cour, et la baisai avec une grâce toute chevaleresque. — Il ne m'aime plus, pensa en elle-même cette charmante folle. — Elle avait raison. L'avais-je même jamais aimée? Je l'ignore; je sais seulement que lorsqu'on n'aime plus, on ne se souvient guère d'avoir aimé.

— Or çà, me dit le baron à demi-voix, avouez qu'il est assez original de commencer sa lune de miel deux mois après ses noces.

A l'entrée de la comtesse, il y eut un murmure d'admiration; elle était éblouissante sous sa robe de satin, les cheveux relevés sur son front, et couronnée de perles blanches qui s'enroulaient dans les anneaux de sa coiffure. Je n'avais jamais imaginé une aussi parfaite beauté. Nous étions servis, je m'approchai d'elle, et lui offris mon bras. Le baron, qui s'apprêtait à remplir ce devoir, recula en souriant d'un air narquois. Je me penchai vers Camille, et lui glissai dans l'oreille trois mots qu'elle ne put entendre sans tressaillir.

J'aimais et j'étais heureux, et cependant, j'en fais ici l'aveu discret, il y avait sur mon bonheur comme une ombre mélancolique : celle de mes rêves passés, celle d'une ambition inassouvie; ombre à demi effacée et pâlissant devant mon amour. A mesure que la soirée s'avançait, elle pâlissait de plus en plus; mais elle ne mourut pas. Rien ne meurt de ce qui est réellement vivant.

J'ouvris le bal avec Camille. Au milieu de la soirée, elle se plaignit de quelque malaise et se retira. En ce moment, le baron vint à moi et me proposa une partie de trictrac. — Mon cher baron, lui dis-je, Camille est souffrante. — Et, sans lui donner le temps de la réplique, je le saluai et sortis.

En me voyant entrer dans son boudoir, la comtesse, debout devant sa glace, poussa un léger cri.

— Je la pris par la main, je l'invitai à s'asseoir, et je me mis à ses genoux.

— Vous souffrez? lui dis-je.

— Je suis si heureuse! murmura-t-elle; toutes mes prévisions sont réalisées...

— Vous n'avez donc jamais désespéré de moi?

Elle me regarda avec un sourire et me répondit simplement : — Je vous aimais...

Ici s'arrêtent les confidences du comte de Saverne. On ignore si cette ombre, qui, dans cette dernière soirée, pâlissait devant son amour, troubla jamais la vie calme et riante que la fatalité lui avait imposée.

EDMOND CASTELLAN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1864.

On n'est jamais plus fondé en politique à compter sur des éclaircies, au moins passagères, qu'au moment où les choses paraissent le plus embrouillées et le plus compliquées, qu'à l'heure où les difficultés semblent être arrivées au plus extrême degré de tension. C'est le phénomène que nous venons de voir se produire dans les affaires du Danemark. On désespérait de la conférence, on croyait que les puissances allemandes n'avaient accepté les pourparlers diplomatiques que pour se jouer des puissances neutres. Les ajournemens opposés par leurs plénipotentiaires aux propositions d'armistice avaient l'air d'une comédie. Ces puissances savaient d'avance que la première question sur laquelle la conférence serait appelée à délibérer devait être la suspension des hostilités. A plusieurs reprises cependant, la délibération a dû être interrompue sous le prétexte que les instructions manquaient aux plénipotentiaires allemands; ce défaut d'instructions sur le premier point indiqué du programme avait l'air d'une moqueuse impertinence adressée aux puissances neutres. On s'aigrissait de toutes parts. Le cabinet anglais, agacé, croyait devoir prendre l'attitude comminatoire : il envoyait son escadre aux Dunes. Toujours tardive et maladroite en ses mouvemens, l'Autriche faisait enfin arriver dans les eaux du Nord sa petite flotte de la Méditerranée, comme pour offrir une excitation et une pâture aux convoitises et aux colères de John Bull. Le chef de l'armée prussienne semblait prendre plaisir à déjouer l'œuvre de la conférence et à redoubler les sympathies de l'Europe pour le malheureux Danemark par la façon dont il pressurait le Jutland. La chambre des communes, humiliée et irritée, était prête à rompre le silence, et en France ceux qui n'ont point pris le triste parti d'ignorer la portée des questions extérieures ne croyaient pas non plus avoir lieu d'être fiers ni satisfaits. C'est lorsque tout se brouillait ainsi et qu'on croyait toucher à une crise, que, comme cela était na-

turel et comme nous l'avons pour notre part toujours espéré, la conférence a décidé la conclusion d'une suspension d'armes d'un mois entre le Danemark et les puissances allemandes. Nous n'examinons point encore quels pourront être les autres effets de l'œuvre diplomatique poursuivie à Londres. L'armistice est venu bien tard sans doute; mais enfin l'effusion du sang a cessé, l'entreprise de spoliation est arrêtée : on respire.

Ce mot : on respire, pourrait se répéter à propos de l'état où sont en ce moment parvenues au dedans et au dehors plusieurs des questions auxquelles la France s'intéresse. Ces questions ont dans leur développement des temps d'arrêt, de véritables armistices. Il est des situations qui sont comme des intervalles entre les difficultés de la veille et celles du lendemain. Si nous en jugeons par les récens débats de notre corps législatif, il semble que la situation actuelle soit un de ces intervalles. Nous avons provisoirement et à demi terminé certaines choses, et nous devons aborder l'avenir avec des expériences faites et des résolutions nouvelles. C'est ce qui ressort de la discussion du budget, enfin ouverte au corps législatif, si l'on veut en ramener l'ensemble à une certaine unité de point de vue. Prenez la question financière proprement dite, si largement et si finement exposée par M. Thiers, solidement traitée par M. Berryer, éclairée aussi par leurs habiles contradicteurs, MM. Rouher et Vuitry : cette question, cela résulte aussi bien des critiques des adversaires de la politique financière que des explications de ses apologistes, est sortie, à l'heure qu'il est, d'une des plus difficiles périodes qu'elle ait eu à parcourir. — L'ère de réforme que M. Fould était appelé à inaugurer ne peut guère commencer avec quelque liberté d'action qu'à partir d'aujourd'hui. L'objet que l'on s'était proposé, de ramener l'équilibre entre les dépenses et les recettes, et de renfermer en de plus étroites limites les découverts et la dette flottante sans recourir à l'emprunt, n'a pu être atteint tant que les charges de l'expédition du Mexique ont pesé sur nous; la conversion facultative qui avait été conçue et exécutée pour réaliser cette pensée a été réduite par les frais imprévus de la guerre mexicaine aux proportions d'un expédient temporaire. Mais enfin nous croyons avoir clos le chapitre de ces dépenses; nous avons fait un emprunt qui doit nous permettre de réduire la dette flottante; nous avons donné au Mexique un empereur : cet empereur a émis, lui aussi, son emprunt; il nous a payé une partie des frais de la guerre en titres de cet emprunt; il doit acquitter le reste par des annuités de 25 millions. Nos finances font ainsi la liquidation des charges que le Mexique leur a imposées : elles aussi, elles respirent; elles sont pour le moment maîtresses de leur conduite future. On en peut dire autant de notre politique extérieure après le discours remarquable prononcé par M. Rouher en réponse à la belle improvisation dans laquelle M. Jules Favre avait passé en revue la politique étrangère de la France. M. Rouher nous a montré la France au dehors, libre de tout parti pris et

de tout engagement, se reposant dans sa prospérité et dans sa force, attendant les événemens, non pour y chercher l'occasion d'égoïstes entreprises, mais pour les faire tourner au profit de la paix et de la civilisation générale, ne revendiquant plus dans le projet évanoui du congrès que le souvenir d'une généreuse pensée philosophique qui sera enregistrée glorieusement par l'histoire, entièrement maîtresse de son action et désormais résolue à ne consacrer sa puissance qu'à la défense de ses intérêts et de son honneur. Nous voilà donc placés dans un grand intervalle. On a le droit de croire que demain ne ressemblera point à hier, et M. de Persigny lui-même, qui, malgré les qualités de son esprit, ne saurait point passer pour l'hiérophante enivré de la religion du progrès, a proclamé du haut de ses montagnes du Forez l'inauguration d'une ère nouvelle en des accens que nous renvoyait naguère l'écho sonore du *Moniteur*.

La discussion du budget, telle qu'elle a été conduite cette année, marque un avancement réel dans l'éducation politique du pays; elle donne une idée de la salutaire influence que le corps législatif est appelé à exercer sur l'opinion publique et sur le gouvernement. Nous ne saurions essayer, quand même la prohibition des comptes-rendus ne nous inspirerait pas un juste effroi, de résumer cette vaste discussion. Nous nous bornerons à faire remarquer la méthode excellente qui s'est introduite dans le débat grâce à la justesse d'esprit et au talent de ceux qui y ont pris part. On a exploré tour à tour le budget des dépenses et le budget des recettes. M. Thiers a d'abord porté l'investigation sur les dépenses, et sur ce terrain il a rencontré dans M. Vuitry un interlocuteur instruit, exact, doué d'une parfaite lucidité de jugement et de parole. Dans l'examen des dépenses réside réellement le contrôle de la politique financière générale et de l'administration du pays. La dépense est ce que coûte le gouvernement : des deux élémens du budget, elle est celui qui s'établit en prévision avec le plus de fixité et de certitude, celui du moins sur lequel le gouvernement a le pouvoir le plus direct. Il y a dans le revenu quelque chose de plus éventuel, de plus aléatoire, de plus élastique, quelque chose qui dépend moins de la volonté gouvernementale, et qui demeure subordonné aux circonstances et aux conditions de la vie économique du pays. En délibérant sur les dépenses, on se trouve en présence des tendances du gouvernement; en supputant les recettes, on se met en face des ressources du pays, on touche aux ressorts de sa richesse, on a devant soi le vaste champ des causes probables qui peuvent influer sur la marche de la fortune publique. Lorsqu'un homme d'état embrasse à la fois ces deux côtés de la question, lorsqu'il se sent d'une part aussi maître que possible de la dépense résolue, et que d'un autre côté, pouvant compter sur des ressources supérieures à la somme des frais de la gestion gouvernementale, il peut agir librement sur le revenu pour en employer les excédans soit à dès entreprises fécondes, soit à des expériences sur les impôts, lorsqu'il possède ainsi la faculté de don-

ner avec sûreté l'impulsion à l'activité économique, cet homme d'état touche à l'idéal victorieux de la politique financière. Cet idéal, nous ne faisons guère en France que l'entrevoir, nous y aspirons sans cesse, et il ne nous a pas été encore donné de l'atteindre. M. Thiers et M. Berryer viennent de nous exhorter encore à le poursuivre : M. Vuitry et M. Rouher nous ont donné l'espoir que nous allions enfin le saisir, et, comme nous le disions plus haut, nous sommes en effet en un de ces momens où, avec beaucoup d'application et de vigilance au sein du pouvoir, il semble que les promesses qui nous sont faites par les orateurs du gouvernement pourraient être promptement réalisées.

La partie la plus aride d'un débat financier semblerait devoir être la discussion du budget des dépenses, si M. Thiers n'existait point et si la France n'était encore dans l'enchantement de son merveilleux discours. Nous avons souvent exprimé l'admiration que nous inspirent les entraînans exposés de M. Gladstone; mais comme la tâche du ministre anglais est plus facile! M. Gladstone n'a point à critiquer : il raconte les prospérités du revenu; il a la force de contenir ses dépenses dans des limites solides, et il y est aidé par la chambre et le public auxquels il s'adresse; il produit triomphalement des excédans de ressources, et ces épargnes du trésor, il les fait fructifier par des réductions de taxes au profit de l'activité économique de son pays. Influant ainsi chaque année sur la vie industrielle et commerciale de sa nation, il a, en matière de finances, les joies de celui qui peut créer. La fortune n'accorde point à M. Thiers de telles faveurs. L'orateur français est réduit à nous prêcher l'esprit d'économie, et, pour nous convaincre, il faut qu'il fasse entrer dans nos esprits l'intelligence du budget des dépenses en décomposant des masses de chiffres, en nous démontrant mathématiquement en quoi les frais de revient de notre vie politique dépassent les limites de la prudence; mais, pour accomplir ce patriotique travail, M. Thiers obtient de l'art tout ce que la fortune lui refuse. Quelle délicieuse adresse de composition, quelle belle distribution des parties, quelle science du clair-obscur! Quelle vie M. Thiers sait donner à ses chiffres! comme il les entoure d'air et de lumière, comme il les anime et les fait briller, agir, parler! Devant ces victoires de l'art, il faut oublier les sympathies ou les dissidences de partis, il faut se réjouir dans l'admiration et féliciter le pays où l'on sait encore parler de politique avec cette élévation et avec cette grâce. Sur le fond des choses, nous doutons que personne s'éloigne de l'opinion de M. Thiers. La France, depuis dix années, s'est trop abandonnée au penchant de la dépense. Nous avons armé, guerroyé, bâti sans compter. Que cette vie de luxe ait eu son éclat, qui le nie? Mais nous sommes toujours surpris que ceux qui placent la gloire dans la prodigalité ne soient point retenus dans leurs entraînemens par une sorte de point d'honneur qui devrait avoir aussi sa sensibilité en matière financière. Nous l'avons dit souvent : la France est le pays le plus riche de l'Eu-

rope; à considérer ses ressources, il semble qu'il n'y ait pas de peuple qui dût avoir de plus belles finances. Cependant, avec toutes les conditions d'une immense richesse, n'est-il pas vrai que depuis quelques années nous avons eu recours, dans le maniement de notre trésorerie, à des attitudes et à des expédiens qui nous donnaient je ne sais quel air nécessiteux? Quant à nous, avec l'idée que nous avons de notre grandeur financière, nous nous sommes plus d'une fois sentis humiliés lorsque nous avons vu afficher des embarras de dette flottante, des gênes du trésor au-dessus desquels une résolution un peu ferme et le moindre effort auraient pu toujours nous placer. Et ici nous ne craindrons point de nous séparer de M. Thiers dans le jugement qu'il a porté sur le sénatus-consulte de 1861 et le nouveau système de comptabilité législative introduit par M. Fould. L'empereur nous a toujours paru avoir fait au contrôle du corps législatif une concession importante quand il s'est dessaisi de la faculté de décréter les crédits supplémentaires. M. Thiers ne voit point dans le nouveau système une garantie suffisante d'économie; l'esprit d'économie, c'est à la politique qu'il le demande. Eh! sans doute, les finances sont les servantes de la politique, et c'est la politique qui est responsable des fautes financières; mais la substitution du vote législatif au système des décrets a une importance politique qui ne nous semble pas pouvoir être niée. Le système des décrets ajournait outre mesure le contrôle législatif et par conséquent le privait de force; le nouveau système provoque au contraire le contrôle au moment même ou bien près du moment où la dépense devient nécessaire, et lui assure par conséquent une efficacité réelle. M. Thiers a dit à propos d'un ministre dont il a dignement loué le mérite un mot charmant : — ce qui manquait à M. Magne, c'était une certaine férocité. — Peut-être M. Thiers est-il trop exigeant vis-à-vis des ministres des finances sous un régime où les ministres ne sont plus responsables vis-à-vis du pouvoir législatif. Confier à la rudesse d'un seul homme la défense de l'équilibre financier, c'est trop demander à la nature humaine. L'histoire du premier empire nous montre que les meilleurs esprits n'ont point été capables de telles résistances. Certes la France n'a pas eu d'administrateur plus éclairé que M. le comte Mollien : M. Mollien, ses mémoires nous l'apprennent, blâmait souvent les conceptions économiques ou financières de Napoléon malgré la vive admiration qu'il éprouvait pour le génie de l'empereur; mais il obéissait à des ordres dont son intelligence voyait toutes les fâcheuses conséquences. Il se renfermait dans ses fonctions de ministre du trésor, sachant bien que la férocité n'eût point été de mise contre l'empereur, devant qui seul il était responsable. En soumettant les crédits supplémentaires au vote immédiat du corps législatif, c'est à la chambre que l'empereur a donné la prérogative d'une résistance opportune. C'est donc à la chambre maintenant d'être féroce. Dieu nous garde d'accuser le présent corps législatif de posséder ce défaut au degré qui pourrait plaire à M. Thiers! Cependant la chambre

a montré qu'elle pouvait faire un usage utile de la prérogative qui lui a été accordée. Qu'on se rappelle seulement l'effet moral produit au commencement de cette session par le rapport de M. Larrabure. Si quelques sessions successives devaient s'ouvrir par des impressions semblables, le gouvernement tarderait peu à ressentir le contrôle du corps législatif en matière de crédits supplémentaires. A notre avis donc, M. Vuitry a eu raison d'insister sur l'importance politique du nouveau système de comptabilité législative. Si M. Fould a eu l'initiative de ce système, il a rendu un service positif et durable à la bonne gestion des finances et au régime représentatif parmi nous; convenons en outre de bonne grâce que le jour où il a soumis à l'empereur le principe de cette réforme, il a montré qu'il n'était pas dépourvu au besoin d'une certaine férocité.

M. Berryer a établi un utile précédent en abordant, à la suite du débat du budget des dépenses, la discussion du budget des recettes. L'illustre orateur a porté dans l'examen des ressources un esprit pratique et sagace, et cet accent de sincérité qui est un des charmes de sa parole. Les ressources prévues se réaliseront-elles? L'examen de cette question conduit à évaluer la sûreté de quelques-unes des ressources annoncées, et à rechercher l'influence que les circonstances économiques où se trouve le pays peuvent exercer sur la réalisation des autres. Dans le premier ordre se plaçaient les restitutions qui nous sont promises par le nouvel empereur du Mexique. Une question de M. Berryer a aussi amené M. Rouher à donner d'intéressantes explications sur les résultats de l'emprunt mexicain. La souscription de cet emprunt, si l'on ajoute les 6 millions de rente attribués à la France aux 12 millions émis pour le Mexique lui-même, n'a été couverte qu'à moitié. Nous regrettons cet échec, car il semble que les 60 millions que le trésor comptait tirer de ses rentes mexicaines seront difficiles à réaliser prochainement et sans perte. C'était sur cette ressource pourtant que l'empereur avait compté pour suppléer au produit du second décime, dont les droits d'enregistrement vont être dégrevés. Il y a là dès à présent un mécompte. L'émission de l'emprunt mexicain ne s'est point faite, suivant nous, avec la prudence et les précautions qu'exigeait une opération à la fois aussi considérable et aussi délicate. Il était d'une extrême importance, du moment où l'on avait résolu un emprunt mexicain, d'en assurer l'éclatant succès. La complète réussite eût donné du prestige au nouvel établissement impérial, et eût imprimé peut-être une impulsion vivifiante à l'œuvre que l'on tente au Mexique. Pour assurer ce succès, peut-être eût-il fallu émettre l'emprunt à un prix encore moins élevé, et obtenir des concours financiers dont l'influence et l'exemple eussent pu vaincre les hésitations du public. Souscrire à un emprunt mexicain reposant sur la tête d'un prince en route sur l'Océan pour aller gouverner un pays qui lui est encore inconnu, c'est faire un des actes de foi financière les plus complets qu'on ait pu voir, même dans l'époque présente, où l'appétit des gros re-

venus inspire aux capitaux de si étranges illusions de confiance. Le résultat de la souscription montre qu'en Angleterre comme en France la foi a été fort tiède. Nous le répétons, c'est avec regret que nous voyons cet échec. Puisque l'on a tenté l'expérience d'une rénovation mexicaine, nous eussions souhaité du moins qu'elle débutât avec toutes les chances possibles de succès : nous eussions désiré surtout que le placement total de l'emprunt hâtât le moment où la France sera, au point de vue financier comme au point de vue militaire, complétement dégagée de cette lointaine et incertaine entreprise.

M. Berryer a rempli le devoir d'un député prévoyant en appelant l'attention du gouvernement et du pays sur la difficile situation de crédit que le monde industriel et commercial traverse en ce moment. Le taux de l'escompte est porté à Londres et à Paris à un degré d'élévation qui s'est vu rarement, surtout à cette époque de l'année. L'escompte est à 9 à la Banque d'Angleterre, à 8 à la Banque de France. L'encaisse métallique de la Banque de France demeure depuis six mois dans un état d'affaiblissement qui est fait sinon pour inspirer des inquiétudes, du moins pour conseiller à tous une grande vigilance et une extrême prudence. Cet encaisse s'est un peu accru depuis un mois; mais il n'est encore que de 242 millions. Si l'on avait l'assurance que les besoins du commerce et des entreprises étrangères dans lesquelles les capitaux français sont engagés n'entraîneront pas cette année de nouvelles exportations d'or, on pourrait fermer les yeux sur cette situation; mais le mois de mai est habituellement celui où l'encaisse de la Banque atteint le niveau le plus élevé de l'année. Dans les temps ordinaires, entre le printemps et l'automne, pour les besoins du commerce local ou pour payer des matières premières que notre industrie achète dans les pays voisins, notre encaisse décroît d'une centaine de millions. L'année dernière, la sortie du numéraire fut plus considérable sous l'influence exceptionnelle des grands achats de coton effectués dans le Levant, en Égypte et dans l'Inde. Il y a un an, l'encaisse était de 394 millions; six mois après, en novembre, il était tombé aux environs de 200 millions, et il était descendu à 169 en janvier dernier. La sortie des espèces depuis le mois de mai dépassait donc 200 millions à la fin de 1863. Le doute qui s'élève aujourd'hui est celui-ci : l'année 1864, au point de vue du mouvement du numéraire, sera-t-elle une année ordinaire, ou, comme l'année 1863, une année exceptionnelle? Si elle est une année exceptionnelle, si elle doit faire face à une sortie d'espèces de 200 millions, l'encaisse d'où nous partons en mai, et qui n'est que de 242 millions, nous place dans des conditions extrêmement défavorables. — La situation serait moins grave, si 1864 est une année ordinaire; cependant la chance de voir cet automne l'encaisse tomber aux environs de 150 millions nous ouvre une perspective peu encourageante. Le danger sur lequel il faut avoir les yeux ouverts est celui-ci : il faut craindre, par des relâchemens intempestifs du taux de l'es-

compte, de favoriser la sortie des espèces et de mettre en péril la réserve métallique sur laquelle s'appuie le crédit des 750 ou 800 millions en billets de banque qui font partie de notre numéraire circulant. Une fausse mesure à cet égard, la moindre défaillance, peuvent produire les complications les plus graves. Ne négligeons point de défendre la convertibilité constante de notre billet de banque en espèces; prenons garde de laisser un seul moment une issue ouverte au cours forcé et au papier-monnaie. Le péril n'est point imaginaire, car il y a malheureusement en France une école de mystiques économistes doublés d'un essaim remuant de spéculateurs qui ne cesse de rêver au papier-monnaie, et qui voit dans un développement artificiel du crédit basé sur des émissions illimitées de papier le secret de la richesse universelle. Il n'y a qu'un seul préservatif efficace contre ce danger que nous effleurons depuis six mois, et qui menace de nous assiéger cette année encore, c'est de maintenir le capital, l'argent et le crédit à leur prix vrai, tel qu'il résulte de la présente situation industrielle et commerciale du monde, en conservant l'intérêt à un taux élevé. Il en est du capital et de son instrument le plus actif, le numéraire, il en est par conséquent du crédit, cet auxiliaire moral du capital et de la monnaie, comme de toutes les marchandises et de tous les services : la cherté seule, c'est-à-dire la demande sous sa forme la plus pressante, rappelle l'abondance, c'est-à-dire l'offre; le bon marché amené par des combinaisons artificielles éloigne l'offre au contraire et ne fait que perpétuer la disette. On peut envisager l'avenir sans défiance, on luttera victorieusement contre les difficultés de la situation monétaire, si l'on s'en tient fermement à ces principes, si l'on ne s'en laisse détourner par aucune pusillanimité ou par aucun calcul subalterne. Nous croyons que si dès le mois d'octobre dernier la Banque de France avait, sans hésitation, sans tergiversation, sans interruption, soutenu l'escompte à un cours rigoureux, les embarras ne se fussent point prolongés, et que son encaisse serait, à l'heure qu'il est, reconstitué. Le gouvernement, qui a en France une action trop directe sur la Banque, fera bien de profiter de l'expérience de l'année dernière, et de laisser cet établissement observer avec précision les lois du crédit, dont il est chez nous le dispensateur et le régulateur le plus élevé.

La nécessité de se conformer aveuglément aux lois naturelles du crédit est d'autant plus grande à notre époque pour les banques, qu'une solidarité plus vaste et plus étendue enveloppe aujourd'hui le commerce de chaque peuple dans les fluctuations du commerce du monde. Au milieu de cette solidarité, il devient impossible de parer à telle ou telle situation par des expédiens particuliers. Ne pouvant, dans cette immensité, saisir et démêler exactement tous les rapports qui unissent entre eux les phénomènes particuliers, le plus sage et le plus sûr est de ne pas se fier à des calculs hasardeux, et de suivre avec simplicité les grandes règles qui ne sauraient tromper. Qui pourrait, par exemple, prédire dès à présent quel

sera le contre-coup sur la France elle-même, au point de vue des conditions du crédit, du mouvement extraordinaire de spéculation qui s'est produit cet hiver à Londres? On attribue cet élan de spéculation à la prodigieuse prospérité commerciale dont l'Angleterre jouit depuis quelques années. Les Anglais sont sujets de temps en temps à ces accès d'engouement où le jeu se mêle aux affaires sérieuses, et qu'eux-mêmes ils appellent des manies. Depuis la *railway-mania* de 1846, les Anglais s'étaient fait remarquer en affaires par une sagesse exemplaire. Ils n'avaient pris aucune part à cette fièvre qui s'empara de la France en 1852, et qui nous fit entreprendre des chemins de fer dans tous les pays de l'Europe, depuis l'Espagne jusqu'à la Russie. Nos crédits mobiliers continentaux leur paraissaient de dangereuses extravagances; nos crédits fonciers les laissaient indifférens. En fait de créations nouvelles, ils ne s'étaient guère adonnés qu'aux *joint-stock banks,* établissemens de crédit destinés à faire concurrence aux banquiers au moyen de capitaux fournis par l'association. Les *joint-stock banks,* à l'origine, furent vues de mauvais œil par les banquiers : comme elles offraient de recevoir du public des dépôts portant intérêt et remboursables par chèques, les circonspects prédisaient qu'elles feraient des sommes qu'elles prendraient au public un usage téméraire, qu'elles seraient forcées de fournir à la spéculation des excitations artificielles, qu'elles provoqueraient des crises commerciales par lesquelles elles seraient emportées. Pendant longtemps, les banquiers refusèrent d'admettre les *joint-stocks* au *Clearing House,* où se liquident chaque jour, comme on sait, par voie de compensation, de la façon la plus expéditive, la plus commode, la plus économique, les chèques et les dettes commerciales échues. Les *joint-stocks* cependant finirent par réussir avec éclat; elles reçurent du public des sommes énormes, forcèrent l'entrée du *Clearing House,* et servirent à leurs actionnaires d'excellens dividendes. Le succès des *joint-stocks,* uni à la grande abondance de capitaux amenés sur le marché anglais par les bénéfices commerciaux, et complété par les exemples du continent, a déterminé évidemment la manie qui règne aujourd'hui à Londres. Les *joint-stock banks* avaient été l'application de l'association des capitaux à la profession de la banque; aujourd'hui on applique l'association à toutes les professions industrielles et commerciales. On établit ainsi des sociétés de commerce qui sont, à vrai dire, des *joint-stock merchants.* Des propriétaires de grandes usines, de puissans entrepreneurs, mettent leurs établissemens en actions. Ce sont surtout les sociétés de crédit, faisant à la fois l'office de *merchants,* de banquiers, de crédits mobiliers, qui foisonnent. Londres, depuis quelques mois, possède une douzaine de crédits mobiliers, plusieurs crédits fonciers, des banques nouvelles, en sus de celles qui existaient déjà, pour tous les pays du monde, pour des régions que bien des gens sur le continent ne supposeraient point habitables et habitées. La grande maison Jones Loyd, qui s'était montrée la plus sévère à l'origine

envers les *joint-stocks*, s'est mise en actions en se fusionnant avec le *London et Westminster-Bank*, et du jour au lendemain, sur la nouvelle de cette fusion, les actions de cette banque montaient de 25 livres. Tout cela se fait au moyen de la forme de société à responsabilité limitée, qui, n'étant pas contenue en Angleterre comme chez nous par une limite de capital, n'est autre que ce que l'on pourrait appeler en France l'anonymat libre. Ces sociétés, constituées sur des fonds sociaux considérables, n'appelant sur leurs actions que des versemens minimes, naissent chaque jour, avec des primes alléchantes, au milieu d'une effervescence de spéculation. Il est visible qu'en plus d'un cas la création de ces sociétés n'est de la part des fondateurs eux-mêmes qu'une spéculation pure, un coup de bourse, l'exploitation de la manie passagère du public. Certaines pratiques le démontrent. Sans motif actuel, avant d'avoir appelé des versemens importans sur leurs actions primitives, on a vu plusieurs de ces sociétés émettre de nouvelles séries de titres, comme pour profiter de l'ocasion et recueillir une nouvelle moisson de primes. C'est une phase curieuse de la vie commerciale de l'Angleterre, où, comme dans toutes les choses anglaises, le bon se mêle au mauvais, le solide à l'aventureux, le jeu au travail, la folie à la grandeur, avec cette activité hâtive, cette fécondité pullulante, cette confusion touffue, qu'enfantent à la fois l'amour du gain et la liberté.

Il s'en faut que tout soit erroné et condamnable dans cet entraînement de la place de Londres. On en verra sortir avec le temps des combinaisons comparables à cette application du *joint-stock* à la banque, qui a aujourd'hui si complétement réussi. La puissante association des capitaux, se mettant à exploiter la grande industrie et le grand commerce, n'agira pas sans précédent dans un pays où déjà d'énormes agglomérations de capitaux sont employées et manœuvrées dans les affaires par de simples individus. Ces banques, qui s'instituent pour les antipodes, y ont été déjà précédées sans doute par des opérations commerciales sérieuses. Cependant toutes ces créations improvisées qui agitent et déplacent les capitaux ont déjà contribué au renchérissement du crédit. La spéculation ne peut en effet se soutenir que par le crédit, et, attirée par de gros et rapides bénéfices, elle ne regarde guère au prix dont elle paie le crédit. La manie anglaise a donc déjà pour résultat d'augmenter la gêne actuelle; mais les nouvelles sociétés sont d'origine trop récente pour avoir eu le temps encore d'employer leurs capitaux et de montrer l'influence qu'elles devront exercer sur les affaires le jour où elles seront pleinement engagées dans leurs opérations. C'est ce jour-là qu'elles feront peut-être courir au crédit de sérieux périls; elles apporteront dans le monde commercial et industriel des stimulans de concurrence singulièrement actifs. Pour acquérir des bénéfices, pour servir des dividendes, pour maintenir la prime de leurs actions, elles seront obligées de courir après les affaires, de se les disputer, de trouver des entreprises à commanditer et à lancer. Dans cette voie, on

commettra inévitablement des erreurs, on rencontrera des mécomptes, et c'est alors que viendra la crise, si, comme c'est l'habitude, la manie du moment doit finir par là. C'est sur cette perspective que les esprits sages en Angleterre doivent fixer leur attention. Pour la conjurer, il faudrait dès à présent introduire une certaine prudence au milieu des imprudences qui ont pu être commises et faire de l'ordre avec ce désordre. C'est à cet intérêt que la Banque d'Angleterre semble veiller en essayant d'avertir et de gouverner par la hausse de l'escompte la spéculation qui déborde autour d'elle.

Les causes de trouble économique dont le retentissement peut venir jusqu'à nous doivent donc être surveillées de près, et c'est parce qu'il y aurait une grande imprudence à vouloir les oublier que l'on recommande au gouvernement de modérer ses dépenses dans la mesure où il en est maître et de ne pas se trop fier à ses prévisions de ressources, qui peuvent être dérangées par des incidens extérieurs. Nous n'aimons point les tristes prédictions; mais croit-on par exemple que la guerre des États-Unis, qui semble toucher à une crise décisive, ait dit son dernier mot en matière de perturbations économiques dont l'Europe devra sentir l'effet? Le ministre des finances de M. Lincoln n'a pas pu empêcher la dépréciation de son papier-monnaie, de ses *green backs*, et cette dépréciation est aujourd'hui de 80 pour 100. Comme, pour subvenir aux frais de guerre, M. Chase est obligé de continuer ses gigantesques emprunts, il se trouve aujourd'hui dans une situation qui n'est plus guère tenable. Payé en effet des titres qu'il émet en *green backs* dépréciés, il emprunte nominalement à 5 pour 100, mais en réalité à 9. Est-il probable qu'il puisse longtemps encore remplir ses engagemens envers les porteurs des obligations fédérales, et leur payer en or les arrérages? L'état de New-York, l'*imperial state,* après avoir protesté tout récemment qu'il paierait toujours en or les intérêts de sa dette, vient de violer sa promesse et de décider qu'il ne paierait plus qu'en papier. N'est-il pas à craindre que M. Chase soit bientôt forcé de suivre l'exemple de l'état de New-York? La cessation des paiemens en espèces des intérêts de la dette fédérale aurait inévitablement des conséquences commerciales très graves, et se ferait aussi sentir immédiatement dans quelques parties de l'Europe, en Allemagne surtout, où il s'est placé une grande quantité de titres de la dette américaine. De tous côtés donc, on est invité, dans la gestion des intérêts économiques, à la plus sobre circonspection : c'est, ce nous semble, le vif sentiment de cette prudence nécessaire qu'il fallait voir dans les conseils donnés par M. Thiers et par M. Berryer, et non de vaines gronderies d'opposition. Nous le savons, quand on reçoit des avis de ce genre d'hommes politiques que l'on considère comme des adversaires, l'habitude n'est point de les accueillir par un assentiment public : il faut tenir compte des nécessités d'un rôle officiel; mais nous sommes convaincus que les hommes éclairés du gouvernement

pensent au fond comme les hommes de l'opposition financière, que depuis quelques années la France a trop dépensé, qu'elle a été trop optimiste dans ses prévisions, et que si par bonheur on arrive à l'équilibre que M. Vuitry nous a fait entrevoir pour l'année prochaine, il faudra défendre énergiquement cet équilibre et se faire un point d'honneur d'élever enfin d'une façon permanente le revenu au-dessus de la dépense.

C'est M. Jules Favre qui, à propos du budget, a traité la question étrangère. Resserré par les bornes étroites que la distribution des travaux du corps législatif pose à la discussion des questions étrangères, contraint par la rareté des occasions, qui ne permet point de soumettre chaque question à la controverse particulière qu'elle comporte, M. Jules Favre a embrassé en un seul discours tout l'ensemble de la politique extérieure. L'éminent orateur a apporté dans cette polémique son ordinaire inflexibilité de principes, des vues élevées, des sentimens généreux, et cette exquise élégance de langage qui lui est naturelle. Il a eu en outre le mérite de provoquer de la part de M. Rouher une réplique pleine de verve. A ne parler que du talent, la session a été bonne évidemment pour M. le ministre d'état. Chacun de ses discours a été un progrès, et il nous semble être arrivé, dans la discussion du budget, à manier avec une parfaite aisance et avec un entrain vigoureux toutes les questions. Nous n'avons point, en reconnaissant le mérite de M. Rouher, la pensée d'adresser une flatterie à un personnage puissant; mais c'est au profit du gouvernement représentatif que nous prenons acte des succès oratoires de ce ministre : nous voudrions voir dans le parti du gouvernement augmenter le nombre des orateurs distingués. En dépit des contradictions du présent, nous saluons dans tout homme de talent un partisan naturel et inévitable de la liberté et des institutions libres.

Avons-nous besoin d'ajouter que nous ne partageons point l'optimisme avec lequel M. Rouher considère la situation de notre politique étrangère? Pour ne parler que de la question la plus actuelle, celle du Danemark, il nous est impossible de voir ce que la France a gagné à ne point empêcher par une attitude nette et ferme l'invasion du Danemark et une lamentable effusion de sang. Certes il ne s'agissait pas, pour nous, de nous compromettre dans une guerre générale. A qui fera-t-on croire que devant une revendication du traité de 1852, nettement exprimée par la France et l'Angleterre, et une proposition de conférence pour résoudre les points en litige, la Prusse et l'Autriche eussent passé outre, et consommé contre le Danemark leur inique agression? Nous avons préféré nous abstenir, et par notre abstention nous avons laissé se former de nouveau, et se fortifier déjà par des gages efficaces, l'alliance des trois cours du Nord, que nous avions rompue en Crimée au prix de tant de sang et d'or. E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

GIACOMO MEYERBEER.

La mort impitoyable, qui depuis quelques années frappe les têtes les plus illustres, vient de trancher les jours d'un grand compositeur dramatique : Meyerbeer a succombé le 2 mai, entre quatre et cinq heures du matin. Souffrant depuis longtemps d'une affection des intestins, il avait été obligé de se mettre au lit le 22 avril. Il n'a pu se relever, et il a expiré doucement, sans souffrance. Il a eu la consolation d'embrasser ses deux filles, qui étaient accourues de Bade, où elles passent une partie de l'année. Le testament du maître illustre est déposé chez un notaire à Berlin; mais immédiatement après l'instant suprême on s'est empressé de chercher si Meyerbeer n'avait pas laissé quelques dispositions, et l'on a trouvé dans un portefeuille de voyage un pli cacheté, avec cette suscription : *Pour être ouvert après ma mort.* Ce pli renfermait un écrit en allemand, de la main du défunt, et dont voici la traduction littérale :

« Je veux que les points suivans soient observés après mon décès.

« On doit me laisser couché sur mon lit, la figure découverte, tel que j'étais avant de mourir, pendant quatre jours, et le cinquième jour on pratiquera des incisions sur l'artère brachiale ainsi qu'au pied, après quoi on conduira mon corps à Berlin, où je veux être enterré dans la tombe de ma bien-aimée mère. Si la place y manquait, je prie qu'on me couche auprès de mes chers enfans, morts à un âge peu avancé. »

Cela est touchant, et les larmes tombent des yeux quand on transcrit ces paroles qui sortent d'une âme divinement inspirée. Meyerbeer ajoute :

« Si je devais mourir loin des miens, on se conformera aux mêmes dispositions, et deux gardiens veilleront sur mon corps jour et nuit, *afin d'observer si je ne donne aucun signe de vie*... Si, par l'effet des circonstances, je dois être transporté dans une maison d'observation (*Leichenhaus*), on me mettra, comme c'est l'habitude, *de petites sonnettes aux mains et aux pieds,* afin de tenir le gardien en éveil.

« Ayant toujours redouté d'être enterré vivant, j'ai voulu, par les dispositions qui précèdent, empêcher tout retour à la vie.

« Que la volonté de Dieu soit faite, et que son nom soit béni dans le ciel et sur la terre! »

Ici il faut s'incliner, se taire et prier : c'est pour le moment le plus bel hommage qu'on puisse rendre à ce grand musicien. Quelques mots cependant sur la vie et sur la brillante carrière de Meyerbeer ne sont pas hors de propos.

Le créateur puissant d'une forme de musique dramatique que la France admire depuis trente ans est né à Berlin le 23 septembre 1791. C'est la nouvelle date donnée récemment par la famille. Meyerbeer avait deux frères, dont l'un, Guillaume, fut un astronome célèbre, et l'autre, Michel, qui est mort dans la fleur de l'âge, promettait d'être un poète distingué. Michel Beer a écrit une tragédie, *le Paria*, qui a été représentée avec un grand succès. Dans ce milieu, si favorable au développement des facultés qu'il tenait de la nature, Giacomo manifesta dès l'âge de quatre ans son goût pour la musique. Il s'amusait à retenir les chants qu'il entendait jouer par les orgues des rues. Tout jeune encore, il eut un maître de piano nommé Lanska qui obtint de lui des progrès si rapides, que Meyerbeer put se faire entendre dans un concert donné à Leipzig le 2 janvier 1804. Giacomo fut accueilli avec une grande bienveillance par le public et par les journaux de la ville. L'abbé Vogler, qui se trouvait alors à Leipzig, entendit le jeune Meyerbeer, dont le talent précoce l'étonna beaucoup. Comme l'instinct de la composition se révéla assez vite chez le jeune virtuose, on le mit sous la direction de Bernard-Anselme Weber, qui était chef d'orchestre de l'Opéra de Berlin. Cet artiste intelligent, qui était un bon musicien, pouvait donner des conseils utiles sur les formes et le caractère de la musique dramatique; mais il n'avait pas les connaissances nécessaires pour apprendre à son élève cette argumentation savante qu'on nomme la fugue, qui est le fondement de l'art d'écrire en musique. Un petit épisode, raconté par M. Fétis, marque dans la jeunesse du futur compositeur. « Un jour Meyerbeer porta une fugue à son maître le chef d'orchestre; émerveillé de ce morceau, Weber le proclama un chef-d'œuvre, et s'empressa de l'envoyer à l'abbé Vogler, pour lui prouver qu'il savait aussi former de savans élèves. La réponse se fit longtemps attendre; enfin arriva un volumineux paquet qui fut ouvert avec empressement. O surprise douloureuse! au lieu des éloges qu'on espérait, on y trouva une sorte de traité pratique de la fugue, écrit de la main de Vogler et divisé en trois parties... Weber resta confondu; mais, pour Meyerbeer, la critique de Vogler fut un trait de lumière. Tout ce qui dans l'enseignement de Weber lui avait paru obscur, inintelligible, se présenta à lui clair et presque facile. Plein d'enthousiasme, il se mit à écrire une fugue à huit parties, basées sur les principes de l'abbé Vogler, et la lui envoya directement. Ce nouvel essai ne fut pas accueilli de la même manière par le maître. — Il y a pour vous un bel avenir dans l'art, écrit-il à Meyerbeer. Venez près de moi; rendez-vous à Darmstadt, je vous y recevrai comme un fils, et je vous ferai puiser à la source des connaissances musicales. »

Ravi de cette invitation, le jeune musicien, après avoir obtenu la permission de sa famille, accourut à Darmstadt, où l'abbé Vogler l'accueillit avec une grande bienveillance. Ce maître célèbre dans toute l'Allemagne avait déjà formé plusieurs compositeurs distingués, tels que Winter, Ritter

et d'autres moins connus. Charles-Marie de Weber était à Darmstadt lorsqu'y arriva Meyerbeer. De quelques années plus âgé que son condisciple, Weber conçut pour ce jeune néophyte une amitié qui fut partagée et qui dura jusqu'à la mort de l'immortel auteur du *Freyschütz*. Ils se comprirent, ils s'aimèrent, et l'union fut d'autant plus resserrée que Weber avait une organisation bien différente de celle que révéla l'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots*. C'est une combinaison assez heureuse de la destinée que d'avoir rapproché, au début de la vie, le créateur de l'opéra allemand et le maître qui devait donner à la France le drame lyrique des temps modernes.

Après deux ans d'études sérieuses, l'abbé Vogler leva le siége, comme on dit, et ferma son école. Il se proposait de visiter avec ses élèves les principales villes de l'Allemagne. Meyerbeer, qui avait alors dix-sept ans, fut nommé compositeur de la petite cour de Darmstadt. Cet honneur lui fut accordé pour un oratorio, *Dieu et la Nature*, qu'il avait écrit à la demande du prince; il écrivit aussi un opéra en trois actes, *la Fille de Jephté*, qui, malgré quelques morceaux bien venus, n'eut aucun succès. Meyerbeer se rendit ensuite à Vienne, où il y avait un grand nombre de pianistes, parmi lesquels se trouvait Hummel, que le jeune compositeur n'avait jamais entendu. Le soir même de son arrivée à Vienne, Meyerbeer eut l'occasion de voir le grand artiste et de l'entendre jouer pendant toute une soirée. Émerveillé du charme et de l'élégance du jeu de Hummel, Meyerbeer comprit que son exécution était supérieure à tout ce qu'il connaissait. « Ne voulant pas être vaincu, dit M. Fétis, il prit la résolution de ne pas se produire en public jusqu'à ce qu'il eût acquis les qualités que possédaient ses rivaux. Pour atteindre le but qu'il se proposait, il s'enferma pendant six mois, se livrant à de continuelles études sur l'art de lier harmoniquement les sons, et faisant subir à son doigté les modifications nécessaires à cet objet. Après ces efforts, dont une conscience d'artiste était seule capable, Meyerbeer débuta dans le monde et produisit une impression si vive que le souvenir ne s'en est pas encore effacé. Moscheles, qui l'entendit, m'a dit souvent que si Meyerbeer s'était alors posé comme virtuose, peu de pianistes auraient pu lutter avec lui. »

L'instinct de la musique dramatique fixa bientôt la volonté de Meyerbeer. Agé de dix-neuf ans, il composa pour le théâtre de la cour un opéra-comique en trois actes, *Abimelech, ou les deux Califes*. Cet ouvrage n'était point écrit dans le style de la musique italienne, qui régnait alors dans la capitale de l'Autriche; il ne fut guère mieux accueilli que *la Fille de Jephté*. Salieri, qui avait de l'affection pour le jeune Prussien, lui conseilla d'aller en Italie, où il entendrait des chanteurs habiles et une musique claire et lumineuse dont il sentirait bientôt l'heureux effet. Jusqu'alors, Meyerbeer avait peu de goût pour la musique italienne; il se décida cependant à suivre le conseil de Salieri, et il se rendit à Venise au moment où le *Tancredi* de Ros-

sini faisait l'admiration du public. On était en l'année 1813. Cette délicieuse production d'un génie fécond, je l'ai entendue aussi dans ma jeunesse au théâtre de Vicence. Meyerbeer fut ébloui et charmé de cette musique, qui était le début de l'auteur du *Barbier de Séville* et de vingt chefs-d'œuvre qu'on allait voir naître dans l'espace de vingt ans. Le compositeur allemand se lia alors avec Rossini, joyeux enfant qui n'avait que quelques années de plus que Meyerbeer. Cette rencontre d'un génie aimable fut un événement heureux dans la vie de Meyerbeer. Affermi dans ses nouvelles convictions, l'élève de l'abbé Vogler fit représenter à Padoue, en 1818, *Romilda e Costanza*, opéra semi-seria en trois actes, je crois, et dont le principal rôle fut chanté par la Pisaroni. L'ouvrage fut bien accueilli par le public de cette ville savante, qui voyait dans le jeune *tedesco* presque un disciple du père Vallotti, parce que l'abbé Vogler avait pris des conseils du maître padouan. Qu'il nous suffise de rappeler qu'en 1819 il écrivit un opéra, *Semiramide riconosciuta*, qui fut représenté à Turin, et l'année d'après *Emma di Resburgo* pour le théâtre de Venise. Cet opéra eut un beau succès; on le joua dans toutes les villes de l'Italie, et il fut traduit en allemand. Enfin le succès d'*Emma* valut à Meyerbeer l'honneur d'écrire un opéra pour le théâtre de la Scala, à Milan. Cet opéra, *Margherita d'Anjou*, y fut représenté en 1822, et, malgré la nationalité du compositeur, le public fit un accueil chaleureux à cet ouvrage, qui a été traduit en allemand. On le joua aussi avec non moins de succès sur les théâtres de la France et de la Belgique. L'activité de Meyerbeer ne se fatiguait pas, car il donna en 1823 un opéra, *l'Esule di Granata*, dont les principaux rôles furent remplis par Lablache et par la Pisaroni. Déjà le nom de Meyerbeer retentissait dans toute l'Italie; l'envie était éveillée; elle essaya de faire expier à l'auteur d'*Emma* et de *Marguerite* les applaudissemens qui l'avaient accueilli. *L'Esule* fut appris avec tant de lenteur qu'il ne fut joué qu'aux derniers jours du carnaval. La même influence qui avait retardé l'apparition de l'ouvrage en prépara la chute. Le premier acte échoua, et le second paraissait destiné au même sort, quand un duo chanté par Lablache et la Pisaroni enleva tout l'auditoire. Aux représentations suivantes, le triomphe fut complet. Après le succès de *Margherita d'Anjou*, qui fut jouée à Venise, à Gênes, et traduit en allemand, Meyerbeer s'éloigna pour quelque temps de l'Italie pour aller embrasser son ami Weber. On sait que Weber n'était pas satisfait de la carrière que suivait alors l'auteur futur des *Huguenots*. Dans une lettre que Weber écrivit à leur ami commun, Gottfried-Weber, savant théoricien, on lit ce qui suit : « Vendredi dernier, j'ai eu la grande joie de voir Meyerbeer tout un jour chez moi : les oreilles doivent t'avoir tinté! C'était vraiment un jour fortuné, une réminiscence de cet excellent temps de Manheim... Nous ne nous sommes séparés que tard dans la nuit. Meyerbeer va à Trieste pour mettre en scène son *Crociato*. Il reviendra avant un an à Berlin, où il écrira peut-être un opéra allemand. Dieu le veuille! J'ai fait maint appel à sa conscience. »

Si Meyerbeer avait cédé aux suggestions de son illustre ami, peut-être n'aurait-il été dans son pays qu'un savant compositeur. Il aurait eu à lutter contre l'immense succès du *Freyschütz*, contre Spontini, qui régnait à Berlin, contre les chefs-d'œuvre de Mozart, contre le *Fidelio* de Beethoven et bien d'autres. En restant en Italie, le jeune *tedesco* eût été fasciné par le génie de Rossini, par les œuvres de Donizetti, par Bellini, dont les mélodies touchantes faisaient les délices du public. Heureusement Meyerbeer ne se laissa détourner ni par l'Allemagne ni par l'Italie de la voie qu'il suivait depuis dix ans. De retour en Italie, il se rendit à Venise, où il donna son opéra *il Crociato*, qui fut représenté le 26 décembre 1824. Les premiers rôles avaient été confiés à Mme Méric-Lalande, à Velluti et à Lablache. Le succès fut grand : on rappela plusieurs fois le maître, qui venait de donner le meilleur ouvrage de sa première manière. M. Fétis pense que dans le *Crociato* on trouve déjà des pressentimens de la transformation que va subir l'instinct dramatique de Meyerbeer. J'ajouterai qu'il y a même dans la *Margherita d'Anjou* quelques morceaux, le trio par exemple, qui annoncent, comme on dit, la seconde manière du musicien. Quoi qu'il en soit, *Emma di Resburgo*, *Marguerite d'Anjou* et *il Crociato* répandirent le nom de Meyerbeer dans toute l'Italie et fixèrent sur lui l'attention de l'Europe. C'est alors qu'il reçut de M. Sosthènes de La Rochefoucauld l'invitation de venir à Paris pour diriger les répétitions de son *Crociato*, qu'on allait représenter au Théâtre-Italien. Ce fut une circonstance décisive dans la destinée de Meyerbeer que son séjour dans la capitale de la France, ce grand centre de la civilisation moderne, où Gluck était venu de même, à la fin du XVIIIe siècle, opérer une révolution mémorable dans la musique dramatique. Mise en contact avec l'esprit net de la France après l'avoir été avec le génie mélodique de l'Italie, l'intelligence méditative et profonde de Meyerbeer en reçut un choc salutaire, qui fit jaillir la source de sa propre inspiration. Comme son condisciple Charles-Marie de Weber, Meyerbeer était arrivé tard, et après de longs tâtonnemens, à la conscience de son génie. L'idée musicale ne s'élaborait que lentement dans l'imagination de ce grand maître; mais lorsqu'il consentait à ouvrir à son idée les portes de la vie, c'est qu'il était à peu près sûr qu'elle ferait glorieusement son chemin.

A partir de cette époque, à partir de *Robert le Diable* et des *Huguenots*, la carrière musicale de Meyerbeer se continue en pleine lumière. Toutes ses œuvres ont été dans la *Revue* l'objet d'appréciations étendues, sur lesquelles il n'y a point à revenir. Indiquons seulement les traits essentiels de son génie tels que j'essayais de les fixer à propos du *Prophète*. — Meyerbeer ne livre rien au hasard, il prévoit tout ce qu'il lui est possible de prévoir, il combine savamment tous les effets et fixe les nuances les plus délicates. Ses partitions sont remplies de notes explicatives, de remarques ingénieuses qui accusent la préoccupation de son esprit vigilant et sa profonde connaissance de la stratégie dramatique. Homme du nord, nourri dès sa plus

tendre enfance de la forte harmonie de Bach, esprit fin mais positif, Meyerbeer excelle à peindre les passions humaines qui éclatent dans un milieu historique bien défini. Les plaintes de l'amour dans sa divine innocence, les extases de la rêverie, les sanglots de la mélancolie, les élans de la prière sans un culte arrêté, toutes ces manifestations spontanées et lyriques de notre âme ne trouveraient pas, je pense, dans l'auteur de *Robert le Diable* un interprète suffisamment fidèle; mais que ces mêmes sentimens éclatent dans un ordre social qui en comprime l'essor, Meyerbeer écrira alors le quatrième acte des *Huguenots*, l'une des plus sublimes scènes dramatiques que l'on connaisse. Cette vive intelligence du jeu des passions dans la réalité de la société, cet art profond d'en combiner les effets par des masses chorales et instrumentales, ces sentimens vrais et profonds qui jaillissent du choc des péripéties comme jaillit l'étincelle du frottement des corps, enfin cette faculté de créer des types qui vivent sur le théâtre comme des êtres de Dieu, telles sont les qualités éminentes de l'illustre auteur de *Robert le Diable* et des *Huguenots*. Le caractère de la nouvelle partition qui succède à ces deux chefs-d'œuvre, c'est le sentiment religieux mêlé aux passions les plus violentes. On y sent partout le souffle d'une âme émue. Toutes les situations dramatiques indiquées par le libretto ont été saisies et rendues avec un grand bonheur, et s'il y a de temps en temps des lacunes et même des longueurs dans ce drame théologique où l'amour est sacrifié à des préoccupations plus sévères, c'est que le talent positif du maître ne trouve sa force que lorsqu'il doit peindre des caractères et des passions fortement accusés. Voyez par exemple l'admirable physionomie qu'il a su donner à Fidès, la mère de Jean. C'est là un type frappant de la femme religieuse, chaste et passionnée, qui n'a pu être créé qu'avec des souvenirs intimes et des émotions personnelles recueillis au fond du cœur (1)... Il est consolant de voir un grand artiste consacrer ainsi de nobles facultés à étendre les plaisirs de l'imagination; une nature moins forte et moins sérieuse que celle de Meyerbeer aurait pu s'endormir dans la gloire acquise, ou bien ne livrer au public que des œuvres moins importantes; mais l'auteur des *Huguenots* croit à la vérité de l'art, il la poursuit avec ardeur, et pourvu qu'il la saisisse et qu'il l'étreigne, peu importent le temps et les soupirs qu'elle lui a coûtés. Comme M. Ingres, comme tous les artistes qui ont foi dans la durée des œuvres vraiment belles, Meyerbeer se hâte lentement; il pense avec raison qu'on *fait toujours assez vite quand on fait bien*, et l'opéra du *Prophète* est un nouveau témoignage de cette ténacité féconde qui fait de Meyerbeer aujourd'hui le plus puissant des compositeurs dramatiques que possède la France.

La mort inattendue de cet illustre maître, qui était plus Français qu'Allemand, a ému tout Paris. Ses funérailles ont été dignes de la simplicité de sa vie. Une tenture noire, ornée d'écussons aux initiales du défunt, enca-

(1) Je faisais allusion ici à la mère de Giacomo Meyerbeer, et je ne me trompais pas.

drait la porte de la maison mortuaire. A la gare du Nord s'élevait un cénotaphe entouré de lampadaires d'argent. Derrière le cénotaphe, on voyait le wagon funèbre qui devait emporter les restes du maître. A l'arrivée du cercueil, un mouvement s'est produit dans la foule, et tout le monde s'est découvert devant ces illustres dépouilles. Les artistes de l'Opéra ont exécuté la *Marche de Schiller*, la marche du *Prophète*, et celle du *Pardon de Ploërmel*. Parmi les discours qui ont été prononcés ensuite, il est un passage qui m'a frappé surtout : « Que le nom de Meyerbeer, que le souvenir de notre deuil, a dit M. Ollivier dans une improvisation chaleureuse, soient un gage d'union entre deux *nations sœurs* que rien ne devrait diviser, et qu'un lien fort et durable s'établisse de plus en plus entre la patrie de Mozart et de Beethoven et celle d'Hérold, d'Halévy et d'Auber! » Il sera peut-être difficile de faire deux sœurs de deux nations qui n'ont eu ni la même mère ni le même père. Ce qui est certain, c'est que Meyerbeer n'a jamais eu en Allemagne la popularité dont il a joui en France pendant quarante ans. Son œuvre a été souvent contesté par un grand nombre d'écrivains, par des artistes et des musiciens, qui lui reprochaient de n'avoir écrit que pour un peuple étranger et ennemi de leur indépendance. Il n'est pas jusqu'à Schumann qui ne se soit permis d'attaquer un si grand musicien, dont il n'était pas digne de comprendre les pages et les scènes admirables.

Meyerbeer, on le sait, a composé pour l'Opéra-Comique deux ouvrages qu'il serait injuste d'oublier. *L'Étoile du Nord*, opéra en trois actes, fut représentée en février 1854, et *le Pardon de Ploërmel* dans le mois de décembre 1859. C'était un grand événement musical que cette invasion de l'auteur de *Robert le Diable*, des *Huguenots* et du *Prophète* dans le paisible domaine des Monsigny, des Grétry, des Boïeldieu, de M. Auber. Quelques-unes des réflexions qu'il m'inspira n'ont rien perdu de leur vérité, et on me permettra de les rappeler. Comme je le prévoyais, *l'Étoile du Nord* a fait époque dans l'histoire de l'art musical. A quelque point de vue qu'on se place, soit qu'on approuve entièrement les tendances de Meyerbeer, soit que l'on condamne sa trop grande préoccupation des effets dramatiques, on ne peut méconnaître la portée de cette tentative d'un grand musicien pour franchir le détroit qui sépare l'académie de musique fondée par Louis XIV du théâtre modeste qui naquit un jour du vaudeville émancipé. Ce sont là deux genres bien différens, qu'il est bon de maintenir séparés. Si l'Opéra, tel qu'il existe en France depuis Lulli jusqu'à Gluck, et depuis Gluck jusqu'à Meyerbeer, est moins un théâtre national qu'une grande institution dramatique, qu'une véritable *académie* ouverte à tous les talens supérieurs de l'Europe, dans le genre vraiment national de l'opéra-comique, qui est une heureuse alliance de la comédie et de la musique, de la gaîté, de l'esprit et du sentiment, on n'a guère vu réussir que des compositeurs français. Quelques musiciens italiens s'y sont essayés, non sans bonheur : Duni au XVIIIe siècle, Cherubini, Spontini, et de nos jours Donizetti et Paër, dont *le Maître de chapelle* est un petit chef-d'œuvre; mais ces exceptions

ne font que confirmer la règle, car les Italiens, appartenant à la même civilisation que nous, ont toutes les qualités nécessaires pour saisir les mêmes nuances et rire des mêmes contrastes. D'ailleurs il ne faut pas oublier que l'opéra-comique français est une imitation de l'opéra bouffe italien, et que Vinci, Pergolèse, Leo, Piccinni, ont suscité les Monsigny, les Grétry, les Dalayrac, etc. Meyerbeer est donc le premier compositeur allemand qui a voulu prouver que rien n'est impossible à la puissance du talent.

Rien ne lui est impossible en effet, le succès de *l'Étoile du Nord* l'a prouvé avec éclat, et si ce succès a fait le tour du monde, c'est qu'il se trouve dans cet opéra, comme dans *Robert, les Huguenots* et *le Prophète*, une qualité qui fait excuser bien des défauts : c'est la vie. Je ne puis mieux terminer l'hommage que je viens de rendre au grand musicien que la France pleure qu'en disant qu'on attend avec anxiété l'ouverture de son testament. Les avis et les craintes sont différens; mais, il faut l'espérer, Meyerbeer n'aura pas privé ses nombreux admirateurs d'une œuvre qu'il avait promise depuis quinze ans.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

LES POÈMES DU ROI CHARLES XV[1].

Bernadotte, ce soldat de fortune qui, après dix ans de service, était encore sous-officier, et qui devait porter tour à tour le bâton de maréchal de France et le sceptre de Gustave-Adolphe, a établi sur le trône antique des Wasa une dynastie actuellement aussi respectée que si elle descendait d'Odin. La cause des succès de cette dynastie nouvelle, c'est qu'elle n'a cessé de se montrer véritablement suédoise. Elle s'est approprié le caractère et les coutumes du pays. Elle en a étudié les origines, cultivé la littérature, partagé toutes les aspirations.

Au moment où Bernadotte unissait son sort aux destinées de sa patrie adoptive, le génie national se réveillait en Suède comme en Allemagne. Tandis que des princes suédois avaient favorisé l'imitation servile des modes et de la littérature françaises, des princes français allaient donner l'essor à la rénovation de l'esprit scandinave. A la fin du XVIIIe siècle, la Suède perdait tous les jours quelque chose de son originalité. Admirateur enthousiaste de Voltaire et de la cour de Versailles, Gustave III était convaincu que ses sujets ne pouvaient rien faire de mieux que de traduire le théâtre de la France et se déclarer les disciples des encyclopédistes. Des

(1) *Légendes et Poèmes scandinaves*, par le roi Charles XV, traduit du suédois par M. de Lagrèze, conseiller à la cour impériale de Pau. 1 vol. in-18; Dentu.

jeunes gens de l'université d'Upsal, ardens et convaincus, donnèrent le signal d'une brillante renaissance. Deux journaux, *le Polyphème* et surtout *le Phosphoros,* prirent pour tâche d'établir l'indépendance littéraire de la Suède. Bernadotte, devenu roi, vit avec sympathie ce mouvement intellectuel; il fonda de nombreux établissemens destinés à l'instruction publique, et les universités obtinrent de nouvelles chaires d'enseignement. Jamais aucun souverain en Suède n'avait fait d'aussi grands sacrifices sur sa fortune particulière pour la protection des lettres et des arts. Geier, par ses grands travaux historiques, et Tegner, par ses poésies, firent revivre les traditions de la patrie, et *Frithiof,* le célèbre poème de Tegner, dont M. Hippolyte Desprez a publié en France une traduction remarquable, devint dès son apparition un poème national.

Danois, Suédois et Norvégiens ont entre eux des affinités profondes. Les habitans de la Norvége et du Danemark ont la même langue écrite, et ceux de la Suède s'entendent plus facilement avec les Danois que les Espagnols avec les Portugais. Le ressentiment causé au Danemark par l'annexion de la Norvége à la Suède, en 1814, s'effaçait de plus en plus. Les étudians des universités d'Upsal, de Lund, de Christiania, de Copenhague, commençaient à entretenir des rapports de sympathie et d'amitié. Le successeur de Bernadotte, le roi Oscar, favorisa ouvertement ces manifestations. En 1856, il reçut au château de Drottningholm près de neuf cents étudians de ces diverses universités, et leur adressa ces paroles : « Ils sont loin de nous les temps où des préjugés déplorables et des intérêts mal entendus armaient les uns contre les autres des frères d'une même race... De ces souvenirs tristes et instructifs, il ne reste plus que ce qui est glorieux. Les champions du Nord ont éprouvé leurs forces respectives, et ils ont appris à estimer mutuellement leur courage... Maintenant le Danois visite le Suédois, le Suédois le Norvégien, non plus les armes à la main et la haine dans le cœur, mais avec des paroles de paix et de réconciliation, et Dieu, dans sa bonté, bénira leur fraternité fidèle et indissoluble. »

Le prince qui tenait ce noble langage était digne, par l'élévation de son esprit, de diriger dans les voies du progrès la jeunesse scandinave. Il s'était voué lui-même à l'étude avec un zèle infatigable, et il était sans contredit un des savans les plus distingués de son royaume. Pendant qu'il publiait ses ouvrages sur *le Commerce des grains,* sur *l'Éducation du soldat en temps de guerre* et son *Traité des peines et des prisons,* le prince royal et le prince Oscar son frère s'adonnaient avec succès au culte de la poésie nationale. En 1858, l'académie suédoise découvrit que l'auteur anonyme d'un poème qui venait d'être couronné était le second fils du roi, le prince Oscar.

Malgré certaines réminiscences qui rappellent tantôt *les Nuits* d'Young, tantôt les ballades d'Henri Heine ou les *Méditations* de Lamartine, ces légendes ont une couleur particulière et vraiment indigène. C'est bien là cette poésie rêveuse qui, tenant à la fois du génie allemand et de celui des

races anglo-saxonnes, développe la sensibilité et la tendresse de l'âme, comme la mélancolie et le goût de la contemplation. Souvent les chants populaires des peuples scandinaves expriment des sentimens de joie, et cependant la mélodie en est toujours plaintive : c'est que la tristesse est le fond même du caractère des hommes du Nord. Les campagnes couvertes de glace ou ensevelies sous un linceul de neige, les brumes de la mer orageuse, les noirs rochers, les longues nuits et les longs crépuscules, tout fait naître dans ces froides régions de douloureuses pensées. Le regret de ceux qui ne sont plus, l'espoir d'un monde meilleur, la secrète harmonie entre les souffrances de l'âme et le deuil de la nature, c'est là l'inspiration du monarque poète. Ses vers sont pleins de larmes, et ils gardent toujours quelque chose d'élégiaque alors même qu'ils célèbrent les exploits des héros ou les émotions farouches des batailles.

La mythologie scandinave est d'ailleurs une source féconde. Trop longtemps dédaignée en faveur des fables de la Grèce et de Rome, elle a été remise en lumière comme se rattachant aux antiques souvenirs de la patrie, et les poètes suédois ont rajeuni les chants des scaldes. A côté de bien des bizarreries grossières et souvent monstrueuses, cette mythologie présente des aspects d'une grandeur saisissante. Tour à tour mélancolique et belliqueuse, elle rêve et elle combat. Elle chante les hauts faits des douze grands dieux, des Ases, dont Odin est le chef. En lutte perpétuelle contre les divinités jalouses, contre les nains et les géans, les Ases n'ont point reçu en partage l'éternité. Le *ragnarok* ou crépuscule des dieux est inévitable. L'attente de cette catastrophe toujours pressentie donne aux poèmes une teinte austère et sombre. Jusqu'à cette heure fatale, Odin habite le Valhalla, lieu de récompense où sont réunis, sous le nom d'*einhériars*, les esprits des héros qui ont succombé dans les batailles. Quand la trompette résonne sur terre, Odin envoie les *valkyries*, vierges aux yeux bleus, chercher les âmes des guerriers qui sont morts le glaive à la main. Un courageux suicide est aussi un moyen de mériter l'entrée du séjour de délices. « L'homme ne doit pas abandonner lâchement la terre où il a vécu. Ceux que les nornes n'ont pas désignés pour succomber sous le fer ennemi ne doivent pas finir dans le lit l'existence que les dieux leur ont laissée. Qu'ils tracent dans leur sein avec la pointe de l'épée des caractères sacrés! Que des ruisseaux de sang sortent de leurs blessures (1) ! »

C'est cette mythologie qui, jointe à des inspirations modernes, anime de ses fictions les poèmes du roi Charles XV. Le plus remarquable est la légende d'Heydé, fille du roi Gylfe. Odin, vainqueur d'une partie de l'Allemagne, a pénétré jusque dans la Scandinavie. Le roi Gylfe y occupe encore le trône; mais ses mains sont déjà trop affaiblies pour porter le sceptre, son épée se rouille dans le fourreau, son bouclier oisif reste suspendu dans la grande salle des festins. Le vieillard fait à Odin un accueil

(1) *Heydé*, poème du roi Charles XV, chant VIII.

cordial, et il lui donne le nom de fils, car il ne désire plus pour le reste de ses jours que de se reposer tranquille à l'ombre de sa gloire (1). Cependant sa fille, la jeune Heydé, n'a pas vu sans regret l'arrivée des étrangers dans ses montagnes. « Mon bras est plein de vigueur, dit-elle à son vieux père. Souvent, dans la profondeur des forêts, j'ai combattu des ours aussi grands que des géans... Donne à ta fille ta flamboyante épée, et tu verras que, toujours digne de toi, je saurai sauvegarder ton royaume envahi. » — Ainsi parle la belle Heydé. Le vieillard, souriant sous sa barbe argentée, prend la main de sa fille et lui répond : « Je vois bien que ton cœur virginal renferme un courage digne des plus braves guerriers; mais toute pensée de combat doit être désormais bannie de ce séjour. S'il s'agissait de défendre le trône et la patrie, le vieux Gylfe ne resterait pas oisif dans sa tranquille demeure : il saurait encore écrire bien des caractères sanglans; mais j'ai juré le serment de paix aux hôtes nouveau-venus, et mon épée ne sortira jamais du fourreau contre une race qui descend des dieux. » — Pressant ensuite sa fille entre ses bras, il lui dit : « Comme le jeune pin du fond des vallons entourés de pics glacés élance fièrement sa tête au-dessus des frimas, tu as grandi, chère Heydé, noble image des hommes vaillans qui aiment le glaive, la patrie et la gloire. Toutefois le casque serait trop lourd pour ta blonde chevelure et ton front virginal. Un jour aussi tes sentimens belliqueux céderont à ce bienfaisant soleil qui allume l'amour dans le cœur de la vierge. »

La parole du roi s'est accomplie. Le fils d'Odin, Sigurlam, épris de la jeune Heydé, a mérité, par ses exploits, la main de la jeune fille. Le bonheur des deux époux est sans nuage, et le poète en chante les joies avec attendrissement. Cependant Sigurlam succombe bientôt dans les combats, et c'est ici que les vers du roi de Suède ont des accens profonds. A peine le fils d'Odin a-t-il rendu le dernier soupir, que son barde fidèle entonne ce chant funèbre : « O mon bon glaive, tu as été pour moi un frère loyal. J'ai prêté le serment de ne jamais fuir le combat. O mon bon glaive, tu sais que j'ai tenu ma parole. Dans maintes batailles, tu tombas terrible sur les casques. O mon bon glaive, tu t'es souvent plongé dans le sang, tu as fait périr bien des guerriers. Ta lame est fine et tranchante, bien des poitrines percées de part en part en font foi. O mon bon glaive, tu m'as constamment accompagné dans des campagnes lointaines, lorsque la barque de la guerre, fendant les vagues, emmenait mon prince vainqueur. O mon bon glaive, livre-moi maintenant à la mort, à ma dernière campagne victorieuse, et que ta pointe se repose au fond du cœur du barde fidèle ! » — Ainsi résonnent dans la nuit solitaire les accens du scalde; l'épée brille, pâle comme la lune nouvelle; il la saisit d'une main vigoureuse, et déjà le sang com-

(1) Le roi Gylfe et Odin font penser au vieux roi Charles XIII adoptant Bernadotte. « Dieu m'a magnifiquement récompensé, disait le monarque suédois, d'avoir sacrifié mes sentimens personnels au vœu de mon peuple. J'ai reçu de mon peuple un fils tel qu'il me le fallait pour être le plus heureux des pères et le plus heureux des rois. »

mence à rougir la pointe de l'acier. Avant de s'endormir du grand sommeil, le barde fait entendre ce chant d'adieu : « Regarde comme resplendit le Valhalla! Comme ces guerriers bénis m'appellent!... Dans le cercle des héros, je recommencerai à chanter, là où le vieillard retrouve sa jeunesse, là où n'existe plus le temps qui retire la force des bras affaiblis de l'homme et engourdit la séve dans le cœur vigoureux des braves... Les dieux ne m'ont pas accordé le bonheur de tomber à côté de Sigurlam sur le verdoyant gazon; mais mon chant retentira de montagne en montagne, et le géant tremblera lorsque les accens de ma voix descendront jusque dans les vallées. »

Plus touchante encore est la douleur de la veuve de Sigurlam. « Soit que je m'enfuie, dit-elle, vers les cimes élevées des monts, soit que j'erre dans les sentiers lointains de la forêt sauvage, le bruit des pins luttant contre la tempête, les cris sinistres des oiseaux de la nuit sont pour moi comme les soupirs qu'un mort ferait sourdement sortir des entrailles de la terre. Au milieu des ténèbres, je crois voir l'image de mon bien-aimé, je crois entendre le son de sa voix, je crois l'apercevoir m'appelant à lui d'un signe de la main. Je recule, et cette image me poursuit; j'avance, et elle disparaît rapidement. Ainsi je suis l'objet de déceptions continuelles. Sort cruel de rester ainsi sur cette terre avec les souvenirs! » — Odin essaie en vain de la consoler. — « J'ai vaillamment senti les morsures du glaive, lui dit-il, j'ai connu les atteintes des pointes de la lance; le temps a cicatrisé les blessures, mais aucune n'a été si profonde que celle du regret. O ma fille, ne pleure pas cependant. Le bien-aimé qui t'a quittée n'a fait que changer de demeure. Maintenant il habite, glorieux, au milieu de ses ancêtres. Il comptera comme des rêves toutes les années écoulées jusqu'au moment où il embrassera la chère épouse qui reste dans l'attente... » Mais Heydé, succombant sous le poids de son chagrin, ne peut le supporter plus longtemps... Elle s'écrie : « Tu m'appelles! tu m'appelles! Mes regards t'aperçoivent dans les feux de l'aurore boréale. Ta voix qui doucement m'attire, je la reconnais dans les murmures du vent. Je la suis, cette voix bien connue, et je ne m'effraie pas du brusque passage de la vie à la mort. » — Et alors elle se précipite dans les abîmes dont les vagues s'agitent au pied du rocher, et elle va retrouver dans les profondeurs de la mer la paix et l'amour. « Un moment, on voit encore les boucles de ses cheveux surnager sur la blanche écume des flots, brillantes comme des lames d'argent. On dirait que les vagues sentent le prix de ce doux fardeau : elles semblent vouloir respectueusement embrasser la divine beauté qui se livre à elles en victime. »

Un prince tel que le roi Charles XV devait comprendre mieux que personne tout ce qu'il y a de noble et de généreux dans le caractère de son peuple. L'étude des antiquités et des poésies scandinaves n'a fait que développer en lui l'amour de la patrie, et il a sympathisé avec cette ardente jeunesse suédoise, dont la plus chère pensée est l'accord des trois peuples frères. Au

mois de juin 1862, il encouragea le voyage à Copenhague de l'élite des étudians de la Suède et de la Norvége. Ils vinrent au nombre de près de huit cents dans la capitale du Danemark, où ils furent accueillis comme des hôtes dans les familles danoises. Un mois après, les deux monarques, Frédéric VII et Charles XV, avaient à Copenhague une entrevue qui était signalée par l'effusion de l'amitié la plus sincère.

Toutefois, il faut bien le remarquer, et la confiance mutuelle que se montraient les deux rois en est la meilleure preuve, le scandinavisme n'est pas, comme on est trop porté à le croire, une pensée d'adoption. Il ne prétend détruire ni l'une ni l'autre des dynasties. De même qu'en Allemagne les sectateurs les plus ardens de la grande patrie germanique ne rêvent cependant la suppression ni de la Prusse ni de l'Autriche, de même aucune atteinte ne doit être portée à l'indépendance et à l'autonomie des trois royaumes. Charles XV respectait autant que Frédéric VII le traité de Londres, qui a réglé l'ordre de succession de la monarchie danoise, et l'œuvre à laquelle travaillaient alors les deux rois aussi bien que leurs peuples, ce n'était pas l'annexion des territoires, c'était la fusion des sympathies et des idées.

La nation suédoise, qui jadis a joué dans le monde un rôle si éclatant, ne déborde plus comme autrefois sur la Russie ou sur l'Allemagne; mais elle conserve toutes les qualités d'un grand peuple. En lutte perpétuelle contre l'âpreté de son climat, elle n'a rien perdu de son antique énergie. C'est là que sont situées les villes les plus septentrionales de la terre; jamais, ni en Europe, ni en Asie, ni en Amérique, on ne vit sous la même latitude une pareille civilisation. La péninsule formée par la Suède et par la Norvége est, après la Russie, la contrée la plus vaste de l'Europe. Il est vrai que, si l'on veut en classer les différens états par le nombre de leurs habitans, la presqu'île scandinave, qui ne compte pas cinq millions d'âmes, occupe seulement la neuvième place; mais elle est, après la Grèce et la Prusse, le pays où l'accroissement de la population s'effectue dans la proportion la plus considérable. Nulle part l'instruction n'est plus répandue dans le peuple, nulle part le sentiment de l'honneur militaire n'est plus vif. Si la Suède n'est pas un instrument d'attaque, c'est une citadelle créée par la nature et défendue par des cœurs inébranlables. Elle peut s'appliquer à elle-même ces paroles d'un des poèmes du roi : « Tranquille, mon temple domine toutes les révolutions du temps, car la force des hommes du Nord ne se laisse pas facilement dompter. Là, le roc est dur et la forêt profonde; la nuit est longue, mais le jour est serein. Le Nord aimera éternellement le fort et le brave, celui qui loyalement sait combattre, celui qui loyalement sait mourir. »

I. DE SAINT-AMAND.

V. DE MARS.

PAULE MÉRÉ

PREMIÈRE PARTIE.

LETTRE PREMIÈRE.

Saint-Laurent, 15 juin.

Ce n'est pas de Genève que je vous écris; je n'ai fait qu'y passer. Et votre mère? me direz-vous. Il y a trois ans que je ne l'avais vue; nous avons pleuré en nous embrassant. Le premier jour, elle a été presque tendre; le lendemain, elle m'a questionné; le surlendemain, elle s'est inquiétée et m'a fait sonder par ses amis. L'un d'eux me demanda « ce que je comptais faire; » un autre calcula sur ses doigts ce qu'avaient dû coûter mes longs voyages dans le Levant; le troisième m'examina sur les matières de doctrine; le quatrième... J'ai pris la fuite, et je cours encore.

J'aurais voulu que ma mère m'accompagnât; je n'ai pu l'y résoudre. Elle est Genevoise, vous le savez, et ce n'est qu'à Genève qu'elle se sent vivre. Il y a dix ans, à peine mon père fut-il mort, elle quitta Paris et revint se fixer au pays natal.

Je suis parti seul, un havre-sac au dos, un bâton à la main. J'ai voulu revoir mon cher Jura, le village où mon père est né, les bois où se sont écoulées les plus belles heures de ma jeunesse. Je vous ai souvent parlé de mon père, de cet humble fils de paysans qui, à la pointe de sa volonté, sut se faire sa place au soleil, de ce simple soldat qui, par son mérite et son grand cœur, obtint un avancement si rapide et couronna son nom d'une gloire sans tache. Je vous ai dit aussi par quels raffinemens d'honneur, par quelle délicatesse d'une conscience exacte jusqu'au scrupule, il quitta le service dans

la force de l'âge. Son oisiveté d'abord lui pesa; mais il aimait l'étude, les sciences : il sut s'occuper. J'avais alors douze ans; il se fit mon instituteur. En hiver, à Paris, il m'enseignait les mathématiques et le latin; au printemps, il nous emmenait, ma mère et moi, en Franche-Comté, à Saint-Laurent-Grand-Vaux, village de ses pères, où il s'était fait bâtir une maison. Pendant l'été, nous courions le pays à la recherche des fleurs et des fossiles du Jura; en automne, nous allions dans les bois chasser la gelinotte et le coq de bruyère. Partis avant l'aube, je nous vois revenant le soir affamés, rendus de fatigue, mais le cœur content et ne déparlant pas. Ma mère nous attendait inquiète, à demi fâchée. L'embrassant sur les deux joues : — Henriette, lui disait mon père, gronde-moi bien. Toutes les femmes sages sont grondeuses.

Ces souvenirs me sont sacrés; ils m'ont suivi en Perse, à Memphis. J'ai voulu les rajeunir par l'aspect des lieux. Marchant à petites journées, j'ai traversé lentement la Bresse, dont j'ai revu d'un œil complaisant les plaines monotones avec leurs forêts, leurs cultures, leurs vergers, leurs genêts, leurs eaux dormantes ombragées d'aunes et de chênes; puis, entrant dans le vignoble, j'ai gravi cette longue falaise qui, de Saint-Amour jusqu'à Arbois et Salins, forme, du côté de la Saône, la première terrasse du Jura. C'est là ce que montagnards et Bressans appellent *le bon pays;* c'est sur ces coteaux entrecoupés de gorges et de vallons, c'est parmi ces graviers d'un calcaire brunâtre que mûrissent tant de vins généreux, l'honneur et l'orgueil du Franc-Comtois. Bientôt la vigne m'a quitté : cette frileuse redoute le ciel inclément des hauts plateaux. J'ai traversé la région des buis, ces myrtes de nos montagnes. De plateau en plateau, de gradin en gradin, j'ai vu les cultures diminuer, les aspects devenir plus sévères. Plus de maïs; au froment succèdent les orges et les avoines. C'en est fait des chênes et des noyers, et de la gaîté des vergers. A mesure que je monte, je vois les pâturages s'étendre et les bois feuillus disparaître; le hêtre ne forme plus que des bouquets épars; le long des croupes allongées des hauteurs qui fuient de toutes parts, de noires sapinières dominent des pelouses couvertes de gentianes.

En approchant de Saint-Laurent, le cœur me battait, et je ralentis le pas. Plus d'une fois je m'assis au bord de la route, et, les yeux fermés, je me perdis dans mes pensées. Quand je me remettais à marcher, mille objets connus se disputaient mon attention. Plus d'un sapin m'a regardé d'un air familier, plus d'un vieux mur m'a souri au passage. Un ruisseau tombant d'une roche grise a grossi sa voix pour m'appeler, un merle d'eau me suivit pendant quelques minutes, volant de buisson en buisson; il ne chantait que

pour moi. L'*Angelus* commença de sonner au village. Du haut de ce clocher, mes jeunes années m'interrogeaient, et mon cœur éperdu, ne sachant que répondre, les écoutait en silence.

Je suis descendu à l'hôtel de la Poste. Cette auberge est célèbre à vingt lieues à la ronde pour la bonne chère qu'on y fait et pour l'ordre, l'exquise propreté, je ne sais quel air de fête qui y règne. Je vous défie de me montrer dans un tableau flamand une cuisine mieux tenue, des casseroles plus reluisantes et des visages plus avenans. Dans cette maison, tout le monde est heureux, depuis les maîtres et les servantes jusqu'aux poules blanches qui picorent dans le jardin, jusqu'aux chiens et aux chats qui rôdent à l'entour des fourneaux, et, le museau en l'air, hument le parfum des fritures en se recommandant à la Providence. Je vous le dis en vérité, ce sont de bien bonnes gens que nos montagnards du Jura, et parmi eux, s'il faut choisir, je donne sans balancer la palme aux Grandvalliers. Chez ces hommes robustes et laborieux, rouliers, fromagers, lunettiers, horlogers, il y a des traditions d'honneur et de loyauté.

Beaucoup de bon sens, une figure grave, un peu sévère comme les paysages du Grand-Vaux, mais prompte à se dérider, un air de dignité réservée, une froideur apparente, et sous cette écorce un cœur chaud, tel est le maître d'hôtel de la Poste, ce brave Denis que mon père aimait. Maître-queux consommé, entendu plus qu'homme du monde dans l'art de gouverner une maison, il eût pu faire fortune en Suisse ou dans quelque grande ville de France : il a préféré rester à Saint-Laurent, chef-lieu de canton assez fréquenté à la vérité et situé au carrefour de cinq grandes routes, mais qui a bien perdu de son importance depuis que, grâce aux chemins de fer, le courrier de Paris n'y passe plus et que les chaises de poste sont sous la remise. A qui s'étonne du parti qu'il a pris, Denis répond qu'il aime son clocher, ses sapins, son lac des Rouges-Truites, et qu'il est plus sûr d'attendre le bonheur chez soi que de courir après lui.

Quand je parus sur le seuil de la cuisine, Mme Denis poussa un cri et laissa échapper la poularde qu'elle plumait. Son mari, debout devant ses fourneaux, portait à son ordinaire sur son épaule gauche un gros chat roulé en peloton. Au cri de sa femme, il se tourna, posa précipitamment sur la table le chat et accourut m'embrasser. Quel empressement, quelle joie ces bonnes gens firent paraître! Félix, il est du moins un petit coin du monde où je suis quelque chose. Pourtant, je ne m'y trompe pas, ce que nos Grandvalliers aiment en moi, c'est mon père; mais je ne leur en suis que plus obligé.

L'ami Denis retourna bien vite à ses fourneaux, jurant de se sur-

passer pour me faire fête. A huit heures, la table était dressée au bout du jardin, dans un pavillon où flambait un bon feu, car vous pensez bien qu'à la mi-juin, à 913 mètres au-dessus de la mer, les soirées sont fraîches. Un maître de forges, le receveur à l'enregistrement, deux conseillers municipaux, le capitaine des sapeurs-pompiers, toutes les vieilles amitiés de mon père étaient là. Vous n'attendez pas de moi que je vous fasse le détail du menu; il se composait de tous les mets favoris du *général*, à commencer par ces fameuses huîtres au coulis d'écrevisses qui étaient si chères à sa gourmandise. Tous ses vins de prédilection étaient sur table : le château-châlon, le jus mousseux de l'Étoile, le nectar rosé de Salins, le nectar doré de Pouilly, vins généreux qui ont une si belle robe et tant de séve, et dont la renommée n'égale pas encore le mérite.

Parmi les convives, un seul m'était inconnu. C'est un M. David, Languedocien entre deux âges, qui après une vie d'aventures, comme un naufragé jeté par la tempête sur un écueil, est venu s'échouer à Saint-Cergues, petit village du Jura vaudois, où il a *ouvert* un *restaurant*. Très supérieur à sa fortune, il a une singulière ouverture d'esprit, une bonhomie fourrée de malice qui ne prend le change sur rien. Ayant joué dans ce monde bien des personnages divers, il a beaucoup pratiqué les hommes et les choses; à l'école de l'expérience, son esprit s'est étendu sans que sa conscience en devînt plus large, et il a acquis en vivant une sagesse enjouée assez semblable à celle de Gil Blas, mais jointe à une noblesse de sentiment qui manquait à Santillane. Ce M. David est l'ami de Denis, qui fait grand cas de lui, et comme la distance n'est pas grande de Saint-Laurent à Saint-Cergues, ils sont en commerce de visites.

Nous en étions au second service, quand Denis se frappa le front comme pour se reprocher un oubli. Il sortit de table et revint bientôt accompagné d'un Écossais, M. Bird, qui loge chez lui depuis quelques jours. Représentez-vous un air simple et ouvert, un regard vif qui pétille, des joues rosées, une figure pleine encadrée de beaux cheveux argentés, un front où respire la sérénité d'une âme en paix avec le monde et avec elle-même, *a cheerful mind*. On reproche souvent aux enfans de la Grande-Bretagne leur gaucherie, leur raideur et leur morgue; on devrait ajouter, pour être juste, que ceux qui plaisent plaisent beaucoup, parce qu'ils allient la virilité du caractère avec la candeur d'une âme sans prétentions et qu'ils savent être des hommes, sans se soucier d'être des personnages. M. Bird nous salua en souriant, s'excusa d'avoir cédé aux instances de Denis et de venir se mêler sans façons à une réunion d'amis. — Vous êtes l'ami de tous nos enfans, lui répondit le capitaine des pompiers, il est bien temps que vous fassiez la connaissance des pères. — En

effet, M. Bird a la passion des enfans, et par ses sourires et ses dragées il a fait en huit jours la conquête de tous nos petits Grandvalliers.

Le repas fut gai, le vin de l'Étoile délia toutes les langues. On paya d'abord à la cuisine de Denis le tribut d'hommages qui lui était dû; il en prit occasion pour nous exposer la théorie de son art, qu'il résuma dans cette formule bien digne d'être méditée : « Cuisiniers, conservez à chaque mets son goût propre, et que tout fonde dans la bouche. » On parla ensuite du général, de ses hauts faits et de ses bons mots. Enfin on me questionna sur mes voyages; je les contai le mieux que je pus. M. David voulut savoir d'entre les pays que j'avais visités lequel je tenais en plus haute estime. Je me récusai.

— Votre question, lui dis-je, est embarrassante.

— Parlez franchement, reprit-il de son air malin. Entre les bananiers de la Syrie, les orangers de l'Espagne, l'égalité française et les libertés anglaises, quel choix a fait votre cœur?

— Monsieur David, répondis-je, mon avis est qu'il y a du mal et du bien partout.

— Oh! que vous voilà bien, jeunes gens d'aujourd'hui! s'écria-t-il. Nous autres, à votre âge, nous étions passionnés, enthousiastes; nous avions des croyances qui nous échauffaient le cœur, nos têtes bouillonnaient. Le général Foy, *Hernani*, la république, quel que fût le point en litige, nous prenions parti, et nos idées étaient nos maîtresses pour qui nous étions prêts à verser notre sang. Jeunes gens, jeunes gens, vous êtes une génération d'indifférens!

— Ah! permettez, lui ai-je reparti. Ce sont vos expériences qui nous ont instruits, ce sont vos écoles qui nous ont rendus sages. Nous savons, pour l'avoir appris de vous, qu'il ne suffit pas de s'affranchir des unités pour faire des drames qui vivent, ni de placarder des inscriptions sur les murailles pour faire des républiques qui durent. Grâce à vous, messieurs, les illusions ne nous sont plus permises. Nous nous défions des partis pris, des rêves trop faciles et des idées trop simples qui le plus souvent cachent des piéges. Les questions de personnes nous touchent peu; nous ne regardons qu'aux choses, et comme nous savons qu'elles sont compliquées, nous en tenons compte à ceux qui nous gouvernent. Surtout nous nous défions des grands mots, parce qu'avec les mots on fait des phrases, et que les faiseurs de phrases sont souvent des faiseurs d'affaires. Indifférens, monsieur Denis? Non. Dites plutôt que nous sommes une génération d'avertis.

— Monsieur Marcel Roger, reprit David, mes soixante ans vous donnent raison sur tous les points; mais, soit dit entre nous, je ne suis pas fâché d'avoir été un peu fou à vingt-cinq ans.

— La réflexion, dit alors M. Bird en me regardant, est un grand bien, pourvu qu'elle n'empêche pas d'agir, et l'activité est une belle chose, pourvu qu'elle n'empêche pas de penser.

Puis, pour donner au propos un tour plus badin : — L'harmonie des facultés, ajouta-t-il, est le bien suprême. Il est bon qu'un homme soit capable de faire une belle action, il est bon aussi qu'il sache jouir d'un bon repas.

— Ah! de grâce, ne distinguons pas ces choses-là! s'écria M. David en joignant les mains.

Je ne sais si ce mot vous fera rire, mais du ton dont il fut dit, il nous parut plaisant. Là-dessus on se mit à chanter; chacun dut payer son écot. Quand ce fut au tour de M. Bird, il s'excusa sur ce qu'il n'avait point de voix, mais il se fit apporter son flageolet et nous joua en musicien consommé des airs populaires de son pays qui charmèrent tout le monde. Ces airs, je ne sais pourquoi, m'ont rempli de mélancolie. Je me suis échappé pour venir causer avec vous, Félix, vous le cher compagnon de mes voyages, l'unique confident de mes pensées.

Je vous écris près d'une fenêtre; à travers la vitre, j'aperçois des sapins et une étoile. Nos convives sont encore à table. De temps en temps M. Bird leur joue quelque refrain; les sons émus du flageolet arrivent jusqu'à moi. Que me veut ce flageolet? Il me semble qu'il me dit quelque chose que je n'entends pas bien.

LETTRE DEUXIÈME.

Saint-Laurent, 29 juin.

Et vous aussi, vous me demandez ce que je compte faire! Assurément vous en avez le droit, et vous n'avez pas à craindre que je vous éconduise comme mon sermonneur de l'autre jour. Dans l'amitié qui nous lie, le beau rôle est pour vous. Vous m'aimez et vous me jugez, je vous aime et je vous respecte. Vous êtes un homme, Félix : ce mot dit tout. C'est votre volonté qui vous mène, et non les hasards de votre humeur, ni la tyrannie de vos passions. A peine revenu de nos longs voyages, vous avez repris sans murmurer la chaîne du devoir, vous vous êtes remis au travail, vous tracez votre sillon, et votre cœur est content, me dites-vous. Saints contentemens, quand saurai-je vous goûter? Voluptés amères d'une conscience qui chérit son fardeau, vous connaîtrai-je jamais?

J'ai lu votre lettre dans le plus noir de nos bois, car croyez bien que je suis toujours en course, toujours allant et venant, soit à pied, soit à cheval. Le temps est magnifique; un été précoce rend agréable le séjour des hauteurs. Depuis quinze jours que je suis ici,

j'ai battu le pays dans tous les sens. Saint-Laurent est situé sur une éminence où l'on respire à l'aise et qui domine un grand plateau montagneux. Cette immense plate-forme très accidentée est bordée au loin par des chaînes basses qui courent de l'occident à l'orient. De toutes parts serpentent des routes qu'on voit se perdre à l'horizon. Je suis tantôt l'une, tantôt l'autre, jusqu'à ce que, séduit par un sentier grimpant, j'aille m'enfoncer dans quelque sauvage réduit.

Sans doute le Jura n'a pas les beautés romantiques et les sublimes horreurs des Alpes. Nulle part il ne s'élève jusqu'à la région des neiges éternelles; de quelque côté que vous le gravissiez, des rocs chenus ou des pâturages tapissés d'alchimille marquent toujours le dernier terme de votre effort. Ajoutez que les Alpes n'ont pas seulement pour elles leur hauteur; coupées de vallées transversales, elles forment des massifs distincts, isolés, qui ont chacun leur relief, leur figure et leur nom. Ce qui caractérise le Jura, ce sont ses vallées longitudinales, parallèles à l'axe de la chaîne et bordées de chaînons continus, légèrement onduleux, partout semblables à eux-mêmes; mais cette monotonie même a son charme. Ma pensée accompagne dans leur fuite les ondulations de ces lignes bleuâtres; elles s'éloignent, elles courent, mais il n'est pas à craindre qu'elles s'égarent; elles ont l'air de savoir si bien où elles vont! Ne pourraient-elles m'apprendre où je vais? Oui, tel qu'il est, le Jura parle à mon cœur; tout m'en plaît, jusqu'à cette sévérité de teintes et d'aspects qui respire une tristesse secrète, et de l'humeur dont je suis, je préfère aux montagnes ensoleillées de la Syrie, à notre vieil Ida lui-même avec ses lauriers et sa couronne de nuées violettes, ces paysages un peu durs qui tout au plus à certaines heures du jour s'embellissent d'une grâce passagère, emblème des sourires fugitifs de ma destinée.

Bois sombres, verts pâturages, crets escarpés et anguleux où se plaisent les plantes que réjouissent le soleil et les autans, combes marneuses que chérit la gentiane du printemps, falaises brunâtres ou crayeuses, cirques rocheux, cluses étroites encaissées entre des murailles grises, sommets abrupts qu'habitent le sylphe cavalier et l'esprit des pierrettes, nants où se précipite une eau bouillonnante, ruisseaux clairs qui à trois pas de leur source disparaissent dans des gouffres, lacs transparens aux grèves nues bordées de sapins, pentes pierreuses où rampe la vipère rouge, tourbières où dorment des mousses jaunâtres et des arbustes rabougris, marécages décorés de prêles et de scirpes, monts et vallées, ravines et prairies, champs stériles, labeur patient de l'homme et des bœufs pour vaincre les refus de la terre, maisonnettes blanches éparses sur les

hauteurs, humbles logis couverts en bardeaux dont l'habitant travaille le fer et le bois pour suppléer à l'indigence d'un sol avare, troupeaux errans, silences profonds, croassemens de la corneille, ciel à demi voilé des longues après-midi, vapeurs grisâtres traînant au flanc des montagnes, clairières que le vent du soir emplit de son ennui, royauté sereine de la lune à l'heure de mystère où elle s'empare des vieilles forêts étonnées, — j'ai tout vu, tout admiré, tout respiré, tout senti.

Je vous disais donc que j'ai lu votre lettre au fond d'un bois. J'avais suivi la route de Morez jusqu'au col élevé de la Savine, que domine le Mont-Noir. Ce défilé est redouté en hiver des rouliers et des courriers de poste à cause des vents violens qui y règnent et des masses de neige qu'ils y amoncellent par endroits. Au pied et à droite de la chaussée s'étend une forêt d'épicéas dont la sauvagerie défie toute description. Vous connaissez les épicéas, ces sapins des régions supérieures dont le tronc rougeâtre, dénudé jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, dresse vers le ciel une cime altière et hérissée. Je m'enfonçai dans le bois, et quand j'eus atteint un impénétrable fourré, ne pouvant aller plus loin, je m'assis sur la mousse, et je rompis le cachet.

Que vos gronderies sont douces! que vos conseils sont sages! Quand vous me reprochez de traverser le monde comme un oiseau de passage qui ne songe pas à nicher, quand vous me représentez qu'à trente ans il est bien temps d'enraciner quelque part sa vie et son cœur, quand vous me vantez les avantages d'une situation définie, d'une existence qui a trouvé son assiette, vous parlez d'or, mon sage Félix. Ah! croyez-moi, personne ne déplore autant que moi-même l'inutilité de mes jours, le vague de mes pensées, la vanité de mon être; mais le remède? Où trouver le remède? Il y a au fond de ce cœur qui vous aime je ne sais quoi de sourd et d'inerte dont nous ne viendrons jamais à bout.

Vous me parlez de mes talens enfouis, perdus; vous me dites à ce sujet des choses si flatteuses que j'ose à peine vous les rappeler. Je crois même, s'il m'en souvient, que vous me complimentez en passant sur ma figure, sur mon front qui annonce un penseur, sur mes yeux où étincelle le feu du génie... Félix, prenez-y garde! Si vous alliez me rendre fat! Ce serait une façon tout comme une autre d'occuper mes journées; mais cela ferait-il votre compte?... Allez, vous me connaissez bien; mais vous pourriez me connaître mieux encore. Je ne m'abuse point sur ces talens que vous surfaites; ce ne sont que des demi-talens, et je ne suis qu'un dilettante dans tous les genres. De grâce, ne parlons pas de génie! C'est un trop grand mot. Mais les talens supérieurs sont poussés comme par une force

fatale à se révéler au monde; l'activité est leur loi, ils ne sauraient rester enfouis. Dès leur naissance, ils se sentent fiancés avec la gloire, ils savent qu'elle les attend, et aussitôt que l'heure a sonné, ils s'élancent au-devant d'elle, pareils à ces sources cachées dans les entrailles de la terre, qui savent trouver un chemin jusqu'au rocher que Dieu leur destine et se creuser un lit jusqu'à la plaine dont la stérilité les appelle. Non, point d'illusion; la gloire n'est point mon partage : j'ai beau prêter l'oreille, il n'y a rien entre elle et moi.

Ah! plutôt, si j'étais sage, savez-vous ce que je *ferais?* Je suis patient, je *fais* de mes doigts ce que je veux. Je voudrais planter ma tente à Saint-Laurent; je façonnerais des ressorts de montres pour un fabricant de Morez, ou je travaillerais le buis pour un tabletier de Saint-Claude. Je serais un bon ouvrier, peut-être un bon patron. J'épouserais une fille de ce pays, sans beauté, mais non sans grâce, une de ces femmes telles qu'il s'en trouve ici, qui joignent à une dignité modeste certaine douceur naïve de l'âme, et qui, faciles à s'émouvoir, ont souvent les yeux humides et un léger tremblement dans la voix. Nous serions heureux, je vous le jure. Je travaillerais tout le jour; le soir, las et content, je viderais un vieux flacon sous une tonnelle, et je verrais la lune se lever derrière les sapins... Et au bout de six mois de ce bonheur, vous écriez-vous, Marcel n'en pourrait plus! Hélas! vous avez raison, et c'est ce qui me condamne. Adieu donc ma chaumière, mon établi, ma tonnelle! adieu ma brune fiancée! Non, Marcel n'est pas fait pour vous. Demain il reprendra son bâton de pèlerin, et cette fois rien ne l'arrêtant, il ira se faire *yoghi* dans les Grandes-Indes.

Raisonnons, le sujet en vaut la peine. Soyez sûr que vous vous trompez, Félix, quand vous demandez compte du vague ennui qui me ronge à je ne sais quels souvenirs funestes. Oui, après avoir épuisé de sang-froid les plaisirs et en avoir senti le néant, un jour j'aimai, un jour je me crus aimé. Que cette illusion dura peu!... Quand mes yeux se dessillèrent, quand je vis clair dans cette trahison, et que mon cœur imbécile eut abjuré son erreur, un désespoir sans nom s'empara de moi, et déjà je sentais dans ma poitrine le froid de la mort; mais dans cette lugubre aventure je ne m'abandonnai point : pour la première fois de ma vie, je pris une décision virile. « Je n'y penserai plus, me dis-je, et je vivrai. » Et d'une main hardie j'arrachai de mon sein ce souvenir abhorré. Félix, les amputés souffrent quelquefois du membre qu'ils ont perdu; cela peut m'arriver comme à un autre, mais ces douleurs-là n'ont conduit personne au tombeau.

Écoutez-moi : cet état de langueur, cette inertie de mon âme qui

vous désole, faut-il vous en donner le secret? Mon premier malheur fut de perdre mon père à vingt ans. Il était tout pour moi, mon conseil, ma sagesse, ma volonté. Les meilleures choses ont leur rançon : lui mort, je n'ai plus su vouloir. Autre misère de ma vie : ce parent millionnaire qui me légua tout son bien! A vingt et un ans, j'étais riche... Sainte pauvreté, vous seule savez nous dire : « Il faut! » Que de miracles opérés par ce mot! Enfin que vous dirai-je? Spectateur désœuvré, j'ai connu le monde, j'ai vu les hommes à l'œuvre, et si je ne me suis pas écrié avec le sage que tout est vanité, j'ai senti du moins

Que quand on vient au fait, on trouve à décompter.

Mon mal, mon invincible mal, d'un seul mot je vous le ferai connaître : Félix, je hais tout ce qui est médiocre, et je me défie de l'extraordinaire. — Après cela, me demanderez-vous encore ce que je compte faire? Eh! grand Dieu! que voulez-vous que l'on fasse?

Après avoir lu et relu votre lettre, je m'étendis de mon long sur la mousse. Au-dessus de ma tête, une buse tournoyait en criant. Les sapins exhalaient une senteur enivrante. Mon âme entretenait de mystérieuses intelligences avec tout ce qui m'entourait, et je m'assurai qu'il y avait du bonheur autour de moi. Alors je me représentai qu'un dieu, m'apparaissant, me demandait : « Que puis-je faire pour ton service? » Je lui répondis sans balancer : « Accorde-moi de rétrograder dans l'échelle des êtres... Devenir un arbre, une plante, une chose!... Obéir à une loi fatale qu'on ignore; vivre, sans se connaître, dans une éternelle absence de soi-même!... » Le dieu (il avait vos traits) secoua la tête : « Ignores-tu, me répondit-il, que la félicité réside dans la plénitude de l'être et de la connaissance? Mais je sais qui tu es, et que si tu méconnais le bonheur, c'est faute de l'aimer, car tu nourris un secret désir de souffrir, et tu te consolerais difficilement de n'être plus à plaindre. Aussi que demain le vrai bonheur vienne à toi, tu ne voudras pas de lui... » Je répliquai au dieu que c'était une épreuve à faire, que je serais bien aise de la tenter. Et c'est ainsi, Félix, que je résumais en moi-même vos gronderies, vos sermons, et ce qu'on peut trouver à y répondre.

Au surplus, soyez content; sans l'avoir cherché, vous avez ici un allié. Quand je fus remonté sur la chaussée, j'entendis derrière moi le trot d'un cheval; je retournai la tête, et je vis venir M. Bird, cet Écossais que vous savez. Il me reconnut, me fit un signe amical de la main, et, m'ayant rejoint, il mit au pas sa jument grise. Le lendemain de mon arrivée, il avait quitté Saint-Laurent pour se rendre à Saint-Cergues, où sa sœur doit séjourner quelque temps. Je lui demandai si Saint-Cergues lui avait plu.

— Oh! certainement, me répondit-il. Ce village est admirablement situé. On y vit dans la lumière; il y en a là plus que partout ailleurs, et la lumière est ce que j'aime le plus au monde.

— J'y suis allé quelquefois dans mon enfance, lui dis-je; vous me rendez curieux d'y retourner, quoique en vérité je m'accommode fort bien de ces vallées renfermées et de leurs beautés mélancoliques.

— Voir clair et voir loin, me dit-il, c'est le plaisir suprême.

Et à ces mots son visage s'illumina.

Nous gardâmes un instant le silence, puis je lui dis assez naïvement : L'autre soir, à souper, vous nous avez représenté que la réflexion est un grand bien, pourvu qu'elle n'empêche pas d'agir. En parlant ainsi, vous me regardiez...

— Ce regard, interrompit-il, vous est resté sur le cœur. — Et souriant (c'est un vrai charme que le sourire de cet homme) : Excusez-moi, mon cher monsieur. J'ai été pasteur de village pendant dix ans, et j'ai conservé de mon premier état l'habitude de sermonner mon prochain. Mauvaise habitude, n'est-ce pas?... — Il me tendit la main. — Bah! un autre jour vous prendrez votre revanche.

— Ainsi, repris-je, à première vue vous m'avez reconnu pour un de ces hommes réfléchis qui n'agissent pas?

— Que vous êtes pressant! Vraiment c'est prendre trop à cœur un propos sans conséquence. Tous les pasteurs de village sont bavards... Allons, c'est une affaire faite, vous me pardonnez?

— Oui, à la condition que vous me permettrez de vous faire une question.

— Mille, si vous voulez.

— Pourquoi n'êtes-vous plus pasteur de village?

Il me répondit sans hésiter : — M. Bird n'est plus pasteur parce que M. Bird ne croit plus tout à fait ce qu'il croyait dans sa jeunesse. M. Bird est une mauvaise tête; M. Bird a horreur des restrictions mentales; il estime que la première des vertus est la sincérité, et que si tous les hommes disaient ce qu'ils ont dans le cœur, la société s'en porterait mieux. M. Bird a vu à Genève sur un tombeau une inscription qu'il admire beaucoup : « La vérité a un front d'airain, et tous ceux qui l'auront connue seront effrontés comme elle. » Jeunes gens qui avez le cœur honnête, ne souffrez pas que l'effronterie soit le partage exclusif des coquins; vous leur feriez la partie trop belle. Dire hautement ce qu'on pense, c'est agir. Que les hommes s'en fâchent, Dieu est content, et cela suffit, car aimer la vérité est le plus sûr moyen de se faire aimer d'elle, et quand un cœur est prêt à la confesser, elle descend du ciel pour se donner à lui. Se sentir aimé de la vérité, voilà le bonheur! Ainsi au matin

tressaille de joie sur la montagne la fleur que la lumière vient chercher et qui se sent aimée du soleil. La lumière et l'amour! la sincérité et la charité! toute la religion est là... Mais je vous reprends à prêcher, monsieur Bird, dit-il en secouant sa tête grise. Vous êtes incorrigible, monsieur Bird, incorrigible!

En parlant ainsi, il cheminait à deux pas devant moi, et je voyais sortir d'une des poches de son habit bleu le bec de son flageolet.

— Vraiment, me dit-il, je m'oublie à jaser. Il faut que je vous quitte; je dois être avant la nuit à Champagnole, où je suis attendu.

Et à ces mots il partit au petit trot; mais il n'eut pas fait vingt pas qu'il s'arrêta, et, se retournant, il nous regardait tour à tour, son cheval et moi. Enfin, me présentant une petite boîte, il me dit avec un peu d'hésitation : — Vous vous proposez d'aller à Saint-Cergues. Seriez-vous assez bon pour remettre cette boîte à ma sœur? Elle vous en sera reconnaissante.

Et cette fois, s'éloignant au galop, je le vis bientôt disparaître dans un nuage de poussière. Cet habit bleu, cette jument grise, ce flageolet, ce sourire, ce cœur qui se sent aimé de la vérité... Je demeurai quelques instans immobile au milieu de la grande route, je regardais le nuage de poussière que le vent chassait au nord... M. Bird et Félix, me disais-je, ô consciences heureuses!...

Ce n'est pas ma faute, mais la boîte s'est ouverte dans ma poche. Elle renferme un cachet d'agate qui porte cette inscription : *as you like it, comme il vous plaira.* Adieu, Félix. Comme il vous plaira, Félix! Sérieusement on fera ce qui vous plaira.

P. S. Ma mère m'a écrit. Elle s'inquiète de me savoir seul dans ces montagnes; elle craint que je ne fasse quelque folie. Qu'elle se rassure! De quelle folie suis-je donc capable?

LETTRE TROISIÈME.

Saint-Cergues, 3 juillet.

M. Bird n'avait pas exagéré les beautés de ce village haut perché; c'est un endroit qui mérite d'être vu. J'ai quitté Saint-Laurent avant-hier. Après avoir traversé un col, j'ai suivi cette cluse étroite où est enfermé comme dans une gaîne de rochers Morez, ville de fabriques et d'usines. Les Alpes appartiennent aux troupeaux; depuis des siècles, le Jura s'est voué à l'industrie. De la Chaux-de-Fonds jusqu'à Saint-Claude, partout des horlogers, des ouvriers en tout genre; partout règnent l'enclume, le poinçon et le tour; point de cours d'eau qui ne mette des roues en mouvement, et parmi ces

chaumines que l'hiver enfouit sous la neige, vous auriez peine à en trouver une d'où ne sortent des bruits d'outils et de métiers.

De Morez je gagnai le haut plateau des Rousses, et après une marche de quatre heures, je me trouvai tout à coup en présence d'un panorama qui n'a peut-être pas son pareil.

Du côté des plaines de la France, le Jura s'élève lentement et comme par étages; les terrasses succèdent aux terrasses; chaque fois qu'on franchit un nouveau gradin, un large plateau se déroule aux regards, bordé de chaînes et coupé de vallées d'érosion. C'est ainsi qu'on passe à longs intervalles des vignobles à la région montagneuse, des hêtres et des buis aux sapinières et à leurs gentianes, jusqu'à ce que, montant toujours, on quitte les épicéas pour les pâturages et les rochers nus. Mais le versant suisse du Jura offre un tout autre aspect. C'est sur les bords du bassin du Léman que la chaîne atteint sa plus grande hauteur et se couronne des imposantes sommités de la Dôle et du Reculet. Là plus de gradins, mais des pentes à précipices. Pareil à une muraille rocheuse qui s'allonge à perte de vue vers le nord-est, le Jura suisse s'élance d'un saut brusque dans la plaine; aussi le voyageur qui d'étage en étage atteint enfin cette dernière crête aperçoit tout à coup devant lui un vide immense et par-delà ce vide tous les pics étincelans des grandes Alpes : c'est un coup de théâtre qui cause un véritable saisissement.

Et cependant, vous le dirai-je? j'ai vu ici quelque chose de plus beau que tous les glaciers du monde; ce sont deux yeux d'un brun sombre, grands comme des étoiles, doux comme du velours... De grâce ne souriez pas! C'est en artiste que j'en parle.

Comme je me propose de demeurer quelques jours à Saint-Cergues, je suis descendu dans une pension. Il y en a plusieurs, car chaque été des familles de Genève et du pays de Vaud viennent passer ici le temps des grandes chaleurs. L'air de Saint-Cergues est singulièrement vif et fortifiant; il ne se respire pas, il se boit, et les médecins le recommandent comme un tonique. La maison où je loge est rustique, mais bien tenue; elle me séduisit tout d'abord par les deux beaux arbres qui en ombragent l'entrée et par le grand pré vert qui s'étend derrière.

Nous dînons à midi. Hier, au coup de cloche, je trouvai réunies dans la salle à manger quelques dames de Genève en compagnie de leurs filles et de deux freluquets de seize ans. On était à table, on se regardait, on chuchotait. — « Viendront-elles? ne viendront-elles pas? » disait-on. « Moi je vous dis qu'elles ne viendront pas. Moi je vous assure qu'elles viendront. Jusqu'à présent elles ont dîné dans leur chambre; mais elles s'y trouvent trop à l'étroit. Ne voyez-vous pas que leurs couverts sont mis? » — « Quant à moi,

répliqua d'un ton prude et pincé une Arsinoé sur le retour, j'espère bien qu'elles ne viendront pas. Pour peu qu'elles aient le sentiment des convenances, elles comprendront... En vérité, je ne me soucie pas qu'Amélie et Fanny... »

Elle ne put achever son discours : la porte s'ouvrit et *elles* parurent. Tressaillement général.

Elles étaient trois. La première qui entra fut Mme Simpson, sœur du révérend M. Bird, veuve consolée de M. Simpson, une grande Écossaise qui *porte beau*, comme les chevaux de race, le menton et le nez en l'air, une figure agréable, mais un peu fanée, le goût des couleurs voyantes et même criardes, cet air belliqueux et conquérant, ces allures de coup de vent qu'ont les Anglaises qui s'émancipent. Derrière elle venait sa fille, Mlle Jane, une mine fraîche et espiègle, un vrai gamin de douze ans en robe rose. Enfin parurent les deux yeux dont je vous ai parlé, et dont je ne dirai plus rien... Mais je vois que vous êtes curieux. Quel âge? Vingt ans, je pense. Et le reste du visage répond-il à la beauté du regard? Que sais-je? Je n'ai vu d'abord que les yeux, et en vérité on ne peut regarder autre chose. Plus tard je me suis avisé que le nez est mince, légèrement retroussé, que la bouche est petite et finement découpée... Assurément, direz-vous, ces traits mignons s'accordent mal avec ces grands yeux. Vous vous trompez, ou du moins ce contraste n'a rien qui choque; il est singulier, piquant, et cette figure est à la fois belle et jolie; c'est pour cela qu'elle ne ressemble à aucune autre. Et le front? Petit comme celui des statues grecques et ombragé des mille boucles fantasques de cheveux couleur de noisette. Et la taille? Mince et souple comme un roseau. Et la voix? Une pure voix de cristal. Et le rire (car vous aimez à savoir comment les femmes rient)?... Représentez-vous un rire étincelant, un rire d'ondine, un rire de cascade, ce bruit frais d'une eau jaillissante qui mousse et bouillonne... Êtes-vous content?

A peine Mme Simpson se fut-elle assise, qu'elle s'aperçut qu'on la regardait; tous ces yeux braqués sur elle l'impatientèrent. — Paule, dit-elle avec son flegme et son accent britanniques, avez-vous remarqué comme ces moutons que nous avons rencontrés tout à l'heure écarquillaient leurs yeux pour nous regarder passer? Il paraît que cela se gagne.

Et à ces mots elle promena sur toute l'assistance un regard hautain et provoquant. Personne ne se sentit de force à relever le gant : Arsinoé rougit et abaissa ses yeux sur son assiette; Fanny en fit autant, et tout le monde suivit leur exemple. Était-ce l'air guerroyant de Mme Simpson qui leur imposait? Je crois que la beauté de Paule les intimidait aussi. On a beau s'en défendre, la beauté exerce son

empire jusque sur les cœurs grossiers; il est en elle quelque chose qui tient d'une apparition; cette divine étrangère nous apporte des nouvelles d'un pays inconnu, et elle en parle avec un mystère qui fait rêver.

Mme Simpson se donna le plaisir de constater sa victoire en se mettant tout à fait à l'aise, et au milieu du silence général elle s'entretint à haute voix avec Paule, qui ne répondait guère que par monosyllabes et par quelques notes de son rire cristallin.

— Paule, il faut avoir grand soin de cette mousse que nous avons trouvée ce matin; je la crois curieuse; nous la montrerons à mon frère... Paule, écrivez donc à Genève pour qu'on nous envoie des polichinelles : il en faut toute une cargaison, j'en ai promis à tous les marmots de Saint-Cergues, et mon frère à tout le département du Jura; mais, entendez-moi bien, il me faut de vrais polichinelles : je veux le chapeau à claque et les deux bosses; je n'aime pas les pantins perfectionnés, le monde en est plein. Si tous les pantins avaient deux bosses, cela épargnerait bien des méprises... Paule, ne me laissez pas oublier que je dois porter de l'aconit à cette bonne femme qui a mal aux dents; cinq globules ce soir, cinq cette nuit. Si elle n'est pas guérie demain matin, c'est qu'elle y met de l'entêtement. J'aurai soin de l'en prévenir : je n'aime pas qu'on me manque... Paule, comptez-vous dessiner cette après-midi? Songez que nous devons aller ce soir à La Chèvrerie. Jane a juré de faire la moitié du chemin à cloche-pied. Cela vaudra toujours mieux que de grimper sur les sapins. En six jours, six robes déchirées! A Noël, Jane, je vous donnerai pour étrennes un perchoir... Allons, petite fille, levez-vous de table; n'entendez-vous pas ces corneilles qui vous appellent? Dieu bénisse toute la famille des percheurs!... sans en excepter les perches, ajouta-t-elle en lorgnant du coin de l'œil Amélie et Fanny.

Elle sortit; je la rejoignis dans la cour. Ces dames habitent un petit corps de logis situé de l'autre côté de la route. Je l'abordai et lui présentai la petite boîte que M. Bird m'avait chargé de lui remettre. — Ah! je sais ce que c'est : un cachet sans doute. Lequel? Le cachet d'agate : *comme il vous plaira.* Cela ne m'engage à rien. Votre nom, monsieur, s'il vous plaît? Ah! vous êtes M. Marcel Roger, le fils probablement de Mme Henriette Roger, qui prétend que Mme Simpson a des yeux *rationalistes?* Présentez mes respects à madame votre mère, mon cher monsieur Roger... — Et elle me tourna le dos.

Avant de la suivre, Mlle Paule leva sur moi ses beaux yeux; piqué comme je l'étais, je soutins le feu sans émotion. — Mme Simpson est un peu prompte, me dit-elle; il faut lui pardonner ses vivacités. — Je la saluai gravement et je m'acheminai chez M. David.

L'Observatoire (tel est le nom de la maisonnette où le sage David a établi son restaurant) est situé au sommet d'un monticule gazonné au couchant, boisé au levant, qui domine Saint-Cergues du côté de la vallée. C'est là que ce philosophe du Jura passe toute l'année. En été, il a grand monde, car il cuisine à merveille, et son établissement est fort achalandé. De toutes parts, de Morez comme de Nyon, on y vient en partie de plaisir; mais en hiver solitude profonde, telle que la pourrait désirer un chartreux. Il lui est arrivé parfois que la neige et la glace interceptaient pendant plusieurs semaines ses communications avec le village. Alors, à la douce chaleur d'un bon poêle, sans servante, sans chien, sans chat, il réfléchit, il médite, il lit, il écrit, — ou bien, assis près de sa fenêtre, il s'entretient avec un grand sapin échevelé qui, sous les coups de la tempête, s'incline et se redresse en poussant un cri lamentable, seule voix qui réponde à la sienne. Et pourtant cet homme est heureux. Il en va du bonheur comme de la poésie : on naît heureux, Félix, on ne le devient pas.

En me reconnaissant, David battit des mains. — « Le ciel soit loué! s'écria-t-il, voilà de la conversation qui m'arrive; » car vous sentez bien qu'aux yeux des villageois de Saint-Cergues, ou de petits bourgeois en goguette, David n'est qu'un hôtelier comme un autre. Ces gens-là n'ont garde de soupçonner que son mérite vaut sa cuisine, et que sous ce sarrau gris il y a un sage. D'ailleurs, fier et discret, il pratique à la lettre l'admirable précepte de l'Évangile : « ne jetez pas vos perles devant les pourceaux. » En servant les sots, il est muet comme une carpe; mais se présente-t-il un honnête homme capable de discerner ce qu'il est, voilà une langue qui se dénoue, un cœur qui s'épanche, et le cordon-bleu se double d'un aimable et fin causeur. Aussi David distingue-t-il ses chalands en *conversans* et en *payans*. Les premiers paient aussi, mais on a soin de les ménager. Quant aux insolens, ils paient triple. — Je ne me fâche pas, dit David; mais leurs mépris sont tarifés. A cœur gonflé carte enflée, c'est la loi du talion.

Il me conduisit sur sa galerie de bois, qui fait face à la vallée, et nous prîmes ensemble le café. — Eh bien! me dit-il en clignant ses petits yeux gris qui me regardaient par-dessus ses lunettes, le philosophe du Jura est-il bien logé? Je lui fis compliment sur son belvédère, qui commande une vue immense, éblouissante. A mes pieds, j'apercevais un ressaut de la montagne dominant un précipice invisible; tout en bas, la plaine vaudoise avec ses campagnes fertiles, ses vergers, ses vignes, ses bouquets d'arbres, ses villages et leurs clochers à demi noyés dans la verdure; plus loin, le lac avec sa grande courbe harmonieuse et ses eaux pures qui miroitaient par endroits; en face de moi, le promontoire d'Ivoire, et ce beau golfe

au bord duquel Thonon est assise, les pieds battus par le flot; par-delà ces rives onduleuses, les coteaux du Chablais; plus haut des montagnes boisées, plus haut encore des sommets rocheux, et enfin, formant à perte de vue la ligne de l'horizon, les Alpes neigeuses de la Savoie et du Valais, dominées elles-mêmes par la triple cime du Mont-Blanc, dont les fières découpures se détachaient sur un ciel d'un bleu doux. Les blancheurs immaculées des glaciers entre le bleu du ciel et l'azur du lac, — jugez de l'effet que produit tant de lumière sur des yeux accoutumés à la tristesse des vallées intérieures du Jura, à leurs grisailles et au deuil des sapinières!

— Comme Saül, me dit David, je cherchais une ânesse, et j'ai trouvé un royaume. La chanson le dit, voir, c'est avoir. A ce compte, qui serait plus riche que moi?

Nous raisonnâmes ensemble sur la vie, sur les jeux de la destinée, genre d'entretien qui ne me déplaît point, — et cela m'amena, je ne sais comment, à lui parler de Mme Simpson.

— Elle monte souvent ici, me dit-il. C'est une excellente femme qui a des ennemis, je me demande pourquoi.

— Ah! permettez, elle les cherche.

— Peut-être sa langue est-elle un peu trop affilée, mais le cœur est bon. Demandez plutôt à nos villageois; elle s'en fait adorer, bien qu'ils rient sous cape de son grand châle indigo et de ses allures délibérées.

— Et comment se fait-il que cette vieille folle (vous voyez que je lui gardais rancune) soit le chaperon de Mlle Paule?

Il fit claquer sa langue. — O la charmante fille! fit-il. Ses yeux me font rêver de mon cher soleil du midi, lui seul produit ces miracles. Aussi bien elle est Provençale par sa mère. Cette mère est morte; son père, qui est Genevois, court le monde. M. Bird et sa sœur se sont intéressés à elle, ils la traitent sur le pied d'une fille adoptive, et ils habitent tous ensemble une petite terre dans les environs de Genève. Voilà tout ce que je veux savoir; quant au reste...

— Ah! ah! lui dis-je, il court donc des bruits sur leur compte?

— Des bruits! des bruits! dit-il.

Il n'est point de si belle chose
Qu'aisément dessus on ne glose.

Vous avez dû dîner aujourd'hui avec une dame qui n'a pas l'air bon. Elle vint hier souper ici avec ses deux filles, et tout en s'attendrissant sur le clair de lune, elle dauba sur la belle Paule, sur M. Bird, sur Mme Simpson... Ce qui me parut clair, c'est que ces Écossais ont certaines opinions un peu libres et le goût de braver

les préjugés. Vous le savez, quand les Anglais se décident à mettre leur esprit en liberté, ils ne le font pas sortir par la porte, ils le font sauter par la fenêtre. Monsieur Marcel, soyons prudens et disons du bien de monsieur le prieur! Les sots ne méritent pas que les sages se compromettent pour les éclairer.

En ce moment, nous entendîmes une voix qui criait : M. Roger est-il ici? et Mme Simpson parut avec une mèche de cheveux sur les yeux et son châle indigo sur ses talons. Je la saluai et fis deux pas pour m'esquiver, mais elle me barra le passage.

— Oh! vous ne vous en irez pas, dit-elle. J'entends que vous restiez et que nous fassions la paix. Je vous ai fort mal reçu tout à l'heure. Paule m'a lavé la tête, m'a reproché mon impertinence. J'ai pris mon châle et mon chapeau, et j'ai couru après vous pour vous présenter mes excuses. Voyez comme je suis essoufflée! Les jeunes gens doivent être indulgens pour les vieilles femmes. Vous n'exigez pourtant pas que je me mette à genoux. Ah! que le Mont-Blanc est beau!... Monsieur David, donnez-moi donc un verre de sirop pour me rafraîchir...

Et me forçant de m'asseoir auprès d'elle : — Je suis une bonne femme, je vous assure; mais il y a de sottes gens qui me font de sottes chicanes, ces tracasseries prennent sur mon humeur. Si pacifique que je sois, on me force à vivre sur le pied de guerre, et les innocens paient quelquefois pour les coupables. Aujourd'hui surtout... Songez donc que j'avais entendu à travers la porte le beau discours de cette pie-grièche, et que pour achever de me piquer elle tenait braqués sur moi ses gros yeux ronds qui ressemblent à des juges d'instruction, pendant que sa chère Amélie, qui a un cou de grue, regardait Paule du haut en bas... Je ne sais qu'y faire, il y a des figures qui me font sortir des gonds. J'en rencontre souvent dans les rues de Genève. Les Genevois sont un peuple très estimable, ils ont du cœur et de l'esprit; mais ils accompagnent leurs qualités d'un travers qui gâte tout : comme Jane, ils aiment à percher. Oui, ils sont toujours perchés sur quelque chose, l'un sur ses aïeux, l'autre sur ses écus, celui-ci sur ses vertus, celui-là sur ses écrits... Jugez comme cela complique la vie. Où qu'on aille, il faut porter avec soi sa petite machine, l'ajuster, se mettre en position, garder son équilibre... C'est ce qui les rend si collets-montés. Tous les percheurs sont des animaux tristes. Ce qui est le plus fâcheux, c'est que par mégarde il leur arrive quelquefois d'avaler leur perchoir. Voyez cette pauvre Amélie! Elle ne peut plus remuer le cou. Le cas est grave.

— Ta! ta! ta! dit David en lui présentant un verre de sirop. Je connais Genève, moi, cette glorieuse petite ville, et je ne craindrais

pas d'y vivre. N'avez-vous jamais lu, madame, l'histoire de la servante rousse?

— C'est bon, c'est bon, dit-elle. Ne voyez-vous pas que j'étais en colère?

— On rit, madame, on ne se fâche pas.

— Vous en parlez à votre aise, monsieur le philosophe. Il est facile de prendre avec flegme les malheurs d'autrui; mais qu'on s'attaque à vous, j'imagine que vous vous échauffez tout comme un autre, et si je disais le moindre mal de votre petite baraque, Dieu sait comme vous m'arrangeriez. N'ayez crainte pourtant, elle me plaît beaucoup. Cette galerie est charmante, votre sirop est bon, et les Alpes sont bien belles aujourd'hui... A propos, monsieur Roger, vous connaissez mon frère; parlez-moi de lui.

Je lui contai comment j'avais fait sa connaissance. Elle adore ce frère. Quand je lui dis combien il m'avait plu, ses yeux brillèrent de joie, et elle me serra les mains. — L'opinion qu'on a de lui, me dit-elle, est ma pierre de touche pour juger les caractères. Elle m'apprit que M. Bird a la passion des vieux livres et du bric-à-brac, et que c'est pour chasser son gibier favori qu'il est en tournée dans la Franche-Comté.

— Mais ce n'est pas sa seule occupation, me dit-elle. Mon frère court toujours deux lièvres à la fois. Selon lui, il y a dans le monde beaucoup d'hommes qui ne font rien faute de savoir à quoi ils sont bons, beaucoup d'âmes endormies ou seulement assoupies qui ne demandent qu'à s'éveiller, et il est convaincu que pour les tirer de leur torpeur il suffit quelquefois d'une circonstance fortuite, d'une rencontre imprévue, d'un conseil, d'un encouragement, de deux mots dits à voix basse, de l'un de ces regards qu'il appelle les messagers du cœur. C'est une expérience, assure-t-il, qu'il a faite sur lui-même. Aussi dans ses tournées s'occupe-t-il à la fois de rassembler des vieux cuivres et des bouquins, et de réveiller des âmes.

— Et voilà, lui dis-je, pourquoi il porte toujours avec lui son flageolet. Il s'en sert pour sonner le réveille-matin.

— Ah! dit-elle, ce n'est pas le tout que d'avoir un flageolet; il faut savoir en jouer comme lui. Mon frère est un vrai charmeur, et sa musique a guéri plus d'un malade. Je dois cependant vous confesser qu'aux yeux de certaines gens il passe pour un grand scélérat. Si bon chrétien qu'il soit, il a de petites hérésies qui sentent le fagot, et, par exemple, il ne croit pas à l'enfer; il soutient que le bon Dieu est adorablement bon. Il me conte souvent l'histoire d'une vieille femme qui fut brûlée pour avoir fait promener devant elle, dans les rues de sa petite ville, un grand écriteau où on lisait : Dieu est bon!... — Bonté divine! j'aurais voulu mourir avec elle, s'écrie-

t-il quelquefois... — Grand merci, le bon Dieu nous a fait naître dans un bon siècle; on n'est plus brûlé; on en est quitte pour être regardé de travers, et on se console en jouant du flageolet.

— Voilà la vraie sagesse! dit David. Jouez du flageolet, madame, et ne vous fâchez plus.

— Je veux me fâcher, dit-elle, à chacun son hygiène...

La maison que j'habite n'est pas un palais, il s'en faut bien. Les chambres sont étroites comme des cellules de couvent et les cloisons minces comme une feuille de papier. Aussi notre hôtesse recommande-t-elle à ses pensionnaires, en leur donnant le bonsoir, de se défier des oreilles du voisin et de parler bas. Hier soir, les deux jouvenceaux que j'avais vus à table ne se défièrent point de mes oreilles. Ils habitent à l'un des angles de la maison une chambre attenante à la mienne. Félix, il n'y a plus d'enfans. J'entendis que l'un disait à l'autre :

— Émile, il y a deux ans que je ne l'avais vue; elle est devenue jolie à croquer. J'en raffole, mon cher, j'en suis coiffé. Ces dames doivent aller se promener demain après déjeuner dans la région des *beaux sapins;* mais elle partira la première, parce qu'elle veut dessiner le grand *gogant*. C'est ainsi qu'elles ont réglé les choses ce soir à souper... Si nous allions la surprendre sous la coudrette? M'est avis que cette délicieuse petite Paule est une coquette fieffée, et que quand son chaperon n'est pas là, elle ne demande qu'à s'amuser. Nous savons de ses nouvelles, et ce n'est pas à l'école où elle est élevée qu'on apprend à jouer le rôle d'une bergère inhumaine.

— Quant à moi, Alfred, répondit l'autre du ton grave d'un docteur émérite, je la crois plus passionnée que coquette; mais on peut toujours tenter l'aventure. Seulement...

— Chut! reprit le premier; tu parles trop haut...

Ils baissèrent la voix, je n'entendis plus rien.

Mon premier mouvement, Félix, fut d'aller tirer les oreilles à ces deux écoliers; le second fut d'aller prévenir Mme Simpson. Heureusement je me ravisai et me mis au lit; mais oserai-je vous confesser que je ne réussis pas à fermer l'œil? Je me demandais... Je vous vois d'ici haussant les épaules, et vous aurez raison.

Je me levai de bonne heure, je sortis, je m'informai du sentier qui conduit au grand *gogant*. On appelle de ce nom de vieux sapins isolés d'une taille gigantesque, dont le tronc noirci, crevassé, semble porter jusqu'aux nues un front chargé d'ans et d'ennuis, et dont les branches énormes, inclinées en avant, sont entrelacées de lichens qui laissent pendre, comme une tenture flottante, leurs chevelures argentées. Confidens silencieux de tous les mystères des bois, que

de récits n'auraient-ils pas à faire! car leurs pyramides hérissées d'épines servent à la fois de repaire et de lieu de refuge : l'oiseau de proie se plaît à se poser sur leur cime, le renard aime à s'héberger à leur pied; à travers leurs branchages serrés, on voit luire parfois l'œil ardent du lynx à l'affût, — et souvent aussi ils prêtent asile aux animaux timides et pacifiques qui, fuyant devant l'orage, accourent s'abriter de ses injures sous le sceptre de ces rois antiques de la forêt.

Quand j'eus atteint le grand *gogant*, je pris mes mesures, je fis mes calculs; jamais mon esprit ne travailla tant. Au-dessus de la clairière règne un petit mur en pierres sèches qui marque la limite du premier pâturage; derrière ce mur, à peu de distance de l'arbre, des genévriers et des sorbiers forment un épais couvert : c'est là que je courus me tapir en dépit des épines et de la rosée. En déplaçant quelques pierres, je pratiquai une embrasure par laquelle je pouvais voir sans être vu; puis je me trouvai ridicule, je voulus partir et je ne partis pas. J'attendais depuis vingt minutes, lorsqu'elle parut. Je tressaillis en voyant poindre sa robe blanche au bout de la clairière, au premier détour du sentier. Sa démarche n'est qu'à elle, comme son rire. Elle ne marche pas, elle danse, elle glisse, elle vole. Derrière elle, sa mantille de soie blanche se gonflait comme une voile. Je ne sais quelle vision de sylphide me traversa l'esprit. Un moment je crus qu'elle allait s'envoler, et je retins mon souffle.

Mais voyez l'habile homme que je suis, et comme mes prévisions étaient justes! Elle vint s'asseoir sur une grosse pierre en face de moi, puis elle tira ses crayons, ouvrit son album; j'en fis autant, et pendant qu'elle dessinait le gogant, moi je dessinais Mlle Paule. J'avisai tout à coup nos deux étourneaux; apparemment ils l'avaient suivie de loin. Ils s'avançaient d'un air gauche, avec une assurance de mauvais aloi... Arrivés près d'elle, ils la saluèrent; elle leur répondit par une légère inclination de tête. Alors le bel Alfred (car il est beau) fit deux pas encore, et, se penchant à son oreille, lui débita à voix basse je ne sais quelles fadeurs de madrigal. Je n'entendis que ces deux mots : *bergerette,... doigts de rose.* Elle lui répondit : — J'ai vu en venant ici un endroit où la terre est battue; vous y pourriez jouer à la toupie. — Cette ironie le piqua au vif, le dépit le mordit au cœur. Lovelace voulut prendre la main de Clarisse, la porter à ses lèvres; mais d'un bond elle se trouva debout devant lui, la tête haute, l'œil irrité. Adieu, Lovelace! L'écolier, pris en faute et cherchant à couvrir sa retraite : — Mademoiselle, balbutiait-il, je pensais qu'à la montagne... — Mais elle le regardait toujours. Ils la saluèrent avec un respect qui aurait bien voulu se

donner l'air d'une ironie. Quand ils eurent fait cinquante pas, ils essayèrent de fredonner un couplet... Je riais en sourdine dans mon trou.

Elle s'était remise à dessiner. Cependant elle tremblait un peu, et je vis sa main se porter à ses yeux et essuyer deux larmes qui coulaient sur ses joues... Elle pleurer! Oh! que je fus étonné! Les sylphides pleurent? De quoi leur servent donc leur rire argentin, ces pieds légers qui ne touchent pas à la terre?... Mme Simpson parut au bout du sentier; elle courut à sa rencontre, et je m'échappai.

Félix, pourquoi vous conter toutes ces misères? Qui sait, Félix?

LETTRE QUATRIÈME.

Saint-Cergues, 16 juillet.

Qu'elle soit une de ces brunes claires qui me plaisent, dites-vous, qu'elle ait les cheveux couleur noisette, qu'avec ses airs de sylphide elle soit capable de pleurer, j'y consens; mais qu'est-ce que cela prouve et où cela vous mènera-t-il?

Je vous entends, votre méthode m'est connue; vous espérez par vos questions me forcer de m'expliquer avec moi-même. Mon cœur, il nous interroge, que lui répondrons-nous? N'ayez crainte, Félix, vous aurez de moi toute la vérité, car il est une vertu qui ne m'est point étrangère, je sais dire : Je m'étais trompé.

Eh bien! apprenez qu'il se passe en moi quelque chose d'étrange, Depuis huit jours, le matin en ouvrant ma fenêtre pour humer le frais, le soir en contemplant les Alpes roses, je me surprends à pressentir que la vie est peut-être un bien, que selon l'emploi qu'on en fait elle peut n'être pas sans prix. Oui, par instans, je crois voir ce grand rideau de théâtre trembler et s'agiter, comme si un souffle l'effleurait, et deux ou trois fois le jour je soupçonne qu'il y a derrière quelqu'un ou quelque chose. Enfin où cela me mènera-t-il? Je ne sais, mais il me semble que je vais quelque part, et mon cœur nourrit comme une attente secrète. Jugez de l'émotion que me cause une situation d'esprit si nouvelle pour moi. Hier, en me promenant, je songeais à un marin qui, longtemps arrêté par le calme, un matin à son réveil, croit entendre courir le long des bordages un léger clapotis d'ondes courtes; il s'élance sur le pont; plein d'une espérance étonnée, il regarde tour à tour la mer frissonnante et la voile prête à s'enfler, et son cœur voit déjà se lever derrière les brumes de l'horizon des rivages qui l'attendent. Je pensais aussi au voyageur égaré que la nuit a surpris dans les bois; il va, revient,

perd ses pas; engourdi par le froid, il s'endormira sur la mousse, quand au loin à travers les broussailles il aperçoit une lumière. Il se lève, reprend son bâton; il se voit déjà frappant à la porte, une voix lui crie : Entrez, vous trouverez ici le vivre, le couvert et des yeux dont il est doux d'être regardé!...

Mme Simpson et moi, nous sommes devenus grands amis. Quoi! cette vieille folle? De grâce, ne me refusez pas le droit de me contredire. Que de bons sentimens qui ne sont que des contradictions! Que d'hommes dont on peut dire : S'ils font le bien, c'est aventure!

C'est une âme sincère et loyale que la sœur de M. Bird, et mon amitié pour elle va si loin que j'ai évité jusqu'à cette heure tout entretien avec les malveillans qui sont en séjour ici. Je souffrirais à les entendre parler d'elle; leur morgue, leurs regards, leurs sourires ironiques ne parlent que trop, et je sais trop d'ailleurs quelles chaudes alarmes causent aux préjugés les singularités d'une humeur libre et franche, les témérités innocentes d'un esprit généreux.

En face de ma fenêtre, sur un tertre, s'élève un bel érable-sycomore. Chaque matin, Mme Simpson vient s'installer sous cet ombrage avec un pliant; c'est là qu'armée de ses longues aiguilles elle tricote des chaussons pour les enfans du village ou des capelines pour leurs mères. Chaque matin, je vais m'asseoir auprès d'elle et nous causons. Elle a si bien su s'y prendre, que votre ami, qui, comme vous le savez, est fort mystérieux, lui a conté presque toute sa vie; elle me sait, dit-elle, sur le bout du doigt, et elle me taquine, me gronde, me prêche. Ses sermons ne m'ennuient jamais; c'est le ton qui fait la musique.

— Comment se porte votre mélancolie? m'a-t-elle dit tantôt. Que vous manque-t-il aujourd'hui, l'oiseau qui parle ou l'arbre chantant? Asseyez-vous vite auprès de moi. Un beau chagrin dans une belle prairie, vous savez que c'est la moitié du bonheur. Vraiment vous avez l'air fatigué. Je le crois bien, vous êtes de ces gens qui passent leur vie à faire de grandes parties de plaisir dans leur conscience. Cela ne vaut rien pour la santé. Dites-vous bien qu'il y a mieux à faire dans ce monde, et que les mélancoliques furent de tout temps la proie de ces habiles gens qui font gaîment de petits calculs du matin au soir.

— Hélas! madame, on est ce qu'on peut.

— Chansons! dit-elle. La nécessité, le destin, langage ordinaire des paresseux qui ont égaré leur volonté et ne veulent pas faire deux pas pour la retrouver!

— Vous êtes bien sévère pour les paresseux; après tout, c'est une espèce inoffensive.

— Être inoffensif, n'est-ce pas la plus humiliante des conditions?

Si j'étais homme, je tiendrais à offenser l'erreur, à blesser au cœur la sottise.

— M. David vous dira, madame, qu'il vaut mieux jouer du flageolet.

— Le flageolet est un délassement... Ah! que mon frère vous a bien jugé! Le cachet d'agate est tout ce que vous méritez.

— Je ne vous comprends pas, madame.

— Mon frère n'écrit jamais de lettre de recommandation; il se contente de remettre aux gens qu'il m'adresse un cachet d'agate ou un cachet d'ivoire. Le premier porte cette inscription : *comme il vous plaira.* Cela signifie : madame ma sœur, voici une personne dont je me défie; tâtez-lui le pouls, et faites-lui accueil, si vous le jugez bon... Mais sur le cachet d'ivoire est gravé ce mot : *certainly* (certainement), ce qui veut dire : cet homme est des nôtres; je vous prie de le traiter en ami.

— Comme il vous plaira, madame; mais je suis fier de penser qu'il vous a plu de me faire accueil.

— Nous autres femmes, nous avons un faible pour les malades, et il faut convenir que vous avez l'air intéressant.

— Tâchez donc de me guérir. Qui sait? je suis peut-être un de ces endormis qui ne demandent qu'à s'éveiller.

— Oh! que nenni! Votre cas est plus grave. Je suis bien trompée, ou vous appartenez à cette classe d'hommes que mon frère appelle la triste race des *désaccordés.* Vous m'entendez : il compare ces âmes-là à des instrumens qui ne sont plus d'accord, qui ne peuvent plus se mettre au ton de la vie et du monde. C'est souvent l'effet de quelque grande déception, ou simplement d'une vue fausse sur la destinée. Mon frère a réparé quelques-uns de ces instrumens faussés, car il est habile accordeur d'âmes.

— Et quel traitement prescrit-il à ces pauvres *désaccordés?*

— Il leur persuade d'agir, de faire quelque chose qui leur répugne... Toute difficulté vaincue, pense-t-il, toute répugnance surmontée, laissent dans l'âme une sorte de joie amère qui, lentement savourée, lui rend la force et la santé. Se souvenant de son effort, on se dit qu'on a vécu pendant quelques heures, que cela est plus facile qu'il ne semble, et on découvre que le cœur de l'homme et les choses sont plus d'intelligence qu'on ne pensait.

— Eh bien! madame, me ferai-je scieur de long, bûcheron? Monterai-je, comme Mlle Jane, sur la cime d'un sapin?

— Rien de tout cela : vous nous écrirez un gros livre sur le Liban.

C'est toujours là qu'elle en revient. Je lui ai confessé que j'avais passé deux années dans le Liban, que j'en avais étudié avec soin la

flore, la faune, les roches, les habitans et leurs mœurs. — Composez un livre sur le Liban! — C'est son refrain. Elle exige même qu'il soit gros. Le remède assurément est héroïque.

Depuis quelques instans, Amélie et Fanny rôdaient à l'entour du sycomore. Elles avaient l'air plus pincé que jamais et tendaient l'oreille pour attraper quelques mots au vol. Impatientée de leur insistance, Mme Simpson s'est levée. — Cet endroit est charmant, dit-elle; mais on y est tourmenté des moustiques.

Je l'ai suivie chez elle. A droite du corridor, j'ai vu une porte entr'ouverte, et, sans en demander la permission, j'ai pénétré dans le sanctuaire de Mlle Paule. C'est une grande salle assez nue qui lui sert d'atelier. Vêtue d'un long sarrau de toile grise, elle mettait la dernière main à une charmante étude qu'elle avait peinte la veille, car c'est à cela que se passent ses journées. Elle me tendit sa petite main barbouillée de couleurs (nous en sommes là).

— Vous êtes un indiscret, me dit-elle. On frappe à la porte.

— Ne le grondez pas, ma chère enfant, lui dit Mme Simpson. Il m'a promis de devenir un héros, et il s'exerce à son futur métier en enfonçant des portes ouvertes. On ne saurait essayer trop tôt ses forces.

Je ne répondis rien. Paule avait soulevé la gaze qui recouvrait un chevalet, et j'examinais un tableau presque terminé qu'elle destine à un ami de M. Bird, et qu'elle ne croit jamais avoir assez retouché. Le souffle suspendu, je regardais, j'admirais. Ce tableau me faisait rêver. Un pâturage en pente, des rocailles, une herbe courte, des buissons, une fondrière tapissée de rhododendrons, trois vaches couchées, dont la tête se détache sur le ciel, et qui semblent béer à l'horizon; dans un coin, planté sur une grosse pierre, un pâtre déguenillé, un Orphée rustique, les cheveux sur les yeux, souffle dans ses pipeaux; son chien blanc, assis sur son derrière, le regarde et l'écoute. A gauche, une jolie couleuvre; à droite, une alouette, perchée au bout d'une branche qui plie sous elle, écoutent aussi. Au haut d'un vieux tronc crevassé, un gros corbeau, le bec tendu, est sous le charme; le ciel même semble attentif, et quel ciel! Il ne s'en vit jamais de plus doux. A l'arrière-plan, des lignes fuyantes de montagnes; dans leurs enfoncemens, des ombres bleuâtres, une dégradation de teintes, une série d'oppositions pareilles à des accords habilement modulés... Quand on a tout vu, on dit : — C'est tout, cela ne pouvait être autrement.

— Ce tableau est un chef-d'œuvre! lui dis-je en sortant de mon extase.

Elle me menaça de son pinceau. — Ne me faites pas de complimens, me dit-elle. Je sais que j'ai du talent, mais je voudrais être sûre que ce n'est pas un simple talent d'amateur.

— Je ne sais, repris-je, si ce que vous appelez votre talent a dit son dernier mot; mais je suis certain qu'il y a du génie dans cette toile et que vous êtes une véritable artiste, car vos animaux, vos rochers, vos broussailles, votre pâtre, vos clairs et vos ombres ne sont que des signes, des moyens d'expression par lesquels vous révélez vos sentimens; la nature est pour vous un vocabulaire où vous choisissez les mots qui rendent votre pensée. Dans les paysages des maîtres, c'est toujours de l'homme qu'il s'agit. Dans ce tableau, tout est humain; lignes et couleurs, tout est d'accord et tout parle; tout exprime le bonheur facile, le repos solitaire, une vie qui se berce au son d'une musique divine; partout, en un mot, respire une passion secrète qui de votre âme s'est répandue sur ces gazons, sur ces buissons et jusque dans ces lointains vaporeux.

Elle rougit de plaisir. Puis, inclinant sa belle tête, elle me dit d'un ton grave : — Ce n'est pas mon tableau, mais l'art que vous venez de définir. Passion et harmonie, tout est là, et j'ai toujours pensé que le véritable artiste est un maître de ballet qui apprend aux passions à former des pas. Rude métier ! le plus souvent ces apprenties n'ont pas l'air à la danse.

— Étonnez-vous-en, dit Mme Simpson. Dans ce pauvre monde que l'intérêt gouverne, les passions ne savent sur quel pied danser.

En ce moment, j'avisai sur le rebord de la fenêtre deux jolis souliers de satin rose, brodés de passequilles d'or. — Ah ! m'écriai-je, l'un des sujets du corps de ballet a oublié ici ses chaussures ! A quelle passion peut convenir une si mignonne chaussure ?

Je n'obtins point de réponse, car nous fûmes interrompus par Jane, qui entra dans la chambre comme un boulet de canon. — Bonjour, coup de vent ! lui dit Paule, et elle la fit asseoir sur ses genoux pour réparer le désordre de ses boucles blondes.

Pendant qu'on la recoiffait : Monsieur Marcel, me dit l'enfant terrible, croyez-vous comme oncle Bird que Paule soit une sylphide ?

— Petite fille, interrompit Mme Simpson, vous écoutez aux portes. Il est impossible qu'en votre présence oncle Bird ait disserté sur les sylphides.

— Oncle Bird m'a enseigné que les oreilles sont faites pour entendre, repartit Jane d'un air rétif.

— Qu'est-ce qu'une sylphide ? lui demandai-je.

— Ce sont de petites femmes aussi jolies que Paule, qui vivent dans l'air, qui dansent dans l'air, qui se nourrissent d'air. Un point embarrasse oncle Bird : les sylphides n'ont point de cœur, et Paule a toute la mine d'en avoir un.

— Tenez-vous donc bien, petite jaseuse, dit Paule. Comme les sylphides, vos cheveux sont tout en l'air.

— Cependant, poursuivit l'enfant, oncle Bird convient que les sylphides se décident quelquefois à aimer; mais alors gare à elles! Cela ne leur réussit jamais. Or Paule aime passionnément les fraises. Hier, chez M. David, elle en a mangé deux soucoupes avec de la crème. Gare à vous, Paule la gourmande! vous finirez mal.

— Il y a, répondit Paule, une chose plus singulière qu'une sylphide qui aime les fraises, c'est un coup de vent qui se mêle de raisonner. Qu'attendre d'un coup de vent qui raisonne, sinon des contes en l'air? — Et elle l'embrassa sur les deux yeux.

Félix, je ne suis donc pas le seul qui ait eu l'idée de la comparer à une fille de l'air? C'est qu'il y a dans tout son être je ne sais quelle grâce légère, aérienne, qui ne ressemble à rien. Hier, embusqué derrière mon rideau, je la regardais jouer avec Jane. L'enfant dévalait en courant du haut du tertre; elle l'attendait, la recevait, l'enlevait dans ses bras et tournoyait dix fois sur elle-même avec la vitesse d'un tourbillon. C'est dans ces momens-là qu'on craint qu'elle ne s'envole; on dirait d'une apparition prête à s'évanouir dans l'espace. S'approche-t-on, tout est changé. Sa grâce lui reste, mais son maintien est digne, sérieux, presque grave; ses manières sont réservées, son propos sobre, discret. Le plus souvent elle interroge et ses yeux écoutent. Quand à son tour elle répond, c'est en peu de mots; mais le peu qu'elle dit est plein de sens et révèle une âme riche, profonde, qui soupçonne le mystère des choses et ne s'en approche qu'avec précaution. Quelquefois aussi tout se réduit à un geste, à un regard; elle n'est pas prête, un peu de patience! laissez-lui le temps de se retrouver; à son air recueilli, à son expression chercheuse, on s'aperçoit que son esprit travaille, car si Paule ne rêve jamais, elle cherche souvent. Tout à l'heure, en me parlant d'art, de passion, d'harmonie, elle avait le front pensif d'une jeune muse qui a rencontré le sphinx et qui s'occupe à le deviner.

Vous souvient-il, Félix, que quand nous lisions ensemble Leibnitz, vous admiriez fort ce qu'il dit des *petites perceptions*, de ces impressions vagues, confuses, insaisissables, qui ne se peuvent traduire ni en idées, ni en mots, et par lesquelles notre âme entre en rapport avec les forces occultes de l'univers et des autres âmes. « Ce qui fait la supériorité de la femme, me disiez-vous, ce sont les petites perceptions. Raisonnons, nous autres, discourons; elle connaît mieux ce qui ne peut ni se penser ni se dire. » A ce compte, Paule est la femme la plus femme que j'aie vue. Tout agit sur elle, tout lui fait impression, tout lui est sujet de déplaisir ou de joie; aucun détail ne lui échappe. Il n'est pas d'oiseaux dans les fourrés, il n'est pas de fleurs dans les haies, il n'est pas dans l'air d'atomes flottans qui ne lui donnent de leurs nouvelles. Et quand vous lui

parlez, votre air, votre ton, votre humeur, vos intentions secrètes, vos arrière-pensées, ce que vous n'avez pas dit, ce que vous vouliez dire, ce que vous direz peut-être, tout est deviné, et sa réponse vous le fait sentir... « Par malheur, ajoutiez-vous, tout se paie; il est difficile que les femmes soient fines sans l'être trop, et les petites perceptions ne vont guère sans les petites habiletés... » Que ne connaissez-vous Paule? De petites habiletés! ah! que sa candeur les mépriserait! Cœur haut et fier, si elle vous dérobe vos secrets, elle ne craint pas de vous livrer les siens, et toute son âme paraît dans ses yeux : — Me voici; qu'aurais-je à vous cacher?

Après l'avoir quittée, j'ai fait une longue promenade solitaire, et sans regarder où j'allais, je me disais : Vivre avec elle! travailler avec elle! souffrir avec elle! pleurer avec elle! quelle joie vaudrait une peine consolée par elle?...

Il faut en finir, Félix. Après-demain, je ne la verrai plus. Dieu! que ces lieux me sembleront vides! qu'ils me seront tristes ces sentiers où je croirai retrouver la trace de ses pas! et quel deuil dans ces bois où je l'ai entendue rire! L'air lui-même perdra sa couleur. Quel magicien que notre cœur et comme à son gré il enchante ou désenchante nos yeux!... Oui, après-demain elles seront parties. M. Bird les attend à Besançon, et elles feront avec lui un séjour de deux mois en Souabe et dans le Tyrol. Quand on m'annonça ce départ si prochain, j'eus peine à dissimuler mon trouble. Enfant que je suis, je ne m'imaginais pas que cela dût finir. J'ai obtenu que nous passerions ensemble la journée de demain. Demain mon cœur s'ouvrira, il ne peut plus cacher son secret; demain décidera de ma vie... Félix, je l'aime follement, je l'aime à en mourir!

LETTRE CINQUIÈME.

Saint-Cergues, 18 juillet.

Asseyez-vous près de moi, donnez-moi votre main, que vos yeux soient attachés sur les miens! Je serai long, gardez de m'interrompre. Que ne puis-je repasser avec vous tous les instans de cette bienheureuse et ineffaçable journée? Ami, j'étoufferais si je ne versais mon secret dans votre cœur.

Sur un parcours de deux lieues à partir de Saint-Cergues, règne le long de la croupe même de la montagne un étroit plateau demi-découvert, demi-boisé où serpentent des chemins pierreux. On dirait un repos entre deux étages du Jura. Comme le village, ce plateau se trouve aux confins de la région montagneuse et de la zone alpestre; c'est là que finissent les hêtres, c'est là que commencent les sapins. Ce mélange d'essences diverses prête un charme de plus

à cette jolie plate-forme, qui se termine à droite par des précipices, et qui à gauche est bordée par les hauteurs du Noirmont. Parmi des champs d'orge et d'avoine croissent des bouquets de hêtres, de trembles et d'ormeaux; tout à côté s'étendent des sapinières et un peu au-delà les pâturages. De partout on aperçoit le lac et les glaciers des Alpes. C'est au bout de ce plateau, au sommet d'un promontoire qui commande tout le bassin du Léman, que se trouve la ferme de la Violette, où nous devions aller. Jolie ferme dont le nom m'est doux, avant que je vous oublie, mon cœur aura cessé de battre.

Nous sommes partis de bonne heure; le temps était à souhait, une petite brise du nord tempérait la chaleur. Nous étions quatre, plus un âne portant sur son dos le panier aux provisions et un garçonnet qui, armé d'une gaule, harcelait les lenteurs de la bête paresseuse. Que la matinée fut belle! Des alouettes montaient dans l'air en chantant à tue-tête leurs antiennes; mon cœur se chargeait des répons. J'étais gai, je le suis toujours dans les hasards; mais qu'il y avait d'émotion sous cette gaîté! Paule n'en pouvait plus douter, clairvoyante comme elle est : aussi m'observait-elle du coin de l'œil; elle semblait pressentir une surprise. Cette attente redoublait son sérieux; folâtrant par instans avec Jane, dès que je la rejoignais, elle inclinait d'un air pensif son beau front, où passaient des ombres pareilles à celles des nuages que je voyais courir devant moi sur les gazons. Plus d'une fois il me parut que sa voix tremblait. De quoi parlions-nous? De tout, de rien, qu'importe? Et, la regardant, je me disais en moi-même : A quel jeu nous jouons! Sait-elle que ma vie est l'enjeu?

Pour allonger la route, nous prîmes par le bois du Jonc. C'est une futaie de sapins séculaires de la plus belle venue. Nous nous reposâmes sur un tronc d'arbre couché en travers; nous admirions sans parler ces cimes altières, ces branches hérissées, ces lichens qui les décorent de leurs barbes argentées, dont l'éclat était avivé par de furtifs rayons de lumière égarés dans l'épaisseur des fourrés. Jane sautait, courait, tourbillonnait, puis elle imita des cris d'oiseaux; c'est un de ses talens. Plus d'un musicien emplumé, se méprenant, lui fit l'honneur de lui répondre; une gelinotte causa quelques instans avec elle. Cela nous fit rire; nous battions des mains, notre baudet se mit à braire, et le pauvre oiseau confus s'enfuit à tire-d'aile.

Il fallut partir; par un long circuit, nous gagnâmes la Violette. Cette ferme est charmante; David, qui s'y connaît, l'a surnommée le bijou du Jura. Assise sur le rebord même de la montagne, elle voit à ses pieds les précipices, l'espace et la plaine immense. Tout

autour les bois font retraite et laissent place à une large pelouse. L'herbe y est plus verte qu'ailleurs, plus luisante, plus choisie, plus douce et plus parfumée; on dirait un parc anglais. Çà et là s'élèvent des bosquets de jeunes hêtres dont les branches entrelacées forment des berceaux. Nous nous arrêtâmes à l'ombre d'un de ces bosquets. D'où j'étais, j'apercevais la rive savoyarde du lac avec ses beaux golfes, ses sinuosités capricieuses, ses eaux claires endormies, tachetées de voiles blanches. Une bande épaisse de nuages blafards roulés en flocons recouvrait le sommet des Alpes; le Mont-Blanc seul élevait son front superbe au-dessus de ces nuées, et sa triple cime, ainsi détachée de ses bases, semblait suspendue dans le vide. Du côté de Villeneuve, les rivages du lac et les hauteurs qui les bordent étaient à demi noyés dans une vapeur bleuâtre, fraîche et légère, où le regard s'enfonçait avec délices.

L'âne fut déchargé, les provisions étalées sur l'herbe; on s'assit en cercle. La fermière, accorte et souriante, nous fournit des assiettes, des couverts, du café, de la crème. Le rustique repas fut exquis. Mme Simpson, qui avait pensé à tout, tira des paniers deux flacons de vin de l'Étoile et me les présenta en triomphe, car mon faible est connu. Les appétits, aiguisés par la marche, furent longtemps à se satisfaire. On porta des santés; la gaîté pétillait sur les lèvres comme la mousse du vin dans les verres. Au dessert, Paule chanta des couplets avec Jane. Sa voix est pure, souple, étoffée, et elle chante comme elle peint; quoi qu'elle fasse, son âme se met de la partie.

Ensuite vint le tour des jeux innocens : des gages furent donnés. Paule, qui en reçut le dépôt, condamna Jane à demeurer trois minutes immobile, vraie chimère, Mme Simpson à renoncer à jamais à son châle bleu, ce qui fit jeter les hauts cris à la bonne dame. Vous devinez quelle pénitence me fut imposée : il faut que dans un délai de deux ans mon gros livre sur le Liban soit prêt à paraître. Je fis mille objections, elles ne furent pas écoutées. Alors, m'emparant du gage de Paule (c'était un de ces jolis souliers brodés dont je vous ai parlé et qu'elle porte partout avec elle) : — Je serai un juge moins rigoureux, lui dis-je; je vous rendrai ce soulier, si vous me dites seulement d'où il vous vient et pourquoi vous y tenez.

Elle me regarda fixement et me répondit sans hésiter : — C'est un souvenir de ma mère; elle avait ces souliers à ses pieds quand, à Venise, pour la dernière fois, elle dansa le ballet de *la Sylphide* sur le théâtre de la Fenice.

Ce mot fut pour moi un trait de lumière. — Elle est donc fille d'une sylphide? me disais-je. C'est de sa mère qu'elle tient cette démarche aérienne, ces allures et ces tournoiemens d'oiseau qui se

grise d'air et de lumière! Pieds légers qui ne tenez pas à la terre, je ne m'étonne plus que vous ayez des ailes!... — Je tournai et retournai dans mes mains le joli chausson, puis je le baisai dévotement, et je le lui rendis.

Le soleil commençait à s'abaisser quand nous nous remîmes en chemin. Nous suivîmes le bord de la montagne. Après avoir traversé une ravine toute couverte de gentianes fleuries, nous entrâmes dans un bois qui s'étend jusqu'à une autre ferme nommée La Chèvrerie. C'est dans ce bois...

Paule et moi, nous nous étions attardés à cueillir des gentianes; nous perdîmes encore du temps à observer d'énormes fourmilières qui abondent en cet endroit. Mme Simpson, avec Jane et l'âne, avait pris un peu d'avance; un détour du chemin les déroba à nos yeux. Que ce bois était beau! Il est plus fourré que celui du Jonc. Entre les sapins, sur un terrain bosselé, croissent des genévriers, des framboisiers, mille buissons épineux qui forment d'inextricables fouillis. L'air était imprégné de parfums de résine et de thym. Autour de grandes touffes de menthe voltigeaient des essaims de papillons jaunes; çà et là, dans l'ombre épaisse, s'épanouissaient de larges flaques de lumière dormante; du côté du couchant, près de la lisière du bois, d'étroites percées étaient pleines d'une poussière d'or où dansaient des insectes... Je ne sais ce que je voulais lui dire; la voix me manqua. J'avisai entre deux buissons un gazon moussu rouge de fraises; je m'agenouillai pour les ramasser et les lui offrir. Quand je me retournai, elle était debout devant moi; j'étais à ses pieds. Les fraises s'échappèrent de ma main; je saisis les longs bouts flottans de sa ceinture, je les pressai sur mes lèvres, et je lui dis d'une voix étouffée : — Paule, voulez-vous être ma femme? — Elle rougit, elle pâlit, ses lèvres tremblèrent; les yeux tout grands ouverts, elle se pencha vers moi, elle souriait d'un air étrange, et ses regards fouillaient dans mon cœur; ils n'y trouvèrent rien qui pût leur déplaire. Alors elle me tendit son bouquet de gentiane et s'enfuit. Je me relevai, je ne la vis plus. Est-ce un songe? me disais-je. Mon cœur battait follement. J'appuyai mon front brûlant contre l'écorce d'un sapin. Tout tournait autour de moi. La vie m'apparut comme une féerie. De chaque buisson partait une voix qui murmurait : Il est retrouvé. Et je balbutiais : C'est de moi qu'ils parlent, il faut les croire!

Un cri d'oiseau me réveilla. Je me mis à courir. — Vous voilà donc, mangeur de fraises! me dit Mme Simpson.

— Ce bois, répondis-je, est un lieu enchanté. Demain, après vous avoir fait mes adieux, j'y reviendrai, et je suis bien trompé si je n'y suis encore à la nuit.

— Oh! demain, dit Jane, nous partirons à la fine pointe du jour. Les beaux messieurs ne se lèvent pas si tôt.

— Elle a raison, dit Mme Simpson. N'allez pas vous désheurer pour nous. Je déteste les adieux. Après tout se quitter n'est pas une affaire, cela arrive tous les jours.

— Il arrive aussi qu'on se retrouve, lui repartis-je, et dans deux mois...

— Ah! dit-elle, dans deux mois... Qui sait?... Je connais des Curtius, ajouta-t-elle, qui à la rigueur, quand on les en prie, se jettent dans un gouffre et qui ne sauteraient pas un fossé large d'un pied.

Je la priai de s'expliquer. — Suffit, dit-elle. J'en suis pour ce que j'ai dit. Mon cher monsieur Marcel, ce monde est plein de petits fossés, en revanche les gouffres sont rares. Sautera-t-il, ne sautera-t-il pas? C'est l'événement qui en décidera; mais soyez sûr que si dans deux mois vous revenez à nous, je tuerai le veau gras en votre honneur; si vous ne revenez pas, je dirai: Tant pis pour lui, tant pis pour nous! Oublions-le.

Je me tournai vers Paule : — Qu'en pensez-vous? lui demandai-je.

— Oh! dit-elle, je suis une croyante. Si c'est folie, je n'en veux pas guérir... Nos regards se rencontrèrent à la dérobée. Les choses qu'ils se dirent ne s'écrivent pas.

Nous n'arrivâmes au village qu'à la nuit. Dès que je les eus quittées devant leur porte, je revins sur mes pas, je traversai un champ, je suivis un sentier, je fus m'asseoir sur un banc de pierre pratiqué dans une niche au-dessus d'un précipice, en face du lac. Je passai là ces heures incertaines où la nuit s'épaissit lentement et peuple par degrés la plaine et les monts de ses vaines apparences. Le soleil, depuis longtemps disparu, avait laissé au couchant de vagues blancheurs; la vallée s'emplissait d'ombre, les Alpes détachaient faiblement sur la pâleur de l'horizon leurs masses noires et opaques. Le vent avait changé; une brise tiède venue du sud tirait de la cime émue des sapins des murmures à la fois doux et sauvages. Ce qui se passa alors entre moi, chétif atome, et les cieux immenses, et la terre, et l'espace, et le mystère divin des nuits, je ne le puis comparer qu'à ces embrassemens délicieux par lesquels deux amis, trop longtemps désunis sur la foi d'un soupçon, abjurent leur vaine querelle et renouvellent le pacte sacré de leur intelligence rompue. Malentendu dissipé par un mot, paroles mêlées de tristesse et de joie, oubli du passé, possession de l'avenir, inviolables sermens, certitudes ineffables, mon âme a savouré toutes ces douceurs et, scellant son traité de ses larmes, elle a renoué son alliance avec

l'ordre éternel des choses qu'avaient méconnu ses soupçons, qu'avaient insulté ses douleurs!

Je rentrai fort tard chez moi, j'y trouvai une lettre; je vous la transcris :

« J'ai tout dit à ma seconde mère, elle s'est écriée, elle a ri, elle a pleuré, m'a embrassée; s'asseyant auprès de moi, mes mains dans les siennes, elle a rêvé longtemps, puis elle a dit : Le bon Dieu nous bénisse! Faisons nos malles... Nos malles sont faites, je puis causer un instant avec vous.

« Nos cœurs, Marcel, ont marché bien vite, trop vite peut-être! Au milieu des bois, dans un beau jour, tout est facile. La vie n'est pas ainsi. Hélas! des barrières nous séparent, et vous aurez besoin de courage. Votre mère ne m'aime pas; auprès d'elle, dans son entourage, vous entendrez mal parler de moi. Marcel, Paule vous jure qu'elle est digne de vous. Que ce serment vous suffise, n'exigez pas qu'elle s'explique, sa fierté gènerait sa défense. Je pars, je vous laisse seul avec le monde et ses jugemens légers, et ses discours téméraires, et ses profanes erreurs, et ses sourires cruels, et ses préjugés, dieux frivoles que ses passions servent à genoux. Dans deux mois, si votre foi n'a point faibli, je vous attendrai, je vous conterai tout, nous pleurerons et nous rirons ensemble; mais si votre cœur se surprenait à douter, ah! ne venez pas, ne nous revoyons jamais; que cette erreur d'un jour soit oubliée! La divine pitié guérira peut-être ma blessure... Gentianes déjà fanées, mais qu'il gardera en mémoire de ce jour, parlez-lui de ce bois, de ce sentier où je le vis agenouillé devant moi, dites-lui... Non, ne lui dites rien. Que son cœur seul parle à son cœur et fasse taire la voix du monde! Adieu, Marcel; je vous aime, je crois en vous. »

Félix, est-ce que je rêve? Du courage, des périls à vaincre! Luttes risibles, victoires trop aisées. Eh quoi! le monde... Qu'il ose se mettre entre elle et moi, je marcherai droit à lui, je l'écraserai... Que dis-je? elle a raison : il faut du courage pour supporter le bonheur, car il est des joies qui écrasent...

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

WILLIAM PITT

PREMIER LORD DE LA TRÉSORERIE.

II.

LES FINANCES DE LA GUERRE.

I. — ARMEMENS DE L'ANGLETERRE CONTRE LA FRANCE. — CRISE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE. — EMPRUNTS POUR LE COMPTE DE L'AUTRICHE.

Avant d'aborder l'examen des diverses mesures auxquelles Pitt dut avoir recours afin de subvenir aux frais de la guerre contre la France (1), il importe d'indiquer par quelques chiffres quelle était la situation financière de l'Angleterre au commencement de 1793. Le revenu de l'année 1792 avait dépassé de 300,000 liv. st. celui de 1791, et s'était élevé à 17,034,000 liv. st. (425,850,000 fr.). Les dépenses, conformes à l'évaluation faite en 1791, avaient été de 16 millions de liv. st. (400 millions de francs). Le capital de la dette fondée était de 238,231,248 liv. st.; celui de la dette à terme, comprenant les avances faites par la Banque, ainsi que par la compagnie des Indes, et le montant des billets de la marine ou de l'échiquier, s'élevait à 30,036,024 liv. st. Le total de la dette publique était donc de 268,267,262 liv. st., imposant en intérêts ou frais accessoires une charge annuelle de 9,752,673 liv. st., et le fonds d'amortissement constitué en 1786 avait déjà racheté un capital de 9,444,800 livres sterling. Enfin, pour bien établir la part du passé

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

et dégager celle de l'avenir, constatons qu'au mois d'août 1793 la dette à terme était diminuée d'une somme de 4,200,000 liv. st. portée à la dette fondée par suite de la consolidation en fonds 3 pour 100 d'une créance de pareille somme due depuis longtemps par l'état à la compagnie des Indes, qui lui en avait fait successivement l'avance lors des divers renouvellemens de son privilége.

Les événemens dont la France était le théâtre, ses conquêtes et la déclaration de guerre faite par la convention à la Hollande, à l'Espagne, à l'Angleterre, avaient causé dans ce dernier pays une animation générale. Pitt ne fit donc que satisfaire à un sentiment presque unanime en préparant avec autant d'activité que d'énergie les moyens propres à répondre efficacement au défi qui venait d'être jeté. L'armée de terre fut augmentée de 27,000 hommes, le nombre des marins embarqués à bord des bâtimens de l'état fut porté à 47,000, et des troupes hanovriennes et hessoises furent prises à la solde de l'Angleterre. De plus un subside de 200,000 livres sterling fut donné à la Sardaigne pour la mettre en état de tenir sur pied une armée de 50,000 hommes, et des traités d'alliance offensive et défensive furent conclus avec la Russie, l'Autriche, la Toscane, Naples, l'Espagne et le Portugal. Les revenus ordinaires ne pouvant couvrir l'excédant de dépenses que devait entraîner cet ensemble de mesures, le parlement, sur la proposition de Pitt, vota un emprunt de 4,500,000 livres sterling, et affecta au paiement des intérêts le produit des taxes temporaires établies en 1790 à l'occasion des armemens faits contre l'Espagne.

Tous les dangers cependant n'étaient pas au dehors, et on était menacé au dedans d'une crise industrielle et commerciale qui pouvait amener les complications les plus fâcheuses. Pendant les neuf années de paix prospère qui venaient de s'écouler, les banques s'étaient multipliées à l'infini, la plupart sans bases solides, et toutes, dans l'espoir d'augmenter rapidement leurs bénéfices, avaient étendu sans mesure l'émission de leurs *bank-notes*. Nombre d'entre elles croulèrent au premier souffle de la tempête, et il en résulta une véritable panique. Les capitaux se cachèrent, et les maisons les plus solides dans l'industrie et le commerce ne pouvaient, par la vente ou l'engagement des marchandises qui remplissaient leurs magasins, se procurer les fonds qui leur étaient nécessaires. Des ateliers importans allaient se fermer, laissant des masses d'ouvriers sans travail, des maisons respectables étaient sur le point de manquer à leurs signatures et d'en entraîner d'autres dans leur désastre, lorsque Pitt proposa au parlement d'autoriser l'émission de billets de l'échiquier pour une somme de 5 millions de livres sterl., destinés à être distribués en prêts aux négocians, banquiers ou in-

dustriels dont les demandes seraient trouvées fondées. Le parlement s'empressa d'adhérer à cette proposition et désigna lui-même les commissaires chargés de faire les prêts. Ce vote seul suffit pour dissiper bien des inquiétudes, et le nombre total des demandes de secours ne fut que de 332 pour une somme de 3,855,624 liv. ster.; 238 furent accueillies jusqu'à concurrence de 2,202,600 liv. ster.; 45 furent retirées et 49 rejetées. La totalité des avances fut restituée, une partie considérable avant l'époque fixée pour le remboursement, et le surplus aux échéances déterminées. Deux des emprunteurs seulement firent faillite, mais se trouvèrent plus tard en état de se libérer. Ainsi furent prévenus de grands malheurs, et l'opération ne coûta aucuns frais. La différence entre l'intérêt de 5 pour 100 payé par les emprunteurs et celui des billets de l'échiquier, pour lequel l'état ne donnait que 2 deniers 1/2 par jour, suffit à toutes les dépenses de la commission, et laissa même un profit de 4,000 livres sterling qui fut versé au trésor public.

Les premiers mois de 1793 furent pour les armées françaises une suite de revers. Dumouriez, battu à Nerwinde, dut évacuer la Belgique, et les Autrichiens entrèrent sur le territoire français, où ils occupèrent Condé, Valenciennes et Le Quesnoy. De leur côté, les flottes anglaises s'emparèrent de Terre-Neuve, de Tabago, de Pondichéry, de tous les comptoirs français au Bengale et sur la côte de Malabar, et de la ville ainsi que du port de Toulon; mais après la journée du 31 mai, sous l'impulsion violente du comité de salut public, des levées en masse furent faites en France et dirigées vers la frontière. En Flandre, le duc d'York, à la tête d'une armée anglaise et hanovrienne, fut battu par le général Houchard et obligé de lever le siége de Dunkerque; le prince de Cobourg fut défait à Wattignies par Jourdan, et les Autrichiens furent rejetés par Hoche au-delà du Rhin. L'amiral Sidney Smith dut également évacuer Toulon; mais en partant il y brûla l'arsenal, les magasins, dix-sept vaisseaux de ligne, plusieurs frégates, et emmena le reste, portant ainsi un coup fatal à la puissance maritime de la France.

C'est sous l'impression de ces nouvelles que fut ouverte le 21 janvier 1794 la session du parlement. Le roi y déclara qu'il regrettait l'obligation où se trouvait l'Angleterre de continuer les hostilités, mais qu'il méconnaîtrait les vrais intérêts du pays, s'il se laissait aller à faire la paix sur des bases qui ne garantiraient pas suffisamment l'indépendance de l'Europe. En effet, le régime pratiqué en France, et que la convention voulait propager à l'extérieur par les agressions les plus injustes, ne tendait qu'à la destruction des propriétés, au renversement des lois et de la religion, et il n'y aurait pas de sécurité possible pour les autres nations aussi longtemps

qu'il durerait. Il exprima donc l'espoir que le parlement adhérerait à toutes les propositions qui lui seraient soumises par ses ministres.

La politique du gouvernement fut vivement attaquée par Fox. Il était le premier, dit-il, à flétrir les crimes qui se commettaient en France, et déplorait les scènes de carnage qui ensanglantaient le continent; mais le duc de Brunswick en avait donné le signal par son manifeste, et sur lui ainsi que sur les négociateurs du traité de Pilnitz devait retomber toute la responsabilité de la lutte qui désolait l'Europe. D'ailleurs, quelque indignation que dussent causer les événemens dont la France était le théâtre, si on voulait les considérer comme un motif légitime de guerre, l'Angleterre n'avait pas un seul de ses alliés avec qui elle pût rester en paix. Tous en effet avaient commis les actes de despotisme les plus répréhensibles, et la Pologne n'était-elle pas en ce moment même l'objet de traitemens révoltans? Sans doute on pouvait invoquer les sentimens de haine professés par les républicains français contre l'Angleterre, et leur esprit d'agression et de conquête; mais qui avait plus haï l'Angleterre que Louis XIV? Qui avait eu plus que lui l'esprit d'agrandissement? La paix cependant avait été conclue avec lui à Ryswick. Pourquoi ne le serait-elle pas aussi avec la convention? C'est en vain qu'on avait voulu détruire le pouvoir de cette assemblée; elle avait triomphé des insurrections intérieures, battu les armées de l'Europe, et, défendant la cause de l'indépendance et de la liberté, elle était assurée d'être soutenue par toute l'énergie nationale. On pouvait donc traiter avec elle en toute sécurité. Fox termina en demandant que le roi fût prié de faire la paix dès qu'il y aurait moyen de la conclure honorable et avantageuse, et sans avoir égard à la forme de gouvernement qui existerait en France.

Pitt répondit qu'il souhaitait aussi la paix, mais qu'elle n'offrirait aucune sûreté, faite avec un pouvoir tel que celui qui dominait alors en France. Ne venait-il pas en effet d'abolir la religion, de s'emparer des propriétés privées, et ne professait-il pas des principes aussi destructeurs de l'ordre général des sociétés que contraires à la stabilité des gouvernemens? Ces principes, il cherchait à les répandre par la conquête dans toute l'Europe, et l'Angleterre avait un puissant intérêt à combattre énergiquement une pareille propagande. D'ailleurs des décrets de la convention défendaient de négocier avec tout ennemi qui, au préalable, n'aurait pas évacué le territoire de la république, et reconnu son unité et son indivisibilité. Pour traiter avec la France, il fallait donc se mettre à sa merci, accepter ses conquêtes, lui restituer ses anciennes possessions. L'Angleterre était-elle disposée à subir de pareilles conditions? et lors même qu'elles ne lui seraient pas imposées, ne s'exposerait-elle

pas, en négociant avec une dictature dont les membres se détruisaient successivement les uns les autres, à voir les conditions admises par les maîtres du jour méconnues par ceux du lendemain? Il était donc, à tous égards, plus sage de continuer la guerre que de traiter avec de pareils monstres. Et, rappelant enfin la citation historique faite par Fox, « l'honorable membre, dit-il, a profité de cette occasion pour faire une belle sortie contre les rois, assurant que nous pouvons avoir autant de confiance dans la bonne foi des gouvernans actuels de la France que nos ancêtres en ont eu dans celle de Louis XIV. Je conteste formellement cette assertion, et je dis que si ce roi avait réussi dans ses ambitieux projets, ce que nous aurions eu à souffrir alors eût pu être considéré comme une prospérité en comparaison de tous les maux que produirait le triomphe du régime révolutionnaire. La splendeur de sa cour, les talens de ses généraux, la discipline de son armée, tout ce qu'il inspirait enfin relevait toujours d'un sentiment d'honneur. Son ambition même, bien qu'extrême, était dirigée et contenue par des principes de grandeur et de loyauté. Il en est autrement de ceux professés par la convention : elle a mis de côté toute espèce de pudeur, et, avec une ambition non moins grande, elle ne craint pas d'employer des moyens de destruction mille fois plus à redouter que ne l'a jamais été le pouvoir du plus puissant monarque. »

La motion de Fox fut rejetée à une immense majorité, et le parlement, sur la proposition de Pitt, porta à 85,000 hommes les forces de l'armée navale, à 60,000 hommes celles de l'armée de terre, autorisa le gouvernement à emprunter une somme de 11 millions de livres sterling, et affecta au service de cet emprunt le produit de taxes additionnelles sur le rhum, les esprits, les briques, les toiles et glaces. Outre les forces dont nous venons de parler, le gouvernement avait pris à la solde de l'Angleterre des corps étrangers composés d'émigrés et de Hessois. Ils devaient les uns et les autres faire partie d'une expédition projetée contre la côte de Bretagne; mais, en attendant qu'elle fût définitivement organisée, ils furent placés dans l'île de Wight. Ce casernement sur le sol anglais fut dénoncé comme inconstitutionnel par Fox et par Grey. L'institution d'une armée régulière (*standing army*) avait toujours été vue avec une répugnance extrême, comme plaçant entre les mains du souverain une force prête à l'aider dans les entreprises qu'il serait tenté de faire contre les libertés publiques. A plus forte raison cette défiance devait-elle exister vis-à-vis de troupes mercenaires que n'auraient pu retenir ni le sentiment du patriotisme ni le respect des lois. Aussi depuis 1688 nul corps étranger n'avait été introduit dans le royaume sans l'autorisation du parlement, très jaloux de son droit

à cet égard. Pitt fut le premier à reconnaître ce droit, ainsi que l'infraction commise; mais elle était expliquée et justifiée par les circonstances, et le parlement refusa de la censurer.

Au milieu de tant d'efforts faits par la nation anglaise pour poursuivre énergiquement la guerre, la Prusse, découragée par ses échecs, manifesta l'intention de se retirer de la lutte. Elle allégua que ses ressources ne lui permettaient pas d'y rester plus longtemps engagée, que d'ailleurs, séparée de la France par d'autres états, elle n'avait pas à en redouter le voisinage, et que les intérêts de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Hollande, étant autrement menacés que les siens, c'était à ces puissances de soutenir tout le poids des hostilités. Cette résolution pouvait avoir les conséquences les plus graves en ouvrant aux Français la route des Pays-Bas et en privant la coalition du concours de troupes excellentes. Il fallait donc empêcher à tout prix qu'elle ne fût exécutée, et, l'Autriche n'étant pas en position de faire le moindre sacrifice pécuniaire, l'Angleterre et la Hollande durent s'engager à payer à la Prusse un subside moyennant lequel elle promit de mettre à leur disposition une armée de 60,000 hommes. Pour subvenir à cette charge, Pitt ayant demandé au parlement un crédit de 2,500,000 livres sterling, Fox signala tous les dangers de la voie où l'on allait entrer. La conduite du roi de Prusse lui paraissait devoir inspirer peu de confiance, et il était à craindre qu'une fois la somme promise payée, ce souverain ne vînt alléguer de nouveaux obstacles et faire de nouvelles demandes. D'un autre côté, la situation financière de l'Espagne, de l'Autriche, de la Russie était détestable, et sans aucun doute, encouragées par ce précédent, ces puissances viendraient à leur tour prétexter de leur épuisement et menacer de mettre bas les armes. Il faudrait donc pour les retenir leur donner aussi des subsides, et la lutte, se prolongeant, entraînait infailliblement la ruine de l'Angleterre. Quelque bien fondées que fussent ces observations, elles ne pouvaient prévaloir en présence des nécessités de la situation et du danger qu'il s'agissait de conjurer. Le crédit demandé fut accordé. Du reste, la Prusse n'en reçut qu'une partie, car, beaucoup plus préoccupée des événemens de la Pologne que de la guerre avec la France, elle laissa ses troupes immobiles et ne voulut prendre part à aucune des opérations de la campagne de 1794. Le gouvernement anglais se considéra dès lors comme délié vis-à-vis d'elle, et cessa de lui payer le subside convenu.

Cette campagne fut sur le continent tout à l'avantage de la France, dont les armées, sous les ordres de Pichegru, de Jourdan et de Moreau, après avoir remporté les victoires de Fleurus et de Ruremonde, reprirent la Belgique, rejetèrent les Autrichiens au-delà du

Rhin et firent la conquête de la Hollande. Sur mer, le drapeau anglais fut plus heureux. L'amiral Hood prit possession de l'île de Corse, dont les habitans avaient réclamé le concours de l'Angleterre pour se délivrer des Français. L'amiral Jervis s'empara de la Martinique et de Sainte-Lucie. L'amiral Howe défit une flotte de vingt-six bâtimens de ligne, sortie du port de Brest, sous les ordres de l'amiral Villaret-Joyeuse, pour protéger l'arrivée d'un convoi considérable chargé de blé et venant d'Amérique. Néanmoins ces succès, quelque flatteurs qu'ils fussent pour l'amour-propre national, ne pouvaient compenser les revers éprouvés sur le continent, et d'ailleurs, par suite de la conquête de la Hollande par Pichegru, presque tous les frais de la guerre allaient retomber à la charge de l'Angleterre. En effet, ainsi que l'avait prévu Fox, l'Autriche, découragée aussi par sa défaite, désespérant de recouvrer la Belgique, avait menacé à son tour de se retirer de la lutte, et pour conserver sa coopération le gouvernement anglais avait dû contracter pour elle, en le garantissant, un emprunt de 4,600,000 liv. sterl. Pitt devait donc s'attendre à de vives attaques dans le parlement, et il avait fortifié sa position ministérielle, depuis la dernière session, par l'entrée dans le cabinet du duc de Portland, de lord Spencer, de lord Fitz-William et de Windham, en s'assurant ainsi le concours de la portion dissidente du parti whig dont ils étaient les chefs.

Le discours de la couronne fut des plus belliqueux : le roi déclara qu'il fallait redoubler d'efforts, et qu'alors seulement on arriverait à obtenir une paix durable et à délivrer l'Europe du plus grand danger qui l'eût menacée depuis qu'il y existait une société civilisée. Dans la discussion de l'adresse, Wilberforce demanda que le gouvernement fût invité à entamer des négociations de paix sur des bases honorables pour l'Angleterre, mais acceptables aussi par la France. Cette motion fut soutenue par Canning, qui insista sur le changement de régime survenu en France depuis le 9 thermidor; mais Pitt répondit que le système révolutionnaire du nouveau comité de salut public était le même que celui de l'ancien, et qu'il n'y aurait pas plus de sécurité à traiter avec ses membres qu'avec Brissot et Robespierre. Il exprima la conviction que le rétablissement du régime monarchique en France devait seul assurer la tranquillité de l'Europe, en ajoutant toutefois que dès qu'il serait possible de faire avec le gouvernement républicain une paix sûre et avantageuse, il serait le premier à conseiller au roi de la conclure. La motion de Wilberforce fut rejetée, mais avec une minorité double de celle que l'opposition avait pu réunir jusqu'alors. En conséquence, le parlement adhéra à toutes les demandes qui lui furent faites

par le cabinet : l'effectif de la marine fut porté à 100,000 hommes; celui des troupes de terre, y compris la milice, à 150,000 hommes, un emprunt de 18 millions de livres sterling fut voté, et, pour en assurer le service, de nouvelles taxes furent établies sur le vin, les liqueurs, le café, le thé, la poudre à cheveux, cette dernière étant présumée devoir à elle seule produire 200,000 liv. sterl.

La garantie en faveur de l'emprunt contracté pour le compte de l'Autriche fut également accordée, mais non sans avoir donné lieu de la part de Fox aux plus amères critiques. « Pourquoi l'empereur, dit-il, a-t-il recours à notre crédit? Uniquement parce qu'il n'en a pas lui-même. Il y a en effet dans ses états et dans les autres des capitalistes parfaitement aptes à comprendre les avantages du placement, sans que nous prenions la peine de les leur de montrer nous-mêmes. Certes ils les ont vus, mais ils n'ont rien voulu avancer en raison des craintes que leur inspire l'emprunteur. Le prêt qui lui est fait n'est donc qu'un subside déguisé, et ce n'est pas là une opération loyale. Ainsi voyez la situation dans laquelle nous nous trouvons. Le seul concours que nous puissions avoir en ce moment est celui de l'empereur, et cependant, après avoir fait pour lui des sacrifices plus considérables que ceux que nous a coûtés l'aide de la Prusse, nous sommes exposés à en recevoir le même traitement. Il a plus de bonne foi, dit-on, que le roi de Prusse; mais on prétendait aussi que ce dernier en était rempli, et j'ai peu de confiance, quant à moi, dans la probité des souverains absolus. »

Outre cet emprunt de 4,600,000 livres sterling, le gouvernement anglais dut encore, en 1797, en contracter aux mêmes conditions un second de 1,620,000 livres sterling pour le compte du même souverain, et le capital nominal de la dette perpétuelle qu'ils créèrent l'un et l'autre fut de 7,502,630 livres sterling. Il fut convenu que le paiement des intérêts aurait lieu à la banque d'Angleterre, et les agens de l'empereur devaient à cet effet lui en verser le montant chaque semestre avant l'échéance. S'ils y manquaient, cet établissement devait s'adresser aux lords de la trésorerie, et ces derniers étaient autorisés à lui remettre la somme nécessaire en la prenant sur le fonds consolidé, de telle sorte que cette dette reposait sur les mêmes garanties que la dette anglaise. Le gouvernement autrichien promit même d'affecter chaque année à l'amortissement du capital une somme de 60,000 livres; mais aucun de ces engagemens ne fut rempli. En 1798, l'Autriche cessa de payer les intérêts, et depuis lors ils furent régulièrement acquittés aux échéances convenues avec les ressources du fonds consolidé. L'Angleterre ne voulut même pas qu'un marché auquel elle avait pris part ne fût point complétement exécuté, et qu'il pût en résulter le moindre préjudice

pour ceux qui l'avaient contracté; elle se chargea donc de l'amortissement, et en 1815 1,622,584 livres sterling avaient déjà été rachetées.

Depuis 1784, Pitt avait invariablement suivi la règle qu'il avait établie alors de ne faire d'emprunts qu'avec publicité et concurrence. Il concéda cependant à l'amiable, à une maison considérable appelée la maison Boyd, celui qu'il avait contracté pour subvenir aux besoins de l'année 1795, et il y fut déterminé par les considérations suivantes. Le montant des emprunts était en général payable 15 pour 100 au moment de la souscription, et le surplus de mois en mois; mais dans les bills qui les autorisaient était toujours inscrite une clause qui accordait une prime pour les versemens faits par anticipation. Celui de 11 millions contracté en 1794 l'avait été à un taux favorable pour le trésor, et était devenu fort onéreux aux souscripteurs à cause de la baisse occasionnée par les revers de la guerre. Aussi aucun versement n'avait été fait par avance, et le gouvernement, se trouvant à court de fonds, avait dû s'adresser à la maison Boyd, qui lui avait remis ceux dont il avait besoin. Cette opération avait été peu avantageuse à la maison Boyd, et soit pour reconnaître un service rendu, soit pour s'assurer à l'avenir le concours d'une maison solide et respectable, Pitt lui avait promis la concession du prochain emprunt. Il le lui donna en effet au taux de 4 pour 100, et, la rente ayant haussé à la fin de l'année, elle réalisa des bénéfices considérables. Cette concession à l'amiable fut vivement critiquée. L'opposition demanda une enquête, et le comité auquel elle fut confiée constata dans son rapport qu'une maison rivale avait offert des conditions meilleures. Personne n'attaqua la probité du ministre, parce qu'elle était au-dessus de tout soupçon, et ses adversaires lui rendirent à cet égard le plus complet hommage; mais ils lui reprochèrent d'avoir fait un marché préjudiciable à l'état dans une pensée de corruption parlementaire. Pitt exposa simplement les faits, rejeta dédaigneusement l'accusation d'avoir cherché à augmenter son influence ministérielle au préjudice des intérêts du trésor, et démontra qu'au moment où il avait été contracté, l'emprunt, nonobstant les assertions du comité, n'aurait pu l'être d'une façon plus avantageuse. La motion de censure fut rejetée à une immense majorité; mais, quelque pures qu'eussent été les intentions du ministre, il avait eu tort évidemment de se départir d'une règle posée et maintenue jusqu'alors rigoureusement par lui-même, au risque de froisser tant d'intérêts privés et de compromettre cette influence parlementaire qu'on lui reprochait de vouloir ménager : accusation bien mal fondée du reste, car alors même il mettait un terme à divers abus qui avaient été un moyen

de force pour ses prédécesseurs. Ainsi c'était une pratique constante dans les guerres antérieures de traiter à forfait et de gré à gré pour les fournitures de troupes employées au dehors avec des amis de l'administration, ou de leur en confier l'achat moyennant des commissions plus que rémunératrices. Le ministre y gagnait en crédit, mais le trésor y perdait doublement, d'abord à raison des bénéfices considérables réalisés par les traitans, ensuite parce que, se présentant sur le marché en concurrence les uns des autres et avec les commissaires de la marine, ils faisaient monter le prix de tous les approvisionnemens. Pitt n'avait pas voulu recourir à de pareils moyens: désireux avant tout d'introduire l'ordre et l'économie dans les diverses branches du service public, il avait exigé que toutes les fournitures fussent achetées par les employés de l'administration, que tous les marchés eussent lieu par adjudication publique, et il avait cherché à restreindre dans les plus strictes limites les dépenses militaires faites au dehors. A cet effet, aussi bien dans l'armée que dans la marine, ces dernières durent être autorisées par le commandant en chef et faites exclusivement par l'intermédiaire d'un commissaire-général, contrôlé lui-même par un commissaire des comptes chargé de vérifier si toutes les conditions possibles d'économie avaient été observées. De plus, il fut sévèrement défendu à ces agens de percevoir aucune rétribution en dehors des émolumens qui leur étaient attribués.

II. — DISETTE. — CONSOLIDATION DE LA DETTE A TERME. — SUBSIDES A L'AUTRICHE. — EMPRUNT NATIONAL. — CRAINTES D'INVASION. — BANQUE D'ANGLETERRE ET SUSPENSION DES PAIEMENS EN ESPÈCES (1796-1797).

Le printemps et l'été de l'année 1795 ayant été constamment froids et pluvieux, la récolte fut détestable en Angleterre, et le blé monta au taux exorbitant de 108 sh. le quarter. Une épizootie enleva aussi une partie du bétail, et, la hausse du prix de toutes les denrées alimentaires rendant d'autant plus onéreux le poids des impôts récemment créés, la guerre commença à être moins populaire. Des troubles éclatèrent à Coventry, Birmingham, Nottingham et dans d'autres villes. Londres n'en fut pas exempt, et lorsque le 29 octobre 1795 le roi se rendit au parlement pour ouvrir la session, il fut accueilli par la foule aux cris de « plus de guerre, plus de famine! à bas Pitt! du pain! la paix! »

Pour calmer les inquiétudes et remédier à l'intensité de la disette, Pitt s'empressa de soumettre au parlement, qui les adopta, diverses mesures ayant pour objet de défendre l'emploi de la farine dans les fabriques d'amidon et les distilleries, de lever tous les obstacles qui

pourraient entraver la libre circulation des grains, de relever les boulangers de l'obligation de faire le pain avec de la farine de première qualité, de les autoriser à y mélanger du maïs, des pommes de terre et des grains de qualité inférieure, d'accorder des primes pour l'importation du blé et de toutes matières alimentaires, et d'en prohiber l'exportation. Les efforts de l'administration et de la législature rencontrèrent partout un concours empressé. Dans les ménages les plus riches, on s'interdit l'usage de la pâtisserie, et on ne consomma que du pain mélangé; la compagnie des Indes vendit au-dessous de leur valeur les cargaisons de riz qu'elle avait en magasin ou qui lui arrivèrent, et la Cité de Londres encouragea par des primes la vente à prix réduit de diverses espèces de poissons. Grâce à l'emploi de ces moyens et aussi au bon sens public, le progrès du mal fut arrêté, et le prix du blé ramené dans des limites modérées.

Le parlement vota ensuite le budget de 1796 et autorisa le gouvernement, pour subvenir aux charges extraordinaires résultant des circonstances, à contracter deux emprunts qui s'élevèrent ensemble à 25,500,000 liv. sterl. Le service en fut assuré au moyen de nouveaux droits sur le tabac, le sucre, le sel, les chevaux d'agrément, et aussi par la création d'un impôt sur les successions mobilières, dont furent exemptés les veuves et enfans, et qui, pour les autres héritiers, variait de 2 à 6 pour 100, suivant le degré de parenté. Le chancelier de l'échiquier avait proposé d'y soumettre les biens immeubles comme les biens meubles; mais, devant la vive opposition des propriétaires fonciers, nombreux et influens dans le parlement, il dut renoncer à la partie de son projet relative aux successions immobilières.

Dans cette circonstance, il y eut de la part du parlement une violation d'autant plus inexcusable du principe de justice distributive en matière d'impôts, qu'en exemptant une nature de propriété des charges dont il grevait l'autre, il ne fut déterminé que par des motifs d'intérêt privé. Sans doute Pitt aurait pu empêcher la consécration d'une inégalité aussi choquante en ne soumettant point à la sanction de la couronne la partie de son projet qui avait été adoptée; mais il aurait fallu se priver d'un revenu de 150,000 liv. sterl., bien nécessaire alors, et les considérations de nécessité l'emportèrent sur celles d'équité. En principe d'ailleurs, le nouvel impôt était bon. Il ne portait ni sur le travail, ni sur les économies du contribuable, mais frappait modérément un capital qui venait souvent d'une façon inespérée accroître son bien-être. L'immunité accordée à la propriété foncière était seule regrettable, et, bien qu'elle ait été fréquemment l'objet des réclamations les plus vives au sein ou au dehors de la législature, que chaque fois on ait fait observer

combien il était inique que de minces héritages en meubles de 50 ou 100 liv. sterl. fussent grevés d'un droit fiscal, tandis que ceux comprenant des domaines d'une valeur de 100,000 livres et plus n'y étaient pas assujettis, elle n'en a pas moins été maintenue jusqu'en 1853, tant il est vrai qu'une fois établis, les abus, quelque démontrés et choquans qu'ils soient, résistent aux attaques dont ils sont l'objet quand ils profitent à des intérêts opiniâtres. Et, s'il en est ainsi dans les pays de libre discussion, combien la réforme n'en est-elle pas plus difficile dans les états soumis au régime du pouvoir absolu!

Outre les deux emprunts de 25,500,000 liv. sterl. qu'il contracta en 3 pour 100 au taux d'environ 4 1/2, Pitt eut dans le courant de l'année 1796 à procéder à une opération financière importante, celle d'une nouvelle consolidation de la dette à terme.

Nous avons vu que le gouvernement avait dû emprunter en 3 pour 100 :

En 1793.....	4,500,000 l. st.	au capital nominal de	6,250,000 l. st.
En 1794.....	11,000,000	— de	13,750,000
En 1795.....	18,000,000	— de	24,000,000
En 1796.....	25,500,000	— de	36,889,625
Pour une somme réelle de	59,000,000 l. st.,	le capital nominal de la dette avait donc été augmenté de.....	80,889,625 l. st.

Mais cette somme de..... était loin d'avoir suffi à toutes les dépenses résultant de la guerre.		59,000,000 l. st.
Les avances faites au trésor par la banque depuis le commencement des hostilités s'étaient élevées de 9,066,698 à 12,846,700 liv. st., soit de.....		3,780,000
Des bons de la marine, d'approvisionnement, etc., émis depuis la même époque, avaient été successivement consolidés en rentes 5 pour 100 en 1794 pour une somme de.....		1,907,452
en 1795 pour.....		1,490,667
au mois d'avril 1796 pour.....		4,226,796
Et nonobstant cette large décharge, il en restait encore sur le marché, au mois de septembre suivant, pour.....	11,595,529 l. st.	13,028,823
plus en billets de l'échiquier, indépendamment de ceux remis à la banque pour garantie de ses avances.....	1,433,294	
La guerre avait donc déjà coûté en trois ans et demi..... non compris le produit des taxes établies pour le service des nouveaux emprunts.		83,433,738 l. st.,

Ces 13,028,823 liv. sterl. de titres flottans pesaient lourdement sur la place. Ils perdaient plus de 10 pour 100, et le gouvernement ne trouvait plus à en émettre qu'avec un escompte de 14 et 15 pour 100. Il fallait donc sortir au plus tôt de cette situation, et le moyen le plus convenable parut être une nouvelle consolidation. Une conférence eut lieu entre Pitt et les principaux porteurs de

billets, et il fut convenu que chacun d'eux recevrait à son choix, à raison de 57 livres qui lui seraient dues, un titre de rente 3 pour 100, à raison de 72 livres un titre de rente 4 pour 100, et pour 85 livres un titre de rente 5 pour 100, c'est-à-dire que la consolidation fut faite dans le premier fonds au taux de 5,30, dans le second à celui de 5 1/2, dans le troisième à celui de 5,90, et que pour un capital réalisé de 13,028,823 livres, celui de la dette publique fut augmenté de 21,616,459 liv. sterl.

Sans doute ces conditions étaient onéreuses; mais aussi, le marché se trouvant dégagé de toutes ces valeurs dépréciées, le trésor put négocier plus aisément et plus avantageusement les titres nouveaux qu'il eut à émettre, et une masse considérable de capitaux rendue disponible vint en aide au commerce et à l'industrie. Une autre mesure contribua aussi à prévenir pour les obligations de la marine le retour d'une dépréciation semblable à celle qu'elles venaient de subir. Précédemment les fournitures et approvisionnemens de ce département étaient livrés contre des billets payables à des époques indéterminées : l'escompte s'en accroissait chaque année et finissait par devenir fort onéreux. Déjà en 1794, voulant remédier à ces inconvéniens, Pitt avait fait décider que tous les effets de cette nature seraient acquittés à quinze mois de date, et le taux de l'escompte avait immédiatement diminué; mais soit à cause du grand nombre de ces effets, soit plutôt parce que l'époque du paiement était encore trop éloignée, il était remonté en 1796 à 14 et 15 pour 100. Le ministre pensa qu'il fallait rapprocher le terme de l'échéance, et sur sa proposition le parlement adopta un bill par lequel il fut fixé à quatre-vingt-dix jours. Le résultat espéré fut complétement atteint. Les billets, étant acquittés avec une régularité scrupuleuse, furent considérés comme argent comptant : ils gagnèrent même en 1798 1/8 pour 100, et depuis ne perdirent jamais au-delà d'un quart pour 100.

Enfin, pour prévenir des mécomptes regrettables dans les dépenses de la marine, on les évalua d'après une base nouvelle. Sous Guillaume III, elles avaient été fixées en bloc, non compris celles afférentes aux constructions et réparations maritimes à 4 liv. sterl. par mois à raison de chaque homme, et depuis lors, malgré l'augmentation du prix de toutes choses, ce taux n'avait pas été changé. Aussi les crédits alloués se trouvaient chaque année insuffisans. Pour rentrer dans la vérité des faits, le chiffre fut porté à 7 livres par homme, et les dépenses de l'année 1798 n'atteignirent pas les crédits votés d'après cette base.

Cependant les passions révolutionnaires s'étaient calmées en France, la convention n'existait plus, et une nouvelle forme de

gouvernement y avait été constitutionnellement établie. On pouvait désormais traiter avec un pouvoir régulier, et au commencement de l'année 1796 Pitt avait obtenu du roi, après une vive résistance, l'autorisation de faire des propositions de paix au directoire. M. Wickam, ambassadeur d'Angleterre en Suisse, fut donc chargé de demander à M. Barthélemy, représentant de la France en Suisse, si son gouvernement consentirait à l'ouverture d'un congrès où seraient admis des délégués de tous les états belligérans pour y discuter les conditions d'une paix générale, et, dans le cas de l'affirmative, sur quelles bases le gouvernement français consentirait à traiter. Le directoire refusa le congrès en déclarant que jamais les territoires conquis et annexés à la France ne seraient restitués. L'Angleterre s'était engagée envers l'Autriche à ne faire la paix qu'autant que la Belgique lui serait rendue. Toute négociation devenait donc inutile, et les hostilités continuèrent; mais la cour de Vienne, étant à bout de ressources, demanda un nouveau subside, et ses besoins étaient si pressans qu'en l'absence du parlement Pitt prit sur lui de lui envoyer 1,200,000 livres.

Moreau et Jourdan s'avancèrent, chacun à la tête de son armée, jusqu'au cœur de l'Allemagne; mais, Jourdan ayant été battu par l'archiduc Charles à Wurtzbourg, les généraux français durent regagner les bords du Rhin. En Italie au contraire, les succès de l'armée républicaine furent complets : le général Bonaparte défit les Autrichiens dans une série de brillans combats, s'empara successivement du Piémont, de la Lombardie, d'une partie des états du pape, forma la république cisalpine et réduisit la cour pontificale, celles de Naples et de Sardaigne, à demander la paix. D'un autre côté, les troupes anglaises durent évacuer la Corse après deux années d'occupation, et le roi d'Espagne, ayant conclu avec la république française un traité d'alliance offensive et défensive, déclara la guerre à l'Angleterre. Il n'y avait plus à compter sur la Prusse, et quelques succès maritimes obtenus aux Antilles ne pouvaient compenser les revers éprouvés en Europe.

En Angleterre, le sentiment public devenait de plus en plus favorable à la paix. Le parlement avait été réélu sous cette impression, et, avant de le réunir, Pitt, surmontant encore les répugnances du roi, fit demander au directoire des passeports pour lord Malmesbury. Ces passeports furent immédiatement accordés, et en ouvrant la session, le 6 octobre 1796, le souverain put annoncer la reprise des négociations. A ce moment-là même, il n'était bruit que des préparatifs faits en France pour opérer une descente sur les côtes d'Irlande et d'Angleterre. Quelque disposé que fût le gouvernement anglais à traiter, il devait cependant, en prévision du cas

où les négociations échoueraient, se mettre en mesure de repousser toutes les attaques qui seraient dirigées contre le territoire national, et à cet effet, sur la proposition de Pitt, le parlement vota dans les premiers jours de la session une levée de 15,000 hommes pour le service de la marine et de l'armée, une augmentation dans la milice de 60,000 hommes, qui devaient ne pas être immédiatement appelés, mais seulement organisés et exercés de façon à être aptes au service en cas de besoin, plus un corps de cavalerie irrégulière de 20,000 hommes désignés sous le nom de *yeomanry*. Il avait été constaté, par l'application de la taxe récemment établie sur les chevaux de luxe, que leur nombre s'élevait dans le royaume à plus de 200,000. Un cheval et son cavalier durent être fournis par tout propriétaire qui en aurait dix, ou par une collection de propriétaires réunissant ensemble ce même nombre. Il fut également décidé qu'en cas d'invasion tous les gardes-chasse seraient employés comme tirailleurs, ressource qui n'était pas à dédaigner, car il y en avait plus de 7,000 commissionnés. Ces mesures, tout à la fois efficaces et économiques, ménageaient les intérêts de l'agriculture et de l'industrie : elles laissaient à leur disposition les bras qu'elles occupaient aussi longtemps que la défense du territoire ne les réclamerait pas; en créant au sein du pays une force respectable, elles rendaient l'armée disponible, et permettaient de l'envoyer partout où sa présence pourrait être nécessaire.

Le parlement autorisa ensuite le gouvernement à contracter de nouveaux emprunts, vota, pour en assurer le service, de nouvelles taxes sur le thé, les ventes aux enchères, les esprits indigènes et étrangers, le sucre, les maisons, les voitures de louage et le port des lettres, dont le produit fut évalué à 2 millions de livres sterling. Il ratifia enfin, après de vifs débats, le subside de 1,200,000 livres sterling payés à l'Autriche. A cette occasion fut débattue entre le premier ministre et les chefs de l'opposition une question constitutionnelle de la plus haute importance, celle de savoir jusqu'à quel point, dans un pays soumis au régime d'une monarchie contrôlée par le pouvoir représentatif, le gouvernement a le droit d'engager les ressources de l'état sans l'autorisation préalable du parlement. Fox commença par établir que le premier privilége de la chambre des communes était non-seulement de voter l'impôt et de déterminer tous autres moyens de pourvoir aux dépenses publiques, mais aussi de décider ces dépenses et la façon dont elles seraient faites; puis il ajouta qu'un des principaux avantages d'une monarchie limitée était, en assurant les bienfaits de la liberté, de mettre le pays, par l'organe de ses représentans, à même d'examiner les causes d'une guerre, et de l'arrêter quand il la trouverait contraire à ses

intérêts. Néanmoins des événemens imprévus pouvaient occasionner des dépenses extraordinaires; mais c'était là une exception regrettable que l'urgence pouvait seule justifier. Or le subside avait été promis avant la clôture de la dernière session, et, en ne le soumettant pas alors à l'approbation du parlement, les ministres avaient voulu établir un précédent inconstitutionnel, et se donner ainsi à l'avenir la facilité de dépenser les deniers du pays sans l'assentiment préalable de ses représentans. Il proposa donc de déclarer que par cette conduite ils avaient violé le privilége de la chambre et engagé leur responsabilité personnelle.

Pitt reconnut comme Fox, et en termes non moins formels, le droit exclusif de la chambre des communes de voter les recettes et les dépenses de l'état. Néanmoins il était parfois dangereux de porter à l'excès la rigueur des principes. En examinant les précédens parlementaires, on verrait que l'application en avait été subordonnée maintes fois aux circonstances. Ainsi, pour ne point arrêter la marche du gouvernement, il avait été admis qu'en cas de besoins imprévus les ministres auraient la faculté d'y pourvoir sous leur propre responsabilité, et lors de l'administration de M. Fox lui-même il avait été fait pendant les sessions des dépenses extraordinaires considérables qui ne furent approuvées et régularisées que dans les sessions suivantes. Sans aucun doute, lorsqu'une dépense de cette nature pouvait être prévue, elle devait, avant la mise à exécution, être autorisée par le parlement; mais, si la divulgation en offrait des inconvéniens, le gouvernement ne devait pas hésiter à la faire et à la tenir secrète, sauf à la soumettre plus tard à la sanction législative. Tel était le cas dans lequel s'était trouvé le cabinet pour le subside donné à l'empereur d'Autriche. La situation de ce souverain était désespérée, et il fallait à tout prix lui venir en aide; la publicité donnée à ce concours aurait pu avoir, politiquement et financièrement, les conséquences les plus fâcheuses, et ces graves motifs avaient déterminé la conduite du cabinet. Quelques membres, il est vrai, tout en reconnaissant la nécessité dans certaines circonstances de procéder sans vote préalable du parlement, en contestaient cependant la faculté quand il s'agissait de troupes étrangères; mais l'histoire et le journal de la chambre des communes témoignaient du contraire. Ainsi en 1701, sous le roi Guillaume, en 1706 sous la reine Anne, en 1718 sous le roi George Ier, en 1734 et 1742 sous George II, des subsides avaient été payés à des souverains étrangers sans avoir été accordés par la chambre des communes, et postérieurement, après en avoir reconnu l'utilité, cette dernière avait donné au gouvernement un bill d'indemnité. Le cabinet, dans les circonstances actuelles, ne s'é-

tait donc écarté ni des règles constitutionnelles ni des précédens parlementaires, et il avait le droit de compter sur une adhésion semblable.

Pitt était dans le vrai. Quelles que soient en effet les limites dans lesquelles peut être resserré le pouvoir exécutif par le contrôle des assemblées représentatives, il est impossible, sans risquer de compromettre les plus graves intérêts du pays, de lui refuser la faculté de pourvoir à des besoins imprévus par des crédits extraordinaires. Les garanties contre l'abus de cette faculté doivent se trouver dans la responsabilité des ministres ordonnateurs et l'obligation pour eux de soumettre dans un bref délai à la sanction législative les dépenses qu'ils ont faites sans autorisation. Une majorité a beau être dévouée à un ministère, il est des questions sur lesquelles, responsable elle-même envers le corps électoral, elle se montrera toujours sévère, et les ministres s'abstiendront avec soin de faire toutes dépenses qui, devant leur attirer avec les attaques de leurs adversaires les censures de leurs amis, pourraient compromettre leur personne, et dans tous les cas l'existence du cabinet. Or tel est, il faut le reconnaître, l'avantage du gouvernement parlementaire, que si, par entraînement ou par esprit de parti, il peut s'y commettre des erreurs qu'un revirement d'opinion peut bientôt corriger, du moins le pays ne se trouve pas à la merci d'une seule volonté et n'est pas exposé, pour la satisfaction d'une idée ou d'un sentiment personnel, à être lancé dans des entreprises plus ou moins conformes à sa dignité et à ses intérêts.

Une autre question financière et constitutionnelle d'égale importance donna lieu aussi à une vive discussion. Pitt avait introduit de grandes améliorations dans la comptabilité des recettes et dépenses publiques. Reposant désormais sur les bases les plus authentiques, les comptes étaient rédigés avec autant de soin que d'exactitude, et présentés dans une forme claire et simple. Il n'y avait donc plus moyen de déguiser la moindre irrégularité dans l'emploi des crédits alloués. Or l'examen de ces comptes montra que des fonds avaient été affectés à un tout autre usage que celui pour lequel ils avaient été votés. En conséquence, Grey soumit à la chambre plusieurs chefs d'accusation par lesquels les ministres étaient inculpés d'avoir violé le droit d'appropriation, l'un des priviléges essentiels du parlement.

Pitt ne contesta pas le privilége de la chambre, et il justifia par les besoins impérieux des services la nécessité où il s'était trouvé de l'enfreindre. Il rappela que plusieurs de ses prédécesseurs avaient fait comme lui dans des circonstances analogues, et que le parlement, après les avoir entendus, avait approuvé leur conduite. Tout en se livrant à des attaques plus ou moins vives, plus ou moins fon-

dées sur les causes qui avaient déterminé le cabinet à s'écarter du principe de la spécialité des crédits, Fox démontra les graves inconvéniens de cette dérogation en général, et indiqua les moyens propres, selon lui, à en prévenir le retour. Il fit observer que, si le système invoqué et défendu par le ministre était consacré, les crédits accordés pour un objet pourraient sans cesse être détournés de leur destination pour être affectés à des dépenses que le parlement consulté n'aurait pas agréées, et que toute certitude disparaîtrait désormais dans l'emploi des sommes allouées. Les votes du parlement risqueraient ainsi de devenir une lettre morte, bonne seulement pour l'allocation des ressources, et la confusion ne tarderait pas à se mettre dans les finances. Il fallait donc maintenir dans toute sa rigueur le privilége de la chambre, ne pas souffrir qu'un chapitre une fois voté fût dépouillé au profit d'un autre sans autorisation préalable, et prévenir l'insuffisance des crédits, soit en créant des ressources spéciales pour les couvrir, soit en dotant plus largement les services.

En maintenant les prérogatives du parlement et en réclamant de la part du pouvoir le respect de la spécialité, Fox défendait avec une raison complète l'ordre dans les finances; mais les remèdes qu'il indiquait risquaient, faute d'être suffisans, de devenir très onéreux, car, si larges que fussent les allocations votées, elles pouvaient ne pas répondre à tous les besoins, et il était probable qu'une fois accordées elles ne resteraient jamais sans emploi. Le seul moyen efficace était donc encore la faculté donnée aux ministres en France, sous la monarchie parlementaire, d'ouvrir avec certaines conditions, et sous leur propre responsabilité, des crédits supplémentaires, à la charge de les soumettre à l'approbation des chambres dans leur plus prochaine session. Ainsi que pour les crédits extraordinaires, dans cette responsabilité se trouvait la garantie la plus puissante contre tout abus du droit accordé.

Quelque satisfaction qu'eût causée en Angleterre la nouvelle de l'envoi de lord Malmesbury à Paris, la défiance y était extrême au sujet des projets de la France : on redoutait toujours une agression de sa part, et le 3 pour 100 était tombé dans le courant de l'année 1796 de 67 à 53. Pitt ne pouvait donc espérer contracter le nouvel emprunt aux conditions du précédent, et avant de l'ouvrir il voulut consulter les directeurs de la banque et les principaux banquiers de Londres sur celles qu'il lui serait possible d'obtenir. De ces conférences, il résulta pour lui la certitude qu'elles ne pourraient être que fort onéreuses pour le trésor, et aussi la crainte que l'opération n'échouât, si elle était entreprise dans la forme ordinaire. Alors, plein de confiance dans le sentiment national et ne doutant pas

qu'il ne répondît à son appel au milieu d'une situation aussi critique, Pitt résolut d'ouvrir un emprunt par souscription individuelle. Il annonça que cet emprunt serait de 18 millions en 5 pour 100, et que pour chaque versement de 100 livres sterling les souscripteurs seraient reconnus créanciers d'une somme de 112 livres 10 shillings; de plus, l'engagement était pris envers eux de les rembourser, s'ils en formaient la demande deux ans après la paix. Le taux auquel ces conditions mettaient le nouvel emprunt était assurément très élevé. Néanmoins, eu égard à la situation de la place, elles étaient loin d'offrir le moindre avantage à ceux qui les acceptèrent. Le sentiment seul du patriotisme détermina à y souscrire, et pour ce motif il reçut le nom de *logalty loan*. De toutes parts l'empressement fut extrême. Le premier jour, il y eut pour 5 millions de souscriptions, et le dernier, rapporte lord Stanhope, « à dix heures, la foule se pressait aux portes de la banque; les plus éloignés, dans la crainte de ne pouvoir arriver jusqu'au registre, priaient les plus rapprochés d'y inscrire leurs noms et leurs offres; à dix heures et demie, la souscription était complète, et ceux qui n'avaient pu y prendre part s'en retournaient désappointés. Il arriva par la poste un nombre infini d'ordres dont pas un ne put être exécuté, et en quinze heures vingt minutes, réparties entre quatre journées, l'opération fut entièrement terminée. Dans cette circonstance, tout esprit de parti fut mis de côté : amis et opposans voulurent participer à une œuvre d'intérêt public, et le duc de Bedford entre autres, l'un des adversaires les plus ardens de l'administration, souscrivit pour 100,000 livres. » 125,000 livres seulement ne furent pas versées, et le capital réalisé de 17,875,000 livres sterl. constitua l'état débiteur de 20,124,843 livres sterl. Après le traité d'Amiens, conformément à l'engagement pris avec les souscripteurs, les titres de la plupart d'entre eux furent convertis dans les valeurs convenues, et les remboursemens s'élevèrent seulement à la somme de 979,256 liv. sterl., que le gouvernement se procura par une émission de rentes 5 pour 100 au prix de 114 liv. pour 100.

Bientôt cependant on apprit la rupture des négociations de paix entamées à Paris, et les instructions données à lord Malmesbury ne permettaient guère de présumer qu'il en pût être autrement. Il avait été autorisé à offrir au directoire la restitution des colonies françaises prises par l'Angleterre depuis le commencement des hostilités, plus l'adjonction définitive au territoire de la république des provinces de Savoie et de Nice, mais à la condition d'évacuer l'Italie et aussi d'abandonner la Belgique. Sur ce dernier point, lord Grenville s'était expliqué de la façon la plus catégorique et avait invité lord Malmesbury à déclarer au directoire que jamais le gouverne-

ment anglais ne consentirait à laisser la Belgique devenir une dépendance de la France. Dans la situation que la république occupait alors en Europe et au milieu de l'éclat de ses victoires, de pareilles conditions étaient inacceptables. Aussi l'ambassadeur anglais fut-il invité à prendre ses passeports et à partir sans délai. Les craintes d'invasion ne firent alors qu'augmenter. Le 3 pour 100 tomba à 50. Le cours du change sur les lingots d'or et d'argent monta à des prix jusqu'alors inconnus. Le numéraire, déjà fort diminué par suite de prêts, subsides et autres dépenses faites à l'étranger, se resserra de plus en plus. Chacun voulut retirer des banques locales les sommes qu'il y avait déposées, et celles-ci, pour la plupart en compte courant avec la Banque d'Angleterre, durent recourir à elle pour obtenir les moyens de satisfaire à leurs engagemens. Il y eut alors une crise financière des plus graves, dont Pitt conjura les désastres avec autant d'habileté que de résolution, et c'est ici le cas de dire quelques mots de l'organisation de la Banque d'Angleterre et de ses rapports avec le gouvernement.

Cet établissement a été fondé en vertu d'une charte du 27 juillet 1694 pour une durée de 11 années, prorogée ensuite jusqu'au 1er août 1710. Son capital, fixé à 1,200,000 livres, dut être remis à titre de prêt au gouvernement, qui s'engagea à lui en payer 8 pour 100 d'intérêt et à le lui rembourser à l'expiration de son privilége. En 1709, ce privilége fut renouvelé et prolongé jusqu'au 1er avril 1732; mais en sus des 1,200,000 livres prêtées au trésor en 1694 elle dut lui faire sans intérêt une seconde avance de 400,000 livres, et s'engager, moyennant un intérêt de 6 pour 100, à rembourser et à éteindre tous les billets de l'échiquier alors en circulation, montant à une valeur de 1,775,029 liv., ce qui constituait l'état débiteur de la banque d'une somme de 3,375,000 liv. sterl. Les charges qui étaient imposées à cet établissement exigeaient nécessairement une augmentation de son capital, et il fut porté à 4,402,343 livres sterling. En 1713, pour prix du concours qu'elle prêta au gouvernement dans une émission considérable de bons de l'échiquier, son privilége fut prorogé jusqu'au 1er août 1742, et l'année suivante, le trésor ayant un emprunt de 910,000 livres à contracter, au lieu de recevoir lui-même les souscriptions, comme cela avait toujours eu lieu précédemment, s'en déchargea sur la banque, à laquelle il donna une prime pour la payer de ses frais. Depuis lors, c'est dans ses bureaux que tous les emprunts ont été souscrits.

En 1717, la banque consentit, moyennant un intérêt de 5 pour 100, à rembourser 2 millions de billets de l'échiquier, et sa créance sur le trésor s'éleva ainsi à la somme de 5,375,000 liv. sterl. La

Compagnie de la mer du Sud, qui en 1720 avait entrepris, à des conditions fort onéreuses, le rachat de la dette publique, ayant dû, deux ans après, entrer en liquidation, la banque lui acheta en 1722, au prix de 3,390,000 livres, une partie de son capital, évalué à 4 millions de livres, et sa créance sur le trésor, s'augmentant d'une pareille somme, fut portée à celle de 9,375,000 liv. st. De nouvelles causes l'ayant bientôt élevée au chiffre de 11,700,000 liv., la banque, pour prix des services qu'elle rendait à l'état, obtint en 1742 tout à la fois la faculté d'accroître son capital de 1,600,000 liv. sterl. et la prorogation de son privilége jusqu'en 1764. Le débarquement du prétendant sur les côtes d'Écosse en 1745 causa une véritable panique en Angleterre, et de nombreuses demandes de remboursement furent adressées à la banque. Elle satisfit à toutes, et les principaux banquiers et capitalistes convinrent, pour lui venir en aide, d'accepter tous ses billets en paiement. Cette crise constata donc la solidité de son crédit, et l'année suivante elle s'engagea envers le trésor à rembourser pour 986,000 livres de billets de l'échiquier moyennant la faculté d'accroître de pareille somme son capital social, qui fut porté ainsi à 10,780,000 livres sterling. En 1764, son privilége fut prorogé jusqu'en 1786.

En 1781, il lui était dû par le trésor :

Avances faites en 1694, 1709, 1742, à l'occasion de l'octroi et des renouvellemens du privilége	3,200,000 l. st.
Montant des billets de l'échiquier rachetés et annulés	1,486,000
Prêts faits en 1729 et 1735	3,000,000
Créance provenant de la compagnie de la mer du Sud	4,000,000
	11,686,000 l. st.

Cette dette, à raison de son ancienneté et des conditions dans lesquelles elle avait été contractée, pouvait être considérée comme permanente; mais ce n'était pas la seule du trésor envers la banque. Constamment, depuis sa fondation, cet établissement avait été dans l'usage de faire au gouvernement des avances, remboursables et remboursées sur le produit de l'impôt territorial et du *malt tax*, ou garanties par des billets de l'échiquier et d'autres valeurs. En 1781, il lui était dû à ce titre près de 8 millions de livres sterling, 6,634,872 en 1786, et 9,066,698 liv. sterl. au commencement de 1793. Les émissions des billets de banque avaient nécessairement suivi la même variation. En 1787, il y en avait dans la circulation pour une somme de 8,688,570, et en 1793 pour 11,451,180 livres sterling.

Parmi les valeurs que la banque était en usage d'acquitter pour le compte du trésor se trouvaient les traites souscrites par ce der-

nier, et les avances sur ce chapitre, ordinairement de 20,000 à 30,000 liv., n'avaient pas dépassé 150,000 liv. pendant la guerre d'Amérique. Au 31 janvier 1795, elles avaient atteint la somme de 2,513,762 livres sterling; au mois de décembre de la même année, elles montèrent au chiffre de 2,854,708 liv. sterl., et la créance exigible de la banque sur l'état s'éleva à 12,846,700 livres sterling. Les inquiétudes de la banque furent alors d'autant plus vives que, le numéraire disparaissant de la circulation, l'or devenait très cher. Aussi, lorsqu'au commencement de 1796 il fut question de contracter un second emprunt pour le compte de l'empereur d'Autriche, la cour des directeurs crut devoir signaler les périls auxquels une semblable opération exposerait la banque et en décliner la responsabilité. Le chancelier de l'échiquier recula devant une pareille protestation : l'emprunt n'eut pas lieu, il fut remplacé par des subsides, et le trésor réduisit même de 2 millions son compte courant avec la banque. Cependant l'or devenait de plus en plus rare : il s'exportait en masse à l'étranger. D'un autre côté, à mesure que le numéraire disparaissait, le besoin s'en faisait sentir davantage; les demandes de paiement en espèces augmentaient aux caisses de la banque; sa réserve métallique diminuait chaque jour, et sa gêne était déjà fort grande, lorsqu'au commencement de 1797 les bruits d'invasion vinrent répandre l'alarme en Angleterre. De toutes parts on se précipita vers les banques. Un grand nombre d'entre elles ne purent satisfaire à leurs engagemens; celle de Newcastle dut suspendre ses paiemens, et celle d'Angleterre fut assaillie de demandes de prêts et de remboursemens. Le samedi soir 26 février, son encaisse métallique n'était plus que de 1,280,000 liv. sterl., et il n'était pas probable que cette somme pût suffire aux exigences du surlendemain. Les directeurs crurent devoir faire connaître leur embarras au ministre. Le conseil privé fut immédiatement réuni, et il y fut décidé que défense serait faite à la banque de payer en numéraire jusqu'à ce que le parlement en eût délibéré. Les directeurs se conformèrent à cet ordre, et de leur côté les principaux banquiers, marchands et commerçans de la Cité, réunis en assemblée, déclarèrent y donner leur adhésion. Peu de jours après, le parlement confirma la mesure qui avait été prise, et en prolongea l'effet d'abord jusqu'au mois de juin suivant, puis jusqu'à la fin de l'année courante, et enfin jusqu'à la conclusion de la paix.

Cette résolution, en sauvant la banque d'un désastre imminent, prévint une catastrophe financière qui aurait été également funeste à l'état et aux intérêts privés. L'assentiment patriotique qu'elle rencontra dans le haut commerce la fit accueillir avec confiance. Peu à peu les craintes d'invasion disparurent, et la publicité don-

née au bilan de la banque, en constatant de la façon la plus authentique sa solvabilité, dissipa les dernières inquiétudes. Il fut établi en effet qu'indépendamment de sa créance permanente sur l'état de 11,686,000, son actif étant de 17,500,298, son débit de 13,770,390, la balance en sa faveur était de 3,826,900. Son crédit redevint donc bientôt aussi grand qu'il avait jamais été. En 1798, elle reprit le paiement en numéraire de tous les billets de 5 livres sterling et au-dessous, mais la suspension pour ceux au-dessus fut maintenue jusqu'en 1821.

Un juge compétent, M. Rose, secrétaire de la trésorerie pendant l'administration de Pitt, attribue cette crise monétaire bien plus aux inquiétudes privées qui portèrent chacun à ramasser et à cacher les espèces qu'à l'exportation qu'on en fit. Selon lui, les divers besoins auxquels il avait fallu pourvoir dans les différentes parties du monde depuis le commencement des hostilités se montaient à 41 millions de livres sterling, y compris les prêts et subsides; mais l'exportation des marchandises anglaises ayant pris un développement considérable, et pendant les quatre dernières années la balance de commerce au profit de l'Angleterre ayant dépassé 25 millions de livres sterling, il y avait eu seulement à couvrir une insuffisance de 15 millions. D'ailleurs, l'exportation du numéraire étant prohibée sous les pénalités les plus sévères, il n'avait pu en sortir par contrebande qu'une quantité restreinte; en effet, sur les 8 millions de livres sterling d'espèces monnayées ou lingots importés en 1797 et 1798, 70,000 seulement étaient en guinées, et il fu facile de reconnaître d'après l'alliage des lingots qu'aucun d'eux ne provenait de la fonte des monnaies anglaises. Enfin, à mesure que l'inquiétude se calma et que revint la confiance, les espèces reparurent; d'immenses sommes furent apportées à Londres de tous les comtés, et à la fin de l'année 1798 on évaluait à 44 millions de livres sterling le numéraire qui pouvait se trouver dans le royaume.

Sans contester les appréciations de M. Rose, nous croyons cependant qu'une seule des deux causes n'aurait pu produire la crise monétaire, et que les deux combinées l'amenèrent. L'exportation des espèces, peu importante peut-être par la contrebande, mais qui l'était davantage par la nécessité de solder les subsides et dépenses de guerre que la balance du commerce ne suffisait pas à acquitter, fit dans la circulation un vide considérable; par suite, les espèces furent plus recherchées et plus soigneusement conservées dans les bourses particulières. Arrivèrent les craintes d'invasion, et alors chacun cacha ce qu'il avait, voulut réaliser ce qui lui était dû, et, la frayeur des uns se communiquant aux autres, la panique devint générale. Une fois qu'elle fut passée, les capitaux sortirent de

leur retraite, vinrent au grand jour chercher des placemens fructueux, et ainsi s'explique l'abondance avec laquelle ils affluèrent à Londres en 1798. Du reste, dans le mois d'avril 1797, il s'en trouvait déjà assez de disponibles sur la place pour que Pitt, qui, quelques mois auparavant, n'avait pas osé contracter d'emprunt par la voie ordinaire, se décidât à y recourir pour se procurer une somme de 18 millions de livres sterling. C'était déjà beaucoup, après une crise aussi grave, que le crédit pût fournir de pareilles ressources. Aussi les conditions furent onéreuses pour le trésor. L'emprunt fut conclu en 3 pour 100 au taux de 6 3/4, et pour 14,500,000 livres sterling qu'il reçut, l'état dut augmenter de 28 millions de livres sterling le capital nominal de sa dette.

III. — CONFÉRENCES DE LILLE. — TAXE DE CONVOI. — RACHAT DU LAND TAX. — IMPOT SUR LE REVENU. — ÉVÉNEMENS ET SESSION DE 1797-1798.

L'hiver n'avait pas interrompu les hostilités. Tandis que sur mer l'amiral Jervis battait au cap Saint-Vincent une flotte espagnole qui se dirigeait vers Brest pour s'y réunir à une flotte française et tenter avec elle un débarquement sur les côtes d'Angleterre, le général Bonaparte, en Italie, imposait au pape le traité de Tolentino, battait les Autrichiens à Rivoli, s'emparait de Mantoue, remportait sur l'archiduc Charles la victoire du Tagliamento, et à quelques journées de marche de Vienne signait avec les plénipotentiaires de l'empereur les préliminaires de paix de Léoben, par lesquels ce dernier reconnaissait à la France la possession de ses conquêtes jusqu'au Rhin. L'Angleterre perdait ainsi son dernier allié sur le continent, et elle en recevait la nouvelle le lendemain même du jour où elle venait de garantir le second emprunt contracté pour son compte. En même temps éclatait sur les vaisseaux de la marine royale réunis dans les ports de Portsmouth, Plimouth et Sheerness une révolte que le gouvernement calma et réprima tout à la fois par des concessions opportunes et des mesures de rigueur. L'inquiétude occasionnée par cette coïncidence d'événemens fut grande en Angleterre, et le 3 pour 100 tombait à 48.

Pitt résolut alors de faire à la France de nouvelles ouvertures de paix. — Comme ministre anglais, comme chrétien, c'était son devoir, disait-il, d'employer tous ses efforts pour mettre un terme à une guerre aussi sanglante, et aucun sacrifice ne coûterait à son amour-propre. A ces motifs, dictés par un sentiment d'humanité, s'en joignaient d'autres, non moins déterminans, tirés de l'état des choses. La paix que venait de conclure l'Autriche avait jeté le découragement en Angleterre : désormais elle était isolée, et on ne pouvait augmenter les charges qui déjà la grevaient si lourdement sans y exciter un mécontentement universel. Pitt, vivement soutenu

par la majorité du cabinet, fit valoir ces considérations auprès du roi, et ce monarque céda en déclarant qu'au fond du cœur il déplorait la démarche qui allait être entreprise. Néanmoins le choix de lord Malmesbury comme négociateur le rassura, « car, disait-il, si l'affaire était entre les mains de Pitt seul, il commencerait par céder sur toutes choses. »

Cette fois les instructions données à lord Malmesbury furent de la nature la plus conciliante. Il était autorisé à ne pas contester à la république les limites du Rhin, ni la possession de la Savoie, ni les changemens accomplis en Italie. Il devait même offrir la restitution des colonies prises à la France, en stipulant la conservation au profit de l'Angleterre de la Trinité, du cap de Bonne-Espérance, de Cochin et de Ceylan. De son côté, le gouvernement français réclama la restitution ou la valeur des vaisseaux pris ou brûlés à Toulon, l'abandon par le roi d'Angleterre du titre de roi de France, que ses prédécesseurs avaient porté depuis Édouard III, et la renonciation par l'Angleterre à une créance qu'elle avait sur la Belgique pour prêts faits à l'empereur. Les plénipotentiaires se réunirent à Lille, et ils y étaient en délibération depuis plusieurs semaines, quand éclata à Paris le coup d'état du 18 fructidor, qui exclut du gouvernement le parti modéré et favorable à la paix. De nouvelles instructions furent envoyées à Lille par le directoire : elles portaient que, dans le cas où le ministre anglais n'aurait pas les pouvoirs suffisans pour consentir à la renonciation de toutes les conquêtes faites par l'Angleterre depuis quatre ans, il devait être invité à quitter dans les vingt-quatre heures le territoire français. Immédiatement les conférences furent rompues, et lord Malmesbury retourna à Londres. Ainsi échouèrent, contre le vœu de Pitt et de la grande majorité du peuple anglais, des négociations qui avaient paru devoir se terminer par la conclusion d'une paix honorable pour les deux pays. Un mois après, elle était définitivement signée à Campo-Formio entre la république française et l'empereur. Sur l'Angleterre seule allait donc retomber tout le poids de la guerre, et dans le budget que Pitt soumit au parlement au mois de décembre 1797 il évalua pour l'année 1798 à 25 millions de livres sterling l'excédant des dépenses qu'elle devait occasionner. Ainsi qu'on l'a vu, le budget des années précédentes avait été soldé au moyen de ressources demandées au crédit, et le produit des nouveaux impôts avait été exclusivement affecté au service des intérêts et de l'amortissement des emprunts contractés. Cette façon de procéder avait été aussi juste que sensée. En effet l'impôt seul eût été impuissant à solder immédiatement toutes les dépenses de la guerre, et d'ailleurs la lutte que soutenait l'Angleterre ayant été entreprise pour défendre l'indépendance et la grandeur nationales, il convenait que

l'avenir, appelé à en recueillir les profits, contribuât aussi aux frais qu'elle occasionnait. Le système d'emprunt en rentes perpétuelles avait donc eu le double avantage de mettre à la disposition du gouvernement les capitaux dont il avait eu besoin, et de faire participer les temps futurs aussi bien que les temps présens aux charges de la guerre par le service des intérêts et de l'amortissement; mais, quelque étendu et solide que soit un crédit, il est prudent de ne pas en abuser, et Pitt comprit qu'il fallait ménager celui de l'Angleterre. En conséquence, après de longs et vifs débats, il fut décidé, sur sa proposition, que les 25 millions de livres sterling seraient demandés à la fois au crédit et à l'impôt : 14 millions durent être empruntés par la voie ordinaire, 3 millions fournis par la banque comme condition du maintien de la suspension du paiement en espèces, et le surplus obtenu par une aggravation des *assessed taxes* ou impôts directs portant sur les maisons habitées, les fenêtres, les voitures, chevaux, patentes de marchands de chevaux, domestiques, chiens, poudre à coiffer, armoiries, horlogers, permis de chasse, la plupart établis seulement depuis la guerre. Le produit total de ces surtaxes fut évalué à 7 millions de livres sterling, et pour parer à toutes les éventualités, on inséra dans le bill, sur la demande de M. Addington, une clause qui avait pour objet de provoquer une souscription nationale. Les surtaxes, à raison des moyens employés pour y échapper, ne donnèrent guère plus de 4 millions de livres sterling; mais la souscription en produisit 2 millions, et les ressources réalisées atteignirent ainsi à peu près le chiffre qu'on avait espéré. Du reste les besoins auxquels il fallut pourvoir dépassèrent de beaucoup les prévisions. Le général Bonaparte ayant été chargé par le directoire de préparer sur les côtes de France une expédition contre l'Angleterre, de nouveaux efforts devinrent nécessaires pour repousser cette invasion. Le chancelier de l'échiquier fut donc autorisé à emprunter 17 millions de liv. st. au lieu de 14 millions, et sur sa proposition fut également adoptée une mesure tout aussi avantageuse aux intérêts du trésor qu'à ceux du commerce. Depuis le commencement de la guerre, les bâtimens de commerce voyageaient pour la plupart en convoi sous la protection des vaisseaux de la marine royale. Néanmoins un certain nombre avaient été expédiés seuls et au hasard dans les diverses parties du monde. Plusieurs avaient été pris, des cargaisons d'une grande valeur avaient été perdues, et, ce qu'il y avait de plus regrettable, des équipages éprouvés faits prisonniers manquaient au pays, alors qu'ils auraient pu lui rendre de si grands services. Pitt voulut mettre un terme à cette funeste pratique, et en conséquence il fit décider par le parlement qu'à moins d'avoir obtenu de l'amirauté l'autorisation de partir seul, tout bâtiment de commerce devait

être escorté ou faire partie d'un convoi escorté par des vaisseaux de l'état, et pour prix de ce service un léger droit *ad valorem* dut être perçu sur toutes les marchandises importées ou exportées, et un autre *fixe* sur tous les bâtimens partant des ports de la Grande-Bretagne ou y entrant. La modicité de ces droits enleva toute espèce d'intérêt à la fraude, et cependant en 1799 ils produisirent 1,292,000 livres sterling.

Les derniers emprunts avaient été contractés à des conditions fort onéreuses pour le trésor, et il n'était pas permis d'en espérer de meilleures aussi longtemps que le prix des fonds publics ne serait pas plus élevé. Préoccupé de cette situation, Pitt résolut de relever le cours de la rente en faisant disparaître du marché une partie des titres qui l'encombraient. Sans aucun doute, l'action continue de l'amortissement concourait à ce résultat, mais elle était presque insensible eu égard à l'abondance de la marchandise, et il fallait un remède d'une efficacité immédiate. En 1692 avait été établi un impôt foncier, *land tax*, fort mal réparti à cette époque, et qui depuis lors n'avait subi aucune modification dans son assiette malgré les changemens survenus dans la valeur de toutes les propriétés. Pour ne citer qu'un exemple, la ville de Liverpool n'était imposée qu'à 100 livres sterling, montant de la quote-part à laquelle elle avait été assujettie lorsque son emplacement n'était encore qu'un terrain de peu de valeur. Calculé dès le principe à raison de 4 shillings par livre, il portait sur les revenus territoriaux de toute nature, ainsi que sur les dîmes et rentes foncières. Il produisait 2 millions de livres environ, et était soumis au vote annuel du parlement. Pitt pensa que si le rachat en était permis au taux de 5 pour 100, outre l'avantage de le faire disparaître, et d'avoir ainsi la faculté de le remplacer plus tard par un autre mieux réparti, la somme de 40 millions de livres sterling qui en proviendrait pourrait être employée à réduire le montant de la dette publique. Dans l'exposé du plan qu'il soumit au parlement le 2 avril 1798, il commença par rappeler que, malgré la guerre, le commerce et l'industrie du pays avaient fait depuis cinq ans des progrès remarquables, que ses revenus avaient augmenté, que sa prospérité et sa richesse étaient plus grandes qu'à aucune époque antérieure, et que la valeur de la propriété foncière n'avait subi aucune dépréciation. Le prix seul de la rente avait diminué, et il fallait le relever. L'impôt sur la terre en offrait le moyen. Dès l'origine, il reposait sur des bases vicieuses qui chaque jour l'étaient devenues davantage, et on avait toujours reculé devant la difficulté de le corriger. On ne pouvait compter sur le succès d'une nouvelle tentative, et il fallait dès lors chercher à le supprimer : dans cette vue, il importait d'offrir à ceux qu'il grevait la faculté de s'en affranchir d'une façon également avan-

tageuse pour eux et pour l'état. Le prix moyen de la propriété foncière étant de vingt-sept à vingt-huit années de revenu, celui de la taxe, fixé à vingt années, n'aurait rien d'exagéré. Tout contribuable qui voudrait se libérer de la taxe le pourrait; mais, au lieu de verser le montant du capital en espèces, il l'emploierait à l'achat d'un titre de rente qu'il remettrait en paiement aux commissaires liquidateurs de la dette publique, et pour donner à cette grande opération toute la suite et la sécurité nécessaires, Pitt était d'avis que le *land tax* ne fût plus soumis à la formalité du vote annuel, mais fît désormais partie du fonds consolidé. De plus, il fallait réserver les droits de l'avenir, et, tout en supprimant à prix d'argent un impôt défectueux, ne pas se priver cependant de la faculté, si les circonstances l'exigeaient, d'en établir un autre de la même nature. Il devait donc être convenu que, dans ce cas, la quote-part de ceux qui auraient racheté serait réduite de toute la portion dont ils se seraient précédemment libérés. Ce plan, attaqué par l'opposition comme préjudiciable à la propriété foncière, ne fut modifié que sur un seul point. Dans le système exposé, le contribuable ayant à payer, pour se libérer, un capital fixe, il lui eût été indifférent d'acheter la rente cher ou à bon marché, et dès lors le profit de l'opération eût diminué pour l'état à mesure que les cours seraient élevés. Il parut donc préférable de déterminer d'une façon précise pour le trésor le bénéfice du rachat, et de le fixer à un dixième. Ainsi toute somme inférieure à 20 livres dut être acquittée en espèces, et celles au-dessus durent l'être en une inscription de rente 3 pour 100 supérieure d'un dixième à l'impôt racheté. Dès lors tous ceux qui voulurent s'affranchir du *land tax* eurent intérêt à profiter des bas cours pour le faire, et à la fin de 1799 le quart de la taxe, environ 500,000 liv., était déjà racheté moyennant un capital de 16,146,000 livres. Cette somme portée sur le marché contribua à raffermir les cours; mais plus la rente se relevait, moins le rachat devenait avantageux pour le contribuable. Aussi depuis lors il ne s'en est effectué que pour 300,000 livres environ, et les 800,000 livres ainsi rédimées ont procuré seulement l'extinction de 900,000 livres de rente.

Telle fut cette mesure célèbre du rachat du *land tax*, qui ne répondit et ne pouvait répondre que très imparfaitement aux espérances conçues par Pitt. En effet, si, dans le système primitif, il ne pouvait y avoir qu'un médiocre bénéfice pour le contribuable à se libérer sur le pied fixe de 5 pour 100, dans celui qui fut adopté ce bénéfice n'existait pour lui que dans le plus bas cours. L'impôt, eu égard à la valeur acquise par la terre et les autres immeubles, était des plus minimes, et le propriétaire avait tout intérêt à ce qu'il fût maintenu, de peur qu'une fois éteint il ne fût remplacé par un autre

de même nature, mieux réparti et plus onéreux. Or, en le faisant entrer dans le fonds consolidé et en le rendant ainsi permanent, Pitt l'avait enlevé aux discussions annuelles du parlement et avait favorisé tous les calculs qui tendaient à le conserver. Quelle mesure aurait donc dû être prise pour que le succès fût complet, c'est-à-dire pour que le *land tax* fût entièrement racheté, et qu'avec le prix de rachat 2,200,000 liv. sterl. de rente eussent été éteintes? Il aurait fallu adopter une clause qui mît les intéressés en demeure de choisir entre un sacrifice qui légitimement pouvait être réclamé d'eux et une charge nouvelle qui, tout aussi légitimement, pouvait leur être imposée. Il aurait fallu que le ministre exécutât immédiatement la pensée qu'il avait laissé entrevoir, celle de la refonte de l'impôt foncier sur de nouvelles bases avec exemption pour les propriétés affranchies jusqu'à concurrence d'un certain taux qui leur aurait constitué une prime. En procédant ainsi, Pitt aurait non-seulement usé d'un droit incontestable, mais il aurait aussi tout à la fois fait une opération de trésorerie excellente, et substitué à un impôt vicieux un autre mieux assis et plus productif. Soit qu'il craignît de mécontenter dans le parlement la majorité, composée principalement de propriétaires fonciers, soit qu'il eût dès lors en vue une autre source de revenus qu'il croyait devoir être plus abondante, Pitt recula devant cette mesure radicale.

Cependant tous les préparatifs faits sur les côtes de France avaient abouti à l'envoi, sous les ordres du général Humbert, d'un corps d'armée de 1,200 hommes en Irlande pour y appuyer l'insurrection dont cette île était le théâtre. Ce corps d'armée fut fait prisonnier et la rébellion énergiquement réprimée. Quant au général Bonaparte, doutant du succès d'une descente sur le territoire britannique, il avait conçu un autre projet qui, en cas de réussite, devait porter une sérieuse atteinte à la puissance commerciale de l'Angleterre, celui de la conquête d'Égypte. Le directoire avait donné son assentiment à ce projet, des armemens considérables avaient été faits à Toulon; mais le secret le plus complet avait été gardé et n'avait pas encore transpiré lorsque le général Bonaparte mit à la voile, le 19 mai 1798, avec une armée de 40,000 hommes. Il s'empara de Malte en passant, y abolit le gouvernement de l'ordre, et le 1er juillet il débarquait en Égypte. L'amiral Nelson, mis à sa poursuite, l'avait en vain cherché dans la Méditerranée, et déjà il était au Caire quand la flotte anglaise parut devant Alexandrie; mais là dans la rade d'Aboukir se trouvait, sous les ordres de l'amiral Brueys, l'escadre qui avait transporté l'armée française. Nelson l'attaqua, et sur treize vaisseaux de ligne qui la composaient deux furent la proie des flammes, neuf tombèrent au pouvoir du vainqueur et deux seulement s'échappèrent. La victoire était donc com-

plète, et elle causa en Angleterre un enthousiasme général. Quelque temps après on y apprit la prise de l'île de Minorque sur les Espagnols, celle de l'île de Gozzo, dépendance de Malte, et le blocus de cette dernière par la flotte anglaise. Ce fut donc sous les auspices les plus favorables que commença, le 20 septembre, la session du parlement.

Peu de jours après, Pitt fit l'exposé de la situation financière. Il évalua, pour l'exercice nouveau, les dépenses ordinaires et extraordinaires de la marine à 13,642,000 liv. sterl., celles de la guerre à 10,840,000 liv. sterl., et l'insuffisance des ressources à 23 millions de livres sterling. Conformément au principe admis l'année précédente, il proposa de demander cette dernière somme tout à la fois à l'impôt et au crédit; mais, la contribution établie pour 1798 n'ayant pas donné tout le produit qu'on en avait espéré, il insista sur la nécessité de lui en substituer une autre moins facile à éluder, plus égale et atteignant mieux toutes les fortunes. D'après le plan qu'il developpa, tous les revenus de 60 livres et au-dessous devaient être exemptés du nouvel impôt : depuis 60 livres jusqu'à 200, ils y étaient soumis d'après une progression ascendante, dont le point de départ était le cent vingtième, et au-dessus de 200 livres la taxe était uniformément pour tous du dixième. Les intérêts des classes ouvrières et ceux de la petite industrie se trouvaient ainsi ménagés, et même dans les familles dont le revenu ne dépassait pas 200 liv. la quote-part devait varier suivant le nombre des enfans. Chaque particulier faisait lui-même sa déclaration sans être tenu d'entrer dans aucun détail ni de produire la moindre justification, et dans chaque paroisse un comité choisi par le grand jury, parmi des personnes ayant au moins 300 livres de revenu, était chargé d'en apprécier la sincérité. Si cette déclaration paraissait inférieure à la réalité, le comité pouvait en rechercher la preuve : communication de son travail était donnée au contribuable qui était invité à s'expliquer sans être cependant obligé de produire ses comptes et livres, et en cas de désaccord il était admis à nier par serment l'exactitude de l'état dressé par le comité. Alors sa déclaration était valable; mais s'il refusait tout à la fois et la preuve et le serment, l'évaluation du comité devenait la base de sa cotisation.

Quant au montant du revenu imposable, Pitt l'établissait ainsi :

Revenu de la terre pour les propriétaires.....	25,000,000 l. st.
— — pour les fermiers.....	19,000,000
— des maisons.....	5,000,000
— des mines et canaux.....	3,000,000
— des hommes de loi et médecins.....	2,000,000
— du commerce de détail.....	5,000,000
— — avec l'étranger.....	12,000,000
A reporter...	71,000,000 l. st.

Report.....	71,000,000 l. st.
Revenu du commerce intérieur	18,000,000
— de l'industrie et des arts	10,000,000
— des créances sur l'état.....	15,000,000
— des dîmes de l'église.....	5,000,000
— provenant d'autres pays.....	5,000,000
	124,000,000 l. st.
Déduisant pour les revenus au-dessous de 60 livres, entièrement exempts de la nouvelle taxe, et pour ceux de 60 à 200 livres, imposés en moyenne au 50e.....	23,000,000
il restait	101,000,000 l. st.

imposables au 10e, et le produit de la nouvelle contribution pouvait dès lors sans exagération être évalué à 10 millions de livres sterling.

Les besoins étant de 23,000,000 environ, le ministre proposa d'emprunter tout de suite pareille somme et d'affecter à la garantie et au remboursement de l'emprunt, au fur et à mesure des recouvremens, le produit du nouvel impôt. Le plan de Pitt fut vivement discuté. Les uns lui reprochèrent de manquer à la foi due aux créanciers de l'état en comprenant dans leur revenu imposable le montant de la rente à laquelle ils avaient droit; d'autres exprimèrent l'opinion que les profits de l'industrie ne sauraient être assimilés à ceux de la taxe, parce qu'à chiffre égal ils ne représentaient pas le même capital, qu'il y avait une distinction essentielle à faire entre eux, et que si le revenu devait être pour la propriété foncière la base de la nouvelle taxe, le capital devait l'être pour l'industrie et le commerce. Quelques-uns même, allant plus loin, demandèrent une exemption complète pour les négocians et les industriels, prétendant qu'ils étaient les seuls membres utiles de la société, tandis que les propriétaires fonciers y constituaient une classe parfaitement improductive à laquelle il était conséquemment juste d'en faire supporter toutes les charges.

A la première objection, Pitt répondit en posant les vrais principes sur la matière, et il est bon de les rappeler à cause de leur importance. Ce n'était pas manquer, dit-il, aux engagemens de l'état que de faire contribuer individuellement les créanciers à une charge imposée dans l'intérêt de tout le monde. Sans doute, en ce qui concerne la sûreté et l'intégrité de leur créance, ils doivent jouir de la sécurité la plus complète, et chaque fois qu'il avait été question d'imposer spécialement la rente, il s'y était opposé parce que la dette contractée par l'état dans des momens de besoin ne saurait, sans faillir à la bonne foi publique, être directement diminuée par le fait du gouvernement débiteur; mais ici la question était toute différente : il s'agissait de pourvoir à des dépenses entreprises dans un grand intérêt commun pour la défense du pays, pour le maintien de son indépendance, et on demandait à chacun d'y participer pour une portion de son revenu afin de lui assurer la conservation du

reste. Le rentier devait donc y contribuer pour sa part comme tous les autres membres de la société, et ces derniers seraient fondés à se considérer comme injustement grevés, si la taxe en les frappant ne portait également sur une classe aussi considérable et aussi intéressée à la grandeur et à la prospérité nationale que celle des créanciers de l'état. Passant ensuite au reproche d'inégalité adressé à la taxe proposée, le ministre fit observer que tous les impôts étaient entachés du même vice, et que la cause devait en être attribuée à la nature même de la société, à la variété des catégories dont elle est composée et à la diversité des propriétés qui s'y trouvent, que vouloir changer un pareil état de choses serait tenter une entreprise pleine de périls et d'un succès impossible, qu'en effet se plaindre des inégalités existantes, c'était attaquer la distribution des richesses, blâmer la constitution sociale, et qu'il fallait bien se garder de suivre dans cette funeste voie les novateurs d'un pays voisin. La taxe sur le revenu ne créerait d'ailleurs aucune inégalité nouvelle, chacun de ceux qu'elle frapperait serait relativement aux autres après l'avoir payée dans la situation où il était avant, et le résultat pour tous serait, après avoir donné le dixième de leur revenu, d'avoir un dixième de moins à dépenser ou à économiser. Quant à l'exemption complète réclamée en faveur du commerce et de l'industrie, Pitt demanda pourquoi ces deux branches de la richesse nationale ne seraient pas soumises aux mêmes lois que les autres lorsqu'elles recevaient la même protection, participaient aux mêmes avantages, et il termina en protestant de la façon la plus sévère contre la distinction établie par un membre de l'opposition, sir William Smith, entre les classes utiles et les classes inutiles. « L'honorable membre, dit-il, a rangé dans cette dernière catégorie les propriétaires du sol, ces hommes qui forment le lien par lequel sont unies entre elles les diverses fractions de la société, sur qui en grande partie repose le soin d'administrer la justice et de maintenir l'ordre dans le pays, ces hommes qui donnent du travail et du pain aux pauvres, à qui sont dus tous les progrès de l'agriculture, auxquels le commerce lui-même est redevable de sa prospérité! Ce sont eux qui ont été stigmatisés du surnom de frelons inutiles, pour lesquels la société n'est tenue d'avoir aucun égard! Théorie aussi inconsidérée que futile, et résultat de spéculations politiques sans portée ni réalisation possible! »

On proposa aussi d'appliquer l'échelle progressive de l'impôt aux revenus excédant 200 livres. Pour les revenus inférieurs à ce chiffre, le système de la progression avait l'avantage de mieux ménager les intérêts des classes laborieuses; mais l'étendre au-delà de cette limite, c'eût été ouvrir la porte à des attaques incessantes contre des

situations acquises par de grands services, par le travail ou l'économie, la plupart héréditairement transmises et honorablement conservées, dans le dessein de les soumettre à un nivellement dont l'effet eût été aussi préjudiciable aux classes aisées qu'aux classes laborieuses, puisqu'en diminuant la richesse des uns il eût réduit la demande de travail et par suite les moyens de subsistance des autres. Aussi la motion fut écartée, et le plan du gouvernement adopté par une majorité de 187 voix contre 17. Du reste, l'opinion publique accueillit sans défaveur le nouvel impôt. En présence des dangers à combattre et des besoins urgens auxquels il fallait pourvoir, le sentiment de l'intérêt privé disparut devant celui de l'intérêt général, et pour donner une idée de l'esprit qui régnait alors en Angleterre il suffit de rapporter une adresse votée à l'unanimité par le commerce de Liverpool, qui, à l'exemple de celui de Londres et de plusieurs grandes villes, crut devoir dans cette circonstance donner au cabinet un témoignage de son adhésion. « Déterminés, y était-il dit, par la conviction que les ressources de la nation suffisent pour assurer le maintien de ses droits et la défense de son honneur, et assurés que plus nous montrerons de fermeté et de vigueur, mieux l'ennemi appréciera l'étendue de notre puissance et l'impossibilité d'un triomphe, nous sommes prêts à soutenir toutes les mesures que les chambres, dans leur sagesse, jugeront convenable de prendre afin de mettre le gouvernement à même de se procurer les fonds nécessaires pour continuer énergiquement la lutte. Nous espérons que, devant ce témoignage de nos facultés et de notre volonté, l'ennemi renoncera à poursuivre l'exécution de ses plans de dévastation et de conquête, et que nous pourrons ainsi arriver, avec le secours de Dieu, au but de tous nos efforts : une paix sûre, durable et honorable. »

Des 18,500,000 livr. st. empruntées dans le courant de l'année 1799, 10 millions le furent sur la garantie de la nouvelle taxe, dont le produit, au fur et à mesure des recouvremens, fut affecté au remboursement; mais, ce produit n'ayant été que de 7,500,000 l. en 1799, les 2,500,000 de surplus furent remboursés avec celui de l'année 1800, et la somme réellement empruntée fut ainsi de 8,500,000 liv. st. au taux de 5 1/2 pour 100. Évidemment, si l'on tient compte du prix de la rente à cette époque, le parti pris par le gouvernement de demander à l'impôt quelques-unes des ressources dont il avait besoin était conforme aux règles d'une bonne économie. Non-seulement il put ainsi se procurer à des conditions meilleures les 8,500,000 liv. qui entrèrent définitivement dans la dette fondée, mais, si les autres 10 millions n'eussent pas été remboursés, le service de l'amortissement et de l'intérêt de cette dernière somme eût grevé pendant longues années le trésor d'une charge annuelle de

plus de 8 pour 100. On l'évita donc au prix d'un sacrifice momentané, lourd à la vérité pour le pays, mais qui n'était pas au-dessus de ses forces, et la seule question à examiner est celle de savoir si Pitt n'aurait pas pu recourir à tout autre moyen moins onéreux. D'une part, dans la situation où se trouvait la dette flottante, il était impossible de faire une émission de 10 millions de bons de l'échiquier, et il fallait réserver cette ressource pour les besoins courans du trésor: de l'autre, on avait tellement usé depuis sept ans des impôts de consommation qu'on aurait risqué, en leur demandant une somme aussi considérable, de réduire la matière imposable elle-même, qu'il était prudent de ménager en vue des besoins à venir. Restait donc la ressource d'un impôt direct extraordinaire, et celui sur le revenu parut d'autant plus convenable à Pitt qu'il n'était pas nouveau dans le pays, et s'y percevait chaque jour pour le service des paroisses et comtés sous le nom de *local taxations*. Établi comme impôt de guerre, l'*income-tax* fut conservé à ce titre jusqu'en 1803 et remplacé alors, sur la proposition de M. Addington, par le *property-tax*.

IV. — SUBSIDES A LA RUSSIE. — REJET DES OUVERTURES DE PAIX DU PREMIER CONSUL. — DISCOURS DE PITT A CE SUJET. — SITUATION DE L'ANGLETERRE EN 1800. — QUESTION CATHOLIQUE. — RETRAITE DE PITT.

La paix entre la France et l'Autriche ne fut pas de longue durée. Il avait été convenu dans les conférences de Campo-Formio qu'elle serait conclue aussi avec l'empire, et qu'un congrès serait tenu à Rastadt pour en discuter les conditions. Les plénipotentiaires des divers états s'y réunirent, et ceux de la France, ne se contentant plus pour elle de la cession de la rive gauche du Rhin, demandèrent plusieurs places sur la rive droite, et refusèrent de prendre à sa charge la dette des pays qu'on lui abandonnait. D'un autre côté, cette puissance imposait à la Suisse une forme de gouvernement antipathique à ses goûts et à ses mœurs, s'emparait de Rome, en expulsait le pape, et substituait à son autorité un pouvoir démocratique. De pareilles prétentions et de semblables procédés rendaient tout accord bien difficile. Sur ces entrefaites, l'empereur de Russie, Paul Ier, ayant offert à l'Autriche son concours armé si elle consentait à renouveler la guerre, un traité dans lequel intervint l'Angleterre fut conclu entre les trois puissances. La Russie fournit un corps d'armée de 45,000 hommes, qui fut immédiatement mis en marche, et outre un subside mensuel de 75,000 l. st. l'Angleterre s'engagea à lui verser sur-le-champ une somme de 225,000 l. st. pour subvenir aux premiers frais. Le congrès fut ainsi rompu et les hostilités sur le continent recommencèrent. Le général Souvarof, à la tête des forces russes et autrichiennes, entra en Italie, enleva

aux Français toutes leurs positions, et au bout de quelques mois ces derniers n'y possédaient plus que Gênes. Au sud, le roi de Naples, avec le concours de Nelson et de la flotte anglaise, reprit possession de ses états, et en Allemagne le général Jourdan, battu par l'archiduc Charles, dut repasser le Rhin.

A ce moment même, le général Bonaparte, revenu d'Égypte à la nouvelle des événemens qui s'étaient passés en Italie et des désordres du gouvernement directorial, exécutait le coup d'état du 18 brumaire. Devenu consul et désireux de donner à l'Europe un témoignage de ses sentimens pacifiques, il écrivit directement à George III pour lui proposer la paix. Lord Grenville répondit que le nouveau pouvoir établi en France ne présentait pas des garanties suffisantes de modération et de durée pour qu'il fût possible de négocier avec lui. M. de Talleyrand ayant néanmoins insisté pour que des conférences fussent ouvertes, le ministre anglais déclina d'une façon définitive cette proposition, et déclara qu'il n'y aurait lieu de traiter de la paix qu'autant qu'elle devrait être générale et que les conditions en seraient débattues dans un congrès où seraient représentées toutes les parties belligérantes. Le refus du gouvernement anglais était donc péremptoire, et lors de la réunion du parlement, au mois de janvier 1800, il provoqua les plus véhémentes attaques de la part des chefs de l'opposition. Pitt, dans un discours aussi passionné qu'éloquent, exposa les motifs qui avaient déterminé la conduite du cabinet. Après avoir fait un résumé de la politique révolutionnaire et agressive de la France depuis 1793, il rappela les diverses tentatives aussi infructueuses que sincères faites par le gouvernement anglais pour arriver à conclure la paix.

« Si nous apprenions, dit-il, que soudainement un homme dont nous n'aurions jamais entendu parler paraît et se trouve investi du pouvoir de gouverner, d'imposer, de faire la guerre et la paix, que dis-je? de disposer de la vie des hommes ainsi que de leur fortune; si en même temps nous voyions les mêmes moyens de révolution mis en pratique, les mêmes principes jacobins maintenus dans toute leur force, une armée formidable recrutée par le même système, le tout avec cette unique différence que cet homme est sans rivaux, sans collègues pour partager sa puissance, sans contrôle pour modérer sa volonté, nous pourrions dans ce cas attendre que les faits et l'expérience nous apprissent si nous devons nous confier à sa merci, et même nous relâcher insensiblement des moyens de garantie et de défense dont nous nous sommes armés. Mais il n'en est pas ainsi : cet homme, nous le connaissons; il est l'enfant et le champion du jacobinisme; l'Europe le connaît, lui et les satellites qui l'entourent, et nous ne pouvions raisonnablement discuter la réponse que nous devions faire à ses ouvertures sans d'abord prendre en considération sa conduite antérieure et son caractère personnel. »

Rappelant alors les événemens de vendémiaire et de fructidor, la part qu'il y avait prise, ses proclamations et ses procédés en Italie, sa conduite envers Venise, qu'il taxa de perfide et de violente :

« Quelle confiance pouvons-nous donc avoir, ajouta Pitt, dans la sincérité de ses intentions pacifiques? Sans doute je comprends l'avantage qu'il peut avoir à engager l'Angleterre dans une négociation séparée, afin de dissoudre la confédération des puissances ennemies et de paralyser dans leurs efforts les armées russes et autrichiennes qui attendent de nous des secours; mais si son intérêt est de négocier, l'est-il aussi de conclure une paix solide et durable? Il est étranger, il est usurpateur : il réunit en lui tout ce qu'un républicain doit blâmer, tout ce qu'un royaliste doit repousser, tout ce qu'un jacobin abhorre. Il n'a donc pas d'autre moyen que son épée pour retenir le pouvoir dont il s'est emparé, et c'est seulement par la conquête et par la gloire qu'il peut le fortifier. Serait-il sage dès lors, uniquement sur la foi de ses promesses, de réduire nos dépenses, de diminuer nos moyens de défense et de sécurité? Au bout d'un an de paix, soupirant après les trophées perdus d'Égypte, il profiterait de l'absence de nos flottes dans la Méditerranée pour tenter encore d'aller coloniser cette riche et fertile contrée, et de s'ouvrir ainsi une voie vers l'Inde, où il irait attaquer la puissance anglaise en y portant le pillage et la désolation, ou bien encore, cédant à ses sentimens de vengeance, il profiterait de quelque agitation qu'il aurait fomentée en Irlande pour essayer une descente en Angleterre, et il n'y a pas lieu d'espérer que ni le respect pour la foi des traités, ni l'amour de la paix, ni l'esprit de modération pussent l'arrêter dans l'exécution de projets si conformes à ses intérêts. D'ailleurs, si personnellement il doit inspirer aussi peu de confiance, pouvons-nous avoir la moindre foi dans la stabilité de son pouvoir succédant à tant d'autres, accepté seulement par une partie de l'armée, ayant contre lui la rivalité des autres généraux et l'opinion publique, sans l'assentiment de laquelle il n'y a de base solide pour aucun pouvoir? Sans doute, si plus tard la politique de la France diffère de ce qu'elle a été jusqu'ici, si nous reconnaissons dans son nouveau gouvernement des conditions de stabilité, nous ne refuserons pas de traiter avec lui; mais pour le moment les garanties de sécurité manquent complétement, et, aussi désireux de la paix qu'il est possible de l'être, je cherche quelque chose qui soit plus réel que le nom : je veux une paix qui rende le repos et le bonheur à notre pays, à l'Europe entière, et il m'en faut plus que l'ombre. *Cur igitur pacem nolo? Quia infida est, quia periculosa, quia esse non potest.* »

Deux cent soixante-neuf voix contre soixante-trois donnèrent raison à la politique du cabinet, et peu de jours après Pitt soumit au parlement ses propositions financières pour l'année 1801. La taxe du revenu fut maintenue et le produit affecté comme l'année précédente à la garantie d'un emprunt de 20,500,000 livres que le gouvernement fut autorisé à contracter. Les ressources du trésor se trouvèrent en outre augmentées d'une somme de 3 millions de liv. sterl. dont la banque lui fit l'avance sans intérêt pour sept ans,

comme condition du renouvellement de son privilége, qui devait expirer en 1813, et fut prorogé jusqu'en 1833.

La guerre durait déjà depuis sept ans : sur mer, elle avait consacré la domination presque exclusive de l'Angleterre, dont le pavillon flottait victorieusement aussi bien dans la Méditerranée que dans l'Océan. Au loin, de riches colonies avaient été prises à la France, à la Hollande, à l'Espagne, et la conquête définitive de l'Indoustan venait d'être accomplie par la mort de Tippoo-Saïb et la destruction de l'empire de Mysore. Mais sur le continent européen les chances n'avaient pas été les mêmes, et si dans l'année qui venait de s'écouler la France avait éprouvé des revers, une partie des conquêtes faites depuis le commencement des hostilités lui était cependant restée. Pitt avait pourvu avec autant d'habileté que d'énergie à toutes les nécessités de cette lutte gigantesque, et il est intéressant de constater quelle était après tant d'efforts, au point de vue économique et financier, la situation de l'Angleterre.

On a vu que pendant les cinq premières années de la guerre les dépenses extraordinaires qu'elle avait occasionnées avaient été couvertes au moyen de ressources demandées au crédit. A mesure qu'il autorisait des emprunts, le parlement votait les taxes et surtaxes nécessaires pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement; toutes celles établies depuis 1792 avaient eu exclusivement cette destination, et, conformément à un article de l'acte de consolidation, un compte spécial du produit était chaque année soumis au parlement, pour le mettre à même d'apprécier si l'exécution des engagemens de l'état était suffisamment assurée.

Malgré l'accroissement annuel de ces nouvelles taxes et la perception en 1798 et 1799 des contributions extraordinaires, les taxes créées antérieurement à la guerre rendirent en 1799 un million de plus qu'en 1792.

Le revenu total de l'année 1792 avait été :

Pour les taxes permanentes, de	14,284,000 l. st.
Pour le *malt* et le *land-tax*, de	2,750,000
Total	17,034,000 l. st.

Celui de l'année 1799 fut :

Produit des anciennes taxes permanentes	15,245,000 l. st
Produit des nouvelles taxes pour le service des emprunts	7,682,000
Produit du *malt* et *land-tax*	2,558,000
Part de l'état dans les profits de la compagnie des Indes	500,000
Bénéfice sur la loterie	250,000
Taxe sur le revenu	7,500,000
Total	33,735,000 l. st.

Les charges payées par le contribuable avaient donc doublé dans

l'espace de sept années, et cependant il n'en était résulté aucune aggravation dans les frais de régie du revenu public. Pitt croyait, et avec raison, que dans les diverses branches de service le travail est d'autant mieux fait qu'il est centralisé entre les mains du nombre d'agens rigoureusement nécessaire, et que les talens, les soins consacrés à la chose publique doivent être payés au moins autant que s'ils étaient employés dans des entreprises particulières. Aussi avait-il supprimé dans les douanes, l'excise, le timbre, les contributions directes, nombre de sinécures ou de fonctions inutiles, et avec les économies qui en étaient résultées il avait amélioré la condition des employés conservés. Il poursuivait incessamment cette utile réforme.

Les frais de recouvrement, qui, en 1796, étaient encore par rapport au revenu de 6 liv.	2 sh.,	n'étaient plus en 1799 que de		5 liv.	12 sh.	pour les douanes.
4	12	—	—	3	14	pour l'excise.
4	17	—	—	3	15	pour les douanes.
3	12	—	—	3	12	pour taxes diverses.

Quant aux dépenses, elles avaient presque triplé dans cette période de sept années.

Évaluées en 1791 à la somme de.....		16,000,000 l. st.
Les dépenses ordinaires avaient subi une augmentation de.....		8,264,000
pour le service des intérêts et de l'amortissement de nouveaux emprunts, et une autre de.....		1,260,000
dans les divers services ordinaires pris sur le pied de 1792, par suite de l'élévation des prix de subsistance, des fournitures, de la solde des troupes de mer et de terre, de l'entretien des casernes nouvellement construites.		
Le chiffre des dépenses permanentes s'élevait ainsi, à l'époque de la clôture de l'exercice de 1799, à la somme de.....		25,524,000 l. st.
Le total des revenus de cette année ayant été, ainsi que nous venons de l'établir, de.....	33,735,000 l. st.	
et un emprunt de 18,500,000 livres réduit à....	11,000,000	
par le produit de l'*income-tax* ayant été contracté pour couvrir le déficit, la dépense totale avait été de.....	44,735,000 l. st.	
dans laquelle les frais de la guerre entraient pour.....		19,215,000
Total des dépenses.....		44,739,000 l. st.

D'autre part, au commencement de 1793, le capital de la dette publique fondée s'élevait au chiffre de 232,789,398 liv. sterl.;

Soit.....	232,789,398 l. st.
Depuis le commencement des hostilités jusqu'au 1er janvier 1800, il fut emprunté ou consolidé en rentes perpétuelles une somme totale de 125,154,000 liv. sterl., qui, en raison des conditions de la négociation, augmenta ce capital de.....	183,677,000
et le porta au chiffre de.....	416,466,398 l. st.

	Report...	416,466,388 l. st.
auquel il convient d'ajouter celui de.....		7,502,633
créé par les deux emprunts contractés pour le compte du gouvernement autrichien, qui, ayant cessé au bout de deux années d'en exécuter les conditions, retombèrent définitivement à la charge de l'Angleterre en lui imposant une dépense annuelle de 497,000 liv. sterl. Total de la dette fondée.....		423,969,031 (1)
En sept ans, le capital de la dette fondée s'était donc accru de 191,179,633 livres sterling; quant à celui de la dette à terme, qui, à la fin de 1792, était de 30,036,024 liv. sterl., il avait diminué par l'effet des mesures prises pour en arrêter le développement, et il ne se composait plus que de la créance permanente de la banque, soit.....	11,686,000 l. st.	
plus du montant des billets de l'échiquier à elle remis pour le service courant ou de ceux en circulation.....	6,500,000	18,186,000
Le capital de la dette publique était donc au 1er janvier 1800 de.. et les sept années de guerre l'avaient augmenté de 179,329,609 l. st.		442,155,031 l. st.

Mais les accroissemens d'impôts, de dépenses et de la dette publique n'avaient arrêté dans leur développement ni le commerce, ni l'industrie. La valeur totale des importations, qui en 1792 avait été de 19,659,000 livres, fut en 1798 de 27,275,000 livres. Celle des exportations, qui en 1792 avait été de 24,904,000 livres sterl., fut en 1798 de 33,800,000 liv. sterl. Il y avait donc augmentation pour la première de 7,616,000 livres sterling, et pour la seconde de 8,816,000 livres sterling.

En 1792, les exportations avaient excédé les importations de 5,245,000 liv.: en 1798, elles les excédèrent de 6,525,000 liv.; mais parmi les marchandises importées, la plupart constituaient pour le pays un véritable accroissement de richesses, ainsi le produit de ses pêcheries et tous les articles provenant des possessions et colonies anglaises aux Indes occidentales et orientales. La compagnie des Indes seule en avait importé en 1798 pour 1,620,000 l., et M. Rose évalue en moyenne pour cette année et les trois précédentes la balance commerciale au profit de l'Angleterre à 14,800,000 liv. sterl.

A quelles causes faut-il attribuer ce progrès de la richesse publique au milieu d'une guerre si prolongée et si coûteuse? Dans le discours qu'il avait prononcé au commencement de la session de 1792, Pitt, en constatant les résultats obtenus pendant neuf années de paix, avait signalé les principales :

(1) Dans ce chiffre est compris le montant de la dette déjà amortie.

De 1786 à 1793 il avait été racheté un capital de.....	9,444,850 l. st.
De 1793 à 1800, il fut racheté de l'ancienne dette.....	22,235,739
— — de la nouvelle.....	11,688,702
De l'une et de l'autre avec le prix du *land tax*.....	16,046,727
Total des rachats.....	59,416,018 l. st.

L'esprit entreprenant et explorateur de la race anglo-saxonne, son caractère énergique et industrieux, son esprit d'ordre et d'économie, qualités puissantes dans la lutte où elle était engagée, et dont elle donnait de si éclatans témoignages;

La constitution anglaise et le respect dans toutes les classes de la société pour des institutions qui, conciliant le principe de liberté avec celui d'autorité, mettaient le pays, par le contrôle sérieux et efficace de ses représentans, à l'abri des empiétemens du pouvoir et des entreprises plus ou moins réfléchies et utiles où il pouvait l'engager. — La guerre contre la France était populaire, et en la poursuivant avec énergie Pitt ne faisait que répondre au sentiment national. Aussi chacun le soutenait avec la confiance que le jour où il serait possible de conclure une paix conforme aux intérêts et à l'honneur du pays, le gouvernement, responsable devant le parlement, ne refuserait pas de la signer. De là le concours dont il était entouré, ces souscriptions publiques si rapidement remplies, ces emprunts si aisément contractés, cette sécurité avec laquelle le commerce et l'industrie se livraient à leurs spéculations.

D'autres causes cependant contribuaient encore à ce progrès, les unes nées des événemens, les autres qui tenaient à l'habileté même du premier ministre : ainsi la suprématie acquise sur toutes les mers par la marine anglaise, la protection qu'elle donnait au pavillon national, le débouché assuré à tous les produits indigènes ou autres transportés sous ce pavillon, — l'honnêteté dans le gouvernement et l'exécution rigoureuse de tous les engagemens contractés par l'état, — les diverses mesures prises pour maintenir et fortifier le crédit public, telles que le paiement des traites du trésor à un terme plus rapproché, les consolidations successives des bons de la marine et de l'échiquier, — l'action constante de l'amortissement dont le fonds, au milieu de tous les embarras et de tous les besoins du trésor, n'avait jamais été détourné de sa destination et avait toujours fourni un acheteur aux créanciers de l'état désireux de réaliser un capital. Il faut ajouter enfin qu'en choisissant les nouvelles taxes le gouvernement avait tenu grand compte de l'effet qu'elles pourraient avoir sur le commerce et l'industrie, qu'il avait épargné autant que possible les matières premières ainsi que les objets de première nécessité, et qu'elles portaient principalement sur les articles de luxe et de convenance.

Quelques mois encore, et l'administration de Pitt touchait à sa fin; l'opinion qui a longtemps attribué la résolution qu'il prit de se démettre du pouvoir à la répugnance qu'il aurait eue de conclure lui-même une paix devenue nécessaire, n'est justifiée ni par les principes qui jusqu'alors avaient dirigé sa politique, ni par sa conduite après sa sortie des affaires. Pitt n'avait jamais été systématiquement

opposé à la paix, et nous avons vu qu'à diverses reprises, malgré l'avis de plusieurs de ses collègues, et contrairement aux sentimens personnels du roi, il avait tenté de négocier avec les divers pouvoirs successivement établis en France; mais, s'il désirait cette paix honorable pour son pays, il tenait essentiellement aussi à ce qu'elle fût entourée de garanties qui en assurassent la durée, et il ne voulait pas exposer l'Angleterre à être surprise par de nouvelles hostilités au milieu d'un désarmement, ou après l'accomplissement de conditions qui auraient affaibli sa puissance. C'est l'absence de ces garanties qui l'année précédente l'avait déterminé à ne pas accepter les ouvertures faites par le premier consul : outre le peu de confiance que lui inspiraient les antécédens et le caractère personnel du général Bonaparte, il ne croyait pas au maintien d'un pouvoir sorti d'une insurrection militaire, et qu'une autre insurrection provoquée par quelque général mécontent pouvait à son tour renverser.

Toutefois les faits n'avaient pas répondu à sa prévision : l'ordre public rétabli en France, le retour au respect des lois, une impulsion éclairée et énergique imprimée à toutes les branches de l'administration, la gloire du drapeau français, un instant obscurcie, devenue plus éclatante que jamais par la conquête rapide de l'Italie, et les succès de l'armée du Rhin, avaient rallié autour du premier consul presque tous les partis. Le pays, heureux d'avoir retrouvé après tant d'orages un gouvernement protecteur et régulier, l'armée, fière de voir à la tête de l'état le plus glorieux de ses généraux, reconnaissaient également son pouvoir, et le premier consul était devenu le chef incontesté de la France. Toutes les chances de durée étaient en sa faveur, et la paix de Lunéville, le traité de neutralité armée signé entre les puissances du nord, laissaient de nouveau l'Angleterre isolée. On se trouvait donc en présence d'un gouvernement parfaitement établi, puissant au dehors et au dedans, désireux de donner des témoignages de sa modération, et s'il y avait moyen de traiter avec lui à des conditions dignes et avantageuses, refuser de le faire eût été déclarer qu'on voulait combattre jusqu'à la ruine totale de l'une des deux nations rivales, et mettre ainsi contre soi l'opinion publique de l'Europe. Pitt était à la fois trop sensé et trop modéré pour vouloir entraîner son pays dans de pareilles aventures. Aussi fut-il le premier à engager ses successeurs à négocier avec la France : consulté par eux sur toutes les questions à résoudre, il conseilla même plusieurs concessions importantes, entre autres l'abandon de l'île de Malte, et lorsque le traité de paix signé à Amiens fut soumis au parlement, il en fut le plus ferme et le plus éloquent défenseur.

« L'objet de la guerre, dit-il, a été notre défense propre et celle du reste

de l'Europe. Nous avons cherché la sécurité et n'avons jamais eu d'autre but dans les diverses phases de cette longue lutte. Sans doute, pour y parvenir, nous avons voulu renverser un gouvernement fondé sur des principes anarchiques; mais, si malgré nos efforts il subsiste encore, nous avons du moins réussi à dompter la fièvre révolutionnaire et à ruiner les espérances du parti jacobin, dont le système destructeur s'est anéanti lui-même par l'établissement d'un despotisme militaire. Cette leçon ne sera pas perdue pour le monde entier, et quant à nous, qui devons renoncer désormais à faire rentrer la France dans ses anciennes limites, conformons notre ligne de conduite aux événemens, et, puisque nous n'avons pu réussir complétement dans nos entreprises, cherchons du moins à nous assurer la jouissance du plus grand bien auquel nous puissions prétendre. En tenant ce langage, j'ai la confiance de ne pas être en désaccord avec moi-même, car lorsque, l'an dernier, j'ai refusé d'entrer en négociation avec le premier consul, j'ai déclaré cependant que je n'aurais aucune objection à traiter avec lui, si jamais la situation devenait ce qu'elle est aujourd'hui, et j'ajoute qu'en continuant la guerre nous aurions exposé le pays aux plus grands périls. »

Ces paroles ne permettent pas de douter des sentimens de Pitt, et, s'il eût quitté le pouvoir pour ne pas avoir à conclure la paix, il est probable qu'il se serait tout à la fois abstenu d'en diriger officieusement les négociations et d'en défendre l'opportunité ainsi que les clauses devant le parlement. Sa détermination eut donc d'autres causes que cette prétendue répugnance à traiter avec le premier consul, et les documens historiques récemment publiés ne laissent aucune incertitude à cet égard.

Depuis un an, l'Irlande était définitivement incorporée à l'Angleterre; mais l'acte qui avait réglé les clauses de l'union avait rencontré une vive résistance dans le parlement irlandais, et n'y eût peut-être pas été adopté sans l'adhésion que lui avait donnée le parti catholique. Dans diverses conférences avec ses chefs, lord Cornwallis, lord-lieutenant, et lord Castlereagh, secrétaires d'état, désireux d'assurer le succès de la mesure proposée, crurent, sans prendre aucun engagement ni faire aucune promesse, pouvoir cependant exprimer la confiance que le cabinet anglais ne serait pas contraire à une réforme de la législation concernant les catholiques : de là chez ces derniers des espérances qui déterminèrent le concours de la plupart d'entre eux et assurèrent la neutralité des autres. Non-seulement Pitt crut le gouvernement moralement engagé à leur égard, mais il était aussi d'avis qu'après les avoir assujettis pendant plus d'un siècle à un régime exceptionnel, il n'y avait plus aucun péril pour l'église, la constitution et les libertés de l'Angleterre à les faire rentrer dans le droit commun. Il soumit donc à l'examen de ses collègues plusieurs propositions ayant pour objet de modifier la formule du serment, d'accorder une rémunération au

clergé catholique, d'admettre les catholiques dans les emplois publics, de ne plus les exclure du parlement, et d'établir sur de nouvelles bases la perception des dîmes. La majorité du cabinet y donna son adhésion, tandis que la minorité, tout en les approuvant en principe, en contesta l'opportunité; mais cette grande réforme ou plutôt ce grand acte de justice ne devait s'accomplir que trente ans plus tard, et il échoua alors devant les scrupules du roi.

En vain, dans deux lettres dictées par la plus haute raison politique et un sentiment parfait d'équité, Pitt représenta au roi George III que, le parti jacobite ayant cessé d'exister, il n'y avait plus à craindre ni guerre civile, ni guerre religieuse, ni prétentions au trône de la part des princes étrangers ou catholiques, que les catholiques, jadis ennemis de l'ordre établi, y étant ralliés désormais, le serment exigé d'eux n'avait d'autre résultat que de priver le pays des services de sujets loyaux et fidèles; en vain il lui représenta l'avantage pour l'état de s'attacher le clergé catholique par une rémunération et de se donner ainsi les moyens d'exercer sur lui un contrôle efficace : le roi, convaincu qu'en adhérant au plan proposé il violerait le serment prêté à son couronnement, fut inflexible. Il se croyait obligé par ce serment à maintenir intacts les principes fondamentaux de la constitution anglaise, parmi lesquels il plaçait au premier rang la condition pour tous les serviteurs de l'état d'appartenir à l'église établie et de recevoir la sainte communion conformément à ses rites. Une fois de tels scrupules entrés dans un esprit aussi honnête, mais aussi étroit que celui de George III, il était difficile qu'ils en sortissent, si sa conscience n'était pas éclairée par l'avis de personnes dont le caractère religieux et le savoir juridique pussent, en pareille matière, lui inspirer quelque confiance. Loin de là, il fut confirmé dans ses sentimens par l'opinion du chancelier et celle de plusieurs prélats opposés, les uns par principe, les autres par des motifs d'opportunité, à toute modification dans l'état des catholiques, et il crut faire une grande concession à Pitt en lui offrant de s'engager l'un et l'autre à garder désormais le silence le plus complet sur cette question. « Ce sera, lui écrivit-il, une contrainte que je m'imposerai par affection pour M. Pitt; mais je n'irai pas plus loin, car je ne puis sacrifier mon devoir à aucune considération. *This restraint I shall put on myself from affection for M. Pitt; but further I cannot go : for I cannot sacrifice my duty to any consideration.* »

Peut-être dans l'espoir que le temps et de meilleurs conseils affaibliraient ces répugnances, mais ne voulant pas leur sacrifier des droits et des intérêts trop longtemps méconnus, Pitt eût-il consenti à ne pas saisir immédiatement le parlement de la question catholique et même à user de son influence sur ses amis pour les engager à ne

pas la soulever encore, s'il avait pu avoir la confiance que le jour où elle y serait inévitablement discutée, il n'y rencontrerait pas l'hostilité personnelle du roi. N'ayant pu à cet égard obtenir l'assurance qu'il demandait, il crut devoir, au mois de février 1801, résigner ses fonctions de premier ministre, et le témoignage de M. Canning ne laisse aucun doute sur les raisons qui l'y déterminèrent. « Il est sorti, dit-il, du pouvoir, non pas tant à cause de la résistance qu'il a rencontrée de la part du roi sur la question catholique que de la façon dont cette résistance s'est produite. S'il l'eût tolérée, sa position dans le cabinet comme premier ministre eût été bien différente de celle qu'il avait eue jusqu'alors. »

C'est en effet le principe essentiel et le grand avantage du régime parlementaire que le pouvoir y est exercé au nom du souverain par des ministres responsables, agissant à leurs risques et périls dans la plénitude du mandat dont ils sont dépositaires, sortis pour la plupart de la majorité du parlement, soutenus par elle, représentant ses opinions, qui sont aussi celles de la majorité du pays, et y conformant leur politique. Le chef de l'état, couvert par eux, plane au-dessus de tous les partis, et, pour conserver intacte la majesté du trône et le respect qui lui est dû, il doit s'abstenir de prendre part à leurs différends; son rôle est d'exercer un contrôle supérieur et de veiller à ce que la politique de ses ministres reste en harmonie avec les sentimens et les intérêts du pays. Si elle lui paraît s'écarter de ces conditions, il a le droit de changer le cabinet, et, en cas de dissentiment à cet égard avec le parlement, de faire un appel au pays; mais, dès que ce dernier a prononcé, son devoir est de se conformer à sa décision, et il est tenu également de ne jamais faire intervenir son influence personnelle dans les luttes parlementaires ou électorales, parce qu'en engageant ainsi sa responsabilité il exposerait sa personne à des attaques compromettantes pour la dignité et la sécurité de la couronne. Pitt ne pouvait consentir à la moindre déviation de ces principes fondamentaux. Non-seulement elle eût été contraire à la constitution, mais, en constatant un désaccord entre lui et le roi, elle l'eût affaibli aussi bien dans le cabinet que dans le parlement, encouragé les dissidences, altéré cette influence supérieure qu'il avait exercée pendant dix-sept ans, et sans laquelle il ne pouvait gouverner utilement l'état.

Du reste, cette influence n'était déjà plus la même, et une autre des conditions essentielles du gouvernement représentatif ne se trouvait plus qu'imparfaitement remplie. Dépositaire de l'autorité, un cabinet ne saurait avoir de force pour l'exercer, si ses membres ne sont point unis étroitement dans les mêmes vues et les mêmes

principes. Il doit former un tout complétement homogène sous la direction d'un chef qui en soit le lien et lui imprime son action politique. Or des symptômes de division commençaient à se manifester dans le cabinet présidé par Pitt; il y avait diversité complète de vues sur des questions capitales, celle de la paix, qui ne pouvait tarder à revenir, celle de l'émancipation des catholiques, qui ne pouvait rester longtemps suspendue, et le jour où elles se présenteraient l'une ou l'autre, la rupture était inévitable. Ces considérations contribuèrent aussi à déterminer la résolution de Pitt. Il quitta donc le pouvoir, non pas pour satisfaire à un sentiment d'amour-propre blessé ou pour échapper à une situation pleine d'embarras, mais pour rester fidèle aux conditions fondamentales du gouvernement de son pays, que nul n'a pratiquées avec plus de gloire et proclamées avec plus d'éloquence. Du reste, à mesure que s'éloignent ces temps de lutte, les préjugés disparaissent et la lumière se fait. Pitt ne fut pas l'ennemi haineux de la France, mais il fut l'adversaire ardent de ses principes révolutionnaires, de la propagande qu'elle voulut en faire dans toute l'Europe, et de son esprit de conquête. D'un autre côté, si, dans cette époque de troubles et d'agitation, il dut parfois recourir à l'emploi de mesures de rigueur pour maintenir l'ordre public et faire respecter le principe d'autorité, il ne faut pas oublier que, loin de chercher à restreindre les libertés de son pays, il voulut rendre à une partie de ses concitoyens celles qui depuis longtemps leur étaient injustement refusées, que jusqu'au moment où éclatèrent les hostilités il fut un ardent partisan de la réforme parlementaire, et que ses plus belles harangues furent en faveur de l'émancipation des esclaves. Par la puissance du talent, l'éclat de l'éloquence, par son respect des lois et un désintéressement auquel tous les partis ont à l'envi rendu hommage, Pitt était digne de gouverner un pays libre. L'Angleterre n'a pas eu de plus grand ministre, d'homme d'état plus libéral, et dont elle doive davantage honorer la mémoire. Nul n'a plus fait pour sa prospérité et sa grandeur, et c'est lui qui l'a mise dans la situation qu'elle occupe depuis soixante-dix ans en Europe. Qu'il nous soit donc permis, en terminant cette étude, d'invoquer le témoignage d'un ancien ministre, whig par principe et par tradition, qui, ayant bien voulu un jour causer avec nous de cette époque au milieu de laquelle s'était écoulée sa jeunesse, nous dit : « Plus l'histoire en sera connue, plus le nom de Pitt grandira au-dessus de celui de tous les hommes d'état de son temps. »

A. Calmon.

LA SAVOIE

DEPUIS L'ANNEXION

II.

L'ÉCONOMIE ET LA VIE RURALES DANS LES PLAINES ET LA VIE PASTORALE DANS LES MONTAGNES.

De tous les aspects sous lesquels la Savoie se présente aux regards de l'observateur, le côté agricole est celui qui attire le plus vivement l'attention. On voudrait connaître le système d'exploitation rurale, les animaux de labour et de rente, les instrumens d'agriculture et les habitudes de l'homme sur ce territoire d'un peu plus de 1 million d'hectares, tourmenté, coupé de vallées profondes, hérissé de hautes montagnes, se relevant et s'abaissant tour à tour comme les vagues d'une mer irritée (1). A première vue, le domaine agricole paraît singulièrement rétréci par les accidens de terrain; mais dès qu'on pénètre dans les détails de la perspective, l'impression change, les lignes et les contours s'adoucissent, et les surfaces abruptes qu'on croyait retranchées de la production apparaissent revêtues d'une couche de terre sur laquelle les diverses cultures sont jetées par ordre de climat et d'altitude. Entre ces montagnes se creusent des vallées et des bassins dont la coupe renferme les produits les plus disparates, échelonnés sur les versans : la vigne et les céréales au bas, les châtaigneraies à mi-côte, plus haut la forêt, qui passe par toutes les essences de bois, depuis le chêne dur du

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1862.

midi jusqu'au pin de la Laponie, des champs encore au-dessus de la forêt, enfin tout au sommet les prairies et les pâturages, parsemés de chalets, où domine le régime pastoral.

Cette superposition de zones est le trait saillant de la culture en Savoie. On en compte jusqu'à quatre dans beaucoup de vallées, la vigne, les céréales d'hiver, les céréales du printemps et les pâturages. On va suivre la population répandue dans ces régions et essayer de fixer les traits que présentent son économie rurale, sa constitution physique et sa physionomie morale. C'est un spectacle qui ne manque pas d'intérêt que celui de ce petit peuple suspendu à ces pentes, d'une inclinaison moyenne de 60 degrés, qui tombent du haut du Mont-Blanc, du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis jusqu'au niveau des plaines françaises du Rhône et de la Saône, où le sol lui-même est mouvant et l'écoulement des eaux partout torrentiel, où le voisinage des hauts sommets imprime à la température des variations brusques qui compromettent en une nuit l'espoir d'une année. Ce petit peuple déploie, dans la mise en valeur d'un sol difficile qui ne lui paie pas toujours le prix de ses sueurs, des qualités obscures et ignorées du monde agricole, mais qui forment néanmoins un élément indispensable du progrès et de la prospérité de l'agriculture. Sa patience, sa persévérance dans ses usages et ses méthodes, son amour du pays natal, qui l'y retient ou l'y ramène quand il s'en est éloigné, sont un utile contre-poids à opposer au mouvement d'impatience qui trouble l'équilibre de la population de plusieurs départemens, et y fait monter le prix de la main-d'œuvre dans une proportion inquiétante pour la propriété. Le spectacle de sa vie agricole n'aurait que ce genre d'intérêt qu'elle mériterait encore d'être étudiée.

I.

En tirant une ligne idéale coupant tous les points du sol à 900 mètres au-dessus du niveau de la mer, on a au-dessous de cette ligne la région de la vigne et du blé. Elle embrasse de vastes aires agricoles, les plaines, les vallées et leurs premiers versans, toutes les parties les plus privilégiées de la Savoie. Pour avoir une idée un peu précise des espaces où la culture des céréales et de la vigne peut se développer à l'aise, il faut parcourir la Savoie de la pointe de Saint-Gingolph, sur la frontière du Valais, à Montmélian sur l'Isère, et de là remonter cette rivière jusqu'à Aime en Tarentaise et l'Arc jusqu'à Saint-Michel en Maurienne. Sur tout ce parcours de plus de 300 kilomètres, que l'on fait sans s'élever au-dessus de la vigne et du blé, on assiste à une exhibition permanente

de beautés et de richesses naturelles que peu de pays offrent au même degré. Les parties basses du sol, protégées contre les vents froids par les hauteurs dominantes, enrichies des débris organiques amenés par l'écoulement des eaux, réchauffées par les rayons du soleil que concentre la coupe de la vallée, jouissent d'une température exceptionnelle et se couvrent d'une magnifique parure de végétation. La plaine semble s'exhausser par les forêts d'arbres fruitiers, de châtaigniers et de noyers qu'elle porte, par les champs de blé, de seigle et de maïs, qui luttent de hauteur avec la culture colossale de la vigne en hutins, selon l'antique méthode latine. Le regard se repose partout sur une nature luxuriante et un déploiement de forces productives qui ne sont pas toujours dirigées par l'art et l'industrie de l'homme. La superficie coupée au-dessous de notre ligne idéale contient les deux tiers du sol, environ 600,000 hectares, dont 200,000 sont occupés par la culture des céréales et 15,000 par celle des vignes basses.

Le vignoble est assis à la base des montagnes, aux expositions est, sud et sud-ouest, sur des cônes d'éboulement formés de débris calcaires, granitiques et schisteux, selon que la montagne qui les domine appartient à l'une ou à l'autre de ces formations géologiques. Le grand vignoble qui des portes de Chambéry s'étend sur le flanc du massif des Beauges jusqu'à Albertville, en traçant une zone de 40 kilomètres de longueur, repose entièrement sur le calcaire. D'Albertville au Petit-Saint-Bernard et d'Aiton à Saint-Michel, la vigne, de plus en plus clair-semée à mesure qu'on avance vers la chaîne centrale des Alpes, grimpe généralement sur un sol composé de débris lamelleux de schistes micacés appartenant aux formations primitives. Le long du Rhône, en Chautagne, à Seyssel et à Frangy, elle vient sur des coteaux de calcaire asphaltique, et au-delà des hauteurs du Wuache, sur les flancs du Salève, du Môle et en Chablais, l'élément jurassique et la molasse dominent dans la composition du sol de la vigne. On ne la voit point en Savoie gagner les surfaces parfaitement planes, comme les grands vignobles de France qui envahissent la plaine; mais elle demeure serrée sur les plans inclinés qui l'appellent par leurs admirables expositions. Elle est loin d'avoir occupé toutes ces expositions favorables où l'on regrette qu'elle ne soit pas cultivée. Par des défrichemens de broussailles et par des plantations bien entendues, la Savoie pourrait doubler son vignoble et sa production viticole sans préjudice pour ses autres cultures.

Le système d'exploitation le plus répandu est le métayage. Le partage se fait ordinairement par moitié entre le vigneron et le propriétaire. On remarque pourtant la tendance de celui-ci à aug-

menter sa part d'un cinquième et même d'un quart quand il fournit l'engrais. Toutes les objections élevées en France dans la presse agricole contre ce système d'exploitation reçoivent une force singulière de la condition généralement abaissée et misérable du métayer de la Savoie. Ignorant, lent à sortir de la routine, sans fonds de roulement, disposé par une vieille habitude de servilisme à considérer son propriétaire comme son seigneur et son maître, sauf à ruser avec lui et à le tromper, il n'entre point dans l'association du métayage sur le pied d'égalité avec le propriétaire, et il accepte des conditions toutes faites qu'il n'est pas en son pouvoir de modifier à son avantage. La propriété se fait naturellement la grosse part, car les offres de travail abondent, et les fermes sont disputées dans les districts les plus riches de la région inférieure. C'est la partie de la classe rurale la plus pauvre, la moins instruite, qui se jette dans le métayage; celle qui possède quelque instruction ou quelque capital arrondit sa propriété ou émigre. On ne saurait toutefois attribuer au principe du métayage l'abaissement de la condition de la population rurale. Le principe qui associe le travail et la propriété dans une œuvre commune, intéressant l'un et l'autre à la production, ne saurait être mauvais. Le métayage est l'association transportée dans le domaine agricole; mais il est vicié par des élémens traditionnels et locaux, par les exigences de la propriété, par l'ignorance dans laquelle le peuple des campagnes a été maintenu sous les régimes absolus qui ont précédé 1848, et par la longue domination des classes supérieures, qui pèsent toujours d'un grand poids sur la situation économique et sociale du pays.

Ce n'est pas sur les vignes exploitées par le métayage que la viticulture a fait le plus de progrès, mais sur celles où le propriétaire intervient et dirige les travaux. Trois méthodes de culture sont en présence et se partagent très inégalement la zone du vignoble. La première, celle qui occupe encore les plus grandes surfaces, c'est la vieille méthode savoisienne, d'après laquelle les ceps sont jetés en foule, au hasard, sans alignement ni symétrie, souvent sans échalas, rampant sur la terre en souches écrasées, et sont renouvelés environ tous les quinze ans par le procédé antique du provignage. La seconde est la méthode suisse, qui a pénétré en Savoie par le territoire de Saint-Julien et la vallée de l'Arve. C'est l'opposé de la méthode savoisienne : plantation symétrique en quinconce au lieu du provignage désordonné, distance fixe de 80 centimètres, défonçages profonds, binages et râtissages fréquens, propreté admirable, soin du détail, symétrie parfaite, tels sont les traits de cette culture, dans laquelle se révèle l'industrieuse activité du peuple suisse, et qui offre l'image de son état social et politique, où l'ordre

et l'alignement sont la résultante du travail et de la liberté. La troisième, qu'on peut appeler la méthode française, avait fait son entrée en Savoie, plusieurs années avant l'annexion, par les coteaux les plus rapprochés de l'ancienne frontière. Elle consiste dans des lignes palissées avec fils de fer tendus, dans la taille tardive à longs bois, dirigés sur l'horizontale ou recourbés au-dessous, suivant le système du jardinier autrichien Hooilbrenck. Bien dirigé, ce mode de culture augmente la production, ménage la vigne, prévient par la taille tardive, qui arrête le développement de la séve et du bourgeon, le désastre de la gelée du printemps, si fréquente dans les climats de montagne, exposés aux brusques retours de température.

Deux cépages remarquables dominent dans les vignobles des deux départemens sous des noms divers : la *mondeuse*, appelée, suivant les localités, savouey, savoyan et savoyen, et le *persan*, qui paraît être un plant étranger, mais naturalisé depuis longtemps et fait au sol et au climat. La mondeuse est le cépage savoyard par excellence, rustique, vivace, résistant aux tailles les plus épuisantes, s'accommodant des fonds les plus négligés, et donnant des produits généreux, délicats et abondans, lorsqu'il reçoit les soins d'une culture améliorante. Il se plie facilement à toutes les formes de taille, tantôt s'élevant en ceps énormes de 12 mètres de hauteur, soutenu par des arbres morts comme dans les plantations gigantesques qui entourent la gracieuse station thermale d'Évian, ou bien par des arbres vifs, des érables, des cerisiers, avec lesquels on le marie comme dans les hutins qui encombrent le paysage d'Aix et de Chambéry, tantôt rabattu sur lui-même en souches à tête d'osier, sans échalas ni appui d'aucune sorte, comme dans les vignes cultivées à l'ancienne méthode savoisienne, ou ramassé en haies buissonnantes et serrées comme celles que l'on voit à Yvoire en Chablais, — docile sous les régimes divers de la culture suisse, française et locale, et à tous donnant son fruit en proportion des soins, de l'intelligence et de l'activité du vigneron. Dans le nord, du côté de Saint-Julien, le rendement de la mondeuse égale celui des cépages suisses, et la qualité du vin est bien supérieure; dans le midi, sur le coteau de l'Isère, où elle est dirigée en lignes palissées, la production atteint 60 hectolitres par hectare. L'autre cépage aurait été, dit-on, rapporté de Chypre par un prince de Savoie revenant de la croisade. On sait que les princes de la maison de Savoie, comme ceux de la maison des Bourbons de Naples, prennent toujours le titre de rois de Chypre et de Jérusalem. Ce cépage, si la tradition ne ment pas, serait bien certainement le revenu le plus net et le plus précieux retiré de ce royaume problématique sur lequel ni l'une ni l'autre des deux maisons n'ont jamais régné. Il ré-

siste plus que tout autre aux rudesses du climat de Savoie. C'est le persan qui constitue le gros des vignes les plus rapprochées du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis. Il pousse ses bataillons verdoyans jusqu'à la limite de la zone de la vigne, où les autres plants faiblissent et battent en retraite. Le célèbre vignoble de Princens, au-dessus de Saint-Jean-de-Maurienne, l'un des plus avancés vers la chaîne centrale, est presque exclusivement planté de persan. Le moût qu'il donne pèse le même degré au glucomètre que celui du pineau de Bourgogne, et la saveur et le bouquet des deux vins, arrivés à un certain âge, ont une analogie qui les fait prendre l'un pour l'autre par les plus délicats dégustateurs.

Les qualités de ces deux excellens cépages compensent bien des imperfections de culture, et doivent les faire préférer aux plants étrangers. Ils ont fait leurs preuves, comme on dit; ils ont triomphé du climat, de l'inexpérience et de la routine; ils ont donné des produits généreux, et à vouloir les remplacer par d'autres qui ne sont pas encore rompus au sol et au climat, il y aurait imprudence, fausse direction et ingratitude. Dans le règne végétal comme dans celui de l'histoire, les changemens radicaux sont rarement des progrès véritables. C'est moins à des cépages nouveaux qu'aux deux méthodes nouvelles que nous avons décrites que les vignerons de la Savoie doivent accorder leurs préférences. Ces méthodes sollicitent également l'attention et frappent à la porte du vignoble par deux côtés à la fois, par le territoire de Saint-Julien et de Bonneville et par celui de Montmélian et de Chambéry. La culture perfectionnée de la Suisse, peut-être un peu trop minutieuse pour les habitudes du vigneron savoyard, gagne néanmoins du terrain dans la Haute-Savoie et pousse devant elle les routines locales. La culture française fait des progrès rapides dans la Basse-Savoie, où l'on peut admirer ses résultats féconds. Les frontières de la vieille culture routinière sont partout entamées : on abandonne peu à peu le provignage, qui épuise le cep, pour la plantation de pied franc, qui le renouvelle; la foule égarée des plants commence à rentrer dans l'alignement; les défonçages et les autres opérations recommandées pénètrent dans les milieux les plus résistans et transforment l'aspect des vignobles.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la propriété viticole est déjà celle qui rapporte le plus gros revenu et dont le prix de vente est le plus élevé. Dans les estimations cadastrales sardes, elle est portée à 5,000 fr. l'hectare, et le revenu à 6 pour 100; mais ce revenu de la vigne, plus élevé que celui de toute autre propriété foncière, n'est obtenu qu'au détriment du travail et de la main-d'œuvre. Il y a moins de dix ans, la journée de l'ouvrier agricole ne dépassait pas

80 centimes en Savoie; elle a monté aujourd'hui à 1 fr. 50 cent. et même 2 fr., ce qui est encore du bon marché relativement à bien d'autres départemens viticoles, où elle dépasse 3 fr. La production moyenne de l'hectare dans les deux départemens est de 40 hectolitres pour les vins communs, de 30 pour les vins de choix. Sur les vignobles du Salève et du Môle, cultivés à la manière suisse, elle atteint 80 hectolitres. Les 15,000 hectares en vigne basse, qui n'occupent que le soixante-sixième de la superficie productive, emportent le huitième de la valeur vénale du sol dans l'estimation cadastrale. On voit par ce rapprochement l'importance de la viticulture en Savoie.

Le ban des vendanges existe encore sur tout le vignoble non clos. Cette formalité ancienne s'accomplissait autrefois en grand appareil, avec l'intervention des magistratures locales, qui allaient visiter les vignes et goûter le raisin en costume bariolé. L'attrait du spectacle faisait oublier aux vignerons ce que la formalité avait de gênant. Le spectacle a disparu, mais le règlement, l'antique règlement subsiste, et pas plus qu'au temps du gouvernement paternel il n'est permis de toucher à son raisin avant que l'infaillible arrêté municipal ait proclamé à son de trompe qu'il est mûr à point. On demande de toutes parts l'abolition de cet usage au nom du progrès de la viticulture. N'est-il pas en effet bien embarrassant pour le vigneron qui veut innover, essayer d'un plant hâtif ou d'un plant tardif, faire son vin avec un raisin plus ou moins mûr, d'avoir à se conformer, sous peine d'amende, à l'arrêté qui fixe le jour de la récolte? Le meilleur juge en cette affaire, n'est-ce pas celui qui a dirigé ses opérations de culture en vue de tel ou tel résultat? Et s'il s'est proposé du verjus, n'est-il pas libre de faire du verjus? Les partisans du ban répondent que le vigneron ne peut user de sa liberté sans nuire à son voisin. Cette réponse a une force particulière en Savoie, où la propriété est excessivement morcelée. Le vignoble est une mosaïque composée de petits carrés enclavés les uns dans les autres, sans clôture ni dévestiture, dépendans et soumis à une mutuelle servitude. On comprend les inconvéniens d'une vendange abandonnée à l'initiative individuelle au milieu de ce morcellement indéfini de la propriété viticole.

L'extrême division du vignoble a des causes particulières dans les mœurs du pays. Un carré de vigne est considéré comme l'appendice nécessaire d'une propriété territoriale bien assise, dans quelque région que celle-ci soit située. De la montagne et de la plaine, les mains se tendent et les capitaux affluent vers l'étroite zone où la vigne prospère. C'est surtout dans la région supérieure, où elle ne croît plus, que l'on ambitionne la vigne. Il est peu de

famille possédant une certaine aisance dans les montagnes qui ne boive du vin de son cru. La richesse qui se forme là-haut par l'élève du bétail et la fromagerie a une tendance marquée à redescendre sur la région privilégiée de la vigne. Aussi les coteaux sont-ils envahis graduellement par le capital amassé sur ces montagnes que nous escaladerons bientôt pour y suivre un système d'économie rurale tout différent. On signale particulièrement cette invasion sur le vignoble situé au débouché de la route des Beauges, dans le bassin de l'Isère, à Saint-Pierre d'Albigny. Les Beauges sont un grand massif de montagnes isolé au centre de la Savoie par des vallées profondes et renfermant une population de vingt mille habitans, presque tout entière adonnée à l'élève du bétail, active, intelligente, sachant tirer de son sol âpre, qui ne supporte pas la vigne, plus de richesse et de bien-être que l'habitant de la zone inférieure n'en tire de son sol fertile et de son climat relativement privilégié. La prospérité de ces énergiques montagnards déborde par toutes les issues du massif, et se porte sur le vignoble le plus proche de la route qui traverse le col. La distance qui les sépare de leurs vignes n'est pas un obstacle à la bonne tenue de ces dernières. L'engrais formé dans la montagne par un bétail nombreux franchit le col aisément depuis que les routes sont mieux entretenues, tandis que l'habitant de la vallée manque souvent de cet élément vital de toute bonne culture.

Le placement du capital sur la vigne est aussi très recherché par le petit commerce de la ville. Assis à son comptoir, le commerçant de Chambéry rêve à une maisonnette et à un *journal* de vigne (environ 30 ares) aux Abîmes. Les Abîmes de Myans, à 4 kilomètres de Chambéry, sont un curieux vignoble qui s'est emparé de l'emplacement d'une ville engloutie par la chute du mont Granier. Dans la nuit du 7 décembre 1248, une partie de la montagne oxfordienne (espèce de roche qui se délite facilement) se détacha de sa base et tomba dans la vallée des Marches. Le fond de la vallée, reposant sur un sous-sol argileux délayé par de longues pluies, ondula fortement sous le poids énorme, bouillonna comme une surface liquide en ébullition, et la plaine, dans un rayon très éloigné du centre de la pression, se hérissa de mamelons, de monticules et de ravins qui attestent encore l'épouvantable convulsion au milieu de laquelle disparut la petite ville de Saint-André avec les hameaux, les châteaux féodaux et les nombreux couvens de la contrée. La vigne a recouvert cette terrible scène de désolation, que le chroniqueur anglais Matthieu Pâris attribue à l'œuvre du diable, et les bouillonnemens du sol sont devenus autant de gracieux petits coteaux circulaires qui présentent leurs contours garnis de ceps à toutes les

expositions. Au bas de ces cônes de vigne, à chaque plissement du sol, se cache un cellier, petite maisonnette renfermant la cave, le pressoir et une pièce nue où l'on vient, le dimanche, boire le vin blanc capiteux et alcoolique des Abîmes. C'est la promenade traditionnelle de la population ouvrière de Chambéry, promenade qui prend à certaines époques le caractère d'un pèlerinage de dévotion qu'égaie toujours le petit vin blanc. Là, au bord du vignoble des Abîmes, sur une haute colonne, se dresse la statue dorée de la vierge de Myans, la patronne de la contrée, la rivale de Fourvières et du Puy : monument remarquable par ses proportions, élevé aux frais des fidèles en 1855 et destiné à perpétuer la protestation des évêques et du clergé de la Savoie « contre un gouvernement impie et persécuteur de l'église, » comme dit un mandement collectif publié à cette époque. Indépendamment du pèlerinage et du vin blanc, cette promenade a des attraits souverains sur les esprits ouverts à l'admiration des beautés de la nature alpestre. Du milieu de ces vignes tourmentées, on peut se donner à volonté, en se tournant à droite ou à gauche, le spectacle des sublimes entassemens de rochers et des plus riantes perspectives. La vue s'arrête tour à tour sur le flanc droit et menaçant du Granier, laissé à découvert par la chute de la partie écroulée, ou sur la riche vallée du Graisivaudan, sillonnée par le cours lumineux de l'Isère, qui étincelle au soleil, ou sur les neiges lointaines des Alpes dauphinoises, et plus près, en face des Abîmes, sur la montagne de Montmélian, qui surplombe de magnifiques coteaux, où la vigne grimpe à 400 mètres au-dessus du thalweg de l'Isère. Un autre genre de séduction attire sur ce vignoble les épargnes du petit commerce de Chambéry : son extrême division l'a rendu accessible à tous les capitaux; c'est pour ainsi dire le vignoble du pauvre, tandis que celui d'en face, Monterminod, Cornioles, Chignien et Montmélian, appartient aux riches, aux grands propriétaires de Chambéry. Il y a toujours quelques lambeaux des Abîmes à vendre à l'amiable ou par expropriation, car l'habitude de la petite industrie de placer là son argent a parfois des conséquences fatales : une vigne et un cellier sont une occasion de perte de temps et de nombreuses dépenses, et bien des situations mal fondées finissent par la faillite pour avoir voulu se donner ce passe-temps.

La situation fortement inclinée de la plupart des coteaux de la Savoie les expose à un désastre très fréquent, aux érosions pluviales et aux ravinemens torrentiels, qui entraînent la couche végétale, arrachent le cep et ne laissent que le sous-sol de roc. Pour prévenir ce désastre, le vigneron suisse a brisé la pente générale de ses coteaux par une série de petits plans légèrement inclinés que soutien-

nent des murs maçonnés. Ce système a le double avantage d'opposer au mouvement des terres un obstacle presque insurmontable, et d'offrir à la vigne de nombreuses parois de murs contre lesquelles elle est dirigée en lignes palissées sous une température élevée par la réflexion des rayons du soleil; mais ce système de défense, qui exige une main-d'œuvre considérable, ne peut être appliqué que dans les pays où le capital d'exploitation est abondant, où la culture est arrivée à un certain degré de perfection. On en voit pourtant un commencement d'application rudimentaire dans la partie supérieure de la vallée de l'Isère : les murs qui brisent la pente sont de simples entassemens de schistes et de loses promptement dégradés. Le vigneron savoyard n'oppose aux agens naturels que la force de son bras et de ses épaules. Quand la ravine d'eau a passé, son œuvre à lui commence : il rapporte sur son dos la terre autant de fois qu'elle est entraînée. Le désastre est si fréquent sur certains coteaux, que le propriétaire prévoit le cas dans son contrat de métayage. Le plus souvent il s'associe à la réparation du ravage pour une part égale à celle du vigneron; mais il arrive aussi que celui-ci, nouveau Sisyphe, est seul condamné, par stipulation expresse, à rouler le rocher. Cette stipulation, que nous avons lue dans un contrat, jette une lumière étrange sur la condition du métayage dans quelques districts de la Savoie. Heureusement le cas est rare, et à côté de ce propriétaire qui fait de pareilles conditions au colon il en est de généreux qui sont réellement ses associés, et qui lui viennent en aide dans les accidens de cette sorte.

La défense naturelle du vignoble, c'est la forêt dominante. La variété de ses fonctions utiles est véritablement prodigieuse. Par son feuillage protecteur, elle arrête les courans atmosphériques, elle rompt le vent bien plus efficacement qu'un obstacle résistant, tel qu'un mur ou un rocher; elle attire les météores destructeurs, les orages, la grêle, les trombes d'eau, qui sont détournés des cultures; elle prend à l'atmosphère son humidité dans les temps de pluie, et la rend, dans les grandes chaleurs, en rosées et en ondées bienfaisantes, établissant ainsi un équilibre de température qui assure le développement et l'égale maturité des plantes. Par ses racines, qui se ramifient à l'infini, elle affermit le flanc de la montagne, elle boit avidement les eaux du sous-sol, ralentit le débit de celles qui courent à la surface, et les empêche de descendre sur le coteau en torrens dévastateurs. Enfin elle exerce dans un rayon que la science n'a pas encore mesuré une action qui s'étend à toutes les conditions du climat, à la chaleur, à l'humidité, à la végétation, et jusqu'à la qualité des produits agricoles. On a reconnu par exemple qu'à l'abri d'une forêt qui la protége contre les vents froids, la vigne mûrit

plus également son fruit et donne du meilleur vin. On ne saisit pas le côté positif de l'action exercée, mais on en saisit le côté négatif, c'est-à-dire la dégradation du produit par suite de la disparition de la forêt. Le vin de Suresne, si estimé du roi Henri IV, a perdu de ses qualités depuis qu'on a abattu la forêt du Mont-Valérien, qui le protégeait au nord et à l'est. Les grands vins de Savoie, presque tous concentrés sur le versant méridional des Beauges centrales, n'ont plus ce bouquet délicieux si apprécié des dégustateurs du siècle passé, et l'on attribue généralement cette dégénérescence au déboisement des hauteurs dominantes et à la disparition progressive de la mondeuse, tuée par le provignage. Un inspecteur des forêts sous le régime sarde, M. Papà (1), attribue à la forêt de Jarrier, au-dessus de Saint-Jean-de-Maurienne, qui protége le célèbre vignoble de Princens, une action considérable sur les qualités de ce vin renommé.

Quoique le rôle de la forêt ne puisse être analysé dans toute son étendue, il est incontestable que la zone boisée se trouve en rapport intime avec celle des vignes, et que la viticulture est intéressée à une bonne administration forestière. Sous le régime sarde, des hommes d'élite avaient compris l'importance de la forêt dans l'économie générale d'une surface montueuse comme celle de la Savoie, et leurs travaux, publiés dans les mémoires de l'académie de Chambéry, méritent encore de fixer l'attention; mais la pratique était bien au-dessous de la théorie, et l'administration était impuissante à protéger ce que la science lui démontrait si digne de protection. Le délit forestier avait atteint des proportions effrayantes. Toutes les dépenses locales extraordinaires se prélevaient sur le produit des coupes de forêts. La plupart des édifices religieux, que la Savoie possède en si grand nombre, ont été construits ou réparés aux frais de la surface boisée. La construction vicieuse des maisons dans les montagnes absorbait aussi une énorme quantité de bois. L'inspecteur déjà cité fit, en 1854, le compte des plantes de sapin entrées dans la construction d'un village du Faucigny habité par 80 familles, et il en trouva 50,000! On semblait, dit-il, vouloir résoudre le problème difficile de faire tenir sur quatre murs sans les écraser la plus grande quantité possible de bois. La nouvelle administration répare les maux du passé; depuis l'annexion, la surface boisée est entrée dans la voie du repeuplement naturel et artificiel, qui aura plus tard d'heureuses conséquences sur le climat général et la production agricole de la Savoie.

(1) *Considérations sur les forêts de la Savoie*, par F. Papà, Chambéry 1855.

II.

A la même altitude que la vigne, au-dessus jusqu'à 900 mètres et au-dessous, dans les bassins et les plaines, s'étend la région du blé et des autres cultures qui lui succèdent dans la rotation, le maïs, le sarrasin, l'orge, l'avoine, le seigle et les pommes de terre. Le maïs craint le climat des parties supérieures de la région et ne suit le blé qu'à 600 mètres. Le sarrasin, qui forme ce qu'on appelle une culture dérobée, monte partout où le blé prospère, mais il est souvent détruit par les premières gelées de l'automne. Le seigle, qu'on aperçoit trop fréquemment sur les belles terres à froment de la plaine, s'élance jusqu'au sommet des montagnes et brave la rigueur du climat et la longueur des hivers. On le sème plus tôt à mesure qu'on s'élève. Semé en août dans les parties montueuses, afin qu'il ait le temps de faire une tige forte et une racine profonde avant l'hiver, il demeure enseveli pendant six mois sous l'épais linceul de neige qui le soustrait au contact immédiat d'un ciel inclément, et il n'est récolté qu'en septembre, après treize mois de séjour dans la terre. Au premier printemps, aussitôt que la neige est fondue, sa tige, couchée sous le poids qu'elle a supporté, se relève, reprend sa verdure éclatante avant toute autre végétation, et le champ de seigle apparaît le premier sur le fond gris et brûlé de la montagne. L'orge et l'avoine, que le cultivateur de la région haute a la mauvaise habitude de semer ensemble sur le même champ, envahissent le même degré d'altitude que le seigle, jusqu'à 1,400 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Un fait de végétation d'une haute importance pour l'économie rurale de la Savoie est signalé dans toutes les vallées situées à la limite supérieure de la région du blé, entre 800 et 900 mètres, savoir l'élargissement de cette région par l'introduction de la prairie artificielle dans l'assolement. Le blé venant après le trèfle a conquis des espaces qui lui étaient interdits auparavant. Le moment critique pour le blé, dans un climat de montagne, est celui de la fonte des neiges. Si la neige fond par le soleil, la perte du blé est certaine, il périt déraciné par l'alternative meurtrière de la chaleur du jour et de la gelée de la nuit, qui resserre et ramollit, abaisse et soulève tour à tour la couche superficielle du champ. Or la prairie, en préparant au blé un sol mieux nourri et réchauffé par une fumure abondante, où sa racine plonge profondément, l'a rendu vainqueur de cette alternative. La zone de la céréale par excellence embrasse maintenant des vallées, des plateaux et des pentes où les risques de cette culture faisaient le désespoir du laboureur avant l'arrivée du

trèfle. Cette précieuse plante fourragère a modifié le système de l'assolement; au lieu du repos stérile de la jachère, elle a donné le repos fécond de la prairie: elle a multiplié les têtes de bétail à l'étable et les charges d'engrais sur le champ: enfin, par la vigueur que le blé acquiert en lui succédant, il a triomphé du climat, et 40 communes d'une population de 50,000 habitans, situées entre 800 et 900 mètres d'altitude, le cultivent maintenant sans danger, et peuvent introduire une certaine proportion de farine blanche dans le mélange noir d'avoine, d'orge et de seigle qui compose le pain dont elles se nourrissent.

L'annexion a amené en Savoie une plante nouvelle qui n'y avait jamais été cultivée. Le tabac a été accordé d'abord au canton de Rumilly, puis à l'arrondissement de Chambéry. L'importance de ce fait agricole ne consiste pas uniquement dans les beaux bénéfices que donne la culture du tabac, mais, en s'étendant à un pays où l'empire de la routine est encore très solidement établi et en y arrivant sous la sanction du règlement et des visites fréquentes des agens de la régie, elle y produit un ébranlement général dans les procédés agricoles et un mouvement d'amélioration qui se communique à tous les détails de l'exploitation. Le cultivateur est pour ainsi dire forcé, par le monopole dont il est investi, à des soins assidus et méthodiques, à des labours convenables qui ne peuvent être accomplis que par des instrumens perfectionnés; l'habitude de l'activité industrieuse qu'il contracte dans cette culture privilégiée se fait sentir dans les cultures ordinaires, et, quoique restreint à une faible partie de la région des céréales, le tabac y provoque une généreuse émulation qui gagnera bientôt toute la région.

La région du blé renferme presque toutes les terres cultivées, car au-dessus de 900 mètres commence le régime pastoral où la surface labourée fait place au pâturage et aux prairies naturelles de la montagne. Elle se divise en plusieurs aires agricoles caractérisées par le même système d'agriculture, les mêmes animaux de labour et les mêmes instrumens. La première qu'on rencontre du côté du midi, dans le département de la Savoie, est celle de la Maurienne, étroite bande de terrain presque tout entière formée de cônes appuyés aux deux côtés de la vallée. Ces terres légères se laissent facilement entamer par l'antique araire, sans avant-train ni coutre. Rien de plus simple que la construction de cet instrument : deux pièces de bois, l'âge et le cep armé du soc, se rencontrent sur une troisième pièce qui se relève en se bifurquant, telle est la charrue employée dans la Haute-Maurienne et dans la Tarentaise. Deux mulets traînent d'un pas dégagé le frêle instrument qui mord à peine le terrain léger et graveleux. Lorsque la résistance est trop forte,

quand il s'agit par exemple de rompre la prairie, l'homme seul intervient. Armé de la pelle carrée qu'il enfonce du pied, il lève et retourne exactement la couche par petits parallélogrammes. Ce travail est long et pénible, mais d'une perfection à laquelle n'atteignent pas les charrues les mieux construites. Au débouché des hautes vallées, la terre, devenant plus compacte, exige des instrumens moins primitifs; la charrue s'arme du coutre, prend un fort avant-train de voiture et s'alourdit tellement dans certaines localités, qu'elle imprime à l'économie rurale une fausse direction en obligeant le cultivateur à surcharger la terre de bêtes de labour qui prennent la place des bêtes de rente; enfin elle apparaît avec tous ses perfectionnemens récens sur les riches aires agricoles de l'Isère, de Chambéry, d'Yenne et d'Annecy, mais seulement dans les exploitations de quelque étendue, très rares en Savoie.

La petite culture est dominante dans toute la région des céréales. La division de la propriété y a atteint une limite qu'elle n'a pas encore rencontrée dans les anciens départemens. Les propriétaires sont plus nombreux que les familles. On compte 195,000 cotes foncières pour 114,000 familles, et la superficie cadastrée, divisée par le chiffre des cotes, ne donne que 4 hectares à chacune. Ces 4 hectares se composent ordinairement de parcelles jetées au hasard et dispersées, car les propriétés d'un seul bloc sont une exception. La moyenne de 4 hectares est prise dans les deux départemens et à tous les degrés d'altitude. En la prenant seulement dans les parties inférieures, où la propriété est moins divisée, elle s'élève à 8 hectares. Cette division est le résultat de causes particulièrement actives en Savoie : les causes physiques d'abord, un sol montueux, tourmenté, coupé d'accidens, repoussant absolument les exploitations d'une grande étendue, et les causes économiques et sociales, la tendance du capital à se porter sur la terre à défaut de l'emploi industriel et commercial, et cette disposition d'esprit, fortement accusée en Savoie, qui attache à la possession du sol la considération, l'influence et le crédit d'un homme. Tous les capitaux, toutes les épargnes, formés dans le pays ou ramenés du dehors, prennent la direction de la terre. Les émigrations annuelles ont été aussi un puissant agent de division du sol, et l'on ne saurait observer d'un peu près la vie rurale en Savoie sans être frappé de ce flux et reflux périodique qui entraîne et ramène un flot considérable d'habitans. Chaque année, la population est soulevée dans ses réservoirs trop étroits et se verse sur le dehors par toutes les issues des vallées, et chaque année elle est recueillie et ramenée au pays natal par un charme tout-puissant. Le mouvement se produit depuis un temps immémorial, probablement depuis que l'immobilité du moyen âge a

été vaincue et que le paysan est libre de se mouvoir, d'aller et de venir; mais c'est depuis 1815 seulement qu'on l'a étudié. Il a déplacé depuis cette époque une moyenne de 25,000 individus par année sur une population de moins de 600,000 et ramené au pays une somme estimée à un louis par tête avant la révolution, à 30 fr. sous le premier empire, à 100 francs après 1815, et dans ces derniers temps à 200 francs, par suite de l'augmentation du salaire dans les conditions les plus humbles où se verse l'émigration. C'est donc une somme d'environ 200 millions depuis 1815, ramenée au pays et entièrement portée sur le sol, car ce qui détermine ce mouvement, c'est l'ambition bien légitime de payer avec l'épargne amassée au dehors le coin de terre acheté le plus souvent à crédit et à long terme. Ce flot de numéraire qui est tombé sur le sol, principalement sur le sol de la région haute, où l'émigration est plus nombreuse qu'au fond de la vallée, l'a pulvérisé et en a fait monter le prix de vente bien au-dessus de la valeur réelle.

L'abondance du numéraire dans les montagnes a mis la terre dans les mains de celui qui la cultive. Au-dessus d'un certain degré d'altitude, on ne rencontre plus que des propriétaires-cultivateurs: le fermage et le métayage sont rejetés dans les parties basses. La raison de ce phénomène économique est simple : toute la partie de la population qui n'est pas propriétaire ne saurait que faire sur ces hauteurs pendant les longs hivers, et elle émigre pour devenir propriétaire. La terre est vivement disputée, on la paie fort cher, et c'est une mauvaise spéculation que ce placement; mais le petit propriétaire de la montagne ne calcule pas si elle lui donne l'intérêt de son argent : pour établir le rendement d'un champ, il ne fait jamais entrer en ligne son travail et ses sueurs. A ce compte, il faut que la terre soit bien ingrate pour qu'elle ne rende pas l'intérêt de l'argent qu'elle coûte.

Le système d'exploitation change en descendant les versans, la propriété de la terre échappe aux mains qui la cultivent, et le métayage remplace la culture du propriétaire même. Si l'on approche de l'une de ces fermes chétives travaillées à moitié fruit, ce qui frappe d'abord, c'est le mauvais état de la construction rurale, cachée entre les grands arbres, couverte de chaume, ramassée sur elle-même, privée d'air et de lumière, et ne fournissant à la contribution des portes et fenêtres presque aucune matière imposable. Le métayer habite avec sa famille un rez-de-chaussée qui n'a pas même un plancher pour garantir de l'humidité du sol le pied nu de ses enfans. Il mange un pain noir et compacte, fabriqué avec du sarrasin, du seigle et un peu de blé. La viande de boucherie, il ne la connaît que lorsqu'il va au marché de la ville. S'il a quelque

bien-être, il le dissimule avec soin, de peur que son propriétaire n'élève des prétentions à une part plus grande sur les produits de la basse-cour et du bétail. Cette crainte n'est pas fondée le plus souvent, mais elle pèse visiblement sur l'esprit du métayer. La porte de l'habitation est bloquée par les résidus de l'étable, laissés à l'abandon, nuisibles à la santé publique, desséchés par le soleil ou lavés par la pluie, sans cesse dépouillés de leurs meilleurs principes, qui sont entraînés au ruisseau et du ruisseau à la rivière. La quantité de matières fertilisantes enlevées ainsi au domaine agricole est incalculable. Le bétail est peu nombreux comparativement à l'étendue de la ferme, car la prairie artificielle y tient peu de place, le fourrage manque, et l'on est obligé de labourer avec la vache, qui ne semble pas faite pour cette pénible fonction, qu'une sage économie rurale réservera toujours au bœuf. La surface en céréales est beaucoup trop grande : le quart de la terre cultivée est en seigle, en blé, en maïs, en sarrasin ou en pommes de terre. Cette rotation, qui ramène tous les quatre ans des cultures épuisantes sur le même champ avec une charge d'engrais nécessairement insuffisante, est encore trop commune dans le bassin de Chambéry et celui d'Yenne. Elle s'étend d'une année et même de deux en avançant sur la Haute-Savoie, et dans le bassin du Léman, où les principes de l'agriculture suisse ont pénétré, la rotation ne s'accomplit généralement qu'en sept ans.

La ferme que nous avons prise pour point de comparaison marque le dernier degré de l'agriculture dans la Savoie méridionale. On peut être assuré qu'elle appartient à un propriétaire qui n'y fait que de rares apparitions, indifférent au progrès agricole et n'ayant qu'une préoccupation, celle de tirer la plus grosse part des produits. Telle n'est pas la situation de toutes les fermes. A côté de celle-là, il y en a qui se distinguent par la belle apparence des cultures. L'intérêt pour les choses rurales s'est réveillé chez les grands propriétaires à la suite des concours de régions, de départemens et de cantons. Ils interviennent plus activement dans la tenue de la ferme, ils introduisent des machines et des instrumens nouveaux, des races perfectionnées de bétail; ils pèsent sur leurs métayers pour leur faire adopter un assolement plus rationnel. Les fabricans de machines agricoles ont pu s'apercevoir du réveil de l'agriculture en Savoie par les placemens qu'ils ont faits après le concours régional de Chambéry : il a été placé plus de cinquante machines à battre de divers modèles dans les quatre mois qui ont suivi la tenue du concours, et sur la seule aire agricole du bassin de Chambéry. Les fermes sont déjà nombreuses où l'œil rencontre un tas de fumier bien situé, relevé soigneusement, et à côté une fosse cimentée au

milieu de laquelle se dresse l'appareil de la pompe à purin. Ce détail est toute une révélation sur le progrès agricole, car tel engrais, telle agriculture; point d'engrais abondant sans un bétail nombreux, point de bétail nombreux sans une rotation largement remplie par le fourrage artificiel et les racines.

Mais au milieu de ce mouvement agricole remarquable la condition du paysan demeure stationnaire. Cela tient sans doute à son caractère, à son esprit de routine et à l'espèce d'esclavage moral que lui imposent son ignorance et ses préjugés; puis d'autres causes ont été et sont encore à l'œuvre pour entraver le progrès et l'élévation de la classe rurale. Il fut un temps, qui n'est pas très éloigné, où les grands propriétaires de la Savoie ne montraient nul empressement à faire instruire les enfans de leurs métayers, où le clergé, qui avait dans ce pays une autorité moins contestée qu'ailleurs, ne s'en servait pas pour presser la population rurale d'entrer à l'école. Lorsque le régime libre vint sonder la plaie de l'ignorance, elle fut trouvée plus grande dans les districts où dominait la grande propriété, et où l'influence du clergé et des corporations religieuses était le plus solidement assise. Dans l'arrondissement de Chambéry, la statistique de 1848 trouva 92,275 habitans ne sachant ni lire ni écrire, et 26,144 sachant lire seulement sur une population de 152,739 âmes. L'ignorance était particulièrement accumulée sur le cours inférieur de l'Isère et sur les deux côtés de la montagne de l'Épine et du Chat. Le recensement de cette époque établit un fait curieux : la génération rurale de 1815 à 1848 était complétement illettrée dans le bassin de Chambéry, et les noms marqués dans les cahiers du recensement comme sachant lire et écrire étaient tous des vieillards qui avaient passé par l'école avant le retour de la Savoie à ses anciens souverains. Aujourd'hui encore la génération de 1815 tranche par son ignorance sur la jeune génération, qui a profité du magnifique mouvement d'instruction provoqué par le régime parlementaire de 1848 à 1860 : 504 communes sur 630 étaient dépourvues d'écoles à l'avénement de la liberté constitutionnelle. Il était de bon ton parmi les grands propriétaires de laisser le paysan dans l'ignorance, et plus d'un hobereau campagnard a réprimandé son fermier pour avoir envoyé ses enfans à l'école fondée par le régime libre.

Le passé pèse encore sur la population rurale, et il est nécessaire d'en tenir compte pour préciser sa condition présente. Elle s'est à peine réveillée d'un long engourdissement intellectuel qui ralentit le travail et le progrès agricoles. Les anciennes prétentions, les anciennes influences sociales dominantes sous le régime absolu, neutralisées un moment par le statut de Charles-Albert, sont loin

d'avoir abdiqué devant l'égalité française. L'élévation du loyer de la terre est aussi un poids bien lourd sur la condition du fermier et du métayer. Le cens en argent s'élève jusqu'à 300 francs l'hectare dans un rayon de trois kilomètres autour de Chambéry, et dans le bassin entier la moyenne est de 130 fr. Le métayage, quoiqu'on en dise beaucoup de mal, accroît en définitive le bien-être du cultivateur comme du vigneron, à la condition pourtant que la culture soit en progrès et que le travail et la propriété bénéficient également de ce progrès; mais il est facile de se convaincre que le partage n'est pas toujours égal en Savoie, alors même que le propriétaire ne fait pas d'autres avances que sa ferme. Les contrats de métayage renferment des stipulations qui deviennent de plus en plus onéreuses pour le travail à mesure qu'on approche de la ville. Le propriétaire que sa position sociale ou ses goûts particuliers retiennent à la ville se montre plus exigeant que celui qui réside sur sa terre et assiste au travail du métayer. J'ai pu aussi m'assurer, par la comparaison des contrats de métayage passés à diverses époques, que les exigences de la propriété avaient augmenté avec le progrès du luxe et du comfort dans les villes.

Le métayage est le système de culture des pays où l'argent est peu abondant. Il domine dans la Savoie méridionale, mais en avançant vers le nord, le fermage le remplace sur les terres qui ne sont pas cultivées par le propriétaire. C'est dans le nord qu'est située l'aire agricole la plus étendue des deux départemens. Elle est contenue entre le lac Léman, le Rhône et les montagnes qui ferment le bassin de Genève au sud-est et font à la Suisse une frontière naturelle. D'abord resserrée entre le lac et la Dent d'Oche, cette aire s'ouvre toute grande, à partir de Thonon, du côté du midi, où elle est interrompue par les deux Salèves, et se prolonge au pied de ces montagnes vers les hauteurs du Wuache qui font face au fort de l'Écluse et vers le col des Bornes, qui débouche sur Annecy, mesurant dans ces limites 200,000 hectares, sur lesquels 100,000 sont propres à la culture des céréales et de la vigne. Magnifique surface agricole qui réunit toutes les beautés et toutes les richesses de la nature! Qui n'a pas admiré l'amphithéâtre grandiose que présente le côté savoyard du bassin du Léman? Le regard étonné descend des hauteurs du Mont-Blanc par une éclatante succession de zones de végétation, de montagnes, de collines et de plaines noyées dans la lumière, encadrées au sommet par la ligne éblouissante des neiges éternelles, et au bas par la nappe unie du lac, qui renvoie les rayons du soleil sur les vertes profondeurs de ce tableau immense. La grandeur des lignes et la majesté des contours ne font oublier nulle part la richesse du sol : elle apparaît dans les vergers

et les cultures de la plaine du Chablais, dans les vignes et les châtaigneraies des coteaux, dans les grandes forêts de sapin noir et les pâturages qui revêtent les premiers contre-forts des Alpes. La perspective embrassée renferme peu de ces déchirures de surface qui attristent le regard dans la Savoie méridionale, de ces rochers nus et saillans comme les ossemens d'un grand corps décharné; mais, à l'exception des flancs arides du Petit-Salève et de quelques sommités de l'arrière-plan, le sol recouvre toute la superficie, sablonneux au bord du lac, argileux et compacte sur la plaine, profond et riche en débris organiques au bas des pentes, léger et calcaire sur les versans, partout propre aux cultures variées, partout renfermant des élémens de fertilité qui ont valu au Chablais l'appellation ancienne de campagne par excellence, « la campagne des chevaux, » *caballensis ager*, que lui donnent les chroniqueurs du moyen âge.

Le côté savoyard du Léman a présenté longtemps, au point de vue agricole, un contraste affligeant avec le côté suisse. Là, sur l'autre rive habitée par la population réformée, s'étale une agriculture prospère, — de riches prairies, des vignes symétriques plantées en quinconce et étagées sur les coteaux, de grandes forêts aménagées en taillis ou en futaies, des cultures de céréales restreintes, mais florissantes; des villages propres traversés par des chemins commodes, des constructions rurales habilement distribuées, où l'habitation de la famille laisse voir l'aisance et même le luxe de la vie domestique; des villes et des villas nombreuses, coquettement assises au bord du lac, qui réfléchit leurs blanches silhouettes dans ses eaux bleues; enfin partout l'empreinte de l'activité et de l'intelligence d'un peuple industrieux et prospère. Ici, sur la rive de Savoie, le spectacle était bien différent il y a une trentaine d'années seulement : des chemins vicinaux défoncés, impraticables, conduisant à des villages clair-semés où se groupaient des maisons sordides; çà et là un château du moyen âge élevant sur la plaine sa grande ruine désolée d'où sortait un bétail chétif; de vastes étendues incultes appelées *tattes* (intactes), couvertes de maigres broussailles rongées par la dent des chèvres; des champs de blé bordés aux extrémités de bandes de terrain que la charrue n'avait jamais touchées, souillés d'herbes parasites, piétinés et durcis par la vaine pâture, épuisés par l'ancien système d'assolement, qui consistait à faire produire à la terre autant de récoltes qu'elle en pouvait porter, et ensuite à la mettre en jachère; tous les traits en un mot d'une agriculture dans l'enfance.

Il est vraiment singulier que la moitié de ce bassin splendide soit restée si longtemps fermée aux lumières, aux idées et aux progrès dont le foyer était à deux pas, sur l'autre moitié. Il n'est pas de

coin de terre sur le globe où le mouvement de la pensée ait été plus intense que sur cette étroite bande qui forme les deux cantons de Vaud et de Genève. De ces villes et de ces villas du Léman, où les Rousseau, les Voltaire, les Bonnet, les de Saussure, les de Candolle, les Sismondi, les Staël et les Vinet ont pensé et écrit, s'est élevé un courant scientifique et littéraire qui a plusieurs fois dominé le grand courant français; mais toutes ces clartés du génie qui illuminaient ou ébranlaient le monde n'ont jeté que de faibles, d'imperceptibles lueurs sur la rive de Savoie. Ce n'est pas que le peuple qui l'habite fût incapable d'être éclairé; c'est qu'il a été séparé du mouvement suisse par des abîmes plus profonds que le lac, par des barrières plus hautes que les montagnes qui ferment le bassin, par la religion et la politique, qui, pour refouler au-delà du lac la réforme et la liberté suisse, usèrent tour à tour de persuasion et de violence, recourant tantôt aux prédications de François de Sales, tantôt au sabre des dragons d'Espagne (1). A l'oppression religieuse et politique succéda l'oppression économique, une ligne prohibitive de douanes pour arrêter principalement les productions de la pensée venant de la Suisse et de la France, des règlemens qui punissaient de peines corporelles le simple échange de denrées alimentaires, une constitution vicieuse de la propriété foncière, immobilisée dans la mainmorte ecclésiastique et les grandes familles. Tous ces obstacles ont isolé du mouvement intellectuel et du progrès économique de la Suisse la rive de Savoie, et quand ils sont tombés devant les événemens, quand la maison de Savoie elle-même, adoptant une politique nouvelle, a fait oublier son passé aux yeux de ses peuples anciens et nouveaux, le clergé qu'elle abandonnait a relevé d'autres barrières, et maintenu autour du canton de Genève un cordon obscur et impénétrable.

Ainsi deux situations économiques, deux économies rurales entièrement différentes se sont maintenues côte à côte sans que la plus avancée ait eu une action considérable sur la plus arriérée. Il était impossible cependant que l'agriculture de la Savoie fût toujours fermée aux méthodes, aux instrumens et aux races de bétail de la Suisse. Elle lui a fait de nombreux emprunts pendant la période d'apaisement qui a précédé la révolution française. Le souffle des doctrines philosophiques avait nivelé les différences de religion sur les deux rives du lac dans l'esprit des hautes classes, et les grands propriétaires de la Savoie allaient puiser de l'autre côté les principes de culture que la Suisse importait alors chez elle d'Angleterre

(1) Le premier essai de dragonnades a eu pour théâtre, sous un duc de Savoie, cette belle plaine qui touche au canton de Genève.

et d'Allemagne. C'est à ce moment que firent leur première apparition dans l'assolement de la Savoie les prairies artificielles, qui venaient d'accomplir une heureuse révolution dans les cantons de Vaud et de Genève; alors aussi s'introduisirent les deux races bovines brune et tachetée, que nous retrouverons plus loin modifiées par les croisemens, puis les soins plus intelligens donnés aux prés naturels, l'égouttement des eaux du sous-sol par des conduits pleins en pierre ou vides en aqueduc, façon primitive du drainage qui a transformé en prairies naturelles de grandes étendues de terrains humides, noyés et tourbeux dans les hautes vallées. Cependant ce ne sont pas les belles terres de la partie en plaine de l'aire agricole décrite qui ont reçu d'abord ces innovations fécondes : elles se sont installées plus haut, à l'arrière-plan, dans les vallées supérieures qui descendent du massif du Mont-Blanc. Le progrès agricole, trouvant là des populations énergiques et d'un esprit ouvert, émancipées par les émigrations annuelles, a sauté par-dessus la plaine, où la condition morale et matérielle de la population, stationnaire et enchaînée, offrait de plus grandes résistances.

On n'a remarqué un certain progrès agricole sur la plaine qu'à dater de 1830. Vers cette époque, la charrue belge au soc triangulaire, mince et acéré se montra pour la première fois dans les fortes terres du Chablais et y remplaça l'ancienne charrue du pays au lourd avant-train, au soc obtus et aux versoirs démesurément écartés. Elle atteignit le sous-sol, qui n'avait jamais été mis au contact de l'air et de la lumière. Ces labours profonds excitèrent d'abord une défiance générale, qu'ils semblèrent justifier, jusqu'à ce que la couche froide, amenée à la surface par le nouvel instrument, eût été réchauffée, amendée, et eût reçu l'engrais nécessaire. Il fallut pour cela augmenter la prairie, multiplier les têtes de bétail sur la ferme, diminuer la surface emblavée. La nouvelle charrue plantée sur la plaine ébranla l'ancien système d'assolement et imprima à l'économie rurale une nouvelle direction. On s'attaqua ensuite aux espaces incultes qui occupaient, il n'y a pas quarante ans, le septième de la plaine du Chablais et du Bas-Faucigny. Les *tattes* qui bloquaient autrefois le canton de Genève, celles qui s'étendaient entre Bonne et la première ondulation du Petit-Salève furent progressivement envahies par les cultures; de la route qui les traverse, j'ai vu depuis vingt ans les deux bandes parallèles s'élargir chaque année devant la pioche, la pelle et la charrue, et la fumée s'échapper des fourneaux d'écobuage. Cet antique procédé d'amendement par le feu est très usité en Savoie sur les terrains vierges et sur les anciens prés froids, auxquels il donne une fertilité extraordinaire, mais de peu de durée. On défricha aussi les espaces occupés par des

forêts qu'un mauvais aménagement et les dilapidations avaient réduites en cépées et en broussailles sans valeur. La grande forêt de Lonnes, au sud-est de Thonon, fut attaquée de tous les côtés. C'était le Fontainebleau savoyard. Les comtes et les ducs de Savoie y venaient chasser le sanglier. Elle est même restée célèbre dans les annales de la Savoie par un mystérieux accident de chasse qui causa la mort d'Amédée VII, blessé, dit-on, par un sanglier devenu légendaire, mais qui ne put sauver d'une condamnation plusieurs seigneurs féodaux de la suite du prince. Aujourd'hui de misérables taillis ont remplacé les hautes futaies de chêne qui couronnaient l'amphithéâtre des collines au-dessus de Thonon; des fermes nombreuses sont déjà jetées parmi les éclaircies, la culture des céréales envahit les plateaux de l'amphithéâtre, la vigne s'étend sur les pentes; la limite inférieure du côté de la ville recule rapidement, et l'on voit sans regret disparaître cette forêt dévastée qui n'a rien conservé de son ancienne grandeur.

L'activité agricole se révèle par d'heureuses conquêtes sur les larges haies qui bordent les chemins vicinaux et les champs, sur les torrens et les rivières qu'on s'efforce de contenir par des digues et des plantations. Le delta formé par l'embouchure de la Dranse dans le Léman est rendu à l'agriculture du côté d'Amphion. Les cultures et la prairie, que précède la plantation d'acacias, de saules et de peupliers, rétrécissent d'année en année l'espace labouré par les bras de la rivière torrentielle. C'est à l'autre bord de ce delta qu'est situé, dans une enceinte de murs de 3 mètres d'élévation, le vaste domaine de Ripaille, qui peut servir de ferme-modèle à toute la région. Le cloître, transformé en bâtiment d'exploitation rurale, fut habité au xve siècle par un prince de Savoie qui revêtit le froc du moine, non pour faire bonne chère, comme l'ont affirmé quelques historiens, sur la foi du proverbe vulgaire : *faire ripaille*, mais pour attirer l'attention du monde catholique et les regards des conciles, qui à cette époque faisaient et défaisaient les papes. Ce calcul d'ambition, que son siècle a appelé de la sagesse, lui réussit : il escalada le siége pontifical en passant par l'obscurité du cloître, et se servit du pouvoir spirituel pour investir sa maison de la haute juridiction ecclésiastique avec laquelle elle s'est défendue contre les empiétemens de la cour de Rome, si funestes aux autres principautés qui ont passé tour à tour sur le sol mouvant de l'Italie. Des enseignemens plus conformes aux idées de notre siècle sortent maintenant de l'enceinte murée de Ripaille. Les vignes, les prairies, les prés-vergers, les forêts aménagées en taillis et en futaies, les cultures qu'on y observe, marquent le point culminant de perfection auquel est arrivée l'économie rurale de ce côté du lac.

Une branche importante de la production du Chablais, c'est la culture des arbres fruitiers. De véritables forêts de cerisiers couvrent, de Saint-Gingolph à Évian, les rives du lac. Au moment de la floraison, la contrée est enveloppée d'un nuage blanc et rose d'une délicatesse infinie, qui passe avec la saison au vert foncé, puis au rouge vif, et enfin au noir. La petite cerise noire est si pressée sur les hauteurs d'Évian et de Saint-Paul qu'elle donne au paysage ces teintes successives avant d'arriver à sa maturité complète. La récolte se fait aux premiers jours du mois de juillet. Chaque arbre de la forêt se charge tour à tour d'une troupe joyeuse d'enfans pour qui c'est une fête que cette vendange aérienne. Ils grimpent, légers comme des écureuils, remplissent leurs paniers de cerises luisantes qui vont s'entasser dans la cuve de macération. On en fabrique une eau-de-vie renommée qui est la principale production du pays. La fortune du cultivateur se compte par les tonneaux du précieux liquide qui tombe sous l'alambic, comme ailleurs on la compte par les têtes de bétail à l'étable ou les gerbes de blé à la grange. Les châtaigniers accompagnent les cerisiers dans cette partie de la Savoie. Ils descendent ensemble vers le lac, et ensemble serrent de près la vague, qui vient expirer sous le berceau de leurs branches vigoureusement projetées. Aux endroits où le lac laisse entre sa rive et la pente du coteau une surface en plaine, la force productive du sol se manifeste par des végétations colossales : les arbres fruitiers, le poirier, le noyer et le châtaignier, y atteignent un développement qui fait l'admiration du touriste. La plus grande partie des fruits de cette contrée féconde traversent le lac et s'exportent dans les villes de la côte de Vaud et à Genève. Les châtaignes surtout, dont la production annuelle est de 20,000 hectolitres dans l'arrondissement de Thonon, s'exportent en grande quantité en Suisse.

III.

Il faut s'élever dans les montagnes pour saisir les traits distinctifs de l'économie rurale de la Savoie. La densité du bétail, véritable richesse du pays, augmente à mesure qu'on s'élève, car elle n'est pas en rapport avec la richesse du sol, mais avec l'esprit industrieux des habitans. Le séjour de prédilection du bétail est dans ces charmantes vallées moyennes du Chablais et du Faucigny qui ont emprunté les usages et les soins intelligens de la Suisse. C'est là que domine la vache laitière, la nourrice de la Savoie, entourée de la sollicitude presque filiale des ménagères et des bergers, uniquement occupée à manger l'herbe fraîche de ces vallées humides et à donner son lait deux fois par jour. On se garde bien, de peur d'en

altérer la qualité ou d'en diminuer la quantité, d'atteler la vache au chariot ou à la charrue, comme on le fait dans la plaine. La terre est cultivée pour elle, mais non par elle. Tout est dirigé dans l'exploitation en vue de lui fournir en hiver du fourrage sec, en été et en automne du fourrage vert et le pâturage. Pour elle, la prairie naturelle et artificielle s'est étendue dans une mesure inconnue à la région inférieure; pour elle, les constructions rurales se sont modifiées, ont pris une grande capacité. Le toit, posé à angle droit sur une aire excessive, s'élève à une hauteur démesurée, afin de ménager au-dessous un vide capable de contenir toute la provision nécessaire au troupeau pendant un long hiver. La grande construction se découvre fièrement au vent, à la pluie et au soleil, avec ses larges parois à claire-voie et son vaste couvert de bardeaux de sapin débordant sur les murs, à la mode des chalets suisses. Un côté du rez-de-chaussée est affecté à l'habitation de la famille, l'autre à l'étable, et au-dessus de l'étable est l'aire à battre, formée de lourds plateaux de bois. Les machines à battre n'ont pas encore pénétré dans ces vallées; l'usage du fléau est général. Quand il tombe à coups redoublés sur ces aires tendues comme la peau d'un tambour, tout le village retentit d'un bruit assourdissant, et la pauvre vache réduite à la stabulation tire à la crèche, ouvre de grands yeux étonnés, jusqu'à ce qu'elle soit habituée à ce roulement de tonnerre. On lui épargnerait ce dur apprentissage, si l'on posait l'aire sur le sol, comme cela se pratique ailleurs.

Deux races principales peuplent la Savoie, la race d'Abondance dans le nord et celle de Tarentaise dans le midi. Toutes les deux ont leur type primitif en Suisse, la première dans la race pie ou tachetée, connue sous le nom de fribourgeoise, la seconde dans la race brune ou unicolore, appelée Schwitz. Leur introduction dans les pâturages des Alpes remonte à l'époque des invasions barbares. La partie de la Suisse envahie par les hordes venues du Danube et de la Mer-Noire est occupée aujourd'hui par la race brune unicolore à muffle noir, qui rappelle celle des steppes, et la partie envahie par les peuples du nord est occupée par la race tachetée à mufle couleur de chair, qui rappelle celle du Jutland et des îles de la Baltique. En essaimant sur la Savoie, où elles ont rencontré des fourrages moins abondans qu'en Suisse, des croisemens et des soins moins intelligens, leur taille s'est abaissée, leurs formes sont devenues plus anguleuses, elles ont perdu de cette rondeur cylindrique et de cette finesse de poil si estimées des éleveurs; mais les caractères zootechniques primitifs sont demeurés d'une fixité remarquable. Ce qui les distingue des grandes races anglaise et française, c'est leur aptitude merveilleuse à transformer en lait la nourriture qu'elles re-

çoivent. La race d'Abondance ne garde rien pour la beauté des formes, la graisse et la force musculaire : toute son alimentation passe en torrens de lait.

Quand le bétail a épuisé sa provision d'hiver, on le conduit à la montagne. La migration au chalet est une des scènes les plus pittoresques de la vie alpestre. Le troupeau de moutons se met en marche le premier, quinze jours environ avant le troupeau de vaches. Toute la famille se déplace avec celui-ci, le foyer de la vie domestiques se transporte à la région des pâturages. Pour le grand jour de l'*inalpage* (ascension au chalet), la ménagère a étrillé, brossé et paré le troupeau comme pour un concours, car elle tient à le montrer dans toute sa splendeur aux voisins, qui ne manqueront pas de faire leurs remarques. La sonnerie d'été, les grelots de cuivre battu et les clochettes de métal fondu sont détachés de la paroi, polis et remis au cou des bêtes. La plus belle vache, celle qui a l'habitude de marcher la première, porte des bouquets de fleurs attachés aux cornes et souvent une glace sur le front où passent l'image fugitive du paysage, la verdure tendre de la prairie, la forêt noire de sapins et les grandes sommités des Alpes encore couronnées de neige. Chaque bête a sur son dos quelque ustensile de la fromagerie, la chaudière, la baratte et le vase à traire. Le troupeau en marche rejoint celui du voisin, qui émigre aussi dans le même appareil; les enfans suivent, les tout jeunes portés au bras des mères ou sur la tête dans des berceaux, et les plus grands portant l'objet préféré, puis les bêtes de travail, le mulet et la jument lourdement chargés des provisions du ménage, et la caravane, bruyante et joyeuse, monte lentement par le sentier pénible sur le plateau supérieur où sont situés les chalets. On croirait assister à l'une de ces migrations des peuples primitifs dont l'archéologie découvre les traces obscures à travers l'Europe.

Il y a deux sortes de chalets en Savoie, le chalet de la région moyenne, où la prairie ajoute ses produits au pâturage, et le chalet de la région supérieure, où il n'y a plus que le pâturage. Les premiers dominent dans les montagnes aux croupes arrondies du Chablais, du Faucigny et des Beauges, les seconds dans celles de la Tarentaise, de la Maurienne, et dans toutes les sommités placées sur l'axe de la chaîne centrale. C'est au chalet de la région moyenne que la vache donne les meilleurs produits parce qu'elle y trouve, au retour du pâturage, sa ration de bon fourrage vert. Les bergers la ramènent à l'étable le soir et au milieu du jour quand la chaleur est trop intense. La stabulation du milieu du jour n'est pas inutile dans les grandes chaleurs, car sous l'ardeur du soleil la race bovine est saisie souvent d'une émotion subite : toutes les queues se dres-

sent et fouettent l'air vivement, le taureau pousse un mugissement particulier, et le troupeau entier se précipite dans la direction du chalet, sourd à la voix des bergers, aveuglé par la peur, franchissant les clôtures, brisant et renversant tout ce qui s'oppose à son passage. La cause de cette émotion, qui peut avoir les conséquences les plus graves dans les alpages bordés de précipices, est tout simplement le bruit métallique de l'aile d'un insecte particulièrement odieux au bétail qui se fait entendre aux heures les plus chaudes de la journée, et quand le temps menace de tourner à l'orage. Aux chalets supérieurs, où l'air plus frais éloigne la cause de ces émotions, on ne ramène pas toujours le troupeau à l'étable au milieu du jour; mais on le rassemble dans un pli du pâturage, les bêtes se couchent en cercle sur le gazon fin, et forment un groupe de l'aspect le plus agréable. Le fromager arrive avec le vase à traire en bois de mélèze, et passe tour à tour sous chaque vache, qui livre sans résistance sa provision amassée depuis le matin. Dans ces pâturages aux herbes aromatiques, où elle trouve une nourriture abondante, un air pur, un exercice modéré, la vache donne par traite jusqu'à dix litres de lait. C'est plaisir que de la voir immobile et douce, ruminant mollement sa dernière bouchée d'herbe, pendant que le fromager la décharge de son fardeau délicieux.

On a remarqué que plus le bétail s'élève dans les montagnes de la Savoie, plus ses mœurs sont douces et son caractère paisible. Le taureau n'y a pas cette humeur farouche qui fait redouter sa rencontre dans les montagnes secondaires du Jura. On dirait que son tempérament se met en équilibre avec le calme solennel et la sérénité de ces régions élevées. Les soins, je dirai presque l'affection dont le troupeau est entouré, la vue continuelle du berger, de la ménagère ou du fromager contribuent sans doute plus efficacement à lui donner cette humeur tranquille. La vache n'a pas besoin de la protection que la loi Grammont accorde aux bêtes : sur ces hauteurs, les mauvais traitemens et les violences sont inconnus. Pour se faire obéir, le berger n'a qu'à se montrer sur un point élevé du pâturage, muni de sa provision ordinaire de sel : il appelle chaque animal par son nom propre, car il est d'usage de donner des noms aux vaches appartenant au même propriétaire, et aussitôt la colonne s'ébranle; rouges et noires, brunes et tachetées se hâtent vers lui et viennent prendre dans sa main le stimulant qui va les remettre en appétit. Quelquefois les instincts pacifiques sont singulièrement altérés parmi la race ovine par l'arrivée d'un troupeau étranger. Dans les vastes parcours de la région alpine, la part de chaque commune n'est pas toujours exactement délimitée, et souvent le troupeau d'une commune vient tondre l'herbe sur le terri-

toire de l'autre. La première rencontre est toujours hostile. Deux troupeaux de moutons ne sauraient s'aborder pour la première fois sans se battre. Chacun trouve à l'instant son adversaire, les têtes se choquent sur toute la ligne, et du bruit des cornes heurtées retentit l'écho du rocher voisin; mais l'animosité est promptement abattue; après le premier choc, les deux camps ennemis se confondent dans une mêlée fraternelle et se remettent à brouter l'herbe en commun.

La vache donne son lait et son veau, les deux sources de revenu les plus abondantes de la Savoie. La manipulation du lait en est encore aux procédés primitifs dans bien des chalets. La vieille routine consiste à écrémer le lait pour composer le beurre, à le faire cailler ensuite pour composer un fromage qui porte divers noms suivant les montagnes, et enfin à tirer du résidu un troisième produit de qualité inférieure qui est consommé dans la famille. L'espèce d'association qui le met en commun pour en tirer un produit approprié aux besoins du commerce a pénétré avec une extrême lenteur parmi la population pastorale. Née en Suisse, dans le pays de Gruyères, l'association pour la fromagerie avait déjà envahi le versant français des montagnes, les départemens du Doubs, du Jura et de l'Ain, qu'elle n'avait pas encore franchi le lac Léman. La première s'est constituée à Douvaine sur la plaine du Chablais en 1824; de là elle a pénétré dans les montagnes, et aujourd'hui on fabrique partout, soit par association, soit par chalet isolé, ces fromages dits gruyères qui trouvent dans la consommation générale un débouché toujours ouvert. Bien des essais de fromagerie n'ont point réussi parce que la Savoie n'a pas encore formé de bons fromagers du pays : après quarante ans de fabrication, elle est encore tributaire de la Suisse, et toutes ses fromageries de quelque importance sont gouvernées par des fruitiers venus de Berne et de Fribourg. Ils s'entourent de mystères, de formules et de procédés cabalistiques, afin que leur métier ne puisse être embrassé par des Savoyards, et ils conservent ainsi le monopole de la fabrication. Le gruyère de Savoie est d'une pâte plus sèche que celui du Jura et de la Suisse parce qu'on le dépouille trop soigneusement de sa partie butyreuse. Il trouvait avant l'annexion un débouché assuré sur le Piémont et l'Italie, où l'on préférait cette façon économique; mais il a fallu changer de procédé pour gagner la faveur du nouveau marché, et la transition ne s'accomplit pas sans crise. Dans les localités où l'on sacrifie la production du beurre à celle du fromage, on obtient des produits délicieux, comme les pâtes molles du Chablais et des Beauges, appelées *vacherins*, qu'on enferme dans un cylindre d'écorce de cerisier ou de bouleau. Pour l'exportation, on empile ces formes d'écorce contenant la substance grasse, presque liquide, dans des barils oblongs en bois de

mélèze. Un baril de vacherins est le cadeau traditionnel qu'un Savoyard fait à son ami au dehors.

L'élève du bétail a pris un immense développement dans les montagnes. Autrefois on engraissait le veau pour la boucherie. Chambéry, Annecy, Genève et les villes suisses du Léman consommaient la jeune génération du bétail née sur les hauteurs, et l'habitant du chalet descendait dans la région inférieure pour renouveler son troupeau. Aujourd'hui le système est changé : les montagnes de la Savoie sont devenues le plus grand atelier de reproduction qui approvisionne d'élèves le fond de la vallée, les départemens limitrophes et jusqu'aux départemens du midi. Depuis le concours régional de Chambéry, qui a fait ressortir les qualités particulières des races de la Savoie, les éleveurs du midi sont arrivés sur nos marchés et nos foires pour renouveler leurs étables. La génisse descendue de l'âpre climat des hauteurs dans la plaine y gagne près d'une année en précocité; son poil se lisse et ses formes s'arrondissent. Les races de Savoie, bonnes laitières seulement dans leurs montagnes, acquièrent d'autres qualités en descendant vers les pays plus plantureux : le surcroît de ration qu'elles y reçoivent est rapidement transformé en graisse, en force musculaire et en développement de la taille. Aussi l'annexion, en ouvrant le débouché français, a-t-elle fait hausser de plus d'un tiers la valeur du bétail.

Si la vache et son veau sont l'arbre moteur de toute l'économie rurale, la jument et son poulain en sont un rouage important. L'élève de la race chevaline habite principalement les vallées de la Haute-Savoie, le Chablais et le Faucigny. On compte d'ordinaire une jument pour trois vaches dans les exploitations bien dirigées. Avec l'élève, elle donne son travail, mais un travail modéré, qui ne dépense jamais toute sa force et lui sert d'exercice de santé. Comme la vache, la jument fait son ascension à l'alpe et erre sur les mêmes pâturages pendant qu'elle allaite. La troupe folâtre des élèves bondit autour des mères, à côté du troupeau de vaches, et poursuit sur la pelouse verte ses réjouissans ébats : excitée par l'air pur, l'espace et la lumière, elle se précipite à fond de train ou tourbillonne sur elle-même en un carrousel confus d'où chacun, au premier bruit insolite, s'échappe pour courir à sa nourrice. Le groupe pétulant se compose presque exclusivement de l'étrange hybride produit par le croisement de l'âne et de la jument. Élevé dans d'excellentes conditions de salubrité, il acquiert une vigueur et une élasticité peu communes; impuissant à se reproduire lui-même, il gagne en force musculaire ce que la nature lui refuse en puissance de génération. Le mulet des montagnes est la bête de somme par excellence, sobre, infatigable, jarret d'acier, pied sûr qui pose sans broncher au bord

de l'abîme. Quand la Savoie n'avait pour toute voie de communication que l'effroyable chemin dont on se souvient encore, coupé de fondrières, creusé par le torrent et obstrué de blocs de rocher, le mulet était le véhicule indispensable des produits agricoles, et l'industrie mulassière avait une plus grande importance qu'aujourd'hui. Elle produisait non-seulement pour les besoins du pays, mais encore pour la France, l'Espagne et le Piémont. Les marchands français du Briançonnais venaient acheter en Savoie les élèves du premier âge, dont ils achevaient l'éducation et qu'ils revendaient aux muletiers espagnols. Ce débouché ayant été fermé, après 1815, par l'élévation du tarif français, cette industrie est entrée dès lors dans sa période de décroissance; la consommation intérieure elle-même a diminué à mesure que l'affreux chemin d'autrefois a été remplacé par des voies de communication plus commodes. Cependant le mulet domine encore dans le travail de la terre et les transports de la partie la plus montagneuse de la Savoie. C'est lui qu'on rencontre le plus fréquemment attelé au chariot de montagne, à la charrue, ou portant sa lourde charge sur le dos dans les vallées qui conduisent au Mont-Blanc, au Petit-Saint-Bernard et au Mont-Cenis.

Deux autres espèces d'animaux domestiques peuplent la Savoie : le mouton, que l'on croit aussi nombreux que la population humaine, et la chèvre, cette race nuisible que tous les gouvernemens se sont efforcés de parquer dans de justes limites. La race ovine se reproduit dans la région basse et s'engraisse dans la région haute, à l'inverse de la race bovine, qui suit un mouvement opposé depuis quelques années. Le berger de la montagne arrive au printemps sur les foires, ramasse les petits lots nés dans la plaine et s'en compose un grand troupeau qu'il conduit aux pâturages les plus élevés. Le mouton va brouter la première herbe qui pousse au bord de la neige, à plus de 3,000 mètres d'altitude. A l'aube du jour, le berger souffle dans la grande corne de bœuf ou de bélier et en tire un son rauque qui retentit sur le flanc de la montagne, et de tous les chalets dispersés au loin s'échappent les flots pressés des moutons qui viennent se réunir sous sa garde unique. Ils escaladent les hauteurs en broutant avidement l'herbe humide de la rosée du matin. Le temps qui s'écoule entre le lever et la chaleur plus intense du soleil est bien employé par toutes ces petites bouches obstinément fixées au gazon de l'alpe sauvage; mais, dès que le rayon frappe plus ardent sur le faible cerveau du mouton, il éprouve une sorte de stupeur particulière à la race ovine, il cherche l'ombre et la fraîcheur à l'abri d'un angle de rocher, la tête traînante, la bouche oisive, l'un pressé contre l'autre, et si le soleil, tournant à l'horizon, le frappe de nouveau, chacun cherche l'ombre de son voisin pour

cacher sa tête, le troupeau entier s'émeut sous la chaleur croissante et tourne sur lui-même comme un tourbillon d'écume blanche dans la rivière. C'est alors que se produit ce curieux mouvement d'instinct qu'observait déjà un des personnages de Rabelais, et auquel on a souvent comparé les mouvemens populaires de certaines nations moutonnières : un premier s'échappe par la tangente, il est suivi d'un deuxième, d'un troisième, d'un quatrième, ainsi jusqu'au dernier, lors même qu'à deux pas l'abîme serait entr'ouvert pour engloutir tout le troupeau. Cette faiblesse de cerveau de la race ovine sous le poids du soleil la fait ramener généralement à la bergerie avec le gros bétail. L'usage de parquer les moutons au chalet est très avantageux au cultivateur de la région alpine, car l'engrais produit est le plus puissant stimulant des terrains froids. Si le jardin potager donne encore un légume de bonne venue à 1,500 et 2,000 mètres d'altitude, c'est à l'aide de cet énergique engrais, qui triomphe de la hauteur, du climat et des longs hivers.

Vivre du lait de ses brebis et se vêtir de leur laine, c'est une expression qui n'a encore rien perdu de sa signification primitive en Savoie. On se nourrit du lait de la brebis dans certains cantons de la Maurienne, on en fabrique des fromages très estimés, et de sa laine préparée dans la famille, cardée et filée par les femmes durant les longues veillées de l'hiver, tissée sur le métier du village, on fait un vêtement grossier, mais comfortable, qui varie de couleur et de coupe d'une vallée à l'autre, blanc dans les environs de Chambéry, bleu foncé dans les vallées de l'Arc et de l'Isère, roux dans celle de l'Arve. Avec les progrès du luxe, la fabrique des draps pour ces goûts divers est peu à peu sortie de la famille et du village pour se concentrer dans quelques manufactures qui ont fait de brillantes affaires aussi longtemps que la Savoie est demeurée isolée par la douane des fabriques étrangères. La couleur et la coupe se sont maintenues à travers les caprices de la mode, car le paysan savoyard qui ne sort pas de son pays est immobile dans ses usages comme le rocher de granit sur sa base. On peut le voir encore, en hiver, vêtu de l'antique veste blanche au petit col raide piqué, enrichie de boutons jaunes et luisans et de deux larges poches béantes sur le dos. La qualité de l'étoffe n'indique pas que la Savoie possède des laines d'une grande finesse. La race des mérinos d'Espagne, introduite depuis longtemps, probablement depuis les invasions espagnoles du siècle dernier, ne s'est pas conservée dans sa pureté primitive, soit que le climat ne lui ait pas convenu, ou qu'elle y ait été croisée sans discernement avec des races qui l'ont fait dégénérer. La plupart des troupeaux indigènes qui errent sur les hauts pâturages sont un mélange confus de croisemens de toutes les races.

Les longues laines dominent néanmoins dans le troupeau de la Savoie du nord, et les métis de la race mérine dans celui de la Savoie du midi. On pratique dans les vallées du Chablais et du Faucigny la double tonte sur les longues laines depuis un temps immémorial, et les populations de la Savoie ne se doutent nullement que cet usage ancien de tondre deux fois par année, au premier printemps et en automne, ait été donné par des feuilles agricoles comme une invention récente dont les éleveurs de l'Italie et du midi de la France se disputent vivement l'honneur.

On regrette que l'élève du mouton n'occupe pas une place plus grande dans l'économie rurale de la Savoie pour en expulser les troupeaux transhumans, qui sont un véritable fléau. Chaque année, les sommités du relief du pays sont envahies par des milliers de moutons venus du midi, qui déchirent le tapis des pentes supérieures et facilitent pour plus tard l'œuvre dévastatrice des érosions pluviales, des torrens et des avalanches. Ils ont déjà dénudé les parties supérieures des départemens français des Hautes et des Basses-Alpes, dont la population diminue à chaque recensement, et si le fléau n'est pas contenu dans de justes limites, on peut prévoir en Savoie le même résultat de cette invasion ovine, qui trouble l'équilibre naturel entre la population animale et les forces productives du sol. Il appartient à l'administration de fermer l'entrée du territoire en retirant son approbation aux délibérations des communes qui louent leurs pâturages aux propriétaires des troupeaux étrangers. Un autre fléau, et celui-ci est indigène, c'est la chèvre, qui ronge et détruit les végétations arborescentes. La brebis, dont la dent est plus innocente, pourrait remplacer avec avantage la chèvre sur l'exploitation rurale et accomplir sans violence ce qui a été jusqu'à ce jour impossible à la loi et aux règlemens anciens et nouveaux. Tous les gouvernemens, depuis cinquante ans, s'efforcent de limiter le nombre de ces bêtes malfaisantes, qui sont néanmoins une ressource bien précieuse pour les familles pauvres. Sous le régime sarde, on les a cantonnées dans des espaces d'où elles ne pouvaient sortir, on les a comptées chaque année à l'étable, on a confisqué celles qui dépassaient le chiffre réglementaire, on a même autorisé chacun à les fusiller sur sa propriété; mais ces mesures n'ont pas fait diminuer sensiblement la charge de la race caprine que porte le sol de la Savoie, elle est encore aujourd'hui d'environ 15,000 têtes dans le département de la Savoie, à peu près le même nombre qu'avait trouvé l'administration française de 1806. La plupart des règlemens anciens et nouveaux sont entachés d'un vice radical qui les rend impuissans, même odieux en certains cas : ils manquent d'égards pour le malheureux et ne tiennent pas compte

de l'indigence. La chèvre est le soutien de la famille pauvre, la nourrice, la véritable nourrice de l'enfant, qui n'en a souvent pas d'autre. Comment proscrire cette seconde mère, que j'ai vue couchée sur le flanc devant la misérable cabane des Alpes, pendant que l'enfant en haillons sordides se roulait sur son pis raidi par le lait? Il est des lois auxquelles on n'obéit pas malgré leur évidente utilité générale. La France compte déjà un grand nombre de ces lois que l'intérêt public approuve et réclame, mais qui froissent ce qu'il y a de plus humain dans l'homme. Le nombre des chèvres ne peut être réduit justement que par l'augmentation progressive des brebis, dont le lait entre aussi dans l'alimentation du pauvre, et surtout par l'augmentation du nombre des vaches, qui marquent exactement le degré du progrès agricole d'un pays.

Un petit insecte ailé mérite d'être compté dans la faune de rente qui vit sur le sol de la Savoie : c'est l'abeille, la messagère de vie qui porte sur son aile le pollen fécond de la flore alpine, l'ouvrière industrieuse, l'artiste habile d'un miel exquis qui forme pour la Savoie une branche importante de revenu. Et toutes ces fonctions, elle les remplit sans qu'il en coûte rien au propriétaire, car pour l'abeille il n'est point de division de propriété, point d'obstacle ni de clôture qu'elle ne franchisse à la satisfaction de tout le monde. La terre avec toutes ses fleurs est son domaine, et le propriétaire du rucher peut se dire le propriétaire universel de la contrée mesurée par la puissance du vol de l'abeille. Par elle, il prélève un impôt sur toutes les propriétés des environs, impôt du reste largement rendu par l'œuvre utile de fécondation artificielle que l'abeille opère dans la plantation qu'elle aime; mais sa préférence est pour l'extrême flore alpine : elle va faire son butin sur les hauteurs inaccessibles du Mont-Blanc et des autres sommités de la chaîne centrale. Cette préférence que l'abeille montre pour la flore des hauts sommets a fait adopter en Savoie un singulier système d'apiculture, qui consiste à faire suivre à l'abeille le même mouvement de migration aux montagnes qu'à la vache et au mouton, mais beaucoup plus haut : on porte la ruche au chalet d'abord, puis, lorsque la saison est plus avancée, on va la suspendre jusque sur les épaules du géant des Alpes, dans quelque anfractuosité de la masse granitique du Mont-Blanc, du Petit-Saint-Bernard ou de l'Iseran. Sur ces hauteurs désolées, dans des vallées sauvages, sont situés des espaces de terrain que l'abeille seule connaît, des oasis perdues au milieu des neiges et des glaciers, où le soleil de juillet fait pousser une flore étrange que la science n'a pas encore entièrement classée. C'est sur ces fleurs qu'elle puise ce miel qui porte dans le commerce le nom de miel de Chamonix, blanc comme les neiges du milieu

desquelles il est tiré, aussi apprécié que celui de Narbonne. L'abeille est d'une activité surprenante dans cette région hyperboréenne, comme si elle retrouvait, elle aussi, une plus grande liberté de mouvement par la diminution de la pression atmosphérique. Elle remplit en peu de jours sa ruche, et si l'on n'a pas eu la précaution de la construire suffisamment spacieuse, le rayon débordant coule bientôt sur le granit et réalise ainsi l'image biblique du miel découlant du rocher (1).

Le miel de la montagne est fort recherché dans le commerce: mais la cire ne vaut pas celle des plaines, parce que l'abeille des hauts sommets fait entrer dans la composition du rayon une certaine quantité de résine enlevée à l'*abies picea*, sorte de pin qui monte le plus haut dans la zone des forêts. Cette résine salit la cire et détruit la blancheur immaculée qu'on recherche pour les cierges d'église. On sait que la cire a été adoptée par les conciles comme le luminaire du culte catholique. Le prix de ce produit pour ainsi dire sacré, car tout autre mode d'éclairage serait considéré comme profane, a sensiblement haussé depuis quelques années, et la hausse des prix correspond à l'effort de l'église pour donner un nouvel éclat aux cérémonies religieuses. L'apiculture ayant un rapport étroit avec le culte, il est bien naturel que les hommes d'église la tiennent fort en honneur et l'encouragent. Les curés de campagne s'y livrent avec succès, et elle doit à leurs efforts intelligens les progrès qu'elle a réalisés en Savoie. Chaque presbytère est accompagné d'un jardin situé dans la plus belle exposition de la commune, et au fond du jardin il est rare qu'on n'entende pas le bourdonnement de la tribu industrieuse. Le propriétaire y passe les heures de loisir que lui laisse le soin de ses autres ouailles: il observe en récitant son office du jour, il étudie les mœurs de l'abeille et les moyens d'augmenter le produit de son travail, et les exemples qu'il donne ne sont pas perdus pour la paroisse. C'est dans les vallées de l'Isère et de l'Arly que l'apiculture a pris les plus grands développemens; de la route on aperçoit auprès de chaque habitation le rucher, dont l'installation est des plus économiques. Quelques-uns renferment 100 ruches. Un propriétaire de Cléry-Frontenex, M. Peyssel, en gouverne jusqu'à 200. On lui prête dans la contrée l'art de multiplier à volonté les essaims, art très important dans un pays où existe encore l'usage barbare de faire périr l'essaim pour récolter le miel.

(1) *Deutéronome*, XXXII, 13; Psaume LXXXI, 17.

IV.

La population rurale offre des traits de mœurs, un tour d'esprit et des caractères physiques et moraux qui semblent obéir aussi, comme les zones de végétation et de culture, à la loi de l'altitude barométrique et du climat : l'activité, le bien-être, l'instruction, baissent en descendant les versans, et l'on pourrait établir un curieux parallèle entre la dégradation barométrique et celle de la condition des hommes adonnés au travail de la terre. L'élévation du niveau de l'instruction dans la région supérieure est mise hors de doute par la statistique. La proportion des enfans qui ne savent ni lire ni écrire était en 1844 de 20 pour 100 dans les cantons de la montagne situés entre 900 et 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, tandis qu'à la même époque elle s'élevait à 70 dans les cantons privilégiés de la plaine, entre 200 et 600 mètres. Les statistiques publiées chaque année par les inspecteurs de l'instruction primaire sous le régime libre font ressortir la même différence. Cette supériorité dans les hautes vallées s'explique par la longueur des hivers, qui permet d'envoyer les enfans à l'école pendant que la terre est couverte de neige, et par ce curieux mouvement de population dont nous avons déjà observé l'action puissante sur la division de la propriété, à savoir l'émigration, beaucoup plus intense dans le haut pays que dans la région basse, qui rompt les routines et les usages locaux par l'incessante importation des idées et des usages du dehors, ouvre l'esprit des habitans et leur fait apprécier le bienfait de l'instruction.

Ce mouvement est un des faits les plus saillans de la vie rurale en Savoie. Il acquiert sa plus grande intensité en automne, au début de l'hiver. La récolte est alors toute rentrée, les travaux des champs sont achevés, et le bétail est descendu du chalet; la neige, qui a déjà fait plusieurs fois son apparition sur les sommets, couvre maintenant les toits du village, qui se confondent avec l'étendue blanche et uniforme. Que faire au logis pendant les longs mois d'hiver? Un matin, le village s'anime; des cris et des chants retentissent sans réveiller l'écho endormi sous l'épaisse couche de neige; on se met en route par bandes que rassemble le même métier ou la même direction; les enfans regardent du pas de la porte avec envie, les femmes avec tristesse, en retenant une larme. Souvent celles-ci accompagnent jusqu'à la ville voisine un mari ou un fiancé, un fils ou un frère, et là, sur la route, à l'embranchement des chemins, on peut saisir furtivement des scènes muettes de séparation, mais d'une émotion d'autant plus vraie et plus profonde qu'elle est con-

tenue et cachée sous la dure enveloppe du caractère savoyard. Le courant d'émigration automnale emporte les petits propriétaires-cultivateurs que l'hiver va réduire à l'inaction, et les ramène presque tous au printemps. Alors se forme un second courant qui puise parmi la population ouvrière et entraîne principalement les ouvriers en bâtimens, les robustes bras qui taillent, polissent, portent et entassent le marbre et la pierre.

Les peuples des Alpes ont un goût prononcé pour la pierre : dès l'enfance aux prises avec elle, ils l'ont fait sauter pour déblayer le champ de culture, pour tracer le sentier au flanc de la montagne et pour extraire le minerai; doublement exercés au dur labeur, et comme agriculteurs et comme mineurs, ils accourent partout où il y a du marbre à tailler, des pierres à entasser et des terres à remuer. Le Piémont est au-delà des Alpes le grand foyer d'émission de cette force musculaire qui démolit et rebâtit les villes, creuse les tranchées et les tunnels, éventre les montagnes pour en extraire les minéraux ou frayer un passage à la locomotive. De ce côté, le foyer est situé au pied du Mont-Blanc, dans les hautes vallées du Chablais et du Faucigny. La population est presque tout entière adonnée aux gros travaux du bâtiment, et chaque année elle s'écoule sur les pays où cette industrie est florissante. Le travail la sollicite de toutes parts à l'émigration, car il ne s'est jamais remué autant de pierres ni brassé autant de mortier depuis l'époque impériale de Rome.

Le courant général a eu ses phases singulières de croissance et de décroissance. Il tarit presque entièrement pendant la révolution française : seuls, les nobles et les prêtres prirent le chemin de l'émigration ; mais les classes inférieures répandues en France se replièrent vivement vers leurs montagnes, où la terreur les retint pendant la tourmente révolutionnaire. La Savoie étant devenue française, les levées en masse et les grandes conscriptions diminuèrent la partie mobile de la population. On cherchait à se soustraire au service militaire en fuyant dans les retraites inaccessibles des Alpes, où le réfractaire menait une vie à demi sauvage, vivant du lait que ne refusait jamais la ménagère, habitant l'hiver sous le chalet désert, où par prévoyance des provisions avaient été oubliées, toujours exposé à se perdre dans les neiges ou à tomber entre les mains du gendarme et du municipal. Tous ces réfractaires, qui formaient une classe à part dont on raconte encore aujourd'hui les souffrances et les dangers, reprirent le chemin de l'émigration en 1815, quand la paix fut rendue au monde, heureux de respirer librement, mais pauvres, ruinés, et obligés d'aller demander du travail à la France, qui avait besoin de bras. L'émigration de la Sa-

voie se versa abondamment dans les vides laissés par tant d'existences emportées sur les champs de bataille de la république et de l'empire. Elle y était bien accueillie dans les industries qui n'exigent pas un long apprentissage et dans les postes de confiance, où la précédait sa réputation de probité et de fidélité. La période de paix de 1815 à 1848 a été son beau temps : l'essaim de la Savoie a butiné largement sur le puissant épanouissement de la prospérité française. L'année 1848 ramena de nouveau l'émigration à ses montagnes natales, mais cette fois sans argent, pauvre et déguenillée. Aujourd'hui elle franchit les mers, se déverse sur l'Algérie, sur les républiques de la Plata, sur la Suisse et sur le vaste champ encore inexploré de l'Italie nouvelle; mais Paris et la France sont toujours l'objectif, le centre d'attraction de la grande masse émigrante. L'émigration a rendu accessible au grand nombre la propriété foncière et transformé le prolétariat fécond des montagnes en une population de petits propriétaires. Dans les cantons où l'on émigre, l'esprit, ouvert aux idées de progrès et d'instruction, offre un point d'appui solide pour exciter l'émulation et pousser les agriculteurs dans la voie des améliorations.

Un élément important du travail agricole, c'est la force corporelle des habitans. La force principale appliquée en Savoie n'est ni celle des animaux ni celle des machines, qui sont éliminées d'une grande partie de la superficie du sol par les pentes rapides et par la constitution parcellaire de la propriété : c'est le bras de l'homme qui est le premier instrument, la pièce maîtresse du mouvement agricole. La constitution physique de la population savoisienne est donc en étroite relation avec le travail accompli, et les vices, les maladies endémiques qui l'affectent, laissent des traces visibles sur son économie rurale et domestique, comme la mauvaise charrue en laisse sur le champ labouré. La vigueur de la constitution physique est aussi en raison directe du degré d'élévation dans la région des Alpes : elle s'assainit et la taille elle-même s'élève à mesure qu'on monte vers la chaîne centrale. La taille des conscrits, mesurée pendant cinquante ans, a donné dans la partie supérieure de la vallée de la Maurienne une moyenne de 6 centimètres de plus que dans la partie inférieure. La vallée de l'Isère présente néanmoins une exception curieuse : au lieu de s'élever avec l'altitude, la taille humaine se ramasse plutôt à partir de Moûtiers jusqu'au Petit-Saint-Bernard, et la population y trahit, dans les traits du visage, par son teint foncé, ses cheveux noirs et par son extrême vivacité d'esprit, une origine différente de celle des autres populations de la Savoie. Les traditions historiques viennent ici au secours de la physiologie. C'est en effet dans cette partie supérieure de l'Isère que Pline et

Strabon placent un peuple séparé des Allobroges, le peuple des Centrons, ces énergiques montagnards qui, avec leurs alliés du versant italien, résistaient encore à la domination romaine quand les Allobroges et les autres peuples en-deçà et au-delà des Alpes étaient domptés depuis longtemps. Mais l'abaissement de la taille moyenne n'enlève rien à la force corporelle. L'habitant de la Tarentaise, marcheur intrépide, gravit ses montagnes avec une lourde charge sur le dos, et entreprend à pied et le bâton à la main des voyages étonnans. C'est l'émigrant le plus hardi de la Savoie. Avant l'invention du chemin de fer, il franchissait tout d'un trait la distance entre Paris et le mont Iseran, et, comme témoignage de la solidité de son jarret et de la vaillance de son cœur, il raconte avec orgueil, à la veillée du village, le tour de force prodigieux de ces anciens émigrans qui, ramenés au pays par les beaux yeux de leur fiancée dont la fidelité leur inspirait des craintes, arrivaient de Paris à l'improviste, le soir, frappaient trois coups à la fenêtre de la chaumière suspendue au versant des Alpes, et le matin reprenaient le chemin de la grande ville, à pied, le bâton à la main, comme ils étaient venus.

Les traits de force et de santé qui éclatent dans la population des hauteurs s'effacent dans celle des vallées profondes et encaissées. C'est ici que règne le crétinisme, cette terrible affection du système cérébro-spinal qui dévaste le corps et l'intelligence, bouleverse les formes extérieures, éteint le rayon divin de l'âme et détruit tout ce qui fait la gloire, la beauté et la dignité du type humain. Rien n'est plus triste que la vue d'un crétin : cette tête difforme et grimaçante surgissant péniblement d'un cou énorme sur un corps diminué de moitié, ou bien ce corps allongé supporté par des jambes grêles qui impriment un balancement étrange à toute la charpente, ces yeux sans regard qui suivent longuement l'objet qui les frappe, cette langue épaisse qui remplit la bouche et déborde sur la lèvre pendante, tout cet ensemble de lignes heurtées et bouleversées, où la nature à chaque trait semble avoir manqué son œuvre, laisse dans l'esprit une impression qu'on n'oublie pas. Ce qui ajoute à l'étonnement pénible qu'on éprouve devant le crétin, c'est le contraste de la force et de la vie que la nature déploie dans les vallées où il apparaît; autour de lui, la terre jette une végétation puissante, se couvre de plantes colossales; les châtaigniers et les noyers aux rameaux vigoureux et sains, les vignes, les cultures et les forêts, échelonnées sur les deux versans, forment un cadre magnifique au fond duquel se meut lentement la triste ébauche humaine.

Trois vallées en Savoie sont particulièrement infectées, celles de l'Arc, de l'Isère et de l'Arve, et le nombre des individus atteints à

divers degrés était en 1848, au moment de l'apparition du célèbre rapport de la commission sarde (1), de 12,366. Le fléau, pareil à un pesant brouillard, se traîne au fond de ces immenses crevasses des Alpes qui conduisent au Mont-Blanc, au Petit-Saint-Bernard et au Mont-Cenis; il s'y élève jusqu'à 1,200 mètres d'altitude, niveau moyen de la région crétineuse dans le massif de Savoie; au-dessus de cette limite, sa malignité tombe, et il est refoulé en bas par les courans d'air vivifiant des sommets. Au débouché de la vallée, il s'épanche encore sur la plaine; mais son intensité y cède bientôt à l'ouverture du bassin comme elle cède à l'altitude. La topographie du crétinisme a révélé un rapport singulier entre la nature géologique de la montagne et le degré de l'affection crétineuse : elle sévit à l'état endémique et permanent dans la vallée qui court le long du massif de formation primitive, tandis qu'elle ne sévit qu'à l'état sporadique et accidentel dans celle qui court le long des montagnes calcaires, toutes les autres circonstances restant d'ailleurs les mêmes, encaissement, profondeur de la vallée, configuration du sol, direction des vents et exposition. Les principaux foyers de l'infection sont situés invariablement au pied des massifs de protogyne dans les arrondissemens de Bonneville, de Moûtiers et de Saint-Jean-de-Maurienne.

(1) *Rapport de la commission créée pour étudier le crétinisme*, 1 volume in-4°. Turin, imprimerie royale, 1848. — Aucun travail sur cette question ne saurait être comparé à ce mémoire pour l'exactitude des données statistiques, l'étendue et la variété des observations scientifiques et la masse des faits rassemblés. L'histoire de cette commission pendant les trois années qu'elle a été à l'œuvre dans les états sardes serait très intéressante au moment où la commission nommée par l'empereur va entreprendre une œuvre semblable en France. Dans ce petit royaume de Sardaigne, qui depuis a fait de si grandes choses, les années qui précédèrent la crise de 1848 furent marquées par un vif mouvement intellectuel. Le crétinisme surtout devint un objet d'étude. Laïques, ecclésiastiques, médecins, chimistes, géologues, philanthropes, administrateurs dirigèrent leur attention sur ce fléau des vallées des Alpes. C'est pour centraliser ces efforts individuels que Charles-Albert nomma cette commission, à laquelle, de la Savoie seulement, arrivèrent vingt-quatre mémoires, dont plusieurs ont obtenu un certain retentissement, et ont donné les résultats suivans sur l'étendue et l'intensité du crétinisme :

	Goîtreux.	Crétins goîtreux.	Crétins sans goître.
Maurienne	4,329	1,174	244
Savoie propre	587	179	125
Haute-Savoie	1,054	206	140
Faucigny	741	316	188
Tarentaise	2,160	455	168
Chablais	133	42	45
	9,004	2,372	910

Si l'on ajoute 80 individus que la commission a appelés crétineux, il y avait, en 1848, 12,366 personnes atteintes du goître, du crétinisme avec ou sans goître. L'intensité du fléau était donc de 21,32 par 1,000 habitans.

On hésite à se prononcer sur les causes qui produisent le crétinisme. Sont-ce les causes que la commission sarde appelle permanentes, comme l'eau, l'air et le sol, ou celles qu'elle appelle accidentelles, comme le genre de vie des populations alpestres, la mauvaise alimentation, le manque de soins hygiéniques personnels et domestiques? La plupart de ceux qui l'ont étudié se sont égarés dans la préoccupation d'une cause unique, ont vanté un spécifique également unique, et pensé qu'en créant au crétinisme un grand déversoir on viderait le repaire du fléau. Cette pensée de fonder un grand établissement de crétins s'est fait jour au moment de l'annexion et a été rapidement transformée en décret impérial; mais la science a soufflé sur ce rêve philanthropique et décrété que le crétinisme est incurable. Le gouvernement sarde, lui aussi, qui avait, en 1853, fondé dans la vallée d'Aoste un hospice pour le traitement des crétins, arriva sur ce point aux mêmes conclusions affligeantes. Après trois ans d'expériences, il lui fallut fermer l'hospice : pas un seul sujet n'avait été guéri ni même amélioré.

Puisque à chercher une cause unique du crétinisme on court le danger de faire fausse route, mieux vaut s'en prendre à toutes celles que l'on a jusqu'ici supposées entrer dans la production du fléau, à l'air, à l'eau, au sol, à la lumière. L'invisible meurtrier des populations alpestres ne se laisse pas saisir en flagrant délit sur un seul point. Il s'appelle *légion*, il est multiple dans ses causes, multiple dans ses terribles effets sur l'organisation humaine, et, comme le démon du possédé, il ne sera réduit et chassé, s'il peut l'être, que par une série méthodique d'efforts soutenus, de réformes et d'améliorations dans les vallées où il exerce ses ravages. C'est dans son repaire qu'il faut l'attaquer; c'est le foyer naturel d'infection qu'il faut assainir en saignant les marais, en drainant le sol, en abattant les bouquets d'arbres qui bloquent les villages, en donnant de l'air et de la lumière aux habitations. C'est dans cette voie que l'administration sarde a dirigé ses efforts depuis 1848, et l'annexion n'a fait que donner au mouvement ainsi commencé une impulsion plus énergique. On ne songe plus à concentrer les crétins dans un hospice placé aux portes de Chambéry, et l'attention se porte principalement sur les vallées qui les produisent. On reconnaît déjà sur l'intensité du crétinisme les effets des mesures prises depuis la publication du rapport de la commission sarde; le nombre de ces cas diminue, et les sujets atteints ne présentent plus le même aspect hideux, ni le même bouleversement des lignes du visage. Un des symptômes les plus heureux, c'est que la naissance d'un enfant dont le développement anormal trahit l'influence crétineuse n'est plus reçue dans la famille avec la même résignation fataliste. Autrefois,

c'est-à-dire il y a un demi-siècle, par un préjugé religieux singulier, on considérait le crétin comme une bénédiction du ciel, comme un être en quelque sorte céleste, retranché de l'intelligence du bien et du mal et ne pouvant pécher, et on l'appelait *innocent*, nom qu'il porte encore dans la vallée d'Aoste. Aujourd'hui cette résignation musulmane fait place partout à l'inquiétude; l'avénement du crétin est une calamité vivement sentie dans les familles les plus pauvres. Cette tendance nouvelle de l'esprit, qui se traduit par des mesures de précaution plus ou moins bien entendues, est du meilleur augure, car c'est dans la famille, au foyer domestique qu'est le point d'appui, le levier de toute amélioration possible, et bien des systèmes en crédit qui reposent sur une autre base sont condamnés à l'impuissance.

Le crétinisme enlève des forces à l'agriculture non-seulement en frappant d'incapacité absolue environ 3,000 individus dans les deux départemens, mais encore en exerçant sur la population non atteinte directement une action débilitante qui ralentit l'activité d'esprit et de corps. Dans les vallées étroites et profondes, la chaleur étouffante du jour succède sans transition à l'humidité froide de la nuit. Le soleil y descend par degrés en traçant sur le versant une ligne d'ombre et de lumière énergiquement dessinée, et en refoulant devant lui un brouillard humide et froid qui s'épaissit au bas, et quand il atteint le fond de la vallée, ce qui n'arrive en été que trois heures après qu'il a fait son apparition au sommet, il a acquis toute sa chaleur, la température s'élève brusquement, et le thermomètre centigrade, placé sous le premier rayon du soleil, saute en quelques minutes de 10 à 25 degrés. Dans l'après-midi, le même phénomène se reproduit en sens inverse : l'ombre et l'humidité froide envahissent de nouveau les parties basses à mesure que le soleil remonte sur l'autre versant, en traçant une ligne encore plus fortement dessinée que le matin. Qu'on imagine l'effet produit par cette brusque transition, renouvelée deux fois par jour, sur la santé de la population du bas de la vallée qui travaille aux champs, exposée, sous le même vêtement, à l'humidité pénétrante et à la chaleur accablante. Rien de plus pénible pour les organisations délicates que le moment qui s'écoule entre l'apparition du soleil au sommet de la montagne et son arrivée au bas : on éprouve alors une sorte d'angoisse morale, résultat du malaise physique; l'âme a des élancemens secrets vers la lumière qui tarde à venir, et comme la plante qui, dans une cave, file vers la fenêtre, elle se porte avidement à la rencontre du torrent lumineux qui inonde les couches supérieures de l'atmosphère épaisse, pendant que les couches inférieures sont encore noyées dans l'ombre froide et humide. Le pay-

san aux champs n'éprouve pas sans doute au même degré ces impressions pénibles; mais l'organisation humaine, quelque émoussée qu'elle soit par le travail, ne peut être à l'abri de l'action exercée par l'absence prolongée du soleil, action qui se fait sentir sur la plante elle-même. Il est des enfoncemens de vallée que le soleil ne visite pas pendant plusieurs mois, et comme c'est précisément dans ces enfoncemens que le crétinisme sévit avec plus d'intensité, on a été conduit à la conclusion que c'était l'absence prolongée du rayon bienfaisant qui produisait ce grand trouble physiologique. De là le nom singulier d'*anhéliotes* (sans soleil) donné aux crétins par quelques savans trop systématiques. Le remède, dans cette hypothèse, serait de transporter les villages plus haut, et de faire suivre à la population du bas de la vallée le mouvement de migration aux montagnes que suit déjà le bétail. En Suisse, dans certains districts infectés, l'usage s'est établi d'émigrer sur les hauteurs pendant les grandes chaleurs de l'été. On y conduit surtout les enfans faibles et les femmes enceintes, pour les soustraire aux ombres malsaines de la vallée. Peut-être est-ce dans ce mouvement, généralisé autant qu'il peut l'être, vers l'air et la lumière, dans cet inalpage humain, que la science découvrira un jour la prophylaxie souveraine du mal qui désole nos vallées.

Bien des imperfections, on a pu le voir, sont à relever dans la situation agricole de la Savoie. Le progrès y pénètre avec lenteur, entravé ici par la condition déplorable du métayer manquant d'instruction et de capital d'exploitation, là par des influences malsaines qui ralentissent l'activité, plus loin par un outillage agricole des plus rudimentaires, et presque partout par une dette hypothécaire égale à la moitié de la valeur vénale du sol. En 1852, l'inscription hypothécaire a atteint le chiffre énorme de 324,550,372 fr. sur une superficie cadastrale estimée 650 millions. Pendant l'année 1849 seulement, il y a eu 20,518 inscriptions par actes notariés pour la somme de 23,637,560 fr. Les hypothèques se superposent les unes aux autres sur le même fonds, et le véritable propriétaire n'est pas toujours celui qu'on croit. Sous ce rapport et sous d'autres encore, la Savoie a beaucoup des traits qui caractérisent l'Irlande, et lorsque le comte de Cavour, dans ses jours de mauvaise humeur contre la députation clérical de la Savoie, appelait ce pays l'Irlande du Piémont, il y avait dans cette boutade plus de vérité qu'il ne le pensait peut-être. Comme l'Irlande en effet, la Savoie est dominée par des influences de caste qui faussent la sincérité de l'opinion publique et qui ont été jusqu'à ce jour assez puissantes, même sous le régime de l'égalité française, pour faire tourner à leur avantage les manifestations diverses de la vie locale; comme l'Irlande, elle est toujours mécontente sous tous les régimes, parce

qu'elle porte dans sa situation intérieure économique et religieuse les causes du mécontentement; comme l'Irlande, elle est lente à se mouvoir, à se tourner vers les sources nouvelles de production quand les anciennes viennent à tarir; comme l'Irlande enfin, elle souffre dans son agriculture des charges hypothécaires qui pèsent sur le sol. L'annexion, en introduisant en Savoie la procédure française, plus rapide, plus expéditive que la procédure sarde, a commencé la délivrance des propriétés encombrées d'hypothèques, et les nouveaux tribunaux remplissent l'office de la cour des *incombered estates* établie en Irlande après la grande famine; mais cette délivrance est douloureuse pour la propriété foncière, prise entre les charges hypothécaires anciennes et les exigences nouvelles du travail agricole, qui veut être plus rémunéré que par le passé. La terre se dégage péniblement par les mutations volontaires ou forcées, par les ventes et les expropriations. Une véritable liquidation foncière s'accomplit en ce moment. La crise sévit plus particulièrement dans la région basse où le propriétaire de la terre n'est pas celui qui la cultive, tandis qu'elle est moins sensible dans la région haute, où domine le système d'exploitation par le propriétaire lui-même. Cependant cette crise dont quelques esprits s'alarment est en définitive salutaire : elle ramène les prix de vente à un niveau normal où le capital représenté trouve un intérêt équitable sans écraser le métayer et le fermier; enfin elle fait passer la terre en des mains plus fortes, mieux fournies du capital d'exploitation, qui impriment à l'agriculture un nouvel élan. Aucune mesure ne saurait l'arrêter du reste, car elle a pour origine la fuite des capitaux placés en hypothèques, qui se retirent de la terre et cherchent l'emploi industriel ou commercial et la rente que leur offre le nouvel ordre de choses. Il n'est pas possible que beaucoup de fortunes mal assises ne soient point foulées par le poids écrasant de ces 324 millions d'hypothèques qui se déplacent lourdement, péniblement, et cherchent un autre centre de gravité. Le nouveau régime accélère par la rapidité de la procédure ce mouvement de mutation, mais il n'en est pas la cause, comme on est tenté de le croire en Savoie.

La procédure française, plus rapide et surtout plus coûteuse que la procédure sarde, rend un autre service à l'agriculture : elle refroidit le zèle ruineux pour les procès qui caractérise les populations rurales de la Savoie. L'esprit processif qui les afflige est un triste héritage des événemens, des changemens de régime par lesquels la Savoie a passé. Les brusques mouvemens politiques qui enlèvent en un jour une population à ses habitudes, à ses mœurs et à ses lois ont toujours un funeste contre-coup sur sa moralité, lors même que ce qu'on lui rend serait supérieur à ce qu'on lui enlève. Tel ne fut pas le cas de la transition de 1815. La restauration ramena la Sa-

voie d'une législation claire, précise, qui réglait toutes les situations, à une législation confuse, vieillie, qui les troublait toutes, en un mot du Code Napoléon aux royales constitutions sardes de 1770. Constitution politique, législation civile, tout fut troublé à la fois. L'esprit de chicane a largement pêché dans la confusion générale qui a suivi 1815. Le changement du mode des héritages, le passage de la communauté au régime dotal, du partage égal au partage inégal, furent la source intarissable de procès éternisés par l'ancien code de procédure. Les procès qui ont jailli de cette source ont entraîné sur les villes de tribunaux le revenu le plus net des campagnes, appauvri la population rurale, enrichi la bourgeoisie, presque tout entière composé d'hommes de loi, et, ce qui est plus désastreux encore, ce débordement de procès qui a couvert le pays pendant toute la durée du régime absolu a usé la conscience du paysan et presque effacé la notion naturelle de la justice et du droit. L'ancienne magistrature savoyarde, mollement bercée par le flot grossissant, se mettait peu en peine d'ouvrir un écoulement en expédiant les affaires et en abrégeant les lenteurs calculées de la procédure. L'absolutisme trouvait d'ailleurs son compte dans la multiplicité des affaires litigieuses, qui donnaient de l'occupation à la bourgeoisie des villes, seule classe qui pût lui inspirer des craintes sérieuses. A l'avénement du régime libre, l'un des premiers soins du gouvernement fut de stimuler l'activité de la justice pour la prompte expédition des procès qui encombraient les tribunaux de province et la cour d'appel de Chambéry; mais, malgré les circulaires pressantes des divers ministres de la justice, malgré l'activité de la cour d'appel qui avait remplacé l'ancien sénat de Savoie, l'annexion a encore trouvé un arriéré considérable qui a été rapidement, trop rapidement peut-être, expédié par la nouvelle magistrature.

L'outillage rudimentaire dont se sert l'agriculture est peu à peu remplacé par des modèles nouveaux. Le progrès de la mécanique agricole a été singulièrement entravé par l'oubli du principe de la division du travail. Le cultivateur savoyard, par besoin ou par une certaine aptitude naturelle, veut être son propre constructeur d'instrumens; il ne les achète du forgeron et du charron que lorsqu'il ne peut absolument les fabriquer lui-même. C'est dans la région des montagnes que l'on remarque principalement cette aptitude. Chaque maison devient pendant l'hiver un petit atelier de construction et de réparation dont le bruit discordant se mêle à celui de la nombreuse famille. L'araire primitif que nous avons décrit et même la roue grossière du chariot de montagne sortent de cette fabrique patriarcale. Vers la fin de l'hiver, le spectacle de cette activité domestique sous les hangars et sous les avant-toits donne une haute idée de l'esprit industrieux de la population montagnarde. On cher-

cherait vainement un spectacle semblable dans le pauvre village de la région inférieure habité par les métayers; mais, on le comprend, il ne peut sortir des mains du cultivateur, qui ne saurait avoir les qualités de l'ouvrier spécial, que des outils mal faits, appropriés imparfaitement à leur destination et arrêtant la consommation des instrumens plus perfectionnés. Cette concurrence repousse du village les charrons et les forgerons habiles, et les agriculteurs qui veulent innover sont obligés de les établir eux-mêmes à grands frais. La routine a cédé néanmoins devant l'abaissement des tarifs, qui a permis dès 1853 d'introduire en Savoie, à des prix modérés, les instrumens agricoles du dehors; mais c'est surtout après l'exposition de Chambéry de 1863, qui a montré à la Savoie ce que la mécanique agricole a produit de plus parfait, que le goût des nouveaux modèles s'est répandu parmi les propriétaires. Devant les instrumens perfectionnés qui s'introduisent partout sur les fermes de quelque importance, le petit cultivateur commence à trouver bien insuffisant l'outillage rudimentaire sorti de ses mains ou de celles de l'ouvrier du village, qui ne sont guère plus habiles. Ce qu'on cherche maintenant en Savoie, c'est une charrue de montagne, applicable au sol en pente, légère et d'un faible tirage, qui retourne le sillon en amont pour combattre le mouvement des terres, et qui supprime la pratique pénible du transport en usage sur les dix-neuf vingtièmes de la superficie cultivée du pays. Les grandes fabriques françaises qui ont exposé au concours régional de Chambéry, attentives seulement aux besoins de l'agriculture des pays unis, n'ont pas dirigé leurs efforts d'invention sur la mécanique exigée pour un sol tourmenté et montueux, et aucun de leurs nombreux modèles n'a réalisé pleinement les conditions spéciales de la charrue que demande la Savoie.

La spécialité des produits est en agriculture ce qu'est la division du travail en industrie, la condition essentielle du progrès. Chaque pays a la sienne donnée par le sol, le climat et le débouché. Le secret de la prospérité agricole est de la trouver et de s'y renfermer. La spécialité de la Savoie est donnée par son relief, ses vallées humides, qu'arrosent les mille torrens des Alpes, ses montagnes aux pentes gazonnées, aux vastes pâturages, et par la nature de son sol, partout propre à la production fourragère et qui partout, à tous les degrés d'altitude, appelle la méthode des prairies naturelles et artificielles : c'est l'élève du bétail qu'elle doit poursuivre et perfectionner, c'est à devenir l'étable de la France qu'elle doit aspirer, — non pas l'étable d'engraissement, car ses conditions physiques, son sol déchiré sur plusieurs points, dénudé sur d'autres, appauvri et peu plantureux dans les sommités, ne lui permettent pas de donner à l'engraissement un grand développement, — mais l'étable de reproduction du bétail, un atelier de jeunes générations bovines.

Pour cette fonction spéciale, la nature a tout préparé : l'air tonique et vivifiant des régions élevées fait couler abondamment le flot de la vie animale et active la génération et la fécondité des espèces; dans ce milieu salubre et pur, l'élève subit moins de pertes que dans les milieux humides et épais des plaines; les maladies contagieuses qui font périr toute une étable, toute une population bovine, sont presque inconnues sur ces hauteurs.

Mais il y a un obstacle à ce que la Savoie saisisse fortement sa spécialité, c'est le tour d'esprit de la population rurale. Le paysan savoyard s'obstine à demander à la terre non pas le produit qui entre dans la consommation générale, le plus recherché par conséquent, le plus rémunérateur du travail, mais celui qui entre dans sa propre consommation. Acheter celui-ci et vendre celui-là est une opération d'échange que son entendement ne saisit pas encore bien. Il croirait que la famine va entrer dans sa maison s'il ne récolte pas, bon an, mal an, la maigre substance de sa famille. Quand la nécessité l'oblige d'acheter, il s'en cache comme d'une action qui trahit une situation désespérée et nuit à son crédit dans le village. Le petit propriétaire qui cultive de ses mains se réduira à une alimentation grossière, à peine supportable pour des animaux, plutôt que d'échanger ses mauvais produits contre de plus convenables à la nourriture humaine. Pour tourner la nécessité de l'échange, le paysan de la montagne accomplit de véritables tours de force en agriculture : il cultive à une altitude impossible, où ni charrue ni animaux de labour ne peuvent s'aventurer; à la force du bras, avec la pioche et la pelle il ébranle le flanc menacé de la montagne, où il sème les maigres céréales qui composeront le pain de la famille, le seigle et un mélange d'avoine, d'orge, de pois et de pesettes appelé *mêle*, que les neiges mouvantes, les gelées de nuit, les pluies et d'autres intempéries ne laissent pas le plus souvent arriver à maturité complète.

La réaction s'accomplit néanmoins contre cet esprit étroit qui pousse chaque famille, chaque localité, chaque pays à vivre sur ses ressources sans rien demander à l'échange. Nul ne peut échapper absolument à l'empire de la loi générale qui classe la terre entière par ordre de production, qui force les individus et les peuples à travailler, à cultiver, à produire les uns pour les autres, et qui, dans l'ordre moral, rend pour ainsi dire sensible à tous l'idée civilisatrice et chrétienne renfermée dans l'expression de « prochain. » Le classement s'opère forcément, les groupes naturels de production se forment au fur et à mesure que s'étendent et se perfectionnent les voies de communication. Les produits du dehors arrivant sur le marché intérieur, un pays est bien obligé de considérer son ciel, son climat, son sol, de tâter sa force productive pour voir enfin

de quoi il est capable et quel est le produit qui ne sera pas détrôné par la concurrence. L'heure est venue pour la Savoie de faire l'examen de ses forces naturelles. L'annexion l'a unie à un pays qui a beaucoup de produits à lui apporter, mais qui a aussi beaucoup de besoins à satisfaire. L'illusion est possible sur la direction que doit prendre son activité agricole. Est-ce sur la production vinicole? Sans doute, la Savoie a de magnifiques coteaux, qu'elle pourrait augmenter de moitié, dont les vins sont susceptibles d'acquérir les grandes qualités par une culture améliorante et une vinification perfectionnée; mais que sont ses 15,000 hectares de vignes à côté des 2 millions de la France? Sa production vinicole, même accrue de moitié, ne sera jamais qu'un faible ruisseau à côté du grand fleuve débordant du vignoble français sur la Savoie elle-même. Est-ce à la culture des céréales qu'elle doit s'attacher? Mais, à côté de ce grenier d'abondance qui s'appelle la France, rempli chaque année, récolte ordinaire, de 80 millions d'hectolitres de blé, n'y aurait-il pas danger à se livrer trop exclusivement à cette culture qui épuise la terre et ne paie pas toujours la main-d'œuvre et l'engrais qu'elle coûte? Les 200,000 hectares qu'elle occupe trahissent une fausse direction, contre laquelle réagissent les agriculteurs éclairés en faisant reculer les céréales devant les fourrages.

La seule industrie agricole qui n'ait à craindre ni l'exagération ni la concurrence, nous l'avons indiquée. Elle est donnée non-seulement par le sol et le climat, mais par le débouché. L'annexion a ouvert devant l'élève du bétail l'aire immense de la France, signalée entre toutes celles de l'Europe occidentale par le peu de densité de la population bovine qu'elle porte, où la demande devient chaque jour plus pressante par la cherté de la viande et par les progrès de l'alimentation publique, qui tend à généraliser le fameux pot-au-feu qu'avait rêvé le bon roi. Avant l'annexion et malgré la barrière élevée des tarifs, la Savoie y versait déjà ses robustes élèves, et en 1857 l'exportation du bétail avait atteint la somme de 2 millions de francs. Depuis que la barrière est renversée et que le concours régional tenu en Savoie a mis en lumière les qualités de ses races, la demande est arrivée de tous les points de la région du sud-est de la France, des départemens limitrophes aux bords de la Méditerranée, et l'industrie de l'élève est sollicitée par des prix qu'elle n'avait pas connus auparavant. Ses produits vigoureux et sains, descendus sur la plantureuse plaine française avec l'appétit aiguisé par l'air pur de la montagne, acquièrent rapidement de la valeur, et rapidement transforment en graisse, en lait ou en force de travail leur ration plus abondante qu'au pays d'origine.

La nouvelle administration a vu dès le commencement dans quelle direction étaient les vrais intérêts de l'agriculture savoisienne : elle

a encouragé l'industrie de l'élève par des primes largement distribuées aux génisses, aux reproducteurs, aux vaches laitières et aux fermes qui portent le plus de têtes de bétail sur une contenance donnée. En dehors des encouragemens officiels, la production est plus efficacement stimulée par les facilités nouvelles de transport et par le mouvement économique qu'elles produisent. La Savoie n'est plus le pays d'autrefois, isolée du Piémont par le Mont-Cenis, isolée de la France par les douanes, séparée de la Suisse par des préjugés et des haines de religion, coupée d'elle-même par des montagnes et des cols qu'aucune route praticable ne traversait. Aujourd'hui elle s'ouvre de tous les côtés par des routes qui lui amènent les produits du dehors. La locomotive a pénétré dans ses vallées, elle s'approche du mur des Alpes, et bientôt, on l'espère du moins, elle s'enfoncera dans le massif profond où le génie d'un Savoyard (1) exécute le gigantesque projet de lui frayer un passage. Le réseau des voies ordinaires, commencé sous l'administration précédente, s'achève sous la nouvelle; les cols sont franchis et les montagnes rapprochées du bas des vallées. Toutes ces facilités de communication forcent l'agriculture à choisir sa spécialité, car les produits dont elle croyait avoir le monopole, le blé, le vin, les fromages et même les pommes de terre, lui arrivent de toutes parts et s'emparent de son marché intérieur. Depuis l'annexion, le numéraire s'écoule en échange des produits que la Savoie achète du dehors, et sans le puissant mouvement des travaux publics et des dépenses locales qui le ramène sans cesse, la rareté du numéraire se ferait plus vivement sentir; mais le ressort de l'administration peut se détendre ou être faussé par les événemens politiques, et d'ailleurs les travaux entrepris ne dureront pas toujours. Le jeu naturel et permanent de la production agricole peut seul retenir aux flancs des Alpes l'abondance et la prospérité, et l'arbre moteur de ce mouvement, c'est l'élève du bétail, la vache et son veau.

HUDRY-MENOS.

(1) Le travail du grand tunnel des Alpes est dirigé par M. Sommeiller, de Saint-Jeoire dans la Haute-Savoie, l'inventeur des machines à air comprimé qui attaquent le rocher. Son nom est toujours associé dans cette œuvre à ceux de deux ingénieurs piémontais, MM. Grandis et Grattone; mais c'est lui qui joue le rôle principal. Il s'est multiplié pour mener à bonne fin l'entreprise, qui sera une des plus grandes de notre siècle, tour à tour inventeur, ingénieur, ouvrier même et maniant le marteau dans les ateliers de Gênes, de Belgique et d'Angleterre pour la construction de la machine perforatrice, orateur au parlement sarde et publiciste au besoin pour faire adopter son idée et obtenir du gouvernement les fonds nécessaires aux essais.

MAURICE DE SAXE

II.

MAURICE DUC DE COURLANDE.

I.

Nous avons raconté les singulières aventures qui se rattachent au mariage et au divorce de Maurice de Saxe avec Johanna-Victoria de Loeben (1). Quelques mois avant le dénoûment de ce drame, le comte était venu à Paris pour y sonder le terrain et offrir ses services au régent. Les archives de Dresde nous procurent ici l'occasion de rectifier une des erreurs qui abondent dans les biographies du maréchal de Saxe. Si Maurice, à vingt-quatre ans, s'est décidé à chercher fortune en France, c'est qu'il y a été poussé, selon les uns, par les persécutions jalouses de sa femme, selon les autres, par l'hostilité du comte de Flemming; tous affirment que le roi de Pologne s'était opposé à ce projet. Or nous voyons au contraire dans les lettres récemment publiées que l'idée d'ouvrir cette carrière à Maurice appartient à Frédéric-Auguste. Le 27 avril 1720, un des conseillers du roi écrivait de la part de son maître au général de Flemming : « Le roi m'a chargé de demander à votre excellence si elle n'approuvait pas que le comte Maurice de Saxe tâchât de s'engager dans le service de la France, où il pourrait apprendre le métier de guerre, au lieu que chez nous, qui n'avons pas de guerre et qui ne souhaitons pas d'en avoir, il n'apprendrait jamais rien. » Flemming répondit : « La pensée qui est venue au roi touchant M. le comte Maurice est très bonne et juste, pourvu qu'il s'y applique, car comme

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

il y a bon moyen d'y apprendre quelque chose, il y en a de même d'oublier ce que l'on a appris. » Pendant que Frédéric-Auguste songeait à établir Maurice à la cour de France, Maurice était déjà installé à Paris, plus occupé de ses plaisirs que de sa carrière, engagé dans le tourbillon de la régence, si bien que le ministre de Saxe à Paris, M. le comte de Watzdorf, demandait secrètement à Frédéric-Auguste s'il ne serait pas sage de le faire partir pour Dresde au plus tôt. Le roi fut d'un autre avis; il se contenta d'envoyer ses ordres à Maurice, « lui défendant de se livrer au jeu, de fréquenter les petits maîtres, s'il voulait conserver ses bonnes grâces, » et l'autorisant d'ailleurs à séjourner en France. Quelques mois après, le colonel saxon, fils du roi de Pologne, recevait du régent le titre de maréchal de camp dans l'armée française avec un traitement de dix mille livres. Le brevet porte la date du 9 août 1720.

Ce titre, dans l'organisation militaire de l'ancienne France, n'empêchait pas de remplir les fonctions de colonel. Les officiers-généraux aimaient à conserver en tout temps des bataillons sous leurs ordres, et l'on voit encore la trace de cet usage dans les armées allemandes, où des souverains même commandent des régimens. Maurice voulait occuper ses loisirs et s'entretenir la main; il lui fallait un régiment comme au cavalier sa monture. Seulement une monture comme celle-là coûtait fort cher. Les archives de Dresde nous donnent quelques détails assez curieux sur l'acquisition du régiment de Greder (1) par le jeune maréchal de camp. Un des actes conservés aux archives parle d'une somme de trente-cinq mille thalers, environ cent quinze mille francs de notre monnaie; mais d'autres pièces du temps indiquent un prix bien plus élevé, un prix fabuleux vraiment, et qui montre bien chez Maurice l'ardeur impatiente du soldat non moins que la prodigalité du fils de roi. « Il achète en grand seigneur, » écrit un des correspondans du comte de Flemming, et Flemming, scandalisé de cette folie, répond avec aigreur : « Ce sera apparemment de la bourse du roi que le comte de Saxe entend payer ledit régiment; passe si l'écu est compté à trois livres de France, mais si ce sont de nos bons écus, je dirai : à ce prix-là, nous aurions pu le faire ici lieutenant-général et lui donner même deux régimens. » A qui Flemming tient-t-il ce langage? Voilà des paroles menaçantes pour Maurice. Il faut pourtant que le comte de Saxe obtienne du roi le prix qu'il a offert, car si la somme n'est

(1) C'était un régiment d'infanterie allemande illustré en plus d'une bataille par l'audace et la tactique de son chef; Maurice, au premier chapitre des *Rêveries*, signale les charges victorieuses de M. de Greder. On répugne à croire que ce vaillant soldat ait négocié lui-même avec Maurice de Saxe. Ne seraient-ce pas plutôt ses héritiers qui auraient cherché à tirer parti de l'impatience du jeune comte? Quoi qu'il en soit, l'âpreté du vendeur est manifeste.

pas payée avant le 1er mars 1721, le marché est rompu. Maurice se décide à implorer Frédéric-Auguste; mais avant de se rendre à Dresde, il va saluer sa mère à l'abbaye de Quedlinbourg et lui demande son intercession auprès du roi. C'est évidemment à cette affaire que se rapportent deux lettres de la comtesse de Kœnigsmark, l'une datée du 30 septembre 1720, l'autre un peu postérieure. On lit dans la première : « Le comte de Saxe ayant passé par ici à son retour de Paris, je le crois à présent arrivé auprès de votre majesté. Il a mille raisons de se louer de la France... Ce qui me console effectivement, c'est qu'il n'a pas oublié un moment les ordres de votre majesté, n'ayant ni joué, ni pratiqué les petits maîtres. Comme Paris est une assez grande épreuve pour un jeune homme, j'espère que votre majesté sera contente de sa conduite et lui accordera désormais ses grâces. » La seconde lettre, également remplie des prières les plus vives, les plus pressantes, en faveur de son cher Maurice, contient ces mots : « J'ai pris la liberté, sire, de vous donner autrefois en vers les noms de *roi généreux*, *père adorable*. Des expressions plus touchantes ne seraient peut-être pas reçues et ne siéraient plus à ma bouche; si pourtant votre majesté faisait quelque estime d'un cœur rempli de vénération, attaché sincèrement au mérite éminent de sa seule personne, elle m'accorderait facilement ce que je viens de lui demander. » Le roi consentit à tout et donna l'ordre de payer le régiment du comte de Saxe sur sa cassette particulière. Malheureusement la cassette était vide ou peu s'en faut. Comme on était pressé par le temps, Frédéric-Auguste n'eut d'autre ressource que d'autoriser la vente d'un domaine constitué en apanage à Maurice, et qui devait faire retour à la couronne dans le cas où le comte de Saxe mourrait sans héritier.

Maurice de Saxe revint à Paris au commencement de l'année 1721. C'était le moment où le grand agitateur financier inoculait à la France la fièvre des spéculations. Aventureux et irréfléchi comme il était, on est surpris de ne pas le voir parmi les victimes du système de Law; il ne fit heureusement que s'y brûler les doigts. Nous en dirons autant de ses rapports avec le monde de la régence; s'il mena trop souvent une vie folle pendant ces folles journées, il avait du moins un préservatif qui le mettait à l'abri des débauches meurtrières où le corps et l'âme s'anéantissent. Les conseils de Schulenbourg ne s'étaient pas entièrement effacés de son esprit; il avait conservé le goût de l'action, le désir et le pressentiment de la gloire. Il étudiait les mathématiques, la mécanique, l'art des fortifications, toutes les branches du génie militaire. Il inventait de nouvelles manœuvres pour ses soldats, il perfectionnait le maniement du fusil; un tacticien célèbre, le chevalier de Folard, assistant aux exercices du régiment de Saxe, était tellement frappé de l'esprit

inventif du jeune chef qu'il devinait en lui le grand capitaine et l'annonçait à la France. Ouvrez le *Polybe* du chevalier Folard, parcourez ce long commentaire, qui n'est pas seulement l'explication du texte, mais une causerie sans fin sur l'art de la guerre; vous trouverez ces paroles à propos du fusil : « Il faut exercer les troupes à tirer selon la méthode que le comte de Saxe a introduite dans son régiment, méthode dont je fais un très grand cas, ainsi que de son inventeur, qui est un des plus beaux génies pour la guerre que j'aie connus, et l'on verra à la première guerre que je ne me trompe pas dans ce que j'en pense. » Folard parlait ainsi vers 1725; ne fallait-il pas que le génie de l'action éclatât singulièrement chez le jeune comte au milieu des dissipations de la régence pour qu'un tel juge, un juge si habile, mais encore plus prudent qu'avisé, saluât ainsi d'avance l'homme de Prague et de Fontenoy? Un trait curieux de cette prédiction, si complétement réalisée plus tard, c'est la certitude de l'accent sur les lèvres du tacticien diplomate.

Elles étaient bien vives pourtant, et parfois bien étranges, les dissipations du comte Maurice. Comme on voit que l'inaction lui pèse! Presque toutes les lettres envoyées de Paris à Dresde par les correspondans du roi ou de ses ministres font allusion à ses escapades. Un jour, à l'une de ces lettres, signée du nom de Hoym, M. de Manteuffel répond par ces mots : « Je vous prie de faire mes complimens à M. le comte de Saxe et de le féliciter sur ses heureuses aventures. Je reçois de temps en temps une espèce de gazette, souvent assez curieuse, où j'ai trouvé plusieurs jolis traits sur son sujet. » Ces gazettes n'étaient pas toujours très exactes. La chronique parisienne, à laquelle il fournissait tant de matière, lui attribuait volontiers des événemens où il n'avait aucune part. Un soir, dans la nuit du 24 au 25 décembre 1721, le prince de Conti, qui était fort jaloux de la princesse, bien que le point d'honneur en pareille matière parût un préjugé gothique aux raffinés de ce temps-là, entra subitement dans la chambre de la princesse, tenant d'une main son épée, de l'autre un pistolet. La dame, répondant à l'outrage par un outrage plus sanglant encore : « Pourquoi ce bruit? dit-elle avec une froideur méprisante. Si vous aviez pensé qu'il y eût un homme chez moi, vous vous seriez bien gardé d'y paraître. » Le lendemain, elle quittait l'hôtel du prince, et ce scandale occupait tout Paris. Or les gazettes mystérieuses dont parle M. de Manteuffel voulaient absolument que Maurice de Saxe eût joué un rôle dans cette histoire. Le bruit courut qu'il avait été surpris chez la princesse : le prince l'avait tué, disaient les uns; il n'était que blessé, mais blessé grièvement, disaient les autres. Par une coïncidence singulière qui sembla d'abord plus que suspecte, il se trouva

que le jeune comte, cette nuit-là même, avait fait un faux pas dans l'escalier du Palais-Royal, en sortant de chez le régent, et s'était donné une entorse. Le lendemain, tous ses amis, alarmés des rumeurs qui circulent, courent s'informer de ses nouvelles et apprennent qu'il est retenu au lit par une blessure insignifiante. Il n'en fallait pas tant pour accréditer le récit déjà colporté par la ville, et qui bientôt, grâce aux chroniques secrètes, alla retentir jusqu'à la cour de Dresde.

Les chargés d'affaires du roi de Pologne avaient mission, à ce qu'il paraît, de lui raconter fort en détail cette partie de l'histoire contemporaine. Telles étaient les notes diplomatiques auxquelles se plaisaient ces cours galantes du XVIIIe siècle, et nous verrons Maurice lui-même, le futur vainqueur de Fontenoy, faire à ses heures perdues ce métier de chroniqueur. Nous sera-t-il permis de citer ici un échantillon de ces correspondances édifiantes? M. le comte de Hoym, représentant de Frédéric-Auguste auprès du régent, après avoir rapporté au roi l'aventure du 24 décembre, complète son récit par des détails où se reconnaissent les commentaires et les enjolivemens des *on dit* parisiens. La princesse de Conti, dans ses explications avec le prince, lui aurait confié, « sous le sceau du secret, » qu'elle avait sept moyens de le tromper. Les six premiers, elle les indique franchement, loyalement, avec toute la précision désirable. « Quant au septième, ajoute-t-elle en vraie fille de la régence, je ne vous le dirai pas, car c'est celui dont je me sers. » Nous voyons par les archives de Dresde que le roi de Pologne conçut un vif désir de connaître ces six moyens, et aussi le septième, s'il était possible. Il chargea le comte de Manteuffel, son ministre des affaires étrangères, d'envoyer à ce sujet des instructions spéciales au comte de Hoym. L'ambassadeur eut beau se mettre en campagne, il ne put satisfaire la curiosité du roi. « Il serait difficile, écrit-il au ministre, d'en savoir davantage là-dessus, à moins d'avoir été, comme on dit, dans la bouteille. » Noble style, et bien digne du sujet! En voyant un personnage officiel publier de telles misères, sans crainte de blesser le souverain dont les ancêtres sont ici en cause, on ne peut s'empêcher de remarquer combien la moralité publique s'est élevée, car ce n'est point sans doute par indifférence que cette publication a été autorisée, c'est par un sentiment très digne de la responsabilité personnelle et un respect scrupuleux de la vérité historique. L'auguste maison de Saxe sait bien que le jugement des choses présentes, en ce qui la concerne, ne dépend pas du jugement des choses passées. A chacun selon ses œuvres, c'est la loi du monde nouveau. Il faut estimer ce fier sentiment de soi-même joint au respect des droits de l'histoire, mais il faut ajouter en même temps : Heureux les règnes dont les documens se-

crets, livrés plus tard à la critique, ne révèlent chez le souverain ou ses ministres que préoccupations nobles, activité sérieuse, souci du bien public et de la grandeur nationale!

On nous dispensera de répéter ici les *dépêches* des ministres saxons à Paris. Nous aimons mieux emprunter à la chronique de cette période une lettre de Maurice lui-même, trouvée à Dresde par M. de Weber, et qui nous présente un épisode intéressant au milieu des dévergondages de la régence. On sait ce qu'avait été la princesse palatine, duchesse d'Orléans, dans la société française du temps de Louis XIV. « Elle était Allemande au dernier point, » dit Saint-Simon. Simple, sensée, loyale, animée d'une horreur profonde pour tout ce qui était ruse et duplicité, en un mot femme de l'esprit le plus franc et d'une moralité sans reproche, elle avait eu cette singulière fortune d'assister aux tartuferies des dernières années du grand règne et de voir à nu, quand les voiles tombèrent, la corruption des mœurs publiques. Il y avait du Saint-Simon, et quelque chose de plus, chez cette singulière personne. Chrétienne avec principes, âpre et hautaine par un double sentiment d'aristocratie germanique et de sévérité protestante, sans nulle grâce, mais non sans finesse, l'œil ouvert sur toutes choses, humiliée souvent, souvent irritée, sarcastique jusqu'à emporter la pièce, elle était, comme le célèbre duc et pair, un témoin redoutable de son temps, sans compter que ses douleurs maternelles ajoutaient à l'amertume de ses observations quelque chose de plus intime et de plus poignant encore. Que de fois, révoltée par le spectacle de la cour sous Mme de Maintenon, elle s'enfermait des jours entiers dans ses appartemens! Là, pour soulager son âme, elle écrivait à ses amies, à ses parentes des cours d'Allemagne, à l'électrice de Hanovre, à la comtesse palatine, à son institutrice, Mme de Harling! Elle peignait les hommes, elle décrivait les mœurs, elle montrait, sous l'hypocrisie générale, l'athéisme, le libertinage, la dissolution de la société. Quand elle parlait de Mme de Maintenon, c'étaient des violences de style véritablement tudesques; une plume française ne saurait reproduire les termes qu'elle emploie pour la désigner. Fut-elle plus plus calme après la mort du roi et le départ de Mme de Maintenon? Fut-elle plus heureuse quand elle vit le régent, son fils, avec son cœur si humain et ses qualités d'esprit si brillantes, devenir la proie du vice? A son christianisme naturel se joignit une sorte de stoïcisme singulier. Tantôt savourant l'amertume de la destinée humaine, tantôt riant du spectacle de cette destinée *pour ne pas être obligée d'en pleurer*, elle trouvait son refuge dans une sérénité que soutenait un continuel effort. En relisant la Bible, selon sa vieille habitude, elle y cherchait surtout ce qui pouvait affermir en elle le stoïque mépris des misères d'ici-bas. Tous ces traits sont

réunis, ce me semble, dans la lettre qu'on va lire. La duchesse d'Orléans était morte le 8 décembre 1722; huit jours après, Maurice écrivait au roi de Pologne :

« Madame est morte comme elle a vécu, c'est-à-dire avec toute la grandeur d'âme d'un héros et la philosophie d'un stoïcien. Elle a reçu tout le monde avec son air riant, dans son fauteuil, et a plaisanté jusqu'au dernier moment. Je l'allai voir la veille qu'elle expira, et elle me dit : *Mein Vetter, wenn ihr den Könich in Pohlen sehn wert, grüsst in von meinetwegen* (1). Je fis une très profonde révérence sans rien dire. Elle me dit : « Vous êtes bien triste. « Puis, continuant en riant : « *Lest ir in der Bibel* (2) ? » Je répondis que cela m'était permis. « *Habt ir wohl das drite Capitel in Prediger Salomonis gelesen* (3) ? » me dit-elle. « Vous pouvez pourtant me regretter, car j'ai toujours été de vos amis. » D'autres entrèrent, et je sortis le cœur serré, me mis dans ma chaise de poste et m'en retournai à la ville. Je songeais à ce qu'elle m'avait dit; en arrivant, je cherchai parmi mes livres une Bible; je trouvai le chapitre, qui est curieux. Je ne sais entre les mains de qui mon livre a été, et qui l'a paragraphé d'un bout à l'autre avec des notes laconiques. »

Cette main mystérieuse qui avait *paragraphé* la bible de Maurice de Saxe, qui l'avait semée d'annotations sans doute aussi expressives que brèves, comment Maurice ne le devine-t-il pas? C'était la main de la vieille princesse allemande essayant de guider son jeune cousin. « Toutes choses ont leur temps, et tout passe sous le ciel après le terme qui lui a été prescrit. Il y a temps de naître et temps de mourir, temps de planter et temps d'arracher ce qui a été planté. Il y a temps de tuer et temps de guérir, temps d'abattre et temps de bâtir. Il y a temps de pleurer et temps de rire; il y a temps pour l'amour et temps pour la haine... » Ainsi commence ce troisième chapitre de l'*Ecclésiaste*, chapitre curieux, comme dit le comte de Saxe, car le sage d'Orient, désabusé du monde, y étale avec une singulière indifférence la vanité des œuvres humaines. Rire ou pleurer, haine ou amour, les occupations des enfans des hommes n'ont-elles pas toujours même durée et même but malgré leur diversité apparente? La mort n'est-elle pas le terme de tout? « Et que retire l'homme de tout son travail? » L'*Ecclésiaste* va jusqu'à en conclure que l'homme n'a rien de plus que la bête, que leur sort est égal, qu'ils naissent de même les uns et les autres,

(1) « Mon cousin, quand vous verrez le roi de Pologne, saluez-le de ma part. »

(2) « Lisez-vous la Bible? »

(3) « Avez-vous lu le troisième chapitre de l'*Ecclésiaste* de Salomon? » — Nous avons laissé dans les phrases allemandes l'orthographe particulière à Maurice de Saxe, nous l'avons rectifiée dans la partie française du texte, sans rien changer au style. Bien que Maurice estropiât aussi intrépidement les deux langues, son orthographe française est plus barbare encore que son orthographe allemande. Si on ne prenait soin de la rectifier, ses lettres seraient souvent inintelligibles.

qu'ils respirent de même, qu'ils meurent de même, que tout enfin « est soumis à la vanité. » Il faut croire pourtant que la stoïcienne biblique avait proposé au jeune comte d'autres méditations que celles-là. Au milieu de ces décourageantes pensées du sage d'Orient, il y a un cri soudain qui éclate : « J'ai vu sous le soleil l'impiété dans le lieu du jugement et l'iniquité dans le lieu de la justice, et j'ai dit en mon cœur : Dieu jugera le juste et l'injuste, et alors ce sera le temps de toutes choses. » Le temps de toutes choses, c'est-à-dire l'éternité, voilà ce que l'*Ecclésiaste* oppose à ce temps limité que remplissent successivement nos travaux périssables, et telle est aussi l'image que la mère du régent essayait sans doute de faire apparaître à l'esprit du libertin. Le caractère étrange de la duchesse d'Orléans est tout entier, ce me semble, dans cette méditation de l'*Ecclésiaste*. Mêmes contradictions apparentes, mêmes sentimens amers, violens, heurtés, la force sous le découragement, la foi sous le scepticisme, l'homme confondu avec la bête et cité une heure après devant le juge éternel. Ah! qu'est-elle devenue, la bible du comte Maurice? Au moment où l'on publie tant de lettres de la duchesse d'Orléans, lettres allemandes ou françaises qui ressemblent parfois à un grimoire sauvage, qui retrouvera ce commentaire des saints livres écrit en pleine régence?

Pendant les trois années qui suivent (1722-1725), études et plaisirs, voyages et projets de toute sorte se succèdent dans la vie du comte de Saxe, vie décousue, inquiète, que tourmente l'oisiveté. On voit par la correspondance du comte de Flemming, et ce fait a échappé jusqu'ici à tous les biographes, que le roi de Pologne avait conçu ou agréé la pensée de marier Maurice avec une princesse de Holstein-Sonderbourg. Il lui avait fait écrire à ce sujet : « Conduisez-vous bien, et je vous viendrai en aide; je ferai de vous un prince. » La même correspondance nous apprend peu de temps après que Maurice jouait un jeu d'enfer, et qu'il avait perdu dans une soirée une somme considérable avec un général français. « Vous le voyez, ajoute le confident du ministre saxon, il n'y a pas lieu d'espérer qu'il s'amende. » Il ne paraît pas d'ailleurs que Maurice ait été fort séduit par l'idée de ce mariage; si l'insuccès de ce plan doit être attribué à l'hostilité toujours persistante du comte de Flemming contre les Kœnigsmark, Maurice ne se mit guère en peine de déjouer sa malveillance. Quant à Frédéric-Auguste, placé entre l'influence de son ministre et les sollicitations d'Aurore de Kœnigsmark, on le voit, dans ses rapports avec son fils, passer tour à tour de la froideur à la sympathie. C'est pourtant ce dernier sentiment qui l'emporte pendant la période que nous traversons. Maurice étant venu à Dresde au mois de décembre 1723, le roi le chargea d'une négociation auprès du régent. Quelle négociation?

Il serait intéressant de le savoir; malheureusement les archives saxonnes n'en disent rien. Nous apprenons seulement par les effusions inaccoutumées du roi, par la vivacité de ses félicitations et de ses remercîmens, combien l'affaire lui tenait à cœur. Voici ce qu'il écrit au comte de Saxe le 24 avril 1724 : « Je ne puis vous exprimer combien je suis satisfait de la manière dont vous vous êtes acquitté de la commission que je vous avais donnée. Vous vous y êtes conduit avec toute l'adresse et toute l'habileté imaginables. Soyez sûr aussi que je vous tiendrai compte du zèle que vous m'avez témoigné dans cette rencontre et que je vous donnerai des preuves de ma reconnaissance. »

Quelques semaines après, Maurice est à Londres, où il est descendu incognito chez un gentilhomme piémontais de ses amis, M. le marquis des Marches. Encore un voyage mystérieux. Il écrit au roi de Pologne qu'il est allé en Angleterre pour y acheter des chevaux; au ministre saxon, M. Lecoq, il dit simplement que, se trouvant à Amiens avec son régiment, il n'a pu résister au désir de passer quelques jours à Londres, mais qu'il compte bien ne voir personne de la cour, n'ayant d'autre costume que ses habits de voyage. Lecoq insiste pour le présenter au roi : il est admis en effet, le 23 mai, dans le cabinet du prince, qui s'entretient une demi-heure avec lui. C'était ce même George Ier, ancien électeur de Hanovre, dans le palais duquel avait été assassiné, trente ans auparavant, l'oncle de Maurice, Philippe de Kœnigsmark. Qu'on ne s'étonne pas trop de voir le comte de Saxe rendre visite au souverain dont le nom seul devait évoquer chez lui de si tragiques souvenirs. Outre que le souvenir, en bien des cas, est interdit aux personnages de cour, surtout à ceux qui, comme le brillant et léger Maurice, ont leur fortune à faire, le fils d'Aurore de Kœnigsmark a toujours vu dans l'électeur de Hanovre, devenu roi d'Angleterre, un prince doux, inoffensif, fatalement mêlé à un crime dont il ne pouvait être responsable. L'époux de Sophie-Dorothée n'était pas encore prince régnant de Hanovre en 1694, à l'époque de l'assassinat de Philippe de Kœnigsmark; c'était surtout son père, le duc Ernest-Auguste, qui, enveloppé dans les intrigues de l'altière comtesse de Platen, était devenu bon gré, mal gré, le complice de ses fureurs. Maurice de Saxe vit donc le roi d'Angleterre; il parut plusieurs fois à la cour, fut invité aux chasses de Windsor, et produisit partout la plus heureuse impression. Quand il partit le 1er juin, le ministre saxon à Londres, Lecoq, écrivait à ses chefs : « On lui a trouvé une politesse infinie jointe à un naturel admirable, une figure aimable, un sens juste, une conversation déliée sans affectation et sans envie marquée de plaire. Ceux qui connaissent le roi notre maître ne pouvaient se lasser d'indiquer des ressemblances. » M. de Fabrice, représentant du

Hanovre, écrivait de son côté au comte de Flemming : « Je puis dire que tout le monde, hommes et femmes, s'est empressé de lui faire honnêteté, les uns à cause de sa naissance et des agrémens de sa personne, les autres sur sa réputation... »

Revenu en France, le comte de Saxe se plonge de nouveau dans le tourbillon parisien pour tromper l'activité de son esprit; il est manifeste pourtant que ces dissipations ne sauraient remplir sa vie. Soit que les dernières paroles de la mère du régent lui aient laissé un aiguillon dans le cœur, soit que, par un effet naturel, il ressente enfin l'ennui et le dégoût des plaisirs, il a parfois des cris de l'âme que n'ont pas connus ses historiens, et qui nous sont révélés aujourd'hui par ses lettres. Le 15 septembre 1724, étant à Fontainebleau avec la cour, il écrit à un gentilhomme saxon, M. de Lagnasco, qui venait d'arriver en Italie : « Comment vous trouvez-vous à Rome? J'espère qu'une fois en votre vie vous aurez chaud, chose que vous souhaitiez toujours

Dans nos climats glacés où la nature expire.

Mais non, ce n'est pas la nature qui expire ici : ce sont les sentimens, la vérité, la reconnaissance et toutes les autres qualités qui rendent la vie agréable et honorable. » Où est-elle pour lui cette vie complète, la vie agréable et honorable tout ensemble? Dans les camps, parmi les soldats, au milieu de ces combinaisons de la stratégie qui fournissent à l'esprit et au corps un exercice perpétuel. Ah! vienne donc enfin le jour de l'action! Si l'heure tarde trop à sonner, il ira de Paris à Dresde et de Dresde à Paris, mêlé à toute sorte d'affaires, d'intrigues, tantôt entraîné à de folles dépenses pour éblouir la cour de Louis XV et de Marie Leczinska, tantôt essayant de disputer au comte de Flemming une part de l'autorité qu'il a prise sur le roi de Pologne, tantôt enfin écrivant ses mémoires (1725) et se vengeant de ses déconvenues à Dresde par ce portrait si ferme, si net, si vivant, du comte de Flemming, portrait à la Saint-Simon, c'est-à-dire impartial et terrible : « Il est homme de condition et brave, très laborieux, d'une ambition démesurée, le plus méchant homme qu'il y ait sous le ciel, aimant peu les honnêtes gens, implacable ennemi, ne se souciant point par quelle voie il arrive à ses fins, pourvu qu'il arrive, brutal comme un cheval de carrosse, pillant à prendre cent ducats, sans être naturellement avare, un peu fou, donnant dans la chimère... »

Quelles étaient donc ces chimères où pouvait donner, selon l'expression de Maurice, l'esprit si positif et si âpre du comte de Flemming? Je crois saisir ici une allusion à une rivalité nouvelle qui va diviser une fois de plus le ministre et le fils illégitime du roi de Pologne, mais où l'homme d'action, cette fois du moins, l'empor-

tera sur le diplomate. Maurice vient d'arriver le 10 décembre 1725 à Varsovie, où se trouve le roi son père. Il a eu, comme l'exigeaient les convenances, une entrevue avec le ministre son ennemi, et à la suite de cet entretien Flemming écrit à un confident : « Le comte de Saxe m'a paru très rebuté de la France; il sent bien qu'à la longue il n'y saurait tenir, l'ayant pris sur un ton de dépense dont il ne saurait rabattre et qui ne saurait aller loin. » Maurice en effet, à ce moment-là même, entame des négociations pour vendre son régiment, soit à un neveu de Flemming, soit au comte Rutowski, son demi-frère, comme l'appellent nos documens (*halbbruder*), c'est-dire bâtard, comme lui, du roi de Pologne; mais ni Flemming ni le roi de Pologne ne se prêtent à cette combinaison. D'autre part, le comte de Hoym, représentant du roi à Paris et consulté sans doute sur le projet de Maurice, répond en ces termes : « Mon avis est que le comte de Saxe serait fort mal conseillé, s'il quittait ici un établissement certain, agréable, et qui lui convient à tous égards. » Qu'est-ce donc? que se passe-t-il? Pourquoi Flemming, tout en décriant la conduite de Maurice à Paris, veut-il le retenir sur un théâtre où son oisiveté tumultueuse et ses dépenses insensées ne lui permettront pas d'aller loin? Pourquoi Maurice veut-il quitter, non pas seulement Paris, mais ce régiment qu'il aime, qu'il a formé, dont il a fait un modèle et un type, ce régiment illustre qui est déjà son titre auprès des tacticiens et le gage de sa gloire future? C'est que l'heure désirée, l'heure des grandes aventures, vient de sonner enfin pour l'homme qui écrira un jour *Mes Rêveries* en tête d'un traité stratégique; c'est qu'il y a une couronne à prendre dans le duché de Courlande, et que Maurice de Saxe, pour la saisir, est décidé à culbuter ses rivaux, dût-il rencontrer parmi eux son éternel adversaire, le maréchal comte de Flemming.

II.

Le duché de Courlande avait été constitué au milieu du XVIe siècle en principauté héréditaire sous le protectorat du royaume de Pologne. On sait quels services ont été rendus par les chevaliers de l'ordre teutonique dans les contrées sauvages qui séparaient l'Allemagne de la Moscovie. Dans une partie de la Prusse actuelle, en Livonie, en Esthonie, en Courlande, en Lithuanie, des rivages sud-est de la Baltique jusqu'aux frontières indécises de la barbarie moscovite, ces templiers du nord ont porté le christianisme et la civilisation. Or après des luttes qui remplissent tout le moyen âge les chevaliers étaient menacés de voir tomber en des mains étrangères le fruit de tant de labeurs héroïques. Espèce de féodalité sacerdotale et guerrière, ce qui manquait à l'ordre teutonique, c'était l'unité

de direction. Il était temps que cette république patricienne, avec les priviléges qui la morcelaient, fît place à un gouvernement mieux armé pour la défense commune; sinon, elle allait se disperser en lambeaux, entamée de jour en jour par des voisins redoutables, les Moscovites d'un côté, de l'autre les Scandinaves. Déjà en 1525 la Prusse s'était constituée sous un chef héréditaire, dégageant ainsi ses intérêts propres des intérêts de la communauté teutonique, compromis à la fois au dedans et au dehors. L'heure suprême était venue pour cette grande association chevaleresque, si forte et si glorieuse au moyen âge. Il y eut un moment, vers le milieu du XVIe siècle, où tous ces petits seigneurs, évêques et chevaliers, s'empressèrent de vendre au plus offrant, celui-ci son château, celui-là son abbaye. C'étaient les princes russes, danois, suédois, qui faisaient l'enchère. On vit alors un homme plus fier maintenir au moins le drapeau des ancêtres, le planter au centre du pays, rallier ses compagnons, éveiller en eux le sentiment de la patrie et fonder comme la Prusse une principauté tutélaire. C'était le dernier grand-maître de l'ordre teutonique, Gotthard de Kettler. La Courlande, la Sémigalle, augmentées de certaines portions de la Livonie, de l'Esthonie, de la Lithuanie, formèrent l'état nouveau, et le duc Gotthard, obligé de se chercher un appui, obtint pour son œuvre patriotique le protectorat de la Pologne. Après de longues négociations, ratifiées par la chancellerie de l'empire d'Allemagne, la consécration solennelle du pacte eut lieu à Mitau le 5 mars 1562. Ainsi fut établi le duché de Courlande et de Sémigalle, issu des mêmes circonstances d'où est sortie la Prusse, mais destiné à un avenir bien différent. Le duc Gotthard a eu du moins l'honneur de retarder de deux siècles la chute de son pays et l'invasion de la Russie dans le domaine des chevaliers teutoniques.

A l'époque où nous sommes parvenus dans la vie de Maurice de Saxe, les descendans de Gotthard de Kettler étaient sur le point de s'éteindre. Le duc Frédéric-Guillaume était mort en 1711, laissant une jeune veuve sans enfans, Anna Ivanovna, nièce du tsar, qui devait occuper par la suite le trône de Pierre le Grand. La couronne de Courlande, d'après la loi de l'état, fut déférée à l'oncle de Frédéric-Guillaume, au vieux duc Ferdinand, dernier représentant des Kettler. C'était un vieillard chagrin et faible, si faible que le sceptre ducal lui eût été un fardeau trop lourd, alors même que la situation précaire de sa maison et les convoitises des prétendans n'eussent pas entretenu dans le pays de continuelles agitations. A qui appartiendrait la Courlande après la mort de Ferdinand? La Russie, la Prusse, la Pologne, avaient les yeux fixés sur cette proie. La Suède avec Charles XII ne pouvait être indifférente à une question si grave. Le Danemark était prêt à entrer dans une coalition, selon la mar-

che que suivraient les événemens. La chancellerie impériale veillait de son côté. Cette succession mettait en émoi toutes les cours du nord. L'électeur de Saxe, investi du protectorat de la Courlande, à titre de roi de Pologne, avait dû songer l'un des premiers à ne pas laisser briser des liens qui pouvaient être un jour si précieux; pourquoi ne pas les resserrer au contraire? Nous voyons en effet dès l'année 1711, c'est-à-dire au lendemain de la mort du duc Frédéric-Guillaume, quand le dernier des Kettler monte sur le trône sans avoir l'espérance de laisser d'héritiers, nous voyons un diplomate saxon, M. de Vitzthum d'Eckstadt, envoyé auprès du tsar pour une mission toute différente, profiter de son passage en Courlande et sonder à ce sujet les dispositions des états.

« Ayant traversé dernièrement la Courlande, écrit-il de Riga au roi de Pologne le 10 décembre 1711, j'ai mis l'occasion à profit pour interroger quelques membres des états sur l'avenir du duché. Quelles seraient leurs intentions, quelles mesures comptaient-ils prendre, dans le cas où le duc aujourd'hui régnant mourrait sans héritiers? Voilà ce que j'ai tâché de savoir. J'ai appris alors que leurs priviléges, en pareil cas, leur donnaient le droit d'élire un successeur au trône, du vivant même du prince régnant, pourvu qu'ils eussent à la fois et le consentement du prince et l'approbation de votre majesté. Ils étaient donc résolus à provoquer cette élection avant la mort du duc Ferdinand, car ce droit des états, pour avoir sa valeur, devait être exercé du vivant même du prince; sinon, d'après la loi constitutive, le duché de Courlande serait incorporé à la Pologne et divisé en voïvodies. J'ai essayé de savoir à quels candidats ils avaient songé; la question les embarrassa, et je vis bien qu'ils n'avaient pas encore réussi à se mettre d'accord. Je finis cependant par apprendre qu'il avait été question déjà de deux compétiteurs, le prince héréditaire de Hesse-Cassel et le margrave Albert. Le premier est proposé par le duc Ferdinand en personne; mais on ne croit pas que les états puissent le nommer, puisqu'il appartient à la religion réformée et non à l'église luthérienne, comme l'exige le pacte fondamental. Le second plairait à un certain nombre des seigneurs, à ceux dont le chef est M. de Keyserling, et ce qui le recommande à ces messieurs, c'est qu'il est marié à une princesse de la maison de Courlande, Marie-Dorothée, fille du duc Frédéric-Casimir; seulement on paraît croire que les états seront d'un autre avis, craignant à juste titre qu'un margrave de Brandebourg ne soit complétement sous la dépendance du roi de Prusse, et que le nouveau duc, avec l'aide du roi, ne détruise leurs priviléges. Quelques autres, en petit nombre il est vrai, dont le chef de file est le général de Renne, se montrent favorables au prince Menschikof, qui depuis longtemps déjà travaille sous main à cette affaire; mais n'est-il pas évident qu'ils auront contre eux tous les électeurs fidèles au sentiment de la patrie? Élire le prince Menschikof, ne serait-ce pas se mettre sous le joug moscovite? Quelques seigneurs, entre autres le colonel de Brink, dont la famille est puissante en ce pays, m'ayant prié de leur ouvrir toute ma pensée, je leur donnai à entendre qu'aucun des personnages dont on venait de pro-

noncer les noms n'était en mesure de protéger efficacement les intérêts de la Courlande; je leur insinuai enfin que le meilleur choix qu'ils pussent faire était d'élire pour duc le prince royal de Saxe, fils de votre majesté. Cet avis fut très goûté, non-seulement du colonel de Brink, mais de plusieurs autres encore, tels que les Firxe, les Korffe, etc... Ils me promirent de prendre l'affaire à cœur et de ne rien négliger pour obtenir l'adhésion des états. Votre majesté daignera sans doute, de son côté, ordonner les mesures nécessaires; bien que je ne puisse dès à présent affirmer la certitude du succès, je crois pourtant qu'il y a de grandes chances de réussite, pour peu qu'on agisse sous main et avec le duc et avec les états. Le prince Menschikof se donne beaucoup de mouvement pour s'assurer ce duché; il y a ici certains Courlandais, par exemple M. de Renne, qui a été autrefois maréchal-général, et plusieurs autres, mécontens aussi du duc Ferdinand, qui cherchent protection auprès de lui. L'ex-conseiller Lœwenwolde m'a dit en confidence que le prince Menschikof l'avait entretenu de cette affaire et s'était laissé aller jusqu'à lui annoncer ses projets à l'égard du roi de Pologne; son projet est de faire offrir à votre majesté une somme de 200,000 roubles, pour qu'elle veuille bien appuyer sa candidature en temps utile. »

Le ministre de Frédéric-Auguste répondit à M. de Vitzthum que le roi ne prendrait aucune mesure en ce qui le concernait. Les instructions ajoutaient : « Continuez néanmoins de traiter l'affaire en votre nom chaque fois que l'occasion s'en présentera, car si le projet de faire élire le prince royal ne paraît point praticable, sa majesté verrait avec plaisir que les bonnes dispositions de la diète se reportassent sur un prince de sa maison. » Quel était ce prince auquel pensait le roi de Pologne? S'agissait-il de Maurice, alors âgé de quinze ans, de ce Maurice héroïque et incommode que nous avons vu tour à tour en disgrâce ou en faveur auprès du roi, mais que soutenait sans cesse l'ambition inquiète de sa mère? Il faudrait bien un jour lui faire sa place dans le monde; le roi, sans avoir aucun plan arrêté, voulait-il simplement ménager les chances qui s'offraient et se réserver une ressource pour l'avenir? C'est une idée qui se présente tout d'abord à l'esprit quand on se rappelle les démarches, les instances passionnées d'Aurore de Kœnigsmark; mais le comte de Flemming était là, toujours prêt à contrecarrer ses desseins, ayant d'ailleurs pour lui-même des visées fort singulières qui se dévoileront plus tard, et il est certain que, si le roi de Pologne pensa un instant à Maurice, il dut songer bientôt à un autre candidat, à un candidat moins jeune et mieux en mesure de mettre à profit les circonstances. On ne savait pas en effet que l'ouverture de la succession de Courlande serait ajournée encore d'une quinzaine d'années. Quoi qu'il en soit, la lettre du comte de Vitzthum est un curieux document, puisqu'elle nous montre dès 1711 les convoitises du prince Menschikof et le travail de la diplomatie saxonne,

c'est-à-dire la Russie et la Saxe en face l'une de l'autre autour du trône de Courlande.

A partir de ce moment, les intrigues diplomatiques se croisent, se confondent et forment un véritable imbroglio. Bien adroit qui pourrait en démêler tous les fils. Un des expédiens les plus naturels était de laisser subsister le duché de Courlande en donnant un mari à la jeune veuve du feu duc, à la nièce du duc régnant, à Anna Ivanovna. Quel mari? Les luttes allaient recommencer de plus belle sur ce terrain. Chaque puissance avait son candidat à la main de la duchesse. Au mois de décembre 1717, un traité est conclu entre le roi de Pologne et Pierre le Grand, qui s'entendent pour marier la duchesse Anna Ivanovna au prince de Saxe-Weissenfels et faire attribuer à ce dernier la couronne ducale de Courlande. Le plan imaginé en vue de cette combinaison est indiqué de la façon la plus précise dans le traité conservé aux archives de Dresde; c'est presque une révolution, révolution d'un nouveau genre, à laquelle prendront part les acteurs les plus divers, et dont chaque incident est prévu, dont chaque phase doit arriver à son heure, comme les péripéties d'un drame. Les états de Courlande, qui ont bien des griefs contre le duc Ferdinand, iront porter leurs plaintes devant le protecteur du duché, le roi de Pologne, Frédéric-Auguste; le roi de Pologne jugera la cause, donnera raison aux états, prononcera la déchéance du duc Ferdinand, et conformément au vœu des députés, qui auront dû être gagnés d'avance à ce projet, le prince de Saxe-Weissenfels sera investi de la souveraineté en Courlande, avec droit de transmission à ses descendans. Si le plan réussit, le tsar Pierre consent à ce que le prince de Saxe-Weissenfels épouse sa nièce Anna Ivanovna. Dans le cas où il serait impossible de prononcer purement et simplement la déchéance du vieux duc, on s'efforcerait d'obtenir son abdication en lui assurant une pension viagère conforme à sa dignité. Il était expressément entendu que le mariage projeté n'aurait lieu et ne serait même annoncé, officiellement ou non, qu'après la complète réussite de cette affaire, lorsque le prince de Saxe-Weissenfels serait en possession de son duché (1).

Voilà un plan très nettement conçu, et puisqu'il satisfait à la fois la Russie, la Saxe et les états de Courlande, on ne voit pas ce qui

(1) Telle est la teneur du projet de traité qui existe aux archives de Dresde, projet incomplet, dit M. de Weber. D'après le texte plus développé qui se trouve à Saint-Pétersbourg, il est stipulé en outre que la grande-princesse Anna Ivanovna, veuve du feu duc de Courlande, abandonnera au prince de Saxe-Weissenfels non-seulement ses droits sur la Courlande, mais tous ses biens de Courlande et de Russie. Voyez le curieux ouvrage de M. Karl Wilhelm Kruse : *Curland unter den Herzögen*, 2 vol., Mitau, 1833, tome II, p. 279.

pourrait mettre obstacle au dénoûment de la comédie. Quelques mois après, tout a changé de face. Le prince de Saxe-Weissenfels est subitement éconduit, et le roi de Pologne, qui se croyait maître de la situation en Courlande grâce à l'appui du tsar, se trouve seul désormais en face de la Russie, de la Suède et de la Prusse coalisées. C'était l'époque où le téméraire ministre de Charles XII, le baron de Goertz, avait imaginé d'unir la Suède et la Russie, le vainqueur et le vaincu de Pultava, pour bouleverser l'Europe. Voltaire nous a fait connaître exactement les conditions préliminaires de cette alliance. « Le tsar, retenant pour lui toute la Livonie et une partie de l'Ingrie et de la Carélie, rendait à la Suède tout le reste; il s'unissait avec Charles XII dans le dessein de rétablir le roi Stanislas sur le trône de Pologne, et s'engageait à rentrer dans ce pays avec quatre-vingt mille Moscovites, pour détrôner ce même roi Auguste, en faveur duquel il avait fait dix ans la guerre. Il fournissait au roi de Suède les vaisseaux nécessaires pour transporter dix mille Suédois en Angleterre et trente mille en Allemagne; les forces réunies de Pierre et de Charles devaient attaquer le roi d'Angleterre dans ses états de Hanovre, et surtout dans Brême et Verden; les mêmes troupes auraient servi à rétablir le duc de Holstein, et forcé le roi de Prusse à accepter un traité par lequel on lui ôterait une partie de ce qu'il avait pris (1). » Mais ce que Voltaire ne savait pas et ce que nous révèlent aujourd'hui les archives des cabinets du nord, c'est l'étrange ballottement de la couronne de Courlande dans ce scrutin que dominent tant de combinaisons diverses. Le roi de Prusse s'était fait représenter aux conférences d'Aland, où se préparait entre les plénipotentiaires suédois et moscovites l'exécution des plans grandioses du baron de Goertz. Obligé de consentir à tout, il voulut au moins, comme on dit, tirer son épingle du jeu, et demanda que le duché de Courlande, ainsi que la main d'Anna Ivanovna, fût donné à un prince de sa maison, le margrave Frédéric-Guillaume de Brunswick-Schwedt. C'est alors que le tsar, oubliant le traité signé trois mois auparavant avec le roi de Pologne, substitua sans plus de façon le margrave de Brunswick au prince de Weissenfels. Le 5 mars 1718, le comte Golovkin, au nom du tsar Pierre, et le baron de Mordefeld, au nom du roi de Prusse, signaient à Saint-Pétersbourg une convention relative au mariage de la duchesse Anna Ivanovna et du margrave de Brandebourg. Voltaire nous montre encore ici combien il était sûrement informé de ces affaires du nord; toutes les pièces officielles publiées de nos jours confirment son récit en le complétant. « Le roi de Pologne, dit-il, vit l'orage qui grossissait de tous côtés... Flemming, le plus défiant

(1) Voltaire, *Histoire de Charles XII*, liv. VIII.

de tous les hommes, et celui dont les puissances voisines devaient le plus se défier, soupçonna le premier les desseins du tsar et ceux du roi de Suède en faveur de Stanislas. » Nous voyons en effet le roi de Pologne, au mois de décembre 1718, répondre sur un ton vraiment inattendu à ces plaintes de la noblesse courlandaise qu'il avait excitées lui-même une année auparavant. Singulière péripétie dans cette comédie politique où chacun avait si bien appris son rôle! Il est convenu que le roi de Pologne accueillera les réclamations des seigneurs courlandais et leur donnera toute liberté d'élire un duc. Est-ce là le langage qu'il leur tient? Nullement; il leur parle des combinaisons que des influences étrangères auraient pu leur suggérer, et leur déclare, au nom des intérêts dont la garde lui appartient, que tout projet de ce genre est mis à néant, que tout ce qui a été résolu dans ce sens est considéré comme non résolu, que tout ce qui a été écrit est considéré comme non écrit; *das belossene fur nicht beschlossen, das geschriebene fur nicht geschrieben, geachtet.* Flemming avait bien deviné, comme nous l'apprend Voltaire; Frédéric-Auguste savait tout.

Nouveau coup de théâtre. C'était pour faciliter l'exécution des plans du baron de Goertz que Pierre le Grand consentait au mariage de sa nièce Anna Ivanovna avec le neveu du roi de Prusse; mais Charles XII est tué sous les murs de Frederickshall le 30 novembre 1718, et voilà tous les projets de son ministre emportés avec lui. Depuis longtemps en butte à la haine de l'aristocratie suédoise, le baron de Goertz est arrêté par ordre du sénat immédiatement après la mort du roi; il est jugé, condamné à mort, et on lui tranche la tête au pied de la potence de la ville. Ces tragiques événemens ont leur contre-coup jusque sur le théâtre obscur de la Courlande. L'alliance projetée se trouvant rompue, ni la Russie ni la Suède n'ont intérêt à soutenir la candidature du margrave de Brandebourg, et le roi de Prusse, abandonné de ceux qui l'ont poussé malgré lui à mettre son neveu sur les rangs, est contraint de rédiger un mémoire pour se justifier des reproches d'ingérence que lui adresse le gouvernement de Pologne (1).

Malgré le secret de la diplomatie, ces projets de mariage avaient transpiré en Allemagne et les ambitions s'éveillaient de toutes parts. Pendant quelques années, les prétendans à la main d'Anna Ivanovna vont être aussi nombreux que les prétendans de Pénélope. C'est d'abord le comte Flemming, ministre absolu du roi de Pologne, personnage aussi effronté qu'intelligent, celui dont Maurice de Saxe nous a peint en termes si vifs l'ambition sans frein et la cupidité insatiable; il avait fait annuler en 1715 son mariage avec la

(1) Voyez *Curland unter den Herzögen*, t. Ier, p. 282.

princesse Sapiéha, et il était tout prêt à se remarier pour gagner une couronne. « Nous trouvons dans nos archives, dit M. de Weber, un mémoire qui présente l'affaire comme ayant des chances de succès, à la condition que le secret soit bien gardé, et qu'on trouve le moyen d'y intéresser le tsar Pierre et ses favoris. » Obtenir la faveur du tsar, c'eût été pour Flemming trahir le roi son maître; mais le comte de Saxe nous a dit que toutes les voies étaient bonnes à l'ami de Frédéric-Auguste, pourvu qu'elles le menassent à ses fins. Les chances diminuèrent, à ce qu'il paraît; Flemming n'était pas homme à perdre son temps et sa peine en des intrigues qui deviennent périlleuses dès qu'elles sont inutiles; il demeura fidèle à son bienfaiteur.

Cette campagne du comte de Flemming ou du moins ces préparatifs d'une entrée en campagne sont de l'année 1720; précisément à cette date, les candidatures se multiplient : princes, ducs, margraves, cadets de familles souveraines, ils sont tous amoureux d'Anna Ivanovna. On pourrait en faire un dénombrement homérique. Voici le prince Charles de Prusse, appuyé par le cabinet de Berlin: voici le prince Charles-Alexandre de Wurtemberg qui tâche d'intéresser à sa cause le comte Iagushinski, ministre de Russie à la cour de Vienne: le comte Iagushinski reçoit les présens du prince, mais c'est tout ce qu'il peut faire pour son service. Que de scènes du même genre, si on avait les secrets de toutes ces intrigues! Voici le jeune landgrave de Hesse-Hombourg, celui-là même que le tsar Pierre fit venir à Saint-Pétersbourg en 1723 pour l'examiner, et, si l'examen était satisfaisant, lui donner en mariage sa propre fille, Anna Petrovna; on sait que l'examen tourna contre le jeune prince, et qu'il ne fut pas plus heureux auprès d'Anna Petrovna en 1723 qu'il ne l'avait été en 1721 auprès d'Anna Ivanovna. Voici encore un prince d'Anhalt-Zerbst, Jean-Frédéric, qui fait demander au roi de Pologne en 1724 s'il peut se mettre sur les rangs sans déplaire à sa majesté, et qui, découragé par la réponse du roi, se résigne à garder le silence. Enfin en 1725, au moment où Pierre le Grand vient de mourir, soit que la disparition d'un tel personnage laisse un jeu plus libre aux diplomates, soit que des circonstances fortuites aient déterminé leur action, un représentant de Frédéric-Auguste à la cour de Russie, Lefort, jette un appel soudain à Maurice de Saxe, et Maurice, qui attend les aventures, va s'y précipiter à corps perdu.

Anna Ivanovna se trouvait à Saint-Pétersbourg au mois de septembre 1725. Un jour, dans une conversation intime, comme il était question de son mariage et de ses prétendans, une dame de ses amies lui parla de Maurice de Saxe. Anna répondit par un grand éloge de la maison de Saxe et des paroles fort dures pour la famille

de Prusse : « plutôt que d'épouser un prince de Brandebourg, elle aimerait mieux, disait-elle s'enfermer dans un cloître. » Elle ajoutait : « Ou je recevrai un mari des mains du roi Auguste, ou bien je ne me remarierai jamais. » L'amie lui dit alors, car nous avons ses paroles mêmes transcrites par le diplomate saxon dans une dépêche du 29 septembre 1725 : « Des princes de Saxe, je ne sais pas qui pût vous convenir; mais des comtes de Saxe, j'en sais un qui serait votre fait à tous égards; il ne serait pas difficile d'en faire un prince de l'empire. » Là-dessus s'engagea une conversation où le portrait de Maurice fut si vivement tracé que la grande-princesse, selon l'expression de Lefort, « avait déjà son *jawort* (son *oui*) tout prêt. » Par une coïncidence trop singulière pour que les hommes, c'est-à-dire les femmes, n'y aient point quelque part, les seigneurs courlandais jetèrent aussi les yeux sur Maurice peu de temps après l'entretien que nous venons de rapporter. Quatre délégués de la noblesse, MM. de Makel, de Karp, de Korff et de Keyserling, conçurent, dit-on, la pensée de faire donner le duché de Courlande au comte de Saxe, et, Maurice étant arrivé à Varsovie au mois de décembre, ils se rendirent auprès de lui pour traiter l'affaire immédiatement. On s'entendit au mieux de part et d'autre; Maurice, engagé d'honneur auprès des seigneurs courlandais, promit de braver tous les périls pour réaliser leur espérance et d'entrer sur l'heure en campagne.

Il y entra peut-être un peu trop vivement. Son mariage avec Anna Ivanovna lui aurait assuré la couronne qu'il convoitait; un autre mariage, qui lui promettait mieux encore, donna bientôt un nouveau cours à son ambition. La princesse Élisabeth, une des filles de Pierre le Grand, entrait alors dans sa seizième année, et le diplomate Lefort, avec sa verve de combinaisons et d'intrigues, avait eu l'idée de la substituer à celle-là même dont le *oui*, disait-il, était déjà tout prêt. Il y voyait mille avantages. Nul doute que le comte de Saxe ne préférât cette vive et belle fille à la duchesse de Courlande, déjà veuve et plus âgée que lui de quelques années. L'amour pourrait bien se mettre de la partie et faire marcher les choses plus lestement. Il envoya donc à Maurice ce *portrait de la princesse Élisabeth.*

« C'est une blonde qui n'est pas aussi grande que sa sœur (1) et qui incline à devenir plus puissante. Elle est d'ailleurs bien faite et d'une belle moyenne taille : un visage rond fort gracieux, des yeux bleus remplis de jus de moineau (2), le teint beau et belle gorge. Pour l'humeur et les inclinations, elles sont bien différentes de son aînée; c'est un esprit extrêmement

(1) Anna Petrovna.

(2) Il est bon de rappeler ici que nous ne faisons pas une traduction; nous citons le texte de Lefort, dont les dépêches sont souvent rédigées en français.

enjoué, qui se soucie peu de la pluie et du beau temps, d'une grande vivacité qui tire assez sur l'étourderie, toujours un pied en l'air et ne songeant à rien de solide, ayant d'ailleurs l'admirable talent de savoir contrefaire la démarche et les traits d'un chacun. Elle n'épargne pas même ses proches, par exemple le duc (1). Possédant très bien le français, l'allemand passablement, elle semble qu'elle soit née pour la France, n'aimant que le brillant. Certain malicieux disait un jour qu'elle n'aurait jamais le cœur de se poignarder, si elle donnait par occasion un coup de canif au parchemin conjugal. »

Ce singulier portrait dont la ressemblance a été justifiée plus tard, — car on devine déjà dans cette enfant de seize ans celle qui sera un jour l'impératrice Élisabeth, celle que sa tête légère ne pourra pas défendre contre les périls de la toute-puissance, la femme vaine et sensuelle que la débauche rendra féroce, — ce singulier portrait avait bien quelque chose d'inquiétant. Le diplomate saxon devait être persuadé cependant qu'il ne déplairait pas à Maurice, puisqu'il le lui envoyait précisément afin de stimuler son ambition. Que de choses en effet dans ce mariage! Sans parler des chances possibles en Russie, quel moyen d'assurer sa souveraineté de Courlande! L'impératrice Catherine, en mariant sa fille au comte de Saxe, n'aurait plus d'autre candidat que son gendre à cette couronne si convoitée; au besoin, elle lui prêterait l'appui de ses armes. Lefort, encouragé par Maurice, commença donc le siége de la place; il s'agissait d'enlever le cœur et l'imagination de la princesse Élisabeth, car on savait bien qu'une fois amoureuse du héros parisien elle avait assez d'audace et de persévérance pour surmonter tous les obstacles.

Le siége fut si bien mené, la place si habilement investie, que l'ennemi se rendit au premier feu. Élisabeth était folle de Maurice; elle appelait avec impatience, *avec démangeaison*, c'est le mot employé par Lefort, l'occasion de le voir, de le connaître, de le comparer à l'idéal qu'elle s'en faisait. Ne viendrait-il pas bientôt à Saint-Pétersbourg? « Un désir russe, a dit Mme de Staël, suffirait pour faire sauter une ville. » Il y a quelque chose de cela dans l'impatience d'Élisabeth. Lefort nous raconte une conversation dans laquelle un de ses amis (un seigneur ou une dame de la cour, on ne sait lequel) recueillit à ce sujet des confidences assez expressives. Élisabeth lui disait avec feu : « Je ne veux pas imiter les princesses, qui d'ordinaire sont victimes des raisons d'état; je veux me marier suivant mon goût et épouser celui qui me plaira. Je serai pourtant toujours qui je suis et aurai la satisfaction d'aimer celui que j'épouserai (2). »

(1) Le duc de Holstein-Gottorp, mari de la grande-princesse Anna Petrovna.

(2) La phrase est obscure par suite d'une construction plus allemande que française;

Sur quoi mon ami lui repartit : « J'en sais bien un que vous aimez de tout votre cœur. — Oui, dit-elle, je sais ce que vous voulez dire; je le crois comme vous, mais je ne l'ai pas encore vu. Dites-moi ce qu'il est. — Il suffit, dit mon ami, qu'il mérite une couronne. »

On ne peut s'empêcher de faire de curieuses réflexions quand on songe que le comte de Saxe, ce soldat à la recherche d'un trône, a courtisé à la fois deux princesses qui l'ont aimé toutes les deux, et toutes les deux ont gouverné plus tard l'empire de Russie. Anna Ivanovna ou Élisabeth Petrovna, la nièce ou la fille de Pierre le Grand, pourquoi n'a-t-il pas épousé l'une ou l'autre en 1726? Il n'avait, ce semble, qu'à se décider et à choisir. Aimait-il mieux ne devoir son trône qu'à son mérite personnel, à son nom et à son épée? Pensait-il déjà ce qu'il dira vingt ans après à Mme de Pompadour : qu'une femme n'est pas un meuble propre à un soldat? Le souvenir de son premier mariage, le goût de l'indépendance, un certain sentiment de loyauté qu'il garda toujours au milieu de ses désordres, ce scrupule, si rare au XVIIIe siècle, qui l'empêcha plus tard de se marier avec une femme qu'il appelait *divine*, par cette raison qu'il était trop léger, trop libertin, pour n'avoir qu'une seule passion dans le cœur, et que *la divine Ourchulla* méritait une affection sans partage (1), — tous ces motifs ont-ils contribué à ralentir son ardeur et à faire échouer les combinaisons de Lefort? Ne faut-il pas se dire aussi qu'un bon chasseur ne court pas deux lièvres à la fois? Un de ces deux projets d'alliance dont on s'occupe pour lui à cette date lui sourira un jour, mais trop tard. En attendant, les événemens se précipitent en Courlande; Maurice laisse agir Lefort et sa diplomatie galante : il a un autre rôle à remplir.

Les projets de Maurice sur la Courlande avaient eu l'approbation du roi son père. Le comte de Flemming lui-même, l'adversaire jusque-là si obstiné du jeune prince, avait donné un avis favorable. Il conseillait seulement, en homme pratique, de ne pas afficher des prétentions trop hautes. Maurice devait viser d'abord à un titre modeste, à une charge provisoire, que les événemens ne tarderaient pas à rendre définitive. Il fallait se contenter, disait le ministre, d'être nommé coadjuteur du vieux duc, coadjuteur pour le temps que celui-ci avait encore à vivre, coadjuteur sans ambition personnelle, sans visées ultérieures, uniquement dans l'intérêt public. On

le mot *pourtant*, employé de cette façon, est tout à fait germanique. *Ich werde doch immer sein was ich bin...* Il faut dire en français, pour être clair : « Je ne cesserai pas d'être ce que je suis, et de plus j'aurai la satisfaction, etc. »

(1) Nous citerons plus tard la lettre si curieuse, et entièrement inédite, où le comte de Saxe se peint ainsi lui-même. Elle se rapporte aux dernières années de sa vie. Nous devons la communication de ce document à l'obligeance de M. Anquez, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, qui en possède l'original.

pourrait, sur ce terrain, obtenir le consentement de la tsarine et celui des états de Pologne. Un conseil des ministres saxons, tenu le 25 avril 1726, sous la présidence du prince-royal Frédéric-Auguste, celui qui fut plus tard le roi de Pologne Auguste III, approuva cette politique. Il est vrai que plusieurs mois après, dans cette même année 1726, le comte de Flemming écrivait ces mots : « L'affaire de Courlande a été entreprise à l'insu du ministre polonais *et contre le sentiment du ministère allemand, tant catholique que protestant;* » mais M. de Weber, qui a sous les yeux tous les papiers des archives de Dresde, les registres et les procès-verbaux du ministère, n'hésite pas à donner un démenti à Flemming. « Cette lettre, dit-il, prouve seulement qu'on ne peut pas toujours se fier aux affirmations diplomatiques. » Le roi et ses ministres favorisaient donc au mois d'avril 1726 les projets du comte de Saxe. On résolut de l'envoyer en Courlande et à Saint-Pétersbourg, sans éveiller toutefois les soupçons. Une occasion se présentait. La comtesse de Kœnigsmark était depuis longtemps en instance auprès du gouvernement russe pour obtenir la restitution des îles Moën et de quelques domaines en Esthonie, comme héritière de son frère Otto-Wilhelm de Kœnigsmark. Fatiguée de cette poursuite inutile, sans doute aussi pour fournir un prétexte au voyage de son fils, elle lui transmit ses droits sur les îles Moën, et dans une lettre pressante lui exprima le désir de le voir bientôt en possession de ce domaine. C'était presque un devoir de famille, un devoir d'honneur qu'elle lui imposait, se déclarant elle-même impuissante à le remplir. Tout était prêt pour le départ de Maurice; la lettre royale que le jeune comte devait présenter à la tsarine était déjà signée, quand tout à coup, soit que les états de Pologne eussent soupçonné ce qui se passait, soit que la tsarine eût été informée de son côté, soit que Flemming eût commis sous main quelque trahison pour empêcher le succès de l'affaire, le roi changea d'avis et défendit à Maurice de se mettre en route.

La scène se passe le 21 mai, dans la soirée. Maurice est en habit de voyage, botté, éperonné, la cravache à la main. Le comte de Manteuffel lui apporte le message du roi son père. « Est-ce un ordre? dit Maurice. — Je le crois, répond le ministre. — Je n'aurais garde de désobéir au roi en toute autre chose; mais si je ne pars pas, tout est perdu pour moi, et je songerai à ce que je dois faire. » Là-dessus, il sort subitement, laissant le ministre un peu étourdi de ce langage. Il était clair que Maurice ne se soumettrait pas. Avait-il même délibéré bien longtemps? Pendant que M. de Manteuffel attend le résultat de ses méditations et la réponse définitive qu'il doit porter au roi, il apprend que le comte a déjà pris congé de plusieurs dames et leur a dit : « Ce sera un bon coureur, celui qui me rattrapera. » Le ministre retourne au palais en toute

hâte; mais impossible de parler au roi, qui venait de se mettre au lit, n'imaginant pas sans doute que le comte pût résister à ses ordres, ou peut-être voulant laisser au hardi jeune homme le temps de lui désobéir. On s'adresse alors au prince royal, qui, dans un billet à Maurice, le supplie de ne pas gâter ses affaires par une précipitation imprudente et de respecter la volonté du roi. C'était trop tard. Maurice venait de partir à franc étrier, et galopait vers la Courlande. Un agent du comte de Flemming, le major de Glasenapp, qui se trouvait là au moment de ce brusque départ, lui en rapporte quelques circonstances curieuses : « Il m'a demandé des livres pour s'amuser en chemin; je n'avais sous la main que l'*Histoire du Duc de Monmouth;* il l'a prise et y trouvera quelque avis au lecteur. » C'est le même personnage qui traite de *flibustiers* les compagnons de Maurice; on voit que Flemming et ses amis n'avaient pas cessé de se montrer hostiles au fils d'Aurore de Kœnigsmark. « Il est parti au galop, dit le major, avec sa bande de flibustiers. » Ces flibustiers étaient une escorte de gentilshommes lithuaniens que le comte Pociey, grand-maréchal de Lithuanie et l'un des principaux personnages de Courlande, avait mis à ses ordres en prévision des événemens prochains.

A la première station où ils laissent souffler les chevaux, Maurice écrit au prince royal et le charge de l'excuser auprès du roi : « il était engagé, il ne pouvait agir autrement; ne vaut-il pas mieux d'ailleurs exposer noblement sa vie que de se traîner dans la honte de l'oisiveté? » Le billet est daté du 26 mai, jour même de son départ; le 28, le prince royal lui répond par d'affectueux conseils : « Vous retourneriez volontiers, si votre engagement ne vous avait mené si avant... On m'a dit que votre intention était de vous mettre à la tête d'une partie de la noblesse pour engager le reste, par cette démarche, à prendre les armes; c'est à quoi je n'ajoute pas foi, et je ne balance pas un moment à vous assurer d'avance que le roi ne vous saurait approuver dans ce cas. Moi, je suis toujours du sentiment conforme au vôtre, qu'une belle mort est préférable à une honteuse vie. Je vous donne à penser si vous sauriez rencontrer une belle mort par une pareille entreprise. » Sages paroles, mais bien inutiles! Ces grandes aventures, tant appelées par Maurice, lui ouvraient enfin la carrière. L'ivresse de l'action lui montait au cerveau. Vivre ou mourir, qu'importe, pourvu qu'il agisse? Il n'est pas question de succès ou de revers; l'honneur parle, il suffit. L'Europe, le monde, il le croit du moins, a les yeux fixés sur lui. Voici sa réponse au prince royal :

« Cauen, le 30 de mai 1726.

« Le sacrifice est prêt en Courlande, et l'on n'attend que la victime. Je ne manquerai de l'être, si le roi me condamne, mais je ne puis trahir des gens

à qui ma parole me lie et me déshonorer chez une nation entière qui a mis sa confiance en moi; j'espère que l'univers ne me condamnera pas quand il saura que j'ai toujours été soumis et obéissant aux ordres du roi, même dans mon engagement avec les Courlandais.

« Je vous représente ces choses pour vous persuader, monseigneur, que ma fermeté ne peut que m'être honorable, si malheureusement il en fallait venir à ces extrémités que vous me faites redouter; et quand j'ai eu l'honneur d'écrire à votre altesse royale que je préférerais toujours une mort honorable à une honteuse vie, j'ai voulu dire que si le cœur de sa majesté me désavouait, je me remettrais entre les mains de ceux à qui il voudrait bien me livrer après avoir mis mon parti à couvert. Votre altesse royale a les sentimens trop élevés pour ne pas approuver cette conduite; après quoi, monseigneur, je ne crains pas les événemens ni la guerre, et s'il ne faut que combattre les Polonais, vous me verrez bientôt une armée à leur opposer... Mais, sans m'engager dans de vains propos, je continuerai de rendre compte à votre altesse royale de la situation des choses. Le grand-général, que j'ai vu ici, est plus ferme que jamais; il m'a dit qu'il fallait tenir bon, que l'affaire était avantageuse pour le roi et qu'il ne pouvait pas manquer d'y revenir dès que la situation le permettrait, qu'il fallait attendre ce moment avec constance et se conduire, en attendant, avec prudence, qu'il me promettait de ne jamais m'abandonner, dût-il y perdre la vie... Au reste, les Moscovites donnent les mains, et la garnison de Riga a ordre de me soutenir en cas de besoin. La diète est convoquée en Courlande et se tiendra le 26 juin. On m'assure que je serai unanimement élu. Mon dessein cependant est, pour ne choquer personne, de ne prendre que le titre de régent pour un an, mais de successeur pour moi et ma postérité après la mort du duc Ferdinand. Je crois, monseigneur, que l'on ne peut en user avec plus de modestie, et je souhaite plus que la vie que cette conduite plaise à sa majesté et à votre altesse royale. J'ai mis sur le papier ci-joint les droits des Courlandais au sujet de l'élection d'un duc, et je vous prie, monseigneur, de le lire avec attention. Quand il s'agira de faire la guerre sur le papier, je vous en ferai voir d'autres, et je vous assure, monseigneur, que je ne crains la république ni de l'une ni de l'autre façon (1). »

Ainsi le sort en est jeté : voilà Maurice en Courlande. Il resta quelque temps à Mitau, faisant sa cour à la grande-princesse Anna Ivanovna. La princesse, qui ne le connaissait encore que de réputation, fut charmée de sa bonne grâce. « J'ai le bonheur de ne pas lui déplaire, écrit Maurice à la comtesse de Kœnigsmark; elle a exprimé à la tsarine elle-même le désir de redevenir duchesse de Courlande en partageant mon sort. » Tout marchait au gré de ses vœux. Le roi de Pologne, nous l'apprenons encore par une lettre de Maurice à sa mère, s'était opposé, par politique seulement, à son

(1) *La république,* c'est-à-dire les seigneurs de Pologne. On sait que la Pologne, bien que placée sous l'autorité d'un roi, avait conservé les institutions d'une république aristocratique. Or cette république surveillait d'un œil jaloux toutes les affaires de Courlande. Maurice dit ici qu'il ne craint la Pologne ni dans la guerre à coups de fusil, ni dans la guerre sur le papier.

expédition; au fond du cœur, il applaudissait à cette juvénile audace et en désirait le triomphe. Quant aux Courlandais, ils raffolaient de lui. « Ils sont inébranlables, écrit-il encore à sa mère; ils ont juré de renouveler à mes côtés l'héroïsme de leurs ancêtres, les chevaliers de l'ordre teutonique. Ah! soyez assurée qu'il y a ici de braves gens qui m'aiment de toute leur âme. » Le comte Pociey, grand-maréchal de Lithuanie, rassemblait à Kodveno, sur la frontière, plusieurs centaines de gentilshommes pour les lui envoyer au premier signal. Un des compagnons de Maurice, M. de Fontenay, dans une lettre adressée à un ami, et qui se trouve aux archives de Dresde, fournit des renseignemens sur ces préparatifs de Lithuanie et les fêtes qui les accompagnaient. Maurice vint trouver le comte Pociey à Kodveno; il fut accueilli par cinq cents seigneurs et plus, entre autres les Sapiéha; on convint de la marche à suivre, on conspira le verre à la main, et je ne sais quel souffle d'enthousiasme faisait déjà flotter les étendards. La réussite paraissait infaillible. « Les jésuites, dit M. de Fontenay, et autres gentilshommes, qui avaient des affaires en Courlande, ont demandé notre protection. » Mais c'est en Courlande surtout, et parmi les seigneurs les plus indifférens d'abord à cette candidature, que l'enthousiasme se propageait d'heure en heure. « Ma physionomie leur a plu, » écrivait Maurice à un ami d'Angleterre. M. de Fontenay, dans la lettre que nous citions plus haut, donne ce curieux détail : « A Mitau, on nous a donné une escorte de dragons et de houlans, qui seront à nos ordres tant que nous en aurons besoin. » La délibération de la diète, fixée au 26 juin, se préparait ainsi au milieu d'un immense élan de joie et d'espérance qui promettait à Maurice, non pas une élection seulement, mais une acclamation. Quel autre que le jeune héros de Stralsund pouvait assurer l'indépendance du pays contre tant de voisins redoutables et faire revivre les grands jours de l'ordre teutonique?

Pendant ce temps-là, Lefort continuait de plaider la cause de Maurice auprès de l'impératrice Catherine, et Catherine subissait le charme, entraînée peut-être par les sympathies de sa fille non moins que par les raisons du diplomate. Nous lisons ces mots dans une lettre de Lefort en date du 11 juin : « Si le comte de Saxe est élu duc de Courlande, on pourrait hardiment tenter un mariage avec la princesse Élisabeth. » Il ajoute que plusieurs seigneurs moscovites, « hommes de crédit et dignes de foi, » lui ont signalé la chose comme « faisable. » Maurice avait pourtant des adversaires fort sérieux à la cour de Russie. Le duc de Holstein-Gottorp, gendre de l'impératrice, qui avait des prétentions sur la Courlande, avait jeté feu et flamme dès l'arrivée du comte de Saxe au milieu des Courlandais. Le prince Menschikof était très irrité pour les mêmes mo-

tifs. Lefort croyait pourtant qu'il serait facile d'écarter cette dernière opposition en donnant au prince « un os à ronger. » On savait que la France et l'Angleterre avaient certaines vues sur cette affaire, et qu'elles proposaient de donner la Courlande au duc de Holstein-Gottorp, à la condition qu'il abandonnerait le Slesvig au Danemark; or Menschikof aimerait cent fois mieux avoir affaire au roi de Pologne que de voir deux puissances, comme la France et l'Angleterre, intervenir dans ce débat, et fonder quelque chose de définitif. Informé de la situation, Maurice fait demander au roi son père de vouloir bien écrire directement au prince Menschikof. C'est par l'entremise du comte de Manteuffel qu'il adresse cette prière au roi, et il profite de l'occasion pour ajouter : « Comme j'ai appris que le titre de comte choque la duchesse de Courlande, faites en sorte, je vous supplie, monseigneur, que dans cette lettre sa majesté me nomme simplement : mon fils légitime Maurice de Saxe. » Est-ce *légitime* qu'il a dit, ou bien *légitimé?* Le terme exact serait légitimé; mais il en coûte si peu d'oublier un accent! Le comte de Manteuffel répond à Maurice (15 juin) que le roi a daigné consentir à sa demande. Sa majesté a écrit au prince Menschikof au sujet des intérêts de son fils, « et cela, ajoute-t-il, en termes généraux, sans que votre excellence soit qualifiée de comte. » A partir de ce moment, Maurice lui-même va renoncer, pour quelque temps au moins, à ce titre de comte qui choque les oreilles des princesses russes; il signera simplement *Maurice de Saxe.*

Tandis que soldats et diplomates sont ainsi en campagne pour l'élection de Maurice, ce serait un singulier oubli que de ne pas mentionner leurs auxiliaires. On voit paraître ici toute une légion de femmes qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, s'intéressent avec passion au succès du héros. Étrange assemblage où se retrouve l'immorale et brillante mêlée du XVIIIe siècle! Tous les rangs sont confondus, et non-seulement tous les rangs, mais tous les genres d'affection : une mère, une comédienne, une fille d'empereur, de grandes dames de Dresde, de Varsovie, de Mitau, de Riga, — *mille e tre*, comme dit Leporello. Il faut d'abord nommer Aurore de Kœnigsmark, la doyenne de Quedlinbourg, qui, du fond de son abbaye, s'occupe de vendre ses bijoux pour fournir à son fils le nerf de la guerre. Adrienne Lecouvreur, qui l'ignore? a précisément la même pensée pour venir au secours de son amant. Les joyaux de l'actrice parisienne, hélas! fournirent une somme bien autrement élevée que les joyaux de l'abbesse protestante. Parmi les femmes qui, de leur bourse, de leur influence, de leurs prières, directement ou par leur famille, servirent à l'envi les intérêts de Maurice de Saxe, l'histoire doit citer : à Saint-Pétersbourg Élisabeth Petrovna, à Mitau Anna Ivanovna, à Varsovie la maréchale Viélinska, à Riga la belle com-

tesse Pociey, qui poussa le comte son mari à se jeter si ardemment, comme on l'a vu, dans cette audacieuse échauffourée. C'est du moins ce que nous apprend cette mauvaise langue de Flemming, toujours d'après les lettres des archives de Dresde. « Le comte Pociey, dit-il, s'est engagé dans cette affaire, comme Adam dans le péché, séduit par sa femme. »

Cependant le grand jour approchait. Le 26 juin, malgré une protestation en latin au nom du roi de Pologne, ou plutôt malgré un décret prohibitif (*inhibitorium*) qui défendait à la diète de s'assembler, les députés, au nombre de trente-deux, tinrent séance à Mitau. M. de Brakel, un des plus ardens soutiens de la candidature de Maurice, fut chargé de faire le rapport, et la réunion fut ajournée au surlendemain. Le soir, la princesse Anna Ivanovna offrait un festin à la noblesse courlandaise. Maurice y assistait, et on y fêta d'avance le vainqueur par des libations septentrionales. Enfin le 28 l'assemblée écoute le rapport de son délégué : vainement le représentant du roi de Pologne renouvelle son *veto*, vainement l'organe du duc Ferdinand proteste contre l'élection qui va se faire, à moins que les suffrages ne se portent sur le landgrave George de Hesse-Cassel; l'assemblée maintient son droit et procède au vote. Maurice de Saxe est élu duc de Courlande et de Sémigalle à l'unanimité des suffrages. Le maréchal du pays, Eberhard Philippe de Brüggen, qui d'abord avait refusé de prendre part à cet acte hardi, finit par donner sa signature. On leva aussitôt la séance, et tous les députés allèrent ensemble offrir leurs félicitations au *prince Maurice*. Trois jours après, le prince Maurice adressait à l'un de ses plus intimes amis, le comte de Friesen, la curieuse lettre que voici :

« Mitau, le 1er de juillet.

« Je vous aime trop, mon cher comte, pour ne vous pas faire part de ce qui vient de m'arriver : j'ai été élu duc-successeur de Courlande, et l'on m'a déféré le gouvernement jusqu'à ce que le duc Ferdinand puisse être investi par le roi (1). J'ai eu des concurrens tout plein, mais les Courlandais ont été inébranlables; ni les promesses ni les menaces n'ont rien pu sur eux, et j'ai été élu unanimement. Vous verrez par les copies ci-jointes la situation où je me trouve et les droits des Courlandais. Faites-moi la grâce de m'écrire si le factum est bien raisonné et s'il est de votre goût. Je suis encore novice en ces sortes d'ouvrages, et votre suffrage me flatterait beaucoup. Ce n'est pas que je l'exige, mais je m'adresse à vous parce que je sais que vous me direz naturellement ce que vous en pensez. Mais il faut auparavant que je vous mette un peu au fait de ce qui s'est passé.

(1) Y a-t-il bien *investi par le roi?* Ne serait-ce pas plutôt *averti?* L'orthographe du comte de Saxe est si barbare, si singulièrement barbare, qu'elle rend le texte parfois inintelligible. M. de Weber, dans les explications qu'il joint à ce grimoire, a commis, on le verra, plus d'un contre-sens.

« Le roi m'a permis de prendre des engagemens avec les Courlandais, d'y envoyer, d'engager Pociey, qui s'y est mis jusqu'au cou, de la manière du monde la plus généreuse, sans que je lui en aie rien promis, ni que le roi lui en ait parlé seulement. Celui-ci en a engagé d'autres en Lithuanie, de façon que je me suis fait un parti assez considérable. D'ailleurs il m'a fallu des gens en Courlande pour porter la noblesse à une action hardie; tout cela fait un procès d'inquisition, quand la chance tourne (1). Mon projet était que le roi, après avoir écouté les raisons des Courlandais, pût décider en leur faveur comme juge naturel. Il me pressait toujours sur mon départ, mais je me récusais sur ce que l'affaire n'était pas encore mûre, et que je craignais qu'à l'arrivée du grand-chancelier et du primat il ne signât quelque chose contre moi, sur quoi il m'assurait toujours qu'il tiendrait bon et qu'il me donnerait le temps de faire mon coup. Enfin ce maudit grand-chancelier arriva, il parla, et je reçus ordre de rester à Varsovie. C'était le moment que j'avais bien prévu et que je pris pour me déterminer. Je partis sur-le-champ, et j'écrivis au roi ce que je pus de plus persuasif; il me fit répondre que la raison l'emportait sur l'inclination, que je devais abandonner mon projet, m'en aller à Dantzig, et de là m'embarquer, pour attendre, sous des climats plus heureux, des conjonctures plus favorables. Tout cela était dit fort élégamment. Depuis ce temps-là, je suis resté en relations avec le prince, qui m'a toujours exhorté à abandonner mon parti. Le roi a continué comme il a commencé, et il a envoyé ici M. le staroste de Chicanof avec un rescrit fulminant qui défend de tenir la diète avec des menaces horribles, et lui est un personnage très impertinent : il parle de confédération, de faire couper des têtes... Tout cela a produit un effet tout contraire à celui que messieurs les Polonais en attendaient, et j'ai vu les Courlandais prêts à tenir une conduite sans bornes et à jeter M. le staroste dans la rivière avec le rescrit pendu au cou, ce que j'ai heureusement empêché. Les Courlandais ont la tête aussi près du bonnet que les Français, et ils me paraissent très braves gens. Je ne sais comment tout cela finira; ce qu'il y a de très sûr, c'est que je n'en démordrai pas, et, si les Polonais m'attaquent, j'espère que ou les Moscovites ou les Prussiens voudront bien me prêter douze ou quinze mille hommes, sauf à moi à les entretenir aux frais et dépens de la république. Le parti des dissidens est assez fort en Pologne et se joindra bientôt à moi. Enfin l'affaire de Thorn n'est pas encore tout à fait assoupie (2). Que sait-on? Je pourrai peut-être me soutenir et les obliger à m'accorder la paix.

« Voilà ma situation, mon cher comte. J'ai trop d'opinion de votre amitié

(1) La phrase n'est pas claire; on est exposé à des méprises quand on rectifie l'orthographe de Maurice. Nous reproduirons ici le texte même, tel que l'a donné M. de Weber : « Dalieurs il ma falus des gants en Courlande pour portes la noblesse a une axion hardy, tout selas fait un prossais d'einquisition, cant la change tourne. Mon projet aitait et... »

(2) A Thorn, où catholiques et protestans se trouvaient en présence, le collége des jésuites avait été saccagé dans une émeute en 1724. Un tribunal exceptionnel composé de catholiques condamna les magistrats de la ville à la peine de mort. Le roi de Pologne eut beau agir par la persuasion ou la menace, il ne put empêcher ce jugement d'être exécuté. De là des ressentimens et des haines dont Maurice comptait profiter pour diviser l'ennemi.

et de vos lumières pour ne vous pas prier de m'accorder vos avis. Je vais à présent au plus pressé, et je suis occupé à faire une milice pour mettre le pays hors d'insulte, qui doit toujours y rester. Elle pourra bien aller à dix mille ou vingt mille hommes. Les officiers ne me manqueront pas, tout en fourmille ici. Je n'y mettrai que des Courlandais, et si je puis avoir d'autres troupes, soit de la Prusse ou de l'Allemagne, je pousserai en avant tout cela en cas d'attaque. Les Moscovites pourraient bien m'en donner aussi, si j'épouse la princesse; mais ces messieurs se plaisent quelquefois dans les entrées, et c'est un opéra pour les faire démarrer : c'est pourquoi je n'aime pas à avoir affaire à eux. Enfin je verrai. Si cela commence et que vous vouliez être de la partie, vous me ferez grand plaisir et honneur. Peut-être que le roi vous le permettra; je vous propose ceci comme un amusement digne de vous. Adieu, mon cher comte; honorez-moi de votre amitié, et soyez persuadé que vous n'aurez jamais personne qui vous soit aussi sincèrement attaché. « MAURICE DE SAXE. »

« Raisonnez, je vous prie, de tout ceci un peu avec le prince de Wurtemberg; il m'honore de ses bontés et il est de très bon conseil. Assurez-le, je vous prie, en même temps de mes obéissances. Mes complimens à ma chère sœur (1). Vous ne croirez peut-être pas que j'ai entrepris cette expédition sans un sou et que l'on m'a refusé de l'argent avant que le grand-chancelier fût arrivé. »

Ainsi c'est de la Pologne principalement que Maurice s'attend à une attaque; les Russes au besoin lui prêteraient leur appui. Étrange illusion! l'orage éclate, et il vient de la Russie. Il est vrai qu'il ne s'agit point ici du gouvernement russe, mais d'un homme, d'un favori du hasard, accoutumé à voir triompher ses caprices, et qui va essayer de défaire par la violence tout ce qui vient de se faire à Mitau. Cette fois seulement le fastueux et hardi personnage, celui devant lequel se courbent les têtes les plus hautes à Saint-Pétersbourg, aura trouvé son maître. Aventurier contre aventurier, Menschikof en face de Maurice de Saxe, le spectacle est curieux. Ce duel, qui ne dure pas moins de quinze jours, est le dernier acte de cette tragi-comédie, l'élection d'un duc de Courlande.

III.

Le lendemain même du jour où Maurice avait été élu duc de Courlande, le général russe Sentrovicz, accompagné de l'adjudant Liéven, arrivait à Mitau, et, apprenant l'élection du comte de Saxe, il annonçait d'une voix menaçante l'arrivée imminente du prince Menschikof avec un corps de douze mille Russes. Au même moment, et sans se troubler de ces menaces, Maurice notifiait son élection

(1) Une des filles naturelles du roi de Pologne, sans doute la comtesse Rutowska, si cordialement dévouée à la cause de Maurice.

aux puissances voisines, aux dignitaires de la république de Pologne, au roi de Prusse, à l'impératrice Catherine. Les dignitaires de Pologne, c'est-à-dire l'archevêque-primat, Théodore, comte Potocki, le grand-chancelier, comte Szembeck, et les magnats, répondirent dans les mêmes termes, ne menaçant point, mais protestant. « L'élection, disaient-ils, était contraire à la volonté de sa majesté et à ses droits, comme aussi à ceux de la république. » Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, grand formaliste, comme on sait, excepté dans sa tabagie nocturne, fut scandalisé de voir ce jouvenceau lui écrire sans plus de cérémonie, « demandant l'amitié du roi et l'assurant d'un bon voisinage. » Quant à Saint-Pétersbourg, la nouvelle du succès de Maurice y produisit des impressions très diverses. « Mardefeld, écrit Lefort, est presque tombé en apoplexie. » Et il ajoute dans ce langage salé qui sent le diplomate du XVIIIe siècle : « Nos amis et surtout les femelles n'en dorment pas de joie... S'il ne vient pas bientôt, j'appréhende qu'elles ne lui courent au-devant. Autant de mille écus que notre héros va faire d'Actéons m'accommoderaient fort. » Le diplomate saxon eût désiré en effet que Maurice battît le fer pendant qu'il était chaud, et enlevât lestement la conclusion de son mariage avec la princesse Élisabeth. Impossible cependant de quitter la Courlande en cette heure décisive. Il y avait encore une formalité à remplir pour la consécration du vote accompli le 28 juin : une charte devait fixer les obligations réciproques des électeurs et du nouveau duc, et tant que cette convention n'existait pas, les ennemis de Maurice avaient quelque chance de lui couper l'herbe sous le pied. Les agens de Menschikof se remuaient comme des Tartares; l'or à la main, la menace à la bouche, c'étaient des diables déchaînés. Toutes les séductions furent vaines, les Courlandais, en vrais fils des chevaliers, se montrèrent incorruptibles; mais ils avaient le culte de leur patrie, ils étaient passionnés pour leur indépendance, et comment n'eussent-ils pas éprouvé des scrupules, comment ne se seraient-ils pas demandé avec angoisse si leur résolution du 28 juin n'était pas une folie au moment où chaque courrier arrivant de Saint-Pétersbourg leur montrait la Russie entière prête à les écraser? Le péril croissait d'heure en heure. Le 3 juillet, Maurice les mande auprès de lui, leur rappelle les engagemens pris de part et d'autre; il leur a consacré sa vie, il saura maintenir leur indépendance; vont-ils donc s'abandonner eux-mêmes? L'heure presse, il faut se décider. Si le 5 juillet la charte n'est pas signée, il part. Cette fierté, cette certitude de vaincre relève les courages chancelans. Le 5 juillet, la charte est signée par les députés et le prince de Saxe, duc-successeur de Courlande. Le 6, la diète se sépare, ayant fini sa tâche; Maurice va commencer la sienne.

Il était temps que le nouveau duc eût le droit de parler et d'agir. Un jour, après la clôture des travaux de la diète, on vit arriver à Mitau le prince Vassili Dolgorouki, se disant ambassadeur de l'impératrice Catherine, et muni en effet d'un écrit impérial qui lui ordonnait de faire « des représentations » aux conseillers et capitaines de la noblesse « sur des événemens qui concernaient la prospérité, le salut même des duchés de Courlande et de Sémigalle. » Le 8 juillet, les conseillers étant rassemblés, le prince leur enjoignit de faire notifier dans toutes les paroisses aux membres de la diète récemment tenue à Mitau l'ordre de revenir au plus tôt dans la capitale pour casser l'élection du comte de Saxe et se choisir un duc parmi les candidats que leur proposait l'impératrice. A ces conditions, sa majesté leur promettait de ne pas leur retirer sa faveur, toute résistance au contraire entraînerait des suites funestes; la Courlande, partagée entre les états voisins, serait rayée de la carte. Les candidats proposés par Catherine étaient le duc Adolphe-Frédéric de Holstein-Glucksbourg, le landgrave George de Hesse, et surtout, au premier rang, le prince Menschikof.

A ces incroyables insolences les conseillers courlandais, d'accord avec Maurice, se contentèrent d'opposer une impassibilité dédaigneuse. Irrité d'avoir déployé en vain tout cet appareil, Dolgorouki court à Riga, où Menschikof l'attend. Anna Ivanovna s'y rend de son côté, accompagné d'un seul serviteur et n'ayant que trois dragons pour escorte. Elle pense que le rapport de Dolgorouki va déterminer Menschikof à envahir immédiatement la Courlande, et elle espère le fléchir par ses prières. Vain espoir! dès le premier mot, elle comprend qu'il n'y a rien à tenter auprès de l'arrogant favori de Catherine, et elle se hâte de revenir à Mitau pour y protéger Maurice par sa présence. Menschikof la suit de près; il arrive le soir du 10 juillet avec une suite d'environ trois cents cavaliers. Il descend chez l'ambassadeur russe, M. de Bestuchef, et soixante dragons montent la garde à la porte de l'hôtel. Ces trois cents hommes étaient comme l'avant-garde de l'armée annoncée par Sentrovicz; mais Maurice ne s'émeut pas, il a aussi ses troupes sous la main, cette aventure lui plaît, et en vrai gentilhomme il demande l'honneur d'aller saluer le prince en son hôtel. L'entrevue des deux rivaux eut lieu le 11 juillet. Douze carrosses, car les chefs de la noblesse courlandaise avaient tenu à lui faire cortége, — douze carrosses de gala conduisirent Maurice et ses amis à l'hôtel Bestuchef. Maurice fut reçu au pied de l'escalier par les aides de camp et conduit auprès du prince, avec lequel il eut un long entretien. Le résumé de ce qui fut dit entre eux, nous le trouvons dans les lettres mêmes de Maurice. Voici ce qu'il écrit au comte de Manteuffel : « Il me serait difficile de vous exprimer tout ce que j'ai trouvé d'obsti-

nation, de folie et d'ignorance dans le prince de Menschikof. La vanité inséparable de ces qualités est chez lui dans son plus haut degré. » D'après une autre lettre, Menschikof lui aurait dit que la volonté expresse de l'impératrice était que l'élection fût cassée et que le choix de la noblesse courlandaise se portât sur lui, Menschikof, ou sur le duc de Holstein, ou sur l'un des deux landgraves de Hesse qui étaient alors en visite à la cour de Russie. « Il me demanda ensuite comment je prétendais me soutenir. Je lui répondis que je savais bien n'être pas en état de me soutenir, mais que l'affaire se soutenait d'elle-même. » Maurice est déjà Français, comme on voit; où trouver plus de grâce unie à plus d'intrépidité? Quel gentilhomme de Versailles eût déconcerté avec une ironie plus courtoise la fastueuse arrogance du Moscovite? Un billet de Maurice au comte de Rabutin, ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, contient des détails plus piquans encore :

« Menschikof a paru ici comme l'arbitre des humains. Il a été très surpris que de chétives créatures fussent assez inconsidérées et connussent assez peu leurs intérêts pour refuser l'honneur qu'il veut leur faire de les régir et de réparer par là la honte de leur choix. Elles ont beau lui représenter le plus respectueusement du monde qu'elles ne peuvent recevoir ses ordres; il leur répond qu'elles ne savent ce qu'elles disent et veut le leur prouver à coups de bâton. Comme je n'avais point du tout envie d'être persuadé de cette façon, et qu'il était question de le renvoyer à Riga, j'ai cherché tous les biais imaginables pour cela, et, ne sachant comment lui offrir honnêtement 100,000 roubles, je lui ai dit que celui de nous deux qui serait duc de Courlande, confirmé par le roi de Pologne, les donnerait à l'autre. Il a *topé* et m'a demandé une lettre de recommandation pour le roi. Je vous avoue, monsieur, que je ne m'attendais nullement à la proposition; elle m'a paru singulière et trop plaisante pour la refuser. On m'a dit qu'il en tirait un grand avantage et qu'il regardait cette lettre comme un désistement absolu de ma part. »

Il fallait vraiment la *folie* de Menschikof pour voir un désistement dans cette lettre. Aveuglé par son orgueil, le favori ne s'aperçut pas que Maurice se moquait de lui de la meilleure grâce du monde. Le lecteur en jugera lui-même, la scène est assez piquante pour qu'on y assiste jusqu'au bout. Menschikof a *topé* dans la main de Maurice, il est sûr désormais d'avoir une couronne ou 100,000 roubles, il aime mieux pourtant la couronne, et, s'imaginant que le jeune comte n'a vu là qu'une occasion de battre monnaie, il est persuadé qu'il vient de faire un coup de maître en intéressant Maurice au succès de sa cause. Ni le duc de Holstein ni le landgrave de Hesse ne sont en mesure de payer 100,000 roubles au comte de Saxe. Déjà fort de l'appui de l'impératrice, Menschikof aura aussi pour lui le roi de Pologne, grâce à la recommandation de Maurice.

L'habile homme en vérité! Maurice sourit, et, séance tenante, il écrit au roi de Pologne cette recommandation plus malicieuse sans doute que magnanime :

« Le prince de Menschikof présume assez des bontés dont votre majesté m'honore pour croire qu'elle accordera quelque chose à mes très humbles prières. Il a souhaité, sire, que je vous recommande ses intérêts, et comme je désire lui témoigner combien ils me touchent, je supplie votre majesté d'y avoir une attention particulière. »

A l'issue de cet entretien, Menschikof, plus fier que jamais, et se croyant déjà l'arbitre, sinon des humains, au moins des Courlandais, fait venir chez lui le maréchal de la noblesse, M. de Brüggen, le chancelier de l'état, M. de Keyserling, et leur enjoint d'exécuter ses ordres, sous peine de la déportation en Sibérie : dix jours leur sont accordés pour faire annuler l'élection du comte de Saxe; ce délai expiré, 20,000 Russes occuperont la Courlande. Le maréchal et le chancelier, avec une fermeté indomptable, répondent qu'ils n'ont aucune fonction de ce genre à remplir, que leur mandat de député a fini à la clôture de la diète, que l'élection de Maurice ayant eu lieu régulièrement, ils n'y peuvent rien changer, et ils se retirent la tête haute. Cependant, Menschikof leur ayant dit pour les persuader qu'il se débarrasserait du comte de Saxe (allusion aux 100,000 roubles et à la lettre de Maurice), ils crurent que le prince avait de mauvais desseins. Le bruit se répand bientôt que Menschikof a fait faire dans la ville des provisions d'armes, de plomb, de poudre, et que Maurice va être attaqué la nuit suivante. Les gentilshommes qui se trouvent encore à Mitau réunissent aussitôt les gens de leur maison et se rendent, armés jusqu'aux dents, auprès du chef qu'ils ont élu. On se barricade derrière les portes de l'hôtel; si les dragons de Menschikof se présentent, ils trouveront à qui parler.

Les dragons ne vinrent pas. Soit que le prince Menschikof n'ait pas eu les desseins que lui attribuait la clameur publique, soit que l'attitude de Maurice et de ses amis l'ait fait reculer, le duc élu de Courlande n'eut pas à soutenir ce siége, qui aurait fourni une page de plus à ses héroïques aventures. Cette page, les chroniqueurs du XVIIIe siècle n'ont pas voulu la perdre. Il y a sur Maurice de Saxe toute une tradition légendaire à laquelle cette nuit du 11 juillet ne pouvait pas échapper. Lisez Néel, qui a jeté une broderie si vulgaire sur les confidences suspectes de M. d'Alençon; lisez le baron d'Espagnac, bon soldat, homme d'esprit, élégamment loué par Voltaire, mais aussi crédule que léger pour tout ce qui ne concerne pas l'histoire militaire de son héros, le baron d'Espagnac, qui s'embrouille çà et là dans les souvenirs directement recueillis de Maurice de

Saxe, et qui se fourvoie tout à fait quand il copie Néel ou d'Alençon; lisez même le travail beaucoup plus sobre, et fort estimable au point de vue technique, de notre contemporain M. de La Barre-Duparcq : vous verrez dans ces ouvrages si divers le récit très circonstancié du siége soutenu par Maurice contre les troupes de Menschikof.

Maurice, c'est Néel qui parle, était occupé à lire la lettre où le primat de Pologne protestait contre son élection, lorsqu'il entendit dans la rue un bruit extraordinaire. « Comme il était toujours sur la méfiance, il mit la tête à la fenêtre... Quoique le jour commençât à tomber, il reconnut pourtant que c'était à lui qu'on en voulait et que sa maison était investie de tous côtés par des gens armés. » Point de doute, ce sont les Russes. Aussitôt il arme ses compagnons, environ soixante hommes, et les place chacun à son poste. Les planchers sont enfoncés, les cloisons abattues, pour que l'on puisse communiquer d'une chambre à l'autre, et une lutte terrible s'engage. Déjà les Russes ont seize hommes tués et plus de soixante blessés. Deux hommes seulement dans la petite troupe de Maurice sont atteints de blessures légères; mais que peut la valeur contre le nombre? Les assiégeans réparent sans cesse leurs pertes; ils entrent par en bas, par en haut, ils occupent les portes, les fenêtres, les toits, ils sont partout; Maurice va succomber... Il eût succombé infailliblement, si la princesse Anna Ivanovna, informée à temps, n'eût envoyé toute sa garde à son secours. « L'officier qui commandait les Russes ne jugea point à propos de passer outre : dès qu'il reconnut la garde du palais et qu'il vit que la princesse s'en mêlait, il rassembla tout son monde le plus promptement qu'il put, abandonna la partie et sortit de la ville le soir même (1). »

Tel est le récit que Néel a imprimé en 1760 et qui a été répété jusqu'à nos jours par tous les biographes de Maurice de Saxe. On en trouve même la trace dans une *Histoire de Russie* fort estimée en Allemagne, et dont l'auteur est M. Ernest Hermann, professeur à l'université d'Iéna (2). Ne semble-t-il pas que le conteur, si plat écrivain qu'il soit, a parlé ici sur pièces authentiques? Comment se défier d'une histoire dont les détails sont donnés avec cette précision? Aux combats imaginaires il se garderait bien de ne pas mêler une romanesque aventure. La fille d'un bourgeois de Mitau, il l'affirme, se trouvait alors chez Maurice, et de là un épisode dont pas un détail n'est omis : confusion de la malheureuse fille, son effroi,

(1) *Histoire de Maurice, comte de Saxe, maréchal-général des camps et armées de sa majesté très chrétienne, duc-élu de Courlande et de Sémigalle, chevalier des ordres de Pologne et de Saxe; contenant toutes les particularités de sa vie depuis sa naissance jusqu'à sa mort, avec des anecdotes curieuses et intéressantes...* 2 vol., Dresde 1760. — Voyez t. Ier, p. 156-157.

(2) *Geschichte des russischen Staates,* von Ernst Hermann. Voyez le quatrième volume, page 485. — Hambourg, 1849.

ses larmes, son déguisement sous les habits de Maurice, son évasion par une fenêtre, la joie des assaillans qui mettent la main sur elle croyant tenir le duc de Courlande, enfin l'attendrissement de l'officier moscovite qui garde pour lui sa captive et finit par l'épouser. Nous avons bien des fois rencontré Néel sur notre route avec ses insipides légendes que tous les biographes ont répétées; si nous nous arrêtons un instant pour signaler ici ces mensonges, c'est que nous le prenons en flagrant délit. Tout cela en effet, surprise, attaque nocturne, combat terrible, salut inespéré du comte de Saxe, et l'histoire de la Courlandaise, autant d'inventions du plus ancien biographe de Maurice, de celui qui dit solennellement dans sa préface : « La vérité perce toujours d'elle-même; l'imposture peut bien l'éclipser pour quelque temps, mais tôt ou tard elle triomphe de son obscurité, et pour lors elle n'en devient que plus brillante et plus respectable! » Nous nous bornerons à mettre en regard de ces niaiseries romanesques le simple tableau de la réalité. Maurice vient de raconter au comte de Friesen son entrevue du 11 juillet avec le prince Menschikof, et il ajoute :

« Le soir du même jour il me vient des avis de différens endroits qui me confirment qu'il ne veut pas traiter l'affaire dans les règles. N'ayant envie ni de me laisser surprendre, ni de lui abandonner la place, je me prépare d'être alerte la nuit avec le peu de monde que j'ai. La noblesse, qui est encore en ville, vient me joindre de la meilleure grâce du monde; la bourgeoisie, de son côté, m'avertit de tout ce qu'elle peut découvrir, et je sais que les dragons russes ont ordre de mettre leurs armes en état et de se tenir prêts à monter à cheval. Ma petite troupe n'en est point effarouchée; quelques dispositions que je fais, et la fermeté qu'elle me témoigne, me font juger à raison que je ne serai pas attaqué impunément. Nous passons enfin la nuit assez gaiement pour des gens qui sont menacés. Vraisemblablement l'ordre donné aux dragons n'était que pour leur sûreté et celle de leur chef. »

Une lettre du major de Glasenapp, conservée aussi aux archives de Dresde, prouve que le prétendu siége du 11 juillet n'a pas eu lieu plus tard, le 17, par exemple, comme le disent quelques historiens. Cette lettre est du 20 juillet; elle mentionne le bruit qui a couru d'un projet d'attaque attribué aux Russes *pendant que Menschikof était encore à Mitau.* Or Menschikof, irrité de la résistance des deux hauts dignitaires courlandais et très peu rassuré par l'attitude de Maurice, s'était empressé de quitter Mitau dès le 12 juillet. La réalité n'est-elle pas plus vive que le roman? Ici, Maurice se bat comme un lion, il est vrai, mais il se laisse surprendre comme un conscrit; là, Maurice voit le péril, l'attend, le provoque, passe la nuit gaîment avec ses compagnons, si bien qu'au lever du jour le péril s'est évanoui, et Menschikof a décampé.

Est-il vrai que Menschikof, arrivé précipitamment à Riga, se soit vengé de sa déconvenue en distribuant coups de pied et soufflets à ses conseillers intimes? M. de Weber l'affirme sans fournir ses textes (1). Un détail plus certain, c'est la perplexité du prince Dolgorouki, resté à Mitau comme représentant de l'orgueilleux favori, et ne sachant quelle conduite tenir au milieu des dépêches contradictoires qui lui arrivaient de Saint-Pétersbourg. « De l'énergie! » disait l'une, envoyée sans doute par Menschikof; l'autre, qui pouvait bien venir de l'impératrice, et tout à l'heure on verra pourquoi, lui disait expressément : « N'allez pas brouiller les affaires. » Dolgorouki faisait donc peu de tapage; il agissait pourtant sous main et surtout il entretenait habilement les alarmes publiques en donnant à entendre que les menaces de la Russie ne tarderaient pas à se réaliser. Il voyait Maurice d'ailleurs qu'il connaissait personnellement, et avec lequel il affectait une certaine sécurité insouciante. Un jour qu'ils chassaient ensemble, il lui dit : « Je serais désolé, mon cher comte, si je recevais l'ordre de vous faire quitter la Courlande au plus tôt. » Maurice répondit sur le même ton : « Ces sortes de proposition ne se font ordinairement que la baïonnette au bout du fusil. » Il ajouta cavalièrement « qu'il s'ennuyait fort à Mitau, » exprimant par là d'une façon assez claire qu'il attendait avec impatience le moment de dégainer. La lettre suivante, adressée par Maurice au comte de Friesen le 27 juillet 1726, résume l'état des choses avec une verve militaire. On dirait un zouave du XVIIIe siècle :

« Je continue, mon cher comte, à vous informer de ce qui se passe ici. Vous verrez que ma situation devient de jour en jour plus gaillarde, mais je vais toujours le même train. Hier je dis à Dolgorouki sur quelque remontrance qu'il me fit de me retirer, comme Pharasmane dans *Rhadamiste :* Ces superbes Romains ne combattent plus que par ambassadeurs (2). Toute la compagnie se mit à rire, et Dolgorouki ne sut où se fourrer. Quelque extravagance que vous trouviez dans ma conduite, je vous réponds que je la rendrai mémorable. Menschikof s'en est retourné hier de Riga à Péters-

(1) Il se publie en ce moment même à Riga une étude d'un écrivain russe intitulée *le Prince Menschikof et le comte Maurice de Saxe.* L'auteur, M. Schtschebalski, aura sans doute traité cet épisode avec les documens moscovites.

(2) Maurice de Saxe avait vu jouer à Paris la tragédie de Crébillon *Rhadamiste et Zénobie,* dont la première représentation eut lieu le 14 décembre 1711; mais en citant de mémoire il estropie les vers. Voici les paroles que Pharasmane adresse à Rhadamiste, quand celui-ci vient combattre sa politique au nom de la politique de Rome :

Que font vos légions? *Ces superbes vainqueurs*
Ne combattent-ils plus que par ambassadeurs?

M. de Weber, qui a souvent beaucoup de peine à déchiffrer le texte de Maurice, écrit ici *Torosmanne* au lieu de *Pharasmane.*

bourg avec *tanto di naso* (1). Il a joué à Riga positivement la comédie de *Arlequin Prichippe*.

« *P. S.* Le Dolgorouki dont je parle est celui qui a été ambassadeur en France et en Pologne. Je lui ai demandé s'il n'était pas honteux du métier qu'il faisait ici, et s'il convenait à un ministre du premier ordre de travailler par des voies obscures à séduire les peuples, que cela allait donner un beau lustre dans le monde à l'empire de Russie et à son ministère, s'il croyait en bonne foi que quelqu'un voulût traiter après cela avec eux, que la honte de l'artifice qu'ils avaient employé avec moi retomberait sur eux, puisqu'ils en avaient été la dupe. J'ai retranché beaucoup du journal, pour le rendre modeste, mais j'ai vu le moment que la nuit du 11 au 12 allait être bien chaude. La princesse a fait des choses admirables et a ordonné à ses gardes de se ranger de mon côté au premier coup donné de part ou d'autre. On rend son grand-maître responsable de tout ce qui s'est passé ici, et il fut emmené hier sans éclat à Saint-Pétersbourg, où on dit qu'il ne fera que passer pour aller en Sibérie. La princesse l'a devancé de quelques heures. Je ne sais si elle a fait bien ou mal; on pourrait bien lui faire épouser une quille. »

Ce *grand-maître* d'Anna Ivanovna (je ne sais pourquoi Maurice lui donne ce titre) était le diplomate russe Bestuchef, que Menschikof en effet regardait comme un traître, et qui, mandé subitement à Saint-Pétersbourg, fut arrêté dès qu'il eut passé la frontière de Livonie. La situation n'était pourtant pas aussi mauvaise en Russie que Maurice paraissait le croire. Le chancelier et le maréchal de Courlande avaient écrit au roi de Pologne, leur protecteur naturel, pour se plaindre des violences du prince Menschikof. Le roi, dont les secrets désirs avaient été contrariés jusque-là par l'opposition des magnats polonais, saisit avidement l'occasion de défendre la cause de son fils, en ne paraissant élever la voix que pour l'honneur de sa couronne. Il chargea Lefort d'exprimer à l'impératrice l'étonnement que lui avaient causé les procédés du prince Menschikof et du prince Dolgorouki. Sans doute, la diète de Courlande avait eu tort d'élire un duc malgré sa défense expresse; mais de quel droit Menschikof avait-il paru en maître dans un pays soumis au protectorat de la Pologne? De quel droit était-il venu lui-même se porter candidat avec une escorte menaçante? Cette violation du territoire courlandais n'était-elle pas une atteinte à l'alliance des cours de Pologne et de Russie? Le roi espérait donc que les princes Menschikof et Dolgorouki avaient agi sans le consentement de l'impératrice, et il priait sa majesté « de désavouer authentiquement lesdits

(1) Bien que la pensée fût assez claire, Maurice a cru devoir l'*illustrer* par un dessin de sa façon. Il y a en cet endroit, sur l'original, un véritable *pied de nez*, image de l'état moral de Menschikof. Décidément nous avons là sous toutes les formes les *gaîtés* du jeune duc de Courlande.

princes en leur enjoignant de cesser de s'intriguer en des affaires qui, étant uniquement du ressort de la couronne de Pologne, ne regardent ni la tsarine ni encore moins eux en particulier. » Catherine reconnut la justesse de ce langage; elle désavoua les deux princes et abandonna la candidature de Menschikof. Si Maurice de Saxe n'était pas encore assuré de son trône, il était débarrassé du plus redoutable de ses rivaux.

Ce résultat était dû aux deux femmes dont nous avons parlé tout à l'heure, Anna Ivanovna et Élisabeth Petrovna. Toutes les deux, sans soupçonner leur rivalité, avaient plaidé la cause de Maurice auprès de Catherine. Anna, tout heureuse de sa victoire, reprenait le chemin de la Courlande, et déjà elle se voyait souveraine pour la seconde fois. Ingratitude de la diplomatie! Lefort, à ce moment-là même, insistait auprès du roi de Pologne pour que Maurice vînt à Saint-Pétersbourg achever la conquête, si bien commencée, du cœur d'Élisabeth. Il demandait un portrait de Maurice, afin de le montrer à l'occasion. Le roi n'avait qu'un grand portrait du comte de Saxe dans son cabinet de Dresde; il aurait préféré une miniature, et de là le retard de l'envoi. Il se décida pourtant : le tableau fut expédié de Dresde à Varsovie et de Varsovie à Saint-Pétersbourg, où Lefort le reçut avec l'ordre de le placer chez lui *sans affectation;* mais c'était surtout l'original que Lefort réclame avec instance pendant les mois d'août et de septembre. « Qu'il vienne donc, écrit-il au comte de Manteuffel. Il faut qu'il fasse belle figure, grande table, fêtes, cadeaux, car les femelles aiment la joie, et le parti russien demande cela. » Étrange tableau de cette cour moscovite tracé par un ambassadeur! Manteuffel a parfaitement compris. « Dites-moi à l'oreille combien il faudrait au comte de Saxe pour gagner des amis en vos cantons. » Ce grave dialogue continuant par l'entremise des courriers, Lefort répond aussitôt : « La chose n'est pas facile à déterminer; il s'agit de savoir si c'est pour Nan (Anna) ou Lise (Élisabeth); l'un diffère de l'autre... Moi, si j'avais une telle affaire à mener, je tiendrais ici une vingtaine de mille écus pour les sacrifier à propos, sans pourtant faire le généreux sans fondement. » Le comte de Flemming se mêle à la conversation, et les paroles qu'il adresse à Lefort prouvent combien le roi tenait à ce mariage. « Vous pouvez bien croire, et vous pouvez même l'insinuer là où vous êtes, que, si l'affaire peut se conclure, on en serait bien aise chez nous. A l'égard de ce que vous dites, qu'il serait bon de gagner les matadors à la cour de Pétersbourg, je crois aussi que notre cour y donnera volontiers les mains; mais il faudra que vous spécifiiez ceux que vous comptez de ce nombre, et la somme que vous croyez qui devrait y être employée pour qu'on puisse s'y préparer. » On com-

mença d'agir auprès des *matadors*, car il y eut une conférence entre Lefort et le ministre Ostermann au sujet du mariage de Maurice avec une des princesses russes; mais laquelle des deux? Grande perplexité! on les marchandait, ces nobles dames! Pour obtenir l'une ou l'autre, il faudra récompenser telle influence, écarter telle opposition. Celle-ci coûtera plus, celle-là moins. Fatigué de cette indécision qui a fait échouer la conférence, Lefort jette les yeux sur une fille de Menschikof, et voici les édifiantes révélations que nous apportent les archives de Dresde; ce sont quelques lignes de l'ambassadeur saxon à Flemming : « La princesse Élisabeth est une place forte à emporter non impossible, car à l'aide du coffre-fort la place se rendra. La duchesse de Courlande coûtera, mais pas tant. Pour ces deux, l'on a en chef à gagner Menschikof, Tolstoï, Ostermann, et les gens de la cour. On juge ici que, si la princesse Élisabeth manque, on ferait mieux de s'attacher à la fille de Menschikof qu'à la duchesse de Courlande : elle aura des espèces, sera bien fournie, et l'on est d'opinion qu'en ce cas la tsarine soutiendra tout aussi bien le nouvel élu. »

Heureux Maurice! les fils des chevaliers teutoniques bravent pour lui les tempêtes, deux princesses de la famille de Pierre le Grand soutiennent sa cause avec passion, et voilà les diplomates saxons, ses ennemis de la veille, qui se mettent en campagne pour lui acheter l'aristocratie moscovite! Parlons sérieusement : Maurice est supérieur aux diplomates qui le soutiennent et digne des gentilshommes qui ont mis en lui leur confiance. Au milieu de ces misérables intrigues, il est occupé des pensées les plus nobles. Singulier contraste qui achève bien ce tableau! voici ce qu'il écrit de Mitau le 25 septembre 1726 au comte de Friesen :

« Mon cher comte, c'est quelque chose de bien singulier que le bonheur que j'ai de me rencontrer avec vous. J'en suis très flatté, et je m'applaudis toujours quand je me trouve avoir pensé comme vous. Je me suis proposé de tenir absolument la même conduite que vous me conseillez : des cadets pour avoir une pépinière d'officiers et pour soulager la noblesse, une milice employée à d'utiles usages, des écoles pour instruire, ma reconnaissance envers le pays, tout sera conforme à vos idées. Je me propose avec cela de vivre fort simplement; les domaines sont endettés et ruinés par la peste et par la guerre. Ce n'est pas qu'avec de l'industrie et de l'économie ils ne se remettent en peu d'années, et j'y emploierai toute mon attention; mais quelque sujet que puisse avoir mon application, je ne donnerai jamais dans le faste : j'ai toujours abhorré celui des petites cours, et en effet il me semble qu'il n'y a rien de plus ridicule que cette sotte grandeur qui attire la raillerie des petits et le mépris des grands. Beaucoup de fusils et de baïonnettes dans mes salles d'armes, et peu de *kammer-junker* (1) dans

(1) Chambellans.

mes antichambres. Avec cela j'établirai quelques amusemens publics pour attirer la noblesse dans la ville, ce qui la polira et lui ôtera le sauvage qu'une perpétuelle vie à la campagne augmente, — ce qui en même temps fera fleurir le commerce, augmenter la dépense et par conséquent l'industrie. Vous qui aimez la vie retirée, vous désapprouverez peut-être ce dernier article; mais il est absolument de la politique d'amuser le public. J'avoue que les délices corrompent les mœurs, mais elles augmentent la puissance du souverain. Personne ne se révolte contre cette maxime; elle attire les étrangers, la richesse, et ne cause aucune envie. Mais en vous écrivant tout ceci je rêve, ma foi, mon cher comte! Je n'y suis pas encore, et l'on peut appeler cela faire des châteaux en Espagne. Je pars dans peu de jours pour Grodno, avec une bonne provision de coton à mettre dans mes oreilles. Mes Courlandais cependant sont fermes comme roche. J'ai reçu des lettres de tous les *kirchspiel* (2), où petits et grands se sont signés; ces lettres sont remplies de fermeté. Ils me conjurent de ne les point abandonner, et qu'ils courront ma fortune au prix de leurs biens et de leur vie, qu'ils sont de trop bonne race pour se laisser anéantir sans faire payer la perte de leur liberté à ceux qui veulent la ravir, et quantité d'autres belles choses... Enfin nous verrons. Adieu, mon cher comte, aimez-moi toujours un peu et soyez persuadé que l'on ne saurait être plus parfaitement votre très humble et très obéissant serviteur. « MAURICE DE SAXE. »

On peut dire ici ce que disait Frédéric le Grand lorsqu'il faisait taire autour de lui le bourdonnement des esprits licencieux : *Silence! voici le roi.* Sauf quelques mots fâcheux sur la corruption des mœurs dont profite le pouvoir, n'est-ce pas là le langage d'un souverain? L'aventurier a disparu, le chef d'état se révèle. On s'étonne moins, en lisant cette page, que le léger, le voluptueux Maurice ait été poursuivi pendant vingt-cinq ans par le désir de fonder un royaume en quelque coin du monde. Dans un siècle où il y eut si peu de rois, il était roi par vocation. La destinée lui réservait une autre gloire; mais s'il n'avait pas si bien tenu le drapeau de la France à Fontenoy, à Raucoux, à Lawfeld, nous serions tenté de regretter que cette souveraineté de Courlande, dont il a joui quelques mois à peine, cette souveraineté (on le verra) aussi héroïquement perdue que brillamment acquise, ne lui ait pas fourni l'occasion de déployer ses royales vertus. Maurice de Saxe, maréchal de France, est une glorieuse figure dans l'histoire militaire; qui sait ce qu'aurait pu être dans l'histoire politique le duc de Courlande et de Sémigalle?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(1) Littéralement *paroisses;* c'était le nom des divisions administratives du pays qui correspondaient aux divisions ecclésiastiques.

LE

SALON DE 1864

L'aspect général de l'exposition de 1864 n'est point rassurant, car, sauf quelques tentatives ingénieuses ou hardies, on y retrouve encore presque toutes les tendances inférieures qu'il avait déjà fallu signaler dans le Salon de 1863. La même préoccupation des petits effets s'y remarque; on dirait que la plupart des peintres, cherchant un succès de surprise, n'ont eu d'autre objet que de piquer la curiosité du public, afin d'arriver à vendre plus facilement leurs tableaux. Il me semble que l'art, tel qu'il a été compris par les maîtres, a quelque chose d'immuable et de permanent qui le rend supérieur au temps où il se produit et même aux hommes dont il émane. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi : c'est simplement l'expression plastique des mœurs de notre époque dans ce qu'elles ont de plus frivole, c'est-à-dire dans la mode. L'ensemble de l'exposition actuelle pourrait se résumer ainsi : imitation de l'imitation. De quelques excentricités, de quelques incorrections qu'un peintre se rende coupable, soit qu'il obéisse à la fatalité mal combattue de son tempérament, soit qu'il veuille attirer quand même l'attention sur son œuvre, il est certain qu'il rencontrera des imitateurs et des admirateurs parmi ces hommes qui, ne comprenant rien à la mission d'un artiste, s'imaginent que, sans innéité, sans travail, sans intelligence, on peut arriver à gravir le dur escalier de la réputation. Dès qu'un peintre expose un tableau où l'on distingue seulement quelques singularités de coloration, et qui s'éloigne absolument des règles les plus élémentaires du dessin et de la composition, on est certain de voir marcher sur ses traces, avec applaudissemens, tous ceux qui ne savent ni dessiner, ni composer. Nous pourrions aujourd'hui citer beaucoup de ces

essais malheureux, si, par cela seul qu'ils sont faits en dehors de l'art, ils n'échappaient forcément à la critique sérieuse. — L'an dernier (1), nous avons cru devoir reprocher à deux artistes de talent, — MM. Cabanel et Baudry, — la façon ambiguë dont ils avaient traité des figures de femmes nues, la *Naissance de Vénus*, *la Vague et la Perle*. Ces deux toiles ont obtenu un succès de curiosité où l'intérêt de l'art n'avait, je crois, qu'une part bien médiocre; de plus, des encouragemens tombés de haut sont venus raffermir ces peintres dans la voie qu'ils suivaient. Un tel exemple n'a pas été perdu, et cette année le Salon n'est plein que de Vénus, de Dianes, d'Ève, de nymphes, de baigneuses vues sous tous les aspects et retournées sous toutes les formes. C'est trop, car là il est évident que, le nu n'étant pas le but, il ne peut être que le prétexte. Il est cependant facile de rester chaste, de ne perdre aucune de ses qualités d'artiste, et de ne point s'égarer dans des recherches au moins inutiles : on peut s'en convaincre en regardant une charmante *étude d'enfant* de M. Amaury Duval; on verra que ce n'est pas en vain que M. Amaury Duval appartient à la grande école, qui compte aujourd'hui si peu de représentans, et qu'il a traversé l'atelier de M. Ingres. Où en est la tradition de la peinture française, s'il suffit qu'un tableau douteux soit apprécié sous certains rapports et soit acheté par de hauts personnages, pour qu'immédiatement les peintres se mettent à l'imiter, et renchérissent encore sur le choix du sujet et sur la manière de le présenter au public? Toutes ces toiles qui n'ont rien d'épique, et où par conséquent le nu n'était point indispensable, sont de simples tableaux de genre agrandis sans motif, propres à orner des boudoirs, et n'ont rien à faire, selon nous, dans une exposition sérieuse. Une exécution imparfaite les rend disgracieux, souvent ridicules et presque toujours désagréables à voir.

I.

S'il est un art qui devrait éviter ces afféteries de mauvais aloi, c'est certainement la sculpture, qui en quelque sorte est l'art abstrait, puisque, privé des ressources considérables de la couleur, il en est réduit à la ligne seule. Cependant il n'échappe point à l'épidémie, il succombe, comme la peinture, à l'affaissement général. Rude, Pradier, David, sont morts; qui les remplace? Qui a saisi d'une main victorieuse l'ébauchoir qu'ils maniaient si magistralement? Personne. On ne peut s'empêcher de s'affliger en parcourant ce grand jardin où l'on a réuni les produits de la statuaire contemporaine. De combien de ces œuvres ne pourrait-on pas dire

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1863.

avec Émeric David : « Que de statues ne se soutiennent que parce qu'elles sont en pierre! » La plupart d'entre elles sont, à proprement parler, des statuettes bonnes à mettre sur des étagères et qu'on croirait agrandies par des procédés mécaniques. Il y a entre le sujet et les dimensions une corrélation nécessaire dont les artistes ne semblent plus se douter; c'est là une des lois de l'art cependant, et je ne crois pas qu'on puisse impunément l'enfreindre. S'il est rationnel de donner les proportions de la nature à des dieux comme Apollon, à des héros comme David, il est puéril de garder les apparences épiques pour des sujets de fantaisie empruntés aux jeux de l'enfance, aux fables de La Fontaine, aux accidens vulgaires de la vie habituelle. Ainsi, pour prendre un exemple, je trouve que le *Chef gaulois* de M. Fremiet est dans de justes et d'excellentes proportions, tandis que *le Colin-Maillard*, statue en bronze par M. Leharivel-Durocher, a été conçu et exécuté dans des dimensions outrées que le sujet ne comporte pas. J'en dirai autant du *Combat de taureaux* de M. Clesinger, vaste composition d'un aspect aplati, où les lignes s'enchevêtrent les unes dans les autres, sans grandeur, sans distinction, et qui de loin ressemble à la pièce principale d'un gigantesque surtout de table. Ce sont des erreurs que ces essais de prétendue grande sculpture, et le plus souvent ils ne servent qu'à constater la faiblesse de l'artiste. La violence dans la médiocrité, ce qui est presque toujours le fait de M. Clesinger, n'est pas une force, et la grenouille a beau se gonfler jusqu'à devenir grosse comme un bœuf, ce n'est jamais qu'une grenouille. C'est le propre des époques de décadence que ce boursouflement des œuvres d'art : la dimension tient lieu de talent; on croit *faire grand* parce que l'on *fait énorme*, et l'on ne se rend pas compte que les proportions exagérées exagèrent les défauts. Pline raconte que Néron fit faire de lui un portrait haut de cent vingt pieds, qui fut détruit dans l'incendie des jardins de Maïus, et avant d'en parler il dit : *Et nostræ ætatis insaniam in pictura non omittam.* — Si les artistes n'y veillent sérieusement, s'ils n'abandonnent la voie où ils s'engagent depuis quelques années, ils arriveront vite à cette *insania*, à cette folie que l'historien signale en la blâmant.

Je ne puis dire à quel point je suis attristé de voir les sculpteurs se complaire à ce que j'appellerai les petits sujets et dédaigner l'allégorie, qui semble cependant avoir été inventée pour leur fournir d'inépuisables ressources. Les diverses religions ne sont point avares de motifs mythologiques, et depuis les trois Grâces jusqu'aux sept péchés capitaux, ils n'ont qu'à choisir : la substance ne leur fait point défaut. Les exemples que présente la tradition de leur art sont fertiles en enseignemens; ils n'ont qu'à étudier les maîtres pour savoir comment il faut interpréter la nature. L'antiquité leur

apprend la grandeur, la renaissance leur apprend l'élégance, le XVIIIe siècle leur apprend la grâce. Comment se fait-il qu'en combinant ces trois élémens primordiaux ils ne soient pas encore parvenus à créer la statuaire moderne, et pourquoi ne peuvent-ils faire une statue drapée à l'antique sans que nous y sentions, non pas l'étude, mais l'imitation servile des œuvres léguées aux temps présens par les âges anciens? *La Victoire couronnant le drapeau français*, de M. Crauk, n'est certes point une statue médiocre. C'est une allégorie bien choisie et très appropriée à l'art statuaire. La vieille immortelle, toujours jeune, était faite pour tenter un talent qui déjà et plusieurs fois a donné ses preuves; mais en quoi diffère-t-elle d'une *victoire* antique? Elle dépose une couronne sur l'aigle d'un drapeau français, je le vois, mais c'est donc l'accessoire seul qui constitue l'allégorie? N'y a-t-il pas dans l'attitude générale, dans la physionomie, dans l'aspect particulier, n'y a-t-il pas à introduire quelque chose de spécial et d'essentiel qui accuse nettement notre temps et empêche toute confusion? Elle tient une couronne à la main, donc c'est une victoire; si elle portait une trompette, ce serait une renommée; si elle montrait une balance, ce serait une justice, et ses ailes lui serviraient à atteindre plus rapidement les coupables. C'est là ce que je reproche principalement à la façon dont les artistes comprennent et rendent l'allégorie; un détail seul la constitue : supprimez ce détail, elle disparaît. Ce défaut, je le sais, est inhérent aux sujets indéterminés, qui ont été interprétés avant nous, et qui nous sont, pour ainsi dire, imposés par une tradition dont nous n'osons sortir, parce que nous trouvons plus facile de la suivre humblement que de créer par nous-mêmes et à nouveau des œuvres qu'elle a déjà consacrées. Il y a là cependant un malentendu qu'il serait bon d'expliquer. Étudier les maîtres, ce n'est point les copier, ce n'est point les reproduire. Ceux que nous admirons le plus, Phidias, Michel-Ange, je ne recule pas devant les plus grands noms, ne feraient point aujourd'hui ce qu'ils ont fait jadis. Ils apporteraient dans leurs travaux le même génie, la même perfection, mais en les modifiant selon la différence de la civilisation, des religions et des connaissances humaines augmentées par la science successive de chaque siècle. Ce qu'il faut leur demander, ce qui est leur véritable et trop souvent leur impénétrable secret, c'est la façon dont ils voyaient la nature, dont ils combinaient les lignes, dont ils pondéraient les proportions, dont ils donnaient aux physionomies l'expression juste; mais ce qu'il ne faut point vouloir apprendre d'eux, c'est la composition allégorique, c'est l'attribut, c'est le symbole. Tout cela a changé, il suffit d'ouvrir les yeux pour le voir, et ce qui, dans cet ordre d'idées, convenait aux anciens ne peut plus convenir aux modernes par la seule raison que nous

sommes les modernes et qu'ils sont les anciens. Malebranche a dit : « Les modernes peuvent savoir toutes les vérités que les anciens ont laissées et en trouver encore plusieurs autres. » Ceci est vrai pour l'art aussi bien que pour la philosophie, et je n'admets pas qu'il faille toujours et imperturbablement tourner dans le même cercle. Si M. Crauk avait à faire la Victoire couronnant les aigles romaines, quel changement apporterait-il à sa statue? Il enlèverait le pavillon du drapeau, la hampe surmontée de l'oiseau impérial figurerait fort bien une enseigne, et il n'aurait même pas à retoucher la figure. C'est là un tort qui ne manque pas de gravité, car il me paraît impossible qu'une statue puisse indifféremment servir de symbole à un peuple vivant il y a deux mille ans ou à un peuple vivant aujourd'hui, à une nation païenne ou à une nation chrétienne. C'est de la littérature, me dira-t-on; on m'accusera de demander à la sculpture plus qu'elle ne peut produire et de confondre deux arts très différens : la poésie, qui, s'exprimant par des mots, peut tout dire, et la statuaire, qui, s'exprimant par des lignes, reste forcément incapable de rendre certaines idées complexes. Je ne crois pas me tromper en affirmant que c'est d'art plastique seulement qu'il s'agit, et que la sculpture possède les moyens de donner un aspect moderne aux allégories modernes. Vouloir se restreindre absolument à l'exécution matérielle, négliger de parti-pris ou par impuissance toute tendance spiritualiste qui pourrait animer les œuvres d'art, est-ce faire acte d'artiste, et n'est-ce point plutôt se réduire souvent au rôle d'un habile ouvrier? Certes la statue de M. Crauk est de belle apparence, elle est sévère, soignée dans le détail et dans l'ensemble, elle a de la noblesse dans l'attitude, de la légèreté dans le mouvement et une certaine grâce austère : malgré la sécheresse des lignes du visage, elle est, au point de vue de l'exécution, digne de sérieux éloges; mais j'ai beau la regarder, tourner autour, admirer ses pieds charmans, ses ailes déployées, ses draperies savantes, quoique trop tourmentées, je n'y vois rien, absolument rien qui ne soit une bonne imitation de l'antique. D'où vient-elle? de Marathon, du Granique, de Pharsale, d'Austerlitz ou de Solferino? Si elle parlait et qu'on l'interrogeât, pourrait-elle répondre?

C'est cependant cette *Victoire* indéterminée qui est l'œuvre la plus remarquable de la section de sculpture; c'est celle du moins où l'on retrouve quelques-unes de ces hautes qualités qu'on aime à reconnaître dans une statue, et qui prouvent que l'artiste a donné à son ouvrage la plus grande somme de beauté qu'il a pu concevoir. Le style a été employé dans de justes proportions, car il en est qu'il ne faut point dépasser, sous peine de faire comme M. Cain, qui a tant cherché le style que le sujet lui-même disparaît, et que, dans l'animal colossal et rectiligne qu'il a produit, on a quelque

peine à reconnaître une *lionne du Sahara*. Le style cependant n'est incompatible ni avec la vérité, ni avec une certaine grâce qui est nécessaire à l'art aussi bien qu'à la nature. M. Carpeaux le prouve par son buste de *la Palombella*. On peut lui reprocher, je le sais, d'avoir poncé les traits du visage, principalement les yeux, jusqu'à les rendre un peu trop indécis; cela cependant donne à la tête une tristesse et une rêverie qui ne sont point sans charme; ce défaut, car c'en est un, serait moins apparent, si les rinceaux du piédouche, sculptés d'un ciseau froid et sec, ne faisaient ressortir encore la mollesse de l'exécution générale. Les détails de costume, la chemisette, la collerette, la coiffure, sont traités avec une adresse remarquable, malgré une certaine afféterie évidemment préconçue et rendue intentionnellement. Ce buste serait le seul que nous aurions à citer si M. de Rougé n'avait exposé celui de *Champollion*, qui est destiné à l'une des salles du musée égyptien. Cette justice tardive était bien due à l'homme de génie qui a déchiré d'un seul coup le voile sous lequel dormaient vingt siècles des annales du monde, et qui a fait pour les sciences historiques ce que Cuvier a fait pour les sciences naturelles. Champollion, épuisé par ses travaux et par ses voyages, est mort en 1832; n'est-il pas douloureux de penser qu'il aura fallu attendre tant d'années avant de voir son image placée dans ce musée que, pour ainsi dire, il a créé tout seul, puisque sans lui, sans sa prodigieuse découverte, les objets qu'il renferme eussent été lettre close pour le monde entier?

Si nous avons cru devoir ne pas approuver complétement la manière dont M. Crauk a conçu sa Victoire d'après des réminiscences de l'antique, que dirons-nous de M. Falguière, qui expose *un vainqueur au combat de coqs?* Tous les élémens dont se compose cette statue, qui n'est point sans mérite, paraissent avoir été empruntés à des œuvres célèbres. L'enfant court avec rapidité, il s'enlève bien, touche à peine la terre, et se retourne par un mouvement de tête fort naturel; mais lorsque M. Falguière pensait à ce sujet, il me semble qu'il a dû voir en rêve l'*Atalante* du jardin des Tuileries, j'entends celle de Coustou, et le *Mercure* de Jean de Bologne, qui est aux Offices de Florence. En effet, l'attitude générale, le geste particulier de la tête appartiennent à la première, la position de la jambe et du pied appartient au second. « N'allez pas, dit encore Émeric David, composer une figure en réunissant des membres de différentes statues. Cet art serait commode, s'il pouvait réussir; il trompe quelquefois le demi-connaisseur, mais la froideur de l'ouvrage en trahit le secret. » Là est toute la critique que nous voulions adresser à M. Falguière, car ce qui dans sa statue n'est pas une réminiscence trop directe est bien fait et mérite d'être loué, ne serait-ce que le visage souriant, modelé d'une main légère et déjà

habile. Cette statue est en bronze, et par malheur l'emmanchement des différentes pièces s'y reconnaît trop facilement; la façon dont les deux parties de la cuisse droite sont *brasées* à froid est insuffisante, et une différence visible dans la composition du bronze, qui ôte l'uniformité à la patine, rend plus saillant encore ce défaut, dont l'artiste n'est pas responsable. Je regrette que les sculpteurs ne se soient pas étudiés à manier le bronze; c'est une fort belle matière, facile à travailler, qui, loin d'être rebelle à la lime, en subit les moindres inflexions, qui comporte toutes les réparations possibles, et dont on ne devrait pas abandonner l'emploi définitif à des ouvriers qui, si habiles qu'ils soient, ne peuvent jamais rendre exactement la pensée d'un artiste. C'est le statuaire aussi qui devrait donner la patine à ses bronzes; c'est l'épiderme, c'est la coloration de la statue, et cela vaut la peine qu'on y prenne garde. Depuis la patine sombre d'Herculanum jusqu'à la chaude patine des Florentins de la renaissance, depuis la patine bleue de Pompéi jusqu'à la patine vernie des Japonais, il y a mille nuances qui ne sont point indifférentes, et qu'un artiste doit choisir après les avoir comparées et raisonnées. M. Barye obtient lui-même, à force de travail et de soins, ces magnifiques teintes couleur de malachite qui donnent un si vif relief à ses bronzes et font l'admiration de tous les amateurs. Si, recevant les pièces de la main du fondeur, le statuaire les *reparait* lui-même, son œuvre, il n'en faut pas douter, gagnerait une originalité que la main de l'artiste peut seule trouver, et que la main de l'ouvrier ne pourra jamais indiquer qu'imparfaitement.

Nous arrêterions ici notre compte-rendu de la sculpture, si les membres du jury pour cette section n'avaient accordé la médaille d'honneur à M. Brian, que la mort vient d'enlever récemment. La statue qu'il n'a pu achever représente *Mercure*. Est-ce bien le messager des dieux? N'est-ce pas plutôt un Giotto s'essayant à dessiner sur le sable? Confusion singulière et qui prouve une fois de plus avec quelle indécision la plupart des artistes traitent leur sujet. C'est une ébauche. Un homme est assis, inclinant la tête vers la terre, les jambes à demi croisées; on ne peut que deviner la position des bras : l'un est brisé, l'autre eût été évidemment repris dans sa forme et dans son mouvement. Jusqu'à un certain point, cette figure incomplète, dont le geste est indéterminé, peut rappeler un Mercure rattachant ses talonnières, mais rien de spécial ne peut le démontrer. Telle qu'elle est néanmoins, cette statue est touchante à voir, car on comprend que la mort a dû briser l'ébauchoir dans la main qui travaillait encore, et nous ne trouvons pas en nous la force de blâmer le jury d'avoir donné une grande récompense posthume à celui qui, pendant sa vie, n'obtint aucune distinction particulière. Il

eut son jour cependant, et il put croire, comme tant d'autres, que la célébrité allait ouvrir devant lui les doubles portes de la fortune et de la gloire. En 1832, il avait mérité le premier grand prix de Rome, et son dernier envoi, un *Jeune Faune*, statue en marbre exposée en 1840, lui valut les éloges de la critique, l'approbation de ses confrères, et d'emblée une médaille de première classe, ce qui n'était point peu de chose à une époque où le gouvernement mesurait ses récompenses et ses encouragemens d'une main moins prodigue qu'aujourd'hui. Autour de son nom, il se fit quelque bruit : lorsqu'on parlait de l'avenir de la sculpture en France, on se rappelait ce *Faune* à la fois plein d'élégance et de force, et l'on disait : Il y a Brian. Pradier, je m'en souviens, avait espoir en lui, quoiqu'il ne portât jamais qu'un intérêt assez restreint aux élèves de David d'Angers. Quelle faiblesse vint donc saisir tout à coup cet homme de bon vouloir au moment même de sa maturité? Pour quelle raison laissa-t-on retomber promptement dans l'oubli celui qui y avait échappé par une œuvre remarquable, restée présente encore aujourd'hui à la mémoire de ceux qui l'ont vue jadis? Il y a là certainement un mystère douloureux, car à partir de 1840 Brian disparaît pour ainsi dire des expositions. On le retrouve en 1843, en 1844, en 1845 et 1863 avec des bustes, ceux de MM. E. Pelletan, Lamartine, Aimé Martin, Romain-Desfossés; en 1847 seulement, on voit de lui une statue en plâtre, *Nicolas Poussin*. Que lui a-t-il manqué, le courage ou l'encouragement? Je ne sais; bien souvent le second produit le premier, et la récompense tardive, affirmant un talent qui a peut-être appris à douter de lui-même dans la solitude et dans l'obscurité, aurait sans doute avivé ses forces et ranimé son esprit, si elle avait été accordée avant l'heure fatale qui la rend illusoire.

II.

Lorsqu'un monument ébranlé par l'âge se lézarde et menace ruine, les herbes folles poussent à ses pieds, les lierres dévorans grimpent le long de ses murailles, les ravenelles couronnent son faîte; la nature le réclame et en prend possession. En est-il donc ainsi de l'art? Je le croirais volontiers, car depuis quelques années le *paysage* envahit la peinture, et la seule école vraiment féconde fondée par les artistes de la France moderne est l'école des paysagistes. Cela tient à bien des causes que j'indiquerai sommairement, car toutes les fois qu'un phénomène se produit, il n'est pas inutile d'en rechercher les raisons déterminantes. C'est le propre des vieillards de faire un retour vers les champs et d'aller leur demander le repos. La vieille société française, lorsqu'elle touchait déjà au

terme inattendu et violent de sa longue existence, travaillée à son insu par les fermens de dissolution qu'elle portait en elle, s'étourdissant à force de plaisirs, d'arbitraire, de luxe coupable, déifiant les danseuses, adorant la prostitution assise sur un bras du trône, commençant cette étrange et élégante danse macabre qui devait tourbillonner jusqu'à la place de la Révolution, — la vieille société française fut tout à coup prise de désirs bucoliques, et elle suivit aveuglément le cri de ralliement poussé par Rousseau : « Revenons à la nature! » Certes, en parlant ainsi, Jean-Jacques croyait indiquer le moyen de salut, et il ne s'apercevait pas qu'il ne faisait que constater un symptôme. Ce goût nouveau revêtit le caractère affecté qui convenait à l'époque : ce ne fut que bergeries, enthousiasme pour les vallons solitaires, imitation de pastorales, églogues et géorgiques. Je ne veux point dire que nous en soyons revenus à cet état à la fois plein d'ostentation et de misère qui précède les cataclysmes; cependant on peut confesser que l'heure où nous vivons est dure, et que, sous des apparences qu'elle s'efforce de rendre aimables, elle cache de pénibles réalités et des douleurs poignantes. Nous sommes bien vieux, nous sommes bien las; nous avons été trompés ou déçus si souvent que nous ne croyons plus guère aux hommes; les principes les plus élevés se sont changés en intérêts mesquins entre les mains de ceux qui devaient les appliquer; nous sommes forcés de tourner dans le cercle étroit où les circonstances nous renferment violemment, nous voulons nous échapper à tout prix, conquérir, à défaut d'autres, la liberté de notre individualité; nous usons de l'un des derniers droits qui nous aient été laissés, le droit à la solitude, et nous allons interroger la nature, nous perdre dans son sein, nous baigner dans ses effluves, et réclamer d'elle une paix que nous ne trouvons ni en nous ni autour de nous. L'art nous suit dans cette voie douloureuse, pleine de défaillances, et les peintres, obéissant instinctivement à la tendance générale, deviennent presque tous des paysagistes. Et puis l'espèce de panthéisme vague et consolant que les écoles socialistes modernes ont promulgué n'a-t-il pas appris aux artistes que Dieu est partout, dans l'arbre comme dans l'homme, dans l'animal comme dans la plante? Aussi le paysage autoritaire et rectiligne a disparu, et l'on se contente aujourd'hui de copier ou d'interpréter un site agréable, certain d'y rencontrer des beautés naturelles supérieures aux beautés de convention qu'on exigeait jadis. La facilité, la rapidité des communications ont encouragé les peintres à des voyages lointains et curieux qui leur étaient interdits autrefois; la nature n'a plus de secrets pour eux : l'Égypte, le Sahara, sont à nos portes, et chaque exposition fait passer sous nos yeux les archives plastiques de l'univers entier. Les découvertes scientifiques modernes sont aussi venues

en aide à la peinture, et la photographie a enseigné aux peintres l'anatomie des arbres qu'ils ignoraient jadis. De plus, aux causes que je viens d'indiquer, il faut en ajouter une d'un ordre beaucoup moins élevé, et qui cependant ne manque pas d'une certaine importance. La figure, j'entends la figure épique, celle qui doit prendre place dans de grandes compositions, est la pierre d'achoppement de beaucoup de peintres; voyant, après d'inutiles efforts, qu'ils n'arriveront jamais à exécuter d'une façon suffisante celui qui est fait à l'image de Dieu, l'homme, ils se rabattent sur le paysage, toujours plus facile à traiter, plus obscur, moins défini; en un mot, se sentant impuissans à rendre l'expression, ils se contentent de traduire l'impression.

Autrefois c'était le *paysage historique* qui régnait sans contrôle : sous prétexte de suivre la tradition laissée par Poussin et par Claude le Lorrain, qui furent cependant deux admirables peintres naturalistes, on crut devoir composer des paysages, prendre arbitrairement un fleuve ici, une forêt là, une ville plus loin; la ruine, l'inévitable ruine n'y manquait guère. Les documens étaient rarement fournis par la nature, et le plus souvent on les empruntait à des tableaux célèbres légués par les maîtres du XVIIe siècle. Un tel état de choses ne pouvait durer, une révolution était imminente dans cet art devenu barbare à force de raffinement, et ce fut un Anglais qui, le premier, donna le signal de l'insurrection. John Sell Cotman fut longtemps ignoré, même dans son pays; un de ses premiers dessins (une eau-forte ou plutôt un *vernis mou*), représentant une charrue abandonnée dans un champ, porte la date de 1814. Quand son œuvre, qui est considérable, parvint-elle en France? Je l'ignore, mais j'ai tout lieu de croire qu'elle n'a pas été sans influence sur nos paysagistes modernes et que Decamps s'en est souvent inspiré. Le premier qui, chez nous, osa arborer courageusement l'étendard de la révolte contre les doctrines qui prévalaient dans la composition du paysage, le premier qui eut l'audace, fort grande alors, d'exposer un tableau simple, vrai, qui représentait un aspect banal pris aux environs de Paris, fut M. Cabat. Incontestablement il est le chef de l'école moderne des paysagistes. C'est une gloire à n'en pas vouloir d'autre. Du reste il n'a point déserté le combat, et les toiles qu'il expose aujourd'hui prouvent que s'il n'a pas modifié la lourdeur essentielle de sa touche, il a gardé les grandes qualités qui ont établi et maintenu sa réputation. De ses deux tableaux, *une Source dans les bois* est celui que nous préférons; la forêt est sombre, traversée par un chemin grisâtre près duquel une auge en pierre garde l'eau qui s'écoule goutte à goutte. Il y a du charme et du mystère, quoique les ombres soient trop poussées au noir et que le modelé ait une solidité exagérée parfois

jusqu'à l'épaisseur. A voir cette toile, on comprend que l'homme qui l'a peinte est un familier de la nature, qu'il l'a contemplée, qu'il l'a aimée, qu'il s'est identifié à elle autant qu'il a pu. Derrière ce général viennent les soldats; mais, hélas! il faut bien le dire, ce sont tous des vétérans, ce sont tous des artistes connus, sinon célèbres, et qui ne cessent de donner à la jeune génération des exemples qu'elle ne s'empresse pas de suivre. Quel mauvais génie l'aveugle donc, paralyse ses bras, et semble la condamner à des œuvres mièvres et médiocres? Est-il donc vrai qu'il faut avoir lutté librement dans sa jeunesse pour pouvoir triompher dans les combats de l'âge mûr?

La plupart de ceux dont je parle n'ont jamais du reste été coupables d'abstention; à chaque salon, ils se sont montrés redoublant d'efforts pour atténuer leurs défauts, cherchant toujours une perfection plus haute, tendant sans cesse vers un idéal plus élevé, ne considérant les éloges que comme une excitation à mieux faire, et prouvant par des progrès renouvelés l'excellente volonté qui les animait. C'est ainsi que M. Lanoue arrive à exposer aujourd'hui *une Vue du Tibre prise de l'Acqua Accetosa*, qui est un excellent tableau. Le paysage est d'une extrême simplicité; la verte campagne romaine, coupée par les eaux tranquilles du fleuve, s'étend à perte de vue jusqu'aux montagnes qui bleuissent à l'horizon. Le coloris, à la fois ferme et limpide, fait valoir la pureté des lignes qu'une lumière ambiante, très claire sans être criarde, semble rendre plus nettes et plus solides. Le long travail de M. Lanoue obtient enfin le succès qu'il méritait. A force de labeur et sans se décourager, il est parvenu à se débarrasser de ces teintes noires, de ces lourdeurs de faire qui autrefois déparaient ses toiles. La voie est trouvée, il s'agit maintenant d'y marcher d'un bon pas, sans défaillance, et il suffit parfois à un artiste courageux d'avoir atteint le but qu'il poursuivait depuis longtemps, pour comprendre tout à coup dans quelle direction son talent trouvera son développement complet. Nous avons tous notre voile sur les yeux; heureux ceux qui peuvent le déchirer, ne fût-ce que pendant une seconde, car lorsqu'on sait où brille la lumière, il est facile de se diriger vers elle. Le cerveau des artistes est plein d'hésitation; ils recherchent toujours cette clarté dont je parle. Eux qui ont conscience de leurs efforts, ils doivent souvent nous trouver injustes dans les reproches que nous leur adressons : c'est que nous ne pouvons juger que des résultats acquis, l'intention nous échappe forcément, nous ne devons du reste en tenir aucun compte; nous avons à juger l'œuvre en elle-même, toute considération mise à part, et nous sommes vis-à-vis de leurs tableaux comme Alceste vis-à-vis du sonnet d'Oronte.

Il est certain que M. Rousseau subissait depuis quelques années, en apparence du moins, un affaissement tenant peut-être à des tentatives nouvelles qui n'ont point abouti. Fidèle à ses premières tendances, il y revient aujourd'hui naïvement, avec sincérité, et on ne saurait trop l'approuver. Sa *Chaumière sous les arbres* est une toile de son bon temps; malheureusement elle a été agrandie après coup, ce qui interrompt les terrains du premier plan par un boursouflement désagréable que l'on ne peut reprocher au peintre. Cependant il faut éviter ces rentoilemens par juxta-position, ils nuisent toujours à l'excellence du tableau, et chacun peut constater le déplorable effet qu'ils finissent par produire en regardant le portrait de Cherubini, par M. Ingres, qui est au musée du Luxembourg. Quoi qu'il en soit de ce détail matériel, le paysage, d'un vert profond et comme bronzé, égayé par la teinte bleue d'une robe de paysanne, est un des meilleurs que l'on doive à la fécondité de M. Rousseau. Si l'on est en droit de lui reprocher quelques lourdeurs dans le feuillé des arbres, on ne peut que louer l'harmonie générale et l'effet très sérieux, triste et puissant, obtenu par l'emploi des grandes masses percées seulement çà et là par une éclaircie du ciel. Je remarque avec surprise que la plupart des paysagistes ont dans la main une certaine pesanteur native dont ils ne parviennent pas toujours à se débarrasser; je l'ai reprochée à M. Cabat, je la constate chez M. Rousseau, je la retrouve chez M. Français, qui cependant s'en corrige peu à peu. Sous ce rapport, chaque année affirme un progrès, et je ne doute pas qu'il ne finisse par donner à son pinceau l'exquise légèreté de son crayon. Son *Bois sacré* ne vaut certes point l'*Orphée* exposé au salon de 1863, et qui est resté dans mon souvenir comme un des meilleurs paysages à la fois héroïques et naturels que l'on pût voir; mais ce n'en est pas moins une toile importante. Ce n'est plus la mystérieuse tristesse de la nuit que M. Français a essayé de rendre; il s'en est pris cette fois à une des fêtes de la nature, à une de ces aubes de printemps où tout est lumière, fraîcheur et parfum. Dans un *lucus* où l'on croit entendre la plaintive mélodie des dryades, un ruisseau transparent roule sur un lit de gravier et baigne de ses ondes rapides les hautes herbes, les fleurs ondoyantes qui bordent ses rives; de jeunes arbres tout humides de rosée laissent tomber une ombre verte et légère du haut de leurs feuilles, qu'éclairent sans les pénétrer les rayons du soleil; un ciel d'un azur encore pâle colore la blonde verdure de la forêt et forme avec elle une harmonie du plus haut goût. Une cascade qui écume dans le lointain, au sommet d'une colline, coupe malheureusement, à mon avis, la belle coloration générale, qui, si elle avait été maintenue entre les deux teintes-

mères, aurait conservé une sobriété plus magistrale et plus ample. Je sais que cette cascade, que cette nuance d'un blanc savonneux donnent un plan de plus à la composition et par conséquent plus de profondeur à l'horizon ; mais cette fois, je l'avoue, j'aurais sacrifié la ligne à la couleur, et j'aurais évité cette note douteuse qui rompt l'harmonie de la tonalité. De même, à la place de M. Français, j'aurais supprimé la roche plate, d'une forme lourde, qui s'étale sans raison dans ce joli ruisseau qu'elle ne fait que déparer sans nécessité pour l'ensemble des lignes; en un mot, j'aurais simplifié la composition, je l'aurais débarrassée des accessoires inutiles, je n'aurais point assis sous les arbres ce satyre et ce berger, et je serais arrivé, je crois, à un résultat meilleur, à produire un effet abstrait de fraîcheur et de printemps, et c'est là, je n'en doute pas, ce que l'artiste cherchait. Son tableau, qui, tel qu'il est, je le répète, est remarquable, eût donné une impression plus mystérieuse, plus profonde; la nature est pleine de ces solitudes charmantes devant lesquelles on s'absorbe avec admiration et que la présence seule de l'homme, fût-il pâtre ou sylvain, suffit à troubler. Les véritables habitans de ce *bois sacré*, c'étaient les fleurs printanières, les branches flexibles et l'invisible nymphe qui pleure en chantant au loin dans la grotte, et dont les larmes coulent en reflétant l'ombre mobile des feuilles caressées par la brise. Il est bon d'être peintre, de savoir à fond son métier, d'en connaître tous les secrets; mais il faut quelquefois être poète, cela ne peut pas nuire. M. Corot seul suffirait à le prouver; il ne copie jamais la nature, il y songe et la reproduit telle qu'il la voit dans ses rêveries : rêveries gracieuses qui conviendraient au pays des péris et des fées. Un sentiment délicat lui tient lieu de science, et quoique ses tableaux soient d'un art civilisé souvent jusqu'à l'excès, j'y trouve une naïveté qui me séduit et m'arrête. Je ne puis regarder une de ses toiles sans penser aux contes de Perrault, et je crois apercevoir entre ces deux maîtres une affinité singulière. M. Corot seul eût été capable de peindre, pour Peau-d'Ane, la robe couleur du temps, et Perrault seul aussi pourrait inventer des princesses dignes de marcher sur le bord des lacs que nous montre M. Corot. La simplicité des moyens qu'il emploie est extraordinaire; les scènes les plus vulgaires sont celles qu'il préfère, et en les interprétant il sait nous émouvoir : un ciel, un étang brumeux, un arbre lui suffisent. Il les voit à travers je ne sais quel prisme lumineux dont il a le secret et dont il sait faire partager le charme au spectateur. Sa couleur est-elle juste? son dessin est-il exact et pur? Je ne pense même pas à m'en inquiéter, tant cette poésie me frappe et me captive.

Le *Souvenir de Mortefontaine*, de M. Corot, est une petite toile pleine de clarté, qui possède et répand autour d'elle une sorte de

lumière essentielle et native; le voisinage écrasant d'un effet de neige et d'un effet de soleil dans le désert, loin de l'affaiblir, semble, par comparaison, la rendre plus brillante encore. Un ciel éclatant de blancheur, un lac sur lequel glisse le léger brouillard du matin, un arbre découpé en silhouette, c'est tout; mais l'aspect nacré de cette peinture, le sentiment profond qui en émane ont quelque chose de surnaturel et d'attractif qui déjoue toute critique et empêche de demander compte à l'artiste des singularités de sa brosse lorsqu'il peint les arbres et du laisser-aller de son crayon lorsqu'il les dessine. M. Corot a une qualité remarquable qui échappe à la plupart des artistes de notre temps; il sait créer. Son point de départ est toujours dans la nature; mais lorsqu'il en arrive à l'interprétation, il ne copie plus, il se rappelle et atteint immédiatement à une altitude supérieure et tout à fait épurée. C'est ainsi qu'il faut agir. Un fait brutal, un site vulgaire doit faire germer dans le cerveau d'un artiste bien doué une conception élevée : M. Cavelier aperçoit dans une auberge une servante endormie, et il voit apparaître en lui la *Pénélope*, qui est une des meilleures statues du XIXe siècle. M. Français, en passant sur le boulevard Montparnasse, s'arrête à contempler la lune derrière un ormeau, et son *Orphée* est trouvé. C'est à cette seule condition que la sculpture et la peinture sont des arts, et elles restent des métiers lorsqu'elles se contentent de l'imitation servile de la nature (1). Les seuls arts créateurs sont en réalité la poésie et la musique; les Grecs, nos maîtres en ces matières, l'ont du moins toujours entendu ainsi. Dans cet olympe de l'Hellade, où chaque manifestation de l'esprit humain, chaque faculté fut déifiée et symbolisée, on trouve Thalie, la comédie,—Melpomène, la tragédie, — Érato, l'élégie, — Polymnie, la poésie lyrique, — Euterpe, la musique; mais parmi ces filles de Jupiter et de Mnémosyne on cherche en vain celles qui présideraient à la peinture et à la sculpture. Ce n'est que justice. En effet, par la combinaison des lettres de l'alphabet, par la combinaison des sept notes, on peut arriver à faire naître chez les hommes des idées et des sensations absolument nouvelles, et qui sont le produit essentiel, subjectif de l'inspiration et de la réflexion du cerveau, tandis que pour la sculpture et la peinture il n'en est point ainsi. Quelque admirables que soient un tableau, une statue, leur origine est toujours extérieure et

(1) Il me paraît curieux de donner à ce sujet l'opinion d'un homme de génie. En 1817, lord Byron écrivait, en parlant de la peinture : « De tous les arts, c'est le plus artificiel et le moins naturel; c'est celui à propos duquel il est le plus facile d'en imposer à la sottise humaine. Je n'ai jamais vu de ma vie une statue ou un tableau qui n'ait été à une lieue au moins en-deçà de mon idée et de mon attente; j'ai vu beaucoup de montagnes, de mers, de fleuves, de sites et deux ou trois femmes qui allaient à une lieue au moins au-delà. »

objective; le document existe qui a servi à déterminer l'œuvre; le thème que l'artiste a choisi est connu; quel qu'il soit, il est dans la nature. Chez les peintres même, Breughel, Callot, Teniers, qui ont fait la plus large part à la fantaisie, l'imagination reste encore incapable de créer; leurs animaux fantastiques n'ont d'élémens que dans la nature, et ce n'est point inventer une forme particulière que d'agencer un *massacre* de cerf sur un corps de lézard. Parmi les arts plastiques, l'architecture, procédant par combinaison et cherchant musicalement, pour ainsi dire, la précise harmonie des lignes, pourrait peut-être réclamer son droit de cité parmi les créateurs; quant à la sculpture et à la peinture, ce sont des arts d'imitation, pas autre chose, et ce serait à mon sens commettre un étrange abus que de les placer au niveau de la poésie et de la musique, qui seules ont le caractère distinctif de la puissance créatrice, car seules elles font de rien quelque chose.

La plupart des peintres de nos jours semblent, du reste, se contenter de cette mission peu importante; dédaignant tout travail intellectuel qui pourrait leur apprendre à idéaliser quelque peu l'art matériel par excellence qu'ils exercent, ils ne se préoccupent guère que de l'exécution, et ne s'aperçoivent pas qu'en agissant ainsi ils en viennent à n'être plus que de très adroits ouvriers. Que dire, par exemple, de M. Blaise Desgoffe, sinon que son tableau, *Fruits et Bijoux*, est plutôt un objet de haute curiosité qu'une œuvre d'art? Jamais peut-être la science du *trompe-l'œil* n'a été plus loin, et ce serait admirable, s'il n'était puéril de dépenser de tels et si consciencieux efforts pour arriver à un résultat presque négatif, c'est-à-dire uniquement obtenu pour le plaisir des yeux et ne s'adressant à aucune des facultés de l'esprit. Il y a là des raisins, un bout d'étoffe, qui sont extraordinaires, j'en conviens; jamais Denner lui-même n'a atteint à ce degré de finesse et de rendu; la branche de cerise, le verre qui est peint de telle sorte qu'on peut facilement reconnaître qu'il est en cristal de roche, la crépine d'or du velours vert, sont des merveilles d'exécution, et je ne sais si l'imitation a jamais été poussée à ce degré surprenant. Ai-je besoin de dire que cette peinture est faite sur panneau, afin que le grain d'une toile ne pût altérer le minutieux travail du pinceau? C'est une chinoiserie exquise, mais parfaitement inutile, et je me demande si les admirateurs de ce genre de talent ne ressemblent pas à un homme qui, dans le manuscrit d'un poème, ne se préoccuperait que de la calligraphie. C'est très curieux comme tour de force, mais, il faut le dire, c'est un enfantillage, et à ce tableau je préfère, sans hésiter, les *Fruits cueillis* de M. Maisiat. Au moins là je reconnais de véritables qualités de peintre, et je ne me trouve plus en présence d'une œuvre où la patience et la volonté ont tout

fait. M. Maisiat a choisi un thème de coloration très chaude et l'a développé avec un vif sentiment de l'harmonie. L'exécution, à la fois large et serrée, est assez parfaite pour ne se laisser deviner que très difficilement; une atmosphère habilement distribuée circule à travers ces fruits et ces feuillages détachés de leur tige; c'est beau comme une belle tapisserie des Gobelins, mais j'estime que M. Maisiat, maître d'un talent comme le sien, devrait être tenté par des sujets pris en dehors de ce qu'on appelle la *nature morte*. Faut-il toujours le répéter? Le but suprême offert aux tentatives des artistes, c'est l'homme, et il vaut mieux être un peintre d'histoire de second ordre que de surpasser van Huysum, Mignon et Ruoppoli. Je sais que la plupart des artistes ne partagent point cette opinion, et l'on aurait tort de croire qu'ils sont entraînés à choisir tel ou tel sujet par la grandeur qu'il comporte ou par le sentiment qu'il exprime; la cause déterminante de leur préférence est d'un ordre moins élevé, et le plus souvent ils ne sont influencés que par un ton qui leur plaît ou une difficulté de coloris qui les séduit.

III.

La coloration, je le sais, est une des parties les plus importantes de la peinture, car c'est elle qui fait le charme d'un tableau et produit l'impression première. Les maîtres le savaient, aussi la soignaient-ils particulièrement. L'abbé Lanzi rapporte, d'après Boschini, que « la maxime favorite de Titien était que celui qui veut être peintre doit bien connaître trois couleurs et s'en rendre maître, — le rouge, le blanc et le noir. » Est-ce cette maxime dont M. Bonnat a cherché l'application en peignant ses *Pèlerins aux pieds de la statue de saint Pierre dans l'église de Saint-Pierre de Rome?* Je le croirais volontiers, car ce tableau offre, dans son harmonie générale, des qualités qui méritent d'être signalées. La vieille statue de bronze est bien connue des voyageurs; ils l'ont tous vue sous son dais rouge, et ils ont pu constater que le pouce de son pied droit est usé par les baisers des fidèles. Aujourd'hui c'est un saint Pierre, autrefois c'était un Jupiter; aux foudres païens on a substitué les clés catholiques, la tête a été ceinte d'un nimbe crucifère, et le dieu détrôné, modifié pour les circonstances, est devenu le prince des apôtres. Il en est, hélas! des dynasties divines ainsi que des dynasties humaines; les souverains de l'empyrée ne sont pas plus inamovibles que les souverains de la terre; Jupiter est remplacé par Jéhovah, comme lui-même remplaça Saturne, qui remplaça Uranus : faits insignifians en apparence et d'où l'on pourrait conclure cependant que le véritable maître de la création c'est l'homme, puisqu'il change à son gré ses rois et ses dieux. M. Bonnat a bien rendu

la naïveté grandiose du saint; il a tiré un bon parti des colorations rouges, noires et blanches qu'il avait su choisir avec discernement, et toute la composition, tenue dans une gamme étouffée, mais puissante, est entendue d'une façon qui n'est point commune. Des femmes de la campagne romaine, portant le costume de Rocca di Papa et de Castel-Gandolfo, sont agenouillées autour de la statue; l'une d'elles, debout, lui baise le pied; nous engagerons M. Bonnat à revoir avec soin le dessin de la main gauche de cette femme, il laisse à désirer sous tous les rapports et figure une pince de homard bien plutôt qu'une main. Non loin une femme agenouillée et vêtue de noir prie, la tête inclinée sur la poitrine, et forme un contraste bien rendu avec les paysannes qui l'entourent. Il y a, je crois, dans M. Bonnat, l'étoffe d'un coloriste très sérieux; il sait peindre, comme la plupart des artistes qui ont reçu les leçons de M. Léon Cogniet; s'il consent à placer son idéal assez haut pour n'être point satisfait de ses œuvres actuelles, s'il veut considérer que son succès d'aujourd'hui n'a rien de définitif, et ne doit que le rendre plus difficile pour lui-même, s'il ne cesse de travailler en agrandissant son horizon, s'il comprend que l'art donne d'autant plus qu'on est plus exigeant avec lui, je pense qu'il arrivera à se créer une place enviable parmi les artistes de notre temps.

Le maître charmant des colorations élégantes semble avoir eu quelque défaillance cette année; en choisissant de parti-pris une harmonie en gris mineur, M. Fromentin n'a-t-il pas abdiqué volontairement une partie de ses qualités, qu'on devine plutôt qu'on ne les retrouve dans son tableau représentant *un coup de vent dans les plaines d'Alfa* (*Sahara*)? Peut-être sommes-nous trop sévère; accoutumé à si bien admirer la finesse de son coloris dans les gammes lumineuses, nous restons surpris et comme dérouté en présence de ce ciel sombre, charriant des nuages obscurs et couvrant d'une demi-teinte presque nocturne un groupe d'Arabes surpris par l'orage. Les chevaux se tassent les uns contre les autres, les lourds burnous des cavaliers volent au-dessus de leur tête; les roseaux (*alfa*) se courbent sous la tempête qui mugit et verse ses torrents. Certes le mouvement est vrai, la scène prise sur nature est rendue avec l'habile exactitude familière à l'artiste; mais la note qui donne le ton à cette lugubre symphonie est celle d'un cheval gris de fer, d'un cheval bleu, diraient les Arabes, et M. Fromentin a dû toujours se tenir dans des nuances froides, neutres, auxquelles il ne nous a pas habitués. Je sais que son tableau gagne en solidité ce qu'il me semble avoir perdu en coloris; néanmoins en le regardant, et malgré moi, je regrette ces effets de lumière, ces paysages animés, ces costumes éclatans, cette limpidité d'atmosphère, cette légèreté de teintes se côtoyant sans jamais se heurter, ces

fêtes de soleil et d'azur où il excelle. Pour bien juger ce *coup de vent*, j'aurais voulu le voir à côté d'une autre toile de M. Fromentin: de cette façon nous l'aurions eu complet sous les yeux. L'un des tableaux eût été le commentaire de l'autre; nous aurions oublié ce *repentir* de selle qui produit un si singulier effet sur le ciel gris; nous aurions, j'en suis convaincu, trouvé dans d'autres draperies une légèreté de brosse qui fait défaut à celles-ci, et nous aurions compris alors pourquoi M. Fromentin a tenu à nous montrer un fait exceptionnel et relatif placé très loin de l'abstrait qu'il a toujours cherché. En effet, c'est là le reproche le plus grave qu'on puisse adresser au jeune maître. A tort ou à raison, l'Orient, particulièrement le Sahara, passe pour le pays du soleil par excellence. C'est la patrie de l'aridité, de la chaleur, du miroitement, de l'azur implacable et infini. S'il y a des tempêtes, ce sont des tempêtes de sable; s'il y a des tourbillons, ils poussent devant eux l'haleine brûlante du *khamsin*, et non point des torrens d'eau. M. Fromentin sait aussi bien que moi comment les Arabes appellent le Sahara : « le pays de la soif. » Un orage humide dans le désert, ce n'est plus le désert. Le désert abstrait, c'est une ligne rose et une ligne bleue, le sable et le ciel. — Or quelle différence existe-t-il entre ce *coup de vent* dans des plaines herbues et un coup de vent dans les pâturages de la Normandie? Aucune sous le rapport de l'aspect général. Que faudrait-il changer pour que l'un devînt l'autre? Les costumes, c'est-à-dire l'accessoire. — M. Fromentin doit m'entendre, je n'en doute pas, et il doit surtout comprendre combien il m'est pénible de n'avoir pas à le louer exclusivement dans un recueil où tous les lecteurs sont, comme moi-même, habitués à l'admirer, soit qu'il tienne la plume, soit qu'il tienne le pinceau. Ce n'est point que je veuille parquer M. Fromentin dans un genre spécial et faire de lui le peintre patenté des ciels purs et des Arabes en costume de fête : non pas; il nous a prouvé assez souvent la flexibilité de son talent, les ressources variées qu'il possède, pour que nous ayons en lui une confiance qu'un fait passager ne peut démentir. Nous savons très bien que M. Fromentin ne ressemble en rien à ces artistes qui, tournant toujours dans le même cercle, répétant sans relâche leurs productions, pour peu qu'elles aient obtenu une fois quelque succès, refont incessamment le même clair de lune, la même allégorie sous des noms différens, le même Breton dansant avec la même Bretonne, le même soldat debout, couché, blessé, victorieux, mourant; c'est là un fait de stérilité et de vanité puérile dont jamais il ne s'est rendu coupable; il a toujours cherché mieux et plus haut; il a développé sans repos les qualités sérieuses dont il ne portait primitivement que le germe; dans le domaine de l'art comme dans celui de la nature, il a choisi, entraîné par ses

affinités électives, la lumière et la couleur; il leur a été infidèle aujourd'hui, et nous sommes en droit de le lui reprocher, car son tableau est d'un caractère indéfini et douteux qui peut-être ferait la gloire d'un autre peintre, mais qui n'est point, à notre avis, tout à fait digne de l'artiste éminent à qui l'on doit *le Berger kabyle* et le *Bivouac au lever du jour.*

Ce qui manque le plus souvent aux artistes, ce sont les idées générales. Il me semble qu'ils devraient toujours être séduits par des sujets abstraits : *le printemps, la mort, la guerre,* toute allégorie mise de côté. Loin de là, ils recherchent l'exception, ce qui est bien plus le fait de la littérature que des arts plastiques; ils aiment l'étrange, et ne voient pas qu'ainsi ils se rendent parfois inintelligibles, tandis que leur effort principal doit tendre à être compris immédiatement et par tous. Aussi sommes-nous heureux lorsque nous voyons un peintre se mettre d'emblée en communication avec le public, non point, bien entendu, par le sujet en lui-même, mais par la façon dont il l'a traité. M. Schreyer est dans ce cas, et son *Arabe en chasse* exprime sans ambiguïté ce que l'artiste a voulu. Malgré une nuance dominante gorge de pigeon, qui touche à l'afféterie, la coloration générale n'est point mauvaise. Le ciel est grisâtre, zébré de teintes d'un roux indécis, et il se marie bien avec des terrains d'une facture trop lâchée, qui servent de berge à un ravin dont l'eau presque dormante forme le premier plan. Un Arabe couvert de vêtemens qui tirent sur le blanc, monté sur un cheval d'un gris très clair, se lève sur ses larges étriers et examine la plaine que le spectateur devine sans l'apercevoir. Le cavalier, vu de dos, à demi retourné, montrant de profil perdu son visage basané, est dans une posture exacte qu'il était difficile de mieux rendre. Dans son mouvement d'ensemble et dans son geste spécial, on reconnaît la préoccupation, la recherche, l'inquiétude. La main qui a dessiné ce chasseur du Moghreb est déjà habile et rompue aux difficultés du métier. La ligne précise est aussi difficile à acquérir dans le dessin que le mot précis en littérature. C'est à cela cependant, et non à autre chose, que tient l'expression, l'expression juste et absolument vraie qui seule peut satisfaire un artiste. Le cheval, qui marche en se rengorgeant, comme s'il était *martingalé* trop court, a de jolies allures élégantes qui, sans avoir besoin de généalogie, font reconnaître sa race au premier coup d'œil. M. Schreyer paraît du reste avoir vécu dans la familiarité des chevaux et les avoir étudiés avec prédilection. Les *Chevaux de Cosaques irréguliers par un temps de neige* sont là pour l'affirmer. Près d'une cabane construite en rondins et en branchages, sous un ciel blanc qui chasse des tourbillons de neige, des chevaux sont arrêtés, attachés par la bride, abandonnés à la meurtrière inclémence de la tourmente, pendant que leurs

maîtres, à l'abri, boivent sans doute l'eau-de-vie de grain et se chauffent au feu de tourbe. Tristes et courageux, les petits chevaux velus se sont serrés les uns contre les autres pour trouver un peu de chaleur; sur leurs yeux, ils ont fait retomber leur longue et rude crinière, ils ont tourné leur croupe à la rafale, et patiemment ils attendent, en rêvant avec une résignation mélancolique à la litière de l'écurie, à l'orge de la mangeoire, au foin du râtelier. Si Voltaire les avait vus, il n'aurait point manqué de dire encore : « Pauvres animaux! sans doute dans le paradis vos ancêtres ont mangé de l'avoine défendue! » La brosse, ferme sans dureté, large sans mollesse, a su donner à cette toile une coloration désolée, blanche et grise, qui est d'un bon effet. Les peintres doivent chercher à produire instantanément pour ainsi dire, avant que l'on ait eu même le temps de reconnaître le sujet qu'ils ont interprété, une impression gaie ou triste par l'harmonie dominante de leur coloris : c'est à cela qu'excellait Eugène Delacroix; c'est une qualité qui peut s'acquérir par l'étude et par la réflexion, et je la constate avec plaisir chez M. Schreyer. Elle ne fait point non plus défaut à M. Magy, qui, par un *Convoi de moissonneurs dans un défilé de l'Atlas* et par *le Chevrier de Ben-Acknoun*, prouve qu'il n'ignore pas le maniement des couleurs. J'aime peu cependant sa manière matérielle de peindre : elle n'a point de relief, elle est trop plate en un mot, et comme si elle procédait à la détrempe. Il me paraît probable que M. Magy a intentionnellement négligé le paysage, qu'il a traité avec trop de sans-façon, pour donner plus d'importance aux figures, qui sont assez vivantes et ne manquent point de vérité dans le mouvement. Les types ont été consciencieusement étudiés; celui du chevrier particulièrement ne mérite que des éloges. L'allure de ce jeune pâtre arabe qui, en chantant et en suivant ses chèvres, descend un sentier rapide, est fort habilement rendue; la lumière, claire sans être criarde, marie par des tons très doux la terre verte et le ciel bleu. Était-il bien nécessaire de sacrifier les accessoires, c'est-à-dire les terrains, les aloès, les nopals, et fallait-il leur donner une exécution molle pour faire valoir les personnages? Je ne le crois pas : tout se tient dans la nature et forme un ensemble; les lignes d'un rocher sont aussi nettes, aussi précises que celles de l'homme qu'il supporte, et affaiblir intentionnellement les premières pour renforcer les secondes, c'est les mettre en désaccord et détruire bien souvent les rapports harmonieux qui existent entre elles. Je sais que, pour expliquer cette différence dans la manière de rendre un terrain et une figure placés sur le même plan, les peintres s'appuient sur des exemples tirés de la photographie : mauvaise raison, car les *flous* que l'on remarque souvent dans les épreuves daguerriennes sont dus à la disposition même de l'objectif, qui déforme

parfois l'image en la transmettant au cliché. La vérité toute simple est que cette façon de faire convient aux artistes, parce qu'elle est plus facile, plus rapide, qu'elle leur épargne de longues études, et enfin parce que, sous prétexte de largeur dans la touche, il est plus commode de se contenter d'un à peu près. Ils ne s'aperçoivent pas que dans ce cas ils font une *étude*, c'est-à-dire une figure où le ciel, l'entourage, n'ont besoin que d'être indiqués, et non pas un tableau où chaque objet doit avoir une valeur relative et concourir à un ensemble de lignes et de couleurs qui constitue ce qu'on appelle la composition. Ce reproche, que méritent tant d'artistes de nos jours, nous devons l'adresser à M. Breton, qui, dans sa *Gardeuse de dindons*, combine deux factures diamétralement opposées, l'une très ferme, un peu sèche, parfois même trop cernée, l'autre veule, sans consistance et indécise. Cela produit une impression désagréable qu'il eût été facile d'éviter. Le pied de la femme, dessiné et peint dans tous ses détails, touche à de hautes herbes qu'il est impossible de reconnaître : sont-ce des genêts, des tamarix ou de jeunes osiers? Comment se fait-il qu'à la distance de deux plans si rapprochés l'un de l'autre, le peintre puisse voir d'une manière si différente? Voilà une femme assise; chaque pli de ses vêtemens, chaque ride de ses mains, chaque inflexion de sa chevelure, est rendu visible, presque palpable, et les terrains sur lesquels elle repose sont à peine notés par de simples *frottis!* Est-ce admissible? Ce n'est point un artifice d'art, comme on voudrait le faire croire; c'est simplement un procédé, une *ficelle*, qui exclut le travail, l'étude et l'observation. Nous aurions préféré n'avoir pas à nous appesantir sur ce défaut, qui détruit l'homogénéité du tableau de M. Breton, car c'est incontestablement un des meilleurs qu'il ait jamais soumis au jugement du public. Comme je l'ai dit, *la Gardeuse de dindons* est assise, vêtue d'un costume journalier et usé, la tête ceinte d'un mouchoir jaune, les pieds nus, la peau hâlée par le soleil; de la main elle soutient son visage, dessiné de profil, et son regard, levé vers l'horizon, est perdu dans une rêverie profonde comme l'infini. Une ligne bleue indique la mer, la Méditerranée sans doute, qui se confond avec l'azur du ciel. Cette femme est une paysanne; mais, tout en lui laissant son apparence extérieure, le talent de l'artiste a su lui donner une âme, une sorte de lumière interne qui en font presque un personnage épique. La draperie des antiques statues n'est point le seul vêtement qui ait de la noblesse, et les haillons fatigués d'une femme de la campagne peuvent prendre sous la main d'un peintre habile une ampleur égale à celle des toges brodées de pourpre, sans pour cela cesser d'être des vêtemens pauvres et rapiécés. En un mot, cette figure est pleine de style; changez le costume, modifiez l'entourage, et vous aurez une sibylle

méditant sur l'avenir. L'expression cependant, j'insiste sur ce point, n'a rien d'exagéré, le style n'est point un style de convention; en un mot, M. Breton n'a point voulu ennoblir son sujet : il l'a représenté tel qu'il a dû le voir, et peut-être tel qu'il l'a surpris. Les paysans, principalement les gardeurs de bestiaux, habitués à vivre seuls, sont des rêveurs. A force d'être au milieu de la nature, ils finissent par lui emprunter quelque chose de sa grandeur et de son mystère. Ce sont d'actifs inventeurs de légendes; tout berger est sorcier: pendant qu'ils gardent leurs troupeaux, ils se racontent de belles histoires, et parfois, les yeux attachés sur quelque point invisible de l'espace, ils s'absorbent dans des songeries, immobiles et comme pétrifiés. Dans ces courts instans, leur visage revêt une beauté supérieure qu'illumine l'animation des yeux, et que fixe la rigidité des traits. Si un artiste curieux et en quête de la beauté passe en ce moment, il est saisi par l'aspect de cet être nouveau, pour ainsi dire régénéré, qui frappe ses yeux; il en emporte le souvenir, et compose un tableau qui reproduit l'impression qu'il a reçue. Je serais bien étonné si M. Breton n'avait point procédé ainsi pour sa *Gardeuse de dindons*, qui témoigne d'une émotion profonde et la communique au spectateur. En la peignant, M. Breton a peut-être un peu abusé des tons criards de la lumière frisante qui lui sont familiers, et qui, s'ils donnent un modelé vigoureux au personnage, ont l'inconvénient de l'éclairer par une sorte de lumière sous-cutanée dont la transparence n'est point toujours d'un heureux effet.

Ce n'est point positivement parmi les héros de la vie rustique que M. Hamon va choisir ses modèles. Amoureux d'allégories enfantines qu'il pousse parfois jusqu'au *rébus*, il cherche avant tout la grâce et tombe souvent dans l'afféterie. Ses compositions ont presque toujours quelque chose d'inquiet, de troublé, de vaporeux, comme si elles avaient été aperçues à travers les voiles indécis d'un rêve. Les formes rondes qu'il affectionne, son coloris, tenu habituellement dans la gamme des tons tendres et faux tels que le lilas, le rose de chine, la cendre verte, donnent à tous ses tableaux une certaine uniformité qui semble voulue et cherchée à plaisir. On dirait que M. Hamon, dont l'esprit à coup sûr est fertile et très ingénieux, est un peintre de trumeaux du temps de la Pompadour égaré dans notre siècle. Il eût excellé à décorer le boudoir des petites maîtresses d'autrefois; sa jolie peinture se serait fort bien accommodée de la poudre à la maréchale, et n'aurait point été déplacée à côté d'un *bonheur-du-jour* en bois de rose sur lequel on a oublié *Angola*. — *L'Aurore* de M. Hamon n'a rien d'emphatique; elle ne ressemble en rien à la déesse pompeuse que quatre chevaux traînent au plafond du palais Barberini, et qui passe pour le chef-

d'œuvre du Guide. C'est une jeune fille, si jeune qu'on la prendrait pour une enfant, si légère qu'elle ne fait même pas plier la feuille de chou sur laquelle elle s'est hissée du bout de ses petits pieds; elle attire à elle une fleur de volubilis ramée à une longue perche, et dans cette coupe naturelle elle boit la rosée. De hautes malvacées découpent leur silhouette humide sur le ciel, qui est d'un rose laiteux peut-être trop accusé; de belles gouttelettes transparentes roulent sur les cheveux de la charmante buveuse et sur les fleurs qui l'environnent. Ai-je besoin de dire qu'elle est blonde et tout à fait jolie? C'est très fin de ton, d'une pâleur harmonieuse et d'un esprit de composition un peu moins précieux que d'habitude. Ce n'est certainement ni de la grande, ni de la forte peinture; mais c'est plaisant aux yeux, chastement compris, suffisamment peint, et je pense que M. Hamon n'a pas eu d'autre ambition. Dans cette donnée-là, il y a de très agréables tableaux à faire : c'est peut-être plutôt de la décoration que de la peinture et cela conviendrait parfaitement à la céramique; mais il ne faut point se montrer trop sévère, et il est juste de tenir compte aux artistes des efforts qu'ils font pour produire des œuvres gracieuses et sans sous-entendu.

En somme, quoiqu'il soit rétribué aujourd'hui comme il ne l'a été dans aucun temps, c'est un métier ingrat que celui de peintre. La majeure partie du public ne comprend rien à ce qu'on lui montre; la ligne lui est indifférente, la couleur lui importe fort peu, la composition même n'a guère le don de l'émouvoir. Ce qu'il aime avant tout, ce qui l'attire, ce qui sollicite son attention, c'est l'anecdote, et si les personnages de l'anecdote sont connus, c'est un succès de curiosité. Il faut voir où la foule s'entasse de préférence pour bien s'expliquer ce fait affligeant. La valeur d'art que peut présenter un tableau est la dernière chose dont on s'inquiète. Qu'importe que les tons soient justes, que la ligne soit noble, que l'ordonnance ait de l'ampleur? On se presse autour de toiles qui n'ont d'autre mérite que de représenter des individus dont on a entendu parler, et qui souvent, pour plus de facilité, sont reproduits sur un index fixé à la bordure. Que la scène se passe sous le directoire, dans un foyer de théâtre, dans une sacristie, l'intérêt est le même, car il n'est excité en rien par l'œuvre intrinsèque. Le sujet seul est en jeu, et cela plaît aux spectateurs, qui pour la plupart sont comme Toinette « et n'entendent rien à ces matières. » Il faut donc féliciter les artistes qui savent résister à ces sollicitations et qui dédaignent les succès de vogue obtenus par de tels moyens. Du reste, on doit le dire, ces toiles anecdotiques sont à la vraie peinture ce que les menues nouvelles d'un journal sont à un poème héroïque. Le plus souvent c'est de la monnaie courante, et pas autre chose. Ai-je besoin de dire que ces observations ne s'adressent point aux tableaux de M. Meis-

sonier, qui se distinguent des autres productions de ce genre par les qualités matérielles familières à ce peintre, dont l'idéal paraît être de lutter contre les flamands les plus minutieux? Ses toiles offrent cette année un intérêt de plus, car M. Meissonier, devenu peintre de batailles, s'est essayé à reproduire des chevaux qui, pour la plupart, sont réussis d'une façon satisfaisante.

L'anecdote, j'entends l'anecdote historique, peut donner naissance à des œuvres d'art très élevées, car elle se prête admirablement à ce genre intermédiaire et fort important qui sert de transition entre la peinture familière et la peinture épique. M. Robert Fleury y a souvent réussi d'une manière très heureuse; un de ses élèves, M. Comte, paraît vouloir marcher sur ses traces et continuer cette tradition, qui, je crois, correspond directement à l'un des besoins de l'esprit français. Les succès de M. Comte sont déjà nombreux, et sa réputation s'appuie sur des élémens qui ne sont point à dédaigner. *Henri III et le duc de Guise* (1855), *Henri III visitant ses perroquets* (1857), sont des tableaux qu'on n'a pas dû oublier; un *Alain Chartier* et une *Jeanne d'Arc* venus après avaient pu faire douter momentanément de M. Comte. Il se relève aujourd'hui victorieusement avec une toile qui me paraît supérieure à celles qu'il a exposées jusqu'à présent : *Éléonore d'Este, veuve de François de Lorraine, duc de Guise, deuxième du nom, fait jurer à son fils, Henri de Guise, surnommé plus tard le Balafré, de venger son père, assassiné devant Orléans par Poltrot de Méré le* 24 *février* 1563. Tel est le long titre de ce tableau, où M. Charles Comte semble comme à plaisir, avoir accumulé toute sorte de difficultés afin de mieux les vaincre. En effet, il a réuni les uns près des autres quatre noirs de nuance différente, et, par un tour de force de coloris que les artistes seuls pourront peut-être sérieusement apprécier, il est arrivé à une harmonie excellente qui reste blonde malgré les tons sombres dont elle est composée. De plus, un pan de voile en crêpe noir qui retombe sur un bras de fauteuil et qui laisse voir le dessin de la tapisserie tout en projetant dessus une sorte de brouillard de deuil, est exécuté d'une façon telle que Miéris l'envierait à M. Comte. La facture est extrêmement soignée, mais elle n'a ni maigreur, ni petitesse; elle est égale au dessin, qui partout est d'une fermeté de bon aloi. C'est donc un bon tableau, et ce qui le rend plus remarquable encore, c'est la noble simplicité de la composition. Certes le sujet prêtait au *théâtral;* une mère qui fait jurer à un fils de venger l'assassinat de son père, cela peut faire excuser beaucoup de grands gestes et de pompeuses attitudes. M. Comte a su éviter cet écueil avec une sage habileté; il est resté dans une donnée vraie, familière, maternelle pour ainsi dire, et l'effet qu'il obtient n'en est que plus puissant. Dans un appartement dont les murs disparaissent

sous des tapisseries de haute lisse, la duchesse de Guise, vêtue de velours et de crêpe noirs, est assise; devant elle, le futur Balafré, habillé de drap noir, est debout. La mère a posé une main sur l'épaule de son fils, et de l'autre elle lui montre un tableau qui représente Henri de Lorraine au moment où Poltrot,

. . . . . Choisissant
Lieu pour son adventage,
Le recognoist passant,
Et le trousse au passage,

ainsi que disait la vieille chanson huguenote de ce temps-là. Par un mouvement très naturel, l'enfant a saisi l'épée de son père, posée sur un coussin de velours noir à côté de la couronne ducale. Les deux visages, de profil et placés l'un près de l'autre, sont tournés vers ce tableau funèbre et entraînent forcément l'attention du spectateur vers le même objet; les têtes blondes de la mère et du fils se côtoient, et, loin de se nuire, semblent plutôt se compléter l'une par l'autre; l'expression de regret et de menace est telle qu'on la peut souhaiter. Les détails sont traités avec un grand soin et un souci d'exactitude qui cependant ne dégénère pas en minutie archéologique. Une adroite sobriété a repoussé tous les accessoires inutiles; j'aurais voulu cependant qu'elle fût assez sévère pour supprimer une chaise inutile, d'un dessin carré et désagréable, que j'aperçois à gauche, près de la table couverte d'un velours rouge. — En finissant, je dois féliciter M. Comte d'avoir su se débarrasser promptement des tons bistrés et bitumineux qui, destinés à noircir en vieillissant, dépareront la plupart des tableaux de son maître, M. Robert Fleury.

Il est un ancien poème rustique et populaire que connaissent bien les artistes :

La rime n'est pas riche, et le style en est vieux,

mais il y règne une naïveté charmante qui s'en échappe comme un parfum de vérité. Jésus-Christ s'habille en pauvre; il demande à recueillir les miettes de la table; on lui répond qu'elles seront mangées par les chiens, parce qu'ils rapportent des lièvres, et que lui, il ne rapporte rien. Il avise la maîtresse de la maison à sa fenêtre, et il implore sa charité. « Ah! montez, montez, bon pauvre, — avec moi vous souperez! » Lorsque le repas est fini, le pauvre fatigué demande à dormir. « Ah! montez! montez, bon pauvre, — un lit frais vous trouverez. — Comme ils montaient les degrés, — trois anges les éclairaient. — Ah! n'ayez pas peur, madame, — c'est la lune qui paraît! » Puis, comme il faut une moralité à toute chose, même aux chansons, Jésus annonce à la dame charitable qu'elle mourra dans

trois jours et entrera tout droit au paradis, mais que son mari — en enfer ira brûler! — Je croirais volontiers que cette légende, qui se chante encore dans les provinces du centre de la France, a traversé l'esprit de M. Dauban lorsqu'il a fait la *Réception d'un étranger chez les trappistes*. L'étranger en effet n'est autre que Jésus-Christ, car il a dit, selon saint Jean : « Quiconque reçoit celui que j'ai envoyé me reçoit. » Jésus est debout, son air est triste, il est reçu par le père hospitalier; mais son mouvement général manque de précision, car, en voyant le Christ, on croirait qu'il s'en va, et non point qu'il arrive. A ses pieds, selon les rites des couvens de la Trappe, deux frères sont étendus de toute leur longueur, prosternés, la tête contre terre, les bras comme écrasés sur la poitrine. Cette disposition forcée d'un personnage debout et de deux autres allongés devant lui donne à l'ensemble de la composition une apparence d'équerre qui n'est pas agréable, mais qu'il n'était point facile d'éviter, j'en conviens sans peine. Je blâmerai avec plus de raison quelques accessoires futiles, des choux, des navets, un louchet, qui sont là, je le sais, pour indiquer que les trappistes s'occupent de travaux d'agriculture, mais qui, au point de vue de l'art, n'étaient point nécessaires. Il y a aussi entre les deux mains de Jésus une différence de proportion que je voudrais voir disparaître. Ces reproches sont légers et n'ôtent rien à la valeur du tableau. La touche en est un peu lourde; mais la coloration lumineuse, maintenue dans une tonalité blonde intentionnelle, rachète ce défaut; l'impression générale est bonne et ne se laisse pas aisément oublier, ce qui est rare pour une toile appartenant à ce qu'on peut appeler la peinture religieuse.

IV.

Si ma pensée a été comprise, on a pu voir, par ce qui précède, que l'école française est dans un désarroi assez inquiétant. Certes les peintres dont j'ai eu à citer les tableaux ne manquent point de talent : dans leurs recherches isolées, ils arrivent parfois à trouver une forme heureuse, une composition satisfaisante, une coloration agréable, mais d'où viennent-ils, où vont-ils? On serait fort embarrassé de le dire. En effet, ils n'appartiennent à aucun corps de doctrines, nul guide ne les dirige; les plus forts ne prennent conseil que d'eux-mêmes, les autres, et c'est le plus grand nombre, épient avec curiosité les goûts du public et s'y conforment avec une abnégation qui bien souvent ressemble à de la servilité. C'est une armée sans chef où chacun sert au hasard de ses convictions, de ses intérêts, de ses fantaisies. Tout est devenu prétexte à peinture, ce que je ne blâme pas, car je crois que le domaine de l'art est infini; mais

l'homme, le grand modèle, disparaît presque complétement; au lieu d'être le but principal de l'effort des artistes, il semble être devenu je ne sais quel accessoire ennuyeux qu'on n'ose pas encore supprimer, et que l'on emploie par un reste de respect ou d'habitude qui ne tardera pas à disparaître. La peinture de paysage envahit la peinture de genre, qui elle-même envahit la peinture d'histoire : c'est une confusion singulière; chaque exposition est une image en miniature de la tour de Babel. Il y a une tendance manifeste à l'affaissement et au laisser-aller; à chaque ouverture d'un nouveau salon, on peut, depuis l'exposition universelle de 1855, le constater avec douleur. Ce n'est pas en soi-même qu'on va puiser l'inspiration, on la demande aux conseils des amateurs, aux fantaisies de la fortune, aux nécessités des appartemens, aux prédilections d'un public ignorant, mais riche. Les élèves de Rome, ceux-là mêmes qui ont reçu cette éducation académique, un peu étroite, mais sévère, qui aurait dû les former à la grande peinture, à la peinture d'histoire, ont été entraînés par le courant auquel ils n'ont point eu l'énergie de résister, et nous les voyons, pour la plupart, utiliser les études qu'ils ont faites des grands maîtres italiens à composer des tableaux de genre, des décorations plus gracieuses qu'il ne faudrait, et dédaigner absolument le but sérieux vers lequel on était en droit de les voir marcher. A quoi tient cet état de choses douloureux? A nos mœurs sans aucun doute, à l'axiome coupable : paraître c'est être, mis en pratique aujourd'hui par presque tout le monde, mais aussi à l'absence d'un artiste assez fort, assez savant, assez consciencieux, pour s'imposer de lui-même, par la seule manifestation de son talent. L'exemple manque, la direction fait défaut; la culture intellectuelle indispensable aux artistes est généralement dédaignée par eux; ils feignent d'ignorer que Michel-Ange, que Léonard de Vinci étaient les hommes les plus instruits de leur temps; ils s'imaginent qu'il suffit de savoir peindre pour être un peintre, absolument comme s'il suffisait de savoir écrire pour être un écrivain : erreur capitale et dangereuse! C'est le cerveau qui conçoit, la main n'est que son humble servante, et tout ce qui ne sort pas de lui, condensé, comparé, discuté préalablement, est frappé de stérilité. Il y a sept ans déjà que M. Théophile Gautier, qu'on n'accusera certainement pas de porter une sévérité excessive dans ses jugemens en matière d'art, a pu écrire : « Le procédé atteint un point de perfection inquiétant, car la main devient tellement habile qu'elle semble pouvoir se passer de la tête. » Nous le répétons, l'absence de direction consentie d'une part, de l'autre les élémens de dissolution que je viens d'indiquer ont créé une confusion éminemment regrettable; l'art français est en pleine licence. Il est facile de concevoir que cette licence ait troublé des esprits de bon vouloir

qui, pour étayer leurs études, ne trouvaient autour d'eux aucun point d'appui. S'il est naturel qu'aux États-Unis d'Amérique la liberté sans limite dont jouissent les sectes religieuses ait engendré un besoin farouche d'autorité, ait groupé autour du chef des mormons quelques hommes qui aspiraient à recevoir une vigoureuse impulsion et à être maintenus dans la ligne étroite d'une direction morale absolue; il est naturel aussi qu'un peintre amoureux, avant tout, d'art et de beauté, ne trouvant dans les exemples qu'il avait sous les yeux rien qui pût le conduire au but qu'il entrevoyait, se soit retourné violemment vers les anciens maîtres et se soit penché sur les sources mêmes de la tradition plastique pour découvrir le mot de l'énigme qu'il interrogeait vainement de nos jours. C'est ce qui est arrivé à M. Gustave Moreau.

Quoique le tableau qu'il nous montre cette année passe aux yeux de beaucoup de gens pour un début, M. Moreau ne nous est point inconnu, et il n'en est pas à son coup d'essai. Toutes ses tentatives précédentes ont fait présumer un esprit anxieux, mal certain de son originalité, qu'il ne parvenait à dégager qu'avec peine, et fort épris d'un idéal élevé que l'insuffisance des moyens mis à sa disposition et du milieu qui l'entourait l'empêchait d'atteindre. Ce fut en 1852 qu'il exposa pour la première fois; sa *Pieta* était une réminiscence directe et très apparente des tableaux d'Eugène Delacroix : le jeune peintre, séduit par l'effet des colorations savantes, avait négligé les impérieuses prescriptions de la ligne. En 1853, sa manière était déjà complétement modifiée : cherchant toujours et ne sachant à quel maître se rattacher, il fit un *Darius mourant* qu'on aurait pu prendre à première vue pour un pastiche de Chassériau, beaucoup moins toutefois dans la coloration générale, dans la composition, qui déjà était savante, que dans le dessin et l'expression des têtes. Il s'essaya ensuite, si j'ai bonne mémoire, dans les *eaux-fortes*, qu'il grava lui-même ou fit graver. — Je me souviens d'un *Roi Lear sur la bruyère* et d'une *Mort d'Hamlet* qui semblaient prouver que l'artiste n'avait voulu obtenir que le mouvement au détriment de toutes les autres qualités qu'on est en droit d'exiger d'une œuvre pareille. En 1855, à l'exposition universelle, il passa presque inaperçu, et cependant ses *Athéniens livrés au minotaure dans le labyrinthe de Crète* n'avaient plus rien de la manière d'Eugène Delacroix ni de celle de Théodore Chassériau, et indiquaient un talent qui, se cherchant encore, était sur le point de se trouver. Quelle impression l'exposition universelle des beaux-arts produisit-elle sur M. Moreau et en quoi put-elle déterminer sa résolution ? On peut le soupçonner. Il vit que les maîtres dont la France s'enorgueillit à bon droit étaient vieux, au déclin de leur talent comme au déclin de leur vie; il vit que ceux

qui étaient appelés à leur succéder n'avaient aucune de leurs qualités viriles; il put de loin pressentir ce que nous avons pressenti tous, que l'école française allait entrer dans une époque critique, dans une époque de transition où chacun s'abandonnerait, sans principe et sans foi, aux sollicitations malsaines d'une célébrité momentanée et d'un enrichissement rapide. En voyant l'œuvre des maîtres dans son ensemble, il se rendit compte sans doute de leurs défauts; il vit moins ce qu'ils avaient que ce qui leur manquait; il mit le doigt sur la plaie même; il comprit très nettement que dans cet état de dispersion des forces de l'école il n'avait ni secours ni exemples profitables à attendre : il résolut de s'abstraire, de réapprendre son métier complétement, de s'imprégner d'art de toutes façons, de se faire une originalité sérieuse, sévère, basée sur l'étude des grands maîtres, sur l'incessante observation de la nature, et à dater de ce moment, 1855, il disparut. Dans le monde des artistes, on s'en préoccupait; on savait que M. Moreau est un homme intelligent, enthousiaste, absolu, qu'il aime son art avec passion, et que nul travail, si aride qu'il soit, n'est capable de le rebuter. Qu'allait-il faire? où allait aboutir cet apprentissage pénible, recommencé courageusement à l'âge de vingt-huit ans, à cet âge où le besoin de produire tourmente incessamment la jeunesse? Allait-il, imitant David, demander à la statuaire antique le secret de sa noblesse et introduire dans l'art la rigidité des attitudes et l'absence d'expression vivante? Allait-il, au contraire, suivant les traces de Géricault, revenir à Jouvenet, qui lui-même procédait de l'emphatique école bolonaise? M. Moreau nous initie aujourd'hui d'un seul coup à ses études. Il a été vivre en Italie, il a cherché à surprendre la manière des maîtres; il a vu que les meilleurs d'entre eux n'ont jamais laissé sortir une œuvre de leur atelier avant qu'elle ne fût complète, c'est-à-dire qu'ils ont cherché, j'entends les meilleurs, à unir dans une proportion égale la ligne, la couleur, la composition, qu'ils ont poussé leur *rendu* aussi loin que possible, et qu'ils ont tous parfaitement compris qu'un *tableau* ne devait être, sous aucun prétexte, traité comme une *décoration*. Il est remonté dans la tradition à ce moment précis où la sensation vient en aide au sentiment, que la renaissance n'a pas encore détruit, où la couleur sert pour ainsi dire de vêtement à la ligne. En un mot, il s'est adressé de préférence à l'art spiritualiste, et je crois qu'il n'a point fait fausse route, car le tableau qu'il expose, tout pénétré qu'il soit de l'étude des maîtres anciens, est essentiellement animé de l'esprit moderne.

Œdipe et le Sphinx, c'est un bien vieux sujet; mais il est éternel, car il est humain, et il en est peu qui soient plus actuels. Qu'est-ce que c'était que le sphinx, dont le nom sinistre (σφίγγω,

j'étrangle) indique assez l'implacable cruauté? Un pirate, une fille de Laïus, dit Pausanias; le symbole de la force unie à la prudence, selon Clément d'Alexandrie; la fille de Typhon et du serpent Echydna, si nous en croyons la mythologie, qui lui donne pour frères et sœurs Orthros, Cerbère, le lion de Némée, le dragon Ladon, la Chimère, l'hydre de Lerne, et semble prouver par là qu'il était la personnification de l'un des phénomènes de la nature primitive, un souvenir traditionnel des animaux monstrueux des genèses informes, au dire des professeurs de paléontologie. C'est un mythe à coup sûr: de l'ordre physique, il a passé dans l'ordre moral, et il représente la destinée, dont l'énigme est incessante et se reproduit à chacune de ses phases. C'est peut-être là même ce que signifiait le *rébus* peu difficile à deviner qu'il proposait à ses interrogateurs : à tous ses âges, au matin, à midi, au soir, qu'il marche avec quatre, avec deux, avec trois pattes, l'homme se trouve toujours en présence d'un problème insoluble. Le sphinx était un sujet familier aux artistes antiques. « Sur chacun des pieds antérieurs (du trône de Jupiter olympien), dit Pausanias, on a représenté des sphinx thébains. » Il est naturel en effet que celui qui est maître de la destinée foule l'énigme à ses pieds. Dans le recueil des pierres gravées de Millin, on voit plusieurs sphinx, un entre autres qui, de loin, rappellerait celui de M. Gustave Moreau. OEdipe est debout, dans la position exacte du Tatius du tableau des *Sabines* de David; il tient de la main droite son glaive abaissé, prêt à frapper; de la gauche, il élève son bouclier sur lequel le sphinx vient de s'élancer en se cramponnant. M. Ingres a fait aussi un *OEdipe interrogeant le Sphinx*, il doit être présent à tous les souvenirs, et, si je ne me trompe, il a été peint en 1808. A cette époque, M. Ingres ne s'était pas entièrement débarrassé de l'influence de David, il n'était pas encore entré et pour toujours dans la tradition de Raphaël : il est donc facile de comprendre pourquoi il a traité son tableau en manière de bas-relief. On se le rappelle, le sphinx du haut de son rocher lève la patte et roule des yeux furieux en regardant OEdipe, qui, le genou replié, le doigt sur les lèvres, cherche à deviner le mot fatal. C'est une composition fort paisible, un peu froide, et accusant beaucoup trop la préoccupation d'imiter l'antique. C'était, par le fait, moins une œuvre d'art qu'une habile reconstitution d'archéologie. Ce n'est point ainsi que M. Moreau a conçu son sujet, et nous l'en félicitons. De nos jours en effet, ce n'est plus OEdipe qui va, de propos délibéré, interroger le sphinx; c'est la destinée qui saisit l'homme inopinément et qui, lui posant la question inéluctable, lui dit : « Réponds ou meurs! » Ce n'est point un esprit médiocre celui qui, ayant ainsi compris le rôle moderne du sphinx, a osé le traduire dans un art plastique.

OEdipe a gravi la montagne, il est arrivé à ce point culminant et vertigineux où il n'y a plus de retraite possible pour lui : à ses pieds, l'abîme; derrière, le rempart à pic des rochers; il est enfermé pour ainsi dire dans la fatalité; nul ne peut l'entendre et le secourir. Dans cette étroite et implacable enceinte, il est comme un naufragé sur la mer immense; il est perdu, si les dieux ne daignent l'inspirer. Il est tranquille cependant, car sa force est en lui; il est la sagesse. Le sphinx (c'est *la sphinx* qu'il faudrait dire) s'est précipité sur lui, s'est accroché à sa poitrine, et face à face, à chaleur d'haleine, lui crie l'énigme. Sous l'impulsion de la bête obtuse et féroce, celui qui tua son père à la rencontre des trois sentiers a légèrement reculé : son pied droit contracté prend terre plus solidement, sa jambe gauche se replie, et de son dos, où pend le large pétase, il cherche un point d'appui contre le roc inhospitalier. Il raidit son cou pour pouvoir, de si près, mieux regarder celui qui l'interroge. A ses pieds, il a pu apercevoir les débris humains entassés dans le gouffre, il n'a point pâli; il sait que rien, si ce n'est sa propre force intellectuelle, ne peut le sauver; il ne s'est pas même mis en défense, et son bras gauche, infléchi au coude et relevé vers la tête, s'appuie sur un long javelot dont la pointe est fichée dans le sol. Le ciel est gris et semble, par ses teintes de deuil, rapprocher encore les limites de l'horizon resserré où se meuvent les personnages. Un paysage désolé, où quelques oiseaux passent rapidement, comme pour fuir plus vite ces lieux de désolation, étend les lignes imposantes de ce défilé funèbre; seul, un figuier, l'arbre consacré à Saturne qui dévore ses enfans, pousse au milieu des rochers ses branches chargées de fruits. Près de la demeure du sphinx, une cassolette fermée s'élève sur une petite colonne; un papillon, symbole de légèreté, tourne autour et va mourir; un serpent, emblème de prudence, monte lentement et circulairement vers elle.

M. Moreau n'a rien abandonné au hasard : tout ce qu'il a fait, il l'a voulu faire ainsi. Chaque partie de son tableau est raisonnée et pondérée avec un souci sérieux. La ligne ne s'égare pas, et la couleur est toujours excellente. Je ne puis que m'incliner et admirer, car voici enfin une œuvre où la pensée est égale à l'exécution. Les deux personnages sont placés précisément de profil, nez à nez, comme l'on dit vulgairement. Je sais qu'il est élémentaire de varier les attitudes des visages, et je crois que bien des peintres auraient sans hésiter opposé un trois quarts à un profil. Auraient-ils eu raison de suivre en ceci les leçons de la routine? Je ne le pense pas. Il est certain que la disposition quasi angulaire des deux figures donne aux têtes quelque chose de sec et d'aigu, mais il est incontestable que la composition tout entière y gagne je ne sais quoi de hiératique et de mystérieux qui lui constitue à première vue une origina-

lité saisissante. L'expression des visages a été étudiée de loin, longuement méditée et rendue de main de maître. Sur celui du sphinx, dans ses yeux bleus, ronds et saillans, dans sa bouche mince plus propre aux morsures qu'aux baisers, je vois la bêtise, la férocité, la vanité d'une force fatale qui ne doit rien à elle-même. Dans celui d'OEdipe au contraire, dans ces traits qui vaguement me rappellent ceux de Bonaparte en Égypte, dans ce front intelligent déjà plissé par la réflexion, dans cet œil si profond qu'il en paraît nocturne, dans cette bouche forte d'où doivent tomber des paroles de commandement, dans ce menton carré plein d'une volonté énergique, je vois tous les signes de la force morale qui se nourrit exclusivement de sa propre substance, toujours renouvelée par le travail de la pensée. Est-ce là l'idée que M. Gustave Moreau a voulu interpréter? Je le pense et je l'en félicite, car je n'ai jamais compris pourquoi les peintres semblaient s'obstiner à croire qu'une idée, quelle qu'elle fût, était incompatible avec la plastique.

Le *rendu* est aussi fini que possible; rien n'a été négligé; les accessoires aussi bien que les personnages ont été poussés à la limite extrême, et cependant rien n'est exécuté en manière de *trompe l'œil*, et la touche de M. Moreau, toute serrée qu'elle est, est aussi large que celle de M. Blaise Desgoffe est étroite. Il est pourtant un reproche que je ferai à M. Moreau. Il a cerné d'un trait noir la plupart des contours, même ceux des muscles. Ce procédé demande, je crois, à être employé avec sobriété : il est vrai qu'il donne au modelé un relief considérable; mais lorsqu'on en abuse, il lui donne de la sécheresse. Dans *la Leçon d'anatomie* de Rembrandt, qui est au musée de La Haye, un simple trait rouge indique les contours; de loin il se confond avec les chairs tout en les fixant, pour ainsi dire, et en les faisant tourner. OEdipe a environ quatre pieds de hauteur, et cependant sa proportion dans le paysage est tellement juste qu'il paraît être de grandeur naturelle; il faut un instant d'attention et même de comparaison pour le réduire à ses dimensions réelles.

M. Moreau s'est inspiré du vers d'Ausone :

Sphinx volucris pennis, pedibus fera, fronte puella.

Le sphinx en effet, dans sa partie supérieure, est une jeune fille, dont les seins, par leur forme, semblent préparer la transition avec l'animal. Cette divinité sinistre a toutes les coquetteries de la femme : son front est orné d'un diadème; elle a roulé ses cheveux de façon à les faire ressembler aux cornes d'or du Jupiter Ammon; elle a ceint ses reins d'un collier de corail rouge, comme ces né-

gresses du Darfour et du Sennaar qui portent sur les flancs une ceinture de verroteries; sa croupe fauve se recourbe avec des ondulations de panthère, et ses grandes ailes, d'un gris charmant, battent l'air au-dessus de sa tête. OEdipe est jeune; ses membres, encore indécis çà et là, annoncent que pour lui l'adolescence est à peine terminée; il est nu, une draperie noire descend de son épaule droite et tombe jusqu'à terre en cachant quelques parties du corps. J'aime peu le double pli que je remarque au cou-de-pied gauche et la ligne assez inexplicable que je vois au-dessous du genou. En revanche, il y a des portions traitées d'une façon de maître, entre autres le poignet et la main qui tient le javelot.

La coloration générale me paraît à l'abri de tout reproche. Les ailes grises du sphinx, se détachant sur le ciel gris, sont un tour de force comme j'en ai peu vu. L'emploi des trois rouges, celui de la draperie placée parmi les débris des victimes, celui de la ceinture du sphinx et celui de la lance, sont maniés par un homme qui a vécu dans la familiarité des maîtres vénitiens. Les accessoires, tels que le javelot, le coffret d'argent à têtes de griffon, sont d'une élégance rare, et ont été créés évidemment par une imagination nourrie de recherches, et qui voit l'art partout où il peut se trouver, aussi bien dans un bijou que dans une statue, dans une arme comme dans un tableau. Quant au dessin, il suffira, pour l'apprécier, de voir la main crispée qui, sur le premier plan, se raccroche au rocher.

A propos de cette toile et de la voie nouvelle où M. Moreau semble vouloir marcher désormais, on a parlé d'archaïsme, de retour à des traditions abandonnées; on a parlé de Mantegna, de Lucas Kranach, on a même prononcé le nom de Botticelli, je ne sais pourquoi, et enfin on a accusé M. Moreau d'avoir tout simplement essayé de faire un pastiche de ces vieux maîtres. A mon avis, si M. Moreau rappelle un peintre ancien, il rappelle Vittore Carpaccio, c'est-à-dire que, comme lui, il est à la fois très dessinateur et très coloriste; c'est là que s'arrête l'analogie. C'est du reste une mode française que de jeter à la tête des nouveau-venus les noms des hommes célèbres des temps passés; si le pastiche était si facile à faire, je m'étonne qu'il n'ait pas été essayé plus tôt : cela aurait mieux valu que toutes ces prétendues tentatives individuelles, qui ne sont en somme que des aveux déguisés d'impuissance. Il me semble au contraire que M. Moreau est fort original; à sa façon un peu sèche peut-être de comprendre la ligne, j'inclinerais volontiers à croire qu'il est protestant; quant à sa manière d'employer la coloration et d'en tirer bon parti, il s'est inspiré de ses études sur les maîtres vénitiens : franchement c'est son droit le plus strict, et sous prétexte que les

peintres de Venise ont été de grands coloristes, nous ne pouvons rigoureusement pas exiger que nos peintres français soient condamnés pour toujours à des cacophonies de couleurs. Soyons justes, et reconnaissons sans réserve que dans l'œuvre de M. Gustave Moreau le cerveau, un cerveau intelligent et nourri, a eu autant de part que la main.

Si l'exemple donné par M. Moreau n'est point perdu, si ses confrères veulent comprendre que ce n'est qu'à force d'études, de travail, de comparaison, de conscience surtout, qu'on arrive à produire des œuvres dignes de subsister dans la mémoire des hommes et de résister au temps, un renouvellement radical peut se faire dans l'école française, et nous pourrons prétendre à un rang très élevé dans l'Europe artiste; mais si les vieux erremens sont suivis, si l'on sacrifie encore au facile plaisir d'avoir un succès passager, si l'on ne cherche, par l'agrandissement intellectuel, à idéaliser un art matériel par son essence même, nous nous attristerons de voir l'affaissement général, et pourtant nous n'en saurons pas moins un gré infini à M. Moreau de l'effort considérable qu'il vient d'accomplir seul, par le fait propre de sa volonté. Il a montré la route, le but et les moyens; il ne s'agit maintenant que de l'imiter. Sa tentative en tout cas n'aura pas été stérile : n'aurait-elle servi qu'à lui-même, nous devons y applaudir, car souvent il suffit d'un artiste pour sauver l'art. Je me suis parfois imaginé qu'un critique désintéressé ressemblait à Diogène cherchant un homme; je remercie M. Gustave Moreau, car j'ai l'espérance que, grâce à lui, il sera bientôt permis d'éteindre la lanterne.

Il y a longtemps, à notre avis, que l'heure n'a été plus propice pour une rénovation. Les vieilles querelles d'école sont oubliées. Qui se souvient maintenant des classiques et des romantiques? Ils ont été rejoindre les neiges d'antan. Tout est dans le silence, on peut se recueillir; ce n'est pas le bruit extérieur, ce n'est point l'émotion des choses politiques qui peuvent aujourd'hui arracher les artistes à leurs études. La place est libre; hélas! la destinée implacable a frappé la France jusque dans ses gloires pacifiques : Delacroix, Pradier, Flandrin, Rude, Ary Scheffer, David d'Angers, errent dans les champs Élysées avec les âmes de Michel-Ange, de Titien et de fra Angelico; l'héritage d'Alexandre est ouvert, au plus digne! La Belgique, matériellement du moins, manie le pinceau avec plus d'habileté que nous; l'Allemagne sait concevoir, composer et dessiner; nous lui avons appris à peindre : elle est menaçante, et cette école de Dusseldorf, si sèche, si froide, si dure qu'on l'appelait l'école de fer-blanc, est de force en ce moment à lutter contre nos peintres les plus estimés. Les succès que

M. Knauss a obtenus à nos expositions ont été un encouragement pour ses compatriotes. Si nous voulons garder la suprématie, il est nécessaire de ne point perdre de temps et de redoubler d'efforts. Il ne faut point que notre vanité native nous ferme les yeux; ce n'est qu'au prix d'un labeur sans relâche que nous arriverons à nous maintenir au premier rang, et les artistes doivent d'abord apprendre à se rendre justice entre eux et bien se persuader qu'on n'a pas de talent à l'ancienneté, comme un grade de capitaine d'habillement. Des mesures plus larges les ont appelés cette année à faire partie du jury et à statuer sur les récompenses. Ils ne sont point parvenus à se mettre d'accord, et ils ont donné à rire. Dans la section de sculpture, il y a eu unanimité pour décerner la grande médaille à M. Brian, car il était mort, et cette distinction ne pouvait porter ombrage à personne; mais, dans la section de peinture, il n'en a point été ainsi : comme nul peintre exposant n'avait passé de vie à trépas, les membres du jury n'ont pu s'entendre entre eux, et il a été décidé qu'on n'accorderait pas de grande médaille. Ce fait serait peu digne d'être relevé, s'il n'indiquait chez les artistes des préoccupations un peu inférieures et des personnalités qui cherchent leur gloire hors de la grande voie du travail aboutissant au succès.

Les artistes, je le sais, aiment fort les gens qui leur brûlent de l'encens sous le nez, et volontiers ils s'imaginent que les écrivains ne sont bons qu'à cela. Il vaut mieux cependant, je crois, leur dire la vérité, dût-elle être perdue pour eux. C'est en négligeant absolument l'étude du dessin, c'est en se contentant d'obtenir des colorations agréables qu'on en est arrivé à tomber de la peinture d'histoire dans la peinture de genre, et du genre dans le paysage, et c'est ainsi qu'on a découronné l'école française. Certes les paysagistes et les peintres de genre ont parfois du talent, et souvent j'ai admiré leurs œuvres; mais les peintures faites pour les amateurs ne peuvent convenir à un grand état comme la France : quand on a nos annales, il faut avoir des artistes capables de les peindre. Où sont-ils? Je les cherche. C'est à la peinture d'histoire, à la grande peinture qu'il faut revenir sous peine de déchéance irrémissible; toute tendance vers ce but doit être encouragée et applaudie, et à ce point de vue nous trouvons que l'exemple donné par M. Gustave Moreau est respectable, méritoire et de bon augure.

MAXIME DU CAMP.

LE

JUBILÉ DE SHAKSPEARE

SOUVENIRS DE STRATFORD-SUR-AVON.

Il y a quelques années, l'Allemagne célébrait l'anniversaire de la naissance de Schiller avec un enthousiasme unanime. Il y a un mois, l'Angleterre voulait, elle aussi, célébrer l'anniversaire de la naissance de Shakspeare; mais les adversaires ne manquaient pas à ce projet. — A quoi bon, disaient les uns, choisir un jour particulier pour honorer la mémoire d'un écrivain que nous honorons tous les jours par la lecture de ses œuvres, dont nous avons tous retenu les plus beaux vers, et qui, avec la Bible, est pour chacun de nous le plus fidèle compagnon du foyer domestique? La renommée de Shakspeare a-t-elle besoin d'être renouvelée et rajeunie? Les fêtes que vous célébrerez en son honneur ajouteront-elles quelque chose à l'admiration universelle qu'il nous inspire? Nous feront-elles plus estimer ou mieux comprendre ses drames? N'est-il pas aussi lu, aussi admiré, aussi vivant qu'il l'a jamais été dans notre pays? Vos phrases, vos banquets, vos processions publiques, votre mise en scène, vaudront-ils jamais, pour la gloire du poète, l'enthousiasme sincère qu'éprouvent, en le lisant ou en assistant à la représentation de ses pièces, les hommes de tous les âges et de toutes les conditions, depuis l'étudiant d'Oxford qui se reconnaît dans Roméo ou dans Hamlet jusqu'à l'homme d'état qui retrouve ses désirs, son ambition, ses passions élargies et poétisées dans les rôles de Buckingham et de Wolsey, depuis la jeune fille qui croit savoir aimer comme Rosalinde, ou se dévouer comme Cordélie, jusqu'à la femme mariée qui se sent capable du courage de Catherine d'Aragon, de la patience d'Imogène ou des remords de Gertrude, depuis le soldat qui rêve batailles comme Hotspur jusqu'à l'épicurien qui dépense

ses jours à la taverne avec le prince Henri et Falstaff, depuis le maître jusqu'au valet, depuis le nabab qui revient de l'Inde chargé de richesses, comme Prospero le voyageur et le magicien, jusqu'aux ouvriers de Londres, pour lesquels a été écrit *le Songe d'une nuit d'été*, depuis le grand seigneur qui conserve encore dans ses terres la fierté et l'opulence d'un Warwick ou d'un Thomas Mowbray jusqu'au paysan qui entend parler sa langue dans *Comme il vous plaira* et dans *le Conte d'hiver?*

N'avez-vous pas honte, disaient les autres, — les descendans de ces puritains qui ont fait autrefois une si rude guerre au théâtre, que Ben Jonson a livrés au ridicule et au mépris sous les noms de Busy et de Tribulation et qui s'en sont vengés en interdisant sur toute la surface de l'Angleterre les représentations dramatiques pendant de longues années d'austérité et de deuil, — n'avez-vous pas honte d'accorder tant d'honneurs à un comédien, à un homme qui a spéculé sur la curiosité malsaine de ses contemporains et qui a peut-être détourné bien des âmes de la voie du salut en leur offrant dans ses œuvres l'image ornée et attrayante des vanités mondaines? — Les ministres rigides, les vieilles filles intolérantes, poussaient des cris d'indignation à la seule pensée du scandale qu'allait causer dans la communauté chrétienne la glorification d'un acteur et d'un dramaturge. J'ai entendu les membres d'une famille presbytérienne protester l'un après l'autre contre l'iniquité du siècle qui permettait de telles profanations, et, quand je leur demandais s'ils avaient lu ce Shakspeare qu'ils accusaient d'être un des corrupteurs de la morale publique, ils me répondaient qu'ils n'avaient jamais ouvert une seule de ses pièces et qu'ils se garderaient bien de les lire jamais, pour ne pas souiller leurs yeux et leurs oreilles dans un impur commerce avec un esprit de ténèbres. D'autres plus modérés, mais non moins préoccupés de la question religieuse, se demandaient ce que le jubilé de Shakspeare rapporterait à la religion, et, sans accuser le poète, tout en témoignant même pour lui une sincère admiration, ils ne voulaient pas tremper dans une œuvre qui ne devait pas tourner à la plus grande gloire de Dieu.

Malgré ces objections, hardiment et énergiquement formulées avec la liberté anglaise, l'idée de fêter l'anniversaire de la naissance de Shakspeare a prévalu dans la grande masse du public, et de tous côtés, à Londres, à Liverpool, à Manchester, à Birmingham, à Glasgow, des comités se sont organisés pour célébrer dignement la date du 23 avril. On a voté des fonds pour élever des statues à « l'aimable Will, » et en attendant on a préparé des banquets et des discours en son honneur. En même temps, — et c'était là une des meilleures manières d'honorer sa mémoire, — dans les principaux théâtres de Londres, on mettait à l'étude quelques-unes de

ses pièces, qui depuis trop longtemps ont disparu de la scène. A Drury Lane, le meilleur acteur de l'Angleterre et l'homme qui a le plus fait pour populariser le vieux drame anglais, M. Phelps, se chargeait, dans la première partie de *Henri IV*, si rarement jouée, du rôle de Falstaff; à Surrey, M. Anderson, un habile et heureux interprète de Shakspeare, ressuscitait un de ses drames les plus délaissés par les acteurs, la seconde partie de *Henri VI*. Au Théâtre-Olympique, *la Méchante domptée*, au Théâtre de la Princesse, *la Comédie des Méprises*, — cette dernière surtout, grâce à la ressemblance étonnante des deux frères Webb, — reparaissaient avec succès, ce qui n'empêchait pas des troupes connues et aimées d'offrir chaque jour au public *le Marchand de Venise*, *la Douzième Nuit*, *le Songe d'une nuit d'été* et *Comme il vous plaira*.

A voir parfois l'attitude des spectateurs dans ces différens théâtres, le peu d'empressement que mettait la société élégante à y paraître, et en certains cas l'absence de démonstrations extérieures de la part des assistans, on aurait pu croire que la fête en elle-même n'inspirait aux habitans de Londres qu'un médiocre enthousiasme; mais on se serait trompé en attachant trop d'importance à ces indices superficiels. La curiosité était générale, profonde, le sentiment de l'admiration très sincère et très vif. L'Angleterre a été réellement remuée tout entière par la pensée de rendre hommage à sa plus grande gloire littéraire; elle s'est associée avec un admirable élan aux fêtes et aux souscriptions que lui demandait le comité national. Seulement à Londres on était fatigué d'enthousiasme; on venait d'en faire une telle dépense pour recevoir Garibaldi, qu'il en restait moins pour accueillir Shakspeare, et que d'ailleurs, aux yeux de ceux qui avaient vu les ovations du général, toute manifestation, quelque sympathique qu'elle fût, devait paraître froide. Un seul jour, le 23 avril, le sentiment public a éclaté brusquement, et ce n'est ni aux riches ni aux lettrés, c'est au peuple, c'est aux ouvriers de Londres que revient l'honneur d'avoir fait la plus imposante manifestation qui ait salué, en Angleterre, le jubilé shakspearien. De tous les points de la capitale, les *workmen* s'étaient donné rendez-vous à Primerose Hill, à l'extrémité et au-dessus de Regent's Park, sur les pentes vertes qui s'étendent entre le parc et le sommet de la colline : vaste terrain où peuvent se rassembler des milliers de personnes. Le programme de la fête n'a pas été rigoureusement suivi; la procession annoncée dans certaines rues de Londres ne se composait que d'une poignée d'hommes; beaucoup d'ouvriers, retenus sans doute par leurs travaux ou par la distance, sont arrivés plus tard qu'ils ne l'avaient promis au lieu désigné. Comme du reste rien ne se fait officiellement en Angleterre, comme tout part de l'initiative individuelle, il ne faut pas s'étonner

de quelques retards ou de quelques violations de programmes qui choqueraient nos habitudes régulières. On aurait eu tort d'en conclure que l'unité de sentiment manquait à la fête et qu'une partie de ceux qui en devaient être les acteurs arrivaient au rendez-vous avec une sorte d'indifférence.

On a bien vu quelle était la force de l'opinion, quel sentiment faisait vibrer tous ces cœurs et quelle pensée commune les dominait, quand a commencé la cérémonie. Il s'agissait de planter, en l'honneur de Shakspeare, un chêne tiré de la forêt de Windsor et donné par la reine aux ouvriers. Lorsque les bannières des corporations sur lesquelles se lisaient en gros caractères les titres de la plupart des pièces de Shakspeare, lorsque l'étendard vert des forestiers, porté et suivi par des hommes revêtus du costume classique du moyen âge, eurent fait le tour de l'enceinte réservée aux délégués des ouvriers, l'un de ceux-ci se leva et pria publiquement M. Phelps de présider à la plantation de l'arbre. Ce jour-là, le peuple de Londres, avec un rare esprit de justice, payait sa dette de reconnaissance à l'excellent acteur qui a dirigé pendant plusieurs années, dans un quartier populaire, le théâtre Sadler's Wells, et qui s'est imposé le devoir de n'y faire représenter que les drames de Shakspeare et de ses contemporains, afin de les mettre à la portée des classes les plus pauvres. M. Phelps, très ému, quoique habitué depuis longtemps aux applaudissemens et aux ovations, répondit qu'il remerciait les ouvriers de lui avoir permis de contempler un des plus beaux spectacles du monde, et il termina sa courte harangue en souhaitant à l'arbre populaire la destinée de l'un de ces chênes dont parle Shakspeare, qui étendent vers le ciel leurs branches couvertes de mousse. A ce moment, le spectacle de la foule présentait un grand et imposant caractère. Un soleil aussi brillant qu'il peut l'être à Londres éclairait la scène. Aussi loin que la vue s'étendait, entre l'extrémité de Regent's Park et le sommet de la colline, on n'apercevait que des têtes humaines remuées par ces oscillations involontaires qui agitent toutes les foules. Il y avait là bien peu de *gentlemen*. C'étaient des prolétaires, des artisans qui venaient sacrifier une de leurs journées, peut-être même le pain d'un jour, à une sorte de devoir national, rendre hommage à la puissance du génie littéraire, à la suprématie de l'intelligence; c'étaient les serviteurs de la matière qui venaient saluer le culte pur de l'esprit; c'étaient les hommes enchaînés par leur profession aux labeurs les plus prosaïques qui venaient reconnaître et acclamer la poésie. Quel enseignement moral, et en même temps quelle révélation de l'influence qu'exerce sur la race anglo-saxonne la royauté poétique! Tous ces ouvriers courbés sous le poids du labeur quotidien, obligés de gagner péniblement leur vie, ces manœuvres aux mains noires, au teint hâlé, aux

habits déguenillés, avaient-ils lu, connaissaient-ils aussi bien que les lettrés les œuvres de Shakspeare? Non sans doute, mais il n'en était peut-être pas un seul parmi eux qui n'eût vu jouer quelqu'une de ses pièces dans un théâtre populaire, à Surrey, à Sadler's Wells, au National Standard, et qui n'en eût instinctivement compris la beauté et la grandeur, il n'en était peut-être pas un seul qui n'entendît encore résonner à son oreille les vers qui l'avaient charmé, ou les plaisanteries qui l'avaient distrait de ses soucis et payé de ses fatigues. Pour aucun d'eux, Shakspeare n'était un inconnu, tant il y a d'affinités entre lui et le peuple, tant ses œuvres sont essentiellement nationales, tant elles plongent leurs racines au plus profond des couches populaires. En voyant cette assemblée presque tout entière ignorante et illettrée, mais enthousiaste, on sentait le lien qui existe entre Shakspeare et le plus ignorant de ses compatriotes. Après les savans, qui ont tant commenté ses œuvres, le peuple en donnait à son tour un commentaire imprévu et grandiose. Appelé par le choix bienveillant des Anglais à faire partie du comité national pour le jubilé de Shakspeare, j'ai vu bien des manifestations en l'honneur du poète. On ne lui a rendu nulle part d'hommages plus complets, plus sincères, ni plus émouvans que ceux que lui ont rendus les ouvriers de Londres, le 23 avril, à Primerose Hill.

Cette manifestation terminée, je n'avais plus de motifs de rester à Londres. Je désirais aller à Stratford, où je savais qu'on préparait aussi d'autres fêtes, et où m'attendaient des souvenirs plus précieux que toutes les fêtes. Un homme qui a dévoué sa vie à l'étude de Shakspeare, et qui, avec une rare persévérance, est parvenu à indiquer, à force de recherches et de découvertes, les lignes générales d'une biographie dont il retrouvera certainement un jour de nouveaux traits, M. Halliwell, avait bien voulu m'accompagner. Je ne pouvais souhaiter un meilleur guide. M. Halliwell connaît Stratford comme le prisonnier connaît sa cellule ou comme le pilote connaît la côte le long de laquelle il dirige les navires. Il n'y a pas une brique de la ville dont il ne sache la place et l'histoire. Nous partîmes ensemble de Londres par une belle matinée d'avril, nous passâmes devant la ville savante d'Oxford, dont les colléges gothiques laissent voir quelques créneaux, quelques fenêtres ogivales et voilées de lierre, quelques clochers hardis à travers les grands arbres des parcs qui les entourent, et le chemin de fer du *Great-Western* nous déposa, en quatre heures, à l'entrée de Stratford, à peu de distance de la maison où Shakspeare est né.

A mesure que nous approchions de Stratford, le pays, jusque-là un peu plat et un peu monotone, prenait plus de caractère, les mouvemens de terrain se multipliaient, les arbres se disposaient en groupes plus pittoresques. La verdure, cette verdure anglaise si

douce à l'œil, augmentait de fraîcheur et de charme. Était-ce une illusion? il me semblait que l'atmosphère s'imprégnait de poésie. Ces prairies tranquilles, ces beaux chênes, ces ondulations harmonieuses du sol, sur lesquels les regards de Shakspeare avaient dû souvent s'arrêter, attiraient mes yeux par une irrésistible séduction, et j'essayais d'en graver l'image dans ma mémoire. Ce qui frappe à première vue dans ce paysage rustique, c'est le calme. On en jouit sans effort et sans fatigue. Les lignes n'ont rien de cette netteté impérieuse qui caractérise les paysages du midi et qui commande l'admiration. Ici au contraire les formes lointaines restent vagues et indécises, un voile de vapeurs rétrécit l'horizon et en épaissit les contours; mais les premiers plans caressent la vue par la beauté des détails et par l'agréable distribution des teintes les mieux fondues.

La petite ville de Stratford, vieille cité saxonne de sept mille habitans, touche à la campagne par ses rues principales, qui viennent mourir au milieu des prés et des vergers. Les maisons qui les terminent ont l'air de sortir de la verdure. Celle où est né Shakspeare, dans Henley-street, près d'une des extrémités de la ville, devait avoir vue autrefois sur les champs. C'est là que son père, John Shakspeare, est venu s'établir en 1551 avec sa mère, la belle Mary Arden, descendante d'une famille très ancienne et très respectée, qui lui avait apporté en dot, outre le domaine d'Asbies, une maison de maître, deux maisons de tenancier et des jardins. C'est là qu'il a connu la bonne et la mauvaise fortune, qu'après avoir exercé la profession de gantier, il y a renoncé pour cultiver ses terres, pour élever des bestiaux, pour en carder la laine, et peut-être même pour les tuer, car la tradition le représente tantôt comme un cardeur de laine, tantôt comme un boucher. C'est là qu'il est devenu *alderman*, quoiqu'il ne sût pas signer son nom, et qu'il a même été nommé haut-bailli, c'est-à-dire principal magistrat de Stratford. C'est là aussi qu'un peu plus tard, à cause de l'état embarrassé de ses affaires, il a été exempté de la taxe hebdomadaire que tous les bourgeois de la ville payaient pour les pauvres, qu'il a été poursuivi pour dettes et mis en prison par ses créanciers.

Quelques poutres grossières et apparentes, formant des rectangles irréguliers, réunies entre elles par de la boue et du plâtre qui tiennent lieu de murailles, un toit long avec des ouvertures mansardées, de petites fenêtres treillissées comme celles d'un chalet, un ensemble rustique, mais non dépourvu d'élégance naturelle, voilà l'aspect extérieur de la maison où est né le plus grand poète des temps modernes. On y entre par une salle basse à large cheminée, probablement l'ancienne cuisine, longtemps occupée depuis par un étal de boucher. A droite s'ouvre une pièce plus vaste, l'an-

cien parloir, qu'on a converti en musée et où l'on réunit toutes les reliques de Shakspeare, son cachet retrouvé dans un champ par un paysan au commencement de ce siècle, la seule lettre, non de lui, — malheureusement on n'en possède pas une seule, — mais adressée à lui, qui nous soit parvenue, d'autres objets encore, généralement authentiques, qui excitent au plus haut degré la curiosité un peu matérielle des Anglais. Je suis sûr que beaucoup d'entre eux aimeraient mieux posséder la plus petite bagatelle qui lui eût appartenu que la plus belle édition de ses œuvres. Du parloir on monte, par un étroit escalier, à la chambre située au-dessus de la cuisine et où la tradition fait naître le poète. Rien de plus simple ni de plus modeste : un plafond bas, une fenêtre étroite, des murs qui seraient nus, si les visiteurs n'y avaient inscrit leurs noms. Tout cela paraîtrait misérable, si l'imagination ne repeuplait cette masure en y replaçant le glorieux enfant qui y ouvrait les yeux il y a trois siècles. Un poète du reste a pu naître là : ses regards se sont reposés sur des formes et sur des couleurs simples, mais non vulgaires, et dont certains aspects gardent encore une secrète poésie.

Transmise par Shakspeare à sa fille Susanna, par celle-ci à lady Barnard, la descendante directe du poète, puis ayant fait retour jusqu'en 1806 aux descendans de la sœur de Shakspeare, la maison d'Henley-street, acquise par souscription, est devenue maintenant une propriété nationale sur laquelle les autorités de Stratford veillent avec un soin jaloux. On pousse les précautions jusqu'à n'y admettre ni l'usage du feu ni celui d'aucune lumière. La chaleur nécessaire à l'entretien des murs n'y arrive que par des bouches qui partent d'une habitation voisine.

Dans une autre rue se voient, précieusement conservées, les fondations de la maison considérable que le poète avait achetée en 1597, maison bien connue sous le nom de *New Place*, où Shakspeare est mort, où sa fille et sa petite-fille ont vécu, où, pendant les guerres civiles, en 1643, la reine Henriette, la femme de Charles Ier, cette Henriette de France dont Bossuet a fait l'oraison funèbre, sans soupçonner peut-être le nom de Shakspeare, a passé tout un été, et reçu sa cour au milieu des meubles qui, vingt-sept ans auparavant, servaient encore à l'auteur d'*Othello*. Derrière New Place s'étend un vaste jardin au centre duquel s'élevait le fameux mûrier qu'on disait planté de la main de Shakspeare. Les habitans de Stratford n'ont pas assez de malédictions pour un nommé Gastrell, qui, ayant acheté la propriété, a fait abattre l'arbre en 1758, afin d'échapper aux obsessions incessantes de ceux qui voulaient le voir, et l'a vendu sous forme de coupes, de tabatières, de serre-papiers, et d'autres menus objets pour lesquels s'est renouvelé le miracle de la multiplication des pains, et que les fanatiques se disputent encore

à prix d'or. Le mûrier actuel, — car il y a toujours un mûrier, — est, dit-on, un rejeton de l'ancien, que Garrick a planté au jubilé de 1769. Le peu qui reste de la vieille maison atteste encore le vandalisme du même Gastrell, qui l'a fait complétement raser, après qu'elle avait déjà été démolie par un premier vandale, sir John Clopton.

En face de New Place, au coin de Chapel Lane, attenant à une vieille et curieuse chapelle, subsiste encore le bâtiment long et bas qui contenait la maison d'école du temps de Shakspeare, où le poète a fait ses études tant que son père a eu assez d'argent pour l'y maintenir, et n'a pas été obligé de l'associer à son commerce. Shakspeare, qui, à coup sûr, ne fut jamais un savant, mais qui n'était pas non plus si ignorant que le croyaient les critiques du dernier siècle, a pu y recevoir une éducation sérieuse, et y apprendre, sinon le grec, que Ben Jonson lui reprochait de ne pas savoir, du moins le latin, qui y était certainement enseigné, comme dans toutes les écoles libres de l'Angleterre. Le premier étage du bâtiment, parfaitement conservé, où l'on voit encore de vieilles poutres du XVIe siècle, appartenait aux écoliers, et n'a pas subi beaucoup de changemens. Les antiquaires prétendent même, mais sans aucune vraisemblance, y avoir retrouvé le pupitre de Shakspeare, qu'ils ont déposé dans la maison d'Henley-street, où ce vieux morceau de bois, qui n'a peut-être jamais reçu d'autres confidences que celles des fautes d'orthographe ou des solécismes de quelque obscur bourgeois de Stratford, fait l'admiration des badauds. Une autre relique, précieusement gardée au rez-de-chaussée de l'édifice, dans une salle qui sert maintenant d'arsenal aux nouveaux volontaires de l'Angleterre, au milieu des fusils et des baïonnettes rangés le long des murs, c'est une vaste table dont une planche vient, dit-on, de la taverne du Faucon, située dans le voisinage, et faisait partie d'un jeu de galet qui était le divertissement favori du poète et de ses camarades. Sous l'école, en avant de l'arsenal actuel, s'étendait le Guildhall, la salle où se réunissait le conseil de la commune, la plus grande de toute la ville, salle curieuse à plus d'un titre, car, au XVIe siècle, elle recevait fréquemment des troupes d'acteurs qui y donnaient des représentations, et c'est là sans doute que Shakspeare a eu le premier pressentiment de sa vocation dramatique en voyant jouer quelques mystères, quelques pièces de Sackville, de Richard Edwards ou de Greene, ses prédécesseurs, par les comédiens des comtes de Warwick, de Worcester et de Leicester, qui pendant sa jeunesse, et particulièrement pendant que son père était haut-bailli, ne passaient pas une année sans visiter Stratford. N'est-ce point là qu'au sortir d'une représentation, sentant déjà son génie, voyant son père emprisonné pour dettes, sa femme et ses enfans

dans la gêne, lui-même hors d'état de trouver dans sa ville natale un travail lucratif, il a dû prier ses compatriotes Burbadge et Heminge de l'emmener avec eux à Londres et de lui procurer une place dans leur théâtre?

Plus loin, à l'extrémité de la ville, sur les bords de l'Avon, on rencontre la pittoresque église dans laquelle repose le corps de Shakspeare : église gothique de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle, avec une tour normande plus ancienne. Une avenue de beaux tilleuls y conduit; elle est entourée d'ormes gigantesques, et quand on la regarde à distance, on n'aperçoit à travers le feuillage que les fenêtres en ogive et la flèche élancée de la tour. De près on remarque la finesse et l'élégance de l'architecture. Le style gothique, qui en général ne convient qu'aux grands édifices, a été ici ramené avec beaucoup d'art à des proportions modestes, sans perdre son véritable caractère. On ne trouverait guère qu'en Normandie des églises de cette dimension qui offrent un ensemble aussi complet et dont les détails soient aussi achevés. Dans le pavé du chœur, près de la grille intérieure, une simple pierre indique la place où Shakspeare est enseveli par l'inscription suivante : « Bon ami, pour l'amour de Jésus, garde-toi de fouiller la poussière ici enfermée. Béni soit l'homme qui respecte ces pierres, et maudit soit celui qui dérange mes os! » Cette défense, exprimée en vers trop plats peut-être pour qu'on y reconnaisse la main du poète, mais qui à coup sûr répondaient à ses véritables sentimens, à son attachement pour Stratford et à son désir de ne pas quitter le sol natal, a eu jusqu'ici la vertu d'empêcher toute profanation, Ni sa femme ni sa fille aînée, malgré leur regret d'être séparées de lui après la mort, n'ont osé demander qu'on violât sa sépulture. L'une a été placée à sa droite, avec une inscription latine, l'autre à sa gauche, avec une inscription anglaise, et les pierres voisines ont été réservées au reste de la famille. Plus d'une fois des curieux insatiables, comme il y en a tant en Angleterre, auxquels il ne suffit pas de voir la dernière demeure de Shakspeare, mais qui voudraient, pour se satisfaire complétement, contempler ses restes, toucher du doigt ses os et mesurer les dimensions de son crâne, se sont rassemblés pour pénétrer la nuit dans l'église de Stratford, avec l'intention arrêtée de soulever la pierre funéraire et de découvrir ce qu'elle recouvre. Toujours ils ont été retenus au dernier moment par une sorte de terreur superstitieuse, plutôt peut-être encore par la crainte de désobéir à la volonté formelle de leur poète favori que par celle de violer une tombe.

Au-dessus de la sépulture de Shakspeare, une sorte de niche engagée dans le mur du chœur supporte un buste authentique du poète

fait par un artiste hollandais, Gérard Johnson, très peu de temps après sa mort, probablement d'après un moule en plâtre pris sur son visage. Ce buste n'a d'autre mérite que d'être supposé ressemblant; il paraîtrait même un peu barbare, avec les couleurs diverses dont il est bariolé, si l'on ne croyait y retrouver les traits de l'original. En le comparant aux trois portraits les plus célèbres de Shakspeare, à la gravure qui sert de frontispice à la première édition de ses œuvres, publiée en 1623 par ses amis Heminge et Condell, au portrait qui porte le nom du duc de Chandos, qui a appartenu à lord Ellesmere, et qui maintenant figure dans la Galerie Nationale de Londres, enfin à une peinture très curieuse conservée à Stratford, depuis plus d'un siècle, dans la famille de M. Hunt, et donnée par lui au musée shakspearien, on retrouve, avec des différences de détail, une physionomie pleine, calme, noble et ouverte, qui répond à l'opinion que les contemporains du poète nous ont laissée de son caractère, en l'appelant presque tous « l'aimable Will. »

Le comité de Stratford a créé, à l'occasion du jubilé, une galerie de peinture où l'on voit d'autres portraits de Shakspeare moins connus, où l'on n'a admis que des tableaux inspirés par ses œuvres ou relatifs à sa vie, et où il est surtout curieux d'observer tout ce que son théâtre a fourni de sujets aux peintres anglais. On a aussi construit pour la circonstance une vaste salle de spectacle pouvant contenir trois mille spectateurs, où j'ai vu jouer, devant un public très nombreux et très enthousiaste, *la Douzième Nuit*, *la Comédie des Méprises*, *Roméo et Juliette*, avec le dénoûment de Garrick, hélas! au grand mécontentement de tous mes voisins, et enfin *Comme il vous plaira*, cette charmante pastorale qu'encadre si naturellement le paysage de Stratford.

C'était là tout ce que le comité local pouvait faire pour honorer la mémoire du *cygne de l'Avon*. Je ne parle pas des banquets, qui sont toujours, sinon le plus stérile, du moins le plus passager des hommages. Réunir des peintures nées de l'œuvre de Skakspeare et faire jouer ses pièces, on ne pouvait offrir aux visiteurs qu'attirait la fête aucun plaisir qui fût plus conforme à la pensée qui les amenait, plus digne du grand souvenir dont ils étaient pleins. Pour le reste, on leur disait : Voyez. Nous n'avons pas besoin de fournir des élémens à votre curiosité; ils s'offrent à vous d'eux-mêmes. De quelque côté que vous vous promeniez dans la ville, vous trouverez une trace de l'existence du poète : ici la maison où il est né, là celle où il a vécu et où il est mort, ailleurs l'école où il a été élevé, l'auberge où il a joué avec ses camarades, l'église où il repose. Sortez-vous de Stratford et parcourez-vous la campagne environnante, vous y rencontrerez d'autres souvenirs. Ce chemin étroit qui serpente à travers les herbages, qui vous forcera à passer souvent

par-dessus les échaliers, comme on dit en Normandie, au milieu des grands bœufs paisibles assis à l'ombre ou paissant au soleil, qui vous fera découvrir à chaque instant des maisons ou des fermes cachées dans un pli de terrain et noyées dans la verdure, va vous conduire au cottage où demeurait la femme de Shakspeare ; cet autre, plus régulier, vous mène, entre des haies épaisses que dépasse la tête des ormes, au parc de Charlecote, qui rappelle la plus célèbre aventure de sa jeunesse.

Anne Hathaway, fille d'un cultivateur, habitait, au petit village de Shottery, à un mille de Stratford, un cottage aujourd'hui d'apparence plus que modeste, autrefois moins misérable et surtout plus étendu, quand le jeune William, qui n'avait pas encore dix-huit ans, la connut et l'aima, quoiqu'elle fût de huit ans plus âgée que lui. Sur le chemin du hameau, au hameau même, tout parle de Shakspeare. Voilà le sentier qu'il suivait, lorsque, le cœur plein d'amour, plus amoureux peut-être que prudent, il allait voir à la dérobée celle qui devait être sa femme. Voilà le banc maintenant vermoulu où il s'asseyait près d'elle. Voilà le puits d'où elle tirait de l'eau pour le désaltérer. Dans l'intérieur de la maison, voilà le vaste manteau de la cheminée, sous laquelle les deux amans venaient s'entretenir à voix basse pendant qu'Anne préparait le repas de la famille. Voilà le lit monumental, lit en bois sculpté et à colonnes, qui s'est transmis de génération en génération, où est née la mère des enfans de Shakspeare. Cette femme qui vous parle et qui, en costume de paysanne, vous fait les honneurs de la maison, descend en droite ligne de la famille Hathaway. Sa bisaïeule portait encore un nom désormais inséparable du grand nom du poète.

Le parc de Charlecote ne réveille pas d'aussi poétiques souvenirs. Il rappelle seulement une escapade qui a peut-être influé plus que toute autre chose sur la vie de Shakspeare, puisqu'elle l'a sans doute décidé à quitter Stratford pour Londres. Une ancienne tradition lui fait jouer le rôle de braconnier dans ce vieux domaine des Lucy, qui leur appartenait, dit-on, avant la conquête et qui leur appartient encore aujourd'hui. On raconte qu'il y a tué un daim en contrebande, qu'il a été surpris par les gardes forestiers de sir Thomas Lucy, que, pour se venger du traitement sévère qu'il aurait subi en cette occasion, il a écrit contre ce seigneur une ballade qu'il est allé afficher lui-même à la porte du manoir, et que, craignant d'être poursuivi et d'avoir à rendre compte de la violence de ses vers, il s'est réfugié dans la capitale. Cette légende, très répandue et très bien conservée par les habitans de Stratford, embarrasse singulièrement certains admirateurs de Shakspeare qui veulent absolument retrouver en lui le modèle de toutes les vertus et comme un type de pureté morale. La plupart tournent la difficulté en prétendant

que le braconnage était fort à la mode en Angleterre à la fin du XVIe siècle, et que de très honnêtes gens se permettaient de tuer des daims dans les parcs des grands seigneurs anglais; mais un d'entre eux, dans un écrit assurément plus sérieux que ne le comportait le sujet, vient de prendre le contre-pied de la justification habituelle, d'affirmer qu'il n'y avait pas de délit plus grave que de tuer un daim, et d'établir par une argumentation en règle que Shakspeare ne l'a pas commis (1)! Suivant ce nouveau défenseur de l'innocence du poète, la scène se serait passée, non à Charlecote, mais dans un parc plus rapproché de Stratford, à Fulcote, qui n'appartenait point encore aux Lucy, dont le propriétaire était exilé comme traître, et où, d'après l'usage du temps, tout le monde avait le droit de chasser. Shakspeare avec ses chiens, en compagnie de quelques camarades, y aurait poursuivi, sans se cacher, et y aurait tué un daim, comme cela était permis à tout habitant du pays. Seulement un conflit se serait élevé entre lui et les gardes forestiers de sir Thomas Lucy, qui auraient prétendu, ou que l'animal s'était échappé de Charlecote, ou que leur maître, nommé par la reine administrateur du domaine en l'absence du propriétaire, ne permettait pas qu'on y chassât sans son autorisation. Shakspeare aurait maintenu son droit et aurait si fort irrité sir Thomas Lucy, qui était très redoutable en sa qualité de chevalier et de juge de paix, qu'afin d'épargner à son père et à ses compatriotes quelques désagrémens, il aurait quitté Stratford.

Quoi qu'il en soit, que Shakspeare ait ou non braconné, qu'il ait fait en tuant un daim une chose permise ou une chose défendue, il a eu certainement à se plaindre de la famille Lucy, et il a gardé contre elle un ressentiment d'autant plus singulier qu'il avait l'humeur du monde la plus accommodante suivant tous les témoignages contemporains, et qu'il n'a pas perdu un instant de vue l'idée de s'établir définitivement à Stratford, où il devait se trouver en relations nécessaires avec les possesseurs du château de Charlecote. Malgré le besoin qu'il pouvait avoir de leur appui ou tout au moins de leur neutralité pour conquérir la grande situation à laquelle il aspirait dans son pays, il ne les a pas ménagés. Il les a fait passer à la postérité, mais uniquement pour leur infliger un ridicule immortel. En me promenant dans leur splendide résidence, dans ce château que sir Thomas Lucy a fait bâtir en 1558, et qui subsiste encore aujourd'hui presque sans changemens, en voyant son dernier descendant se dérober à la curiosité publique, comme s'il redoutait les souvenirs attachés à son nom, je ne pouvais m'empêcher de me rappeler les vieux vers de la ballade qui ne sont peut-être pas de

(1) *Shakspeare no deerstealer*, by C. Holte Bracebridge. Londres, 1862.

Sakspeare, mais qui perpétuent la mémoire du ressentiment que lui attribue la tradition : « Un membre du parlement, un juge de paix, chez lui un pauvre épouvantail, à Londres un âne... Il se croit lui-même grand, mais c'est un âne dans son domaine. A voir ses oreilles, on ne peut l'appareiller qu'avec des ânes. » Et cette autre chanson, plus grossière et plus insultante encore : « Sir Thomas était bien avide de vouloir tant de daims, lorsque les cornes sur sa tête apparaissent si visiblement! Lors même qu'il ne serait pas resté un daim à sa seigneurie, eh bien! n'a-t-elle pas une femme qui prend assez de peine pour lui trouver des cornes qui dureront autant que sa vie? »

Ce qui est bien de Shakspeare et ce qui atteste d'une manière certaine son intention de ridiculiser sir Thomas Lucy, ce sont les scènes des *Joyeuses Femmes de Windsor*, où il le fait figurer sous le sobriquet de Shallow (esprit borné). Pour qu'on ne s'y trompe pas, il donne à Shallow les armes des Lucy, des brochets blancs (*luces*), et il établit entre lui et sir John Falstaff le dialogue suivant, où il fait évidemment allusion à quelque démêlé de sa jeunesse avec le juge de paix de Stratford à propos d'une question de chasse :

« SIR JOHN FALSTAFF. — Eh bien! monsieur Shallow, vous voulez vous plaindre de moi au roi?

« SHALLOW. — Chevalier, vous avez battu mes gens, tué mes daims, enfoncé la loge de mon garde...

« SIR JOHN FALSTAFF. — Mais non embrassé sa fille.

« SHALLOW. — Fi! un rien, n'est-ce pas? Vous en répondrez.

« SIR JOHN FALSTAFF. — Je vais répondre sur-le-champ. J'ai fait tout cela voilà ma réponse.

« SHALLOW. — Le conseil en connaîtra.

« SIR JOHN FALSTAFF. — Tant mieux! Si le conseil en connaît, on se moquera de vous. »

Cette légende, un peu embarrassante pour les optimistes de parti pris qui ne veulent pas trouver l'ombre d'une tache dans la vie de Shakspeare, n'est pas du reste la seule qui fasse douter de cette vertu infaillible qu'on lui attribue si bénévolement. On raconte encore à Stratford que, dans un bourg voisin, il y avait d'intrépides buveurs qui défiaient tout le monde d'égaler leurs prouesses, que les jeunes gens de Stratford, Shakspeare en tête, avaient accepté leur défi, mais qu'au bout de peu de temps, mis hors de combat par leurs adversaires, ils revinrent chez eux non sans peine, et que le poète, appesanti par les fumées du vin, incapable de continuer sa route, se coucha sous un pommier sauvage, qui lui servit d'abri pendant toute la nuit. L'arbre, précieusement conservé, se voyait encore en 1824. On en trouverait non-seulement les restes, mais plus de vingt fois l'équivalent dans un nombre infini de tabatières

et de boîtes qui circulent en Angleterre sous le titre de reliques de Shakspeare. Suivant une autre tradition fort ancienne, mais toujours compromettante pour la mémoire du poète, dans ses fréquens voyages entre Stratford et Londres, il aurait eu l'habitude de s'arrêter à Oxford dans une auberge tenue par un certain Davenant; il aurait trouvé là une hôtesse jolie et aimable, il se serait fait aimer d'elle et il aurait eu d'elle un fils, sir William Davenant, le dramaturge de la restauration, qui aurait accrédité le bruit public en ne se défendant pas de cette origine et en témoignant quelque vanité de passer pour le fils d'un si grand homme.

Il y a une remarque curieuse à faire à ce propos. Certaines traditions locales, qui se rapportent presque toutes à la jeunesse de Shakspeare, le représentent comme un jeune homme violent, peu maître de lui, dominé par ses passions. Les documens positifs au contraire, documens nombreux maintenant et qui le deviennent chaque jour davantage, grâce à la patience et à l'industrie de ses biographes, font de lui, pendant son âge mûr il est vrai, durant la seconde période de sa vie, le plus raisonnable et le plus avisé des hommes. Les légendes lui prêtent quelques extravagances, tandis que les archives de Stratford ne lui attribuent que des actes de sagesse. Si on en croit les unes, il a trop aimé le plaisir; d'après les autres, c'est un père de famille prévoyant et habile qui, avec une prudente économie, transforme les bénéfices que lui rapporte le théâtre en propriétés solides, en biens au soleil, et qui veut conquérir, pour lui et pour les siens, la considération qu'obtient toujours en Angleterre la richesse territoriale.

Tout cela n'est contradictoire qu'en apparence. Le même homme peut avoir une jeunesse orageuse et une maturité pleine de raison. Une nature puissante peut concilier des passions vives avec un grand fonds de bon sens et de sagesse pratique. Sans même distinguer deux périodes dans la vie de Shakspeare, rien ne nous empêche de croire qu'il a été à la fois ardent et sage. Ce double aspect de son caractère répond d'ailleurs exactement au double jugement que nous devons porter de son génie. On ne le comprend qu'à la condition de reconnaître la force de sa raison au moment même où l'on est le plus frappé de l'abondance de son imagination. Si celle-ci se déploie librement et avec une merveilleuse souplesse, elle n'en est pas moins tenue en équilibre par la faculté contraire, qui, du milieu de son essor le plus hardi, la ramène impérieusement vers la région plus humble de l'ordre et de la mesure. Quand le poète décrit l'amour aveugle de Roméo et de Juliette, lorsqu'il trouve pour le peindre ce qu'il y a de plus brûlant dans la passion et de plus lyrique dans l'imagination, se laisse-t-il absorber par la peinture d'un sentiment si violent? N'y a-t-il pas une partie de lui-même

qui se tient en quelque sorte en dehors de ces mouvemens passionnés? A côté du poète et de l'enthousiaste qui s'identifie avec les deux amans, ne reste-t-il pas en lui l'homme d'esprit qui se moque de leurs folies par la bouche de Mercutio et le sage qui les juge par la bouche de frère Laurent? Ce qui se passe ici se passe dans tous ses drames. La raison y surveille et y contient toujours l'imagination. Les esprits systématiques qui ne veulent voir dans Shakspeare qu'une faculté maîtresse ne voient qu'une face de son génie. Pour le connaître tout entier, il faut aussi découvrir en lui le sage, le philosophe, l'homme pratique. C'est cette seconde face de son génie que mettent en lumière ses nouveaux biographes en confirmant par des faits authentiques, par l'histoire précise et détaillée de sa vie, une opinion que la seule lecture de ses œuvres avait déjà inspirée aux critiques sérieux.

Les travaux récens dont la vie de Shakspeare a été et sera longtemps encore l'objet nous apprennent beaucoup de choses importantes. Peuvent-ils cependant nous apprendre tout ce qu'il nous est possible de savoir? Les lieux eux-mêmes, les lieux où a vécu le poète n'ont-ils pas à nous dire quelque chose de plus que les livres? J'avoue que c'est là la première question que je me suis posée en arrivant à Stratford. Si chaque année des milliers de curieux vont visiter la patrie de Shakspeare, si des Américains du nord et du sud, beaucoup d'Allemands, trop peu de Français, des Italiens, de Grecs, des Turcs même, ont été attirés en 1864 par le jubilé, entreprend-on un tel voyage uniquement pour le plaisir un peu stérile de voir la maison où Shakspeare est né et les fondations de celle où il est mort? Les plus intelligens d'entre eux ne se proposent-ils pas un but plus élevé? n'arrivent-ils pas avec l'espérance d'apprendre sur place à mieux connaître et à mieux comprendre leur écrivain favori? Les gens sérieux ne font guère de pèlerinage au lieu de naissance d'un grand homme sans ce désir secret qu'ils ne parviennent pas toujours à satisfaire. Ici leur espoir se réalise-t-il? quittent-ils Stratford avec quelques lumières qu'ils n'avaient pas en y arrivant?

J'avoue que je suis tenté de répondre affirmativement, à la condition qu'on n'exagère pas ma pensée et qu'on la laisse dans la mesure où je vais essayer de l'exprimer. Rien ne me paraît plus dangereux que les conjectures littéraires affirmées comme des vérités. Quand je vois des critiques absolus déclarer qu'ils retrouvent les traits du caractère de Shakspeare ou les souvenirs de sa vie dans quelques-unes de ses pièces, quand je les entends soutenir qu'il s'est peint lui-même dans Hamlet ou dans le prince Henri, ou qu'il a fait allusion dans ses *Méprises* à ses démêlés avec sa femme, je ne puis pas m'empêcher de protester contre leur prétention en leur rappelant

que l'art du poète dramatique est de s'identifier avec les personnages les plus divers, de s'oublier lui-même pour épouser les passions et les sentimens les plus opposés aux siens, que personne n'a jamais possédé ce don mieux que Shakspeare, et que, si l'on voulait conclure de la vérité de ses portraits que ces portraits lui ressemblent, il faudrait lui prêter la physionomie d'Iago, d'Edmond de Gloster, de Richard III, aussi bien que des traits plus nobles, puisque assurément il n'a pas exprimé la méchanceté avec moins de vraisemblance que la mélancolie ou la modération. Et cependant, si, au lieu d'affirmer catégoriquement, on se borne à avancer, sous la forme d'un doute, comme une simple hypothèse et non comme une certitude ce qui paraît probable, n'est-il pas permis de supposer que le poète a mis dans *Hamlet*, qu'il a retravaillé trois fois, quelques-unes des pensées qui formaient sa nourriture habituelle et comme le fond de son âme? Ne peut-on pas soupçonner aussi qu'écrivant *la Comédie des Méprises* peu de temps après son arrivée à Londres, à une époque où il connaissait à peine le monde, laissant derrière lui, à Stratford, une femme plus âgée que lui de huit ans et peut-être inquiète des tentations auxquelles sa jeunesse, sa bonne mine et sa profession de comédien allaient l'exposer, il a voulu répondre à quelques scènes de jalousie domestique ou à quelques reproches immérités par les leçons que donne Lucienne à sa sœur Adrienne? Enfin tout est-il arbitraire et de pure fantaisie dans les rapports qu'on découvre à première vue entre le caractère du prince Henri et ce que nous savons de celui de Shakspeare? Est-ce sans fondemens que l'égalité d'humeur du prince, sa facilité à jouer tous les personnages, son goût pour la plaisanterie et ses instincts sérieux, la bonne grâce avec laquelle il accepte les compagnies les plus diverses, depuis celle des habitués de la caverne d'*East-cheap* jusqu'à celle des plus graves conseillers du roi son père, font penser à la sérénité ordinaire du poète et à cette merveilleuse souplesse de son esprit qui le met à la fois de niveau avec les plus grands seigneurs de l'Angleterre, — un Essex ou un Southampton, — et avec les plus petits bourgeois de Stratford? La vie du prince, coupée en deux, livrée d'abord aux plaisirs, puis aux affaires, ne rappelle-t-elle pas aussi l'idée différente que les traditions d'une part, les documens officiels de l'autre, nous donnent de la jeunesse et de la maturité de Shakspeare?

Les conjectures, qui sont irritantes quand elles s'imposent, parce qu'on en sent tout de suite les côtés faibles, offrent donc quelque intérêt et même une sorte d'attrait, pourvu qu'on n'en dissimule pas l'insuffisance sous des formes dogmatiques et qu'on les propose comme de simples probabilités, sans les affirmer comme des vérités démontrées. Dans cette mesure discrète, on peut dire que les œuvres

de Shakspeare nous font entrevoir quelque chose de ses sentimens et de sa vie. Aller au-delà, ce serait trop oser; rester en-deçà, ce serait nous interdire bien sévèrement toute curiosité et tout essai de sagacité littéraire. En prenant les mêmes précautions, en se gardant de l'exagération et du dogmatisme, ne peut-on pas, par un procédé analogue, saisir quelques rapports entre les œuvres du poète et le lieu où il est né? Si Shakspeare a mis dans son théâtre un reflet de sa vie, n'y a-t-il pas mis aussi un reflet de son pays natal? C'est là le problème que j'ai cherché à résoudre, pendant tout mon séjour à Stratford, sans me dissimuler l'extrême délicatesse du sujet et sans prétendre hasarder autre chose qu'une opinion probable.

Il y a d'abord dans cette question un premier point très curieux et très important à établir : c'est le profond attachement de Shakspeare pour le coin de terre où il est né. Il se distingue de tous les grands poètes anglais par son humeur sédentaire. Chaucer voyage, Spenser voyage; Milton visite la France, l'Italie, et passerait même en Grèce, si le bruit de la révolution ne le rappelait à Londres; Byron promène son scepticisme et son orgueil à travers l'Orient. Shakspeare seul n'éprouve aucun désir de quitter le sol natal. Quelques critiques ont prétendu qu'il avait vu l'Italie, parce qu'on rencontre dans ses pièces, avec beaucoup de mots italiens, des scènes d'une couleur italienne, comme s'il n'avait pu apprendre les mots dans la société élégante et instruite au milieu de laquelle il vivait, et comme si sa puissante imagination, aidée de quelques livres et de quelques récits de voyageurs, n'avait pu se représenter fidèlement le ciel de la péninsule. On a dit aussi, mais sans l'ombre d'une preuve, que peu de temps avant la mort d'Élisabeth il faisait partie d'une troupe de comédiens que Jacques Ier avait invitée à donner des représentations à Édimbourg. Ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'excepté les bords de la mer aux environs de Londres, et notamment la fameuse falaise de Douvres, si bien décrite dans *le Roi Lear*, il ne connaissait d'autre pays que la route de Stratford à Londres et les environs de Stratford. Sa ville natale a été le centre de sa vie, le point vers lequel convergeaient toutes ses pensées d'établissement et d'avenir, comme le prouve tout ce qu'on sait de sa biographie. Il en est sorti le plus tard possible, il y est revenu chaque fois qu'il l'a pu, et il s'y est fixé, pour n'en plus sortir, le jour où il s'est trouvé assez riche pour se passer du théâtre.

Si l'alderman John Shakspeare n'avait mal administré sa fortune, s'il n'avait été dépouillé de ses fonctions municipales et poursuivi par ses créanciers, si le propriétaire de Charlecote, sir Thomas Lucy, n'avait été jaloux de sa chasse, peut-être le jeune William n'aurait-il jamais quitté Stratford ni écrit ses pièces : du moins sa conduite le fait-elle supposer. Lorsqu'en 1578 son père, jusque-là dans l'ai-

sance, engage pour 40 livres le domaine d'Asbies, lorsque la même année il reconnaît devoir à un boulanger 5 livres qu'il ne peut pas payer, le futur dramaturge, alors à l'école, probablement obligé d'interrompre ses études, ne songe pas à aller chercher fortune ailleurs, comme le faisaient un si grand nombre de ses jeunes compatriotes : il ne pense au contraire qu'à venir en aide à sa famille, sans se séparer d'elle; il s'associe au commerce paternel, il carde la laine des bestiaux, il en tue même peut-être, comme le rapporte une vieille tradition; puis il essaie divers métiers, il entre dans l'étude d'un *attorney*, il demande la place de sous-maître à l'école de grammaire, et il songe si peu à s'éloigner malgré la détresse des siens, il paraît si décidé à ne pas s'expatrier, qu'il resserre ses liens avec son pays natal en épousant la fille d'un cultivateur dont toute la fortune tient au sol et ne peut se transporter.

Plus tard, il est vrai, il part pour Londres, mais ce n'est qu'après avoir cherché inutilement tous les moyens de vivre à Stratford, après avoir vu sa famille humiliée, son père exclu de la compagnie des *aldermen* et emprisonné pour dettes, après s'être fait un ennemi mortel du juge de paix, et avoir compris l'impossibilité absolue de lutter contre tant d'obstacles. Il part du reste avec l'idée d'un prochain retour; il entend ne s'éloigner que pour peu de temps, il laisse à Stratford sa femme et ses trois enfans, comme pour y conserver un établissement permanent; il y retourne chaque année, et, quand ses profits d'auteur et d'acteur l'ont enrichi, le premier usage qu'il fait de sa fortune, c'est de payer les dettes de son père et de lui constituer une propriété de 500 livres; le second, c'est d'acheter pour 60 livres New Place, la plus belle maison de sa ville natale (1597). A partir de ce moment-là, il réside encore à Londres par nécessité; mais sa véritable installation, la résidence de son choix, est à Stratford. Dans tous les actes qui le concernent, on le désigne sous le nom de William Shakspeare, *gentleman*, de Stratford, et ces actes se multiplient, comme pour attester qu'il y demeure. En 1598, sa famille est indiquée, dans une liste générale des habitans, comme une de celles qui consomment le plus de blé. La même année, il vend à la municipalité une charge de pierres tirée de ses jardins. De plus, on le voit travailler avec persévérance à agrandir sa fortune territoriale et saisir toutes les occasions d'acheter les propriétés disponibles. En mai 1602, il ajoute à New Place 107 acres de terre, une maison, des jardins et des vergers. En 1605, il fait des acquisitions plus importantes encore. En même temps il place de l'argent chez ses compatriotes, et quand ceux qui lui en doivent ne le paient point, ainsi que cela arrive en 1604 et en 1609, il les poursuit rigoureusement. En 1607, il marie sa fille aînée, l'enfant de son amour, cette Susanna, qui lui ressemblait

tant, dont la naissance était peut-être une faute, et il lui fait épouser non un habitant de Londres, mais un des hommes pour lesquels il a dû avoir le plus d'estime et d'amitié, le docteur Hall, le plus habile médecin de Stratford. Que de liens le rattachent alors à sa ville natale, et comme il a tout préparé pour son retour définitif! Aussi en 1609 s'établit-il complétement à Stratford, où il marie également sa seconde fille Judith, et où il pouvait espérer encore de longues années de repos, si une fièvre pernicieuse ne l'avait emporté prématurément, à l'âge de cinquante-deux ans.

Toute cette conduite atteste de la part de Shakspeare un profond attachement pour la petite ville où il est né. On voit en outre, par ses nombreuses acquisitions et par les termes de son testament, combien il est préoccupé de se créer un domaine, de l'arrondir, de le transmettre intact à ses descendans, et de faire souche de propriétaires fonciers. Ce grand esprit, qui ne prend aucune précaution pour assurer la publication de ses œuvres, qui meurt sans s'être même donné la peine de les réunir, règle avec un soin minutieux la distribution de sa fortune. A sa plus jeune fille Judith, moins bien mariée que l'aînée, — elle avait épousé un cabaretier, — il ne laisse guère que de l'argent. A Susanna au contraire il laisse toutes ses propriétés, en ordonnant qu'après sa mort elles ne soient point divisées, mais qu'elles appartiennent toutes à celui de ses fils qui aura une postérité, et qu'elles passent ainsi de mâle en mâle dans la ligne directe, sans jamais se partager. Recommandations inutiles! l'espoir du poète ne se réalisa point. Susanna n'eut qu'une fille, lady Barnard, qui mourut sans enfans. Judith eut trois fils; mais comme tous trois moururent également sans enfans, au bout de quarante-quatre ans il ne restait plus un seul descendant direct de Shakspeare. Les seules personnes qui aient aujourd'hui la prétention d'appartenir à sa famille descendent de sa sœur, Mme Hart. Pourtant, si son dernier vœu n'a pas été exaucé, du moins ce vœu fournit-il un argument de plus en faveur de son attachement au sol natal. Non-seulement il quitte Stratford malgré lui, à son corps défendant, non-seulement il y revient aussi souvent qu'il le peut, sans jamais consentir à faire d'autres voyages que ceux qui l'y ramènent, non-seulement il s'y retire définitivement, à l'âge de quarante-quatre ans, en pleine gloire, avec l'espérance d'y vivre de longues années, et sans regretter ni ses plaisirs, ni ses relations intellectuelles, ni ses triomphes de Londres; mais il veut que ses enfans y demeurent, y perpétuent sa famille, et pour ne pas leur laisser de doute sur ses intentions, il les y attache à tout jamais par le lien de la propriété.

Quel pouvait donc être le charme d'une petite ville du comté de Warwick pour le grand écrivain qui avait vécu au milieu de la so-

ciété la plus brillante de Londres, auquel une reine et un roi avaient donné des marques d'amitié, qui était lié avec lord Southampton, avec Fletcher, avec Ben Jonson, et dont chaque soir le public de la capitale applaudissait les œuvres? D'abord Stratford était son pays natal. A la rigueur, cette raison seule suffirait, d'autant plus qu'elle ne se discute pas; elle se sent. Ce n'est pas une question de raisonnement, c'est une question de sentiment, par conséquent ce qu'il y a au monde de plus individuel. Et puis ce petit coin du monde où est né Shakspeare a sa beauté particulière. On devine, en s'y arrêtant, tout ce que devait y aspirer de poésie une imagination fraîche et riante. Aucun paysage ne répondait mieux peut-être à la disposition habituelle de l'esprit de Shakspeare, à cette sérénité et à cette égalité d'humeur que ses contemporains lui attribuent. Tout y est calme et doux. Ni hautes montagnes, ni rochers à l'horizon; aucun mouvement de terrain qui, par des lignes brusques ou heurtées, dérange le plaisir tranquille de la contemplation : rien d'extraordinaire ni de grandiose; mais, de quelque côté que se tournent les regards, une harmonieuse combinaison de prairies vertes, d'arbres heureusement groupés et d'eaux courantes, des teintes simples et bien fondues, tout ce qui caresse l'œil et tout ce qui repose l'esprit. Quand on se promène sur les bords de l'Avon, en face de l'église gothique ombragée d'ormes, quand on suit le fil de l'eau et que, du cours paisible de la rivière, on relève les yeux sur les prairies humides, sur les haies qui les séparent et sur les bouquets de chênes qui s'y détachent, on se sent peu à peu comme imprégné de ce qu'il y a de poétique dans cette nature verdoyante et comme enveloppé d'une atmosphère de paix et de volupté tranquille. Il y a des plaisirs plus vifs; il n'y en a pas qui s'insinuent plus doucement dans l'âme et qui paraissent plus durables. J'aimais surtout, pendant mon séjour à Stratford, à m'arrêter à l'extrémité de la ville, près d'un moulin, sur un petit pont de pierre qui existait déjà du temps de Shakspeare, et d'où l'on voit la ville entière baignée dans la verdure, noyée au milieu des prés et des vergers en fleur. C'est de là que le poète a dû souvent la contempler, à travers les premières brumes du matin ou le soir, à l'heure où la rosée qui monte étend son voile d'argent sur les prairies.

Ces beautés sont des beautés familières et simples. On en trouverait d'autres, d'un ordre plus élevé, dans les environs immédiats de Stratford. Le parc de Charlecote, avec ses vieilles constructions du XVIe siècle, avec ses longues pelouses et ses arbres séculaires, a un caractère imposant de majesté et de grandeur. Nulle part, je le crois, on ne voit de plus beaux chênes, même dans le reste de l'Angleterre, la patrie des chênes. Ceux du Bas-Bréau, les plus beaux de la forêt de Fontainebleau, presque tous élancés et hardis, for-

ment un effet d'ensemble admirable : ce sont des arceaux, des colonnades, des portiques sur lesquels courent du lierre et des plantes grimpantes. Ici au contraire, au lieu de se présenter par masses, ils ne se présentent qu'isolément ou par petits groupes. Ils n'atteignent pas non plus une grande hauteur; au lieu de se dresser en colonnes, avec des tiges droites et nues, ils se développent en largeur dans le vaste espace qu'on laisse libre autour d'eux. A peu de distance de terre, leurs troncs trapus et vigoureux projettent d'énormes branches qui s'entrelacent généralement en corbeille touffue et qui se disposent avec une sévère harmonie. C'est l'image de la force ramassée et disciplinée, quelque chose qui fait penser à la séve contenue du caractère anglais. Si, après avoir visité Charlecote, on veut voir un spectacle plus frappant encore, il faut gagner la ville de Warwick, à six milles de Stratford. Là reste debout, tout entier, dans sa magnificence féodale, le vieux château de ces comtes de Warwick qui ont fait des rois et dont Shakspeare a tracé un portrait si fier : un pont-levis, des tours reliées entre elles par des murailles crénelées, des mâchicoulis, des bastions, tout l'appareil des fortifications du moyen âge, des murs tapissés de lierre ou à demi cachés par des massifs d'arbres qui poussent leurs racines dans les fossés, la grandeur d'une ruine et avec cela le mérite d'une parfaite conservation. Quand on regarde cet ensemble, on se croit ramené de quelques siècles en arrière, au temps où des chevaliers bardés de fer faisaient piaffer leurs chevaux dans la cour seigneuriale; on s'attend à voir des sentinelles se promener la lance à la main sur les remparts et des arbalétriers préparer leurs armes au fond des meurtrières. Au-dessous du castel, un parc descend en pente rapide et se perd à l'horizon à travers des massifs de chênes, de sycomores et de cèdres. Sous les fenêtres, dont les balcons sculptés dominent l'abîme, coule l'Avon, qui tombe avec fracas du haut d'un rocher. Le grand caractère du paysage ajoute à l'effet de l'édifice, et fait paraître plus majestueuses encore les lignes hardies de l'architecture gothique. C'est un coin du moyen âge conservé, comme les cours des colléges d'Oxford, pour le plaisir des yeux.

Tous ces beaux sites, Shakspeare les a admirés depuis son enfance. Aux plus imposans, il a fait des visites poétiques : au milieu des plus simples, il a laissé couler doucement sa vie; de tous, il a senti le charme pénétrant. Dans ces vastes prairies, il s'est enivré, au printemps, de l'odeur des foins fraîchement coupés; pendant les chaudes journées d'été, il s'est assis, à l'ombre des ormes, sur les rives fleuries de l'Avon; à l'automne, il a vu tomber avec mélancolie les feuilles séchées des grands arbres. Si tout cela vivait dans son souvenir, n'en a-t-il pas fait passer quelque chose dans ses vers? Bien des traits de couleur locale ont dû se glisser d'eux-

mêmes sous sa plume, comme des réminiscences involontaires d'impressions anciennes et souvent renouvelées. Que de fois, par exemple, il a parlé des chênes, toujours avec admiration, souvent même avec émotion, comme si les chênes répondaient dans sa pensée à quelque souvenir où sa sensibilité fût intéressée! Les fleurs ordinaires des prés de Stratford, celles qu'on y cueille tous les jours, « les pâquerettes bigarrées et les violettes bleues, et les cardamines toutes blanches d'argent, et les renoncules aux teintes jaunes qui peignent les prairies d'une couleur délicieuse » reparaissent dans ses peintures champêtres. C'est lui qui, sous le nom de Puck, cherche les primevères dans la campagne, lorsqu'il fait dire au génie favori d'Oberon : « Par-dessus la montagne, par-dessus la vallée, à travers les buissons, à travers les ronces, par-dessus les parcs, par-dessus les palissades, à travers l'eau, à travers le feu, j'erre partout plus rapide que l'orbe de la lune, et je sers la reine des fées, j'arrose les cercles qu'elle trace sur le gazon. Les primevères élancées sont ses pensionnaires; dans leurs robes d'or, vous voyez des taches, ce sont des rubis, les couleurs des fées; dans ces mouchetures, leur parfum vit encore; je dois chercher ici quelques gouttes de rosée et suspendre une perle à l'oreille de chaque primevère. » Voici maintenant les oiseaux que le poète a mille fois entendus et qui peuplent encore les vergers de sa ville natale : « le merle au plumage si noir avec son bec d'un jaune d'orange, la grive avec sa note si fidèle, le troglodyte avec sa petite huppe, le pinson, le moineau et l'alouette, le coucou gris au chant simple. » Voici un coin de paysage qu'on croit apercevoir, quand du milieu du petit pont, au-delà de l'église, on regarde le plus prochain tournant de l'Avon. C'est bien toujours « le bord où fleurit le thym sauvage, où la primevère et la violette inclinée poussent, le bord que recouvrent presque entièrement de leur dais le délicieux chèvrefeuille, la douce rose de Damas et l'églantier. »

Mais ce qui a surtout passé des impressions de Shakspeare dans ses vers, c'est le sentiment du bien-être que donne la campagne, c'est la joie d'y vivre, joie qu'il a poétiquement et fortement exprimée. Au fond de toutes ses pastorales, au fond de *Comme il vous plaira*, cette idylle de la forêt des Ardennes ou plutôt de la forêt d'Arden, voisine de Stratford, au fond du *Songe d'une nuit d'été*, au fond de l'épisode de Guiderius et d'Arviragus dans *Cymbeline*, on voit poindre les émotions d'une âme éprise de la nature, heureuse d'épancher ce qu'elle ressent en face des scènes rustiques, à laquelle la vie champêtre apporte le repos et le calme où elle aspire. Que dit le duc, dans *Comme il vous plaira*, à ceux qui l'ont suivi au milieu des bois? « Maintenant, mes compagnons et mes frères en exil, la vieille habitude n'a-t-elle pas fait cette vie plus

douce pour nous qu'une vie peinte et pompeuse? Ces bois ne sont-ils pas plus exempts de péril que la cour envieuse? Ici nous ne sentons pas la peine d'Adam. Nous ne sentons que la différence des saisons. Quand la griffe glaciale, quand la voix grondeuse du vent d'hiver m'égratignent et soufflent sur mon corps, même lorsque je grelotte de froid, je souris et je dis : Ici il n'y a pas de flatteries. Voilà des conseillers qui me font sentir ce que je suis. Ainsi notre vie affranchie de la poursuite du public trouve une voix dans les arbres, des livres dans les ruisseaux qui courent et du bien partout. » Que chante Amiens? « Sous l'arbre vert, que celui qui aime à s'étendre avec moi et à accorder ses chants avec la douce voix des oiseaux, que celui-là vienne, qu'il vienne, qu'il vienne! Ici il ne verra d'autre ennemi que l'hiver et la tempête... Celui qui fuit l'ambition, qui aime à vivre au soleil, cherchant la nourriture qu'il mange et content de ce qu'il trouve, que celui-là vienne, qu'il vienne! Ici il ne verra d'autre ennemi que l'hiver et la tempête. » Paroles et chanson, qu'est-ce autre chose que l'éloge de la vie champêtre fait par un homme qui en sait le prix, qui l'a menée dans sa jeunesse, qui l'a déjà reprise ou qui va la reprendre pour toujours?

Shakspeare a aimé la nature; il a voulu vivre en communication étroite avec elle. Voilà une des causes, peut-être la principale cause, de son attachement pour Stratford. Voilà ce qui l'y a fait revenir souvent, voilà ce qui explique ses fréquentes absences et son prompt éloignement de Londres. La grande ville ne disait rien à son cœur. Au milieu des travaux du théâtre et des plaisirs du monde, le souvenir de l'air pur qu'il avait respiré, des scènes rustiques qu'il avait contemplées dans sa jeunesse, le poursuivait comme un regret; aussitôt qu'il l'a pu, il est retourné au sein de cette campagne que ses yeux d'enfant avaient tant de fois regardée, et vers laquelle il se sentait attiré par une irrésistible séduction. Qu'on ne croie pas cependant que son attachement pour Stratford ait diminué en lui la faculté de peindre à grands traits la nature, et l'ait amené à ne décrire que les paysages qu'il avait sous les yeux. Rien ne serait plus contraire à l'idée que nous devons nous faire de son génie. Comme tous les grands poètes, Shakspeare se sert du réel, il emprunte des traits à la réalité, mais il la dépasse sans cesse par l'élan et par l'étendue de son imagination. On ne trouverait à Stratford que le point de départ de ses peintures, la source vive et fraîche où vient se retremper son amour pour la campagne; on n'y trouverait pas tout le secret de son inspiration. Ces aspects champêtres que lui présente sa terre natale, il ne les copie pas servilement; il les transforme, il en agrandit les perspectives, et d'un coup d'aile il perce à chaque instant les horizons brumeux qui l'entourent pour aller chercher, dans l'espace illimité que lui ouvrent ses rêves, d'autres con-

trées et un autre soleil. Que reste-t-il de Stratford, par exemple, dans la mise en scène d'*Hamlet*, de *Roméo et Juliette*, de *la Tempête?* Rien qu'un sentiment général d'admiration pour la nature; mais les détails, la lumière, les couleurs ont changé. Dans *Hamlet*, on entend siffler sur les remparts d'Elseneur un vent glacé, le vent de la Mer du Nord, qui ne s'est jamais abattu sur les riantes prairies du comté de Warwick. Dans *Roméo et Juliette*, ce n'est pas le vulgaire pommier des vergers anglais, ce sont les orangers et les grenadiers en fleur qui parfument le jardin où les deux amans se parlent de leur amour, et, du balcon où ils se font leurs adieux, ce ne sont pas les vapeurs matinales des bords de l'Avon, c'est la chaude aurore du midi qu'ils aperçoivent. *La Tempête* aussi nous emporte, bien loin de Stratford, au milieu des splendeurs du climat des tropiques.

Ainsi font les grands poètes. Ils voient la nature au milieu de laquelle ils vivent, ils l'aiment, ils en comprennent la beauté; mais ils vont au-delà, et ils y ajoutent quelque chose par la puissance de leur imagination. Le poète qui copie simplement la réalité n'est pas plus un grand poète que le peintre qui prend ses paysages tout faits autour de lui, sans y mettre la marque de l'art, n'est un grand peintre. On n'a du style et du génie qu'à la condition de ne pas voir la nature avec les yeux du vulgaire et de ne pas prétendre uniquement au facile mérite de la ressemblance. Homère, Virgile, Dante, Milton, sans altérer jamais la physionomie vraie des pays qu'ils décrivent, n'en saisissent que les grandes lignes et les grands aspects, de même qu'un Van Dyck, un Velasquez, un Raphaël s'attachent bien plutôt, dans leurs portraits, à rendre le caractère, l'expression, le sentiment de la figure humaine qu'à en reproduire minutieusement les moindres détails. Shakspeare, si différent que soit son génie du génie classique, suit instinctivement la même loi, qui est la loi du grand art. Il voit et il comprend la réalité, mais il ne s'y asservit pas. Du fond de la contrée rustique qu'il habite, du milieu de ces prairies toujours vertes plantées de chênes et coupées de ruisseaux, du sein de cette campagne qui parle à son cœur et qui caresse ses yeux, il entrevoit des horizons plus vastes, et il s'arrache à ce que la nature matérielle lui montre pour aller chercher ce que devine son imagination. Stratford reste toujours l'oasis préférée, le lieu où l'âme du poète aime à se recueillir et à se replier sur elle-même: c'est là qu'il est heureux de vivre, c'est là qu'il laisse couler ses jours, c'est là qu'en disant adieu à cet aimable pays on se plaît à replacer la figure souriante de « l'aimable Will; » mais il y a une partie de lui-même que ne contient pas ce petit coin de terre. A une imagination insatiable comme la sienne, il faut une patrie moins limitée que la patrie terrestre; cette patrie, c'est l'idéal.

A. Mézières.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1864.

La session de la chambre des députés est terminée. Telle qu'elle a été, avec ses grands débats de l'adresse au début, sa somnolence au milieu, et vers la fin sa discussion précipitée du budget, cette session a formé un épisode important de notre vie publique.

La session de 1864 a eu cela de remarquable qu'elle a été la première phase de la carrière d'une chambre nouvelle, et que cette chambre a été aussi la première qui soit sortie de l'élection depuis la promulgation du décret du 24 novembre 1860. Dans notre chronologie constitutionnelle, la session qui vient de finir est le lendemain du jour qui a fourni sa date au décret. Dans le développement de notre vie politique, on peut la considérer comme la véritable épreuve pratique du régime institué par cet acte de l'initiative impériale. Nous ne trouvons pas qu'il y ait lieu en ce moment d'être enfiévré d'optimisme et de s'abandonner à une satisfaction jubilante. Cependant nous pensons et nous n'hésitons point à dire que personne n'a trop à se plaindre de l'expérience qui vient de s'accomplir. La France, par l'organe et dans le spectacle de la discussion parlementaire, s'est en quelque sorte remise à la politique. Elle est revenue à sa tradition sans véhémence, sans emportement, mais avec un goût manifeste. Elle a été flattée d'entendre la parole de ses grands orateurs, qui est peut-être, n'en déplaise à M. le duc de Persigny, la plus solide de ses gloires actuelles; elle a été touchée de voir ses libertés plus souvent et plus vigoureusement défendues; elle a été éclairée par des débats financiers qui lui ont montré l'influence que la direction de la politique exerce sur les intérêts de sa richesse et de son travail; elle a pu apprendre qu'elle n'est ni aussi incapable ni aussi indigne de gérer ses affaires et d'exercer le *self-government* que de bizarres flatteurs de sa paresse se sont pendant douze années efforcés de l'en convaincre. Les esprits indépendans et persévérans appelés à

prendre part à la vie publique ont pu voir aussi par cet exemple qu'il y a place pour leur activité et pour leurs efforts, que le découragement et l'abstention ne sont plus de mise, qu'il ne nous est pas permis d'affecter l'inertie comme une forme du dédain, que nous ne devons pas commettre la faute des classes éclairées des États-Unis, et abandonner exclusivement la direction des affaires publiques à une classe formée d'agens officiels et de *politicians* de profession. Nous espérons que la leçon qui ressort de cette première expérience ne sera point perdue dans nos prochaines élections des conseils-généraux. On assure que le ministre de l'intérieur, M. Boudet, a adressé aux préfets, à propos de ces élections, une circulaire qui fait honneur à sa modération, et qui tend à contenir, au lieu de les exciter, les passions administratives. Nous sommes charmés que M. le ministre de l'intérieur renonce dans cette circonstance au système qui a si peu réussi à son prédécesseur. Si l'attitude modérée qui est attribuée à M. Boudet témoigne d'une sage intelligence de la situation, les libéraux, par leur empressement et leur union, montreront, eux aussi, qu'ils comprennent le devoir qui les invite, dans les circonstances actuelles, à poursuivre le succès de leurs candidatures, et à constater par le résultat des élections les progrès que leurs opinions font dans le pays.

Mais parmi les effets de la dernière session il en est un auquel nous prenons un intérêt particulier. Nous nous demandons quelle impression ce réveil de vie politique a dû produire sur la chambre elle-même et sur le gouvernement. Nous croyons que pour la chambre l'impression a été bonne. La majorité sans doute se ressent de son origine : elle contient des esprits excessifs qui ne peuvent oublier ce qu'ils doivent au système des candidatures officielles. Pour se figurer qu'il en pût être autrement, il faudrait méconnaître la nature humaine. Cependant la majorité prise en masse nous semble être entrée dans une voie progressive. On aurait pu craindre que la majorité, effarouchée par une franchise et une vigueur de parole auxquelles elle n'était point habituée, ne se hérissât contre l'opposition et ne se montrât intolérante envers la contradiction. Il n'en a point été ainsi. Non-seulement la majorité ne s'est point effrayée de la discussion, mais elle y a pris un goût manifeste. Toute assemblée a son point d'honneur, et c'est l'heureux privilége d'une assemblée française de ne pouvoir demeurer insensible au talent. Les orateurs nouveaux de l'opposition qui sont entrés dans le corps législatif lui ont apporté un lustre qui a rejailli sur ce corps tout entier. Leur renommée, l'illustration de leur carrière, le prestige d'une sorte de résurrection surprenante et d'une éloquence persistante et comme rajeunie ont élevé la chambre à ses propres yeux comme aux yeux du public. On pourrait dire que la place occupée par chaque député dans l'état en est devenue plus grande et plus haute. D'ailleurs le talent n'est point un don égoïste et solitaire; il est fécond, il se communique, il est contagieux. Le voisinage, le contact, le choc, ont porté bonheur à plusieurs

membres de la majorité. Il y avait sur ces bancs des hommes de mérite, laborieux, modestes, à qui il ne manquait que le stimulant de l'émulation ou l'encouragement et la récompense des regards du public. Ces hommes, on peut le dire, quoiqu'ils eussent passé déjà bien des années dans le corps législatif, n'ont été mis véritablement en valeur et en lumière que cette année. C'est un capital enfoui qui a été rendu à la circulation. La majorité a donc pris d'autant plus de goût aux débats publics qu'elle s'est aperçue que plusieurs des siens y pouvaient tenir leur rang. Nous n'avons pas besoin de citer des noms. Cette première rencontre de la majorité issue des candidatures officielles et de l'opposition libérale ne s'est donc point trop mal passée, et nous avons le droit d'en tirer bon augure. Il y a bien eu dans ce nouveau ménage de la chambre quelques incidens sur lesquels on pourrait élever de justes plaintes. Quelques discussions ont été trop brusquées : la majorité n'a point encore assez d'haleine pour permettre qu'un orateur d'opposition essaie de répondre à un grand discours d'orateur officiel; la majorité aime trop à voter sous l'effet bruyant et triomphant de la harangue ministérielle. Une fois même, à la fin de la session, un important discours que M. Thiers se proposait de prononcer a été pour ainsi dire escamoté par un tour de vitesse imprimé à la votation. Il s'agissait du budget rectificatif de 1864; le budget rectificatif de l'année est bien le budget réel, celui qui doit serrer la dépense d'aussi près que possible, et mesurer les ressources avec précision, puisqu'il porte sur l'exercice courant, à moitié écoulé. Avec notre nouveau mode de comptabilité financière, le budget rectificatif devrait donc toujours être l'objet d'une discussion pratique très sérieuse. L'ouverture d'une séance avancée d'une demi-heure sans que M. Thiers dût le prévoir a empêché l'illustre orateur d'exposer sur le vrai budget de 1864 des observations attendues par le public, et qui eussent pu profiter au gouvernement; mais, si l'on oublie cette espièglerie d'un goût assez équivoque et quelques impatiences regrettables, il faut convenir qu'en somme l'attitude du corps législatif durant la session n'est pas faite pour décourager ceux qui espèrent dans l'avenir du régime représentatif. Pour notre part, nous nous associons sans pruderie à la bonne humeur qui a inspiré les adieux concilians et gais adressés à la chambre par M. de Morny.

Ce que nous avons dit de la chambre à propos de l'impression produite sur elle par la dernière session, on devrait se croire autorisé à le dire aussi du gouvernement. En dépit des bruits qui ont, à plusieurs reprises, circulé depuis six mois, l'expérience législative de cette année a été ce qu'un gouvernement prévoyant et sage devait souhaiter. Le gouvernement a trouvé, dans les travaux de cette session, pour l'esprit public une occupation utile, pour l'expédition des affaires un concours efficace et un contrôle exercé avec prudence et modération, pour quelques-uns de ses représentans devant la chambre l'emploi d'un réel mérite et d'un talent qui

a fait de nouvelles preuves. Il n'est pas admissible qu'à notre époque, avec les résultats et les promesses que la révolution nous a donnés, avec le génie de la France sympathiquement compris, des esprits distingués puissent croire qu'il y ait pour nous dans l'avenir un autre gouvernement possible que celui que nous appelons, depuis 1789, le gouvernement du pays par le pays. S'il était des gens qui voulussent fermer les yeux à cette perspective, ces gens-là croiraient la France condamnée à une décadence incurable, ils seraient ses calomniateurs systématiques, et ce n'est point parmi ceux qui ont eu l'honneur de guider ses destinées que l'on peut s'attendre à trouver de tels détracteurs de notre patrie. Eh bien! si la France est appelée à se gouverner un jour elle-même, et si c'est pour l'en rendre mieux capable que l'on a cru consciencieusement que la liberté, au sortir d'une tourmente révolutionnaire, devait lui être discrètement mesurée, comment ne se féliciterait-on point des timides progrès que le régime représentatif a pu accomplir parmi nous cette année? Il nous semble que l'initiative à laquelle nous devons le décret du 24 novembre ne peut voir dans ce qui s'est passé depuis six mois, au lieu de motifs de regrets, que des raisons de s'applaudir de son œuvre et de la continuer. Devait-on espérer que la transition vers ce qui sera le régime définitif de la France, et ce qui a été appelé le couronnement de l'édifice, pût s'accomplir plus doucement pour le pays et avec moins de secousses pour le pouvoir? L'enseignement qui sort des faits récens dit au pouvoir d'aller en avant, non de revenir en arrière. Nous n'avons pas l'idée de signaler ici les divers progrès libéraux que cette expérience conseille et semble préparer. Il y a d'ailleurs dans le mouvement des choses une force intime qui va se développant toute seule, indépendamment des volontés humaines. Cette force fera naturellement sortir de la situation tout ce qu'elle contient. Nous avons en ce moment un curieux exemple de ce développement naturel des choses. Qui eût dit, il y a quelques années, que sous le régime actuel on en pourrait venir à personnifier des systèmes de politique en des combinaisons ministérielles, et que des noms propres pourraient devenir les emblèmes de tendances différentes? Tel est pourtant le phénomène auquel nous assistons depuis quelques semaines, et ce phénomène est déjà un résultat notable de la session. On parle de remaniemens de cabinet, on met en avant divers ministères possibles; l'opinion publique, en discutant des noms, rend hommage à l'importance des personnes. Elle a cru voir le duc de Persigny rôdant autour du pouvoir avec le désir prononcé d'y rentrer, et comme le duc de Persigny ne lui est connu que par sa passion pour les candidatures officielles, par son antipathie pour le gouvernement parlementaire, par ses classifications des citoyens en populations urbaines, qu'il aime peu, et en populations rurales, qu'il chérit, par la doctrine historique des juges hanovriens qu'il a inventée en haine de la liberté de la presse, cet homme politique est devenu pour elle le représentant des idées rétrogrades et réactionnaires.

Frappée au contraire du talent qu'a déployé M. Rouher, regardant la vigueur parfois un peu rude de la parole de ce ministre comme le signe d'une fermeté de caractère qui accompagne ordinairement une certaine indépendance d'esprit, ayant remarqué aussi en plus d'une occasion les tendances libérales de l'auteur du traité de commerce, elle le désigne comme l'homme d'une politique à la fois libérale et gouvernementale. Au bout de l'horizon, dans un lointain mirage, flotte une autre figure que l'on associe au rétablissement hypothétique du régime parlementaire : c'est celle du duc de Morny. C'est la signification que l'on a donnée à certaines coquetteries de M. de Morny. On entend dire que, de même que M. de Morny a joué le rôle principal au coup d'état de 1851, de même la loi des contrastes et la bonne grâce de sa carrière veulent qu'il soit le président du conseil du premier cabinet parlementaire, si nous sommes destinés à posséder jamais un tel cabinet. On entrevoit donc trois combinaisons possibles, M. Rouher entre les ducs. On va plus loin : ainsi que le peintre marie ses tons, les causeurs politiques, autour de chacun des trois noms principaux que nous avons signalés, posent d'autres noms qui achèvent la couleur des trois groupes. On nous pardonnera de ne parler de ces conjectures vaporeuses que d'une façon ondoyante. Il y a là pourtant le commencement d'une situation nouvelle, le badinage qui prélude à un intéressant travail d'opinion, un symptôme de ce que nous appelons la marche naturelle des choses. Cela n'existe encore qu'à l'état de bourdonnement, mais de bourdonnement assez bruyant pour que le sévère *Moniteur* ait cru devoir imposer le silence. On annonçait que c'était après la session que nous verrions le jeu des combinaisons ministérielles; la note du *Moniteur* a protesté contre ces bruits de changement. Soit : que les choses restent ce qu'elles sont, nous avons trop peu d'inquiétude d'esprit et d'impatience pour nous en plaindre. Nous aimons même le bon duc Vincentio conservant ses ministres et les haranguant de la sorte au début de la comédie de Shakspeare *Measure for measure :* « Escalus, vous développer la nature et les conditions du gouvernement serait de ma part une affectation de rhétorique, sachant que votre science surpasse tout ce que mes avis vous pourraient fournir. Je connais votre aptitude, il ne me reste plus qu'à la laisser à l'œuvre. Voilà vos commissions. » Un discours de ce genre, prononcé au début de l'été, à l'entrée des vacances, ne sera jamais hors de saison, et nos présens ministres sont nécessairement et unanimement d'avis qu'ils ont mérité de l'entendre.

Nous demanderons encore à l'opulent Shakspeare une transition pour passer de nos affaires intérieures à la question danoise. Ceux qui sont au courant de la politique shakspearienne n'ont point oublié la terrible guerre que soutient le duc de Florence contre ses voisins dans *All's well that ends well.* Le duc a invoqué le secours de la France, et ce secours n'arrive point. « Je m'émerveille fort, dit le duc à un gentilhomme français, qu'en une si

juste affaire notre cousin France ferme son cœur à nos prières. — Mon bon seigneur, répond le gentilhomme, pour juger la condition de votre état, je suis dans la position d'un homme du commun qui voit les choses du dehors, et que la grande machine de son gouvernement entraîne, sans qu'il y puisse rien, dans son mouvement. Aussi je n'ose pas dire ce que je pense de la conduite de la France, puisque, sur le terrain incertain où je me trouve, je me suis trompé toutes les fois que j'ai essayé de faire une conjecture. » Ne vous semble-t-il pas entendre le libéral, l'énergique, le brave Danois nous exprimer la même surprise à nous tous Français, qui proclamons la justice de sa cause en dénonçant l'hypocrisie et l'iniquité de l'agression dont il est victime, et nous demander à quoi songe le cousin France? Ne sommes-nous pas obligés de lui répondre, comme le gentilhomme français au duc de Florence : « Nous sommes des gens du commun, nous ne voyons les choses que du dehors; nous ne sommes point admis aux conseils de cabinet, on nous laisse à la porte des conférences; nous sommes entraînés par un mouvement dont nous ne sommes pas les maîtres : comment vous expliquerions-nous ce que nous ne comprenons point, ô brave Danois, puisque de notre part toute conjecture pourrait être erreur? » Nous donnerions bien pourtant quelque chose pour savoir ce qui se passe dans la conférence. Nous sommes sûrs que cette réunion diplomatique présente des scènes intérieures que croquerait à ravir le génie profond et comique d'un Shakspeare. Les protocoles de cette conférence seront un jour publiés, la ponctualité et la sincérité du *blue-book* nous en répondent. On verra alors si nous nous trompons.

On peut se figurer les divers rôles. Voici d'abord les trois Allemands : le Prussien plus hardi, plus sec, plus tranchant, l'Autrichien plus modéré, plus réservé, le représentant de la diète observant, écoutant, épiant l'occasion de placer un mot qui, sans le séparer de ses puissans collègues, marque pourtant la place et la physionomie de cette troisième Allemagne rêvée par les états moyens et petits de la confédération. Nous jurerions que les trois Allemands ont conduit les choses méticuleusement et d'une façon cauteleuse. Quand il a été question de l'armistice, ils ont exigé la cessation du blocus exercé par le Danemark sur les ports allemands. Une idée juste a dû naturellement venir à l'esprit des plénipotentiaires français et anglais : c'est que le blocus était la compensation de l'occupation du Jutland, et qu'il était équitable que, le blocus cessant, le Jutland fût évacué. On n'a rien pu obtenir des Allemands; M. de Beust, pour faire sa place à la diète, n'aura pas manqué de donner à entendre que, si les hostilités maritimes continuaient, la diète prendrait part aux hostilités sur terre. Pour arrêter l'effusion du sang, il a fallu céder en laissant l'armée austro-prussienne dans le Jutland. L'armistice conclu, on a dû aborder le fond de la question. Sur quoi traiterait-on? La base naturelle était le traité de 1852. La Prusse et l'Autriche ont évidemment rejeté cette base. Le traité, ont-

elles soutenu, a été abrogé par la guerre; M. de Beust n'avait pas même besoin de cet argument. Il lui suffisait de dire que la diète n'avait point participé au traité. Le terrain du traité a dû être quelque temps défendu par l'Angleterre, la Russie et la France. Là s'élevait une question de principe : en admettant que le traité pût être abrogé par la guerre survenue entre le Danemark et les puissances germaniques, pouvait-il être annulé entre les puissances germaniques et les puissances neutres? Un traité n'oblige-t-il point réciproquement et solidairement les uns envers les autres tous ceux qui l'ont signé? Lord Russell, lord Clarendon, M. de Brunnow, qui a été le principal négociateur de la convention de 1852, ont dû vivement insister sur ce point. La résistance de la Prusse et de l'Autriche a été invincible, la Prusse se cantonnant dans une question de forme, et prétendant que, les ratifications n'ayant pas été échangées entre les six puissances, elle n'avait en réalité traité en 1852 qu'avec le Danemark. On a dû abandonner la question de principe; mais dans la pratique pourquoi ne pas prendre le traité comme point de départ? Il nous semble à ce propos entendre M. de Brunnow prodiguer à ses collègues allemands les admonitions conservatrices, car la Russie a repris dans les conseils européens la tutelle des intérêts conservateurs; il nous semble voir le malheureux lord Russell, qui a foi dans les dépêches, puisqu'il en écrit tant, tirer de son portefeuille les dépêches de janvier, dans lesquelles, avant d'envahir le Slesvig, les ministres de Prusse et d'Autriche reconnaissaient encore la validité du traité de 1852; il nous semble voir lord Clarendon essayant de la méthode insinuante, invoquant la raison pratique, l'*expediency* si chère aux Anglais, et alléguant que, même en abandonnant la validité absolue du traité de 1852, la bonne règle était de s'en écarter le moins possible, et le bon ordre de discussion de l'adopter pour type, sauf à y introduire les variantes devenues et jugées nécessaires. Mais M. de Bernstorf est inflexible; il repousse les entraves d'un contrat antérieur, la Prusse veut avoir devant elle table rase et instituer des arrangemens nouveaux. Nous imaginons qu'il a suffi au représentant de la France d'être de son pays et d'aimer les choses claires pour être fatigué de ces subtilités et de ces chicanes. Il a dû dire aux représentans prussien et autrichien : Expliquez-vous, soyez précis; avant que la base naturelle de la négociation soit abandonnée, faites-nous connaître du moins ce que vous voulez et la combinaison que vous avez à nous proposer. La tactique des plénipotentiaires allemands, pressés par une interrogation nette, aura vraisemblablement été curieuse. Ah! vous voulez savoir si nous avons quelque chose à proposer? vous voulez connaître notre combinaison? Eh bien! oui, nous avons une combinaison, nous vous la révélerons à notre heure, et cette heure ne sonnera que lorsque vous aurez renoncé au traité de 1852. Pour le moment, contentez-vous de cette déclaration : nous voulons poser la base d'une paix solide, et pour établir cette paix il faut que l'indépendance du Slesvig et du Hol-

stein vis-à-vis du Danemark soit complète, et que les duchés soient étroitement unis entre eux par les mêmes institutions. On devait se récrier sur une telle déclaration qui laissait la porte ouverte aux combinaisons les plus diverses. Devant certaines conséquences de la déclaration prussienne, les envoyés danois ne pouvaient que protester en arguant de l'insuffisance de leurs pouvoirs. Une de ces conséquences était la combinaison que l'on a nommée l'union personnelle, qui, tout en établissant la séparation politique des duchés et du Danemark, aurait laissé à leur tête le même souverain. Dans la première moitié de ce mois-ci encore, ce système eût pu avoir l'adhésion de l'Autriche et de l'Angleterre; mais il répugne également au Danemark et à l'Allemagne, il perpétue les complications, il ne pacifie point. Si la France ne cherche dans les arrangemens à prendre que les conditions d'une paix durable, elle ne peut épouser cette combinaison. En tout cas, la première question soulevée par la déclaration prussienne est celle du souverain qui devra être donné aux duchés. Quel serait le souverain? a-t-on dû demander. Pour le Holstein, a dû dire M. de Beust avec un mélange de modération et de fermeté qui marquât bien la position distincte de la troisième Allemagne en dehors et à côté de la Prusse et de l'Autriche, pour le Holstein (M. de Beust ne doit point nommer le Slesvig, qui est l'affaire de ses puissans confédérés), c'est à la diète germanique qu'il appartient de rechercher le souverain légitime et de le désigner. — Vous nous la baillez belle, monsieur de Beust! Avec ses procédures légales actuelles, il faut à la diète au moins deux années pour juger le procès de légitimité que vous évoquez en son nom. Or vous et vos amis, vous ne cachez pas que tant qu'un arrangement définitif ne sera pas conclu, vous occuperez le Holstein, le Slesvig et le Jutland. C'est donc à une occupation indéfinie de la presqu'île danoise, c'est à un démembrement indéterminé du Danemark qu'aboutissent les prétentions allemandes, lorsque l'Europe réclame une paix immédiate et quelque chose qui ressemble au respect de l'intégrité danoise.

Nous supposons que les choses n'étaient pas plus débrouillées que cela lorsque la conférence, après sa cinquième séance, celle du 17 mai, se séparait à l'occasion des vacances de la Pentecôte. En présence de cette confusion, les grands gouvernemens, qui tenaient à faire avancer la négociation, ont dû prendre le parti de demander aux puissances allemandes des combinaisons précises et se mettre en mesure d'en présenter eux-mêmes. Il fallait en finir avec une scolastique qui ne procédait que par des déclarations générales, des réserves subtiles et des réticences captieuses. Il fallait introduire au moins dans la discussion un projet pratique qui eût quelque chance et quelque apparence d'amener une pacification permanente entre le Danemark et ses avides voisins. Il paraît que la Prusse et l'Autriche, fidèles à leur habitude de ne s'avancer que pas à pas, de ne pas démasquer avant l'heure leurs desseins réels, à qui il ne coûte rien de mettre en avant

des combinaisons dont l'avortement est presque certain, pour renvoyer au Danemark la responsabilité du refus et avoir l'air elles-mêmes d'épuiser la mesure des concessions possibles, sont arrivées à la dernière séance avec un plan d'union personnelle. Ce plan ne devait pas être et n'a pas été pris en considération. La France et l'Angleterre s'étaient mises d'accord, dans l'intervalle de la Pentecôte, sur une combinaison qui certes n'est point brillante, si l'on songe au patronage que de grands états doivent aux faibles, mais qui se recommande par une apparence logique, qui a du moins l'avantage de séparer les affaires danoises des affaires allemandes, et qui assurerait au Danemark réduit son indépendance et sa tranquillité intérieures. Ce projet divise le Slesvig et incorpore au Danemark la partie allemande de ce duché. Le choix du souverain du nouvel état ainsi formé du Holstein, du Lauenbourg et de la partie méridionale du Slesvig serait laissé aux populations. Ce projet, recommandé par la France et l'Angleterre, rallierait probablement la Russie, et aurait au fond l'adhésion de l'Autriche, qui cherche à se dégager de l'étreinte de l'alliance prussienne. Une des conséquences de cet arrangement qui le rendrait plus acceptable serait de donner satisfaction, non aux ambitions politiques qui ont excité cette guerre, mais au sentiment national allemand que cette question a si longtemps surexcité, et d'accroître dans la confédération germanique la force des états secondaires. L'accord de la France et de l'Angleterre sur cette solution de la question dano-allemande est une chose considérable sans doute; mais cette solution n'est point elle-même exempte de difficultés. Le Danemark se résignera-t-il à l'injuste diminution qui lui est imposée par la violence? La Prusse et l'Allemagne ne chercheront-elles pas à prolonger la querelle sur la fixation d'une nouvelle frontière qu'il ne sera point aisé de tracer? Le sentiment même qui pousse la France et l'Angleterre à recommander cette solution, il ne faut pas se le dissimuler, en affaiblit d'avance l'autorité. Ce sentiment est complexe : un extrême désir d'empêcher la guerre à tout prix s'y mêle à un doute très évident touchant la possibilité de grandes alliances et à une répugnance à mener de concert de grandes affaires qui ne semble point près de finir. La situation même qui a donné naissance à ce sentiment est précisément celle qui a inspiré aux cours dirigeantes d'Allemagne une hardiesse dont on ne les aurait pas crues capables. Cette situation durant, on ne voit pas pourquoi par exemple un homme d'initiative tel que M. de Bismark, qui aime les aventures par tempérament, qui est obligé peut-être de les rechercher par les nécessités de sa politique intérieure, renoncerait à profiter des occasions et ne prétendrait désormais qu'à la renommée d'un homme circonspect. M. de Bismark s'est donné à lui-même depuis six mois le spectacle le plus amusant : la Russie étant séparée de la France et de l'Angleterre par la question polonaise, l'Angleterre étant séparée de la France par la question du congrès, il a mis ces trois puissances dans la nécessité de

laisser voir au monde qu'elles sont annulées par leur isolement. Il a appris à l'Allemagne que, lorsque ces trois puissances sont isolées, elle est capable d'affronter de difficiles entreprises sans rencontrer de résistance sérieuse, et d'obliger la Russie, l'Angleterre et la France de tourner malgré elles dans l'orbite des affaires germaniques. Nous faisons des vœux pour que M. de Bismark veuille bien se contenter d'un seul succès de cette sorte.

Si la question danoise peut arriver à un dénoûment quelconque, il semble qu'elle soit destinée à être bientôt remplacée dans les préoccupations européennes par une affaire orientale, l'affaire des principautés roumaines. Le prince Couza, qu'un hasard a mis à la tête des Principautés-Unies, est, lui aussi, un personnage qui aime à faire parler de lui. Il vient d'étonner l'Europe par nous ne savons quelle singerie de coup d'état autour duquel les télégrammes font tapage. Le prince Couza, suivant la mode de tous les temps et de tous les lieux, donne à la dictature dont il s'empare la couleur d'une révolution démocratique. Le prétexte qu'il a choisi pour abroger la liberté de la presse et chasser le parlement roumain a été un projet de loi rurale qui doit conférer aux paysans le droit de propriété. Ce prétexte est hypocrite, et ne peut tromper les hommes politiques d'Europe qui ont observé la carrière du prince Couza depuis son avénement. Au fond, ce qu'a voulu le prince, c'est prendre le pouvoir arbitraire. Entre son parlement et lui, la querelle véritable ne portait point sur la loi rurale. Le prince n'a pas donné au parlement le temps de discuter et de voter cette loi; la majorité de l'assemblée était notoirement favorable à la rénovation sociale qui devait donner aux paysans la propriété. Ce qui est évident pour ceux qui ont étudié l'histoire des principautés depuis l'union, c'est que le prince Couza n'a point montré les qualités d'esprit et de caractère par lesquelles un chef d'état organise une nationalité et fonde un gouvernement. Pour se convaincre qu'il a bien plus que l'assemblée aujourd'hui accusée par lui contribué à l'instabilité des choses en Roumanie, il n'y a qu'à rappeler un fait. Depuis l'avénement du prince, c'est-à-dire en six années, vingt cabinets se sont succédé en Roumanie. Cinq de ces ministères seulement sont tombés devant un vote de la chambre; les autres ont été élevés ou renversés par le bon plaisir du prince. C'est donc le prince et non la chambre qui est coupable de l'état de trouble et de confusion produit par une si étrange consommation de ministères. Ces changemens insensés prouvent deux choses : d'abord que le prince Couza se distingue par une prodigieuse versatilité d'esprit et de caractère, ensuite qu'il a méconnu les lois du régime représentatif que la convention européenne de 1858 a données à la Roumanie, et qu'il a continuellement éludé ces lois par les caprices de l'arbitraire. Cette versatilité capricieuse explique aussi et les griefs et la force de l'opposition qui s'était formée contre lui. Le prince s'était également joué du parti conservateur et du parti libéral, et il avait fini par

réunir contre lui les deux grandes fractions de l'assemblée. Les résultats de cette politique désordonnée étaient dénoncés dans la chambre par les amis mêmes du prince. Le parti ministériel lui-même, à une adresse proposée par la majorité, opposa un jour un projet plus modéré, mais où il était dit que « la justice et l'administration étaient scandaleuses, que l'administration empiétait sur le terrain de la justice, que les garanties manquaient à la liberté de la presse et à la liberté individuelle, que le pays était épouvanté du désordre qui régnait dans les finances, que les comptes de plusieurs années n'avaient pas été présentés, etc. » C'est en réclamant contre une administration corrompue et arbitraire, contre une justice vénale, contre la dilapidation des finances, dont on ne voulait pas lui rendre compte, que l'assemblée s'est rendue odieuse au prince Couza. La loi rurale n'a été, nous le répétons, qu'un prétexte choisi pour donner le change aux paysans et à l'Europe sur l'objet et les causes du conflit. Ce qui est grave dans le coup d'état du prince Couza, c'est qu'il porte atteinte non-seulement aux droits des Roumains, mais à la convention européenne qui, en constituant la Roumanie, lui avait donné les institutions qu'on vient de briser. Les puissances signataires de la convention sont donc mises en demeure et ont le droit de veiller à ce qui se passe dans les principautés : parmi ces puissances, il en est trois, l'Autriche, la Russie et la Turquie, qui touchent la Roumanie par leurs frontières. Si le prince Couza eût été animé d'un véritable patriotisme, s'il eût sincèrement souhaité d'asseoir la nationalité roumaine, il eût consacré tous ses efforts à unir ses concitoyens en les associant par la liberté au gouvernement du pays, et il eût évité scrupuleusement d'ouvrir par des révolutions intérieures l'accès de la Roumanie à l'intervention étrangère. Il se peut que, détournée par d'autres soins et retenue par la prudence, cette intervention ne s'exerce point immédiatement; mais on ne peut se dissimuler les graves dangers que recèle la situation des principautés. Ceux qui voient dans les coups d'état des mesures de salut ne peuvent reconnaître dans un homme tel que Couza, auquel manquent aussi notoirement la droiture du caractère, la fixité des idées et la capacité administrative, la trempe d'un sauveur de la société.

Cette affaire des principautés, venant se joindre à la question danoise, est comme un avertissement réitéré adressé à notre politique pour lui rappeler l'importance de l'alliance anglaise. Si un cas urgent se présente et si cette alliance nous fait défaut, nous aurons à souffrir dans la part que nous avons prise à l'union des principautés et dans l'intérêt que nous devons porter aux destinées de la Roumanie. La solution de la question danoise par la division du Slesvig sera un rude déboire pour l'opinion publique anglaise, et nous désirons qu'elle ne nous prouve point en Orient ou ailleurs qu'elle nous en veut de n'avoir pas écarté d'elle cette humiliation. Nous sommes curieux de voir comment s'y prendra lord Palmerston pour justifier devant la chambre des communes le partage du Slesvig. Le vieux lord, après une assez longue attaque de goutte, a fait sa rentrée dans la chambre

en toilette de printemps aux applaudissemens de ses collègues. Il a montré, en parlant des affaires de Chine, qu'il n'a rien perdu de la verdeur de son esprit. Son absence a cependant porté un sérieux dommage au cabinet qu'il dirige. Le voyant malade, on a pensé à son grand âge, et parmi ses collègues et au sein du parti libéral on s'est mis à songer à l'avenir. Qu'arriverait-il, si lord Palmerston venait à cesser d'être le chef du cabinet? L'union des whigs et des radicaux, qui forme la majorité actuelle, subsisterait-elle? A qui, dans le parti libéral, donnerait-on la place de premier ministre? On devisait ainsi sur l'avenir; les prudens parlaient d'un replâtrage, de la possibilité de marcher quelque temps encore en investissant lord Clarendon des fonctions de *premier*, lorsque M. Gladstone, d'un coup d'aile, a mis en poussière les combinaisons vermoulues dont s'entretenaient les vieux whigs, et a pris une position indépendante et hautaine qui semble devoir changer prochainement dans le parlement anglais les relations des partis. A propos d'une motion de réforme électorale présentée par M. Baines, M. Gladstone, à l'improviste, dans un discours véhément, a pris en main la cause d'un abaissement radical du cens. Ce qui a le plus blessé l'instinct conservateur anglais dans cette échappée de M. Gladstone, c'est que le grand orateur a traité la question électorale non à l'anglaise, en balançant des chiffres et en faisant des cotes mal taillées, mais à la française, en mettant en avant des principes et un dogmatisme absolus. Dans le monde qui fait et soutient les cabinets, M. Gladstone, par cet élan démocratique, a compromis ses chances futures; il n'est plus pour les vieux whigs qu'un objet d'animadversion, et il n'est plus que le premier et le plus grand des radicaux. Aussi bien M. Gladstone a-t-il voulu peut-être donner à entendre aux whigs exclusifs qu'avec un talent qui a fait la fortune et l'éclat du présent ministère il ne lui convient point, si lord Palmerston faisait défaut, de se soumettre à la direction d'une médiocrité aristocratique. Cette nouvelle attitude de M. Gladstone avancera peut-être la chute du cabinet et le retour des tories au pouvoir; elle montre en effet que l'union des whigs et des radicaux n'est plus durable et rapprochera du parti tory un certain nombre de membres de l'aristocratie whig. Le manifeste du chancelier de l'échiquier donnera aussi une physionomie animée à la campagne qui va commencer pour les élections générales, qui auront lieu l'année prochaine.

Mais que sont ces épisodes de la vie politique anglaise auprès de l'effroyable lutte qui se poursuit aux États-Unis, et dont les terribles incidens viennent effrayer l'Europe? Du moins semble-t-il permis aujourd'hui d'espérer que l'on touche à la crise extrême de cette guerre civile. Les forces de l'Union, sous la direction du général Grant, attaquent en ce moment l'armée confédérée de Virginie avec une énergie digne de celle de leurs adversaires. Grant a montré dans le début de cette campagne une résolution et une opiniâtreté auxquelles les précédens généraux en chef de l'Union ne nous avaient point accoutumés. Ce général taciturne, ennemi

de l'emphase américaine, est décidé à vaincre et a fait passer son âme dans ses soldats. On admire avec raison, au point de vue militaire, Lee et ses bandes d'intrépides *gentlemen;* mais ce ne sont pas non plus de médiocres soldats que ces *Yankees*, si dédaignés dans notre aristocratique Europe, qui se battent chaque jour pendant une semaine, toujours prêts à attaquer malgré les cruelles pertes qu'ils subissent, et malgré le désavantage des positions gagnant sans cesse du terrain sur un ennemi qui s'est fortifié d'avance dans les lignes qu'il a choisies. On n'ose rien prédire sur l'issue de cette sanglante campagne. Ce que nous constatons avec plaisir, c'est qu'à mesure que le dénoûment approche, les hommes du nord semblent davantage estimer leurs adversaires, et ont pour leurs merveilleuses qualités guerrières comme une sourde sympathie. Grant, malgré son laconisme stoïque, en recevant à son bivac le général confédéré Ned Johnstone, qui venait d'être pris par Hancock, aimait à lui rappeler qu'ils avaient autrefois servi dans la même brigade. Les correspondances de l'armée du nord recueillent avec une certaine attention marquée les traits qui peuvent rapprocher les adversaires dans une commune estime. Peut-être y a-t-il dans l'expression de ce sentiment de justice l'indice d'une réconciliation et d'un apaisement moins éloignés qu'on ne pense.

Ce bruit que fait la guerre depuis quelques années dans les préoccupations et l'imagination des peuples doit avoir de mystérieuses influences dont les signes extérieurs nous échappent. N'y a-t-il pas, en fait d'impressions et d'excitations belliqueuses, une sorte de contagion secrète qui se trahit çà et là par des effets inattendus? C'est ce que l'on se demande en voyant les insurrections renaître en Algérie et les agitations de la régence de Tunis. Ces populations musulmanes, ces fanatiques nomades que les chrétiens ne peuvent ni absorber ni s'assimiler, dont la longue patience est aussi surprenante que leurs subits réveils, ont entendu dire peut-être que l'Europe cette année serait la proie d'une grande guerre, et que le bon moment arrivait pour elles de se soulever. Les insurrections algériennes sont un embarras pour nous, elles ne peuvent être un grave souci. Personne ne doute qu'elles ne soient promptement réprimées; mais elles peuvent jeter un certain trouble dans nos finances et introduire dans nos budgets, pour nous servir du mot à la mode, de nouvelles rectifications. Il est impossible de faire allusion aux troubles algériens sans donner un regret sincère au maréchal Pélissier, à ce vieux soldat qui a uni son nom à une grande victoire française, et qui est mort avec la douleur de voir que cette soumission de l'Algérie, à laquelle il avait pris autrefois une part si active, n'est point encore une œuvre achevée.

La société parisienne est agitée en ce moment d'une émotion qui nous reporte au-delà de 1789. Depuis la mort du dernier duc de Montmorency, qui n'a point laissé d'héritiers directs, plusieurs prétendans plus ou moins proches alliés du duc ont aspiré à relever sur leurs personnes ce grand titre et ce grand nom. Ceux qui ont connu le dernier duc de Montmorency

ont regretté ce concours et ce bruit. Il y aurait eu à leurs yeux une sorte de bienséance à laisser s'éteindre ce titre avec l'homme de bien qui l'avait si honorablement porté. Le duc de Montmorency était de la race des modestes et des fidèles; c'est à peine si le monde a connu le dévouement touchant et constant, mais sans fracas et sans faste, qu'il a porté à une grande maison française frappée par une solennelle infortune. Si, tandis que l'on prend son titre de duc, Montmorency vivait aujourd'hui, il partagerait simplement à cette heure une douce joie de famille avec ceux à qui il avait gardé sa précieuse amitié. Pourquoi cet honneur de noblesse, qui finissait si naturellement avec lui, est-il remis en vigueur au profit d'un autre? Qu'est-ce qu'un titre de duc pour des descendans de vieilles races, aujourd'hui qu'il n'y a plus de duché-pairie? Que l'on fasse de nouveaux nobles, même après 1789, nous le comprenons, puisqu'un grand homme l'a voulu et essayé; mais que l'on reporte un titre éteint de l'ancienne noblesse sur un collatéral éloigné, nous avouons que s'il existe une législation qui autorise ces octrois de faveur, nous serons curieux qu'il en soit donné connaissance dans le procès qui s'engage à ce sujet.

Peut-être nous sera-t-il permis encore, quoique bien tard, de nous associer au deuil qui frappait, il y a quinze jours, la famille de M. J. de Rothschild. Les regrets sentis qu'a inspirés la mort de M. Salomon de Rothschild se sont exprimés dans l'empressement universel qui a entouré sa famille, si inopinément, si cruellement atteinte. Salomon de Rothschild est mort à vingt neuf ans. Il est mort sans avoir rempli le rôle auquel il était appelé dans les grandes affaires économiques de notre époque; mais à ceux qui l'ont connu il avait déjà prouvé que ce rôle, il l'eût rempli dignement. Il avait une juvénile ardeur d'esprit et une rare chaleur d'âme. Il travaillait avec l'application d'un jeune homme qui aurait eu besoin d'être le fils de ses œuvres. Il aimait les livres, les arts comme les affaires. Il s'intéressait à tout, se mêlait à tout. Il avait une pétulance bonne et communicative. A voir son activité, il semble qu'un instinct secret l'avait averti qu'il devait se hâter de vivre. Mille traits de gracieuse délicatesse, de cordiale générosité, que sa modestie et son bon goût tinrent cachés pendant sa vie, se révèlent maintenant chaque jour, et le font revivre doucement dans la mémoire de sa famille et de ses amis, où sa spirituelle et attachante figure ne sera jamais effacée.

E. FORCADE.

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

ET LES INTÉRÊTS EUROPÉENS DANS LA QUESTION DANO-ALLEMANDE.

La guerre engagée depuis quatre mois entre le Danemark et l'Allemagne a déjà entraîné assez loin les puissances belligérantes dans leurs actes et

les puissances neutres dans leurs calculs pour que les prétentions et les intérêts soient devenus de part et d'autre faciles à saisir. Si l'on étudie avec soin dans quelles dispositions les huit cours signataires du traité de Londres ont abordé la conférence anglaise, on peut déterminer assez exactement quelles perspective se présente d'un rétablissement prochain et durable de la paix. En ce moment, il est vrai, la confusion est extrême; elle ne date pas d'aujourd'hui : il a fallu que l'Europe fût singulièrement dénuée de cohésion, c'est-à-dire privée de tout système d'alliances politiques, pour que la diplomatie, appliquée spécialement à cette question dano-allemande pendant quinze années, se trouvât impuissante à prévenir une guerre si longtemps annoncée et prévue. Certains principes de droit public paraissent être singulièrement effacés, et dans ce désordre à la fois politique et moral on cherche tout d'abord avec inquiétude où sont la sauvegarde du faible et la garantie d'une sécurité commune. Peu à peu cependant on se rassure : les principes fondamentaux du droit public, s'ils sont un instant opprimés par la passion d'un peuple puissant, triompheront d'eux-mêmes. A l'origine du débat diplomatique duquel dépend aujourd'hui la paix ou la guerre, il est certainement possible de découvrir, derrière les dispositions évidentes et déjà déclarées de chacune des puissances neutres, leur adhésion incontestable à un grand intérêt général et européen, le maintien de l'intégrité de la monarchie danoise. Nous n'inventons pas cette définition, c'est l'Europe qui l'a donnée en 1852 : toutes les principales cours, même de l'Allemagne, ont déclaré alors que l'intégrité danoise importe à la sécurité générale. Une agression allemande est venue donner un violent démenti à cette déclaration solennelle; voyons si les intérêts particuliers de chaque puissance neutre, examinés à nouveau, n'aboutissent pas à la même conclusion qu'on avait adoptée naguère, si certaines prétentions des puissances assaillantes, dépassant un vœu légitime, ne s'éloignent pas, au profit de vues égoïstes, du but vers lequel il faut les ramener, et quelle solution enfin, de nature à satisfaire peut-être l'Allemagne elle-même, il serait permis d'attendre.

On ne doit pas s'étonner que le gouvernement anglais ait pris sur lui de provoquer pour cette seule question une conférence, et qu'il mette tous ses soins à la faire réussir, car nul grand gouvernement parmi les neutres n'est compromis au même degré dans les affaires danoises, et n'a d'intérêt aussi pressant à ce qu'un résultat heureux soit obtenu. C'est, à vrai dire, un triste récit que celui des relations politiques entre l'Angleterre et le Danemark dans les vingt dernières années; le souvenir de 1807 les domine; ce souvenir n'est pas encore éteint, il s'est représenté plus d'une fois. On sait comment, après que la flotte anglaise eut brûlé le tiers de Copenhague et détruit ou enlevé la marine danoise afin d'enchaîner et de punir un allié de Napoléon, le cabinet britannique contribua, lors de la paix en 1814, à dépouiller le Danemark de la Norvége et prit lui-même Helgoland; des alliés de l'empereur, le Danemark fut le plus maltraité, et

quand les vainqueurs, pendant le congrès, se partagèrent le butin, on lui donna, en compensation dérisoire pour la perte de la Norvége, un petit duché allemand de cinquante mille âmes, le Lauenbourg, à la condition encore que ce petit duché ferait, aussi bien que celui du Holstein, partie de la confédération germanique. Les souverains, en se séparant, prirent affectueusement congé du roi de Danemark : « Votre majesté, lui disait-on, a gagné tous les cœurs... — Et pas une âme, » répondit avec résignation Frédéric VI. L'Angleterre crut effacer, il est vrai, ces tristes souvenirs dans l'esprit des peuples, et aux yeux du Danemark lui-même, par le développement de ses institutions intérieures et l'essor inoui de son commerce maritime. On fut tenté d'oublier le passé et de se confier de nouveau à l'amitié d'un peuple dont on eût voulu suivre de loin certains exemples. La première guerre intentée par l'Allemagne à l'occasion des duchés éclata en 1848; le Slesvig était évidemment dès lors l'objet des convoitises germaniques, mais la possession de ce duché avait été solennellement assurée au Danemark par l'Angleterre et la France. Le cabinet de Copenhague se tourna d'abord vers Londres; la réponse fut que le moment d'invoquer la garantie, dont on reconnaissait d'ailleurs le caractère obligatoire, ne paraissait pas venu. Or l'armée prussienne avait déjà envahi le Slesvig et était même entrée dans le Jutland; le gouvernement français offrait d'envoyer un corps d'armée, si de Londres on consentait à disposer d'une force égale : le ministère anglais n'y consentit pas. Au lieu de faire honneur aux promesses de la Grande-Bretagne, lord Palmerston offrit une médiation; au lieu de contribuer à défendre effectivement le duché dont la possession avait été assurée au Danemark, il proposa de le séparer et d'en faire un état indépendant; il conseilla ensuite de le partager, et le ministère tory qui le remplaça au pouvoir crut apparemment mieux faire en se contentant de coopérer au traité de Londres, que personne aujourd'hui ne veut plus reconnaître ni défendre.

Cette nouvelle épreuve n'empêcha pas le cabinet danois d'accorder confiance aux offres de bons offices qui lui vinrent encore en 1860 de la part du gouvernement britannique, au moment où l'Allemagne était de nouveau menaçante; mais en vérité lord Russell ne fut pas heureusement inspiré dans ses propositions, que couronna sa malencontreuse dépêche du 23 septembre 1862, où il conseillait un partage de la monarchie danoise en quatre parties, chacune avec son assemblée législative. La Russie appuyait avec ardeur l'idée de cette combinaison, qui fut par bonheur mal accueillie de la France, et que la Suède fit rejeter. Lord Russell ne se découragea point; mais son action se borna dès lors à demander avec instance au gouvernement danois de perpétuelles concessions. C'est lui qui obtint le retrait des ordonnances du 30 mars 1863, concernant l'administration du Holstein. A l'occasion du changement de règne en Danemark, cédant peut-être aux suggestions de la Russie, il envoya lord Wodehouse à Copenhague pour obtenir du nouveau roi, de concert avec M. Ewers,

l'humiliant rappel de la constitution du 18 novembre, qui venait d'être signée par Christian IX, et contre laquelle réclamait ardemment l'Allemagne; peu s'en fallut que la constitutionnelle Angleterre ne conseillât alors, en manière de joyeux avénement, un coup d'état. Déjà cependant les Allemands étaient sur la frontière : le ministère danois, en présence de leur attaque imminente, et pour essayer encore de détourner la guerre, offrit de proposer au conseil suprême, qui serait convoqué dans ce dessein, l'abolition légale de l'acte du 18 novembre; il quitterait les affaires, si le conseil suprême n'acceptait pas sa proposition. C'était le seul moyen de se prêter à une concession très pénible en respectant les lois. Le gouvernement anglais ne comprit cependant pas le sens de cette résolution, ou bien il feignit de ne le pas entendre : il se hâta d'annoncer aux cours de Berlin et de Vienne que le Danemark s'était formellement engagé à supprimer la constitution du 18 novembre, et il les pressa d'accepter cette mesure, offrant d'en garantir l'exécution, et de refuser désormais toute assistance au Danemark, si sa prétendue promesse n'était accomplie dans un délai de six semaines!... Mais les armées de la Prusse et de l'Autriche avaient franchi la frontière, et leur impatiente ardeur avait coupé court à l'incroyable et dangereuse confusion où la légèreté du cabinet britannique l'avait précipité, et le Danemark avec lui; l'équivoque disparaissait devant une situation différente, qui créait à l'Angleterre de nouveaux devoirs. Les cours allemandes n'avaient pas même prêté l'oreille à sa proposition; cependant l'Angleterre se contente de déplorer le sort de ceux qu'elle protége. Bien plus, elle conseille à Copenhague, quand les troupes danoises s'apprêtent à résister en avant de l'Eyder, de se retirer derrière le Danevirke, puis d'évacuer le Slesvig et de renoncer même à défendre Düppel. De l'autre côté, elle continue de promettre au nom du Danemark le retrait de la constitution de novembre, comme s'il s'y était engagé, et elle n'obtient pas même des cabinets allemands la moindre garantie, ni un mot de promesse en échange de la concession qui lui tient si fort à cœur.

Ce sont là des fautes; l'honneur de l'Angleterre est engagé à les réparer. Une grande puissance qui distribue des conseils accepte l'obligation de secourir ceux qu'elle dirige. Cette affaire est assez grave pour discréditer, en cas d'insuccès, le cabinet britannique, et, si ce nouveau malheur lui arrive, qui sait à quel prix il retrouvera une occasion de se relever devant l'opinion? Lui faudra-t-il une seconde guerre en Europe pour réparer le tort de n'avoir pas su limiter celle-ci ou la prévenir?

Si le ministère anglais est engagé de la sorte dans le conflit entre l'Allemagne et le Danemark, le suprême intérêt de la nation britannique, l'intérêt maritime, n'y est-il pas également impliqué? Donnez les admirables ports des duchés à la Prusse ou à la confédération germanique, et vous avez une marine allemande capable, d'ici à peu d'années, de balayer la Baltique et de la fermer aux flottes étrangères. Il ne faut pas s'y tromper :

la rade seule de Kiel est plus précieuse au point de vue militaire que tous les ports prussiens ensemble; les côtes donneront d'excellens matelots, et ce n'est pas l'argent qui manquera au grand œuvre de la nouvelle Allemagne. Peut-il convenir à la Grande-Bretagne qu'une rivale de plus lui soit créée? Ce n'est pas au moment où le percement de l'isthme de Suez l'inquiète sur sa domination méditerranéenne qu'elle donnera les mains à des remaniemens de territoire où l'Allemagne trouverait enfin le complément redoutable de sa puissance.

La France, elle aussi, dès qu'on a pu prévoir l'éclat des hostilités entre l'Allemagne et le Danemark, s'est trouvée dans une position très délicate : si elle intervenait, elle ne pouvait le faire, afin d'être respectée et obéie, que la main sur la garde de son épée. Or c'était la guerre continentale, avec ses contre-coups en Pologne, en Hongrie, en Italie, qu'elle voyait, au premier grave dissentiment, se lever sur sa frontière, tandis qu'une démonstration maritime dirigée par la Grande-Bretagne aurait peut-être, sans devenir pour personne aussi compromettante, fait réfléchir les Allemands. Aurait-on immédiatement et sans autre péril atteint le but, si la France s'était jointe à l'Angleterre pour une action commune? C'est là un ordre de questions auxquelles, pour beaucoup de causes, il est fort difficile de répondre. Ce qui est sûr, c'est que le gouvernement français, en restant sans cesse bienveillant pour le Danemark, avait trouvé le moyen de ne jamais se lier envers lui, soit par des conseils qui parussent dégénérer en une pression indiscrète, soit par des promesses destinées à n'être pas accomplies. Il ne lui était pas arrivé de froisser les Danois, et l'Allemagne, de son côté, n'avait aucun reproche à lui faire. La France pouvait donc aborder franchement la conférence, où elle se présentait sans aucun dessein personnel qui fût étranger à l'intérêt général; mais, si elle n'ambitionne pour elle-même dans tout ce débat aucun avantage, il lui importe, au point de vue de sa puissance continentale, comme il importe à l'Angleterre au point de vue de sa puissance maritime, que l'Allemagne, déjà si forte par sa cohésion et sa résistance, ne transforme pas, en acquérant de nouvelles armes, sa nature essentiellement conservatrice en esprit d'agression et de conquête : ce serait là en effet une grave innovation, qui changerait toutes les conditions de l'Europe. En second lieu, le sort du Danemark ne saurait devenir indifférent à la France, pas plus qu'à l'Angleterre. Ce petit royaume, que la nature semble avoir jeté en avant de la Baltique pour en garder les clés au nom de tous, sans être asservi à personne, a besoin, pour répondre à sa mission, d'une indépendance que les prétentions allemandes menacent et compromettent. D'ailleurs, dans les cas de guerre continentale, qu'il serait imprudent de ne pas prévoir, il est notre allié naturel, et c'est un titre, on le sait trop bien, qu'il n'a jamais répudié.

La Russie n'a certainement pas dans la conférence une position aussi dégagée que celle de la France. Elle a peu manifesté ses vues, il est vrai,

et il serait difficile de les bien établir; toutefois il n'est pas possible que certaines nécessités récentes et bien connues de sa politique aient laissé absolument intacte sa liberté d'action. Sans doute M. de Brunnow aura dû soutenir aussi vivement que personne dans la conférence le traité de Londres, auquel personnellement il a pris une si grande part; en 1852, c'était, comme on peut se le rappeler, le cabinet de Saint-Pétersbourg qui dictait la paix, et M. de Brunnow tenait la plume. Il n'en faudrait pas rigoureusement conclure à une attitude très énergique du gouvernement russe contre les prétentions excessives de l'Allemagne. On doit toujours se rappeler que l'insurrection de Pologne est à peine éteinte, et que le souvenir tout au moins est vivant encore des obligations récentes que la Russie a contractées envers l'Autriche et la Prusse. Si le célèbre pacte conclu au XVIIIe siècle par ces trois cours a déposé dans le champ de la politique européenne un germe funeste, dont nous voyons sans cesse et dont nos fils verront longtemps encore apparaître çà et là les rejetons, le grain que le conflit dano-allemand a fait éclore dans le sol des duchés paraît être de même nature. La Prusse l'a cultivé avec un indiscret empressement; l'Autriche, comme autrefois, a suivi, et certains esprits craignent que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne veuille être, lui aussi, de la future moisson. C'est sans doute prévoir les partages de trop loin; l'Europe est de nos jours, après une longue et dure expérience, suffisamment avertie, et, pour peu que le gouvernement russe n'ait plus de goût pour les aventures, son intérêt bien entendu ne paraît pas en contradiction avec celui de l'Angleterre et de la France. Il se trouvera du reste en demeure, si la conférence discute, comme il faut l'espérer, toutes les conditions d'un arrangement définitif, de témoigner jusqu'où va son bon vouloir pour le bien commun de l'Europe. Un rival de M. le duc d'Augustenbourg se présente, le grand-duc d'Oldenbourg, qui s'autorisera des liens naturels entre sa famille et la maison impériale de Russie. D'un autre côté, si la succession fixée en 1852 pour la monarchie danoise n'est pas reconnue, la Russie reparaît avec son droit réservé sur la partie du duché de Holstein qui comprend précisément la rade de Kiel. L'occasion en sera d'autant plus belle pour le cabinet de Saint-Pétersbourg de contribuer, s'il le faut, par des sacrifices personnels à la paix de l'Europe.

Après l'Angleterre, la France et la Russie, on compte encore au nombre des puissances neutres signataires du traité de Londres le royaume-uni de Suède-Norvége, qui a, lui aussi, dans le conflit dano-allemand des intérêts immédiats. Même ces intérêts sont tels qu'on s'étonne tout d'abord de trouver ce gouvernement parmi les neutres; l'étonnement s'accroît, si l'on se rappelle que, six mois à peine avant l'ouverture de la guerre, des négociations étaient engagées entre les cabinets de Copenhague et de Stockholm en vue d'une alliance défensive. Vers le 15 octobre de l'année dernière, on était d'accord sur les bases et même sur les détails du traité, et le roi Frédéric VII adressait à son ministre des affaires étrangères, M. Hall,

les pleins pouvoirs pour conclure; mais le traité de Paris du 21 novembre 1855 imposait au cabinet suédo-norvégien la nécessité de consulter les deux puissances qui l'avaient garanti contre toute agression de la Russie, c'est-à-dire la France et l'Angleterre, et ce fut un premier motif de retard. Bientôt Frédéric VII mourut, le 15 novembre; quelques jours après, la nouvelle constitution danoise pour les affaires communes entre le Danemark propre et le Slesvig était adoptée par Christian IX, et nul symptôme ne venait témoigner d'un changement de dispositions de la part du cabinet de Stockholm. Ce ne fut que pendant les derniers jours de novembre qu'il manifesta subitement le dessein arrêté de ne pas donner suite aux négociations. Quelle que fût la cause de cette rupture, on comptait encore à Copenhague, quand le Slesvig fut menacé, que le passage de l'Eyder par les armées allemandes provoquerait infailliblement une démonstration scandinave. La déception fut profonde quand on vit qu'il fallait renoncer à cette espérance, et les commentaires ne manquèrent pas. Ce n'est pas ici le lieu de les enregistrer, mais il est permis de constater le grave échec infligé en cette circonstance à la cause du scandinavisme. L'union des trois royaumes, qui intéresse au plus haut point l'Europe et chacun des trois états du Nord, est aujourd'hui gravement compromise. Que le gouvernement suédo-norvégien se soit abstenu par l'effet d'une pression étrangère, comme on l'affirme, ou bien par le sentiment de sa faiblesse et de son péril, c'est une faute, ce semble, qu'il a commise en omettant d'offrir au Danemark l'appui moral de sa coopération. Sans aucun doute, il ne faut pas lui prêter, comme on l'a fait, l'intention secrète de profiter d'un malheur voisin : une telle politique répugne au caractère du roi Charles XV et à celui du comte de Manderström, qui avait répondu avec une telle vigueur à la démarche intempestive de lord Russell en septembre 1862. Si, par impossible, la Suède avait calculé de la sorte, c'eût été de sa part une grande erreur : l'union scandinave ne peut se former un jour, elle ne peut subsister, pour le bien de l'Europe et du Nord, qu'à la condition que chacun des trois peuples destinés à la composer soit intact et respecté. Nul d'entre eux n'entend chercher un joug au milieu de ses frères et se choisir parmi eux un maître, et c'est sur la base d'un dévouement commun, non sur celle d'un calcul égoïste, qu'une telle union, pour être conforme aux vœux et aux intérêts de notre temps, peut se contracter et devenir féconde. Il importe que cette vérité soit entendue non pas seulement à Stockholm, où l'on est sans doute édifié à ce sujet, mais aussi dans les grandes cours appelées en ce moment à sauvegarder l'intérêt européen, et qui apercevront derrière la ruine du Danemark une grave atteinte à l'indépendance utile du groupe scandinave.

En résumé, l'intégrité de la monarchie danoise a été en 1852 proclamée nécessaire. Quelles sont cependant les prétentions des cours allemandes? Si ces prétentions se trouvent en quelque mesure conformes à la justice et à l'intérêt bien entendu de l'Europe, les puissances interprètes impartiales de ce même intérêt n'auront aucune raison de ne les pas satisfaire;

M. de Saint-Priest, dans ses belles études sur le partage de la Pologne, caractérisait ici même la première rupture de l'Allemagne avec le Danemark à l'occasion des duchés par ces mots : « la guerre la plus injuste qui fut jamais (1). » On peut en dire autant de celle-ci. Le Danemark affirmera son droit devant tout tribunal impartial, sans crainte d'être démenti et condamné. Si ses plénipotentiaires plaident à Londres en ce moment qu'il n'a commis dans tous ces longs débats aucune véritable faute, probablement ils sont dans le vrai. Affirmer l'oppression des duchés par le fait même du Danemark, c'est se moquer, et ceux-là commettent une étrange confusion, en Allemagne et ailleurs, qui, se disant les défenseurs de la liberté, prennent parti contre ce petit peuple. Avant de donner l'exemple d'un courage et d'un patriotisme mémorables, il a su s'élever en quinze ans, sans le moindre trouble civil, au milieu de mille embarras que lui suscitaient les prétentions étrangères, du rang inférieur des nations régies par l'absolutisme au rang supérieur des nations constitutionnelles et libres. Il a voulu étendre au Slesvig les libertés dont il jouissait lui-même, et le seul parti allemand s'y est opposé, pour le plus grand profit des hobereaux et de ce qui reste encore d'institutions féodales. Déplorer le triste sort d'une nationalité souffrante dans le Slesvig, c'est se moquer, à moins qu'on ne parle de la population scandinave, qui est là chez elle après tout, et que les Allemands, reçus jadis en hôtes dans ses villes, veulent chasser aujourd'hui, comme si elle n'était pas la maîtresse de la maison. Quel nombre d'intrus constituera, selon vous, dans un pays étranger, une nationalité à laquelle la majorité des anciens habitans doive obéir? Il n'y a dans ce duché que des sujets danois, quel que soit leur idiome. Ce ne sont pas les campagnes du Slesvig méridional qui réclament contre l'ancienne domination de leur duc, roi de Danemark : c'est une partie des habitans des villes dans le centre même du duché. Qui donc les empêche d'aller vivre en Allemagne, s'ils se trouvent mal gouvernés dans la monarchie danoise? Ils forment un parti factieux, non pas une nationalité.

Mais il n'en va pas de même pour le Holstein, il est vrai, et c'est ici qu'une distinction importante permet de répartir équitablement la justification et le blâme. Certes il y a au fond de cette émotion qui s'est emparée de toute l'Allemagne autre chose qu'une pure et simple injustice, et le faux n'a pas cette puissance d'entraîner à sa suite quarante millions d'hommes. Il n'est que trop facile de s'expliquer la passion germanique en dehors de toute faute commise par les Danois. Il y a d'abord quelques raisons mauvaises. L'Allemagne a subi depuis quinze ans plusieurs sortes d'humiliations : la principale a été, lorsqu'une des deux grandes monarchies qu'elle compte dans son sein a été vaincue sur les champs de bataille, de ne lui avoir su porter aucun secours; elle a eu, dans cette occasion, le sentiment amer et de ses divisions intestines et de l'impuissance où la condamne sa consti-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre 1849.

tution. Dans un temps où la vieille Europe se transformait de toutes parts, l'Allemagne a fait de mauvais rêves : créée pour une mission conservatrice et toute de résistance, elle a cherché autour d'elle où dépenser, sans trop de péril, un excès de force qui lui montait à la tête. Or il faut avouer que la situation géographique du malheureux Danemark était bien faite pour exciter son humeur : il l'étouffe dans la Baltique, et, lui fermant l'accès de ses côtes, il l'empêche de s'étendre sur la Mer du Nord; il accapare pour lui seul tous les meilleurs ports en lui laissant les plus mauvais; il nourrit dans les innombrables golfes de ses îles toute une population de bons et hardis matelots qu'il anime de son esprit intelligent et libre. Jalouse de tels avantages, pourquoi l'Allemagne, elle aussi, ne réclamerait-elle pas, comme on l'a dit, le droit à la mer? Quand on est une grande race, une grande nationalité, par le temps qui court, on ne se refuse rien. Cette ambition serait légitime, et dominerait même, à notre sens, la doctrine étroite de l'équilibre européen, si l'Allemagne devait tirer de son propre fonds cette nouvelle puissance. Qu'elle réagisse contre la géographie et contre la nature, qu'elle transforme, si elle le peut, ses rivages, ses ports et les aptitudes de ses populations côtières, ce sera une richesse de bon aloi qui viendra s'ajouter à sa grandeur, et de laquelle nul ne pourra médire; mais lorsque des marines secondaires et respectables comme celles des états scandinaves subsistent au grand profit de l'Europe, il n'est pas légitime qu'elle leur ravisse leurs principaux élémens de prospérité pour les exploiter à son avantage exclusif.

Une guerre contre le Danemark pouvait en apparence conduire l'Allemagne vers l'accomplissement de ses desseins maritimes; elle lui donnait en outre l'occasion, dont elle avait besoin, de batailler et de se mouvoir, surtout elle lui procurait la douce illusion de se croire intérieurement unie. L'unité de l'Allemagne! voilà un autre rêve qui tourmente depuis bien longtemps les esprits au-delà du Rhin. C'est un grand sujet de dépit, dans cette époque de centralisation puissante, de ne pouvoir obtenir cette bienheureuse unité. L'Allemagne la poursuit incessamment; les vastes plaines des duchés la lui montrent, mais ce n'est qu'un mirage, car l'unité allemande, si elle est possible, ne sera que la récompense d'un long travail intérieur ou de sacrifices patriotiques à la suite de quelque grande épreuve héroïquement subie; une guerre imméritée contre un faible ennemi ne saurait l'enfanter.

Il n'y a qu'une seule bonne raison, mais il y en a une parmi celles qui expliquent la passion infatigable de l'Allemagne : c'est le sentiment de la race, qui, après s'être manifesté longtemps au-delà du Rhin d'une manière incomplète et confuse par de vagues efforts vers l'unité nationale, se traduit plus précisément aujourd'hui dans une révolte formelle contre certaines entraves constitutionnelles et légales. Le duché de Holstein est tout allemand, il fait partie de la confédération germanique; cependant la diète de Francfort n'y exerce pas une autorité directe et franchement re-

connue, et par exemple la question de succession, dans une grave conjoncture, y a été tranchée par les cours étrangères sans qu'on daignât même la consulter. Est-ce la faute du Danemark? Non assurément; le souverain de la petite monarchie danoise n'a pas excédé, dans ces transactions, la limite de ses droits et de ses devoirs, tels que les traités de 1815 les avaient fixés. Il est douteux qu'on puisse montrer un texte en vertu duquel la signature de la diète de Francfort ait été évidemment nécessaire au bas du traité de 1852, et si l'on cherche dans l'histoire des trente ou quarante dernières années des exemples à l'appui de cette prétention fédérale, on n'en trouvera pas. La diète a pris part, il est vrai, aux stipulations qui ont jadis constitué le royaume de Belgique, mais elle intervenait là très régulièrement, parce qu'il s'agissait d'un remaniement de territoire où des parties du sol dépendant de la confédération germanique étaient impliquées. Il est si peu permis d'accuser le Danemark sur ce point et de l'attaquer, comme on l'a fait, à cette occasion, que la Prusse et l'Autriche elles-mêmes l'ont détourné en 1852 de demander la signature de Francfort; elles croyaient alors à l'incompétence de la diète, qu'elles dédaignaient : comment ces mêmes cours viennent-elles cependant déclarer aujourd'hui le traité non valable parce que la diète ne l'a pas accepté? Que la diète elle-même élève cette prétention, cela ne nous étonne pas. Il y a au-delà du Rhin un groupe d'états intermédiaires qui forme, en dehors de la Prusse et de l'Autriche, la véritable Allemagne, grande et noble nation de quinze à vingt millions d'âmes, qui n'a commis encore aucune des injustices ni des violences dont l'histoire des Habsbourg et des Hohenzollern est remplie. Ce groupe a été jusqu'à présent tenu à l'écart, dédaigné, menacé même par les deux grandes puissances allemandes, et maltraité à leur profit par la constitution imposée en 1815 à tout le corps germanique; il demande à vivre, il veut faire valoir sa force réelle et sa dignité, et sans doute il est temps que l'Europe, dans l'intérêt de son repos et de la justice, intervienne pour lui faire rendre ce qui lui est dû. M. de Beust s'est fait, depuis plusieurs années déjà, l'organe de ce mouvement et de ces aspirations légitimes. On n'a pas oublié son projet de réforme fédérale en 1861; la position qu'il vient de prendre à la tête des états moyens et comme représentant de la diète de Francfort lui donnera l'autorité suffisante pour reprendre une œuvre devenue nécessaire, et en même temps, nous l'espérons du moins, pour se contenir dans les limites de la modération.

Il y aurait donc lieu de faire droit à certains intérêts allemands représentés par la diète, et qui ne sont pas en désaccord avec l'intérêt européen; mais que veut la Prusse, et comment la satisfaire, elle en particulier? Elle se dit l'épée de l'Allemagne, et cette fois encore, en dépit de la diète, c'est elle seule, à vrai dire, qui s'est chargée de toute la guerre. L'Autriche n'a fait que suivre, pour ne pas lui laisser tout l'honneur de triomphes si glorieux, et pour rester en mesure de contrôler et de balancer

ses prétentions. Est-ce bien pour les intérêts de la « grande patrie » que Berlin et Vienne se sont ainsi offertes, ou bien est-ce de part et d'autre pour certaines vues très particulières à la « patrie restreinte? » Demandez à M. de Bismark comment sa couronne d'épines s'est changée en lauriers, mais conseillez-lui de ne pas continuer à malmener, comme il l'a fait tout récemment encore (dans sa dépêche du 8 mai), la diète germanique. Si quelque droit peut être invoqué pour une guerre si utile au cabinet qui règne encore à Berlin, c'est au nom de la diète seule, et il est imprudent de laisser paraître dès maintenant trop à découvert le secret espoir d'avoir conquis l'hégémonie.

Entre la résolution de maintenir l'intégrité de la monarchie danoise, résolution dictée, dès l'origine du débat, aux puissances neutres par l'intérêt européen, et la nécessité reconnue de faire une concession à de nouvelles et légitimes exigences de l'Allemagne proprement dite, y a-t-il un moyen de conciliation qu'on puisse recommander? Nous n'en pouvons pas imaginer un seul qui soit rigoureusement à l'abri de tout reproche, puisque, en face de la prétention fondée de l'Allemagne d'être absolument maîtresse chez elle, le Danemark ne devrait cependant perdre, en vertu du principe posé en 1852, aucune parcelle de son territoire. Le droit rigoureux demanderait, si l'Europe croit devoir corriger une maladroite combinaison de 1815 en imposant à la monarchie danoise une diminution de territoire, qu'on stipulât en même temps pour celle-ci un dédommagement proportionné, difficulté nouvelle et grave. — A la place du droit rigoureux, rarement applicable dans les affaires humaines et surtout en politique, mettons l'équité. Or l'équité ne serait-elle pas satisfaite, si le Holstein était entièrement détaché de la monarchie danoise, mais avec certaines conditions imposées par l'Europe, de telle sorte que les ports du nouvel état ne vissent pas se former de redoutables établissemens militaires? Le Danemark subirait de la sorte, il est vrai, une grande perte, et l'on serait injuste de compter pour peu de chose cette mutilation d'une antique monarchie. La lettre du programme adopté naguère par l'Europe serait violée, mais l'esprit, ce qui vaut mieux, en serait sauvegardé; l'intégrité territoriale de la monarchie danoise subirait une atteinte, mais qui serait rachetée par la force nouvelle donnée à son intégrité morale; l'intérêt de la nationalité scandinave resterait intact, dans le présent et l'avenir, pour le triomphe d'une doctrine que notre temps préconise. L'Allemagne, de son côté, aurait recouvré la libre disposition d'un territoire allemand; elle en disposerait à son gré, en consultant, si elle le veut, les populations sur le choix de leur futur souverain : c'est une affaire qui se débattrait de Berlin à Francfort. L'important, c'est que la véritable Allemagne, celle que représente M. de Beust, aurait obtenu de l'Europe une satisfaction éclatante. Dès son apparition comme grande puissance entièrement reconnue, elle aurait, du consentement de l'Europe, fait annuler un traité solennel auquel manquait sa signature; on aurait amendé, pour lui complaire, un

point important des arrangemens de 1815; elle ferait sa véritable entrée dans le monde politique à la faveur d'une convention européenne comportant un double triomphe de la théorie des nationalités. L'œuvre de la conférence une fois terminée, le groupe des états intermédiaires se trouverait en possession de tenir tête aux prétentions exclusives que pourraient susciter les projets ultérieurs de réforme fédérale.

Peut-être, si on la présentait avec l'énergie d'une conviction sérieuse et raisonnée, y aurait-t-il plus de chances qu'on ne croit pour le succès d'une solution qui offrirait cette fortune d'être à la fois conforme aux vœux légitimes d'une grande portion de l'Allemagne et à l'intérêt européen. Aller au-delà contre les droits du Danemark, ce serait, nous le croyons, franchir les limites qu'impose la justice. Nous ne parlons pas seulement ici des prétentions tendant à séparer de la monarchie danoise tout le Slesvig : ceux qui les ont élevées sont les plus dangereux ennemis de la paix de l'Europe; nous parlons surtout des projets de pacification qui auraient pour base une cession en faveur de l'Allemagne de la partie du Slesvig où l'allemand est parlé. C'est apparemment le droit des nationalités qu'on invoquerait à l'appui d'une telle solution; or il y a lieu de rappeler qu'en voulant appliquer le droit rigoureux, on arrive à l'injustice, *summum jus, summa injuria.* Que la conférence réponde ici au nom de l'Allemagne par un sacrifice correspondant à celui qu'elle aura imposé au Danemark en lui enlevant le Holstein, et les puissances neutres auront finalement servi l'intérêt de l'Europe par la haute moralité d'une sentence arbitrale qui aura obtenu de l'un et l'autre adversaire de notables sacrifices, et qui n'aura renoncé à l'application du droit extrême contre chacun d'eux que pour y substituer l'impartiale équité.

Ce que l'on a pu savoir des délibérations de la conférence répond-il à ces conclusions, et permet-il d'espérer un accord sur une pareille base? Les trois premières séances ont été consacrées à fixer un armistice qui, par la levée du blocus, aurait été nuisible au Danemark, s'il ne devait profiter aux négociations et servir la cause d'un arrangement équitable. On a ensuite, dans les séances du 12 et du 17 mai, abordé le fond de la question, mais non sans quelque difficulté pour obtenir des plénipotentiaires allemands des explications précises sur les griefs de leurs cours et sur la manière dont il aurait fallu, du côté du Danemark, mettre en pratique la constitution commune et les fameux engagemens de 1852. Jamais l'Allemagne ne s'est exprimée nettement à ce sujet, et il est naturel que la même abstention se soit produite dans la conférence. Quant au traité de Londres, personne n'ignore que les puissances allemandes ont absolument refusé de le reconnaître, et les puissances neutres ne se sont jamais formellement obligées à le défendre. Il est écarté : c'est une concession importante, qui s'accorde avec l'abandon du duché de Holstein, dans lequel ce traité réglait la succession, et qui n'entraîne pas à la rigueur le démembrement du Danemark, puisqu'il serait possible, en sacrifiant la lettre du traité, d'en conserver l'esprit quant à l'intégrité danoise.

Toutes les transactions des années 1851-52 une fois mises à néant, quelles bases d'un arrangement définitif les plénipotentiaires allemands ont-ils proposées? Enivrés de la victoire, ils ont demandé la séparation des deux duchés ou bien l'union personnelle, deux prétentions équivalentes. Enfin la contre-proposition d'un partage du Slesvig leur a été faite pendant la séance du 28, sur les bases suivantes : on réunirait à l'Allemagne toute la partie du territoire au nord de l'Eyder, contenant une population de 119,000 âmes qui ne parle en effet d'autre langue que l'allemand. On donnerait ainsi pour limite commune aux deux nations la ligne de la Sli, continuée par celle du Danevirke. Un tel arrangement, dit-on, décernerait à l'Allemagne un triomphe signalé, puisque, outre le Holstein, dont elle aurait recouvré l'entière disposition, elle aurait enlevé enfin un morceau du Slesvig; le Danemark, de son côté, y trouverait un grand profit : d'abord les cantons mixtes, ceux où les deux langues, allemande et scandinave, sont mêlées, seraient entièrement à lui. Il les réunirait ainsi que la partie septentrionale du duché, toute danoise, au royaume proprement dit; ce serait une incorporation véritable, à la fois politique et administrative. Peut-être même l'Europe consentirait-elle au besoin à garantir la paisible possession de ce royaume ainsi constitué; ce serait ensuite au roi de Danemark de se faire obéir chez lui, et, si l'ancien parti slesvig-holsteinois s'agitait encore, de l'obliger au silence : de par les traités, l'Allemagne n'aurait plus aucun prétexte d'intervention.

Voilà le brillant côté du projet; en voici le côté sombre. En mutilant le Danemark sous l'empire d'une nécessité cruelle, mais qu'on subirait afin de sortir d'embarras sans le danger d'une guerre, on veut apparemment donner au futur état une frontière sérieuse, sur laquelle il puisse au moins arrêter assez longtemps l'ennemi pour permettre à l'Europe, en cas de subite agression, d'intervenir; cette frontière devrait même être assez forte pour suffire plus tard à la sûreté d'un royaume-uni du Nord : c'est là évidemment l'intérêt européen. Si donc il faut absolument, en présence d'une guerre qu'on veut empêcher de renaître, chercher un expédient au-delà des limites que nous avons indiquées, la difficulté consiste à fixer quelle partie du Slesvig pourrait être détachée sans compromettre entièrement la frontière du Danemark. Le mode de partage qu'on a proposé pourra répondre à cette nécessité absolue, mais seulement aux conditions suivantes, qu'impose la nature elle-même.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour comprendre que le golfe de la Sli ne peut être défendu en même temps que la ligne du Danevirke par les seules forces d'une armée danoise, pour deux raisons : d'abord parce que l'étendue de ce golfe en longueur est très considérable, ensuite parce que sa côte méridionale, plus élevée que la côte opposée, domine celle-ci. La rive méridionale fait partie d'un vaste triangle; la base en est adossée, vers l'est, à la Baltique, et le côté méridional, de l'est à l'ouest, au golfe profond d'Eckernförde. Le sommet tronqué de ce triangle, dirigé vers

le sud-ouest, forme avec l'extrémité même du golfe de la Sli une ligne étroite fortifiée qui est la véritable clé des nombreux passages du fleuve. Le Danemark devrait donc conserver cette presqu'île (1) et le port d'Eckernförde, qui contribue à défendre le sommet du triangle; sans cela, il est clair qu'il ne saurait opposer de ce côté aucune sorte de résistance. Quant au Danevirke, cette ligne de fortifications, trop étendue aussi, ne peut être de quelque utilité qu'avec les inondations provenant des eaux de la Treene; il faut donc de toute nécessité, à cause des pentes, concéder la vallée de la Basse-Treene, qui incline vers Frederikstadt, ville située sur le fleuve Eyder. L'Eyder lui-même ne peut être franchi que sur trois ou quatre points par l'ennemi assaillant, de sorte que les défenseurs de la Sli et du Danevirke ont le temps de se préparer, tandis que l'ennemi, s'il possède le pays au nord de l'Eyder, peut exécuter contre eux avec toute facilité un subit mouvement d'attaque. On arrive toujours à ce résultat que la nature même a donné au Danemark l'Eyder pour frontière. Ce fleuve a été, dès le temps de Charlemagne, une de ces limites de races que la politique a dû partout consacrer. Les anciens Scandinaves laissaient volontiers entre eux et leurs voisins étrangers de vastes espaces vides en manière de défense naturelle; le pays entre la ligne du Danevirke et l'Eyder était ainsi une *marche* presque entièrement vague, et ce même pays contient maintenant encore tout le système des eaux nécessaires à la protection de la frontière dano-allemande.

Le partage du Slesvig sur cette base n'en donnerait pas moins à l'Allemagne un territoire important, toute la partie sud-est de ce duché, toute la côte nord de la rade de Kiel, avec la citadelle de Frederiksort, et une population de près de 50,000 âmes parlant exclusivement la langue allemande, qui s'ajouterait avec un grand avantage à la population déjà nombreuse et riche du Holstein. Reculer vers le nord la limite des concessions envers l'Allemagne est inadmissible; lui donner les cantons mixtes serait tomber dans une incroyable confusion : ce serait, pour protéger ce qu'on veut bien appeler la nationalité allemande en Slesvig, dépouiller la nationalité scandinave, qui dans ces mêmes cantons a la majorité. Or la résistance que le Danemark a opposée à l'invasion pendant la dernière campagne, celle qu'il s'apprête encore à faire, si la guerre continue, ses succès sur mer, son vigoureux blocus, dont le commerce allemand a beaucoup plus souffert qu'il ne le dit, ses victoires pendant la guerre de 1848 à 1851, son énergie constitutionnelle depuis quinze ans, tout cela décèle une nationalité avec laquelle il faudrait compter, une nationalité jeune, qui promettait à l'Europe, de concert avec la Suède et la Norvége, un heureux et utile équilibre du Nord, qui voit cependant son péril et se résout à vendre chèrement sa vie. Si les cantons mixtes étaient donnés à l'Allemagne, et que par impossible la paix fût signée sur cette base, il est clair

(1) La presqu'île de Svansen.

que la lutte ne tarderait pas à recommencer, l'élément scandinave ne se soumettant pas, quels que fussent les efforts de son gouvernement, et l'élément germanique ne renonçant pas, à moitié chemin, ou au tiers du chemin, à son travail d'expansion, déjà couronné de succès.

En tout cas, l'avenir est très sombre pour le Danemark; ce royaume est fort menacé dans son existence même, au cas où ses ennemis ne se laisseraient pas ramener à la modération. L'avenir est sombre aussi en vérité pour l'Allemagne, si un droit sens politique ne préside pas à ses conseils. Son facile triomphe a été rendu détestable par la manière dont le Slesvig, pris seulement en gage, disait-on, s'est vu traiter, par le bombardement de Sönderborg, par l'invasion du Jutland, entreprise sur un prétexte qui n'était pas avouable, enfin par la conduite des troupes alliées envers des populations inoffensives avant et pendant l'armistice. Sous l'apparent concert d'un tel triomphe, combien il y a chez les Allemands de divisions redoutables! On se rappelle les invectives toutes récentes encore de M. de Bismark à l'endroit de la diète de Francfort, les dissensions en Holstein entre l'armée unie des deux grandes puissances et les troupes de la confédération, les rivalités des principaux chefs pendant la campagne, la soif de conquête que respiraient les ordres venus de Berlin, la passion plus contenue des états intermédiaires, l'embarras digne de compassion de l'Autriche en présence des succès de sa rivale, et surtout à la vue de ce calice d'amertume d'une proposition formelle de consulter les vœux des populations. Quel exemple et quel châtiment! Au retour de la campagne, l'Allemagne ne retrouvera pas son apparente unité; ils auront beau, Prussiens et Autrichiens, avoir porté le brassard blanc de 1813 : la lutte renaîtra pour l'hégémonie, pour le renouvellement du Zollverein, peut-être, qui sait? pour la simple possession des dépouilles de la guerre. A qui appartiendront le Holstein, et Kiel, et Rendsbourg? L'Europe laissera-t-elle une flotte et une forteresse fédérales ou prussiennes enchaîner la Baltique et asservir le Danemark, qu'elle aura prétendu sauver? Le traité de Londres étant détruit, les droits de la Russie sur toute la partie gottorpienne du Holstein, qui comprend les ports de Kiel et de Neustadt, renaissent. Que la Russie ne les fasse pas valoir immédiatement, cela est possible; mais qu'un prince d'Oldenbourg, c'est-à-dire d'une branche cadette de la maison de Gottorp, soit élu duc du nouvel état, et voilà le Holstein tout entier à la disposition du gouvernement russe! Enfin l'avenir est sombre pour l'Europe elle-même : sa diplomatie n'a pas su prévenir, quand il en était temps encore, un débat qu'elle ne sait plus maîtriser après qu'il a éclaté; son vieil équilibre ne sait plus où se prendre, à quels traités survivans ni à quels principes, et elle ne se sent pas la force de raffermir son droit public, de toutes parts si ébranlé. Puisse l'odieuse guerre qu'elle tente d'arrêter maintenant l'avertir de son propre péril, et conseiller aux uns l'énergie dans la justice, aux autres la modération!

A. Geffroy.

SOUVENIRS HISTORIQUES DE FRANCE ET D'ÉCOSSE (1).

Il suffit de lire quelques romans de Walter Scott pour avoir une idée des rapports qui ont existé pendant des siècles entre l'Écosse et la France. Ce ne sont pas seulement les aventures de Quentin Durward qui nous montrent ces liens des deux pays; combien de fois, en des récits consacrés à un sujet tout différent, ne voit-on pas les Écossais du romancier faire leur voyage de France et nos Français leur rendre visite en Écosse! Il y a là un souvenir et une indication, le souvenir d'une longue fraternité perpétuée jusqu'à nos jours à travers des fortunes diverses, l'indication de recherches curieuses et qui promettaient à l'histoire une ample moisson de détails. M. Mignet, dans le premier chapitre de son *Histoire de Marie Stuart*, a signalé en quelques traits l'importance politique de cette amitié séculaire : « Exposée, dit-il, aux attaques continuelles du même ennemi, la France avait contracté avec l'Écosse, au XIIIe siècle, une alliance qui dura jusqu'à la fin du XVIe, et qui fut également utile aux deux pays, puisqu'elle les aida tour à tour à se délivrer des Anglais. » On sait avec quel soin les rois de France entretinrent ces relations; ils contribuèrent par tous les moyens au developpement de l'Écosse, la secourant dans le péril, apaisant ses luttes intestines, ouvrant de larges débouchés à son commerce, s'entourant d'une garde écossaise qui payait ses priviléges par un dévouement à toute épreuve, donnant des titres et terres sur notre sol aux Stuarts, aux Douglas, aux Hamilton. Leur cour était ouverte à la noblesse d'Écosse, dit encore M. Mignet, « comme un asile ou comme une école. » Les relations établies par une alliance si longue et si féconde pouvaient-elles disparaître subitement à l'heure où les deux couronnes d'Écosse et d'Angleterre se trouvèrent réunies sur la même tête? Non, certes. Aux rapports politiques succèdent alors les rapports intellectuels. L'histoire des mœurs et des lettres s'enrichit de tout ce que perd l'histoire des négociations et des batailles. En un mot, ce long échange d'influences a changé de caractère, sans jamais s'interrompre, depuis les premiers temps du moyen âge jusqu'à la révolution française; curieux tableau qui manquait à l'histoire et que M. Francisque Michel vient de nous donner sous ce titre : *les Écossais en France, les Français en Écosse.*

Avant de remercier M. Francisque Michel du soin qu'il a mis à rassembler tant de matériaux, je lui dirai tout d'abord le défaut de son livre. Il y a trop de détails, et pas assez de lumière. On voudrait plus d'art, plus d'arrangement au moins, une distribution plus juste et plus heureuse. C'est un magasin plutôt qu'un livre. Pourquoi tant de noms accumulés, tant de renseignemens généalogiques, tant d'armes et de blasons? Pourquoi les grands

(1) *Les Écossais en France, les Français en Écosse,* par M. Francisque Michel, 2 vol. in-8°; Paris, Herold.

faits sont-ils confondus avec les minuties, les noms illustres avec les noms obscurs? L'auteur nous répondra sans doute que ce travail a été entrepris pour l'Écosse autant que pour la France, que les souvenirs dont nous sommes peu touchés ont de l'intérêt pour nos anciens alliés, que les Écossais, moins oublieux que nous, aiment à consacrer la mémoire de cette antique fraternité des deux races, et qu'il a obéi à un sentiment de patriotisme en ouvrant ses pages aux renseignemens, bien mieux, aux sollicitations qui lui arrivaient de toutes parts. Dans ce grand livre de l'amitié de l'Écosse et de la France, aucun gentilhomme écossais, pourvu de ses documens historiques, n'a voulu laisser omettre le nom de sa famille. A la bonne heure! voilà un argument, et le succès que les recherches de M. Francisque Michel ont déjà obtenu dans le royaume-uni plaide aussi en faveur de son procédé. Bornons-nous donc à faire nos réserves au point de vue de l'art, et sachons gré à l'auteur de tout ce qu'il a mis d'attrayant et d'utile en ce magasin trop encombré.

Le tableau de M. Francisque Michel commence avec les premiers temps du moyen âge, mais c'est surtout pendant la guerre de cent ans, sous Louis XI et Charles VIII, sous les derniers Valois, enfin pendant tout le XVIIe siècle, que son sujet lui a fourni les développemens les plus abondans et les plus neufs. Le rôle des Écossais pendant la guerre de cent ans est très nettement indiqué; le patient érudit a consulté toutes les chroniques, et nul détail ne lui échappe. La part qu'ils ont prise dans nos rangs à ces batailles terribles, les jalousies qu'ils excitaient parfois chez les soldats de la France, l'appui que leur prêtaient nos chefs, leur fierté intraitable en face des Anglais et la guerre sans merci qu'ils se faisaient les uns aux autres, tout cela est mis sous nos yeux d'après les rapports des témoins. « C'était, dit un chroniqueur contemporain à propos du désastre de Verneuil (1424), c'était un spectacle affreux à contempler que celui des monceaux de cadavres entassés et pressés sur ce champ de bataille, là surtout où la lutte avait eu lieu avec les Écossais, car pas un d'eux ne fut épargné à titre de captif... » Malgré les mésintelligences qui pouvaient s'élever parfois entre les Français et leurs auxiliaires pendant ces guerres désordonnées, la France ne cessait de compter sur l'amitié de l'Écosse, puisque Charles VII, dans une heure de désespoir, eut la pensée de se réfugier dans ses montagnes. Un matin qu'il était livré à ses tristes pensées, il entra dans son oratoire, « et là, — dit un contemporain, Pierre Sala, dans le livre intitulé *Hardiesses des grands rois et empereurs,* — il fit une humble requête et prière à notre seigneur, dedans son cœur, sans prononciation de paroles, où il lui requérait dévotement que, si ainsi était qu'il fût vrai héritier descendu de la noble maison de France et que le royaume justement lui dût appartenir, qu'il lui plût de le lui garder et défendre, ou au pis lui donner grâce d'échapper sans mort ou prison, et qu'il se pût sauver en Espagne ou en Écosse, qui étaient de toute ancienneté frères d'armes et alliés des rois de France... »

Parmi les Écossais qui se trouvaient alors en France, et dont M. Francisque Michel poursuit scrupuleusement la trace, combien de noms intéressans par les rapprochemens qu'ils amènent! Ici, dans la garde de Charles VII, voici un soldat nommé Poquelin qui fera souche sur la terre de France, et dont un arrière-neveu, s'il faut en croire certaines conjectures, pourra bien être Molière lui-même. Là, c'est un peintre qui dessine le portrait de Jeanne d'Arc; plus loin, un gentilhomme qui, dans son enthousiasme pour « cette fille digne de mémoire qui fut cause de la récupération du royaume de France des mains de Henry tyran, roi d'Angleterre, » la suit partout « en ses quêtes et récuperations, » est toujours présent à sa vie et présent aussi à sa mort. Marguerite d'Écosse, mariée toute jeune au dauphin, à celui qui sera un jour Louis XI, occupe une place douloureuse dans cette galerie. On est tenté de lui appliquer les paroles si tendres de Bossuet à propos de la mort de Madame : « Le matin, elle fleurissait, avec quelle grâce, vous le savez! Le soir, nous la vîmes flétrie... » C'est elle qui, devant régner en France, étudiait avec tant d'amour notre langue, notre poésie naissante; c'est elle qui, émerveillée de la prose et des vers d'Alain Chartier, de l'écrivain qui avait contribué par ses manifestes à ce réveil national d'où était sortie Jeanne d'Arc, lui donna un jour un témoignage si candide de son admiration. Comment elle mourut, par quelles lâches intrigues, dans quelles souffrances imméritées, mais aussi au milieu de quelle désolation publique, demandez-le aux chroniqueurs dont M. Francisque Michel a rassemblé les textes.

De règne en règne, tant que dure la rivalité de la France et de l'Angleterre, on voit se resserrer les liens de l'Écosse et de la France. Un des plus curieux épisodes de cette histoire, c'est l'ordonnance par laquelle Louis XII accorda des *lettres de naturalité* à toute la nation écossaise en masse. (Septembre 1513.) Après des alternatives, dont M. Francisque Michel nous indique le secret, l'alliance, un peu relâchée par momens, se renoue d'une façon plus étroite. Les guerres religieuses établissent de nouveaux courans dans les échanges que se font les deux peuples. Tandis que les protestans de France vont se presser autour de John Knox et préparer les révoltes sous lesquelles succombera Marie Stuart, des catholiques écossais viennent chercher un asile en France. Je citerai comme une des parties les plus neuves du travail de M. Francisque Michel les rapports littéraires de la France et de l'Écosse pendant la seconde moitié du XVIe siècle, la mission du poète Du Bartas auprès de Jacques VI, l'installation des savans écossais dans nos universités, le rôle important qu'ils y jouèrent et que l'Écosse de nos jours rappelle encore avec orgueil. « Durant les XVIe et XVIIe siècles, écrit sir William Hamilton, il était rare de trouver sur le continent une université sans professeur écossais. » Et il ajoute : « La France fut longtemps la grande pépinière des talens de l'Écosse. »

L'auteur de ces recherches ne pouvait oublier le collége des Écossais à

Paris, ce sanctuaire des Stuarts pour ainsi dire, ce dépôt des traditions et des archives de la royauté exilée. Lorsque le dernier archevêque catholique de Glasgow, James Beaton, s'était réfugié en France au XVIe siècle, il avait confié au collége des Écossais la garde des registres de son diocèse, ainsi que de l'argenterie et des joyaux de l'église. Un siècle plus tard, après la révolution de 1688, c'est encore là que les derniers descendans de Marie Stuart déposèrent tous leurs papiers d'état, titres, sceaux, mémoires, négociations diplomatiques. Un intérêt religieux s'attachait à ces reliques pour tous les jacobites opiniâtres; l'historien aujourd'hui pourrait y puiser les plus précieux renseignemens. Pourquoi faut-il que ces trésors aient été balayés par les tempêtes de 1792? C'est une longue et singulière histoire que celle de ces papiers des Stuarts, emportés par des mains fidèles, puis dispersés par les événemens, devenus un objet d'épouvante pour la personne qui les détient, cachés, enfouis sous la terre, brûlés enfin et perdus à jamais. Le dernier gardien du collége des Écossais, Alexandre Innes, avait été incarcéré avec des religieuses anglaises, et il devait périr avec elles le 9 thermidor, le jour même où la chute de Robespierre renversa l'échafaud de la terreur. Le dépôt confié à sa garde ne fut pas sauvé comme lui; les archives jacobites avaient été dirigées vers l'Angleterre dès le lendemain du 10 août 1792, et ce fut pendant cette odyssée que, passant de main en main, elles disparurent. Il y avait d'autres colléges écossais dans nos provinces, munis aussi de bibliothèques, de trésors littéraires, de précieuses archives; presque tous furent pillés par la populace. Par un arrêté du 24 vendémiaire an XI, le premier consul réunit au collége écossais et irlandais de Paris le collége écossais de Douai, ainsi que les colléges irlandais de Toulouse, de Bordeaux, de Nantes, de Lille, d'Anvers, de Louvain; il régularisa leur situation, assura le bon emploi de leurs revenus; mais les archives des Stuarts étaient perdues pour toujours.

Il y aurait encore bien des faits intéressans à extraire de ce livre. Soit qu'on veuille suivre le développement continu de nos relations politiques avec le pays des Douglas et des Stuarts, soit qu'on veuille recueillir des indications bibliographiques sur les principaux personnages mêlés à cette histoire, — Buchanan, Lennox, Law, Hamilton, Charles-Édouard, et tant d'autres, — on trouvera chez M. Francisque Michel un guide exactement informé. Un répertoire si vaste, si complet, trop complet peut-être, un ouvrage qui a coûté tant de recherches et de voyages, mérite assurément de ne point passer inaperçu. Nos voisins d'outre-Manche lui ont fait un accueil empressé; l'auteur, malgré les reproches que nous lui avons faits, a droit aussi chez nous à la reconnaissance des lecteurs studieux.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

V. DE MARS.

PAULE MÉRÉ

SECONDE PARTIE (1).

LETTRE SIXIÈME.

Genève, 20 août.

Vous ne me répondez pas. Si depuis mon départ quelque lettre m'avait été adressée à Saint-Cergues, David me l'aurait fait tenir. M'oubliez-vous? êtes-vous malade?... Vos occupations, direz-vous, vos devoirs... Votre devoir est de m'écrire.

Après être retourné à Saint-Laurent, où j'ai demeuré trois semaines, me voici de nouveau à Genève. Ce n'est pas là que j'avais résolu de passer mes jours d'attente. Je comptais vous aller voir. Une lettre de ma mère m'a fait renoncer à ce projet. Elle m'a rappelé auprès d'elle avec une tendresse à laquelle elle ne m'a guère accoutumé. Mon cœur a été touché, je suis parti, et je n'ai point jusqu'ici à m'en repentir.

Ma mère est une bonne et digne femme; mais, soit tempérament, soit plan de conduite, elle ne se départ point dans l'habitude de la vie d'une certaine réserve un peu sèche qui a souvent chagriné mon père, et de certaines allures politiques qui m'ont souvent désolé. Incapable de ruse et d'artifice, elle a cependant pour les voies détournées, pour les moyens obliques, un goût que ne réprouve pas la morale, mais qui tue le charme et l'abandon du commerce. Je ne me souviens pas que deux fois dans ma vie elle m'ait intimé un ordre, signifié une volonté. Elle nous insinuait discrètement ses

(1) Voyez la livraison du 1er juin.

désirs; si nous l'entendions à demi-mot, si notre empressement à lui complaire la dispensait de revenir à la charge, elle était contente, de belle humeur, sans toutefois nous savoir gré de notre docilité : après tout, elle n'avait rien demandé; en remplissant à notre insu ses souhaits, nous n'avions pris conseil que de nos convenances. Ses volontés secrètes au contraire avaient-elles été méconnues, elle ne se plaignait pas, son déplaisir se marquait seulement par un excès de sécheresse taciturne ou par une politesse affectée qui nous contristait. Que de fois ses froideurs m'ont été cruelles! Il m'est arrivé de demeurer huit jours sans en pénétrer la cause. C'était ce que mon père appelait les jours de civilité de ma mère. — Bon Dieu! disait-il, qu'elle nous batte et que cela finisse! — Et quand cela finissait, je le vois encore entrer le matin dans ma chambre, se frottant les mains et s'écriant : — Dieu soit loué! Marcelin, nous tenons le dégel... En vérité, ajoutait-il, c'est une terrible femme que ma femme; quand elle a tort, elle a toujours le ton de la raison. — Ce n'est pas que dans certains cas on ne vît se démentir ce flegme désespérant. Comme en dépit de ces dehors son cœur est tendre et son esprit passionné, l'avions-nous inquiétée par une trop longue absence, rentrions-nous trop tard de la chasse, elle avait rêvé mille périls imaginaires, nous avait vus gisant au fond de quelque précipice, et pour le coup elle se fâchait, elle grondait. C'est alors que mon père lui disait : — Grondez-nous bien, Henriette, toutes les femmes sages sont grondeuses.—En effet ces gronderies nous étaient chères; nous nous sentions aimés.

Et voilà pourquoi sa dernière lettre m'a touché; elle était grondeuse, tendre. Elle se terminait par ces mots : — Je viens de voir passer Mme G... au bras de son fils; j'ai refermé tristement ma fenêtre et j'ai eu peine à ne pas pleurer. — Je n'ai pu résister, le lendemain j'étais auprès d'elle. Elle m'a fait mille caresses. Peut-être les approches de la vieillesse ont-elles amolli ce cœur trop sévère à lui-même et aux autres. A peine étais-je arrivé, nous avons eu ensemble une légère difficulté, car, à ma vive surprise, elle m'a exprimé nettement son désir de me loger chez elle. Son appartement n'est pas grand, je l'aurais gênée. J'ai parlé de descendre à l'hôtel. Alors elle m'a dit son grand mot : — Qu'en dira-t-on? — Heureusement nous avons pu accommoder le différend. Un appartement meublé était vacant au-dessus du sien; je l'ai retenu pour six mois, et m'y voilà installé.

Je travaille, Félix, je travaille beaucoup. Vraiment je ne me reconnais pas. Vous savez quelle pénitence m'a été imposée: je l'accomplis fidèlement, et, ce qui est plus étrange, avec plaisir. Envoyez-moi donc au plus vite toutes ces paperasses que je vous laissai

en dépôt : mes albums, mes cahiers de notes, mes herbiers. De tout cela je ferai quelque chose; j'élèverai un monument. Je me sers de ce mot sans scrupule, car il est à la mode aujourd'hui.

Un Genevois, M. de P..., ancien ami de mon père, m'a introduit auprès de plusieurs de ses compatriotes, qui sont des savans du premier mérite. Ils se communiquent volontiers et m'ont offert leurs services avec le plus cordial empressement; leur entretien me sera d'un grand profit. Par le même canal, j'ai fait d'autres connaissances qui me seront agréables. On a souvent médit des femmes de ce pays. Quand elles ont du charme, ce charme a du prix. Il y a une grâce genevoise qui est bien du terroir; elle n'est ni sémillante, ni touchante, ni coquette, ni rêveuse : elle habite à mi-distance entre ciel et terre; c'est le sourire du bon sens, et je la comparerais volontiers à de la prose ornée. Avez-vous appris par hasard, homme silencieux, que naguère, dans un village du Jura, je fis rencontre d'une fille de vingt ans dont le souvenir ne m'est pas indifférent? Aux heures où elle n'était ni sylphide, ni artiste, elle était Genevoise, et je ne songeais point à m'en plaindre.

Avant-hier, je fus invité dans une fort belle villa, et j'y dînai dans la meilleure compagnie. La maîtresse de la maison a l'esprit fin, délicat, beaucoup d'agrément. La conversation fut tour à tour sérieuse sans pédanterie, gaie sans extravagance. Chère madame Simpson, je vous jure que ces gens-là ne s'occupaient pas de percher; *tutto il mundo è fatto come la nostra famiglia.* On trouve ici comme partout des gens d'esprit et des sots, des têtes étroites et des cerveaux larges, des cous raides et des cœurs simples. Partout les âmes d'élite sont rares, partout les croquans font nombre; mais vous savez ce que je pense sur ce point : l'aristocratie, que je respecte, se recrute également dans toutes les classes; il y a des ouvriers gentilshommes, il y a beaucoup de manans millionnaires.

J'observe, je *prends* langue, je commence à m'orienter. Je définirais volontiers Genève la plus petite des grandes villes et la plus grande des petites villes. On y est informé de tout comme dans une capitale; les Genevois voyagent beaucoup, apprennent les langues étrangères; ils sont curieux, intelligens; il ne se dit rien dans tout le monde dont le bruit n'arrive jusqu'ici. En revanche, les choses du dehors sont jugées trop souvent par un esprit de clocher qui ne se pique pas de tolérance; les nouveautés sont mal vues, les novateurs sont suspects. M. de P... m'a expliqué que le tempérament calviniste, mélange de bile et de mélancolie, a survécu ici au sombre dogme de Calvin, tant ce grand homme avait su repétrir de ses mains puissantes le cœur de sa nouvelle patrie! Voilà tantôt deux siècles que Genève ne croit plus à la prédestination; mais elle a retenu quelque

chose des sévérités et des défiances de son antique discipline. Michel Servet n'est plus mis à mort, mais on n'est pas fâché de lui rendre la vie difficile. Ajoutez que Genève est une ville française qui n'est pas en France et qui tient à n'y pas être. Se croyant en butte à des convoitises qu'elle redoute, elle est toujours sur la défensive, sur le qui-vive, et s'attache fortement à ce qui lui reste de traditions, pensant mériter son indépendance en ne ressemblant pas à ce qui l'entoure. Du reste, tout cela tend à changer depuis qu'un homme d'un esprit entreprenant et d'une habileté consommée s'est mis en tête de renverser de fond en comble ces restes d'un passé glorieux qui s'obstinait à se survivre. Il a démantelé la vieille cité, il a fait sortir de terre une nouvelle ville, il y convie les étrangers, la tolérance, l'esprit du siècle. De tels changemens ne s'accomplissent pas sans bien des excès et des violences. C'est là l'histoire de toutes les révolutions : les appétits montent à l'assaut par la brèche qu'ont ouverte les idées.

Les idées! chut! parlons bas. Si les amis de ma mère nous entendaient! Je parle de ce petit cercle d'intimes qui se réunit souvent le soir dans son petit salon. Elle n'est plus allante, ne sort guère; mais deux ou trois fois la semaine on vient la voir. La soirée se passe à jouer au whist, à conter les nouvelles du jour, à gloser tout doucement sur le prochain. Mon cher Félix, voulez-vous savoir quels mariages se célébreront à Genève d'ici à six mois, quels mariages presque faits se sont défaits, quels mariages presque défaits se sont renoués, adressez-vous à moi, je vous tiendrai au courant. Et croyez que je ne suis pas moins savant dans la chronique scandaleuse. On la conte malignement; à chaque article, l'orateur se récrie, s'indigne, toute l'assistance fait chorus. Je tâche de dissimuler mon ennui; ma mère a toujours les yeux sur moi, et je tiens à la contenter. Il est un seul de ses amis auquel je ne puis réussir à faire bonne mine. C'est un ecclésiastique, M. Gérard, qui me semble être son directeur de conscience, car la direction n'est point étrangère aux protestans. Ce digne homme ne manque ni d'esprit ni de savoir, mais il a le maintien superbe, le ton doctoral, il se grime. Dès qu'il ouvre la bouche, on fait silence ; ses moindres propos sont des oracles. Je lui reproche de s'occuper un peu trop de moi; quand il me parle, dépouillant sa morgue, il prend un air compatissant, un sourire mielleux et radoucit sa voix, comme s'il venait d'entrer dans la chambre d'un malade.

Que m'importent ces misères? Je suis heureux, et mon bonheur me suit partout, d'autant plus cher à mon cœur qu'il est plus secret, douce lumière qui luit pour moi seul. Je pense à elle, et je pardonne aux ennuyeux; je murmure tout bas son nom, et la sottise

me divertit; je crois la voir passer devant moi, et tout fardeau me devient léger. Vous avez raison, Félix, j'en conviens. A mon insu, un souvenir funeste aigrissait mon âme et ma vie. La passion seule peut guérir la passion. Depuis qu'un nouvel amour m'est entré au cœur, je revois le ciel, je revois la terre; les vents, les eaux courantes ont repris leur voix d'autrefois et me redisent ces choses qui enchantèrent mon enfance; mon sang rafraîchi ne connaît plus ni les tourmens de la fièvre ni les désordres d'un pouls inégal qui tour à tour se précipite ou semble s'arrêter. Me voilà délivré de mes langueurs et de mes sombres visions; dans mes extases, je crois contempler cette échelle de lumière qui relie la terre au firmament, et, comme Jacob endormi, je vois les anges monter et descendre.

Pourtant, vous le confesserai-je? je regrette mes bois, l'air pur et limpide de la montagne. J'étais mieux là-haut pour rêver. Ici je me sens à l'étroit, l'espace me manque, les rues me gênent; elles ne sont pas assez fréquentées pour qu'on se sente perdu dans la foule. Je m'imagine parfois qu'un passant va m'aborder et profaner, en le prononçant, le nom que j'aime. Cela ne m'empêche pas d'être heureux; je le serais davantage dans mes bois.

P. S. Je reçois à l'instant votre lettre. Les bras me tombent. Sérieusement, Félix, quel langage est le vôtre? « Je suis prêt à parier, dites-vous, que mon cher Marcel a couru sans désemparer à Genève pour examiner les pièces du dossier. » Que ce mot est délicatement choisi! « Il est trop tôt ou trop tard, continuez-vous. Il fallait aller au greffe avant la déclaration ou n'y pas aller après, mais attendre qu'elle s'expliquât. Soyez homme, Marcel, on ne l'est que par le courage de l'esprit et la fermeté virile des décisions... » Fort bien; l'enfant a dix ans, son gouverneur lui a donné le fouet, tout est en règle. Quel fut son crime? Il n'a pas fui le bonheur qui venait le chercher. Faute grave! Cependant, me trompé-je? il n'avait fait que suivre les instructions de ce rigide mentor. Félix, faites votre métier, soyez philosophe : on ne l'est que par l'esprit de conséquence et la rigueur de la logique.

LETTRE SEPTIÈME.

Genève, 10 septembre.

Oubliez ma dernière réponse, excusez mes amertumes. J'étais injuste, je ne vous avais pas compris. Vous me traitiez en enfant, mon sot orgueil s'est révolté; la vérité comme toujours parlait par votre bouche. De grâce, Félix, ayez tort une fois, une seule fois! Cela rétablira l'équilibre dans notre amitié désassortie où toute la

raison est d'un côté, la folie de l'autre. Oui, je le confesse, mon premier tort fut de trop me presser; mon second tort fut de venir ici. Je devais attendre. Quand me laisserai-je gouverner par la sagesse?

Hier soir il s'est passé certaines choses... N'allez pas croire que l'ombre d'un soupçon soit entrée en moi : je la respecte, je l'aime, je l'adore plus que jamais; mais que je hais *le vulgaire et ses pensers profanes!...* Qui m'expliquera cela? Un homme est sot, grossier, méchant; vous le savez, et vous tremblez que sa sottise ne vous condamne; vous le savez, et ses noirs sourires inquiètent votre conscience; vous le savez, et un vain propos vous laisse un trouble, un insupportable malaise...

Votre lettre est charmante. Merci. La lance d'Achille guérit les blessures qu'elle a faites... Comme vous parlez bien d'elle! Vous la jugez, dites-vous, par *ses adieux*. Elle vous paraît réunir à une âme ardente un esprit droit et sincère. Ce mot vous a plu : « Parmi les bois, dans un beau jour, tout est facile. La vie n'est pas ainsi. »

Les cheminées de Genève sont affreuses; nulle part on n'en voit de pareilles; la grimace de ces longs tuyaux anguleux me désole. O mes bois! qui me rendra mes bois?

LETTRE HUITIÈME.

Genève, 15 septembre.

Un second assaut a suivi de près le premier. Faut-il croire à un complot? N'a-t-on point fait quelque rapport à ma mère? Son jeu est fort couvert : raison de plus pour que je me défie. Enfin je veux tout vous conter, cela me soulagera.

L'autre soir, je venais d'entrer dans ce salon où j'étouffe. On prenait le thé, on jouait, on causait. Seul dans mon coin, je feuilletais une gazette. M. Gérard entame une histoire. Je n'écoutai d'abord que d'une oreille. Il s'agissait d'une jeune fille dont l'air éventé et les manières un peu libres alarment ses parens. Tout à coup l'orateur, élevant la voix :

— On fera bien, dit-il, de la tenir de court. Autrement elle nous donnerait une seconde édition des escapades de Mlle Paule Méré.

A ce mot, je tressaillis, je cachai derrière ma gazette mon visage en feu. C'était la première fois que j'entendais parler d'elle, et dans quels termes! Je m'imaginais que tout ce que la malveillance des sots pouvait trouver à reprendre en elle, c'était ses opinions ou plutôt celles des gens avec qui elle vit. Les escapades de Paule! Je devins tout oreilles, mes mains tremblaient.

— Oh! quel rapprochement! répondit une vieille femme. Entre

une fille coquette et une fille galante, Dieu merci! la distance est grande.

— Pas de gros mots! dit M. Gérard en souriant. La charité chrétienne les défend.

— Aussi bien, dit une autre femme, la fille d'une baladine a quelques droits à l'indulgence : bon sang ne peut mentir... A propos, ajouta-t-elle, où donc s'en est allée cette belle chercheuse d'aventures?

— Elle est en Allemagne, à Munich, dit-on.

— Oh bien! reprit la même femme, on assure qu'en Bavière les mœurs sont fort libres; elle y pourra courir la bohême tout à son aise.

— Je lui pardonne tout, dit ma mère, pourvu qu'elle ne revienne pas ici; ses exemples ne sont pas bons pour nos fillettes.

— Mesdames, s'écria M. Gérard, ménagez donc vos termes. La pauvre fille regrette peut-être ses erreurs, et elle cherche là-bas le mari qu'elle ne pourrait trouver ici.

Je ne me possédais plus, j'allais éclater. Heureusement la porte s'ouvrit, et Mlle Angéline de Luz entra avec sa tante. Elles habitent à l'entre-sol. Mlle de Luz est une assez belle personne, mais elle a le regard dur, le ton décisif, je ne sais quoi de chagrin dans l'expression. Elle vient souvent chez ma mère, et la traite avec une sorte de condescendance qui ne me plaît point; j'y sens percer une hauteur secrète que ma mère, si fière pourtant, semble accepter. Elle s'approcha de moi, m'honora d'un sourire assez gracieux, car j'ai le bonheur de ne pas lui déplaire. Je lui répondis par un salut un peu court, et après avoir échangé avec elle quelques phrases banales, je pris mon chapeau et je sortis. Il était temps, j'étouffais.

Hier ma mère me proposa une promenade en voiture. J'acceptai. En chemin, elle me parla de Mlle de Luz : — Elle est charmante, me dit-elle.

— Oh! permettez, lui répondis-je. Dites, si vous voulez, qu'elle a de beaux cheveux et de belles dents; mais pour le charme...

— Vraiment, Marcel, vous êtes difficile.

— Très difficile, bien qu'assurément je n'aie pas le droit de l'être.

— Allons, méchant garçon, que reprochez-vous à cette belle fille?

— Elle ne me plaît pas, je ne sais qu'y faire. Faut-il m'expliquer davantage? Elle vous parle sur un ton protecteur que je ne puis souffrir.

— N'est-ce que cela? me dit-elle gravement. Apprenez que Mlle de Luz appartient à l'une de nos meilleures familles, et qu'elle et moi, nous ne sommes pas tout à fait de la même société.

— Pour Dieu! m'écriai-je, qu'elle ne se déclasse pas en venant chez vous!

Elle me répondit sur cette note sèche, qui lui revient souvent : — Pour un homme d'esprit, c'est prendre les choses bien au tragique. Mlle de Luz est toujours aimable et polie avec moi; j'ai reçu d'elle mille marques d'attention qui me touchent. Pour l'en récompenser, je voudrais que mon fils l'accueillît moins froidement.

— Votre fils n'admet pas qu'on lui parle sur un certain ton et qu'on en prenne un autre avec sa mère.

— Bon Dieu! Marcel, dit-elle avec un peu de dépit, je vous croyais incapable de petitesses. Il est tout simple que vous imposiez un peu à Mlle de Luz. Sans parler de votre mérite, vous êtes le fils d'un homme qui s'est fait un nom.

— Ce nom est le vôtre, ma chère mère, car je ne pense pas que vous le quittiez jamais.

— Ce n'est pas la même chose, répondit-elle. — Et elle m'expliqua cette différence du même ton qu'elle eût commenté un article du décalogue.

Puis elle reprit : — Voulez-vous que nous parlions affaires? Mlle de Luz est un excellent parti. A la vérité, elle n'est pas riche; son père avait fait de mauvais placemens, et le chagrin d'avoir gaspillé son bien l'a tué. Orpheline de bonne heure, Angéline a été élevée par sa tante, qui est un modèle de toutes les vertus et qui a cultivé avec le plus grand soin son heureux naturel. Aussi cette charmante fille (je tiens à mon mot) est-elle sage, instruite, réfléchie, pieuse, simple dans ses goûts; tant de qualités valent bien une dot : ajoutez encore les avantages de la naissance et dites-vous que l'homme qui l'épousera sera très bien placé à Genève.

— Mieux que les écus de M. de Luz? repartis-je. Hélas! Mlle de Luz n'est pas mon fait, je ne regarde qu'à la dot.

— Vous plaisantez, dit-elle. Vous êtes assez riche, Marcel, pour ne consulter, en vous mariant, que les convenances de caractère et de condition. Je ne pourrais souffrir que mon fils épousât une fille pour son argent.

— Vous en parlez bien légèrement, répliquai-je. La dot se palpe, se pèse; les convenances sont un grand mystère.

Elle me regarda dans le blanc des yeux. — Je n'en crois pas mes oreilles, dit-elle. Quoi! c'est vous, Marcel, vous à qui je reprochais de voyager toujours dans la lune...

— Vous voyez qu'on en revient. Je me suis formé, ma chère mère, je suis devenu très positif.

Elle prit un air rêveur, s'enfonça dans un coin de la voiture, demeura quelque temps sans parler. Sur ces entrefaites, nous arrivâmes à Fossaz, joli hameau que traverse un ruisseau nommé le Foron. Ma mère voulut faire quelques pas. Je fis arrêter, elle des-

cendit, prit mon bras. Après avoir franchi un pont, tournant à gauche, nous suivîmes un joli chemin montant qui longe le cours de la rivière et que bordent d'un côté une haie, de l'autre un petit bois. Je savais où me conduisait ma mère. En haut de la montée se trouve une maison de campagne qu'on appelle le château des Terraux. A Saint-Cergues, j'avais entendu parler de ces Terraux, et je n'étais pas demeuré trois semaines à Genève sans m'informer ni sans venir faire un pèlerinage dans l'endroit du monde qui m'est le plus cher. Ce château est assurément le plus rustique des châteaux. Il se compose d'un modeste corps de logis à un étage avec deux ailes en retour, décorées de longs balcons que portent de petits piliers ronds en pierre. Ces balcons, qui se font face, donnent sur une cour en pente qui règne de la maison jusqu'à la route. L'aile de droite se termine par une grosse tour carrée percée d'étroites ouvertures, vénérable donjon qui écrase de sa masse cette humble maisonnette. Telle qu'elle est, cette champêtre habitation m'enchante, elle est pleine de caractère et de poésie; tout m'en plaît, jusqu'aux deux dauphins en tôle qui lui servent de girouettes.

M'arrêtant devant la grille : — Voilà, dis-je, un joli réduit.

— C'est dommage, me répondit ma mère avec un geste de dégoût, c'est dommage qu'il soit si mal habité.

— On le croirait désert; toutes les fenêtres sont fermées.

— Les locataires sont en voyage. Dieu veuille qu'ils ne reviennent jamais!

— Ce sont donc des gens de sac et de corde?

— Ce sont des gens sans principes.

— Oh! les maladroits! m'écriai-je. Il est si facile d'en avoir sans que cela tire à conséquence!

— Vos plaisanteries, me dit-elle, ne sont pas toujours de mon goût.

— Allons, c'est dit, je ne plaisanterai plus; mais vous m'avez rendu curieux, je voudrais savoir...

— Depuis deux ans, cette maison est louée par un Écossais, M. Bird, et sa sœur, mistress Simpson, qui l'un et l'autre ont le malheur de ne croire à rien.

— Cela ne m'apprend pas grand'chose. On est toujours l'incrédule de quelqu'un.

— Que pensez-vous, me répliqua-t-elle avec un peu d'impatience, d'un homme comme M. Bird qui, sur la foi de son air vénérable, se voit fort bien accueilli à Genève, invité, caressé, et qui s'avise un beau jour de faire des *lectures* à nos ouvriers et de leur démontrer, à grand renfort de blasphèmes, que Jésus-Christ n'était qu'un homme, et que tous les récits de miracles sont des légendes?

— Ne sachant rien de plus, repartis-je, je pense que, pour avoir accepté quelques dîners, M. Bird n'était pas obligé de renoncer à ses opinions; les droits d'un amphitryon ne vont pas si loin. Je pense aussi que la foi qui transporte les montagnes est une belle chose, et j'estime infiniment les hommes qui, en croyant aux miracles, se rendent capables d'en faire; mais combien n'est-il pas de ces croyans-là qui sont fort peu miraculeux! Superbes, vaniteux, vindicatifs, ces petits hommes font à Dieu le sacrifice de leur raison, à laquelle ils tiennent peu, et n'ont garde de lui sacrifier la moindre de leurs passions, auxquelles ils tiennent beaucoup.

Ma mère changea de couleur; mais, se remettant bien vite : — Marcel, me dit-elle, vous n'attendez pas, je pense, que j'entre en discussion avec vous. Je n'aurais garde. Vous avez couru le monde, mon cher fils; vous avez laissé de votre laine aux buissons des grands chemins. J'en suis fâchée pour vous : c'est une chose précieuse qu'une bonne toison bien fourrée. A l'âge où le sang est moins chaud, il n'est pas de meilleure défense contre les intempéries de l'air; mais je laisse à la vie le soin de vous ramener, de vous convertir. A la longue, l'expérience se fait toujours écouter des cœurs droits. Seulement j'espère qu'en attendant, si mon fils a des doutes, il aura le bon goût de ne pas les prêcher à tout venant. Je m'assure aussi qu'il a des règles de conduite moins flottantes que ses opinions, et qu'il serait incapable, par exemple, d'enlever une jeune fille à ses parens.

— Eh quoi! m'écriai-je, M. Bird se serait rendu coupable d'un enlèvement de mineure?

— La jeune fille est venue à lui, il l'a déclarée de bonne prise; cela ne change rien à l'affaire.

— Vous n'avez donc pas de tribunaux à Genève?

— Que vous êtes simple! me dit-elle. Ne savez-vous pas qu'il y a des remèdes pires que le mal? Oh! la triste histoire! tout Genève en a parlé.

— Contez-la-moi; elle me fera faire peut-être de salutaires réflexions.

— Ne me demandez pas de détails; je n'aime pas à m'appesantir sur un si triste sujet. Qu'il vous suffise de savoir qu'un de mes meilleurs amis, l'un de nos négocians les plus considérés, M. Méré, essuya, il y a quelque vingt ans, un bien cruel chagrin. Son fils unique, jeune homme d'un tempérament maladif et d'un esprit faible, partit pour faire un voyage en Italie. A Venise, il eut le malheur de contracter une liaison avec une danseuse de seize ans, native d'Arles, belle comme les femmes de son pays, et qui venait de débuter au théâtre de la Fenice. Il se laissa prendre dans ses filets. Cette fille

sans scrupule l'ensorcela si bien qu'il résolut de l'épouser secrètement. Jugez de ce que ressentit mon vénérable ami quand tout lui fut découvert. Le mariage était nul : son fils, alors âgé de vingt-deux ans, n'avait pu se passer d'un consentement qu'à tout âge, je pense, il est bon de rechercher; mais une enfant était née de cette union si bien assortie. M. Méré et sa femme montrèrent alors ce qu'ils sont : surmontant leurs justes ressentimens ils se décidèrent à tout accepter et à tout pardonner à deux conditions : leur bru devait s'engager à ne jamais mettre les pieds à Genève, et l'enfant devait être confiée à leur garde pour être élevée sous leurs yeux. Cette double condition fut agréée : les femmes de théâtre ne sont pas de bien tendres mères! Notre danseuse se félicita d'être débarrassée de sa fille, et sa dupe repentante rendit grâces à la bonté paternelle qui se chargeait de réparer sa folle imprudence. L'enfant fut amenée à Genève. Vous dire les soins dont fut entourée cette petite Paule (c'était son nom), la tendresse vigilante dont elle fut l'objet!... J'ai tout vu de mes yeux, j'allais souvent dans la maison. Malheureusement tant de peines furent mal récompensées. Toute petite, cette fillette faisait déjà paraître une humeur rebelle, impatiente de toute règle. Avec le temps, le mal empira; ses penchans se déclarèrent. Tour à tour emportée, fiévreuse, se livrant à des transports qui blessaient la modestie ou s'abandonnant à une sorte de langueur rêveuse qui n'était pas de son âge, le désordre de son humeur, ses curiosités indiscrètes, les libertés qu'elle se donnait, inquiétèrent ses grands parens. Ils redoublèrent de vigilance : tendresses, sévérités, rien ne put réduire cette âme indocile et ce cœur ingrat. « Mlle Paule, me disait un jour M. Gérard, est atteinte de deux maladies incurables : le mépris des convenances et le goût du fruit défendu. »

Elle avait dix-sept ans quand son père, devenu veuf, se remaria. Cette fois son choix fut digne de lui et de sa famille. On attendait beaucoup de cet heureux événement pour la guérison de Mlle Paule. Il n'en fut rien : elle repoussa sèchement toutes les avances de sa belle-mère, affecta de mépriser ses remontrances et ses conseils. Aussi dure que passionnée, cette jeune fille s'est toujours complu à payer d'ingratitude les marques d'affection dont on fut trop prodigue envers elle. Enfin, oubliant toute retenue, elle lâcha la bride à ses passions et se perdit d'honneur. Elle sortait souvent sous prétexte d'emplettes; on la fit suivre, on découvrit qu'elle s'en allait dans la campagne à de mystérieux rendez-vous. Un jour de l'an dernier, elle s'échappa de grand matin et ne rentra qu'à la nuit. Un de nos amis l'avait rencontrée cheminant sur une grande route au bras d'un inconnu. Désespérés, indignés, son grand-père et sa

belle-mère résolurent de la garder à vue. Elle sut tromper leur surveillance et s'enfuit. Deux jours se passèrent sans qu'on eût de ses nouvelles; on apprit enfin qu'elle s'était réfugiée dans ce joli réduit que vous admirez tant. Cette charmante équipée, vous pouvez le croire, fit de l'éclat; mille bruits en coururent; chacun commenta l'aventure à sa façon. Les uns affirmèrent que M. Bird était son amant; je n'en crois rien. D'autres pensèrent que ce galant homme, prêtant, par pure charité, son obligeant ministère... Mais qu'avez-vous donc? Vous venez de casser votre jonc. C'est dommage, il avait du prix.

Je fis un violent effort sur moi-même : — Mais enfin, balbutiai-je, qu'a dit le père? qu'a fait le père?

— Il était alors absent, car il a le goût des voyages. Quand on l'eut informé, il fit remettre à sa fille la petite fortune qu'elle tenait de sa mère, et lui écrivit qu'elle était libre de demeurer dans l'asile qu'elle s'était choisi, qu'il renonçait à tous ses droits sur elle, et qu'à partir de ce jour elle était morte pour lui. Ne croyez pas que cette déclaration l'ait bien vivement affectée. On assure qu'elle ne fut jamais plus gaie ni mieux portante, que toutes les roses de la santé fleurissent sur son beau visage. La vie qu'elle mène ici doit la charmer. Il y a, dit-on, beaucoup d'allans et de venans, des ouvriers qui viennent s'éclairer sur les miracles, des étrangers, des passans, des aventuriers, des artistes, de mystérieux inconnus, toutes les variétés humaines, sauf peut-être celle des honnêtes gens.

Je lui dis gaîment : — Pas de réflexions! vous gâteriez votre petite histoire, qui est charmante. Ma chère mère, vous avez appris de M. Gérard l'art de conter.

Nous remontâmes en voiture et reprîmes le chemin de la ville; je riais, je plaisantais. Après un premier accès de fureur, une sorte d'évidence délicieuse s'était répandue comme une lumière dans mon âme; je me disais avec l'accent triomphant de la certitude : Impossible! impossible! Et les nuages, les buissons, les cailloux mêmes de la route me redisaient comme autant d'échos : Impossible!

Nous fûmes bientôt à la ville. Comme nous passions près de La Treille (c'est une belle promenade en terrasse), ma mère se pencha vivement à la portière et salua de la main un couple d'époux septuagénaires qui, appuyés l'un sur l'autre, cheminaient à pas comptés le long d'une allée de marronniers. — Voilà justement, me dit-elle, les grands parens de Mlle Méré.

Je me souvins que les jours précédens j'avais déjà rencontré à la même place ces deux graves personnages. Habillés de noir, il y a dans leur démarche, dans leur air de tête, je ne sais quoi de solen-

nel; leur front respire une morgue empesée, ils sentent que l'univers a les yeux sur eux.

Je crus entendre la voix moqueuse de Mme Simpson qui criait : — Ce sont de très honnêtes gens, mais ils sont perchés sur leur deuil.

LETTRE NEUVIÈME.

Saint-Cergues, 20 septembre.

Je ne pouvais plus y tenir, j'avais perdu le sommeil, je me suis enfui dans mes bois.

La sotte manie de questionner s'était emparée de moi. Je m'imaginais toujours que quelqu'un m'allait dire : N'en croyez rien, c'est une calomnie infâme.

Je vous ai parlé de Mme B.... Je vais souvent chez elle. Je trouve là des gens qui me plaisent, leur conversation est à la fois solide et piquante, ils ont ce genre d'esprit qui fait penser et qui est si rare. Bref, c'est là seulement que je respire, que mes ennuis sont trompés, que je sens ma douleur s'engourdir. Avant-hier, après de longs détours, je vins à parler de Paule à Mme B..... Son front se rembrunit : — Cette histoire m'a été contée plus d'une fois, me dit-elle. Je connais peu Mlle Méré. Je l'ai rencontrée à Interlaken il y a trois ans. Je ne puis dire combien sa figure et son maintien me frappèrent. Elle a l'air si noble, si intelligent!... Mais elle me parut triste, renfermée en elle-même. Je m'aperçus que les personnes avec qui elle vivait étaient de bonnes gens, d'un cerveau étroit et incapables de la comprendre; la supériorité de son esprit inquiétait leurs préjugés, irritait leur orgueil, ils semblaient se plaire à la gourmander, à la régenter. — Cette charmante fille, me dit l'un de nos amis, est muette comme un francolin en captivité. — Et il m'expliqua que le francolin est un oiseau rare qui chante en liberté, qui se tait en cage. Elle m'intéressait, je l'engageai à venir me voir. Un jour elle vint, s'assit où vous êtes. J'eus peine à la reconnaître, elle avait le front épanoui, le regard vif et brillant. Nous causâmes beaux-arts, peinture; dans ses moindres propos se révélait une grande et belle âme d'artiste, pleine à la fois d'aspirations profondes et de curiosités d'enfant. J'aurais voulu qu'elle me contât ses peines; mais le francolin captif était fier, il me parla de tout, sauf de sa cage. Je demeurai sous le charme. Quelques jours après, j'allai la voir; elle ne me reçut pas, et nous ne nous sommes plus revues. On assure qu'elle a fort mal tourné. La faute en est à ceux qui l'ont mal conduite, mal dirigée. Peut-être aussi la malveillance, qui grossit tout, a-t-elle transformé en lourds péchés de regrettables imprudences. Malheu-

reusement elle est tombée dans de mauvaises mains. Mme Simpson, assure-t-on, a l'esprit dérangé; quant à M. Bird...

Elle n'en put dire davantage. Quelqu'un vint nous interrompre. — Étiez-vous hier soir au concert? — Il ne fut plus question que de ce concert.

En sortant de là, je courus chez M. de P... J'avais un air si étrange qu'il s'informa de ma santé. Je n'osai le questionner; mon trouble, mon accent m'auraient trahi. Je retournai chez lui le lendemain : cette fois je sus composer mon visage et mes regards.

— Ah! ah! me dit-il en riant, vous avez entendu parler des hauts faits de Mlle Méré! (Et d'une main il jouait avec ses breloques, de l'autre il présentait un morceau de sucre à son chien). Cette petite fille peut se vanter d'avoir fait parler d'elle. Au bruit de ses aventures, toute notre bourgeoisie a frémi d'horreur. Ces braves gens ne veulent pas comprendre que le génie est une sorte de possession, que les grands artistes ne s'appartiennent pas, qu'ils sont la proie du démon qui les hante, et qu'on ne peut appliquer aux êtres d'exception les petites règles de la morale vulgaire.

A ces mots, me prenant par le bras, il me conduisit devant une petite toile qui décorait l'un des panneaux de son salon. Ce tableau représente une chèvre, un mouton et une vache qui semblent deviser ensemble dans un pré. C'est à la fois naïf, parlant et héroïque, comme une fable de La Fontaine. — Et voilà, me dit-il, ce que sait faire cette petite fille. Paul Potter, prenez garde à vous! Paule Méré vous damera le pion. *Nescio quid majus nascitur Iliade...* Mon cher ami, j'ai dû faire pendant deux mois une cour assidue à M. Bird pour qu'il consentît à me céder ce petit chef-d'œuvre. Que Mlle Paule nous en donne trois ou quatre pareils chaque année, et que dans l'intervalle, pour se remettre en haleine, elle fasse toutes les fredaines qu'il lui plaira, nous n'aurons pas à nous plaindre d'elle. Eh morbleu! qu'on ne s'avise pas de la tourmenter. Sinon, foi de vieux soldat, je mets flamberge au vent pour ses beaux yeux!

Non, Félix, je ne pouvais plus y tenir. — Que vous êtes pâle! m'a dit hier soir ma mère. Êtes-vous malade? — Je ne m'en suis pas défendu, et, m'en prenant au vent du sud, un vrai siroco qui souffle depuis quelques jours, je lui annonçai que j'allais chercher à Saint-Cergues la fraîcheur des monts. Elle m'a proposé de m'accompagner. Vous pouvez croire que j'ai décliné son offre.

Je suis parti ce matin. Le chemin de fer m'a conduit à Nyon. J'ai gravi la montagne à pied. Arrivé à Saint-Cergues, je n'ai fait que traverser le village, et j'ai couru tout d'une haleine à La Violette. Avec quelle joie j'ai revu la bonne fermière qui nous avait fait fête! Elle du moins ne sait rien, sinon que Paule est bonne, que Paule

est belle! Bienheureuse ignorance! Je ne pouvais me lasser de causer avec cette excellente femme. Ma gratitude était si vive qu'en la quittant je baisai avec transport sa main rude et hâlée. Elle me regarda avec surprise. — C'est que vous ne savez rien! lui dis-je, et je m'enfuis.

J'ai traversé le bois de La Chèvrerie. Lui non plus, il n'a entendu parler de rien. Il m'a reconnu, tout frémissait autour de moi. J'ai revu le sentier, j'ai revu la place...

Mais dans l'état où je suis, les joies sont courtes et se paient cher. A peine étais-je sorti du bois, mon exaltation fit place à un sombre accablement; mon cœur était lourd comme du plomb. L'éclat du jour m'affligeait; la montagne, inondée de lumière, célébrait une fête où je n'étais pas convié. Je voulus fuir la lumière, fuir le jour.

A cinq minutes du village, dans une échancrure de la montagne, est une petite combe encaissée et sauvage où l'on descend par de rapides sentiers. Les roches abruptes qui la dominent sont couronnées d'ormes antiques qui se penchent sur l'abîme. Au pied de ces âpres murailles, d'autres arbres bizarrement inclinés et contournés font des arcades de verdure. Un grand frêne déjeté s'est couché en travers d'un éboulis et laisse traîner à terre sa cime touffue. Dans le fond, des hêtres entrelacés forment une ogive où pendent des festons de feuillage. Sur le devant, parmi des blocs et des rocailles en désordre, s'étale un impénétrable fourré de ronces, de framboisiers, de fougères, auquel un sorbier entremêle ses grappes de fruits rouges pareilles à des colliers de corail. Au pied des sapins, au milieu des broussailles, s'élèvent de grandes touffes de millepertuis jaune; çà et là croissent parmi les épines des astrances, des épilobes, d'autres fleurs pâles. A quelques pas plus loin, le sentier disparaît tout à coup dans un fouillis de gigantesques orties, et les rochers gris, se resserrant, ne laissent aux regards qu'une étroite échappée sur la plaine et sur le ciel.

Ce lieu sauvage convenait à ma tristesse; j'allai m'y asseoir sur une pierre, et je cachai mon visage dans mes mains. Au-dessus de ma tête retentissaient des croassemens de geais, que l'épervier dominait par instans de sa plainte lugubre et stridente. Alors sortit de mon cœur une voix que j'avais longtemps étouffée, et elle jeta dans l'air ce cri terrible : « Qui sait? tout est possible. » Il me sembla qu'à ces mots mon être se brisait; une main de fer étreignit comme dans un étau ma poitrine haletante. Dans un transport de fureur, je jetai loin de moi le bouquet de gentianes desséchées que j'avais gardé tout le jour à la main, et, me couchant à terre, je me pris à sangloter.

Les larmes que je répandis par torrens me soulagèrent. En rou-

vrant les yeux, j'aperçus un rayon du soleil couchant qui se glissait comme une lame d'or à travers l'épaisseur des feuillages; il venait me chercher. Une vague espérance se ranima dans mon sein. Je me levai et me ressouvins du bouquet de gentianes. Je m'élançai pour le reprendre au travers des ronces et des orties. Il me fallut du temps pour en retrouver les restes. Je pressai convulsivement sur mes lèvres ce cher débris, et je sortis en hâte du lieu sombre où le désespoir m'avait donné rendez-vous.

Je montai à l'observatoire. Denis était arrivé de Saint-Laurent pour faire visite à David. Je les surpris comme ils se mettaient à table. Je soupai avec eux, car j'étais encore à jeun. Ensuite, malgré la fraîcheur, nous fûmes nous asseoir sur la galerie.

— Avez-vous des nouvelles de notre excellent M. Bird? me demanda Denis.

— Et de sa belle pupille? ajouta David.

Je leur répondis gaîment : — Que vous êtes simples, bonnes gens de la montagne! Apprenez que l'excellent M. Bird est un homme sans principes, et sa belle pupille une aventurière... Et je leur récitai la légende.

Ils m'écoutèrent gravement. Quand j'eus fini, ils secouèrent la tête.

— Avez-vous jamais vu sourire cet homme? — me dit Denis, et après une pause il reprit : Vous connaissez le curé de Saint-Laurent, un saint homme qui se dépouille de tout pour les pauvres, un peu original comme tous les saints. Le général le goûtait et se plaisait à citer ses mots. C'est lui qui disait un jour à une dévote restée mondaine : « Madame, avant d'entrer au paradis, vous tiendrez à vous assurer que le contrôle délivre des contre-marques. » Il prétend aussi que se tromper avec passion vaut mieux que croire sans ferveur, qu'auprès de la plupart des chrétiens d'aujourd'hui la religion ne jouit que d'un succès d'estime, et que la plus cruelle passion que Dieu ait encore endurée est la politesse de nos contemporains. Notre digne abbé s'est lié d'amitié avec M. Bird; ils se voient souvent, raisonnent, disputent, s'échauffent et s'embrassent. « Je n'ai jamais vu d'homme plus croyant que cet incrédule! » me disait-il l'autre jour.

David prit à son tour la parole. — Connaissez-vous les sirènes? me dit-il.

— Peut-être, lui répondis-je; mais ce que je puis faire de mieux, c'est de les oublier.

— Permettez, reprit-il; vous savez ce qu'elles criaient à Ulysse pour l'attirer chez elles : « On sort d'ici charmé et sachant plus de choses qu'en entrant. » Moi qui vous parle, je me suis instruit chez

les sirènes, elles m'ont révélé leurs secrets. Faut-il vous dire jusqu'où va ma science? A la façon dont une femme rit, marche, s'assied, se lève et traverse une chambre, je reconnais sur-le-champ ce qu'elle est. Allez, je ne m'y trompe pas, j'ai là-dessus des lumières supérieures. Or s'il est une jeune fille dont je voulusse répondre, s'il en est une dont je puisse dire avec assurance : Elle n'a jamais failli, son passé est pur comme un beau ciel d'été! — monsieur Marcel, cette jeune fille est Mlle Paule Méré... Quant aux bruits que vous avez recueillis, continua-t-il, je les connaissais : certaine caillette m'avait tout dit. Calomnies affreuses que j'aurais eu honte de vous rapporter! Cependant n'exagérons rien. Le monde est esclave de sa paresse et de son plaisir; il n'est pas méchant : haïr est une fatigue; il n'est pas bon : la bonté est un effort. Il est frivole, léger, avide de tout ce qui amuse son ennui ou caresse sa vanité. Oui, le monde est avant tout paresseux et suffisant, trop suffisant pour crier facilement au miracle et s'incliner devant ce qui condamne sa médiocrité, trop paresseux pour goûter ce qui dérange ses habitudes. Ne lui demandez pas de démêler péniblement le vrai du faux : il ne juge que sur les apparences; tant pis pour la vérité si elle ne saute pas aux yeux! D'ailleurs il se défie des raretés, il ne croit guère aux exceptions. Il estime par exemple que les femmes ne sauraient s'émanciper des préjugés sans s'affranchir aussi de la morale; il croit que leur ingénuité est le plus sûr garant de leur modestie, et il charge les ignorances de leur esprit de monter la garde autour de leurs vertus. S'offre-t-il à ses yeux une vertu qui a congédié ses gardes de la manche et se charge de se défendre toute seule, il se défie, il doute, il soupçonne, il hoche la tête, il ne se rendra qu'à l'évidence... Et, me regardant du coin de l'œil, il ajouta finement : Quant à moi, si j'avais quelque intérêt à débrouiller ce mystère, je n'en voudrais croire que mes yeux et tout juger par moi-même. Nos erreurs nous sont utiles; celles des autres ne nous servent de rien. Ces étrangères nous imposent, et le respect nous empêche de nous expliquer avec elles; une fois entrées dans la place, elles ne s'en vont plus.

C'est ainsi que ces deux âmes droites que le monde n'a point gâtées fortifiaient la mienne. La pleine lune s'était levée au-dessus des Alpes. Un nuage noir la déroba quelques instans à nos yeux; mais elle reparut bientôt, répandant ses sereines clartés sur l'immense étendue, sur le lac, sur les monts. Une bouffée de vent fit osciller la cime éclairée des sapins. On eût dit que les forêts s'inclinaient avec un frémissement de joie sous le sceptre bienfaisant de la blanche reine des nuits.

LETTRE DIXIÈME.

Genève, 27 septembre.

Félix, je l'ai revue. Tous les fantômes qui m'obsédaient se sont évanouis... Avez-vous jamais vu un vol d'alouettes partir brusquement à vos pieds? Ainsi se sont envolés mes doutes. Un seul regard a fait ce miracle. Ses yeux m'ont dit dans leur muet langage ces mots que j'espérais, que j'attendais : — N'en croyez rien, c'est une calomnie infâme.

Je ne puis écrire. A demain.

LETTRE ONZIÈME.

Genève, 28 septembre.

J'arrive. La grille est ouverte, les volets aussi. Je traverse la cour. Un frisson me prit. Le cœur me battait à coups redoublés. A droite d'un petit corridor, j'avise une porte entre-bâillée. Je la pousse... Elle était là, me tournant le dos, debout devant une cheminée qui fait face à la porte, et que surmonte une grande glace. Elle s'occupait à disposer des pots de fleurs sur le chambranle. Elle m'aperçoit dans la glace, pousse un petit cri; le vase qu'elle tenait à la main lui échappe et se brise en éclats. Elle se retourne, essaie de parler; ses lèvres tremblaient. Pas un mot, mais quel regard! Sans voix, sans couleur, elle se laisse tomber sur une chaise... Me voyez-vous à ses pieds, couvrant ses mains de baisers?

J'entendis un bruit de pas; je me relevai bien vite. Mme Simpson entra et me tendit la main; puis, regardant Paule : — Pauvre petite! dit-elle. Vous lui avez fait peur.

Paule essaya de sourire, mais les larmes lui vinrent aux yeux, et elle se glissa hors de la chambre.

— Or çà, vous avez brisé mon pot de giroflées, reprit Mme Simpson. Vous êtes en veine, monsieur le héros.

Alors m'attirant dans l'embrasure de la fenêtre et attachant sur moi ses petits yeux vifs : *Certainly?* me demanda-t-elle.

— *Certainly!* lui répondis-je en posant ma main sur mon cœur.

— Pas de geste! dit-elle. Les grands sentimens n'en font point.

— Cependant, chère madame, vous en faites quelquefois.

— Oh! moi, c'est autre chose. Je ne me pique pas de grands sentimens. J'y crois comme les enfans croient aux contes de fées : tout croyant, ils ne croient pas... Mais avancez votre main droite; posez-la sur cette table, la paume en l'air.

Et, tirant de sa poche le cachet d'ivoire, elle le pressa fortement sur mon poignet.

— Ah! doucement, lui dis-je en riant; vos moyens sont violens.

— Avec vous autres, jeunes gens d'aujourd'hui, répliqua-t-elle, on ne saurait trop appuyer... Mais attendez, je sais que vous êtes curieux de cachets; je veux vous montrer celui de Paule.

Elle tira d'un coffret un cachet d'argent, alluma une bougie, prit un bâton de cire rouge, en laissa tomber une goutte sur une carte de visite, y appliqua le cachet. — Examinez cela! me dit-elle.

Je vis sur la cire l'image d'une fourmi ailée avec cette légende : *fière à outrance.*

— Emportez cette carte, reprit-elle, et soir et matin récitez votre leçon : *Certainly! Fière à outrance.*

Ses mouvemens étaient si prompts, son ton si belliqueux, que j'étais embarrassé de ma contenance. Heureusement M. Bird survint. Il me prit par le bras, m'emmena sous une charmille qui est à droite de la maison, et, s'asseyant avec moi sur un petit banc, il me regarda un instant en silence avec cet air frais et serein qui n'est qu'à lui; puis, baissant les yeux, il me dit d'un ton grave :

— Monsieur, vous aimez à réfléchir, et sûrement vous savez ce que vous faites en venant ici?

— Regardez-moi, lui dis-je; il me semble que mes yeux doivent vous répondre.

— Bien, bien, reprit-il. Songez que vous tenez dans vos mains le sort d'une pure et noble enfant. Le ciel l'a richement dotée; elle n'a pas seulement la grâce, la beauté, le génie, le sens des harmonies divines des choses, et le don de les révéler aux autres par les prestiges magiques de l'art; elle a encore l'âme la plus droite, la plus vraie, la plus simple que je connaisse. Son cœur est un cristal sans tache que la lumière pénètre de toutes parts. Ce n'est pas à dire qu'elle soit parfaite. La perfection n'est pas de ce monde. Voulez-vous savoir son plus grand défaut? Cette chère enfant a mauvaise tête. On a toujours les défauts de ses qualités. Sa droiture est cause qu'elle manque de souplesse; elle ne sait pas se plier aux circonstances ni patienter avec la vie, et quand la vie lui manque de parole, la chaleur de ses ressentimens trouble la justesse naturelle de son jugement. Vous voyez que je vous dis tout, le bien et le mal, et j'ajouterai que cette ardeur irréfléchie qui est dans son caractère lui a fait commettre des imprudences dont elle vous doit le récit. La prudence est la dernière vertu qu'apprennent les âmes généreuses. Mais peut-être qu'en entendant ce récit vous vous surprendrez à chérir ses fautes. Vous êtes ainsi faits, vous autres amans! Un père (et je suis un peu son père) n'est pas tenu à tant d'indulgence... Vous l'aimez, monsieur, c'est bien; mais ne vous y trompez pas : jusqu'ici votre amour lui a causé plus de peines que

de joies. Avant de vous connaître, elle était heureuse. Grâce à moi, j'ose le dire, grâce à ma sœur, grâce au bon air qu'elle respire dans cette retraite, elle avait son âme en paix. Certaines paroles que vous lui avez dites au fond d'un bois ont rompu le charme. Un sentiment tout nouveau pour elle a envahi son cœur. Pour la première fois elle aimait. Ce cœur fier, un peu sauvage, qui ne respirait que l'art et la liberté, s'est donné soudain, et ne se reprendra plus. Pendant le voyage que nous venons de faire, elle a été inquiète, songeuse. Je la comparais en moi-même à une jeune muse qui, désertant la cour d'Apollon, s'est choisi un maître parmi les humains. Confuse de sa défaite, elle s'accoutume avec peine à sa nouvelle captivité. Servir un homme après avoir servi les dieux! Non que sa fierté se sentît humiliée : un cœur qui aime ne connaît plus la honte; mais les dieux n'ont qu'une parole, parce que leurs pensées sont éternelles, et dans ce que disent les hommes il y a une vanité qui l'inquiétait. Ils sont si voisins du néant! Ils ont tant de peine à disputer leur être au vide qui les enveloppe! Plus d'une fois elle fut en proie à de cruelles appréhensions, et je craignis souvent pour sa santé. Heureusement le temps et la distance, loin de renforcer ses craintes, les apaisaient; de jour en jour sa confiance se raffermit... Monsieur, j'attends de vous cette fermeté et cette sagesse sans lesquelles les plus beaux desseins avortent au milieu même du succès.

Vous ne vous représentez pas, Félix, ce qu'il y a de force à la fois et de charme dans la parole de cet homme. La persuasion coule de ses lèvres. Le timbre de sa voix sonne bien à l'oreille et fait vibrer le cœur; c'est la voix d'une âme.

— Allons, ne nous attendrissons pas, me dit-il en me regardant avec des yeux humides. C'est dans la joie que se retrempent les courages. Occupons-nous gaîment de cette chose sérieuse et compliquée qu'on appelle la vie.

Il se leva et m'emmena visiter son domaine. Cette petite terre, que le grand chemin divise en deux portions inégales, a je ne sais quelles grâces agrestes qui m'enchantent. Autour de la maison règne un verger qu'entoure comme d'une ceinture un petit cours d'eau nommé la Bédière, ruisseau plus profond que large, dont l'onde murmurante s'écoule entre deux rangées de saules bas. De l'autre côté de la route se trouvent un jardin potager et un bouquet d'arbres que borde le Foron. M. Bird me fit passer en revue ses arbres, ses fleurs, ses légumes; puis à brûle-pourpoint : — Vous a-t-on dit bien du mal de nous? me demanda-t-il.

Je lui répondis sans déguisement, mais non sans réticences. Il hochait la tête, il souriait. Enfin il me dit :

— On m'en veut donc bien de mes pauvres homélies? Ne croyez

pas cependant qu'emporté par un zèle indiscret je prêche mes opinions à tout venant. Je n'ai jamais cherché à inspirer des doutes aux âmes qui ont gardé la foi du charbonnier; je réserve mes enseignemens pour celles qui l'ont perdue. C'est pour cette raison que je m'adresse de préférence aux ouvriers. Au siècle dernier, le doute était une occupation ou un plaisir de grand seigneur; il roulait carrosse, ne voyait que la bonne compagnie: financiers, traitans et marquis le priaient à leurs petits soupers et lui faisaient parfois les honneurs de leur petite maison; mais tout à coup la terre se prit à trembler, une tempête effroyable éclata au ciel. Cette catastrophe fit réfléchir la finance et les talons rouges; ils se dirent que, si la terre avait tremblé, c'est que la terre avait cessé de croire; ils se repentirent, ils se rangèrent, ils prirent de l'eau bénite. Instruits par l'expérience, il en est plus d'un qui aurait voulu achever le voyage de la vie en portant sa tête sous son bras, comme saint Denis, assuré ainsi et contre le danger de la perdre et contre la crainte de s'en servir. Depuis ces terribles journées, les heureux du monde ont honni le doute; ils regardent la foi comme un préservatif contre les tremblemens de terre, ils croient par mesure de sûreté. Éconduit de ces cercles brillans où il avait mené joyeuse vie, le doute est descendu dans le peuple; il est allé frapper à la porte des échoppes, il s'est assis au foyer du pauvre, s'est lié d'amitié avec l'artisan et le prolétaire. Le peuple a perdu la foi : est-ce donc un crime que de lui en vouloir donner une nouvelle? Est-ce offenser Dieu et les hommes que de rassembler des ouvriers pour leur dire : « Malheur à qui ne croit qu'à ses convoitises et à ses appétits? Les vieux dogmes n'ont plus de prise sur vos intelligences affranchies; vous n'admettez plus ni les prophètes ni les thaumaturges; ne laissez pas pour cela de chérir et de vénérer dans le Christ l'une de ces âmes sublimes en qui Dieu se révèle avec plus d'éclat que dans les splendeurs mêmes du firmament!... » Voilà ce que j'ai dit à mes auditeurs. Les ouvriers genevois sont une race intelligente, raisonneuse; ils ont le goût de s'instruire et d'argumenter. Quelques-uns goûtèrent peu mes discours et m'accusèrent d'être un *mômier qui faisait peur neuve*; d'autres m'assurèrent que je les avais instruits et édifiés. Plusieurs sont devenus mes amis... Le bien ne se fait qu'en détail.

Mais convenez que par instans, ajouta-t-il, vous avez été tenté de me prendre pour un scélérat... Oh! ne vous en défendez pas. Je connais la puissance des préjugés sur ceux même qui n'en ont pas. Un malheur de ce temps, c'est que l'éducation et la vie ne sont plus d'accord. Dans votre enfance, jeunes gens, on vous enseigne qu'il est des lisières sacrées sans lesquelles on ne saurait marcher

droit. En vain votre propre expérience vous démontre le contraire. Jeunes gens sans préjugés, qui vous affranchira des préjugés des autres?

Nous rentrâmes dans la maison. Ces dames nous attendaient. Paule avait recouvré tout son calme; sa voix ne tremblait plus, un tendre incarnat avait remplacé la pâleur de ses joues. Que cette soirée passa vite! Mes regards ne pouvaient se détacher d'elle; mon cœur se fondait dans une adoration silencieuse. Au souvenir de mes doutes, le rouge de la honte me montait au front. — Cruelle! disais-je en moi-même, pourquoi m'avais-tu abandonné? Toi présente, je crois, j'aime, j'adore... Je frémissais à l'idée de la quitter; comme un enfant peureux, j'aurais voulu me cramponner à l'un des plis de sa robe, m'attacher à ses pas, et, me couchant à ses pieds, m'enivrer de sa présence, qui seule me rassurait contre les fantômes de la nuit et contre mes folles crédulités.

Cependant il fallut partir. Je traversai lentement la cour. Arrivé près de la grille, je me retournai, je contemplai longtemps cette maison, asile de paix, d'amour et d'innocence. Il me sembla que toutes les étoiles du ciel se penchaient vers cet humble toit et le regardaient avec amitié.

LETTRE DOUZIÈME.

Genève, 30 septembre.

La nuit tombait. Je m'assis en face de Paule dans l'embrasure d'une fenêtre. M. Bird et sa sœur se retirèrent dans le fond de la chambre. L'air était d'une douceur charmante. Des rosiers fleuris, le réséda et l'héliotrope nous envoyaient par bouffées leurs exquises senteurs; on entendait le léger babil de la Bédière qui jasait à voix basse avec les saules, et au loin, par intervalles, des aboiemens de chiens de garde. Paule demeura un instant silencieuse, son beau front dans ses mains; puis, relevant la tête, les yeux baissés, elle commença son histoire en ces termes :

« — Vous savez de qui je suis née. C'est à Venise que je vins au monde. J'avais deux ans quand on m'amena à Genève, dans la maison de mes grands-parens, où je suis demeurée jusqu'au milieu de l'an dernier. Pourquoi j'en suis sortie, voilà ce que vous tenez surtout à savoir. Patience! souffrez que je reprenne de plus haut mon histoire. Paule désire que vous connaissiez Paule comme Paule se connaît elle-même.

« Je n'ai guère conservé de mon enfance que des souvenirs vagues et incertains. Jamais, je pense, esprit d'enfant ne fut plus confus que le mien et ne se débrouilla plus lentement. Je n'étais ni cu-

rieuse, ni questionneuse; repliée en moi-même, je regardais voler les mouches sans penser à rien. Seulement il se faisait tout à coup de grands jours dans mon esprit, et j'apercevais avec surprise des choses tout ordinaires que j'aurais dû voir depuis longtemps et qui me semblaient nouvelles. Alors, toute fière de ma découverte, je disais d'un ton grave : « Le ciel est bleu, les cerises sont rouges, l'eau coule! » Et je m'étonnais que les autres ne parussent pas aussi frappés que moi de ces sublimes vérités.

« On m'a souvent répété que je n'avais appris qu'à grand'peine à lire et à écrire, et que j'avais été le désespoir de mes premiers maîtres. Bonnes gens, veuillez me pardonner! L'alphabet me semblait une chose contre nature. Je crois voir encore la vieille demoiselle à lunettes qui me donna mes premières leçons. Un jour qu'elle me demandait comment on écrit le mot *oiseau*, je lui répondis : « On prend un crayon et on fait le portrait d'un canari. » Aussi, quand plus tard j'entendis parler des hiéroglyphes des Égyptiens, je m'écriai : « Je les avais inventés avant eux! » Ce mot malencontreux me fut reproché à la fois comme une marque de sottise et comme un trait d'orgueil. Je crois cependant que, si j'avais l'esprit lent, j'étais bonne, douce, facile; j'aimais à plaire, j'aimais qu'on m'aimât; un reproche un peu vif me faisait fondre en larmes. Je ne crois pas m'être jamais fait punir.

« En grandissant, mon humeur devint plus inégale. Je ressentais des joies et des tristesses dont la cause m'était inconnue. Certains jours je m'éveillais dans une disposition riante qui me suivait dans mes travaux enfantins et dans mes jeux. Tout me charmait; les objets les plus simples, les plus vulgaires, me paraissaient beaux et intéressans. Un rideau agité par le vent, une fumée s'élevant au-dessus d'un toit, une vieille chatte sommeillant sur un poêle, me plongeaient dans l'extase. Je soupçonnais partout des mystères; la vie me faisait l'effet d'un conte de fées.

« La chambre où je couchais dominait un beau paysage. Le matin, à peine éveillée, je courais pieds nus à la fenêtre, et je contemplais le lac et le ciel. Ce qui me plaisait le plus, c'étaient les lignes des montagnes et des coteaux. Ces lignes onduleuses ou coupées me racontaient de longues histoires; j'y voyais de profonds symboles dont je me piquais de pénétrer le sens. Que de niais raisonnemens je faisais à ce sujet! Sottes, mais douces chimères, dans votre chère société comme le cœur me battait follement! Heureuse quand d'aventure, seule et libre, je réussissais à mettre la main sur un crayon! Ivre de joie, je m'appliquais à copier de mémoire les lignes de mes montagnes, après quoi j'en inventais de nouvelles; c'étaient des enroulemens, des rinceaux, des arabesques infinies, à chacune

desquelles j'attachais un sens occulte. La musique, que je commençais d'apprendre, me fournissait des termes pour classer mes courbes; je les distinguais en majeures et en mineures, il y en avait de tristes et de gaies. Je me rappelle une certaine ligne en zigzag que je ne pouvais regarder sans m'attendrir; elle était pour moi l'emblème d'une vie orageuse et traversée. Il me souvient aussi qu'un jour, à un grand dîner, au milieu d'une conversation qui, je m'assure, était fort grave, je m'écriai, comme sortant d'un songe : « Certainement le bonheur est rond. » On se mit à rire; mais mes grands-parens me lancèrent à travers la table un regard terrible qui me fit rentrer sous terre. »

— Il est bon que vous sachiez, monsieur Marcel, cria de sa place Mme Simpson, que ce grand-père est un butor et cette grand'mère une oie.

— Oh! ma chère sœur!... lui dit M. Bird d'un ton de reproche.

« Mon grand-père et ma grand'mère, reprit Paule en souriant, n'étaient pas obligés d'admettre que le bonheur fût rond, ni d'admirer mon sot galimatias. Au reste, dans mes bons jours, une gronderie ne m'affectait pas longtemps : le plaisir de vivre, d'habiter un monde plein de belles courbes, la présence assidue de ces divines amies en moi et autour de moi, dissipaient bien vite mes soucis; mais en revanche il était des semaines néfastes pendant lesquelles tout me semblait aller de travers. Je ne comprenais plus rien à rien; mes pauvres montagnes désenchantées me regardaient d'un air lugubre, elles me disaient : « Il n'y a plus rien entre toi et nous. » Les choses et mon âme d'enfant n'étaient plus d'accord; il était survenu je ne sais quoi qui avait rompu leur amitié. Que ces brouilleries m'étaient fâcheuses! Mes courbes aussi me semblaient toutes changées; elles ne répondaient plus à mes questions, elles me faisaient sentir par un certain air de hauteur que cette terre n'était pas leur patrie, et qu'elles méprisaient ce pauvre monde sublunaire et les petites filles qui l'habitent. Hélas! je ne sentais plus leur présence en moi. Mes sentimens, comme mes gestes, me paraissaient raides, anguleux; je n'osais plus marcher ni remuer la tête, tant je prenais en déplaisance ma petite personne! Il va sans dire que dans ces momens-là, sévère pour moi-même, je n'étais pas indulgente pour les autres. Je ne voyais plus autour de moi que des figures vulgaires, désavenantes; les femmes se présentaient mal, les hommes marchaient gauchement, personne ne savait porter ses bras, les têtes tournaient avec effort comme des girouettes rouillées, tous les souliers mettaient à la gêne; on riait à faux, les voix étaient rudes ou grêles, les portes même criaient en roulant sur leurs gonds; bref, tout chagrinait mes yeux et mes oreilles. C'était la

faute de mes courbes qui, soit orgueil, soit dépit, ne voulaient plus se mêler des affaires du monde. »

— Il me semble, interrompis-je, que vous n'avez guère changé depuis lors. Ne me disiez-vous pas à Saint-Cergues que l'artiste apprend à danser aux passions, et que ces apprenties n'ont pas toujours l'air à la danse?

« Il est possible, poursuivit-elle, que mes idées de petite fille me soient restées, non toutefois sans se transformer un peu; mais je dois dire à ma louange que mes nerfs sont devenus plus sages : ils ne se cabrent plus comme des chevaux ombrageux. Quand je suis mécontente des autres, je ne le leur dis plus; quand je suis mécontente de moi, je me le dis tout bas, et nous restons bonnes amies. Ce n'est pas que dans ce temps je me livrasse sans contrainte à tous les mouvemens de mon humeur; à part quelques vivacités, quelques petites quintes qui passaient vite, je tâchais de prendre sur moi. D'ailleurs mes ennuis et mes joies étaient si étranges que j'avais peine à m'en démêler, et je les dissimulais de mon mieux, de peur qu'on ne me demandât des explications que j'eusse été fort empêchée à donner. Je n'avais qu'un seul confident, un petit cahier vert où chaque soir, avant de m'endormir, j'écrivais ce que j'appelais pompeusement mes pensées, car j'avais fini par me réconcilier avec l'écriture. J'ai gardé ce cahier. En voici les premières lignes :

« Aujourd'hui grand-papa était de bois, grand'maman avait des ressorts d'acier; moi-même j'ai été de carton tout le jour. Les fées m'ont abandonnée et j'ai perdu mon talisman. En vérité je suis bien malheureuse! »

« Il était temps que mon esprit commençât à se débrouiller; sortant de mon chaos, j'oubliais quelquefois mes chimères pour raisonner un peu sur moi-même et sur le caractère des personnes qui m'entouraient. Ces réflexions, toutes nouvelles pour moi, n'étaient pas toujours couleur de rose... O mes chers grands-parens, ne craignez pas que jamais je parle mal de vous! Nous nous sommes fait les uns aux autres bien des chagrins; j'accuserai le sort et non vos cœurs. Nous nous aimions, tous nos différends sont nés d'un malentendu. Qui sait? un jour peut-être... »

— Paule, n'achevez pas votre phrase! s'écria l'impétueuse Mme Simpson; Paule, taisez-vous! Vous alliez dire qu'un jour peut-être vous iriez demander à vos grands-parens pardon de tout le mal qu'ils vous ont fait. Ce serait une lâcheté que je ne souffrirai pas. Ces gens-là ont l'âme plus dure qu'une barre de fer!

— Ma sœur, ma chère sœur, lui dit de nouveau M. Bird, en ce moment Paule est plus sage que vous; mais nous vous connaissons : votre férocité s'évapore en propos. Si l'on en venait au fait, vous vous mettriez au feu pour les gens que vous détestez.

— C'est possible, mon cher frère, répondit-elle; mais soyez sûr que je ne me le pardonnerais de ma vie.

« Mon grand-père, reprit Paule, négociant retiré, est un modèle de vertu et de probité; son seul défaut est de pousser l'exactitude jusqu'à l'esprit de minutie et l'amour de l'ordre jusqu'à la superstition. Il tient son grand-livre de la vie en partie double : tout à ses yeux est dépense ou recette, et quiconque ne passe pas son temps à faire l'inventaire de sa conscience et à dresser le bilan de ses actions est, à l'entendre, en état de faillite. Le plus grand inconvénient de cette morale est qu'à force de se regarder vivre on ne vivrait plus; un parterre attentif lorgnerait une scène vide. Quant à ma grand'mère, elle est bonne, charitable, affectueuse; mais, puisqu'il faut tout dire, elle parle un peu trop de son cœur et le fait intervenir où il n'a que faire. Son exclamation favorite est : « Ménagez mon cœur ! Vous avez offensé mon cœur ! » Aussi à la moindre peccadille qui m'échappait, après que mon grand-père, lugubre comme le tribunal des dix, m'avait fait subir un minutieux examen de conscience, ma grand'mère me faisait agenouiller devant elle, et d'une voix émue, les yeux pleins de larmes : « Vous avez offensé mon cœur, me disait-elle. Faut-il croire que vous-même vous n'en avez point? Avez-vous réfléchi à toutes les obligations que vous nous avez? » Suivait un long dénombrement de tous les bienfaits dont j'étais comblée; la litanie se terminait par cette phrase sacramentelle : « Vous recevez de nous le pain du corps et le pain de l'âme. » Tant de paroles m'étourdissaient, je restais parfois comme ensevelie sous cette avalanche de grands mots. De quoi s'agissait-il pourtant? De quelque étourderie, d'un pot à lait renversé, d'un accroc fait à une robe neuve. Deux mots : Paule, vous êtes une écervelée! — et une tape sur la joue, m'eût-elle fait un peu mal, voilà ce que je méritais; mais me parler de mon cœur! A l'âge que j'avais, on ne sait où le prendre.

« Jugez de ce qu'éprouvait en présence de ces deux graves personnes une fillette un peu trop éprise de billevesées, mais douce, candide, dont le plus grand bonheur eût été de s'épancher sans contrainte, de savourer les douceurs d'une confiance ingénue. Je ne sais ce que je redoutais le plus, les sermons et la majesté solennelle de mon grand-père ou les effusions de sensibilité de ma grand'mère. Peu à peu je pris l'habitude de tout écouter en silence : retirée dans ma coquille, je laissais passer l'orage, après quoi le limaçon remontrait timidement ses cornes, car il croyait au soleil et l'attendait; mais le soleil qui luisait chez nous n'était qu'un soleil frileux d'hiver. Mes grands-parens se déridaient rarement : l'un par sévérité d'humeur, l'autre par sentiment, ne trouvaient pas dans la vie le plus petit mot pour rire; tout tirait à conséquence, les moin-

dres détails étaient des affaires d'état, tout était gravement pesé, discuté. Je sais bien que la vie est une personne sérieuse, mais elle n'est pas collet-monté, et il ne lui déplaît pas qu'on sache par instans jouer avec elle. Assurément celui qui a créé le monde n'est pas un pédant.

« Plus je m'habituais à rentrer dans ma coquille, plus je devenais réfléchie, perspicace, *car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?* — et ma sagacité naissante faisait des découvertes dont je n'avais pas lieu de m'applaudir. Ce que j'aperçus d'abord et qui me chagrina beaucoup, c'est que j'étais pour mes deux tuteurs un sujet d'inquiétudes, de perpétuelles alarmes. Leur défiance faisait sans cesse le guet autour de moi, ils m'épiaient, soupçonnaient mes intentions. Ce qui dans un autre enfant eût passé pour une saillie de jeunesse m'était imputé à crime. Dans mes actions les plus innocentes, ils croyaient voir percer des penchans dont la perversité les effrayait. Mes penchans! que de fois n'ai-je pas entendu mes grands-parens s'entretenir d'un ton de mystère de mes penchans! A quoi bon ces longues consultations, ces hochemens de tête, ces soupirs entrecoupés? Dieu sait qu'être aimée, mais aimée comme je l'entendais, et pouvoir parler de mes courbes à ceux qui m'aimaient, c'est le terme où s'arrêtait l'audace de mes rêves de bonheur les plus effrénés.

« Il est dur de se sentir suspect. A tout âge, mais surtout dans l'enfance, un cœur bien né ne s'y accoutume qu'avec peine. Sur quelque ton que fût montée mon humeur, on y trouvait toujours quelque chose qui passait les bornes de la discrétion et trahissait un naturel déréglé. Dans mes bons jours, me sentant le cœur libre et léger, m'arrivait-il de sauter, de gambader, un regard sévère mettait aussitôt fin à mes ébats. Un matin, comme j'étais entrée au salon en dansant, ma grand'mère fit un geste d'épouvante, et, se penchant à l'oreille de mon grand-père, je l'entendis murmurer d'un ton tragique : « Elle a fait un entrechat! » A coup sûr, c'était sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose. Je répétai plus d'une fois entre mes dents, avec un mélange de terreur et d'orgueil, cette phrase mystérieuse : « Elle a fait un entrechat! » Le soir j'écrivis dans le cahier vert : « Aujourd'hui grand'maman a eu peur, parce que j'ai fait un *entre...!* » Mais qu'était-ce qu'un entrechat? Je n'en avais qu'une idée fort confuse.

« Après cela, si l'on me reprochait d'être trop gaie, ne croyez pas qu'on approuvât davantage l'état de langueur et de rêverie où me jetaient par instans le départ des fées et la perte de mon talisman. — Que faites-vous près de cette fenêtre? Je n'aime pas à vous voir muser. L'oisiveté est la mère des mauvaises pensées. — Et, pour écarter les mauvaises pensées, on me condamnait pendant de lon-

gues heures à tricoter d'arrache-pied et à ourler des mouchoirs, deux manières de passer le temps que j'avais en aversion. — La seule tristesse qui plaise à Dieu, me disait-on encore, c'est la contrition. — Qu'est-ce que la contrition, bonne maman? — C'est le regret d'avoir péché. — Ainsi à dix ans on me demandait d'avoir le cœur contrit, et souvent, par certains regards pleins à la fois de reproche et de pitié, on me faisait sentir que j'avais quelque chose à me faire pardonner, qu'il y avait dans mon passé si court je ne sais quelle tare secrète, qu'on s'en taisait par charité, que le monde consentait à fermer les yeux, mais que j'étais tenue à racheter ma honte par de grandes soumissions et les humilités d'une pénitente. Je ne me doutais guère que mon crime fût d'être née, que ma honte c'était ma mère, et que mes grands-parens tremblaient jour et nuit que je ne ressemblasse à cette mère coupable dont le souvenir s'était effacé de mon cœur, dont le nom souillé n'avait jamais été prononcé devant moi... Elle a fait un entrechat! Grand Dieu! n'y avait-il pas de quoi trembler?

« C'est ainsi qu'avec le progrès de l'âge et de la réflexion ma vie allait s'assombrissant. Heureusement j'avais un fonds naturel de gaîté qui résistait. Je pleurais quelquefois, mais mes yeux étaient bientôt secs, ma gaîté de papillon buvait mes larmes. Cependant, lorsque plus tard je me trouvai en face de la douleur, je me souvins de l'avoir entrevue autrefois, et je dis : C'est une figure de connaissance... Oh! combien de fois je fus sur le point de me jeter aux genoux de ma grand'mère en m'écriant : Chère bonne maman, vous m'aimez, je le sais; jamais je n'eus à me plaindre de vos rudesses, vous voulez mon bien, vous me prodiguez vos soins, et pourtant, en dépit de vos bontés, je crains de devenir malheureuse auprès de vous. Écoutez-moi, vous me donnez le pain à discrétion, mes joues pleines le prouvent assez; de grâce, accordez-moi aussi la vie à discrétion!... — Mais je n'osais lui tenir ce langage, j'aurais craint d'*offenser son cœur*. Je me taisais, et je songeais, et je sentais que ses alarmes et mes silences élevaient entre nous une barrière qui de jour en jour nous séparait davantage.

« J'avais douze ans lorsqu'un propos imprudent amena une crise dans ma vie. Ma grand'mère avait depuis peu à son service une femme de chambre qui avait su capter toute sa confiance par son ton réservé et ses airs radoucis. La fine pièce, que son métier de sainte-nitouche fatiguait, se dédommageait avec moi; dans nos tête-à-tête sa langue allait toujours, et cette langue-là était bien affilée. Un soir, en me déshabillant :

« — Vous avez les yeux rouges, me dit-elle, vous avez pleuré? Il faut ménager vos beaux yeux, mademoiselle. C'est avec ces pipeaux-là que vous attraperez un jour un mari.

« — Suzanne, lui répondis-je, je ne me soucie pas du tout d'avoir un mari; mais j'ai été bien triste ce soir parce que grand'maman m'a beaucoup grondée. Elle avait été bien bonne avec moi tout le jour, elle avait même ri une fois; mais tantôt, en tricotant, j'ai laissé couler deux ou trois mailles, et elle m'a dit : « Paule, à quoi rêvez-vous? » Je lui ai répondu que c'était à un vieux chêne que nous avions vu à la promenade. Un moment après, une de mes aiguilles est tombée : « Ah çà! a-t-elle répété avec humeur, à qui donc en avez-vous? — Bonne maman, c'est encore à mon vieux chêne. Il est si beau! » Mais je n'ai osé lui confier que le chêne et moi nous nous étions parlé, et que je pensais à lui parce que j'étais sûre qu'il pensait à moi. « — Vous êtes une folle! m'a-t-elle dit, et on se rirait de vous, si on vous entendait. — Mais, bonne maman, c'est le chêne qu'il faut gronder; je vous jure que je ne cours pas après lui et que c'est lui qui vient me chercher. » Alors elle se fâcha tout de bon, et me dit d'un ton très sévère qu'un chêne n'est qu'un chêne et que je ferais mieux de m'occuper de mon tricot que d'avoir de mauvaises pensées.

« — Rêver à un chêne! murmura Suzanne entre ses dents, passe encore si c'était à un joli garçon!

« — Tu ne sais ce que tu dis, répondis-je. Tu ne me comprends pas plus que les autres. Ah! je suis bien malheureuse!... Et je recommençai à pleurer.

« — Allons, ne vous désolez pas, reprit-elle. Il est certain que votre vie n'est pas trop gaie. Vous n'avez point d'amies de votre âge avec qui jaser, vous n'allez jamais au bal, vous êtes du matin au soir avec de vieilles gens qui ne rient pas tous les jours. Patience! petit poisson deviendra grand; vous n'aurez pas toujours douze ans, et vos fameuses fées, que vous me rabâchez sans cesse, vous feront cadeau d'un joli mari...

« — Que tu m'ennuies avec tes maris! lui dis-je avec impatience. Tout ce que je voudrais, c'est que mes fées rajeunissent un peu grand'maman. Avoir une maman jeune, cela doit être bien agréable!

« — Ah! par exemple, dit-elle étourdiment, ce n'est pas ce qui vous manque.

« — Oui, fis-je en soupirant : je sais bien que j'ai eu autrefois une jeune maman; mais je sais aussi qu'elle est morte depuis longtemps.

« Elle ne répondit pas; mais il lui échappa un sourire, accompagné d'un claquement de langue. J'étreignis son cou entre mes deux mains : — Parle, lui dis-je, serait-il vrai...

« — Ah! doucement, dit-elle, vous m'étranglez!... Mais je suis sûre que vous ne saurez pas tenir votre langue... Vous me promettez le secret?... Eh bien! oui, votre jeune maman vit encore.

« Je me sentis rougir jusqu'au blanc des yeux, et je crus que le souffle allait me manquer; tout tournait autour de moi. Dès que je pus parler :

« — Si elle vit encore, dis-je d'une voix étouffée, pourquoi ne vient-elle pas ici?

« — Dame! c'est une autre affaire. Vos grands-parens la détestent; ils lui en veulent de s'être fait épouser de votre papa... Et puis, ajouta-elle d'un ton mystérieux, vous n'avez pas à vous glorifier de votre jeune maman. Elle passe son temps...

« — A quoi, Suzanne? à quoi?

« — A faire des pirouettes devant le monde avec des jupes bouffantes qui lui viennent aux genoux.

« J'eus peine à la laisser partir; je l'accablais de questions. Un monde de pensées nouvelles venaient de s'ouvrir à moi; mon cœur battait à éclater. De toute la nuit je ne pus fermer l'œil. A déjeuner, on remarqua ma pâleur, mes yeux cernés. J'alléguai un malaise, une migraine; mais tout à coup, malgré moi, la bombe partit : — Bonne maman, dis-je en changeant de couleur à chaque mot, est-il vrai que j'ai une jeune maman qui est la première danseuse de Venise?

« Je renonce à vous peindre la scène qui suivit; elle fut terrible. Ma grand'mère fondit en larmes, eut une attaque de nerfs. Non, jamais elle ne s'était écriée avec autant de véhémence : « Vous avez offensé mon cœur! » à quoi mon grand-père ajouta d'un ton funèbre : « Vous nous avez offensés, Dieu et moi! » C'était la formule qu'il réservait pour les grandes occasions. Le lendemain, le surlendemain, il y eut bien des larmes versées, bien des coups de tonnerre; ce ne fut qu'à force de soumissions et de promesses que j'obtins mon pardon. Il va sans dire que Suzanne fut chassée; elle n'eut que le temps de faire ses paquets. Ce fut peut-être un bonheur pour moi, car cette fille ne tenait pas école de sagesse. Je ne laissai pas cependant de la regretter beaucoup, et il se mêla un peu de remords à mes regrets : je l'avais mal payée de sa complaisance.

« Vous croirez sans peine que je ne reparlai à âme qui vive de ma jeune maman; mais cette chère inconnue devint le centre et presque l'unique objet de toutes mes pensées; je lui vouai un culte pareil à celui qu'une bénédictine rend au saint-sacrement : c'était vraiment l'adoration perpétuelle. Adieu mes courbes! Elle furent détrônées, — ou plutôt tout se concilia dans ma tête. En dépit du ton cavalier dont s'était exprimée Suzanne, j'avais deviné que la danse est un art; je me persuadai que ma jeune maman était la favorite de mes fées, une prêtresse vouée au service de leurs autels, et qu'elle avait reçu de ses divines patronnes la mission d'inspirer aux hommes l'amour des belles lignes et de leur enseigner les lois

de la cadence, les secrets de l'harmonie, l'art d'exprimer par les grâces de l'action l'accord des sentimens et des pensées. Quand j'étais seule, fermant les yeux, je croyais voir un rideau se lever, et ma jeune maman m'apparaissait, pétrie de grâces, éblouissante de beauté; ses yeux rayonnaient comme des étoiles, un rhythme cadencé réglait tous ses mouvemens; par ses postures et ses attitudes, elle révélait à une foule émue le grand mystère des lignes onduleuses, que connaissent les soleils et les oiseaux, et qui échappe au vulgaire humain, — et cette foule enthousiaste abjurait sa grossièreté native en tombant aux pieds de la prêtresse... Oh! que n'eussé-je pas donné pour la voir une fois, une seule fois, en chair et en os! Avec quelle contention d'esprit je cherchais à me représenter ses traits! J'avais décidé que je lui ressemblais un peu, mais comme une pâle copie ressemble à un parfait modèle. Je décidai aussi qu'elle m'aimait comme je l'aimais, et que nos âmes communiquaient à travers l'espace. Je la sentais errer autour de moi, elle me regardait, elle me parlait. Bien souvent je m'éveillais en sursaut dans la nuit en poussant un cri et inondée de larmes; elle m'était apparue en songe et m'avait embrassée.

« Dix-huit mois s'étaient écoulés depuis l'expulsion de Suzanne, quand un matin ma grand'mère m'annonça une nouvelle si extraordinaire que j'en demeurai muette d'étonnement. Un grand bal de souscription devait être donné au casino à l'occasion de je ne sais quelle fête patriotique. Mes grands-parens avaient décidé de me conduire à ce bal. Voilà ce que m'annonça ma grand'mère. Elle eût battu un entrechat devant moi que ma surprise n'aurait pas été plus grande. Je fus livrée sur-le-champ aux mains des couturières, qui me firent la plus jolie robe du monde. Ces apprêts m'enchantaient; je croyais rêver. Enfin le grand jour arriva. Vêtue de blanc, avec des nœuds de rubans sur les épaules et au corsage et un bouquet à la main, je partis, la tête pleine de chimères et portant toutes les fées dans mon cœur. J'avais peine à me reconnaître dans ma gloire; il me semblait que je venais de prendre l'habit de religion des grâces et que j'entrais dans mon noviciat, et assurément j'avais une ferveur de novice. Nous arrivons; il n'y avait encore dans la salle que quelques groupes qui stationnaient çà et là, laissant entre eux un grand espace vide. A travers cet espace, mes regards se portèrent sur une belle jeune femme d'une merveilleuse beauté et d'une exquise élégance qui dans le fond de la salle, assise au bout d'une banquette, un éventail à la main, semblait considérer avec attention tous les arrivans. En m'apercevant, elle ne put retenir un geste; ce mouvement me frappa comme sa beauté et ses grâces exotiques. Nous fîmes quelques tours dans la salle. Elle me regardait toujours avec une étrange fixité, et mes yeux ne pou-

vaient non plus se détacher d'elle. Je ne sais ce qui se passait en moi; apparemment mes rêves la reconnaissaient. Au bout de quelques instans, mes grands-parens semblèrent embarrassés; ils se dirent à l'oreille quelques mots mystérieux que je saisis au vol, et battirent en retraite du côté du vestibule. Alors un trait de lumière traversa mon esprit; m'arrachant de leurs mains, ivre, ne voyant rien, et comme poussée par une force magique, je m'élance, je vais droit à cette femme, je la regarde, et je couche ma tête sur ses genoux en lui disant : « C'est vous qui êtes maman. » Une étreinte passionnée, un baiser convulsif fut la réponse.

« Que s'était-il passé? Ce n'est pas sans de violens combats intérieurs que ma pauvre mère s'était décidée à me céder à mes grands-parens. Elle avait longtemps résisté et ne s'était rendue qu'aux supplications de mon père, heureux d'acheter à ce prix son pardon et la reconnaissance de son mariage. Depuis qu'elle m'avait perdue, mon image n'avait cessé de la hanter, et je ne me trompais pas quand j'aimais à me figurer que nos deux âmes se cherchaient l'une l'autre à travers les distances. Avec le temps, son désir de me revoir était devenu un supplice; mais mes grands-parens n'avaient répondu à ses requêtes que par le plus mortifiant des refus. Sans se laisser décourager par leurs duretés, elle venait de leur faire écrire par mon père qu'elle avait contracté un engagement avec le théâtre impérial de Saint-Pétersbourg, qu'en quittant Venise elle passerait par Genève, qu'il lui fût permis du moins d'avoir en leur présence une entrevue de quelques heures avec son enfant. Après bien des hésitations, ils lui accordèrent sa demande. Il fut décidé qu'on me conduirait à ce bal, que ma mère s'y rendrait incognito; mais elle dut s'engager à ne me point approcher, à ne point se faire reconnaître, à ne pas m'adresser un seul mot. C'était de leur part une recherche de cruauté qui flattait leurs ressentimens! Ils avaient compté sans l'imprévu.

« Ma joie fut courte. Malgré mes supplications, on m'arracha des bras de ma jeune maman; on m'emporta, on me ramena au logis éplorée, sanglotante. Il paraît qu'à peine arrivée je fus prise du plus violent accès de fièvre et de délire; je me tordais les bras, je battais la campagne, j'appelais ma mère à grands cris. La tendresse de mes grands-parens s'alarma; ils firent mander un médecin. Mon état lui parut grave. Ce ne fut qu'au bout de douze heures que la fièvre se ralentit. Dès que j'eus repris connaissance, serrant les mains de ma grand'mère dans les miennes, je lui dis avec une netteté d'accent et de décision qui n'était pas de mon âge : « Si vous ne voulez pas que je meure, permettez-moi de revoir ma mère. Je vous aime, je ne veux pas vous quitter; souffrez seulement que je passe quelques heures avec elle, après quoi je reviendrai ici, et

vous aurez en moi la petite-fille la plus docile et la plus reconnaissante que vous puissiez désirer. » Du ton dont je les prononçai, ces paroles firent impression; d'ailleurs le médecin plaida ma cause, déclara que, si on me refusait, il ne répondait plus de moi. Ma prière fut écoutée, et à deux jours de là, à la nuit tombante, un beau monsieur vint me chercher, m'enveloppa dans un grand manteau et, m'emportant dans ses bras, s'élança avec moi dans une voiture. C'était mon père.

« Un vieux colonel genevois, très dévot à Terpsichore et lié d'ancienne date avec mes parens, leur avait offert l'hospitalité dans sa maison située à l'extrémité d'un des faubourgs. C'est là que ma mère m'attendait. En chemin, mon père ne pouvait se lasser de me regarder, de m'embrasser. Je me prêtais à ses caresses, sans les lui rendre. Émue, confuse, je ne savais où j'en étais. « Comme tu lui ressembles! » me disait-il, — et il me parlait de ma mère en amoureux, car après treize ans de mariage ils s'aimaient encore comme deux tourtereaux, ce qui alors me parut fort naturel et ne m'étonna qu'après coup, quand je connus un peu mieux la vie. Enfin la voiture s'arrêta, nous descendîmes. Poussant la porte d'un grand salon bien éclairé, mon père s'écria : Nous voici! Ma mère était seule, au coin du feu, ses coudes sur les genoux, son front dans les mains. Elle tressaillit, se leva, se jeta sur moi comme une lionne sur sa proie. Elle m'enleva dans ses bras, me pressa contre son cœur à m'étouffer, me couvrit de baisers délirans. Ses étreintes étaient si violentes que je sentais tous mes os craquer; mais je n'avais garde de me plaindre. N'avais-je pas soupiré longtemps après de telles meurtrissures?

« Quand elle eut assouvi sa première fureur de tendresse, elle m'assit dans un fauteuil et se mit à genoux devant moi. Ses cheveux dénoués tombaient en désordre sur ses épaules, ses yeux étincelaient, ses noirs sourcils se contractaient; son cœur outragé était à l'orage et se soulagea par un torrent de paroles entrecoupées :

« — Elles nous méprisent donc bien, s'écriait-elle, ces sottes bourgeoises avec leurs airs guindés et leurs figures de magots! Dieu! que je les hais, qu'elles me semblent ridicules! En est-il une seule qui sache marcher, se tenir? Va, je ne m'y trompe pas, elles nous jalousent, elles nous envient nos grâces, nos talens, notre gaîté, la couronne de reine que nous portons au front. Elles, nous mépriser! Oui-da! Et qu'ont-elles donc de plus que nous? Qui voudrait donner deux liards de leurs fausses vertus confites dans l'orgueil et dans le fiel?... Et tirant de son sein un crucifix, elle s'écria en l'agitant dans l'air : « Crois-moi, petite, mes pirouettes sont plus agréa-

bles à ce Dieu qui nous regarde que toutes les singeries et les roulemens d'yeux de ces bégueules! »

« Je l'écoutais en silence, un peu effrayée, immobile, si ce n'est que par instans je passais mes petites mains sur son front pour en effacer les plis qu'y dessinaient ses sourcils contractés. Peu à peu elle se calma. « — Tu n'aimes donc pas mes colères? me dit-elle. Je m'en vais rire un peu pour te faire plaisir. » Son visage s'éclaircit, elle devint gaie, badine; son âme était douée d'une mobilité d'oiseau. Elle me pressa de questions, et la naïveté de mes réponses la fit plus d'une fois sourire. Elle me demanda si j'étais heureuse; je l'assurai qu'oui; je ne me plaignis de personne, je lui parlai de mes grands-parens avec un tendre respect.

« — Ah çà! me dit-elle, en se reculant, est-ce que tu aurais passé à l'ennemi?

« — Chère maman, répondis-je, que parlez-vous d'ennemis? Un jour on s'expliquera, et nous nous aimerons tous. »

« Elle partit d'un éclat de rire, et se tournant vers mon père : — « Frédéric, elle est bien votre fille. Elle croit comme vous à la vertu magique des explications. Malheureusement voilà plus de douze ans que j'attends sous l'orme. »

« Quand elle m'eut bien questionnée, elle me demanda quel était le plus grand plaisir qu'elle pût me faire. Je me jetai à son cou, et je lui dis en rougissant : « — Petite maman, j'ai bien souvent rêvé de vous. Je voudrais vous voir une fois comme vous vous montrez au théâtre. — Qu'à cela ne tienne! » me répondit-elle, et elle sortit du salon en courant.

« Après vingt minutes d'attente, la porte se rouvrit et donna passage à une créature éblouissante, celle que j'avais vue dans mes rêves, une vraie sylphide vêtue de gaze blanche, et les épaules ornées de deux ailes mignonnes. Elle se mit à voltiger dans le fond de la salle; elle allait, venait, glissait, courait, sautait; par instans immobile sur la pointe du pied droit, elle se penchait vers moi avec des ondoiemens de cygne, tandis que sa jambe gauche, rejetée en arrière, agitait l'air de ses frémissemens mutins, — et tout à coup elle bondissait jusqu'au plafond. On eût dit un papillon qui, posé et bercé sur une fleur, a vu s'approcher un doigt menaçant et prend sa volée. Une légèreté aérienne, une grâce enchanteresse animaient toute sa personne, et il s'y mêlait une sorte de mélancolie capricieuse, la sauvagerie charmante d'un être ailé qui a peine à s'apprivoiser avec la terre et qui médite sa fuite dans l'espace. Insensiblement elle se rapprochait de moi, et bientôt elle se mit à tournoyer rapidement autour de ma chaise, décrivant des cercles toujours plus étroits. Éperdue d'admiration, je la contemplais en silence, quand soudain elle me saisit dans ses bras et m'emporta en

tourbillonnant. Alors je murmurai à son oreille : — « Bonne sylphide, ouvrez vos ailes et partons ensemble pour le ciel! »

« Elle me posa sur un sopha, et, s'asseyant près de moi : « Ah! petite, me dit-elle, tu t'imagines donc que les sylphides font des *parties de ciel* quand il leur plaît! Hélas! on les tient de bien court ici-bas! elles sont les esclaves des directeurs, des auteurs, des compositeurs, des maîtres de ballet, des journalistes, des coiffeurs, des habilleuses, et, pour brocher sur le tout, de sa majesté le public, sotte majesté, je t'assure, qui bâille aujourd'hui de ce qu'elle admirait hier, qui sifflera demain ce qu'elle applaudissait aujourd'hui, et dont il faut mendier les suffrages et adorer la sottise... Et puis il y a des jours, vois-tu, où tout pèse, tout chagrine, tout blesse, des jours de guignon où les cheveux font mal, où les épingles piquent, où les souliers gênent...

« — O petite maman, interrompis-je, à qui le dites-vous? Il est des jours où je sens que tout va de travers et où je n'ose plus penser à moi, tant je me prends en grippe.

« — Ah! tu connais ça! dit-elle. Et ces jours-là, que fais-tu donc?

« — Je pousse de gros soupirs quand grand'maman n'est pas là.

« — Moi, je souris et je fais des pirouettes. Tu vois que je suis plus heureuse que toi; mais, pour supporter mon bonheur, il faut avoir, je te le jure, une gaîté robuste, des nerfs d'acier, la fièvre du mouvement, le diable au corps et un bon ange qui s'appelle Frédéric, et avec lequel on se console en riant de toutes les misères de ce bas monde. »

« A ces mots, elle s'élança vers mon père, le prit par la taille, et me montrant du doigt : « — Comme on voit bien, dit-elle, que cette petite fille est à nous et qu'elle est née d'une sylphide et d'un bourgeois de Genève! Elle a mes yeux, ma bouche, mes cheveux, mes pieds. L'autre soir, quand elle a traversé la salle de bal, elle glissait dans l'air comme une sylphide. O que nenni! regardez son dos, elle n'a point d'ailes. Petite, vous avez beau glisser, vous ne serez jamais qu'une *marcheuse*. C'est que votre père n'est pas un sylphe. En vérité, vous tenez de votre grand-père, rue des Chanoines, n° 13, un petit air de gravité où je ne me reconnais pas. Je ne sais quel poète parle de ces gens qui *pèsent sur tout et sur qui tout pèse*. Vous en tenez, ma fille, et on s'aperçoit que vous réfléchissez. Une sylphide qui réfléchit! cela ne s'est jamais vu. »

« Elle fit cinq ou six entrechats; puis, revenant vers moi et me pinçant la joue : « — Écoute-moi bien, dit-elle. Je vais danser dans un pays où il fait froid. J'y resterai trois ans, après quoi je rentrerai mes jambes dans le fourreau, car je me fais vieille, bien qu'il n'y paraisse pas. Alors je reviendrai ici, et, comme tu dis, on s'expliquera avec ta bégueule de grand' mère; je lui montrerai qu'une

danseuse sait tenir une maison, faire la cuisine. Jusque-là, tâche de l'aimer, si faire se peut, et oublie ce que je te disais tantôt. J'étais en colère, cela arrive à tout le monde. » Elle ôta ses chaussons et me les présenta en disant : « — Je les avais aux pieds quand pour la dernière fois j'ai dansé *le pas de l'ombre* à Venise. C'est pour cela que je les ai gardés. Je te les donne ; ils te parleront de moi. » Et après m'avoir considéré un moment en silence : « — Je lis dans ton cœur, s'écria-t-elle ; je te calomniais, tu as des ailes, mais tu es une fourmi ailée. Une vie bourgeoise et une âme d'artiste, que ce soit là ta devise. Je m'en vais la graver sur ton front avec un baiser. »

« C'est sur ce mot, sur ce baiser, que nous nous séparâmes. Quand je fus remontée en voiture, je fondis en pleurs; mais je pensai à ma grand' mère, je résolus d'avoir l'air content en la revoyant. Je refoulai mes sanglots. Je l'abordai le sourire aux lèvres. Elle parut étonnée, m'interrogea, essaya de me faire causer. Je me tins sur la réserve. « — J'ai été contente de voir ma jeune maman, lui dis-je en l'embrassant, mais je suis bien contente aussi de vous revoir. » « — A d'autres ! à d'autres ! » fit-elle en haussant les épaules; mais je vis bien que mes manières et mon ton lui plaisaient. Cependant, convaincue que je venais de respirer un air infecté, elle me traita en conséquence; pendant plusieurs jours, je fus catéchisée, et l'on travailla à me purifier par de grandes fumigations de morale.

« Béni soit le médecin qu'on avait fait appeler pour couper ma fièvre ! C'était un homme de sens et de cœur; j'ai pleuré sa mort, et sa mémoire me sera toujours chère. J'avais prononcé dans le délire je ne sais quelles paroles dont il fut frappé, et qui le touchèrent. Il fit entendre à mes grands-parens que dans l'intérêt de ma santé ils ne devaient pas trop contrarier mes goûts : « — C'est une âme ardente, faites la part du feu. » Après avoir pris le temps d'y réfléchir, ils se décidèrent à me laisser apprendre le dessin et la peinture; mais auparavant ils me mirent en garde contre tous les dangers de ce qu'ils appelaient les arts d'agrément. « — Une jeune fille qui se respecte, me disaient-ils, ne prend au sérieux que le tricotage, la couture et le catéchisme. » Dans notre voisinage demeurait un bon vieux peintre à cheveux blancs; trois fois la semaine il tenait école pour les jeunes filles. Je fus envoyée chez lui, et bien m'en prit, car, sans être un grand peintre, il savait enseigner. Je fus bientôt son élève favorite. Il était confondu, disait-il, de la rapidité de mes progrès ; il m'appelait son cher prodige. Dans son enthousiasme, il m'assurait qu'un jour je ferais parler de moi, prophétie à double sens qui ne s'est que trop accomplie. Mais comment vous dire mes transports, mes ravissemens? J'étais enfin initiée à ces grands mystères qu'avait pressentis mon enfance. Je me comparais à un muet qui vient de recouvrer l'usage de la parole; après avoir

langui longtemps dans la captivité du silence, il peut enfin révéler aux autres et à lui-même les pensées confuses qui fermentaient sourdement en lui; les mots les plus communs lui sont sacrés, car ils portent dans son esprit des clartés imprévues; il ne les peut prononcer sans une religieuse émotion, et il bénit ses divins libérateurs. Tel était mon état. Les lignes et les couleurs étaient la seu e langue dans laquelle je pusse exprimer mes pensées, et je sentais que je ne mourrais pas sans m'être connue.

« Mes grands-parens durent s'applaudir de leur complaisance, car mon caractère devint plus égal. Je fus délivrée de cette inquiétude qui faisait mon tourment et le leur. J'ai toujours pensé que la joie n'est pas en nous la récompense de la vertu, mais qu'elle en est la source. M. Bird m'a fait connaître qu'un philosophe l'avait dit avant moi. Il paraît que je n'ai pas devancé en toutes choses les Égyptiens. Quoi qu'il en soit, en devenant plus heureuse, je devins plus sage et meilleure; je redoublai d'attentions pour ma grand'mère, j'appris à lui sacrifier gaîment mes caprices, à lui mieux cacher mes répugnances.

« Aussi bien mon entretien avec ma mère avait laissé en moi des traces profondes. Elle m'avait fait rabattre de mes idées sur la félicité des sylphides. Une vie bourgeoise et une âme d'artiste, cette devise me revenait souvent à l'esprit. Je me fis faire en secret un cachet qui représentait une fourmi ailée, et je décidai que ce serait là mon emblème. Plus mon esprit mûrissait, mieux je comprenais que la poésie est une chose qu'on porte avec soi partout, qu'elle s'accommode à toutes les situations, qu'une vie réglée et uniforme est une bonne vie pour qui aime à se chercher et à se trouver, qu'il est un art de se laisser bercer par l'habitude sans s'endormir, et que nos plus belles aventures sont nos pensées. Un nid tranquille, et de ce nid regarder le ciel!.. Quel sort serait plus beau? Dans mes rêves de bonheur, je me figurais une maison écartée fort semblable à celle-ci; ma mère en était l'âme, j'en étais la ménagère; un trousseau de clés pendait à ma ceinture et ne me gênait point pour charger ma palette; autour de la maison, un verger, une charmille, des bruits d'eau courante. Je vivais là avec mes grands-parens guéris de leurs préjugés, réconciliés avec les sylphides, et dont le front s'éclairait d'un rayon de douce gaîté. Ah! les bons amis qui venaient nous voir, cœurs simples et profonds, âmes indulgentes et douces, voyant la vie de haut et se plaisant à raisonner sur les belles choses... Monsieur Bird, madame Simpson, comme mon cœur vous appelait!... Mais, l'avouerai-je? dans la maison de mes rêves, il n'y avait point de place pour un Marcel. »

— Que vous aviez raison! cria Mme Simpson; ce sont de vrais trouble-fête que les Marcel.

— C'est ce que nous verrons, madame, lui répondis-je.

« Malheureusement, reprit Paule, la société que voyaient mes grands-parens ne répondait guère à mes souhaits. Ils aimaient à recevoir et toujours à grands frais. Après un dîner qui ne durait guère moins de trois heures, on passait au salon. Assise dans mon coin, j'aurais bien voulu me boucher les oreilles, car ce que j'entendais n'était pas propre à me dilater le cœur. Mon grand-père avait un faible pour les gens médiocres; il semblait croire que l'étroitesse d'esprit est une garantie de moralité. C'est là-dessus qu'il s'était réglé en choisissant ses amis, et je vous assure qu'il avait eu la main heureuse. Le commérage et la médisance défrayaient le plus souvent la conversation; on parlait aussi de Dieu et des affaires, et ces deux sujets étaient traités sur le même ton, ou, pour mieux dire, ces gens-là parlaient de Dieu en hommes d'affaires et des affaires avec une sorte de religieuse onction. En revanche, s'ils n'entendaient pas raillerie sur certains chapitres, moins conséquens que mon grand-père, qui, lui, ne riait jamais, ils faisaient sur tout le reste assaut de plaisanteries. Ils ne respectaient rien; l'admiration leur semblait une grande duperie. A leurs yeux, poètes et artistes n'étaient que des bateleurs qui faisaient plus ou moins bien la parade; il n'était pas de belle action qu'ils ne trouvassent moyen d'expliquer par de sordides motifs d'intérêt, ni de grand homme qu'ils ne mesurassent à l'aune des valets de chambre, de telle sorte qu'à les entendre, les sermons exceptés et les écus, ce pauvre monde n'était qu'un théâtre de la foire... Quant aux femmes, elles n'avaient pas envie de rire; tout leur semblait grave et périlleux : elles regardaient l'enthousiasme, l'imagination, toute supériorité de l'esprit comme autant de dangers et de piéges tendus à la vertu; elles se savaient beaucoup de gré d'avoir su s'en garantir, et se faisaient un mérite de leur médiocrité, dont la nature cependant avait fait toutes les avances. Leur morale se composait d'une foule innombrable de petites observances et de petites conventions qu'elles prétendaient imposer à tout le monde. Malheur à qui s'en écartait! il était condamné sans rémission. Leur mot favori était : « cela se fait, cela ne se fait pas. » La plupart faisaient apprendre la musique à leurs filles, parce que *cela se fait;* mais un jour je les entendis déclamer à l'envi contre une malheureuse jeune fille qui, dans une soirée, s'était permis de chanter *avec expression.* Ce fut un *tolle* général. « Elle est perdue! disait-on; elle ne trouvera jamais à se marier. » Toutes ces puérilités, tous ces petits propos débités d'un ton aigre-doux, toutes ces petites passions hargneuses qui se déguisaient en vertus, m'inspiraient un éloignement mortel; l'air me manquait, j'étais oppressée de tristesse. Ma seule ressource était de porter toujours dans la poche de ma robe l'un des jolis chaussons

de satin rose que m'avait donnés ma mère. Quand il me prenait envie de pleurer, je tâchais de le toucher du bout du doigt, et je sentais mes larmes s'arrêter comme par un charme magique.

« La médiocrité est malveillante et soupçonneuse. Quelques efforts que je fisse pour me faire bien venir des amis de mes grands parens, leurs sourires sardoniques, leurs regards sévères, leurs airs froids et guindés m'avertissaient que je perdais mes peines. J'avais beau m'observer, mes manières, mon ton, mes silences même, tout déplaisait. En vain la pauvre fourmi ailée montrait ses pattes et cachait ses ailes; on devinait en elle une habitante de l'air; elle était au moins suspecte de savoir voler, et *cela ne se fait pas*. Dès que j'avais le dos tourné, quelque langue charitable daubait sur moi, et ces propos chagrinaient ma grand'-mère. « Prends donc garde, me disait-elle. On t'accuse d'être absente de la conversation, d'avoir quelquefois le regard vague, de glisser en marchant, de remuer le pied en parlant, de pencher la tête, de porter souvent la main dans la poche de ta robe; on te reproche aussi d'avoir des mouvemens trop prompts, trop de feu dans les yeux, et, ce qui est plus grave, de paraître exaltée, opiniâtre et dédaigneuse... Paule, ajoutait-elle en poussant un gros soupir, quand donc serez-vous comme tout le monde? »

« Au milieu de tous ces tracas, mes penchans traversés, combattus, se développaient avec une indomptable énergie; la fièvre s'était déclarée; ma vocation était certaine. La jeune novice avait fait profession, et jamais vœux ne furent prononcés avec plus de ferveur. Plus je m'instruisais cependant, plus je m'effrayais de mon ignorance. Il me semblait que, pour être artiste, la première condition est d'avoir quelque chose à dire, et la seconde de savoir le traduire dans le langage des dieux. Sentir, imaginer, avoir un tour particulier dans l'esprit et dans le cœur, étendre, agrandir son âme dans tous les sens en lui conservant son caractère natif et en même temps dérober à la nature tous ses moyens d'expression, s'approprier tous les signes à la fois si savans et si simples par lesquels elle représente les sentimens et les passions,... quelle tâche! quel labeur! Mon bon vieux maître, qui était confondu, disait-il, de mes divinations, avait montré mes premiers essais à quelques-uns de ces excellens peintres dont s'honore Genève. Ils vinrent me voir dans son atelier, et prodiguèrent leurs encouragemens à l'enfant-prodige. Ivre des fumées de ma gloire future, le bonhomme, qui ne se doutait de rien, s'en fut trouver mes grands-parens et les somma de me donner la clé des champs et de m'envoyer courir, une palette à la main, par monts et par vaux. Ma pauvre grand'mère faillit tomber en syncope; elle répliqua que si elle pouvait penser que sa petite-fille fût un jour une artiste de profession, elle l'étranglerait de

ses mains, et termina son discours en menaçant de jeter au feu mes portefeuilles et mes pinceaux; mais le bon docteur, qui m'était venu en aide, intervint encore. Comme elle se plaignait de fréquens maux de tête, il lui conseilla de changer d'air, et deux années de suite, dès la mi-avril, nous dîmes adieu à notre triste rue des Chanoines pour aller nous établir dans une maisonnette située au penchant d'un coteau, près d'un bois, et, ce qui me touchait encore plus, à deux pas de la plus belle ferme du canton. Le propriétaire, qui était fort riche, avait monté ses étables sur un grand pied, et rassemblé dans une bergerie-modèle toutes les variétés de menu bétail. En s'éloignant de ses bonnes amies et en rompant avec la monotonie de ses habitudes, ma grand'mère devint plus traitable. Une de nos voisines, femme du monde, parut s'intéresser à mes talens naissans, et lui en fit un éloge qui la flatta. Aussi, à force de caresses et d'importunités, j'obtins qu'elle me permît de passer chaque jour plusieurs heures à la ferme. Quelle école pour moi que ces vergers, ces étables, cette bergerie! Quels trésors d'instruction j'y puisais! Chaque soir j'en rapportais tout un butin d'observations nouvelles que mon petit orgueil décorait du nom pompeux de découvertes.

« La troisième année, le bon docteur nous envoya plus loin encore : il ordonna à ma grand'mère une cure de petit-lait. Cette fois nous nous établîmes parmi les forêts et les rochers, dans un joli chalet où nous demeurâmes deux mois, qui furent un temps de délices sans nom. La nature me mettait dans ses confidences; il me semblait que les puissances élémentaires reconnaissaient en moi la fille d'une sylphide et me livraient tous leurs secrets de famille. Les frémissemens de l'air, les murmures des eaux courantes, les cris rauques des oiseaux de proie, les plaintes du vent, les formes changeantes des nuages et l'immobile figure des rochers gris, l'effort des hautes cimes vers le ciel et les ondoiemens des vapeurs traînantes, les troupeaux surtout, leurs attitudes diverses, leur démarche paresseuse, leur superbe indolence et les transports soudains qui agitent par instans la lenteur de leur vie, je comprenais tout, et partout je devinais la présence d'une passion divine qui remplissait de son mystère et les choses et mon cœur. Du matin au soir, j'observais, je dessinais, je peignais, je rêvais. Souvent, il est vrai, ma grand'mère me réveillait brusquement de mes extases. « La part du feu! disait-elle. La maison brûle du haut en bas! » Et elle ajoutait : « Étrange enfant! A douze ans, elle rêvait d'un vieux chêne; à dix-sept ans, elle raffole des bêtes à cornes. Bon Dieu! comment cela finira-t-il? » Elle avait raison, ma grand'mère. Je raffolais des bêtes. De tout temps, les êtres inférieurs me furent chers; j'adore leur simplesse, leur candeur, leurs appétits naïfs, et mon âme nourrit des sympathies secrètes pour ces existences obs-

cures qui se cherchent à tâtons dans la nuit sans se trouver jamais, et que gouverne l'instinct, ce maître aux volontés souveraines et aux sagesses courtes, mais infaillibles. En vérité, ma passion pour les bêtes m'a longtemps rendue injuste pour les hommes; ces fiers dominateurs du monde, qui la plupart ne cachent sous leur pourpre qu'une faiblesse armée de ruse, me semblaient moins intéressans et plus éloignés de Dieu que mes chers et humbles philosophes à quatre pattes; mais un jour, outrés de mes dédains, les rois de la terre m'ont dépêché un habile avocat qui a plaidé leur cause avec une éloquence bien persuasive. »

— Et l'a-t-il gagnée? lui demandai-je.

« Hélas! poursuivit-elle sans me répondre, tandis que je me livrais à la joie, le malheur, sous les traits d'un humble messager, gravissait le sentier de la montagne et frappait de son bâton noueux à la porte de notre chalet. On lui ouvrit, il entra. Je ne sais à quel signe je le reconnus, je fus saisie d'une émotion subite. Une lettre tomba sur la table. Ma grand'mère l'ouvrit et jeta un cri. Je lus à mon tour : ma mère était morte! Hélas! oui, cette jeune maman dont le souvenir me hantait comme une vision, l'unique et cher objet de tous mes rêves d'avenir, venait de succomber à une courte maladie, et il ne me restait d'elle que des souliers roses que je ne pouvais assez dévorer de baisers, assez inonder de mes larmes. Ma grand'mère eut la bonté de supporter ma douleur et de me cacher sa joie; je vis cependant se peindre sur son visage un certain air de délivrance qui me perça le cœur. Nous retournâmes à Genève. Mon malheur m'accablait, il me semblait infini, et pourtant il n'était encore qu'ébauché.

« Au bout de six mois, mon père arriva; mes grands-parens le reçurent à bras ouverts, l'accablèrent de tendres caresses. Ils rentraient enfin en possession de ce fils adoré qu'une vile suborneuse leur avait ravi. Leur joie triomphante ne prenait plus la peine de se dissimuler; elle éclatait dans leurs discours, dans leurs regards, dans leurs sourires. Mon père ne disait rien, se laissait choyer, adorer, et pleurait en cachette comme un enfant. Je m'aperçus bientôt qu'il y avait entre eux et lui un débat secret, qu'il résistait à des prières qui l'obsédaient, mais que de jour en jour sa résistance semblait mollir.

« Un matin, il me prit à part et me dit : « Ma chère enfant, j'ai passé dix-huit années de ma vie comme dans un rêve. Ta mère était une femme unique : à ses grâces, à sa gaîté d'oiseau, elle joignait un grand cœur, une loyauté à toute épreuve, et des vertus qu'on ne s'avise guère d'aller chercher au foyer de la danse. Ma vie auprès d'elle n'a été qu'une longue fête, et je ne mourrai pas sans avoir connu la perfection du bonheur. Elle n'est plus, je n'ai nul espoir

de la remplacer, je ne cesserai jamais de la pleurer. Désormais le seul bien où je puisse encore prétendre, c'est la paix et les douceurs d'une vie tranquille. Tes grands-parens m'engagent à me remarier; ils me représentent qu'après les chagrins que je leur ai causés et les peines qu'ils ont prises pour toi, ils ont droit à quelque dédommagement. Ils me supplient de leur donner enfin une bru selon leurs goûts. J'ai résisté, je résiste encore, mais, je te l'avouerai, je suis sur le point de me rendre. »

« Je ne pus comprimer mon désespoir; une infidélité si prompte à des souvenirs adorés me navrait; j'éclatai en sanglots. — O mon cher père, m'écriai-je en serrant ses mains dans les miennes, vous êtes-vous assuré du moins que sa cendre est déjà froide?

« — Je te le répète, me dit-il, je ne songe pas à la remplacer, et mon cœur repose avec elle sous la terre; mais ta grand'mère me tourmente, m'obsède. La paix, la paix à tout prix! Aussi bien, chère enfant, à mon âge, un homme prend difficilement son parti d'être seul, et, à défaut des joies d'un amour partagé, il sent le prix des attentions et des soins.

« Ces derniers mots me fermèrent la bouche. Que répondre? Mon visage, je pense, parla pour moi. Il semble que le sentiment soit tout : qu'il est peu de chose pour la plupart des hommes! Dans tous leurs arrangemens, c'est toujours lui qui est sacrifié, et quand ils vous parlent de leur cœur, soyez sûr que vous allez entendre une oraison funèbre... Trois mois plus tard, j'avais une belle-mère, et dans cette belle-mère je voyais déjà poindre la marâtre.

« Je voudrais parler sans passion d'une femme qui m'a fait beaucoup de mal... »

— A merveille, Paule! interrompit Mme Simpson. Pendant que vous y êtes, faites-nous son éloge; vantez-nous sa douceur, sa bonté... Grand Dieu! monsieur Marcel, quelle ménagerie que la famille de Paule! Une grand'mère, un grand-père,... vous les connaissez. Ajoutez à cela une belle-mère qui est une pie-grièche et un père qui a une tête de linotte et un cœur de serin, l'un de ces égoïstes sensibles et charmans qui ont les larmes aux yeux en s'occupant de leur bonheur.

« Je dirai cependant, à l'éloge de ma belle-mère, reprit Paule, qu'elle était sérieusement éprise de mon père, et qu'elle n'avait consulté que son cœur en l'épousant. Ce pauvre père a toujours eu le don de se faire adorer. »

— Je le crois bien, dit Mme Simpson, c'est le privilége des égoïstes.

— Ma chère sœur, dit M. Bird, laissez-la donc parler.

« Par malheur, vive et abandonnée à tous les mouvemens de son humeur, poursuivit Paule, ma belle-mère est une de ces personnes qui se plaisent à tourmenter leur vie, et se consolent du chagrin

qu'elles se causent à elles-mêmes par celui qu'elles donnent aux autres. Sa tendresse pour mon père était ombrageuse et tyrannique; elle était jalouse du passé, et l'image vivante du passé, c'était moi. Dès l'instant même où je lui fus présentée, je sentis que ma vue lui était pénible, que sans le vouloir j'évoquais devant elle un fantôme importun qui l'irritait. De mon côté, je ne lui pouvais pardonner d'avoir si tôt ravi à ma mère un cœur qui désormais n'aurait dû vivre que de souvenirs. A certains regards que nous nous lançâmes, il me sembla que nous croisions le fer.

« Le mariage se fit au printemps. Les nouveaux mariés occupèrent un appartement dans la maison de mes grands-parens; nous demeurions porte à porte. Ma belle-mère était sans cesse chez nous. Dès l'abord, elle le prit avec moi sur un ton d'autorité que ne justifiait pas la différence de nos âges : elle avait alors vingt-cinq ans, et moi j'en avais dix-huit. Plus complaisante et plus docile, aurais-je réussi à me concilier son affection? Je ne le pense pas; mais il est certain que je n'en fis pas l'essai. Oui, je le confesse, je fus raide, pointilleuse, je résistai avec trop de hauteur à des conseils impérieux qui ressemblaient à des ordres; la douleur m'avait aigrie. Ce fut vers ce temps que, par un enfantillage dont je rougis, je fis graver sur mon cachet cette légende : *fière à outrance*. Mes fiertés outrées ne servirent qu'à changer en aversion l'antipathie que j'inspirais à ma belle-mère. Sa malveillance se déclara. Elle me harcelait de picoteries incessantes, me faisait de mauvaises chicanes, se plaisait à me citer sans cesse à sa barre. Mes robes, ma coiffure, mon maintien, mon ton, rien n'échappait à ses censures; elle se mêlait même de critiquer ma manière de peindre, et Dieu sait qu'elle aurait eu peine à distinguer un Téniers d'une enseigne à bière. En toute occasion, elle affectait de me traiter en enfant. Plus d'une fois, en ma présence, elle égaya à mes dépens les bonnes amies de ma grand'-mère en contrefaisant ma démarche et ce qu'elle appelait mes *glissades*, après quoi elle me reprochait d'un ton doucereux ma sournoiserie et mes froideurs. J'avais rencontré à Interlaken une femme distinguée, Mme B..., qui avait conçu quelque amitié pour moi. Elle vint me voir. Sans me consulter, ma belle-mère, piquée que la visite ne fût pas pour elle, fit répondre que je ne recevais pas, rompant ainsi une relation qui pouvait m'être précieuse.

« Mais ce qui m'affligea davantage, ce fut de découvrir qu'elle m'avait supplantée dans l'affection de mes grands-parens. Comme elle était d'une bonne famille et qu'elle avait apporté à mon père une dot considérable, ils l'avaient en grande estime, et quand ils prononçaient ces deux mots : *notre bru*, leur front s'épanouissait d'orgueil. Avec cela, elle les ensorcela si bien par ses manières insinuantes, par ses caresses et toute sorte de petites chatteries dont

je n'avais pas le secret, qu'ils ne juraient plus que par elle, et voyaient tout par ses yeux. Elle se chargea de leur révéler le fond de mes pensées, de leur expliquer à sa façon mes moindres gestes, et, les animant sourdement contre moi, elle fit si bien que je sentis de jour en jour leur cœur se refroidir. Ils me traitaient désormais avec une sécheresse à laquelle ils ne m'avaient pas accoutumée; ils avaient avec elle des intelligences occultes et une foule de petits secrets dont j'étais exclue. On chuchotait sans cesse devant moi, on se parlait à l'oreille, on échangeait des regards mystérieux, on me faisait entendre que j'étais de trop... Petits souliers roses, chère relique, vous étiez ma seule société! L'art, la vie belle et facile, des pieds et des pensées ailées, vous étiez pour moi l'emblème de tout cela. Nous aussi, nous chuchotions ensemble, et pendant nos douces et tristes causeries je voyais une figure divine se pencher vers moi et me bénir du sein de l'éternelle lumière.

« Quant à mon père, il courait au plus près du vent et cinglait de son mieux entre les écueils. Après tout, il n'avait pas trop à se plaindre de son sort. Quand ma belle-mère était contente de lui, elle lui parlait à genoux, l'encensait. Il est vrai qu'en revanche, quand il lui avait donné quelque sujet de plainte, elle lui faisait des scènes terribles, accompagnées de crises de nerfs et de syncopes. Comme il aimait les caresses et détestait les scènes, il réglait là-dessus sa conduite, et dans tous les petits différends dont il était témoin il ne s'appliquait qu'à tirer son épingle du jeu. M'avisais-je de me plaindre à lui des procédés de ma belle-mère, de lui représenter que je n'étais pas heureuse, son front se plissait. « Bah! disait-il, tout s'arrangera; vous finirez par vous entendre. Ce monde est plein de contrariétés. Il faut marcher dans la vie à pas de loup; on ne saurait appuyer sans enfoncer... » Et, me donnant une petite tape sur la joue, il s'écriait : « Glissez, mortels, n'appuyez pas! » Et cependant il m'aimait; j'étais pour lui le débris d'un passé qu'il adorait en secret. Dans nos tête-à-tête, qui étaient toujours plus rares (on y mettait bon ordre), ses souvenirs lui revenaient tout à coup comme par bouffées : il s'attendrissait, me parlait d'*elle*, me pressait contre son cœur. « Voilà, disait-il, tout ce qui me reste de ma sylphide. » Mais, en présence de sa femme, il me tenait à distance, et, si je m'approchais de lui pour le caresser, il m'arrêtait court par un regard qui voulait dire : « Tu vas me compromettre; la paix à tout prix! »

« Dans les premiers jours de novembre, mon père et ma belle-mère partirent pour Paris, où ils passèrent l'hiver. Restée seule avec mes grands-parens, je m'efforçai de me remettre dans leurs bonnes grâces, de regagner le terrain perdu. J'y perdis mes peines, ma place était prise. Que j'aurais voulu que ma grand'mère me grondât comme

autrefois! On lui avait donné des préventions qui ne daignaient plus même s'expliquer. Elle restait froide malgré mes empressemens, je n'obtenais d'elle que des réponses brèves et sèches : quand je brodais auprès d'elle, des heures se passaient sans qu'elle ouvrît la bouche; mais arrivait-il une lettre de Paris, son front rembruni s'éclaircissait tout à coup. « Une lettre de Mathilde! » s'écriait-elle avec emphase. Elle courait chercher mon grand-père : ils lisaient et relisaient ensemble la précieuse missive, dont chaque ligne leur arrachait des cris d'admiration; on en faisait ensuite lecture aux bonnes amies, qui se récriaient à l'envi sur les incomparables mérites de cette chère Mathilde, pendant que leurs yeux, braqués sur moi, me reprochaient de manquer de cœur et de nourrir une basse jalousie contre mon angélique belle-mère. Un jour, la joie de ma grand'mère ne connut plus de bornes; la lettre qu'elle venait de recevoir commençait par ces mots, qu'on eut la charité de me lire : « Réjouissez-vous, chère maman; dans six mois, *Frédéric sera père!...* » Allons, ma pauvre Paule, pensai-je, il ne te reste plus qu'à te faire enterrer.

« Mes parens revinrent à Genève dans les premiers jours du printemps. Mon père fut très ému en me revoyant; dans un moment où nous étions seuls, il s'écria : « Mon Dieu! comme tu lui ressembles! » Et il m'embrassa en fondant en larmes. Il avait à peine prononcé ces mots que ma belle-mère apparut comme un spectre sur le seuil de la porte, qui était restée entr'ouverte; elle s'avança d'un air terrible, elle voulut parler, la voix lui manqua, et, se laissant tomber dans un fauteuil qui se trouva là fort à propos pour la recevoir, elle eut une crise de nerfs qui dura plus d'une heure. De ce jour, mon père n'osa presque plus m'adresser la parole, il évitait même de rencontrer mes regards. Je ne sais en quels termes cette scène fut contée à mes grands-parens, mais ils en conçurent contre moi une indignation que partagèrent tous les habitués de la maison.

« Une tristesse amère et profonde s'empara de moi; je n'avais plus le cœur à rien, je sentais mon talent dépérir, je prenais la vie en dégoût. Un matin j'allai trouver mon père : « — Vous m'avez appris, lui dis-je, que ma mère m'avait laissé quelque fortune. J'en ai assez, je pense, pour entretenir à mes frais une gouvernante d'un âge respectable; avec un tel chaperon, je pourrais me donner quelques distractions, aller prendre des croquis dans la campagne, voir de temps en temps des arbres et des moutons, les seuls êtres qui me veuillent du bien. Songez-y, je me ronge, je me dévore, il faut à tout prix que cela change. » Il me reprocha d'un ton fort tendre de prendre trop vivement les choses. « — Quant à ce que tu demandes, je ne dis pas non, me répondit-il, il en faudra parler à ta grand'mère; mais cela la fâchera. Comment faire? Nous verrons plus

tard. Ne nous pressons pas. Mathilde est malade. Un peu de patience. Tout s'arrangera. » Je m'aperçus que pendant notre entretien il était sur le gril; il craignait qu'on ne nous surprît ensemble. Je le quittai la mort dans l'âme.

« La seule distraction qui me restât, et qui aurait fini, je pense, par m'être retranchée comme les autres, était de passer quelques heures, deux fois par semaine, chez un de nos meilleurs paysagistes dont je fréquentais l'école depuis deux ans. Il me dit un jour : « — Que venez-vous faire ici? Vous perdez votre temps. Je n'ai plus rien à vous apprendre. Courez un peu les champs. Vous avez votre façon de voir et de rendre les choses. La nature, qui a du style et qui n'a point de manière, est le seul maître qui puisse désormais vous instruire sans compromettre l'originalité de votre talent. — Vous en parlez fort à votre aise, lui dis-je, mais me garderez-vous le secret? » Il me le promit, et le lendemain, au lieu d'aller chez lui, je m'acheminai de mon pied léger vers la ferme où j'avais passé autrefois de si douces heures. Les propriétaires étaient absens; le fermier, qui me connaissait, me reçut en amie non de la maison, mais de l'étable, et me servit selon mes goûts. Je rentrai au logis à l'heure accoutumée, rapportant une provision sinon de joie, du moins de force, et j'en avais grand besoin.

« Le succès de cette petite escapade m'encouragea à la renouveler. Dans l'espace d'un mois, je fis à six reprises diverses excursions, recherchant les lieux solitaires et les chemins écartés. Assurément c'était peu sage, mais avant tout, me disais-je, il faut vivre. Un jour je rencontrai à la lisière d'un bois un ami de mon grand-père, je rabattis précipitamment mon voile sur mes yeux; je ne sais s'il me reconnut. Un autre jour j'eus encore une alerte. Je fus rejointe en chemin par un jeune freluquet qui m'avait suivie de loin et qui m'aborda cavalièrement en m'offrant son bras. Je le regardai d'un air qui lui fit sentir sa méprise. Il perdit un instant contenance; mais, au lieu de s'excuser, son sot orgueil le fit s'obstiner, et il s'attacha à mes pas. J'étais fort émue, mes jambes se dérobaient sous moi. Malheureusement la route était déserte. Enfin, après cinq minutes de mortelles angoisses, j'avisai par-dessus la haie un paysan qui bêchait son jardin. Je le hélai, et aussitôt le jeune beau tourna les talons et disparut. Cette aventure me causa un profond chagrin. « — Que tout est difficile! me disais-je en me tordant les mains de désespoir. Je n'aspire pourtant plus au bonheur, je ne demande qu'à vivre. » Au retour, craignant de rencontrer de nouveau l'ennemi, je pris un autre chemin beaucoup plus long, et je rentrai un peu tard. Je fus mal reçue, on me pressa de questions; j'y répondis avec quelque embarras, et je vis briller dans les yeux de ma belle-mère comme un éclair d'infernale malice.

« Le lendemain, mon père partit pour Paris, où l'appelait une affaire pressante. Un instant avant son départ, il réussit à me rencontrer seule dans un corridor. « — Je te cherchais, me dit-il; je ne sais ce qui se passe, mais il y a de l'orage dans l'air. Sois sage, sois prudente, ne fais pas de coup de tête; autrement... » Il ne put en dire davantage; nous entendîmes la voix de ma belle-mère qui l'appelait, il m'embrassa à la hâte et se sauva. Je demeurai fort inquiète. Quelques heures plus tard, je fus mandée au salon, où siégeait un conseil de famille. Ma grand'mère, à demi couchée sur une causeuse, tenait un mouchoir devant ses yeux; mon grand-père, debout devant la cheminée, avait une figure sépulcrale. Ma belle-mère s'avança au-devant de moi et me présenta un papier en me disant : « — Lisez ! » Je pris le papier; c'était un billet sans signature et d'une écriture inconnue; il était ainsi conçu :

« Depuis quelques semaines, Mlle Paule Méré prend la clé des champs pour s'en aller à de mystérieux rendez-vous. Le succès de ses escapades l'enhardissant, on l'a vue hier se promener sur une grande route avec son Lindor. C'est ce qui s'appelle s'afficher. A bon entendeur, salut. »

« Je crus d'abord à une plaisanterie. « — Voilà, dis-je, une mystification de fort mauvais goût. »

« Mais mon grand-père me cria d'une voix terrible : « — Où êtes-vous allée hier après-midi?

« — Je suis allée, lui dis-je, au village de Prégny, où j'ai dessiné pendant deux heures.

« — Vous le voyez! » dit ma belle-mère.

« A ces mots, ma grand'mère poussa des cris perçans et donna toutes les marques du plus violent désespoir. Je sentis tout mon sang bouillonner; je jetai à terre le billet, je le piétinai avec fureur. « — Celui qui a écrit cette lettre, dis-je en regardant fixement ma belle-mère, est un infâme, et ceux qui font semblant d'ajouter foi à de si misérables impostures me font un outrage que je ne pardonnerai jamais. »

« Alors mon grand-père éclata. « — Malheureuse enfant, s'écria-t-il, vous déshonorez votre famille. Voilà donc le prix de tous nos bienfaits! Sortez d'ici, et ne reparaissez devant moi que pour me faire des aveux et implorer à genoux votre pardon. »

« Je passai deux jours dans un état affreux. Je ressentais pour la vie et pour les hommes une indicible horreur. Tantôt je me promenais dans ma chambre en répétant machinalement comme une idiote : Mon Lindor! j'ai un Lindor!... Moi, pauvre innocente, qui préférais à tous les Apollons une vache de Potter! Le plus souvent je restais étendue dans un fauteuil, les yeux au plafond, agitée d'un frisson de fièvre et entendant mes dents claquer. Mon grand-père

entra deux fois pour m'interroger; j'avais la gorge si serrée que je ne pus lui répondre un mot. Ma grand'mère vint aussi, et je crus découvrir sur son visage une impression de pitié. Je m'élançai vers elle et lui baisai la main en pleurant; mais en cet instant ma belle-mère entra. « — Confessez-nous tout, me dit-elle avec une douceur hypocrite, nous plaiderons votre cause. Je recouvrai la force de parler. — Sortez d'ici, lui répondis-je, je ne veux plus vous voir. — Quel cœur de bronze! » dit-elle à ma grand'mère, et elle l'emmena.

« Le troisième jour, dans l'après-midi, je m'échappai de la maison. Je gagnai le bois de la Bâtie et ces falaises qui dominent l'Arve. Je m'assis au bord de la rivière, je n'avais qu'un mouvement à faire, et j'en avais fini avec la vie; mais, je vous l'avoue, cette onde trouble et mugissante me donna le frisson. Je résolus d'attendre la nuit. « Quand je ne verrai plus l'eau, me dis-je, je n'aurai plus peur. » Je pris dans mes mains les deux souliers roses, et, les regardant fixement, je restai là abîmée dans mes pensées.

« Tout à coup je sentis une main se poser sur mon épaule. Je retournai la tête, et j'aperçus deux figures qu'il me sembla avoir vues autrefois dans mes rêves. C'était M. Bird et sa sœur. « Que faites-vous donc là, chère enfant? » me dirent-ils. Ils me forcèrent de me lever, de les suivre. Me tenant chacun par la main, ils m'interrogèrent avec une bonté délicate dont le charme avait quelque chose de divin. Je crus voir en eux des messagers du ciel. Mon cœur s'ouvrit, je leur dis tout. « Pauvre enfant! » disaient-ils en échangeant parfois un regard. Quand j'eus fini mon récit, M. Bird me parla avec cet empire qui n'appartient qu'aux âmes pures et saintes. Il me reprocha d'avoir manqué de sagesse, il me fit sentir la gravité de mes imprudences. « Vous n'avez pas su patienter avec la vie, me dit-il: il est vrai qu'elle nous demande toujours du temps, et qu'elle en a si peu à nous donner. — Ne la grondez pas, lui dit sa sœur, vous la faites pleurer. Le ciel nous la confie, emmenons-la bien vite. » M. Bird n'y consentit pas; elle eut beau se fâcher, il tint bon.

« — Non, répondit-il, nous n'avons pas le droit de l'emmener. Encore un peu de patience, ajouta-t-il en me regardant avec des yeux de père, et surtout ayez confiance en moi. Je ne puis aller parler à vos grands-parens, je gâterais vos affaires, ils me regardent peut-être comme le loup blanc; mais apprenez que je connais votre père. Je l'ai vu, il y a quatre ans, à Berlin, où il était avec votre pauvre et charmante mère. Nous logions au même hôtel; nous nous voyions tous les jours, et nous avons passé bien des heures ensemble. Je ne déplaisais point à votre mère. Un soir que nous prenions le thé chez moi, elle a dansé au son de mon flageolet; c'est un grand honneur qu'elle me faisait. Dès que votre père sera de retour, je lui parlerai, il m'écoutera. En attendant, rentrez bien vite chez vous;

ayez la foi et soyez bonne, sage, douce. Vous ne savez pas tout ce que peut la douceur; c'est elle qui transporte les montagnes. »

« Je me comparais en moi-même à un voyageur qui s'est laissé surprendre par le sommeil de la mort en traversant les neiges éternelles, et qu'un bon religieux du Saint-Bernard rappelle à la vie en lui faisant avaler quelques gorgées d'un salutaire cordial. Quel cordial que la parole d'un homme de bien! Je rentrai à la nuit tombante; il était trop tard, on venait de s'apercevoir de mon évasion, on me cherchait partout. En ouvrant la porte, je me heurtai contre mon grand-père, qui, son chapeau sur la tête, s'apprêtait à sortir. Il me saisit par le bras, m'entraîna dans sa chambre avec une violence qui m'effraya. « Malheureuse! s'écria-t-il, d'où venez-vous? Voulez-vous donc me faire mourir de honte et de douleur? » Je m'agenouillai devant lui. « Je voulais mourir, lui dis-je; vos outrageans soupçons m'avaient réduite au désespoir. »

« A ces mots, ma belle-mère parut; je ne pouvais lui échapper. « Quand on veut se tuer, dit-elle avec un sourire sarcastique, on se tue. Apparemment Lindor vous a consolée. » Puis, se rappelant son nouveau rôle, elle ajouta d'un ton mielleux : « Ne soyons pas trop sévère. La pauvre enfant a été mise au monde dans les coulisses d'un théâtre, entre deux pirouettes; elle a de qui tenir, il n'y a pas de sa faute. »

« Adieu ma douceur! Je m'étais sentie cinglée au visage. Je me relevai en bondissant. « Ne parlez pas de ma mère, m'écriai-je, vous n'êtes pas digne de prononcer son nom. » Elle fit un geste de colère, voulut se jeter sur moi. Mon grand-père la retint; elle se laissa tomber dans ses bras à demi pâmée. Il la fit asseoir, et, se retournant vers moi : « Otez-vous de devant mes yeux! » cria-t-il.

« Je m'élançai hors de la chambre, je gagnai l'escalier, je descendis comme une folle. A l'entre-sol, je rencontrai deux personnes de notre connaissance. Elles poussèrent un cri de surprise, essayèrent de m'arrêter. Je leur échappai. Je ne sais ce qu'elles dirent. J'entendis seulement ces mots : quel esclandre!... J'arrivai dans la rue. Une averse commençait à tomber. Je traversai la place en courant, je gagnai des rues écartées, je sortis de la ville. Je savais à peu près où étaient situés les Terraux, mais j'ignorais les chemins. Je m'égarai, j'arrivai tard. J'étais hors de moi, éperdue, mouillée jusqu'aux os. Je frappe à la porte, on m'ouvre; comme si j'eusse connu les êtres de la maison, je vais droit au salon, j'entre. A la clarté d'une lampe posée sur une table ronde, Mme Simpson brodait; à côté d'elle, Jane feuilletait un volume de gravures avec M. Bird. Je me jetai à leurs pieds en criant : « C'est ici le ciel! Ne me chassez pas, ou je mourrai. »

Paule était si émue qu'elle ne put continuer.

— Deux mots encore, dit M. Bird, et l'histoire sera finie. « Le lendemain, poursuivit-il, je me présentai chez les grands-parens de cette pauvre enfant, je ne fus pas reçu. Je leur écrivis, point de réponse; j'écrivis aussi à son père; huit jours plus tard, je reçus une lettre conçue à peu près en ces termes (fiez-vous à ma mémoire, cette lettre me frappa) : « Je me félicite, monsieur, que ce soit à vous que Paule est allée demander un asile. Je vous ai connu dans un heureux temps: vous avez toute mon estime et ma confiance. Vraiment je n'ose blâmer cette chère enfant, elle était bien malheureuse. Qu'elle travaille, qu'elle devienne une grande artiste! Ce sera la meilleure réponse aux calomnies auxquelles ses imprudences ont donné prise. Ce pauvre monde adore le succès. Un jour, je l'espère, tout s'arrangera, et je pourrai l'embrasser comme je l'aime. Rendez-la heureuse, je vous en remercierai au nom de sa pauvre mère, dont vous avez sûrement gardé le souvenir. Ma fille possède une fortune personnelle dont je vous ferai tenir les titres; je désire que vous en ayez la gestion. Donnez-moi quelquefois de ses nouvelles en adressant vos lettres à un intermédiaire qui me les remettra en secret. »

— Et maintenant, monsieur, ajouta-t-il, dites-moi, je vous prie...

— Silence! silence! interrompit vivement Paule. De grâce, ne l'interrogez pas. Il est libre, il n'a point de comptes à nous rendre, et s'il lui restait quelque doute...

— Ah! n'achevez pas, m'écriai-je, et, m'agenouillant devant elle, je tirai d'une boîte un anneau d'or, et je le passai à son doigt.

Elle pleurait en silence. M. Bird se leva.

— Allons, monsieur Bird, dit-il, souvenons-nous de notre ancien métier; bénissons, je vous prie, ces fiançailles.

Et, venant à nous, il étendit ses mains sur nos têtes en disant :

— Que ces deux cœurs soient liés l'un à l'autre pour la vie! qu'ils partagent ensemble la bonne et la mauvaise fortune, et que la mort seule puisse rompre les nœuds que je bénis!

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

PEINTRES MODERNES

DE LA FRANCE

HIPPOLYTE FLANDRIN.

En apprenant, il y a quelques semaines, qu'Hippolyte Flandrin n'était plus, qui de nous, amis ou non, n'a mesuré aussitôt l'étendue d'une pareille perte? qui n'en a ressenti profondément l'amertume, entrevu tout d'abord la portée? C'est que la vie d'Hippolyte Flandrin n'intéressait pas seulement les progrès de notre art national; elle était aussi un bon conseil, une leçon pour tout le monde, depuis les jeunes artistes, auxquels elle enseignait le dévouement passionné au devoir, jusqu'aux artistes plus avancés dans la carrière, qu'elle pouvait rappeler à la bienveillance envers les rivaux, à la générosité envers les adversaires, et quelquefois au respect de leur propre indépendance.

Dieu sait cependant si le digne maître songeait à se proposer en exemple à personne! Jamais peintre n'eut moins que celui-là le goût, la pensée même de la domination; jamais homme n'exigea de soi davantage et ne demanda moins à autrui. Aussi sincèrement modeste qu'il était justement renommé, illustre en quelque sorte malgré lui, il semblait, dans ses rapports avec chacun, s'étonner des respects auxquels il avait droit, s'en effrayer presque, et s'excuser de sa gloire bien plutôt qu'en recueillir les fruits. Oui, mais que cet homme si prompt à s'effacer là où il n'y a en jeu que les intérêts de son amour-propre, que cet humble de cœur, s'il en fut, entre en lutte avec les plus graves difficultés de l'art et de la vie.

qu'il ait dans sa jeunesse à vaincre la misère par le travail, quel qu'il soit, dans son âge mûr à s'acquitter de tâches d'autant plus hautes que son talent lui-même s'est élevé en proportion des tâches accomplies, — plus de timidités ni d'incertitudes. Chaque entreprise résolûment tentée est conduite et surveillée avec une sévérité impitoyable; chaque jour amène un ardent effort vers le mieux, chaque heure qui s'écoule dans l'atelier ou sur les échafaudages d'une église est un hommage rendu par le chrétien convaincu à la vérité évangélique et par le peintre à la dignité de son art.

En racontant la vie d'Hippolyte Flandrin, nous voudrions faire ressortir ce contraste entre l'obscurité voulue, l'extrême simplicité d'une existence qui s'est dérobée presque tout entière au monde et l'éclatant succès des travaux qui l'ont remplie. Hélas! nous n'avons plus à garder maintenant la réserve qui nous était imposée à une autre époque (1). La mort nous donne le droit d'écarter des voiles que nous avions d'abord à peine osé soulever, et de louer tout haut des mérites que récemment encore il eût été indiscret d'ébruiter. Je me trompe : même aujourd'hui, ce n'est pas du bruit qu'il faut essayer de faire autour d'une aussi chaste mémoire. On la profanerait presque en l'abordant avec trop de zèle, en s'interposant entre cette vie même et l'éloquence des enseignemens qu'elle nous lègue. Le mieux sera de la raconter sans commentaires ou plutôt de la laisser se raconter elle-même, de la laisser parler. Puisse ce fra Angelico de notre âge, par la candeur de l'âme et des mœurs comme par le caractère des inspirations, apparaître dans sa force paisible, dans le doux rayonnement de ses vertus, et demeurer à l'avenir environné de la double auréole qui couronne dès à présent pour nous les souvenirs d'une vie invariablement pure et d'un admirable talent!

I.

Jean-Hippolyte Flandrin, né à Lyon le 23 mai 1809, était le second de trois frères qui tous s'adonnèrent à la peinture, et le quatrième de sept enfans, dont le seul qui survive aujourd'hui est M. Paul Flandrin, un de nos paysagistes les plus justement estimés. Son père, après quelques essais pour prendre rang parmi les peintres d'histoire ou de genre qui composaient ce qu'on appelait alors l'école de Lyon, avait dû renoncer même à l'ambition modeste d'entrer un jour en rivalité avec les Richard et les Révoil. Pour vivre et pour faire vivre les siens, il s'était réduit à la profession

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1859.

de peintre en miniature : heureux encore lorsque la besogne ne venait pas à manquer, et qu'au souvenir de ses espérances déçues ne s'ajoutaient pas dans le présent des préoccupations d'un ordre tout matériel!

Cependant ses fils grandissaient. Tout en acceptant pour son propre compte une vie difficile et sacrifiée, le pauvre miniaturiste se reprenait à rêver pour chacun d'eux l'avenir qu'il s'était autrefois promis. Déjà l'aîné commençait à faire acte de peintre (1), et la mère de famille elle-même, un peu rassurée par les encouragemens qui avaient au dehors accueilli ces débuts, s'était résignée à le voir s'engager dans une carrière dont elle avait d'abord essayé de le détourner; mais, lorsqu'il fut question de laisser ses deux autres enfans s'y aventurer à leur tour, elle répondit cette fois par un refus formel. N'était-ce pas assez d'un peintre dans la famille? A quoi bon multiplier pour celle-ci les chances incertaines, demander aux hasards de l'art et du talent ce que la pratique d'un métier pouvait si sûrement procurer? Au lieu de faire entrer Hippolyte dans l'atelier d'un artiste, c'était dans une manufacture de soierie qu'il convenait de le mettre en apprentissage. Là du moins il gagnerait dès à présent le pain de chaque journée, en attendant que de la condition d'apprenti il fût élevé à l'emploi d'ouvrier, qui sait? peut-être un jour aux fonctions de commis. Quant à Paul, il apprendrait l'état de tailleur, et déjà la boutique avait été choisie où il devait être placé.

En indiquant quelque chose des premiers obstacles suscités à la vocation d'Hippolyte Flandrin, nous n'avons garde d'y chercher un prétexte pour renouveler ces lamentations banales sur l'aveuglement ou les préjugés des parens à qui le ciel a donné un enfant promis à la gloire. Rien de plus naturel et pourtant rien de moins juste que de porter ainsi des accusations après coup. Il est certain que si, dans l'humble maison où était né Hippolyte Flandrin, les inquiétudes maternelles eussent prévalu, la France ne compterait pas aujourd'hui un grand peintre de plus. Suit-il de là que ces inquiétudes fussent déraisonnables et ces craintes mal fondées? Dans un pareil milieu, à un pareil moment, elles semblaient au contraire parfaitement légitimes, et si plus tard l'événement les a hautement démenties, la misère et les rudes épreuves ne devaient d'abord que

(1) Auguste Flandrin, mort à l'âge de trente-huit ans, en 1842. Parmi les tableaux de sa main qui ont figuré aux expositions publiques et qui y ont été justement remarqués, on peut citer une *Prédication de Savonarole dans l'église de San-Miniato,* aujourd'hui au musée de Lyon, — *une Mère pleurant son enfant mort,* au musée de Strasbourg, et un tableau représentant des *Baigneuses,* achevé par Auguste Flandrin peu de temps avant sa mort.

trop bien les justifier. La mère de Flandrin a assez vécu pour être, presque jusqu'au bout, témoin des succès de son fils. Elle en a joui, sans avoir à se repentir pour cela des anciennes méfiances de sa tendresse, sans pouvoir se reprocher une erreur où elle avait lu autrefois son devoir, et dont ce fils, pieux et juste envers elle, ne s'est jamais vengé d'ailleurs que par un surcroît de respect.

On se méprendrait fort au surplus si l'on attribuait aux premiers essais de Flandrin une signification en rapport avec les caractères des travaux qui ont suivi. En condamnant au métier d'ouvrier en soie le futur peintre des grandes scènes évangéliques, il semblait qu'on ne courait le risque de supprimer en germe que le talent d'un dessinateur de vignettes, d'un imitateur d'Horace Vernet et de Charlet. Pendant toute son enfance en effet et même dans les premières années de sa jeunesse, Hippolyte Flandrin ne manifesta guère d'autre inclination pittoresque qu'un goût très vif pour les uniformes, pour les épisodes de la vie du soldat en campagne ou en garnison. Les heures que les enfans de son âge passaient sur les bancs d'une école, il les donnait tout entières, lui et son frère Paul, à la contemplation des régimens en marche ou réunis pour la parade, à l'étude ingénument zélée de tout ce que pouvait enseigner la caserne ou le champ de manœuvre; puis, le soir venu, tous deux, s'aidant mutuellement de leurs souvenirs, s'appliquaient à retracer sur le papier les belles choses qu'ils avaient vues, à moins que quelque lithographie, expédiée de Paris et tombée par hasard entre leurs mains, ne devînt pour eux un modèle plus précieux encore et plus attentivement consulté. Les scènes militaires, tantôt graves, tantôt héroï-comiques, où l'expression d'une certaine originalité enfantine se combinait ainsi avec l'imitation des maîtres du genre, n'avaient pas tardé à procurer aux « petits Flandrin » un commencement de notoriété : le tout à la grande joie du père de famille, dont ces modestes succès semblaient déjà justifier les espérances. La mère des deux enfans en jugeait tout autrement, nous l'avons dit : aussi ne fallut-il pas moins, pour vaincre sa résistance, que l'intervention d'un artiste doublement recommandé à ses yeux par la situation qu'il occupait alors et par l'humilité du point d'où il était parti.

Le sculpteur de *Spartacus*, Foyatier, se trouvait à Lyon en 1821. Dix-huit ans auparavant, il avait reçu dans cette ville les premières leçons de son art, lorsque du village où il gardait les troupeaux il était venu s'offrir comme apprenti à un fabricant de statuettes pour les communautés religieuses. Établi maintenant à Paris, où il s'était fait un nom parmi les artistes et qu'il avait momentanément quitté pour se rendre en Italie, riche de quelques travaux

à faire, Foyatier avait auprès de la famille Flandrin l'autorité de l'expérience personnelle et le prestige d'un homme *arrivé*. Il usa de son crédit pour mettre Hippolyte et son frère sur la route qu'il lui avait fallu autrefois s'ouvrir courageusement à lui-même. A force de citer son propre exemple, de se porter garant de l'avenir, il réussit à avoir raison des obstacles qu'on lui opposait. Bref, les deux enfans, dont l'aîné était alors âgé de douze ans, purent entrer, grâce à lui, dans un atelier que dirigeaient en commun un peintre nommé Magnin et un autre artiste aujourd'hui plus connu, le sculpteur Legendre-Héral.

Tout alla au mieux pendant quelque temps. Hippolyte ne trouvait pas seulement auprès de ses nouveaux maîtres l'occasion de s'initier à l'étude de l'antique et du modèle vivant; il recevait d'eux aussi des conseils dans le sens de ses ambitions les plus chères, des indications conformes à ce qu'il croyait être alors sa véritable vocation, et lorsqu'il leur soumettait les esquisses qu'il avait, au sortir de l'atelier, tracées en face de quelque corps de garde, il n'avait pas, tant s'en faut, à redouter des reproches sur un pareil emploi de son temps. Malheureusement l'école perdit bientôt l'un de ses deux chefs. Le départ pour l'Italie, puis la mort de Magnin rompirent l'association à l'abri de laquelle le talent de Flandrin avait fait ses premiers pas. Flandrin toutefois était en mesure de se produire maintenant sur une scène un peu plus haute et de poursuivre, au milieu de nombreux condisciples, le progrès commencé sous les regards seulement de quelques camarades. Il se présenta donc et fut admis à l'école de Saint-Pierre, qui, comme on sait, est l'école des beaux-arts à Lyon. Il y passa près de sept années, non sans ajouter à ses études officielles le supplément de quelques travaux de son choix, d'études d'après des animaux, par exemple, qu'il allait faire à certains momens de la journée dans un faubourg de la ville, le tout en vue de sa spécialité future et de cette renommée comme peintre de batailles qu'il comptait bien mériter un jour.

En attendant, il fallait vivre, et, si mince que fût le secours, alléger de son mieux les charges qui pesaient sur la famille. Il fallait de plus se préparer des ressources pour tenter un voyage à Paris, car n'était-ce pas à Paris que les deux frères verraient de leurs yeux tant de chefs-d'œuvre dont quelques-uns à peine étaient parvenus jusqu'à eux, traduits tant bien que mal par la gravure ou par la lithographie? N'était-ce pas là qu'ils trouveraient les enseignemens par excellence pour le genre qu'ils se proposaient de traiter, et, — comme le leur avait dit avec plus de bonne volonté d'ailleurs que de sagesse un officier supérieur qui s'intéressait à eux, — qu'ils pourraient « apprendre successivement les secrets du dessin

chez Hersent, de la couleur chez Gros, de la perfection absolue chez Vernet? » On juge des prodiges d'économie et de patience qu'il leur fallut accomplir, des privations de toute sorte qu'ils durent s'imposer pour arriver à la réalisation de leur projet. Enfin à force de menus travaux et d'épargnes accumulées sou à sou, à force de prélèvemens sur le produit de petites vignettes dessinées pour les marchands d'images, de rébus pour les confiseurs, de pierres qu'un éditeur de lithographies leur achetait au prix de quinze francs chacune lorsqu'ils y avaient tracé vingts sujets bien comptés, la somme à peu près nécessaire se trouva un beau jour complète : maigre trésor, il est vrai, qu'il importait de ménager avec autant de scrupules qu'il en avait fallu pour l'amasser, et dont la moitié déjà eût été absorbée par les frais de route, si les voyageurs ne s'étaient préalablement interdit le luxe de deux places dans une diligence. C'est à pied qu'ils avaient résolu de gagner Paris. Les voilà donc en marche sur ce chemin que, deux siècles auparavant, un autre apprenti de l'art, Nicolas Poussin, avait suivi dans un sens opposé. Six fois encore, dans le cours des années suivantes, Hippolyte refera à pied, pour venir embrasser ses parens, ces cent vingt lieues qu'il entreprend aujourd'hui de mettre entre lui et la maison paternelle. Quelle différence toutefois entre l'accueil qui alors le récompensera de ses fatigues et l'isolement où il va se trouver en arrivant à Paris! Qui sait ce qui l'attend au terme du voyage, quels hasards pénibles, quelles dures épreuves viendront tourmenter sa vie ou embarrasser l'essor de son talent? N'importe, il est prêt pour toutes les luttes, résigné à tous les sacrifices, pourvu qu'il étudie, qu'il s'instruise, qu'il reçoive et qu'il mette à profit les leçons d'un de ces chefs d'école dont il a pu jusqu'ici pressentir seulement l'habileté et s'approprier les exemples à distance. — Quelques extraits des lettres qu'il écrivait à ses parens dans les commencemens de son séjour à Paris en diront plus sur ses dispositions morales, sur ses premières impressions, sur l'arrangement même de sa vie que les paroles où nous essaierions de résumer ces détails familiers, ennoblis d'ailleurs par le caractère de celui qui les donne comme par la tendre sollicitude de ceux à qui ils sont adressés.

Après avoir, à Fontainebleau, « admiré le château, qui est magnifique, reconnu tout de suite la cour dans laquelle se passa la scène qu'Horace Vernet a si bien représentée (les adieux à la garde), » Flandrin, une fois à Paris, court « voir avant tout la colonne de la place Vendôme, » et en général les monumens ou les tableaux qui lui parlent de notre gloire militaire, de ces souvenirs héroïques qui ont enthousiasmé son enfance, et qu'il se sent moins que jamais d'humeur à répudier. Cependant il faut aviser aux moyens

de s'installer et de vivre au meilleur marché qu'on pourra. « Plusieurs personnes, écrit Hippolyte, nous ont conseillé de louer une chambre non garnie. Nous en avons trouvé une qui nous coûte 140 francs par an. Tu vois, cher papa, que les loyers sont chers, car elle est très petite et au cinquième étage. Je vais te dire maintenant comment nous vivons. Levés à cinq heures, nous allons sentir le bon air au Luxembourg, qui n'est pas loin; à six heures, au travail. A huit ou neuf heures, nous déjeunons. Malheureusement le pain n'a jamais été aussi cher qu'il l'est à présent. Ensuite nous travaillons jusqu'à six heures... Tu me disais de ne pas contracter de dettes. Oh! de ce côté-là tu peux être tranquille; j'aimerais mieux faire les plus grands sacrifices. Sois bien persuadé de l'amour de tes enfans. Malgré leur éloignement de toi, ils ne feront rien que tu puisses désapprouver, et ils tâcheront de te soulager. » Bien souvent toutefois le regret du cher foyer, de la famille, vient non pas décourager, mais attrister Flandrin au milieu de ses studieux efforts, et alors, de peur d'affliger son père, ce n'est plus à lui qu'il se confie, c'est à son frère Auguste. « Tu ne saurais croire avec quelle force je désirerais te voir et t'embrasser, ainsi que le papa et la maman. Presque toutes les nuits je me trouve transporté à Lyon, et hier j'étais vraiment fâché contre Paul pour m'avoir réveillé, car dans ce moment-là je croyais vous embrasser. Je pleurais de joie... Souviens-toi que tous les soirs nous sommes convenus de prier les uns pour les autres. C'est à quoi je ne manque jamais. Je suis bien sûr que notre pauvre maman n'y manque guère. Elle nous aime tant, et elle est si loin de nous! Pauvre père, bonne mère, vous n'avez plus auprès de vous tous vos enfans! » Enfin l'expression des sentimens de respect, et bientôt de dévouement passionné qu'inspirent à Hippolyte Flandrin ses premières relations avec M. Ingres vient, dans chacune de ces lettres, se mêler à l'expression de sa tendresse filiale ou au récit des petits événemens de la journée. C'est d'abord : « Nous sommes maintenant chez M. Ingres, à qui nous avons fait voir quelques-unes de nos compositions, dont il a été content; » puis : « M. Ingres nous encourage beaucoup, aussi nous travaillons avec la plus grande ardeur. » Survienne quelque circonstance où M. Ingres aura témoigné, avec un surcroît de bienveillance, l'intérêt qu'il porte à son jeune élève, et pour le coup le cœur de celui-ci déborde. « Que ne lui dois-je pas! écrit Flandrin à son frère. Que ne lui dois-je pas, à cet homme qui a déjà tant fait pour nous! Hier il m'a embrassé comme un père embrasse son fils... Je ne sais plus comment le nommer, mais je pleure en pensant à lui, et c'est de reconnaissance. »

Le nom d'Hippolyte Flandrin est, depuis bien des années déjà, si

étroitement lié au nom de M. Ingres, l'influence du maître a été d'abord si pieusement acceptée par le disciple, et proclamée par lui en tout temps avec une si vive gratitude, qu'on croirait qu'une sympathie instinctive existait dès l'origine entre les deux artistes, et qu'en se rapprochant l'un de l'autre ils obéissaient sciemment à une sorte d'harmonie préétablie, à une force d'attraction naturelle. Rien de moins exact pourtant. A Lyon, Flandrin n'avait peut-être pas entendu parler une seule fois de M. Ingres, dont les principaux ouvrages d'ailleurs n'étaient à cette époque ni lithographiés ni gravés. En tout cas, à son arrivée à Paris (1829), il songeait si peu à devenir l'élève du peintre de l'*Apothéose d'Homère*, qu'il se dirigeait déjà vers l'atelier d'Hersent, pour qui le directeur de l'école de Saint-Pierre, Révoil, lui avait donné une lettre de recommandation. Chemin faisant, il rencontre un jeune peintre, son compatriote, autrefois parti de Lyon, lui aussi, avec une lettre à la même adresse, mais qui, après avoir vu au salon les tableaux de M. Ingres, s'était décidé à le choisir pour maître (1). Puisque Flandrin pouvait choisir à son tour, pourquoi hésiterait-il à suivre cet exemple? Pourquoi, au lieu d'aller chercher auprès d'Hersent une doctrine et des enseignemens équivoques, ne recourrait-il pas à l'autorité d'un artiste dont les principes étaient aussi sûrs que l'expérience même et le talent? Flandrin se laissa persuader. Moitié confiance dans la vérité qu'on lui révélait, moitié désir de se retrouver sous la même discipline que son ancien camarade, il prit le parti d'agir dans le sens que lui indiquait celui-ci. Au bout de quelques jours, il était, ainsi que son frère, installé dans l'école de M. Ingres, où un autre Lyonnais, M. Sébastien Cornu, les avait d'ailleurs précédés.

Qu'allait-il cependant advenir, dans ce nouveau milieu, des anciens projets d'Hippolyte et des habitudes pittoresques qu'il avait contractées à l'académie de Lyon? Il était au moins difficile de concilier avec la soumission aux sévères doctrines de M. Ingres la fidélité aux leçons de Révoil. L'accommodement pouvait-il mieux se faire entre les études actuelles et les arrière-pensées qui auraient eu encore pour objet la conquête d'une place parmi les peintres de batailles? Flandrin ne tarda pas à comprendre qu'il lui fallait non-seulement oublier ce qu'il avait appris jusqu'alors, mais aussi proposer à son ambition un but tout différent de celui qu'il s'était promis d'atteindre. Il lui arrivera bien encore, pendant les premières années de son séjour à Paris, de se servir du crayon lithographique ou de l'aquarelle pour retracer quelque fait analogue à ceux qui l'avaient d'abord si vivement préoccupé, quelque petite scène rela-

(1) M. Guichard, aujourd'hui professeur de peinture à l'école des beaux-arts de Lyon.

tive aux travaux ou aux délassemens du soldat; il n'y aura plus ici toutefois qu'un calcul fort indépendant des entraînemens de l'imagination, l'emploi d'un moyen moins stérile qu'un autre pour subvenir à des besoins immédiats, aux plus urgentes nécessités de la vie. Désormais le goût, les espérances même sont ailleurs, et quelques mois venaient de s'écouler à peine depuis l'admission de Flandrin dans l'atelier de M. Ingres, qu'il était devenu l'un de ses élèves les plus habiles, les plus dévoués, les plus profondément convaincus.

A cette docilité intelligente, à ce zèle pour la cause du maître, Flandrin joignait déjà ces mérites d'un autre ordre qui devaient, dans le cours de sa vie, inspirer tant d'affection autour de lui et commander si sûrement une respectueuse sympathie pour sa personne. Ceux qui l'ont connu à cette époque gardent le souvenir d'un jeune homme à la physionomie rêveuse et douce jusqu'à l'expression mystique, au langage invariablement réservé, aux coutumes d'esprit enfin et à l'aspect si noblement modestes qu'on se sentait dominé en quelque sorte par cette modestie même et attiré par cet air de bonté. C'était bien là le genre d'influence qu'il devait un peu plus tard exercer à Rome sur ceux qui l'entouraient, et que constatait, en la subissant à sa manière, une femme du peuple, modèle accoutumé des pensionnaires de l'académie. Elle s'échappait un jour en épigrammes d'une âpreté toute méridionale, en violentes plaisanteries sur la laideur de tel d'entre eux, sur les faux agrémens de tel autre. On lui demanda pourquoi elle épargnait Flandrin, dont le visage pourtant n'avait ni régularité dans les traits, ni beauté proprement dite : « Oh! quant à lui, dit-elle, beau ou non, il ressemble vraiment à la Madone, *parc proprio la Madonna.* » Ainsi autrefois le doux Virgile gagnait les cœurs de ceux-là mêmes qui ignoraient son génie et devait au seul dehors de ses vertus ce surnom de *vierge* dont on le saluait dans les faubourgs de Rome. — Mais revenons à l'atelier de M. Ingres et aux caractères de l'éducation nouvelle qu'y recevait Flandrin.

Nous avons déjà parlé de l'ardeur avec laquelle l'élève avait dès le début embrassé le parti du maître. Était-ce donc qu'il s'agît alors d'agressions à repousser ou d'une guerre à entreprendre? Dans la situation où se trouvaient les affaires générales de notre école, le rôle de M. Ingres et de ses disciples ne pouvait être celui-là. Il s'agissait bien plutôt de s'isoler des combats qu'on voyait se livrer autour de soi, de laisser les excès en tous sens s'user par leur violence même, et, sans se mêler aux querelles du jour, d'introduire à côté des œuvres et des questions en litige un progrès assez significatif pour que personne n'en méconnût l'autorité, assez conforme néanmoins aux traditions du passé et aux aspirations présentes pour

donner satisfaction à chacun. Certes il serait aussi niais qu'injuste de ne voir dans l'éclatant succès obtenu par M. Ingres que le résultat d'une habile politique. Moins que qui que ce soit, nous serions tenté d'expliquer par l'adresse des calculs ou par les simples exigences du moment une gloire que justifient de reste la puissance des aptitudes personnelles et la grandeur des travaux accomplis. Ce que nous prétendons rappeler seulement, c'est que, il y a trente ans, par son talent et par les théories qu'il professait dans son école, M. Ingres n'attirait la réprobation formelle d'aucun des deux partis alors aux prises. Les souvenirs qu'il conservait des enseignemens de David, — bien qu'en matière de science et d'imitation de l'antique il remontât fort au-delà des traditions dont on avait nourri sa jeunesse, — ces souvenirs étaient un titre auprès de ceux qui faisaient de la pure résistance une question d'honneur pour eux-mêmes, et pour l'art national un moyen de salut. De leur côté, les novateurs se sentaient rassurés et jusqu'à un certain point secourus dans leurs prétentions par l'empressement de M. Ingres à rechercher et à exprimer les vérités caractéristiques, à réhabiliter l'étude immédiate de la nature, de la vie sans déguisement, du réel.

Par la conciliation de deux élémens en désaccord jusque-là, en divorce complet dans notre école, — la vraisemblance des types et la noblesse idéale du style, — M. Ingres avait donc à la fois fécondé la réforme accomplie jadis par David et consacré à sa manière quelques-unes des inclinations de l'art moderne. Il avait réussi à tirer le beau pittoresque des profondeurs mêmes de la nature, comme à vivifier l'imitation de l'antique par l'accent de l'inspiration personnelle et du sentiment. Là est son originalité véritable, son mérite principal. Tels étaient aussi les principes sur lesquels il fondait son enseignement, et que ses élèves acceptaient avec d'autant plus de confiance qu'une pareille doctrine avait à leurs yeux le double attrait d'une nouveauté dans le sens des idées progressives et d'une protestation, non moins nouvelle dans la forme, en faveur du passé.

L'empire exercé par M. Ingres sur les jeunes artistes qui se pressaient dans son atelier est un fait trop connu, trop bien attesté d'ailleurs par le nombre des talens éclos sous cette forte influence, pour qu'il soit besoin d'insister. En disant que le talent de Flandrin reçut, lui aussi, de la main du chef de l'école une impulsion décisive, nous répéterions ce que chacun sait et ce que le disciple, devenu maître à son tour, reconnaissait plus ouvertement et plus sincèrement que personne. Il est à propos seulement de faire remarquer quelle part, quelle large part, revient dans les heureux effets de cette action aux qualités particulières de celui qui la subissait.

Si fidèle que soit resté Flandrin aux leçons et aux exemples du grand artiste dont il aurait osé à peine se croire le lieutenant, il ne l'a pas été moins à ses propres tendances. Avec quelque bonne foi qu'il se regardât jusqu'à la fin comme « l'œuvre » absolue de M. Ingres, il aurait eu le droit d'attribuer aux ressources de son imagination, à l'élévation naturelle de son sentiment, certains mérites tout personnels en effet, et que révèlent assez clairement tant de peintures murales et de toiles où l'inspiration est au niveau de la science. Bien plus, à l'époque où Hippolyte Flandrin en était encore à s'essayer sous les regards du maître, à chercher le progrès dans la docilité matérielle du travail, dans la plus scrupuleuse abnégation, quelque chose se trahissait malgré lui de ce fonds d'onction et de tendre mélancolie qui devait pleinement apparaître plus tard et s'épancher sans contrainte, en raison de la dignité morale des sujets. Pour le moment, il ne s'agissait de peindre que des études d'après le modèle vivant, de simples académies où l'imitation de la nature, dans le sens prescrit par M. Ingres, semblait la seule condition à remplir. C'était effectivement vers ce but que tendaient tous les efforts de Flandrin, et ce qui subsiste aujourd'hui des travaux appartenant aux premières années de sa jeunesse nous montre avec quelle attention et quelle exactitude il adaptait les préceptes qu'il avait entendus à la traduction des réalités qu'il voyait; mais cela prouve aussi qu'il possédait d'autres dons qu'une rare faculté d'assimilation. S'il était le premier entre ses condisciples par l'habileté et la science acquise, il l'emportait également sur eux par la sérénité naturelle du style, par la grâce instinctive des intentions. Pour peu que l'on examine à l'École des Beaux-Arts le tableau qui lui mérita le prix de Rome, on y retrouvera la promesse certaine des œuvres et des succès qui ont suivi. Il n'y a pas d'exagération à dire, malgré la différence des sujets et des conditions pittoresques imposées à chaque tâche, que les qualités dont nous voyons l'épanouissement sur les murs de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Vincent-de-Paul sont au moins en germe dans cette scène païenne : *Thésée reconnu par son père au milieu d'un festin.*

S'il fallait donc, à cette époque de la vie de Flandrin, surprendre un contraste entre ce qu'il était et ce qu'il allait bientôt devenir, ce n'est pas dans une opposition de ses œuvres les unes aux autres qu'il conviendrait de le chercher. En rapprochant au contraire des essais et des premiers succès du jeune peintre le souvenir des âpres difficultés matérielles, des circonstances tantôt inquiétantes, tantôt cruelles, au milieu desquelles ils se sont produits, on s'étonnerait à bon droit de la vitalité croissante, de l'énergie sereine de ce talent, en regard des privations et des souffrances qui auraient pu en dé-

courager le zèle ou en compromettre le développement : souffrances soigneusement cachées d'ailleurs, supportées par Hippolyte Flandrin avec autant de fierté que de résignation, et dont nul n'avait le secret, hormis celui qui les partageait alors avec lui.

En arrivant à Paris, les deux frères, nous l'avons dit, s'étaient fiés à l'avenir, au produit futur de leur travail bien plutôt qu'aux chétives épargnes qu'ils avaient apportées de Lyon. Malgré tous leurs efforts d'économie, ils avaient vu bientôt celles-ci s'épuiser, sans réussir encore à s'assurer quelques ressources au-delà de la journée présente, si même, toute tâche venant à leur manquer, ils ne se trouvaient, ce jour-là, réduits à la nécessité de se coucher à jeun ou de tromper leur faim par un semblant de nourriture acheté Dieu sait où et à quel prix. Pour comble de malheur, le premier hiver qu'ils eurent à passer à Paris était ce rude hiver de 1829 à 1830 dont on se rappelle encore la rigueur et la durée exceptionnelles. Le moyen de résister au froid, dont tant d'autres se préservaient à peine au coin d'un bon feu, dans une mansarde ouverte à tous les vents, et de conserver, sinon la santé, au moins la vie, dans cette atmosphère où ne brillait d'autre flamme que la lueur d'une petite lampe allumée pour le travail, quand par bonheur quelque marchand avait commandé une lithographie ou un dessin? Le plus souvent, pendant les longs mois de ce rude hiver, les deux pauvres jeunes gens, pour ne pas mourir de froid, se réfugiaient dès cinq heures du soir dans l'unique lit qu'ils possédaient. Là, s'ils se sentaient assez riches pour sacrifier à leurs plaisirs quelques gouttes de l'huile qui ne se consumait d'ordinaire qu'afin d'éclairer les travaux dont dépendait leur pain, ils se lisaient alternativement l'un à l'autre les livres qu'ils avaient pu se procurer, s'entr'aidant ainsi contre l'oisiveté, contre la souffrance physique, et tâchant d'acquérir l'instruction dont leur enfance avait été privée.

Ce fut à ces lectures, continuées ensuite à Rome avec plus d'application encore et plus de méthode, qu'Hippolyte Flandrin dut presque uniquement ce qu'il savait en dehors de l'art et des questions pittoresques. Or, si tardive qu'elle eût été, si incomplète même qu'elle fût demeurée à quelques égards, cette éducation toute personnelle avait, sur certains points, une profondeur et une sûreté que ne donnent pas toujours plusieurs années d'humanités dans les colléges. Sans doute, chez Flandrin, comme chez la plupart des peintres éminens, les instincts étaient par eux-mêmes assez forts pour embrasser plus d'un objet, assez souples pour se mouvoir dans le domaine des choses de l'esprit avec la même aisance que dans le cercle des vérités palpables; mais l'étude et la réflexion avaient beaucoup ajouté à ces aptitudes innées, et converti en une rare

délicatesse de goût ce qui n'était d'abord qu'à l'état de perception générale et de sentiment. Je doute par, exemple, qu'il soit possible de scruter les mystères de la pensée de Dante avec plus de pénétration que n'en montrait Flandrin, et qu'un lettré de profession apprécie mieux qu'il ne se les expliquait à lui-même les incomparables beautés de la forme dans *la Divine Comédie*.

Sans parler des livres saints, dont il alimentait chaque jour ses inspirations d'artiste et sa foi de chrétien, les poèmes antiques, qu'il avait commencé de connaître à l'âge où le plus souvent on les oublie, s'étaient si bien emparés de sa mémoire qu'ils y demeuraient comme un terme de comparaison, une fois admis, pour discerner partout ailleurs le vrai ou le faux, l'empreinte d'une imagination sincère ou le simulacre de la poésie. Et cependant Flandrin ne pouvait lire dans le texte ni Homère, ni Virgile. C'était seulement à des œuvres de seconde main qu'il lui avait fallu demander la clé du génie et de la littérature antiques. Qu'importe si le pressentiment et la voie détournée le guidaient en réalité vers le but que tant d'autres n'atteignent pas toujours aussi sûrement en l'envisageant face à face? Tel érudit qui n'ignore le sens d'aucun mot grec ou latin, tel paléographe rompu à toutes les difficultés grammaticales en saura peut-être beaucoup moins, quant aux caractères généraux et à l'expression morale des monumens directement étudiés par lui, qu'un artiste bien doué qui ne les aura consultés qu'à travers une traduction et, pour ainsi parler, à distance. Le peintre de l'*Œdipe* et de l'*Apothéose d'Homère* n'est rien moins qu'un helléniste. Qui mieux que lui pourtant a compris l'antiquité grecque, non-seulement dans ses formes extérieures, mais dans sa signification intime, dans ses coutumes intellectuelles, dans son génie? Flandrin, lui aussi, avait deviné ces secrets. Il reconstruisait dans sa pensée les vers de l'*Iliade* jusqu'en face de la prose de Bitaubé, comme, avant d'aller en Italie, il lui avait suffi de jeter les yeux sur les tristes gravures de Volpato et de Morghen pour entrevoir déjà les peintures des *Stanze* ou la *Cène* de Léonard.

La première œuvre publique du pinceau de Flandrin, le *Thésée*, exprime clairement ce don de seconde vue, cette faculté de démêler la vraie physionomie d'un fait ou d'une époque sans l'abus, sans le secours même des gloses et des dictionnaires. Nul pédantisme ici, nulle ostentation archaïque; rien non plus qui contredise par des apparences trop modernes l'impression qu'il s'agissait de produire ou qui rabaisse jusqu'à l'image d'une scène familière la représentation de ce sujet épique. En groupant autour d'une table les compagnons de Thésée, Flandrin n'a voulu ni juxtaposer des statues coloriées, ni représenter la vie sous des dehors vulgaires à

force de vraisemblance. Son tableau a du caractère au double point de vue de l'histoire et du style, c'est-à-dire qu'en s'appropriant bien aux conditions particulières de la donnée, il définit franchement les réalités que le peintre a eues devant les yeux, les types qu'il lui a convenu de choisir, les formes, même irrégulières, qu'il a entendu retracer : mérite rare en général dans les œuvres des concurrens pour le prix de Rome, et dont on sut tout d'abord d'autant plus de gré à Flandrin qu'à cette expression d'audace relative se joignaient, il faut le redire, les témoignages d'une science déjà sûre, d'un sentiment assez profond pour présager quelque chose des inspirations prochaines et des nobles travaux qui les résumeraient.

Peu s'en était fallu toutefois que cet essai, qui intéressait tant l'avenir du jeune peintre, que ce tableau si justement récompensé, ne pût être ni achevé à temps ni même entrepris. Au moment de subir les épreuves qui précédaient alors le concours pour le prix de Rome, Flandrin se trouvait dans un tel état de gêne qu'il n'aurait su, en cas d'admission, comment faire face aux petites dépenses exigées par l'achat des couleurs et le salaire des modèles. Jusque-là, quelques lithographies vendues de loin en loin, quelques copies d'après les tableaux du Louvre acquises par son compatriote Orsel ou par le digne ami d'Orsel, M. Périn (1), un jour même, — insigne bonne fortune! — le portrait d'un gendarme peint à la si grande satisfaction du modèle que celui-ci avait généreusement augmenté de 5 francs le chiffre de 30 francs fixé d'avance pour la rémunération de l'œuvre, — ces expédiens, quelque rares ou quelque incertains qu'ils fussent, avaient à peu près suffi pour faire vivre Flandrin au jour le jour et lui procurer, sinon tout le nécessaire, au moins le plus indispensable. Comment aborder aujourd'hui une tâche non-seulement improductive, mais dispendieuse? comment consacrer à la poursuite d'un succès douteux trois mois durant lesquels il n'y aurait moyen ni de pourvoir à la subsistance quotidienne, ni de compter sur le lendemain pour le paiement des frais occasionnés par le travail? Faute de quelques écus, Flandrin se voyait forcé de céder la place à ses rivaux, et, comme autrefois Bartolini, de décliner la lutte à l'heure même où il avait le mieux le droit d'espérer la victoire. M. Ingres, plus sûr du talent de son élève que celui-ci n'osait l'être lui-même, s'était promis cette victoire prochaine, et il l'attendait avec une pleine confiance. Aussi,

(1) M. Périn, le savant peintre de la *Chapelle de l'Eucharistie* dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette, possède encore une copie de la main de Flandrin d'après *la Visitation* de Sébastien del Piombo, reproduction aussi intelligente que consciencieuse, digne du chef-d'œuvre original et non moins digne du nom, aujourd'hui illustre, dont l'élève de M. Ingres la signait il y a trente-trois ans.

lorsqu'une fois, averti des empêchemens survenus, il lui fallut se résigner à voir Flandrin s'éloigner de la lice, ne put-il lui dissimuler combien la résignation lui coûtait. Flandrin ne résista pas à l'expression attendrie de ces regrets. Plus fort contre un surcroît de privations personnelles que contre le déplaisir qu'il causerait à son maître, il résolut de se présenter au concours, où il fut admis le cinquième. Restaient, en dehors de l'insuffisance ou de la nullité des ressources matérielles, d'autres obstacles plus difficiles encore à surmonter, mais dont il triompha pourtant à force de volonté, de patience et de courage.

On était au printemps de l'année 1832, c'est-à-dire à l'époque où le choléra sévissait pour la première fois à Paris. Atteint déjà par l'influence épidémique avant le moment de son entrée en loge, Flandrin était, bien peu après, tombé tout à fait malade. Bon gré, mal gré, il avait fallu interrompre la tâche à peine commencée, et sacrifier au soin d'une santé compromise d'ailleurs par une grave affection rhumatismale quelques-uns de ces jours comptés d'avance et destinés tout entiers au travail. Qui sait s'il sera possible de regagner le temps ainsi perdu? qui sait même si la mort n'achèvera pas d'immobiliser tout à l'heure ce corps à demi épuisé par les souffrances, comme elle vient de saisir un des concurrens pour le prix de Rome, foudroyé, en se rendant à l'école, par le fléau? Le médecin qui visitait Flandrin le menaçait d'un sort semblable pour peu qu'il essayât de quitter son lit, à plus forte raison de se remettre à l'œuvre. Il s'y remit pourtant, la continuant chaque fois et aussi longtemps qu'il le pouvait sans succomber littéralement à la fatigue, expiant par un repos forcé son énergie de la veille, sauf à recommencer l'épreuve le lendemain et à se traîner de nouveau, appuyé sur le bras de son frère, jusqu'au seuil de cette école d'où il devait, après tant de courageux efforts, sortir enfin vainqueur des autres comme de lui-même, et aussi bien aguerri par l'expérience contre les périls de l'art que contre les maux ou les difficultés de la vie.

II.

Le prix décerné à Flandrin était le premier qu'eût remporté un élève de M. Ingres, le premier succès public par conséquent d'une école bien récemment ouverte et malheureusement trop tôt fermée pour les progrès et pour l'honneur de l'art contemporain. Les deux années qui s'écoulèrent à partir de cette époque jusqu'au jour où M. Ingres quitta Paris pour aller remplir à Rome les fonctions de directeur de l'Académie de France devaient être marquées par

d'autres faits, par des promesses successives ou des preuves de talent qui achèveraient de consacrer l'autorité du maître. En 1832 toutefois les heureux effets de cette influence avaient aux yeux des uns l'attrait de la nouveauté, aux yeux des autres la signification d'une double victoire sur le vieil *idéalisme* académique et sur l'esprit ouvertement révolutionnaire qui animait alors certains artistes. Aussi le nom du jeune lauréat acquit-il tout d'abord dans le monde des ateliers, et même dans le monde proprement dit, une notoriété que les débutans n'y obtiennent pas d'ordinaire. Il se trouva du jour au lendemain presque célèbre, moins peut-être parce qu'il personnifiait un talent déjà remarquable que parce qu'on en avait fait l'étiquette d'une doctrine et comme le mot de ralliement d'un parti.

Est-il besoin d'ajouter que Flandrin n'eut garde de se prévaloir, de s'émouvoir même de l'agitation causée par ce succès? Eût-il été tenté d'ailleurs d'exploiter sa bonne fortune au profit de son amour-propre, — c'est-à-dire eût-il été moralement le contraire de ce qu'il était, — l'indigence présente de sa vie, de ses habits même, serait devenue un empêchement assez grave pour refouler toute velléité de répondre aux avances d'autrui et de paraître (1). Flandrin, lorsqu'il eut obtenu le prix, ne songea, ses lettres l'attestent, qu'au bonheur qu'en ressentiraient ses parens, à l'hommage indirect qu'on rendait ainsi à son maître. De tout le reste il ne vit rien, ne sut rien ou ne voulut rien savoir. Sans autre ambition qu'un ardent désir de mieux faire, il partit pour Rome après un séjour de quelques semaines à Lyon, où il s'était rendu à pied, comme de coutume, mais d'un pied bien leste, bien joyeux cette fois, puisqu'il rapportait aux siens la récompense d'un passé dont s'était alarmée leur tendresse et, quant à l'avenir, des gages assez sérieux pour achever de la rassurer.

Le voilà donc installé à l'Académie de France, délivré des soucis qui, dans le cours des années précédentes, avaient si cruellement pesé sur sa vie; le voilà maître enfin de se donner tout entier à l'art, d'en étudier sur place les plus nobles exemples, et, comme il le disait lui-même, de « causer face à face avec Raphaël et Phidias. » Un grand regret pourtant demeurait au fond de ce cœur si heureux de ses émotions nouvelles, et le possédait aussi continuellement que l'enthousiasme pour la nature italienne et pour les

(1) Un homme qui avait alors une très haute situation politique et littéraire souhaita connaître ce jeune homme dont l'opinion s'occupait. Il lui adressa une invitation à dîner que Flandrin dut refuser sous je ne sais quel prétexte, mais en réalité par ce motif qu'il ne possédait pour toute coiffure qu'une casquette, et qu'il n'avait pas assez d'argent pour acheter un chapeau.

chefs-d'œuvre. C'était la première fois depuis vingt ans qu'Hippolyte Flandrin se trouvait séparé de ce frère avec lequel il avait vécu d'une seule vie, avec lequel il avait tout mis en commun, espérances, travaux, joies ou peines, actions ou pensées. Aussi, quelque large que soit la part des descriptions dans les lettres qu'il lui adresse, quelque effort qu'il semble faire pour ne lui rendre compte que de ses impressions d'artiste, un mot involontaire, un détail donné en passant vient à chaque instant trahir le secret qu'il prétendait garder et révéler quelque chose de la souffrance intime à celui dont il croyait avoir intéressé seulement la curiosité ou dérouté les appréhensions affectueuses. « Je viens, lui écrivait-il peu de jours après son arrivée à Rome, je viens de te parler de la ville et de ses beautés. Elles sont sublimes, mais l'esprit n'est pas toujours disposé à les sentir. Souvent je suis bien triste, les soirs par exemple. Lorsque le soleil est couché (je suis à ma fenêtre quelquefois), le ciel est magnifique; mais la nuit qui commence à tomber fait penser plus loin et plus profond que pendant le jour. Je regarde l'horizon pendant longtemps... Je referme ma fenêtre lorsque je vois les lumières s'allumer dans la ville, je lis Plutarque jusqu'à neuf heures à peu près, puis je me couche et je relis ta lettre, celle de M. Ingres. Ainsi je m'endors en pensant à toi et à lui. » Et ailleurs : « Mon Dieu, c'est donc bien vrai que j'ai quitté la rue Mazarine et l'atelier, le Pont-Royal et la Cité, dominée par les deux colosses de Notre-Dame ! Tout cela a son beau et son bon côté, que je sens encore mieux de loin que de près : le pays où je suis est admirable; mais il le sera bien autrement quand nous en jouirons ensemble. Allons, courage, travaillons. Les progrès que nous pourrons faire ajouteront encore à la joie que nous aurons de nous revoir. »

Une année, une longue année s'écoula avant que cette réunion, si ardemment désirée de part et d'autre, vînt rendre à Hippolyte Flandrin celui qui avait été, qui resterait jusqu'à la fin le témoin de son âme autant que le compagnon de sa vie. Quelques mois plus tard, M. Ingres succédait à Horace Vernet dans le poste de directeur de l'académie. Les pensionnaires eux-mêmes, sur lesquels, — un d'entre eux le disait récemment devant sa tombe, — Flandrin « exerçait une véritable fascination, la fascination de l'artiste supérieur et de l'homme de bien, » les pensionnaires lui avaient voué déjà cette amitié mélangée de respect qui devait, pour quelques-uns se fortifier encore par la consécration commune des succès et par la confraternité de l'Institut, pour tous survivre aux jours de la jeunesse et de la camaraderie. Ainsi entouré de ceux qu'il continuait ou qu'il commençait à aimer, ainsi encouragé au travail par la double influence du milieu d'affection où il se trouvait et des grandes

leçons que lui fournissait Rome, Flandrin passa les années de son pensionnat dans des efforts de plus en plus féconds, dans des progrès de moins en moins douteux. Une figure d'étude, *Polytès, fils de Priam, observant les mouvemens des Grecs*, figure peinte en 1834, à une époque où, comme l'écrivait modestement Flandrin, il s'agissait encore pour lui « non pas de faire des tableaux, mais de se mettre en état d'en faire; » — *Dante offrant des consolations aux mânes des envieux*, — *Saint Clair, premier évêque de Nantes, guérissant des aveugles*, tableaux appartenant aujourd'hui, le premier au musée de Lyon, le second à la cathédrale de Nantes; — enfin en 1838 *Jésus et les petits enfans*, grande toile à laquelle la ville de Lisieux n'a, dit-on, accordé ni une hospitalité digne de l'œuvre, ni même les soins matériels qui en auraient assuré la conservation, — tels sont, sans compter d'autres tableaux et d'autres *études*, les principaux *envois* de Flandrin pendant son séjour à Rome.

Nous n'avons pas à entreprendre ici un examen détaillé de ces différens travaux, pas plus qu'il ne nous semblerait opportun d'insister sur les mérites isolés, sur la valeur particulière des tableaux ou des peintures murales que Flandrin a successivement exécutés depuis son retour de Rome. Ces mérites, bien appréciés par tous à l'apparition de chaque œuvre nouvelle, n'ont plus besoin d'être signalés. Il suffira de rappeler ce qu'il y avait alors de personnel, de relativement nouveau dans la conciliation qu'il venait de tenter entre l'austérité de la pensée religieuse et la grâce sereine, la facilité paisible de l'expression. Le *Dante*, le *saint Clair*, le *Jésus et les petits enfans*, ont une signification aussi contraire aux intentions négatives ou païennes de l'école de David qu'aux audaces purement pittoresques de l'école romantique ou au sentiment laborieux et voulu, à la piété pédantesque qu'accusaient déjà certains travaux imités de la manière allemande et des œuvres du moyen âge. En reprenant ainsi des thèmes usés en apparence ou innocemment profanés, en les rajeunissant par la sincérité des inspirations et par le charme des formes, Hippolyte Flandrin ne donnait pas seulement la mesure d'un talent qu'on pouvait, à partir de ce moment, compter parmi les mieux informés et les plus sûrs; il rouvrait à l'art religieux dans notre pays une voie que, depuis Lesueur, nul peintre n'avait osé suivre ni même aborder, ou si quelques-uns essayaient dès lors d'y rentrer avec lui, aucun d'eux ne devait la parcourir ensuite avec autant de persévérance et d'éclat.

Certes il y aurait de l'injustice à tenir peu de compte des efforts tentés, il y a trente ans, pour renouveler parmi nous le fond et les dehors de la peinture religieuse. On ne saurait sans ingratitude oublier les travaux par lesquels Orsel, M. Périn, M. Roger, d'autres

artistes encore, entreprenaient de réformer l'imitation de l'antique en matière de sujets sacrés et, suivant le mot d'Orsel lui-même, « de baptiser l'art grec. » C'était à Flandrin toutefois qu'il appartenait d'opérer pleinement cette régénération, de consommer ce bienfaisant baptême. C'est lui qui nous renseigne, avec plus d'autorité que personne, sur les justes conditions de cette alliance entre l'orthodoxie des intentions morales et la vraisemblance ou la grâce des formes employées pour les traduire, entre le respect des plus sévères traditions du dogme chrétien et le souvenir des plus beaux exemples de l'art : tâche difficile, dont le noble artiste acceptait les deux termes avec les mêmes empressemens, la même foi, et qu'il poursuivait jusqu'au bout en se confirmant de plus en plus dans sa double croyance. Là où tant d'autres n'avaient fait, sous le règne de David, que remplir habilement un rôle, il se dévouait tout entier à une fonction, parce que chez lui le cœur était du même parti que l'intelligence. La piété ne le rendait pas plus rebelle aux émotions produites par le beau visible que le zèle de l'art ne le distrayait des contemplations métaphysiques, et lorsqu'au commencement de son séjour à Rome Flandrin écrivait à son frère pour lui demander « de l'outremer, des brosses et les *Pensées* de Pascal, » ne résumait-il pas ainsi sans y songer toutes les occupations, tous les désirs, toutes les passions de cette vie partagée entre le besoin de peindre les choses du ciel et le besoin aussi impérieux d'en méditer, d'en approfondir les mystères? Plus tard, en décorant Saint-Paul de Nîmes, il inscrivait, dans l'épaisseur d'un pli de la draperie du Christ et à la hauteur du cœur, les noms de son père et de sa mère, de ses frères, de sa femme et de ses enfans, de tous ceux qu'il avait perdus ou que Dieu lui avait laissés, de tous ceux qu'il avait aimés ou qu'il aimait. Était-ce donc pour afficher sa foi, pour en publier les tendresses? A la distance où la figure est placée, ces inscriptions sont absolument invisibles, et d'ailleurs Flandrin n'avait confié le fait qu'à une seule personne, en lui recommandant le secret. Non, un pareil *ex-voto* ne prétendait qu'au regard de Dieu et n'avait, sous la main qui le traçait, que le caractère sacré d'une prière. De notre temps peut-être assez de gens se rencontreront pour attribuer à quelque ressouvenir du moyen âge cet acte de piété naïve, plus d'un pourra s'en étonner comme d'une sorte d'anachronisme; mais personne assurément ne s'avisera de le blâmer, et, même parmi les incrédules les plus hautains, je défie qui que ce soit d'en sourire.

Les divers tableaux envoyés de Rome par Flandrin avaient été fort remarqués aux expositions à mesure qu'ils y avaient paru. Celui qu'il venait de rapporter pour le terminer à Paris, et qui allait à son tour figurer au Salon, le *Jésus et les petits enfans*, acheva,

même avant le jour de l'exposition publique, de mettre en crédit le nom du peintre auprès des artistes placés alors à la tête de l'école française. Un de ceux-ci, dont la vie a été honorée par bien des traits de désintéressement et de rare équité, Ary Scheffer, n'hésita point à proclamer hautement l'estime où il fallait tenir ce talent et le respect dû aux doctrines qu'il représentait. Il était venu des premiers voir le *Jésus* dans l'atelier de Flandrin, et là, humiliant devant le jeune maître sa propre renommée, ses longs succès, tous les souvenirs de sa situation personnelle : « Ah! s'était-il écrié, que n'ai-je reçu, comme vous, les leçons de M. Ingres, ces leçons auxquelles il n'est plus temps pour moi de recourir! Vous savez, vous, et je ne sais pas. Mes tableaux ne laissent pressentir que des intentions et n'affirment rien; c'est ce que le vôtre me prouve bien par le contraste. » Il fit plus : à défaut des enseignemens radicaux qu'il ne se jugeait plus apte à recevoir, Scheffer voulut au moins, quant au perfectionnement de sa manière, mettre à profit les exemples que lui donnait Flandrin. Il étudia soigneusement ses ouvrages, rechercha ses conseils, et le traita jusqu'à la fin avec une déférence dont Flandrin d'ailleurs était homme à se troubler bien plutôt qu'à s'enorgueillir. Paul Delaroche, de son côté, ne lui marchanda pas davantage la justice et la sympathie ouverte. Enfin un artiste dont le nom, après celui de M. Ingres, se rattache de plus près qu'aucun autre au souvenir des premiers grands travaux et des succès de Flandrin, M. Gatteaux, s'entremit activement auprès de qui de droit afin d'obtenir pour un pareil talent les tâches les plus propres à en consacrer l'autorité et à en démontrer pleinement les mérites. C'est grâce à lui que le peintre de *Saint Clair* et de *Jésus* fut chargé d'orner la *Chapelle de Saint-Jean*, à Saint-Séverin, et, un peu plus tard, le chœur de Saint-Germain-des-Prés.

On sait les résultats de cette double entreprise, et comment, dans les autres travaux de décoration monumentale qui suivirent, dans les peintures de Saint-Paul de Nîmes et de l'église d'Ainay, à Lyon, Flandrin acheva de mettre en lumière les qualités de son imagination, la pureté de son goût, la certitude de sa manière. On sait surtout avec quel singulier mélange d'ampleur dans la composition et de chaste élégance dans le style, avec quelle incomparable finesse de sentiment et de pensée, il a réussi, sur les murs de Saint-Vincent-de-Paul, à diversifier les apparences de la ferveur, à varier l'expression de la béatitude commune à tous les personnages représentés, sans compromettre l'unité de l'ordonnance prescrite par le sujet même aussi bien que par les conditions architectoniques du champ livré au pinceau. Jamais en France les lois de la peinture religieuse appliquée à la décoration d'un édifice n'avaient été aussi

bien comprises ni aussi nettement définies. Dans les entreprises analogues tentées depuis le XVIIe siècle, jamais intentions plus justes ne s'étaient formulées sous des dehors mieux faits pour persuader. A quoi bon insister au surplus? En poursuivant de louanges banales, à force d'être méritées, une œuvre connue de tous et unanimement admirée, nous n'arriverions qu'à nous faire l'écho de nos propres paroles, ou, ce qui serait bien autrement superflu, l'écho des paroles prononcées, dès les premiers jours, par un juge dont on n'oublie pas les arrêts (1).

A ne considérer que le style et les caractères matériels de la pratique, les peintures de la frise de Saint-Vincent-de-Paul, comme celles de Saint-Paul à Nîmes, comme les peintures exécutées plus récemment dans la nef de Saint-Germain-des-Prés, — de tels travaux suffiraient pour assurer à la mémoire de celui qui les a faits le respect que commandent les témoignages d'une science magistrale, d'une expérience de l'art consommée. Le talent qu'ils attestent toutefois a des titres à la vénération plus considérables encore et des élémens d'influence plus puissans, car ce talent, si savant qu'il soit, résulte principalement d'une rare sincérité morale : il manifeste, avant tout, une âme. De là cette action pénétrante qu'il exerce même sur les esprits les moins enclins à la foi, de là cette infaillible sympathie qu'il suscite chez tous ceux qui en contemplent les preuves, ou, pour parler plus exactement, les aveux. On croit à l'autorité du maître et à son éloquence, parce que lui-même a cru aux choses dont son pinceau nous parle; on se sent ému de son émotion, atteint, comme d'une contagion bienfaisante, de cet attendrissement chrétien que respirent ses ouvrages, parce qu'il l'a éprouvé en face de chaque tâche, non par un effort de la volonté ou par un mouvement accidentel de l'intelligence, mais en vertu des élans accoutumés et des besoins innés de son cœur. Dans ces régions éthérées que le génie de fra Angelico avait autrefois visitées, la pensée de Flandrin volait à son tour d'une aile éprouvée et confiante. Lorsque la main du doux maître traçait sur les murs des églises le poème des miséricordes divines, lorsqu'elle célébrait en termes si purs la résignation et l'amour, elle semblait bien moins accomplir un travail qu'obéir à une vocation naturelle, et traduire, au lieu d'intentions calculées, des sentimens familiers ou des souvenirs.

Ce n'est pas d'ailleurs dans ses peintures monumentales seulement ou dans ses tableaux appartenant à un ordre de sujets expressément religieux que Flandrin nous révèle l'élévation de ses in-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er décembre 1853 *les Peintures de Saint-Vincent-de-Paul*, par M. Vitet.

stincts et la suavité de sa manière. De même que Lesueur traitait les scènes mythologiques avec un goût si invariablement chaste, qu'on se souvient de *Sainte Scolastique* et de *Saint Bruno* jusqu'en face des toiles où le peintre a représenté la *Naissance de l'Amour* ou l'*Enlèvement de Ganymède*, de même les figures allégoriques peintes par Flandrin dans une des salles du château de Dampierre, à l'École des Arts-et-Métiers, ou pour la décoration du *berceau du prince impérial*, rappellent et continuent cette expression d'inspiration mystique, ces délicatesses du sentiment chrétien qui distinguent ailleurs ses travaux. Objectera-t-on les *portraits* exécutés en si grand nombre par le maître, surtout pendant les dix dernières années de sa vie, et le haut talent dont il a fait preuve dans un genre de peinture où de pareilles qualités ne sauraient avoir, à proprement parler, ni le droit ni l'occasion de se produire? Certes la plupart des *portraits* de Flandrin sont des chefs-d'œuvre de vraisemblance, des images admirablement fidèles de la réalité. Suit-il de là qu'il n'y apparaisse rien de ce que le peintre a senti, non-seulement à propos des caractères extérieurs de ses modèles, mais à propos du rayon caché, de leur physionomie morale, de la vie de leur âme en un mot? Non, ici encore, maintenant comme toujours, Flandrin voyait bien au-delà du fait. Il l'acceptait avec une entière bonne foi, mais non pas avec un désintéressement tel qu'il oubliât d'en dégager la signification secrète, qu'il consentit à peindre des corps inhabités, et, pour ainsi dire, à supprimer l'idée de Dieu dans la représentation de ses créatures.

Loin de démentir les inclinations qu'accusent ses autres œuvres, chacun des portraits dus à ce pinceau achève donc de les expliquer, et les confirme. Quels que soient les travaux qui se succèdent et les conditions inhérentes aux sujets donnés, Flandrin garde en toute occasion une fidélité inaltérable aux principes qui avaient dirigé ses premiers efforts et persuadé de bonne heure sa conscience. Son talent a la même unité que sa vie : vie jeune jusqu'à la fin par la candeur des sentimens, par la générosité des désirs, par le dévouement aux choses et aux êtres aimés; vie limpide, sur laquelle le regard ne saurait se porter sans en découvrir le fond, et dont on pourra d'ailleurs suivre le cours, sans sinuosité comme sans mélange, dans une série de lettres qui sera prochainement publiée.

Et d'abord comment ne pas être touché de l'humilité si vraie, si constante, avec laquelle Flandrin n'acceptait sa réputation ou ce qu'il appelait son « honnête notoriété » que pour en faire hommage à la gloire de M. Ingres? Comment ne pas admirer cette attitude de disciple, « cette attitude inclinée et charmante, a très bien dit M. Beulé, dans laquelle il s'est tenu jusqu'à la dernière heure devant

le maître qui l'avait formé? » M. Sainte-Beuve, racontant dans *Port-Royal* la vie de Le Nain de Tillemont, parle des sentimens de tendre reconnaissance voués par ce saint et savant homme à M. Walon de Beaupuis, « qu'il regardait comme son vrai père en Dieu. » Il nous dépeint comme le type du parfait élève, comme un modèle accompli de l'humilité enfantine, en toute circonstance et à tout âge, cet « élève fidèle, cet élève-vieillard, et toujours en robe de lin. » Hippolyte Flandrin, à son tour, a gardé dans les formes de sa gratitude envers son maître une modestie aussi obstinée, une virginité de respect que ni les succès personnels, ni les justes louanges, ni les séductions d'aucune sorte ne devaient un seul moment compromettre. Bien peu de jours avant sa mort il écrivait à M. Ingres ou il parlait de lui dans ses lettres à ses amis avec la même déférence et en employant les mêmes termes que lorsque, plus de trente ans auparavant, il rendait compte à son père et à sa mère des premiers enseignemens donnés par celui qu'il « ne pourrait jamais ni assez admirer, ni assez aimer. » Et tandis qu'il demeurait ainsi à ses propres yeux l'élève, l'élève seulement d'un grand artiste, tandis qu'il rabaissait si naturellement son rôle à celui d'un néophyte introduit dans le sanctuaire, où il ne serait pas entré spontanément, avec quel empressement, avec quelle simple bonne grâce n'élevait-il pas jusqu'à lui des talens cent fois inférieurs au sien! Comme il savait, lui si peu confiant en lui-même, si timide en face d'un éloge à subir ou d'un impôt purement mondain à acquitter, comme il savait rassurer et convaincre quiconque avait besoin d'un avis, d'un encouragement, d'une marque de sympathie!

L'affectueuse égalité que Flandrin cherchait à établir entre lui et les hommes qui l'approchaient, cette bienveillance dont il honorait chacun sans distinction de mérite, de situation, d'âge même, cette charité enfin, dans le sens le plus chrétien du mot, a pu étonner quelquefois ceux qui n'en ont reçu les témoignages que de loin en loin. Qui sait? Peut-être n'en a-t-on pas toujours deviné les vraies causes et reconnu en toute occasion la parfaite sincérité. Nous ne pardonnons guère aux personnages éminens de nous rappeler trop volontiers, de marquer trop précisément la distance qui les sépare de nous : ne nous arrive-t-il pas de nous accommoder aussi mal de l'oubli qu'ils semblent en faire et d'attribuer encore à l'orgueil les efforts tentés par eux pour se mettre à notre niveau? Flandrin, dans ses rapports avec autrui, se sacrifiait si complétement, même vis-à-vis de ceux qu'il lui appartenait de traiter en protégés, il se comportait si bien comme s'il avait affaire à des supérieurs ou tout au moins à des rivaux, qu'il était difficile, j'en conviens, de ne pas soupçonner d'abord au fond de cette abnégation excessive un cer-

tain calcul d'amour-propre et un parti-pris; mais, pour peu qu'on eût pratiqué cet homme si invariablement semblable à lui-même, le moyen de persister dans une pareille erreur? Soit dans les réunions officielles où s'agitaient les questions relatives à l'art contemporain, soit dans le cercle de ses amitiés, il avait le même éloignement pour tout ce qui pouvait le mettre en vue, la même crainte du premier rang, le même besoin de trouver partout des égaux et de se confondre dans la foule. Il fallait bien alors ajouter foi à une aussi opiniâtre modestie, et, — j'en appelle à ceux qui ont vu de près Flandrin à toutes les époques de sa vie, — ne reconnaître dans de telles habitudes qu'un exemple de la plus rare indulgence pour les autres et de la plus naïve injustice envers soi.

Qu'on ne se méprenne pas néanmoins sur l'étendue de cette indulgence, sur les caractères de ce désintéressement. Si bienveillant qu'il fût à l'égard des personnes, quelque inclination qu'il eût à s'effacer derrière ceux-là mêmes qu'il dépassait de beaucoup par l'importance acquise et par le mérite, Flandrin n'hésitait ni à s'élever contre les tentatives, ni à condamner les faits où il voyait une atteinte à ses convictions les plus chères, aux principes qu'il avait la mission de défendre, de maintenir ou de propager. Lorsque, il y a peu d'années, des restaurations imprudentes eurent compromis l'existence de quelques-uns des chefs-d'œuvre conservés dans le musée du Louvre, lorsque, après les tableaux de Rubens, de Cima da Conegliano, de Palma et de plusieurs autres maîtres, le *Saint Michel* de Raphaël lui-même eut subi les violences d'un nettoyage sans merci, Flandrin déplora ces irréparables malheurs avec une énergie d'autant plus remarquable qu'elle démentait mieux sa circonspection habituelle et les ménagemens dont il usait là où il n'y avait en cause que des affaires d'amour-propre ou des questions toutes personnelles. Il y a quelques mois à peine, non-seulement il refusait de s'associer à des mesures qu'il jugeait dangereuses, mais, avec un zèle qu'il n'aurait certainement pas apporté à la défense de ses propres intérêts, il travaillait à détourner au profit de tous, à conjurer autant qu'il se pourrait, les conséquences extrêmes des principes qui venaient de prévaloir. — Hélas! ces efforts pour signaler les erreurs où l'on était tombé, pour mettre à l'abri ce qui pouvait être sauvé encore, ces efforts ont été les derniers de sa vie. Encore quelques mots avant d'aborder cette période finale, et nous aurons achevé d'indiquer les traits qui nous semblent caractériser la physionomie morale de Flandrin, ou plutôt qui en résument les apparences générales, sans en définir pour cela toutes les délicatesses ni tous les charmes.

Que de détails en effet n'aurait-il pas fallu examiner de près et

reproduire, s'il s'était agi de tracer ici, au lieu d'une esquisse, une image terminée, un portrait! Après avoir rappelé ce que Flandrin avait été comme fils et comme frère, ne devrait-on pas faire pressentir ce qu'il fut dans la seconde moitié de sa vie, lorsque Dieu lui eut accordé une nouvelle famille et imposé de nouveaux devoirs? Sans doute, l'austère jeunesse d'Hippolyte Flandrin répond des vertus et de la dignité de son âge mûr; sans doute, on peut se fier à ce cœur si aimant, si dévoué, des tendres soins qu'il a dû prendre, du bonheur qu'il a reçu et donné. Qu'il nous soit permis de ne pas aller au-delà de ces élémens de certitude; nous ne saurions oublier qu'à ce foyer où l'on rechercherait les traces de l'homme éminent qui n'est plus, d'autres souvenirs subsistent qui n'appartiennent pas au public. A cette vie sur laquelle les regards auraient le droit de se porter, une autre vie a été trop étroitement unie pour qu'on n'en trahît pas les secrets, si l'on essayait de révéler ceux que la mort semble nous avoir livrés. Ce sera donc honorer encore la mémoire de Flandrin que de prolonger autour des êtres qu'il a le plus aimés l'ombre où il s'abritait avec eux et de rendre aujourd'hui à ce qui survit de lui-même l'hommage d'une sympathie discrète et d'un silencieux respect.

Depuis l'époque où il était revenu en France, après avoir passé cinq années à la villa Médicis, jusqu'au jour où il découvrait les peintures de la nef de Saint-Germain-des-Prés, Hippolyte Flandrin avait souvent formé le projet d'aller revoir Rome. A peine y arrivait-il, trente ans auparavant, qu'il parlait déjà dans ses lettres des regrets qu'il éprouverait au départ, et quand le moment fut venu de quitter cette Académie de France où il avait connu pour la première fois le travail exempt des inquiétudes matérielles et secouru par les plus beaux exemples de l'art, il écrivait encore, comme pour justifier ses anciens pressentimens : « Je viens de finir le temps de ma pension, et je t'avoue que, malgré la pensée de retrouver bientôt mon pays, mes parens, mes amis, ce n'est qu'avec regret, et avec un regret bien vif, que je vois disparaître ce temps, ce morceau de ma vie. J'aurais pu être plus heureux cependant, puisque dix-huit mois de fièvre ne sont pas propres à faire voir les choses en beau; mais j'ai trouvé ici tant de biens qu'on ne peut trouver ailleurs, et dont la privation me semble d'avance insupportable! Qu'il m'en coûte d'avoir maintenant à abandonner tout cela! Il est vrai que la perte est immédiate, et que les compensations sont encore loin : peut-être les apprécierai-je mieux de plus près. » On sait ce que furent pour lui ces dédommagemens et quels succès vinrent récompenser les témoignages de la science et des grandes doctrines dont il avait fait provision à Rome. Le désir ou plutôt la passion de retourner aux lieux

dont le souvenir lui apparaissait comme celui d'une seconde patrie n'en occupait pas moins habituellement sa pensée; mais, retenu ici par des travaux qui ne souffraient, à mesure qu'ils lui étaient confiés, ni ajournement, ni interruption, Flandrin avait dû d'année en année différer son voyage et se résigner à attendre d'un avenir de plus en plus incertain quelques mois de liberté. Un jour arriva enfin où il put mettre à exécution ce dessein tant de fois abandonné et repris. Vers la fin du mois d'octobre 1863, il partait, accompagné des siens, pour cette ville à laquelle il avait demandé jadis ses premières inspirations, et qu'il allait interroger maintenant avec toute la sûreté d'un esprit mûri par l'expérience, avec tout l'enthousiasme d'un cœur plus épris du beau que jamais.

En se rendant à Rome, Flandrin ne se proposait pas seulement de retremper son talent aux sources vives où il avait puisé dans sa jeunesse : il allait y chercher aussi un repos devenu bien nécessaire après tant de tâches achevées coup sur coup, après tant de courageux efforts pour lutter contre la maladie, contre les empêchemens ou les fatigues, contre les préoccupations de toute sorte que lui avaient imposées, successivement ou à la fois, ses travaux de peintre, ses fonctions de professeur à l'École des Beaux-Arts, ses démarches en faveur de gens, — et le nombre en était grand, — qui sollicitaient de lui, soit pour leurs œuvres le bienfait de ses conseils, soit pour leurs intérêts le secours de son crédit. Il semblait, à la distance où il se trouverait de Paris et dans une atmosphère toute de recueillement et d'étude, qu'il lui serait permis de vivre quelque temps débarrassé des soins, des devoirs difficiles attachés ici à sa haute situation. Ce fut le contraire qui arriva. Des faits dont il faut bien que nous parlions, puisqu'ils sont mêlés au souvenir des derniers actes de sa vie, de nouveaux soucis vinrent troubler les jours pour lesquels Flandrin avait espéré le calme, et distraire, attrister jusque sous le ciel de l'Italie, jusqu'en face des chefs-d'œuvre des maîtres, celui qui comptait bien, écrivait-il à l'un de ses amis, n'éprouver en pareil lieu que des sentimens d'admiration et « n'y rien faire d'autre qu'encenser sa chère Rome. »

L'année qui a précédé celle où nous sommes a été, on le sait, féconde en innovations administratives dans le domaine des beaux-arts. Nous n'avons pas à les récapituler ici. Plusieurs d'entre elles, et en particulier les mesures qui ont atteint l'Académie et l'École des Beaux-Arts, sont présentes à la mémoire de chacun, aussi bien que les difficultés, très naturelles d'ailleurs, très faciles à prévoir, qu'a rencontrées cet essai de réforme. Les membres de la quatrième classe de l'Institut dépossédés de leurs plus importans priviléges, les professeurs évincés, les élèves eux-mêmes, et, en dehors de

l'Académie ou de l'École, des artistes diversement considérables, — nombre d'hommes compétens enfin ont exprimé assez haut leurs regrets ou présenté des objections assez publiques pour que l'opinion n'ait plus besoin à cet égard d'informations ni de conseils. Elle a jugé la cause, nous le croyons, quels que puissent être, entre les parties intéressées, les accommodemens sur des points de détail et certaines transactions que le début ne permettait guère de pressentir. Il serait donc assez oiseux, quant au fond même des choses et quant aux conséquences de celles-ci, de signaler une fois de plus les caractères de l'organisation nouvelle; mais il ne sera pas inutile de transcrire quelques-unes des considérations que Flandrin opposait aux principes sur lesquels on s'était fondé pour provoquer la mesure, parce qu'en achevant de nous éclairer sur les doctrines mêmes du maître, cette expression si nette de ses sentimens, dans le cas particulier dont il s'agit, honore à la fois la rectitude de son jugement et la loyauté de son caractère.

A la première nouvelle des actes administratifs qui plaçaient dans des conditions nouvelles l'enseignement de la peinture, Flandrin écrivait à l'un de ses plus chers amis, membre, comme lui, de l'Académie des Beaux-Arts :

« J'insiste sur le danger d'annuler l'Académie en la divisant, sur le danger de mettre en pratique des réformes qui, pour tout moyen de rénovation, nous proposent d'étudier quoi? les procédés, les moyens matériels! Ainsi les professeurs seront des professeurs de peinture, de sculpture, etc. Voyez le *rapport :* il vous dira pourquoi. Procédés de peinture, de sculpture, d'architecture, procédés, toujours procédés! On ajoute, à propos de l'enseignement de la vieille école, qu'il ne consiste, à proprement parler, qu'en un cours de dessin. Eh bien! moi, je soutiens que l'école avait au moins le mérite de nous recommander, de nous montrer du doigt ce qui est l'art, l'art tout entier. Par le dessin en effet s'expriment la vie et la beauté, la sensibilité la plus exquise, la philosophie la plus vraie. Que reste-t-il après cela? Un vêtement que je ne méprise pas, tant s'en faut, mais qui est la conséquence nécessaire du vrai dessin dans le grand art (1).

« Puis on parle d'originalité, on la préconise, comme si elle pouvait s'enseigner. On veut, dans une école, organiser la liberté de l'enseignement, comme si le pour et le contre pouvaient engendrer autre chose que

(1) L'opinion qu'exprime ici Flandrin était aussi, — pour ne citer que ces deux grands maîtres, — celle de Léonard de Vinci et de Poussin. « Les jeunes gens, écrivait Léonard au commencement de son *Traité de la Peinture,* les jeunes gens désireux de faire un grand progrès dans la science qui enseigne à imiter et à représenter les œuvres de la nature doivent s'appliquer principalement au dessin. » Quant à Poussin, « à mesure, dit Félibien, qu'il se perfectionnait, il s'attachait de préférence aux belles formes et à la correction du dessin qu'il a si bien connu être la principale partie de la peinture, et pour laquelle les plus grands peintres ont comme abandonné les autres aussitôt qu'ils ont compris en quoi consiste l'excellence de leur art. »

le doute! Je crois, moi, que, là comme ailleurs, on a le devoir de n'enseigner que des vérités incontestées ou au moins appuyées sur les plus beaux exemples et acceptées par les siècles. De ces nobles traditions, les élèves sortis des écoles feront la vérité de leur temps, soyez-en sûrs : vérité de bon aloi alors, car elle sera le produit d'une liberté réelle.

« C'est l'affirmation qui enseigne, ce n'est pas le doute. Aussi osez appeler le respect, la vénération sur les belles choses par la place que vous leur donnez, par les soins que vous en prenez. Faites reconnaître que c'est là ce qu'il faut aimer, honorer, admirer... Non, tout n'est pas également beau. Un chef-d'œuvre de Clodion et un chef-d'œuvre de Phidias ne peuvent être mis sur la même ligne. »

Lorsque le règlement qui devait assurer la régénération de l'École des Beaux-Arts eut été publié :

« Je pensais, écrivait encore Flandrin, je pensais bien qu'on ne pourrait le faire qu'en empruntant à la vieille organisation, sinon son esprit, au moins son mécanisme... En effet, pour l'école d'architecture, on cède et l'on conserve toute l'organisation ancienne. Aussi quel ordre, quelle progression, quelles garanties! On voit bien que le temps et l'expérience ont passé par là. Il n'est même plus question de ces professeurs spéciaux, de ces ateliers qui étaient la trouvaille vivifiante de l'entreprise. On a gardé ce trésor pour les peintres et pour les sculpteurs. Singulière logique! ce qu'un conseil ou jury de vingt-cinq professeurs ne pouvait faire que d'une manière partiale et suspecte, on le donne à faire à un seul homme, le chef d'atelier. Il admet ou repousse les élèves, il institue ou non des épreuves, il choisit les titres des élèves aux expositions publiques, aux récompenses, etc. Quant à ces concours qui ne servaient, disait-on, que la routine et la longue patience, on les rétablit. Ce n'est pas bien : pourquoi céder? »

Enfin, dans une lettre adressée à un autre de ses amis, Flandrin parlait de sa nomination à la place de chef de l'un des ateliers ouverts à l'École et du contre-coup que recevrait l'Académie de France à Rome des atteintes portées ici à « des institutions qui vivaient depuis deux cents ans... Pour moi, disait-il, je n'ai pas balancé un seul instant. J'ai compris le chaos dans lequel on allait entrer, et j'ai refusé d'y prendre part... Cette chère Académie de Rome, cette maison que j'avais revue avec attendrissement, elle aussi est frappée d'une manière mortelle. La réduction de la pension de cinq à quatre années, et surtout la faculté pour les pensionnaires de ne séjourner à Rome que deux ans, voilà ce qui doit l'ébranler, en amener un jour la suppression. Puissé-je me tromper! mais, je le répète, mon chagrin est d'autant plus grand que mon enthousiasme pour Rome avait pris, depuis mon retour ici, des racines plus profondes... Oui, Rome est un merveilleux séjour dont j'apprécie mieux que jamais l'utilité pour les artistes. »

Il serait facile de multiplier les citations et de recueillir, dans bien d'autres lettres encore, la preuve des inquiétudes croissantes qu'inspiraient à Flandrin les théories nouvellement exposées et les moyens employés pour les mettre en pratique. Ce que nous venons de rapporter toutefois montre assez avec quelle chaleur d'âme et dans quel ferme langage cet homme, si réservé d'ordinaire, savait déclarer et soutenir ses opinions, là où il jugeait en péril des intérêts qu'à tous les titres il lui appartenait de défendre, ou des doctrines que dans sa pensée il ne séparait point de ses devoirs. Non content d'adresser presque chaque jour à ses confrères de l'Institut ou à ses amis l'expression des vives préoccupations qu'entretenaient en lui les incidens successifs et la marche de l'affaire, il avait entrepris et mené à fin, sur le fond même de la question, un travail qu'il se décida ensuite à ne pas publier, « parce que, disait-il, M. Ingres ayant parlé, il semblerait outrecuidant d'ajouter quelque chose aux paroles de celui à qui tous peuvent donner le nom de maître, et dont l'autorité devrait être décisive. »

Cette correspondance et ces études, si différentes de celles auxquelles Flandrin avait espéré se livrer à Rome, ne lui laissaient guère le loisir de peindre. L'état languissant de sa santé, aggravé par la rigueur d'un hiver exceptionnel, ne lui aurait pas permis d'ailleurs de s'appliquer avec quelque suite à ses travaux habituels (1). Il fallut même, sous peine de succomber à de nouvelles fatigues, renoncer à la pensée d'un voyage dans le midi de l'Italie et attendre à Rome ou le retour des forces perdues ou le surcroît d'une crise qui achèverait d'épuiser le peu qui restait. Un passage de la dernière lettre écrite par Flandrin indique sa résignation à ce sujet et ressemble aujourd'hui à l'expression d'un funèbre pressentiment : « Nous attendions que le beau temps revînt pour aller faire une visite à Naples et à Pompéi. Il est venu, mais notre projet à dû céder devant la maladie, et maintenant tout est incertitude. » — L'incertitude fut de bien courte durée. Trois jours après celui où cette lettre partait pour la France, Hippolyte Flandrin, atteint de la petite vérole, se couchait pour ne plus se relever. Une autre semaine s'était écoulée à peine que déjà il avait cessé de vivre (21 mars), et, le mois suivant, l'église de Saint-Germain-des-Prés, dont les murs déjà embellis par lui attendaient de son pinceau de nouveaux chefs-d'œuvre, cette église où il devait rentrer pour se remettre au travail, ne s'ouvrait plus que pour recevoir sa dépouille

(1) Les seuls travaux de peinture que Flandrin ait exécutés pendant ce dernier séjour à Rome, sont le *portrait* de son plus jeune fils, — portrait resté inachevé, — et deux *études* pour les compositions dont il devait décorer le porche de la nouvelle église de Saint-Augustin à Paris.

mortelle. Elle abritait une dernière fois celui qui avait été si digne de faire son atelier du sanctuaire, et qui, après avoir tendu vers le beau et le divin d'un effort de plus en plus ardent, se reposait maintenant, au sein de l'idéal entrevu, dans la possession de ces clartés éternelles dont il avait su ici-bas deviner le foyer et s'approprier un reflet.

III.

La place qu'Hippolyte Flandrin doit occuper dans l'histoire de notre art national est, sinon une des plus éclatantes, au moins une des plus dignes de respect, car ce talent, issu d'une sensibilité exquise, a ses racines au plus profond de la conscience, sa séve, sa vie même dans la moralité intellectuelle de l'artiste et dans le développement continu de sa foi. L'expression de la sensibilité, voilà ce qui distingue les œuvres de Flandrin, à quelque ordre de sujets qu'elles appartiennent; c'est là ce qui en caractérise la physionomie et en détermine la valeur, bien plutôt que l'accent de la puissance, plutôt que l'empreinte de la force proprement dite. A ne considérer que l'originalité ou l'énergie dans l'invention, on ne saurait exhausser au niveau des maîtres souverains, comme Poussin, le peintre de la *Chapelle de Saint-Jean*, de la *frise de Saint-Vincent-de-Paul*, de tant d'autres compositions bien belles assurément, bien éloquentes, mais à l'éloquence desquelles la verve a une moindre part que l'onction de la pensée et du style. Poussin d'ailleurs représente dans l'art la raison absolue, l'esprit philosophique par excellence, et en même temps la fierté toute romaine, la mâle sobriété de son langage, rappellent ou annoncent certains chefs-d'œuvre littéraires dus à d'autres fermes esprits. Il est à la fois le Descartes et le Corneille de la peinture, tandis que s'il fallait, dans le domaine des lettres, chercher un analogue à la piété ingénue, au sentiment si tendre de Flandrin, c'est à un Lemaistre de Saci peut-être, mais à un Saci plus poète et plus châtié dans la forme, qu'il serait permis de songer.

Les droits de quelques hommes de génie une fois réservés, serait-on autorisé à mettre Hippolyte Flandrin au même rang que ces artistes à la volonté forte qui, comme Lebrun et David, s'emparent de leur époque, lui impriment le sceau de leur doctrine personnelle et régentent l'art contemporain tout entier, depuis les tâches les plus hautes jusqu'aux plus humbles entreprises? Flandrin n'a ni ces ambitions, ni cette influence. Il ne parle et n'agit qu'en son nom et à ses propres risques, pour exprimer ce qu'il a senti, pour traduire les pensées que son cœur lui suggère, non pour imposer

aux autres des formules techniques ou pour étaler un système. Par les habitudes recueillies comme par les souvenirs qu'il résume, ce nom mériterait d'être rapproché de celui de Lesueur, et, tout en reconnaissant au peintre de la *Descente de Croix* et de la *Mort de saint Bruno* un don d'expression pathétique, des ressources d'imagination que le peintre moderne ne possède pas au même degré, il n'y aurait que justice à les honorer l'un et l'autre comme les représentans principaux, comme les seuls représentans même de la peinture religieuse en France.

Ce n'est pas, avons-nous besoin de le rappeler, que les tableaux sur des sujets sacrés aient, à aucune époque, fait défaut dans notre pays. Depuis le *Jugement dernier* peint par Jean Cousin jusqu'à la *Sainte Geneviève* de Doyen, assez de témoignages se sont succédé pendant les trois derniers siècles pour prouver à cet égard les coutumes traditionnelles et la fécondité de l'école; mais, dans cette multitude d'œuvres estimables souvent au point de vue du talent, très importantes quelquefois par la majesté de l'ordonnance ou par l'habileté de la pratique, combien en trouvera-t-on qui satisfassent aux conditions idéales du genre, qui expriment d'autres aspirations que la recherche de la vraisemblance, la dévotion plus ou moins scrupuleuse au fait purement humain? Les tableaux de Lesueur exceptés, et, — s'il est permis de classer Philippe de Champaigne parmi les maîtres appartenant à notre école, — sauf encore cet admirable *ex-voto* que Champaigne avait peint en mémoire de la guérison de sa fille, quels monumens citer où se manifestent l'émotion profonde de la pensée, la foi passionnée, l'amour et le pressentiment de l'élément surnaturel? L'art français dont personne ne contestera l'excellence dans la peinture d'histoire et dans le portrait, l'art français, en matière de peinture religieuse, soutiendrait beaucoup plus difficilement la comparaison avec les écoles étrangères. Son génie, si naturellement exact et méthodique, ses habitudes prudentes, lui interdisent en général les élans ou les spéculations du mysticisme. L'honneur est grand pour Flandrin d'avoir rajeuni à cet égard le souvenir d'une exception illustre et d'avoir renouvelé, à deux cents ans d'intervalle, quelque chose des exemples légués par Lesueur : avec cette différence toutefois que, si admirablement inspiré qu'il soit, le pinceau de Lesueur ne s'exerce que dans des cadres relativement restreints, qu'il ne nous a laissé que des tableaux, presque des esquisses, tandis que le peintre du XIXe siècle, en décorant de vastes murailles, a su donner à l'aspect de ses travaux l'ampleur exigée par la tâche même aussi bien qu'une correction achevée. Il a fait acte de peintre religieux et de peintre profondément savant dans des occasions où les artistes de notre école

n'avaient pas coutume de déployer ce double caractère; pour la première fois enfin, il a réussi à concilier la piété des intentions avec la beauté des formes, là où Mignard, Lafosse et tant d'autres gens habiles s'étaient efforcés de suppléer à une émotion absente par des combinaisons toutes pittoresques ou par des artifices d'exécution.

Si nous cherchons maintenant à apprécier les travaux d'Hippolyte Flandrin, non plus par rapport au passé, mais en regard des œuvres contemporaines, nul doute que la comparaison ne tourne plus facilement encore au profit d'un talent dont les principes mêmes et les caractères démentent avec éclat l'humilité de nos inclinations présentes. Il faut bien l'avouer en effet, l'art contemporain tend de plus en plus à se désaccoutumer des hautes régions, ou, s'il lui arrive de les visiter encore, il s'efforce d'en approprier l'atmosphère aux délicatesses de sa complexion, de ses besoins, de ses habitudes. Il s'y aventure avec tant de précautions, il y apporte des mœurs si raffinées et si mondaines, qu'il semble plutôt se souvenir de la terre sur le chemin du ciel que poursuivre, dans la plénitude du désir, un pressentiment des horizons infinis. Parlons sans figures. Le goût, sinon le culte de ce que la langue des ateliers qualifie aujourd'hui de « distinction, » est devenu à peu près le fond de notre religion esthétique. De là, — j'entends même dans les essais les plus remarquables, — je ne sais quelle terreur du simple et du beau, je ne sais quelle recherche chétive de la vérité ou, comme on dit encore, de « l'expression artiste. » Sentiment artiste, sentiment distingué, que de gens se paient bonnement de ces deux mots où ils saluent la formule de l'idéal moderne, le résumé de tous les mérites! On croit avoir tout justifié quand on a expliqué en ces termes la raison d'être d'œuvres à l'épiderme plus ou moins attrayant, mais auxquelles manquent la séve, le sang et les muscles, les sains élémens de la vie. Œuvres « artistes, » soit, mais non pas œuvres de peintres, c'est-à-dire conformes aux strictes lois, aux vraies conditions de la peinture; œuvres d'esprits souples, mais sans vigueur naturelle, de critiques subtils et non de poètes! Dans ces travaux où la prudence supplée à la force et l'adresse des calculs à la franchise des inspirations, tout est harmonieux, il est vrai, parce que tout s'exprime à demi-voix; tout caresse le regard sans néanmoins s'emparer de la pensée, parce que chaque intention, chaque forme a des grâces vacillantes, un charme qui n'existe qu'à la condition d'être entrevu. Esquiver avec la nature les rencontres directes, procéder à l'égard du dessin, du modelé, de la couleur par voie d'éliminations ou de réticences, subordonner enfin, sacrifier même la vraisemblance des choses à une simplicité recherchée,

à l'élégance ténue des apparences, — voilà le programme admis et pratiqué de nos jours par bon nombre de peintres : talens ingénieux sans nul doute, mais trop préoccupés du désir de se montrer tels et qui, à force de prétendre exprimer la finesse, n'arrivent souvent qu'à en formuler l'affectation ou à nous en faire présumer le néant.

Hippolyte Flandrin est un peintre de plus haute race, et, sous des dehors délicats, de plus robuste tempérament. Sa manière loyale, véridique, sans ruse comme sans pédantisme, son imagination sévèrement renseignée, n'ont rien de commun avec les purs tours d'adresse, avec les intentions ou la science à fleur de peau, qui trop souvent réussissent ailleurs à nous séduire. Là où d'autres s'évertuent, sous prétexte d'harmonie, à tout affadir, à diminuer, à supprimer presque le relief des formes ou à en égratigner le coloris, Flandrin cherche de bonne foi dans la réalité les élémens de l'effet, de l'illusion qu'il veut produire. Je m'explique : l'art certes, et un art très personnel, n'est pas absent de ces imitations, si fidèles qu'elles soient, si naïves qu'elles puissent paraître. Cette sincérité en face du fait n'exclut pas, tant s'en faut, chez le peintre le droit d'interpréter ce qu'il a vu, d'exprimer ce qu'il a senti à propos des modèles donnés; mais ces modèles, il en accepte franchement les caractères, il n'en récuse ni l'autorité matérielle, ni l'esprit : il s'assimile les propriétés de la nature qu'il analyse, au lieu de les éprouver si bien au creuset qu'elles s'évaporent en fumée ou se condensent en résultats inertes. De là l'incontestable beauté de ses *portraits*, cette expression de vie extérieure ou intime, cette signification si nette qu'ils présentent au premier coup d'œil.

N'exagérons rien toutefois. Dans ces œuvres sans équivoque, il est vrai, peut-être faut-il admirer les témoignages d'une rare sagacité, le don et le talent de la persuasion, plutôt que l'éloquence à force ouverte. Peut-être le trait tout à fait déterminant et incisif, cette pointe d'exagération qui accentue les choses et en incruste le sens d'un seul coup dans l'esprit, font-ils un peu défaut là même où l'explication semble absolue et le style le plus irréprochable. Voilà pourquoi, si beaux qu'ils soient, les portraits qu'a laissés Flandrin ne sauraient être estimés à l'égal des portraits peints par M. Ingres. C'est pour cela aussi que, parmi ses nombreux ouvrages en ce genre, ceux qu'il a faits d'après des femmes nous semblent, en général, préférables aux toiles où il a représenté des hommes. Sans doute, dans ce dernier ordre de travaux, il a produit des morceaux d'une bien grande valeur, et, pour n'en citer que quelques-uns entre les plus récens, le portrait de l'*empereur* et celui du *prince Napoléon*, les portraits de MM. *Marcotte-Genlis* et de

Rothschild, prouvent assez que son pinceau n'ignorait rien des variétés de la forme et de la physionomie viriles; mais ne savait-il pas mieux encore rendre la physionomie et les formes dont la traduction exige surtout des qualités en dehors de l'énergie? Tels portraits de femmes peints par Flandrin ont une grâce calme, une expression de gravité sereine qui semble résumer les inclinations les plus naturelles et les habitudes les plus chères de son talent. D'autres, par le charme un peu attristé des intentions et du style, sont de véritables élégies pittoresques, non pas à la façon de certains portraits contemporains aux apparences défaillantes et malingres jusqu'à l'effacement de la vie, mais dans le sens de cette poésie discrètement mélancolique que respirent quelquefois les toiles d'Andrea del Sarto. Est-il besoin d'ajouter que nulle part on ne surprendrait une arrière-pensée de madrigal, encore moins une concession à ces élégances de mauvais aloi qui accusent ailleurs les étranges complaisances ou les coquetteries intéressées des modèles? On l'a dit avec raison, personne mieux que Flandrin ne peignit les honnêtes femmes, et d'un pinceau plus chaste et plus réservé; nul même ne réussit aussi bien, de notre temps, à comprendre la grâce dans son acception la plus simple et la plus familière, à la définir sans demander secours aux moyens accessoires de séduction.

Hippolyte Flandrin se défie en toute occasion de ce qui pourrait impliquer la moindre idée de futilité, exprimer trop ouvertement la richesse, se présenter, à quelque titre que ce soit, sous une apparence un peu exceptionnelle. Je ne crois pas qu'il lui soit arrivé une seule fois de peindre une femme en habits de fête, ni de chercher à étonner le regard par le choix d'une pose ou d'un air de tête imprévu. Les femmes que son pinceau retrace portent le plus souvent des vêtemens noirs ou tout au moins de couleur sombre, presque toujours aussi elles nous apparaissent dans l'attitude la plus simple, la plus accoutumée, comme s'il s'agissait bien moins pour elles de se montrer que de se laisser voir. Et cependant quoi de plus éloigné de la monotonie que ce mode de représentation uniforme? Combien de nuances délicates, de différences intimes entre ces travaux appartenant au même ordre d'inspirations, mais à des inspirations vivifiées et rajeunies en raison des conditions spéciales et des exigences de chaque tâche! Sans doute, dans ses *portraits* comme ailleurs, Flandrin a une « manière, » c'est-à-dire une méthode qui lui est propre, une façon particulière de formuler ce qu'il a senti. Sans parler de certains procédés de composition ou d'effet, de la couleur presque invariable des fonds par exemple, les moyens qu'il emploie pour rendre les inflexions diverses de la ligne ou du modelé permettent de reconnaître chez l'artiste des habitudes une

fois prises et des préférences une fois arrêtées. Où est le mal après tout? Qu'y a-t-il dans cette fidélité à soi-même que l'on ne puisse aussi convertir en un grief à l'adresse de la plupart des maîtres? L'essentiel en pareil cas est de savoir se garder de l'excès. Pourvu qu'il ne s'immobilise pas dans la convention et dans les redites, pourvu qu'au lieu de tailler toutes ses œuvres sur un patron consacré, il travaille seulement à les déduire les unes des autres, et, par cela même, à en renouveler l'esprit, un peintre a bien le droit, sinon le devoir, de se tenir à la doctrine qu'il a embrassée et à la pratique qui y est conforme. Ceux qui seraient tentés de reprocher à Flandrin la fixité apparente de sa manière ne feraient en réalité que rendre hommage à la fermeté de ses convictions. Peut-être, si elles venaient à se produire, de pareilles critiques tendraient-elles à augmenter l'estime pour la persévérance de ce talent, bien plutôt qu'à nous inspirer des doutes sur sa valeur secrète et sur ses ressources.

Il est deux autres objections toutefois qui pourraient avoir sur l'opinion une influence plus défavorable, et que l'on a répétées assez souvent pour que nous ne devions pas les laisser sans réponse. Tout en louant les mérites de Flandrin au point de vue du dessin et du style, on se contente en général si volontiers de cet éloge qu'il semble seul légitime, et que dans ces œuvres où le coloris et le pinceau ont leur rôle, dans ces œuvres peintes en un mot, rien ne se retrouve que le crayon n'eût pu aussi bien exprimer. Que de gens en outre sacrifient à la docilité de l'élève le talent personnel du peintre, et ne veulent voir dans les travaux de celui-ci que le souvenir le plus fidèle, l'imitation la plus rigoureuse des exemples de M. Ingres! Procéder ainsi, c'est demeurer fort en deçà de la justice, et, sans forcer nullement la vérité, sans contester ce qui manque à Flandrin pour être, à proprement parler, un coloriste, sans méconnaître ce qu'il doit aux leçons de son illustre maître, on a le droit de dire qu'il y a là un double préjugé.

Qu'on se figure en effet les peintures d'Hippolyte Flandrin réduites à l'apparence d'images monochromes, de simples dessins : ne perdraient-elles pas à cette transformation non-seulement la moitié de leur vraisemblance, mais encore une grande part de leur charme? Que resterait-il par exemple de l'habileté avec laquelle les touches superposées s'assouplissent et s'harmonisent entre elles, de ce faire si exactement approprié au moyen matériel qu'ils se complètent et s'expliquent l'un par l'autre, comme les développemens d'une phrase musicale correspondent aux conditions de sonorité particulières de l'instrument qui la traduit? Un compositeur ne se sert pas indistinctement des mêmes combinaisons pour faire chanter les violons et les orgues : un peintre aussi est tenu de varier les ca-

ractères de sa pratique, selon qu'il s'agit pour lui de décorer un mur ou de couvrir une toile, d'employer des couleurs à la cire ou des couleurs à l'huile. Or cette différence entre les ressources de chaque procédé est trop judicieusement observée dans les ouvrages de Flandrin, elle conseille la main de l'artiste avec une autorité respectée de trop près, pour qu'on puisse impunément séparer ici l'élément technique de la manière dont il est mis en œuvre, et la cause même du résultat.

Nous en dirons autant du coloris par rapport aux formes qu'il achève d'animer. Que la couleur, dans les peintures de Flandrin, n'ait ni l'éclat ni la richesse qu'on admire dans les tableaux vénitiens ou flamands, je le sais de reste, comme tout le monde; mais qu'il y ait là matière à un reproche ou même à un regret, voilà ce que je nie, attendu que, si cette couleur était autre, elle démentirait le dessin auquel elle se trouverait associée, sans aucun bénéfice d'ailleurs pour l'effet pittoresque, pour le relief de l'ensemble. Que de fois cependant n'a-t-on pas rêvé je ne sais quelle alliance impossible entre les principes les plus nécessairement ennemis! Qui de nous n'a entendu quelque honnête homme regretter gravement que les figures dessinées par Michel-Ange n'aient pu être coloriées par le Corrége, ou que de notre temps la palette d'Eugène Delacroix n'ait pas prêté ses ressources à la main d'un savant dessinateur? Il n'y aurait qu'un malheur à ce jeu : c'est qu'au lieu de provoquer une heureuse réciprocité d'action, il neutraliserait absolument les qualités de part et d'autre. Emprisonnées dans des contours austères, les teintes, chères au coloriste, n'exprimeraient plus qu'une opulence dépaysée ou une grâce affadie par le contraste, tandis qu'en s'affublant de ces ornemens d'emprunt l'œuvre du dessinateur se désavouerait elle-même et cesserait, à vrai dire, d'exister. J'en appelle sur ce point à l'expérience de tous les peintres et surtout aux grands spécimens de l'art, à quelque époque qu'ils appartiennent. Il est sans exemple qu'un maître n'ait pas trouvé pour rendre sa pensée un coloris analogue aux caractères de son dessin, parce que, comme le dit Flandrin dans une lettre que nous avons citée, « le coloris est la conséquence nécessaire du vrai dessin dans le grand art. » Telles tendances à définir la forme dans un sens particulier impliquent infailliblement l'instinct des moyens les plus propres à confirmer par le ton l'intention qu'on a eue, l'effet qu'on a voulu produire. Les travaux qu'a laissés Flandrin sont un argument de plus à l'appui de cette vérité, et l'on aurait bien mauvaise grâce à blâmer comme un témoignage d'impuissance ce qui résulte en réalité de l'unité même des principes et de la nature du sentiment.

Quant à cette opinion assez générale que le talent de Flandrin n'a dû ses développemens, sa vie même, qu'à l'action exercée sur lui

par M. Ingres, elle a ce double tort d'amoindrir très injustement le mérite de l'élève et de fausser les principes de notre gratitude envers le maître. Si Flandrin n'avait su qu'imiter le grand artiste de qui il avait reçu des leçons, où seraient pour la gloire de M. Ingres l'intérêt sérieux et le profit? N'est-il pas plus honorable pour David d'avoir dirigé, chacun dans sa voie, Gros, Gérard, Girodet et M. Ingres lui-même que d'avoir traîné à sa suite tel ou tel plagiaire de sa manière? C'est un honneur aussi pour le peintre de l'*Apothéose d'Homère* d'avoir formé le peintre de *Saint-Vincent-de-Paul*, et cet honneur est d'autant plus grand que les exemples fournis au disciple ont, en instruisant celui-ci, moins dénaturé son propre sentiment, moins compromis l'indépendance de sa pensée. M. Ingres a pu transmettre, et il a en effet révélé à Flandrin les secrets de l'ampleur et de la finesse dans l'exécution, d'une correction sévère dans les formes. Flandrin a dû à son maître, il a reçu de lui une fois pour toutes l'intelligence de certaines traditions pittoresques, la science de l'art en quelque sorte, c'est-à-dire les moyens pratiques d'exprimer à souhait ce que l'esprit a imaginé, — de même qu'il a su profiter des enseignemens que lui offraient les anciens monumens de la peinture, depuis les images hiératiques des catacombes jusqu'aux chefs-d'œuvre du Vatican; mais il ne doit qu'à lui-même et au développement naturel de ses facultés cette grâce émue, cette onction dont le moindre de ses travaux porte l'empreinte. On serait mal venu à prétendre retrouver dans l'école d'où Flandrin est sorti les exemples de qualités pareilles, et l'erreur nous paraîtrait étrange de ne voir dans le peintre le plus profondément chrétien de notre temps qu'un copiste du maître dont le génie a le plus de conformité avec celui des artistes grecs, dont le pinceau continue surtout les fières coutumes du style antique.

Dira-t-on que, par la nature de ses aspirations et par la doctrine qu'il représente, Hippolyte Flandrin n'a été dans notre époque qu'un grand talent dépaysé, un continuateur personnellement habile, mais inutilement zélé de principes qui ont fait leur temps, d'un art en désaccord avec nos besoins actuels, avec les progrès qu'il s'agit d'entreprendre ou de poursuivre? Nous ne voulons pas nier la légitimité de ces besoins, nous acceptons quelques-uns de ces progrès, mais à la condition de discerner entre les tentatives qui peuvent renouveler les formes de l'art et celles qui ne tendent qu'à en matérialiser l'esprit, entre les hardiesses sincères et les provocations systématiques. Les titres de Flandrin ne seraient contestables qu'autant qu'on oublierait de faire cette distinction nécessaire, ou que l'on consentirait à reléguer parmi les croyances surannées le culte de l'idéal et du beau.

Sans doute il ne manque pas de gens aujourd'hui pour prêcher la régénération de l'art par l'imitation pure et simple de la réalité, ou pour proclamer, à l'exclusion du reste, les droits de la fantaisie. Ne nous effrayons pas néanmoins outre mesure du danger de ces vieilles nouveautés, de ces erreurs caduques qui se croient jeunes, de ces paradoxes usés qui tâchent par momens de rhabiller d'audace leur indigence ou leur vétusté. Que de fois déjà l'expérience et le sens commun n'en ont-ils pas fait justice! Valentin, malgré les succès obtenus, a-t-il empêché l'opinion au XVIIe siècle de donner raison à Poussin? Plus récemment, les jactances de Boucher et des siens ont-elles réussi dans notre école à discréditer sans retour le bon goût et la bonne foi? Les sophismes que nous voyons se produire n'auront, nous l'espérons bien, ni une meilleure ni une plus longue fortune. Ceux même d'entre nous qui en sont aujourd'hui les complices ou les dupes arriveront peut-être à s'en désabuser demain, tandis que les vérités saines où l'on aura cru reconnaître d'abord une sorte de défi au temps présent reprendront un empire d'autant plus sûr qu'elles auront momentanément donné lieu à quelques méprises. Cette autorité durable semble promise aux œuvres de Flandrin. Peut-être, à la courte distance qui nous sépare de l'époque où elles ont paru, n'avons-nous, pour en embrasser l'ensemble, ni la faculté de choisir le point de vue exact, ni le pouvoir de nous désintéresser suffisamment d'autres œuvres et d'autres succès; peut-être, au milieu des distractions qui résultent pour nous du bruit fait autour de certains noms, nous serait-il difficile d'accorder sinon aux travaux, du moins aux mérites d'Hippolyte Flandrin, toute l'attention, toute l'admiration réfléchie dont ils sont dignes. L'avenir, très probablement, leur sera plus favorable encore que le présent, parce qu'il jugera ces travaux en dehors des préoccupations auxquelles nous ne saurions absolument nous soustraire. Que ce ne soit pas une raison toutefois pour marchander la part de justice que le moment comporte, les hommages qu'il nous appartient de rendre à ce noble talent. Si récentes qu'en puissent paraître les reliques, ne sont-elles pas bien consacrées déjà par la grandeur des souvenirs? Puisqu'aux témoignages d'une aussi haute habileté s'ajoutent les exemples d'une vie sans reproche, sachons dès à présent honorer le tout avec la piété qui convient, et reconnaître une fois de plus, en face de ce double enseignement, la justesse comme la moralité du principe qu'affirmaient les anciens, lorsqu'ils se servaient du même mot pour qualifier les plus belles qualités de l'intelligence, le travail fécond et la vertu.

HENRI DELABORDE.

LES ORIGINES

ET

LES TRANSFORMATIONS

DE LA LANGUE FRANÇAISE

A PROPOS DU *DICTIONNAIRE* DE M. É. LITTRÉ (1).

On aurait beaucoup surpris les Athéniens, si on leur avait dit : Les peuples asiatiques, ceux que vous qualifiez de barbares, appartiennent à la même race que vous, et leur langue grossière a la même origine que votre idiome, si sonore et si parfait. — Et celui qui serait venu dire en pleine Académie, il y a un demi-siècle : Notre langue, que tout le monde admire en Europe, n'est qu'un assemblage de mots plus ou moins frustes, que le temps a polis, comme les cailloux que les vagues de la mer arrondissent à force de les rouler ; ils ont mis plus de deux mille ans à venir des bords de la Mer-Caspienne jusque dans vos livres! — celui-là n'eût-il pas causé un véritable scandale au sein de l'illustre compagnie? Cette double assertion n'en est pas moins vraie, les études philologiques l'ont prouvé surabondamment. On connaît aujourd'hui les origines des idiomes modernes; on sait d'où ils viennent et par où ils ont passé avant d'arriver dans les pays où nous les trouvons fixés aujourd'hui. Aucun d'eux ne peut se vanter d'être primitif; ils sont tous sortis de la Haute-Asie, patrie première des peuples en apparence si divers qui se sont répandus sur la surface du globe. En effet, l'Asie n'est-elle pas le berceau des langues-

(1) In-4°; librairie Hachette.

mères, de celles au-delà desquelles on n'aperçoit plus rien, et qui, sans rien emprunter à d'autres, ont tout tiré de leur propre fonds, l'hébreu, le sanskrit et le chinois? Quoiqu'elles se soient développées dans des conditions entièrement différentes, ces trois langues ont cela de commun qu'elles procèdent logiquement dans la formation des mots. C'est au verbe, — le radical par excellence, — que l'hébreu et le sanskrit ramènent tous les noms exprimant la substance, la manière d'être ou la qualité, qui se rapportent à un même ordre d'idées. Ainsi le verbe, qui implique l'action et le mouvement, devient comme le chef d'une tribu de mots unis entre eux par une étroite parenté. Le chinois, — tout en adoptant un système d'écriture idéographique dans lequel le son ne joue qu'un rôle secondaire, — a suivi une méthode analogue : ses deux cent quatorze clés, qui représentent chacune une idée, constituent la base de la langue, et, jointes au groupe qui donne le son, elles arrivent à produire quarante mille mots, nombre plus que suffisant pour répondre à tous les besoins de la pensée.

L'antiquité, plus rapprochée de l'origine des choses, avait au plus haut degré le génie de la synthèse; elle nommait chaque objet d'après ses attributs, et chaque expression devenait une image. Rien de pareil n'existe dans nos langues, qui sont toutes de seconde et de troisième formation. Nous sommes habitués d'ailleurs à les étudier sous un point de vue purement analytique, en harmonie avec nos propres instincts. Il semble que la plupart des mots ne soient à nos yeux qu'un assemblage de lettres ayant une valeur de convention, parce que nous n'apercevons pas le radical qui leur a donné naissance. Ce radical, nous ne le possédons pas, il nous est étranger, et c'est dans les langues mortes qu'il nous faut aller le chercher. De plus, notre langue étant privée de la faculté de créer des expressions nouvelles, comme tous les patois et les dialectes, — qui sont des branches séparées du tronc, — elle a dû se compléter par des emprunts successifs faits au latin, au grec, aux idiomes germaniques : il en est résulté un manque absolu d'homogénéité, une certaine abondance confuse que nous qualifions de richesse; mais cette richesse de mauvais aloi acquerra une valeur réelle, et toute confusion cessera, si une critique judicieuse nous montre clairement quel est le sens intime et primitif de ces termes venus de l'étranger, naturalisés parmi nous, et comment des mots auxquels nous ne trouvions aucune ressemblance apparente sont unis par les liens d'une origine commune. Assez longtemps les dictionnaires n'ont été que des espèces de registres dans lesquels venaient se ranger par ordre alphabétique les mots de la langue présente; cette langue présente deviendra demain celle du passé, et

ainsi tombera dans l'oubli le langage que nous parlons, comme a disparu celui que parlaient nos pères. Toutefois, l'auteur d'un dictionnaire devant se renfermer dans les limites de la langue de son temps, force lui est de saisir au passage les mots usités à l'époque où il écrit; quelle ressource lui restera-t-il pour mettre sous les yeux du lecteur l'ensemble de cette langue changeante et fugitive qu'il ne lui appartient pas d'arrêter dans sa marche? Ce problème difficile, M. Littré a entrepris de le résoudre par la publication d'un grand dictionnaire qui, tout en indiquant les sources de la langue française au point de vue étymologique, nous fait suivre dans une série d'exemples les développemens qu'ont reçus et les variations qu'ont eu à subir tous les mots qui la composent, depuis le jour où ils se sont produits sous une forme indécise jusqu'au moment où les grands écrivains les ont consacrés par l'autorité de leurs noms. Quelques citations bien choisies suffisent à rapprocher deux mots que huit siècles séparent; parfois aussi on aperçoit, au-delà des temps communément appelés historiques, le radical sanskrit ou zend qui se montre plein de vie sous sa forme monosyllabique. La chaîne des siècles est renouée; le langage se révèle avec les mystères de sa formation, qui n'est pas sans analogie avec celle du globe que nous habitons, et c'est ainsi qu'un ouvrage en apparence peu attrayant, un travail d'érudition, devient un livre d'une lecture agréable autant qu'instructive, parce que les mots ont leur histoire comme les hommes.

I.

Il faut commencer par reconnaître une vérité qui peut sembler au premier coup d'œil un étrange paradoxe. La langue française, qui a fait un si beau chemin dans le monde, n'en est pas moins l'une des plus mal construites de toutes celles qui se parlent aujourd'hui en Europe. Composée d'élémens très divers qui se sont amalgamés lentement et d'une façon assez incohérente, elle a grandi comme au hasard, sans obéir à ces lois constantes, invariables qui ont présidé au développement des idiomes anciens. Il ne lui a pas fallu moins de huit siècles pour se former, et durant cette longue période elle n'a fait que perdre en logique ce qu'elle gagnait en richesse. Pareille au barbare qui vit de rapine avant de défricher le sol où il va se fixer, elle a pris de toutes mains; elle a fait des incursions tantôt au nord, tantôt au midi, s'éloignant toujours de ses origines, dont elle semblait n'avoir nul souci. Dès que l'invasion romaine implante dans les Gaules la civilisation latine, le germe de la langue future est déposé sur cette terre encore inculte. Il y aura pour un temps

deux langues, l'une qui se parle, l'autre qui s'écrit; la langue des indigènes, venus eux-mêmes des plateaux de l'Asie, et la langue des conquérans apportée de Rome. La première est profondément enracinée dans le cœur des peuples qui s'en servent : elle représente pour eux la liberté, le culte traditionnel, elle rappelle à ces hordes émigrantes le souvenir des lointaines régions qui furent leur berceau; mais elle demeure flottante au milieu d'elles, l'écriture ne l'a pas fixée, elle n'a pas cette forme précise et arrêtée qui parle aux yeux. La seconde au contraire, organe d'une civilisation complète, possède cette qualité précieuse; de plus elle a des mots pour exprimer dans ses diverses parties tout ce qui se rapporte à une société constituée sur une large base; elle est comme l'image de l'administration romaine si puissante dans son ensemble. Cette langue latine, si solidement construite, les légions de César la promèneront d'abord à travers les Gaules; puis elle se fixera dans ces camps retranchés qui formaient des villes temporaires avec leurs bains, leurs théâtres, leurs temples. Enfin, quand des cités sont bâties, elle s'y établit, s'y consolide et commence à se répandre au dehors par l'influence des dominateurs. Plus tard, la religion chrétienne viendra en aide à la langue des Romains; elle achèvera cette conquête laborieuse, souvent interrompue, toujours menacée, qui avait coûté tant de sang aux maîtres du monde, et lorsque les Gaules, émancipées du joug qu'elles ont impatiemment supporté, se détacheront du vaste empire dont elles formaient une province, la langue latine sera partout comprise et partout parlée.

Sans doute, en passant par la bouche des Barbares, la langue de Cicéron, de César et de Virgile aura subi plus d'une altération, sans doute ces rudes Gaulois n'auront point acquis la prononciation pure, douce et sonore qui était particulière aux enfans de l'Italie; mais il y aura dans les diverses contrées qui composeront un jour le royaume de France un idiome nouveau, généralement répandu, plus ou moins dénaturé et pourtant capable de servir de lien entre les peuples d'origine différente qui s'y trouvent établis. Alors aussi chacun de ces mêmes peuples qui marchent d'un pas plus ou moins rapide dans la voie de la civilisation modifiera cet idiome dans le sens de sa propre nature. Il en résultera autant de patois, qui tous auront leur raison d'être; ces patois se perfectionneront en proportion du degré de culture de ceux qui les parlent. Un seul cependant les dominera tous; ce sera celui par lequel s'exprime cette fraction des Gaulois que l'invasion des Francs est venue animer d'une vitalité plus robuste. Du jour où le nom de France a été prononcé, du moment où cette province s'est élevée à la hauteur d'un royaume, sa langue aussi a exercé le droit de suzeraineté sur toutes celles qui

se parlaient dans les Gaules. La poésie, qui florissait dans le midi sous l'influence d'un soleil presque italien, ne put sauver les idiomes de ces contrées de la déchéance qui les menaçait. Les lettres ne suffisent pas à donner la suprématie aux peuples; il faut qu'ils joignent à la culture de l'esprit l'énergie morale. Malgré sa lourdeur, malgré l'indécision de ses formes, le français dut régner dans les Gaules, et il y acquit une prépondérance croissante à mesure que les rois de France ajoutaient une province de plus à leur couronne : d'où il suit que les fondateurs de l'unité française furent aussi les fondateurs de la langue que nous parlons aujourd'hui.

Il y a donc un grand intérêt à considérer notre langue française sous le triple point de vue de ses origines, de son développement et de ses patois, puisque en réalité l'histoire d'un idiome est celle de la nation au sein de laquelle il a pris naissance. Quant aux origines, personne n'ignore qu'il faut aller les chercher le plus souvent par-delà le latin, par-delà le grec, jusque dans la vieille langue des *Védas;* mais, avant d'arriver jusqu'à nous, combien ces radicaux primitifs se sont modifiés! A l'époque où les Aryens campaient sur les bords de la Mer-Caspienne, leur langue, encore peu développée, possédait déjà un ensemble de verbes suffisant pour exprimer toutes les pensées. Quand ce peuple pasteur se mit en marche pour accomplir les grandes destinées qui lui étaient réservées, les tribus qui le composaient se séparèrent en deux rameaux principaux; l'un, s'avançant vers le sud-est, traversa l'Asie centrale, et se répandit dans toute l'Inde depuis la presqu'île jusqu'aux frontières du pays de Siam; l'autre, se dirigeant vers le nord-ouest, alla se fixer dans la Perse, et déborda bientôt jusque dans l'Asie-Mineure. Puis, à des époques dont l'histoire a perdu le souvenir, des hordes parties, elles aussi, des environs de la Mer-Caspienne, émigrèrent par le Caucase, et pénétrèrent en Europe, celles-ci par l'extrême nord, celles-là par le Danube. Le premier rameau devait conserver dans son intégrité la vraie langue de la race aryenne, le sanskrit, qui allait se développant toujours, à mesure que l'imagination de ces enfans du nord s'exaltait à la vue des grands fleuves et des montagnes gigantesques de leur nouvelle patrie. De chaque radical monosyllabique jaillissaient en gerbes abondantes de nouvelles formes grammaticales, nées du besoin qu'éprouvaient les Aryens d'exprimer tout ce que la vue des phénomènes naturels éveillait de pensées inconnues dans leur esprit compréhensif et enthousiaste. Ce fut le soleil de l'Inde qui fit éclore d'abord, puis arriver à son épanouissement complet la langue sanskrite, la plus achevée, la plus logique, la plus rigoureusement euphonique de toutes celles qui ont été parlées sur la terre. Le second rameau semble ne pas avoir

été doué d'une aussi puissante vitalité. Sans doute la langue zende, qui devint la sienne, atteignit à une certaine perfection, mais il ne lui fut point donné d'acquérir cette longue durée qui a fait la gloire de la langue sanskrite. Il s'y mêla une prononciation étrangère qui en altéra bien vite le vrai caractère, et il en sortit cette langue persane, molle et gracieuse, douce et facile, qui fut longtemps celle de la diplomatie dans tout l'Orient (1). Ce fut pourtant par le zend que la langue grecque reçut ce qu'elle a emprunté à l'idiome primitif des Aryens, tandis que la langue latine paraît avoir puisé à cette même source par l'intermédiaire des peuples émigrans, partis aussi de la Haute-Asie, qui plus tard et par intervalles firent leur apparition en Europe.

Cette marche constante des peuples de race aryenne vers l'Occident a donc eu pour effet d'importer dans toute l'Europe des langues unies à celles des brahmanes et des guèbres par les liens d'une étroite parenté. Chaque nation les a altérées ou dénaturées à sa manière; elles n'en ont pas moins des origines communes et faciles à constater pour ceux qui connaissent les lois de mutation propres à chacun des idiomes modernes. La diversité des écritures, qui produit celle des orthographes, a beaucoup contribué aussi à obscurcir l'évidence de ces origines. Il faut encore tenir compte de l'altération qu'ont dû subir la plupart des mots pendant la période d'ignorance de ces nations émigrantes qui sont demeurées des siècles sans avoir de système graphique. Lorsqu'elles ont adopté une écriture, souvent mal appropriée à leur langage, ces nations avaient perdu la véritable orthographe de leur idiome natal, car c'est la peinture des sons vocaux qui en arrête la décomposition. Sans l'écriture, qui la soutient en lui donnant un corps, la parole humaine devient fruste comme une médaille altérée par le temps. De plus, on ne doit pas perdre de vue que les peuples de l'Europe ont eu les uns sur les autres une action réciproque; la guerre, le commerce, la communauté de croyance, ont amené des invasions, créé des relations plus ou moins intimes, qui ont agi sur le langage : de là l'introduction de mots nouveaux qui ne peuvent passer une frontière sans se plier à une nouvelle prononciation. Les origines véritables d'une langue vont donc se perdant de plus en plus; elles se cachent pour ainsi dire dans les vieux patois, qui tendent à dispa-

(1) Ce fut l'islamisme qui imprima à la langue persane sa physionomie définitive en agissant sur elle exactement comme le latin agit sur la nôtre : elle tira de l'arabe les noms abstraits et les qualificatifs impliquant une idée morale, ce qui la rendit accessible à tous les peuples musulmans. Devenue analytique grâce à ces emprunts, la langue persane acquit une clarté relative, et que ne possédait pas la langue des Ismaélites, concise et symbolique comme celle des Hébreux, dont elle est sœur.

raître, et dans les idiomes peu répandus, qui sont condamnés à ne jamais être entendus hors des lieux où on les parle. Ainsi le breton, le finlandais, le hongrois, ont conservé des radicaux sanskrits presque à l'état naturel, tandis que ces mêmes radicaux se montrent moins visiblement dans le français, l'italien, l'espagnol, et même dans l'allemand moderne. Il n'est donc pas surprenant que notre langue, essentiellement analytique, organe de la civilisation nouvelle, plus raisonneuse qu'éprise de métaphysique, et qui marche toujours, n'ait rien, ni dans son allure, ni dans ses formes grammaticales, qui la rapproche à première vue de celle des *Védas*. Cependant elle appartient, par toute sorte de liens, à la famille des langues indo-européennes qui, prises dans leur ensemble, possèdent la presque totalité des radicaux sanskrits ou zends; seulement ce qu'elle en a pour sa part lui est arrivé de seconde main en passant par le latin, le grec et l'ancien allemand.

Ces trois idiomes ont exercé sur le nôtre une influence considérable; toutefois, comme ils sont relativement modernes, ce n'était pas en eux qu'il convenait de chercher les sources de la langue française. A n'en pas douter les dialectes que parlaient les hordes de la Germanie offraient une grande analogie avec ceux dont se servaient les tribus gauloises. Leur manière de vivre et de combattre étaient à peu près les mêmes; elles venaient les unes et les autres des bords de la Mer-Noire, et s'étaient avancées vers le nord-ouest, tantôt côtoyant, tantôt foulant sous les pieds de leurs chevaux les provinces de l'empire romain, qui tremblait à leur approche. Ce fut la facilité avec laquelle les Gaulois, une fois subjugués, se façonnèrent aux mœurs romaines qui opéra la séparation entre les deux races. Tandis que les Germains, abrités derrière leurs forêts sombres et leurs froids marécages, repoussaient énergiquement toute assimilation avec les maîtres du monde, la langue latine prenait pied dans les Gaules et effaçait peu à peu les traces de celle des peuples conquis; mais, de son côté, la langue latine apportait dans le nouvel idiome qui commençait à naître son contingent de radicaux puisés aux mêmes sources, de telle sorte que le patois informe qui devait sortir du mélange des Gaulois et des Latins, se reconstituant sur des bases nouvelles, ne faisait que remonter par des voies différentes aux mêmes origines. Cependant il nous resta quelque chose du germanisme de nos ancêtres, et c'est dans le haut allemand que nous retrouvons l'étymologie de la plupart des verbes, tout français au premier coup d'œil, dont le latin ne nous fournit pas l'explication; d'ailleurs la basse latinité avait probablement tiré de ce même fonds bon nombre de ces mots malsonnans et à demi barbares qui parurent vers la décadence de l'empire. Quant à la Grèce,

plus éloignée de nous et fort déchue au temps où la civilisation romaine s'établissait dans les Gaules, elle n'ajouta d'abord à notre langue rien de plus que ce que l'Italie lui avait elle-même emprunté. Plus tard, lorsque l'étude des sciences fit des progrès, à l'époque de la renaissance surtout, les savans et les philosophes, qui rencontraient devant eux des choses nouvelles dans l'ordre physique et dans le domaine de la pensée, furent contraints de demander à la langue grecque, si riche et si expressive, des mots simples ou composés qui pussent faire comprendre la nature des objets et des idées qu'ils voulaient décrire ou fixer. De là ce nombre considérable de vocables grecs qui ont passé dans notre langage; mais ces vocables, arrivés chez nous tout d'une pièce ou formés pour le besoin des sciences, ne se sont point incorporés à notre langue : on peut les comparer à des corps de troupes auxiliaires toujours recrutés à l'étranger. Ils occupent une place à part dans les vocabulaires, où leur structure particulière les fait reconnaître à première vue, et, frappés de stérilité, ils ne produisent point de rejetons, pareils à des plantes exotiques transportées sous un climat trop rude et qui végètent sans donner de fruits. Il en a été de même pour les expressions que la médecine, l'astronomie et la chimie ont prises dans la langue arabe. Ces emprunts, bien qu'ils fussent nécessaires, n'en ont pas moins eu chez nous des résultats fâcheux. Ils ont introduit dans notre langue des mots qui n'éveillent dans l'esprit du plus grand nombre aucune idée connue; pour les entendre, il faut avoir déjà une certaine instruction. Il existe donc parmi nous deux langues, celle des savans et celle de tout le monde; or, comme tout le monde désormais est obligé de connaître au moins superficiellement quelque chose des découvertes scientifiques de notre époque, il arrive que ces mots grecs si bien choisis sont défigurés comme à plaisir par ceux qui les répètent sans se faire une idée exacte de leur valeur. Quant à ceux qui n'ont reçu aucune instruction, ces mêmes expressions, incompréhensibles pour eux, leur apparaissent comme autant d'énigmes, et, n'osant pas faire un pas vers la connaissance des choses que cachent ces mystérieuses locutions, ils demeurent confinés dans une profonde ignorance. Il y a plus : nous avons rejeté des expressions excellentes, très utiles, qui nous appartenaient en propre, pour les remplacer par d'autres, excellentes aussi, mais que le peuple ne saurait admettre, parce qu'elles lui sont étrangères. Ainsi nous disions jadis *chevaucher*, du mot cheval, et de ce verbe on avait fait le substantif *chevauchée*. Une chevauchée était l'action de chevaucher et aussi une troupe de gens s'en allant en guerre. Tout cela était très logique et s'entendait de soi. Eh bien ! d'abord on abandonne ce verbe pour lui substituer

cet autre mal formé : *aller*, *monter à cheval;* puis on a dit *cavalcader*, qui exprime l'idée de chevaucher avec grâce, et *cavalcade*, troupe de gens qui parcourent les rues d'une ville à cheval, en habits de fête et par plaisir. Ces mots nous venaient du Midi, des pays rians où l'on aime les divertissemens publics; mais monter à cheval constitue un art : ce sera au latin, plus sérieux et plus grave, que l'on demandera un mot pour l'exprimer, et l'on a eu *équitation*. Par-delà l'idée d'art, il y a l'idée de science; ce qui se rapporte à la science du cheval sera tiré du grec, l'*hippiatrique*, la science *hippique*. Enfin, s'inspirant des souvenirs épiques et héroïques de la Grèce, terre classique des grands combats et des demi-dieux, le *sportsman* français s'élancera en costume de jockey sur la piste d'un *hippodrome*.

Ces exemples, que l'on pourrait multiplier à l'infini, ne font-ils pas ressortir le côté défectueux de notre langue? L'impossibilité de créer des mots est sa grande infirmité, et cette infirmité contraint celui qui écrit à sortir toujours de chez soi pour aller chercher ailleurs ce qui lui manque, sans savoir si le peuple pourra le suivre en pays étranger. Les Anglais et les Allemands jouissent d'une bien plus grande liberté : ils peuvent former des composés, ceux-ci à la manière ancienne, ceux-là par juxta-position. Dans la langue anglaise, le composé ne vit pas, il demeure à l'état inerte; encore est-il debout et doué d'une forme intelligible et palpable. Dans la langue allemande, il y a véritablement un mot greffé sur un autre, et tous les deux ils ont la vie, parce que les Germains, fidèles à l'ancien type, ont conservé tout le système des grammaires anciennes. Pour nous consoler de ce qui nous manque de ce côté, nous nous vantons d'avoir pour nous la clarté, et c'est bien quelque chose. Avouons cependant que cette qualité précieuse nous coûte un peu cher. Chez nous, pas d'inversions, point de ces formes de langage abruptes, passionnées, d'où l'idée principale jaillit dès la première syllabe comme l'éclair. Nous ne pouvons nous permettre qu'en poésie, — et encore! — ces façons de dire elliptiques, hardies, où le cri du cœur éclate librement, sans être étouffé par les appendices analytiques propres à notre langue. Notre grammaire, guindée et soumise aux lois de la plus rigoureuse étiquette, nous défend de déranger un certain ordre établi par l'usage : le substantif a le pas sur l'adjectif, comme le maître l'a sur le valet; le verbe ne viendra qu'après lui, afin que l'on sache bien le nom et les qualités de celui dont il détermine l'action. Ainsi le veulent les règles de la préséance grammaticale! Nous en sommes arrivés là à force d'analyse, par le désir, louable sans doute et un peu vaniteux peut-être, d'être entendus et compris du monde entier. Nous avons réussi, donc nous

avions raison. Le succès excuse tout, soit; mais ce qu'il y a de certain, c'est que notre vieille langue française ne procédait pas ainsi. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier l'histoire de ses développemens.

II.

C'est au IXe et au Xe siècle que la langue française commence à se révéler dans de rares monumens écrits, dont quelques fragmens sont arrivés jusqu'à nous. Elle apparaît d'abord à l'état embryonnaire; ce n'est plus du latin, quoique le verbe et le substantif conservent encore quelques formes grammaticales empruntées à l'ancien type. La phrase marche timidement; il y a dans cet idiome naissant quelque chose de barbare, on y sent les efforts que fait un peuple étranger et encore inculte pour s'assimiler un langage savant. On croirait voir un rude chevalier de la table ronde affublé d'un costume romain. Il semble que l'écrivain ait peur de se hasarder hors des voies tracées par la langue latine, et qu'il recule devant l'idée de rompre avec le passé (1). Ce qu'il prend pour l'idiome classique, ce qu'il veut imiter n'est en réalité que la basse latinité, toute remplie elle-même de mots étrangers, destinée à disparaître et à se fondre dans les dialectes qui vont surgir de toutes parts. Au XIe siècle, la langue romane a fait un grand pas : ce n'est encore qu'un patois; mais regardez de près cet idiome informe : il est vivant comme la chenille qui se tord sur le sable; comme elle, il possède les appendices qui plus tard se développeront et donneront à la langue en voie de formation ce qui lui manque pour se mouvoir avec aisance. Déjà l'article se montre, signe manifeste d'une langue analytique dans laquelle le substantif perdra ses flexions (2); l'auxiliaire vient au secours du verbe, qui a perdu sa conjugaison savante et logique. Il y a quelques inversions encore, le tour est plus vif que dans les pâles copies du latin dont le siècle précédent nous a légué des exemples; mais de cette hardiesse qui consiste à jeter le verbe en avant pour mieux s'emparer de l'attention du lecteur, il résultera une certaine ambiguïté, et il faudra recourir à l'emploi de plus en plus fréquent des articles et des signes de cas. Cette langue gourmée, ce bégaiement à peine intel-

(1) L'un des plus curieux exemples de cette décomposition du latin prêt à produire la langue romane est cette phrase citée par M. Littré d'après le *Fragment de Valenciennes : Jonas propheta habebat mult laboret è mult penet à cel populum.*

(2) Au XIIIe siècle, le nom substantif, quoique précédé de l'article, conserve encore deux cas, le nominatif et le régime ou *cas oblique.* C'est exactement ce qui a lieu dans l'hindoustani, la langue vulgaire de l'Inde, dont la formation offre tant de rapports avec celle des langues romanes.

ligible ne peut convenir longtemps à un peuple jeune; on comprend qu'elle ne durera point, parce qu'elle n'est ni le passé ni l'avenir. Pendant le XIIe siècle, la poésie, qui avait débuté par des chansons ou poèmes en assonances, élargit son domaine; elle raconte à la fois les gestes des preux et les vertus des saints. C'est là, comme le remarque M. Littré, l'âge classique de l'ancienne littérature. La langue de cette époque rappelle par ses formes sévères les édifices du style roman; on y observe la même sobriété de détails, la même solidité dans l'ensemble. La phrase décrit sa courbe précise comme le plein-cintre; elle est gauche, naïve comme les images sculptées sur les frontons des cathédrales, ébauches grossières sans doute, et qui possèdent pourtant le mouvement et la vie. Dans les chansons de geste, la langue fait effort pour s'assouplir, pour se plier aux exigences du rhythme, et elle produit ces petits poèmes, ces épopées de courte haleine, héroïques ou religieuses, dans lesquelles toutes les ressources du nouvel idiome sont mises en jeu. Il nous est bien difficile aujourd'hui de comprendre la véritable valeur de ces compositions, qui constataient l'existence d'une langue nationale, indépendante, sur le sol de la France. Nous ne pouvons nous empêcher de sourire en lisant ces vers d'un rhythme monotone, qui se suivent en phalange serrée comme une troupe de piquiers. Ceux qui parlaient cet idiome alourdi étaient à coup sûr plus capables d'agir que de discourir : leur langue est terne et sans éclat, elle manque de rapidité et d'élan comme les coursiers normands que montaient les chevaliers de cette époque; mais elle dit bien ce qu'elle veut dire, elle est ferme et solide. D'ailleurs, dans les récits rimés du XIIe siècle, l'imagination du poète s'efface devant les faits surnaturels qu'il raconte, et le narrateur semble n'avoir eu qu'une seule pensée, celle de les rendre croyables en les exposant avec simplicité. Toutefois, si la langue est à peu près fixée, il n'en est pas de même de la syntaxe, qui demeure indécise; la grammaire n'a point non plus de règles établies, et l'orthographe semble livrée à la discrétion de chaque écrivain.

Ce n'est pas impunément que la poésie se révèle chez un peuple doué d'un esprit vif et curieux. Après l'avoir ému et touché jusqu'aux larmes, elle le réjouit et le fait rire. Au XIIIe siècle, il s'établit en France, comme en Espagne et en Italie, un double courant littéraire qui va des grands aux petits, des chevaliers aux paysans. D'une part ce sont les chroniques de Ville-Hardouin et de Joinville, qui parlent des conquêtes lointaines des croisés en termes éloquens et pathétiques; de l'autre ce sont les romans et poèmes satiriques, les joyeux fabliaux, qui expriment ou provoquent le mécontentement du peuple contre les mœurs féodales. Ainsi, à côté des grands récits

de guerre qui sont les monumens de la gloire nationale, surgit une littérature populaire, toute d'invention et de fantaisie, qui ne relève que d'elle-même. Tandis que la langue ancienne se maintient dans la prose telle que le siècle précédent l'a faite, elle tend à s'assouplir, à innover, à s'enhardir dans la poésie : on dirait, pour me servir d'un vieux mot en usage sur les bords de la Loire, un enfant qui *s'éberceille* (1). Ce qui frappe le plus à première vue dans les textes du XIIIe siècle, c'est qu'on y voit poindre déjà la prononciation qui s'est perpétuée dans les provinces; ainsi on disait alors *campaigne*, *oraige*, *déclairer*, *gaigner*, etc. Nous avons quelque peine à considérer comme classique une prononciation qui sent si fortement les champs et les hameaux; mais il ne faut pas perdre de vue qu'au temps où un roi de France s'habillait de serge, l'instruction était peu répandue, et on parlait la même langue à la cour que dans la campagne. Il semble que cette parité de langage entre les grands et le peuple dura jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Malgré les droits fort étendus que possédait le seigneur féodal, il ne se distinguait guère de ses vassaux par la culture de l'esprit. Qui songeait alors à l'étude des lettres hors des cloîtres? On était donc ignorant dans les châteaux presque autant que dans les villages, et l'instruction ne se répandit en France qu'à l'époque où les grands fiefs destinés à être absorbés par la royauté qu'ils menaçaient eurent des capitales qui devinrent des centres de civilisation. Dans ces temps-là d'ailleurs, on ne s'entretenait guère des choses de l'esprit, qui sont la philosophie, les arts et les sciences, et pour lesquelles il faut recourir à un langage choisi; mais dans les petites cours qui se formèrent vers la fin de la féodalité, le beau langage prit naissance avec la galanterie. Au retour des croisades, quand les imaginations, exaltées par les voyages, par les guerres lointaines et par la vue de l'Orient, commencèrent à goûter l'art et ses fantaisies, à rêver le luxe et la mollesse, il s'opéra dans les mœurs, et par suite dans la langue, toute une révolution. Les croisés avaient passé par le midi; ils avaient séjourné en Italie, à Venise, à Constantinople; leur esprit gardait le souvenir de ces contrées si belles où tout rayonnait d'un vif éclat, monumens, langues et costumes. Dans ces pérégrinations aventureuses, inspirées par un sentiment pieux, trop souvent continuées par des motifs d'ambition, ils avaient perdu la naïveté et la simplicité du cœur. Aussi entre la dernière croisade et la renaissance, à mesure que l'ogive victorieuse du plein-cintre s'allongeait comme une flamme, tout étincelante de vitraux, on vit le domaine de la littérature s'agrandir de plus en plus. Depuis le *Ro-*

(1) Qui cherche à sortir de son berceau.

man du Renart jusqu'au *Petit Jehan de Saintré*, — du XIIIe à la fin du XVe siècle, — se continua en se popularisant cette littérature satirique et libre d'allure dans laquelle se trahirent la fine malice et les instincts frondeurs de l'esprit gaulois. Durant cette longue période, il passe sur la France comme un souffle méridional qui la réchauffe et la met en belle humeur, il y a comme une réaction contre l'esprit germanique, qui s'était perpétué sous la dynastie des Capétiens. Le génie de la vieille France pieuse, mystique et prête à sacrifier aux espérances de la vie future les biens de la vie présente, avait péri tout entier avec saint Louis sous les murs de Tunis.

Cependant, depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'à Louis XII, la langue française marche lentement vers la transformation qu'elle subira à l'époque de la renaissance. Il y a comme un temps d'arrêt qui s'explique par les longues guerres contre les Anglais, la lutte contre les ducs de Bourgogne et les occupations terriblement sérieuses de Louis XI. Ce n'est pas que l'on n'ait beaucoup écrit à cette époque; mais les traductions ont le pas sur les œuvres originales, l'imagination semble sommeiller, la poésie a replié son aile, rien de nouveau n'annonce la vitalité de cette littérature languissante. Le siècle suivant se recommande par des productions beaucoup plus empreintes de spontanéité ; la chronique et la poésie sont dignement représentées par Froissart, Commines, Chartier, Charles d'Orléans, Villon; toutefois la langue ne se dégage point encore de cet archaïsme, qui la gêne et nuit à la liberté de ses mouvemens. Il lui manque le nombre et aussi la sonorité, qualités précieuses qui n'ont cessé de distinguer la langue d'oc, l'heureuse rivale de la langue d'oil. Tandis que celle-ci ressemble encore à un enfant dont la prononciation reste défectueuse, celle-là, émancipée depuis sa naissance, brille d'un vif éclat et prend sa place parmi les idiomes méridionaux qui ont un rang dans l'histoire. Voyez cependant ce qui advint. Cette littérature du midi resta sans influence sur notre langue française. La langue d'oil ou langue romane convenait à la forte race du nord, destinée à devenir dominante dans toutes les Gaules; cette goutte de sang germain que les Francs avaient infusée dans ses veines repoussait la molle prononciation et la douceur italienne de la langue d'oc, si gracieuse dans la bouche des troubadours. Il fallait à la nation française un idiome plus rude, plus énergique, qui exprimât mieux les aspirations de ce peuple hardi, entreprenant, qui avait établi sa capitale si près des frontières de la Germanie, d'où pouvait venir le danger. Les adeptes de la gaie science chantaient leurs joyeux refrains, mais les chroniqueurs français s'appliquaient à réduire leur langue rebelle, à la plier sous le joug d'une prose concise et bien disciplinée. Que fût-il arrivé, si la France avait eu sa capitale à Tou-

louse ou dans telle autre ville du midi? Au point de vue de l'histoire, nul ne peut le dire; mais il est facile de deviner que la langue dominante eût été plus rapide, plus vive, plus sonore, se prêtant mieux que la nôtre à l'improvisation; toutefois il lui eût manqué cette netteté, cette précision qui a fait la fortune de notre français moderne. Nous eussions parlé tout simplement une sorte de dialecte italien, plus ou moins perfectionné, et jamais nous n'eussions vu se produire cette belle littérature des trois derniers siècles.

Mais revenons à la langue française telle que l'avaient faite les écrivains du XVe siècle, qui sont les derniers représentans de l'époque archaïque. Elle a vieilli, et nous ne la comprenons presque plus, parce qu'une foule de mots alors en usage ont été bannis des dictionnaires. Elle avait d'ailleurs une syntaxe embarrassée qui répandait de l'obscurité sur la phrase. Avec le siècle suivant commence l'âge classique, ou, si l'on veut, l'âge actuel, car il se continue toujours en dépit des néologismes et de l'abandon de certains termes et de certaines formes tombés en désuétude. Rabelais, Amyot, Montaigne, Marguerite de Navarre, Olivier de Serres, Ambroise Paré, ont écrit dans une prose facile à entendre, de même que les vers des deux Marot, de Joachim du Bellay et de Ronsard se peuvent lire sans effort. Il s'en faut de beaucoup que ces prosateurs et ces poètes aient employé le même langage; mais ils ont cela de commun que l'étude des lettres latines et grecques se fait sentir dans leurs ouvrages, où se trahit également l'influence de la littérature italienne. La langue a eu un réveil éclatant et subit; elle a trouvé la distinction, la grâce qui lui manquaient. Il existe, à partir de ce moment, une classe de lettrés qui marchent en avant de la nation, et les populations ignorantes resteront en arrière avec leurs locutions romanes. Ces fautes de langage que l'on reproche aux habitans des champs (1) ont néanmoins presque toutes leur sanction dans les écrits des siècles précédens. Il serait étrange en effet que des gens illettrés se fussent donné le mot, — comme pourrait le faire une académie, — pour changer unanimement et à jour fixe la conjugaison d'un verbe, la prononciation ou l'orthographe d'un mot appartenant à la langue nationale. Dans les incorrections apparentes qui choquent nos oreilles de puristes, la logique rigoureuse se trouve toujours du côté du peuple, et c'est afin d'arriver à une régularité absolue que l'ignorant méconnaît les lois de la grammaire écrite. Ainsi, du prétérit *je vécus*, le paysan tira un verbe *véquir*, qui se déroule imperturbablement sous cette forme à tous ses temps; il réduira à un type unique tous les verbes en *ir*, et il lui semblera

(1) Il s'agit ici des campagnes où l'on ne parle aucun patois proprement dit.

tout naturel de dire *il fuissait*, comme il dit *il périssait*. Pour lui, les irrégularités demeurent comme non avenues : *nous faisons, vous faisez, ils faisent*, tel est son langage. Partant du même principe, l'homme des campagnes, qui ne sait pas le latin, a conservé par tradition la marque originelle d'une foule de mots défigurés par l'orthographe classique. Devinant par intuition le rapport intime qui existe entre *escalier* et *échelle*, il dit obstinément une *échale*. S'il a tort au point de vue de l'usage, n'a-t-il pas raison au point de vue de l'étymologie? Est-ce sa faute si la langue française, à force de minauder et d'obéir aux caprices de la mode, s'est éloignée de ses origines au point qu'il faut un effort de l'esprit pour retrouver les plus simples et les plus manifestes?

Cette séparation entre le langage du peuple et celui des lettrés, qui commence à se produire vers le XIVe siècle, devint donc plus sensible à l'avénement de la renaissance. Les classes privées d'instruction ne purent suivre, dans le domaine agrandi de la littérature et des sciences, les écrivains qui créaient une langue à leur usage. Poètes et savans, philosophes et gais conteurs, tous remontèrent à l'envi vers les sources grecque et latine pour y puiser les termes dont ils avaient besoin, parfois pour y dérober des mots dont ils possédaient des équivalens tout aussi bons. Alors on vit entrer dans la langue française une quantité de noms abstraits et de qualificatifs de fantaisie empruntés au latin en dehors des radicaux qui avaient fait souche parmi nous. On eut des mots choisis, pris au cœur même des idiomes anciens, pour rendre toutes les nuances de la pensée; mais ces mots, reproduits sous leur forme étrangère, ne pénétrèrent point dans le langage usuel et populaire. Il y eut ainsi une double série d'expressions parallèles, s'appliquant l'une au sens positif et pratique, l'autre au sens philosophique et moral (1). L'étude de l'antiquité avait provoqué l'introduction de ces néologismes, qui n'étaient en réalité que de nouveaux emprunts faits aux langues d'où la nôtre était sortie; mais ces adjectifs, ces noms latins que l'écrivain dilettante transplantait avec tant de joie dans son style tout émaillé de fleurs nouvelles arrêtaient tout court le lecteur illettré. Lorsque l'imprimerie vint donner des ailes à la littérature, ces néologismes se fixèrent plus solidement encore; la langue française eut alors son vrai printemps, une saison de rajeunissement et d'expansion dont les effets se firent sentir avec une puissance singulière. Les maîtres dans l'art d'écrire surent tirer de notre idiome, jeté dans

(1) Par exemple : cécité et aveuglement, virilité et force, enfance et puérilité, esclavage et servilité; pour les adjectifs : sénile, rural, domestique, agreste, belliqueux, tirés des substantifs *senex*, *rus*, *domus*, *ager*, *bellum*, qui n'ont point passé dans notre langue.

un nouveau moule, un parti proportionné à la force de leur intelligence et à la fécondité de leur esprit. Les uns, comme Rabelais, se donnant libre carrière, créèrent, au gré de leur verve intarissable, une foule de mots étranges, excessifs, qui jaillissaient d'une inspiration bouffonne et caustique. D'autres, comme Amyot, doués d'une intelligence judicieuse et délicate, essayèrent de calquer notre langue sur le modèle grec; ils lui donnèrent la mesure et le nombre, sans omettre d'apporter, eux aussi, leur contingent d'expressions nouvelles. Montaigne, raisonneur hardi, nourri de la lecture des anciens, sut contenir sa verve dans de justes limites; ce fut moins par l'invention que par l'emploi ingénieux des mots déjà connus qu'il imprima à sa prose cette allure piquante qui en fait le charme. Tous ces grands écrivains furent des novateurs, ils vivaient au temps où le goût des saines études passionnait en Europe une foule d'esprits d'élite (1); mais le bon sens, qui ne sommeille jamais en France, comprit que le moment était venu de trier ces matériaux, de les polir et d'en régler l'usage. Il fallut abandonner une notable partie de ce butin ramassé à la hâte durant une rapide campagne. Parmi les mots nés dans cette période féconde, les uns ont disparu, d'autres, bannis de la langue écrite, se sont réfugiés dans le style familier; il y en a d'autres encore qui ne se prononcent plus que soulignés par un sourire. Ils demeurent comme les témoins de cette efflorescence singulière que produisit chez nous l'amour des lettres profanes suscité par le mouvement de la renaissance.

De cette floraison luxuriante étaient sortis quelques fruits excellens, toute une série d'ouvrages qui devaient avoir une place à part dans notre littérature; mais la langue française avait abandonné ses vieux erremens. Quand on se jette en avant avec ardeur, n'est-on pas porté à trop mépriser le passé? Sous Henri IV, qui avait l'esprit gascon et la parole prime-sautière comme Montaigne, on écrit encore avec une certaine naïveté, la phrase vive et colorée garde son allure gauloise que l'influence italienne ne peut modifier. Pendant le règne de Louis XIII, prince triste et sérieux, la cour cesse d'être galante, et les lettrés ont leurs heures de recueillement. Tout souvenir de la versification molle et facile du temps des Valois s'efface et disparaît; un reflet de la littérature espagnole, solennelle, grave et majestueuse malgré son étonnante fécondité, se projette sur la nôtre. La langue française possédait alors tout ce qu'il lui fallait pour produire des chefs-d'œuvre, la richesse et la clarté. Grâce

(1) La Fontaine fut le dernier qui mit en circulation des mots nouveaux, et ces mots, pleins de naturel et de naïveté, si bien placés dans la bouche de ses personnages, il les tire, lui, du fond même de la langue française, parce que dans ses fables il pense à tout le monde tout en ayant l'air de s'adresser aux lettrés.

à cette disposition des esprits que les mœurs plus pures de la cour ne portent plus à la dissipation, le niveau des lettres va s'élevant toujours. On sut écrire avec perfection au XVIIe siècle, parce qu'on eut, pour exprimer des pensées nobles et généreuses, une langue bien disciplinée, armée de toutes pièces, précise et sûre d'elle-même; elle était comme un métal à peine refroidi, qui se prête facilement aux formes que l'artiste veut lui imprimer : de là cette personnalité si accentuée des écrivains de cette époque glorieuse. Chacun a son cachet, son individualité propre, et tous se distinguent par la rectitude, la dignité, le sentiment du grand. Le faux goût essaya bien de pénétrer au sein de cette société de lettrés qui le repoussaient énergiquement : il eut ses cabales, ses triomphes éphémères; mais la langue française avait trop de netteté et de franchise pour se plier aux minauderies italiennes, trop de vigueur et de jeunesse pour s'abandonner aux afféteries surannées des beaux esprits, elle était surtout trop bien défendue par les écrivains d'élite qui la traitaient avec un respect filial. Molière sut aussi bien que le grand Corneille jusqu'où il est permis de pousser la hardiesse sans blesser la grammaire, sans fausser le génie de la langue, et si l'on pouvait adresser un reproche à l'immortel auteur d'*Athalie*, ce serait de n'avoir pas osé mettre en œuvre toutes les ressources de l'instrument parfait dont il disposait. De la diction pure, irréprochable et tempérée de Racine, date un certain affaiblissement de la langue française; encore un pas dans cette voie, et la décadence s'annonce.

La fondation de l'Académie française coïncida exactement avec la grande époque de la langue. Il restait encore beaucoup à faire au point de vue de l'orthographe; chaque auteur avait la sienne : la docte compagnie dut se charger d'en fixer les règles sur des bases certaines et logiques, comme aussi de veiller à la conservation de la langue française en donnant au public des exemples de belle et bonne diction; mais en ces temps classiques on eut un peu trop honte de quelques expressions vieillies si heureusement employées par nos pères. Les gens du monde, qui se piquaient d'être aussi puristes que les lettrés de profession, se liguèrent sans pitié contre des locutions excellentes qui méritaient de vivre à cause de leur formation parfaitement justifiable (1). Cette manie de trier et de

(1) Ainsi le verbe *ardre*, dont nous avons gardé le participe *ardent* et le substantif *ardeur*, si expressifs l'un et l'autre, le verbe *férir*, qui subsiste encore dans la locution *sans coup férir*, où il reste debout comme la dernière colonne d'un monument ruiné; l'expression adverbiale *à cette heure*, chère à Montaigne, encore très usitée dans les campagnes et qui valait mieux que *maintenant;* l'adverbe *moult*, dont on retrouvait l'origine et la parenté dans le latin, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le portugais sous les formes *multum, much, molto, mucho, muito*, est remplacé par *beaucoup*, qui est

corriger entraîne des conséquences fatales. Le XVIIIe siècle, qui affectait tant de dédain envers les *époques de barbarie*, se montra plus sévère encore. Peu soucieux des origines et du passé en général, empressé à s'émanciper et à émanciper tout le monde, il adopta un style vif, courant, qui s'accommodait mal des manières de dire trop solennelles. Il baissa le diapason pour se mettre à portée du plus grand nombre; la langue subit une véritable dépression, et il s'introduisit dans l'orthographe des modifications fâcheuses en ce qu'elles ont fait perdre à beaucoup de mots le signe caractéristique de leur origine. Combien de lettres doubles ont disparu! On les remplaça, il est vrai, par des accens; mais ces accens, — leur nombre va toujours en diminuant, — qui indiquent la suppression d'une consonne, ne font point deviner celle qui est absente. Combien de lettres, devenues inutiles parce que l'usage voulait qu'on ne les prononçât plus, ont été rayées au grand détriment de l'orthographe véritable! Mais peu importait aux écrivains d'alors; ils avaient hâte de mettre en circulation tant d'idées nouvelles qu'il leur fallait mutiler les mots pour aller plus vite (1). Ainsi armée à la légère, la langue française s'écarta de plus en plus de la ligne que lui avaient tracée les maîtres du XVIIe siècle, et elle s'éloigna chaque jour davantage de ses origines anciennes. Partout vivante dans des pages impérissables, puissante dans le mal comme dans le bien, par sa diffusion faite pour proclamer la vérité, et souvent employée à propager l'erreur, elle a coupé le lien qui l'attachait à ses radicaux : on peut donc dire qu'elle ne vit plus, en parlant au point de vue philologique. Elle va se défaisant, s'égrenant toujours, mobile et hardie, se prêtant avec une élasticité merveilleuse à toute sorte de conceptions. Dans son ensemble, elle est admirable de clarté, de vivacité et de mouvement; étudiée dans ses détails, elle se montre toute remplie d'irrégularités, de défectuosités, de caprices qui por-

assez mal formé. Parmi les substantifs, on peut citer *conil* (lapin), qui venait du latin *cuniculus*, et qui est resté dans l'espagnol et le portugais, *conejo* et *coelho; ouaille*, qui n'est conservé dans le style religieux et aussi dans les campagnes, et dont on suit la filiation non-seulement dans toutes les langues venues du latin, mais encore dans des idiomes slaves, etc.

(1) La langue française est soumise plus qu'aucune autre à la tyrannie de l'usage et de la mode. Ainsi on a cessé depuis longtemps d'écrire *nuict, huict, faict;* l'italien, l'espagnol et le portugais ont conservé l'orthographe *notte, otto, fatto, noche, ocho, hecho, noite, faito,* etc., dans laquelle la lettre *c* du radical latin est représentée par une lettre qui la rappelle. Mais ce *c* que nous supprimons dans les mots cités ci-dessus, il se retrouve dans *nocturne, octave, faction.* On pourrait multiplier à l'infini ces exemples, qui démontrent combien notre langue agit capricieusement et à quel point les orthographes des dictionnaires académiques sont réellement fautives dans une foule de circonstances.

tent l'empreinte des époques et des circonstances sous l'influence desquelles elle s'est formée. Destinée à interpréter les pensées d'un peuple aussi logique dans ses déductions que prompt à changer de point de vue, elle abonde en idiotismes et accueille les néologismes avec un bienveillant empressement. Il n'y en a pas en Europe de moins homogène; on dirait que sa formation a été l'effet du hasard, et cependant le monde entier l'accepte telle qu'elle est, malgré ses défauts, malgré les difficultés de sa prononciation, faite tout exprès pour dérouter les étrangers. D'où lui vient donc ce succès incomparable? C'est qu'elle est de plus en plus l'expression du monde moderne, — c'est qu'elle a l'avantage d'être l'organe d'une nation douée d'initiative et qui jette incessamment à travers le globe des idées nouvelles. On lui pardonne des imperfections réelles en faveur du rôle qui lui est dévolu dans la civilisation contemporaine, et ce rôle ne pouvait appartenir qu'à une langue éminemment analytique, fille de la langue latine, qui fut celle du christianisme, et conservant, en dépit des altérations que le temps et les événemens lui ont fait éprouver, quelque chose de cette virilité romaine qui savait s'imposer au dehors.

III.

En tous pays, les patois sont curieux à étudier, parce qu'ils ont conservé l'empreinte du passé. Ils marquent le moment où des nationalités émancipées tendent à se constituer sur les débris d'un puissant empire tombé en dissolution. Ils se sont formés spontanément sous l'influence du génie particulier aux populations qui les parlent; ils sont l'œuvre de tous et de chacun; les savans n'y ont pas mis la main, et c'est pour cette raison qu'ils offrent en général peu d'irrégularités. De là vient aussi qu'ils varient d'un canton à l'autre, quoique chacun d'eux, pris dans son ensemble, corresponde presque toujours aux provinces plus ou moins étendues qui ont eu leur vie propre avant de se fondre en un grand royaume. Il y a des patois, le provençal par exemple, qui ont eu l'importance d'une langue; il y en a qui possèdent une véritable littérature, mais ils se sont attardés en chemin, tandis que d'autres plus grossiers prenaient le pas sur eux. Aussi qu'est-il arrivé? Pendant que la Provence et le Languedoc s'en tenaient à leurs dialectes méridionaux pleins de sonorité et faits pour la poésie, pendant que ces belles provinces à demi romaines obéissaient encore à l'élan de la civilisation latine, il se formait dans le nord-ouest une langue rude, terne, mélange confus des patois picard, normand, wallon, berri-

chon, qui devenait l'organe de cette autre civilisation franco-gauloise appelée à un si brillant avenir. L'infériorité des patois consiste donc en ce qu'ils sont demeurés stationnaires, tandis que les langues ont marché en avant. Malgré leur vitalité, ils sont condamnés à périr un jour, parce qu'ils n'ont plus de raison d'être. Cela est triste à penser, car chacune de ces variétés de langage représentait l'une des nuances du caractère français, et quand on avait parcouru en son entier ce vaste et beau pays appuyé sur deux mers, on admirait la puissante cohésion, l'assimilation parfaite de ces provinces multiples qui, animées d'un même esprit, conservent encore leur patois national.

C'est au double point de vue de l'histoire et de la linguistique que les patois offrent un intérêt tout spécial. Voyez ces radieuses contrées du midi. Quelle sonorité, quelle vivacité dans leur langage! Toujours des voyelles à la fin des mots pour en relever l'accentuation; jamais de ces *e* muets si mornes qui ressemblent à une feuille morte oubliée au bout d'une branche. Et cette langue si expressive par elle-même, pleine d'images, avec quelle profusion de gestes elle est parlée! La vie déborde chez ces populations, qui semblent chanter et danser en parlant; c'est le soleil, l'azur du ciel et de la Méditerranée qui cause chez le Provençal cette douce ivresse, cette exaltation continuelle qui nous étonne et nous charme. Aussi comme la poésie sied bien aux patois méridionaux! Elle a régné sans interruption dans les belles contrées de la Provence et du Languedoc pendant tout le moyen âge, et elle y vit encore, éternellement jeune, alerte, mélancolique parfois, mais jamais rêveuse, car la tristesse un peu sombre des poètes du nord n'a pu s'y naturaliser. D'ailleurs il y a dans ces patois je ne sais quelle transparence qui ne convient point aux imaginations nuageuses. Ces langues provinciales sont du latin, mais un latin qui a perdu, avec ses flexions grammaticales et sa pureté primitive, son allure grave et soutenue, un latin barbare, mutilé, et qui pourtant a conservé son accentuation prosodique. Ainsi le sentiment musical, si développé chez les populations du midi de la France, a suffi pour donner à des patois informes l'apparence d'une langue délicate et savante. Tout défigurés qu'ils sont, les mots latins ont pris une forme nouvelle, et ce qui en reste est si vivement articulé qu'on les reconnaît encore en dépit de ce qui leur manque. Quand on les voit écrits, ces dialectes ressemblent à du français corrompu; parlés, ils ont une harmonie, un mouvement qui éloigne toute pensée d'analogie avec notre langue. Ils ont beaucoup reçu de la basse latinité, qui a laissé des traces visibles dans l'italien, l'espagnol et le portugais; mais ils n'ont rien emprunté aux dialectes germains, avec lesquels ils ne se

sont point trouvés en contact : aussi possèdent-ils une homogénéité remarquable, et il y a plaisir à constater, dans ces patois de formation déjà fort ancienne, l'unité des origines, qui constitue pour les langues le meilleur titre de noblesse. Si l'on remonte de ces plaines chaudes et riantes vers les montagnes des provinces limitrophes, on s'aperçoit bien vite que la vivacité de l'accentuation et la sonorité vont en s'altérant : si on rétrograde jusque dans l'épais massif habité par les descendans des Arvernes, le contraste est plus frappant encore : le patois de ces hautes et froides régions devient terne comme les rochers nus balayés par les vents, âpre comme les sentiers qui conduisent aux pics neigeux. Évidemment les peuples cantonnés dans les montagnes de l'Auvergne n'appartiennent pas à la même famille que les Provençaux et les Languedociens. Leur patois n'est guère autre chose que du vieux français haché, prononcé d'une façon inintelligente. Ils se sont fait une langue en défigurant celle qui se parle autour d'eux, comme les pâtres se construisent des cabanes avec les débris d'un monument en ruine. A cette forte race toujours en lutte contre la nature ne demandez ni l'inspiration poétique ni un accent harmonieux. Il y a des travaux pénibles qui ne s'exécutent point en chantant; tels sont ceux du montagnard qui défriche un sol maigre aux flancs des rochers. C'est donc à la rudesse d'une contrée pierreuse, coupée de ravins profonds, qu'il faut attribuer cette prononciation étrange particulière aux habitans de l'Auvergne. Le même fait se remarque dans d'autres pays : le patois catalan se distingue aussi par son manque de sonorité, plus sensible encore dans la péninsule ibérique, et si nous tournons nos regards vers la presqu'île indienne, nous y trouvons le dialecte des Mahrattes de l'ouest, établis sur la chaîne des Gathes, dialecte singulier où le sanskrit, alourdi et altéré comme le français l'a été dans les montagnes de l'Auvergne, présente le même abus des consonnes doubles *ch*, *st*, *djna*, si désagréables à l'oreille. Au reste, en Europe comme en Asie, les chaînes de montagnes ont servi de refuge à des populations anciennes, chassées des plaines par des invasions. Ces populations devenues défiantes, reléguées dans des contrées d'un difficile accès, sont demeurées longtemps étrangères au progrès que la civilisation des conquérans faisait autour d'elles, et quand elles vinrent plus tard s'y associer, le pli était pris : elles s'étaient inoculé une prononciation vicieuse qui ne pouvait plus se corriger. Ainsi les Arvernes résistaient encore à l'invasion romaine, quand elle avait subjugué les provinces méridionales de la France. Sans doute, à cette époque reculée, les montagnards parlaient une langue à eux, un dialecte kimri ou celtique; mais ce langage ancien, dont on retrouve des traces dans

les noms des localités, a fini par s'éteindre lorsque le français, qui s'imposait partout, monta par degrés jusqu'à eux.

Il faut donc se rapprocher de l'Ile-de-France, si l'on veut interroger les patois d'origine romaine, aussi vieux que le français, et qui ont contribué plus tard à former la langue que nous parlons aujourd'hui, ceux du midi s'étant constitués sans elle, en dehors de son action. Prenons les dialectes picard, normand, berrichon et bourguignon; nous nous convaincrons facilement qu'ils ont aidé à la formation de l'idiome perfectionné qui est devenu celui de la France entière. Sans doute il serait difficile d'établir d'une façon exacte la part qui revient à chacun dans ce grand travail, mais il suffit de les étudier avec un peu d'attention pour y reconnaître les caractères principaux de notre langue. Celui de la Bourgogne semble avoir acquis de bonne heure un certain degré de correction : à mesure qu'il se *romanise* et s'éloigne de ses origines germaniques, il se rapproche du français du nord ; mais dans son allure un peu méridionale se reflète le génie de ces Burgondes, le plus doux, le plus civilisé des peuples de race teutonique, qui adopta le christianisme dès le IVe siècle, et s'associa plus tard avec tant de bravoure et d'élan à l'ambition de ses ducs. Le patois bourguignon aura pour effet de communiquer à la langue française, coudoyée de trop près, au nord et à l'est, par le wallon et le rouchi, un peu de cette accentuation et de cette vivacité qui lui font défaut. Le patois du Berri, implanté au centre même de la France, nous fournira bien des mots celtiques ou gaulois qui suppléeront ceux que nous ne tirerons pas du latin, et serviront à donner à notre langue cette physionomie tempérée que l'influence trop marquée du nord et du midi ne pouvait que lui enlever. De la Normandie viendra la prononciation parisienne, le grasseyement, qui a sa source dans les lettres aspirées des dialectes germaniques. L'apport du dialecte normand consistera dans un certain nombre de mots qui, avant d'arriver à l'embouchure de la Seine, ont suivi, avec les peuples de race finnoise et saxonne, les rivages de la Baltique et de la Mer du Nord. N'est-ce pas du haut-allemand que sont venus les premiers termes de marine usités parmi nous? Enfin de la Picardie et de la Champagne, pays de plaines en contact avec les Flandres et la Lorraine, l'habitant de l'Ile-de-France a reçu cette façon de parler lourde et traînante qui paraît, à en juger par l'orthographe des anciens textes, avoir longtemps dominé à Paris. Peu à peu la capitale répudiera cet accent provincial pour s'en former un autre fortement marqué, et qui lui appartient en propre. Par le wallon et le rouchi, qui est le patois du Hainaut, s'opéra la fusion entre le latin et la langue française de l'époque archaïque. Ces deux dialectes, un peu ternes,

d'apparence barbare et franchement gaulois, représentent le moment où la langue latine, brisée, mutilée, va pousser une nouvelle tige, à la manière d'un arbre coupé pour recevoir la greffe.

Ce fut donc dans les provinces limitrophes, les unes habitées par des peuples de même race, les autres occupées par des peuples d'origine différente, mais toutes plus ou moins marquées de l'empreinte latine, que s'élabora le fond de la langue française. Ces élémens divers, se combinant avec lenteur, finirent par former l'idiome national, qui eut son point d'appui, comme la France elle-même, dans la petite province dont Lutèce était la capitale. Tant que notre langue fut romane, tant qu'elle végéta humblement dans l'Ile-de-France, elle vécut isolée, ainsi que les dialectes des autres provinces; mais quand Paris devint le siége d'un grand royaume, elle s'accrut, s'enrichit et se perfectionna. La fréquentation des provinciaux qui affluaient dans la capitale y introduisit des façons de parler autres que celles employées jusqu'alors par les habitans du pays. D'ailleurs la plupart des chroniqueurs et des rimeurs des premiers temps étaient nés loin de Paris, et leurs œuvres, qui abondent en expressions locales, n'en sont pas moins classées parmi les productions de la littérature française. C'est à ce point de vue qu'il importe de se placer lorsque l'on parle de l'influence des patois sur la langue : celle-ci suivit la fortune des princes qui gouvernaient la France. Un jour elle régna, au moins comme langue officielle, sur toutes les provinces soumises à nos rois, et les dialectes provinciaux qui lui avaient prêté leur concours tombèrent à l'état de patois. Devant le français, leur frère, ils s'inclinèrent, comme les gerbes des enfans de Jacob devant celle de Joseph. Il faut bien qu'il y ait en tout pays une province, et dans cette province une ville dont le langage fasse loi, et cette ville ne peut être autre que la capitale, centre intellectuel et administratif où tout converge et d'où tout rayonne au dehors. Les habitans de telle ou telle ville peuvent, si bon leur semble, se vanter d'avoir une prononciation meilleure que celle de la capitale, mais personne ne le croira. La capitale est l'expression intime du génie national, elle jouit même du singulier privilége d'imposer à la province ses locutions vulgaires, ses façons de dire incorrectes ou vicieuses. Que voulez-vous? ces idiotismes parisiens, — quelquefois reproduits par des écrivains populaires, — constituent peut-être un jargon; mais le jargon est une monnaie courante qu'il ne faut pas confondre avec des expressions surannées, dont l'usage est limité à quelque coin de province. Celles-ci n'ont plus chance de renaître; celui-là au contraire court risque de réussir, et nous en voyons chaque jour des exemples.

Nous n'avons point à nous occuper ici du basque et du breton,

qui sont des langues entièrement indépendantes de la nôtre et étrangères à la famille des dialectes romans; mais, en dehors des patois et des langues parlés dans nos provinces, on trouve en France une foule de termes particuliers, véritables épaves des idiomes naufragés dont le souvenir même s'est perdu. Il serait utile de les recueillir, et peut-être, en les soumettant à une étude attentive, finirait-on par les rattacher à quelque langue connue; mais il faut se hâter : il y a de ces mots qui ne se disent plus que dans un canton, dans un village; quelques-uns se sont réfugiés dans une seule famille, et encore les vieillards qui s'éteignent négligent de les répéter aux générations présentes. On rencontre encore dans des localités fort éloignées des frontières des expressions étrangères, parfaitement reconnaissables, qui surgissent à la surface du langage populaire comme les blocs de granit entraînés dans les plaines par les torrens des montagnes; elles sont restées là à la suite du passage de troupes ennemies ou alliées, pareilles aux soldats déserteurs ou blessés qui se fixent après une campagne dans le pays où ils étaient venus pour combattre et s'y naturalisent. Ainsi le court séjour que firent en Anjou les compagnies espagnoles appelées par le duc de Mercœur au secours de la ligue a laissé sur les bords de la Loire plusieurs locutions qui appartiennent à la langue castillane (1); d'autres, purement anglaises, ont été apportées aux mêmes lieux par les Plantagenets (2); enfin il en est quelques-unes dignes d'être notées parce qu'elles sont des allusions à des faits historiques dont ceux-là mêmes qui les répètent n'ont aucune idée. Ainsi, dans les provinces de l'ouest, le laboureur désigne par le nom de *nuée de Navarre* les nuages chargés de grêle qui de loin en loin passent sur les campagnes en les ravageant. Nul doute que cette nuée de Navarre ne soit un souvenir des *grandes compagnies* conduites par Duguesclin en Espagne, et qui ravageaient les campagnes comme le fait la grêle sans y rien laisser que la ruine. Cet autre dicton : *faire attendre une chanaanée de temps*, n'est-il pas emprunté à la Bible, qui nous raconte la longue attente des Hébreux soupirant après la terre promise de Chanaan?

Si on faisait entrer dans un dictionnaire tous les mots qui ont

(1) Par exemple : *arrocher une pierre*, en espagnol *arrojar una piedra;* — *faire caillade*, se dérober sans bruit, faire l'école buissonnière, expression bien connue des écoliers, tirée de l'espagnol *de callada* (prononcez *caillada*), en secret et en silence. En Bretagne, on nomme la pêche de plein vent *duresne*, en espagnol *durazno*.

(2) A propos de ces mots étrangers qui se sont glissés dans notre langue, qu'il nous soit permis d'adresser une question à M. Littré. On trouve dans son dictionnaire *beaucuit* avec le sens de blé noir, sans indication d'origine. Ne serait-ce point l'anglais *buckwheat* (prononcez *bokvit*), d'où est tirée l'expression populaire de *buckwheat-cake*, galette de blé noir? On trouve l'allemand *buchweizen* avec le même sens.

cours sur la vaste étendue de la France, on arriverait à un nombre si considérable qu'il faudrait avoir recours, pour l'exprimer, à la métaphore employée par les Chinois : il y a autant de caractères dans notre langue que de poils sur le corps d'une vache. Telle n'est pas la tâche que doit s'imposer le lexicographe. Le but qu'il poursuit est de donner et d'expliquer tous les mots reçus par l'usage, sanctionnés par l'Académie. Cette langue pratique et littéraire est beaucoup plus riche qu'on ne le croit généralement, et le dictionnaire de M. Littré en offre la preuve. Quand on parcourt avec attention les premières livraisons de ce grand ouvrage, on est tout honteux de se trouver en face de mots très français dont on n'avait jamais entendu parler. Il y en a d'autres que l'on employait timidement, avec la conscience que l'on commettait une faute de langage et que l'on se réjouit d'apercevoir parmi ceux dont l'authenticité est bien établie. Tous ces mots d'ailleurs se présentent avec leur généalogie, leurs alliances et leurs états de service, dûment constatés par l'étymologie, les affinités avec les langues européennes et les exemples tirés des divers âges de notre littérature. Dans ce miroir, — ce *specchio*, comme dirait un Italien, — de la vraie langue française, apparaît, comme par l'effet d'une évocation, toute la série des transformations par lesquelles notre idiome a passé. On voit le radical poindre à l'extrémité de l'horizon, puis s'avancer toujours visible, toujours lumineux, malgré les échecs qu'il éprouve dans sa marche, pareil au fer rouge qui lance des étincelles sous le marteau qui le façonne. Un moment arrive où le métal incandescent se refroidit; la forme est irrévocablement donnée, et la pièce, limée, polie par les maîtres dans l'art d'écrire, vient s'ajuster à cet ensemble imposant qui s'appelle la langue française et celle de tous les lettrés du monde. Que les écrivains de notre temps, — ceux-là surtout qui produisent tant et si vite, — étudient ce trésor de notre langue; ils s'habitueront à la respecter, parce qu'elle est bien vieille, à l'aimer beaucoup, parce qu'elle est devenue belle et expressive malgré ses imperfections, et aussi à la ménager, car, à force de la surmener, ils lui feraient perdre, en la blessant, sa grâce, sa noblesse d'allure et sa vigoureuse franchise.

TH. PAVIE.

LE

TRAVAIL ET LES MŒURS

DANS LES MONTAGNES DU JURA.

SAINT-CLAUDE ET MOREZ.

Si les aspects de la nature ne se déploient nulle part avec plus de grandeur et de variété que dans les pays de montagnes, on ne peut en dire autant de la vie des populations qui les habitent. Le plus souvent au contraire on les voit traîner sur un sol ingrat une existence étroite et monotone. Pâtre ou bûcheron, l'homme est comme effacé dans un tel cadre. Cette attristante uniformité de la vie commune ne disparaît guère que dans les régions où quelque rameau du travail industriel heureusement acclimaté vient suppléer à l'insuffisance des ressources agricoles. Déjà nos montagnes des Vosges dans les vallées de Saint-Grégoire et de Saint-Amarin, nos montagnes du Forez sur les gradins du vaste amphithéâtre qui s'élève de Rive-de-Gier à Saint-Étienne, celles du Jura sur les hauteurs abruptes de Septmoncel, nous avaient présenté quelques-uns de ces tableaux où la physionomie des populations, sous l'influence d'une industrie spéciale, s'empreint d'une vive originalité (1). Ailleurs encore, notamment sur la chaîne jurassienne, on rencontre des exemples non moins significatifs de ce que peut en face des sévérités de la nature le travail de l'homme énergiquement soutenu et

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1852, du 15 janvier 1853 et du 15 mai 1859.

dirigé. Trop peu connues à raison de leur isolement, les populations industrielles du Jura mériteraient, par la singularité même de leur situation, d'exciter la curiosité; mais un intérêt d'un ordre plus général se dégage en outre des conditions de leur existence : l'étude de cette branche particulière de la grande famille laborieuse nous montrera sous un jour tout nouveau quelques-unes des graves questions de progrès matériel et moral dont se préoccupe à bon droit notre époque.

I.

Les groupes industriels du Jura sont échelonnés sur le revers occidental des montagnes dans un district qui s'étend en longueur de 30 à 36 kilomètres sur une largeur moindre de moitié. Compris tout entier dans l'arrondissement de Saint-Claude, sauf quelques lointaines dépendances situées dans le Bugey sur les confins du département de l'Ain, ce district embrasse les cantons de Saint-Claude et de Morez, une partie de celui de Saint-Laurent et quelques rares localités de celui de Moirans. Il a son centre dans des vallées profondes, d'où il remonte jusqu'aux villages le plus haut placés dans la montagne, à des altitudes de 1,100 et 1,200 mètres. On ne rencontre guère dans toute cette région qu'une terre froide ou pierreuse, peu propre à la culture des céréales. Les pâturages et les bois y forment, il est vrai, une ressource précieuse, mais qui nécessite de larges étendues de terrain pour nourrir un petit nombre d'habitans. Heureusement pour la contrée, l'industrie est venue y déposer des germes bien autrement féconds, et dont le développement a été surtout profitable aux localités les plus déshéritées. Aux extrémités du district, vers le sud et vers le nord, deux cités, Saint-Claude et Morez, sont les points d'où part l'initiative industrielle, où se rassemblent les produits du travail et où se traitent les affaires. Chacune d'elles peut se flatter d'avoir en propre ses aptitudes et ses applications, son rayonnement, son organisation intérieure et ses procédés commerciaux.

La petite cité de Saint-Claude, jetée comme au hasard dans un site capricieux et tourmenté, est une des plus pittoresques non-seulement du Jura, mais de toutes les régions montagneuses de la France. Étroitement pressée au fond d'un ravin par des monts qui s'entre-choquent et paraissent se confondre, elle n'a pas même trouvé sur les bords de deux torrens, le Tacon et la Bienne (1).

(1) La Bienne, qui se jette dans l'Ain, fort au-dessous de Saint-Claude, sert au transport des bois sur un espace de 20 à 25 kilomètres.

qui font ici leur jonction, une langue de terre où s'établir. Sa rue principale est juchée à cent cinquante pieds plus haut, sur une espèce de long redan ou de balcon naturellement creusé dans le flanc de la montagne. De là descend jusqu'au lit des deux torrens une autre rue dont la pente est des plus raides, tandis que quelques maisons éparses s'efforcent de grimper çà et là le long du coteau. La vallée s'élargit un peu à mesure qu'on remonte la Bienne; d'élégantes habitations, quelques fabriques entourées d'une végétation luxuriante, prêtent au paysage des traits vivans et gracieux. Le génie de notre temps, si fécond en travaux d'utilité publique, a mis son empreinte sur ce paysage d'un aspect déjà si fortement accentué. D'un côté, un pont suspendu, jeté avec une extrême hardiesse sur un abîme où piétons et voitures étaient forcés de plonger, il n'y a pas encore trente ans, joint la route de Lons-le-Saulnier à la principale rue de Saint-Claude. D'un autre côté, un viaduc en pierre, aux arcades superposées, dessine ses lignes sévères en parfaite harmonie avec le grave caractère du site. La plupart des constructions de l'intérieur de la ville sont, il faut l'avouer, bien peu en rapport avec ces travaux grandioses. Rien de plus mal entendu en général et de moins conforme aux exigences de la salubrité que la disposition des maisons occupées par les familles ouvrières. Il n'est pas de cour par exemple qui ne soit traversée par un ruisseau fangeux où se déversent des tuyaux en bois de sapin entr'ouverts de toutes parts.

Au sein des contrastes qu'offre l'aspect des constructions, Saint-Claude est le siége d'un travail homogène dans ses applications, quoique revêtant mille formes diverses. Le bois est le fond principal d'où sortent tous ces ouvrages de *tournerie* si connus sous le nom d'*articles de Saint-Claude*. Cette industrie, dont l'origine ne saurait être indiquée avec précision, avait grandi sous la protection de la puissante abbaye de Saint-Claude qui, du ve siècle jusqu'en 1790, exerça un pouvoir presque souverain sur tout ce pays, où elle possédait d'immenses territoires forestiers. Peut-être, à l'intérieur du cloître, les religieux ont-ils été les premiers à mettre en œuvre les buis séculaires dont les collines jurassiennes étaient recouvertes, puis ils auront introduit ce genre de travail chez les bûcherons pour occuper les loisirs si longs de l'hiver. La tournerie s'étendit ensuite à diverses essences de bois indigènes, et plus tard aux bois exotiques; elle y joignit enfin graduellement la corne de bœuf et de buffle, l'os, l'ivoire et diverses applications de l'écaille et de la nacre. Aujourd'hui, parmi les matières premières qui sont prises hors du Jura, il faut ranger le buis, dont l'ancien fonds a été épuisé. Cet arbuste, qui croît avec tant de lenteur, vient presque exclusivement

des Pyrénées (1). La partie la plus recherchée par l'industrie n'est pas, comme on le suppose assez généralement, la racine, mais une partie intermédiaire appelée *loupe*, placée au-dessus des racines avant les branchages et encore enfouie entre les cailloux qui recouvrent le sol. La *loupe* fournit ces articles veinés et *flammés* dont la surface peut recevoir le poli du marbre et en a presque la dureté. De même que le buis, une matière végétale aujourd'hui très employée, la racine de bruyère, se recueille dans les Pyrénées (2).

On ne se figure certainement pas l'extrême variété des ouvrages confectionnés avec ces différentes substances. Le domaine de la tournerie fine compte près de trois mille divisions qui se transforment et se ramifient sans cesse. Quelle diversité ne présente point par exemple le groupe des jouets d'enfans avec ses ménages, ses bilboquets, ses quilles, ses toupies, etc.! La catégorie des articles d'utilité domestique, dont les produits couvrent les tables dans les salles à manger et dans les offices, remplissent les boîtes à ouvrage et les nécessaires, en offre peut-être encore davantage (3). Parmi les spécialités les plus remarquables, on doit ranger celle des chapelets, qui dominait toutes les autres avant la suppression de l'abbaye, et qui s'en tient à peu près aujourd'hui aux produits communs et à bon marché. Les mesures linéaires métriques ont aussi leur place dans le curieux dédale des articles de Saint-Claude : elles nous font toucher au domaine de la science, au domaine des instrumens de précision; mais beaucoup d'autres articles isolés, souvent même des plus communs, réclament aussi dans le travail une extrême justesse. A défaut de la boîte à ficelle, l'un des articles de la tournerie les plus difficiles à établir, et qu'on délaisse à Saint-Claude, je puis citer le robinet. Supposez de la part de l'ouvrier dans la fabrication si active de cet article la moindre erreur de main, et le but est aussitôt manqué.

Il est une des branches de la fabrication saint-claudienne que le changement des goûts publics a rudement atteinte : c'est la fabrication des tabatières, où, grâce à d'ingénieuses combinaisons datant d'une trentaine d'années, les ouvriers de Saint-Claude ont fini par

(1) Il existe un fonds très riche en Turquie, où puise notamment l'Angleterre, et qui produit des buis gigantesques très branchus, propres à certains ouvrages de prix dont Saint-Claude ne s'occupe point.

(2) Outre les matières premières nommées plus haut, nous mentionnerons le coco, que l'on tourne aussi à Saint-Claude, et l'ivoire végétal, appelé vulgairement *coroso*, qui provient d'une sorte de marron, fruit d'un arbuste de l'Amérique du Sud.

(3) Deux articles de cette catégorie, les peignes et les robinets, sont précisément de ceux qui appartiennent au Bugey, où se confectionnent d'ailleurs les objets les plus grossiers et les moins chers. La petite cité d'Oyonax, entre Nantua et Saint-Claude, règne tout à fait sur la fabrication des peignes.

ne plus connaître de rivaux. Tandis que sous une autre forme le tabac envahissait de plus en plus tous les rangs de la société, la poudre légère si estimée de nos grands-pères perdait de jour en jour de sa faveur. La tabatière cédait la place à la pipe, et on ne gardait guère que pour l'Amérique du Sud et pour l'Orient les nombreuses variétés où souvent le travail de l'ouvrier touche de si près à l'art (1). Aujourd'hui à Saint-Claude c'est la pipe, la pipe en racine de bruyère, qui fournit au travail son principal aliment. La vogue dont jouissait le chapelet avant 1790 et la tabatière avant 1830 est passée toute entière, depuis cinq ou six ans, à ces pipes du travail le plus simple, d'une couleur rougeâtre, que la ville et la campagne ont également adoptées (2).

Les diverses matières servant à la tournerie sont d'abord préparées dans des ateliers mécaniques mus par des chutes d'eau, très nombreuses sur un sol aussi accidenté. Les appareils hydrauliques, dont le rôle grandit sans cesse, et dont le système a reçu les perfectionnemens les plus utiles depuis une trentaine d'annnées, sont employés à débiter le bois, à le couper d'abord en rectangle, puis à l'arrondir en ovale, à l'unir, à le polir, à le creuser, à le percer, à le ramener à des proportions qui varient suivant la destination de chaque morceau. Le tour circulaire, qui attaque la matière sans le moindre temps d'arrêt, a été substitué avec d'immenses avantages à l'ancien tour, dit tour à perche, où l'outil, sans cesse remonté et abaissé, ne coupait qu'en retombant. On redoutait à l'origine l'extrême rapidité de la roue; on craignait que le mécanisme aveugle, dont la vitesse ne diminue point alors même que la matière s'amincit et s'épuise, n'entraînât des accidens journaliers; mais les tourneurs se sont bien vite familiarisés avec le nouvel outillage qui leur épargne bien des fatigues et bien du temps. Le seul inconvénient réel de la tournerie en général résulte de la poussière fine et pénétrante volant de tous les côtés et remplissant la pièce où le travail s'opère, en dépit des meilleurs systèmes de ventilation.

Le traitement de la matière première dans les ateliers hydrauliques n'a pour objet, sauf quelques exceptions, que de préparer, d'*ébaucher* la besogne. De là le nom d'*ébauchons* donné aux petits

(1) L'examen des assortimens de tabatières destinées à l'Amérique du Sud pourrait donner une idée des mœurs de ce pays et du singulier contraste que tant de récits y ont dès longtemps signalés. Les articles sont en effet revêtus de peintures qui se rapportent presque exclusivement soit à des sujets religieux, soit à des sujets érotiques.

(2) La racine de bruyère a quelque chose de gras que le feu n'entame point, qui peut dispenser de garnir la pipe à l'intérieur, et qui ne communique au tabac ni goût ni odeur. On l'imite avec certains bois blancs, comme le sycomore, qui ne possèdent aucune de ses propriétés, et qu'on enduit d'une teinte rougeâtre facile à reconnaître d'ailleurs, parce qu'elle est plus foncée et plus égale que la couleur naturelle.

blocs de bois qui en proviennent, et qui reçoivent au domicile de l'ouvrier, à l'aide d'un tour dont les mouvemens se règlent avec le pied, des préparations plus ou moins compliquées et parfois très délicates. Cette seconde partie du travail, qui emploie l'immense majorité des bras, se répartit dans les campagnes, mais de telle sorte que chaque commune, chaque village, a sa spécialité où il excelle. Le tourneur rapporte entièrement finis les objets qu'il est venu prendre à l'état d'ébauchons. Le dernier apprêt, le polissage, le vernissage, il les fait exécuter sous ses yeux, soit par sa femme, soit par ses enfans. Ces élaborations et plusieurs autres, celle par exemple qui consiste à rattacher, ou, suivant le mot technique, à *encabiner* les grains des chapelets, comportent le concours de tous les âges et de toutes les forces.

Grâce à cette organisation, qui le laisse entièrement maître de sa besogne, le tourneur de Saint-Claude remplit un rôle qui échoit bien rarement ailleurs aux ouvriers. C'est à lui que revient le soin de chercher les simplifications, les perfectionnemens dans le travail. Les fabricans s'occupent de la vente, voilà leur principale affaire. Certes il en est quelques-uns qui sont sortis du sillon tracé par la coutume, et dont l'initiative a exercé une très heureuse influence sur les progrès de l'industrie saint-claudienne (1). A dire vrai pourtant, cette intervention des patrons demeure un fait exceptionnel; les modifications journalières sont dues aux ouvriers, et il en est parmi eux qui ont acquis dans le pays une véritable renommée d'inventeurs, sans pour cela en être devenus plus riches. L'un des plus ingénieux, M. Pernier, plus connu dans la montagne sous le surnom de *Coco*, est l'inventeur du bouche-bouteilles et de diverses autres applications d'une utilité reconnue.

L'ouvrier, travaillant chez lui et à la tâche, dispose de son temps comme il veut; mais il reste en général devant son tour de douze à quatorze heures par jour. On estime qu'il peut gagner en moyenne de 3 francs à 3 francs 50 centimes, à Saint-Claude du moins, où s'exécutent les ouvrages les plus délicats. Dans les campagnes, la moyenne flotte entre 2 francs 50 centimes et 3 francs; elle n'arrive guère au-dessus de 1 franc 75 centimes dans le Bugey. Le salaire des femmes est inférieur d'au moins un tiers à celui des hommes. Celui des enfans varie selon leur âge; mais ce qu'il faut faire remarquer, c'est que depuis une quinzaine d'années, tandis que le gain des hommes s'est accru d'environ un tiers, celui des femmes et des enfans a doublé, preuve certaine que l'on a de plus en plus recher-

(1) Certaines transformations des mieux conçues et des plus avantageuses, soit dans l'outillage, soit dans les procédés de fabrication, sont dues notamment à MM. Dalloz du Martinet, Regad, Victor Desmaret.

ché leur travail. Parmi les ouvrages les moins lucratifs, on peut citer la fabrication du chapelet, où l'*encabinage* des grains rappelle un peu, par la monotonie des mouvemens, quoique avec plus de nonchalance dans les allures et avec un outillage bien plus primitif, une des opérations de la fabrication des épingles connue en Normandie sous le nom d'*entêtement*, et que nous avons eu l'occasion de décrire ici même en détail (1). Le millier de grains à *encabiner* se paie communément tout au plus de 50 à 70 centimes. La fabrication de la pipe en racine de bruyère est le travail le plus lucratif.

L'industrie de Saint-Claude, qui doit lutter non-seulement contre des fabriques françaises, mais encore contre des fabriques anglaises et allemandes, est forcée, pour subsister, d'offrir des conditions exceptionnelles de bon marché. En France, elle se trouve en concurrence avec Paris pour beaucoup d'articles de la tournerie proprement dite, avec Saumur pour le chapelet, avec Dieppe et Méru pour les objets en ivoire ou en os, et même, en ce qui concerne la dernière de ces deux cités, pour quelques ouvrages en bois. Saint-Claude se renferme assez volontiers dans le cercle des articles les plus courans, abandonnant à ses rivales de l'intérieur les genres qui exigent un labeur plus délicat. C'est là un tort évident, je ne dis pas pour l'*ivoirerie* et l'*ossellerie*, peu importantes chez elle, mais pour le chapelet, où il lui serait si facile d'exceller dans le travail d'art comme dans le travail courant, et pour certaines branches de tournerie ouvrée et sculptée si accessibles aux aptitudes locales. Le succès incontesté qu'on a obtenu dans les genres les plus riches de la spécialité des tabatières n'est-il pas de nature à stimuler les efforts? Évidemment Saint-Claude renonce ici bénévolement à une part légitime de son domaine. La lutte contre les fabriques étrangères est plus énergique. Il est vrai que Saint-Claude exporte près des quatre cinquièmes de sa fabrication, ne redoutant point l'Angleterre sous le rapport du bon marché, et surpassant l'Allemagne par la qualité de ses produits. Les pipes en racine de bruyère donnent lieu à une exportation considérable. L'Angleterre, qui n'en fabrique point, tire de Saint-Claude toutes celles qu'elle achète, hormis quelques genres sculptés qui viennent de Paris; elle en consomme beaucoup chez elle, et en envoie peut-être davantage au dehors, surtout aux États-Unis d'Amérique, où, dans ces nombreuses armées qui ont surgi tout à coup sur le sol de la grande république, il n'est guère de soldat qui n'ait dans sa poche une pipe de Saint-Claude (2).

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1851.

(2) Au moment de la dernière exposition universelle de Londres, on a pu voir plusieurs de nos compatriotes rapporter d'Angleterre des pipes en racine de bruyère; c'étaient des produits français qu'ils avaient pris pour des curiosités britanniques.

Pour beaucoup d'articles, les prix de vente descendent à des chiffres vraiment fabuleux, à 80, à 50, à 10 centimes par douzaine. Ces prix sont ensuite doublés, triplés, quadruplés par le commerce de détail. Souvent le public paie 1 sou ce qui n'a pas coûté 1 centime. Moins forte pour les ouvrages de choix, la disproportion n'en reste pas moins encore très choquante. Telle tabatière en riche bois exotique, qui revient au détaillant à 25 ou 30 francs, est vendue 75 ou 80 francs. Longtemps ces différences ont pu tenir en partie à la multiplicité des intermédiaires; mais aujourd'hui cet inconvénient s'est notablement amoindri, le nombre des échelons a diminué. Certaines maisons ont des commis voyageurs qui prennent directement les commandes; les autres ne sont plus guère séparées du détail que par le commissionnaire ou négociant en gros de Paris. Pour réagir contre les habitudes d'un gain démesuré et d'ailleurs préjudiciable aux fabricans, il faudrait répandre dans le public la connaissance des prix originels.

A d'autres points de vue, certaines réformes seraient encore plus nécessaires en même temps qu'elles sont plus faciles. Aptes à traiter toutes les parties de leur métier, comprenant vite ce qu'on leur enseigne, les tourneurs de Saint-Claude manquent de savoir. Comme les bons modèles leur font défaut, comme ils sont privés de tout moyen de comparaison, ils pèchent en général par le goût. Confondant le beau avec le bizarre, on les voit présenter comme des chefs-d'œuvre des objets dont l'unique mérite consiste dans le temps qu'ils ont pris et la peine qu'ils ont coûtée. Il suffirait aux tourneurs de mieux connaître le dessin pour éviter la plupart de ces méprises. On ne saurait trop leur faciliter cette étude. Les avances faites pour cet objet par la caisse municipale seront comme une semence féconde. On ferait bien encore de songer à la création d'une salle de modèles, d'une sorte de musée dont l'accès serait entièrement libre, et qui contiendrait, outre les échantillons des types nouveaux de la fabrique jugés les plus parfaits, les articles les mieux réussis des industries similaires de l'Angleterre et de l'Allemagne. Il serait également profitable d'y joindre quelques spécimens bien choisis d'autres industries plastiques qui ne sont pas sans quelque analogie avec les applications locales, par exemple de la céramique, de la poterie de luxe, et aussi de la sculpture mécanique.

En fait de création destinée à étendre, à perfectionner le travail, l'initiative ne serait pas un fait absolument nouveau dans les montagnes du Jura. L'autre cité de ce même district, Morez, va bientôt nous en fournir un témoignage significatif.

La distance entre les deux villes n'est que de 24 kilomètres; mais la route est rude à parcourir, et elle l'était bien davantage avant les

récentes rectifications que le concours intelligent des localités a permis d'accomplir. Chemin faisant, on peut prendre une idée des deux modes déjà signalés plus haut que revêt l'exploitation agricole à côté du travail industriel. Ici, on gravit des pentes couvertes de pâturages où paissent des troupeaux de vaches dont le lait sert à la fabrication des fromages (1). Là, on se trouve en pleine forêt, au milieu des essences de bois si diverses qu'exploite la cognée du bûcheron. Ce sont les hêtres et les sapins, hôtes favoris de ces montagnes, qu'on coupe, les premiers à quarante ans, les seconds de soixante à quatre-vingts, qui s'entre-mêlent d'abord, puis peu à peu se séparent à mesure qu'on s'élève et que la température et le sol deviennent trop sévères pour le hêtre. Ce sont des frênes, des érables, des chênes, des coudriers, des saules à larges feuilles, mêlant leurs teintes, déjà si multiples, aux nuances encore plus variées des acacias, des cytises, des cornouillers blancs et sanguins, des troënes, des grandes aubépines et des rosiers gigantesques. A mi-route, au village de Longchaumois, renommé pour la fabrication des mesures linéaires, finit la circonscription de Saint-Claude et commence celle de Morez. Un peu plus loin, le village de La Mouille, singulièrement divisé en trois groupes distincts et ayant son église perchée à l'écart sur une éminence, dépend entièrement du groupe morézien. On n'a plus pour gagner la ville qu'à descendre une pente extrêmement rapide, qui s'enfonce brusquement à environ sept cent vingt pieds. Aussi, une fois à Morez, on croirait volontiers de prime abord qu'on se retrouve à la même élévation qu'à Saint-Claude (2), lorsqu'en réalité, grâce à l'ascension lentement effectuée avant d'atteindre La Mouille, on est encore à huit cents pieds à peu près au-dessus du chef-lieu de l'arrondissement.

A coup sûr, ce n'est pas ici un lieu de plaisance : peu ou point de blé, peu ou point de légumes, peu ou point de fleurs, peu ou point de fruits. On ne s'installe à demeure à Morez que pour travailler. En donnant à la vie un stimulant et un but, le travail industriel qui alimente ce district le rend en même temps habitable. Le génie du travail règne à Morez en maître absolu; il y a tout créé. La ville date de ce siècle, son développement même est postérieur à 1830. Avec ses cinq mille habitans, avec les six mille ouvriers qu'elle tient à sa solde dans sa circonscription, elle ne nous offre pas sans doute l'exemple d'un accroissement comme il s'en rencontre dans le domaine de nos industries textiles, à Roubaix, à Saint-Quentin, à Elbeuf. Néanmoins il est peut-être plus surprenant d'avoir vu se con-

(1) Le district de Morez en produit pour 900,000 fr. environ par année.

(2) L'illusion est d'autant plus aisée qu'à Morez on a immédiatement au-dessus de sa tête deux montagnes, l'une de 3,444 pieds et l'autre de 3,549.

stituer une telle agglomération au sein d'un pays si écarté et si déshérité sous le rapport des voies de communication (1). Morez a dû puiser tout en elle-même, tout demander à des applications importées de la veille.

Ce n'est plus au bois que s'attaque ici la main de l'ouvrier, ou du moins la mise en œuvre de cette matière ne figure que dans des fabrications accessoires; la place principale est à divers métaux, le cuivre, le fer, la tôle, etc. Les produits ne pouvaient être des articles trop lourds, absorbant une trop forte quantité de matière et grevant l'industrie de frais de transport considérables. Une fabrication particulière s'adaptait merveilleusement aux exigences locales, l'horlogerie. Elle avait l'avantage, durant la saison si longue où la neige et le froid entravent tout mouvement extérieur, de fournir un moyen d'occupation sous le toit domestique. Aussi, après avoir marqué le début de cette contrée dans la vie industrielle, l'horlogerie y reste-t-elle toujours la branche principale du travail. Elle a été la mère et la patronne des autres applications installées auprès d'elle. Le fond du ravin n'avait pas été son premier berceau; elle s'était implantée d'abord, une trentaine d'années plus tôt, à deux ou trois kilomètres dans les montagnes, au village de Morbiers, où elle emploie encore tous les bras, mais pour le compte de la nouvelle cité.

Connue dans le commerce sous le nom d'horlogerie de Comté, la spécialité morézienne embrasse les divers genres d'horloges à poids, telles que les horloges pour les églises, les mairies, les écoles, les usines, les chemins de fer, et toutes les pendules renfermées dans de hautes caisses en bois peint, si nombreuses en province. A ces fabrications courantes s'ajoutent des régulateurs établis avec des soins particuliers, quoique d'après le même système, les horloges à poids se réglant, comme on sait, beaucoup mieux que les horloges à ressort. Ces dernières ne sont pas d'ailleurs délaissées par les fabricans, qui ont au contraire, depuis longtemps déjà dans cette branche spéciale, des types fort connus, tels que des pendules de voyage à poignée, des pendules dites *pendules-bornes* à grande sonnerie. Ce ne sont pas là toutefois leurs produits caractéristiques.

Les besoins immediats de l'horlogerie alimentent divers ateliers importans, ceux par exemple où se fondent les roues et les timbres, où se confectionnent les cadrans. Cette dernière application a conduit par la similitude du travail à la fabrication des plaques sur

(1) Le chiffre des affaires industrielles monte à Morez de 6 millions à 6,500,000 fr., tandis qu'à Saint-Claude, avec un nombre d'ouvriers double, mais avec une matière première d'une valeur beaucoup moindre, le chiffre de la production ne dépasse point 4 millions de francs.

lesquelles on inscrit les noms des rues et les numéros des maisons, comme à d'autres emplois de l'émail sur fer et sur tôle. On semblait ne pas sortir de la spécialité des cadrans. C'est de l'horlogerie à poids que procède directement le vulgaire tournebroche, abandonné dans nos étroites et économiques installations parisiennes, mais que les départemens tirent en grande quantité de Morez. A ce même groupe se rattache le piége appelé miroir à alouettes, muni de mouvemens qui marchent jusqu'à 40 minutes, sans faire le moindre bruit, et dont le tournoiement attire et trompe l'innocent volatile.

Une initiative hardie, qui ne remonte qu'à huit ou neuf années, nous a montré l'horlogerie morézienne visant à s'élever vers la branche la plus délicate de l'art, c'est-à-dire vers la fabrication des montres. Comment! se sont dit les industriels, nous traitons avec un succès incontesté les grandes horloges à poids comme aussi certains types de l'horlogerie à ressort, et avec tant d'expérience acquise, avec des marchés d'ailleurs indiqués d'avance, nous abandonnerions une des spécialités les plus lucratives de l'horlogerie! Les Moréziens n'ont qu'à gravir la montagne voisine de la Faucille pour apercevoir, au milieu du merveilleux panorama qui s'y déroule, entre les cimes des grandes Alpes et le pied des monts jurassiens, assise au bord de son beau lac, l'industrieuse et attrayante cité genevoise dont la fabrication et le commerce des montres ont si largement agrandi la fortune. Ils peuvent encore contempler plus près d'eux, dans le Jura suisse, la richesse que cette même branche de travail a répandue dans des localités plus durement traitées que leur propre ville sous le rapport du climat, La Chaux-de-Fond et le Locle, où des juges très compétens croient pouvoir compter jusqu'à près de quatre-vingts millionnaires, et où les détails d'installation intérieure rappellent souvent le confort des villas de la Hollande. En hommes pratiques, loin de se flatter d'atteindre au but de prime saut, ils avaient compris que pour savoir il faut apprendre et surtout bien commencer, suivant le précepte *besogne bien commencée est à moitié faite*. Grâce à des souscriptions locales et à quelques subventions du conseil-général du Jura (1), ils avaient donc ouvert une école spéciale entièrement gratuite, pourvue d'un outillage complet. Cet établissement, la fabrique l'a maintenu durant cinq ou six années, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle ait cru posséder un nombre suffisant d'ouvriers pour les besoins présens. A notre

(1) Éclairé sur le caractère de l'œuvre, le gouvernement avait aussi témoigné de son bon vouloir en accordant une petite subvention sur le fonds inscrit au budget pour des destinations analogues, — fonds très modique du reste, quoique n'ayant, suivant nous, aucun besoin d'être accru.

avis, l'intérêt du lendemain, l'obligation de se perfectionner dans un art où tant de progrès sont encore désirables, auraient exigé que l'école fût indéfiniment conservée; mais enfin, si peu qu'elle ait duré, elle a produit des résultats faciles à constater. Le niveau moyen de la fabrication morézienne a été rehaussé; la montre est désormais confectionnée par quelques maisons qui écoulent aisément leurs produits.

En dehors de l'horlogerie et de ses dépendances plus ou moins éloignées, deux industries se sont fortement acclimatées sur le même point. L'une, la lunetterie, emploie environ deux mille ouvriers, soit dans des ateliers, pour la taille du verre et la confection des branches de lunettes, soit à domicile pour l'ajustage des pièces. L'autre, la fabrication des couverts d'après les procédés de M. de Ruolz, se distingue par des combinaisons ingénieuses dans la préparation du métal et par de rapides progrès dans l'outillage.

Comparé, dans son ensemble, à celui de Saint-Claude, le système de la fabrication à Morez attribue une plus large place aux agens mécaniques. Au lieu de se borner presque toujours, comme là-bas, à donner à la matière une première façon plus ou moins avancée, on demande souvent à la machine hydraulique l'achèvement complet, ou à peu près complet, de pièces délicates et fines. Hormis ce trait différentiel, les points de ressemblance sont nombreux entre l'organisation même des deux fabriques. A Morez comme à Saint-Claude, le travail se répand sur les montagnes environnantes et dans un rayon d'égale étendue. A défaut d'une annexe lointaine et indépendante comme le Bugey, où le travail n'offre d'affinité qu'avec celui de Saint-Claude, Morez embrasse immédiatement dans sa sphère d'action le vaste plateau triangulaire du canton de Saint-Laurent appelé le Grand-Vaux, dont les pointes se dirigent l'une vers Lons-le-Saulnier, l'autre vers Saint-Claude, et la troisième vers Morez, mais dont le pôle d'attraction est exclusivement dans cette dernière cité. Quant à la division du travail, elle existe dans la seconde aussi bien que dans la première de ces deux fabriques. Certaines applications y permettent également d'utiliser le concours des femmes et celui des enfans. Ainsi on emploie des femmes pour inscrire les heures sur les cadrans des horloges dans des ateliers spéciaux. Le plus souvent c'est à domicile que s'exécutent, soit dans l'horlogerie, soit dans la lunetterie, les détails dont peuvent se charger des mains faibles et délicates.

Le dimanche, plus régulièrement à Morez qu'à Saint-Claude, est le jour indiqué où les ouvriers viennent chez le fabricant chercher du travail en échange de celui qu'ils rapportent. On les voit dès le matin arriver par files, avec leur ouvrage sur le dos, ou, s'il s'agit

de pièces trop lourdes, sur des charrettes de forme très allongée, convenant aux étroits sentiers des montagnes. Pour éviter de trop fréquens déplacemens, ils emportent d'ordinaire du travail pour une quinzaine, et reçoivent à chaque voyage la rétribution qui leur est due. Le taux moyen des salaires a été longtemps ici un peu plus élevé qu'à Saint-Claude; mais, la progression récente ayant été moins sensible à Morez, toute différence a disparu.

Pour cette dernière fabrique comme pour l'autre, le bon marché était un point capital. De plus, il fallait réunir à cet avantage les conditions de solidité et de justesse que réclame particulièrement l'horlogerie. Sous ce double rapport, le succès a été complet. Avec des qualités incomparablement supérieures, les horloges en métal de Morez ne coûtent guère plus cher que les grossières horloges en bois de la Forêt-Noire (1). Les principaux articles moréziens s'exportent dans presque tous les pays du monde. L'horlogerie cependant trouve en France même son plus important débouché; la lunetterie au contraire place au dehors la plus forte part de ses produits (2).

Unissant à un remarquable degré l'esprit commercial à l'esprit industriel, la fabrique de Morez a ce mérite, moins commun chez nous qu'on ne le suppose, de savoir s'inspirer des goûts et des besoins des consommateurs. On en trouve une preuve dans un détail, particulier à la lunetterie, qui peut faire sourire au premier abord, mais qui n'a rien de futile dès qu'on réfléchit aux nécessités commerciales : il se rapporte à l'étude du nez, dont la forme varie, paraît-il, de peuple à peuple, et dont il faut tenir grand compte, pour que les lunettes aillent bien. Point de confusion à Morez entre les nez américains, allemands ou espagnols; ils ont chacun leur case spéciale chez le fabricant. C'est pour n'avoir pas su tenir compte de circonstances analogues que telle ou telle de nos fabriques s'est laissé ravir par des concurrens du dehors des spécialités dont le monopole semblait lui être assuré (3). Non contens de cette attention dirigée sur leur commerce, les fabricans de Morez abjurent au besoin tout amour-propre personnel, et ils s'effacent sans difficulté

(1) On a là de bonnes pendules à réveil pour 9 fr. 50 cent., avec les poids, et pour 12 fr. 50 c. avec sonnerie aux heures et aux demi-heures. Les résultats sont analogues pour la lunetterie, qui établit des lunettes à deux sous la pièce.

(2) Le pays étranger qui achète le plus les horloges moréziennes, c'est l'Espagne; les pendules à ressort dites pendules de voyage trouvent à s'écouler jusqu'en Chine. La lunetterie avait son principal marché dans l'Amérique du Nord; aussi a-t-elle cruellement ressenti les effets de la guerre civile actuelle.

(3) J'ai eu l'occasion de citer dans la *Revue* un fait de ce genre très significatif à propos des soies des Cévennes et des bas destinés aux colonies (livraison du 15 août 1853).

devant l'acheteur qui le désire. Que d'horloges confectionnées par eux portent des noms étrangers au Jura! Dans cette concession à une exigence commerciale, il ne se trouve du reste aucune tromperie susceptible, en dernière analyse, de porter préjudice à personne. L'art de vendre est le complément indispensable de l'art de fabriquer : si l'on ne veut être bientôt distancé par ses concurrens, il faut se montrer aussi infatigable dans la recherche de ses débouchés que dans le perfectionnement de ses produits.

Entre ces deux élémens de la réussite, point de séparation à Morez : la double impulsion procède des fabricans. Que l'ouvrier soit bien placé pour saisir les inconvéniens d'un procédé ou les défauts d'un outil, et, s'il est doué d'un talent inventif, pour imaginer d'heureuses modifications, cela est évident. Seulement la recherche constante, les études systématiques sortent trop du cadre habituel où se meut l'ouvrier pour que son action puisse tenir lieu de l'intervention directe du fabricant. Voilà pourquoi le système généralement suivi à Morez me paraît valoir mieux que celui de Saint-Claude pour les progrès de la fabrication. Tout en se rapportant au régime du travail, ce trait-là suffit pour faire présager dans l'ordre des mœurs et des caractères plus d'un signe distinctif entre les deux groupes principaux de ces contrées.

II.

Dans les milieux qui se distinguent, comme la région industrielle du Jura, par des conditions toutes spéciales, par leur isolement, par leur passé, par l'espèce d'oubli où les a longtemps laissés l'attention publique, l'étude des caractères, des mœurs, de la vie quotidienne des populations offre plus qu'ailleurs l'attrait de l'imprévu. Partout du reste, dans le spectacle plus ou moins magnifique des moyens d'action de l'industrie et de ses œuvres, c'est toujours vers l'homme lui-même que remonte en définitive la curiosité de l'esprit. Sa présence seule prête une âme à toutes choses. Là où il n'est pas, l'idée de son absence reste encore la vraie source de l'intérêt. Dans les montagnes de Morez et de Saint-Claude, où la population est si vivante et si active, les côtés par où elle semble appeler le plus les regards ne se rapportent pas à la question de race. Le type ne varie tout au plus que sur un ou deux points, dans les environs de Saint-Claude, où l'on peut retrouver la trace de l'ancienne domination étrangère et reconnaître quelques vestiges du sang espagnol. Partout la rudesse du climat, — qu'augmente encore la direction septentrionale des principales trouées de la chaîne jurassienne, — communique au tempérament local quelque chose de sec

et de résistant qui, sans avoir pour effet de prolonger la durée moyenne de la vie, sauf peut-être sur les hauteurs du Grand-Vaux, est très favorable au développement des forces physiques (1). Le patois du pays ne change également que fort peu de canton à canton, de montagne à montagne; nulle part il n'empêche la population de parler correctement le français. Il ne renferme qu'un très petit nombre de locutions étrangères, dérivant de l'italien plutôt que de l'espagnol. Cela vient sans doute de ce qu'au temps où les couronnes d'Espagne et d'Italie reposaient sur la même tête, et où la Franche-Comté dépendait de ce vaste domaine, c'était vers le Milanais qu'on dirigeait les soldats levés dans ce dernier pays. Ils en rapportaient des expressions accueillies ensuite plus favorablement par le peuple jurassien que la langue même des Espagnols, ses maîtres abhorrés.

Ces premiers indices relatifs à la race et à la langue ne feraient pas supposer de prime abord les différences nombreuses que présente dans ces montagnes, sur un fond d'ailleurs uniforme, l'existence journalière des différens groupes. Il faut songer, pour les comprendre, que les villages sont séparés les uns des autres par des monts ou par des ravins, et que les routes vicinales et les sentiers, plus ou moins rudes toute l'année, demeurent à peu près impraticables pendant six ou sept mois consécutifs. Les communes éparses apparaissent comme autant de petites républiques distinctes, reliées dans une même fédération. Nulle part d'ailleurs on ne saurait mieux se faire une idée des dissemblances locales, de la diversité des caractères et des mœurs qu'au sein des deux cités vers lesquelles converge l'activité de toute la région.

Malgré la supériorité hiérarchique résultant pour Saint-Claude de sa qualité de chef-lieu d'arrondissement, on ne saurait nier que Morez jette plus d'éclat et occupe le haut de l'échelle industrielle. Les existences y ont plus d'ampleur; elles cherchent plus volontiers à se faire valoir et à se mettre en relief. Par la nature même des fabrications, il faut à Morez plus de capitaux pour devenir chef d'établissement. De même les affaires y sont envisagées d'un point de vue plus large. On y rencontre parmi les fabricans une coutume excellente, qui est un des signes les plus remarquables de l'esprit industriel : je veux parler de la disposition à se réunir, à se concerter, à s'entendre sur les intérêts communs de la fabrique et de son ressort. A Saint-Claude prévalent au contraire les habitudes de ce qu'on appelle le petit commerce, d'ordinaire routinier et ombra-

(1) Comme dit l'aphorisme de l'école, *otium humectat et corpus debile facit; labor, siccat et corpus robustum facit.*

geux : chacun agit selon ses vues, isolément, et même, pourrait-on ajouter, un peu furtivement. Je ne voudrais pas affirmer qu'aujourd'hui encore tel fabricant ne prend pas la peine de porter lui-même ses lettres à la poste afin que personne ne connaisse le nom de ses correspondans. Dès lors le champ de la discussion se trouve très restreint, sinon tout à fait nul. Or, pour l'industrie considérée dans un centre quelconque, comme pour les divers élémens de la vie sociale, la discussion et le grand jour sont des conditions nécessaires au développement, à l'expansion, au progrès.

Que par suite de ces différences les rapports soient moins fréquens à Morez entre les patrons et les ouvriers, il faut le reconnaître; mais, loin de s'accuser en signes de défiance ou de jalousie, la séparation y semble provenir uniquement de la nature du travail. En revanche, s'il arrive un moment de crise commerciale, la fabrication se soutient plus longtemps à Morez qu'à Saint-Claude. Tandis qu'on s'évertue dans la première de ces villes à trouver des moyens de traverser la bourrasque, on paraît attendre tranquillement dans la seconde qu'elle disparaisse d'elle-même. Ne dirait-on pas que la patience, la résignation, qui convenaient jadis si bien dans le cloître, où se concentra durant de longs siècles tout le mouvement de la cité de Saint-Claude, survivent encore sous le régime de l'industrie émancipée? Peut-être aussi la matière même que mettent en œuvre les deux fabriques n'est-elle pas sans influence sur leur attitude respective. Cet arbre si lent à venir, ce buis qui compte par siècles les phases de son accroissement, n'est-il pas propre, sans qu'on y songe, à insinuer dans l'esprit l'habitude de l'attente, et je ne sais quelle répulsion instinctive pour l'ardente animation, pour l'intraitable inquiétude que suppose le plein développement de l'activité industrielle? Sans doute on ne se dit pas qu'on a du temps devant soi, comme en a l'arbre de la forêt, mais on s'abandonne aisément à l'idée que chaque jour suffit à son besoin. Là au contraire où l'homme s'attaque à des matières qui sortent en quelques heures de la fournaise enflammée, il doit se sentir plus porté à s'échauffer lui-même, à saisir le temps d'une main rapide et passionnée.

On ne s'étonnera point si le mouvement envahissant des affaires réagit à Morez sur les relations du monde. Ces relations-là n'y tiennent effectivement aucune place dans la vie. Tandis que les hommes se voient journellement dans un cercle qui participe du caractère affairé de la cité, les femmes demeurent au logis, unique théâtre de leur existence. Est-ce là un legs de l'ancienne domination espagnole ou une infiltration des habitudes méridionales telles qu'on les rencontre dans nos départemens de la Provence? On ne saurait le

dire; ce n'est pas du moins une conséquence obligée de la vocation industrielle. Considérez nos villes manufacturières du nord de la France : la femme y a son rôle dans la société comme dans la famille.

A côté de ce trait particulier à la classe aisée de la population, il s'en produit un autre d'une signification différente, qui se rapporte plus spécialement aux ouvriers. On voit prédominer partout dans ces montagnes, du côté de Saint-Claude comme du côté de Morez, le goût pour le travail en famille. L'ordre établi, tel que nous l'avons dépeint, a ses racines au plus profond des cœurs. Dans d'autres contrées, nous voyons l'ouvrier courir de lui-même à la fabrique et s'en faire comme un domicile; il ne songe pas plus à y regretter sa demeure qu'à se plaindre des règlemens que rend nécessaires toute agglomération d'individus. Ici, au contraire, l'homme ne se plie qu'à contre-cœur aux nécessités du travail en commun. Il a le goût du chez soi, de cette maison où il est son maître, où il va et vient à son gré. Il aime à pouvoir, quand cela lui plaît, quitter un moment son tour ou son établi, et venir sur le seuil de sa porte promener ses regards sur les mobiles et capricieuses perspectives des montagnes. C'est pour lui un bonheur qu'il ne saurait définir, mais c'est un bonheur que de vivre en fréquente communication avec la nature. J'ai pu constater en mainte circonstance comment on en contractait l'habitude dès le plus jeune âge. Je me souviens, par exemple, d'avoir vu dans une chaumière des environs de Saint-Claude, spécialement livrée à la fabrication des chapelets, trois enfans de huit à treize ans qui travaillaient sous la direction d'une sœur aînée; tous, la maîtresse aussi bien que ses élèves, avaient entrelacé dans leurs cheveux, et non sans grâce, des tiges de fraisier sauvage, fraîchement cueillies, dont les fleurs et les fruits pendaient au milieu des feuilles. C'est qu'à l'heure du dîner la nichée avait pris son vol au dehors et s'était un instant abattue sur le coteau voisin.

Dès que l'ouvrier répugnait au régime de l'atelier, il a fallu l'y attirer, surtout à l'origine, par l'appât d'un gain plus fort. De cette façon le développement des ateliers mécaniques, nécessité par le progrès de l'industrie, a contribué dans ce pays à faire grossir le chiffre du salaire. C'est du reste, disons-le en passant, la conséquence ordinaire, quoique parfois inaperçue d'abord, de l'emploi des machines. Ce qui est plus rare, c'est de voir le système du travail à domicile se prêter autant qu'ici à la division de la besogne. Si vous parcourez par exemple les campagnes dans les contrées où règne le tissage à domicile, vous ne trouverez partout qu'une tâche uniforme. Autre trait à signaler : comme la terre est généralement peu propice à la culture, le labeur industriel ne s'interrompt guère dans le Jura pour les travaux des champs, beaucoup moins à coup

sûr que dans les régions de la Normandie, de la Picardie et de la Flandre, où le métier de tisserand se confond si souvent avec l'état de cultivateur. Nombre d'ouvriers adroits, et notamment d'horlogers, renoncent volontiers aux éphémères occupations de l'agriculture, qui ne leur offriraient pas une suffisante compensation.

La vie dans les montagnes, au bord des précipices, la nécessité de gravir des pentes glissantes, de suivre des sentiers étroits et périlleux, agissent plus fortement sur les habitudes locales que le travail agricole. Il en résulte visiblement pour l'esprit certaines directions, certaines aptitudes particulières. Dès ses premières années, l'enfant se trouve en face de dangers avec lesquels son œil se familiarise avant d'en avoir compris l'existence. Aussi n'est-il pas rare que le sentiment qu'on pourrait appeler le dédain de l'abîme provoque des actes d'une incroyable témérité, et pour les motifs les plus futiles. Le dimanche, les distractions des jeunes garçons ne sont guère que des hauts faits de ce genre. Vous les voyez aux bords de précipices sans fond tantôt se laisser glisser sur le flanc lisse et nu du rocher, n'ayant pour se soutenir que quelques racines desséchées ou quelques pierres mal assujetties, tantôt se faire suspendre par une corde et balancer dans les airs, afin que, grâce à l'élan imprimé, le bras pénètre plus avant sous quelque mamelon de la montagne, et tout cela pour atteindre un nid ou pour cueillir une fleur. Dans la témérité de ces exercices éclate déjà l'instinct si remarquable, si caractéristique que possède le montagnard jurassien pour deviner à première vue la force d'un point d'appui, pour calculer sans faire de calcul, mesurer sans prendre de mesure. A personne mieux qu'à lui on ne saurait appliquer le dicton pupulaire : *il a le compas dans l'œil.* Le fait est qu'il possède le sentiment inné des proportions, l'instinct de la mécanique. Interrogez-le sur les principes et sur les règles, il les ignore absolument, et néanmoins il sait les observer dans l'agencement des pièces de son travail. Les détails de l'industrie du pays en fournissent la preuve à chaque instant. La réputation des ouvriers jurassiens est incontestée sous ce rapport. J'ai eu l'occasion d'entendre des juges aussi compétens que désintéressés en rendre spontanément témoignage. Dans un moment où il était question de remanier la circonscription de nos trois écoles d'arts et métiers, de Châlon, d'Angers et d'Aix, les chefs de l'établissement dont le ressort embrassait le département du Jura, ne cachaient point leur désir de le conserver sur leur liste comme un de ceux qui fournissent les sujets les plus aptes aux travaux d'ajustage.

Ce don naturel qui contribue à maintenir intact et même à grossir le lot du travail local n'est pas resté sans influence sur le sort des familles ouvrières. Certes il compte pour quelque chose dans l'ai-

sance assez générale dont elles jouissent, et qui se révèle par différens signes, en particulier dans l'habillement et dans la manière dont sont tenues les habitations. Les ouvriers, le dimanche, ceux des campagnes lorsqu'ils descendent à la ville, comme ceux de Morez et de Saint-Claude, portent un habit ou une redingote, jamais de blouse. Naturellement les femmes s'habillent avec une recherche plus grande encore, et que certains frondeurs du pays trouvent même exagérée. La propreté des logemens n'est pas moins significative; les ménages n'offrent nulle part cet air de délabrement, ces traces de négligence qui dans d'autres localités affectent si péniblement le regard. J'y ai vu régner le bon ordre alors même que certaines circonstances douloureuses auraient pu expliquer un certain abandon. Entrant un jour, à Saint-Claude, dans un logement qui se composait d'une chambre assez vaste, servant à la fois d'atelier, de cuisine et de chambre à coucher, je trouvai le maître de la maison à son travail, silencieux et pensif; près de lui, un jeune enfant de trois ou quatre ans, assis sur un escabeau, regardait sans rien dire. Il s'était fait un vide dans cette demeure; l'enfant venait de perdre sa mère. Avec elle s'en étaient allés le mouvement, la joie, le bonheur, et néanmoins les habitudes soigneuses étaient restées, et chaque chose était à sa place.

Une stricte économie est nécessaire dans les ménages, surtout en présence de l'augmentation survenue, ici comme ailleurs, dans le prix de toutes choses, pour mettre en équilibre les recettes et les dépenses. L'ouvrier de la ville le plus favorisé, celui qui gagne 3 francs 50 centimes par jour, ne touche en définitive pas plus de 80 francs par mois, défalcation faite des dimanches et de quelques inévitables chômages. Son logement lui coûte de 90 à 120 francs à l'année. Il faut donc que tous les autres besoins soient couverts avec 70 ou 72 francs par mois, somme bien exiguë pour l'ouvrier ayant plusieurs enfans en bas âge (1), et que sa femme, en ce cas-là, ne peut guère aider dans son travail. A la campagne, où la vie n'a pas les mêmes exigences qu'à la ville, où le pain est plus noir et la viande infiniment plus rare, on éprouve moins de gêne, les besoins et les frais journaliers étant moindres. Souvent le tourneur, plus souvent l'horloger de la montagne est propriétaire de la petite maison qu'il habite. Accoutumée à l'économie, cette population a vivement accueilli les institutions qui favorisent l'épargne ou l'assistance mutuelle. Les chômages volontaires, qui, dans certaines localités, causent tant de mal, sont ici des faits absolument exceptionnels. Il faut en dire autant des dissipations périodiques où va parfois s'engloutir en un jour le salaire d'une semaine, d'un mois

(1) Si l'ouvrier est obligé de mettre un enfant en nourrice, il lui en coûte 15 fr. par mois dans la montagne.

tout entier. Quant à l'ivrognerie, celui peut-être de tous les vices dont la vie de famille a le plus à souffrir, on ne la rencontre guère dans cette région.

Il n'est pas rare de voir les ménages d'ouvriers prendre en commun les distractions du dimanche. C'est un usage ordinaire l'été, à Saint-Claude notamment, de s'acheminer vers les fraîches et verdoyantes vallées des environs. Les ouvriers du Jura se marient de bonne heure, les jeunes gens, de vingt et un à vingt-cinq ans, les jeunes filles, de dix-huit à vingt. C'est là un fait qu'on aime à noter, car il est reconnu que plus les mariages sont tardifs, plus la démoralisation s'étend. On ne peut dire si les délais conseillés au nom de la prévoyance compenseront jamais les sacrifices imposés à la morale; mais ce qui est certain, c'est qu'une fois l'âge de la majorité légale dépassé, le nœud de l'ancienne famille se relâche de lui-même : les fils, s'ils n'ont pas en vue un mariage prochain, se dispersent comme un essaim altéré d'indépendance, et ils ne sont que trop exposés alors à contracter des habitudes funestes pour le reste de leur vie.

C'est peut-être dans l'horlogerie que le régime du travail tend le plus visiblement à maintenir les habitudes de la vie de famille. D'abord, cette industrie est celle qui s'est emparée des plateaux les plus élevés, de ceux où la neige encombre le plus longtemps les sentiers, isolant les habitations les unes des autres, obligeant chaque groupe réuni sous un même toit à se suffire à lui-même, à restreindre dans les communications du foyer domestique toutes les manifestations de la vie morale. C'est presque dès le mois d'octobre que commence cette séquestration périodique qui ne finit guère qu'en avril. Engloutie presque durant tout cet intervalle sous son blanc linceul, la maison ne se distinguerait pas des ondulations neigeuses du terrain environnant si de loin, à la chute du jour, on ne pouvait apercevoir du fond des vallées ou des flancs des coteaux que sillonnent les grandes routes sans cesse balayées par le chasse-neige, étinceler des fenêtres étroites, horizontalement percées sur toute la largeur de la muraille et au-devant desquelles sont placés les établis où travaillent les uns auprès des autres tous les membres de la famille. Les sévérités du climat se trouvent imposer ici en quelque sorte certaines traditions de la vie patriarcale. On ne se perd pas de vue, on s'occupe sous l'œil paternel, on ne quitte l'établi que pour se rapprocher soit d'une grande table à l'heure du repas, soit du foyer ranimé vers la fin des soirées les plus froides.

Loin de les rendre moins sociables, tout en contribuant à les rendre plus réfléchis, l'isolement ordinaire où demeurent les ouvriers de ces montagnes ne fait que les disposer plus favorablement pour les relations avec les autres hommes. Leur humeur est

facile et accueillante, quoique plus avenante qu'expansive. Les goûts populaires n'inclinent pas du reste vers les manifestations extérieures, surtout vers les manifestations bruyantes. On est calme par nature. Dans les divertissemens, dans les promenades du dimanche, point de cris, point ou peu de chants. Parcourez ces districts au moment de quelque joyeuse solennité, par exemple à la Saint-Jean, qu'on célèbre avec une ferveur particulière, vous verrez bien la veille au soir, dès que l'ombre s'est épaissie, les sommets des monts s'illuminer de feux, et le lendemain le travail faire place à la distraction et au plaisir; mais vous n'entendrez ni tapage ni tumulte. Le frein qu'on s'impose, on ne le sent même pas; il est dans l'habitude, cette forme visible de la conscience.

Les écoles sont fort appréciées par les familles. Tous les enfans apprennent à lire et à écrire. Sous ce rapport, il faut l'avouer, on est plus avancé là-bas, au fond de ces ravins écartés, sur ces crêtes si longtemps ensevelies sous la neige, que dans telle ou telle commune industrielle touchant presque les murs de notre splendide capitale. La preuve même que ces horlogers et ces tourneurs, qu'on supposait étrangers à tout ce qui se passe en dehors de leur aire silencieuse, lisent quand ils ne vont plus à l'école, c'est que si l'on s'entretient avec eux, on les trouve au courant de tous les faits contemporains un peu notables, sur lesquels ils s'expriment avec autant de bon sens que d'indépendance. Point de pic assez haut, point de vallon assez retiré pour rester inaccessible au souffle de ces idées libérales, de ces convictions instinctivement généreuses qui forment le trait le plus frappant de notre sociabilité, le lien le plus indestructible de l'unité française. Cela n'empêche pas les intelligences d'offrir çà et là des nuances particulières : c'est ainsi que la tribu vigoureuse occupant le plateau du Grand-Vaux est renommée pour la tournure un peu caustique, un peu railleuse de son esprit. On est prompt chez elle à saisir un travers ou un ridicule, et à le relever par une répartie piquante.

Ce qui domine ici en définitive, c'est l'amour du travail, qui ne s'est jamais démenti au milieu des populations, pas même dans les momens où la besogne ordinaire faisait défaut. On en vit un témoignage éclatant en 1848 : Saint-Claude eut alors ses ateliers nationaux, qui furent employés à la rectification d'une route départementale. Qu'arriva-t-il? Ces terrassiers, ces manœuvres improvisés, portant leurs habitudes traditionnelles dans leur nouvelle occupation, se mirent à l'œuvre sérieusement, si sérieusement même qu'on trouva juste d'accroître en leur faveur la rétribution réglementaire fixée pour les ateliers de ce genre, et qu'en fin de compte l'ouvrage fut exécuté à des conditions plus avantageuses que celles des devis antérieurement préparés.

Dans un cadre ainsi formé, avec de pareilles dispositions et de pareilles aptitudes, unies d'ailleurs à un sentiment d'indépendance qui suppose une réelle dignité morale, le système du travail à domicile apparaît sous des couleurs singulièrement séduisantes. Il est ici en pleine possession de tous ses avantages. Dans la circonscription propre à la fabrique de Morez et à celle de Saint-Claude, le rayon est assez restreint pour permettre à l'ouvrier d'entrer en rapport direct avec la maison d'où lui vient sa besogne. Or c'est là une condition d'une importance sans égale. Lorsqu'on est obligé au contraire, à raison des distances, comme dans la plupart de ces pays de tissage dont nous parlions tout à l'heure, de recourir, pour la répartition du travail, à un intermédiaire désigné communément sous le nom de *facteur*, oh ! alors naissent en foule des inconvéniens et des périls dont l'organisation des districts industriels du Jura ne saurait donner aucune idée. Traitant avec des individus éparpillés sur un territoire étendu, qui ne se connaissent pas les uns les autres, dont la situation est toujours plus ou moins gênée, le facteur a tous les moyens de peser sur les salaires et d'en abaisser le taux à son profit. Au besoin, il passe sans laisser d'ouvrage à ceux qui se montrent trop exigeans, bien sûr de les trouver plus dociles une autre fois, après l'épreuve de la misère. Le travail à domicile équivaut dès lors à un marchandage dans la plus mauvaise acception du mot; simple *tâcheron* comme on dit dans l'industrie du bâtiment, l'ouvrier est exposé à voir s'amoindrir son salaire à mesure que grossit sa tâche.

D'autres conséquences sont à prévoir dès que l'on veut mettre en parallèle, au point de vue des nécessités économiques et sociales du temps, le système du travail à domicile et celui du travail en atelier. Croire que le premier de ces régimes renferme la solution des difficultés industrielles contemporaines, ce serait supposer que l'application dépend de la volonté pure et simple des individus. Or rien de moins exact. Tandis que certaines régions, certaines industries peuvent s'y adapter, d'autres y répugneraient invinciblement. Est-il donc si difficile d'ailleurs de s'apercevoir que, dans la généralité de ses tendances, l'industrie vise à une concentration de plus en plus prononcée? Lois de la concurrence, nécessités de la production en grand, aspiration vers le bon marché, tout l'y pousse, et sur une pente impossible à remonter. La trace de cette irrésistible influence se retrouve, comme on l'a vu, dans les plus récentes innovations accomplies à Morez et à Saint-Claude. Dès que la machine s'installe quelque part, elle entraîne une agglomération plus ou moins rapide. Or de sa nature même elle est souverainement envahissante. Parmi les causes qui élargissent incessamment sa sphère d'action, il en est une surtout bien propre à lui garantir une

longue série de conquêtes : tandis que la main du meilleur ouvrier, exposée à mille impressions diverses, peut varier ou faillir, l'action de la machine est toujours sûre, et son œuvre toujours semblable à elle-même. Plus on peut recourir au travail mécanique, et plus on a de chances pour se rapprocher des conditions d'une justesse irréprochable. Cette remarque, j'oserai dire cette loi, s'applique aussi bien aux pièces d'une horloge qu'aux outils les plus gigantesques, qu'aux organes des appareils à vapeur les plus puissans et les plus compliqués. C'est le triomphe de l'homme que de rendre ainsi plus habile que lui-même l'appareil dont il a conçu le plan dans son esprit et qu'il a façonné de ses mains. Cependant, s'il charge la machine d'exécuter une partie de sa besogne, et d'ordinaire la partie la plus rude et la plus fatigante, lui seul peut la diriger, en prévenir les écarts, en empêcher les révoltes. Des expériences décisives n'ont-elles pas d'ailleurs démontré que l'intervention des instrumens mécaniques ne peut en définitive que multiplier au profit de l'ouvrier les élémens du travail? On ne discute plus sur ce point. Supposez qu'à Saint-Claude ou à Morez on se fût montré rebelle à l'emploi des machines, supposez qu'on eût renoncé à tirer parti des chutes d'eau dont la Providence a doté la contrée : l'industrie, loin d'avoir prospéré et grandi, serait en décadence complète; nombre de tourneurs et d'horlogers auraient été contraints d'aller loin de leurs montagnes natales chercher des moyens d'existence. Il est encore aujourd'hui dans ce milieu même plus d'une opération dure et rebutante qu'on ne saurait voir, sans en éprouver une peine secrète, se faire par la main de l'homme, et où l'intervention de l'outil mécanique viendrait invinciblement grossir le chiffre de la production (1).

De telles transformations, quand elles s'opèrent en dehors de circonstances exceptionnelles comme nous en avons rencontré dans les montagnes du Jura, opposent d'invincibles obstacles au système du travail à domicile. Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en convaincre. J'ai entendu quelquefois, il est vrai, des hommes animés des meilleures intentions exprimer l'espoir que l'essor du travail à domicile allait résulter de l'invention de tel ou tel appareil à vapeur d'un module extrêmement réduit et susceptible de s'installer dans les habitations privées. Il en est d'autres qui s'imaginent qu'on pourrait atteindre au même résultat, au moins dans les villes, en faisant circuler la force de la vapeur, comme l'eau ou le gaz, dans les maisons occupées spécialement par des familles ou-

(1) Je cite, dans la fabrication des peignes, l'opération qui consiste à ramener la corne à une surface plane, et qui, malgré les avantages résultant de l'emploi d'un appareil circulaire appelé *toquet*, dont l'invention est due à un habile industriel, M. Victor Desmaret, comprend toujours des parties si pénibles et si fatigantes.

vrières. Nul doute qu'on ne parvienne un jour de cette manière à faciliter plus ou moins la tâche de l'ouvrier dans certaines industries déjà pratiquées à domicile. S'imaginer toutefois qu'on arracherait ainsi au régime de l'atelier les fabrications installées aujourd'hui dans de vastes établissemens, où tout est organisé pour une production constante sur la plus large échelle, ce serait là une pure illusion.

Ce sont des efforts d'une autre nature dont les districts industriels de Saint-Claude et de Morez peuvent utilement suggérer l'idée. A considérer les besoins les plus manifestes de notre temps, les intérêts les plus réels de notre société, on reconnaît bientôt que les investigations vraiment pratiques ne sauraient avoir pour objet d'opposer le régime du travail à domicile au système du travail en atelier; elles doivent s'attacher à mettre en lumière les avantages du premier système susceptibles d'être étendus au second, et dont l'absence provient uniquement de circonstances accidentelles ou arbitraires. L'examen des groupes jurassiens nous montre tout à la fois à quelles conditions le travail à domicile procure un bien véritable et vers quelles réformes il convient de diriger le travail dans les manufactures.

A ce point de vue, s'il est une lacune à signaler au milieu des sérieux essais tentés de nos jours dans l'intérêt des masses, cette lacune a tenu à la domination trop exclusive des influences matérielles. Il y a, grâce à Dieu, parmi les populations ouvrières des aspirations tenant à l'ordre moral et intellectuel que le souffle du temps a répandues de toutes parts et imprimées en traits ineffaçables au fond des consciences. Malheureusement, durant les sept ou huit dernières années, ce ne sont ni les mesures nouvelles, ni l'exécution des lois existantes pouvant satisfaire à ces besoins d'une façon plus ou moins immédiate qui ont été le plus en relief et qui ont gagné le plus de terrain. Tant s'en faut; l'instinct matérialiste semblait avoir tout envahi. Enfin les circonstances politiques ont ramené les regards sur des questions trop délaissées. C'est là un favorable symptôme. Les tendances qui se sont manifestées avec le plus d'élan à propos des questions récemment soulevées par le régime du travail touchent de tous les côtés à des intérêts de l'ordre intellectuel ou moral. N'a-t-on pas paru vivement préoccupé par exemple du rôle de l'instruction populaire? Les ouvriers n'ont-ils pas laissé voir plus que jamais ce désir qui leur tient si fort au cœur de s'appartenir, de ne relever que d'eux-mêmes dans les institutions qui les concernent, désir qui ne peut espérer de satisfaction solide que du progrès moral? Ces deux sentimens trop longtemps méconnus sont précisément des plus enracinés parmi les populations ouvrières du Jura.

A. Audiganne.

WILLIAM THACKERAY

SA VIE ET SES DERNIERS ÉCRITS.

I. *Thackeray, the Humourist and the Man of Letters*, by Th. Taylor, 1 vol , Camden Hotten, London 1864. — II. *Roundabout Papers*, by W. M. Thackeray, 1 vol., Smith Elder and Co London 1864. — III. *Adventures of Philip*, two vols.

L'esprit de race, les traditions généalogiques ont gardé en Angleterre une bonne partie de leur influence. Chaque famille a ses archives, et tient à savoir d'où elle vient, quel est son *auteur*. L'homme qui a *fait* une famille, qui a tiré un nom du néant et lui a donné son illustration locale ou sa valeur historique, est certain que plusieurs générations successives lui garderont un culte reconnaissant, et se prévaudront de la notoriété qu'elles lui doivent. Il y a là un noble stimulant pour les âmes bien douées, et il leur est permis, j'imagine, de préférer une renommée parfois indestructible à une fortune presque toujours instable, l'héritage d'honneur qui impose le respect de soi-même et commande le respect des autres à l'héritage d'argent dont le bénéfice trompeur est souvent, pour ceux qui le recueillent, une condition de déchéance morale.

Le fondateur de la famille Thackeray, — originaire du comté d'York, *West-Riding* (1), — fut un jeune homme admis à Eton lors

(1) La famille avait sa résidence à Hampsthwaite, près de Knaresborough.

de la fondation de cette école célèbre, et qui de là, par voie d'élection, — sans doute à titre gratuit, — devint un des *scholars* de l'université de Cambridge. Il y entra en 1711, et prit rapidement ses degrés, *artium baccalaureus* en 1715, *artium magister* en 1719. Il revint alors à Eton en qualité d'*assistant-master*, et après avoir vainement concouru en 1744 pour la place de *provost* au *King-College*, succéda deux ans plus tard au directeur de l'école d'Harrow, qui, sous sa main, et grâce aux relations qu'il avait su se créer, devint un des principaux établissemens de ce genre. Il faut ne connaître ni Goldsmith ni Byron pour ignorer le nom de *Harrow-on-the Hill*, tour à tour chanté par ces deux poètes. La réputation pédagogique du docteur Thomas Thackeray détermina l'évêque de Winchester, qui ne l'avait vu de sa vie, à lui conférer spontanément l'archidiaconat de Surrey, riche sinécure ecclésiastique « dont tous les devoirs ne devaient pas exiger de lui chaque année plus d'une quinzaine, » ainsi que le digne prélat eut soin de le lui faire remarquer en lui remettant le brevet d'investiture. Ceci se passait en 1756, et quatre ans plus tard le docteur Thomas disparaissait de la scène du monde, mais non sans y laisser une très nombreuse postérité. Sa veuve, qui lui survécut trente-sept ans, ne lui avait pas donné moins de seize enfans, dont six garçons. Un de ceux-ci (l'aîné) devint un des principaux fonctionnaires du collége de Cambridge, où son père avait été élevé; un autre fut chapelain à Saint-Pétersbourg, un troisième obtint un emploi dans les douanes, deux autres frères suivirent la carrière médicale. Le sixième enfin, William Makepeace Thackeray, obtint par le crédit de ses sœurs, mariées à deux employés supérieurs de la compagnie des Indes, une place dans l'administration de la péninsule. Enrichi après quelques années de service, il revint en Angleterre, laissant sur la voie qu'il avait parcourue son fils Richmond Thackeray, qui, simple commis ou *writer* en 1797, fut successivement juge et magistrat de Ranghir, puis, à Calcutta même, comme employé des finances, occupa des postes importans (1). Quand il y mourut en 1815, il y avait un fils âgé de quatre ans, et ce fils n'était autre que William Makepeace Thackeray, le plus florissant rejeton de cette tige universitaire que le « docteur Thomas, » sorti lui-même de la classe la plus humble et la plus obscure, avait si solidement implantée aux confins de l'aristocratie.

(1) Secrétaire du conseil des revenus, collecteur de la taxe immobilière.

I.

« Quand je vis pour la première fois l'Angleterre, a écrit l'auteur de *Vanity Fair* dans son livre sur *l'Ère des Georges* (*the four Georges*), le pays était en deuil de la jeune princesse Charlotte. » Or cette jeune femme, promise à la couronne, et sur qui se fondaient tant d'espérances, mourut le 6 novembre 1817. C'est donc dans les derniers mois de cette année que le futur écrivain, alors âgé de six ans, fit halte à Sainte-Hélène et gravit, sur les épaules d'un serviteur noir, la route montueuse qui menait à Bowood. « Nous y vîmes un jardin où un homme se promenait. — C'est lui! s'écria tout à coup mon guide, c'est Bonaparte!... Il mange à lui seul trois moutons par jour, et de plus tous les enfans sur lesquels il peut mettre la main..., » traduction libre de cette qualification « d'ogre de Corse » prodiguée alors au vaincu de Waterloo. Vingt-trois ans plus tard, Thackeray devait assister aux pompes de la « rentrée des cendres » et les raconter de son mieux à l'Angleterre attentive.

Mistress Richmond Thackeray, restée dans l'Inde après le départ de son fils, allait épouser en secondes noces le major Carmichael Smyth. On a donc tout lieu de croire que l'enfant dont elle s'était séparée demeura confié à ce grand-père dont il portait les prénoms (William Makepeace), et cinq ans plus tard (1822) il comptait déjà parmi les élèves de la *Charter-house School*, où nous le retrouvons en 1828, comme élève libre et externe de la première classe, honorablement classé parmi les *moniteurs* de l'école. Cette année-là même ou tout au plus tard l'année suivante, il est inscrit au nombre des étudians de l'université où son aïeul avait laissé de si bons souvenirs, et où il a pour camarade le poète Alfred Tennyson. C'est là que sa vocation d'écrivain se dégage dès 1829, et qu'on peut à la rigueur entrevoir le futur rédacteur du *Punch*, le futur *satirist* des *Snobs*, dans les six ou huit numéros d'une petite feuille macaronique qui justement porte ce dernier titre : Le Snob, *journal littéraire et scientifique* non *dirigé par des membres de l'université*. Ce journal fut pendant sa courte existence une caricature tout à fait rabelaisienne de la pédanterie universitaire. Nous doutons fort que la collection s'en retrouve dans aucune bibliothèque de ce bas monde; mais M. Théodore Taylor, dans son livre sur *Thackeray humoriste et homme de lettres*, nous a soigneusement fourni quelques échantillons de ces gaîtés d'étudiant en goguette. C'est là que les curieux peuvent aller chercher une parodie des poèmes couronnés au concours (*prize poems*), et dont le sujet, éminemment inspirateur, était *la Découverte de Tombouctou!* Ils y trouveront

aussi une jolie collection de ces bévues qui portent chez nos voisins le nom de *malapropism* (1). Qu'eût dit le docteur Thomas de ces frivolités compromettantes? Et quel dut être son désespoir en voyant son descendant indigne sortir de Cambridge sans avoir pris aucun des degrés académiques pour aller promener en Allemagne, à Weimar, alors un des centres intellectuels de l'Europe, près de Goethe, une des gloires du siècle, sa jeunesse étourdie et son goût pour la caricature! A vingt ans, et longtemps encore après qu'il eut franchi ce bel âge, Thackeray ambitionna la réputation éphémère d'un Gillray ou d'un Cruikshank. A Weimar, dans une petite colonie de jeunes résidens anglais qui s'y trouvaient momentanément établis, ses dessins humoristiques jouissaient d'une certaine faveur, et on put lui en montrer quelques-uns, recueillis dans certains albums vingt-trois ans plus tard, lorsque, déjà célèbre, il fit une seconde visite à la petite capitale saxonne. En 1830, époque de son premier séjour, ils y passaient, ses camarades et lui, une existence parfaitement agréable. Le grand-duc et la grande-duchesse aimaient à les voir figurer en costume de cour dans les réceptions officielles. Les charmantes filles du *hof-marschall*, le vieux M. de Spiegel, les accueillaient à des réunions plus intimes; on s'y rendait en chaise à porteurs par ces froides nuits où la neige rend les rues impraticables. Pour compléter son uniforme de courtisan, le jeune Thackeray avait besoin d'une épée; il acheta celle de Schiller et l'avait encore, comme un trophée, accrochée au mur de la chambre même où on le verra mourir.

Dans une lettre qu'il adressait longtemps après à M. G.-H. Lewes, le biographe de Goethe, il revient avec une certaine émotion sur ce chapitre de sa vie de jeunesse. Il se rappelle la « bataille de Vittoria » de Beethoven et le mouvement enthousiaste par lequel tous les auditeurs anglais se levèrent à la fois lorsqu'ils reconnurent l'hymne national, le *God save the King*, enchâssé dans « cet ouragan de musique sublime. » Il se rappelle Devrient jouant les traductions de Shakspeare et Mme Schroeder-Devrient chantant *Fidelio*. Surtout et avant tout il se rappelle son émotion lorsqu'il eut une audience du *herr gemeinrath*, de M. le conseiller de Goethe (2). « Je fus reçu, dit-il, dans la petite antichambre de son appartement particulier,

(1) Ce nom particulier dérive de celui que Sheridan donna, dans sa comédie des *Rivaux*, à une brave femme, mistress Malaprop, choisie comme éditeur responsable de toutes ces impropriétés de langage.

(2) Il est intéressant de comparer ces souvenirs de Thackeray avec ceux de Félix Mendelssohn, qui datent justement de la même époque, et qui sont consignés dans les premières lettres de la *correspondance inédite* récemment traduite par M. A. Rolland. Les visites de J.-J. Ampère à Goethe datent aussi de ce temps-là, et chacun sait avec quel charme il les racontait.

garnie sur toutes ses parois de statues et de bas-reliefs moulés d'après l'antique. Goethe portait une longue redingote de drap gris, une cravate blanche, un ruban rouge à sa boutonnière. Son attitude était justement celle que Rauch lui donne dans sa statuette, les mains croisées derrière le dos : un grand éclat de teint, des yeux très noirs, très brillans, très pénétrans. Ils m'effrayaient un peu, je l'avoue, et je les comparais alors, — ce souvenir m'est encore présent, — à ceux du héros de Maturin, *Melmoth*, ou l'homme errant, qui nous faisaient tant de peur à nous autres jeunes cadets d'il y a trente ans... Si je ne me trompe, Goethe devait être encore plus beau à cette époque avancée de sa vie qu'il ne l'avait été en pleine fleur de jeunesse. Sa voix, richement timbrée, ne manquait pas de douceur. Je répondis tant bien que mal aux questions qu'il m'adressait sur mon propre compte, surpris tout d'abord et quelque peu soulagé de m'apercevoir qu'il parlait le français avec un assez mauvais accent. *Vidi tantum.* Je ne l'ai vu en tout que trois fois, lors de cette première réception d'abord, puis un jour qu'il se promenait dans le jardin de sa maison de *Frauenplan.* La troisième occasion me le montra, par une matinée de soleil, au moment où il allait monter dans sa voiture, coiffé d'une casquette et drapé dans un manteau à collet rouge. Cette fois-là il caressait la chevelure dorée d'une charmante petite fille à lui, cette pauvre Ulrique dont le frais visage est depuis longtemps caché, lui aussi, sous la poussière funèbre. Ceux d'entre nous qui recevaient des livres ou des écrits périodiques les lui faisaient passer aussitôt, et il examinait avec un soin curieux ces productions de la littérature anglaise. Le *Fraser's Magazine* venait alors d'être fondé. Goethe s'intéressait, je m'en souviens, à ces admirables esquisses *au trait* qui parurent dans les premiers numéros de ce recueil, et qui représentaient les notabilités littéraires de l'époque. L'une d'elles cependant lui causa un vif mouvement de répulsion : c'était l'image quelque peu spectrale d'un de nos poètes les plus châtiés (1). Mme de Goethe me raconta qu'il avait brusquement refermé le volume en s'écriant : « Voilà sans doute comment ils me représenteraient, moi aussi!... » Mais il n'avait rien à craindre, car on ne peut rien imaginer de plus majestueux, de plus serein que ce grand vieillard sur qui le mal semblait n'avoir aucune prise, soleil au déclin dans un ciel splendide, éclairant de ses reflets la petite ville de Weimar... Le respect dont ce patriarche littéraire était entouré par les membres de la maison régnante honorait ses maîtres tout autant

(1) Thackeray ne le désigne que par l'initiale R. Ce doit être Samuel Rogers, le banquier-poète.

que leur illustre sujet. Bref, après vingt-cinq ans écoulés depuis le temps dont je parle, — vingt-cinq ans auxquels je dois d'avoir vu l'humanité sous bien des aspects divers, — je ne crois pas m'être jamais trouvé dans un cercle social où la simplicité, le bon vouloir, la courtoisie, fussent pratiqués mieux que dans la petite cité saxonne où vécurent, où reposent le bon Schiller et le grand Goethe... »

Je ne sais si Thackeray eût jamais pu embrasser la carrière du barreau, à laquelle, paraît-il, ses parens l'avaient destiné; dans tous les cas, son séjour à Weimar ne devait pas la lui montrer sous un jour très favorable, et tout au contraire stimulait chez lui des goûts d'artiste qui prirent au début une fausse direction. Il se crut appelé à être peintre, et pendant assez longtemps, soit à Rome, qu'il visita au sortir de Weimar, soit à Paris, où on le vit assidu à copier les chefs-d'œuvre de nos musées (1), il poursuivit cette visée chimérique.

Il était venu fort jeune, à la dérobée, avec toute sorte de précautions et d'angoisses, visiter ce paradis attrayant et dangereux. On a, racontés par lui, les souvenirs de cette première escapade : 20 livres sterling (500 francs) d'économies, le désir de revoir un ami absent, le poussèrent irrésistiblement à Paris. Il profite des vacances de Pâques, et sous prétexte d'une visite dans le Lincolnshire, — abusant, non sans remords, de la confiance de ses professeurs, — il va s'embarquer à Douvres. Jamais, croyez-le bien, il ne sentira de plus vives émotions, jamais non plus elles ne s'effaceront de sa mémoire. Vous les retrouverez, palpitantes, imprégnées de leur jeunesse impérissable, jusque dans les dernières pages qu'il ait tracées. Il vient de refaire le même chemin, de revoir les mêmes lieux, et ils n'ont réveillé en lui que ses sensations d'autrefois.

« Ah! s'écrie-t-il avec un retour mélancolique, cette première journée à Calais, ces voix de femmes qu'on entendait criant dans les ténèbres au moment où le navire vint accoster, le souper chez Quillacq, la saveur inusitée des côtelettes et du vin, la voûte de calicot rouge sous laquelle je m'endormis, le carrelage en brique, la fraîche senteur des draps, le postillon merveilleux avec ses lourdes bottes à l'écuyère et sa petite queue enroulée de rubans noirs, tout cela me revient avec une netteté surprenante, et c'est là ce que je vois, non ce que j'ai présentement sous les yeux. Ceci

(1) L'écrivain de la *Revue d'Edimbourg* (janvier 1848) qui constate ceci à titre de souvenir personnel ajoute que, selon toute apparence, Thackeray n'aurait jamais réussi à se faire dans la peinture une profession lucrative. « Son talent, ajoute-t-il, un peu parent de celui d'Hogarth, ne se manifestait que dans les esquisses à la plume, où, pour amuser ses amis, il jetait çà et là quelque trait de mœurs, quelque situation comique. »

est bien Calais, et ceci le commissionnaire que je connais depuis une vingtaine d'années... Je retrouve les femmes affairées et tumultueuses autour des bagages, les gens qui recueillent, placés au seuil des barrières, les papiers du voyageur; mais, braves gens, c'est tout au plus si je vous vois. Vous ne m'intéressez guère plus qu'une douzaine de marchandes d'oranges dans Covent-Garden, ou un magasin de librairie dans Oxford-Street. Vous me rappelez en revanche cette époque où je vous regardais avec une surprise émerveillée, — alors que les petits fantassins français portaient au shako la cocarde blanche, — alors que la diligence mettait quarante-huit heures à gagner Paris, — alors que le postillon, botté jusqu'aux genoux, avec ses jurons, ses harnais rapetassés de ficelle, sa queue retroussée, semblait si réjouissant au « jeune homme du *coupé.* » Vous ne vous doutez pas, enfans qui voyagez en compagnie d'un vieux barbon grisonnant, à quel point s'amuse en dedans ce personnage si calme et de si mélancolique aspect. Il se retrouve aussi jeune que vous, il a dix-sept ou dix-huit ans, pas davantage. Le hennissement des chevaux sortant à minuit de leur écurie étonne derechef ses oreilles. Beauvais, Amiens, il y dîne encore, et de quel appétit! et quelles rasades il se verse de cet excellent vin de table d'hôte! et comme il s'entend bien avec l'obligeant conducteur! Saviez-vous qu'on peut vivre à la fois en 1860 et en 1830? En 1860, et sous mon enveloppe actuelle, je suis peut-être un peu lourd, silencieux, maussade; mais si je m'en dépouille, si je redeviens, par une opération de l'esprit, ce que j'étais en 1828, me voici en bel habit bleu à boutons de métal, avec un gilet de soie à dessins (que je boutonne sans la moindre peine autour d'une taille svelte), contemplant de jeunes beautés en manches *à gigot,* qui promènent leurs chapeaux à larges ailes sous les marronniers dorés des Tuileries. Je fais avec elles le tour de la place Vendôme, où le drapeau blanc flotte sur la colonne, veuve de sa statue, pour venir dîner chez Bombarda, près de l'hôtel de Breteuil, ou bien au café Virginie... Allons donc! Bombarda et l'hôtel de Breteuil sont par terre et depuis longtemps. Quant à mon pauvre vieux café Virginie, ils l'ont démoli l'an dernier! Mon esprit ira donc y dîner tout seul, tandis que mon corps, assis pêle-mêle avec beaucoup d'autres dans un wagon emporté par la vapeur, ne donne pas à mes compagnons une bien haute idée de ma bonne grâce et de ma verve... Que voulez-vous? je ne suis pas où ils me croient. Mon âme se promène dans le passé, à trente ans d'ici. J'attends ma barbe avec impatience. J'ai passé l'âge où l'on aime encore Byron, et je me crois obligé de lui préférer Shelley et Wordsworth. A moins d'excès, rien ne dérange les fonctions de mon estomac, et je pourrais fort bien vous dire quelle est à mes yeux la plus belle personne de ce bas monde... Ah! belle enfant, — chère et belle enfant de cette époque lointaine! — êtes-vous maintenant mariée ou veuve? — êtes-vous morte? — seriez-vous maigre, flétrie, décrépite? — ou bien encore, ample et grasse commère, porteriez-vous un faux *tour*?... O Eliza, Eliza!... Voyons un peu, était-ce Eliza? Sur ma parole, j'ai vraiment oublié votre nom de baptême... Vous savez que nous nous vîmes deux jours seulement; mais j'ai encore devant les yeux votre douce physionomie, et les roses que j'y vois fleurir sont aussi fraîches qu'au joli mois de mai... Chère miss X...,

ma timidité juvénile, ma modestie ingénue ne m'auraient jamais permis, fût-ce dans mes plus secrètes pensées, de vous interpeller autrement que par votre nom de famille; quant à celui-ci (bien qu'il me semble devoir être passé sous silence), je me le rappelle parfaitement bien, — et aussi que votre respectable père était à la tête d'une brasserie (1). »

En 1832, Thackeray mène chez nous une vie d'artiste, une existence dorée, qu'il racontera plus tard dans la préface d'un livre, d'un album précieux, gravé par M. Louis Marvy, et dont voici l'histoire. Ils s'étaient connus, Marvy et lui, à l'époque dont nous parlons. Après 1848, le graveur français alla chercher du travail à Londres; son ancien camarade d'atelier, devenu le romancier à la mode, s'employa fort activement en faveur de l'exilé volontaire. Il lui ouvrit l'accès de la précieuse collection où M. Baring a réuni les chefs-d'œuvre des principaux paysagistes anglais, depuis Gainsborough et Constable jusqu'à Creswick et Turner. Il fit plus, il trouva un éditeur à l'œuvre de l'artiste étranger; mais cet éditeur exigea pour chaque gravure une notice explicative signée par Thackeray, qui se trouva ce jour-là critique d'art un peu malgré lui, et de par un sentiment de cordiale bienveillance qui méritait bien, ce me semble, une mention honorable.

Mais ce n'est pas seulement dans la préface en question, c'est surtout dans un de ses derniers romans, *les Aventures de Philip*, qu'il faut chercher la trace de ces longs séjours faits parmi nous à diverses époques et dans des conditions très différentes. A peine sorti de tutelle et mis en possession d'une fortune évaluée à 20,000 liv. sterl. (500,000 fr.), Thackeray ne connaît d'abord que les douceurs et les splendeurs de cette ville à part, si hospitalière à qui lui demande des fêtes, si dure à qui lui demande du pain. Ses journées se passent au Louvre, ses soirées dans l'atelier ou dans les salons. Ce n'est plus Weimar, ce n'est plus la Saxe, c'est la bohême, mais la bohême sans misère et sans privations, le libre caprice et le libre travail, la camaraderie sans gêne, et aussi sans excès familiers, tempérée par les égards que l'on a volontiers pour une bourse bien garnie, la sécurité dans l'incertitude, le choix entre vingt carrières qui vous tendent les bras et semblent vous appeler à l'envi l'une de l'autre. A ce moment, le plus heureux de sa vie, Thackeray n'est pas en peine de sa destinée. Partout des appuis, partout des amis. Avocat s'il le voulait, peintre s'il réalisait son idéal, il est, en attendant, écrivain amateur, auxiliaire gratuit de telle feuille quotidienne, de tel *magazine* hebdomadaire ou mensuel. C'est là qu'au sortir d'une exposition de peinture il aime à déverser le trop-plein de son en-

(1) *Roundabout Papers. — Notes of a Week's holiday.*

thousiasme et de ses railleries, racontant aussi, l'occasion venue, une médisance d'atelier, une cause célèbre, jugeant une œuvre littéraire, discutant une élection d'académie, et même au besoin empiétant sur le terrain de la politique. La réaction, sourde encore et voilée, qui ramenait à des conditions monarchiques l'élan républicain de 1830, il la démêlait fort bien et tentait de la démasquer. La charte de 1830 n'avait pas grand prestige à ses yeux, et sans prévoir qu'un jour viendrait où ce qu'on appelait *la parcimonie du roi citoyen* lui apparaîtrait, par l'effet du contraste, comme une des vertus de la couronne, il la censurait avec une aigreur moqueuse, presque à l'unisson du *Charivari* naissant. Son bonheur du reste, le bien-être dont il jouit, cette supériorité en fait d'art dont il essaie de profiter et qu'il nous reconnaît franchement, ne le disposent pas à voir avec indulgence nos ridicules et nos travers : sévérités outrées, partis-pris excessifs, dont les écrits postérieurs (les derniers principalement) attestent qu'il s'était plus d'une fois repenti. A demi-voix, dans quelque phrase incidente, il en fait volontiers amende honorable, et s'en prend à son inexpérience. — Cet âge est sans pitié, dirait-il volontiers avec notre excellent fabuliste.

La supériorité de la peinture française, il l'explique par le milieu dans lequel l'artiste est placé dès ses débuts. — « Le peintre français, dit-il, est mieux compris, mieux apprécié, mieux payé même, tout compte fait, qu'il ne l'est chez nous. Un jeune homme trouve ici une douzaine d'excellentes écoles où il peut pratiquer sous le contrôle d'un maître éminent et faire son apprentissage moyennant 10 liv. sterl. (250 fr.) de rétribution annuelle. En Angleterre, il devra se contenter de l'Académie ou dépenser des sommes considérables pour obtenir l'enseignement d'un artiste bien placé. En sus des leçons, des conseils, des modèles, dont l'élève peintre jouit ici en échange de ses dix livres, il a pour rien mille stimulans professionnels que l'Angleterre ne saurait lui fournir. Les rues sont garnies de tableaux étalés dans les magasins, les passans eux-mêmes ont leur valeur pittoresque. Églises, salles de spectacle, salles de concerts, salles de café sont décorées de peintures. La nature aussi le traite mieux sous ce ciel plus lumineux et plus clément. Autres incitations plus personnelles, mais tout aussi puissantes, un artiste en France est rétribué largement, car, dans un pays où presque tout le monde est pauvre, un revenu de 500 liv. sterl. (12,500 fr.) n'est certainement pas à dédaigner; son rang dans la hiérarchie sociale est au-dessus plutôt qu'au dessous du rôle qu'il est appelé à remplir. Bien des maîtres et des maîtresses de maison l'accueillent et le flattent, qui tiennent les titres en fort petite estime, et chez lesquels un baron n'est guère mieux reçu qu'un commis d'agent de change. »

Nous ne garantissons pas que ce parallèle, assez exact pour le temps où il fut écrit, soit encore, à l'heure qu'il est, d'une irréprochable fidélité. Le niveau de la richesse a monté; les revenus de douze mille francs se trouvent réduits pour le moins d'un bon tiers; les titres nobiliaires, qu'on se dispute devant les tribunaux, semblent avoir recouvré quelque chose de leur antique prestige. Les commis d'agent de change sont fort bien reçus dans un certain monde qui ne dédaigne pas les barons, et à qui les peintres sont indifférens. L'atelier lui-même a changé, ce me semble, de physionomie. Écoutez plutôt. « — Le jeune artiste mène ici l'existence la plus facile, la plus gaie, la plus immonde (*dirtiest*)! C'est à l'âge de seize ans probablement qu'il a quitté la province pour s'en venir à Paris. Ses parens lui paient un professeur et lui font une pension de mille francs. Il s'établit dans le quartier latin ou dans le nouveau quartier Notre-Dame-de-Lorette. On le voit d'assez bonne heure à l'atelier, où il travaille avec une vingtaine de compagnons aussi pauvres, aussi gais que lui. Chacun de ces *gentlemen* a sa pipe favorite, et les toiles se couvrent de couleur au milieu d'un épais nuage de fumée, avec accompagnement de calembours. Toutes les richesses de l'argot émaillent le dialogue, coupé çà et là de chœurs tumultueux, et l'on ne peut se faire une idée juste de ce tohu-bohu spirituel et grossier sans en avoir affronté les inconvéniens. »

Thackeray, quand il écrit tout ceci (1833), vient d'entrer dans sa vingt-troisième année. Il tâtonne encore, il cherche sa voie. Sa fortune lui permet de choisir, et la liberté du choix redouble ses hésitations. Il lit seulement, il écrit de jour en jour un peu plus. La renommée de Charles Dickens, qui s'étend de proche en proche, le distrait de sa peinture. Il parle des personnages de *Pickwick* et de *Nicholas Nickleby* en homme qui les a étudiés de près. Les héros de romans, quand il les trouve conformes à la vérité humaine, lui paraissent plus vrais, plus vivans que ceux de l'histoire. Cette idée, moins paradoxale qu'elle ne le semble, est développée avec esprit dans plusieurs de ces chapitres, jadis anonymes, qu'on a réunis à ses *Miscellanées* (1). Entre les grands personnages qui représentaient sous George II les tendances intellectuelles de l'époque et les fantômes contemporains évoqués par l'imagination de Fielding, il n'hésite pas à trouver ceux-ci mieux établis dans le souvenir, plus solides, plus durables, plus réels que les premiers. « Lisez Smollet, s'écrie le futur émule de Fielding; vous y verrez vanter le style nerveux de Cooke, le goût délicat de Lyttelton, l'éloquence toute romaine de King, l'érudition profonde de miss Carter, qui la mettait de pair avec

(1) Huit volumes de la collection Tauchnitz.

Mme Dacier, la poésie et la prose de mistress Lennox (1), les excellens portraits que peignait miss Reid, digne rivale de la Rosalba. Tout cela ne vous fait-il pas l'effet d'une froide et sanglante ironie? Qui les connaît, ces illustres? Dans quel recoin de la mémoire humaine irons-nous chercher la « tendre muse » de Lyttelton, le « génie » de mistress Lennox, la romaine éloquence de King et les admirables portraits de miss Reid? La mort, l'oubli les enveloppent. Il n'en reste rien, et ces astres éclatans sont des chandelles d'un sou, consumées jusqu'au dernier atome, tandis que les créations qu'Henri Fielding multipliait, sans travail, en se jouant, la tête embarrassée des vapeurs du vin, sur quelque table de taverne, dans quelque chambre de maison d'arrêt, plus divertissantes d'abord que les laborieux travaux de Cooke et de Lyttelton, ont en outre plus de chair, de sang et de véritable vie. Amelia Booth par exemple ne prépare-t-elle pas encore aujourd'hui comme alors le petit souper conjugal? Miss Snap ne jette-t-elle pas encore maintenant de chastes obstacles sur la route criminelle de M. Firebrand? Parson Adams ne trône-t-il plus au milieu de sa famille? et M. Wild, le célèbre Jonathan, n'avale-t-il pas son dernier bol de punch en tête-à-tête avec le desservant de Newgate? Chacun de ces êtres de raison n'est-il pas entré de plein droit dans une sorte de réalité rétrospective, bien autrement palpable et certaine que celle de miss Reid ou de mistress Lennox? Nous voici prêts à révoquer en doute que ces deux dames aient vraiment vécu, nonobstant ce qui peut subsister encore des peintures de l'une et des écrits de l'autre. Elles sont, à nos yeux, moins historiques, plus parfaitement fictives que Narcissa, miss Tabitha Bramble, ou n'importe quel héros, n'importe quelle héroïne décrit ou décrite par l'historien de *Peregrine Pickle*, devenu romancier le jour où il raconta les annales de son pays (2). »

Un instinct prophétique semblait dicter à Thackeray cette spirituelle boutade, et il plaidait d'avance *pro domo sua*. Jusque-là cependant il n'avait aucune vision bien nette de son avenir, et en attendant que le sort eût prononcé, il dépensait au hasard ses juvéniles improvisations. On peut dire que le *Fraser's Magazine* eut ses prémices littéraires. Ce recueil était alors placé sous la direction d'un homme assez marquant et d'une originalité réelle, un érudit auquel plusieurs de ses contemporains n'ont pas marchandé le « génie, » mais chez qui la souplesse de l'intelligence s'alliait à un étrange désordre d'idées et surtout de conduite. Sa carrière, dont les débuts avaient promis beaucoup mieux, s'achevait dans

(1) L'auteur de la *Female Quixote* et de beaucoup d'autres romans ennuyeux.

(2) Smollet, dont les romans avaient fait la réputation, et dont les productions historiques auraient bien pu la détruire.

toute sorte de misères philosophiquement supportées, et dont ses collaborateurs s'efforçaient généreusement d'atténuer l'amertume. Thackeray, qui dès 1835 comptait parmi eux (1), se montra un des plus dévoués. Il prêta, — il *donna*, tranchons le mot, — au malheureux Maginn, écroué pour dettes sous les verrous de Fleet-street, une somme de 500 livres sterling (12,500 francs), relativement considérable, et dont le sacrifice allait encore être aggravé par des circonstances décisives.

Avant de les raconter, si nous jetons un dernier regard sur ce jeune artiste, que la peinture et le culte des lettres semblent se disputer encore, nous le trouvons toujours parmi nous, guettant une à une les manifestations de la vie parisienne, et poussant la curiosité, le besoin d'émotions et d'analyse jusqu'à vouloir surprendre au passage les dernières angoisses des suppliciés. Il voulut voir mourir Lacenaire, il voulut voir mourir Fieschi (mars 1836), et s'il échoua dans ces deux tentatives, elles ne lui en avaient pas moins laissé de bizarres souvenirs. Il se rappelait surtout cette matinée de carnaval où, traversant à pied les avenues fangeuses des Champs-Élysées, il s'était vu arrêté dans le faubourg Saint-Honoré par la joyeuse cohue du bal Musard. Parmi ces masques aux vêtemens fripés, aux joues fardées, qui lui barraient le passage, plusieurs allaient se jeter comme lui sur la piste de la sanglante exécution que la police s'efforçait de tenir secrète. Sautant avec un de ses amis dans une voiture de place, il traverse les ponts et trouve la rue d'Enfer encombrée d'étudians, d'ouvriers en goguette, qui courent aussi au rendez-vous de la guillotine, à ce triste et honteux rendez-vous qui même aujourd'hui n'a rien perdu, paraît-il, de ses horribles séductions. Une grande déception les y attendait. Le spectacle manqua ce jour-là. Ni Fieschi ni son *cortége* ne se montrèrent, et les spectateurs désappointés rentrèrent *à jeun*. « Elle eût été vraiment belle, cette exécution, écrivait Thackeray, si elle s'était accomplie au milieu de ce délire tumultueux, de cette prostitution avinée qui étaient venus de si loin pour ajouter à leur festin de carnaval la *bonne*

(1) On en a la preuve dans un dessin du peintre Maclise, inséré dans le n° de janvier 1835, et représentant un banquet donné chez le propriétaire-éditeur, M. Fraser. On y voit figurer un jeune homme de très haute taille, dont les lunettes dénoncent la myopie caractéristique. C'est le futur auteur de *Vanity Fair*. Les autres personnages de cette gravure *historique* sont, avec Southey, Coleridge, Théodore Hook, sir David Brewster, sir Egerton Brydges, Thomas Carlyle, Edw. Irving, Harrison Ainsworth, des notabilités d'ordre secondaire comme Barry Cornwall (B. W. Procter), James Hogg, *le berger d'Ettrick*, John Galt, etc., — vingt-sept personnages en tout, parmi lesquels nous ne devons pas oublier M. Mahony, mieux connu des lecteurs du *Fraser's* sous son pseudonyme de « *Father Prout.* » Carlyle et le « père Prout » paraissent avoir été les plus intimement liés avec Thackeray.

bouche d'un meurtre. » Lacenaire ne procura pas aux deux Anglais la revanche sur laquelle ils avaient compté; ils arrivèrent trop tard. Une flaque d'eau déjà durcie par le froid et tachée çà et là d'un rouge équivoque, voilà tout ce qui restait à la place de l'échafaud, déjà disparu.

Quelque temps après, Thackeray partait pour Londres, où l'appelait un projet qui allait changer sa destinée. L'abaissement du droit de timbre, inscrit alors sur le programme financier du ministère, semblait fournir une occasion favorable à la création de nouveaux organes politiques, et le beau-père de Thackeray, — le major H. Carmichael Smyth, — s'occupait de fonder une feuille nouvelle, destinée à représenter la nuance la plus vive du libéralisme britannique. Cette entreprise, secondée par les notabilités parlementaires les moins hostiles au radicalisme (sir W. Molesworth, MM. Jos. Hume, Grote), exigeait un capital considérable, que la commandite devait fournir. Il s'agissait de réaliser par actions de 10 livres (250 francs) une somme de 60,000 livres (1,250,000 francs). L'état-major de la rédaction fut recruté parmi les écrivains les plus populaires. Laman Blanchard avait la direction, Douglas Jerrold la critique des théâtres, Thackeray devait être le correspondant parisien, et le major, en sa qualité de principal actionnaire, présidait le comité de surveillance. On avait pour programme la liberté de la presse complète et sans réserve, l'extension du suffrage électoral, le secret des votes, un renouvellement plus fréquent du mandat parlementaire, l'égalité des droits civils et la liberté de conscience. Du 24 septembre 1836 au printemps de l'année suivante, le correspondant parisien remplit fidèlement sa mission. Ses lettres, signées d'un double T, ne sont remarquables que par une tendance très hostile au gouvernement de juillet, qu'il accusait de vouloir replacer la Grande-Bretagne sous le joug des tories. « Nous sommes trop forts, ajoutait-il (1), pour qu'une pareille entreprise ait la moindre chance de succès; mais nos voisins, si le radicalisme anglais les scandalise, devraient savoir qu'il n'existe pas seulement chez nous: il a, Dieu merci, traversé la Manche et franchi les Alpes. »

Le *Constitutional* cependant, greffé sur une ancienne feuille quotidienne (*the Public Ledger*), n'en allait pas moins déclinant de jour en jour malgré ses inoffensives bravades et l'accent belliqueux de sa polémique. Après avoir successivement agrandi son format et haussé son prix de vente, il finit par tomber devant un concours de circonstances défavorables, dont la plus grave était par malheur que, les actions ayant été placées en très petit nombre, il avait dû

(1) Le 8 octobre 1836.

vivre aux dépens des associés fondateurs. Parmi ces derniers, les plus atteints furent le major C. Smyth et son beau-fils. Thackeray se trouva, sinon ruiné tout à fait, — il s'en est toujours défendu avec un soin extrême, — du moins placé dans une situation pécuniaire qui le réduisait à tirer de son travail les moyens de vivre selon ses goûts. Il fallait faire flèche ou de son talent de peintre ou de son talent d'écrivain. Rien ne l'autorisait à compter sur le premier; le second au contraire lui offrait des chances assez favorables. Ce fut ainsi que le *dilettante* en littérature devint un écrivain de profession.

II.

Les *Aventures de Philip* (1) ont dans l'œuvre de Thackeray la valeur d'autobiographie qui, parmi les romans de Dickens, appartient incontestablement à l'histoire de David Copperfield. Philip Firmin, fils d'un médecin renommé, vit jusqu'à vingt-cinq ans au sein d'une opulence menteuse et s'abandonne avec la sécurité la plus complète aux penchans de sa vive nature. Le monde n'a pour lui que des caresses, et ses défauts les plus marqués, — le sans-gêne de ses manières, la raideur inflexible de ses préventions, sa naïveté crédule, qui se transforme aisément, une fois détrompée, en méfiance aveugle, — y sont accueillis avec l'indulgence excessive que l'enfant gâté trouve chez sa mère. Du jour au lendemain, la scène change. Le père de Philip, abusant de la bonne foi des *trustees* auxquels revenait le soin de veiller sur la fortune laissée par mistress Firmin, a secrètement dissipé cette fortune. Engagé dans des spéculations ruineuses, il est forcé de quitter l'Angleterre et de renoncer à sa magnifique clientèle. Il ne reste à son malheureux fils qu'un nom flétri et quelques bribes à grand'peine sauvées de ce naufrage si complet. Philip, qui jusqu'alors poursuivait, sans y trop songer et en jeune homme indépendant, la carrière du barreau, n'est plus qu'un avocat sans causes et sans avenir. Il n'a de ressources réelles, — et ces ressources ne vont pas bien loin, — que son mince bagage d'*university man*. Quelques amis, en bien petit nombre, — mais éprouvés et dévoués, — lui ouvrent l'humble et aride carrière du journalisme, et c'est à Paris qu'il vient, en qualité de correspondant, faire ses premières armes. On voit du premier coup d'œil ce que l'ancien rédacteur du *Constitutional* a dû jeter de souvenirs personnels, de visées rétrospectives, dans ce récit à part, tout

(1) Publiées dans le *Cornhill-Magazine* en 1861. Voici le titre exact, qui ne nous semble pas dépourvu de toute signification : *Adventures of Philip on his way through the world, shewing who robbed him, who helped him, and who passed him by.*

saturé de réminiscences et d'impressions pour ainsi dire authentiques. Est-ce à dire qu'il ait posé devant un miroir et voulu nous donner son portrait? Certainement non, il a pris soin d'écarter cette idée en assignant le rôle de narrateur à un certain Arthur Pendennis bien connu de ses lecteurs (1) et chargé de le personnifier; mais s'il a choisi, — pour le placer dans une situation où très certainement il s'est trouvé lui-même, — un *alter ego* beaucoup moins spirituel, beaucoup plus impétueux qu'il ne l'était, plus rebelle aux convenances, plus enclin aux témérités d'une franchise indiscrète, il n'en est pas moins vrai que le tableau de l'existence menée à Paris, — tantôt dans un hôtel garni du quartier latin (rue *Poussin*, près la rue de Seine), tantôt dans une maison meublée voisine du Rond-Point, — par cette espèce d'*ingénu* qu'il appelle Philip Firmin, est étudié absolument sur le vif de sa propre histoire. Sous ce rapport, et pour ceux de nous qui l'ont connu, la lecture de ce roman est singulièrement attachante. Ils ne peuvent sans doute pas s'affranchir mieux que nous de maint retour personnel vers l'époque où Thackeray occupait, précisément aux Champs-Élysées, des appartemens loués peut-être par Mme de Smolensk ou Mme de Valentinois (née Podichon). C'est bien là, parmi les membres de la colonie anglo-parisienne, qu'il a dû saisir au vol les épisodes si parfaitement vrais par lesquels le général ou la générale Baynes, mistress Colonel Bunch, mistress Mac-Wirther, avec leurs économies sournoises, leurs commérages puérils, leurs rivalités hiérarchiques, leur soif de plaisirs et de distinctions sociales dissimulée à l'aide de tant de soins et de maladresse, amusent et relèvent gaîment l'insuffisance d'une fable tant soit peu surannée. J'en vois, ce me semble, aussi bien qu'un autre les redites et la vulgarité relative, je comprends le froid accueil fait chez nos voisins à cette *réplique* un peu terne des chefs-d'œuvre du maître, et ne puis cependant me défendre de lui trouver un attrait particulier, une saveur spéciale. La scène se passe chez nous; pourtant un seul personnage est français, — c'est la maîtresse de la maison meublée, Mme de Smolensk, personnage un peu cosmopolite, ainsi que l'indique son nom de *guerre*. Cette anomalie même cependant constate un scrupule qui honore Thackeray. Elle prouve qu'il reculait devant les jugemens hasardés, les portraits de fantaisie, et peut-être aussi se méfiait-il des préjugés nationaux, se récusant comme un juré défavorablement prévenu. Frappé sans doute de certaines inconséquences, embarrassé de concilier certaines contradictions, il aime mieux s'abstenir que de risquer une appréciation erronée. Le génie français l'attire tour à tour et

(1) Comme le héros du roman qui porte ce nom.

le repousse. Nous lui plaisons par notre indépendance de jugement, nous le rebutons par notre inconstance de volonté. Il ne sait comment allier tant de courage à si peu de résolution, tant d'élans à tant de défaillances. Incapable d'un engouement absolu, incapable d'une animosité sans mesure, il est vis-à-vis de nous, autant qu'on en peut juger, dans cette situation complexe d'un homme qui voudrait et ne peut pas s'abandonner à un entraînement sympathique. Où est l'obstacle? demandera-t-on. Qui sait? répondrai-je ; — peut-être ne nous respectait-il pas assez. La bosse de la vénération n'était pas très prononcée chez ce romancier tant de fois accusé de misanthropie cynique.

Ce fut peu de temps après la chute du *Constitutional* que Thackeray épousa, — toujours à Paris, — une jeune Irlandaise, miss Shaw, dont il eut deux filles : toutes deux sont vivantes, et l'une d'elles, digne héritière des talens paternels, donnait tout récemment au recueil par lui fondé un roman qui n'a point passé inaperçu (1); puis il se mit à l'œuvre, soumis aux impérieuses nécessités du métier que sa mauvaise fortune lui imposait. Sa plume nomade passait obscurément d'un recueil à l'autre. On suppose qu'il fournit quelques articles au *Times* lorsque ce puissant journal était encore dirigé par M. Barnes, *the Torch*, *the Parthenon*, publications éphémères, le comptèrent parmi leurs collaborateurs; mais ses meilleures inspirations restaient acquises au *Fraser's Magazine*, où elles se multipliaient à l'ombre de maint pseudonyme. Comme Stendhal, avec qui Thackeray a plus d'un rapport, il aimait à dérouter la curiosité suscitée par ses écrits et les rancunes que ses hardiesses parfois excessives auraient pu lui valoir. Ses licences aristophanesques, ses personnalités souvent blessantes, lui semblaient atténuées par cette précaution, qui leur ôtait quelque chose de leur importance et de leur sérieux. C'est ainsi qu'il s'appela tour à tour Fitzboodle, Charles Yellowplush, Launcelot Wagstaff, Ikey Solomons, et popularisa finalement, après d'assez longs efforts, le nom de Michael Angelo Titmarsh.

Quand je connus Thackeray chez un des représentans les plus actifs du parti radical en Angleterre, il me fut présenté, ainsi qu'à un de mes amis, M. Amédée Pichot, sous ce pseudonyme de Titmarsh. Nous arrivions, recommandés par M. Armand Marrast, alors rédacteur en chef du *National*, chez M. L..., dont le château gothique et tout battant neuf dressait ses tourelles pentagonales sur les landes de Putney-Hill. Une femme nous ouvrit la porte en ogive, une autre nous guida dans un labyrinthe de couloirs obs-

(1) Voyez dans le *Cornhill-Magazine* ce récit, dont le titre est *Elizabeth*.

curs, une troisième nous introduisit dans une salle basse lambrissée de chêne, où, devant un âtre énorme, siégeaient, au sein d'une pénombre imposante et devant des chenets en fer tels qu'on les fabriquait sous Cromwell, une demi-douzaine de personnages graves et silencieux, — véritable personnel de conspiration. Connaissance faite, ils ne tardèrent pas à se dérider, et on le croira sans peine en se rappelant que Titmarsh était le plus terrible d'entre eux.

Ceci se passait en 1843, si j'ai bonne mémoire, et c'est à peine si la réputation du jeune écrivain s'était fait jour au-delà du détroit. On l'avait cependant revu en 1839 à Paris, où il était chargé par M. Fraser d'examiner notre exposition de peinture (1); mais il trouvait pour ainsi dire la place prise. La réputation rapidement faite de Charles Dickens étouffait, comme un arbre vivace et touffu, les jeunes plantes qui cherchaient dans le voisinage une place et un rayon de soleil. Les plus faibles mouraient, les plus robustes végétaient en attendant une éclaircie favorable qui leur permît de pousser. Le premier incident qui créa des rapports entre ces deux remarquables émules fut le suicide du caricaturiste Seymour (le même qui avait illustré les *sketches* de Boz). Ce malheureux artiste se donna la mort dans un accès d'aberration mentale quelques semaines avant le jour où devait être mise en vente, avec des dessins de lui, la première livraison des fameux *Pickwick-Papers*. Il fallait à tout prix, et dans le plus bref délai, combler cette lacune imprévue. Thackeray se présenta chez Dickens, et sollicita l'emploi vacant. Dickens déclina ses propositions, soit qu'elles fussent tardives, soit qu'un *nom* déjà fait parût nécessaire à l'éditeur. On a prétendu qu'au sortir de cette entrevue Thackeray, parodiant les imprécations antiques, s'était juré d'écrire, puisqu'on lui refusait de le laisser dessiner. Nous n'attachons aucune importance à cette anecdote suspecte; elle n'est en rapport ni avec le caractère de l'homme que nous commençons à connaître, ni avec ses antécédens, puisqu'il écrivait déjà depuis plusieurs années à l'époque dont il est question, c'est-à-dire en 1836.

L'année où nous reporte le souvenir personnel que je viens d'évoquer (1843) marque l'ère des premières « victoires » remportées par le futur romancier, de celles qui le placèrent d'abord dans l'opinion de quelques juges d'élite, puis dans celle du public, au rang dont il était digne. Un excellent article sur les caricatures de son

(1) Voyez le *Fraser's Magazine* du mois de décembre 1839. Quant aux travaux de Thackeray pendant cette période que l'on pourrait appeler d'incubation, il faut les chercher dans ses *Miscellanées* sous ces différens titres : *Yellow plush-papers, Stubbs calendar or the fatal Boots, Catherine, Cartouche; Poinsonnet, Epistles to the Literati*, etc.

ami Cruikshank, inséré en 1840 dans la *Westminster Review* (1), leur avait frayé la voie; le *Paris Sketch-book* (collection d'articles insérés dans le *Fraser's Magazine*), l'histoire du *Grand Diamant Hoggarty* (1841), marquent cette transition lente et laborieuse. Les *Esquisses parisiennes* sont assez étrangement dédiées à un tailleur de la rue Richelieu qui, voyant l'auteur embarrassé de lui payer sa facture, lui avait galamment offert, en sus du délai réclamé, un billet de 1,000 francs. La *res angusta domi* s'accuse ici très nettement, car le prêt du fournisseur avait été accepté sans autres façons. Cependant ces tribulations pécuniaires du jeune ménage, rappelées dans les *Adventures of Philip*, avaient été précédées par un malheur bien autrement sérieux. Parmi ces romans de premier jet où Thackeray s'essaya longtemps, il en est un d'un intérêt assez poignant (*the Shabby Genteel*), qui, commencé dans le *Fraser's Magazine* au mois de juin 1839 et continué pendant les trois mois suivans, fut brusquement interrompu au neuvième chapitre, et n'a jamais été achevé. Nulle explication ne fut donnée aux lecteurs; mais la triste vérité ne tarda pas à être connue. Après avoir quelque temps donné les plus vives inquiétudes sur son état mental, mistress Thackeray venait de perdre à jamais la raison. Dix-sept ans plus tard, en réimprimant le *Shabby Genteel* dans la collection de ses mélanges, le romancier fait à ce terrible accident une rapide et touchante allusion. « Ce conte, dit-il, fut interrompu à une époque bien triste pour celui qui l'écrivait. Il avait songé à le compléter; mais les couleurs ont séché sur la palette, la manière du peintre n'est plus la même. Mieux vaut le laisser tel qu'il fut projeté, conçu, abandonné. » L'auteur de *Jane Eyre*, en dédiant à celui de *Vanity Fair* un roman dont le héros, M. Rochester, est victime d'une situation pareille à celle de Thackeray, réveilla partout ce douloureux souvenir. On alla même jusqu'à supposer que Thackeray lui-même, se cachant sous le pseudonyme de Currer Bell, exploitait cette combinaison dramatique. Moins que personne, on le voit, il était capable d'une pareille profanation.

Une première étude consacrée ici même à l'écrivain dont nous nous occupons aujourd'hui (2) nous dispense de revenir sur l'appréciation de ses principaux ouvrages. Nous les mentionnerons à leur date en recueillant au passage, très sommairement, les anecdotes qui s'y rattachent. Je rappellerai d'abord l'*Irish Sketch-book*, puisque c'est à l'occasion d'un article sur ce voyage humoristique (parent éloigné de ceux qui chez nous furent de mode au XVIIe siè-

(1) L'organe des réformateurs comme Bentham, J. Mill, sir W. Molesworth.

(2) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1854.

cle) que je renouai avec Thackeray, à Paris même, les rapports formés à Londres quelques mois auparavant. *The Luck of Barry Lyndon*, qui parut dans le *Fraser's Magazine* (de janvier à décembre 1844), et que beaucoup de gens, au dire de M. Taylor, regardent comme la plus originale des œuvres de Thackeray, fut son début dans le roman semi-historique, dont il devait donner plus tard un spécimen bien supérieur à mon avis; mais à la même époque, admis en seconde ligne dans la direction de l'*Examiner*, il multipliait ses travaux, de mieux en mieux accueillis (1), et datés un peu de partout. La ballade comique du *Carmen Lilliense* nous le montre arrêté dans une auberge flamande par suite d'un vol qui l'avait mis complétement *à sec*. Il est là, faisant bonne contenance, en attendant l'arrivée des fonds qu'il a demandés, et lorgne la prison où il pourrait être écroué d'une heure à l'autre, si le moindre soupçon venait à planer sur lui. Tout ceci, raconté avec cette exagération de sang-froid, cette flegmatique désinvolture qui donne son prix au *John Gilpin* de Cowper, n'était d'abord qu'une plaisanterie à l'adresse de sa famille, une lettre versifiée qu'il fallut remanier, développer, pour la rendre digne du *magazine* où elle parut. Les *Notes d'un voyage de Cornhill au Grand-Caire* (1845) sont celles d'une véritable escapade, improvisée en vingt-quatre heures par le romancier, auquel un de ses amis avait procuré une passe sur les bateaux à vapeur de la *Peninsular and Oriental Company*. Elles furent encore publiées sous le pseudonyme de Titmarsh (2), et comme l'*Irish Sketch-book*, comme les *Comic Tales and Sketches*, elles étaient ornées d'*illustrations* bouffonnes au moyen desquelles l'auteur accentuait et précisait ses plaisanteries écrites.

Son double talent de caricaturiste et d'écrivain, cette faculté précieuse qui l'armait à la fois d'un crayon et d'une plume également acérés, lui assigna sa place dans la rédaction du *Punch*, lorsque le succès du *Charivari* parisien eut naturalisé chez nos voisins la périodicité du pamphlet satirique. Thackeray y débuta sous la désignation du *Fat Contributor* (le collaborateur obèse). Ses dessins, ses articles acquirent bientôt une notoriété qu'ils n'avaient pas encore obtenue, et à laquelle servirent puissamment certaines personnalités virulentes dont l'auteur a fait depuis amende honorable.

(1) Les *Petits voyages* (principalement en Belgique), le *Blue Beard ghost*, la *Partie fine* et la *Chest of cigars*, signés Launcelot Wagstaff, les *Barmecide Banquets*, le *Bob Robinson's First Love*, sont de cette époque laborieuse.

(2) Ce nom de guerre était conservé sur le titre; mais la préface fut signée W. M. Thackeray. Ce fut pour la première fois que l'écrivain livra complétement le secret, devenu fort transparent, qui l'avait jusqu'alors dérobé aux ennuis de la notoriété personnelle.

Une fortune tellement rapide qu'elle en était scandaleuse (et qui a été suivie d'une décadence infamante) avait imposé à l'aristocratie anglaise le contact d'un méprisable aventurier, et fait asseoir dans l'enceinte législative un homme dont quelques-uns de ses collègues n'auraient pas voulu pour laquais. Ce fut à ce millionnaire improvisé, à sa couronne d'un jour, à son faste insolent, à sa vulgarité dorée que s'attaqua le *Jeames' Diary*. Puis vinrent les chapitres consacrés au *snobbisme*, à cette fièvre de vanité qui dans les sociétés étagées par castes développe tant de mesquines ambitions, plie l'homme à tant de pitoyables asservissemens, le condamne à tant de sacrifices ruineux, lui impose tant de platitudes et d'absurdités quotidiennes, le fait vivre d'une vie d'apparat et de mensonge, et l'abreuve en définitive des humiliations les plus amères. Thackeray cette fois avait trouvé une voie bien indiquée, une note dominante, un thème variable à l'infini. Sa plaisanterie vagabonde, sa causticité superficielle se concentraient et prenaient corps; la cendrée faisait balle et portait juste.

III.

Sûr de lui-même après tant d'efforts divers (1), il projetait une œuvre de longue haleine qu'il offrit au propriétaire du *New-Monthly Magazine* sous le titre assez banal de *Pencil Sketches of the English society*. M. Colburn, à qui Thackeray n'avait encore donné aucun gage d'éclatant succès, ne voulut pas s'engager dans une si vaste entreprise, et cet heureux refus, après avoir découragé un moment le romancier, lui fit adopter en définitive le genre de publication scindée (*serial*, disent nos voisins) dont Charles Dickens, qui l'a imaginé le premier, avait jusque-là conservé le monopole. Ce fut ainsi que parut *Vanity Fair*, le premier succès décisif qu'eût encore obtenu Thackeray, la première assise de sa grande vogue et de sa légitime popularité.

Sur ces entrefaites, et en 1848, nous le voyons inscrit au tableau des avocats (*called to the bar*) par « l'honorable société de Middle Temple. » C'est encore un trait de ressemblance entre Philip Firmin, — ce héros de roman dont nous parlions plus haut, — et l'ingénieux écrivain qui l'a mis en scène. Pas plus que Philip, ce dernier ne se croit sérieusement appelé aux luttes du prétoire : jamais il « n'éventrera un dossier, » jamais il ne compulsera des arrêts;

(1) Mentionnons à leur date, c'est-à-dire en 1846, le *Mistress Perkins Ball*, la parodie des romans de M. Alexandre Dumas sous forme d'une *Suite à Ivanhoé*, et enfin une réplique à la notice biographique de sir Ed. Bulwer Lytton sur Laman Blanchard. On y trouvera une noble apologie de l'homme de lettres et de sa profession.

mais ce « titre nu » d'avocat lui prête une certaine consistance hiérarchique. Ses ennemis intimes, les *snobs*, ne pourront plus le toiser du haut en bas, comme les marquis d'autrefois toisaient un « plumitif, » un « barbouilleur de papier, » une « espèce. » Et, il faut bien le remarquer en passant, Thackeray lui-même, — il en serait convenu au besoin, — n'était pas absolument inaccessible à ces petitesses qu'il raillait si bien. Il n'accordait pas tout à fait le même salut à un de ses confrères (je parle des moins illustres) et au membre de la pairie qui lui ouvrait un salon d'accès difficile. J'ai même entendu raconter à ce sujet, par un témoin fort peu suspect, une anecdote qui a son prix. C'était chez lord Palmerston. L'auteur de *Vanity Fair* rencontre un jeune homme dont la réputation d'écrivain naissait à peine et avec lequel il ne s'était encore trouvé en rapports que comme littérateur. Il ignorait donc que, dans une autre sphère, et comme promoteur de réformes intéressant l'hygiène publique, l'obscur *reviewer* s'était acquis un certain renom. Un simple signe de tête, ce qu'on appelle un « salut du bout des doigts, » fut tout ce qu'il jugea convenable de lui accorder au premier abord; mais il se trouva que le ministre, ayant je ne sais quelle affaire à traiter avec M. F. O. W., le prit à part dans une embrasure de croisée, et l'entretint dix minutes de suite avec une certaine vivacité tout à fait intime. A l'issue de cette conférence, les deux hommes de lettres se retrouvèrent face à face, et le moins célèbre des deux reçut aussitôt de l'autre une très cordiale, une très chaleureuse poignée de main. Quel *snob* eût agi en pareille circonstance autrement que le Juvénal du *snobbisme?*

Le roman de *Vanity Fair*, dont les premiers cahiers parurent en 1847, n'était qu'à moitié terminé quand il obtint dans l'*Edinburgh Review* les honneurs d'un compte-rendu, — et d'un compte-rendu très sympathique (1). Thackeray se trouvait désormais de plain-pied avec les plus célèbres, triomphe d'autant plus précieux qu'il était sanctionné, — ce qui n'arrive pas toujours, — par la conscience de l'écrivain lui-même. Un de ses amis, M. Hannay, le félicitait un jour, à propos de ce roman, d'avoir trouvé l'admirable scène où la perverse Becky, inconséquente avec elle-même, sait bon gré à son mari du châtiment corporel qu'il inflige à lord Steyne, bien que cette incartade doive être pour elle une cause de ruine. Thackeray lui dit alors avec une véritable expansion étrangère à toute fausse modestie : « Vous êtes, je crois, dans le vrai... Quand j'eus écrit le chapitre dont vous me parlez, je donnai du poing sur la table en m'écriant : *Ceci est un trait de génie!* »

(1) En janvier 1848.

Le mot pourra sembler un peu vif; mais Becky Sharpe est en réalité une des créations les plus originales, une des figures les mieux *venues* du roman anglais moderne. Elle a le relief vigoureux qui manque souvent aux types ingénieusement choisis, habilement contrastés, minutieusement fouillés, trop minutieusement quelquefois, par le même burin. Nous comprenons que Thackeray revendiquât celui-ci comme un de ses meilleurs titres. Au surplus il n'avait plus affaire au petit groupe d'élite qui, comme John Sterling, l'avait deviné dès 1841 (1). Le public suivait avec intérêt l'ascension de l'astre nouveau. Un simple conte de Noël, *Our Street*, arrivait rapidement à sa seconde édition, et quand en 1849 *les Bonnes et Mauvaises chances de Pendennis* vinrent confirmer le succès de *la Foire aux Vanités*, la presse entière, malgré les agitations politiques du temps, s'occupa de l'œuvre nouvelle. On en a une preuve curieuse dans la polémique qui s'engagea entre l'auteur et le *Morning Chronicle*. Thackeray était accusé solennellement par un des *leading papers* de cette feuille d'avoir fait trop bon marché de la dignité des gens de lettres, et d'avoir caressé les préventions fâcheuses dont ils sont l'objet dans un certain monde. Le romancier, qui en sa qualité de railleur impitoyable avait l'épiderme très délicat, releva chaleureusement ces imputations, reproduites dans un recueil périodique assez répandu, l'*Examiner*. « Vous ne réfléchissez pas, disait-il, à la gravité de l'accusation portée contre moi : si je me fais le courtisan des classes hostiles à la littérature, et si je trahis au profit de leurs misérables antipathies celle dont je fais partie, je ne suis ni plus ni moins qu'un sycophante et un drôle (*a rogue and a cheat*); mais du reste je nie les prémisses de l'*Examiner*, je nie que les classes illettrées éprouvent contre l'homme de lettres les sourdes rancunes et l'antipathie qu'on m'accuse d'avoir flattées... » Il faut lire dans la réplique même, trop longue pour être textuellement reproduite ici, le développement de cette pensée consolante, et qui contraste avec le pessimisme habituel du romancier; mais il ne faut pas perdre de vue que ses contradicteurs auraient pu trouver dans ses œuvres mêmes bien des traits de mœurs, bien des observations de nature à étayer la thèse dont ils s'étaient emparés. Et ce fait que l'*Examiner*, — organe très libéral, et dont Thackeray avait un moment partagé la direction, — a pu l'accuser de plier le genou devant cette aristocratie dont il avait flagellé les travers et les vices, ce fait significatif reste encore devant nous maintenant comme un indice qui n'a pas absolument perdu toute sa valeur. Je

(1) Voyez une lettre de J. Sterling citée par Th. Carlyle dans sa biographie de ce jeune écrivain, mort prématurément.

le signale sans insister et sans vouloir en faire le texte d'une accusation directe. Thackeray n'a jamais renié les tendances libérales de sa jeunesse, jamais avec préméditation sacrifié son indépendance à des besoins d'amour-propre, à des calculs de vanité; mais la bonne fortune l'avait rendu plus indulgent à la fois et plus prudent. Il se repentait d'avoir méconnu la valeur de certains services que l'aristocratie rend certainement aux sociétés qui savent se l'assimiler, et dont le tempérament s'en accommode. Il était reconnaissant de voir admise en haut lieu sa valeur intellectuelle malgré les sanglantes épigrammes dont il avait harcelé la caste dominante; il éprouvait en un mot ce remords d'un homme bien né qui, en abordant un autre, vis-à-vis duquel il se sent quelques torts antérieurs, avec des velléités agressives et blessantes, se sent peu à peu désarmé par une courtoisie parfaite, une patience, une longanimité sur lesquelles il n'avait pas cru pouvoir compter. Un pareil sentiment se conçoit; il n'a rien que d'honorable. Le tout est de n'y céder que dans une juste mesure.

Cette petite passe d'armes avec le *Morning Chronicle* en amena bientôt une autre avec le *Times*, et personne ne s'en étonnera, car ce n'est pas seulement dans les affaires de presse que les susceptibilités excessives attirent et provoquent les épigrammes et les piqûres d'épingle. Cette fois le débat prit une tournure moins sérieuse. Le « foudre » du *Times*, — ainsi s'était vu surnommer M. Samuel Phillips, dont la phrase emphatique, la période ronflante, les éclats et le fracas de style ont eu leur célébrité passagère, — s'était cruellement prévalu de l'insignifiance d'un simple *christmas-book* (1) pour chercher chicane à Thackeray sur l'ensemble de ses écrits et les particularités caractéristiques, les procédés de son talent. Le caractère de l'homme n'étant pas mis en question, il n'y avait pas lieu à réponse directe; mais le romancier satirique saisit la première occasion de rendre coup pour coup, raillerie pour raillerie. Il était maître à ce jeu, et son *Essai sur le tonnerre et la petite bière*, servant de préface à la seconde édition du livre attaqué, mit les rieurs de son côté. Le *Times* en revanche lui garda rancune, et, sans se laisser aller à des représailles indignes de sa toute-puissance, le traita désormais avec une froideur marquée, une certaine affectation de réticences dédaigneuses. Or en Angleterre ce n'est pas une mince affaire que d'avoir le *Times* pour ennemi, et Thackeray, en bonne diplomatie, eût peut-être mieux fait de laisser gronder le *tonnerre*, quitte à profiter du beau temps une fois l'orage passé. En somme, nous ne regretterons pas de trouver chatouilleux

(1) *The Kic Kleburys on the Rhine.*

jusqu'à l'imprudence un homme que l'on accusait au contraire de mener sa barque avec une habileté peut-être excessive.

Cette habileté consista principalement à suivre pour ainsi dire pas à pas la tradition du devancier populaire dont l'immense vogue avait été son premier stimulant. Nous l'avons vu adopter pour *Vanity Fair* le mode de publication que *Pickwick club* avait inauguré. De même allait-il, en 1851, entreprendre une série de *lectures* comme celles de Charles Dickens, et, comme lui, exploiter tour à tour à Londres, dans les principales villes des trois royaumes, puis au-delà même de l'Océan, la curiosité qui s'attachait naturellement à leur personne, partout où leurs ouvrages avaient pénétré. Le sujet traité par l'auteur de *Vanity Fair* était on ne peut mieux choisi. Placé au premier rang des *humoristes* contemporains, il commentait ses aïeux littéraires les plus éminens, Swift, Congreve, Steele, Hogarth, — Fielding, son préféré, — Sterne, qu'il a malmené rudement, — Smollet, Goldsmith et bien d'autres, parmi lesquels on s'étonne de rencontrer Pope et Prior. Ces *lectures* constituaient au demeurant un excellent cours anecdotique sur les principaux écrivains du XVIIIe siècle, et le succès qu'elles ont obtenu comme livre a confirmé celui qui les accueillit lors de la première audition; mais dans ce succès lucratif, dans l'heureuse issue de cette spéculation, tout revient-il au mérite littéraire de l'œuvre? Les mêmes commentaires, les mêmes enseignemens eussent-ils attiré la foule aux *Willis's Rooms*, et plus tard dans vingt autres enceintes du même ordre, si le professeur n'eût pas été le romancier à la mode? Dans cette curiosité tout individuelle, toute matérielle, dont il était l'objet, n'y avait-il pas quelque chose de répugnant pour un homme d'intelligence? Si, pour surmonter cette répugnance, pour affronter avec moins d'ennui ce qu'une exhibition de ce genre doit avoir de pénible, il tâchait de s'en consoler en attribuant à ses auditeurs un désir de s'instruire, une préoccupation sincère du sujet traité qui, chez les trois quarts d'entre eux, n'existaient certainement pas, n'y avait-il pas là un malentendu volontaire, une transaction de conscience que le subtil analyste, dans ses dissections acharnées, n'aurait pas manqué de découvrir et de dénoncer, les rencontrant chez autrui? Je pose la question sans la résoudre, et me demande simplement ce que Thackeray aurait dit de Pope étalant sa bosse aux regards des badauds, ou de Sterne racontant le *Voyage sentimental*, — comme M. Albert Smith son ascension au Mont-Blanc, — à un auditoire composé de guinées plus ou moins intelligentes.

Pour éclaircir la question, prenons l'exemple même qu'il nous fournit. Les journaux de Londres s'étaient bornés à quelques re-

marques sur les défauts de son organe, l'embarras, les hésitations de son débit; mais en Amérique, où la familiarité républicaine n'admet ni sous-entendu ni réserve, les feuilles publiques de tout ordre glosèrent à l'envi sur sa haute taille, son embonpoint, son air de santé, ses cheveux gris, ses lunettes. On le détaillait comme un phénomène vivant, et les nouvellistes de New-York agitèrent la question de savoir si le *lecturer* anglais était oui ou non... solide sur ses jambes (1)!

Thackeray, né *gentleman*, s'impatienta, on le comprend, d'être ainsi discuté; mais au lieu d'une protestation directe et sérieuse il en fut réduit, par le vice même de sa situation, à tourner la chose en plaisanterie. C'est le sens d'une lettre publiée sous le pseudonyme de *John Small* (Jean Petit), et dans laquelle il parodiait le style amphigourique de ses biographes américains, mais non sans rendre à l'hospitalité des États-Unis un hommage empreint de la plus vive reconnaissance. Il saisit cette occasion de mettre en relief la position élevée que le régime politique de l'Union américaine fait à l'homme de lettres. C'était encore une réponse indirecte à ceux qui lui reprochaient de ne pas défendre avec assez d'ardeur les priviléges et la dignité de sa profession. Enfin, dans la préface (2) d'un recueil de ses *Miscellanées* que réimprimait à l'occasion de son voyage une des grandes librairies américaines, il fit hautement son *meâ culpâ* de certaines sévérités excessives qui lui étaient ainsi remises en mémoire. On pourra remarquer dans cette préface un passage curieux où il se défend à la fois et du luxe qu'on lui attribue, et de l'extrême pauvreté avec laquelle on suppose qu'il a dû lutter. Il repousse comme une espèce d'injure le dénûment trop absolu par lequel on prétend qu'il aurait passé. Il ne veut à aucun prix avoir été un pauvre diable. Notons encore ce trait de caractère, qui ne ferait pas trop mal dans le *Livre des Snobs*.

La publication d'*Henri Esmond* (1852) avait précédé de quelques jours le premier départ de Thackeray pour l'Amérique. Les *Newcomes* (1855) parurent avant un second voyage en vue duquel avaient été préparées ses *lectures* sur *les quatre Georges*. L'Angleterre n'eut pas la primeur de celles-ci, et les esprits qu'aurait pu scandaliser la satire assez vive de quelques personnalités monarchiques durent en prendre plus facilement leur parti quand elle leur revint consacrée par un succès d'outre-mer. Ajoutons cependant que l'aristocratie de la métropole anglaise parut faire ses réserves et n'accueillit que sous bénéfice d'inventaire cette saillie ra-

(1) Ceci est constaté par une lettre de l'époque, textuellement reproduite dans le travail de M. Théodore Taylor, p. 128.

(2) Datée de New-York, décembre 1852.

dicale. Ce fut en Écosse qu'elle trouva le plus de sympathie, à Édimbourg principalement, où Thackeray se vantait d'avoir attir « le *trois pour cent* de la population prise en masse... Que ne puis-je à Londres obtenir aussi mon *trois pour cent!* » ajoutait-il avec un regret presque naïf.

En 1857, maître d'une aisance laborieusement reconquise et d'une popularité vraiment européenne, Thackeray crut pouvoir se présenter aux suffrages des électeurs d'Oxford (1), et après plus de vingt ans il arbora devant eux le drapeau de sa jeunesse : « le secret du vote électoral, l'extension du droit de suffrage, par conséquent la participation d'une classe nouvelle au gouvernement du pays. » Inutile de dire qu'il se présenta comme candidat indépendant. On lui opposait un homme considérable, un des meilleurs *debaters* du parlement, M. Cardwell, survenu tout à coup après la disparition presque inexplicable de lord Monck, le candidat présenté d'abord par le ministère; mais M. Cardwell était un *peelite*, et c'était comme tel, disait son antagoniste, qu'il aurait dû être repoussé par une ville comme Oxford au lendemain d'une lutte où le parti libéral avait triomphé. Le 21 juillet, devant une foule considérable, le résultat de l'élection fut proclamé : M. Cardwell l'emportait de par son crédit personnel, augmenté de toute l'influence gouvernementale; mais le sentiment public se manifestait clairement en faveur de son adversaire, qui d'ailleurs accepta sa défaite avec beaucoup de sang-froid et une rare modération, tendant au vainqueur une main amie, et réprimant de son mieux les sifflets et les injures par lesquels une partie de l'assistance aurait voulu protester. « Ne parlez pas de corruption, ou prouvez qu'elle a eu lieu! disait-il à cette foule émue. Les suppositions gratuites sont de trop en matière pareille. Certain de n'avoir rien de semblable à me reprocher, je crois mes adversaires aussi loyaux, aussi honnêtes que je suis moi-même honnête et loyal. Point de sifflets, je vous prie!... Quand lord Monck s'est présenté à vos suffrages, il a été assez bon pour articuler en ma faveur des paroles que je n'ai point oubliées, et dont je lui garde un souvenir reconnaissant... Je n'entends me montrer ni moins courtois, ni moins généreux, et vous me permettrez d'affirmer ici le respect et le cordial bon vouloir que m'inspire M. Cardwell...»

On ne nous reprochera pas, j'imagine, de nous être un moment arrêté sur cet épisode politique d'une existence avant tout littéraire.

(1) Voici dans quelles circonstances. Oxford avait envoyé au parlement un député opposant dans la personne de M. Neate, professeur d'économie politique. L'élection fut cassée sous prétexte de « manœuvres corruptrices, » (*bribery*). M. Neate, ne voulant pas se représenter, crut pouvoir déléguer à Thackeray la majorité qu'il avait lui-même obtenue.

Nous voudrions surtout ici dégager nettement la physionomie de Thackeray, ne rien écarter de ce qui peut le mettre à sa véritable place. Nous ne voudrions ni le rabaisser ni le surfaire, mais, autant que possible, révéler l'homme à ceux qui connaissent ses livres.

Dès l'origine, et dans le cours d'une très longue rivalité, Thackeray s'était toujours montré le sincère admirateur de Dickens. Il ne lui avait ménagé, ni dans ses livres ni dans ses *lectures*, les témoignages ingénieux de la plus chaleureuse sympathie. Un jour même, — à Boston, devant un auditoire américain, — il lui était arrivé de citer un propos de sa fille, qui venant à comparer l'auteur de *Pickwick club* à l'auteur de *Vanity Fair*, s'était naïvement déclarée en faveur du premier. Une autre fois, apercevant Dickens parmi ses auditeurs des *Willis's Rooms*, il le déconcerta par une allusion directe, embarrassante et flatteuse tout à la fois. Cette déférente amitié ne résista pourtant pas à une épreuve qu'il est permis de trouver légère, et de 1858 jusqu'aux derniers temps de la vie de Thackeray une froideur marquée, une brouille véritable, séparèrent les deux écrivains. Quelques mots suffiront pour résumer l'incident. Un article qui passait les bornes de la critique légitime, ayant été publié dans une feuille peu répandue (*the Town-Talk*), attira l'attention de Thackeray, qui, derrière un transparent anonyme, reconnut un de ses confrères du *Garrick club*. C'était là une circonstance aggravante, puisque l'écrivain satirique semblait se prévaloir de rapports personnels avec l'écrivain dont il se constituait le peintre, et dont il traçait un portrait assez peu flatteur.

« M. Thackeray, disait-il, n'a que quarante-six ans, bien que ses cheveux blancs semblent accuser un âge plus avancé. Il est de haute taille, et mesure environ six pieds deux pouces. Son visage exsangue n'a pas d'expression particulière, remarquable seulement par la déformation d'un des os du nez, résultat d'un accident de jeunesse... Il est impossible de ne pas reconnaître en lui de prime abord un vrai *gentleman*. Son attitude est froide et peu prévenante; sa conversation, parfois empreinte du cynisme le moins déguisé, affecte aussi par momens une teinte de *bonhomie* et de paternelle bienveillance. Ici cependant il y a contrainte évidente : un esprit mordant, un orgueil susceptible, voilà le vrai de ce caractère, qui sait d'ailleurs en toute occasion garder la sérénité froide et *suave* dont ne se départ jamais un homme bien appris... Le point culminant de ses succès fut la vogue extraordinaire de ses *lectures* sur les *humoristes* du XVIIIe siècle. Tout y fut extravagant, depuis le prix des places jusqu'aux hommages du *lecturer* à l'adresse de l'aristocratie qui s'empressait autour de lui. Personne d'ailleurs ne s'entend mieux que M. Thackeray à ouvrir sa voile du côté où le vent souffle. Ici courtisan des hautes classes, il professe au-delà de l'Atlantique le culte idolâtre de Washington, et crible les quatre George

des épigrammes les plus acerbes. Aussi, malgré leur mérite littéraire, ces dernières *lectures* ont-elles complétement avorté en Angleterre. »

La réponse de Thackeray fut aussi acerbe qu'elle pouvait l'être, et, après avoir contesté à son jeune adversaire le droit de lui imputer un manque de sincérité tout à fait déshonorant, après avoir nettement articulé les mots si graves de « mensonge » et de « calomnie (1), » il terminait ainsi :

« ... Nous nous rencontrons dans un *club* où, je crois, avant que vous ne fussiez né, nous avions l'habitude de causer librement, quelques *gentlemen* et moi, sans nous figurer que nos entretiens dussent être commentés, à tant la page, par les marchands de *causeries littéraires*, et je ne me souviens pas que, hors de ce club, j'aie jamais échangé quatre paroles avec vous. Laissez-moi donc vous apprendre que rien de ce qui se dit *là* n'appartient aux commentaires de la presse, et vous prier (j'ai ce droit) de respecter à l'avenir mes conversations privées. J'espère aussi que vous voudrez bien vous abstenir de donner des renseignemens erronés sur mes transactions avec les libraires qui me font l'honneur d'éditer mes ouvrages, et de regarder comme en dehors de vos critiques les questions qui intéressent ma réputation de loyauté personnelle. »

La discussion ainsi engagée ne pouvait se soutenir par correspondance, et Thackeray porta immédiatement devant le comité du *Garrick club* une plainte en règle contre son détracteur. Les membres de ce tribunal officieux déclarèrent que des excuses lui étaient dues, et que, faute de souscrire à cette décision, le membre reconnu coupable serait exclu du cercle. Ce dernier cependant, déclinant la compétence légale du comité, voulait que les juges ordinaires fussent appelés à trancher la question. Un avocat tristement fameux, M. Edwin James, était chargé de soutenir cette prétention, et on pouvait prévoir dès lors que rien ne manquerait au scandale d'un si étrange débat. Ce fut dans ces circonstances que Charles Dickens s'entremit obligeamment, et, par une lettre fort amicale, se proposa comme arbitre conciliateur; il laissait d'ailleurs pressentir son opinion sur les deux points essentiels de l'affaire. On ne pouvait, selon lui, ni justifier l'article hostile à Thackeray, ni admettre la juridiction du comité, que n'intéressait en rien la discussion soulevée entre les deux membres du cercle. — « Au surplus, disait-il en terminant, si ma proposition ne vous agrée point, elle n'aura nullement empiré l'état actuel des choses. En ce cas, brûlez ma lettre, je brûlerai votre réponse, et tout sera dit. » Thackeray répondit par un refus assez sec, ce qui était bien évidemment son droit; mais au lieu de brûler le billet tout cordial, tout intime, dont nous venons de ré-

(1) *Slanderous and untrue.*

sumer le sens, il crut devoir le déférer comme pièce du procès au comité dont il avait réclamé la protection. Blessé de la publicité donnée à une lettre privée, Dickens se plaignit hautement et remit à l'adversaire de Thackeray (en l'autorisant à la publier, s'il le jugeait convenable) la correspondance échangée entre eux. Il n'en fallait pas tant pour qu'il se trouvât compris, et peut-être à tort, dans le ressentiment légitime de l'irritable romancier. Ainsi fut rompue, pour plusieurs années, une amitié qui les honorait tous les deux. Hâtons-nous d'ajouter que les traces de ce différend n'existaient heureusement plus à l'époque où toute réconciliation fût devenue impossible. Les deux écrivains, qui avaient cessé de se voir, se rencontrèrent un jour dans une antichambre de club. Le hasard, qui les mettait ainsi l'un en face de l'autre et qui forçait leurs regards de se croiser, se trouva plus puissant que leur rancune mutuelle, affaiblie par le laps des ans. Ils échangèrent sans autre explication une franche poignée de main, et leurs relations, à partir de là, furent ce qu'elles avaient toujours été, ce qu'elles n'auraient jamais dû cesser d'être.

La fondation du *Cornhill-Magazine* (1860) fut le dernier événement essentiel de la vie de Thackeray. Cette fondation était encore un emprunt à Dickens, et comme une contrefaçon des *Household-Words*. Le brillant début de ce recueil attesta la popularité toujours croissante du nom qui le recommandait à l'attention publique. Les souscripteurs arrivèrent par milliers, et le bon marché relatif du nouveau *monthly* n'expliquait certainement pas à lui seul cette vogue extraordinaire. L'enthousiasme, il est vrai, ne se soutint pas à la même hauteur; aussi faut-il dire que Thackeray, bientôt las de la responsabilité, des tracas attachés à la rédaction supérieure d'une *revue*, s'était spontanément réduit au rôle de collaborateur principal, et qu'en dehors de lui, — exception faite de M. Anth. Trollope, — les talens de marque firent faute à un recueil que la rumeur publique disait « tombé en quenouille. »

C'est dans le *Cornhill-Magazine* que parurent dès le début les *Roundabout Papers*, c'est-à-dire les derniers *essais* de Thackeray, qui accusent une certaine fatigue de plume, un certain déclin de talent, et un autre ouvrage très supérieur à ces *essais*, les *Aventures de Philip*. C'est pour le même recueil que l'auteur de *Vanity Fair* préparait, non pas une chronique anglo-saxonne, comme le bruit en avait couru, mais un roman où devaient revivre, ainsi que dans la pseudo-biographie d'*Henri Esmond*, quelques-uns de ces personnages du XVIIIe siècle avec lesquels Thackeray vivait dans un commerce si familier. Toutefois le jour arrivait où le monde des fictions et celui des réalités allaient manquer en même temps à cet

intrépide travailleur. Il venait de prendre une certaine avance sur la série qui allait commencer, et annonçait l'intention de se placer entre les mains de la faculté pour subir un traitement devenu à peu près indispensable, quand un mal dont il avait ressenti les atteintes à plusieurs reprises, sans tenir compte des dangers qu'il pouvait entraîner, l'abattit à l'improviste, pendant son sommeil, la nuit du 23 au 24 décembre 1863 (1). Il était encore en pleine maturité; mais ni les soucis ni le travail ne lui avaient manqué depuis près de trente ans, et il ne faut pas trop s'étonner que sous le coup de si vives émotions cette nature irritable se soit épuisée avant l'heure.

Nous manquerions essentiellement à l'équité, si, après avoir indiqué les lacunes, les défaillances partielles de ce caractère complexe, nous en omettions les aspects sourians et sympathiques. Sous une enveloppe quelquefois un peu dure, et derrière cette misanthropie dont Thackeray semblait volontiers faire étalage, se cachait avec trop de soin peut-être une bonté dont ses amis ont pris soin de mettre au jour les irrésistibles preuves. En racontant plus haut les services par lui rendus à un de nos compatriotes, j'aurais pu ajouter, de science personnelle et certaine, qu'en mainte autre occasion il a paru vouloir s'acquitter envers nos artistes ou nos écrivains exilés de l'accueil fait parmi nous à sa personne et à son talent. J'en pourrais nommer, et des plus aimés, auxquels son patronage a été cordialement et spontanément offert. L'un d'eux s'est chargé de payer la dette de tous, un historien de talent que les hasards de la politique contemporaine ont porté au faîte du pouvoir pour le condamner ensuite à la peine *forte et dure* d'une longue expatriation. Les pages émues que M. Louis Blanc adressait naguère, sous le voile de l'anonyme, à une feuille quotidienne de Paris resteront ce qu'elles sont jusqu'à présent, la meilleure oraison funèbre de Thackeray. On y trouve, entre autres souvenirs attendris, une anecdote que nous nous garderons bien de déflorer en l'abrégeant, — celle d'une montre volée dans une réunion de *spirites* à l'un des confrères du romancier, et que celui-ci, par un acte de munificence anonyme, dont il faisait honneur aux « esprits, » se hâta de rem-

(1) « ..... Sa mère, qui couchait au-dessus de lui, l'avait entendu vers minuit se lever et se promener dans sa chambre; elle ne s'en étonna pas autrement, ceci étant habituel à son fils lorsqu'il se trouvait indisposé. Cette fois les souffrances furent telles qu'elles déterminèrent sans doute un épanchement cérébral. Le lendemain, quand le valet de chambre de Thackeray vint déposer près de lui une tasse de café, son maître lui parut plongé dans un sommeil paisible, les bras étendus en dehors des couvertures. Quelques momens plus tard, il revint, et, surpris de voir que le dormeur n'avait pas touché à son breuvage matinal, il s'approcha du lit, et constata une mort qui déjà remontait à plusieurs heures. » Nous empruntons ces pénibles détails à la notice de M. T. Taylor.

placer dans les mains du perdant. Cette générosité déguisée en mystification, ce tour plaisant donné à une bonne pensée, cette ingénieuse façon de rendre service en riant, sont en contradiction directe avec la prétendue « sécheresse de cœur » que les ennemis, les envieux de Thackeray lui reprochaient si volontiers.

Le fait est qu'il ne fut jamais enthousiaste, parce qu'il ne voulut jamais être dupe. Le ciel l'avait doué d'une clairvoyance pénétrante et sévère, qui le classait parmi les observateurs satiriques, et que devait développer plus que de raison l'usage habituel de cette faculté périlleuse. On n'est pas impunément tous les jours au régime de l'épigramme; l'abus du microscope intellectuel, nécessaire aux analyses d'un certain ordre, ne peut guère manquer à la longue de fausser la vue et de lui montrer, démesurément grossies, les défectuosités inhérentes à notre imperfection native. C'est ainsi, je crois, que doivent s'interpréter ces *cruautés*, ce *cynisme* qu'on lui imputait à crime, et que le désir, le besoin de « faire sensation » devaient naturellement exagérer. L'effet obtenu, la cause cesse. Affranchi par le succès et redevenu lui-même, rendu à ses instincts naturels, le terrible railleur s'adoucit et se calme; l'arc se détend, la note paisible et mélancolique revient plus fréquente. Elle n'a jamais manqué, non pas même dans les œuvres du début, *Morgiana*, *le Grand Diamant*, et bien d'autres; mais elle prend peu à peu le dessus, et les *Newcomes* par exemple, les *Virginians*, sont imprégnés d'une sensibilité de bon aloi, médiocrement goûtée, il faut bien le dire, par les lecteurs habituels de Thackeray. Ses derniers essais, les *Roundabout Papers*, ressemblent parfois à l'homélie d'un pasteur de village. Grand apaisement, inaltérable sérénité, résignation stoïque aux iniquités du monde en général et de la *superfine review* (1) en particulier, voilà ce qu'on y trouve à chaque page. Le laps des ans, les influences de la fortune heureuse, expliquent ces changemens presque inévitables, cette disparition graduelle de la verdeur ancienne, de la primitive âpreté. On se repent de ses rigueurs passées, on reporte sur soi-même cette inexorable censure qu'on faisait subir aux autres, et le juge qui s'examine de près est enclin à beaucoup d'indulgence. Pour finir de la sorte, il suffit de n'être pas hypocrite, et, quoi qu'on en ait pu dire, l'existence entière que nous venons de raconter proteste contre l'imputation d'hypocrisie.

E.-D. Forgues.

(1) Surnom ironique donné par l'écrivain à la *Saturday Review*, qui l'accusait, lui, d'une *vulgarité* rebutante.

DE LA SÉCURITÉ

DANS

L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER.

I.

C'est un spectacle sans doute imposant que celui du matériel d'un chemin de fer (1), de ces machines entretenues et perfectionnées avec tant de soin, de ces travaux d'art qui triomphent si hardiment des obstacles de la nature; mais qu'est-ce que ces merveilles, si elles sont une menace perpétuelle contre la vie des voyageurs? Obligés de nous abandonner aux voies ferrées, qui ont le monopole des transports, n'avons-nous pas le droit d'y exiger une sécurité relativement supérieure, et cette juste exigence n'explique-t-elle pas l'émotion générale que produisent les catastrophes encore trop fréquentes sur les chemins de fer? Il est donc à propos d'interroger les compagnies et de rechercher par quelles mesures, par quelle discipline sévère elles garantissent la vie des voyageurs et la célérité de la circulation. Il est admis que les accidens causés par les défaillances du matériel sont devenus très rares, et l'on pardonne presque la rupture d'un essieu comme un de ces événemens de force majeure qui défient la prudence humaine; mais on recherche encore avec inquiétude comment se combinent les mouvemens complexes de ces trains qui se suivent ou se croisent en tous sens au milieu de difficultés infinies; on se demande quelle est l'âme collective, sans cesse agissante, qui anime, gouverne et maintient dans l'ordre voulu un ensemble où la confusion peut être

(1) Voyez, sur le *Matériel des chemins de fer*, la *Revue* du 15 juillet 1863.

si fatale. Tel est le problème à résoudre dans cette branche du service des chemins de fer qu'on nomme l'*exploitation*, problème redoutable où il faut d'abord considérer la grandeur des masses en mouvement. Un train *express* pèse de 80 à 120 tonnes; un convoi de marchandises, remorqué par l'une de ces grosses locomotives auxquelles l'ingénieur Engerth a donné son nom, a un poids de 600 tonnes et une longueur de 350 mètres. Des wagons ordinaires pèsent 15 tonnes en charge, c'est-à-dire trois ou quatre fois autant que les anciennes voitures des messageries. Quant aux locomotives, celles du poids de 30 tonnes ne suffisent plus; les Engerth dépassent 50 tonnes, et l'on commence à voir sur diverses lignes des machines formidables où la puissance motrice est développée par quatre cylindres à vapeur et douze roues propulsives. Est-ce là le suprême résultat du génie d'innovation? La marine, qui montrait jadis avec orgueil un navire à voiles de 1,200 tonneaux, a maintenant des *steamers* qui en jaugent 5,000 et davantage. Qui peut dire si les chemins de fer, eux aussi, n'auront pas un jour leur *Great-Eastern?*

On sait que le défaut de ces géans de la mer est d'être ingouvernables, et quand on considère le péril qui menace la plus légère voiture emportée dans nos rues par la course furieuse d'un cheval, on peut bien s'épouvanter de l'indocilité d'un train de chemin de fer sous la main du conducteur. Nulle part plus que sur les rails il n'eût donc été rationnel de réduire les masses en mouvement; mais que les besoins publics sont loin de se prêter à l'application de cette loi théorique! A l'origine, sur les lignes de Liverpool et de Saint-Étienne, on ne remplissait trois wagons qu'aux bons jours; aujourd'hui les trains du dimanche ne peuvent compter moins de vingt-quatre voitures (nombre maximum autorisé), et chaque année l'importance des transports s'accroît en personnes et en choses.

En Angleterre, a-t-on dit, les trains sont moins redoutables par leur masse, et le continent, qui a partout adopté nos usages français, offrirait sous ce rapport moins de sécurité. Cette remarque n'est vraie que pour les longs trains à petite vitesse, qui donnent de si beaux bénéfices aux actionnaires, et que remorquent des locomotives-colosses. C'est qu'en Angleterre la célérité des transports passe avant tout autre besoin, afin de lutter contre la navigation, dont nous ne connaissons pas assez les merveilles en France. Puis les établissemens anglais ont rarement à leur portée les vastes magasins de réserve que possèdent sur place nos usines alsaciennes ou normandes. Le prix élevé des terrains limite la fabrique ou l'entrepôt à la superficie rigoureusement nécessaire. Ces établissemens ont leur réserve dans les docks célèbres de la Tamise et de la Mersey. Les chemins de fer sont le trait d'union quotidien des docks et des

usines; ils apportent chaque matin la houille et le coton que dévorent les métiers aux huit cents broches fileuses, et remportent en retour les produits fabriqués, qui arrivent sur les marchés du monde trois mois au moins avant ceux qu'on a demandés à l'industrie continentale. On est frappé de cette activité fiévreuse d'expédition quand on visite en Angleterre les gares à marchandises, où les wagons et les ballots ne font littéralement que passer à l'aide d'appareils mécaniques opérant le *transbordage*. Ajoutons qu'en Angleterre on n'apprécie pas nos puissantes machines aux formes tourmentées : la locomotive d'outre-Manche a ses agencemens et proportions consacrés, que l'Anglais entoure de ce culte qu'il porte à toutes ses traditions. Elle peut rarement tirer plus de 350 tonnes. En raison de cette puissance modérée autant que pour les deux causes locales qu'on vient d'indiquer, il faut à la fois multiplier le nombre des trains et accélérer les expéditions, c'est-à-dire augmenter les complications d'un service où les rouages indispensables sont déjà trop nombreux, et remplacer le danger des grandes masses en mouvement par celui des vitesses.

C'est par la vitesse principalement que les chemins de fer se placent au-dessus des autres systèmes de transport. En revanche aussi, cette propriété précieuse et fondamentale engendre les embarras les plus graves de l'exploitation et les chances les plus redoutables d'accidens. Ce n'est pas que la vitesse soit par elle-même un danger : un train lancé à toute vapeur franchit ou pulvérise des obstacles contre lesquels une marche moins rapide l'exposerait à se briser; mais l'impétuosité de la course a pour effet de rendre ingouvernables, si vous ne préparez votre action de loin, ces grandes masses une fois emportées. La vitesse sur les chemins de fer est, en bonne marche courante, de 8 mètres par seconde pour les trains de marchandises les plus lents : c'est presque la vitesse *maximum* des meilleurs *steamers*. Les trains express parcourent jusqu'à 25 mètres par seconde; le cheval au galop, le cerf, le tigre, ne possèdent pas à beaucoup près cette vitesse, que les convois gardent d'ailleurs indéfiniment, tandis que l'animal est bientôt épuisé par sa course. Et nous ne parlons que de la vitesse obtenue jusqu'à présent sur les lignes à voie étroite; le *Great-Western* en Angleterre, les larges lignes de l'Espagne et de la Russie comportent une plus grande célérité; sur les petits railways mêmes, la science n'a pas dit son dernier mot. Cette conquête de l'homme sur l'espace est certainement digne d'admiration; mais que de luttes et de dangers représentent de pareilles victoires sur la nature!

Pour en juger, calculons l'effet mécanique d'un train en marche et la puissance développée par le remorqueur. Pourquoi craindrait-on d'aborder ces détails techniques? Nous vivons dans un contact

perpétuel avec les machines : les lois qui les gouvernent n'intéressent donc plus seulement les ingénieurs; celles de la *traction* sur les chemins de fer sont d'ailleurs simples. Le travail des locomotives, comme celui du cheval de trait ou de l'homme qui porte un fardeau, consiste à déplacer une charge et à la conduire en un temps donné à une certaine distance. Comme toute chose, le travail s'estime par comparaison avec une unité de mesure. Pour élever à bras ou par un moteur 1 *kilogr. à* 1 *mètre de haut en* 1 *seconde*, on a nécessairement exercé un effort, une action mécanique, une puissance contre une résistance. C'est cet effort, — action ou puissance, — duquel résulte un travail que l'on prend pour unité de mesure de l'action des moteurs, comme le mètre est la mesure des longueurs, et le kilogramme la mesure des poids. Les ingénieurs donnent à la mesure du travail le nom significatif de *kilogrammètre*. La force musculaire de l'homme lui permet d'élever en 1 seconde 10 kilogrammes à 1 mètre ou, ce qui revient au même, 1 kilogr. à 10 mètres. L'homme est donc un moteur capable de fournir par seconde 10 *kilogrammètres* de travail. Un vigoureux cheval de trait donne 75 de ces unités, sa force est de 75 kilogrammètres. L'usage s'est établi de comparer les moteurs mécaniques aux chevaux et d'estimer leur puissance en *force de cheval*. Nous lisons souvent qu'une usine possède une force motrice de 20 chevaux, — que nos bâtimens transatlantiques ont des moteurs de 900 chevaux, et qu'on en a développé 12,000 dans le *Great-Eastern;* cela signifie que ces machines réalisent un travail égal à celui qu'exécuterait dans le même temps et les mêmes conditions un pareil nombre de chevaux attelés. Si l'on applique ce calcul aux chemins de fer, on trouve que, dans la marche d'un train express ordinaire, la locomotive déploie une puissance de 300 chevaux, et qu'une machine Engerth en tête d'un fort train de marchandises représente l'effort de 500 à 600 chevaux. Et quels chevaux! leurs propres organes ont des vitesses relatives de 2 à 4 mètres par seconde; le jeu de ces organes est pour ainsi dire une série de chocs. Ce sont des chevaux emportés sous la main de deux hommes, un conducteur et un aide.

Cette estimation de la puissance des locomotives se fit d'abord par le calcul au moyen de la *formule algébrique* de l'ingénieur anglais Harding. Cette formule ne tient pas moins d'une ligne dans les *traités* de mécanique, et la solution demande une page de chiffres. Nous devons au général Morin, à M. Sauvage, directeur du chemin de fer de l'Est, ainsi qu'à M. Poirée, des ponts et chaussées, un procédé si simple, qu'avec la seule règle arithmétique de la multiplication chacun peut estimer la puissance en chevaux développée dans la traction du convoi qui le transporte. Ces savans ont interposé entre la locomotive et le train remorqué un instrument à res-

sorts tarés d'avance appelé *dynamomètre* (mesureur de la force), instrument d'origine toute française. Ces ressorts, pliant sous la charge comme ceux des appareils vulgaires appelés *pesons*, ont fait connaître que, pour entraîner sur les rails un véhicule pesant une tonne (1,000 kilogrammes), il fallait que la locomotive exerçât un effort qui varie de 4 à 10 kilogrammes suivant la vitesse du transport : 4 kilogrammes suffisent dans la lente traction d'un train de marchandises; les trains express exigent 10 kilogrammes par tonne remorquée, malgré les soins apportés aux voitures, en raison des secousses et perturbations de tout genre qui dérivent de la vitesse. Un train express du poids de 100 tonnes demanderait donc cent fois 10 kilogrammes, soit 1,000 kilogrammes d'effort, tandis que le train à petite vitesse se contentera d'un effort moteur égal à cent fois 4 kilogrammes, soit 400 kilogrammes. En multipliant ces efforts par la vitesse du train en une seconde (8 mètres dans le cas de la petite vitesse, et 25 mètres dans le cas du train express), on a 3,200 et 25,000 kilogrammètres, qui, à raison de 75 kilomètres par cheval, ainsi qu'il vient d'être dit, donnent, après division, 43 et 333 chevaux de puissance à demander à la locomotive. On a proposé de généraliser sur les chemins de fer le système du train dit *impérial*, avec salons, buffet, lits, terrasse. D'après le nombre accoutumé des voyageurs, le poids total du train serait d'environ 300 tonnes. Si l'on se proposait de lui faire parcourir cent lieues à l'heure, suivant certaines promesses récentes dont la *Revue* a déjà parlé, chacun, refaisant le calcul précédent, trouvera que le nouveau remorqueur devrait être de la force de 4,000 chevaux, et qu'on ne dépasserait pas 130 chevaux avec la vitesse de 8 mètres par seconde, d'où il ressort déjà que la célérité sur les chemins de fer contribue à compliquer le service par un surcroît de puissance motrice à créer.

Cette production de force motrice est entourée de difficultés spéciales dont il faut aussi tenir compte. Le puissant moteur d'un chemin de fer ne doit pas excéder le poids de 12,000 kilogrammes sur chaque essieu; le nombre de ceux-ci ne peut être supérieur à quatre, et la longueur de 5 mètres est l'extrême limite qu'on peut assigner à l'écartement des essieux. La locomotive et le tender qui porte ses provisions tiennent nécessairement sur un espace de 13 mètres de long sur 3 mètres de large et 4 mètres de hauteur. Tel est le volume maximum d'une machine à vapeur de 600 chevaux sur un chemin de fer; c'est celui d'un appareil de 40 chevaux dans une usine ou un navire. Les ingénieurs ont donc été forcés de demander à la célérité des organes mécaniques dans leur jeu et à la tension formidable de la vapeur la puissance motrice que l'espace refusait. La tension de la vapeur des locomotives atteint aujourd'hui jusqu'à

dix atmosphères, c'est-à-dire qu'elle égale dix fois la pression exercée sur toutes les surfaces par cette enveloppe d'air atmosphérique, épaisse de 52,000 mètres qui entoure notre globe et comprime la colonne de mercure du baromètre. La pression atmosphérique est de 1,033 kilog. sur un mètre carré de surface, et par conséquent chaque mètre intérieur de la chaudière est comprimé par un effort de plus de 10,000 kilog. tendant à la faire éclater, tout au moins à laisser échapper la vapeur, on sait avec quel mugissement, par les ouvertures provenant de la plus légère imperfection du travail. Tel est l'agent moteur comparable à la foudre qui emporte les trains de chemins de fer dans leur marche courante; mais ils n'arrivent à leur vitesse de course que progressivement après chaque arrêt; c'est pourquoi les trains omnibus ont un si long trajet, bien que la vitesse de course entre les stations atteigne souvent celle de 40 kilomètres à l'heure. L'arrêt aussi est progressif; s'il était instantané, il pourrait avoir des suites aussi fâcheuses que celles d'une collision, car d'après une loi fondamentale de la nature la matière est *inerte*, incapable de passer du repos au mouvement ou de celui-ci au repos sans un développement considérable de puissance mécanique. Or cette puissance ne croît que proportionnellement à la masse du corps lancé; mais elle augmente en raison du *carré* de la vitesse, et par conséquent en la doublant; l'impulsion acquise devient ainsi non double, mais quadruple : si on décuplait la vitesse originaire, cette impulsion acquise serait centuplée. On en a conclu, par un calcul élémentaire en mécanique, qu'un train bien lancé possède en lui-même par la vitesse acquise une puissance motrice réelle comparable à l'effet d'une forte machine à vapeur en travail ou à celui de plusieurs boulets de canon. De là vient l'impossibilité d'arrêter une locomotive en marche avant qu'elle ait encore parcouru au moins 200 mètres après que le robinet de vapeur de la locomotive est fermé. « Vous ne pouvez donc pas maîtriser votre locomotive? disait-on à un mécanicien qui avait dépassé la station pour avoir supprimé trop tard son courant de vapeur. — Non, monsieur, répondit-il, je ne saurais d'emblée maîtriser cinq cents chevaux courant à fond de train. » Veut-on connaître quelle est, dans cette formidable accumulation de puissance mécanique, la part apportée par le voyageur? Son poids étant de 70 kilogrammes, le calcul indique que, dans un train express vigoureusement lancé, le voyageur possède en lui-même une force équivalente à celle qui théoriquement enverrait un projectile de 10 kilogrammes à 175 mètres, ou bien un poids de 70 kilogrammes, égal au sien, à 25 mètres de distance.

L'impétueuse vitesse n'est point le seul élément d'insécurité sur les chemins de fer; le péril vient plus encore de la variation de

cette vitesse. Les trains se suivent de près, avec une marche différente qui ne permet pas de maintenir entre eux une distance constante. Le train de marchandises parcourt de 20 à 25 kilomètres par heure; dans le même temps, le train express fournit le double ou le triple de ce trajet; entre les deux sont les trains omnibus et semi-directs. On n'a pas de peine à concevoir combien ces écarts de vitesse causent de difficulté dans l'exploitation. Qui ne sait que la plupart des collisions ont lieu entre les trains de marchandises et les express qui les poursuivent? Encore s'il n'y avait à craindre que les écarts réglementaires; mais il en est d'autres qui, provenant de retards accidentels, échappent aux prévisions : deux minutes perdues à huit stations donnent un total de plus d'un quart d'heure, et voilà deux convois qui se suivent à une distance d'autant rapprochée. Une production difficile de vapeur, due à un de ces incidens qui font le désespoir des mécaniciens, une rampe faiblement attaquée, le *patinage* des roues tournant sur elles-mêmes, lorsqu'à la traversée des bois et des tunnels elles n'adhèrent plus suffisamment aux rails devenus glissans, d'autres causes encore peuvent occasionner des retards. Les regagnera-t-on par une vitesse de foudre lorsque la machine aura recouvré sa puissance? En admettant que la prudence autorise cet élan à corps perdu, c'est en tout cas un nouvel incident qu'il faut ajouter à tous les autres dans le mouvement du service. Enfin il arrive à des trains de rester en détresse, cloués sur place pour ainsi dire; il suffit pour cela d'un tube qui crève ou d'une bielle qui casse à la locomotive. On voit donc combien d'élémens de perturbation multiplient les chances de ces collisions, où le train qui heurte souffre peu ordinairement, mais où le train heurté subit de si dures épreuves.

On verra par quelles mesures préventives on a réussi à rendre ces rencontres très rares. Quant aux solutions dites radicales du problème, que divers inventeurs ont préconisées, il suffira de les examiner brièvement. On a proposé d'abord un mode d'aiguillage propre à faire détourner spontanément, d'une voie sur l'autre, en n'importe quel point du parcours, les convois qui vont s'aborder. Cette idée, fréquemment soumise aux compagnies, semble à quelques esprits un préservatif infaillible contre les rencontres; mais la plus simple réflexion et le souvenir des calculs que nous exposions tout à l'heure suffisent à la faire juger. Admettons qu'un mécanisme ingénieux puisse opérer cet aiguillage : ne faut-il pas toujours compter avec cette terrible impulsion du train, qui le lance en ligne droite par-dessus ou à travers les obstacles? On ralentira, dira-t-on, pour s'aiguiller sur le parcours comme à l'approche des embranchemens; mais c'est supposer que l'on sera maître de la vitesse : dès

lors on sera maître également de retenir à une distance suffisante, pour éviter la collision, les trains qui s'avancent l'un sur l'autre.

On a proposé aussi d'affecter aux trains express des voies spéciales d'où serait exclu le service à petite vitesse. Malgré l'énormité des dépenses, il n'est pas impossible qu'on prenne un jour ce parti. Déjà le principe de la multiplicité des voies est admis dans certaines limites pour les grands centres de mouvement; des *voies de décharge* y ont été créées, soit parallèlement aux premières, soit d'après un autre *tracé*, comme par exemple la ligne directe de Paris à Creil par Chantilly, qui a dégagé celle de Pontoise. De même, au sortir de la gare Saint-Lazare, on voit se dessiner une foule de lignes parallèles. Si ce n'est pas encore l'adoption complète de la réforme demandée, c'est du moins un acheminement vers le but qu'elle se propose.

Les chemins de fer de l'Angleterre nous offrent une autre solution du problème qui mérite d'être étudiée. Dans cette mère-patrie des *railways*, les vitesses entre les différens trains n'ont pas cet écart du simple au triple que nous signalions sur nos lignes. Les express accomplissent leur trajet presque sans arrêt intermédiaire, dans des conditions de célérité à peu près semblables à celles qui existent sur nos lignes du Nord ou de Lyon; devant ces trains rapides, tous les autres se garent longtemps à l'avance, et en marche leur vitesse uniforme est comparable à celle de nos trains omnibus. Au-delà du Rhin, il n'y a guère aussi que deux vitesses, l'une pour tout le service accéléré des voyageurs et des messageries, l'autre fort lente pour les grands convois de marchandises.

Les trains autres que les express étant en Angleterre irréguliers dans leur marche comme nos trains de marchandises, on a dû mettre un plus grand nombre d'express à la disposition du public de toute classe. Celui-ci n'a garde de s'en plaindre; mais au fond n'a-t-on pas augmenté les chances d'accidens en multipliant ces trains formidables? Il va sans dire que la charge a dû également être augmentée, ce qui a forcé de surcharger les roues propulsives de la locomotive, lesquelles prennent leur point d'appui sur la voie. Le nom de *crushing engines*, c'est-à-dire machines écrasantes, donné à ces machines, est assez significatif. Pour le service des marchandises, on a été de même conduit, par l'allégement des trains, à l'accélération des vitesses et à la multiplicité des convois. En fait, sous le rapport de la sécurité comparative, l'avantage n'est pas aux railways anglais, et si nous demandons au calcul quel est celui des deux systèmes où la puissance d'impulsion rend le train moins ingouvernable, étant donné un train français de 500 tonnes à la vitesse de 7 mètres par seconde et un train anglais de 350 tonnes

à la vitesse de 10 mètres, on trouve que la moindre impulsion est encore dans le train français.

Nous sommes loin d'avoir indiqué toutes les causes d'insécurité qui menacent les voyageurs sur les chemins de fer. Il faut encore, dans le service, compter avec les forces humaines. Ce n'est point ici une remarque banale. Pendant la course effrénée d'un train, il se produit des effets physiques particuliers qui ne permettent pas toujours aux agens du personnel d'être en pleine possession de leurs facultés. On admire la naïveté d'un mécanicien qui, poursuivi en justice à la suite d'un accident, fait cette simple réponse : « J'ai remarqué le signal trop tard; » mais le voyageur assis dans sa voiture ne se doute pas de ce qu'endure le mécanicien debout sur la locomotive par le froid et par le soleil. Le vent qui le repousse, la poussière qui l'aveugle, la pluie ou la neige qui fouettent son visage, lui infligent quelquefois de véritables tortures. Aux fatigues d'un voyage de quinze heures et plus s'ajoute pour les agens la nécessité de faire leur service aux stations. Qu'on juge si, dans de pareilles conditions, il est aisé de tenir ses sens en éveil sur tous les signaux et sur les mille difficultés imprévues de la route.

Une autre cause de préoccupation sérieuse, c'est le mouvement des voyageurs et des marchandises, soumis à des fluctuations qui déjouent parfois tous les calculs. Les compagnies ne peuvent qu'en des cas très rares refuser satisfaction aux exigences du public. Nous ne répéterons pas ce mot, trop souvent redit au hasard, que les multitudes ont en France une indocilité particulière au caractère national: nous avons pu nous convaincre de nos propres yeux que les foules se ressemblent en tous les pays, et que l'impatience de l'attente leur donne partout les mêmes allures indisciplinables. Ce qui est propre à la France, c'est un respect de la vie humaine qui, en matière d'accident, ne limite pas la responsabilité; c'est aussi un penchant à trop compter sur l'autorité pour nous sauver de notre propre imprudence. De là viennent tant de mesures de police qui nous gênent et qui nous irritent. En Angleterre, il y a dans les gares des tableaux indicateurs qui fournissent tous les renseignemens nécessaires au voyage; tant pis pour qui ne lit point ou ne comprend pas : l'employé de service, interrogé, ne prend pas même la peine de répondre, et il faut être Français pour lui renouveler sa question. Sans doute, dans cette manière d'être et d'agir, l'Anglais tombe parfois dans l'excès opposé au nôtre; mais si nous pouvions apprendre de lui à nous gouverner un peu plus nous-mêmes durant les trajets en chemin de fer, une foule de complications disparaîtraient du service. Or rien ne constitue de plus graves embarras que ces complications, ajoutées à tant d'autres rouages. Pour en achever le ta-

bleau, réduit seulement au cadre prévu, il suffira de considérer le service réglementaire d'un grand réseau, celui de l'Est par exemple.

L'action plus ou moins directe du chef d'exploitation s'étend d'abord sur un parcours de 1,800 kilomètres, divisé en 3 lignes principales et en 24 embranchemens; 375 gares ou stations s'y échelonnent à des distances variables. Il y a de plus 4 grands ateliers, des ateliers secondaires, des remises et des bâtimens d'administration. Tout cet ensemble de constructions formerait une grande ville. Sur le parcours circulent quotidiennement près de 600 trains, souvent en correspondance avec ceux des lignes du Nord, de Lyon, de Belgique et d'Allemagne. Le trajet réuni de ces trains donne un total de 70,000 kilomètres, longueur presque égale à deux fois la circonférence terrestre. Il atteint par année 25 millions de kilomètres. En comptant en moyenne 15 voitures par train, on aura par jour une somme de 9,000 véhicules roulans, ayant ensemble 63 kilomètres de longueur, et pouvant porter, en voyageurs ou en marchandises, une charge de 60 millions de kilogrammes, dont l'embarquement et la sortie doivent s'opérer, on sait dans quel bref délai, par les soins des employés, d'après des règlemens qui ne peuvent pas toujours être fixes. La douane, l'octroi, le contrôle, la police, le camionnage, le factage, la poste, ajoutent leurs exigences à tous ces élémens de complication.

Parlerons-nous des approvisionnemens du service? On s'en fait à peine une idée en visitant le magasin de l'économat d'où les gares tirent les objets dont elles ont besoin. Ce magasin porte parfois à l'étranger le nom d'*arsenal;* ce n'est point là une qualification ambitieuse: si un jour les chemins de fer français sont réunis dans une seule main et se pourvoient au même économat, celui-ci formera un plus vaste entrepôt que les docks du Havre ou de Liverpool. Voici quelle est, sur la ligne de l'Est, la quantité d'eau et de combustible que consomment les locomotives roulantes. En comptant 10 kilogrammes de houille brûlée par kilomètre parcouru, ce qui est une évaluation modérée, on atteint déjà le chiffre de 700,000 kilogrammes dévorés par jour. Cela représente la charge de 70 wagons. Avec la consommation des ateliers, du service hydraulique, des stations et bureaux, on arrive à 1,000 tonnes pour un jour, soit 365,000 tonnes pour une année, que, pour les besoins d'une seule compagnie, il faut aller extraire de mines parfois à 600 mètres de profondeur.

La dépense d'eau des locomotives peut être évaluée à 8 kilogrammes par kilogramme de combustible brûlé, ce qui donne une consommation quotidienne de 5,600 mètres cubes; mettons le double pour le lavage du matériel et les autres nécessités du ser-

vice : il en résultera en nombre rond la contenance d'un canal d'une lieue de long sur 3 mètres de section (1).

Maintenant sur quel personnel repose la mise en activité de l'exploitation? Depuis les petites stations, où sont préposés un chef et un facteur, jusqu'aux gares de premier ordre, qui occupent 100 hommes et au-delà, on peut compter dans les 375 gares du réseau de l'Est 5,000 employés, auxquels s'ajoute le personnel des trains, des dépôts de machines, des remises de carrosserie, des ateliers de réparation du matériel, celui des équipes de redressement de la voie, enfin celui du service central, en tout 14,000 employés environ, manœuvrant ensemble comme une armée sous la direction d'un chef de qui tout relève. L'action de celui-ci s'étend en outre sur de nombreux services accessoires, le camionnage, le factage, la correspondance, etc. Quant aux objets qui ressortent du service proprement dit, l'énumération en est impossible. Le trafic d'un chemin de fer touche à tout, se heurte à tout. Le contrôle, le contentieux, les relations internationales, les rapports avec les administrations publiques, tiennent autant de place dans l'exploitation que l'art technique et le commerce. Tel est le cercle immense dans lequel se meut l'activité du directeur d'un chemin de fer; voilà sur quel chaos apparent il règne, au milieu de quels élémens de trouble il doit assurer la sécurité de plusieurs milliers de voyageurs circulant par jour. Cependant, malgré tant de chances menaçantes, les accidens sont très

(1) Jusque dans les menus objets, on reste stupéfait des quantités accumulées. Nous avons sous les yeux l'état annuel d'un économat de chemin de fer. L'approvisionnement est immense : 30,000 mètres de drap pour la garniture des voitures et l'habillement des employés, 30,000 de toile pour le même usage, 50,000 kilogrammes de vernis, autant d'essence, et 40,000 d'huile de lin pour les peintres, 433,000 kilogrammes d'huile à brûler, 96,000 balais, 111,000 verres de lampe, etc. Dans le compte des ateliers figurent 23,000 limes, 77,000 manches d'outils, 14,000 kilogrammes de petits clous de fer, 474,500 goupilles et 194,000 rondelles. Le compte de papeterie s'élève à près de 700,000 francs; on y trouve environ 4,000 types d'imprimés de service. Ces petites cartes que le bureau de places délivre aux voyageurs sont encore un exemple saisissant des complications qui existent dans les moindres détails de l'exploitation. Il y en a 260 modèles; on fabrique la matière première en collant 16 feuilles de papier les unes sur les autres; puis viennent le laminage, le parage, la couleur et le découpage. La fabrication proprement dite de billets occupe, au siége même de la compagnie, un atelier de 7 machines. Pour les transmettre aux gares, les y conserver en sûreté, les timbrer au fur et à mesure qu'on les délivre, les contrôler en route, les recevoir à l'arrivée, les vérifier après coup et les détruire, on entretient un personnel nombreux, un mobilier et un outillage considérables. Les machines à imprimer fixent d'un seul coup, à raison de 3,000 cartes par heure, les indications de route, le numéro d'ordre et les signes mystérieux qui servent à prévenir la fraude. Que dire après cela des approvisionnemens en bois, fers, pierres et autres matériaux encombrans? On devine à quelles mesures administratives il faut recourir pour diriger tout ce monde, hommes et choses, et empêcher un *coulage* désastreux.

rares sur les chemins de fer, et l'on regarde comme désastreuse une année qui en a vu deux sur la même ligne.

Tels sont les faits, les obstacles, les difficultés de toute nature; tel est l'enchevêtrement d'hommes et de choses sur lequel on devait d'abord appeler l'attention du lecteur : il reste maintenant à lui indiquer par quels moyens et quels procédés les compagnies peuvent dominer et discipliner tout ce vaste ensemble, et comment se fondent dans une harmonieuse unité tant d'élémens en apparence si désordonnés.

II.

Les accidens de chemin de fer sont de trois sortes : les déraillemens, les collisions entre deux trains et les attentats pendant la marche.

Le déraillement n'est redoutable que si les voitures sont bouleversées, ou si le train se précipite hors de la chaussée. On a proposé, entre autres inventions, l'emploi de parapets pour retenir en place les véhicules déraillés; mais tous les systèmes imaginés ont le tort ou de manquer le but, ou de créer à la traction une résistance que ne vaincrait nulle locomotive. Occupons-nous donc simplement des mesures préventives, qui sont toujours les plus radicales, et voyons d'abord ce qui a lieu lorsque, malgré toutes les précautions, un accident s'est produit.

Le simple déraillement d'un véhicule est bientôt réparé; il n'en résulte qu'un peu de retard, et des cahots désagréables pour les voyageurs. Chaque train en effet emporte avec lui l'outillage nécessaire dans une caisse placée sur le tender. A l'aide de crics appuyés sur les rails ou sur les traverses, on soulève le véhicule déraillé après avoir fixé les roues en dessous, puis avec des pinces ou leviers on le ramène sur la voie. Il suffit de requérir pour l'opération quelques hommes de bonne volonté parmi les voyageurs. Le véhicule une fois relevé, on reprend la marche prudemment jusqu'à la prochaine gare, où le *visiteur* du matériel procède à l'examen de la voiture déraillée; celle-ci est remplacée dans le train, si cet examen laisse le moindre doute.

Dans le cas où pour redresser le véhicule les moyens ordinaires ne suffisent pas, on demande aide aux stations voisines conformément à des prescriptions réglementaires où les moindres détails sont prévus et précisés. Bientôt arrive le *wagon de secours*, un chariot de forme inusitée, contenant des agrès de relevage et des rechanges, un étau monté, une forge, une perceuse, en un mot un petit atelier mobile. Il emporte aussi la *boîte de pansement* des blessés et le *mé-*

devin du chemin de fer, qui, dans chaque localité, est à toute heure prêt à partir au premier avis. A la suite du wagon de secours vient, s'il y a lieu, la pompe à incendie, escortée par les agens de la gare, constitués en corps de pompiers sous le commandement du chef de gare, qui chaque semaine les fait exercer.

Le déraillement provient tantôt des avaries du matériel, tantôt du dérangement ou de l'obstruction de la voie. Les avaries du matériel sont prévenues par un contrôle et des mesures administratives déjà exposées dans la *Revue*, et sur lesquelles il n'y a point à revenir. La *viabilité* des rails est conservée de la même manière. C'était là un grave problème à résoudre, car la voie contient par kilomètre courant 1,500 pièces constitutives, sans même compter la plate-forme qui sert d'assiette à ces pièces et les œuvres d'art qui existent au-dessus et au-dessous. A quels efforts est soumis cet ensemble? Sur un seul point, celui que pressent les roues, la charge va jusqu'à 6,000 kilogrammes, et au passage d'un train 150 roues agissent ainsi sur la voie, avec des secousses brutales, sur une longueur de 350 mètres.

Les dérangemens de la voie ou du matériel ne sont pas les seules causes de déraillement. Croirait-on que certaines obstructions de la voie sont le résultat d'actes sauvages de méchanceté, et qu'en outre de mauvais plaisans s'amusent quelquefois à lancer du haut des ponts des projectiles qui souvent ont blessé des mécaniciens? Mais ce qu'il est le plus pénible de constater, c'est la légèreté avec laquelle les plaintes portées à ce sujet sont parfois reçues des autorités ignorantes des petites communes. Sommes-nous si loin du temps où les chemins de fer n'auront plus besoin d'être protégés par des clôtures coûteuses pour les compagnies et gênantes pour la circulation?

La mesure préventive essentielle contre l'obstruction ou le dérangement de la voie consiste dans une surveillance continue. Elle est exercée par des agens dits *cantonniers*, distribués de distance en distance sur le parcours de la ligne. Ces agens communiquent entre eux par des moyens convenus, ils sont surtout multipliés aux lieux fréquentés et dans les courbes, où l'œil n'embrasse qu'un espace restreint. Il ne faut pas croire que le cantonnier soit un simple manœuvre : choisi parmi les *poseurs* de la voie, il en connaît le mécanisme; il sait lire les ordres de service affichés dans sa guérite; assez robuste pour supporter la fatigue de ses longues factions et pour se faire respecter en cas de malveillance, il offre en outre par son sang-froid et son discernement toutes les garanties qu'on doit exiger d'un homme sur lequel repose une part de la sécurité publique. Il est commissionné, salarié à l'année, armé et assermenté, avec droit de dresser procès-verbal comme le garde champêtre.

Outre son traitement annuel, qui peut s'élever à 1,500 francs, on lui donne dans certaines compagnies une gratification au bout de l'année passée sans punition. Tel est l'agent dont le rôle est si important dans la viabilité du chemin de fer. Après chaque passage de train, il parcourt à pied sa section; d'une main il tient le drapeau ou le fanal qui, en cas d'entrave accidentelle, commandera au train de s'arrêter; de l'autre il porte l'instrument propre à consolider l'assise des rails lorsqu'ils commencent à s'ébranler. Il a dans sa guérite une caisse d'outils pour faire sans retard les réparations qu'un seul homme peut exécuter. Quant aux pièces de rechange, elles sont placées en réserve vers le milieu de sa section : ce sont six rails neufs avec leurs pièces accessoires cadenassés entre deux montans; plus d'un voyageur les a sans doute aperçus au bord de la chaussée durant le trajet. Si le cantonnier, aidé de son voisin, ne peut réparer la voie, il demande à la gare, par des signaux répétés de poste en poste, l'équipe d'ouvriers toujours prête. Pendant la réparation et tant que la voie remaniée n'a pas subi l'épreuve du passage des trains, on maintient un signal qui oblige le mécanicien à redoubler d'attention. Ce n'est pas assez des cantonniers circulant à pied; après eux viennent les *inspecteurs* et les *chefs de section*, montés sur les locomotives pour constater si la voie garde son assise sous la charge et si les cantonniers sont à leur poste. Les agens du train font en outre à leur arrivée un rapport à leur chef respectif; ils signalent les incidens de la route et les points où la voie ébranlée imprime aux véhicules d'inquiétantes secousses.

Les signaux des cantonniers sont *positifs;* cela veut dire qu'on ne se borne pas à indiquer la liberté de la voie par l'absence des signaux de détresse, mais qu'on certifie le fait par un acte convenu au-devant de chaque train. Le cantonnier est averti de l'approche d'un train par un son de trompe venu du poste précédent; il y répond et il le transmet au suivant, qui lui répond de même que tout est en état; alors il se place en faction avec son drapeau ou son fanal, prêt à donner le signal d'arrêt, s'il en est besoin. Dans certains cas même, si le cantonnier est absent ou le fanal éteint, l'arrêt aura lieu de plein droit, et le chef du train, avant de reprendre sa marche, devra constater que rien ne s'y oppose. Enfin les mécaniciens, quand ils se croisent, s'appellent par un coup de leur sifflet strident, puis ils se font de la main un signe qui veut dire que tout est en ordre derrière eux.

A l'origine, les chemins de fer avaient plusieurs défectuosités constitutives que l'expérience a corrigées; mais il reste encore les *courbes* et les *aiguilles*, qui donnent toujours un peu d'inquiétude au voyageur. Dans les courbes, il existe une force dite *centrifuge* qui sollicite les corps en mouvement circulaire à fuir du centre de

la courbe et à *s'échapper par la tangente*. Pour neutraliser cette action qui pousse la voiture hors de la voie, on a relevé le rail extérieur de la courbe; les véhicules y prennent cette inclinaison du cavalier galopant dans un cirque. Des voyageurs croient alors que la voie est dénivelée et s'inquiètent : on équilibre au contraire ainsi la force centrifuge d'une façon aussi simple qu'ingénieuse.

Les aiguilles à changer de voie sont un mécanisme bien connu des chemins de fer, qui, malgré divers perfectionnemens, reste encore défectueux. Jusqu'à l'invention encore à venir d'un mode meilleur, voici à l'aide de quelles précautions on conjure les périls : d'abord, sur la voie courante, on a supprimé en principe les aiguilles, les ponts tournans et autres engins brisant la ligne des rails; les aiguilles dont le maintien reste indispensable s'ouvrent automatiquement au passage du train, de telle sorte qu'un oubli de l'agent entraîne rarement une conséquence funeste. En outre le convoi ne peut entrer dans l'aiguille qu'en reculant à petite vitesse, après un arrêt complet, et ainsi les trains lancés ne sauraient prendre une fausse direction.

Cette règle fondamentale admet deux exceptions : dans les gares et aux embranchemens. Dans les gares, la nécessité de faire communiquer toutes les voies dans un étroit espace pour composer et décomposer les trains force à prendre souvent les aiguilles *en pointe;* mais comme ces manœuvres se font à petite vitesse avec des wagons généralement vides et par les soins des meilleurs agens du service, les accidens sont rares et peu graves. Aux embranchemens de lignes qui ne partent point exactement d'une gare, la voie montante est pareillement prise en pointe, puis vient une intersection assez dangereuse au croisement des rails. Tous les jours on cherche à résoudre la difficulté que présente ici la pratique. En attendant la solution, les trains ne passent d'une ligne à l'autre qu'avec l'allure d'un homme au pas, et, pour forcer le mécanicien d'obéir à cette prescription, il lui est enjoint d'arrêter entièrement son train à 100 mètres de l'aiguille, et d'attendre pour s'y engager qu'il ait reçu le signal *positif* indiqué plus haut. Ce signal est donné en double par le préposé, avec son drapeau ou son fanal, et par un appareil, visible de loin, qui se place spontanément suivant la position des aiguilles. Enfin, pour qu'il y ait accord entre l'aiguilleur et le mécanicien, celui-ci indique de loin au premier, par un nombre donné de coups de sifflet, la direction qu'il doit prendre et la voie qui est à ouvrir. A Noisy par exemple, un coup prolongé demandera l'ouverture sur Strasbourg, et le sifflement sera triple pour la direction de Mulhouse. Tel est l'ensemble des précautions opposées aux chances de déraillement. Voyons à présent quelles sont les me-

sures complémentaires au moyen desquelles on pare au danger des collisions.

Les collisions, appelées en terme de métier *coups de tampons*, n'aboutissent que trop souvent à des catastrophes. L'exposé des complications inhérentes au service des chemins de fer a fait assez comprendre au lecteur en combien de cas ce grave accident est à redouter. Si l'on calcule cependant que le réseau français donne annuellement passage à un million de trains parcourant ensemble au moins 300 millions de kilomètres, on reconnaîtra qu'en dépit de quelques collisions, trop fréquentes encore, les chemins de fer offrent une bien plus grande sécurité que les anciens modes de locomotion.

Les collisions sont de deux sortes : les trains s'abordent de front, ou ils se rattrapent en se suivant sur la même voie. Les collisions de front, où les deux vitesses s'ajoutent en sens contraire, épouvantent à bon droit l'imagination. Grâce à Dieu, il ne s'en produit presque plus sur les chemins de fer. Lorsque les lignes ont deux voies, ce qui est le cas général du réseau français, l'une est exclusivement affectée aux trains *montans*, c'est-à-dire s'éloignant de Paris, et l'autre aux trains *descendans*, ou revenant vers Paris. Ce sont les expressions consacrées, justes ou non, par lesquelles on désigne dans tout un service les deux directions contraires. On *monte* vers Strasbourg et Lille, on *descend* vers Paris. En France, les trains montent par la voie qu'on a sur sa gauche en tournant le dos à Paris, et ils descendent par la voie de droite; le mécanicien se tient sur la droite de sa machine. En Angleterre, où nous trouvons presque en toutes choses le contre-pied de nos coutumes, la voie montante est à droite et la voie descendante à gauche. Jamais les trains ne s'empruntent respectivement leur voie; cette règle, absolue dans tout le trajet, n'a d'exceptions qu'aux gares pour les manœuvres indispensables.

Mais, dira-t-on, il y a les lignes à une seule voie, et celles-ci compteront sans doute en majorité dans les réseaux projetés de troisième et de quatrième ordre. Ne sera-ce pas là une perpétuelle menace contre la sécurité publique? Non, car les lignes à une voie ont leur exploitation particulière; on les divise en sections, et sur chacune d'elles il ne circule jamais qu'un seul train. Aux deux extrémités de la section est une gare où la voie se bifurque en deux branches et où s'attendent les trains venant en sens contraire. Sur ce point, les règlemens du service sont formels, et la disposition même de la voie ne permettrait guère à un agent de les violer par imprévoyance. Reste-t-il un doute possible dans l'interprétation des ordres, existe-t-il une chance de trouble dans le mouvement compliqué de

trains circulant sur une voie unique, voici, à titre d'exemple, une des mesures qui sont adoptées : un agent, *un seul* pour toute la section où le danger peut exister, accompagne successivement tous les trains, monté sur la locomotive, et portant un signal visible à tous. Cet unique agent, ce *passeur*, ce pilote, sans lequel nul train ne circule, détruit donc radicalement toute possibilité de rencontre.

Avant l'emploi du télégraphe électrique, il arrivait aux trains de s'attendre indéfiniment aux bifurcations, et en cas de malentendu il ne restait d'autre ressource que de dépêcher un courrier d'un bout à l'autre de la section. C'était pour les voyageurs une pénible attente. Les fils électriques, sans diminuer la sécurité, ont rendu au service sa régularité en permettant d'intervertir au besoin l'ordre du passage sur une voie unique. Grâce à l'électricité, deux agens correspondent à distance et prennent même, s'il y a lieu, les ordres de la direction centrale.

Supposons que le chef de la gare de Blesme attende, pour expédier un train-poste vers Chaumont, l'arrivée d'un train de marchandises en retard qui doit venir de ce point par la voie unique : il *appelle* d'abord le *stationnaire* de Chaumont à l'aide d'une sonnerie électrique dont le bruit avertit l'*appelé*, fût-il à l'extrémité de sa gare. Parfois il arrive que les appareils, dérangés par un orage ou une autre cause, ne transmettent pas les signes ou les transmettent incertains; les voyageurs entendent alors les agens dire : « Le télégraphe répond mal, restons en gare. » Enfin les deux stationnaires ont réglé l'un son *manipulateur*, l'autre son *récepteur;* ils se comprennent, et la conversation s'établit entre eux en cette forme :

— *Le stationnaire de Blesme.* — Votre train de marchandises n'arrive pas. A-t-il quitté votre gare, ou bien la voie est-elle libre pour que je vous expédie mon train-poste qui attend ici?

— *Le stationnaire de Chaumont.* — Mon train n'est pas encore annoncé, la voie est libre, expédiez-moi votre train-poste; je garerai mon train de marchandises à son arrivée.

— *Le stationnaire de Blesme.* — J'ai compris; garez votre train, je vous expédie le mien.

— *Le stationnaire de Chaumont.* — J'ai compris; je garerai mon train, expédiez-moi le vôtre.

Avis est donné de ces dépêches aux mécaniciens et aux chefs des trains intéressés, aux agens du contrôle et de la surveillance administrative; on espère même qu'un jour l'électricité les communiquera directement aux trains en marche.

De telles mesures expliquent comment le danger des collisions de front a pu disparaître sur la voie courante. Restent les gares,

où, pour composer et décomposer les trains, la manœuvre exige un emprunt respectif des voies. Déjà, nous l'avons vu, tous ces mouvemens s'y opèrent à des vitesses réduites, ce qui rend les rencontres moins formidables. Quant aux moyens préventifs, ils sont toujours les mêmes : ils consistent dans l'habileté des agens qui président aux manœuvres, dans des signaux *fermant* la voie obstruée et *couvrant* le train qui l'occupe. En dehors du concours actif de l'*aiguilleur* et du cantonnier, il existe à 1 kilomètre en tête de la gare une machine appelée *disque*, que l'agent manœuvre sans quitter son poste à l'aide d'un levier et d'un fil de transmission. La voie est-elle encombrée, il renverse ce levier, une tringle portant le disque tourne sur son axe et présente la face rouge au train qui vient; celui-ci s'arrête à 500 mètres de distance, soit en tout à 1,500 mètres du point dangereux. C'est ce qu'on appelle *fermer la voie*. Cette mesure s'étend aux stations comme à tous les points de la ligne où l'utilité en est reconnue. Ce n'est pas tout : quand l'obstruction en un endroit est plus habituelle que le libre passage (c'est le cas des grandes gares), le disque demeure tourné au rouge; en d'autres termes, la gare reste habituellement *fermée*, et elle n'est ouverte qu'au moment de recevoir le train, quand toutes les dispositions ont été prises. C'est là encore un de ces signaux dits *positifs* dont le cantonnier en faction nous a déjà fourni l'exemple.

Il était à craindre que ce disque ne se trouvât *effacé* à l'insu du chef de gare; l'agent pouvait oublier de le tourner au rouge, ou un dérangement pouvait se produire dans le système. Presque tous les accidens arrivés en gare doivent être attribués à la confiance trompeuse que l'on fondait sur le jeu du disque. Récemment on a imaginé de munir le disque d'un *répétiteur* électrique, petit appareil que les voyageurs ont pu voir dans les stations, et dont le carillon ne cesse de retentir tant que la voie est fermée. Si par quelque incident le disque vient à s'effacer, c'est-à-dire s'il cache sa plate-forme rouge, la sonnerie s'arrête, et les agens, avertis, prennent leurs mesures.

L'abordage de front, nous l'avons vu, est très rare; mais on ne saurait malheureusement en dire autant des collisions par derrière entre les trains qui se poursuivent. On s'efforce de les éviter par l'habile combinaison du mouvement des trains. Comme il serait impossible, sans des calculs infinis, de déterminer leurs distances respectives, le *chef de mouvement* y supplée par un curieux tracé graphique : c'est une sorte de tableau synoptique de la marche des trains représentés par des lignes d'inclinaison correspondant à la vitesse; on suit sur ce tracé, minute par minute, kilomètre par kilomètre, tout l'ensemble du service. Les initiés seuls ont l'art de

se reconnaître dans cet enchevêtrement de lignes; c'est d'après ce travail que le chef de mouvement rédige le *livret de la marche des trains* et les affiches où sont traduits en langage ordinaire les particularités utiles du service, le temps du parcours et la vitesse suivant le tracé, les heures de départ et d'arrivée, les points de rencontre, l'évitement et le croisement, etc. Tant de détails se graveraient difficilement dans la mémoire des agens; mais ils sont groupés par série, et un simple signe suffit pour les déterminer en indiquant les règlemens qui s'y rapportent.

Les divers trains par exemple sont désignés par un numéro d'ordre, avec un caractère particulier pour chaque série; c'est ordinairement un simple chiffre dans le service rapide, et dans celui de petite vitesse un chiffre précédé d'un O ou d'une couleur distincte. Les trains montans ont les numéros pairs; les trains descendans, qui se dirigent vers Paris, portent les numéros impairs. Un convoi est-il menacé en route, les agens auxquels on annonce l'approche du n° 6 ou du n° O 5 comprennent sans hésitation quel est le train dont ils ont à se défendre, et comment il convient d'opérer.

Ainsi se trouve constitué le service réglementaire; c'est comme le plan de bataille du général d'armée. Voyons la mise à exécution de ce plan sur le terrain. Un minimum de temps ou d'espace est prescrit entre chaque passage de train; s'il n'est pas observé, le mécanicien du convoi près d'atteindre celui qui le précède reçoit par un *signal* l'ordre de ralentir ou de faire *halte*, sauf à prendre la tête devant le premier train à la prochaine gare, afin de conserver la régularité de son service. En d'autres termes, il suffit de *couvrir* le train en danger, comme nous l'avons dit tout à l'heure, à l'aide de signaux qui commandent aux trains approchans de se tenir à distance. Les disques, les drapeaux ou les fanaux de cantonniers présenteront alors leur redoutable couleur rouge. On maintiendra les mêmes signaux d'arrêt ou de ralentissement au train qui en poursuit un autre sans observer la distance voulue. Les convois eux-mêmes portent en tête et en queue des fanaux d'une couleur et d'une disposition données, afin d'indiquer le sens de la marche dans l'obscurité de la nuit ou des tunnels. Dans les tunnels, on redouble de précautions : jamais deux trains ne s'y suivent. A chaque extrémité de la voûte, il y a un poste télégraphique; le stationnaire d'entrée *appelle* celui de la sortie, qui lui répond : *voie libre* ou *voie occupée*, suivant que le train a quitté le tunnel ou non. Dans le second cas, le stationnaire d'entrée retient en gare le nouveau train qui arrive. Pareille mesure est prise au besoin dans les courbes en tranchées.

Un des cas les plus importans à prévoir était celui des trains dits

en *détresse*, c'est-à-dire arrêtés par un accident sur le parcours, loin des disques et des cantonniers. Le règlement charge alors un des employés du train d'aller à pied le *couvrir* à 1,000 mètres avec un drapeau ou fanal d'alarme en lui prescrivant de demeurer à son poste comme un cantonnier, dût-il y être abandonné par son train lorsque celui-ci reprend sa route. Quand au lieu de l'*arrêt sur place* il n'y a qu'un simple ralentissement, l'agent se borne à poser derrière le train, à des distances fixées, des pétards qui détonnent au passage du convoi suivant et lui donnent avis du danger. Enfin, pour débarrasser au plus tôt la voie courante de ces trains entravés dans leur marche, on leur envoie la *locomotive de secours*, toujours prête aux stations principales.

Le plus grand danger de rencontre est dû aux trains dits *extraordinaires*, qu'on n'a pas l'habitude d'attendre, comme les estafettes, les trains de plaisir, etc. Un signal particulier les annonce sur la voie. Ces trains ne circulent d'ailleurs que sur l'ordre direct du chef de mouvement, qui a fait leur part dans l'organisation primitive du service.

Tel est donc l'ensemble des mesures préventives adoptées : l'expérience complète celle-ci chaque jour et les modifie au besoin, en même temps qu'elle rend les signaux plus certains. Signaux et mesures se contrôlent réciproquement. Il ne peut donc survenir une catastrophe que par une succession de fautes ou par un désespérant concours de circonstances qui a trompé toutes les prévisions. Le progrès doit tendre au perfectionnement et au contrôle de ces signaux. On leur a déjà fait traverser bien des phases; mais telle est l'infirmité de l'homme que lorsqu'il change de système, il ne réussit trop souvent qu'à déplacer les inconvéniens. Il y a quelques années, on crut augmenter la sécurité en substituant aux agens, qui peuvent faillir, des appareils automoteurs appliqués aux signaux et aux aiguilles, etc. On dut bientôt reconnaître que, si les employés se trompent, les machines peuvent se dérégler à l'insu de tous, et qu'elles inspirent dès lors une fausse confiance. Cependant le temps améliore toutes choses, le réseau ferré se développe, et si l'on consulte la statistique, on verra que les collisions comme les déraillemens, loin de s'accroître, diminuent tous les jours en nombre et entraînent des suites moins désastreuses.

Le public est aujourd'hui assez rassuré à l'endroit des accidens causés par les perturbations de service; mais il est un autre danger singulièrement redouté depuis une catastrophe récente; ce sont les attentats en voiture pendant la marche. Ces faits sont heureusement très rares. Parmi ceux qu'on a signalés, beaucoup ont perdu tout caractère de gravité devant les enquêtes judiciaires. S'il est

vrai que le voyageur seul en wagon avec des malfaiteurs ne soit pas plus à portée des secours que le passant attaqué sur une route déserte, on va voir combien ici encore on a largement appliqué le système des mesures préventives. La police des gares est si bien réglée qu'un malfaiteur a plus de mal qu'on ne pense à s'y introduire et à prendre place dans un train. Dans le parcours, les précautions abondent : les femmes voyageant seules ont un wagon réservé; la même faveur s'accorde ordinairement à ceux qui portent avec eux des valeurs; dans l'obscurité de la nuit et des tunnels, toutes les voitures sont éclairées. Ce contrôle éternel qu'exercent à notre grand ennui pendant le trajet les agens du train est bien propre aussi à troubler les malfaiteurs, toujours sous le coup d'une surprise. Malheureusement cette promenade des agens sur les marchepieds extérieurs est très dangereuse pour eux; espérons qu'avec le temps, les voitures se perfectionnant, ce péril disparaîtra. En outre, au sommet des fourgons placés en tête et en queue du train, il existe une vigie vitrée d'où les employés peuvent apercevoir la plupart des signaux de détresse, et depuis quelques années on a établi entre les principaux agens préposés à la conduite des trains des moyens de communication imparfaits encore, mais non sans efficacité. Enfin les cantonniers en faction sur la voie contribuent aussi pour leur part à la commune sécurité, car ils sont placés de manière à voir les signaux de détresse et à les transmettre, comme tout symptôme alarmant. De là il faut conclure qu'il n'y a réellement à craindre en wagon l'absence totale de secours que dans ces attaques imprévues qui ne permettent pas d'appeler à l'aide même le voisin.

On a proposé de pourvoir chaque compartiment de wagon d'un appareil spécial d'alarme; mais outre la difficulté d'adapter cet appareil, l'utilité de ce moyen d'appel n'est-elle pas problématique? Le malfaiteur le connaîtra sans doute aussi bien que la victime; son premier soin sera de le paralyser, et comme les agens du train compteront sur ce signal, ils resteront dans une trompeuse sécurité. D'un autre côté, c'est un fait grave que l'arrêt d'un train dans le parcours; nous avons exposé quel trouble et quels dangers il en résulte dans le mouvement général. Dans quelles limites sera-t-il permis aux voyageurs de solliciter au nom de leur intérêt privé cette perturbation d'un service public? On a, sur ce point, multiplié les essais de règlement, tous ont échoué devant les obstacles de l'application. Cependant si le problème n'a pas été résolu encore, il ne faut pas le déclarer insoluble. De la multiplicité des enquêtes et des inventions faites à ce sujet il sortira certainement quelque lumière. En ce moment même, plusieurs compagnies françaises viennent d'envoyer leurs chefs de service en Allemagne et en Angleterre pour

rechercher à ce point de vue spécial s'il existe sur leurs *railways* des précautions qui nous soient inconnues. Nos sociétés de chemins de fer ne s'endorment pas, on le voit, dans une coupable insouciance.

Ce n'est pas non plus l'autorité administrative qu'on peut accuser d'oublier ses devoirs. Or son rôle dans l'exploitation des chemins de fer est considérable. En premier lieu, chaque ligne est l'objet d'un contrôle quotidien exercé au nom de l'état à la fois par un inspecteur de l'exploitation, un ingénieur des mines pour les questions de matériel, un ingénieur du corps des ponts et chaussées pour tout ce qui concerne la voie. Chaque *ingénieur ordinaire* a sous sa direction les *conducteurs* ou *gardes-mines* pour les détails de métier. Un *ingénieur en chef* centralise le travail des ingénieurs ordinaires. Au-dessus sont les inspecteurs-généraux. Enfin au corps des mines et des ponts fonctionnent les commissions spéciales d'étude pour toutes les questions relatives aux chemins de fer. Une division considérable, dont un ingénieur est le chef, leur est consacrée au ministère des travaux publics. Les subdivisions embrassent les études, les travaux, l'exploitation et la statistique. Il existe en outre une *commission permanente* de sept membres, présidée par le ministre, et un *comité consultatif* de trente membres également sous la présidence du ministre. Au conseil d'état, les chemins de fer ont encore leur *section* et jusqu'à leurs *auditeurs* spéciaux. Voilà pour le service courant. Ajoutons-y les commissions extraordinaires, dont l'utilité s'est assez révélée par l'importance de leurs travaux sur la statistique décennale et la sécurité. Ces comités et conseils renferment des savans illustres et les notabilités du commerce et de l'administration. C'est après avoir pris leur avis que le ministre approuve ou fixe les tracés, les tarifs, les signaux, les règlemens de police, le mouvement des trains, le nombre et le rôle des employés.

En dehors de l'administration spéciale, les préfets et la justice exercent leur action. Dès qu'un accident a eu lieu, le chef de gare en donne avis au préfet, au parquet du tribunal, aux ingénieurs du contrôle en même temps qu'à l'administration de la compagnie. Douter de la sincérité des rapports sur les accidens, c'est donc mettre en suspicion les représentans nombreux d'autorités diverses, toutes contraires aux compagnies par l'objet de leurs fonctions, et dont les enquêtes officielles se font séparément. On sait que d'après la loi de 1846 la simple imprudence dans un accident est punie d'une amende de 50 à 3,000 fr. et d'un emprisonnement de huit jours à cinq ans; en cas de récidive dans l'année, la peine est doublée. Les accidens volontaires sont punis au moins par la réclusion et quelquefois par la mort du coupable. Aux châtimens se joignent les dommages et intérêts.

Nous sommes à cet égard plus sévères que les Anglais. Chez nos voisins, le voyageur peut assurer sa personne contre les risques du chemin de fer, comme on assure sa ferme contre le feu ou la grêle. Il lui suffit de prendre son *ticket* d'assurance au bureau des places; moyennant une modeste prime ainsi payée, on a son indemnité réglée d'avance; il est alloué à la victime ou à ses représentans telle somme pour un bras, pour une jambe, telle autre pour la vie : le tarif est affiché dans la gare. En France, où cette réglementation n'a pu s'établir, les accidens coûtent bien plus cher aux compagnies, et l'on comprend plus sévèrement leur responsabilité; on demande à la direction d'un chemin de fer non-seulement la vigilance, mais ce vaste génie qui ne laisse rien à l'imprévu, qui précise d'emblée dans l'esprit toutes les conséquences futures d'un système. En Angleterre, le directeur d'un chemin de fer est soumis à moins d'exigences. Qu'un accident vienne jeter dans le public une émotion égale à celle que produisent en France les mêmes catastrophes, on recherche si les règlemens ont été suivis, si on a fait usage des signaux indicateurs, et, dans le cas où il faut conclure à l'affirmative, le *coroner*, assisté du jury compétent, rend un verdict de « désastre douloureux » qui porte enseignement pour l'avenir, mais n'entraîne aucune punition pour le passé. Dans les gares, tandis qu'à l'encontre de nos coutumes les halles à marchandises ont à toutes leurs portes l'écriteau : *no intrance for busines* (n'entrez là que si vous y avez affaire), les halles à voyageurs sont librement ouvertes au public. La surveillance y est presque nulle, va qui veut sur la voie à ses risques et périls, car les *railways* sont assez populaires pour que chacun en connaisse le danger et la défense écrite de s'y exposer. Nulle part la célèbre maxime anglaise du *self-government* n'est plus appliquée que sur les chemins de fer; mais aussi rien n'est plus difficile que les enquêtes lorsque l'appréciation d'un accident est livrée à l'autorité; les témoignages ont besoin de se contrôler et de se multiplier en nombre infini. Pour les provoquer, en l'absence de tout agent préposé à la surveillance, on a recours souvent à un moyen qui répugne à nos mœurs, la délation publique intéressée. On pose une affiche promettant une récompense à celui qui donnera des indications propres à guider l'autorité dans ses recherches. Qui n'a vu sur les murs de Londres de curieux placards en ce genre? Un jour, nous remarquâmes trois affiches côte à côte dans une gare de chemin de fer : l'une promettait 20 guinées pour la découverte d'un maniaque qui, en allant à Richemond, avait mis en pièces la garniture de son wagon; l'autre placard annonçait le don d'une même somme à qui aiderait à la recherche d'un enfant enlevé à la porte de son père; le troisième offrait 5 guinées pour faire retrouver le destructeur d'une pompe publique.

Les Anglais ont encore une singulière indulgence relativement aux irrégularités du service. Ce service est généralement très bien fait; mais les trains sont si nombreux, surtout les jours de fête, que les express eux-mêmes sont forcés de stationner souvent sur place devant des signaux d'arrêt. Le voyageur sait du reste d'avance à quoi s'en tenir, puisqu'il peut lire au revers de son *ticket*, sur certaines lignes, que la compagnie ne répond pas plus de l'arrivée exacte du train aux heures indiquées par l'affiche qu'elle ne répond des bagages. En combien d'autres circonstances les *railways* anglais ne se déchargent-ils pas de la responsabilité qui pèse sur nos compagnies! En Angleterre comme chez nous, on accorde à certaines personnes la faveur d'un voyage gratuit ou à prix réduit; mais plusieurs compagnies font d'abord signer à celui qui l'obtient un acte par lequel il s'engage à n'élever aucune réclamation en cas d'accidens, de retard, de perte ou avarie de colis. Le public montre la même indulgence pour certaines manœuvres de gare qui lui impriment des secousses contre lesquelles on se révolterait sur nos lignes.

Quant à la tolérance anglaise relativement à la bonne tenue des *railways*, elle est souvent loin de s'accorder avec l'idée que nous nous faisons du *comfortable* britannique. Si nous avons emprunté ce mot à nos voisins, ceux-ci en revanche, de même qu'ils commencent à édifier des gares monumentales, nous empruntent beaucoup des habitudes en vigueur sur nos chemins de fer. L'ingénieur français qui a étudié, il y a dix ans, les *railways* d'outre-Manche les trouve bien changés aujourd'hui. Il y a moins de contraste encore entre les chemins de fer français et ceux du reste du continent : là où, comme en Suisse et sur les bords du Rhin, les *railways* ont conservé une certaine originalité, on constate un luxe décoratif du matériel et des gares, ainsi que des soins d'entretien qui manquent peut-être un peu trop chez nous; mais les mesures prises en vue de la sécurité ne diffèrent des nôtres que par des variantes de peu d'importance. En Russie, en Autriche, en Espagne, dans l'Italie centrale, l'industrie des chemins de fer a été installée par des ingénieurs français. Naturellement on y trouve nos procédés, conciliés avec quelques habitudes locales. Cette tendance à la fusion des usages existe d'ailleurs partout. Trop longtemps chaque nation eut ses types et ses coutumes exclusifs. Il se fait de nos jours entre les peuples de l'Europe un échange de bons systèmes et de bonnes idées dont l'intérêt public profite, si le pittoresque local en souffre. Réjouissons-nous de cet heureux *libre-échange*, car les chemins de fer ne sont pas seulement un objet d'industrie et de spéculation; leur influence s'étend sur nos mœurs et sur nos besoins sociaux. Ceux de la France, appelés, dit-on, en raison de notre si-

tuation géographique, à être un jour des lignes de transit universel, offrent surtout un immense intérêt dont le contre-coup frappe au-delà de nos frontières. C'est pour cette raison-là sans doute qu'ils sont l'objet spécial des exigences publiques et qu'on leur demande des garanties, des améliorations de toute sorte, qu'on n'attend aujourd'hui encore d'aucune autre industrie.

En somme, du simple exposé de toutes les mesures préventives appliquées dans l'exploitation des chemins de fer, il ressort une conclusion évidemment rassurante pour tout esprit non prévenu. Si les chemins de fer sont de leur nature un mode redoutable de transport, les moyens de préservation introduits dans la pratique et sanctionnés par l'expérience tendent à détruire insensiblement tous les élémens d'insécurité qu'ils renferment. Nul ne nie que les catastrophes y deviennent de plus en plus rares, et que le nombre des victimes, comparé à celui des voyageurs, soit à peu près insignifiant. On est heureusement frappé de ces résultats quand on étudie la statistique d'accidens que fournissent la voirie des villes et la marine. La disproportion est énorme. D'après cette statistique, au temps des diligences, et dans une période de quarante ans, la moyenne annuelle fut de 306 victimes, dont 86 tués, sur 846,000 voyageurs. On en concluait dernièrement que les chemins de fer, transportant 20 millions de voyageurs par an, devraient compter 70,000 victimes annuellement pour rester dans la même proportion. En réalité, cette proportion est d'une victime sur 7 millions de voyageurs. Un autre calcul, récemment fait en Angleterre, échelonne les divers pays suivant le degré d'insécurité qu'y offrent ces voies de communication : nous n'avons pas trop à nous plaindre, puisque le relevé comparatif des sinistres ne classe la France qu'au septième rang.

Est-ce à dire que l'on soit au terme du progrès et à bout d'améliorations? N'y a-t-il qu'à considérer d'un œil tranquille et résigné les funestes rébellions de nos machines? Non; plus tard, il faut l'espérer, les mécaniciens plieront davantage les locomotives à leur volonté. Des hommes actifs et intelligens étudient chaque jour les problèmes de l'exploitation, multiplient les efforts et les expériences. Lorsqu'on mesure le chemin parcouru depuis le temps où le génie de l'homme, encore timide et hésitant, s'essayait au gouvernement du monde matériel, on n'a pas le droit de perdre courage et de reculer devant les crises et les défaillances qui entravent tous les grands travaux d'enfantement et d'innovation.

JULES GAUDRY.

LA

FRANCE EN CHINE

LE COMMERCE FRANÇAIS DANS LE CÉLESTE-EMPIRE,
LES OPÉRATIONS DU CORPS FRANCO-CHINOIS ET LES MISSIONS EN 1863.

L'histoire politique et sociale de la Chine n'a plus autant de mystères pour nous, et la *Revue* s'en est occupée à plusieurs reprises (1). Quand les Anglais, en 1842, eurent par leur double expédition obtenu l'ouverture des ports chinois au commerce européen, on commença de s'intéresser plus directement au Céleste-Empire. Toutefois ce premier pas en avant ne tarda point à être suivi d'une sorte de mouvement rétrograde, et dès l'année 1847 l'influence occidentale subit un déclin momentané sur les côtes de l'extrême Asie. Depuis cette époque, l'Europe et la Chine, par la guerre ou par le commerce, ont été de nouveau rapprochées l'une de l'autre, et ont eu occasion de se mieux connaître réciproquement. Bien qu'on répète souvent aujourd'hui que l'influence de l'Europe et celle de la France en particulier sont à peu près nulles en Chine, et qu'en vertu de cette opinion on traite volontiers ce pays avec dédain, les choses, au demeurant, ont bien changé en quelques années. Sans doute l'ascendant que le nom de la France a conquis dans ces contrées ne date pas encore de bien loin : il y a huit années au plus,

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié l'étude sur *la Question chinoise* (*Revue* du 1er juin 1857), ni d'autres travaux encore, parmi lesquels un des plus récens est celui de M. de Courcy (*Revue* des 1er et 15 juillet 1861).

les étrangers établis à Canton refusaient, sous le prétexte qu'aucun négociant ne représentait notre commerce en cette ville, de laisser planter notre pavillon dans le jardin des factoreries où se déployaient les drapeaux des autres nations, et le commandant de notre station navale était obligé en cette circonstance d'avoir recours à la force. Le seul de nos agens diplomatiques qui fût en contact direct avec les autorités chinoises était le consul de Shanghaï, homme d'adresse et d'énergie, qui savait parler au nom de la France et se faire écouter. La légation, ne voulant pas se fixer à Hong-kong, s'était installée à Macao, ville portugaise fort calme, où elle pouvait recevoir, pures de l'atmosphère anglaise, les légères brises de politique qui soufflaient parfois de son côté. Le commerce y était nul ou à peu près; malgré les traités de 1842, la propagation de la foi s'y exerçait dans l'ombre par les missionnaires, qui restaient cachés au fond des barques ou dans les pauvres cabanes de leurs néophytes.

Telle était encore la situation de la France en Chine lorsqu'en 1857 elle unit ses armes à celles de l'Angleterre, et entreprit avec une poignée d'hommes cette courte campagne qui commença par la prise de Canton et finit par le traité de Tien-tsin. Dès ce moment, l'attention se tourna plus assidûment vers cette contrée mystérieuse de l'Asie, et ce mouvement de curiosité fut pour notre influence le signal d'une marche en avant, lente d'abord, puis plus rapide avec la campagne que couronna le traité de Pékin. Le jour où la plume des plénipotentiaires signa ces dernières conventions, qui cette fois devaient être efficaces, la France avait repris, politiquement du moins, le rang auquel elle devait prétendre dans ces parages; la Chine avait vu, non sans étonnement, cette nation dont elle croyait le rôle secondaire en Europe se présenter et agir de pair avec les Anglais, briser les portes du Céleste-Empire, et elle avait éprouvé, de manière à ne plus l'oublier, la résolution de son caractère et la vigueur de ses coups.

Ces événemens eurent chez nous et sur nous un effet non moins salutaire. Tout en suivant les péripéties de cette guerre curieuse, on comprit l'avenir qu'offrait aux intérêts occidentaux cette immense étendue de pays dont l'accès venait d'être ouvert, et l'on se mit à l'étudier. L'éducation de la France y a bien gagné : pour se faire écouter, le voyageur n'a plus besoin comme jadis de mettre en relief ces mille côtés burlesques que présentent aisément les mœurs, les coutumes et l'aspect d'un peuple lointain; le public ne trouve plus aujourd'hui si bizarres et si ridicules les hommes et les choses de l'extrême Orient; il sait que les races qui l'habitent sont sérieuses et intelligentes, qu'il y a là, comme partout ailleurs, mélange de

bien et de mal, de force et de faiblesse, de grandeurs et de misères, que des convulsions qui agitent maintenant ce pays sortira un monde politique dans lequel nous sommes appelés à tenir une place. La Chine, depuis quatorze ans, est en proie à une rébellion dont les forces, il est vrai, s'éteignent, mais dont les germes resteront. Au Japon, des luttes intestines sont près d'éclater; en Cochinchine, un tiers des provinces, profitant des embarras que causait au gouvernement la guerre avec la France, sont entrées, il y a deux ans, dans une révolte ouverte qui menace à chaque instant de se réveiller. Partout, dans ce coin du monde, s'opère un travail intérieur qui semblerait marquer la clôture des erremens séculaires et traditionnels que les sociétés y ont suivis jusqu'à ces derniers temps. Quelle transformation attend donc ces empires vieillis et ces civilisations surannées? On ne le devine pas encore; mais ce qui apparaît visiblement, c'est que ces peuples tendent à sortir de leur isolement, à secouer leur immobilité et à s'agréger au faisceau de la grande famille humaine. L'Europe et par conséquent la France, à qui ces changemens promettent l'ouverture de voies et de débouchés nouveaux, ne sauraient contempler d'un œil insouciant les révolutions qui s'accomplissent en Chine; il faut qu'elles se préoccupent des perspectives qu'elles leur offrent, et toute nation réellement soigneuse de ses intérêts et de son renom doit se tenir prête à jeter au besoin dans les événemens son influence ou son épée.

On s'occupera tour à tour ici des trois élémens d'action que la France possède en Chine : le commerce, l'intervention dans les affaires intérieures du Céleste-Empire, et les missions. L'intervention, on le sait, a revêtu un double caractère : quand la France et l'Angleterre ont été amenées à prêter au gouvernement tartare leur appui contre la rébellion des Taï-pings, elles ont procédé de deux manières : directement, en marchant avec leurs propres armes contre les rebelles là où leurs intérêts étaient engagés; indirectement, en permettant à leurs nationaux de se mettre au service de la dynastie régnante, et de l'aider à sortir de la crise terrible qui la secouait. On essaiera de montrer les avantages que les deux nations ont retirés de cette généreuse assistance, et d'indiquer par quels moyens chacune d'elles peut conserver dans l'avenir l'influence et l'action commerciale qu'elle a conquises dans l'extrême Orient.

I.

Le chiffre d'affaires qui résulte annuellement pour la France de l'état actuel des relations européennes avec la Chine s'élève à 200 millions au moins. Sur cette somme, 135 millions s'appliquent

aux produits (thé et soie) que nous allons acheter sur les marchés où les importent l'Angleterre et la Russie; le reste provient de notre trafic direct avec les comptoirs établis en Chine et des affaires que font nos nationaux dans le pays même. C'est à Shang-haï que ces comptoirs ont leur principal siége. La position géographique de cette ville en a fait le centre du commerce dans l'extrême Orient. Les trois ports de Yang-tse-kiang, de Tche-fou, de Tien-tsin, le Japon, la province de Kiang-sou et une partie des districts de soie de la province du Tche-kiang, y font, comme autant d'artères, affluer la vie et le mouvement. L'aspect de Shang-haï a été souvent décrit, et il suffira d'en donner ici une rapide esquisse. La partie purement chinoise comprend une ville circulaire, entourée de murs, et des faubourgs qui s'étendent, au sud et à l'est, jusqu'au fleuve Whampoa. Un million au moins d'habitans, appartenant tous à la race jaune, se pressent dans cet espace relativement étroit, bâti sans ordre, et s'y s'entassent dans des maisons dont le rez-de-chaussée et l'unique étage semblent ne pas pouvoir les contenir. Dans les rues, c'est une fourmilière, et lorsque la chaleur y développe les miasmes qui s'exhalent de toutes parts, l'Européen s'enfuit, stupéfait de voir la foule des indigènes s'agiter et vivre dans une atmosphère aussi viciée. Au nord de la ville, et longeant la courbe du Whampoa, se déroulent les *concessions*. Près des murs est la concession française; plus loin, séparée de celle-ci par un étroit canal, la concession anglaise; au-delà, un terrain neutre porte, mais à tort, le nom de concession américaine, car les Américains, fidèles au principe de leur constitution, qui interdit les colonies, ont récusé toute prétention au protectorat de ce terrain.

Commerce is king, disent les Anglais, et ce pacifique roi Commerce s'est en effet créé à Shang-haï un petit royaume qui a mérité le nom de *model settlement*. C'est, sur un coin du globe, l'accomplissement des vœux de l'humanitaire qui rêve la fusion des peuples. On y voit une population mixte d'environ trois mille Européens et de cent cinquante mille Chinois vivre dans un ordre parfait sous la direction de quelques bourgeois et sous un protectorat qui s'efface autant qu'il le peut. Des légions de fonctionnaires n'amèneraient pas de résultat pareil dans les colonies. Un conseil municipal de cinq membres pour chaque concession, voilà tout le gouvernement. La durée de ses pouvoirs est d'une année; lorsqu'ils sont expirés, les locataires du sol (*land renters*) (1), de quelque

(1) Il n'est pas possible d'employer une autre expression que celle de *land renters*, les Européens ne pouvant pas, d'après les traités, acheter des terrains, mais simplement les louer à perpétuité. C'est une pure question de principe.

pays qu'ils soient, se réunissent, examinent les comptes et la gestion du conseil sortant, nomment un nouveau conseil, et tout est réglé jusqu'à l'année suivante. Si dans l'intervalle une question grave se présente, on convoque les *land renters*. Il faut lire les comptes-rendus des *meetings* pour se faire une idée du bon esprit qui règne dans ces réunions, où les nationalités sont mêlées et savent se fondre dans l'intérêt commun. On ne saurait désirer plus d'urbanité, plus de jugement et d'expérience, et les décisions rendues par un tel aréopage peuvent être acceptées avec sécurité. Elles furent d'un grand poids pour les amiraux alliés, lorsqu'au mois de janvier 1862 les rebelles menacèrent Shang-haï. Les *renters*, convoqués, déclarèrent d'un commun accord que les armées taï-pings étaient dangereuses pour les intérêts accumulés dans les concessions. Les amiraux, qui, sans ordres de leurs gouvernemens, avaient hésité sur le parti à prendre, se mirent alors résolûment à l'œuvre, et Shang-haï, menacée du sort de Ning-po et de tant d'autres villes chinoises, leur dut son salut et le maintien de sa prospérité. Aussi, plus tard, le cortége qui conduisit à leur dernière demeure les restes de l'amiral Protet réunit-il tous les résidens étrangers, qui voulurent saluer d'un dernier adieu de reconnaissance le Français mort en les défendant. Si les sujets du *roi Commerce* observent fidèlement ses lois, qui prescrivent l'union commune, il faut reconnaître qu'il sait les récompenser de leur obéissance. En compulsant les registres des douanes pour l'année 1862, on voit que les importations se sont élevées au chiffre de 503,398,275 fr., et les exportations au chiffre de 366,685,125 fr. Quant au mouvement des navires, il représente une entrée de 725,000 tonnes et une sortie de 410,000. Ces renseignemens permettent de se former un jugement sur la prospérité et l'avenir de Shang-haï.

C'est avec une vive émotion que le voyageur français, fatigué de n'avoir vu, depuis Suez jusqu'à l'extrême Orient, d'autre pavillon que le pavillon anglais, aperçoit, en arrivant à Shang-haï, les couleurs du drapeau de son pays; c'est avec bonheur qu'il voit la France occuper une place digne d'elle dans ce centre d'activité commerciale. Notre *concession* compte environ trois cents Européens et quarante mille Chinois. Cette dernière partie de la population se compose principalement, comme dans tout le reste de Shang-haï, d'infortunés que les Taï-pings, le fer et la flamme à la main, ont chassés de leurs demeures. Dans la ville même, les réfugiés sont restés pour ainsi dire en camp volant, sans reprendre les affaires, et se tenant prêts à retourner au premier signal vers la maison qu'ils ont abandonnée; mais, dans les concessions, trouvant de très grandes facilités pour reprendre le commerce, à l'abri des

taxes énormes que leur imposent à l'occasion les mandarins, ils se sont hasardés d'abord à ouvrir de petits comptoirs. On vit bien alors avec quelle promptitude ce peuple relève la tête après l'avoir pliée sous le malheur. Ils s'agrandirent rapidement, fondèrent des maisons pour brûler le thé, qui ne pouvait plus être brûlé dans la province, établirent des métiers de soie et garnirent les rues de boutiques. Tout a prospéré, et l'on peut prévoir que lorsque les réfugiés de la ville la quitteront, ceux des concessions garderont leurs magasins ouverts ou s'y feront représenter.

Le nombre des établissemens étrangers de commerce à Shanghaï est de cent cinquante; quinze de ces maisons sont françaises, et au premier rang se placent le Comptoir d'escompte et les Messageries impériales. Le succès des Messageries a été rapide malgré les présages fâcheux et les hypothèses malveillantes qui les déclaraient d'avance incapables de figurer à jamais à côté des navires de la Compagnie péninsulaire et orientale. « Il faudra du temps, disaient les Anglais et les Américains, pour que les capitaines de vos paquebots arrivent à la hauteur des capitaines anglais, et jusque-là le commerce hésitera à leur confier ses marchandises. » On parlait aussi contre la relâche de Saïgon : on prétendait que la rivière était si difficile, que les paquebots y échoueraient souvent; on exagérait l'insalubrité du pays, et l'on disait que respirer les exhalaisons des palétuviers, c'était s'exposer à des fièvres inévitables. La compagnie des Messageries impériales n'en a pas moins accompli son œuvre en dépit de toutes ces prédictions fâcheuses, et on ne saurait exprimer avec quel sentiment de joie les Français établis en Chine ont salué cette belle flottille de vapeurs que leur envoyait la patrie. En effet, ce n'était pas simplement une entreprise particulière de commerce qui allait s'inaugurer : c'était la France même, la France commerçante, qui venait hardiment porter son pavillon dans ces mers et jeter à ses négocians comme un pont pour les traverser. L'*Impératrice*, le premier de ces navires qui parut à Hong-kong, fut déclaré par la presse locale un type d'élégance et d'installation. A son premier voyage, il emporta soixante passagers. Le *Cambodge*, qui vint ensuite, en eut cent. Le troisième, l'*Alphée*, de dimensions inférieures aux autres, n'avait plus de places à Pointe-de-Galles, et rencontra heureusement le *Cambodge*, qui revenait de Suez, et qui prit le surplus des voyageurs. A son second voyage, l'*Impératrice* comptait cent soixante-dix-neuf passagers. De tels résultats, obtenus en un an, font le plus grand honneur à la compagnie des Messageries impériales, et l'on ne peut douter du développement qu'elle prendra lorsqu'elle aura construit à Suez, à Saïgon, des chantiers, des bassins de radoub, et que le temps lui aura permis d'étendre

et d'améliorer le service qu'elle a établi avec une si merveilleuse activité.

Toute la concession française présente aujourd'hui un aspect d'ordre, de bien-être et de prospérité. Des rues larges et bien entretenues, la rue Laguerre, la rue Montauban, la rue Collineau, etc., y reçoivent l'air et le soleil; des constructions, dont le nombre a quadruplé depuis trois ans, s'élèvent de toutes parts; au milieu d'elles se distinguent un vaste hôpital, une caserne occupée par un détachement du bataillon d'Afrique, et la jolie église de la mission, dont le toit élancé rappelle les églises de France. Le long des quais s'étend une chaussée magnifique et bordée de belles maisons, où l'on remarque encore avec peine un espace vide, celui qui est réservé à notre consulat; elle est traversée en tous sens par des flots d'indigènes, et l'on aperçoit de loin en loin, à travers les vêtemens chinois, l'habit des Européens, le pantalon garance de nos soldats et la robe des missionnaires. Point de tumulte dans cette foule : la sécurité n'est pas moins complète que dans une ville d'Occident. Le mouvement du port est déjà très considérable; près de la berge abordent les petits bâtimens; les grands paquebots accostent des cales qui ont été lancées assez loin dans la rivière, et lorsque celles des Messageries impériales auront été établies, nos quais n'offriront pas moins d'animation que ceux de la concession anglaise.

Un état de choses aussi satisfaisant ne date pas de loin. Jusqu'en 1862, le consulat était resté chargé de l'administration, et le consul, n'ayant pour aide qu'un élève interprète, ne pouvait même suffire aux affaires de son ressort proprement dit. Les impôts ne se percevaient qu'en partie, la police fonctionnait mal; si, au lieu de l'esprit d'ordre et de la douceur des indigènes du Kiang-sou, on avait eu en face de soi l'astuce et la cupidité des populations du sud de la Chine, pas un étranger n'eût pu rester en sûreté sur le terrain réservé aux Français. Le consul, M. Edan, qui résidait en Chine depuis douze ans, et qui avait à cœur l'état d'infériorité dans lequel nous y étions restés longtemps vis-à-vis des autres nations, saisit avec empressement les marques de bonne volonté et d'énergie qu'il vit dans les représentans de notre commerce, et, comprenant qu'il lui était impossible de gouverner à lui seul une population de quarante mille âmes, il prit sans hésiter la résolution qui a changé la face des affaires. Son procédé fut bien simple : il se contenta de copier ce que faisaient les Anglais, choisit les cinq premiers de nos négocians, et leur mit la concession en main. Ce conseil municipal vint, au bout d'un an, rendre compte de sa gestion aux *land renters*, et put affirmer sans vain orgueil qu'il avait opéré sur tous les points les plus heureuses transformations. « Quand nous avons ac-

cepté l'administration, disait le rapporteur, nous avons trouvé les finances dans un état peu satisfaisant. La police était démoralisée, d'abord par des retards dans le paiement de sa solde, ensuite par les exactions qu'elle exerçait sur les contribuables chinois, et qui donnaient lieu à des plaintes journalières... Pour asseoir les finances sur une base stable, nous avons nommé une commission mixte se composant d'un membre du conseil, de trois personnes préposées à la perception et de quatre Chinois des plus honorables locataires de la concession, avec mission de réviser et de régulariser la matrice de l'impôt. Le travail de cette commission étant terminé, les impôts locatifs se sont perçus d'une manière régulière, et nous avons pu compter sur un revenu bien défini. » La suite du rapport donnait le détail des recettes de l'année allant du 1er avril 1862 au 31 mars 1863 : le total s'élevait à 439,713 fr. 76 cent., provenant de l'impôt foncier sur les Chinois, des taxes sur les bateaux, sur les débits de boisson, sur les maisons de jeu, et de l'impôt foncier sur les Européens, mais dans une proportion très faible. Le conseil rendait compte en même temps des travaux qu'il avait exécutés. Système d'écoulement pour les eaux, deux nouveaux ponts sur le canal qui limite la concession, suppression des cimetières chinois, qui étaient si nombreux, et qui, à l'époque des chaleurs, devenaient des foyers pestilentiels, achat d'un vaste terrain destiné à la construction d'un hôtel de ville, percement de rues nouvelles, réorganisation de la police, tels sont les résultats obtenus en une année, et l'on peut prévoir de quels progrès ils seront suivis à mesure que s'accroîtront les ressources.

Ne voit-on pas, d'après cet exemple, que les commerçans français ne sont pas moins capables que ceux des autres nations de diriger leurs affaires et de veiller à leurs intérêts? Ne pourrait-on pas de cette heureuse expérience déduire un enseignement pour l'administration de nos colonies? C'est principalement à la Cochinchine, colonie nouvelle, où les intérêts des populations indigènes et du commerce étranger demandent à être menés avec un grand tact, qu'il aurait été bon d'appliquer le genre d'administration qui réussit d'une manière si complète à Shang-haï. Notre commerce doit à ce système une bonne moitié de son développement dans cette partie du monde, et si l'on a eu raison de profiter, pour la guerre, de la prépondérance que les Anglais y avaient acquise depuis longtemps, on aurait été de tout point condamnable en ne cherchant pas à rivaliser avec eux dans la vie des affaires. Il n'y a pas d'autre moyen d'acquérir en Chine la part d'influence à laquelle nous avons droit de prétendre, et de mettre un jour à profit pour nous la suite des événemens qui pourront intéresser dans ce pays la politique euro-

péenne. Il serait insensé de vouloir peser de quelque poids là où l'on ne compte guère et où l'on n'a point d'intérêt sérieux engagé. Heureusement notre concession de Shang-haï suffit à imposer le respect; notre commerce y lie des relations nombreuses avec les commerçans indigènes, les missionnaires y répandent leur influence morale, et notre division navale, qui y tient sa station en force égale à celle des Anglais, dont les vaisseaux sont disséminés dans différens ports, apprend aux populations que nous sommes une des plus puissantes nations de l'Occident.

A Hong-kong, nos intérêts commerciaux ne se sont pas développés autant qu'à Shang-haï, qui, par son voisinage des districts de soie, restera toujours le centre de nos transactions; ils y ont pris cependant depuis quelques années une assez grande importance. Plusieurs maisons y prospèrent; le Comptoir d'escompte et diverses compagnies d'assurance y tiennent des bureaux; les Messageries impériales y ont placé leur tête de ligne et doivent y créer des établissemens considérables. A Canton, nous ne figurons plus qu'au double point de vue politique et religieux. Ce port, depuis l'ouverture du Yang-tse-kiang ou *Fleuve Bleu*, a perdu une grande partie des produits qu'y allaient acheter les spéculateurs, notamment les thés du Hou-nan et du Kiang-si, qui maintenant prennent la route des lacs Tang-ting et Payang, et ont pour marchés les ports voisins de ces lacs. Il y a quelques années, Canton était le centre d'une émigration considérable, ou plutôt d'une traite infâme de *coulies* faite pour l'île de Cuba et pour les îles Chinchas dans le Pérou. Les souvenirs de cette traite poursuivent encore les populations qui en furent victimes. La commission alliée chargée du gouvernement de Canton après la prise de la ville supprima ce honteux trafic, et établit à sa place une émigration honnête et bien surveillée. Plusieurs nations y prirent part dans les commencemens; mais les Espagnols et les Péruviens ne tardèrent pas à y renoncer à cause du contrôle sévère qui leur était imposé. Les Français firent pour les Antilles quelques opérations qui, mal dirigées et confiées à une compagnie sans moyens suffisans, ne réussirent pas. Les Anglais au contraire installèrent, selon leur habitude, des agens capables et bien rétribués, fondèrent des établissemens considérables qui créèrent des succursales dans la province, et arrivèrent à tenir dans leurs mains toute l'émigration. Nous avons perdu ainsi l'occasion de procurer à nos colonies les bras qui leur manquent. Nous n'en sommes pas moins, sous le rapport politique, les égaux des Anglais à Canton, et notre consul, comme le leur, a son hôtel au centre même de la ville, ce qui permet une surveillance plus directe de la politique des mandarins, et ce qui empêche de fermer, comme avant la guerre,

les portes des remparts devant les étrangers. Des soldats de notre bataillon d'Afrique travaillent à l'instruction des troupes chinoises, dont s'occupaient déjà les soldats anglais. Enfin nos missionnaires ont obtenu le plus beau terrain de la ville, celui où s'élevait le palais du célèbre vice-roi Yeh, et ils y construisent une vaste cathédrale. Dans d'autres ports, tels que Tien-tsin dans la province du Pe-tche-li et Hunn-kao sur le Yang-tse-kiang, la France a une représentation politique et religieuse semblable à celle de Canton; mais son commerce ne s'est établi solidement qu'à Shang-haï et à Hong-kong.

Les derniers traités, en augmentant le nombre des ports ouverts au commerce étranger, ont accru considérablement le chiffre des importations, qui atteint aujourd'hui 200 millions de francs. Ce commerce porte sur les draps, les cotonnades, les fers, les articles de Paris, etc. La part qu'y prennent les Français, malgré les progrès de ces dernières années, est bien loin d'égaler celle des autres nations (1). Si l'on en excepte les articles de Paris, les essais tentés pour importer nos produits n'ont donné que de médiocres résultats. Le Chinois est essentiellement routinier; lorsqu'il est habitué à une marchandise, il la veut toujours du même prix, de la même forme, de la même dimension : pour lui, la qualité est peu de chose, le bon marché fait tout. Si nos fabricans veulent réussir dans ce pays, ils sont donc obligés de livrer des produits semblables à ceux qu'y introduisent les Anglais et les Américains, et surtout de ne pas les offrir à un prix supérieur. Les fabriques de Rouen et de Mulhouse peuvent trouver là un important débouché pour leurs draps et leurs cotonnades, mais à la condition de profiter de la liberté du commerce pour établir à peu de frais les étoffes qu'elles destineront à cette partie du monde. Il faudrait aussi imiter les Anglais, si, comme il en est question, l'on fondait une entreprise de colonisation pour la Nouvelle-Calédonie; il faudrait, comme eux, ne se servir que d'agens sûrs et habiles, disposant de moyens considérables, et installer, à leur exemple, un établissement permanent qui restât pour les familles des émigrans comme une garantie des engagemens pris envers eux.

Un autre genre de transaction a créé depuis peu de temps à Shang-haï des fortunes considérables. La piraterie, qui désole sur plusieurs points les côtes de la Chine, les rendant impraticables aux jonques du pays, ce sont les navires étrangers qui font le cabotage

(1) Les plénipotentiaires anglais, après la prise de Pékin, ne cachèrent pas à leurs collègues qu'ils ne tenaient pas à une indemnité de guerre, par la raison que l'accroissement donné au commerce de leurs nationaux ne tarderait pas à les indemniser largement.

d'un port à l'autre; ce sont aussi des navires étrangers qui apportent les produits du Japon, du Siam, de Bornéo, de l'Australie, des Indes et de Java. Les comptes des douanes élèvent tout ce mouvement de marchandises à 800 millions de francs. Il n'est pas possible sans doute aux négocians français, nouveau-venus et prudens jusqu'à la timidité, de se lancer dans d'aussi vastes opérations, qui demandent de larges capitaux, de l'audace et beaucoup de confiance dans le succès; mais il est utile qu'ils voient le but à atteindre et les bénéfices qu'ils peuvent espérer. Déjà ils luttent sur bien des points avec les maisons rivales, et deviennent d'autant plus entreprenans que le nombre de leurs compatriotes augmente tous les jours. On commence en effet à ne plus redouter cette traversée de France en Chine, qui semblait si difficile autrefois. Les Messageries impériales, rivalisant avec la Compagnie péninsulaire, l'accomplissent en quarante et quelques jours. C'est, par un temps favorable, le voyage le moins pénible et le plus intéressant qu'on puisse imaginer. De nombreuses relâches reposent des fatigues de la mer : Messine, Alexandrie, le Caire, Suez, Aden, Pointe-de-Galles, Singapore, Saïgon, Hong-kong, font tour à tour connaître aux passagers l'Italie, l'Égypte, l'Arabie, Ceylan et la Cochinchine. Notre ministre du commerce, pour favoriser les jeunes gens qui présentent des garanties suffisantes, a plus d'une fois assuré leur passage à prix réduits; des maisons importantes envoient des agens étudier à Shanghaï les ressources et l'état du pays; nos négocians en soieries commencent à ne plus aller acheter leurs marchandises sur la place de Londres, les recevant dans leur résidence même par la voie des Messageries impériales, ou les faisant acheter par leurs représentans en Chine. Il est donc permis d'espérer que des rapports de jour en jour plus directs et plus nombreux s'établiront entre la France et le Céleste-Empire.

II.

La faiblesse du cabinet de Pékin et son impuissance à sauvegarder les intérêts des Européens ont mis les deux nations alliées, la France et l'Angleterre, dans l'obligation de se charger elles-mêmes de la protection de leurs négocians établis sur le sol chinois. Elles ont pour cela procédé de deux manières : directement, en écartant le danger avec leurs propres armes là où elles étaient menacées, comme à Shang-haï et à Ning-po; indirectement, en donnant au gouvernement impérial des agens à elles, chargés de l'assister, soit dans la formation de ses troupes, soit dans la collection de ses revenus. Personne ne doutera sans doute qu'elles n'aient trouvé dans

cette dernière politique un moyen puissant de faire pénétrer dans l'extrême Orient leurs idées, leurs mœurs, et d'y préparer les réformes propres à prévenir le retour périodique de ces crises que les vices du régime existant rendaient inévitables. D'un autre côté, elles en ont retiré personnellement des avantages qui leur permettent de considérer cette introduction de leurs nationaux dans les rangs de la hiérarchie de la Chine comme un des élémens les plus sûrs de leur influence. Dès l'année 1855, la collection des revenus de la douane de Shang-haï avait été confiée à des étrangers. A cette époque, des bandes de brigands, qui prétendaient faussement faire partie des Taï-pings, s'étant emparés de cette ville, les consuls résolurent de conserver au gouvernement une sorte d'action en lui sauvegardant les droits de douane qu'il prélevait sur le commerce étranger. Aucune autorité n'existant plus de fait dans la ville conquise, ils nommèrent trois commissaires, l'un anglais, l'autre français, le troisième américain, auxquels la perception de cet important revenu fut confiée. Quand la ville fut délivrée par la division navale française, les autorités de la province, qui avaient compris les résultats heureux du système fondé par les consuls, demandèrent qu'il fût continué. Les trois commissaires gardèrent donc leur position; mais, au lieu de rester collecteurs, ils se firent inspecteurs, c'est-à-dire que l'argent des douanes fut perçu sous leur contrôle. A la fin de 1858, le commissaire français et le commissaire américain donnèrent leur démission; le commissaire anglais, M. Lay, demeura seul chargé de l'inspectorat, et il s'occupa aussitôt de l'étendre à tous les ports ouverts au commerce étranger. Le gouvernement chinois approuva ses propositions, mais ne le reconnut officiellement qu'en octobre 1862, après le traité de Pékin. Il reçut alors une commission d'inspecteur-général des douanes, et des brevets furent donnés aux personnes dont il fit ses chefs de service. Pour éviter les récriminations qui n'auraient pas manqué de se produire, M. Lay a aussitôt appelé à lui des personnes de toutes les nations; la France est représentée dans les deux ports de Ning-po et de Fou-tchao. L'accroissement que les revenus ont pris sous l'inspectorat, qui ne porte exclusivement que sur les droits versés par le commerce étranger, a montré au trésor de l'état ce qu'il devrait attendre d'une collection honnête des impôts.

En même temps que ce concours des étrangers conservait au gouvernement de Pékin d'utiles ressources, des officiers assuraient son salut en lui créant des troupes sérieuses. Il sera sans doute intéressant pour le lecteur de connaître la part prise par la France à la direction de ces premiers corps de troupes chinoises régulières. Lorsque les amiraux alliés résolurent en 1862 d'attaquer les armées

taï-pings qui menaçaient Shang-haï, ils n'avaient à leur disposition que trois cents marins français et cinq cents marins anglais. Les renforts sur lesquels ils comptaient et qu'ils reçurent bientôt n'augmentaient pas assez leur petite troupe pour qu'ils pussent refouler seuls la masse effrayante d'ennemis qui enfermait les concessions dans un cercle de feu. Nous ne trouvions chez les Chinois d'autres auxiliaires que leurs *braves*, bandes plus nuisibles qu'utiles; il fallut donc se créer de nouveaux moyens d'action. De cette nécessité naquirent les contingens chinois, disciplinés, commandés et armés à l'européenne. Déjà l'Américain Ward avait été investi par les indigènes du commandement de plusieurs centaines d'hommes, et par son intelligence, son audace et de nombreux services il avait acquis la confiance des autorités de la province; mais jusqu'alors son commandement n'était pas reconnu par les nations étrangères, dont les représentans l'avaient même un jour fait emprisonner pour avoir enrôlé des déserteurs anglais et américains. Dans les circonstances difficiles où se trouvaient les alliés, l'amiral anglais n'hésita point à reconnaître officiellement Ward comme colonel chinois, lui donna des instructions et lui fournit des munitions. De notre côté, nous avions les restes d'un petit corps discipliné que le général Montauban avait créé, et qu'après son départ ses lieutenans avaient laissé se réduire : il ne comprenait plus guère que cent artilleurs, les fantassins ayant été licenciés; l'amiral français en porta le nombre à cinq cents hommes. C'est avec ce contingent et avec celui de Ward que les opérations commencèrent contre les Taï-pings; on sait par une relation publiée dans la *Revue* quels services ces contingens ont rendus (1). Shang-haï délivré, Ward favorisé par sa nationalité de Chinois, qu'il avait embrassée, soutenu activement par l'amiral anglais qui espérait s'approprier un jour son contingent, ce qui arriva en effet, Ward se trouva naturellement à la tête des réguliers indigènes, et développa son contingent à un tel degré qu'il absorba toutes les ressources dont les mandarins de Shang-haï pouvaient disposer à cet égard.

Dès la fin de la guerre du nord, le gouvernement chinois s'était adressé aux Français seuls pour avoir des officiers et des armes: mais à cette époque on hésitait encore entre la dynastie tartare et la rébellion, l'ordre du jour était une neutralité complète : nous perdîmes par notre refus la prépondérance qui nous était offerte, et quand la politique eut condamné la cause rebelle, il était trop tard pour prendre le rôle que nous avions laissé échapper. Nous fûmes donc obligés de chercher un point du pays sur lequel nous

(1) Voyez la livraison du 15 avril 1863.

pussions exercer notre influence militaire. Nous choisîmes Ning-po, qu'une division navale alliée venait, par un prodige d'audace, d'enlever aux Taï-pings (22 mai 1862). Ce port, situé dans la province du Tche-kiang, était loin d'avoir l'importance de Shang-haï, dont il n'est éloigné que de cinquante-cinq lieues dans la direction du sud; mais les opérations de la campagne devaient nous mener au milieu des districts de soie. Jeter dans cette contrée une garnison pour ainsi dire française, c'était donner des garanties de protection et de sécurité à ceux de nos négocians qui avaient déjà ouvert des établissemens au sein même des populations séricicoles. D'un autre côté, la mission des pères lazaristes avait fait aimer le nom français dans le Tche-kiang, et une vive reconnaissance animait les populations pour l'évêque, Mgr Delaplace, dont l'énergie et les conseils venaient de sauver la plus grande des îles Chusan, attaquée par les rebelles. Nous n'avions donc pas un meilleur choix à faire que Ning-po. Sans doute nous ne pouvions pas y attendre les mêmes ressources qu'à Shang-haï, où les revenus de la douane, placés sous le contrôle d'étrangers choisis par le gouvernement chinois et devenus très considérables, permettaient immédiatement une organisation efficace; nous trouvions une ville en ruine, habitée par de pauvres gens dans la misère, un port sans commerce, sans négocians riches, ceux qui l'habitaient autrefois ayant pris la fuite, et ayant ouvert ailleurs des établissemens d'où ils ne songeaient pas encore à revenir. Cependant les Anglais ne se trompaient pas sur l'importance du Tche-kiang, et dès la prise de Ning-po ils y avaient envoyé Ward avec cinq cents hommes; celui-ci demandait que les finances disponibles servissent avant tout à la paie et au développement de son contingent. Malgré ces difficultés, les deux officiers de marine qui furent chargés d'organiser le corps franco-chinois réussirent à lancer leur entreprise. Il ne leur fut pas possible d'asseoir l'opération sur de larges bases; les mandarins n'avaient pas d'argent, et il fallut « faire feu de tout bois. » On n'obtint d'abord que quatre cents hommes; on les arma en empruntant à la douane des fusils confisqués à des commerçans européens fournisseurs des rebelles. Les chiens de ces fusils, qui étaient en fonte de fer, sautèrent les uns après les autres au nez des tireurs; un armurier chinois les remplaça par d'autres qu'il avait forgés lui-même. On appela comme officiers des soldats français congédiés et restés à Shang-haï. Un mois après, le petit bataillon se mit en campagne pour aller recevoir le baptême du feu.

Afin de vaincre les craintes des mandarins, qui appréhendaient que la formation d'une nouvelle force à côté de celle de Ward ne les entraînât à de trop grandes dépenses, on mit sous leurs yeux le

programme de l'expédition, qui avait pour but de chasser les rebelles du gouvernement de Ning-po, c'est-à-dire d'une étendue de territoire formant autour de cette ville une circonférence de soixante lieues environ. Ce territoire est borné au nord par un fleuve dont l'embouchure forme une baie large et profonde, appelée la baie de Hong-tcheou, du nom de la capitale de la province; les rebelles une fois refoulés au-delà de cette baie, elle deviendrait contre eux une barrière qu'ils seraient incapables de franchir. Le pays qu'il s'agissait de conquérir est divisé en deux parties égales par une petite rivière que nous appellerons rivière de Shang-yu, du nom de la ville qui l'avoisine : elle laisse du côté de Ning-po six villes murées; de l'autre côté de la rivière, il n'y en a que quatre, mais entre elles est une préfecture considérable, appelée Shao-shing. La manière dont les rebelles font la guerre nous traçait le plan que nous devions suivre : il fallait longer le large canal qui arrive à Ning-po, prendre les deux villes de Yu-yao et de Shang-yu, qu'il baigne dans son cours, et dont la chute entraînerait l'évacuation des autres, marcher ensuite droit à la rivière, s'emparer des abords, et forcer ainsi l'ennemi à la franchir au plus vite dans la crainte d'être coupé dans sa retraite. Le contingent s'avança donc sur Yu-yao. Il était secondé par quatre cents hommes du bataillon de Ward et par deux mille soldats impériaux. Deux canonnières, l'une anglaise, l'autre française, étaient chargées de les appuyer de leur artillerie; mais les amiraux avaient défendu de mettre à terre un seul marin. Les débuts de l'attaque ne furent pas heureux. Il s'agissait d'enlever un pont fortifié, puis de s'emparer d'une montagne, également fortifiée, qui dominait la ville, et d'où l'on menacerait les rebelles assez sérieusement pour les forcer à prendre la fuite. Deux fois les réguliers se lancèrent sur le pont : accueillis par un feu terrible, ils ne purent avancer, et eurent dans cette attaque quinze hommes tués et cinquante blessés; des treize instructeurs, un périt, et six autres furent atteints. Le lendemain, les rebelles, enhardis par le succès, firent une sortie; mais les réguliers, furieux de leur échec de la veille, se précipitèrent sur eux, les mirent en fuite, les poursuivirent la baïonnette dans les reins et entrèrent avec eux dans la ville. Une heure plus tard, les Taï-pings s'étalaient en une longue bande noire dans la campagne : Yu-yao nous appartenait (juillet 1862).

A la suite de cette affaire, ce fut vainement que Ward essaya de prouver aux mandarins qu'il avait seul le droit, en sa qualité de Chinois, de former des troupes : le contingent français fut élevé à mille hommes et reçut des subsides; il fut reconnu officiellement par le gouvernement de Pékin, qui délivra à l'un des fondateurs

une commission de général et à l'autre une commission de directeur-général, ordonnant en même temps aux mandarins de les seconder. N'étant pas alors en état de pousser plus loin leurs opérations, les troupes s'installèrent à Yu-yao et y tinrent garnison. Les Taï-pings vinrent souvent les harceler, jusqu'au jour où, tentant un effort suprême pour reconquérir le pays, ils se partagèrent en deux bandes, laissant Yu-yao de côté, reprirent les villes de Tzeu-ki et de Fong-houa, qu'ils avaient abandonnées, et allèrent menacer Ning-po en même temps au nord et au sud (septembre 1862). Ce port fut sauvé par l'énergie des Européens et des indigènes. Ward s'empara de Tzeu-ki; ce fut le dernier acte de sa vie aventureuse : il y reçut une blessure mortelle. Sa perte fut aussi celle de son contingent; ses soldats, restés sous le commandement d'hommes incapables, commirent de tels désordres qu'ils furent licenciés, à l'exception de trois cents, confiés au commandant de la station anglaise, le capitaine Dew, qui reprit Fong-houa. Les abords de Ning-po se trouvant ainsi dégagés, le bataillon franco-chinois put entreprendre une nouvelle campagne. Mieux équipé que la première fois, plus habitué au feu, il avait beaucoup gagné en courage, et, si les ressources lui manquaient, il espérait en trouver dans les territoires dont il allait s'emparer. Soutenu par cinq cents réguliers du capitaine Dew, il se dirigea, le 20 novembre, sur Shang-yu, dont la prise devait lui livrer le cours de la rivière, au-delà de laquelle il fallait refouler les Taï-pings. Ceux-ci, comprenant l'importance du coup qui les menaçait, avaient barré la route par quatorze camps retranchés. La rage leur inspira un système horrible d'intimidation : ils jalonnèrent de cadavres les huit lieues de parcours que le contingent avait à franchir; on comptait en moyenne un cadavre par quinze pas, un homme, une femme, un enfant, tous la tête coupée et séparée du tronc. Le temps était pluvieux et froid, les risières inondées; les réguliers défilaient un à un sur les chaussées étroites, seuls chemins des campagnes du midi de la Chine, sans trop s'éloigner du convoi que des barques nombreuses amenaient sur le canal. Les camps furent enlevés les uns après les autres; trois seulement opposèrent une résistance sérieuse; les rebelles les abandonnèrent en poussant des cris de fureur, et dans leur désir de vengeance ils tuaient les paysans qu'ils rencontraient. Le dernier camp avait un kilomètre de long. Un des commandans se mit à la tête de deux cents hommes et s'en empara; mais, voulant, comme à Yu-yao, poursuivre les fuyards et pénétrer avec eux dans la ville, il fut arrêté par des barricades élevées en dehors des portes, et y fut blessé d'une balle qui lui brisa le coude droit. Cependant les Taï-pings, effrayés de la rapidité avec laquelle ils avaient été rame-

nés dans Shang-yu, n'essayèrent qu'une sortie infructueuse contre notre convoi, évacuèrent la ville et s'enfuirent en toute hâte derrière la rivière (28 novembre 1862). Ainsi se trouvait exécutée la première partie du programme des officiers français, la délivrance du pays entre Shang-yu et Ning-po.

Les Taï-pings purent se retirer avec la conviction d'avoir accompli leur œuvre de dévastation. Tout dans la campagne avait été ravagé, les maisons étaient brûlées ou détruites, les récoltes enlevées; les adultes mâles avaient été tués ou enrôlés de force. A mesure que les réguliers s'avançaient, une colonne sans cesse grossissante de vieillards, de femmes et d'enfans se mettait à leur suite; elle comptait bien trois mille personnes quand ils entrèrent dans la ville. Tous ces gens criaient famine; trop faibles pour chercher dans les ruines les misérables vivres laissés par l'ennemi, ils se couchaient auprès des campemens, prêts à se laisser mourir de faim. Une main française, celle de Mgr Delaplace, les sauva. En voyant des officiers ses compatriotes venir au secours des populations placées sous sa direction apostolique, il voulut s'associer à leur œuvre. Le nombre des affamés ne l'effraya point, et ses mesures furent bientôt prises. Il se fit donner un des magasins de riz qui existaient encore dans la ville, fit construire des fourneaux, et après un seul jour de préparatifs put distribuer trois mille bols de riz par repas. Son ministère de charité se continua pendant trois mois, le temps pour ces malheureux de passer l'hiver et de se créer des ressources. Quand le magasin fut épuisé, il s'adressa aux notables de Shang-yu, qui, à la nouvelle de la délivrance de leur patrie, étaient accourus de Ning-po, où ils s'étaient réfugiés. Les notables secondèrent avec ardeur Mgr Delaplace. Il y a en effet de la bonté dans le cœur des Chinois, et la réputation d'égoïsme qu'ils ont si tristement méritée ne vient pas de leur nature, mais des conditions déplorables dans lesquelles les place l'administration qui les régit. Il ne leur est pas facile de se livrer à leurs bons sentimens. Le simple particulier qui ose prendre une initiative porte ombrage et se voit bientôt rançonné sous un prétexte ou sous un autre. Les mandarins, qui n'appartiennent jamais à la province qu'ils gouvernent, n'y voient d'ordinaire qu'un sol à exploiter, et s'inquiètent peu de ses besoins ou de ses misères. On en eut une preuve après la prise de Shang-yu. La ville était délivrée depuis plus d'une semaine que de nombreux cadavres s'étalaient encore dans les campagnes. Quelques Chinois de Ning-po se cotisèrent pour les faire enterrer; mais, lorsqu'ils allèrent demander aux mandarins l'autorisation dont ils avaient besoin, ils furent rudement accueillis. « De quoi vous mêlez-vous? leur répondit-on. Est-ce vous maintenant qui voulez gouverner le pays?

Si vous avez de l'argent à employer aux intérêts publics, contribuez plutôt aux frais de la guerre. » Le lendemain, un satellite des mandarins se présenta chez eux et leur fit rédiger un bon de souscription volontaire, dont il fixa lui-même le montant, qui était très élevé. Il fallut que les autorités alliées intervinssent pour faire disparaître les cadavres. Les notables de Shang-yu, abrités sous le nom de l'évêque, n'eurent pas à redouter l'avidité des mandarins en venant au secours des pauvres, et la misère disparut peu à peu de la ville. Comme l'hiver était rude et le riz cher partout, les notables des districts voisins vinrent prier Mgr Delaplace d'installer dans leur pays des fourneaux semblables à ceux de Shang-yu. L'excellent évêque se rendit à leur désir, et cette bonne œuvre, maintenant de fondation chez eux, porte le nom d'œuvre des « fourneaux de l'évêque. »

La ville de Shang-yu avait été prise le 27 novembre 1862. Les réguliers n'y restèrent pas longtemps en repos; au bout de quinze jours, ils se portèrent sur les bords de la rivière, que les rebelles venaient de repasser dans le dessein de tenter une nouvelle invasion du pays. Après quelques escarmouches chaudement menées de notre côté, l'ennemi s'enfuit une seconde fois sur l'autre rive. Les mandarins recueillirent alors, par des taxes et des souscriptions volontaires, quelques fonds dans le territoire reconquis; on paya les troupes; les officiers, qui depuis quatre mois n'avaient touché aucun traitement, reçurent un mois de solde : c'est tout ce qu'ils purent obtenir. Les mandarins, entêtés dans leurs vieilles habitudes et jaloux des progrès de notre contingent, avaient conservé plusieurs milliers de leurs *braves*, et épuisaient leurs ressources à faire fabriquer pour ces tristes soldats des fusils à mèche, des sabres doubles et des boucliers, tandis que les rebelles ne se servaient plus que de carabines et de fusils à percussion. Il fallait aussi donner une part des revenus aux réguliers du capitaine Dew. Le corps franco-chinois ayant manifesté l'intention d'entreprendre une nouvelle campagne, les mandarins se contentèrent de lui envoyer quelques milliers de cartouches, et l'on ne put en obtenir rien de plus. Les commandans prirent alors le parti d'acheter à crédit, au moyen de bons signés par eux-mêmes, tout ce dont ils avaient besoin. Cet expédient était dangereux, et ils s'exposaient, si l'expédition n'était pas couronnée par le succès, à voir toutes ces créances leur rester sur les bras; mais il n'y avait pas d'autre parti à prendre, et la réussite qu'il espéraient devait les conduire au milieu des districts de soie, c'est-à-dire dans une des parties les plus riches de la Chine, où ils trouveraient amplement des ressources pour tout rembourser. Les préparatifs furent poussés activement, et le 15 jan-

vier 1863 les troupes s'avancèrent vers la préfecture de Chao-ching, ville de cinq lieues de tour et centre des districts qui produisent les soies solides connues sous le nom de *taysaams*.

Il n'y avait plus à la tête des Franco-Chinois qu'un seul commandant, le lieutenant de vaisseau Le Brethon de Caligny; son collègue, grièvement blessé sur les barricades de Shang-yu, ne pouvait songer à faire campagne : il restait chargé d'envoyer l'argent et les munitions à la colonne expéditionnaire. Il ne tarda pas à recevoir la visite du gouverneur chinois de Ning-po, qui, d'un air triste et soucieux, lui dit : « Chao-ching ne sera pas pris. — Et pourquoi donc? demanda l'officier. — Nous avons consulté les devins; ils nous ont répondu que les souffrances du pays n'avaient pas encore atteint la mesure fixée par le destin, et ils ont prédit qu'on ne s'emparerait pas de la ville avant la première période du deuxième mois lunaire de l'année prochaine. » On était alors à la fin du onzième mois lunaire; les devins renvoyaient donc le succès à deux mois de là. Leur prédiction, hélas! s'est accomplie, et la fatalité vint s'abattre sur le contingent. M. Le Brethon ne put amener ses troupes sous les murs de Chao-ching qu'après des fatigues inouies, au milieu de la neige et d'un froid très vif. Les barques qui portaient le convoi s'échouèrent plusieurs fois dans la rivière de Shang-yu; elles eurent ensuite, pour entrer dans les canaux qui mènent à la ville, à franchir les barrages qui servent d'écluses. Ces barrages sont des plans inclinés en terre sur lesquels il faut hisser les barques, pour les faire ensuite glisser de l'autre côté. Quelquefois les paysans installent pour cette opération de grossiers cabestans, le plus souvent ils n'y emploient que la force des bras; mais ce qu'ils font assez facilement pour des barques ordinaires devenait fort difficile avec des chalands chargés de canons et de lourdes munitions. On réussit cependant à franchir ces obstacles, et l'on arriva devant la ville sans que les rebelles eussent tenté d'arrêter la marche des troupes. Ils se fiaient avec raison à leur formidable système de défense. Un canal, large de 50 mètres, faisait le tour des remparts et laissait à peine au pied des murs assez de place pour y planter une échelle. Ce canal se rattachait par plusieurs issues à de grands lacs qui permettaient de venir inopinément tourner les assiégeans. Les murs n'étaient accessibles que du côté des portes, et dans les grandes villes chinoises c'est toujours le point le mieux fortifié : elles se composent d'un tambour extérieur relié par deux portes solides. Les Taï-pings, pour redoubler leur sécurité, avaient construit un deuxième tambour extérieur, fermé par une voûte basse semblable à la voûte de la lunette du bastion central à Sébastopol; ils avaient eu soin aussi de couper les ponts jetés sur le

canal entre la ville et les faubourgs. M. Le Brethon ne comptait guère prendre la ville de vive force. « J'essaierai un assaut, écrivait-il, car il se peut que les rebelles, effrayés par leurs précédentes défaites, évacuent la place quand ils verront mon attaque. Dans le cas contraire, je me porterai sur les canaux par lesquels ils reçoivent leurs approvisionnemens, et j'attendrai là qu'ils aient épuisé ceux qui leur restent dans la ville : il y a tout à parier qu'alors ils évacueront. » Dès l'abord, il met ses canons en batterie sur l'angle d'une porte et ouvre son feu. Un des canons s'engage, il s'en approche : c'était une pièce chinoise trouvée sur les murs de Shang-yu; elle éclate. M. Le Brethon est frappé par un morceau de fonte qui lui emporte les deux tiers de la tête. Près de lui gisaient le chef de pièce et une dizaine d'artilleurs chinois tués ou blessés. La mort de M. Le Brethon était un coup funeste pour le contingent. Déjà connu dans la marine pour son intelligence et son énergie, il avait montré surtout de rares capacités dans la rude tâche qui lui était dévolue de former et de mener au feu des troupes chinoises. Il excellait à lutter avec un admirable sang-froid contre les taquineries et les vexations des mandarins, et sa santé robuste lui permettait de résister longtemps aux rigueurs du climat et aux fatigues de la guerre.

Le bataillon ayant perdu son chef, l'expédition était manquée. Il ne restait plus que des instructeurs, anciens caporaux ou soldats, incapables de prendre le commandement et de résister au découragement général. Les rebelles ne tardèrent pas à connaître par leurs espions le malheur arrivé aux Franco-Chinois, et le lendemain matin un millier d'entre eux sortirent de la ville et s'avancèrent vers le campement, situé à 1,000 mètres des remparts, dans l'angle de deux canaux. La langue de terre sur laquelle le campement était placé se reliait par un pont au faubourg d'où venaient les Taïpings. A ce moment même, les réguliers avaient levé le camp et se dirigeaient du côté opposé. A la vue de l'ennemi, une même pensée courut comme un éclair à travers leurs rangs. Ils continuèrent leur marche jusqu'au moment où tous les rebelles eurent passé le pont. Alors, poussant un grand cri, ils firent volte-face et se précipitèrent sur l'ennemi, en même temps qu'une compagnie se portait par un rapide détour vers le pont, l'occupait et coupait la retraite. Une centaine de rebelles qui avaient vu le danger s'étaient enfuis vers le faubourg. Les autres perdirent la tête et se laissèrent massacrer presque sans se défendre; tous périrent, fusillés, transpercés ou noyés. Les *tagals* de Manille, qui composaient un peloton d'avant-garde et qui étaient dévoués corps et âme à M. Le Brethon, montrèrent dans la tuerie un acharnement terrible. L'un d'entre eux se jette, le pistolet à la main, sur un chef ennemi à cheval. Les

deux coups du pistolet ratent; le *tagal* furieux lance son arme à la tête du cavalier, l'abat et le tue d'un coup de sabre. C'était le commandant en second de la préfecture de Chao-ching; ses étriers en argent, ainsi que le mors de sa selle et le fourreau de son sabre, furent le trophée de la journée. Les soldats hurlaient de joie : leur général était vengé. Le lendemain, ils se replièrent sur Shang-yu.

Le chef de la division navale française envoya immédiatement, pour commander le contingent, le capitaine d'artillerie Tardif de Moidrey. C'était M. Tardif qui avait organisé à Shang-haï la petite troupe d'artilleurs dont les services avaient été si utiles aux amiraux alliés. Nul ne pouvait donc mieux que lui recueillir l'héritage de son prédécesseur. A peine arrivé, il conduisit ses troupes à trois lieues de Chao-ching, dans une petite bourgade fortifiée, placée à cheval sur le canal par lequel les rebelles recevaient leurs approvisionnemens. C'est là que M. Le Brethon avait résolu de s'établir dans le cas où son coup de main contre la ville n'eût pas réussi. Après s'être procuré des munitions, avoir complété l'armement et raffermi la discipline, M. Tardif se présenta, le 16 février 1863, devant Chao-ching. Le capitaine Dew s'était joint à l'expédition comme amateur, et il apportait avec lui un bel obusier de 22, qu'il prêta au contingent. Personne à Ning-po ne doutait du succès; pourtant le vieux gouverneur hochait toujours la tête et répétait que l'époque fixée par les devins n'était pas arrivée. Cette fois encore les devins eurent raison!

Le feu s'ouvrit à six heures du matin. A neuf heures, l'obusier anglais avait ouvert une brèche de vingt pieds de large. M. Tardif réunissait ses compagnons d'assaut et allait les lancer, lorsqu'un coup de feu partit à côté de lui et le frappa à la tête; on l'emporta mourant. Triste fatalité! c'était un de ses plantons chinois qui, armant maladroitement son fusil, en avait amené l'explosion et avait causé ce déplorable malheur. Le contingent restait donc une deuxième fois sans chef; mais le capitaine Dew prit sur lui de désigner le plus ancien instructeur comme commandant temporaire et de prescrire l'assaut. A midi, le signal fut donné de se jeter dans les barques pour traverser le canal et monter à la brèche. Quatre instructeurs et douze *tagals* manillois se lancèrent hardiment en avant et montèrent au sommet du mur; arrivés dans cette périlleuse situation, ils s'aperçurent qu'ils n'étaient pas suivis, que les troupes n'avaient pas traversé le canal, et qu'elles restaient en désordre sur la berge, d'où elles tiraient contre les murs à tort et à travers, sans prendre même le temps de viser. Les Taï-pings, qui avaient déjà commencé à fuir, revinrent sur leurs pas. Des seize réguliers qui avaient si résolûment exécuté l'ordre d'assaut, dix seulement

purent se sauver, les autres furent pris et eurent la tête tranchée; ils périrent victimes de la misérable peur qui avait envahi le reste du contingent. De la part de troupes européennes, une si lâche conduite soulèverait à bon droit le mépris; mais n'oublions pas que nous sommes en Chine, où tout le secret de la guerre est d'avancer quand l'ennemi recule, où les engagemens directs n'ont presque jamais lieu, où les villes se prennent soit par trahison, soit à la suite de longs siéges qui, épuisant les munitions et les vivres des assiégés, les forcent de céder la place, où l'assaut est un moyen d'attaque tout à fait inconnu. N'oublions pas non plus que le contingent était de formation récente, qu'une grande partie des hommes étaient nouvellement enrôlés et avaient une instruction militaire fort incomplète. Enfin, s'ils n'eurent pas le courage de monter à la brèche, les Franco-Chinois, à découvert sur la berge, exposés au feu des rebelles, n'en gardèrent pas moins une ferme attitude, et ne rétrogradèrent que lorsque le signal de la retraite fut donné. Ils comptaient quarante hommes tués et deux cents blessés.

L'agonie de M. Tardif dura huit heures, au milieu d'horribles souffrances. Il expira dans les bras de l'évêque du Tche-kiang. Ses soldats le pleurèrent et se préparèrent à le venger. Ils montraient le poing à cette ville maudite de Chao-ching que semblait défendre un destin contraire, et ils disaient qu'ils voulaient s'en emparer coûte que coûte. Cependant ils n'étaient pas assez relevés de leur échec de la veille pour qu'on osât tenter une nouvelle attaque, et les munitions d'artillerie étaient presque entièrement épuisées. Le siége fut donc décidé, et, en retranchant les troupes derrière les nombreuses issues du canal d'enceinte, on put leur faire occuper quatre des six portes de la ville. De l'argent, des armes et des munitions furent expédiés de Ning-po par le collègue de M. Le Brethon, par l'officier blessé qui avait dû rester dans cette ville après le départ de la colonne expéditionnaire. Le commandant de la station navale française envoya, sur la demande de cet officier, M. d'Aiguebelle, lieutenant de vaisseau, pour diriger les opérations. Les réguliers se comportèrent courageusement; ils montrèrent de la résolution, de l'élan même, et dans toutes les rencontres repoussèrent victorieusement les Taï-pings, qui chaque soir tentaient une sortie. Tous les convois furent interceptés. Le manque de munitions commençait à effrayer les assiégés. Leur chef essaya plusieurs fois d'engager des négociations avec M. d'Aiguebelle; il lui fit même offrir 1,200,000 francs, s'il voulait abandonner les impériaux et se joindre à lui. Des pourparlers s'engagèrent aussi quelquefois entre des rebelles et les rondes qui passaient près des remparts à l'abri d'une gabionnade. On remarqua parmi ces rebelles plusieurs Européens,

et un instructeur reconnut même un de ses anciens amis de Shanghaï. « Viens avec nous, lui cria celui-ci; nous sommes bien payés et traités avec considération. » L'instructeur refusant, son ancien camarade lui tira un coup de fusil, dont la balle lui rasa la tête. Les Taï-pings, presque sans vivres et sans munitions, ne pouvaient résister longtemps. A plusieurs reprises leurs chefs avaient voulu évacuer la ville; mais le gouverneur les avait forcés d'y rester. C'était un Cantonais, ancien pirate; il était borgne, et la forme de l'œil qui lui restait l'avait fait surnommer OEil-de-Coq (*cok's eye*). Il avait juré de mourir à son poste. L'influence qu'il exerçait sur les rebelles était très grande, et il savait les électriser au moment de l'action. A la fin cependant ils refusèrent de tenir, et OEil-de-Coq se vit forcé de les emmener et de manquer à son serment. Les Franco-Chinois occupèrent donc Chao-ching le 18 mars. On était, comme l'avaient prédit les devins, dans la première période du deuxième mois lunaire. Les rues étaient garnies de barricades. Du reste, la ville présentait l'aspect de toutes les villes par où avaient passé les rebelles : des ruines, et çà et là quelques beaux palais que s'étaient fait bâtir les chefs. Du haut des montagnes qui dominent Chao-ching, le plus riche paysage se présenta aux regards. Une joyeuse verdure s'étalait dans ces vastes champs qui produisent en abondance le mûrier, le blé, le riz, le coton; sous les rayons du soleil étincelaient en longs rubans d'argent les nombreux canaux qui vont rejoindre de grands bassins naturels qui leur servent de réservoirs; une grande quantité de villages, aussi considérables que des villes en France, et qui avaient échappé aux ravages des rebelles en ne leur faisant pas de résistance, répandaient de toutes parts le mouvement et la prospérité. Quelques chaînes de collines accidentaient le pays et rompaient la monotonie habituelle des campagnes chinoises.

La prise de Chao-ching nous donna toute la province jusqu'à la baie de Hang-tcheou, au-delà de laquelle les rebelles se hâtèrent de chercher un abri, mettant ainsi entre eux et nous un fleuve large de deux milles, qui deviendra sans doute désormais contre leurs attaques une barrière infranchissable. Le gouvernement de Ning-po était donc délivré. En dix mois, notre contingent, qui, dans son plus grand développement, comptait deux mille cinq cents hommes, avait enlevé trois villes murées, amené l'évacuation de quatre autres, et dégagé soixante lieues de territoire. Il s'était exposé à des fatigues et à des dangers continuels; le vaste hôpital établi à Ning-po n'avait cessé d'être rempli de blessés; des quatre officiers qui successivement avaient pris le commandement, deux avaient été tués, un autre blessé; un tiers des instructeurs étaient morts, frappés par l'ennemi ou emportés par des maladies contractées au ser-

vice. Il semble donc que la petite armée pouvait définitivement compter sur la reconnaissance et sur la coopération empressée de toutes les classes du pays; mais qui peut compter en Chine sur quelque chose de certain? En même temps que les bandes rebelles s'enfuyaient de l'autre côté du fleuve, une horde non moins nombreuse et non moins redoutable s'abattait sur les campagnes de Chao-ching : c'étaient cent mille *braves* ou soldats impériaux ayant à leur tête le *foutaï*, gouverneur de toute la province du Tche-kiang. Ce haut fonctionnaire faisait depuis plus de deux ans la guerre dans le sud de la province, reprenant une ville par année. A ce compte, il eût mis vingt ans pour recouvrer le pays dont le gouvernement lui était confié; mais, fataliste comme tous les Chinois, il s'en inquiétait peu, et attendait qu'au mauvais destin, cause du triomphe des rebelles, succédât un destin plus heureux qui les fît disparaître. Son armée ressemblait à toutes les armées du Céleste-Empire. On sait que les Chinois ont des troupes permanentes très peu nombreuses, et enrôlent, quand les circonstances l'exigent, des milices locales dont l'effectif est réglé suivant les besoins. Un proverbe souvent répété dans le pays, *you ming ou cheu*, « il y a un nom, mais pas de choses réelles, » trouve son application pleine et entière dans cet assemblage de troupes et de milices. Les cadres des troupes permanentes comptent un grand nombre de vieillards et d'enfans que les mandarins y inscrivent pour s'approprier une partie de leur solde; quant aux milices, elles se composent des premiers venus, que l'on équipe à la hâte et que l'on arme, l'un avec un sabre, l'autre avec un fusil à mèche, l'autre avec un bambou surmonté d'un clou, et voilà des soldats! On remplace la qualité par le nombre, et l'on espère qu'à la vue d'une immense armée l'ennemi prendra peur et fuira sans combattre; mais il arrive au bout de quelques mois que les ressources du pays sont épuisées : les *braves* alors restent sans solde, vivent comme ils peuvent, et souvent se révoltent ou passent à l'ennemi. Ils font tout, excepté leur devoir de soldats. Tels étaient les *braves* du *foutaï*. Depuis huit mois, ils n'avaient reçu aucune paie. Ils campaient devant Kin-hoa, ville préfectorale située à soixante lieues de Chao-ching, et que les Taï-pings évacuèrent quelques jours avant de quitter cette dernière place. Les *braves*, abandonnant alors les districts qu'ils avaient épuisés, s'abattirent sur les riches campagnes que venaient de délivrer les Franco-Chinois. En même temps le *foutaï* donnait l'ordre de garder toutes les ressources pour lui et pour ses soldats, et faisait pleuvoir les réquisitions sur la ville de Ning-po. Qu'allait devenir notre contingent? Qui solderait les instructeurs, dont le traitement était en retard de plusieurs mois? Comment

s'acquitteraient les officiers qui, pour se procurer les munitions et les approvisionnemens de toute espèce, avaient souscrit chacun au moins 100,000 francs de billets? Dans l'ordre impérial qui confiait au contingent la mission de chasser les rebelles du Tchekiang, il avait été spécifié que le *foutaï* pourrait le licencier après la prise de Kin-hoa, s'il se jugeait capable de délivrer le reste de la province. Kin-hoa étant libre, le *foutaï* espéra bien profiter de cette clause pour se débarrasser des troupes formées à l'européenne, dont la comparaison avec les siennes était si désavantageuse à ces dernières. Aussi intima-t-il aux autorités de Ning-po l'ordre verbal de dissoudre le contingent. Les mandarins, qui avaient encore trop présent le souvenir des services rendus, et qui préféraient de beaucoup les réguliers aux *braves* contre les attaques possibles des rebelles, n'exécutèrent pas complétement les volontés du *foutaï;* mais ils n'osèrent pas non plus lui résister tout à fait, et, prenant un moyen terme, ils décidèrent que le contingent, n'ayant plus d'autre mission que de garder le territoire qu'il avait repris, serait réduit à quinze cents hommes. Quant aux officiers, ils eurent beaucoup de peine à faire payer leurs billets; l'argent ne fut remis qu'avec colère et menace.

Nous sommes ainsi arrivés à une situation qui nous met pour le moment dans l'impossibilité de poursuivre nos opérations militaires, et nous sommes obligés d'attendre qu'un nouveau décret impérial prescrive au contingent de continuer son œuvre au-delà de la baie de Hong-tcheou. La légation de France s'est chargée de l'obtenir. Le succès n'est pas douteux. Les gouverneurs de province voient sans doute avec déplaisir des étrangers se placer à côté d'eux et paralyser leur système de corruption et de vénalité; mais le prince-régent et les autres hommes éclairés qui occupent le premier rang dans les conseils de la cour de Pékin ne font pas difficulté de reconnaître que l'empire doit son salut aux étrangers, et que sans leur assistance il ne peut échapper à la crise qu'il traverse. Ils n'ignorent pas que le licenciement des réguliers serait pour les rebelles le signal d'une nouvelle invasion dans la province de Ning-po, et que ce port tomberait de nouveau entre leurs mains. Les moyens dilatoires que ne manqueront pas de trouver les mandarins pour gagner du temps et user la question resteront sans effet auprès du gouvernement impérial, si nous savons lutter avec eux de calme et de persévérance. La force d'inertie des Chinois ne l'emporte que sur les mouvemens impétueux et sur les ardeurs irréfléchies; elle finit par céder à la fermeté de l'Européen qui persiste dans ses desseins avec la conscience de son droit. Nos diplomates le savent, et la sagesse de leurs démarches aura des résultats d'autant plus heureux

qu'ils seront appuyés par la reconnaissance des populations du territoire de Ning-po; ces populations en effet n'oublieront pas qu'au temps où on les avait abandonnées à leur malheureux sort, elles ont été délivrées par des armes françaises.

Le succès exerce sur tous les peuples, et principalement sur un peuple fataliste comme les Chinois, une influence morale incontestable. Les succès des troupes franco-chinoises leur ont valu cette autorité : la laisser perdre ou ne pas la fortifier serait une des plus grandes fautes que l'on puisse commettre en Orient; elle est le plus sûr moyen d'étendre notre action politique et nos relations commerciales, d'assurer le progrès de nos idées religieuses et civilisatrices. Les Anglais ne s'y trompent pas. Ils savent qu'un corps de quelques mille réguliers, sous la direction d'officiers européens, suffit à imposer le respect à des populations innombrables; ils savent aussi que ces officiers lancés ainsi dans l'intérieur de l'empire peuvent mieux que personne, à cause du besoin qu'en ont les Chinois dans les momens de danger, pénétrer les secrets de leur organisation sociale, gagner par la douceur ou dominer par la crainte les mandarins, et surtout déjouer toutes les intrigues, qu'elles viennent de l'intérieur ou des étrangers. La France ne doit donc pas, quelles que soient les difficultés et les oppositions, abandonner le poste qu'elle a conquis et payé du sang de ses soldats. C'est à elle qu'il appartient de chasser les rebelles de Hong-tcheou, tandis que les Anglais délivreront Sou-tcheou. Il ne restera plus aux Taï-pings que Nankin, d'où ils ne tarderont pas à sortir, effrayés par leurs revers successifs. On verra alors en peu de temps leurs bandes se dissoudre et disparaître. Que fera la dynastie mantchoue, sauvée ainsi par les puissances occidentales? Il faut espérer de la sagesse de son gouvernement actuel qu'il ne rejettera pas les obligations d'une légitime reconnaissance, et qu'il conservera comme gage de sécurité les troupes régulières. S'il en était autrement, le système permanent de corruption et d'exactions qui a favorisé le soulèvement des Taï-pings ne tarderait pas à provoquer une nouvelle insurrection, contre laquelle la cour de Pékin n'aurait d'autre ressource que d'invoquer encore une fois le secours des nations étrangères.

III.

Les missions, jadis l'unique explication que la France avait à donner de sa présence en Chine, restent encore pour elle un puissant moyen d'influence. On estime que le nombre des chrétiens dans la province de Kiang-sou approche de cinquante mille; dans le Tche-

kiang, il y en a de sept à huit mille. Les provinces de l'ouest, le Sse-tchouan et le Kouei-tchouan, comptent aussi beaucoup de prosélytes. Les hardis explorateurs qui, lors de l'ouverture du Yang-tse-kiang en 1862, allèrent chercher une route de la Chine aux Indes par le Thibet, et qui reçurent avec reconnaissance l'aide et les conseils de Mgr Desflesches, l'évêque du Sse-tchouan, déclarèrent avoir rencontré une foule de catholiques dans ces provinces; mais les chrétientés sont tellement dispersées sur la surface immense de l'empire du Milieu, qu'il est impossible d'évaluer exactement le nombre de leurs membres : en le portant à trois cent mille, on ne serait peut-être pas loin de la vérité.

Les derniers traités, en couvrant les missions d'une protection efficace, laissent le champ libre à leur essor. En vertu de la clause par laquelle elles doivent être remises en possession de leurs anciennes propriétés ou recevoir des terrains équivalens, on a affecté dans chaque province de vastes emplacemens à leurs œuvres de religion et de bienfaisance. A Canton, c'est, comme nous l'avons dit, le terrain où s'élevait le palais du vice-roi Yeh; à Tien-tsin, celui du palais impérial. Assurés maintenant du respect des populations, les missionnaires ont presque tous quitté l'habit chinois et pris la soutane; leurs fidèles sont encore exposés à quelques vexations, mais généralement on les laisse en repos, et même en plusieurs endroits ils prennent rang parmi les notables et les mandarins. D'ailleurs, lorsque de cruelles persécutions étouffèrent à plusieurs reprises les germes de la propagation de la foi, ce n'était pas le catholicisme même que les Chinois attaquaient, car ils sont en fait de religion d'une indifférence complète; les mahométans jouissent chez eux de la plus grande liberté, et à Canton, où l'on en compte près de cinq mille, ils ont deux mosquées. Si la religion catholique inspira des craintes et des soupçons, c'est qu'elle était propagée par des étrangers, et que le gouvernement vit en eux des agens politiques venant, au cœur même de l'empire, seconder les desseins ambitieux des puissances occidentales. Les mandarins partagèrent d'autant plus facilement ces ombrages qu'ils craignaient de voir une partie des populations échapper à leur influence absolue. Aujourd'hui la volonté de la cour de Pékin est que les chrétiens soient accueillis et regardés comme des amis; cette décision a été exprimée dans les traités et dans plusieurs édits impériaux : elle est sauvegardée par la présence de notre légation à Pékin.

On a souvent accusé les missionnaires de ne pas songer, en répandant la religion catholique, à servir les intérêts de leur patrie, et on n'a pas manqué d'en donner pour preuve le principe qu'ils ont adopté de ne pas apprendre le français à leurs néophytes. Les mis-

sionnaires de l'intérieur répondent que la connaissance de notre langue serait inutile à leurs chrétiens, tandis que le latin leur est indispensable pour comprendre les textes sacrés; ceux du littoral allèguent que leurs élèves pourraient, soit par des conversations avec des compatriotes de mauvaises mœurs, comme il s'en trouve malheureusement dans les ports de mer, soit par des livres contraires aux dogmes, corrompre leurs croyances et celles des chrétientés. Quoi qu'il en soit, l'œuvre des missionnaires est aux yeux de tous, mandarins et peuple, une œuvre éminemment française. Lorsque les missionnaires réclament auprès des mandarins pour qu'ils assurent la protection des fidèles, c'est à la France que les mandarins croient déférer, et c'est à la France que les fidèles croient devoir leur protection. Les vexations auxquelles ceux-ci étaient constamment en butte quand il s'agissait de les faire souscrire aux frais des cérémonies païennes ont été adoucies par l'intervention des missionnaires, mais elles n'ont cessé complétement que lorsque notre légation eut obtenu un ordre impérial qui dispensait les sectateurs de la religion catholique de ces souscriptions populaires. Il y a donc un accord efficace entre les ministres de la religion et les agens du gouvernement français.

On ne peut non plus ignorer la part que les missionnaires ont prise dans les luttes où se trouvait engagé notre drapeau. A Shanghaï, les pères jésuites prêtèrent une utile coopération aux troupes alliées, lorsqu'elles marchèrent contre les rebelles. A leur voix, les paysans sortirent en foule de leurs villages, le sabre ou la pique à la main et le turban tricolore sur la tête. Ce turban indiquait clairement par ses couleurs qu'en leur annonçant l'arrivée du secours qu'ils attendaient avec tant d'impatience, on avait eu soin de leur montrer la France marchant en première ligne. Au milieu d'eux se trouvait un homme vêtu du costume indigène, à la figure hâlée, aux yeux vifs et intelligens, aux joues rougies par l'excitation du travail et de la fatigue : c'était le père Lemaître, supérieur de la mission des jésuites. On le voyait partout : ici, il procurait des *coulies*, là des bateaux, aux soldats des provisions, aux amiraux des guides et des renseignemens. Dans toute éventualité, Anglais comme Français s'écriaient : « Où est le père Lemaître? » Il était l'âme de l'expédition. Après la capture d'une ville, on lui remettait les prisonniers des rebelles que l'on avait pu délivrer; il employait alors ses soins à leur procurer des ressources et à les garantir des vengeances des mandarins. Son zèle lui a été fatal; il contracta les germes d'une maladie qui, après lui avoir enlevé graduellement ses forces, finit par l'entraîner au tombeau. A la même époque, les jésuites donnèrent asile dans leur propriété de Tong-ka-dou à plus de dix mille

personnes qui avaient fui devant les rebelles, et réussirent à fournir les vingt mille bols de riz nécessaires chaque jour pour la nourriture de ces malheureux. C'est aussi à un missionnaire, le père Willaume, que l'on dut l'unique tentative que les paysans aient osé faire seuls contre les rebelles. Si cet exemple eût été suivi, c'était le salut de la province. Le père Willaume desservait une petite chapelle sur la rive droite du Whampoa; il réunit ses fidèles, anima leur courage, et éveilla dans leurs cœurs timides la volonté de défendre leurs foyers. Une trentaine de Manillois bien armés se joignirent à cette petite milice, que vinrent bientôt rejoindre des habitans des villages voisins. Ce corps, formé à la hâte, fit merveilles; à deux reprises il repoussa un ennemi dont les bandes nombreuses n'avaient pas encore rencontré de résistance. L'excès d'enthousiasme que donnèrent aux chrétiens ces premiers succès fut la cause de leur perte. Ils voulurent à leur tour prendre l'offensive, marchèrent sur une ville voisine et se firent écraser. Les Taï-pings, en les poursuivant, arrivèrent jusqu'à l'église et massacrèrent le père Willaume. Le lendemain, la rivière était couverte de barques fugitives, le cadavre du jésuite était apporté à la mission, et l'incendie éclairait de ses lueurs sinistres la pauvre chrétienté.

Nous avons déjà dit, en parlant de la formation du contingent franco-chinois à Ning-po, que la plus grande des îles Chusan avait dû sa délivrance à l'évêque du Tche-kiang, Mgr Delaplace. Cette île servait de refuge à une foule de familles et à un grand nombre de mandarins qui avaient fui le danger. Lorsqu'on apprit que les Taï-pings s'étaient emparés de Ning-po, les habitans de l'île s'empressèrent de faire leur soumission, et offrirent aux chefs rebelles 480,000 francs, que ceux-ci acceptèrent en leur promettant de les laisser en repos. Quelle ne fut pas la douleur des Chusanais lorsqu'ils apprirent, quelques mois plus tard, qu'une armée marchait contre eux! Ils étaient prêts à courber la tête sous la fatalité et à subir les terribles conséquences d'une invasion; mais Mgr Delaplace conseilla la résistance et l'organisa avec une merveilleuse activité. Tous les habitans, peuple et notables, exaltés par ses paroles, se levèrent en masse. Les fonds nécessaires pour subvenir aux préparatifs de défense furent bientôt trouvés : ceux qui n'avaient pas d'argent offraient leurs bijoux de famille, d'autres leurs propriétés. Un millier de soldats, seul débris de l'armée du Tche-kiang, furent postés sur les remparts. « Vous mangez tranquillement votre riz, leur dit-on, maintenant qu'il faut se battre; vous vous battrez, ou vous serez massacrés. » Les rebelles se présentèrent devant les portes; un feu meurtrier les accueillit, ils se trouvèrent en un seul jour si maltraités qu'il leur fallut demander des renforts à Ning-po;

les renforts n'arrivant pas, ils battirent en retraite. Les Chusanais surent bien reconnaître que c'était l'énergie de l'évêque qui les avait sauvés.

On ne peut donc nier que nos missionnaires n'aient servi la politique française en Chine par leur coopération dans la guerre et par leur autorité sur une partie des populations. La révolte de ces Taïpings qui se disaient les frères des chrétiens et qui avaient emprunté quelques lambeaux de doctrines au catéchisme ne leur avait pas d'abord été antipathique; mais lorsqu'ils virent les excès et les ravages de ces hordes de bandits, lorsqu'ils apprirent que la France allait les combattre, ils se tournèrent sans hésiter vers le drapeau de la patrie, et exposèrent leur vie pour cette dynastie mantchoue qui les avait si longtemps et si cruellement persécutés. C'est donc à juste titre que la France les couvre de sa protection. Leur œuvre ne peut que grandir.

Telle en définitive que s'offre à nous la situation de la Chine depuis la fin de 1862, elle prouve clairement que la France possède aujourd'hui dans cet empire un triple moyen d'influence : les relations commerciales, l'introduction de ses nationaux auprès du gouvernement chinois, et l'œuvre des missionnaires. Avec de la persévérance et de l'esprit de suite, notre pays tirera de cette situation des avantages politiques et matériels qui le paieront des sacrifices faits pour planter notre drapeau sur ce sol lointain à côté du drapeau des autres nations occidentales. Il ne faut pas cependant se faire illusion, ni s'imaginer que nous y prendrons tout d'un coup une position égale à celle de l'Angleterre, depuis si longtemps établie dans ces contrées. On s'est étonné que la France, après l'expédition de Pékin, n'eût pas revendiqué la possession d'un port qui pût rivaliser avec le port anglais de Hong-kong, et l'on parlait des îles Chusan; mais que serait devenu ce port entre nos mains avec les faibles ressources dont nous disposons actuellement? Quel miracle y eût attiré les navires? Pendant combien d'années serait-il demeuré sans vie, délaissé même de nos nationaux, ne représentant qu'un vain nom sur la carte commerciale, et offrant aux yeux de tous un triste objet de comparaison avec Shang-haï, Hong-kong et Ning-po? D'autres personnes demandaient que l'on occupât une province; mais, en supposant que les nations rivales eussent consenti à cette conquête, la législation chinoise met entre les mains du gouvernement une arme qui nous eût empêchés d'en retirer aucun bien. Cette arme est un système de responsabilité d'après lequel un sujet chinois, s'il parvient personnellement à fuir la vindicte de l'état, expose tous ses parens à être punis à sa place dans leurs personnes

et dans leurs biens. Or il n'existe guère de famille d'une certaine importance dont tous les membres habitent la même province, et qui n'aient quelqu'une de leurs branches dans les provinces voisines. Placés sous le coup de cette loi impitoyable, les habitans de la province occupée auraient émigré peu à peu pour ne pas laisser leurs proches subir les colères des agens du gouvernement impérial, et le vide se serait fait autour de nous. C'est la tactique dont se servirent les mandarins dans les premiers temps de l'occupation de Canton : en peu de jours, ils eurent frappé de mort non-seulement Canton, mais encore Hong-kong et Macao, quoique des garnisons européennes abritassent les Chinois contre toute action directe de leurs autorités. Il n'y a, pour avoir raison d'un tel état de choses, d'autre moyen que de reculer successivement les frontières du territoire conquis. C'est ce que les Anglais ont fait dans les Indes et les Russes dans la Mantchourie, c'est ce que nous pourrions faire en Cochinchine, si une politique semblable à celle du Céleste-Empire venait causer aussi l'émigration des habitans; mais ce qui est possible dans un pays où une seule nation a porté ses armes devient impraticable là où plusieurs nations réunissent leurs intérêts politiques et commerciaux : on n'aurait pu souffrir de tels empiétemens de notre part, et nous aurions été réduits à nous consumer en vains efforts sur un sol stérilisé.

Vouloir conquérir en Chine serait donc une faute; mettre à profit par le commerce les produits de cet immense empire, voilà surtout le but que doivent se proposer tous les Occidentaux. Sur aucun autre point du globe, la culture n'est aussi avancée; les matières à manufacturer s'y produisent en abondance, et l'esprit mercantile est si développé chez les trafiquans chinois, qu'en leur ouvrant des marchés nombreux et bien placés on est sûr de les y voir offrir toutes les marchandises dont ils peuvent disposer. Il appartient aux négocians français de faire d'énergiques efforts pour entrer en lutte avec leurs rivaux; il appartient au gouvernement de faciliter leurs opérations et de les protéger. Il les protége déjà par les consuls dont le nombre et l'importance ne peuvent manquer de s'accroître bientôt; il les protégera non moins efficacement en provoquant et en soutenant l'introduction de simples particuliers au cœur même des institutions civiles et militaires de la Chine. Les Chinois en effet, qui montrent de la répugnance à agir sous l'impulsion d'agens officiels des puissances européennes, ne font pas difficulté de confier leurs intérêts à des étrangers, lorsqu'ils ne voient pas au-dessus d'eux la main d'un gouvernement. C'est à un simple particulier anglais, M. Lay, qu'ils se sont adressés pour établir dans leurs ports un inspectorat étranger des douanes qui en a triplé les revenus.

C'est encore à M. Lay qu'ils ont confié la mission de former cette flottille à vapeur qui partait dernièrement des ports de l'Angleterre, emportant outre ses équipages 500 marins, noyau d'une armée que M. Lay se propose aussi de créer. Ward, simple particulier américain, put également, aussitôt que ses talens furent reconnus, obtenir les moyens d'organiser son contingent.

L'Angleterre comprend très bien l'importance qu'ont pour elle de pareils agens, et, trouvant en eux un moyen d'influence certain, elle sait, tout en leur laissant leur caractère privé, les soutenir contre toutes les manœuvres hostiles. Les ministres de la reine se sont empressés de seconder la mission de M. Lay; ils lui ont fait obtenir du parlement des officiers de marine pour sa flottille, des officiers de terre pour son armée. En agissant ainsi, ils s'en rapportaient à la lettre que M. Lay écrivait à lord Russell : « Je regarde l'inspectorat étranger des douanes, disait-il, comme la machine la plus puissante pour amener la Chine vers les idées occidentales, pour ne pas dire anglaises, et je pense que c'est un point de vue analogue qui a engagé sir Henri Bulwer à recommander à la Turquie pour les diverses branches de son administration des Anglais honnêtes et capables. » Les Anglais n'ont pas hésité non plus, pour assurer le succès du contingent de Ward lorsqu'ils en prirent la direction, à lui fournir des armes et des munitions; ils le sauvèrent ainsi des embarras sans nombre que le nôtre a rencontrés, et qui l'ont si souvent compromis. Ce contingent, commandé maintenant par un officier du génie anglais, le major Gordon, et par plusieurs officiers d'infanterie, compte 5,000 hommes. Un autre de leurs bataillons, à Tien-tsin, se compose de 3,000 soldats. Une conduite aussi habile peut nous servir d'exemple. La France ne compte pas moins d'hommes dévoués que l'Angleterre. Qu'elle place, elle aussi, en Chine des sentinelles avancées qui puissent déjouer les intrigues et garantir la neutralité d'un pays que des efforts communs ont ouvert à l'Europe. Ferme défense de nos droits, choix d'agens sûrs, protection effective et tenace de ceux qui nous servent, esprit pratique, activité et persistance, telles sont les conditions qui nous feront conserver en Chine dans les luttes pacifiques du commerce la place que nous avons conquise par nos armes.

P. Giquel.

SOUVENIRS

DE LA

MONARCHIE PARLEMENTAIRE

Au moment d'interroger l'histoire de la monarchie constitutionnelle et parlementaire de 1830, il est nécessaire, avant tout, d'examiner quelle était sa situation, quelles étaient les forces dont elle pouvait disposer à son origine même (1).

La royauté nouvelle n'était pas née, il faut le dire, sous l'heureuse étoile de ces gouvernemens enfantés par les excès de la démagogie, comme celui de Napoléon Ier, ou seulement par la terreur de l'anarchie, comme celui de Napoléon III, qui ont pour première et presque pour unique mission de donner la sécurité aux personnes, aux fortunes, au travail, aux grands intérêts de la société menacée jusque dans ses conditions les plus essentielles et les plus sacrées. Tout est facile alors, surtout quand ces pouvoirs nouveaux ne succèdent pas à la ruine de toutes les forces gouvernementales et légales, ainsi qu'en 1798; mais quand, ainsi qu'en 1852, ils n'ont qu'à re-

(1) Ces souvenirs sont extraits d'un livre que M. le comte de Montalivet va publier à la librairie de Michel Lévy sous le titre de *Rien! dix-huit années de gouvernement parlementaire.* L'ancien ministre, l'ancien ami du roi Louis-Philippe, retenu loin de la vie active par de cruelles souffrances, supportées avec une grande énergie et une rare résignation, s'est ému d'une accusation portée au sein du corps législatif (peut-être dans la chaleur de l'improvisation) par une voix trop considérable cependant pour qu'il ait cru pouvoir la laisser sans réponse. C'est à ce mot de *rien* que le livre de M. de Montalivet devra le jour, et on verra que le ministre de la monarchie parlementaire répond au ministre de la monarchie impériale avec une modération et une convenance dignes de la cause qu'il a voulu défendre.

nouer la chaîne de l'autorité, brisée en un jour de surprise, au milieu de l'inquiétude de toutes les intelligences et de tous les intérêts; quand ils trouvent debout des lois qu'ils n'auront pas à changer, et qu'il leur suffira de plier par des modifications plus ou moins profondes aux exigences du moment, sauf à leur rendre plus tard leurs développemens antérieurs sous le nom de couronnement de l'édifice; quand ils arrivent entourés d'une armée de la veille, nombreuse, disciplinée, instruite, commandée par des officiers dont la plupart ont vu le feu et illustré leurs noms dans un grand nombre d'actions militaires non moins glorieuses que les combats de géans qui avaient précédé et les grandes batailles qui devaient un peu plus tard faire vibrer la fibre patriotique de tous les cœurs français; alors, dis-je, tout est plus facile. L'habile et heureux pilote qui a saisi le gouvernail n'a qu'à laisser le vaisseau de l'état descendre tranquillement le courant du fleuve, attentif seulement à éviter les quelques écueils qu'offrent toujours aux navigateurs les rivages les plus hospitaliers. Seul, il peut suffire à tout, même avec le concours d'un équipage inexpérimenté, et surmonter le rares difficultés qu'il rencontre sur des eaux paisibles et fatiguées qui ne veulent plus de tempêtes.

Telle n'a pas été la condition du gouvernement né en 1830, non du soulèvement de la société contre la licence et l'anarchie, mais de la réaction populaire contre les excès de l'autorité souveraine.

Lorsque le duc d'Orléans fut porté au trône par l'irrésistible effet de cette réaction contre un coup d'état qu'il s'était efforcé de prévenir par de sages conseils, la monarchie nouvelle était fatalement destinée non à descendre le courant d'un fleuve sans orage, mais à remonter un torrent qui avait rompu ses digues naturelles, et à naviguer incessamment entre le double écueil des tentatives du parti vaincu et des aspirations téméraires du parti vainqueur. De plus, la France se trouvait placée en face de l'Europe inquiète ou hostile, car l'Europe comprenait que l'avénement du gouvernement nouveau était en même temps une protestation solennelle et nationale contre les traités de 1815.

L'Europe ne pouvait s'y tromper. En effet, les populations des départemens envahis qui avaient vu passer en triomphateurs les drapeaux de l'étranger, les vieux soldats, débris glorieux, Homères improvisés de l'épopée impériale, qui remplissaient les chaumières des images et des récits de leurs victoires, la jeunesse de 1830, nourrie des larmes qu'elle avait vu verser en 1815, et héritière du désespoir patriotique de ses pères accablés sous le nombre, c'est-à-dire la grande majorité de la nation française, confondaient injustement, mais de fait, dans une complicité commune le gouvernement de la restauration et le drapeau de l'étranger.

Ainsi l'Europe, hostile à la nouvelle révolution de la France, trouvait en face d'elle la France réagissant contre l'Europe.

Au milieu de ces graves difficultés à la fois morales et politiques, le gou-

vernement nouveau était condamné, en face de l'Europe debout et prête à tirer l'épée, à réorganiser l'armée, doublement affaiblie par la secousse révolutionnaire et par le licenciement forcé de la garde royale, qui était à elle seule toute une armée d'élite. Et si, à côté d'elle, on voyait se lever en masse, sur tous les points du territoire, la garde nationale, si le gouvernement y trouvait l'appui d'un suffrage universel d'autant plus sincère et imposant qu'il était spontané, ce concours tout moral ne lui apportait pas encore le secours d'une force militaire, car cette grande réserve nationale n'était alors ni armée ni instruite.

C'est en ce moment d'un antagonisme si redoutable que la monarchie constitutionnelle et parlementaire de Louis-Philippe avait à affirmer la révolution de 1830 au dehors et à confirmer l'ordre au dedans.

Les faits proclament qu'elle n'a failli ni à l'un ni à l'autre de ces devoirs.

Dès les premiers jours, le gouvernement avait à décider quels seraient son attitude, ses résolutions, son langage dans ses rapports avec la politique de la sainte-alliance. Les divers cabinets, frappés de la soudaineté, de la vigueur, de l'universalité du mouvement national en France, en même temps que de la promptitude avec laquelle il s'était formulé en un gouvernement monarchique et régulier, avaient déclaré tout d'abord qu'ils n'entretenaient aucune pensée d'agression contre le gouvernement nouveau; mais ils insistaient sur ces deux points : qu'ils ne souffriraient aucun remaniement des territoires dont le sort avait été fixé par le traité de Vienne, et qu'ils maintiendraient énergiquement les principes fondamentaux qui constituaient l'essence des traités de 1815.

Le gouvernement français n'hésita point. Du haut de sa force morale et malgré sa faiblesse matérielle d'un moment, il proclama, il imposa à l'Europe un droit des gens tout nouveau et conforme à sa propre origine. « La France a eu le droit, disait-il, de disposer d'elle-même : ce droit appartient à toute nation. » Telle est en peu de mots la substance du grand principe posé alors par le gouvernement français sous le nom de système de non-intervention. Il fut proclamé à la tribune des assemblées françaises et nettement établi dans les communications diplomatiques par l'illustre comte Molé, ancien ministre de Napoléon, alors ministre des affaires étrangères de Louis-Philippe.

C'était, dès le premier jour, se placer résolûment aux antipodes du principe même des traités de 1815 et les frapper au cœur.

Pour avoir une juste idée de la hardiesse et de la portée de l'attitude prise par le gouvernement du roi Louis-Philippe en 1830, il suffit de se reporter aux termes aussi vifs qu'irrités dans lesquels elle était jugée par le prince de Metternich. « Nous devons, disait-il au mois de septembre 1830 à notre chargé d'affaires à Vienne, nous devons protester contre la prétention étrange du gouvernement français d'introduire pour sa convenance un nouveau droit des gens dont on n'avait jusque-là jamais entendu parler, et

qui est purement et simplement le renversement de toutes les règles qui avaient jusqu'alors présidé à la politique des états européens (1). »

Le roi Louis-Philippe faisait en même temps savoir aux cabinets étrangers, par l'organe du comte Molé, que cette déclaration de principes n'impliquait aucune pensée agressive, que la politique de la paix avait toutes ses préférences, mais aussi que la France n'hésiterait pas à tirer immédiatement l'épée, non-seulement si son droit de disposer d'elle-même lui était contesté, mais encore dans le cas où une intervention armée conduirait les drapeaux de l'étranger sur un point quelconque du territoire des nations voisines de ses frontières.

Ces communications aussi nettes qu'énergiques devaient trouver bientôt leur application pratique.

Le mois de septembre ne s'était pas écoulé qu'une révolution éclatait tout à coup en Belgique. Deux nationalités, deux religions entraient en lutte au sein même du gouvernement qui avait été constitué par les traités de 1815 comme une menace permanente contre notre frontière du nord.

La création du royaume des Pays-Bas appartenait tout entière au congrès de Vienne. La nature, la géographie, l'histoire, n'y étaient pour rien. Tout au contraire, mœurs, langue et religion, tout y constituait un antagonisme permanent.

C'était, à l'avant-garde de l'Europe, une image vivante et active de la coalition formée contre la France.

L'épreuve était décisive pour l'Europe comme pour la France.

Au premier bruit de l'expulsion des Hollandais de Bruxelles, le roi de Prusse, beau-frère du roi de Hollande, sous la double influence des sentimens de famille et de la politique alarmée ou hostile de l'Autriche et de la Russie, venait d'ordonner à son armée de marcher vers la Belgique pour y favoriser un retour offensif du roi Guillaume d'Orange sur sa seconde capitale.

Le temps pressait. M. le comte Molé demande le lendemain de cette grave nouvelle une entrevue à M. le baron de Werther, ministre de Prusse, et, après avoir reçu de ce ministre la confirmation du rassemblement des troupes et des intentions de la cour de Berlin, il lui déclare au nom du roi que l'entrée d'un seul soldat prussien en Belgique serait le signal de la marche d'une armée française sur Bruxelles et du commencement de la guerre. « Prenez garde, ajouta-t-il, que nous n'avons pas posé en vain le principe de non-intervention, que nous ferons tous nos efforts pour le faire respecter de loin comme de près, mais que dès à présent nous sommes décidés à le maintenir sur nos frontières, et, s'il le faut, les armes à la main. La guerre, dit-il encore, est au bout de mes paroles; sachez-le, et mandez-le à votre cour. »

(1) Dépêche du chargé d'affaires français à Vienne, septembre 1830.

A Berlin, M. le baron Mortier, ministre de France, tenait le même langage. « Ce serait à tort, disait-il à M. de Bernsdorff, qu'on chercherait à nous effrayer par l'idée d'armer l'Europe entière contre nous. Nous avons fait connaître aux puissances l'immuable volonté de sa majesté Louis-Philippe de concourir au maintien de la paix; mais d'un autre côté nous ne reculerions pas devant la perspective de la guerre, si elle ne devait être évitée qu'au prix de la dignité nationale (1). »

L'armée prussienne s'arrêta, et l'indépendance de la Belgique fut sauvée à sa naissance même.

Le succès de cette politique nationale ne s'arrêta point là.

Les plénipotentiaires d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, s'étaient réunis en conférence à Londres, sur la demande du roi des Pays-Bas, qui les invitait à délibérer de concert avec lui sur les meilleurs moyens de mettre un terme aux troubles qui avaient éclaté dans le royaume créé par les traités de 1815.

Les intérêts de la France obtinrent bientôt une première satisfaction sous l'influence du diplomate profondément habile qui la représentait. Le 20 décembre, la veille même d'une grande journée de justice et d'humanité qui sauva la tête des quatre ministres du roi Charles X en frappant leurs actes, un protocole, appuyé par le prince de Talleyrand et combattu par le plénipotentiaire hollandais, reconnaissait la séparation de fait de la Hollande et de la Belgique.

La majorité des puissances du congrès de Vienne avait entouré, il est vrai, cette déclaration de plus d'une réserve, inspirée par l'esprit même des traités de 1815; mais elles furent bientôt forcées d'y renoncer, et l'on put prédire dès ce jour-là qu'un avenir prochain verrait en même temps proclamer l'indépendance de la Belgique et briser la ceinture de fer dans laquelle les traités de 1815 avaient eu la prétention d'enfermer et d'étouffer la puissance de la France.

Le roi Guillaume, auquel les encouragemens secrets ne manquaient pas, en fournit bientôt l'occasion en recommençant la lutte avec la Belgique.

La France n'avait eu qu'à mettre la main sur la garde de son épée pour arrêter l'armée prussienne à la frontière belge et sauver une première fois cette sœur de langue et de religion contre les atteintes d'un puissant voisin. Elle dut alors tirer l'épée pour protéger Bruxelles contre le retour offensif du prince d'Orange, qui menaçait cette ville à la tête d'une armée plus nombreuse, mieux armée, plus aguerrie que ne pouvait être l'armée improvisée de l'indépendance belge.

La nouvelle de la dénonciation de l'armistice par le roi de Hollande était parvenue à Paris dans la soirée du 2 août 1831.

Le roi Louis-Philippe se trouvait alors aux prises avec les circonstances

(1) Dépêche de M. le baron Mortier à M. le comte Molé, 6 octobre 1830.

intérieures les plus difficiles. M. Casimir Perier et ses collègues avaient remis leur démission entre les mains du roi par suite du très petit nombre de voix qui avaient exclu M. Laffitte du fauteuil de la présidence de la chambre des députés.

C'était pour les institutions de la monarchie constitutionnelle une de ces épreuves décisives dans lesquelles, suivant le langage de ses détracteurs officiels, « toujours préoccupée de son existence précaire et contrôlée, placée devant ces difficultés parlementaires qui déplacent le pouvoir tous les jours et l'ébranlent incessamment, elle ne pouvait rien produire. »

Comment se tira-t-elle de cette épreuve?

Louis-Philippe résolut immédiatement de reconnaître le roi des Belges en plaçant l'indépendance du royaume nouveau sous la protection de la France et de son épée, protection d'autant plus efficace que le roi avait montré plus de désintéressement et d'abnégation personnelle en refusant la couronne offerte par le congrès belge à son fils le duc de Nemours.

Sa première démarche fut de s'assurer du concours du grand ministre dont l'énergie lui devenait plus que jamais précieuse. Casimir Perier ne put résister à la proposition d'une glorieuse complicité, et retira aussitôt sa démission, d'accord avec tous ses collègues.

Dès le matin du 3 août, le gouvernement français faisait signifier par une double dépêche télégraphique — au cabinet de La Haye : « que toute attaque contre la Belgique, » — au général Chassé, commandant de la citadelle d'Anvers, « que le premier coup de fusil tiré sur la ville équivaudrait à une déclaration de guerre contre la France. »

Le 4, à neuf heures du matin, nous nous trouvions de nouveau réunis autour de la table du conseil des ministres. Les dernières nouvelles ne laissaient aucun doute sur la reprise générale des hostilités.

Je ne me rappelle pas aujourd'hui sans émotion, au moment où je regarde de nouveau en face les calomnies et les injustices qui, après avoir assailli le roi Louis-Philippe pendant sa vie, se lèvent, bien plus rares sans doute, mais non moins passionnées, pour appeler sur sa tombe les mépris de l'histoire; je ne me rappelle pas sans émotion les paroles par lesquelles le roi ouvrit le conseil qu'il présidait, comme dans toutes les circonstances importantes.

C'était cette parole vive et souvent entraînante des jours heureux ou difficiles. Un rayon de jeunesse animait les traits du souverain le plus libéral de son époque, qui, par un contraste étrange, rappelaient ceux de son aïeul Louis XIV d'absolutiste mémoire.

« J'ai reçu ce matin à cinq heures, nous dit-il, une lettre du roi Léopold qui appelle la France au secours de la Belgique. Ne perdons pas un moment, si nous ne voulons voir l'indépendance de la Belgique frappée au cœur par la prise de Bruxelles, et le cercle de fer des places fortes construites contre la France se refermer sur elle. Courons donc placer son drapeau entre

Bruxelles et l'armée hollandaise : je demande seulement, comme une faveur, que Chartres et Nemours soient à l'avant-garde, et ne perdent pas la chance d'un seul coup de fusil. »

Un tel langage était bien celui qui répondait à l'énergie de Casimir Perier et au sentiment profond de la situation que chacun de nous avait apporté au conseil.

Il est décidé, séance tenante, qu'une armée de cinquante mille hommes sera envoyée au secours de la Belgique.

Les ordres sont immédiatement transmis par le maréchal Soult au général Gérard, nommé général en chef.

A deux heures, M. Le Hon est reçu pour la première fois par le roi en sa qualité de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de sa majesté Léopold Ier, roi des Belges.

A quatre heures, *le Moniteur*, dans un supplément extraordinaire, annonce à l'Europe et à la France les résolutions instantanées du gouvernement français.

A onze heures et demie du soir, les deux fils du roi partent pour l'armée, où le duc d'Orléans et son jeune frère le duc de Nemours, âgé de dix-sept ans, seront placés à l'avant-garde.

Le 5, l'état de la composition de l'armée est arrêté et inséré au *Moniteur* du 7.

Le 8, les troupes, mises en mouvement depuis quatre jours, sont massées sur la frontière.

Le 9, à cinq heures du matin, l'armée entière se met en marche, et le duc d'Orléans franchit la frontière à la tête du 5e de dragons, dont il avait pris le commandement provisoire pour entrer le premier en Belgique. Peu de temps après, le prince et ses soldats, s'arrêtant sur une hauteur d'où l'on découvrait le champ de bataille de Jemmapes, acclamèrent un souvenir glorieux pour la France et pour le roi des Français.

Et Gérard, s'il vivait, il nous dirait avec quelle exultation de cœur, avec quel mélange de douleur et de joie il traversait ces places, naguère ennemies, et s'avançait vers ces plaines si glorieusement funéraires où son coup d'œil militaire et ses conseils énergiques eussent sauvé l'armée en 1815, s'il n'avait eu affaire à un serviteur de la consigne bien plus qu'à un général d'armée, vers ces champs de bataille où il tomba lui-même sous une balle ennemie, comme atteint du même coup qui frappait la patrie!

Le 11, le duc d'Orléans et le duc de Nemours, ayant pris les devans à marches forcées, faisaient leur entrée à Bruxelles au milieu des acclamations enthousiastes de la population tout entière.

Dès ce moment, la Belgique était sauvée.

Les traités de 1815, ébranlés par la révolution belge, avaient reçu leur première défaite. Encore un dernier effort, et l'épée de la France achevait d'en déchirer l'une des plus douloureuses pages.

L'invasion soudaine de la Belgique par l'armée française avait ému profondément l'Europe; mais, entreprise au nom des principes mêmes qui avaient déjà triomphé dans le sein de la conférence des plénipotentiaires siégeant à Londres, elle eut immédiatement ce double résultat de refouler les Hollandais dans leurs anciennes positions, et en même temps d'inspirer à la conférence l'ardent désir de clore le plus tôt possible, par un traité définitif, une question qui pouvait exalter à chaque instant les instincts belliqueux de la France.

Dès le 15 novembre 1831, sous le coup de cet événement et sous l'impulsion de la volonté résolue de la France, les cinq grandes puissances conclurent le traité constitutif de la Belgique, traité dit des *vingt-quatre articles*, qui reçut ce jour même la signature des plénipotentiaires du jeune état né de la résurrection en France du drapeau des luttes nationales de 92 et de 1814.

Nous n'entrerons pas dans le récit détaillé des résistances ouvertes ou des réserves dilatoires auxquelles donnèrent lieu les demandes de ratification aux divers gouvernemens. Qu'il nous suffise de dire que la Hollande refusa nettement de traiter avec la Belgique, et par conséquent de signer le traité du 15 novembre, que la Russie subordonna expressément sa ratification à la modification de trois articles contre lesquels la Hollande protestait plus spécialement, et que la majorité des plénipotentiaires en profita pour ajourner toute exécution jusqu'à ce que la conférence eût épuisé la discussion sur les réserves de la Russie.

Cependant chaque jour voyait se resserrer davantage entre la France et la Belgique des liens qui venaient de recevoir une consécration plus intime et plus solennelle par le mariage du roi Léopold avec la fille ainée du roi des Français, la princesse Louise, de sainte et populaire mémoire.

La discussion n'avançait pas dans le sein de la conférence. Bien plus, les plénipotentiaires du roi de Hollande lui firent parvenir, le 20 septembre 1832, une espèce d'ultimatum contenant les modifications sans lesquelles le roi Guillaume menaçait de rompre toute négociation.

Une telle situation ne pouvait durer.

Une proposition de sommation, présentée par M. de Talleyrand d'accord avec lord Palmerston, amena bientôt la rupture de fait de la conférence, et donna naissance, le 22 octobre, à une convention séparée entre la France et l'Angleterre, qui stipulait éventuellement l'emploi de forces navales, françaises et anglaises combinées, et d'un corps de troupes françaises, pour faire évacuer, au besoin par la contrainte, toutes les parties du territoire belge. L'évacuation devait avoir lieu le 12 novembre.

La Russie déclara officiellement qu'elle se retirait de la conférence. La Hollande persista dans sa résistance malgré l'envoi immédiat des flottes.

L'Angleterre elle-même, qui avait espéré et espérait encore qu'une démonstration par mer suffirait pour triompher de l'obstination et des illu-

sions tenaces du roi Guillaume, cherchait à gagner du temps et à retarder l'entrée des Français en Belgique au moyen de négociations de détail qui n'étaient pas exemptes de défiance.

En présence de ces nouveaux délais, dont souffraient également les intérêts de la France et de la Belgique, le roi Louis-Philippe résolut d'agir, et réunit à cet effet, dans la matinée du 14 novembre, son conseil des ministres, où siégeaient alors M. le duc de Broglie comme ministre des affaires étrangères et M. Thiers comme ministre de l'intérieur. L'un et l'autre se prononcèrent avec énergie pour l'entrée immédiate en Belgique, et il fut décidé d'un commun accord que deux dépêches télégraphiques seraient adressées séance tenante, l'une au général Gérard, pour lui donner l'ordre de marcher en avant, et l'autre au prince de Talleyrand, pour qu'il eût à informer sans retard le gouvernement anglais de la décision irrévocable qui avait été imposée au gouvernement français par la gravité des circonstances.

Le 15 novembre, dès la pointe du jour, l'armée française entrait en Belgique. Le 18 au soir, le duc d'Orléans, accompagné de son jeune frère le duc de Nemours, arrivait devant Anvers à la tête de l'avant-garde, et après cinq semaines d'une lutte sanglante et glorieuse, une capitulation livrait à l'armée française la dernière citadelle que la Hollande possédât en Belgique.

La première expédition de l'armée française avait sauvé la Belgique naissante; la deuxième mit en possession de tout son territoire et constitua par le fait, en attendant la signature de la Hollande, cette nation catholique et libérale, qui donne au monde le consolant spectacle d'un état jouissant de tous les bienfaits d'une large liberté, sous la double influence du bon sens calme et patient de son peuple et de la sagesse consommée du prince éminent qui la gouverne.

. . . . . .

Ces principes, ces actes du gouvernement français, si directement contraires à l'esprit qui avait inspiré les traités de 1815, les grands résultats qui en avaient même altéré la lettre, avaient rapproché chaque jour davantage les souverains d'Autriche, de Prusse et de Russie dans un sentiment commun de défiance et de secrète hostilité.

La Belgique, le Portugal, l'Italie, la Pologne, avaient été déjà l'objet de communications incessantes entre les trois cabinets du nord. L'empereur Nicolas y substitua son action directe et personnelle, provoqua une conférence entre les trois souverains, qui se rencontrèrent bientôt dans une petite ville d'Allemagne, et proposa, dans ce congrès restreint de la sainte-alliance, un accord commun pour réagir contre la politique de la France. Cette proposition, accueillie par l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse sous la réserve de quelques modifications de forme, donna lieu à une communication presque simultanée des ambassadeurs et ministres des trois cours, qui remirent, dans les premiers jours de novembre 1833, à M. le duc de Broglie des notes différentes par les termes, mais identiques dans leurs conclusions. Ces conclusions portaient que, « si la France, qui a si bien

su se défendre elle-même des tentatives des perturbateurs, ne réussissait pas désormais à déjouer également les machinations auxquelles ils se livrent sur son territoire contre les états étrangers, il pourrait en résulter pour quelques-uns de ces états des troubles intérieurs qui les mettraient dans l'obligation de réclamer l'appui de leurs alliés, que cet appui ne leur serait pas refusé, et que toute tentative pour s'y opposer serait envisagée par les trois cabinets de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin comme une hostilité dirigée contre chacun d'eux. »

La réponse du gouvernement français ne se fit pas attendre. Après avoir pris les ordres du roi, M. le duc de Broglie répondit en ces termes que j'emprunte à sa correspondance diplomatique :

« J'ai cru que ma réponse aux trois envoyés devait être conforme à la couleur que chacun d'eux avait donnée à sa communication. De même que j'avais parlé à M. de Hügel un langage raide et haut, je me suis montré bienveillant et amical à l'égard de la Prusse, un peu dédaigneux envers le cabinet de Saint-Pétersbourg. Ce qui a dû clairement ressortir de mes paroles pour mes trois interlocuteurs, c'est que nous sommes décidés à ne tolérer l'expression d'aucun doute injurieux sur nos intentions, que les insinuations et les reproches seraient également impuissans à nous faire dévier d'une ligne de conduite avouée par la politique et la loyauté, et qu'en dépit de menaces plus ou moins déguisées nous ferons en toute occurrence ce que nous croirons conforme à nos intérêts. »

M. le duc de Broglie écrivait encore, un mois plus tard, à notre ambassadeur à Vienne : « J'ai dit, je le répète, à M. de Hügel, à M. de Werther et à M. le comte de Pozzo, en termes également formels, que, de même que les trois cours se réservaient le droit d'intervenir, lorsqu'elles le croiraient utile à leurs intérêts, dans les affaires d'un état indépendant, la France, le cas échéant, serait bien certainement libre de s'y opposer, si elle croyait devoir le faire. »

Cette réponse, qui honore à la fois à un si haut degré M. le duc de Broglie et le gouvernement dont il était l'organe, fut bientôt suivie d'une déclaration que l'histoire doit enregistrer pour la saine appréciation de la politique pacifique du roi Louis-Philippe, si impudemment caractérisée par la formule de paix à tout prix. « Sachez, disait le ministre des affaires étrangères aux trois ambassadeurs et ministres des cours du nord, sachez que le roi est résolu à ne souffrir à aucun prix l'intervention des forces étrangères en Belgique, en Suisse, en Piémont, en Espagne. »

Cette dernière déclaration fit grande sensation à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg. A Vienne, le prince de Metternich ayant émis quelques doutes devant M. de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France, sur la véritable intention de notre cabinet relativement au Piémont, que le prince prétendait ne pouvoir être compris dans sa déclaration, notre ambassadeur répondit dans des termes que je ne transcris pas sans fierté pour le gouvernement que j'ai servi :

« Je n'ai certes nulle mission pour vous faire une déclaration de guerre éventuelle; mais, si vous avez la moindre confiance dans l'intelligence que j'ai des intérêts de la politique de mon pays, tenez pour certain, sur ma parole, qu'un corps de troupes autrichiennes en Piémont y rencontrerait bientôt une armée française. »

« Cette vivacité tranchante, qui n'est pas dans mes habitudes de discussion, a paru faire impression sur le prince de Metternich. »

Cette attitude si digne, ce langage à la fois si calme et si ferme, n'étaient-ils pas dès lors la mise en pratique de cette politique pacifique qui a inspiré les nobles pensées si bien exprimées naguère par l'empereur et le corps législatif, quand ils ont proclamé, dans une heureuse conformité de langage, que « la France ne devait tirer l'épée, sans concert préalable, que dans le cas d'une offense à son honneur ou d'une menace contre ses frontières. » Cette attitude, ce langage suffirent d'ailleurs pour paralyser les desseins hostiles de l'empereur de Russie, qui devait plus tard chercher une satisfaction dans la question d'Orient. Le roi de Prusse fut le premier à prendre son parti du mauvais succès de la triple démarche faite en commun avec l'Autriche et la Russie. L'Autriche modifia bientôt après son langage et ses dispositions. La Russie resta isolée et impuissante dans son mauvais vouloir. La sainte-alliance était décidément morte, et la France trouvait pour la première fois en face d'elle une bonne volonté dont le roi de Prusse ne tarda point à lui donner un éclatant témoignage en favorisant le mariage du prince que la France a pleuré en 1842 avec une princesse qu'il aimait comme une fille, et qui était digne du rang où semblait l'appeler la Providence.

. . . . . .

Le mot de persévérance, si justement applicable au gouvernement du roi Louis-Philippe quand on considère sa politique dans certaines questions extérieures, ne l'est pas moins quand on examine la pensée de son règne en ce qui touche le développement de la force de résistance et d'action du pays par l'entreprise gigantesque des fortifications de Paris. Cette pensée, du reste, n'était pas seulement celle d'un règne; c'était la pensée d'une vie tout entière.

« Que de fois, me disait le roi Louis-Philippe, que de fois en 1792, dans les plaines de Champagne et de Belgique, le lendemain même des combats qui nous consolaient par la victoire des douloureuses nouvelles que nous recevions de Paris, j'ai songé avec amertume qu'une bataille malheureuse amènerait bientôt sous ses murailles les armées étrangères qui les trouveraient sans défense!

« En 1814, j'insistais près de Louis XVIII en lui démontrant qu'après la constitution qu'il venait de donner au pays, il ne pouvait rien faire de plus national et de plus populaire que de rendre le cœur de la France invulnérable en plaçant Paris sous la protection d'une enceinte d'ouvrages défensifs.

« En 1817, je renouvelai mes instances avec plus de succès, et le maréchal de Gouvion Saint-Cyr, après avoir rendu une armée à la France, aurait sans doute créé la défense de Paris, si son ministère n'eût été de si courte durée.

« Depuis, j'en ai parlé en vain jusqu'en 1830.

« Aujourd'hui que je suis devenu par la royauté le premier défenseur de l'indépendance nationale, je fais appel à tous les citoyens de bonne volonté pour m'aider à lui donner cette garantie puissante. »

Cependant des querelles de systèmes et des défiances absurdes s'opposèrent à la solution immédiate d'une question qui voyait s'élever contre elle, comme une objection redoutable, sa grandeur même et son immense portée. Il fallut qu'un danger national, il fallut que des circonstances exceptionnelles vinssent en aide à la persévérance et aux convictions de la vie entière de Louis-Philippe pour faire triompher enfin son opinion et doter Paris d'une force défensive qui change, au profit de la France, toutes les conditions d'une agression contre son indépendance.

Une pensée commune de pur patriotisme avait triomphé de toutes les incertitudes, de toutes les dissidences. Le gouvernement et les chambres décidèrent d'une seule voix que Paris serait fortifié. C'était effacer la distance qui séparait, à la date funeste du 30 mars 1814, l'avant-garde d'Essonne de la barrière de Clichy; c'était reculer pour ainsi dire les frontières de la France, sans qu'il en coûtât rien à la paix du monde. N'eût-il légué à la France que ce bienfait au milieu de tant d'autres, le règne de Louis-Philippe serait honoré dans l'histoire et rappelé avec respect sous les successeurs de Napoléon.

C'est en 1840, à une époque où la France avait dû s'isoler dans sa force et dans sa dignité, que ce grand acte a été résolu (1). Un petit nombre d'années ont suffi pour accomplir ces immenses travaux, exécutés sous la direction supérieure de l'illustre général Dode de La Brunerie, qui gagna son bâton de maréchal sur ce champ de bataille du patriotisme et de la science. Les généraux Vaillant et Noiret, secondés par cent officiers appartenant à ce corps du génie que toutes les nations nous envient, élevèrent, sous son commandement, ce monument impérissable de ce que peut l'accord des volontés dans un gouvernement libre. La dépense prévue était de 140 millions; elle ne fut pas dépassée : admirable précision dans l'exécution d'un admirable travail!

Dans le même temps, Lyon devenait, comme Paris, une des premières

(1) On ne saurait parler des fortifications de Paris sans rappeler tout ce que la France et le roi ont dû dans cette grande circonstance à la haute intervention de M. le duc d'Orléans, secondé par son aide-de-camp, le commandant de Chabaud-Latour, rédacteur des premiers projets, et à l'énergie patriotique de M. Thiers, alors président du conseil. Parmi les noms des officiers du génie qui ont concouru avec le plus de distinction à l'exécution des fortifications de Paris, on remarque celui du chef de bataillon Niel, qui préludait ainsi à la glorieuse destinée qui l'attendait sur le champ de bataille de Solferino.

places fortes du monde, et de grands travaux étaient simultanément exécutés à Langres, Grenoble, Belfort, Besançon, etc.

Les travaux des ports de mer ne recevaient pas une moins vive impulsion, et Cherbourg (1), juste objet de l'orgueil de la France et de la jalousie inquiète de l'Angleterre, voyait consacrer à l'achèvement de ses fortifications et de son port de nouvelles dépenses, dont l'ensemble s'est élevé à plus de 49 millions sous le règne de Louis-Philippe.

Enfin l'armée et la marine, dont l'organisation avait été l'objet de grands perfectionnemens, recevaient un accroissement de forces nouvelles par l'extension des cadres, l'augmentation de l'effectif des diverses armes en France et dans les colonies, et une immense accumulation de matériel.

C'est sous le règne du roi Louis-Philippe, sous le patronage du prince de Joinville, qu'est né le *Napoléon*, cette belle création de M. Dupuy de Lôme, ce vaisseau modèle digne du grand nom qu'il porte. Il était presque entièrement achevé au moment de la révolution de 1848. Le roi n'avait pas encore décidé le nom qu'il porterait; mais les parrains ne lui ont pas manqué : Arago l'avait nommé le *24 Février*, et le président de la république l'a changé en *Napoléon*.

La question des vaisseaux cuirassés avait été également posée et mise à l'étude avant la révolution de 1848. Dès 1846 et 1847, de nombreuses expériences avaient eu lieu sur les côtes de la Bretagne pour découvrir les lois de la pénétration des boulets dans le fer, les plaques de tôle, les massifs de bois, et les résultats en sont consignés dans de précieux procès-verbaux qui doivent exister à Lorient. Enfin l'amiral Labrousse, alors capitaine de frégate, avait proposé dès cette époque l'emploi de l'éperon, et avait été autorisé à faire à Lorient les expériences qu'il jugerait nécessaires.

Ce rapide aperçu sur la situation de la marine française en 1848 ne serait pas complet, si nous n'ajoutions qu'une ordonnance royale de 1846 a fixé l'effectif des forces navales sur le pied de paix à 328 bâtimens, et qu'une voix autorisée, celle de l'empereur Napoléon III, a déclaré publiquement que le cadre arrêté sous le roi Louis-Philippe pouvait être invoqué comme répondant aux nécessités de la puissance maritime de la France (2).

(1) Ci-joint l'intéressant tableau des dépenses faites pour cette grande entreprise nationale par les divers gouvernemens qui se sont succédé depuis quatre-vingts ans :

Ancien régime	1783 à 1791	41,436,047 fr.
République et directoire	1793 à 1800	néant.
Consulat et règne de Napoléon Ier	1801 à 1814	38,377,683
Restauration	1814 à 1830	11,923,609
Règne de Louis-Philippe Ier	1830 à 1848	49,123,695
République	1848 à 1852	19,005,434
Règne de Napoléon III (achèvement et inauguration)	1852 à 1857	30,308,294
Total général		190,274,762 fr.

(2) On ne lira pas sans un vif intérêt l'extrait suivant d'une lettre écrite à ce sujet

La marine et l'armée unissent donc leur témoignage à celui des faits eux-mêmes, pour proclamer que le gouvernement de 1830 n'a pas plus négligé les élémens essentiels de la puissance d'une grande nation que l'expansion de son influence au dehors, semblable au père de famille qui amasse dignement pendant sa vie un trésor dont les ressources permettront plus tard à ses héritiers de faire beaucoup plus de bruit dans le monde.

. . . . . .

Le 24 février!... La Providence, protectrice de la vérité, a voulu que ce jour-là même un gouvernement puissant, dans toute sa force, vînt déposer dans les pages de l'histoire, par l'organe de son premier homme d'état, un éclatant et irrécusable témoignage des progrès de la puissance nationale sous le règne de Louis-Philippe. Le 24 février 1848, le chancelier de l'empire russe, comte de Nesselrode, envoyait à lord Palmerston un *caveant consules* dans les termes qui suivent :

« La France aura gagné à la paix plus que ne lui aurait donné la guerre. Elle se verra environnée de tous côtés par un rempart des états constitutionnels organisés sur le modèle français, vivant de son esprit, agissant sous son influence. »

Tel était, tel devait être l'invincible effet de cette politique non moins persévérante que généreuse, ennemie des révolutions démagogiques, amie des évolutions libérales, qui avait déjà donné à la France dix-sept années d'une paix aussi digne que féconde.

. . . . . .

La préoccupation du sort des ouvriers a joué un trop grand rôle dans l'esprit qui a présidé à la législation des douanes, de 1830 à 1848, pour que nous n'en fassions pas ici une mention spéciale. La passion du dénigrement systématique peut bien dire que les tâtonnemens de cette législation ont tenu d'un côté à l'impuissance du gouvernement en toutes choses, et de l'autre à la prédominance de certaines influences dans le parlement. Nous avons vu ce qu'il fallait penser de la première de ces allégations. La se-

par l'empereur Napoléon III à M. le comte de Persigny à l'époque où l'impulsion donnée à la transformation de notre flotte excitait en Angleterre une émotion assez profonde et assez générale pour menacer les bonnes relations des deux pays :

« Saint-Cloud, le 27 juillet 1860.

« Mon cher Persigny,

« Les choses me semblent si embrouillées, grâce à la défiance semée partout depuis la guerre d'Italie, que je vous écris dans l'espoir qu'une courte conversation à cœur ouvert avec lord Palmerston remédiera au mal actuel..... Mais, objectera-t-on, vous voulez la paix, et vous augmentez démesurément les forces de la France. Je nie le fait de tous points. Mon armée et ma flotte n'ont rien de menaçant pour personne. Ma marine à vapeur est loin de pourvoir à nos besoins, et le chiffre des navires à vapeur n'égale pas, à beaucoup près, le nombre des bâtimens à voiles jugés nécessaires au temps du roi Louis-Philippe. J'ai 400,000 hommes sous les armes; mais ôtez de ce nombre 60,000 hommes en Algérie, 6,000 hommes à Rome, 8,000 en Chine, 20,000 gendarmes, les malades, les conscrits, et vous avouerez, ce qui est vrai, que mes régimens ont un effectif plus réduit que sous le règne précédent..... »

conde est jugée quand on se rappelle qu'entre beaucoup d'atténuations de tarifs le règne de Louis-Philippe a vu réduire dans des proportions considérables les droits sur les fontes et les fers d'Angleterre, les droits sur les houilles d'Angleterre et de Belgique, et que ces réductions ont eu lieu avec le concours d'un parlement où siégeaient en grand nombre les représentans les plus influens de ces grandes industries. Non, la marche des pouvoirs de l'état dans ces questions difficiles s'explique par l'union intime du souverain et des chambres dans une commune pensée, non de privilége, mais de protection envers de grandes industries placées encore à cette époque dans des conditions de luttes trop inégales et envers les nombreux ouvriers qu'elles faisaient vivre en vivant elles-mêmes.

Je ne loue ni ne critique, je raconte simplement, et pour mieux préciser cette politique trop timide peut-être sur quelques points, mais généreuse dans sa source, je reporterai le lecteur au souvenir de plus d'un entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir à ce sujet avec le roi Louis-Philippe.

Louis-Philippe était en principe partisan de la liberté commerciale; il en admirait les résultats en Angleterre, et surtout le parti que la politique anglaise avait su en tirer vis-à-vis des autres nations; mais il pensait que la question était parvenue, de l'autre côté du détroit, à un degré de maturité qu'elle n'avait pas encore atteint en France, qu'il fallait sans doute marcher vers la réalisation du principe, mais peu à peu, par la discussion, au moyen d'enquêtes approfondies et répétées, en prenant les questions une à une et en les entourant de tous les ménagemens dus à la masse de capitaux et au grand nombre d'existences d'ouvriers engagés dans les entreprises de l'industrie française.

« Il n'y a de vraiment durables et solides, disait-il, que les réformes qui ont pénétré dans les esprits par la discussion avant d'être inscrites dans les lois : les autres peuvent réussir; mais elles sont plus sujettes que les premières aux réactions exagérées et aux brusques retours de l'opinion publique, surtout chez une nation aussi impressionnable que la nôtre. Voyez, ajoutait-il, ce qui s'est passé en Angleterre au sujet de l'émancipation des catholiques : que d'années écoulées dans la lutte, que de défaites pour acheter la victoire! mais aussi le jour arrive où le principe triomphe avec le secours même d'une partie de ses anciens adversaires, éclairés par une discussion qui ne se décourage jamais, et ce jour-là l'émancipation des catholiques prend désormais sa place à côté des principes les plus incontestés de la constitution de ce pays éminemment protestant. Dans la question de la liberté commerciale, nous ne nous trouvons pas, Dieu merci, en face des passions politiques et religieuses qui s'agitaient autour des aspirations des catholiques en Angleterre; mais nous avons affaire à des intérêts considérables constitués avec l'appui des gouvernemens qui nous ont précédés, intérêts qui touchent à la fois à de grandes situations industrielles, forces vives de la France, et au pain quotidien d'une foule d'ouvriers. Soyons donc pilotes prudens sur cette mer pleine d'écueils, et lou-

voyons le long des côtes sans perdre de vue l'entrée du port, empressés d'y aborder chaque fois que nous pourrons le faire sans mettre en péril ces intérêts, qui sont aussi ceux de la France. »

Grâce à cette politique, un grand nombre de prohibitions ont été successivement levées, de nombreuses réductions de tarifs s'élevant de 22 à 75 pour 100 ont eu lieu sans secousse sur les houilles, les fers, le cuivre, le zinc, les laines en masse, le coton longue-soie, les bois précieux, etc. Pendant ce temps, il est vrai, un petit nombre d'articles étaient l'objet d'une augmentation de tarifs; mais, toute compensation faite, on peut estimer à 12,700,000 francs (1) environ par année les allégemens procurés aux contribuables par la marche progressive du gouvernement de 1830 vers l'adoucissement des tarifs des douanes.

Je le répète, qu'on ne voie pas dans ce récit, tiré de souvenirs écrits il y a près de vingt ans, une critique indirecte de mesures récentes. Nous voulons seulement mettre en lumière ce fait incontestable, que le bien-être et l'amélioration du sort des ouvriers ont été l'une des préoccupations constantes de la monarchie constitutionnelle et parlementaire de 1830.

Ces pensées généreuses, qui avaient pour objet d'élever incessamment la condition morale et matérielle des classes qui travaillent pour vivre, s'adressaient surtout au présent dans la personne des hommes faits et des chefs de famille; elles firent une part non moins large à l'avenir en offrant partout à l'enfance des asiles ou des écoles qui étaient gratuites pour les plus pauvres, et un enseignement toujours en rapport avec les différens âges qui précèdent celui de l'activité sociale.

Mais il est un monument touchant de cette sollicitude pour l'enfance qui mérite d'abord de fixer notre attention, je veux parler de la loi qui a étendu sa protection sur les enfans employés dans les manufactures. Il est assurément d'une notoriété universelle et banale que le *Bulletin des lois,* quelque instructif qu'il soit, offre une lecture des plus arides. Eh bien! nous osons affirmer que la page détachée de la loi du 22 mars 1841 ne saurait être lue sans émotion. Cette loi, constamment perfectionnée dans le même esprit, grâce aux lumières de quatre discussions successives, n'a rien négligé de ce qu'aurait pu suggérer la sollicitude du père de famille le plus tendre et le plus éclairé. « Tout travail, dit le législateur, est interdit aux enfans avant l'âge de huit ans, aussi bien que tout travail de nuit avant treize ans accomplis; au-dessus de cet âge, j'arme le pouvoir exécutif des moyens d'interdire certains travaux, de veiller à l'observation des fêtes et des dimanches, d'empêcher tout châtiment abusif, de procurer à tous l'instruction primaire et l'enseignement religieux, et d'assurer les conditions de salubrité et de sûreté nécessaires à la vie et à la santé des enfans; enfin je décrète le principe d'une inspection protectrice qui a le droit de se faire ouvrir toutes les portes et de se faire présenter tous les registres. »

(1) Ce chiffre, dont l'exactitude ne saurait être contestée, a été établi et publié en 1848 par M. Lacave-Laplagne, ancien ministre des finances.

Décidément la monarchie constitutionnelle et parlementaire avait des entrailles pour le peuple.

Où pouvons-nous trouver un témoignage plus éclatant de la sympathie du gouvernement de 1830 pour les populations vouées au travail que dans les actes répétés par lesquels il faisait pénétrer partout les bienfaits de l'instruction populaire?

Assurément l'hommage dû à ces actes ou plutôt à cet acte continu de dix-huit années ne saurait faire oublier les efforts tentés à diverses époques par la restauration en faveur de l'instruction primaire, pas plus qu'il ne saurait enlever la moindre partie de leur mérite aux mesures par lesquelles le gouvernement impérial s'occupe aujourd'hui avec tant de zèle de compléter l'œuvre de la loi du 28 juin 1833; mais le suffrage unanime de tous les esprits impartiaux attestera que cette loi, qui suffirait à elle seule pour honorer un règne et pour illustrer le ministre qui y a attaché son nom (1), a été le principe de vie de l'instruction populaire en France, et qu'après lui avoir donné une admirable organisation, elle a laissé derrière elle d'immenses progrès accomplis et le germe de tous ceux de l'avenir.

Avant 1830, le programme de l'instruction primaire se réduisait à trois mots : lire, écrire et chiffrer; ce sont les termes mêmes du décret du 17 mars 1808. La restauration, qui fit, ainsi que nous l'avons dit, d'honorables efforts pour propager cet enseignement, n'en fit aucun pour en élever le niveau. Le premier soin du législateur de 1833 fut de rendre obligatoire dans les écoles élémentaires l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les élémens de la langue française et du calcul, le système légal des poids et mesures. C'était déjà un progrès. Cependant, à côté de ce premier degré, le législateur créa l'instruction primaire supérieure pour tous les jeunes gens qui voulaient demander à l'étude les moyens de s'élever plus haut.

Voulaient-ils se livrer à l'exercice des professions industrielles ou se vouer exclusivement aux travaux de l'agriculture, ils devaient trouver à leur portée des écoles dont l'enseignement comprenait dans des mesures diverses les applications usuelles des élémens de la géométrie, des notions des sciences physiques et naturelles applicables aux usages de la vie ou destinées à expliquer les principaux phénomènes de la nature, le dessin linéaire, l'arpentage, la représentation des machines les plus simples, et enfin le chant, cette noble et bienfaisante distraction.

Ces efforts n'ont pas toujours été aussi efficaces qu'ils auraient dû l'être: en cette matière, le gouvernement avait devancé le vœu des populations; aussi les a-t-il souvent trouvées indifférentes et quelquefois contraires à la propagation d'un enseignement d'une utilité si pratique qu'elle devait paraître évidente. Cependant l'administration ne se découragea point; elle excita le zèle des administrations municipales, leur proposa des programmes

(1) M. Guizot.

d'enseignement appropriés aux besoins des localités, et obtint ainsi l'établissement d'un assez grand nombre d'écoles qui depuis ont prospéré, et rendaient en 1848 les plus utiles services dans 327 communes.

Ainsi se formait peu à peu, grâce à des soins incessans, le courant de l'opinion publique si favorable aujourd'hui à ces utiles institutions. Les succès furent tout autrement rapides dans les simples écoles primaires. En 1830, on comptait 27,365 écoles publiques ou privées, fréquentées par 969,340 jeunes garçons. En 1848, 43,614 écoles, dont 35,953 écoles communales, en recevaient 2,176,079.

D'un autre côté, le gouvernement, persuadé que l'œuvre de régénération intellectuelle à laquelle il s'était voué ne pouvait être opérée sans le secours des mères de famille, a fait de grands et heureux efforts pour fonder des écoles de filles. Avant lui, aucune subvention spéciale, aucun encouragement direct de l'état ne venaient en aide à ces établissemens si intéressans à tant de titres. Cet état de choses cessa bientôt : en 1836, une ordonnance royale intervint qui appliquait aux écoles de filles une grande partie des dispositions de la loi de 1833 sur les écoles de garçons. A partir de cette époque, les progrès furent si rapides, que la France, où l'on n'avait pu constater en 1832 que l'existence régulière d'un millier d'écoles de filles, en comptait en 1848 19,414, dont 7,926 écoles communales recevant ensemble 1,354,056 élèves.

Mais après avoir assuré l'instruction aux enfans en état de la recevoir, l'administration s'était créé d'autres devoirs envers la partie de la population qui avait dépassé ou qui n'avait pas encore atteint l'âge des écoles.

De là la fondation des cours d'adultes et l'institution des salles d'asile.

Des cours d'adultes s'ouvrirent dans un grand nombre de localités sur la recommandation et avec l'appui du gouvernement. Les populations virent alors avec une sorte de respect des hommes dont quelques-uns étaient déjà arrivés à l'âge mûr remplacer courageusement le soir et le dimanche les enfans, quelquefois leurs propres enfans, sur les bancs des écoles, et s'y livrer avec une véritable ardeur à toutes ces études si faciles pour l'enfance, si pénibles pour les ignorances de vieille date. Ces cours se multiplièrent rapidement : en 1848, ils étaient au nombre de 6,877, et dispensaient à 115,164 adultes les premières connaissances qui leur manquaient pour se faire dans la société une place dont ils s'étaient rendus dignes par leur amour du travail.

Pour les salles d'asile, le gouvernement n'a pas à revendiquer le mérite de l'initiative; il appartient entièrement à la charité toute chrétienne et toute maternelle d'un certain nombre de dames généreuses. Cependant on doit ajouter que sans l'appui du gouvernement cette admirable institution ne se serait pas généralisée en France.

Fondées à Paris par un comité de dames charitables, les salles d'asile furent dans l'origine considérées comme des établissemens d'utilité pu-

blique uniquement destinés à recueillir les enfans pendant les absences forcées de leurs parens, et le conseil des hospices les prit à ce titre sous sa tutelle; mais on comprit bientôt qu'ils étaient de véritables établissemens, sinon d'instruction, du moins d'éducation publique. C'est en effet dans les salles d'asile que les enfans prennent de bonne heure des habitudes d'ordre, de régularité, de propreté, de soumission et de respect de soi-même. Ces petits établissemens sont la meilleure préparation aux écoles, car on y apprend à apprendre, c'est-à-dire à écouter les leçons du maître.

Placées à ce titre sous la surveillance des comités institués par la loi de 1833, les salles d'asile restaient soumises à l'inspection journalière d'un certain nombre de mères de famille dont la coopération devait leur conserver le caractère d'établissemens de charité maternelle et à la haute surveillance d'une commission supérieure composée de dames placées dans les conditions sociales les plus élevées. C'est à tant de dévouemens volontaires qu'il est dû d'abord un tribut d'admiration; mais la part du gouvernement qui a su comprendre, soutenir et encourager de tels efforts est encore assez belle pour qu'on puisse s'en enorgueillir comme d'une des innovations les plus intéressantes qui aient été introduites en France depuis plus d'un siècle, au double point de vue des intérêts matériels et moraux du peuple.

En 1837, date de l'ordonnance royale qui a élevé les salles d'asile au rang d'une institution nationale, il n'y en avait en France que 261 recevant 29,214 enfans. En 1848, on comptait 1,861 salles d'asile, dans lesquelles 24,287 enfans étaient recueillis et soignés.

En passant en revue les différens genres d'établissemens primaires, nous avons montré que le gouvernement s'était efforcé d'ouvrir des écoles pour tous les âges :

Aux enfans de 2 à 7 ans, les salles d'asile;

Aux enfans de 7 à 13 ans, les écoles primaires élémentaires;

Aux adolescens de 13 à 15 ans, les écoles primaires supérieures;

Aux jeunes hommes au-dessus de 15 ans, les cours d'adultes.

Cette succession d'établissemens si bien ordonnée laissait encore une lacune : elle a été comblée.

Un certain nombre d'enfans parviennent souvent à leur treizième année sans avoir été envoyés dans des écoles. A cet âge, de meilleures dispositions de la part soit de leurs familles, soit d'eux-mêmes, soit des patrons chez qui ils sont placés en apprentissage, leur font désirer d'acquérir l'instruction primaire dont ils ont été privés. Trop âgés pour être admis dans les écoles élémentaires, trop ignorans pour être admis dans les écoles supérieures, ils sont trop jeunes pour être reçus dans les cours d'adultes. Des écoles spéciales leur ont été destinées, savoir : les écoles d'apprentis pour les garçons, et les ouvroirs pour les jeunes filles.

On comptait, en 1848, trente-six écoles d'apprentis ouvertes dans dix-

sept communes et recevant 2,011 enfans, et trois cent quatre-vingt-huit ouvroirs fréquentés dans deux cent quatre-vingt-seize communes par 13,200 jeunes filles.

Enfin la monarchie de 1830 a poursuivi son œuvre jusque dans le sein de l'armée, qui comptait presque autant d'écoles que de régimens. La loi de 1832 sur le recrutement statuait que les jeunes gens appelés au service recevraient l'instruction prescrite par les écoles primaires, et le ministre de la guerre s'empressa de consacrer 150,000 francs par an à l'extension des écoles régimentaires.

Nous ne saurions passer sous silence une institution touchante, due à la pensée charitable d'un honorable citoyen (1), et encouragée dès ses premiers pas par Mme la duchesse d'Orléans en son nom et au nom de son fils le comte de Paris. Sa bienfaisante initiative a fondé, sous le nom de crèches, des asiles pour les nouveau-nés, de telle sorte qu'on peut dire qu'il n'existait pas alors un âge depuis la naissance jusqu'à la majorité qui ne trouvât à côté de lui la noble passion de la charité et du progrès social.

Il n'est pas sans intérêt maintenant de réunir et de rapprocher le nombre des élèves dans tous les établissemens d'instruction primaire :

Écoles primaires.....	Garçons.....	2,176,079
	Filles.....	1,354,056
Cours d'adultes.....		115,164
Salles d'asile.....		124,287
Écoles d'apprentis, garçons.....		2,011
Ouvroirs, filles.....		13,200
	Total.....	3,784,797

Nous avons vu plus haut qu'avant 1830 toutes les écoles réunissaient environ 1 million d'élèves; c'est donc 2,784,000 enfans et adultes de plus qui recevaient en 1848 le bienfait de l'instruction primaire, sans compter les écoles régimentaires.

Il restait sans doute encore beaucoup à faire, surtout pour élever le sort des instituteurs à la hauteur de leur mission : notre reconnaissance est acquise au gouvernement qui poursuit avec persévérance l'œuvre si bien commencée; mais ne sommes-nous pas en droit d'exiger le même sentiment envers cette monarchie parlementaire *qui a fait mieux que rien,* qui a tant fait pour cette œuvre nationale, philosophique et chrétienne?

L'exposé des efforts de la monarchie de 1830 pour la propagation de l'instruction populaire ne serait pas complet, si nous n'ajoutions qu'elle fut placée sous la surveillance active non-seulement des comités locaux institués par la loi de 1833, mais aussi d'un vaste système d'inspection qui comptait, au 1er janvier 1848, un inspecteur dans chaque chef-lieu de département et 104 sous-inspecteurs, dont le nombre devait atteindre plus tard celui des arrondissemens, et qu'un projet de loi destiné à améliorer

(1) M. Marbeau, ancien adjoint au maire du premier arrondissement de Paris.

le traitement des instituteurs primaires et à assurer une retraite convenable à leur vieillesse ou à leurs forces épuisées était soumis à la chambre des députés. Enfin l'administration mit à exécution la prescription de la loi de 1833, qui exigeait que chaque département entretînt une école normale primaire destinée au recrutement de ses instituteurs, soit par lui-même, soit en se réunissant à un ou plusieurs autres départemens.

La première école normale primaire avait été fondée en 1811, la seconde fut ouverte en 1821; il en existait treize en 1830 : dix ans plus tard, en 1840, il y en avait soixante-seize, desservant tous les départemens et recevant 3,147 élèves. La tâche du gouvernement se trouvait désormais accomplie.

Quant aux écoles normales d'institutrices, le principe n'en avait même pas été posé. Bientôt l'attention du gouvernement se fixa sur cet important objet. Des cours normaux préparatoires furent successivement créés sur les points les plus importans de la France, soit dans des maisons dirigées par des religieuses, soit dans des maisons dirigées par des dames laïques. Plus tard, par suite des votes des conseils-généraux, des ordonnances royales fondèrent plusieurs écoles normales d'institutrices.

Au 1er janvier 1848, on comptait dix écoles normales et vingt-six cours normaux consacrés à l'instruction des institutrices primaires.

Nous terminerons en constatant que sur les 3,784,797 élèves reçus dans les établissements d'instruction primaire, il y en avait 1,057,381 qui y étaient admis gratuitement.

C'est ainsi que le gouvernement marchait incessamment vers la réalisation de son vœu le plus cher, celui de voir l'instruction primaire mise à la portée de tous, même des plus indigens, et dépassait sous ce rapport, nous osons le dire, les espérances des plus ardens propagateurs des lumières et du progrès.

Maintenant, quand on examine l'esprit et la portée de toutes les mesures dont nous venons de parler, quand on ajoute qu'au moment de sa chute le gouvernement proposait aux chambres un ensemble de mesures non moins populaires sur la réforme des monts-de-piété, la fondation des caisses de retraite pour les ouvriers, et la mise en valeur des biens communaux, on demeure confondu, non de la persistance de quelques critiques intéressées, mais des égaremens du peuple, objet de tant de sollicitude, qui, traitant à l'égal de crimes d'état les hésitations et les fautes d'un optimisme trop aveugle, renversa en un jour de délire, par une révolution faite au nom de la liberté, le gouvernement le plus libéral qui ait existé en France.

Mais pourquoi cet étonnement? Dans notre pays épris des effets de scène, il s'agit bien moins d'être que de paraître.

La monarchie constitutionnelle et parlementaire de 1830 n'a pas assez parlé du peuple, n'a pas su parler au peuple : telle a été sa faute.

Elle s'est beaucoup et utilement occupée du peuple; ce sera son éternel honneur.

Cte C. DE MONTALIVET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1864.

Il faut bien s'accoutumer à vivre avec son mal; il faut bien que les intérêts politiques ou autres que le conflit dano-allemand inquiète et agite depuis six mois prennent leur parti de vivre quelque temps encore avec la conférence de Londres et les incertitudes de la campagne diplomatique engagée sur cette question. Nous craignons qu'il ne soit pas permis de compter sur une prompte solution de cette affaire. Nous sommes en présence d'une simple et très brève prolongation de la suspension d'armes qui ajourne au 26 juin la reprise des hostilités. Les élémens d'une pacification seront-ils arrêtés au sein de la conférence avant cette époque? Ce serait un miracle, et par conséquent c'est peu probable. La prudence est donc de n'espérer pour le 26 juin qu'un renouvellement à bref délai de la suspension d'armes. Encore ce résultat ne paraît-il point facile à obtenir, quand on connaît les raisons qui guident les deux parties belligérantes dans l'appréciation des conditions et des effets politiques d'un armistice.

La conférence, depuis le 28 mai, s'est réunie quatre fois. Les deux dernières réunions, celles des 6 et 9 juin, ont été consacrées exclusivement à l'affaire de l'armistice. Ce fait seul indique les difficultés que cette question a soulevées. D'ordinaire, quand deux états en guerre conviennent de suspendre les hostilités pour négocier les bases d'un arrangement pacifique, c'est celui qui est le plus impatient d'arriver vite à la paix qui demande l'armistice le plus court, et c'est celui qui est le moins pressé d'en finir qui demande l'armistice le plus long. C'est ce qu'on a vu à la conférence de Londres : les puissances allemandes auraient voulu une suspension d'armes de deux ou trois mois, et ce sont les Danois qui ont insisté pour que le délai fût abrégé autant que possible. Les raisons tirées de la situation de chacune des parties s'ajoutaient, dans ce débat, aux inclinations diverses de chacun des belligérans, et les confirmaient dans la divergence naturelle de leurs tendances.

Le Danemark a besoin de la paix plus que l'Allemagne. Si les négociations

doivent aboutir à un arrangement, le Danemark est plus pressé que l'Allemagne d'obtenir les garanties d'une pacification véritable et définitive. Il est aisé de comprendre que précisément parce qu'une paix prompte et la moins désavantageuse possible lui est nécessaire, le Danemark ne doit pas vouloir que les effets de la trêve soient tous contre lui et tous au profit de l'Allemagne. La suspension d'armes conclue au commencement du mois dernier n'a pas réglé les choses avec égalité entre les Danois et les puissances allemandes. Avec cette trêve, les Allemands gardaient tout ce qu'ils avaient occupé; ils avaient le Jutland, ils s'arrêtaient lorsqu'ils n'avaient plus rien à conquérir. Les Danois au contraire s'arrêtaient lorsqu'ils n'avaient plus rien à perdre, et en cessant le blocus des ports germaniques renonçaient à exercer sur l'Allemagne la pression la plus sensible qu'ils eussent pu lui faire éprouver. En ne faisant point de l'évacuation du Jutland la condition absolue de la cessation du blocus, les Danois, lors de la conclusion du premier armistice, ont donné aux puissances neutres une preuve remarquable de docilité et de déférence. On s'est retrouvé en présence de cette inégalité de situation quand il a été question de prolonger l'armistice. Les puissances allemandes auraient désiré une prolongation de deux ou trois mois. Leur intérêt était fort simple. A la faveur de l'armistice, elles auraient pu faire traîner la négociation tout à leur aise et sans inquiétude du côté de la mer. Si à la fin on n'était point parvenu à s'entendre, on aurait du moins gagné les approches de l'automne; la campagne commerciale du nord de l'Allemagne se fût achevée en pleine liberté et sans obstacle; on aurait repris les hostilités sur terre dans la saison où sur mer le Danemark ne peut plus être redoutable ou même gênant. C'est au travers de ce calcul que s'est placé le gouvernement danois en ne consentant qu'à une prolongation de trêve de quinze jours. L'argumentation danoise est loyale et juste. Le Danemark s'étant rallié à la proposition des puissances neutres, le débat entre l'Allemagne et lui ne peut plus porter que sur une question de frontières. Si l'on est sincère, si l'on veut réellement mettre fin à la lutte, si l'on n'entend point éterniser une de ces contestations à la fois subtiles et opiniâtres auxquelles nos spirituels aïeux avaient si bien donné le nom de *querelles d'Allemands,* on a tout à fait le temps en quinze jours de se mettre d'accord sur le principe d'une délimitation de frontières. Le Danemark ne demande pas mieux que de s'entendre sur la base de transaction proposée par les puissances neutres; mais, si la négociation vient à échouer contre l'obstination des puissances allemandes, il veut au moins avoir encore le temps de profiter de ses avantages maritimes.

Nous sommes donc arrivés au défilé le plus critique de la négociation qui se poursuit au sein de la conférence de Londres. La discussion est engagée sur le fond des choses. Déclarant le traité de 1852 aboli, la Prusse, l'Autriche et la confédération germanique ont mis en avant leur combinaison dans la séance du 28 mai : elles veulent que les deux duchés soient séparés de la monarchie danoise et placés sous la souveraineté du duc d'Au-

gustenbourg. L'Angleterre, d'accord avec les puissances neutres, France, Russie et Suède, a proposé, comme moyen de pacification, le partage du Slesvig. La moralité du système de partage du Slesvig adopté par les puissances neutres consiste en ceci : ce plan s'efforce de concilier trois sortes d'intérêt, un intérêt de nationalité, un intérêt stratégique et un intérêt d'équilibre. On respecte l'intérêt de nationalité en séparant du Danemark la portion du Slesvig incontestablement occupée par une population de race allemande; on pourvoit à l'intérêt stratégique en demandant pour le Danemark une frontière qui se rapproche de l'ancienne ligne de défense du Dannewirke; on veut sauvegarder un intérêt d'équilibre en stipulant que l'Allemagne s'interdirait de créer des forteresses militaires ou maritimes dans les provinces détachées du Danemark. Au nom de l'intérêt stratégique, on écorne bien un peu le principe de nationalité; on laisse un certain nombre d'Allemands enclavés ou disséminés dans la portion du Slesvig que l'on entend conserver aux Danois; mais, quand on trace une frontière entre un faible et un fort, c'est évidemment à protéger le faible qu'on doit songer avant tout, et c'est au fort qu'il faut demander une garantie, dût cette garantie lui coûter un léger sacrifice. Enfin, dans un intérêt d'équilibre, on frappe d'une servitude les nouvelles acquisitions de l'Allemagne: on ne veut pas que le port de Kiel puisse devenir un arsenal de guerre. Là-dessus quelques-uns se récrient : Quoi! on veut entraver le développement d'un peuple aussi grand que le peuple allemand! Ceux-là parlent déjà comme si l'Allemagne était légitime et ancienne propriétaire des conquêtes qu'elle vient de faire : ils oublient que nous sommes précisément au moment où il s'agit de donner une sanction à cet agrandissement et où tous ceux qui ont qualité pour accorder cette sanction ont aussi le droit d'y joindre les réserves et les restrictions indiquées par l'intérêt général. Si Kiel ou un autre port enlevé au Danemark est transformé en forteresse maritime allemande, que deviennent devant un tel voisinage l'indépendance et la sécurité du Danemark du côté de la mer? Le Danemark ainsi diminué et affaibli, que devient l'équilibre du Nord? Il y a de vieux mots que l'on a longtemps marmotés et dont une monotone routine semble avoir effacé le sens; sous l'influence de certaines circonstances, ces mots semblent éclairés par une illumination soudaine et reprennent une signification saisissante. C'est ce qui arrive aujourd'hui pour cette locution rouillée : l'équilibre du Nord. Cet équilibre, c'était autrefois l'indépendance des états scandinaves et l'autonomie de la Pologne. Les états faibles s'affaissent de plus en plus de nos jours sous la pression des masses puissantes, et nous craignons bien que l'équilibre du Nord, qui, appuyé lui-même simultanément ou tour à tour par la France et l'Angleterre, était une barrière élevée pour protéger les faibles, ne soit plus qu'un édifice lézardé, une ruine, dont un large pan va s'écrouler sous nos yeux imprévoyans. Quand nous pensons à l'antique sollicitude que la France a portée à cette grande combinaison politique, quand

nous songeons à ce qu'il a été consacré de profonds desseins et d'actions héroïques à la défense ou au succès de cet intérêt de la communauté européenne, quand nous nous rappelons que c'est pour cette cause qu'ont travaillé et combattu le vaillant et pieux Gustave-Adolphe, Charles XII le fou austère, l'élégant Gustave III, les braves Danois que nous trouvions toujours à côté de nous pour défendre la liberté des mers et les droits des neutres, les Danois, à qui nos derniers désastres ont coûté la Norvége, nous l'avouons, nous ne pouvons murmurer sans mélancolie ce mot d'équilibre du Nord. C'est un écho de notre histoire qui va se perdant au loin, et où résonne encore en expirant un des sentimens les plus justes et les plus droits de notre politique nationale.

Voilà ce qui va se débattre dans les minuties de la délimitation de la question de frontière. Dans cette controverse, l'Angleterre représente l'utilité, l'Allemagne la nationalité, la Russie la légitimité notariée, la France la philosophie. Tout cela fait bien des complications. Sans s'inquiéter de théories, l'Angleterre propose de mettre fin à un mariage orageux par un divorce raisonné. Que ce qui est danois dans les duchés aille au Danemark, que ce qui est allemand retourne à l'Allemagne; seulement, comme il faut une bonne frontière au Danemark, qui est le plus faible, et que cette bonne frontière enclave encore quelques Allemands, il faut que l'Allemagne fasse le sacrifice d'une petite fraction germanique. Les puissances allemandes couvrent leur ambition de symétrie logique: elles partent de la théorie du slesvig-holsteinisme, qui considère les deux duchés comme un tout indissoluble ; qu'on leur accorde cette base, le reste n'est plus qu'une affaire de considérations pratiques. Au point de vue pratique, pour se rapprocher de la proposition anglaise, elles emploient un procédé méthodique. Parmi les provinces qu'on enlève au Danemark, il y a le petit duché de Lauenbourg. Les droits héréditaires du roi Christian sur le Danemark sont incontestables ; en consentant à la cession du Lauenbourg, le roi a droit à un équivalent. Cet équivalent, il est juste de le lui donner dans le nord du Slesvig. C'est de cette façon que les Allemands parviennent à trouver discutable la proposition britannique. Seulement ils veulent céder le morceau le moins gros possible du Slesvig; ils demandent la ligne d'Apenrade. Ce n'est pas leur dernier mot. Il faut avoir le courage de répéter des expressions géographiques qui ne rappellent aux lecteurs français que le nom du protecteur de Candide : de la ligne d'Apenrade, les Allemands se rabattent sur la ligne de Tondern à Flensbourg; des gens bien informés disent même qu'ils ne tiennent point à Tondern et qu'ils accepteront la ligne de Bredstedt à Flensbourg; au pis aller encore, ils laisseraient Flensbourg aux Danois. On voit que si les puissances neutres et le Danemark veulent entrer dans ce marchandage, on aura du champ pour se démener. La Russie ne se laisse point étourdir de tout ce bruit. M. de Brunnow a défendu le traité de 1852 avec chaleur, comme un père défend son enfant. Cet acte répudié, il a tiré avec

sang-froid de son dossier de vieux parchemins qu'il compte donner à ronger à la diète germanique. Si le traité de 1852 est abandonné, la Russie met en avant les droits de sa maison impériale, de la maison de Holstein-Gottorp, droits qui, suivant elle, priment ceux du prince d'Augustenbourg et qu'elle transfère à un autre prince allemand, chef de la branche cadette de Holstein-Gottorp, le grand-duc d'Oldenbourg. Au milieu de ce brouhaha, la France apparaît comme une personne pudique, rêveuse, étonnée. Elle a une placidité et des naïvetés charmantes. Elle ne comprend peut-être pas grand'chose aux solutions proposées devant elle; mais quand c'est son tour de parler, elle exprime tranquillement le vœu ingénu que, quelle que soit la solution adoptée, les populations dont on aura disposé soient consultées loyalement sur le choix de leur gouvernement. Nous avons ainsi remplacé le principe de l'équilibre du Nord par l'apostolat platonique du suffrage universel.

Quoi qu'il en soit, nous sommes arrivés au nœud le plus périlleux et le plus compliqué de la négociation. A notre point de vue, la complication qui s'est révélée dans les intérêts est la meilleure chance que nous ayons de voir le péril détourné. Il faut une solution prompte, car si l'accord entre les belligérans n'a pas été établi avant le 26 juin, tout annonce qu'à cette époque les hostilités seront reprises. Or les Allemands, avec la diversité des intérêts et des mobiles qui se font jour parmi eux, ont-ils quelque chose à gagner à perpétuer les chicanes et à faire la guerre pour la guerre sans poursuivre en commun le même objet positif? Le voyage du prince d'Augustenbourg à Berlin semble avoir mis la Prusse contre lui. M. de Bismark voulait que les duchés placés sous l'autorité du prince d'Augustenbourg ne fussent en réalité que des avant-postes prussiens, de véritables marches organisées dans le système des institutions militaires et maritimes de la Prusse. Le prince d'Augustenbourg semble avoir refusé d'entrer dans ces vues. Il est et veut rester l'homme de la confédération germanique; il ne consent point à devenir un vassal de la Prusse. L'attitude du prince d'Augustenbourg a causé à Berlin un profond mécontentement. Aussi, quand ont paru les prétentions de la Russie et la candidature du grand-duc d'Oldenbourg, on a cru voir dans cette combinaison le jeu et la main de M. de Bismark. Certes, dans l'état présent des choses, il ne peut être indifférent pour l'Autriche, pour la Prusse et pour la confédération avant la reprise des hostilités de savoir pour qui et pour quel système on se battra. Veut-on donner les duchés à la branche cadette de la maison impériale de Russie? Veut-on accroître la puissance militaire de la Prusse en lui livrant en réalité les positions stratégiques du Slesvig-Holstein? Veut-on fortifier au sein de la confédération le groupe des états moyens en assurant au contraire aux duchés les garanties d'une véritable indépendance? Et là ne s'arrête point la confusion où les incertitudes de la situation actuelle plongent l'Allemagne et l'Europe. D'étranges idées jaillissent au sein du Danemark; par une réaction désespérée, quelques Danois, plutôt que de voir leur monarchie démem-

brée, parlent de la faire entrer tout entière dans la confédération germanique; d'autres ne voient de salut que par la fusion du Danemark avec la Suède et la Norvége, que dans une grande union scandinave. Nous ne croyons point que de tels desseins aient dès à présent chance de s'emparer en Danemark de la raison et de l'imagination populaires; mais quel droit a-t-on de compter sur la sagesse du Danemark, si on n'est point sage envers lui, si on le pousse à bout en le laissant aux prises avec des avidités et des agressions impitoyables? La France ne pourrait permettre l'absorption du Danemark dans la confédération germanique; la Russie ne permettrait point l'union scandinave. De l'une ou l'autre de ces absorptions naîtrait infailliblement une guerre européenne. Toutes les conséquences qui découlent déjà ou menacent de sortir de la destruction du traité de 1852, on les avait prévues en 1852, et on avait voulu les prévenir alors, et tout ce qui se passe aujourd'hui n'est, on le voit, que la démonstration par l'absurde de la sagesse de ce traité. Si la conférence n'aboutit point à un prompt résultat, les belligérans comme les neutres,— la confédération, l'Autriche et la Prusse comme la France, l'Angleterre et la Russie, — marchent au hasard vers un inconnu plein d'obscurité et de troubles. Il faut donc faire la paix tout de suite sur les bases proposées par les puissances neutres. Il est probable que le Danemark, en consentant à la dernière prolongation d'armistice, aura obtenu des puissances neutres ou de l'une d'entre elles la promesse qu'il ne serait point abandonné dans le cas où l'Allemagne n'accepterait pas la proposition britannique. Si la vue des difficultés intérieures qu'elles se créeront infailliblement en poursuivant la guerre indéfiniment n'est pas suffisante pour rallier les puissances allemandes à la proposition des neutres, que la France, qui s'est trop longtemps tenue effacée dans ce grave débat, sorte enfin de sa réserve et ramène l'Allemagne à la modération en lui faisant entendre des conseils qu'une amicale sincérité et une suffisante énergie rendent efficaces.

Nous reconnaissons volontiers que M. de Bismark, qui, depuis six mois, a donné l'impulsion aux événemens, a saisi avec une rare adresse et une audace heureuse l'occasion que la dissolution des grandes alliances en Europe lui fournissait de rendre un certain prestige à la politique prussienne. M. de Bismark a largement usé de la licence que lui donnaient l'isolement et les indécisions diplomatiques de la France et de l'Angleterre; mais, il fera bien d'y réfléchir, il est des succès que l'on compromet et que l'on change en revers en voulant les pousser à bout. Pour ne parler que de l'Angleterre, il est évident que M. de Bismark jouerait une partie dangereuse, s'il voulait lui infliger un nouvel échec moral en faisant avorter la proposition de lord Russell. Le gouvernement anglais est vis-à-vis de l'opinion anglaise et du parlement dans une telle position qu'il ne peut plus, dans cette question danoise, subir d'échec. Si la conférence se sépare sans résultats et si les hostilités recommencent, il ne semble pas possible que l'Angleterre ne fasse point en faveur du Danemark une grande démonstra-

tion morale. Le cabinet anglais ne peut plus se laisser amuser et jouer. On a eu une idée de l'irritation contenue de l'Angleterre dans la récente séance de la chambre des communes, où M. Disraeli s'est plaint avec amertume du silence gardé par le ministère sur la négociation, et des concessions peu dignes que le bruit public attribuait au cabinet. Lord Palmerston, depuis le commencement de la question danoise, a déclaré avec netteté et à plusieurs reprises que la base choisie par l'Angleterre dans la négociation serait le traité de 1852 et par conséquent l'intégrité de la monarchie danoise. M. Disraeli, aux applaudissemens de la majorité visible de la chambre, a reproché au ministère d'avoir, par faiblesse, abandonné la politique choisie d'abord par lui comme celle de l'Angleterre, et, en présentant un plan de partage du Slesvig, de travailler lui-même au démembrement du Danemark. Nous croyons que M. Disraeli n'a pas été assez exactement informé de la teneur de la proposition anglaise; lord Russell n'a offert de séparer la portion allemande et la portion danoise du Slesvig qu'afin de constituer un Danemark plus homogène et de l'affranchir des dangers et des ennuis d'une querelle de race. D'ailleurs lord Russell a parfaitement réservé la validité du traité de 1852 pour le cas où l'Allemagne n'accepterait point la transaction offerte. Quoi qu'il en soit, c'est pour le cabinet anglais un intérêt vital de terminer d'une façon passable la question danoise. Si M. de Bismark, si M. de Beust se refusent à la proposition anglaise, ils auront la gloire de faire arriver sur-le-champ une flotte anglaise dans les eaux danoises, et ils ajouteront peut-être à cette gloire la satisfaction d'être les auteurs de la chute du cabinet de lord Palmerston. Nous avons dit le coup qui a été porté à la solidité du ministère par le discours de M. Gladstone sur la réforme électorale; on a obtenu du chancelier de l'échiquier une atténuation de sa manifestation radicale; M. Gladstone a publié son discours en y ajoutant une préface où il s'excuse un peu sur la chaleur prime-sautière de l'improvisation, où il ajourne l'accomplissement de la réforme demandée par lui, où il lègue la solution pratique de cette controverse à une autre génération. On a essayé de représenter son impétueuse sortie comme un faux départ. Il est douteux que ces apologies et ces demi-rétractations aient apaisé les conservateurs du parti whig et aient enlevé au parti tory l'avantage que lui a donné dans la politique intérieure le manifeste intempestif de M. Gladstone. Un échec éclatant de politique extérieure arrivant au milieu d'une telle disposition des esprits achèverait le ministère. Le parti tory, comme on en parle déjà, pourrait proposer un vote de refus de confiance contre le cabinet avec de grandes chances de succès. Dieu fasse, dans l'intérêt de la paix, que la fantaisie de renverser lord Palmerston ne séduise point l'imagination aventureuse de M. de Bismark!

Les questions intérieures doivent naturellement chômer en France au lendemain de la clôture d'une session. Un fait récent vient cependant d'allumer dans une sphère élevée une vive et intéressante polémique : nous voulons parler de la mesure de M. Duruy qui a retiré à M. Renan sa chaire

d'hébreu au Collége de France. Chose curieuse, il y a deux mois, quand à propos de la pétition de M. Merlin une grande discussion s'engagea dans le sénat, discussion dont la situation de M. Renan était l'objet principal, les choses avaient pris une tournure qui ne donnait point à prévoir le dénoûment auquel nous venons d'assister. L'intervention de l'état pour la répression des doctrines contraires au dogme catholique avait été chaleureusement invoquée par un nouveau cardinal, M. de Bonnechose. M. Delangle avait opposé, dans l'intérêt politique de la liberté de penser, une vigoureuse réponse aux prétentions du cardinal. Le sénat, qui n'est point suspect de hardiesse philosophique, avait applaudi M. Delangle et lui avait donné raison. A peu près à la même époque, des personnes bien informées racontaient que M. Renan était menacé dans sa chaire par de hautes et actives influences, mais que, pour défendre en sa personne la liberté du haut enseignement, M. Duruy, avec une abnégation qui lui faisait honneur, avait avancé comme enjeu sa propre démission de ministre. La bourrasque était donc passée. Comment est-elle revenue en l'absence et dans le silence des chambres? C'est ce que nous ignorons. Il est maintenant établi en fait qu'un professeur du Collége de France peut être purement et simplement destitué, sans qu'on veuille bien donner les motifs d'une si grave mesure, qui atteint en lui la sécurité de l'un des premiers corps enseignans du pays. Tout est contradictoire dans la révocation qui frappe M. Renan. Le Collége de France est l'établissement qui par excellence a en tout temps représenté chez nous l'enseignement libre. Depuis le commencement de ce siècle, deux professeurs de ce collége ont seuls été atteints de destitution définitive, mais pour des motifs avoués par l'autorité qui les révoquait et puisés dans un intérêt d'ordre public. En 1852, M. Fortoul changea la situation des membres du Collége de France et les plaça au point de vue de la révocation dans la condition des membres du corps enseignant. Ils pouvaient donc depuis 1852 être destitués comme des professeurs de l'Université; mais voici que l'année dernière M. Duruy, avec une sollicitude louable, voulant affermir la carrière universitaire, établit en faveur des professeurs des garanties contre l'arbitraire ministériel. Les professeurs ne peuvent plus être révoqués qu'après une sorte de jugement, c'est-à-dire après un débat contradictoire soutenu devant un comité du conseil de l'instruction publique. Si le décret de 1852 a fait rentrer les professeurs du Collége de France dans le droit commun universitaire, ils doivent être protégés par les mêmes garanties; ils ne peuvent pas être privés de leur carrière sans le jugement préalable de leurs pairs. La révocation de M. Renan, arrêtée en contradiction des principes posés, il y a un an, par M. le ministre de l'instruction publique, crée aux professeurs du Collége de France une situation exceptionnelle. On les a fait entrer sous la loi commune au personnel enseignant, lorsqu'en 1852 on leur a enlevé leurs antiques franchises, et aujourd'hui on les exclut des garanties données naguère au corps enseignant. La sécurité d'un professeur du Collége

de France serait ainsi inférieure à celle du plus modeste officier universitaire de nos lycées. Il suffit de signaler ces contradictions pour montrer la gravité du précédent créé par la révocation de M. Renan.

Quoique les motifs de cette révocation n'aient point été officiellement avoués, pouvait-on se méprendre sur la cause de ce coup d'autorité administrative? Le professeur d'hébreu n'est-il pas l'auteur de la *Vie de Jésus?* Vue ainsi, la question prend des proportions plus vastes, et le principe de la liberté de penser est en jeu. L'organisation de la liberté fait si malheureusement défaut en France, que, nous l'avons remarqué à plusieurs reprises, des incidens comme celui-ci produisent toujours chez nous une irritation envenimée, et font tourner cette irritation bien moins encore contre la main qui a frappé que contre la cause en faveur de laquelle le coup a paru être porté. Il y a là une situation fausse qui remplit d'embarras et d'angoisse les esprits vraiment libéraux. D'un côté, l'état sent que sa responsabilité est accrue de tout ce qui manque à la liberté de chacun, et plus il se sent responsable, plus il est tenté d'exercer arbitrairement le pouvoir. D'un autre côté, les partis qui se partagent le champ des croyances, ne possédant point par eux-mêmes des libertés suffisantes, font alternativement la cour au pouvoir, et toutes les fois qu'un acte arbitraire est accompli, il se trouve toujours, ici ou là, des mains vulgaires pour applaudir. Les partis philosophiques et religieux, ne se sentant point établis sur des droits, se contentent de solliciter des faveurs pour eux et des disgrâces pour leurs adversaires. Dans cette confusion intéressée et passionnée, la notion et le goût de la liberté vont s'altérant de plus en plus. Nous avons vu un parti catholique aveugle et brutal se réjouir de ce que la France avait perdu en 1852 la liberté de la presse; nous avons vu aussi une démocratie imprévoyante se réjouir lorsque M. le duc de Persigny a jugé à propos de réglementer la société de Saint-Vincent-de-Paul. Les catholiques en question ont eu la suppression de *l'Univers;* les libres penseurs dont nous parlons se réveillent aujourd'hui avec la destitution de M. Renan. Quand le pouvoir, les croyans et les libres penseurs auront-ils appris enfin qu'il n'y a de sécurité, d'indépendance et de dignité pour eux que dans l'état libre?

Certes ce n'étaient point les auteurs du concordat, ce n'était ni Napoléon ni le cardinal Consalvi qui comprenaient cet idéal libéral des sociétés modernes. Un partisan violent des vieilles idées et des vieilles choses, un type français de *codino* furibond qui nous paraît être plus en faveur auprès de la cour de Rome que les illustres catholiques libéraux de Paris, M. Crétineau-Joly, vient de traduire et de publier les mémoires inédits du cardinal Consalvi qui, grâce à Léon XII, ont échappé aux limbes des archives secrètes du Vatican. Ce livre, malgré l'archaïsme de ses idées, est une publication intéressante et opportune. Le cardinal Consalvi est peut être la dernière expression élégante et digne de cette race de politiques qu'a produits la prélature romaine. Ce n'est point là un cardinal dévot; c'est un esprit appliqué aux affaires, une volonté imployable sous une enveloppe douce,

quelque chose de discrètement et de gracieusement mondain sur un fonds de probité et de régularité. Consalvi fut l'ami de bien des figures élégante qui ont traversé le commencement de ce siècle. Napoléon le redouta et le persécuta, mais il séduisit le prince-régent; il fut lié avec la célèbre duchesse de Devonshire; Metternich lui écrivait avec ce mélange de feu et de pédantisme qui lui était particulier; Gentz le félicitait; M. de Talleyrand lui adressait, après l'empire, quelques-uns de ces madrigaux en prose qu'il tournait si bien; Louis-Philippe lui envoyait un charmant billet avec des collections de fleurs; il fut chéri par *son bien-aimé* Cimarosa. Il fut ce qu'on appelait sous Louis XIV un honnête homme, ce que nous appellerions, après l'invasion de la barbarie contemporaine et à la barbe de Fourier, un civilisé. Deux épisodes des mémoires de Consalvi éclairent d'un jour curieux l'histoire de Napoléon : c'est la négociation du concordat et la résistance opposée à la volonté impériale par une poignée de cardinaux à l'époque du mariage de Marie-Louise. La négociation du concordat est une vivante peinture de la politique de Napoléon; le cardinal y raconte une singulière supercherie du premier consul, qui fera dresser les cheveux sur la tête de tout diplomate correct, si nos archives ne fournissent point une réplique victorieuse à ce récit. La lutte des cardinaux qui ne voulurent pas assister au mariage religieux de Marie-Louise est une piquante scène de mœurs. Ces treize *neri*, car Napoléon leur défendit de porter le rouge et les condamna au noir, tremblant devant la colère impériale, mais obéissant sans broncher aux scrupules de leur conscience, font une figure moitié comique, moitié imposante, sur ce grand tableau des splendeurs napoléoniennes où regorge la foule des courtisans chamarrés. Après ces luttes terribles où la papauté et le sacré-collége subirent de si rudes épreuves, il y a quelque chose de touchant à voir la douceur toute naturelle et la courtoisie sans affectation avec lesquelles le pape Pie VII et le cardinal Consalvi, rentrés à Rome, y donnent l'hospitalité à la famille Bonaparte, à son tour précipitée par les événemens. Ce ferme et gracieux cardinal Consalvi eût ouvert des oreilles bien étonnées, s'il eût entendu M. de Cavour lui proposer l'église libre dans l'état libre. Cette formule n'eût été pour lui que du malséant patois piémontais. Cet homme aimable ne se doutait cependant point, en écrivant ses mémoires, qu'il laissait des pages précieuses que l'Italie aura le droit d'invoquer contre le gouvernement des papes. Consalvi a lutté avec énergie contre les abus du pouvoir temporel; mais il explique lui-même, dans une page fine et charmante, qu'il est impossible à Rome de corriger les abus. Après de tels aveux, il faudra bien convenir un jour que, pour réformer les abus, il n'y en a qu'un seul à faire disparaître, et que celui-là est justement le pouvoir temporel.

Si donc la littérature italienne peut compter comme une bonne fortune la publication des mémoires de Consalvi, nous croyons que la politique italienne y peut trouver aussi du profit. On parle peu depuis quelque temps de la politique italienne; c'est bon signe. Le gouvernement et le peuple

italien font en ce moment paisiblement, habilement et sans bruit, leurs affaires. L'ordre intérieur, confié aux mains adroites de M. Peruzzi, est dans un état satisfaisant. Les partis violens qui sont très peu nombreux en Italie, le parti rétrograde et le parti d'action avaient compté pour le printemps de cette année sur des agitations, sur des prises d'armes, sur une conflagration générale. Les émigrés napolitains de Rome parlaient du réveil de la guerre civile dans les provinces méridionales. Leurs premières et faibles tentatives ont été énergiquement réprimées, et rien de sérieux n'est plus à craindre de ce côté-là. Du côté du parti d'action, l'attitude franche et ferme de M. Peruzzi a empêché toute explosion. M. Peruzzi a déclaré que le gouvernement n'abandonnerait jamais à un parti extra-parlementaire l'initiative de la politique nationale. Cette déclaration réitérée a été comprise, car M. Peruzzi a montré qu'il saurait promptement et résolûment la mettre en pratique, si l'on avait la folie de l'y contraindre. Le général Garibaldi, revenu de son excursion triomphale, semble avoir fait l'acquisition, en Angleterre, d'un approvisionnement utile de patience et de bon sens. Le jeune et habile ministre des affaires étrangères, M. Visconti-Venosta, a tracé naguère un remarquable tableau de la politique extérieure de l'Italie : sans rien abandonner touchant la revendication de Rome et de Venise, il a montré avec le tact d'un homme pratique que l'Italie était astreinte à la conduite et aux devoirs d'un gouvernement régulier, et que ses plus sûrs intérêts lui interdisaient de venir troubler la paix de l'Europe. L'ordre intérieur et le calme du dehors ont été pour le président du conseil, qui est aussi le ministre des finances, M. Minghetti, une bonne fortune dont il est en train de profiter avec application et avec succès. M. Minghetti travaille à réduire la disproportion qui existe entre les dépenses et les recettes, et il y réussit déjà dans une certaine mesure. Une partie très importante et très délicate de sa besogne est de se procurer les ressources extraordinaires destinées à faire face aux découverts du budget. M. Minghetti a conduit fort adroitement et fort heureusement ses opérations de trésorerie ; il a négocié et réalisé, sans que les marchés financiers en prissent émotion, les 200 millions qui restaient à émettre sur l'emprunt de 700 millions. Il s'occupe de l'aliénation des chemins de fer de l'état. Cette opération lui procurera une ressource très importante, et dont la réalisation prochaine ne peut qu'améliorer la situation du crédit italien. Par l'aliénation des chemins de fer et par la vente ultérieure d'une portion des domaines nationaux, M. Minghetti éloignera en effet de plusieurs années la perspective et la nécessité d'un nouvel emprunt.

Le gouvernement parlementaire de Belgique est sorti enfin de la crise bizarre qu'il a traversée durant plusieurs mois. A trois voix près, la chambre des représentans se trouvait coupée en deux. Combattus par une opposition qui les empêchait de gouverner efficacement et dignement, les ministres libéraux avaient donné leur démission. Les chefs du parti catholique appelés par le roi à composer un ministère avaient refusé. C'était à qui ne

serait pas ministre. L'effet politique produit par cet interrègne ne pouvait tourner qu'au profit du cabinet libéral. Les chefs du parti clérical, en refusant de prendre le pouvoir, montraient une inconséquence qui frappait tous les yeux. Ils avaient donc agi comme une opposition factieuse, puisqu'ils refusaient les portefeuilles, après les avoir pour ainsi dire arrachés aux libéraux; ils prouvaient en outre qu'ils se défiaient de leurs forces, puisqu'ils n'osaient pas dissoudre la chambre et affronter des élections générales. Après avoir usé ainsi le prestige du parti catholique en contraignant ce parti à un aveu prolongé d'impuissance, MM. Rogier et Frère-Orban, cédant à un intérêt d'ordre et de patriotisme, ont repris leurs portefeuilles. M. Frère-Orban a caractérisé la crise dernière dans un discours net, énergique, éloquent, qui détermine avec fermeté la situation nouvelle des partis en Belgique.

Nous ne dirons qu'un mot de la bouffonnerie dangereuse du dernier coup d'état roumain. Le premier acte du prince Couza, ce représentant d'une nationalité qui aspire à l'indépendance, a été d'aller de sa personne faire acte de vassal auprès de la Porte et de solliciter du sultan l'investiture de l'hospodorat héréditaire. Il paraît que, plus sage que ce dictateur patriote de la Roumanie, la Porte ne s'est point laissé prendre à cet acte d'hommage; elle a compris que la constitution que Couza vient de détruire, émanant du concert de six puissances, et ayant la validité de la convention internationale à laquelle elle est annexée, la Porte ne saurait s'ériger en juge du coup d'état accompli par son vassal empressé. La question de la constitution roumaine est une question européenne. Ce n'est pas à Constantinople, c'est à Paris ou à Londres qu'elle doit être traitée, et là elle sera discutée avec d'autres lumières que celles que les télégrammes suspects de Bucharest répandent dans la presse européenne.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Quand le Théâtre-Italien a fermé ses portes, on peut dire avec assurance que la saison des nobles plaisirs est finie. Les dernières représentations ont été assez brillantes et ont attiré à la salle Ventadour un public empressé d'entendre surtout Fraschini, qui a été admirable dans *Rigoletto*, dans *il Trovatore*, dans *un Ballo in Maschera*, dans la *Lucia* et dans tous les rôles qu'il a abordés pendant six mois. A la représentation qu'on a donnée à son bénéfice, Fraschini fut si noblement inspiré au quatrième acte de *Rigoletto* qu'on lui a fait redire la délicieuse cantilène que tout le monde connaît :

La donna è mobile
Qual piuma al vento.

Le public enthousiaste qui remplissait la salle jeta un bouquet au grand

artiste, qui paraissait un peu ému de cet hommage qu'il mérite si bien. Dans la scène finale de la *Lucia*, Fraschini a été si vrai et si touchant qu'il me semblait entendre les accens du merveilleux Rubini.

Mlle Adelina Patti a quitté Paris bien avant la fermeture du théâtre; elle est à Londres maintenant et nous reviendra l'année prochaine. Cette brillante enfant, qui doit plus à la nature qu'à l'art, n'en est pas moins l'idole de tous ceux qui l'entendent. Cependant il y a des rôles, il y a des opéras où Mlle Patti n'est plus la même : elle joue, elle chante le rôle de Rosine comme une petite espiègle qui se permet beaucoup de licences. Il faut la voir surtout dans la scène avec Bartolo. Lorsque le docteur va à son bureau pour s'assurer s'il ne manque aucune feuille de papier à lettre, la sémillante cantatrice le suit en lui faisant des grimaces d'écolière qui sont d'un goût détestable. A la leçon de chant, Mlle Patti introduit des chansons espagnoles qu'elle chante avec un *brio* étonnant; mais ce que Mlle Patti ne doit jamais faire, c'est de toucher à la musique de Mozart. Dans le programme de la belle représentation qui a été donnée au bénéfice de la célèbre virtuose, il y avait deux scènes de *Don Juan;* on ne peut s'imaginer de quelle manière elle a dit la phrase du *duetto : Là ci darem la mano.* — A côté de M. Delle-Sedie, Mlle Patti paraissait une écolière; elle n'a pas mieux compris l'air adorable de

Batti, batti,
O bel Mazetto,

où elle a été plus coquette qu'attendrie. A propos de M. Delle-Sedie, on nous fait craindre que ce chanteur d'un goût si parfait ne soit point engagé pour l'année prochaine. Si M. le directeur commet cette faute, qui serait presque une injustice, il peut s'attendre que le public lui manifestera son mécontentement. M. Delle-Sedie est un artiste des plus utiles, et, dans tous les rôles qu'on lui confie, il est à la fois comédien intelligent et chanteur exquis. Parmi les bonnes acquisitions qu'on doit à M. Bagier, il faut citer M. Scalese, bouffe d'un vrai talent, dont nous avons déjà mentionné le nom. Sans être d'une première jeunesse, M. Scalese a encore une voix qui ne manque pas de rondeur. Il est un excellent comédien de la vieille école, et s'est fait applaudir dans le rôle de Bartolo et dans celui de *Don Pasquale,* où Mlle Patti a été charmante. Le rôle du docteur convient admirablement à la voix flexible, au goût et à l'intelligence de M. Delle-Sedie. N'oublions pas que nous avons possédé pendant quelques mois les sœurs Marchisio. Elles ont débuté, comme on le pense bien, dans la *Semiramide.* Le rôle de la reine de Babylone convient bien à la belle voix de soprano que possède la Carlotta, et dans le duo célèbre entre Semiramide et Arsace elles ont produit cet effet d'ensemble qu'on ne saurait trop admirer. Carlotta a été aussi très heureuse dans le rôle de Gilda du *Rigoletto,* qu'elle a joué avec une énergie qu'on ne lui connaissait pas.

L'Opéra vit, comme beaucoup d'autres théâtres, de son ancien réper-

toire. Il n'a donné depuis quelques mois qu'un acte, *le Docteur Magnus,* dont la musique vulgaire est de M. Boulanger. Le charmant ballet de *Giselle* a été repris pour les débuts de Mlle Mouravief, que le public parisien accueille toujours avec faveur. Une cantatrice qui porte un nom français, Mme Pascal, qui n'a pas encore une bien grande célébrité, a débuté dans *Guillaume Tell* par le rôle de Mathilde. La voix de Mme Pascal est un soprano d'une étendue suffisante, car elle peut monter sans effort jusqu'à l'*ut* supérieur et au-delà. Elle a chanté avec goût, avec un sentiment vrai, la belle romance *sombres forêts;* elle a été plus heureuse encore dans le duo avec Arnold, où sa belle voix timbrée et flexible a produit sur le public un effet décisif. Si Mme Pascal reste quelques années à l'Opéra, il y a lieu d'espérer qu'elle développera les qualités qu'elle possède, et dont la plus saillante est l'instinct dramatique.

On a repris à l'Opéra-Comique *l'Éclair* de M. Halévy. Cet ouvrage, en trois actes, a été représenté le 16 décembre 1835, et *la Juive* le 25 février de la même année. *L'Éclair* eut alors un beau succès, qui se prolongea assez tard. La pièce de MM. Planard et Saint-Georges est intéressante, et la musique, vive, colorée et parfois charmante, est l'œuvre d'un maître qui avait plus de main que d'invention. « Toutes les fois que nous avons à nous occuper d'une œuvre nouvelle de M. Halévy, disais-je dans la *Revue* du 1er avril 1858 à propos de *la Magicienne,* nous éprouvons un certain embarras. Musicien d'un vrai mérite, esprit distingué, caractère aimable, M. Halévy occupe dans l'école française un rang élevé que personne ne lui conteste. Il a obtenu de grands succès sur les deux théâtres lyriques. Il n'y a pas un opéra de ce maître, quelle qu'ait été sa fortune auprès du public, qui ne renferme des pages remarquables, des morceaux d'un style élevé dont on se souvient encore; *Guido et Ginevra, Charles VI, la Reine de Chypre,* et plusieurs opéras-comiques, qui ont été représentés avec plus ou moins de succès, n'ont pas affaibli la considération qui s'attache à l'auteur de *la Juive,* de *l'Éclair,* du *Val d'Andorre,* parce que dans chacun de ses ouvrages il a donné la mesure d'un talent supérieur, qui manque, il est vrai, de variété et surtout de prudence. C'est toujours pour nous un grand étonnement que de voir un artiste aussi éclairé que M. Halévy s'embarquer sur la première chaloupe venue pour traverser un fleuve redoutable. A quoi servent donc l'esprit cultivé, la finesse du goût et beaucoup d'expérience, puisque M. Halévy se trompe si souvent sur le mérite des poèmes auxquels il confie sa destinée? Meyerbeer, qui est un grand nécromant, y regarde de plus près, et alors même qu'il accepte un *libretto* comme celui de *l'Étoile du Nord,* c'est qu'il y a vu deux ou trois situations propres à évoquer son génie méditatif. S'il existe des compositeurs qui peuvent dire comme Rameau : *Je mettrais en musique jusqu'à la gazette de Hollande,* il y en a d'autres, en plus grand nombre, qui n'ont de véritable inspiration que lorsqu'ils sont soutenus par de bonnes situations dramatiques. Tel est M. Halévy, qui a fait un chef-d'œuvre du premier et bon poème qu'on lui ait

donné, *la Juive*. Si M. Halévy, qui est avant tout une imagination dramatique, était plus difficile dans le choix de ses poèmes, s'il consultait mieux ses propres instincts, il obtiendrait des succès plus fréquens et moins contestés. On le sait, le temps ne fait rien à l'affaire. Lorsqu'on peut écrire une page aussi fortement émue que le cinquième acte de *la Magicienne*, on n'est pas excusable de surmener sa verve, et de ne pas attendre que la goutte de lumière soit formée au bout de la plume, comme dit le délicat et ingénieux Joubert. »

Tel était M. Halévy à l'époque où il donna *la Magicienne*, qui n'eut qu'un nombre restreint de représentations. Il y a deux ans à peine que ce grand artiste a quitté la vie, et l'on sent déjà que de trente opéras qu'il a écrits avec une facilité si malheureuse il ne restera que *la Juive*. Je ne veux pas médire du mérite de *l'Éclair*, qui renferme beaucoup de morceaux charmans, et où l'on sent la main d'un maître qui connaît les secrets de l'art; mais ce qu'on chercherait vainement dans les trois actes de *l'Éclair*, c'est de la franche gaîté, des mélodies naturelles, des harmonies moins fouillées, et enfin des modulations plus développées. M. Halévy avait l'imagination triste, et si l'on trouvait parfois dans l'homme un doux rieur, ces qualités disparaissaient sous la plume du compositeur. D'ailleurs il ne faut pas oublier que M. Halévy était Juif, et que la race d'Abraham n'a jamais su rire. Voyez Meyerbeer : il ricanait comme un démon, mais non comme une nature humaine. Où donc se cache la gaîté de Mendelssohn? Ce n'est pas dans ses symphonies ni dans ses oratorios, où l'amour même est absent, ni dans ses sonates, ni dans ses concertos, ni surtout dans ses mélodies sans paroles. Avouons-le donc, il n'y a au monde que M. Offenbach qui soit un Juif amusant!

A côté de *Lara*, dont le succès de mélodrame n'est pas encore épuisé, on a donné un petit acte, *Sylvie*, qui est le début heureux d'un jeune compositeur qui a remporté le premier prix de l'Institut. On dit que M. Guiraud est fort jeune et qu'il est né à Paris. Quel que soit le lieu de sa naissance, la petite pièce intéressante qu'il a mise en musique le recommande à l'opinion des hommes de goût. Il n'y a que trois personnages dans cette jolie paysannerie, dont les auteurs sont MM. Adenis et Rostain. Les trois personnages sont Jérôme, Germain et Sylvie. Sylvie et Germain sont, je crois, ou neveux du vieillard ou adoptés par lui. Quoi qu'il en soit, il est certain que Sylvie aime Germain et qu'elle est payée de retour. Le vieux Jérôme avait la vue si basse qu'il distinguait à peine la figure des deux amans. Un jour Sylvie lui remit une paire de lunettes, qu'il accepta avec un plaisir d'enfant. A peine eut-il posé sur son nez les lunettes qu'il s'écria en regardant Sylvie : « Mais, mon enfant, tu es charmante, et je ne croyais pas que j'avais auprès de moi un si joli minois! » Voilà donc le bonhomme si amoureux de Sylvie qu'il lui offre sa main. Il lui déclare son amour, et il entend qu'elle renonce à être la femme de Germain. Sylvie fut si fort étonnée de cette déclaration de son parrain qu'elle en avertit Germain.

On pense bien que le jeune gars est furieux de trouver un rival dans son bienfaiteur. Pendant que le vieux Jérôme va chercher le notaire pour son propre compte, les deux amans restent seuls à la maison. Après s'être un peu querellée avec Germain, Sylvie, se frappant le front, court à une armoire qui est au fond de la chambre, et elle en tire les habits de noces de Jérôme et les robes et les fichus de sa femme, qu'il a beaucoup aimée. Il paraît que Jérôme et sa fiancée se sont servis des mêmes moyens pour obtenir l'autorisation des parens qui refusaient de les unir. Sylvie et Germain se sont réfugiés chacun dans une chambre pour changer de costume. Jérôme alors arrive tout pétillant dans sa maison. Il est heureux, dit-il en lui-même, de faire le bonheur de Sylvie, qui le mérite bien. Se tournant tout à coup vers la porte, il voit les deux enfans revêtus des habits qu'il avait aussi portés dans sa jeunesse. Il se trouble, il pleure, il s'attendrit, et, ouvrant ses bras, il les presse contre son cœur et les bénit. Cette touchante idylle, jouée par Mlle Girard, MM. Sainte-Foy et Ponchard, a été bien accueillie à la première représentation. La musique est jolie, et bien appropriée au sujet et aux caractères des trois personnages. Une ouverture bien dessinée, des couplets, des duos, des trios, dont la mélodie rappelle heureusement les chants du vieux Monsigny, toutes ces qualités prouvent que M. Guiraud est né pour cultiver le genre de l'opéra-comique.

Le Théâtre-Lyrique a repris, il y a quelques jours, *la Reine Topaze,* opéra en trois actes, dont la musique est de M. Victor Massé et le *libretto* de MM. Lockroy et Léon Battu. *La Reine Topaze,* qui fut représentée pour la première fois dans le mois de février 1857, est l'ouvrage le plus important qu'ait produit l'auteur ingénieux des *Noces de Jeannette,* de *Galatée* et de quelques opéras qui n'ont pas eu un succès durable. Il nous suffira aujourd'hui de citer quelques morceaux saillans de cet opéra, que nous avons jugé dans le temps avec beaucoup de bienveillance. La scène se passe à Venise, et après une introduction assez heureusement disposée, le capitaine Raphaël raconte sa vie dans un rhythme saillant, — *Je suis capitaine.* — Une charmante fantaisie est celle où la reine Topaze définit le *vol de l'abeille.* Nous citerons encore le chœur des *gondoliers.* Le trio syllabique entre les deux bohémiens et la reine est bien en situation. Le second acte s'ouvre par un dialogue à demi-voix :

Rira bien celui-là
Qui le dernier rira!

que la reine et Raphaël chantent tour à tour, exprimant leur gaîté par des éclats de rire heureusement enchâssés dans quelques notes chromatiques bien choisies. Le second et le troisième acte contiennent encore une foule de morceaux et de scènes piquantes qu'il suffit d'indiquer, et qui justifient le succès qu'obtient pour la seconde fois *la Reine Topaze* au Théâtre-Lyrique.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE ET UNIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIVe ANNÉE.

MAI — JUIN 1864.

Livraison du 1er Mai.

MAURICE DE SAXE D'APRÈS DES PAPIERS INÉDITS. — I. — LES ANNÉES DE JEUNESSE ET LE MARIAGE, première partie, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER..... 5

LES ORIGINES DE LA QUESTION D'ORIENT. — I. — DÉCADENCE DES CROISADES, LES COMMENCEMENS DE L'ESPRIT POLITIQUE ET COMMERCIAL, UN BLOCUS CONTINENTAL DU XIVe SIÈCLE, par M. SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie Française... 40

L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE EN FRANCE, SON HISTOIRE ET SON AVENIR, par M. E. RENAN, de l'Institut..... 73

DES PROGRÈS RÉCENS DE LA MÉCANIQUE. — M. LÉON FOUCAULT, par M. J. BERTRAND, de l'Académie des Sciences..... 96

TRAVAUX ET DÉCOUVERTES DE L'ARCHÉOLOGIE GRECQUE ET ROMAINE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER DANS CES DERNIÈRES ANNÉES, par M. GASTON BOISSIER..... 116

LA COMMISSION SANITAIRE DE LA GUERRE AUX ÉTATS-UNIS, 1861-1864, par M. ÉLISÉE RECLUS..... 155

L'EXPÉDITION DE COCHINCHINE ET LA POLITIQUE FRANÇAISE DANS L'EXTRÊME ORIENT, par M. HENRI GALOS, ancien député..... 173

LA POLOGNE ET LES UKASES DU 2 MARS 1864 SUR LA PROPRIÉTÉ TERRITORIALE, par M. L. DE LAVERGNE, de l'Institut..... 208

LES CONFESSIONS DU PÈRE LACORDAIRE, par M. CHARLES DE MAZADE..... 225

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE..... 244

Livraison du 15 Mai.

LETTRE D'UN VOYAGEUR. — LECTURES ET IMPRESSIONS DE PRINTEMPS, par M. GEORGE SAND..... 257

TÉHÉRAN ET LA PERSE EN 1863, SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE ANGLAIS, par M. E.-D. FORGUES..... 280

L'ANGLETERRE ET LA VIE ANGLAISE. — LES CANOTS DE SAUVETAGE ET L'INSTITUTION DES LIFE-BOATS, par M. ALPHONSE ESQUIROS..... 314

ÉTUDES FORESTIÈRES. — LES FORÊTS DE LA CORSE, par M. J. CLAVÉ..... 353

William Pitt financier et premier lord de la trésorerie. — I. — Les Finances de la paix, par M. A. CALMON, ancien député..... 381
Les Nationalités orientales. — La Principauté de Serbie et le pays serbe, souvenirs de voyage, par M. UBICINI..... 424
La Toile d'araignée, par M. E. CASTELLAN..... 454
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 488
Revue Musicale. — G. Meyerbeer, par M. P. SCUDO..... 500

Livraison du 1er Juin.

Paule Méré, première partie, par M. Victor CHERBULIEZ..... 513
William Pitt financier et premier lord de la trésorerie. — II. — Les Finances de la Guerre, dernière partie, par M. A. CALMON, ancien député. 546
La Savoie depuis l'annexion. — II. — L'Économie et la Vie rurales dans les plaines et la Vie pastorale dans les montagnes, par M. HUDRY-MENOS. 591
Maurice de Saxe d'après des papiers inédits. — II. — Maurice duc de Courlande, deuxième partie, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 638
Le Salon de 1864, par M. Maxime DU CAMP..... 678
Le Jubilé de Shakspeare en 1864, souvenirs de Stratford-sur-Avon, par M. A. MÉZIÈRES..... 713
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 737
La Conférence de Londres et les Intérêts européens dans la question dano-allemande, par M. A. GEFFROY..... 750

Livraison du 15 Juin.

Paule Méré, seconde partie, par M. Victor CHERBULIEZ..... 769
Peintres modernes de la France. — Hippolyte Flandrin, par M. Henri DELABORDE..... 819
Les Origines et les Transformations de la langue française, a propos du Dictionnaire de M. É. Littré, par M. Th. PAVIE..... 857
Le Travail et les Mœurs dans les montagnes du Jura. — Saint-Claude et Morez, par M. A. AUDIGANNE..... 882
William Thackeray, sa Vie et ses derniers Écrits, par M. E.-D. FORGUES.. 906
De la Sécurité dans l'Exploitation des Chemins de fer, par M. Jules GAUDRY..... 937
La France en Chine. — Le Commerce français dans le Céleste-Empire, le Corps franco-chingis et les missions en 1863, par M. GIQUEL..... 962
Souvenirs de la Monarchie parlementaire, par M. le Cte de MONTALIVET... 994
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 1015
Revue Musicale, par M. P. SCUDO..... 1026

ERRATA.

Dans l'étude sur *les Forêts de la Corse*, page 362, au lieu de « deux établissemens métallurgiques, l'un *aux environs de Bastia, l'autre à Toga,* » lisez : « deux établissemens métallurgiques, l'un *à Toga, aux environs de Bastia, l'autre près de l'embouchure de la Solenzara.* »

Dans la première partie de l'étude sur *William Pitt* (*Revue* du 15 mai), note de la page 382, au lieu de 73 fr. 50 c., — lisez 78 fr. 50 c.

Même n°, page 411, ligne 9, au lieu de « ordre fut donné *par la presse d'embarquer,* » lisez : « ordre fut donné *d'embarquer par la presse.* »

Dans la seconde partie de cette étude (*Revue* du 1er juin), page 576, ligne 21, au lieu de « les profits de l'industrie ne sauraient être assimilés *à ceux de la taxe,* » lisez : « *à ceux de la terre.* »

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7 rue Saint-Benoît.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 095